



**HAL**  
open science

# Les saints lorrains : entre religion et identité régionale fin XVIe - fin XIXe siècle

Marie-Hélène Colin

► **To cite this version:**

Marie-Hélène Colin. Les saints lorrains : entre religion et identité régionale fin XVIe - fin XIXe siècle. Religions. Université Nancy 2, 2006. Français. NNT : 2006NAN21019 . tel-01776563

**HAL Id: tel-01776563**

**<https://hal.univ-lorraine.fr/tel-01776563>**

Submitted on 24 Apr 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : [ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr](mailto:ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr)

## LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

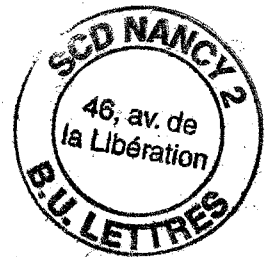
[http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg\\_droi.php](http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php)

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

---

**Les saints lorrains : entre religion et identité régionale**  
**(fin XVI<sup>e</sup> - fin XIX<sup>e</sup> siècle)**

---



Thèse de doctorat d'histoire moderne

Université Nancy 2

Sous la direction de M. Philippe MARTIN, professeur d'histoire moderne

**REPRODUCTION INTERDITE**

Jacques Callot, *Saint Nicolas*, XVII<sup>e</sup> siècle.

Document - SCDU NANCY 2



N2D 0004330

540



Marie-Hélène COLIN

**Les saints lorrains :  
entre religion et identité régionale  
(fin XVI<sup>e</sup> - fin XIX<sup>e</sup> siècle)**

**REPRODUCTION INTERDITE**

Thèse de doctorat d'histoire moderne présentée à l'Université Nancy 2, le 1<sup>er</sup> décembre 2006  
sous la direction de M. Philippe Martin, Professeur d'histoire moderne (Université Nancy 2)

---

Composition du jury :

Louis Châtellier : Professeur émérite d'histoire moderne (Université Nancy 2 - EHESS)

Olivier Christin : Professeur d'histoire moderne (Université Lyon II - IUF)

Bernard Dompnier : Professeur d'histoire moderne (Université de Clermont-Ferrand II)

Christian Sorrel : Professeur d'histoire contemporaine (Université de Savoie)





Introduction	1
Avant-propos : vies de saints lorrains	15
<b>PARTIE I : L'EVOLUTION D'UNE PERCEPTION</b>	<b>55</b>
1.1. Des saints au service de l'Eglise (fin du XVI <sup>e</sup> siècle - début du XVII <sup>e</sup> siècle)	57
1.1.1. Des saints lorrains engagés dans la Réforme catholique	57
1.1.2. Des saints lorrains pour une spiritualité de proximité	72
1.1.3. Des saints lorrains pour une identité ecclésiastique	90
1.2. Des saints au service du pouvoir (XVII <sup>e</sup> siècle - début du XVIII <sup>e</sup> siècle)	101
1.2.1. Une utilisation ancienne	101
1.2.2. Les ducs de Lorraine et leur généalogie	111
1.2.3. Un évêché pour la ville du pouvoir	114
1.3. Des saints « lotharingiens » ? (fin du XVII <sup>e</sup> siècle - XIX <sup>e</sup> siècle)	132
1.3.1. Des saints historiques	134
1.3.2. Le lotharingisme et les saints lorrains	145
1.3.3. Nancy, capitale des saints lorrains ?	153
1.4. De nouveaux saints lorrains ?	172
1.4.1. Des personnages morts en odeur de sainteté et des tentatives « avortées »	173
1.4.2. Le vivier de la Révolution	195
1.4.3. Jeanne d'Arc, une sainte lorraine ?	207
1.4.4. Pierre Fourier, modèle des curés et saint lorrain	224
Conclusion de la première partie	267

<b>PARTIE II : UN CULTE LITURGIQUE</b>	<b>269</b>
<b>2.1. Une approche de la liturgie</b>	<b>272</b>
2.1.1. Des livres pour une parole de l'Eglise	272
2.1.2. Une chronologie des livres à l'usage de l'Eglise Lorraine	281
2.1.3. Le mouvement séculaire des saints lorrains	287
<b>2.2. Le temps des saints lorrains</b>	<b>313</b>
2.2.1. Le temps de l'année	313
2.2.2. Des fêtes classées	318
2.2.3. Des saints lorrains classés	334
<b>2.3. L'espace des saints lorrains</b>	<b>345</b>
2.3.1. Des saints en place secondaire	347
2.3.2. Des saints lorrains en première place	359
2.3.3. Des cérémonies extraordinaires	370
<b>2.4. Les prières</b>	<b>379</b>
2.4.1. De l'utilité des prières	380
2.4.2. « Prier en liturgie »	383
2.4.3. L'importance des litanies	404
2.4.5. « Prier en liturgie » dans les sanctuaires lorrains	415
<b>2.5. L'individu en prière avec les saints lorrains</b>	<b>427</b>
2.5.1. Le <i>Bon paroissien</i>	427
2.5.2. Entre cantiques poèmes	443
<b>Conclusion de la deuxième partie</b>	<b>450</b>

<b>PARTIE III : DES LIEUX DE CULTE POUR LES</b>	<b>453</b>
<b>SAINTS LORRAINS</b>	
<b>3.1. La présence des saints lorrains</b>	<b>454</b>
3.1.1. Une présence dans le siècle : les pouillés, les confréries et les prénoms	454
3.1.2. Des représentations iconographiques	475
3.1.3. Trois saints majeurs	490
3.1.4. Les reliques des saints	506
3.1.5. Différentes strates pour les saints lorrains	532
<b>3.2. Les lieux de pèlerinage</b>	<b>535</b>
3.2.1. Une intervention du saint	536
3.2.2. Une inscription dans l'espace	549
3.2.3. Une évolution du pèlerinage	570
<b>3.3. Les miracles</b>	<b>588</b>
3.3.1. Des miracles du vivant du saint	590
3.3.2. L'âge d'or du miracle, le XVII <sup>e</sup> siècle et ses récits de miracles	598
3.3.3. La renaissance du miracle au XIX <sup>e</sup> siècle	611
<b>3.4. Le Saint-Mont : une région sacrée</b>	<b>617</b>
3.4.1. Les trois cercles du sacré	618
3.4.2. Le culte aux saints du Saint-Mont	632
3.4.3. Remiremont s'impose	639
<b>Conclusion générale</b>	<b>649</b>
Sources manuscrites	656
Sources imprimées et livres d'Eglise	665
Sources imprimées et livres de piété	678
Bibliographie	694
Annexes	711

Au terme de cette étude, beaucoup de personnes sont à remercier ici. Tout d'abord, je tiens à remercier vivement le Professeur Philippe Martin, d'avoir accepté d'encadrer ce travail ; il m'a suivi tout au long de ces années, et guidé avec patience et vigilance.

Je tiens également à témoigner toute ma gratitude envers le Professeur Louis Châtellier pour ses conseils avisés.

Je remercie l'ensemble du département d'histoire de l'Université Nancy 2, et plus particulièrement celui de l'Université de Haute-Alsace, pour les moments agréables passés en leur sein.

Bien entendu, je n'oublie pas le personnel des différents services d'archives, des bibliothèques municipales et diocésaines... Je garde un souvenir particulièrement agréable des moments passés dans ces lieux. Merci à l'abbé Stelly et à tous les bénévoles du Séminaire pour leur chaleureux accueil ; merci aussi à Claire Ben Lakdar et à toute son équipe pour les moments passés autour du « Guédonnier », entre autres ; merci enfin, à M. Kinz pour sa disponibilité et sa gentillesse.

J'adresse mes pensées à mes parents, ma famille, et mes amis. Que Cécile (et ses parents pour la relecture), Gilles, Elise, Karim, Felipe, Billa, Henri, Emmanuelle, Pascal, Sylvie, Jérôme, Ricardo soient particulièrement remerciés pour avoir été là lorsque c'était nécessaire et m'avoir soutenu de manière indéfectible.

Enfin, un grand merci à tous ceux que j'oublie mais qui ont su être là pour m'apporter conseils, soutien, optimisme, confiance...

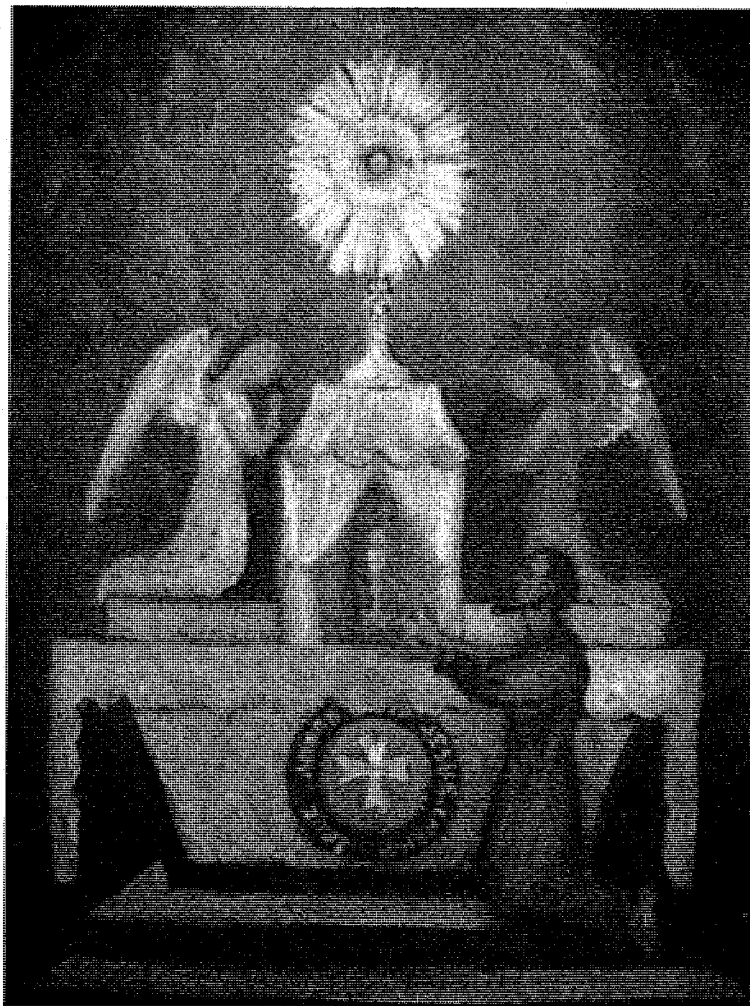




# INTRODUCTION

## AVANT-PROPOS

---



Frère Joseph en prière devant le Saint-Sacrement, archives paroissiales de Ventron.





## INTRODUCTION

Depuis une vingtaine d'années, on assiste à un renouveau pour l'étude du culte des saints, de nombreux travaux sont menés sur ce sujet.

Le Moyen Age a bien été étudié comme le montrent les travaux, entre autres, d'André Vauchez qui, à partir des années 1980, publie *La sainteté en Occident aux derniers siècles du Moyen Age* (Rome, 1981), *La spiritualité du Moyen Age occidentale, VIII<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles* (Paris, Seuil, 1995), ou encore participe à l'*Histoire du christianisme* en quatorze volumes. Parallèlement à ces travaux de référence pour l'histoire religieuse, nous assistons à un renouveau actuel articulé autour de trois pôles : en premier lieu nous trouvons des études sur des saints particuliers comme le symposium sur saint Nicolas organisé en 1985 par l'association Connaissance et renaissance de la basilique de Saint-Nicolas-de-Port en collaboration avec l'Université Nancy 2<sup>1</sup> ou, à l'étranger et plus récemment, *Martirio di pace. Memoria e storica del martirio nel XVII centenario di Vitale e Agricola*<sup>2</sup>, à l'occasion du dix-septième centenaire du martyre de Vital et Agricola. Le second pôle concerne la relecture des documents hagiographiques comme le montre l'ouvrage collectif *De la sainteté à l'hagiographie. Genèse et usage de la légende dorée*<sup>3</sup>, texte présentant les communications du quatrième colloque sur la *Légende dorée* de J. de Voragine, organisé afin d'établir un état des recherches sur cette œuvre mais aussi de lancer les études sur la composition et les mécanismes de compilation ; nous pourrions aussi citer les livres de Padraig O'Rian, *Feasdays of the Saints. A history Martyrologies*<sup>4</sup> ou *Les saints et l'histoire. Sources hagiographiques du haut Moyen Age* publié en 2004<sup>5</sup>. Enfin, le troisième pôle des recherches actuelles s'articule autour du discours sur les saints, discours qui est décortiqué et donne lieu à des études comme celles pilotées par Monique Goullet et Martin Heinzelmann avec *La réécriture hagiographique dans l'occident médiéval*<sup>6</sup> qui se propose de prêter une attention

<sup>1</sup> *Saint Nicolas : actes du symposium des 8-9 juin 1985*, organisé par Connaissance et renaissance de la basilique, la MJC de Saint-Nicolas-de-Port, l'UER de recherche régionale de l'Université Nancy 2, la ville de Saint-Nicolas-de-Port, Saint-Nicolas-de-Port, 1988, 95 p.

<sup>2</sup> Bologne, éd. Il Mulino, 2004, 556 p.

<sup>3</sup> Barbara FLEITH, Franco MORENZONI (études réunies par), *De la sainteté à l'hagiographie. Genèse et usage de la légende dorée*, Genève, Droz, 2001, 324 p.

<sup>4</sup> Bruxelles, Société des Bollandistes, 2006, 444 p.

<sup>5</sup> Anne WAGNER (sous la dir.), *Les saints et l'histoire. Sources hagiographiques du haut Moyen Age*, Paris, Bréal, 2004, 318 p.

<sup>6</sup> Monique GOULLET, Martin HEINZELMANN (sous la dir.), *La réécriture hagiographique dans l'occident médiéval. Transformations formelles et idéologiques*, Ostfildern, J. Thorbecke, 2003, 288 p.

soutenue au phénomène d'intertextualité, aux interactions entre des textes qui se répètent, se citent, se plagient... De même, les études rassemblées par Etienne Renard, Michel Trigalet ou encore Xavier Hermand<sup>7</sup> démontrent l'intérêt porté au discours sur les saints. Le saint peut être envisagé de plusieurs manières. Depuis les études de Marc Van Uytfanghe, sur l'époque mérovingienne, on le considère parfois sous le rapport de sa « fonction »<sup>8</sup>. Bien des colloques d'histoire médiévale ont développé cette approche<sup>9</sup>.

Si ces travaux portent sur le Moyen Age, l'histoire moderne et contemporaine n'est pas en reste avec de nombreuses recherches de plusieurs types. Eric Suire dans *La sainteté française de la Réforme catholique*, donne une définition et une analyse de la représentation de la sainteté en s'appuyant sur les documents hagiographiques et les procès de canonisation. Il étudie tout d'abord le discours hagiographique qui livre un stéréotype du saint, puis il insiste sur la science des saints, les procès de canonisation, l'accès à la sainteté dans son détail : sur ce qui « fait » le saint. Outre l'aspect religieux, l'analyse des procès de canonisation permet d'aborder une dimension sociale du religieux, c'est ce que montre Albrecht Burkardt dans *Les clients des saints*<sup>10</sup>. En prenant en compte l'aspect social des procès de canonisation, il nous informe sur les réactions populaires face au phénomène de la sainteté en laissant à l'homme moyen parler des saints. Son travail se place du côté du fidèle et non de celui de l'Eglise. La dimension sociale est aussi abordée par Pierluigi Guiovanucci dans *Il processo di canonizzazione del card. Gregorio Barbarigo*<sup>11</sup> mais aussi par Isabelle Poutrin dont la thèse *Le voile et la plume : autobiographie et sainteté féminine dans l'Espagne moderne*<sup>12</sup>, analyse les écrits de femmes mystiques espagnoles du début du XVI<sup>e</sup> à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle examine la fonction de ces textes dans la production d'une réputation de sainteté qui peut déboucher sur la rédaction d'une biographie pieuse, l'ouverture d'une cause de canonisation ou la sanction d'une condamnation inquisitoriale. Jean-Michel

<sup>7</sup> Etienne RENARD, Michel TRIGALET, Xavier HERMAND, Paul BERTRAND (sous la dir.), *Scribere sanctorum gesta. Recueil d'études d'hagiographie médiévale offert à Guy Philippart*, Turnhout, Brepols, 2005, 781 p.

<sup>8</sup> Marc VAN UYTFANGHE, « L'origine, l'essor et les fonctions du culte des saints. Quelques repères pour un débat ouvert », *Cassiodorus*, p. 143-196.

<sup>9</sup> Voir par exemple : *Les fonctions des saints dans le monde occidental (III<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> s.)*, Rome, collection de l'Ecole Française de Rome 149, 1991, p. 123-142.

<sup>10</sup> Albrecht BURKARDT, *Les clients des saints. Maladie et quête du miracle à travers les procès de canonisation de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle en France*, Collection de l'Ecole Française de Rome, n° 338, 2004, 623 p.

<sup>11</sup> Rome, Heder, 2001, 689 p.

<sup>12</sup> Isabelle POUTRIN, *Le voile et la plume : autobiographie et sainteté féminine dans l'Espagne moderne*, Madrid - Paris, Casa de Velasquez - Klincksieck, 1995, 495 p.

Sallman, quant à lui, replace les saints dans leur milieu<sup>14</sup>. Il montre comment leur culte constitue une manifestation spectaculaire et originale. Cela permet alors d'observer la mise en place de la réforme catholique en Italie du Sud et plus particulièrement à Naples, cité qui « occupe une position centrale dans le système catholique de représentation et commande la plupart des comportements et des modes de pensée des fidèles »<sup>15</sup>. Outre les études sur un ensemble de saints, certains historiens se sont penchés sur un saint en particulier, c'est le cas de l'ouvrage sur Reine au Mont Auxois<sup>16</sup> qui présente, sur la longue durée, le culte de sainte Reine dont le pèlerinage est l'un des plus importants de l'époque moderne. De même Jean-Christophe Cassard et Georges Provost se sont intéressés à *Saint Yves et les Bretons* entre 1303 à 2003<sup>17</sup> afin d'étudier le devenir d'un saint en croisant les regards des historiens mais aussi des ethnologues, des spécialistes de littératures... Il s'agit de se pencher sur ce qu'il reste de saint Yves, de sa mémoire, sept cents ans après sa mort. De nombreux essais fleurissent sur les saints avec des approches renouvelées. Ainsi Rudolph Zinnholber, dans *Der heilige Severin*<sup>18</sup>, évoque l'apôtre du Norique mort en 482. Il analyse vingt-six estampes réalisées entre le XVI<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle, montrant l'évolution du regard porté sur le saint, certaines estampes ayant été réalisées par des artistes célèbres comme Dürer.

La sainteté intéresse et sa définition réunit des historiens voire des ethnologues qui tentent de donner les clés de la sainteté. Ainsi, en 1982, le Centre de recherches d'Histoire Religieuse et d'Histoire des Idées d'Angers se penche sur *Histoire et Sainteté* afin d'appréhender la sainteté comme un fait historique car elle « revêt [...] un caractère d'utilité. Elle sait ce que le siècle demande, et s'efforce d'y répondre. Les saints méditent le sort du monde. Ils conçoivent de vestes desseins. Mais la sainteté ne dépend pas du siècle. [...] Pour paraphraser Pascal, ce n'est pas le siècle qui discerne la sainteté mais la sainteté qui discerne le siècle »<sup>19</sup>. Les saints sont alors « utiles » aux historiens car ils révèlent le climat d'une époque. Mais si les saints sont importants, la définition de la sainteté n'est pas chose facile car qu'est-ce qui fait le saint ? Le colloque qui s'est tenu à Neuchâtel en novembre 1997 met l'accent sur la fabrication, l'élaboration, la construction de l'exemplarité et s'interroge sur

---

Madrid - Paris, Casa de Velasquez - Klincksieck, 1995, 495 p.

<sup>14</sup> Jean-Michel SALLMANN, *Naples et ses saints à l'âge baroque (1540-1750)*, Paris, P.U.F., 1994, 423 p.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>16</sup> Philippe BOUTRY, Dominique JULIA (sous la dir.), *Reine au Mont Auxois. Le culte et le pèlerinage de sainte Reine des origines à nos jours*, Paris, Cerf, 1997, 446 p.

<sup>17</sup> Jean-Michel CASSARD, Georges PROVOST (sous la dir.), *Saint Yves et les Bretons. Culte, images, mémoire (1303-2003)*, actes du colloque de Tréguier (18-20 septembre 2003), Rennes, PUR, 2004, 368 p.

<sup>18</sup> Künzing, Verlag J. Duschl, 2002, 118 p.

<sup>19</sup> *Histoire et sainteté*, actes de la Cinquième Rencontre d'Histoire Religieuse tenue à Angers le 16 octobre et à Fontevraud le 17 octobre 1981, organisée par le Centre de Recherches d'Histoire Religieuse et d'Histoire des Idées, et le Centre Culturel de l'Ouest, Angers, Presses de l'Université d'Angers, 1982, p. 10.

l'ambiguïté des relations qui rapprochent sainteté et martyre d'une part, institutions politiques et identités collectives de l'autre<sup>20</sup>. De même, *La Sainteté*, ouvrage publié à la suite d'une Université d'été, se penche sur la définition du saint<sup>21</sup>.

Nous souhaitons, par notre travail, nous placer à la confluence de ces travaux car le culte des saints s'envisage comme un vaste ensemble aussi bien culturel, religieux, liturgique que politique ou encore social.

## Qui est le saint ?

Malgré cette importante historiographie, il est nécessaire de définir clairement ce qu'est un saint et plus particulièrement un saint lorrain. En effet, peu de dictionnaires donnent le sens du mot « saint ». La plupart du temps, « saint » est associé à un nom comme saint Jean Baptiste, saint Joseph... Il est rare de trouver une explication propre à ce terme. Les auteurs s'attachent à expliquer la sainteté selon différents procédés c'est-à-dire le processus de béatification et de canonisation, les Martyrologes ou encore les *Acta sanctorum*. Certains passent par la théologie et le droit canonique ou font même un historique du culte des saints et analysent le sens de ce culte aujourd'hui mais sans apporter au lecteur plus de clarté concernant « le saint ». Déterminer ce qu'est un saint n'apparaît donc pas être une tâche aisée.

Les saints sont particulièrement prisés auprès des fidèles car ils mettent le Ciel à portée de tous<sup>22</sup>. Beaucoup de ces personnages sont issus de canonisations populaires jusqu'à la fin du XI<sup>e</sup> - début du XII<sup>e</sup> siècle, lorsque les papes décident « qu'il appartient de préférence aux conciles, surtout aux conciles généraux, d'inscrire un serviteur de Dieu au catalogue des saints »<sup>23</sup>. Puis, en 1625 et 1634, Urbain VIII accentue cette décision en déclarant que seul le pape peut béatifier et canoniser. Certains « saints » sont appelés bienheureux car ils n'ont pas reçu la reconnaissance officielle de l'Eglise suite à un procès de canonisation établi après une enquête menée auprès de témoins interrogés sur l'exercice des vertus chrétiennes du candidat

<sup>20</sup> Pierre CENTLIVRES (sous la dir.), *Saints, sainteté et martyre. La fabrication de l'exemplarité*, actes du colloque de Neuchâtel, 27-28 novembre 1997, Neuchâtel - Paris, éd. de l'Institut d'ethnologie - éd. de la Maison des sciences de l'homme, 2001, 198 p.

<sup>21</sup> Gérard CHOLVY (actes réunis par), *La Sainteté*, VII<sup>e</sup> Université d'été d'histoire religieuse, Saint-Didier, 9-12 juillet 1998, Centre régional d'histoire des mentalités, 1999, 348 p.

<sup>22</sup> Jean-Michel SALLMANN, « Qu'est-ce qu'un saint ? », *Saints et sainteté*, Rives nord-méditerranéennes, Aix-en-Provence, 1999, n° 3, p. 11.

<sup>23</sup> *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique, doctrine et histoire*, Paris, Beauchesne, vol. I, col. 1647.

et sur les miracles accomplis après sa mort<sup>24</sup>. Bien qu'il y ait une différence d'appellation, saints et bienheureux ont les mêmes vertus à accomplir des miracles, seule l'intervention ou la non-intervention de la papauté les différencie. Le procès aboutit à la proclamation officielle de la canonisation en consistoire et à une cérémonie de canonisation à Saint-Pierre de Rome. Mais les critères de sainteté exigés par Rome ne sont pas forcément les mêmes que les fidèles utilisent pour faire d'un personnage « hors normes » un saint. Bien souvent, ce n'est pas tant la personnalité du saint qui lui vaut une réputation de sainteté que ses vertus poussées à l'extrême. Dans le cas de Pierre Fourier, sa charité est très appréciée de ses paroissiens mais ce qui lui vaut sa réputation de sainteté est la recherche de souffrance dans l'accomplissement de cette vertu qu'il pousse à l'extrême en mettant même sa vie en danger<sup>25</sup>. Cet état de « martyr » le transforme alors, aux yeux de son entourage, en intercesseur c'est-à-dire en personnage « limitrophe » entre le monde d'ici-bas et l'au-delà<sup>26</sup>. Une fois la réputation acquise, le personnage peut déjà être un intercesseur efficace de son vivant ; ce qui est souvent vrai dans la plupart des cas. En effet, les églises locales définissent elles-mêmes les critères d'accès à la sainteté qui sont « plus enracinés dans les habitudes de vie des fidèles et plus proches de leur conception du surnaturel »<sup>27</sup>. D'après Jean-Michel Sallmann, le saint « est avant tout un élu de Dieu dont les pouvoirs surnaturels permettent de détourner les malheurs de l'existence ». Nous sommes donc face à une hiérarchie des saints : le serviteur de Dieu ayant une réputation de sainteté pouvant lui donner accès à un culte ; le vénérable dont la cause de béatification est en cours ; le bienheureux bénéficiant des mêmes pouvoirs que le saint mais qui n'a pas été béatifié par le bureau de la Curie, et le saint. Le bienheureux et le saint ont un culte public alors que les serviteurs de Dieu et les vénérables ne sont invoqués que dans une sphère privée.

Ce qui fait véritablement le saint est sa réputation de sainteté c'est-à-dire qu'en dehors de toute canonisation officielle de la papauté, les fidèles reconnaissent certains traits qui font d'une personne un saint comme la possession de dons surnaturels de son vivant. « Le saint n'est pas saint car il fait des miracles, il fait des miracles car il est saint »<sup>28</sup>. Lorsque le saint est convaincu qu'il peut faire des choses impossibles aux mortels, sa réputation de sainteté commence à voir le jour et les fidèles lui renvoient cette image et attendent de lui qu'il se

<sup>24</sup> Jean-Michel SALLMANN, « Qu'est-ce qu'un saint ? », *op. cit.* p. 12.

<sup>25</sup> Cet état « d'extrémité » est bien connu grâce aux différentes vies portant sur saint Pierre Fourier et aux récits des dépositaires contenus dans les pièces de son procès en cause de béatification et de canonisation conservées aux Archives Secrètes du Vatican sous la cote A.S.V. : Arch. Congr. SS. Ritium 3008-3009.

<sup>26</sup> Cité dans Albrecht BURKARDT, *op. cit.*, p. 29-30.

<sup>27</sup> Jean-Michel SALLMANN, « Qu'est-ce qu'un saint ? », *op. cit.*, p. 12.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 15-16.

comporte en tant que tel. Ils lui volent ses objets familiers pour en faire des reliques. Si jamais il nie son élection, les croyants prennent ce refus comme une preuve de sa grande humilité. Sa réputation de sainteté est d'autant plus assurée et reconnue si les classes dirigeantes se mêlent au petit peuple dans ce début de culte. Les qualités caractérisant la sainteté sont diverses telles que la piété, la foi, la crainte et l'amour de Dieu, le zèle, l'austérité, le goût de la solitude, le renoncement... Mais il arrive qu'aucune information ne permette de dire qu'un personnage est saint ; dans ce cas son enterrement peut être un indice surtout s'il s'est déroulé avec un grand concours de peuple. Les fidèles viennent se recueillir sur le corps exposé pendant plusieurs jours, période pendant laquelle le cadavre ne se détériore pas et émet une odeur particulière : l'odeur de sainteté. Les obsèques d'une personne peuvent donc marquer le début d'un culte. C'est le cas, par exemple, de frère Joseph, ermite à Ventron dans les Vosges. Il meurt le 30 avril 1784, à l'âge de soixante ans, et lors de son inhumation le 2 mai, il y a un si grand nombre de fidèles que la descente de l'ermitage vers l'église du village se fait en plus de deux heures alors que seulement deux kilomètres les séparent<sup>29</sup>. La nouvelle de sa mort se répand rapidement dans la paroisse et les villages alentours. Son enterrement fut un « vrai triomphe. [...] Dix mille chrétiens avaient voulu voir une dernière fois la figure de cet héroïque serviteur de Dieu. [...] La foule s'écoula peu à peu en proclamant qu'un saint venait de mourir »<sup>30</sup>. Tous les fidèles reconnaissent sa puissance d'intercession et viennent prier sur son tombeau et prennent des morceaux de sa croix, de la terre ou même de la pierre qui recouvrait ses restes. Il a fallu remplacer la croix de bois par une croix en fer et en 1803, la pierre tumulaire est remplacée pour la troisième fois<sup>31</sup>. Ainsi débute le pèlerinage et le culte de frère Joseph.

D'après le père La Colombière, le saint peut être comparé à un sage qui « est un homme sans désir, sans crainte, en un mot sans passion ; il ne craint pas la mort, il est insensible à la douleur, et tous les autres maux, au lieu de l'effrayer, lui présentent des endroits agréables... Il se persuade que la pauvreté le met au-dessus de la fortune [...] Tant que son esprit est en liberté, il se trouve sans gêne dans les plus étroites prisons ; il n'y a point de bannissement pour lui... » ; et il continue son sermon en disant « ce qu'on a appelé sagesse dans le paganisme, c'est ce que les chrétiens nomment sainteté »<sup>32</sup>. Jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle, cette sainteté est réservée aux religieux ; peu de laïcs étant sanctifiés pendant le Moyen Age. Selon

<sup>29</sup> *Vie du vénérable frère Pierre-Joseph Formet*, Raon, 1842, p. 52-53.

<sup>30</sup> *Le serviteur de Dieu, Frère Joseph ou l'Ermite de Ventron*, par le curé de Ventron, s.l., s.n., s.d., p. 53.

<sup>31</sup> *Ibid.*, p. 56.

<sup>32</sup> Cité dans Marcel BERNOS, « La sainteté chez quelques prédicateurs français du XVII<sup>e</sup> siècle », *Saints et sainteté*, Rives nord-méditerranéennes, Aix-en-Provence, 1999, n° 3, p. 66.

André Vauchez, il est quasi impensable qu'un saint ou une sainte puisse sortir d'ailleurs que du clergé ou d'un couvent ou à la rigueur d'une grande famille régnante possédant suffisamment de « noblesse »<sup>33</sup>.

Du point de vue de l'Eglise, il existe trois types de saints : le saint reconnu officiellement suite à sa canonisation par la *vox populi*, ou après un procès de canonisation ; le personnage canonisé spontanément sans reconnaissance officielle comme certains personnages qui ne sont ni vénérables, ni bienheureux, ni saints mais qui se voient faire l'objet d'un culte temporaire après leur mort. Tel est le cas de Hugues des Hazards, évêque de Toul entre 1506 et 1517. De nombreux miracles se sont produits sur son tombeau à Blénod-lès-Toul mais, ce dernier n'étant pas saint, les prodiges réalisés par son intercession n'ont pas été authentifiés par l'autorité ecclésiastique qui n'a pas favorisé le développement du culte voué par les fidèles à cet évêque. Il en va de même pour d'autres évêques du XVI<sup>e</sup> siècle que l'on peut qualifier de saints sans qu'ils aient pour autant été reconnus comme tels par l'autorité pontificale. Par exemple, Charles de Lorraine, Cardinal de Vaudémont, évêque entre 1580 et 1587, est comparé à saint Gérard ; en effet, il est qualifié par la « douceur de ses mœurs, l'innocence de sa vie et l'ardeur de sa piété »<sup>34</sup>, termes utilisés dans les *Vitae* pour décrire les vertus des saints. Il existe donc une sainteté populaire non reconnue par Rome dans les campagnes lorraines ; et le saint « imaginaire » comme par exemple les individus ayant des vies plus ou moins imaginaires sans support historique. C'est le cas du bienheureux Bernard de Bade (environ 1438-1458), fils du margrave de Bade, Jacques, et de Catherine de Lorraine, fille du duc Charles II.

Ainsi, nous pouvons classer les saints en quatre grandes familles : les saints de l'Ecriture tels que Marie, Joseph, Jean le Baptiste, les apôtres... en résumé les personnages appartenant à la famille du Christ ou ses proches ; les saints fondateurs d'ordre, même s'ils sont laïcs à l'origine, ils ont le plus souvent embrassé l'état ecclésiastique ; les saints les plus célèbres qui se prêchent tout au long de l'année ; et ceux pour lesquels l'Eglise a ordonné un office commun comme les martyrs, les docteurs, les papes, les évêques, les solitaires, etc. Notre travail exclut les saints de l'Ecriture appartenant aux saints de l'Eglise universelle ; notre propos n'étant pas d'étudier cette catégorie de personnages car, par l'étude des saints lorrains, nous souhaitons nous inscrire dans une sphère locale et régionale. Nous écartons également les plus célèbres qui se prêchent tout au long de l'année car ils sont priés par tous

<sup>33</sup> André VAUCHEZ, *La spiritualité du Moyen Age occidental VIII<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Cerf, 1994, p. 154-157.

<sup>34</sup> Abbé GUILLAUME, *Histoire du diocèse de Toul et de celui de Nancy*, Nancy, 1866.

dans toute la chrétienté. Nous ne retiendrons donc que ceux qui ont eu un rôle dans la vie religieuse des fidèles lorrains.

En 1731, les statuts synodaux du diocèse de Saint-Dié expliquent le culte des saints en précisant que les saints ne sont pas Dieu. Il est d'ailleurs recommandé aux pasteurs et aux « autres Ecclésiastiques, qui annoncent la Parole de Dieu aux peuples, leur fasse connoître la différence infinie qui est entre Dieu & les Saints ; & celle qu'il faut mettre entre le culte qu'on rend au Créateur, & celui qu'on rend à ses créatures. Il faut leur apprendre que le culte qu'on doit rendre à Dieu, & qu'on lui rend effectivement dans l'Eglise Catholique, consiste à reconnoître son excellence infinie, qui le rend le Seigneur, & l'arbitre souverain des créatures : & à réclamer son infinie miséricorde, qui le porte à pardonner les péchez des hommes, & à leur faire du bien, quelque indignes qu'ils soient de ses graces [...] le culte qu'on rend aux Saints dans la même Eglise, consiste à les reconnoître comme les amis de Dieu, auquel ils sont inséparablement unis par la participation de la gloire : & à les réclamer, non pas comme les auteurs des graces, ni comme des Médiateurs, qui puissent, ainsi que JESUS CHRIST, nous les obtenir par leurs propres mérites ; mais comme de simples intercesseurs, qui étant devenus les membres inséparables de JESUS-CHRIST, peuvent employer son pouvoir en nôtre faveur. Qu'ainsi l'honneur, que l'Eglise catholique rend aux saints, ayant pour objet en eux des perfections limitées, participées, & dépendantes, il se rapporte nécessairement à Dieu, bien loin de déroger à la gloire »<sup>35</sup>.

Le culte des saints est intéressant à étudier car il a des expressions multiples. En effet, « ici c'est une église qui lui est dédiée, là c'est un autel ; c'est une fête inscrite au calendrier ; ce sont des reliques conservées avec respect ; c'est une image exposée à la vénération des fidèles, se répétant sous diverses formes et se retrouvant jusque sur les monnaies ; ce sont des pèlerinages à un sanctuaire du saint, des confréries établies en son honneur ; c'est une corporation qui l'a choisi pour protecteur ; c'est son nom donné au baptême ; c'est un récit de sa vie et de ses miracles »<sup>36</sup>. Tous ces aspects aussi nombreux que divers permettent de donner une idée de la popularité d'un saint ainsi que sa place dans la liturgie mais aussi son utilisation par les autorités religieuses et politiques ; bref, de savoir comment il peut fonder une « identité ».

<sup>35</sup> Jean-Claude SOMMIER, *Statuts synodaux publiez au synode de Saint-Diez, tenu le 9 may 1731, Saint-Diez, J. Charlot, [1731], p. 52-53.*

<sup>36</sup> Hippolyte DELEHAYE, « Loca sanctorum », *Analecta Bollandiana. Revue critique d'hagiographie*, t. 48,



## L'identité

A travers ce travail, nous souhaitons nous inscrire dans un courant général de recherche sur l'identité. Nous devons l'émergence de cette réflexion aux travaux qu'Erik Erikson entreprend sur les indiens sioux du Dakota Sud et sur les Yurok de Californie du nord dans les années 1950. Cependant, comme l'affirme Catherine Halpern : « diffusée massivement dans les années 60 aux Etats-Unis, la notion d'identité est le reflet d'un contexte particulier, la montée en puissance des minorités, mais également d'une tendance lourde de la modernité, l'affirmation de l'individu »<sup>37</sup>. Très vite, elle est utilisée dans les domaines concernant la religion. Danièle Hervieu-Léger explique parfaitement que « adhérer une religion, c'est traditionnellement s'inscrire dans une lignée croyante »<sup>38</sup>. Longuement, elle démontre que la religion est « acte de faire mémoire »<sup>39</sup>. L'ethnologie française a posé l'idée du glissement du sacré vers l'identitaire. C'est ce que les travaux de Françoise Lautman sur Aureil<sup>40</sup> prouvent. A propos des ostensions de Limoges, elle conclut : « la question de savoir s'il s'agit encore de fêtes chrétiennes ou si elles n'ont plus qu'un rôle identitaire, et l'apparent paradoxe de voir ce rôle identitaire garder forme de fête chrétienne dans un contexte culturel et politique très déchristianisé apparaît alors, sur le monde symbolique sinon sur celui de la dévotion, comme un faux problème. Elles sont identitaires parce qu'elles sont chrétiennes »<sup>41</sup>.

Alors que ces travaux se développent, expositions et catalogues tentent de montrer à voir cette identité religieuse. On se souvient de *La légende dorée du Limousin. Les saints de la Haute-Vienne* organisée en 1993, celle sur saint Pantaléon et son culte en Limousin en 2004<sup>42</sup> ou, plus récemment, des treize tapisseries de chœur présentées à Caen en 2005, fondatrices d'une identité religieuse comme l'analyse Laura Weigert<sup>43</sup>. Outre les expositions pour définir le saint, des dictionnaires sont publiés comme ceux de Y. Bastin<sup>44</sup>, d'Alain

---

1930, p. 23.

<sup>37</sup> Catherine Halpern, « Faut-il en finir avec l'identité ? », *Identité (s) L'individu, le groupe, la société*, Paris, éd. Sciences Humaines, 2004, p. 11-20 ; citation p. 11.

<sup>38</sup> Danièle HERVIEU-LEGER, « La transmission des identités religieuses », *Identité (s) L'individu, le groupe, la société*, Paris, éd. Sciences Humaines, 2004, p. 149-155 ; citation p. 149.

<sup>39</sup> Danièle HERVIEU-LEGER, *La religion pour mémoire*, Paris, Cerf, 1993, 273 p.

<sup>40</sup> Françoise LAUTMAN, Bernard POMMARET, « Aureil : du saint protecteur au saint patron », *Ethnologie française*, 1983, n° 4, p. 351-361.

<sup>41</sup> Françoise LAUTMAN, « Ostensions et identités limousines », *La légende dorée du Limousin. Les saints de la Haute-Vienne*, Cahiers du Patrimoine n° 36, 1993, p. 79-89, citation p. 89.

<sup>42</sup> Jean-Loup LEMAITRE (sous la dir.), *Saint Pantaléon et son culte en Limousin*, exposition du Musée d'Ussel, 13 juillet - 1<sup>er</sup> septembre 2004, Paris, éd. de Boccard, 2004, 104 p.

<sup>43</sup> Laura WEIGERT, *Weaving Sacred Stories. French Choir Tapestries and the Performance*, Ithaca NY, Cornell University Press, 2004.

<sup>44</sup> Yves BASTIN, *Le culte populaire en province de Liège*, 2002.

Collignon <sup>45</sup> ou de Philippe George <sup>46</sup>. Les historiens du religieux se sont doublement servis de cette notion. On pense bien évidemment au concept de confesionnalisation <sup>47</sup>, mais n'oublions pas les colloques et publications qui tentent de cerner l'identité des maisons religieuses. Frédéric Meyer et Ludovic Viallet analysent le cas des franciscains dans un livre dont la préface remarque que leur entreprise « joue des frontières convenues pour mieux entraîner dans la quête des clés de l'identité franciscaine » <sup>48</sup>. La question se pose aussi pour les communautés de laïcs. Bruno Maës mène une recherche sur les pèlerinages de Notre-Dame des Ardilliers à Saumur, Notre-Dame de Liesse, la Vierge du Puy-en-Velay..., souhaitant faire une « histoire religieuse du politique » <sup>49</sup>. Les saints sont souvent au cœur de ces réflexions sur les identités. Le ton a cependant pu être particulièrement polémique. Ainsi, au Québec, à propos des saints martyrs canadiens, Guy Laflèche dénonce « l'administration du mythe par le catholicisme d'Etat » <sup>50</sup>.

## Un espace

Afin d'apprécier au mieux cette identité et le glissement du sacré vers l'identitaire, il est nécessaire de travailler sur le temps long. Ainsi, notre période d'étude s'étend de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le début de notre période correspond de manière symbolique aux « débuts » de Pierre Fourier (aux environs de 1580). Cette date répond aussi à un moment important de l'histoire de la Lorraine car notre région s'ancre véritablement dans le camp catholique avec par exemple la création de l'université de Pont-à-Mousson en 1572 ; c'est aussi une période d'affirmation d'une nouvelle piété liée au concile de Trente ; d'un renouveau de la spiritualité souvent dans la « mouvance » hispano-tridentine ; l'âge d'or de nombreuses dévotions <sup>51</sup> ; et un évident désir de réforme<sup>52</sup>. De même, la fin du XVI<sup>e</sup> siècle

<sup>45</sup> Alain COLLIGNON, *Dictionnaire des saints et des cultes populaires de Wallonie*, Liège, éd. du Musée de la Vie Wallonne, 2003, 621 p.

<sup>46</sup> Philippe GEORGE, *Reliques et arts précieux en pays mosan. Du haut moyen âge à l'époque contemporaine*, Liège, éd. du CEFAL, 2002, 266 p.

<sup>47</sup> Concept bien présenté dans *La confesionnalisation dans le Saint Empire XVI<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles* numéro de *Etudes Germaniques*, 57<sup>e</sup> année, juillet - septembre 2002, n° 3.

<sup>48</sup> Frédéric MEYER, Ludovic VIALLET (sous la dir.), *Identités franciscaines à l'âge des Réformes*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2005, citation p. 9.

<sup>49</sup> Bruno MAËS, *Le roi, la Vierge et la Nation. Pèlerinage et identité nationale entre guerre de cent Ans et Révolution*, Paris, Publisud, 2002, 633 p.

<sup>50</sup> Guy LAFLECHE, *Les saints martyrs canadiens*, Laval, 1988, tome 1, p. 326.

<sup>51</sup> Philippe MARTIN, *Pèlerins de Lorraine*, Metz, éd Serpenoise, 1997, 287 p.

<sup>52</sup> Voir le récent Noëlle CAZIN, Philippe MARTIN (sous la dir.), *Autour de la Congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe : l'idée de réforme religieuse en Lorraine*, Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc,

correspond à une période de relance du culte des saints ce qui se traduit par la publication de nombreux ouvrages. Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, la littérature dévote lorraine s'intéresse à saint Etienne, saint Alexis, saint Paulin de Nola... La fin du siècle change tout. Gérard Vinet, maître d'école à Toul puis à Nancy, publie *De fructu Virgenei ventris* à Pont-à-Mousson en 1587 un rapide poème à la suite de trois livres dans lequel il évoque ce saint lorrain ; il s'agit du premier ouvrage régional évoquant saint Nicolas avant 1620. C'est aussi en cette année que l'université de Pont-à-Mousson fête officiellement la Saint-Nicolas avec une messe solennelle et un sermon dans l'église du collège<sup>53</sup>. De même en 1594, Jean Ruyr publie sa *Vie et histoire de Saint-Dié* qui se présente comme une traduction en langue vulgaire d'une hagiographie du XI<sup>e</sup> siècle. Dans son préambule, l'auteur explique que les chanoines de Saint-Dié lui ont demandé un grand poème pour célébrer leur saint patron mais il refuse ; il préfère mieux coller aux chroniques pour éviter les « fleurs d'éloquence » qui détournent le lecteur<sup>54</sup>. Il reprendra ces éléments dans ses *Recherches des saintes antiquitez de la Vosge*.

La fin du XIX<sup>e</sup> siècle correspond aussi à une date symbolique puisqu'en 1897 Pierre Fourier est reconnu officiellement comme saint. Nous nous arrêtons avant les grands troubles de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle comme l'interdiction des processions, la séparation de l'Eglise et de l'Etat... Enfin, l'occupation d'une partie de la Lorraine par l'Allemagne fait qu'il n'y a plus d'homogénéité dans le cadre géographique choisi...

Notre cadre géographique correspond aux anciens diocèses de Lorraine et non aux départements car, malgré le démembrement du diocèse de Toul en 1777 et la création des évêchés de Nancy et Saint-Dié puis des départements par l'Assemblée constituante en 1790, l'ensemble est relativement stable. La Lorraine offre un ensemble varié quant à la pratique dévotionnelle, différente sur les frontières lorraines par rapport aux régions situées au cœur de notre espace comme le montre l'exemple du culte de sainte Oranne à Bérus. Selon Franck Hirschmann<sup>55</sup>, les saints situés sur les zones de frontière sont utilisés comme des « marqueurs », des « défenseurs » de ces zones. Ils sont une protection des frontières, une délimitation des frontières face aux diocèses voisins et face aux pays à forte présence protestante, le culte devient ostentatoire, il est mis en valeur. Le protestantisme renforce la vigueur catholique de la Lorraine et fait d'elle une frontière de catholicité, la clé de voûte de la « dorsale catholique » de l'Italie centrale aux Pays-Bas ; ses ducs se sont d'ailleurs élevés

---

Bar-le-Duc, 2006, 176 p.

<sup>53</sup> Eugène MARTIN, *L'université de Pont-à-Mousson*, Paris, Berger-Levrault, 1891, p. 271.

<sup>54</sup> Jean RUYR, *Vie et histoire de Saint Dié*, Troyes, 1594, p. 6.

<sup>55</sup> Franck G. HIRSCHMANN, « L'abbaye de Beaulieu des origines au XI<sup>e</sup> siècle », *Beaulieu-en-Argonne, abbaye en pays de frontière*, actes des 31<sup>e</sup> Journées d'Etudes Meusiennes, Beaulieu-en-Argonne, 4-5 octobre 2003, Bar-

en « Champions du catholicisme ». Donc, en tant que défenseurs du catholicisme, les souverains, à la différence de la France, « passent » à la réforme catholique en adoptant les décrets du concile de Trente (1545-1563) ce qui bouleverse les pratiques religieuses mais sans rien enlever aux usages particuliers des fidèles.

La Lorraine est un ensemble vaste et diversifié permettant une étude riche et variée. Elle est entourée de sept diocèses et de trois archidiocèses (Cf. Carte n° 1, page XYZ). Les trois diocèses lorrains comptent plus de 750 paroisses pour le diocèse de Toul, environ 600 au XVIII<sup>e</sup> siècle dans le diocèse de Metz et environ 200 pour celui de Verdun, ce qui fait au total plus de 1 500 paroisses. Le diocèse de Verdun est le moins étendu des trois diocèses ; en 1783, il compte 194 paroisses et 82 annexes réparties en quatre archidiaconés : l'archidiaconé de la Princerie (49 paroisses et 20 annexes) ; l'archidiaconé d'Argonne (45 paroisses et 18 annexes) ; celui de la Woëvre (55 paroisses et 24 annexes) ; et l'archidiaconé de la Rivière (45 paroisses et 20 annexes). Les lois du 22 décembre 1789 et des 13 janvier et 26 février 1790 suppriment le diocèse de Verdun et l'annexent à celui de Nancy créé en 1777 après le démembrement de l'ancien diocèse de Toul. En 1822, le siège épiscopal est rétabli ; le nouveau diocèse reçoit les mêmes délimitations que le département de la Meuse. Or, ce département contient non seulement l'ancien diocèse de Verdun, moins 15 paroisses et 6 annexes attribuées au département de la Moselle, mais encore quelques parties des anciens diocèses de Toul, de Metz, de Trèves, de Reims et de Châlons. Afin de répartir au mieux les paroisses entre les diocèses et de respecter la vérité historique, nous gardons les délimitations des anciens diocèses d'autant plus que, pour réaliser le pouillé historique de Verdun entre 1888 et 1910, l'abbé Robinet « s'est servi des anciens pouillés existants et des pouillés de Trèves, Reims, Châlons, Metz, Toul et le pouillé civil du Barrois pour les paroisses qui appartenaient à ces diocèses avant 1790 et qui font partie du diocèse de Verdun depuis 1817, compris dans les limites de la Meuse »<sup>56</sup>.

Malgré ce vaste ensemble, après dépouillement des différents pouillés, il apparaît une faiblesse des titulatures des saints lorrains (Cf. Partie 3.1.1.) ; ils sont présents dans des micro-régions et donnent alors toute leur importance à la pratique dévotionnelle lorraine (exemple des saints céphalophores, saint Rouin, sainte Oranne, les saints évêques de Verdun...).

Pour aborder cette question des saints lorrains, nous avons pu bénéficier des méthodes récentes développées dans bien des domaines. Nous avons voulu abondamment recourir aux

---

le-Duc, Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc, 2004, p. 11-22.

<sup>56</sup> Nicolas ROBINET (abbé), *Pouillé du diocèse de Verdun*, Verdun, Imprimerie et lithographie Ch. Laurent, 4 t., t. 1, 1888, p. I.

discours, légendes, traditions... En effet, Jean-François Bayart démontre que, dans la construction des identités, « on trouve surtout des 'stratégies politiques et imaginaires' »<sup>57</sup>. C'est alors plonger au cœur de la notion de « lieu de mémoire » chère à Pierre Nora. C'est également admettre que l'identité d'un groupe se lit en termes de « communauté imaginée » pour reprendre les mots de Benedict Anderson<sup>58</sup>. Nous avons également pu profiter des études récentes, menées par des historiens, les liturgistes ou des musicologues, sur la liturgie comme les nombreuses études d'Aimé-Georges Martimort, et plus récemment les travaux de Xavier Bisaro qui se penche sur le bréviaire demandé par Mgr Charles de Vintimille en 1736 pour son diocèse de Paris, afin de montrer en quoi le texte est une « fabrique de tradition » qui prépare l'affirmation de l'Eglise gallicane<sup>59</sup>. De même, le Centre d'Anthropologie Religieuse Européenne travaille depuis trois ans sur la liturgie et le temps religieux à l'époque moderne et contemporaine et aborde les problèmes des réformes liturgiques. Enfin, nous nous sommes inscrite dans la lignée des études sur la « géographie du sacré », thème qui a longuement retenu l'attention d'Alphonse Dupront dans *Du Sacré*, et à sa suite les historiens Marc Venard, Robert Sauzet, Louis Châtellier, Philippe Martin, Etienne Fouilloux, Dominique Julia, André Vauchez ou encore Gérard Cholvy... Cela nous a fréquemment entraîné à une démarche d'ethno-histoire, visitant les sanctuaires et interrogeant les fidèles. Notre travail souhaite se placer à la convergence des travaux déjà réalisés sur le culte des saints, de l'identité, de l'espace...

Avant d'entreprendre notre « voyage » dans le monde des saints lorrains, il est utile de présenter ces personnages, certains, tels Nicolas, sont bien connus alors que d'autres sont aujourd'hui oubliés. Qui se souvient du bienheureux Téotger ou encore de saint Vaudrice ? Bien évidemment, notre avant-propos ne sera qu'une présentation biographique, culte et discours seront développés ultérieurement. La recherche d'une « réalité serait illusoire, toute époque développant son discours sur ces traditions.

Nous abordons en premier lieu le discours développé à travers les gravures, les livres, les pamphlets... Cet aspect nous montre trois siècles de lutte autour de la définition du saint et de l'historicité de leurs actions. C'est un champ où se croisent des spirituels, politiques et historiens. Afin d'étudier ce discours « extérieur », il est nécessaire de suivre les aléas de la chronologie.

<sup>57</sup> « L'imaginaire dans l'affirmation identitaire. Entretien avec Jean-François Bayart », *Identité (s) L'individu, le groupe, la société*, Paris, Editions Sciences Humaines, 2004, p. 323-327 ; réflexion p. 323.

<sup>58</sup> Benedict ANDERSON, *L'imaginaire national*, Paris, La Découverte, 1996, 212 p.

<sup>59</sup> Sa thèse jusqu'à présent dactylographiée sera prochainement publiée : Xavier BISARO, *Une nation de fidèles. L'Eglise et la liturgie parisienne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Turnhout, Brepols, sortie prévue en décembre 2006.

Puis, dans la seconde partie, nous approchons une dimension beaucoup plus feutrée : celle du discours interne de l'Eglise destiné à la communauté des fidèles. Ce discours passe par la liturgie et la para-liturgie ; une présentation thématique c'est-à-dire en fonction du type de source, en allant du plus normatif comme les calendriers, aux formes les plus proches des fidèles avec les cantiques et les litanies, s'avère primordiale. Selon Peter Brown <sup>60</sup>, le saint comble le vide laissé par la mort du Christ ; la présence du Christ devient effective par la médiation du saint (présence directe ou indirecte avec des reliques, liturgie, prières...). Au Moyen Age le saint est celui qui a vaincu les tentations du démon, qui est au ciel, il est la manifestation de la force de la religion, il lève l'inquiétude eschatologique. Il a une vertu d'exemple pour guider le fidèle dans sa vie quotidienne ou spirituelle. Le récit hagiographique « fait d'empirisme est le reflet d'une spiritualité » <sup>61</sup>

Enfin, pour comprendre comment les efforts de l'Eglise sont acceptés et ressentis par la communauté des croyants, il est nécessaire de se pencher sur la notion d'appropriation car ce sont les fidèles qui sont au centre de notre propos. L'appropriation se révèle à nous par l'étude des prénoms, des miracles, des espaces sacrés, des pèlerinages, etc.

---

<sup>60</sup> Peter BROWN, *Le culte des saints. Son essor et sa fonction dans la chrétienté latine*, Paris, 1984 (traduction de l'anglais, 1<sup>er</sup> ed. 1981), 164 p.

<sup>61</sup> Dominique de COURCELLES, *Les histoires des saints, la prière et la mort en Catalogne*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1990, p. VII.

## AVANT-PROPOS : VIES DE SAINTS LORRAINS

Les vies de saint sont très stéréotypées et cet aspect de la narration prend souvent le pas sur la personnalité du saint. Le lecteur s'y retrouve aisément et l'histoire du saint peut se lire comme une histoire des hommes : la conquête du Ciel ; la solidarité entre les hommes et l'Au-Delà ; la lutte contre les épreuves... Face à l'uniformisation des *vitae*, il est utile de dresser une typologie qui est bien entendu arbitraire puisque certains saints peuvent être « classés » dans plusieurs catégories ; c'est le cas par exemple des solitaires qui sont à l'origine d'une maison religieuse qui peuvent être dans la catégorie « ermites » mais aussi « fondateurs de maisons religieuses ». Afin d'être cohérent avec notre typologie, nous avons choisi de tenir compte de leur principale « activité ». Bien évidemment, nous n'allons pas, dans les pages qui suivent, présenter la biographie de tous les saints lorrains mais seulement donner quelques exemples permettant d'illustrer notre propos et de justifier nos choix. Il existe plusieurs catégories de saints lorrains que nous pouvons classer comme suit : 1) **des personnages non lorrains** mais ayant eu une incidence dans la vie religieuse de la Lorraine comme les premiers évêques, évangélisateurs des populations païennes comme saint Mansuy dans le diocèse de Toul, saint Clément, saint Arnould pour le diocèse de Metz ou encore saint Saintin au diocèse de Verdun. 2) **les martyrs** qui n'ont pas hésité à donner leur vie pour leur foi : ce sont les saints Euchaire, Elophe, Menne, Libaire, Livier, Pient... 3) **des fondateurs d'ordre** tels que les saints du Saint-Mont (Romaric, Amon, Adelphe...). 4) **les saints d'appropriation** sont à prendre en compte, il s'agit essentiellement de saint Nicolas, sainte Barbe et saint Quirin.

Ces différentes catégories de saints révèlent une strate ancienne du culte puisque ces saints personnages sont issus des premiers siècles du christianisme et le fait qu'ils aient perduré tout au long des siècles prouvent l'attachement et la confiance que les fidèles leur portent. Mais il existe, dans le culte des saints lorrains, une strate plus récente : 5) **le culte voué aux saints curés**, dont le meilleur exemple est saint Pierre Fourier. C'est un phénomène relativement récent permettant de montrer l'évolution des mentalités, des besoins et des demandes des fidèles honorant de nouveaux personnages alors qu'ils bénéficient déjà de toute une foule d'intercesseurs. 6) en parallèle des saints curés, viennent s'ajouter **les ermites** réputés pour leurs vertus miraculeuses de leur vivant et aussi après leur mort comme frère Joseph, ermite à Ventron, saint Amon dans la forêt de Favières, saint Arnould... Mais ce type

de culte est assez réprimandé par les autorités ecclésiastiques qui se méfient des ermites car tous ne mènent pas une vie convenable, conforme aux règles érémitiques. 7) bien que la sainteté soit une qualité réservée aux seuls ecclésiastiques, il arrive que **certains laïcs** soient canonisés ou fassent l'objet d'un culte car ils sont morts en odeur de sainteté. La plupart du temps, ces personnes sont issues de familles à la noblesse de sang ou se sont conduites de façon exemplaire. Dans cette catégorie, nous pouvons classer les souverains, et notamment les ducs et les duchesses de Lorraine dans lesquels les fidèles ont reconnu les vertus des saints. C'est le cas par exemple de Philippe de Gueldres (1473-1508), seconde épouse du duc René II ou encore de saint Sigisbert (VII<sup>e</sup> siècle), roi d'Austrasie. Jacques Saleur <sup>60</sup> dresse une liste assez édifiante des saints issus de la Maison de Lorraine.

Notre corpus de saints lorrains est donc constitué de plusieurs catégories de saints et il est caractérisé par deux strates (la liste complète de nos saints lorrains est donnée en annexe 1, pages 711-720) : une ancienne et une plus récente, propre à la période étudiée. Ainsi, il nous sera possible d'analyser non seulement l'évolution des comportements des fidèles face à ces différentes sphères de la sainteté mais également ce qu'ils recherchent à travers les saints auxquels ils vouent un culte ancien et récent. Décrire leurs vies, c'est entrer dans la légende, parcourir les livres qui rapportent ou inventent des miracles. Il est bien évidemment impossible de décrire ici les innombrables variations des récits ou d'envisager les existences les unes après les autres, il s'agit simplement d'aborder le saint par ce qu'en retenaient les populations. Laissez-vous un instant guider par l'hagiographie et le merveilleux pour découvrir leurs existences. Cette présentation mêle plusieurs degrés de discours c'est-à-dire les *vitae* médiévales mais aussi les récits ultérieurs donnant une sorte d'actualité au saint et livrant aux fidèles de l'époque moderne un certain savoir sur le saint. Les légendaires s'enrichissent donc au cours des siècles pour se fixer voire se figer au cours de notre période d'étude <sup>61</sup>.

---

<sup>60</sup> Jacques SALEUR, *La clé ducale de la Sérénissime, très auguste et souveraine Maison de Lorraine*, Nancy, Charlot, 1663, 131 p.

<sup>61</sup> Pour exemple nous renvoyons à l'histoire de saint Elophe dont le père Machon fait la synthèse au début du XVII<sup>e</sup> siècle et introduit sainte Epéotte dans la vie du saint, cf. partie 1.1.2.



## 1. Les saints évêques

Les histoires religieuses traditionnelles commencent par les « saints évêques », personnages non lorrains mais étant à l'origine de la vie religieuse, évangélistes de la région mais aussi leurs successeurs qui ont repris leur bâton pastoral et se sont chargés de mener leurs ouailles et de construire leur Eglise. Les premiers prélats lorrains sont saint Mansuy pour le diocèse de Toul, saint Clément pour celui de Metz et enfin saint Saintin pour Verdun. Tous, à la suite d'un miracle, convertissent les populations païennes, prélude à la fondation des premières églises. Selon la tradition, ils auraient directement été envoyés par saint Pierre, alors que nous savons aujourd'hui que la christianisation de la Lorraine date des tous premiers siècles, le plus souvent du IV<sup>e</sup> siècle.

L'épiscopat de saint Mansuy a duré douze ans, de 338 à 350 environ. Benoît Picart fixe son apostolat sous l'empereur Constantin car c'est lui « qui permit aux Chrétiens d'avoir des Eglises publiques par tout » même s'il reconnaît que « peut être avant lui [Constantin], il y en eut eû quelques-unes »<sup>3</sup>. Nous disposons de peu de renseignements réellement historiques concernant cet évêque surnommé « l'apôtre de la Lorraine ». En effet, Toul « reconnoît S. Mansui pour son premier Evêque, & il y fut envoyé par le S. Siege pour y prêcher l'Evangile [...] L'apostolat de S. Mansui eut d'abord un heureux succès, & les chrétiens s'étant multipliés par sa prédication, il jetta les fondemens d'une Eglise, qu'il consacra lui-même sous l'invocation de la Vierge & de S. Etienne »<sup>4</sup>.

Saint Mansuy, originaire des Iles britanniques, est ordonné évêque à Rome avant d'être envoyé vers le nord-est des Gaules, chez les Leuques où il s'installe à la périphérie de Toul, dans l'actuel faubourg Saint-Mansuy. Là, après avoir élevé un petit oratoire dédié à saint Pierre, il vit dans une grande sainteté tout en prêchant l'Evangile. Le miracle fondateur de l'Eglise de Toul est la résurrection du fils du roi des Leuques. Lors des jeux de Toul, l'enfant tombe dans la Moselle et se noie. Aucun mage n'étant parvenu à le ramener à la vie, la mère de la jeune victime fait appeler Mansuy qu'elle avait vu en songe la nuit précédente. Saint Mansuy ramène le garçon à la vie par la grâce divine. On peut s'interroger sur le sens de cette anecdote : renaissance physique ou résurrection spirituelle ? Longtemps, on souhaite y voir une réalité. D'après une série d'articles publiés par la Société Archéologique de Lorraine à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des fragments d'os appartenant à un enfant auraient été retrouvés dans

<sup>3</sup> R.P. Benoît PICART, *Pouillé ecclésiastique et civil du diocèse de Toul*, Toul, Louis et Etienne Rolin, 1711, t. 1, p. 46.

<sup>4</sup> *Ibid.*

le tombeau du saint. Il n'en faut pas plus pour que ces restes soient interprétés comme ceux du jeune miraculé et donner toute créance à la légende.

Pour d'autres, l'histoire n'est pas à prendre au sens littéral. Le retour à la vie de l'enfant ne serait pas une renaissance physique, mais plutôt une résurrection spirituelle car saint Mansuy le sauve du paganisme et lui permet d'accéder au salut. Après le miracle, le peuple de Toul se serait converti en foule ; c'est alors l'occasion de détruire les idoles et de construire des églises. A sa mort, saint Mansuy est inhumé dans l'oratoire Saint-Pierre, sous les murs de la cité<sup>5</sup>. Sa mémoire est célébrée le 3 septembre. L'iconographie le représente d'ordinaire terrassant le monstre de l'idolâtrie, ayant auprès de lui, à ses pieds, un enfant tenant une boule qui est le souvenir du succès de son apostolat et du principal de ses miracles.

La ville de Metz aurait été évangélisée au I<sup>er</sup> siècle par saint Clément. Un manuscrit du XIV<sup>e</sup> siècle l'honore en ces termes : « O glorieux saint Clement de Dieu vray confesseur / Tres parfait medecin et aussi bon pasteur / De Mets premier evesque tu fus vray exemplaire / A toutes creatures clemens et debonnaire »<sup>6</sup>. Selon le R.P. Meurisse, « il est constant par tous nos catalogues, nos mémoires & nos chartulaires, qu'elle [l'Eglise de Metz] fut fondée l'an quarante-sept de nostre Seigneur, comme on pourra plus particulièrement apprendre de la vie de S. Clément son premier Evesque »<sup>7</sup>. Lors de son arrivée dans le Pays Messin, saint Clément, accompagné des saints Céleste et Félix, s'installe « dans un desert montagneux & pierreux tout couvert pour lors de bois de haulte futaiye & arrousé d'une multitude de clairs ruisseaux appelé Gorze, ou il bastit un petit oratoire en l'honneur de son cher maistre l'Apostre saint Pierre »<sup>8</sup>. Son miracle fondateur permettant la conversion des Médiomatriques est aussi une parabole de la destruction du paganisme : « Bien le mostras au prince quant fis rescsciter / Sa fille devant luy toit la fist baptiser / Le peuple estoit payen tu les as convertis / De leurs ydolatries et en vray foid mis / Quand le serpent horrible par ta douce priere / Si tost le fis morir et mener en la riviere Glorieux saint Clement tu es le vray pasteur »<sup>9</sup>. En effet, Clément sauve un cerf poursuivi par les chasseurs du roi Orius, seigneur de Metz. Ayant entendu parler de ce prodige, le roi décide d'aller à la chasse le lendemain du miracle et la même scène se reproduit. Il invite alors le saint à venir à Metz. La fille d'Orius étant morte, Clément la ressuscite à la demande de son père qui souhaite vérifier la puissance

<sup>5</sup> R.P. Benoît PICART, *Histoire ecclésiastique et politique de la ville et du diocèse de Toul*, Toul, 1707.

<sup>6</sup> Bibliothèque de l'Arsenal : ms 5227, f° 39 r°, présenté dans Claude SERPIERI, *Graouilly. Images et légendes du fameux dragon de Metz*, Metz, Hisler-Even libraire, Serge Domini éd., 1998, 144 p.

<sup>7</sup> R.P. MEURISSE, *Histoire des evesques de l'Eglise de Metz, par le R.P. MEURISSE de l'Ordre de S. François, Docteur & naguere Professeur en Théologie à Paris, Evesque de Madaure & suffragan de la mesme Eglise, à Monseigneur l'Illustrissime & Révérendissime Evesque de Metz*, Metz, Iean Anthoine, 1634, Préface, p. 24.

<sup>8</sup> *Ibid.*, Livre I, p. 7.

<sup>9</sup> Bibliothèque de l'Arsenal : ms 5227, f° 39 r°, *op. cit.*

du Dieu de Clément. Convaincu de la puissance de ce Dieu, Orius demande à saint Clément de délivrer le pays d'un horrible serpent qui se terre dans les ruines de l'amphithéâtre romain. Clément lui passe son étole autour du cou et l'entraîne, avec tous ses petits par son étole, vers la Seille où il les noie. L'animal symbolisant le paganisme vaincu<sup>10</sup> devint le Graouilly dont la tête, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, est portée en procession au moment des Rogations<sup>11</sup>. Après cette série de miracles, le peuple de Metz se convertit en recevant le baptême et construit des églises<sup>12</sup>.

A la différence de ses deux confrères, saint Saintin, à Verdun, n'est pas associé à un miracle fondateur expliquant le succès de son évangélisation<sup>13</sup>. Il aurait été investi de la puissance épiscopale par saint Denis dans la première moitié du IV<sup>e</sup> siècle. Envoyé en mission, il évangélise les Carnutes, parcourt la Beauce, le pays de Chartres, la Brie puis le pays de Meaux. Selon un missel du XV<sup>e</sup> siècle : « Son enseignement est comme un chant qui ravit les cœurs. La ville de Meaux s'en souvient. Grâce à lui, le peuple des Carnutes a ouvert les yeux à la lumière »<sup>14</sup>. Accompagné de saint Antonin, il se dirige vers l'est, sur la route allant de Reims à Metz, quand il arrive à Verdun. « C'est ainsi qu'ils arrivent au sommet de la dernière colline où se dresse aujourd'hui le fort de Regret, la côte Saint-Barthélemy. La ville des Claves [...] s'étend à leurs pieds [...]. C'est là qu'ils vont travailler »<sup>15</sup>. Après avoir élevé une croix et érigé un autel sur le mont Saint-Vannes, il dit la messe et soigne les malades. Son auditoire augmentant, il élève une chapelle, fondant ainsi la première cathédrale qu'il dédie à saint Pierre et saint Paul. Cette évangélisation du peuple Verdunois déplaît aux prêtres païens qui lancent « une campagne de calomnie contre saint Saintin », accusé « d'être un insensé, un séducteur qui veut abolir l'ancienne religion pour faire adorer un crucifié ! On tourne en ridicule les vérités saintes qu'il enseigne. On essaie de soulever le peuple contre le saint évêque »<sup>16</sup>. Malgré ces infamies, Saintin continue son action : il baptise les convertis sur les bords de la Scance, instruit les infidèles... fait progresser la foi.

Afin d'affermir sa nouvelle Eglise, saint Saintin entreprend un pèlerinage à Rome pour « obtenir du pape une confirmation solennelle de sa nouvelle fondation ». C'est au cours de ce voyage qu'il accomplit un miracle en sauvant son compagnon saint Antonin. En effet, « au

<sup>10</sup> Cette iconographie rappelle celle du cavalier à l'angipède si fréquente dans cette région. Sur de hautes colonnes, les gallo-romains présentaient un cavalier terrassant un dragon, symbole du monde barbare. Plusieurs exemplaires de sculptures de ce type sont conservés au Musée de la Cour d'Or de Metz.

<sup>11</sup> Mgr Jean-Baptiste PELT, *Etudes sur la cathédrale de Metz*, t. 1, *La liturgie*, Metz, Imp. du Journal *Le Lorrain*, 1937, p. 371.

<sup>12</sup> René TAVENEAUX, *Encyclopédie illustrée de la Lorraine*, t. 4, *La vie religieuse*, Nancy, 1988, p. 1-14.

<sup>13</sup> Maxime SOUPLLET (chanoine), *Notre bienheureux père saint Saintin, sa vie, ses reliques, son culte*, Verdun, Imp. Martin - Colardelle, 1939, 54 p.

<sup>14</sup> *Missale verdunense*, XV<sup>e</sup> siècle, Ms 99, feuillet 120.

<sup>15</sup> Maxime SOUPLLET (chanoine), *Notre bienheureux père saint Saintin...*, *op. cit.*, p. 11-13.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 16-17.

cours du voyage de Rome, Antonin, épuisé de fatigue, était tombé dangereusement malade. Il pria Saintin de le laisser aux soins de l'hôtelier pour qu'il puisse continuer son voyage. Saintin partit donc seul, laissant à l'hôte de l'argent et tout ce qu'il fallait pour soigner le malade ; mais le perfide garda l'argent, laissa mourir Antonin et cacha son corps dans une fosse à fumier. Saint Saintin, averti par un songe surnaturel, revint aussitôt sur ses pas, et demanda ce qu'était devenu le malade. Il est mort, répondit le fourbe en soupirant hypocritement et on lui a donné une sépulture convenable. Tu mens, enfant du diable, interrompit Saintin, tu as laissé mourir mon ami, et jeté son corps dans la fosse à fumier. On exhuma le cadavre auquel Saintin s'adressa comme s'il eut pu l'entendre : Frère, tu m'as désobéi ! à moi et à notre Père saint Denis. Ne t'avait-il pas commandé de m'accompagner jusqu'à la fin de mes travaux ? Et tu t'es arrêté ici ! A ces mots, le mort se lève : Me voici, répondit-il. Remercions Dieu et mettons-nous en route »<sup>17</sup>.

Les chrétiens de Meaux n'ont pas oublié leur pasteur et lorsque que la ville tombe dans « l'oppression et les violences du gouverneur romain de la ville [Julien l'Apostat] », ils n'hésitent pas à faire appel à saint Saintin pour leur venir en aide. Avant de quitter Verdun, il choisit le successeur, qu'il juge le plus capable de gouverner le troupeau, son premier catéchumène, son premier prêtre, saint Maur. Il part pour Meaux où il plaide la cause des chrétiens emprisonnés auprès du gouverneur mais celui-ci l'arrête et le fait emprisonner. Saint Saintin meurt dans sa prison à un âge que l'on croit avancé. Les chrétiens l'inhument hors de la cité, au faubourg Cornillon<sup>18</sup>. Les reliques du premier évêque de Verdun sont restées à Meaux jusqu'en 1032, date de leur translation à la cathédrale de Verdun par des marchands verdunois de retour d'Espagne.

Les trois premiers évêques des diocèses lorrains ont une importance particulière car ayant apporté la parole du Christ aux peuples païens, ils sont les fondateurs des Eglises de Lorraine mais leurs successeurs sont tout aussi importants car ils ont su continuer leur œuvre. Certains sont plus connus que d'autres, ils ont eu un rayonnement plus important ; c'est le cas par exemple de saint Arnould de Metz, saint Paul de Verdun ou encore saint Epvre de Toul.

Saint Epvre (500-507), 7<sup>e</sup> évêque, est le pontife le plus populaire de l'Eglise de Toul<sup>19</sup>. Malgré cette popularité, nous avons peu de renseignements sur sa vie. Il appartient à une famille chrétienne, à la noblesse de sang et de vertu. Il est né à Trancol non loin de Troyes en

<sup>17</sup> CLOUET, *Histoire de Verdun depuis l'origine de cette ville jusqu'en 1830*, Verdun, Villet-Collignon, 1838, note p. 58 ; cinq scènes se rapportant à ce miracle figurent sur la châsse de vermeil de saint Saintin.

<sup>18</sup> Emile LE RENARD, *Notices sur les saints de Meaux*, Aurillac, Imp. Poirier-Bottreau, 1935, « saint Saintin », p. 11.

<sup>19</sup> R.P. Marcelin CHERY, *Saint Epvre, 7<sup>e</sup> évêque de Toul : sa vie, son abbaye, son culte*, Paris, Poussielgue, 1866, 194 p.

Champagne. Il reçoit les enseignements chrétiens et mène une vie très pieuse dès son enfance ; il fuit les jeux de l'enfance pour passer de longues heures en prières dans l'église. A la mort de ses parents, en possession d'une grande fortune, il donne tous ses biens aux pauvres. A la mort de saint Ursus († 490), le peuple et les prêtres de Toul le choisissent pour évêque car c'est un homme de haute vertu. Dès son vivant, il fait des miracles dont les plus connus sont la libération des trois prisonniers de Chalon-sur-Saône et l'exorcisme d'un possédé. Son épiscopat est marqué par de nombreuses conversions, il élève des croix, met à mal le paganisme, élève des églises dont l'abbaye de Saint-Epvre qu'il dédie à Saint-Maurice dans les faubourgs de la ville, mais sa mort l'empêche de bénir cette église où il est inhumé. Les prodiges ne tardent pas à se faire sur son tombeau, l'abbaye devient un centre de pèlerinage et prend alors le nom du saint évêque. L'abbaye est terminée par son disciple et successeur, saint Albaud ou Aubin (507-525) et devient la nécropole des évêques jusqu'au IX<sup>e</sup> siècle. L'Eglise a inscrit saint Epvre au Martyrologe et lui a dédié un office particulier le 15 septembre, jour anniversaire de sa mort.

Saint Paul de Verdun, 13<sup>e</sup> évêque de la ville entre 621 ou 626 et 649, « estoit natif du territoire de la ville d'Autun, son père avoit nom Eleutère et sa mère Eusèbe, tous deux nobles et des plus illustres familles de la Province et comme ils estoient sages et craignans Dieu, ils eurent un grand soing à élever Paul leur fils aux bonnes lettres et vertus chrestiennes en sorte qu'il devint également pieux et scavant »<sup>20</sup>. Après une vie en solitude passée au Mont-Saint-Paul, près de Trèves, à Tholey, il est nommé évêque de Verdun par le roi Clothaire II. Face à son refus, « Le roy néanmoins envoya gens qui le tirerent comme de force de son monastère, l'ameinerent à Verdun, et l'obligèrent de subir la charge, qu'il administra dignement, vaquant aux bonnes œuvres mais sur tout à la réformation de son clergé et faisant tous les devoirs d'un bon et vigilant prélat »<sup>21</sup>. Il administre son diocèse avec zèle, fait bâtir des églises, obtient des reliques... développe l'Eglise de Verdun. En 649, « le saint evesque passa de cette vie à une meilleure et s'en alla prendre possession de l'éternelle après laquelle il avoit tant soupiré. Il estoit aagé de soixante douze ans et administra son evesché vingt et neuf ans »<sup>22</sup>. Son corps est inhumé en l'église Saint-Saturnin qu'il a bâtie.

Saint Arnould de Metz<sup>23</sup>, 29<sup>e</sup> évêque de Metz, patron des brasseurs, est né à Lay-Saint-Christophe vers 580. Issu d'une famille noble franque, il est élevé à la cour puis devient

<sup>20</sup> B.M. de Verdun : ms 14, R.P. Frédéric PAYEN, *Chronique de l'abbaye de Saint-Paul de Verdun, ordre de Prémontré divisé en cinq parties*, 1647, p. 1.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 3.

<sup>22</sup> *Ibid.*

<sup>23</sup> G. CLANCHE, *Saint Arnould, évêque de Metz au VII<sup>e</sup> siècle, patron des brasseurs*, Nancy, Imp. Lorraine,

conseiller du roi Thierry II. Il épouse Douda, également « d'une exquise piété » et ont plusieurs fils dont deux sont réputés : Clodulphe, évêque de Metz entre 658 et 696 et Anchise, époux de la fille de Pépin de Landen. Le siège de Metz étant vacant en 614, le peuple l'acclame comme évêque ; il accepte après avoir refusé et supplié de ne pas lui donner cette charge. Son épouse entrant en religion, il exerce sa fonction avec la même rigidité qu'il s'applique à lui-même, une grande bonté et charité pour tous. En 627, au concile de Clichy, il rencontre Romaric et Amé, les fondateurs du monastère du Saint-Mont dans les Vosges et les rejoint l'année suivante pour y vivre en solitude après seize ans d'épiscopat. Il montre là encore « l'exemple de toutes les austérités et de la plus grande charité, soignant surtout les lépreux, les malades, les abandonnés, les incurables, préparant lui-même leurs repas, leur rendant tous les plus petits soins et trouvant encore le temps de chanter les louanges du Seigneur en compagnie d'autres frères voués [...] aux plus rudes exercices de pénitence et de dévouement »<sup>24</sup>. Il meurt au Saint-Mont le 16 août 640 ou 641.

Graphique n° 1 : Nombre de saints évêque lorrains



Les diocèses de Lorraine comptent au total 81 saints évêques sur un ensemble de 309 évêques des origines jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, soit 26,2%. Le diocèse de Metz compte le plus de saints évêques avec un total de 44 évêques déclarés saints, vénérables ou morts en odeur de sainteté ce qui représente 54,3% des 81 saints évêques. Puis vient le diocèse de Toul avec 24,7% ; et enfin le diocèse de Verdun avec 21%. Ces proportions sont importantes et rejoignent celles calculées par rapport au nombre d'évêques par diocèse (Cf. Graphique n° 1). Quant aux diocèses de Toul-Nancy et de Saint-Dié, ils n'ont pas de saints évêques car ils sont

1938, 19 p.

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 7.

nés après le démembrement de l'ancien diocèse de Toul en 1777 donc très récemment. Le diocèse de Metz est assez particulier car ces 44 saints évêques constituent l'essentiel de son corpus, il compte très peu d'autres types de saints.

## 2. Les martyrs <sup>25</sup>

Dans les premiers siècles du christianisme, des évangélistes sont envoyés dans les pays où le paganisme domine, certains sont devenus évêques alors que d'autres sont morts pour leur foi en subissant le martyre. D'après saint Ambroise, « lorsqu'un martyr est jugé et condamné, c'est alors qu'il triomphe et terrasse son persécuteur » car « donner sa vie pour soutenir la vérité de la religion, c'est le comble de la charité chrétienne et le chef-d'œuvre du véritable héroïsme » <sup>26</sup>. Le nom de martyr est alors « le titre le plus glorieux qu'un homme puisse ambitionner » <sup>27</sup>.

Le culte des martyrs « fut comme le premier cri de la religion dans les témoins oculaires de leurs combats » <sup>28</sup>. Le culte autour du martyr s'organise de manière naturelle et logique, l'édifice abritant le tombeau s'agrandit pour devenir « un temple magnifique ». La Lorraine, tout comme les autres régions, comptent des martyrs, ce sont les saints Euchaire, Elophe, Libaire, Livier, Pient... Ces martyrs lorrains sont particuliers car, pour l'essentiel, ce sont des céphalophores c'est-à-dire des saints ayant eu la tête coupée, qu'ils ont ramassée pour la porter jusqu'à leur lieu de sépulture. Ce type de saint n'est pas propre à la Lorraine. En effet, les débuts du christianisme comptent de nombreux céphalophores comme par exemple saint Denis, saint Genest, saint Mitre en Provence, il en existe en Normandie... Selon Maurice Crampon et Jacques de Wailly, la céphalophorie se situe sur des voies antiques comme celle de Cologne à Milan en passant par Trèves et Agaune où sont tombés saint Maurice et la martyrs de la légion thébaine, presque tous des céphalophores. Ce phénomène se situe donc proche des routes et s'attache à des lieux élevés, des sources, des cours d'eau,

<sup>25</sup> Nous ne prenons en compte ici que les martyrs des premiers siècles du christianisme ; ceux du XIX<sup>e</sup> siècle tués en Asie, comme saint Augustin Schoeffler, ne sont pas abordés car leur culte est beaucoup trop tardif et dépasse notre période. Sur saint Augustin Schoeffler, voir Bernard STELLY, « La publication en 2001 de la correspondance d'un missionnaire lorrain : saint Augustin Schoeffler », L. Châtellier, Ph. Martin (sous la dir), *L'écriture du croyant*, Trunhout, Brépols, 2005, p. 39-47.

<sup>26</sup> Mgr Paul GUERIN, d'après le Père Givry, *Les petits Bollandistes, Vies des saints*, 7<sup>e</sup> éd., Paris, 1874, t. 17, p. 71.

<sup>27</sup> Hippolyte DELEHAYE, *Les origines du culte des martyrs*, Bruxelles, S<sup>66</sup> des Bollandistes, 1933, 2<sup>e</sup> éd., p. 1.

<sup>28</sup> Mgr Paul GUERIN, d'après le Père Givry, *op. cit.*, p. 35.

des plans d'eau... qui possèdent, après le passage du saint, des vertus miraculeuses <sup>29</sup>. Henri Dontenville, (1888-1981), fondateur de l'école de mythologie française, explique que tous les martyrs de ce type ont eu des exécutions accompagnées de phénomènes étranges <sup>30</sup>. Lorsque Jean-Baptiste a été décapité, sa tête « se mit à parler sur son plat d'argent, ce qui épouvanta Hérodiade ». Le chef de saint Paul rebondit trois fois sur le sol à l'entrée de Rome et fait jaillir trois fontaines. Mais tous les céphalophores ne transportent pas leur tête, « parfois ils se contentent de la déposer et de la laver ». La manifestation s'est amplifiée, déformée, en faisant parcourir le saint sur une lieue avec son chef entre ses mains. On a voulu chercher des causes à ces manifestations. En 1973, Henri Dontenville, affirme encore que s'il se passe des phénomènes étranges, c'est parce que « la tête renferme les organes de l'intelligence et de la connaissance ; elle est en haut du corps et il se conçoit que celle des martyrs s'auréole d'une vive lumière » <sup>31</sup>. Le fait que les populations ont cru que le saint portait sa tête après la décapitation trouve une autre explication dans l'iconographie <sup>32</sup>. La statuaire a représenté les saints portant leur chef entre leurs mains afin de se souvenir du martyre ; mais afin d'équilibrer au mieux les statues, les sculpteurs ont avancé un pied du saint faisant croire alors qu'il allait marcher.

La céphalophorie n'est pas un phénomène typique de la Lorraine mais cette région compte un nombre important de céphalophores lorrains. Ils sont exécutés à proximité d'une ancienne voie romaine et de sources. Seul saint Elophe († 16 octobre 362) à Soulosse rassemble la route, la source et le lieu élevé ; il est le céphalophore lorrain ayant un complexe pèlerin le plus complet. Fils du patricien Baccius et de la noble Lientrude, il étudie à l'école épiscopale de Toul auprès de son frère, Euchaire († 22 octobre 362), et est investi du ministère de la prédication puis élevé à l'ordre du diaconat. Il est alors chargé d'aller évangéliser les campagnes autour de Grand. Arrivé à Solimariaca, actuelle Soulosse, il brise les idoles sur les autels, convertit des païens au culte du vrai Dieu. Son action évangélisatrice est rapportée à l'empereur qui l'emprisonne. Sommé par Julien l'Apostat de renoncer à sa foi, Elophe défie les dieux et l'empereur. Ce dernier le condamne à la décapitation le 17 des Kalendes de novembre 362 (soit le 16 octobre). La légende de saint Elophe nous est particulièrement bien connue grâce à une riche documentation, chaque strate de textes ajoutant un élément supplémentaire à l'histoire. La première mention date du VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècle

<sup>29</sup> Maurice CRAMPON, Jacques de WAILLY, *Le folklore de Picardie (Somme, Oise, Aisnes)*, Amiens, Musée de Picardie - Paris, Librairie Voisin, 1968, p. 285.

<sup>30</sup> Henri DONTENVILLE, *Histoire et géographie mythiques de la France*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1973, chap. VII, « La céphalophorie. Saint Denis. Sacralisation primitive des rois de France », p. 201.

<sup>31</sup> *Ibid.*

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 206.



dans une *Passio* dont on conserve quatre versions. Au XII<sup>e</sup> siècle, elle est reprise par le religieux Ruppert († en 1135). Au XVI<sup>e</sup> siècle, deux ouvrages traitent de saint Elophe : le *Bréviaire* de 1512-1513 lui réserve une leçon spéciale et le texte du père Ruppert est repris et édité en 1570-1575. Quant aux pères Vici, docteur de la faculté de théologie à Paris, et Trigeon, de Reims, ils donnent en 1578-1579 une *Vie de saint Elophe* publiée à Paris. La production d'ouvrages sur Elophe s'est maintenue jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et a pour conséquence de favoriser son culte en créant un « espace pèlerin » autour du lieu de son martyre.

Frère d'Elophe, saint Euchaïre est maître des écoles de Toul. En 362, Julien l'Apostat décide de le faire arrêter et de l'exécuter à Pompey, dans la vallée de la Moselle, le 22 octobre 362. En 1598, une croix est érigée sur un monticule de terre sacralisant ainsi l'emplacement du lieu présumé de sa sépulture. Quatre tilleuls symbolisent les quatre évangélistes qui l'auraient assisté lors de sa mort. Une fois décapité, il se relève et porte sa tête jusqu'à Liverdun. Là, il s'arrête et se couche au sol. Le filet de sang qui s'écoule de ses plaies se transforme alors en une source d'eau pure ayant des vertus thérapeutiques. Un gisant au décor du XVI<sup>e</sup> siècle, dans l'église de Liverdun le représente sa tête entre ses mains, tête revêtue d'une mitre afin de rappeler qu'il aurait été évêque de Grand. Les représentations iconographiques le montrent donc revêtu en évêque ; ainsi à Saizerais, il est « à cheval, revêtu des ornements sacrés (aube et chasuble), il porte dans ses mains sa tête mitrée, et la crosse épiscopale repose sur son bras gauche ». Cette idée selon laquelle Euchaïre aurait été évêque de Grand date du XI<sup>e</sup> siècle dans une vie de saint Elophe. Si la liturgie du Moyen Age en fait seulement un martyr, à partir du début de l'époque moderne, « le soldat martyr devient évêque de Grand ». Cette théorie est attestée dans des ouvrages liturgiques de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et du XVII<sup>e</sup> siècle où il est mentionné « évêque et martyr de Grand ». Un *Bréviaire*<sup>33</sup> de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, le fête sous la mention « évêque et martyr » le 27 octobre. En 1628 lors de l'édition d'un *Bréviaire*<sup>34</sup> à l'usage de l'Eglise de Toul, il est mentionné « évêque et martyr ». En 1684, un *Diurnal à l'usage du diocèse de Toul*<sup>35</sup> le nomme encore « évêque et martyr ».

<sup>33</sup> *Breviarium secundum usum insignis ecclesiae tullensis. Jussu et auctoritate reverendissimi in Christo Patris et Domini D. Christophori à Valle episcopi & comitis tullensis & ejusdem ecclesiae capituli consensu editum*, Mussiponti, Stephanum Mercatorem, 1595, 4 vol.

<sup>34</sup> *Breviarium secundum usum insignis ecclesiae tullensis, jussi et auctoritate reverendissimi D. Caroli Christiani de Tournay episcopi sitiensis administratoris in spiritualibus et pontificalibus episcopatus tullensis et eiusdem ecclesiae capituli consensu editum*, Tulli apud Simonem Belgrand, 1628, 4 vol.

<sup>35</sup> *Diurnale tullense, illustrissimi ac reverendissimi in Christo patris D.D. Claudii Drouas de Boussey, Dei gratia & auctoritate sanctae sedis Apostolicae Episcopi & Comitis Tullensis, S.R.I. Principis, jussu & auctoritate, necnon de venerabilis ejusdem Ecclesiae capituli consensu editum*, Nanceii, Claudium Leseure, 1759, Pars hyemalis, 384 p. + CXVIII p. + 10 p.

Mais compte tenu du fait qu'il n'y a pas de siège épiscopal dans la ville de Grand, il est plus probable qu'il ait été simplement chorévêque. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'histoire se voulant scientifique, cette théorie est abandonnée et Euchaire redevient simplement un martyr.

Sœur des deux saints précédents, sainte Libaire voue un culte spécial à la virginité dont elle fait vœu entre les mains d'Euchaire. L'empereur ayant entendu dire qu'elle refusait de rendre hommage aux Dieux la fait arrêter. Ne voulant pas renier sa foi, Libaire touche de sa quenouille la statue d'Apollon qui aussitôt est réduite en poussière. A ce moment, quatre cents païens se convertissent et sont tués sur-le-champ. Libaire est décapitée le 7 octobre 362 ; elle prend sa tête entre ses mains et la lave à la fontaine puis la porte sur un milliaire. L'endroit où elle s'est arrêtée a été marqué par la construction d'une chapelle : la chapelle des Champs. Nous sommes ici face à un exemple de pérennité d'une dévotion et de l'appropriation d'une tradition païenne dont l'eau est l'élément essentiel au profit du christianisme ; Grand n'étant rien d'autre qu'un vaste complexe pèlerin gallo-romain voué à Apollon et où l'eau tenait une place particulière.

D'autres saints n'appartenant pas à la famille des martyrs de Grand sont aussi des céphalophores : il s'agit de saint Pient à Moyenvic et de saint Livier de Salival.

Saint Pient, mort aux environs de 318, appartient à la famille des saints de Moyenvic. D'après la tradition, il est né en Grèce de parents nobles mais païens. Après avoir parcouru de nombreuses régions avec Agent et Colombe, tous trois s'installent dans le comté de Salines non loin de Moyenvic, au Mont de Saint Pient. Saint Antimonde (550-575), 13<sup>e</sup> évêque de Toul, se retire auprès d'eux pour vivre dans la solitude. Les miracles opérés par Pient attirent de nombreux fidèles. Almeric, juge de Vic, ordonne qu'on l'arrête pour l'empêcher de prêcher et pour l'obliger à renoncer à sa foi. Devant le refus de Pient, Almeric décide de lui faire trancher la tête. Pient ramasse sa tête et la porte à une demi lieue à l'endroit où il avait l'habitude de faire sa prière. Là a été élevée une église en son honneur. Il est fêté le 30 octobre.

Saint Livier, élevé dans les principes de la foi chrétienne, fils du seigneur Hontrant noble et sénéchal du pays de Metz, et de Guinarde de Gournay, trouve la mort au V<sup>e</sup> siècle, décapité par les Huns lorsqu'ils attaquèrent la ville de Metz. Lorsque sa tête toucha le sol, à l'endroit où le sang jaillissait, « sortit à gros bouillons une source d'eau vive, claire et nette qui fit aussitôt un beau ruisseau découlant aval la montagne »<sup>36</sup> : il s'agit de la fontaine de

<sup>36</sup> A. de RAMBERVILLERS, *Les actes admirables en prospérité, en adversité et en gloire du bien-heureux martyr Saint Livier, Gentil-homme d'Austrasie. Avec les stances de son hymne et la vérification des miracles faits en la fontaine dudit martyr, voisine de l'Abbaye de Salival, près Vic, en l'année 1623. Histoire non moins*

Vireval réputée pour son eau miraculeuse. Saint Livier prend sa tête entre ses mains et la porte au sommet de la colline, « marchant environ quatre cents pas, où étant arrivé sur la cyme, se laissa doucement tomber et rendit son âme à son créateur »<sup>37</sup>. C'est alors le début d'une dévotion des peuples en son honneur à Vireval et dans le Saulnois. Le corps du martyr est enseveli à l'endroit où sa tête touche le sol et fait jaillir une source d'eau vive. Afin de rappeler le lieu aux pèlerins, quatre arbres séculaires sont plantés<sup>38</sup>. La chapelle, bâtie sur le tombeau du saint, accueille les religieux de l'abbaye de Salival<sup>39</sup> le 17 juillet, jour de la mort du saint (*dies natalis*), mais aussi les vendredis en souvenir du voyage en Terre Sainte de saint Livier<sup>40</sup>.

Le martyr n'est pas caractéristique des premiers siècles et, connaît une nouvelle vague avec la Révolution. En effet, la Révolution et ses suites remettent en cause de nombreux cadres et notamment l'Eglise et son clergé. De cette période de troubles « naît » une nouvelle forme de dévotion qui est surtout vraie au XIX<sup>e</sup> siècle ; les fidèles honorent alors ces curés martyrs de la Révolution, ces personnages honorés pour leur martyre et non pour leur action pastorale durant leur vie.

En Lorraine, et plus particulièrement dans le diocèse de Nancy, « le clergé régulier excitait plus d'un murmure et plus d'un sentiment d'envie [...] on avait oublié les services qu'ils [les religieux] avaient rendu [...] Ils ne forçaient point par leur austérité, par leur zèle, par leurs travaux, l'estime et le respect de tous »<sup>41</sup>. Finalement, les ordres religieux sont abolis par la loi constitutionnelle du royaume du 13 février 1790. A partir de novembre, tous les évêques, les curés et autres fonctionnaires publics et ecclésiastiques doivent prêter serment à la Constitution civile du clergé, votée par l'Assemblée constituante le 12 juillet 1790, provoquant alors la crise de 1791<sup>42</sup>. Certains d'entre eux pensent que « le nouveau serment ne vint contredire celui qu'ils avaient prêté à leur évêque au moment de leur ordination, et mettre

---

agréable qu'utile aux personnes de noblesse extraite des archives, cartulaires, et manuscrits anciens, Vic, Félix, 1624, p. 81 ; nous préférons donner les citations en français courant afin de faciliter la lecture.

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 81.

<sup>38</sup> Abbé TINSEAU, *Vie de saint Livier chef des milices médiomatriciennes et martyr de l'Eglise de Metz au temps de l'invasion des Huns commandés par Attila (V<sup>e</sup> siècle)*, Metz, Béha, 2<sup>e</sup> éd., 1886, p. 59.

<sup>39</sup> L'abbaye de Salival fut créée en 1157 sous l'impulsion des comtes de Salm qui y établirent leur sépulture. Elle fut détruite en 1793 suite aux épisodes révolutionnaires, mais les bâtiments existent encore. L'église de l'abbaye fut consacrée par Théodoric, archevêque de Trèves, en 1316 en l'honneur de la Vierge ; elle fut détruite dans les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>40</sup> Abbé TINSEAU, *op. cit.*, p. 64.

<sup>41</sup> Eugène MARTIN (abbé), *Histoire des diocèse de Toul, de Nancy et de Saint-Dié*, t. 3, *Du démembrement en trois diocèses à la modification des circonscriptions diocésaines après la guerre franco-allemande*, Nancy, Crépin-Leblond, 1903, p. 40-41.

<sup>42</sup> Timothy TACKETT, *La Révolution, l'Eglise, la France, le serment de 1791*, Paris, Cerf, 1986, p. 32.

ainsi en danger le salut de leur âme »<sup>43</sup>. Certains acceptent le serment et d'autres le refusent devenant alors démissionnaires et réfractaires, et provoquant leur emprisonnement, leur exil ou leur mort.

L'abbé Mangenot (1856-1922)<sup>44</sup> estime que « tous les diocèses s'honorent d'avoir fourni à l'Eglise de France, pendant la Révolution, des héros qui ont scellé de leur sang ou confessé généreusement devant les tribunaux et dans les prisons de la foi de leur baptême »<sup>45</sup>. Professeur en écriture sainte et de philosophie au Grand Séminaire de Nancy, ce prêtre collabore au *Dictionnaire de théologie catholique* entrepris par l'abbé Vacant et reprend sa suite à partir de 1901. En 1895, il entreprend un ouvrage sur *Les ecclésiastiques de la Meurthe*<sup>46</sup>, martyrs de la Révolution et classe ces martyrs de la Révolution en sept catégories : les massacrés par la fureur populaire ; les condamnés à mort par les tribunaux de la province ; ceux condamnés à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris ; les curés déportés par ordre du département de la Meurthe ; des autres départements ; les fusillés ; et enfin les déportés sous le Directoire<sup>47</sup>. L'étude de la table hagiographique des Bollandistes<sup>48</sup>, incomplète, nous donne au total 153 « martyrs de la Révolution » soit la moitié de notre corpus de saints lorrains. Aucune étude complète n'a été réalisée et seuls quelques curés ont été étudiés comme l'abbé Rosselange, curé de Villers ou encore l'abbé Mangin, aumônier de Maréville, tous deux exécutés à Mirecourt le 15 novembre 1793.

François Rosselange<sup>49</sup>, originaire de Saint-Mihiel, est né le 22 novembre 1726, de Crépin Rosselange et de Marie-Anne-Charlotte Damien. Après avoir vécu dans la piété dès sa plus tendre enfance, il se consacre à l'état ecclésiastique. Il réalise ses études à l'Université de Pont-à-Mousson, puis entre au Grand Séminaire de Verdun où il apprend la théologie. En septembre 1751, il est ordonné prêtre à Verdun mais quitte le diocèse pour être incorporé au clergé toulousain. En effet, il est pris comme vicaire commensal par l'abbé Collin, curé de Colombey-les-Belles. A la fin de l'année 1754, Lazare Humblot, curé de Villers-lès-Nancy lui résigne son bénéfice ; « le jeune curé en remplit les fonctions saintes avec la même exactitude que durent les années de son vicariat ». Chatrian le caractérise comme étant un « bon curé ».

<sup>43</sup> *Ibid.*, p. 33.

<sup>44</sup> Michel CAFFIER, *Dictionnaire des littératures de Lorraine*, Metz, éd. Serpenoise, 2003, vol. p. 625-626.

<sup>45</sup> Eugène MANGENOT, *Les ecclésiastiques de la Meurthe, martyrs et confesseurs de la foi pendant la révolution française*, Nancy, Pierron & Hozé, 1895, p. IX.

<sup>46</sup> *Ibid.*

<sup>47</sup> *Ibid.*, p. X.

<sup>48</sup> Mgr Paul GUERIN, d'après le père Givry, *op. cit.*, t. 17, p. 221-592.

<sup>49</sup> Eugène MANGENOT, *op. cit.*, p. 47-58.

Jean-Baptiste Mangin <sup>50</sup>, originaire de Charmes-sur-Moselle, est né le 14 décembre 1753 de Nicolas Mangin, avocat à la cour et au bailliage royal de Charmes et de Marie-Madeleine Desprune. Il entre au séminaire de Toul à la rentrée de 1772. En mars 1773, il est titulaire de la chapelle de la Sainte-Vierge, dans l'église de Deyviller, vacante suite à la démission de Claude Leclerc. Le 19 septembre 1778, il est ordonné prêtre par Mgr Champorcin. Il fait sa première messe le 4 octobre de la même année à Haudonville, paroisse de son oncle maternel, François Drouin. « L'abbé Mangin avait plus de piété que de science ; ses talents étaient très ordinaires et sa santé faible et chancelante. On ne put donc lui donner tout d'abord aucun emploi dans le saint ministère. Il demeura plus d'une année dans sa famille, attendant fortune » <sup>51</sup>. Puis il reçoit l'approbation canonique pour la ville de Charmes où il exerce ses fonctions ecclésiastiques, au titre de prêtre habité. En 1780, il est nommé vicaire résident à Franconville puis reçoit, en 1782, la cure de Moriviller à la mort de Joseph-Nicolas Campin mais avec l'interdiction de biner « à cause du mauvais état de sa santé ». Son état de santé se détériorant, il est alors chargé d'administrer « l'importante maison de Maréville », succédant à l'abbé Collet.

L'abbé Rosselange et l'abbé Mangin, unis par des liens d'amitié, doivent aller chercher le « 8 septembre 1792, au secrétariat du district de Nancy un arrêté de déportation pour la ville de Deux-Ponts » <sup>52</sup> et deux mois plus tard, en novembre, apprenant que la situation s'était améliorée pour les religieux en France, ils décident de retourner en Lorraine où ils vivent cachés. L'exécution du curé de Voinémont les oblige à repartir en exil vers la Suisse, en octobre 1793. Chemin faisant, ils demandent l'hospitalité à Charmes chez Basle Leclerc, beau-frère de l'abbé Mangin, qui les cache ensuite chez Marguerite Abram, veuve de M. Buquet. En novembre, les deux prêtres sont arrêtés et emprisonnés avec Marguerite Girot, servante de Marguerite Abram. Le jugement, rendu le 25 Brumaire par le tribunal criminel du district de Mirecourt, ordonne « que les dits François Rosselange et Jean-Baptiste Mangin seront dans les 24 heures livrés à l'exécuteur des jugements criminels et mis à mort conformément au 5<sup>e</sup> article du décret de la Convention nationale des 29 et 30<sup>e</sup> jours du premier mois de la présente année, relatif aux ecclésiastiques sujets à la déportation ou à des peines corporelles » <sup>53</sup>. Les deux prêtres envisagèrent « leur supplice, non seulement avec sérénité, mais avec joie et consolation, et se disposèrent le plus saintement possible au

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 58-62.

<sup>51</sup> *Ibid.*, p. 59.

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 62.

<sup>53</sup> Eugène MANGENOT, *op. cit.*, p. 69-70.

martyre »<sup>54</sup>. Après leur exécution, leurs corps furent enterrés sans cercueil dans le cimetière de Mirecourt ; leur tombe fut marquée d'un signe permettant de la reconnaître et bientôt un culte suivi de miracles eut lieu sur la tombe des deux martyrs.

D'autres curés ou religieux subissent les fureurs de la Révolution et tous n'ont pas eu de culte après leur mort mais il est arrivé que les populations se soient mobilisées pour les enterrer décentement ou prier sur leur sépulture.

### 3. Les fondateurs de maisons religieuses, les saints abbés et les saints moines

A partir du Haut Moyen Age, de nouveaux personnages sont canonisés par les populations, une nouvelle strate de saints apparaît : il s'agit des fondateurs de maisons religieuses tels que les saints du Saint-Mont (Romaric, Amon, Adelphe...), les saintes Valburge, Richarde, Salaberge... Ces personnages ont créé des maisons religieuses dans leur désir de se rapprocher de Dieu. Dans l'ensemble, ils ont tous le même genre de *Vita* c'est-à-dire une vie pieuse et une attirance vers Dieu dès l'enfance, une ascendance familiale noble, une éducation confiée à des précepteurs zélés et très pieux... une sainteté dès la naissance.

Sainte Salaberge<sup>55</sup>, « naquit au pays d'Ornois [Ornain, affluent de la Meuse], ainsi appelé de la rivière qui y coule ». Il s'agirait de Gondrecourt-le-Château qui signifie la cour ou le domaine de Gondoin dont le père est seigneur. Il est aussi seigneur de Mosa : Meuse ou Meuvy, « villages du Bassigny assez proches l'un de l'autre, aux sources de la Meuse... C'est là que sont élevés ses trois enfants : Salaberge l'aînée, Leudin-Bodon et Fulculphe-Bodon. Vers 618, saint Eustase, abbé de Luxeuil et saint Ayle, abbé de Rebaix visitent les parents de Salaberge. Le père présente ses deux fils et avoue avoir une fille aveugle. Eustase lui demande si elle souhaite être au service de Dieu et elle accepte [...] Le saint jeûna trois jours, puis versa 'l'huile de bénédiction' sur les yeux morts qui s'ouvrirent aussitôt à la lumière »<sup>56</sup>.

Bien que Salaberge ne souhaite pas d'autre époux que le Christ, ses parents la marient à Richeran, seigneur du pays qui meurt trois mois après le mariage. Elle décide alors de se retirer au Saint-Mont auprès de sainte Macteflède mais sur les instances du roi Dagobert I<sup>er</sup>,

<sup>54</sup> *Ibid.*, p. 71.

<sup>55</sup> Chanoine SOUPLET, *Sainte Salaberge, abbesse de Richecourt (Meuse) et de Saint-Jean de Laon*, Verdun, éd. de l'œuvre de Verdun, 1956, 24 p.

<sup>56</sup> *Ibid.*, p. 2.

son père la remarie à un noble officier de la cour de Metz, Blandin dit le comte de Bason honoré comme saint, « aussi riche en vertus qu'en biens »<sup>57</sup>. Après plusieurs années de mariage heureux, les deux époux décident d'entrer ensemble en religion.

Bien avant de devenir abbesse, Salaberge fonde, vers 630, le monastère de Richecourt, situé entre Gondrecourt et Bonnet qu'elle place sous le patronage de sa fondatrice et y ajoute celui de la Vierge. Un lieu-dit a conservé son nom : « la mesure de sainte Salaberge ». Puis, une fois libérée des liens du mariage, elle fonde l'abbaye de Meuse-en-Bassigny, à 60 km de Luxeuil. Elle s'emploie à construire un vaste monastère qui a 7 églises et gouverne son monastère pendant près de quinze ans, « donnant à ses filles l'exemple de toutes les vertus, excellent dans l'humilité et l'amour des pauvres, alliant la prudence à la plus grande confiance en Dieu ». Mais le monastère étant « constamment menacé en ce pays de frontière en raison des conflits répétés entre les rois de Bourgogne et d'Austrasie, manquait de sécurité et était indéfendable en cas d'attaque. C'est pourquoi Salaberge, sur les conseils de l'abbé Valbert, le transféra dans les murs de Laon, ville forte dont son mari était le comte »<sup>58</sup>. « Elle rendit son âme à Dieu un 22 septembre [...] l'an 656 ».

D'autres saintes femmes sont à l'origine d'une fondation. Dès son plus jeune âge, sainte Richarde<sup>59</sup>, fille d'un roi d'Ecosse, « fut nourrie et élevée en la piété chrétienne avec tant de soin qu'elle ne fut pas moins recommandable pour la vertu que pour la grandeur de sa naissance et d'extraction royale »<sup>60</sup>. Etant en âge de se marier, elle épouse « l'empereur Charles 3<sup>e</sup> surnommé le gros ». Durant ses années de mariage, Richarde se lie d'amitié à l'évêque Littuandis, chargé de conseiller le roi. Ce dernier étant jaloux de cette relation, « sans autre information, il répudia sa très digne épouse l'accusant d'adultère ». Afin de se disculper et de « remercier Dieu de lui avoir conservé sa virginité dans le mariage », elle accepte d'endurer l'épreuve du feu et de marcher sur des braises ardentes ; « ce qu'elle fit avec l'étonnement et l'admiration des spectateurs, surmarchant les brasiers comme les œillets et les roses »<sup>61</sup>. Déjà sa vie terrestre préfigure sa sainteté puisqu'elle est capable, grâce à l'aide de Dieu, d'accomplir des prodiges. L'empereur lui donne alors l'autorisation de se retirer dans un monastère et elle part au Mont-Sainte-Odile. Quelques temps après son installation, « Dieu lui inspira de bâtir une maison de filles sur ses terres que l'empereur lui avait assignées pour son entretien ». Ne pouvant se déterminer au choix qui peut convenir à

<sup>57</sup> *Ibid.*, p. 3.

<sup>58</sup> *Ibid.*, p. 5-6.

<sup>59</sup> A.D. 88 : 17H2, *Abrégé de la vie de l'impératrice sainte Richarde, fondatrice de la Maison d'Etival*, manuscrit des XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles.

<sup>60</sup> *Ibid.*, f<sup>o</sup> 46 r<sup>o</sup>.

<sup>61</sup> *Ibid.*, f<sup>o</sup> 46 v<sup>o</sup>.

cet établissement, elle a une « révélation de choisir la place qu'un ours lui marquerait »<sup>62</sup>. C'est ainsi qu'elle fonde la maison d'Andlau où sont conservées ses reliques.

Les fondations de maisons religieuses n'appartiennent pas qu'aux femmes. Des hommes également sont à l'origine de fondations comme les saints du Saint-Mont : saint Romaric et saint Amé<sup>63</sup>.

Saint Amé (570-629) est né à Grenoble, de parents romains. Son père « s'appelloit Théodore personnage fort insigne pour sa piété, & qui fait vœu de donner à Dieu son fils »<sup>64</sup>. Afin de respecter sa promesse, il le confie aux religieux du monastère Saint-Maurice d'Agaune où « il ne tarda guère de faire rayonner la vivacité de son esprit, & les émolumens de sa docilité. Après avoir professé l'institut & discipline Religieuse, & exercé en cedit lieu son esprit en toute vertu l'espace de trente ans ». Saint Amé souhaitant mener une vie de solitaire, quitte son monastère pour s'établir sur le rocher d'une montagne élevée où il ne se nourrit que d'eau et de pain, endure les tentations du démon et fait des miracles comme la « vertu admirable du signe de la Croix ». Il arrête un rocher qui roulait du sommet de sa montagne et menaçait d'obstruer l'entrée de sa cellule grâce à une prière et à un signe de croix ; le rocher « se ficha au pendant du Mont, & encor de présent se voit-il pendu à costière sans pouvoir offenser le domicile »<sup>65</sup>.

Lorsque saint Eustache de Luxeuil se rend en Italie, il rend visite à saint Amé et l'enjoint à venir en son monastère afin de « donner clarté à tous ceux qui habitent en la maison de Dieu » et pour aller prêcher en Austrasie. C'est ainsi qu'il rencontre Romaric, prince du palais royal et qu'ils fondent ensemble le projet d'un monastère au mont Habend, propriété de Romaric, situé au confluent des vallées de la Moselle et de la Moselotte, situé sur une partie de la commune de Saint-Etienne et sur la commune de Saint-Amé<sup>66</sup>. Ainsi naît le monastère du Saint-Mont.

Saint Romaric (environ 580-653), est quant à lui issu d'une illustre famille noble des duchés de Juliers et Clèves ; « son père fut ce grand Romulphe premier prince en la cour de Théodobert Roy d'Austrasie : & sa mère estoit nommée Romulde ayans un palais en la cité de Metz »<sup>67</sup>. Il est élevé à la cour des rois d'Austrasie Childebert et Théodebert et « de là il s'associa fort familièrement avec saint Arnoulf qui luy accreut de plus en plus le saint désir

<sup>62</sup> *Ibid.*, f° 46 v°.

<sup>63</sup> Jean RUYR, *Recherches des saintes antiquités de la Vosge*, Epinal, Ambroise Ambroise, 1633, 479 p.

<sup>64</sup> *Ibid.*, p. 25.

<sup>65</sup> *Ibid.*, p. 28.

<sup>66</sup> Marie-Hélène COLIN, « Des saints vosgiens de la montagne ? Amé, Romaric et Claire », *Montagnes sacrées d'Europe*, actes du colloque « Religion et montagnes », Tarbes, 30 mai - 2 juin 2002, Paris, Publications de la Sorbonne, 2005, p.109-119.

<sup>67</sup> Jean RUYR, *op. cit.*, p. 37.



de servir Dieu »<sup>68</sup>. Malgré cette volonté, il se marie et a trois filles : Aselberge, Gertrude et Segeberge, « laquelle pour l'excellente beauté corporelle, candeur & persécution de son esprit dut appelée Claire », troisième abbesse du Saint-Mont ; puis il rencontre saint Amé et fondent ensemble le Saint-Mont. Il mène alors une vie exemplaire, est assidu aux prières, bâtit un prieuré pour établir des religieux vivant selon la règle de saint Colomban, des cellules et oratoire pour les moniales, édifie sept chapelles autour du prieuré...

Les deux fondateurs, Amé et Romaric, comme de nombreux saints, prédisent leur mort ; Amé le faisant un an avant son décès (13 septembre) à quelques religieux du Saint-Mont et Romaric (8 décembre), presque centenaire, peu de temps avant de mourir. Tous deux meurent entourés des religieux très attristés. Par exemple, lors du décès de saint Amé, « tous [les religieux] se laissèrent fondre en larmes, pour la perte d'un si saint, utile & prudent chef »<sup>69</sup>. Saint Rouin, ermite à l'origine du monastère de Saint-Maurice à Beaulieu-en-Argonne, meurt au milieu des larmes et des prières de tous ses frères accourus pour recueillir sa bénédiction.

#### 4. Les saints d'appropriation

Ce type de saints est particulier car ils ne sont pas lorrains, leur existence n'a pas eu à proprement parler d'incidence directe dans la vie religieuse de la Lorraine, ce ne sont pas des martyrs lorrains, ni des fondateurs de maisons religieuses. Il s'agit de saints qui s'identifient à un groupe important et deviennent un élément essentiel pour ce groupe. La présence de reliques n'est pas suffisante pour affirmer qu'un saint étranger à la région a été approprié par les populations. Il est nécessaire qu'une mémoire lorraine se soit créée autour du culte du saint et qu'il soit clairement identifié au groupe. Ainsi, nous excluons ceux de l'Eglise universelle dont les reliques sont présentes dans les églises lorraines comme par exemple saint Gengoult, martyr du VIII<sup>e</sup> siècle à Varennes (Haute-Marne), patron des mals-mariés<sup>70</sup>. Bien qu'une abbaye à Toul soit sous son patronage ainsi qu'un bon nombre d'églises, ce saint ne s'identifie pas à une profession ni à un groupe d'individus ni à une région comme c'est le cas de saint Nicolas ou de sainte Barbe.

<sup>68</sup> *Ibid.*, p. 38.

<sup>69</sup> *Ibid.*, p. 35.

<sup>70</sup> Mgr Paul GUERIN, d'après le père Givry, *op. cit.*, t. 5, p. 456-459.

Pour mieux appréhender ce type de saints, nous pouvons nous référer à la notion de « Lieux de mémoire » car la typologie née autour de cette notion se retrouve pour les saints. En effet, il y a trois types de lieux de mémoire<sup>71</sup> : le lieu de souvenir s'adressant à une communauté restreinte en souvenir de son passé ; le lieu d'identité qui permet à une collectivité homogène de se reconnaître, de s'affirmer face à la société ; et le lieu de mémoire à portée plus vaste, s'appuyant sur le passé qui transmet un message aux générations présentes. Un exemple lié à la Première Guerre Mondiale permet de saisir facilement les différences : le premier niveau serait celui du monument aux morts érigé dans chaque commune, le second des monuments comme celui dressé en l'honneur des soldats israélites, le dernier à des sites d'exception comme Verdun. Nous pouvons facilement transférer cette partition aux saints. Se rapprochant des lieux de souvenir, on découvre des saints dont une église possède une ou plusieurs reliques mais sans qu'un groupe important s'identifie pleinement à ce saint. Le lieu d'identité est à lier au saint dans lequel une communauté se reconnaît, mais sans avoir d'impact régional comme l'abbaye Saint-Gengoult à Toul ou encore saint Nabord qui possède deux centres importants en Lorraine : Saint-Nabord en Moselle et celui proche de Remiremont dans les Vosges. En Moselle, le pèlerinage de la ville est en l'honneur de la Vierge et non en l'honneur du saint. Les habitants se retrouvent tous lors de la fête de leur saint mais l'affluence des fidèles des paroisses extérieures ne se vérifie que lors des grandes fêtes mariales qui rayonnent sur tout le Warndt. « Le saint lorrain d'appropriation » comme saint Nicolas, sainte Barbe ou saint Quirin s'identifie pleinement à une région importante ou un groupe social numériquement significatif.

En effet, saint Nicolas, saint de l'Eglise universelle, n'est pas originaire de Lorraine, il n'a pas créé de communauté religieuse ni eut d'incidence dans la vie religieuse de la Lorraine... Si l'on considère la typologie des saints lorrains, Nicolas n'entre dans aucune catégorie « lorraine ». Bien qu'étant évêque de Lycie en Asie Mineure au III<sup>e</sup> siècle, il devient le patron de la Lorraine douze siècles plus tard. Son culte est assez ancien en Lorraine puisqu'au XI<sup>e</sup> siècle, en 1046, une chapelle lui est dédiée à la cathédrale de Verdun ; en 1065, dans le diocèse de Metz, l'oratoire de l'abbaye de Gorze est consacré à tous les saints et principalement saint Nicolas et saint Grégoire. Lorsque les marchands de Myre craignent une profanation de la relique en 1087 par les musulmans, ils apportent la relique à Bari, en Italie.

Une dizaine d'années plus tard, en 1098, un chevalier lorrain, Aubert de Varangéville, rapporte à Port, près de Nancy, une phalange du saint qu'il dépose dans la chapelle de la

---

<sup>71</sup> Philippe MARTIN, « Introduction », *Mémoire et lieux de mémoire en Lorraine*, Sarreguemines, éd. Pierron, 2003, p.15.

Vierge. Bientôt, des miracles se produisent autour de la relique et leur renommée est telle que l'abbé de Gorze, dont dépend le prieuré, décide de faire construire une église digne d'abriter la précieuse relique et d'accueillir le flot des pèlerins. Elle est consacrée en 1101 par l'évêque Pibon de Toul (1070-1108) qui voue une grande dévotion à saint Nicolas. Il lui avait fait élever des autels à l'abbaye Saint-Léon de Toul, à Pierre-la-Treiche ou encore à Neufchâteau<sup>72</sup>.

La dévotion envers saint Nicolas s'accroît lorsqu'en janvier 1477, à l'issue d'une messe entendue à Saint-Nicolas-de-Port près duquel il campe, René II place ses troupes sous la protection de ce saint avant leur affrontement contre l'armée de Charles le Téméraire. Après sa victoire, le duc de Lorraine rend gloire à la Vierge, à Dieu et à saint Nicolas qu'il nomme « père du pays ». Une nouvelle église est alors construite, la première pierre est posée le 14 avril 1495 ; de la monnaie à l'effigie du saint est frappée, et une statue avec les trois petits enfants dans leur baquet est mise dans la chapelle des Cordeliers, sanctuaire des ducs de Lorraine. Ainsi saint Nicolas est lié au pouvoir et à la mémoire des ducs. Le duc Antoine hérite de son père la même dévotion envers saint Nicolas. En 1525, avant de partir combattre les Rustauds il institue une messe quotidienne à Port pendant toute la durée de la guerre « pour la singulière et fervente dévotion que [il a] au glorieux corps saint, confesseur et amy de Dieu, monseigneur saint Nicolas, nostre bon advocat et patron »<sup>73</sup>. Après sa victoire, Antoine se rend avec sa femme à Saint-Nicolas-de-Port pour remercier Dieu et « fonda à perpétuité une messe quotidienne qui devait s'annoncer par seize coups de cloche, en mémoire des 16 heures qu'il était resté à cheval, durant la bataille »<sup>74</sup>. Malgré cette dévotion, le titre de patron de la Lorraine donné par René II à saint Nicolas n'est confirmé par le pape Innocent X qu'en 1657. Il faut donc attendre presque deux siècles pour que cette protection soit reconnue par Rome<sup>75</sup>.

Saint Nicolas est révélateur de cette appropriation et constitue pour les Lorrains un marqueur de leur identité même si le nombre de paroisses dont il est le patron en Lorraine n'est pas révélateur de ce phénomène. Gerardo Cioffari<sup>76</sup> a établi une liste des paroisses françaises dédiées à saint Nicolas et il en ressort qu'il est le patron de 65 paroisses en Lorraine (23 dans le département de la Moselle, 16 en Meuse, 14 pour la Meurthe-et-Moselle et 12

<sup>72</sup> Chanoine André LAURENT, *Ils sont nos aïeux... les saints de chez nous*, Vie diocésaine de Saint-Dié, 1979, p. 243.

<sup>73</sup> A.D. 54 : B 12, f° 83 v°.

<sup>74</sup> *Saint Nicolas, patron de la Lorraine. Discours prononcé dans la basilique Saint-Nicolas-de-Port le 6 décembre 1895* par M. l'abbé MOUROT, curé de Laveline (Vosges) chevalier du Saint-Sépulcre, Nancy, Imp. Crépin-Leblond, 1896, p. 16.

<sup>75</sup> Jean-Marie CUNY, *Imagerie Pellerin d'Epinal, saint Nicolas*, s. l., s. d., non paginé.

<sup>76</sup> Gerardo CIOFFARI, *Saint Nicolas, l'histoire et le culte*, Centro Studi Nicolaiani, Bari, 1996, 157 p.

dans les Vosges) alors qu'il est présent dans 95 paroisses de Picardie, 86 en Champagne-Ardenne et 66 dans le Nord-Pas-de-Calais. Son culte est donc situé dans le nord et l'est de la France. La Lorraine n'étant pas la région actuelle à avoir le plus d'églises dédiées à ce saint, l'appropriation passe par d'autres choses : des traditions très vivantes<sup>77</sup> ; une implantation liée aux influences lotharingiennes jouant dans toute la région du nord et de l'est<sup>78</sup> ; un pèlerinage essentiel qui est celui de Saint-Nicolas-de-Port<sup>79</sup>. La région s'identifie alors à ce grand thaumaturge présent dans les litanies, ayant une place très importante dans le Propre des Saints mais cela évolue. En effet, il est enlevé du *Procesionnale Tullense* imprimé à Nancy en 1756<sup>80</sup> et il est réintroduit dans le *Procesionnal à l'usage du diocèse de Nancy et de Toul* de 1848 où il est alors qualifié de « Saint Nicolas, évêque de Myre, patron de la Lorraine »<sup>81</sup>.

Tout comme saint Nicolas, sainte Barbe, vierge et martyre du IV<sup>e</sup> siècle, n'est pas lorraine. Originaire de Nicomédie en Bythinie, son culte est parvenu en Occident suite aux Croisades au cours desquelles de nombreuses reliques ont été rapportées. Malgré ses origines orientales, le culte de sainte Barbe est approprié par les Lorrains et plus particulièrement par la région autour de Metz puis la région minière qui fait de sainte Barbe « sa » sainte, la sainte dans laquelle les mineurs se reconnaissent. Dans notre province, son culte remonte vraisemblablement au XIII<sup>e</sup> siècle avec l'érection d'une chapelle consacrée à la sainte au village éponyme près de Metz<sup>82</sup>. A partir du milieu du XV<sup>e</sup> siècle, elle est patronne de la ville de Metz, puis de la campagne messine. Cette renommée attire les fidèles et les personnalités importantes comme par exemple Philippe de Gueldre en 1494... Face au flot des pèlerins, une nouvelle église est construite en 1516 par un pieux donateur, le sieur Claude Baudoche, qui ne verra pas la fin de la construction terminée en 1604 par le chapitre cathédral de Metz. La dévotion à sainte Barbe en Lorraine s'explique par son appartenance aux Quatorze saints auxiliaires, dévotion très forte dans le monde germanique. Tout comme le sanctuaire de saint Nicolas, celui de sainte Barbe est frappé par la guerre de Trente Ans et ne s'en relèvera pas.

<sup>77</sup> Voir Karl MEISEN, *Nikolauskult und Nikolausbrauch in Abendlande. Eine Kultgeographisch-Volkskundliche Untersuchung*, Gesellschaft für Mittelrheinische Kirchengeschichte, Mainz, 1981 ; Colette MECHIN, *Saint-Nicolas*, Berger-Levrault, Paris, 1978, 168 p.

<sup>78</sup> Il y a le même phénomène en Champagne vers 1060-1120, voir Patrick CORBET, « Les origines du culte de saint Nicolas dans l'est de la France principalement en Champagne », *Saint Nicolas : actes du symposium des 8-9 juin 1985*, organisé par Connaissance et renaissance de la basilique, la MJC de Saint-Nicolas-de-Port, l'UER de recherche régionale de l'Université Nancy 2, la ville de Saint-Nicolas-de-Port, Saint-Nicolas-de-Port, 1988, p. 13-25.

<sup>79</sup> Pierre MAROT, *Saint-Nicolas-de-Port : la grande église et le Pèlerinage*, Nancy, Imp. Berger-Levrault, 1963, 175 p.

<sup>80</sup> Mais il n'est pas le seul, de nombreuses fêtes sont supprimées.

<sup>81</sup> *Procesionnal à l'usage du diocèse de Nancy et de Toul*, Nancy, 1848, p. 76.

<sup>82</sup> F.-A WEYLAND, *Nos saints, vie des saints du diocèse de Metz*, Guénange, Imp. des orphelins apprentis, 1906-1912, t. 6, p. 331.

La destruction « physique » du lieu s'accompagne d'une déclinaison du culte. Certains lieux de dévotion sont oubliés comme la chapelle Sainte-Barbe située dans la cathédrale de Metz que les chanoines ne peuvent plus situer lors des réparations effectuées au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le culte de sainte Barbe décline peu à peu dans le pays messin mais cette dimension religieuse a changé car la sainte s'apparente alors à des métiers. En effet, dès le XV<sup>e</sup> siècle les canoniers et les artilleurs l'adoptent comme patronne ; puis les carriers, les ingénieurs du génie... et enfin les mineurs. Cette nouvelle forme de dévotion s'implante très bien à Metz lorsque sa communauté italienne s'accroît à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Cette population italienne est faite de banquiers, de marchands... mais aussi d'artilleurs qui apportent avec eux leurs traditions dont le culte à sainte Barbe. Déjà au début du XVI<sup>e</sup> siècle, sainte Barbe est leur protectrice puisque l'on trouve dans la chapelle des Bombardiers de l'église Santa-Maria Formosa à Venise, un portrait de la sainte avec un canon à ses pieds réalisé par Palma Vecchio<sup>83</sup>. Le culte à sainte Barbe a donc connu une évolution car d'une dimension purement religieuse, son culte s'apparente désormais à la protection de métiers. Cette transformation s'accroît lorsque l'École Nationale du Génie et des Mineurs, formant les ingénieurs militaires, s'installe à Metz en 1794<sup>84</sup>. Les membres de cette école prennent sainte Barbe pour patronne qui perd alors son caractère religieux qui se transforme en caractère identitaire d'un groupe. Enfin, en cette même fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, sainte Barbe est associée à une autre profession qui lui donne une nouvelle dimension et les traits caractéristiques que l'on connaît d'elle aujourd'hui : les mineurs. Lorsque les premières concessions minières sont accordées dans le nord est de la Lorraine, on fait appel à des ingénieurs et des mineurs de la Ruhr et de la Sarre pour exploiter ces mines en Lorraine thioise de parler francique. Ces sont ces ingénieurs et mineurs qui apportent avec eux, tout comme les italiens, le patronage de sainte Barbe car bien avant l'implantation des premières paroisses, ils étaient regroupés en « Associations Sainte-Barbe ».

Cette implantation du culte de sainte Barbe est alors présent dans tous les aspects de la vie quotidienne des « gens de la mines » : elle est présente sous forme de statue dans les mines ; des mines, des quartiers, des hôpitaux, des écoles, des rues, des églises... portent son nom... A Crusnes (54), l'église est le témoin de l'histoire industrielle de la région.

<sup>83</sup> Louis REAU, *Iconographie de l'art chrétien*, t. 3, *Iconographie des saints*, Paris, P.U.F., 1958, p. 174.

<sup>84</sup> Cette école était installée jusqu'alors à Mézières ; en 1794, elle s'installe dans les locaux de l'ancienne abbaye bénédictine Saint-Arnould ; elle y reste jusqu'en 1870.

## 5. Les saints curés

Le culte des saints curés est un phénomène propre à notre période historique. Il montre l'évolution des mentalités, des besoins et des demandes des fidèles qui honorent de nouveaux personnages alors qu'ils ont déjà toute une foule d'intercesseurs. Cette nouvelle dévotion illustre aussi l'importance accordée à la paroisse. Les vies de ces personnages prennent modèle sur la vie de saint Pierre Fourier, tous ont les mêmes vertus, les mêmes qualités...

Saint Pierre Fourier (1565-1640) est le « modèle des curés », réformateur de la Congrégation de Notre-Sauveur et créateur de la Congrégation des sœurs de Notre-Dame mais aussi conseiller du duc Charles IV de Lorraine. Le Bon Père <sup>85</sup> est né le 30 novembre 1565 à Mirecourt dans les Vosges. Il est bien connu des Lorrains pour son œuvre religieuse et ses conseils politiques donnés aux Princes de Lorraine. Ses parents, Dominique Fourier et Anne Nacquart, exercent la profession de marchands. A l'âge de 13 ans, il entre à l'Université de Pont-à-Mousson. Il mène une vie dure, dort sur la pierre et jeûne plusieurs fois par semaine. En 1585, il entre chez les chanoines réguliers de Saint-Augustin à l'abbaye de Chaumousey où il est chargé de l'économat du monastère et de l'administration de la paroisse. Il reçoit l'ordination sacerdotale le 25 février 1589. Après divers problèmes au sein de l'abbaye, Pierre Fourier décide de s'occuper de la paroisse de Mattaincourt dont il prend possession le 1<sup>er</sup> juin 1597. Cette paroisse est appelée par tous ses biographes, la « Petite Genève » ou encore la « Babylone de l'Europe » car ses fidèles ont longtemps été livrés à eux-mêmes. Pierre Fourier s'évertue, tout au long de sa vie, à travailler au relèvement moral et chrétien de ses paroissiens. Sa vie, très austère et dévouée toute entière à son ministère, est marquée par des miracles <sup>86</sup> comme lorsqu'il sauve un enfant tombé dans un puits.

A Mattaincourt, il suit les mêmes observances qu'à l'abbaye de Chaumousey et se démène en prédications, catéchismes et œuvres de toutes sortes pour le salut des âmes. Dès 1607, il travaille à la fondation de la Congrégation des religieuses de Notre-Dame avec la Mère Alix et est aussi chargé par l'évêque de Toul, Jean des Porcelets de Maillane, d'effectuer une réforme des Chanoines Réguliers en 1621.

<sup>85</sup> De nombreux ouvrages relatent la vie du Bon père de Mattaincourt, les plus importants restant : Jean BEDEL, *La Vie du très révérend père Pierre Fourier, dit vulgairement le père de Mattaincourt, réformateur et général des chanoines réguliers de la Congrégation de Notre Sauveur et instituteur des religieuses de la Congrégation de Notre Dame*, seconde éd. revue et corrigée, Pont-à-Mousson, Jean Guilleré, 1656, in-4°, 571 p. ; R.P. ROGIE, *Histoire du B. Pierre Fourier, chanoine régulier de Saint-Augustin, curé de Mattaincourt, instituteur des congrégations de Notre-Dame et de Notre-Sauveur*, Verdun, Ch. Laurent, 1887-1888, 3 vol.

<sup>86</sup> Pour plus d'informations sur les miracles de Pierre Fourier, voir : Frédéric NUSSBAUM, *Les miracles de saint Pierre Fourier*, Mémoire de maîtrise sous la dir. de Ph. Martin, Université Nancy 2, 2003, 134 p.

Sa charité et son dévouement sont encore mis à contribution lors de la guerre de Trente Ans<sup>87</sup> dans laquelle la Lorraine est engagée auprès du Saint-Empire jusque 1632, date des traités de Vic et Liverdun par lesquels le duc Charles IV devient vassal du roi de France. De plus, la Lorraine connaît une période de disette. Saint Pierre Fourier redouble alors de prières pour les pauvres de sa paroisse et multiplie les actions pour les aider, comme par exemple, chercher du pain pour ceux qui n'en ont pas. Mais le Bon Père quitte malgré tout la Lorraine en 1636 pour Gray où il termine la rédaction des *vrayes constitutions des Religieuses de la Congrégation de Notre Dame*. Ces actions charitables sont mêlées à des vertus prodigieuses du vivant de Pierre Fourier. Par exemple, il obtient, grâce à ses prières, une année de vie en plus pour le gouverneur de Gray, Ferdinand d'Andelot, qui souhaite pouvoir mieux se préparer aux jugements de Dieu. Mais son humilité lui fait dissimuler ses miracles en les attribuant à des causes naturelles ou aux mérites des autres. Il mène sa mort dans une rigoureuse pénitence et décède le 9 décembre 1640. Son corps est ramené en Lorraine malgré les protestations des habitants de Gray. Le duc de Lorraine souhaite ensevelir le corps du Bon Père à Pont-à-Mousson mais les habitants de Mattaincourt ne veulent pas rendre le corps.

Son existence au service de Dieu et de ses fidèles lui a valu d'être béatifié le 10 janvier 1730 par une bulle de Benoît XIII puis canonisé le 27 mai 1897 par le pape Léon XIII.

A partir du XVIII<sup>e</sup> siècle et surtout au XIX<sup>e</sup> siècle, naît un intense mouvement de canonisation de curés sans autorisation officielle de l'Eglise. Un des premiers à avoir été canonisé par la *vox populi* est Charles Lambert, né en 1664 à Seichamps et mort le 28 janvier 1710 à Buissoncourt, le bon père Hautcolas (1657-1709), curé de Vadonville ou encore le vénérable Jean-Martin Moye, prêtre du diocèse de Metz né en 1730 à Cutting ; Louis Jobal, de Pagny, curé de Sainte-Ségolette au diocèse de Metz, mort en odeur de sainteté à l'âge de 30 ans en 1766.

Charles Lambert est issu d'une famille pauvre ; « ses parents avoient pour tout bien une maison et quelques pièces de terre » mais « la piété, la candeur et l'innocence des mœurs remplaçoit devant Dieu ce qui manquoit du côté de la fortune devant les hommes »<sup>88</sup>. Dès son enfance, il montre un certain amour pour les pauvres n'hésitant pas à leur donner son pain ou ses vêtements. Le curé de Seichamps le prend sous sa coupe et lui « enseigna les premiers élémens de la langue latine », puis le pousse à entrer au collège de jésuites de Dijon. Bien que ses parents n'aient aucune fortune, ils subviennent à ses besoins jusqu'à ce qu'il trouve une

<sup>87</sup> Philippe MARTIN, *Une guerre de Trente Ans en Lorraine, 1631-1661*, Metz, éd. Serpenoise, 2002, 383 p.

<sup>88</sup> A.D. 54 : ms SAL 190, [ELQUIN (abbé)], *Vie abrégée de M. Charles Lambert, prêtre curé de Bissoncourt*, p. 1-2.

place de précepteur chez un avocat dijonnais. Bien qu'étant âgé de 18 ans, sa « tendre piété dont il faisait profession le [prémunit] contre les dangers et les exemples contagieux du monde ». Son biographe le compare au prophète car il va de vertu en vertu, il croît en Jésus-Christ, il devient un « saint Ecolier », modèle pour tous ces condisciples. Ses maîtres jésuites admirent « sa piété, sa sagesse, et dans toutes les occasions ils parloient de lui avec cette complaisance si naturelle aux maîtres quand ils voient fructifier les peines qu'ils se donnent pour avancer leurs élèves »<sup>89</sup>. Malgré toutes ces louanges, il est obligé de quitter Dijon car la fille de l'avocat dijonnais tombe amoureuse de lui... Il retourne en Lorraine, à Seichamps, où le curé lui conseille d'entrer au séminaire de Toul afin de pouvoir entrer dans les ordres ; et en 1694, il reçoit le sous-diaconat de mains de l'évêque et en 1695, il est ordonné prêtre. Il célèbre sa première messe à Buissoncourt « avec une ferveur et une modestie digne d'un séraphin ». Ne pouvant rester à Seichamps, il reçoit la cure de Buissoncourt le 12 janvier 1696 ; et tout comme dans le cas de saint Pierre Fourier, les revenus de la paroisse, délabrée, sont faibles, les paroissiens indisciplinés, grossiers... Ce qu'il découvre « le saisit et l'effraya ». Malgré une première impression négative, il se lance à la reconquête de ses paroissiens, il visite les malades, console les affligés, soulage les pauvres, pacifie les troubles, apaise les inimités, entretient la paix et la concorde dans les foyers..., il montre le bon exemple ; « sa vie étoit une prédication continuelle ». En bref, il fait la même chose que Pierre Fourier à Mattaincourt. La vie de Charles Lambert est calquée sur celle de Pierre Fourier et il est appelé aussi le Bon père. Il possède aussi le don de prophétie, fait des miracles de son vivant et après sa mort. Sa mort est tout aussi édifiante. Il s'y prépare par de nombreux exercices de piété et accepte sa maladie comme un cadeau de Dieu. Lorsque les médecins jugent que sa maladie est mortelle, il fait venir tous ses paroissiens dans sa chambre et reçoit les « sacrements de l'Eglise avec une piété et une résignation dont ils furent très vivement touchés »<sup>90</sup>. Il meurt tranquillement le 28 janvier 1710 et aussitôt sa réputation de sainteté se répand dans toute la région.

Son contemporain, le bon père Hautcolas<sup>91</sup> est né le 11 novembre 1657 à Woinville ; il est le dixième et dernier enfant de Nicolas Hautcolas et d'Anne Gronard. Elevé au sein d'une famille chrétienne, il est plein de sagesse et de vertus et prend exemple sur son frère Jean, curé de Reffroicourt. C'est lui qui lui inspire sa volonté de se consacrer à Dieu malgré l'opposition qu'il rencontre dans sa famille. En 1670, il se rend chez son frère Jean pour

<sup>89</sup> *Ibid.*, p. 8.

<sup>90</sup> *Ibid.*, p. 46.

<sup>91</sup> Henri LABOURASSE, *Le Bon père Antoine Hautcolas curé de Vadonville (1657-1709)*, Verdun, Charles Laurent, 1896, 22 p.



étudier le latin et deux plus tard, il reçoit une bourse pour le collège de la Marche-Winville où il reste dix ans. La tradition rapporte qu'il est « aussi instruit que pieux ». Une fois ses études terminées, il est à Verdun en tant que diacre puis, ordonné prêtre à Toul par l'évêque Jacques de Fieux ; il dit sa première messe le 19 décembre 1682 à Saint-Mihiel. Entre 1682 et 1685, il exerce les fonctions de vicaire et dessert la cure de Bislée. Suite à ces années de probations, il est le premier curé perpétuel de Vadonville et de Malucourt, son annexe. Selon Labourasse, quatre mots résument sa vie : « travailler, prier, se mortifier et évangéliser ». Il est rempli de vertus et « il respectait [...] la créature de Dieu dans le plus chétif insecte, et passait parmi ses paroissiens pour avoir le don de miracles »<sup>92</sup>. A sa mort, le 8 mai 1709, il est honoré d'un culte à l'égal d'un saint. Vingt ans après sa mort, une épitaphe est composée et résume toutes ses vertus :

« Ci-gît le sieur Antoine Hautcolas, curé de cette paroisse, qu'il gouverna 24 ans avec autant de zèle que de succès. Il en bannit les procès, les désordres, les scandales ; il y établit la paix, l'union, la piété, et il n'y réussit pas moins par ses exemples que par ses exhortations. Ce fut un homme détaché de la terre, mortifié, humble, droit, craignant Dieu et s'éloignant du mal.

« Retiré du monde, il ne se répandit au dehors que pour l'exercice de ses fonctions et de sa charité. Il aima la pauvreté et les pauvres, en faveur desquels il se dépouilla souvent de ses propres habits.

« Il ne faisait qu'un seul repas frugal, et quoique d'une santé faible, au jeûne il ajoutait les veilles et la prière. Outre l'office de Toul, il récitait encore celui de Verdun, l'un et l'autre à genoux dans l'église.

« Dans sa maison, il portait ordinairement en main un crucifix qu'il baisait cent fois par jour. Il eut une dévotion singulière au très saint Sacrement de l'autel en l'honneur duquel il fonda dix-huit messes par an, six à Vadonville, six à Malucourt dont il était curé, et six à Woinville, où il était né.

« Il mourut en bonne odeur le 8 mai de l'année 1709, âgé d'environ 55 ans »<sup>93</sup>. L'épitaphe est aussi en latin dans l'église de Vadonville dans la chapelle du Sacré Cœur, près de la tombe du saint curé.

Louis Jobal de Pagny nous est connu grâce à sa vie rédigée par Jean-Martin Moye en 1780<sup>94</sup>. Selon son hagiographe, « M. Jobal est mort [...] dans un moment où sa piété étoit à

<sup>92</sup> *Ibid.*, p. 6-7.

<sup>93</sup> Cité dans *Ibid.*, p. 7-8.

<sup>94</sup> B.D. Nancy : MC 163, MOYE (abbé), *Vie de M. Louis Jobal de Pagny, curé de sainte Ségolène à Metz, mort*

son plus haut degré, après avoir remporté sur le monde & sur lui-même les victoires les plus complètes, après avoir fait les sacrifices les plus héroïques pour se détacher de tout, pour mourir totalement au monde & à lui-même, pour vaincre toutes ses passions & subjuguier la nature »<sup>95</sup>. Jobal est né dans une famille noble et distinguée, a été vicaire de trois paroisses différentes pour ensuite devenir curé de Sainte-Sécolène à Metz. Peu de choses concernent sa vie ; l'auteur s'attache beaucoup plus à décrire ses qualités et ses mœurs. Louis Jobal devient, à sa mort, un modèle des « Prêtres de tout le diocèse, selon qu'Isaïe, en parlant du grand prêtre Eliakim, disoit qu'il seroit comme un crochet fiché dans une poutre après lequel on attache & on pend toutes sortes de choses »<sup>96</sup>. Sa vie est à l'exemple de celle de Pierre Fourier : il mène une vie très pieuse, ses affections et ses mœurs sont pures, sa vie est toute surnaturelle... ; il est rempli d'humilité, d'amour pour la pauvreté, de mortification, de charité... ; il dispose de nombreux dons dont celui d'oraison continuelle mais également d'intelligence et de discernement. Il soutient, console et édifie les âmes, ses lumières sont miraculeuses... Sa piété n'est pas uniquement tournée vers Dieu puisqu'il voue un grand culte à la Vierge mais aussi aux saints. Mais surtout ce qui semble retenir particulièrement les gens est son ministère qu'il mène de manière très zélée mais ce zèle est subordonné à la volonté de Dieu ; il est patient, prudent, ferme, constant, pur, humble, discret, tranquille... En bref, il incarne le curé parfait voulu par la réforme tridentine. Il réalise tout ce qui peut conduire à son édification et à la perfection de lui-même et de ses paroissiens.

## 6. Les ermites et solitaires

En parallèle des saints curés, viennent s'ajouter les ermites réputés pour leurs vertus miraculeuses de leur vivant et aussi après leur mort. Bien des saints ont été à la fin de leur vie ermites comme par exemple saint Amon, évêque de Toul entre 350 et 385, qui se retire dans la forêt de Favières ou encore saint Arnould (620-638) qui termine sa vie au Saint-Mont dans les Vosges... Certains sont ermites puis de leur retraite, ils fondent un monastère comme saint Hydulphe (612-707) qui était ermite avant de fonder l'abbaye de Moyenmoutier. Il existe donc très peu de véritables ermites ayant eu un culte et une influence sur les populations durant leur vivant puis après leur mort. Les autorités religieuses réprimant ce type de culte

---

*en odeur de sainteté, âgé de 30 ans, le 3 septembre 1766, 1780, 224 p.*

<sup>95</sup> *Ibid.*, p. 3.

<sup>96</sup> *Ibid.*, p. 7.

car tous ne mènent pas une vie convenable, conforme aux règles érémitiques. En effet, « un courant hostile aux solitaires s'épanouit, leur spiritualité paraissant anachronique face au succès de la théorie des devoirs d'état et des préceptes salésiens. Pour les surveiller, l'Eglise et les autorités politiques tentent de les regrouper dans des congrégations »<sup>97</sup>. Malgré cette volonté de contrôle, certains ermites vivent en marge des congrégations comme frère Joseph.

Finalement, ce type de saints est très peu représenté dans notre corpus puisqu'un seul personnage appartient véritablement à cette catégorie : il s'agit de frère Joseph<sup>98</sup>, ermite à Ventron dans le massif des Vosges. Joseph Formet, dit frère Joseph est né à Lomontot en 1724. Il est issu d'une famille humble et pieuse, et après le décès de sa mère en 1739, il devient ouvrier agricole puis soldat lors de la guerre de Succession d'Autriche entre 1741 et 1746. En 1748, il quitte son village et part en Lorraine avec pour seul bagage une image de la Vierge et le crâne de sa mère dont il ne se séparera plus. Commence alors sa vie d'ermite qui dure 36 ans. Avant de s'installer à Ventron, il séjourne en forêt de Ménil sur la paroisse de Ramonchamp puis à la Croix de Fer près de Bussang pour enfin s'installer durablement à Ventron en 1750 ; sa petite cabane est remplacée en 1757 par une chapelle et un ermitage élevés par les habitants de Ventron qui le considèrent comme un saint. Chaque jour il descend au village pour y entendre la messe et recevoir la communion, se rapprochant ainsi des habitants. Frère Joseph visite les malades, veille les mourants, effectue de menus travaux... le tout enveloppé d'une grande piété et d'une grande contrition, il ne se nourrit que d'herbes cuites et dort dans un cercueil. Après 34 ans passés à Ventron, il meurt en 1784 et jouit d'une véritable vénération de la part des malades et des parents dont les enfants sont morts sans baptême ; ils viennent solliciter l'intercession de l'ermite pour obtenir un répit pour pouvoir baptiser l'enfant. De nombreux ex-voto et intentions de prières témoignent de cette dévotion envers le « saint » ermite déclaré vénérable en 1903 dont la cause est toujours en cour de Rome. Il est « entouré de l'auréole qui fait les saints. Il a été envoyé pour prémunir les esprits contre les scandales qui devaient arriver. Il a été donné à Ventron, juste et néanmoins pénitent, comme saint Augustin. Le frère Joseph a été, selon Dieu, un homme fait pour le

<sup>97</sup> Philippe MASSON, « Un ermite vosgien au siècle des Lumières. Frère Joseph de Ventron », *Pays Lorrain*, mai 2005, 101<sup>e</sup> année, vol. 86, p. 101.

<sup>98</sup> Les ouvrages sur frère Joseph sont nombreux, nous n'en citons que quelques-uns : MOUGEOLLE (abbé), *Vie du vénérable Frère Pierre-Joseph Formet, mort en 1784, en odeur de sainteté, dans la paroisse de Ventron (Vosges)*, Raon-l'Étape, J.-C. Docteur, 1842, X-56 p. ; J.-C. DOCTEUR, *Vie du vénérable Frère P. J. Formet...*, Luxeuil, Docteur, 1854, 54 p. ; LEROY (abbé), *Vie de Pierre-Joseph Formet, dit frère Joseph, solitaire de Ventron*, Mirecourt, Humbert, 1854, 89 p. ; PETITJEAN (abbé), *Vie de Pierre-Joseph Formet, dit « l'ermite de Ventron »*, Epinal, Collot, 1884, 111 p.

temps et les lieux où il a vécu ; un homme, qui sans le savoir, prouvait la Religion par ses exemples et accomplissait les desseins miséricordieux de Dieu sur son peuple »<sup>99</sup>.

Les nombreux ouvrages écrits après la mort de l'ermite relatant la vie de frère Joseph nous livrent une vision hagiographique du personnage. Durant sa vie, Henri-Antoine Reynard de Gironcourt (Bouzonville 1719 - Varangéville 1786)<sup>100</sup>, parcourt la Lorraine mais aussi l'Alsace, la Champagne, la Bourgogne, la Franche-Comté, les Pays-Bas, la vallée de la Loire, Paris... Lors de ces voyages, il rencontre frère Joseph et nous livre une vision beaucoup plus réaliste du personnage. Son fils, Alexis-Léopold (1750-1824) a recueilli les propos de son père « avec empressement ainsi que toutes les autres productions de son génie qui prouvent en même temps son grand amour du travail »<sup>101</sup>. Henri de Gironcourt rencontre frère Joseph le 9 août 1777 car « la vénération [à l'égard de cet anachorète l'a] conduit dans la solitude » et car les habitants de Ventron « pénétrés de la plus grande vénération pour frère Joseph » le regardent « comme un saint capable d'attirer la bénédiction du ciel sur leur famille et sur leur campagne »<sup>102</sup>. Lors de cette rencontre frère Joseph lui raconte sa vie et certains points contredisent les hagiographes du XIX<sup>e</sup> siècle. Ainsi il n'aurait pas participé à la guerre de Sept Ans car il affirme à Gironcourt « qu'il n'a jamais été dans la troupe ». Malgré son besoin de solitude, frère Joseph reçoit beaucoup de visites ; une sonnette à la porte de l'ermitage permet au visiteur de se signaler. Il explique à Gironcourt que ces visites « troublent sa paix intérieure et le calme de sa chère solitude » c'est pourquoi en 1778, il préfère se retirer « dans quelques solitudes plus profondes et plus calmes d'Alsace » car « il étoit trop visité dans son ermitage de Ventron et que l'estime qu'on lui marquoit le prenoit beaucoup ».

## 7. Les laïcs morts en odeur de sainteté

Bien que la majorité des saints soit issue de l'état ecclésiastique, il arrive que certains laïcs, par leur vie exemplaire et leur piété, soient canonisés ou fassent l'objet d'un culte. La plupart du temps, ces personnes sont issues de familles à la noblesse de sang ou se sont conduites de façon exemplaire. Dans cette catégorie, nous pouvons classer les souverains, et

<sup>99</sup> MOUGEOLLE (abbé), *op. cit.*, p. VII-VIII.

<sup>100</sup> Michel CAFFIER, *op. cit.*, vol. 1, p. 439.

<sup>101</sup> B.M. Nancy : ms 1658, Divers voyages en Lorraine par Reynard de Gironcourt, chevalier d'honneur au Bureau des Finances de Metz et Alsace depuis 1757 jusqu'en 1785, non paginé, non folioté ; Philippe MASSON, « Un ermite vosgien au siècle des Lumières. Frère Joseph de Ventron », *op. cit.*

<sup>102</sup> *Ibid.*

notamment les ducs et les duchesses de Lorraine dans lesquels les fidèles ont reconnu les vertus des saints. Des proches de la cour, tel Jacques Saleur<sup>103</sup>, ont dressé des listes assez édifiantes des saints issus de la Maison de Lorraine, comme saint Sigisbert (VII<sup>e</sup> siècle), roi d'Austrasie ou Philippe de Gueldres (1473-1508), seconde épouse du duc René II.

Saint Sigisbert (630-656 ou 662)<sup>104</sup>, roi d'Austrasie, par ses vertus et sa vie pieuse a été élevé au rang de saint par les fidèles. Sigisbert III est le fils de Dagobert I<sup>er</sup>, ce dernier étant le petit-fils de Chilpéric, petit-fils de Clovis. Il est baptisé quarante jours après sa naissance et, lors de cette cérémonie, lorsque saint Amand « eut prononcé sur l'enfant la bénédiction des cathécumènes : a la veüe et oüye de tous les assistants, et pas un d'iceux ne répondant, Dieu ouvrit la bouche de l'enfant qui répondit distinctement et haultement Amen »<sup>105</sup>. Sigisbert est confié au duc Pépin de Landen, maire du Palais qui l'élève et lui lègue tout son savoir. Dagobert établit son fils « Roy d'Austrasie et luy donna la ville de Metz pour son siège roial sous la régence de Cunibert, archeveque de Cologne ». A la mort de Dagobert en 647, Sigisbert vainc ses ennemis permettant à la Lorraine de vivre « en aise et paix ». Ses actions surpassent son âge, sa principale compagnie était le gens d'Eglise « et de Religion : ses délices estoient de discourir et ouïr parler de Dieu, des choses saintes, des histoires de martirs... ». Il montre dès son plus jeune âge une grande piété et un grand intérêt pour les choses spirituelles. Il est décrit comme étant « devotieux, iuste, vaillant, liberal, sevère et clément »<sup>106</sup>. Son peuple souhaite alors qu'il prenne une épouse ; une princesse d'Allemagne, Frideburge, lui est choisie et emmenée à Metz sans être au courant de ce projet. La jeune femme, promise à Dieu, demande à Sigisbert de la laisser entrer dans un cloître ; ce qu'il fait en la conduisant à l'abbaye de Saint-Pierre où elle est sacrée abbesse.

Sigisbert travaille à soulager les pauvres, fait bâtir et enrichit des églises, hôpitaux, monastères comme le monastère de Stavelo ou encore celui de Malmédy... Alors qu'il est très jeune, il tombe malade et reste alité ; mais « il ne cessa iamais de continu avis plutost auglenta ses dévots exercices et méditations accoustumées, de sorte qu'il ne démontroit presque aucun signe de douleur »<sup>107</sup>. Il meurt le 1<sup>er</sup> février 662, « son ame sainte s'envola au Ciel, pour y prendre possession d'un royaume et couronne éternelle ». Sa disparition est pleurée par le peuple qui pria publiquement pour son saint roi défunt. Son corps est inhumé près de Metz

<sup>103</sup> Jacques SALEUR, *La clé ducale de la Sérénissime, très auguste et souveraine Maison de Lorraine*, Nancy, Charlot, 1663, 131 p.

<sup>104</sup> Georges AULBERY, *Histoire de la vie de saint Sigisbert Roy de Metz et d'Austrasie comprenant plusieurs singularités du duché et de la ville de Nancy, capitale de Lorraine*, Nancy, Jacob Garnich, 1617, 241 p. (et 27 p. non paginées comprenant les Miracles de saint Sigisbert).

<sup>105</sup> *Ibid.*, p. 52-53.

<sup>106</sup> *Ibid.*, p. 67.

<sup>107</sup> *Ibid.*, p. 83.

dans une église dédiée à son honneur où de nombreux miracles se produisent. En 1063, son corps « trouvé aussi entier dans son sépulcre que s'il n'y eut été mis que depuis deux heures » fut déposé au monastère de Saint-Martin-lès-Metz<sup>108</sup>. En 1552, pendant le siège de Metz par Charles Quint, ses reliques sont transportées par François de Guise, duc de Lorraine à l'église des Prêcheurs de Metz avant d'être définitivement amenées à la Primatiale de Nancy.

A la mort de son époux, le duc René II, Philippe de Gueldres « s'adonna du tout à l'exercice de piété et de dévotion »<sup>109</sup>. Elle se rend à Pont-à-Mousson, au couvent de Sainte-Claire, pour y prendre le voile. Bien qu'étant princesse, elle éprouve toutes les austérités de la religion, dort dans un dortoir avec les autres novices et fait son année de probation avant de pouvoir prononcer ses vœux d'obéissance, pauvreté, chasteté et de perpétuelle clôture le 8 décembre 1520. « Elle avoit grand désir d'estre couronnée du saint voile, en lieu de couronne royale »<sup>110</sup>. Elle vit en religion pendant 27 ans, étant douce, très dévote, bénigne et charitable envers ses sœurs..., est toujours la première et la dernière à l'église, elle possède toutes les vertus d'une sainte.

## 8. Compter les saints lorrains

Pour réaliser cette liste de saints lorrains, il nous a fallu consulter plusieurs types d'ouvrages : les textes hagiographiques réalisées durant notre période d'une part, les histoires des villes épiscopales, abbayes ou des diocèses d'autre part et enfin les ouvrages liturgiques. Les Passions de martyrs, Vies de saints, recueil de miracles... peuvent se décliner en Sermons, Eloges, Panégyriques et permettent de dresser une liste des saints. Certains textes sont autant hagiographiques qu'historiques comme les Gestes d'évêques ou d'abbés. Ces textes appartiennent bien au genre littéraire pouvant parfois paraître en rupture avec la théologie ou la Bible, Guy Philippart n'a d'ailleurs pas hésité à parler d'une « anti-théologie »<sup>111</sup>, quant à elle Anne Wagner parle parfois de « romans ou contes hagiographiques »<sup>112</sup>. L'utilisation de

<sup>108</sup> Mgr Paul GUERIN, d'après le Père Givry, *op. cit.*, t. 2, 1872, p. 203.

<sup>109</sup> [Nicolas GUINET], *La vie de la vénérable servante de Dieu, Madame Philippe de Gueldres, de glorieuse mémoire, jadis Royne de Sicile, Duchesse de Lorraine & de Bar, etc. qui après la mort du feu Roy de Sicile son mary, se rendit Religieuse au Couvent de Sainte Claire du Pont-à-Mousson. Recueillie fidelement par les plus anciennes Religieuses dudit Couvent, lesquelles ont vécu & conversé bien long-temps avec elle*, Pont-à-Mousson, C. Cardinet Imp., 1691, p. 1 r°.

<sup>110</sup> *Ibid.*, p. 4 r°.

<sup>111</sup> Guy PHILIPPART, « L'hagiographie comme littérature : concept récent et nouveaux programmes », *Revue des Sciences Humaines*, n° 251, 1998, p. 11-39.

<sup>112</sup> Anne WAGNER (sous la dir.), *Les saints et l'histoire. Sources hagiographiques du haut Moyen Age*, Paris,

ces textes a longtemps été limitée ; le décret gélasien de la fin du VIII<sup>e</sup> siècle interdit l'utilisation des Gestes des martyrs dans la liturgie romaine. Cette idée est reprise au XVI<sup>e</sup> siècle par crainte du merveilleux, de l'irrationnel, du folklore proche du profane..., mais ces textes sont cependant dans bien des liturgies ; leur fonction homélitique est alors utilisée dans la prédication. A l'époque moderne ces textes sont des accumulations de strates sans cesse modifiées, enrichies depuis un « héritage latin ». Ces livres de vies de saints, de récits de miracles... donnent souvent lieu à une « lecture inlassable »<sup>113</sup> : lecture favorisée par les clercs car elle permet la méditation sur ces histoires. De plus la possession du livre est importante car il est un objet transgénérationnel. Souvent, il n'y a pas de « première lecture » car le lecteur connaît quelque chose du saint, entendu lors d'une veillée, d'un sermon, d'un pèlerinage... L'histoire est imprimée car on souhaite fixer par écrit la trame pour éviter tout « dérapage » populaire, on veut passer du collectif au privé car la lecture s'adresse au for intérieur, on veut accompagner le développement de l'écrit en plein essor au XVII<sup>e</sup> siècle.

Les martyrologes médiévaux en latin donnent des listes de saints et permettent ainsi de constituer un corpus. L'abbaye de Saint-Avold fondée aux environs de 510 par saint Fridolin possède en 1789, quelque trois mille volumes parmi lesquels le *Codex Bernensis*. Ce martyrologe, écrit pour l'abbaye, date de la fin du VIII<sup>e</sup> siècle et a été réalisé à la demande de l'évêque de Metz Angelram, trente-huitième évêque entre 768 et 791. Un autre martyrologe provenant de la même abbaye, le martyrologe d'Hilariacum<sup>114</sup>, sans doute composé au début du X<sup>e</sup> siècle à l'usage de l'abbaye de Saint-Avold donne une liste de dix-huit saints lorrains parmi lesquels on trouve Adelphe, Angelram, Arnould, Auteur (Auctor), Chrodegand, Félix, Firmin, Fronime, Glossinde, Goéric, Nabor, Patient, Ségolène, Sigisbaud, Trudon, Digne, Undon, *Urdagisius*. Ces derniers seraient les fondateurs du monastère de Longéville bien qu'ils n'apparaissent dans aucune de nos listes. Il existe donc des différences entre les différents types de sources à notre disposition. Cette liste est parfaitement connue à notre époque puisque des historiens du XVIII<sup>e</sup> siècle s'en sont servis.

Les litanies en usage au Moyen Age sont aussi une source d'informations comme celles conservées dans la liturgie messine jusqu'à l'introduction du rite romain en 1610 par le

---

Bréal, 2004, p. 19.

<sup>113</sup> Expression dans Dominique de COURCELLES, *Les histoires des saints, la prière et la mort en Catalogne*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1990, p. 13.

<sup>114</sup> Selon Henri TRIBOUT de MOREMBERT dans « Manuscrits de l'abbaye de Saint-Avold, VIII<sup>e</sup> - XI<sup>e</sup> siècle », *Saint Chrodegand*, actes du colloque de Metz à l'occasion du douzième centenaire de sa mort, Metz, éd. Le Lorrain, 1967, p. 183-201 ; il n'est pas possible de dater cet ouvrage car l'original a disparu mais la BNF en possède deux versions incomplètes dans les collections Duchesne vol. 22, f° 331, copie du XVIII<sup>e</sup> siècle ; et Baluze, vol. 141, f° 135, copie du XIX<sup>e</sup> siècle. Il est décrit par Dom J. CAJOT dans, *Les antiquités de Metz*, 1760, p. 235.

cardinal Givry <sup>115</sup>. Les archives contiennent des papiers divers et des listes de saints. C'est le cas d'un manuscrit intitulé *Catalogue Pontificum Tullense (incipian) a Beato Mansueto* <sup>116</sup> datant de 1633 et appartenant à la correspondance entre Dom Mabillon et François Riguet, abbé de Jovillers. Ce catalogue donne la liste des évêques de Toul. Des extraits d'un missel à l'usage de Toul de 850 ou un autre de 1537 sont également retranscrits et donnent aussi une liste de ces évêques.

Certains ouvrages se veulent plus complet comme ceux des Bollandistes <sup>117</sup> présentant les vies des saints de l'Eglise. Le travail de ces jésuites remonte à Jean Bolland (1596-1665), qui souhaite faire une collection de vie de saints dont le premier volume paraît en 1643. Pour réaliser leur œuvre, les Bollandistes font des voyages pour obtenir la documentation nécessaire à leurs travaux. Ils sont considérés comme des pionniers dans les voyages littéraires <sup>118</sup>. En 1668, Henschen et Papebroch commencent un périple en Meuse et Moselle. Suite à une chute de cheval, deux autres jésuites prennent le relais en 1688 : François Baert <sup>119</sup> (1651-1719) et Conrad Janning <sup>120</sup> (1650-1723). Leur but est d'amener le volume 7 du mois de mai à l'archevêque de Cologne auquel il est dédié. Après divers séjours à Mayence, Coblenze, Prague, Vienne, ils prennent la voie du retour à partir de septembre et passent par Strasbourg et Metz où ils sont le 25 novembre afin d'étudier les ouvrages conservés en Lorraine, interroger des prêtres lorrains. Déjà en 1666, Alexandre de Wiltheim <sup>121</sup> recueille des renseignements sur sainte Oranne auprès du curé de Bérus, Antoine Bédigénus, et de l'abbé de Wadgasse, Andréas Gretsch. Cet exemple n'est pas rare puisque dans d'autres régions comme en Franche-Comté, Pierre-François Chifflet (jésuite, 1592-1682) a contribué à maintes occasions à documenter les premiers bollandistes <sup>122</sup>. Chifflet suggère « que dans chaque provinces de l'Ordre quelqu'un s'occupe de recueillir les textes hagiographique se rapportant à sa région » <sup>123</sup>. Grâce aux travaux de chacun, une table générale de tous les saints est

<sup>115</sup> A.D. 57 : 18 J 132, papiers du chanoine Morhain du séminaire de Metz.

<sup>116</sup> A.D. 88 : G 240.

<sup>117</sup> Mgr Paul GUERIN, d'après le Père Givry, *op. cit.*

<sup>118</sup> Bernard JOASSART, « Le voyage littéraire de Conrad Janning et François Baert en Allemagne, Bohême, Autriche et France (1688) », *Analecta Bollandiana, Revue critique d'hagiographie*, 123 (2005), p. 90-132.

<sup>119</sup> François Baert entre dans la Compagnie de Jésus en 1667, il est adjoint au groupe des hagiographes d'Anvers en 12681 à la fin de ses études.

<sup>120</sup> Conrad Janning entre chez les Jésuites à l'âge de 20 ans en 1670 ; il suit des cours de théologie à Rome avant de rejoindre les Bollandistes en 1685.

<sup>121</sup> Le jésuite Alexandre de Wiltheim (1604-1684) gouverne le collège de Luxembourg et consacre une partie de ses loisirs à l'étude de l'histoire ecclésiastique et des antiquités. Voir Carlos SOMMERVOGEL, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus par les pères Augustins et Aloys de Backer*, nouvelle éd., Bruxelles-Paris, Schepens-Picard, t. 8, 1846, col. 1145-1153.

<sup>122</sup> Maurice COENS, « Le plan d'une hagiographie de la Franche-Comté et des régions voisines par P.-F. Chifflet en 1627 », *Analecta Bollandiana. Revue critique d'hagiographie*, Bruxelles, 1965, t. 83, p. 23.

<sup>123</sup> Cité dans *Ibid.*, p. 26.



dressée ; mais elle n'est pas complète puisque certains saints lorrains n'y sont pas comme sainte Oranne, vierge à Bérus, frère Joseph, ermite à Ventron ou encore des curés martyrs de la Révolution.

De ce fait, pour trouver ces saints « manquants », il faut interroger d'autres ouvrages traitant d'hagiographie régionale. Divers auteurs se sont intéressés à leur région. Emile Badel <sup>124</sup>, écrivain régional, critique d'art et archéologue, originaire de Saint-Nicolas-de-Port, fait ses études au petit séminaire de Pont-à-Mousson et devient bibliothécaire en second à Nancy et professeur d'histoire à l'école professionnelle de l'Est. Portant un grand intérêt pour sa ville et sa région natales, il est l'auteur de nombreux ouvrages dont le *Dictionnaire des saints d'Austrasie, de Lorraine et d'Alsace* publié à Nancy en 1926 ; *Les soixante saints de Toul et du pays toulous* (Nancy, éd. Crépin-Leblond, 1919) ; il est également l'auteur de plusieurs monographies sur Jeanne d'Arc, Saint-Nicolas-de-Port et saint Nicolas... Le chanoine André Laurent <sup>125</sup> (1899-1979), est né à Paris et originaire des Vosges. Ordonné prêtre en 1927, il est professeur d'histoire et de géographie au séminaire de Mattaincourt puis de Saint-Joseph d'Epinal entre 1932 et 1940. Il est nommé chanoine en 1948 et l'auteur de *Ils sont nos aïeux... les saints de chez nous* (Saint-Dié, 1979, 284 p.) mais aussi d'ouvrages portant sur l'histoire d'Epinal comme *La Basilique Saint-Maurice d'Epinal* en 1959 ; *Saint-Dié, la cathédrale de Notre-Dame et le cloître...* Jean-Baptiste-Edmond L'Hôte <sup>126</sup> (1846-1911), né dans les Vosges, est professeur au grand séminaire et chanoine puis doyen du chapitre de Saint-Dié où il meurt en 1911. Il est l'auteur entre autres, en 1895, de *Jeanne d'Arc, la bonne Lorraine* ; de *La vie des saints, bienheureux, vénérables et autres pieux personnages du diocèse de Saint-Dié* publié à Saint-Dié en 1897 (2 vol.)... Enfin, François-Anatole Weyland <sup>127</sup>, né à Ranguieux (57) en 1858, est curé de Vernéville où il meurt en 1923. Il réalise les *Vies des saints du diocèse de Metz*, en 6 volumes publiées à Guénange, entre 1906-1912. Ces auteurs, pour l'essentiel des religieux, s'intéressent à leur région et écrivent des ouvrages sur plusieurs saints alors que d'autres produisent des opuscules traitant d'un saint ou d'un village où un saint a vécu.... C'est le cas du chanoine Souplet pour les saints du diocèse de Verdun.

Maxime Souplet <sup>128</sup> naît en 1892 et meurt à Verdun en 1974. Chanoine de la cathédrale de Verdun, il est aussi directeur de *La Voix de Notre-Dame* ; il accomplit un important travail

<sup>124</sup> Sur sa vie consulter Michel CAFFIER, *op. cit.*, vol. 1, p. 41-43.

<sup>125</sup> *Ibid.*, vol. 2, p. 579.

<sup>126</sup> Paul d'ARBOIS de JUBAINVILLE, *Dictionnaire biographique lorrain*, Metz, éd. Serpenoise, 2003, p.251.

<sup>127</sup> Michel CAFFIER, *op. cit.*, vol. 2, p. 1030.

<sup>128</sup> *Ibid.*, vol. 2, p. 933.

sur cette ville avec divers ouvrages comme *La Couronne de Notre-Dame de Verdun, notes sur les origines chrétiennes de la ville* en 1934 ; il est l'auteur de dix-huit ouvrages sur les saints entre 1934 et 1958 dont *Saint Maur, saint Salvin, saint Arateur, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> évêques de Verdun* (Verdun, Imp. Huguet, 1956) ; *Notre bienheureux père saint Saintin, sa vie, ses reliques, son culte* (Verdun, Imp. Martin - Colardelle, 1939, 54 p.)...

Les histoires des villes épiscopales écrites essentiellement au XVIII<sup>e</sup> siècle, comme celles de Benoît Picard ou de Nicolas Tabouillot<sup>129</sup> éclairent aussi sur les saints mais plus particulièrement sur les saints évêques et les grands fondateurs de maisons religieuses, en bref les saints ayant marqué leur période. Les histoires des diocèses du XIX<sup>e</sup> siècle sont aussi riches de renseignements ; c'est le cas par exemple d'Eugène Martin et son *Histoire des diocèses de Nancy, de Toul et de Saint-Dié*<sup>130</sup>. Les histoires d'abbaye peuvent parfois apporter un éclaircissement sur le saint fondateur et les religieux y ayant vécu et s'y étant comporté saintement comme l'histoire de l'abbaye de Beaulieu-en-Argonne<sup>131</sup> réalisée par Dom Baillet au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les journaux, sortes de chroniques de l'abbaye, écrits par des religieux et religieuses, relatent tout ce qui a trait à l'abbaye, comme le manuscrit évoquant l'abbaye d'Etival, fondée par sainte Richarde, conservé aux Archives Départementales des Vosges sous la côte 17H2<sup>132</sup>.

Des sources indirectes, ne se voulant pas des ouvrages historiques, permettent également de constituer une liste des saints comme les livres liturgiques<sup>133</sup> tels que les missels, rituels, processionnaires, psautiers, catéchismes, livres d'heures, les panégyriques... qui grâce à leur calendrier très précis nous donnent la liturgie des trois diocèses et les saints qui sont fêtés tout au long de l'année ; mais aussi les listes anciennes réalisées par les évêques eux-mêmes.

De ce fait, un problème demeure : savoir qui est saint et qui ne l'est pas. Dans le cas de Gosselin, les livres liturgiques le qualifient de saint ainsi que Tabouillot alors que les Bollandistes ne le donnent pas saint. De même, certains ecclésiastiques, érudits ou encore historiens locaux hésitent quant aux saints régionaux. Le chanoine Morhain (1900-1964),

<sup>129</sup> R.P. Benoît PICARD, *Histoire ecclésiastique et politique de la ville et du diocèse de Toul*, Toul, 1707, 710 p. ; Nicolas TABOUILLOT, *Histoire de Metz par des religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Vanne, Membres de l'Académie des Sciences et des Arts de la même Ville*, Metz, 1769-1790, 6 vol.

<sup>130</sup> Eugène MARTIN (abbé), *Histoire des diocèses de Toul, de Nancy et de Saint-Dié*, Nancy, éd. Crépín-Leblond, 1900-1903, 3 vol.

<sup>131</sup> Dom Pierre BAILLET, *Histoire du célèbre monastère de Saint-Maurice de Beaulieu-en-Argonne*, 2 volumes, ouvrage manuscrit, 1712.

<sup>132</sup> A.D. 88 : 17H2, chronique et documents divers concernant l'abbaye d'Etival, XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles.

<sup>133</sup> La liste de ces ouvrages est bien trop longue pour être mentionnée ici puisqu'elle concerne tous les siècles de notre période, tous les types de livres liturgiques ainsi que les trois diocèses ; mais elle est donnée en bibliographie.

enseignant au Grand séminaire de Metz puis supérieur entre 1932 et 1963 avant d'être nommé directeur diocésain de l'enseignement catholique, laisse de nombreux papiers manuscrits dans lesquels il se pose la question à propos de certains saints du diocèse <sup>134</sup>. Pour lui, « la question de nos anciens évêques » est cruciale et « la liste de nos évêques dans l'*Ordo* contient 31 saints évêques, plus 10 dont le titre de saints ou de Bx est douteux ». Pour essayer d'apporter une solution, Morhain classe les saints en trois catégories : les cas incontestés comme Clément, Arnould, Chrodegang ou encore Sigisbaud ; ceux dont le degré à donner à leur fête est incomplet comme Goéric, Dié ou Clondulphe ; enfin les saints dont le cas est « douteux ». Il s'agit de quatorze saints des premiers siècles de la christianisation du diocèse de Metz parmi lesquels nous trouvons Céleste (deuxième évêque de Metz), Félix (troisième évêque), Patient (quatrième évêque), Victor (cinquième évêque), Auteur (treizième évêque), Térance (dix-septième évêque), Adelphe (dixième évêque)... Pour lui, il n'existe que trois solutions à ce problème de saints : « 1) les supprimer ; 2) les grouper, si c'est possible ; 3) n'en faire que mémoire » <sup>135</sup>.

Malgré ces divergences de sources et ces difficultés, notre but n'est pas de faire une œuvre hagiographique mais d'étudier un phénomène dont l'évolution et la difficulté à cerner sont représentatives de la complexité des relations que la religion entretient avec les saints qui sont des personnages d'exception.

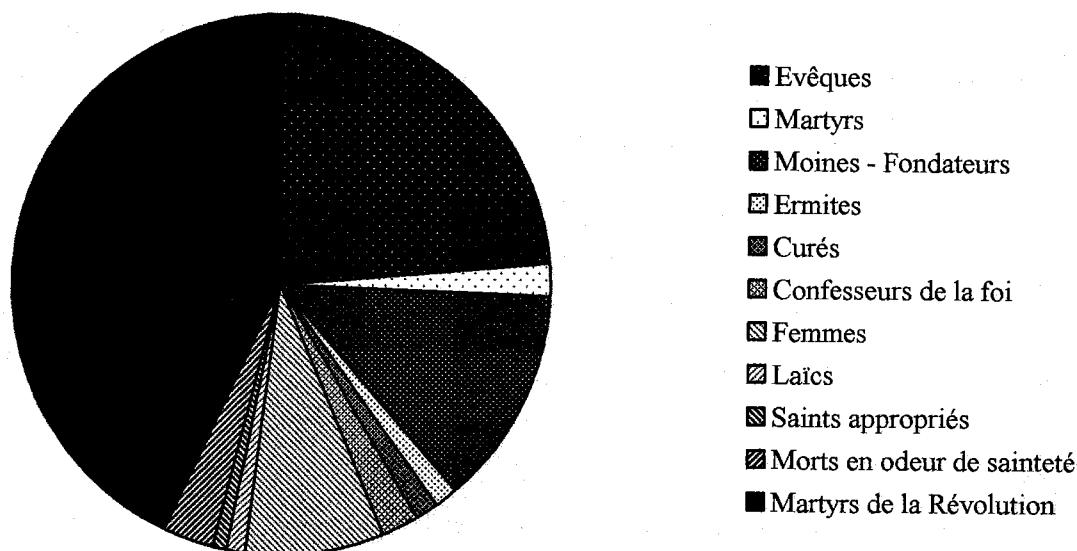
Le recoupement des multiples « sources » nous donne un nombre de 202 saints lorrains et 153 martyrs de la Révolution sur un total de 19 114 saints présents dans l'édition de 1874 des petits Bollandistes ce qui représente 1,8 % du total. La grande majorité des saints lorrains sont des hommes puisqu'ils représentent 91,8 % du corpus contre 8,2 % de femmes, tous types confondus (martyres, abbesses, vierges, laïques...). Les femmes, bien que s'intégrant parfaitement dans les différentes catégories de notre typologie, sont comptées à part dans le tableau suivant afin de bien montrer leur nombre. De même, afin d'affiner l'analyse, nous intégrons deux catégories supplémentaires : les confesseurs de la foi et les personnages morts en odeur de sainteté. Ces ajouts n'entrent pas en compte dans la suite de notre développement où les saints sont regroupés en fonction de la typologie que nous venons de dresser.

<sup>134</sup> A.D. 57 : 18 J 132-135. Le fonds original (18 J 1-1393) est constitué par les papiers de plusieurs supérieurs ou professeurs du Séminaire qui s'occupaient d'histoire et d'archéologie, ce fonds intéresse toute l'histoire religieuse du diocèse de Metz ; les notes et photos du chanoine Morhain font une grande part à l'archéologie et à l'art sacré.

<sup>135</sup> A.D. 57 : 18 J 133.

Type de saints	Nombre	%
Evêques	83	23,4
Martyrs	7	2
Moines - Fondateurs	47	13,3
Ermites	5	1,4
Curés	5	1,4
Confesseurs de la foi	8	2,2
Femmes	29	8,2
Laïcs	4	1,1
Saints appropriés	3	0,8
Morts en odeur de sainteté	11	3,1
Martyrs de la Révolution	153	43,1
<b>TOTAL</b>	<b>355</b>	<b>~100</b>

Graphique n° 2 : répartition des saints lorrains par type



Ce tableau montre la prédominance des martyrs de la Révolution avec 43,1 % du total mais ce type de saint est un phénomène propre à notre période, historique et ponctuel.

La grande majorité des saints lorrains sont des évêques avec 83 évêques pour les diocèses lorrains soit 23,4% répartis ainsi : 44 dans le diocèse de Metz entre le II<sup>e</sup> siècle et le X<sup>e</sup> siècle ; 21 évêques pour le diocèse de Toul entre le IV<sup>e</sup> siècle et le XVI<sup>e</sup> siècle puisque Hugues des Hazards, soixante-quizième évêque entre 1506 et 1517, est considéré comme un saint et jouit d'un culte à Blénod-les-Toul, sa commune d'origine ; et 17 évêques pour le diocèse de Verdun entre le IV<sup>e</sup> siècle et le XVII<sup>e</sup> siècle. Les fondateurs de maisons religieuses, abbés et moines constituent l'autre catégorie dominante de notre corpus. En effet,

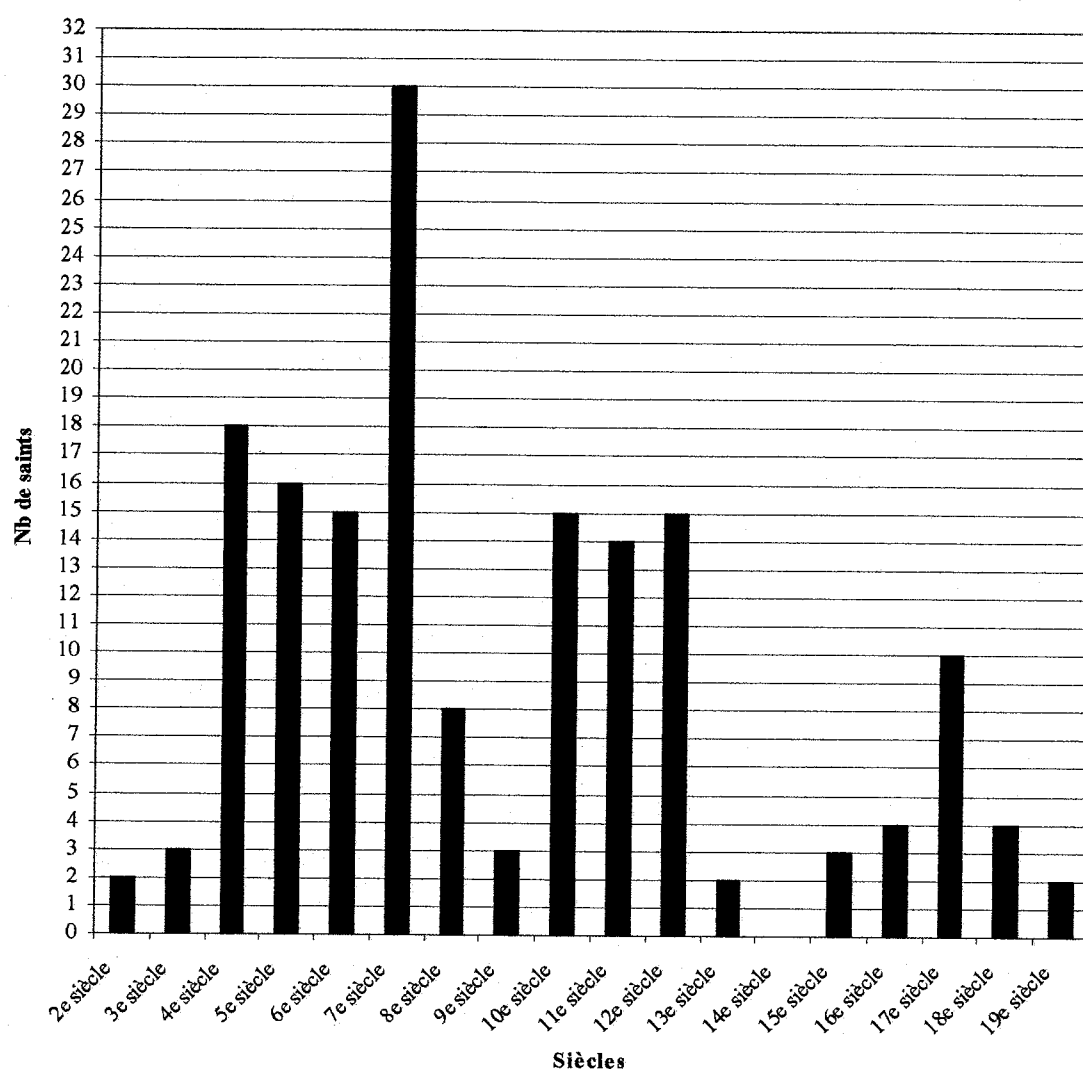
ils représentent 13,3% du total. Puis viennent les femmes avec 8,2%, elles sont soit martyres, abbeses, religieuses et laïques ; et enfin le reste oscillant entre 0,8% et 3,1%.

Tous ces personnages ont vécu entre le I<sup>er</sup> siècle et le XIX<sup>e</sup> siècle. Les premiers siècles du christianisme, jusqu'au VIII<sup>e</sup> siècle, nous donnent 93 saints ; puis du IX<sup>e</sup> siècle à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, notre corpus compte 52 personnages ; enfin concernant notre période historique, nous dénombrons 175 personnages soit 153 martyrs de la Révolution et 22 autres personnages. Seuls 35 saints n'ont pas d'indication de dates et ne nous permettent pas de les inclure dans une période car ils sont inconnus des ouvrages consultés.

Sur le graphique suivant (Cf. graphique n° 3,) représentant les saints lorrains au cours des siècles, nous avons délibérément exclus les martyrs de la Révolution pour une meilleure lisibilité et mieux présenter les saints lorrains car les martyrs de la Révolution constituent une catégorie particulière. Nous remarquons que ce qui domine dans notre corpus sont les saints des premiers siècles au nombre de 93 soit 46% sur les 202 lorrains ; il s'agit essentiellement de saints évêques, de fondateurs de maisons religieuses, de martyrs et de saints d'appropriation soit des saints ayant joué un grand rôle dans l'évangélisation de la Lorraine et dans la constitution de sa « mémoire » et de son identité.

Notre corpus de saints lorrains est donc constitué de plusieurs catégories et il est caractérisé par plusieurs strates : tout d'abord les IV<sup>e</sup> - VIII<sup>e</sup> siècles répondant aux premiers évangélisateurs et aux fondateurs de maisons religieuses ainsi que les IX<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles correspondant à la grande période du monachisme lorrain avec des religieux... une strate ancienne dont les saints sont des premiers siècles du christianisme comme les évêques, les martyrs, les fondateurs de maisons religieuses ; enfin la période moderne et plus particulièrement le XVII<sup>e</sup> siècle, le siècle des saints.

Une dernière période plus récente concerne les martyrs de la révolution qui forment une catégorie à part de notre corpus puisque ce nombre est important bien que n'étant pas exhaustif. Pour ces raisons, nous n'en tenons pas réellement compte dans notre développement afin de garder une certaine cohérence dans nos statistiques et pour ne pas fausser la réalité du vécu des fidèles ; les martyrs de la révolution apparaissent tardivement dans notre période d'étude et leur culte n'est pas véritablement actif même s'il existe des exceptions telles que François Rosselange ou encore Jean-Baptiste Mangin. Ainsi, il nous sera possible d'analyser non seulement le discours sur ces saints mais aussi l'évolution des comportements des fidèles face à ces différentes sphères de la sainteté mais également ce qu'ils recherchent à travers les saints auxquels ils vouent un culte ancien et récent.

Graphique n° 3 : Approche d'une chronologie des saints lorrains <sup>136</sup>

Nous avons considéré les saints comme un phénomène a-chronologique, nous avons assemblé des sources diverses pour raconter des histoires, dresser une typologie et tenter de donner une définition du saint. Bien que la chronologie n'ait pas été respectée, le discours a beaucoup varié au cours des siècles mais ce qui est important n'est pas la véracité de telle ou telle légende, mais plutôt la manière dont les saints sont envisagés à travers le récit, le discours.

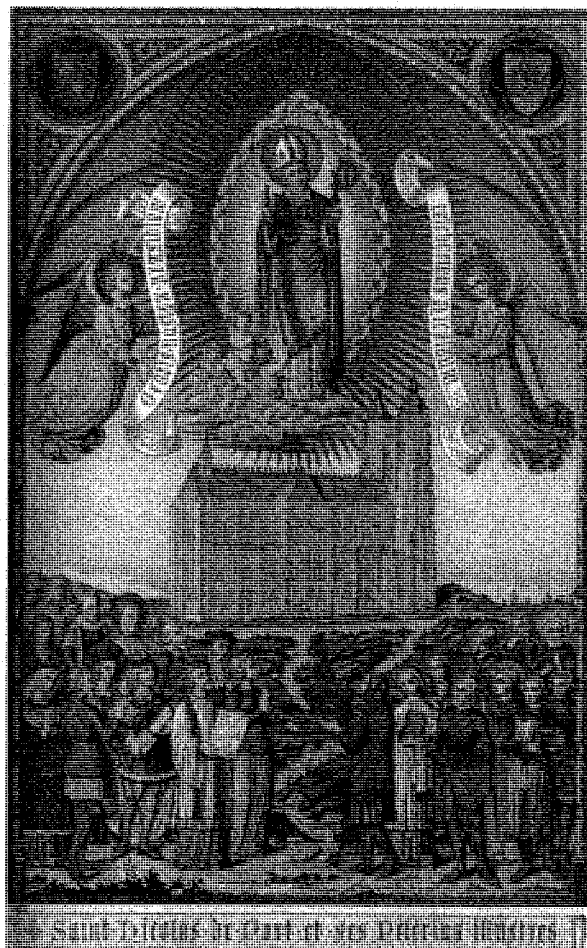
Ces quelques exemples nous montrent un saint figé dans un espace flou alors qu'en réalité il est au centre des discussions, des débats, des controverses... Définir le saint, compter les saints lorrains n'est pas propre aux historiens actuels ; jadis, ces questions ont agité les Lorrains provoquant la naissance d'un intense discours sur les saints lorrains.

<sup>136</sup> Pour réaliser ce graphique, purement indicatif, nous avons pris la période de vie des saints ; très peu sont à cheval sur deux siècles. Les martyrs de la Révolution ne sont pas pris en compte.

# PARTIE I :

## L'EVOLUTION D'UNE PERCEPTION

---



*Saint-Nicolas-de-Port et ses pèlerins illustres, lithographie, Musée Lorrain.*





Le culte des saints est un phénomène qui évolue sans cesse en fonction des vicissitudes de l'Histoire mais aussi des mentalités ; la sainteté doit donc s'étudier sur le temps long comme l'ont prouvé les différents travaux qui fleurissent à ce sujet depuis quelques années<sup>1</sup>. A partir du concile de Trente, l'hagiographie change et le XVII<sup>e</sup> siècle devient le « Siècle des saints » mais aussi celui de la littérature hagiographique<sup>2</sup>. Les théologiens présents au concile souhaitent un renouveau de l'hagiographie traditionnelle et dès les années 1570, de nombreux ouvrages sont publiés comme, par exemple, la *Vita Ignatii Loyolae S.I. Fundatoris* de Pierre de Ribadeneira en 1572. Le mouvement est alors lancé et la perception des saints évolue même si la France accuse un certain retard dans la littérature de spiritualité et reste enfermée dans le patrimoine culturel médiéval<sup>3</sup> ; ce retard étant sans doute à replacer dans un contexte de censure de la faculté de théologie sur l'édition religieuse mais aussi de guerres de religion. Il faut attendre les années 1610-1620 pour que l'hagiographie française « nouvelle » voie le jour avec une modification complète « des habitudes et des manières d'écrire »<sup>4</sup> : le XVII<sup>e</sup> siècle devient alors le siècle « propice » à l'histoire des saints.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle n'est pas en reste avec la littérature pieuse et les vies de saints ; les auteurs poursuivent les travaux initiés au siècle précédent et certains, à l'image de Jean Bolland, se lancent dans de grands travaux hagiographiques comme Adrien Baillet<sup>5</sup> qui publie des discours sur les saints de l'année ou encore une topographie des saints au début du siècle ; d'autres, en revanche, s'intéressent toujours autant à leur région. Ainsi en 1703, Dom Guy-Alexis Lobineau<sup>6</sup> traite des saints de la Bretagne, Dom Vaissette du Languedoc (1730),

<sup>1</sup> Nous pouvons citer entre autres les travaux de Albrecht BURKARDT, *Les clients des saints. Maladie et quête du miracle à travers les procès de canonisation de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle en France*, Collection de l'École Française de Rome, n° 338, 2004, 623 p. ; Jean-Michel SALLMANN, *Naples et ses saints à l'âge baroque (1540-1750)*, Paris, PUF, 1994, 423 p. ; Eric SUIRE, *La sainteté française de la Réforme catholique (XVI<sup>e</sup> siècle - XVIII<sup>e</sup> siècle) d'après les textes hagiographiques et les procès de canonisation*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 2001, 506 p.

<sup>2</sup> Henri BREMOND, *Histoire littéraire du sentiment religieux en France depuis la fin des guerres de religion jusqu'à nos jours*, Paris, Bloud et Gay, 1916-1933, 12 vol.

<sup>3</sup> Eric SUIRE, *op. cit.*, p. 27-29.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 29.

<sup>5</sup> Adrien BAILLET, *Discours sur l'histoire de la vie des saints*, Paris, Roullard, 1701, 234-XXI p. ; Adrien BAILLET, *Topographie des saints, où l'on rapporte les lieux devenus célèbres par la naissance, la demeure, la mort, la sépulture et le culte des saints*, Paris, L. Roullard, 1703, 692 p.

<sup>6</sup> Dom Guy-Alexis LOBINEAU, *Histoire des saints de Bretagne et des personnes d'une éminente piété qui ont vécu dans la même province*, Rennes, C<sup>ie</sup> des Imp. libraires, 1725, 576 p.

Dom Plancher de la Bourgogne (1739)... A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le chanoine Guillaume Chardon <sup>7</sup> s'attaque aux saints auvergnats.

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, nous assistons à une période de réveil catholique partout en France, grâce aux pèlerinages, et d'affirmation des particularismes locaux. Alors que les fidèles font de nombreux pèlerinages mariaux, la piété envers les saints locaux s'affirme grâce à une abondante littérature de piété qui, dans la plupart des cas, permet de faire revivre un pèlerinage tombé en désuétude. Il existe alors une séparation entre les formes officielles de piété et l'attachement des populations tant aux reliques qu'aux saints guérisseurs <sup>8</sup>. De même le lotharingisme contribue à ce nouvel intérêt pour les « saints de chez nous » qui retrouvent toute leur importance dans la vie religieuse locale.

La Lorraine n'est pas une province à part dans l'édition de vies de saints, mais fait partie d'un ensemble général qui touche toute la France. Ces différents temps de l'édition lorraine nous permettent de découper le discours sur le saint en trois périodes : la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et le XVII<sup>e</sup> siècle correspondent à une période de lutte religieuse face au protestantisme, à une volonté d'ancrer le pouvoir épiscopal et à une naissance d'une religion de proximité ; les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles voient le pouvoir ducal devenir le moteur principal du discours sur les saints ; enfin, le XIX<sup>e</sup> siècle est relayé par des ecclésiastiques et des « laïcs », dont le plus fameux représentant lorrain est Emile Badel. Cela prend place dans les manifestations lotharingistes, qu'elles soient festives comme la fête en l'honneur de l'anniversaire de la réunion de la Lorraine à la France en 1866 à Nancy, éditoriales ou artistiques.

Afin d'étudier au mieux ces productions lorraines, littéraires ou artistiques, réalisées dans une époque moderne au sens large, il nous semble important de ne pas les dissocier de leurs créateurs et de leurs commanditaires, en cela prenant exemple sur une conception en l'histoire de l'art qui estime qu'il ne faut pas rompre le lien entre ces trois composantes car « l'image religieuse ne peut être sortie ni du contexte qui l'a produite, ni de la période qui l'a vue naître » <sup>9</sup>, ce qui vaut également pour la littérature hagiographique. En effet, cette idée d'un « tout » peut être transposée à propos du « parler du saint lorrain » c'est-à-dire pourquoi on les connaît et comment on les connaît. Ainsi, l'écriture et l'iconographie mettent en place un saint lorrain qui est à la fois profondément local, mais aussi thérapeute, fidèle idéal,

<sup>7</sup> Guillaume CHARDON (chanoine), *La vie des saints pour tous les jours de l'année avec des pratiques et de courtes prières à l'usage des provinces d'Auvergne et autres circonvoisines*, Clermont-Ferrand, Imp. P. Viallanes, 1777, 2 vol.

<sup>8</sup> Alain CORBIN, *Archaïsme et modernité en Limousin au XIX<sup>e</sup> siècle, 1845-1880*, Paris, éd. Claude Rivière, 1975, p. 663-664.

<sup>9</sup> Cité par Pierre Sesmat dans Marie-Hélène COLIN, Philippe MARTIN, « Table ronde : réflexions pour une histoire de l'image religieuse », *Annales de l'Est*, 2002 - 2, p. 9.

modèle... La perception du culte des saints lorrains passe d'une part par la littérature, d'autre part par l'iconographie, l'image pouvant, selon Olivier Christin, aussi bien être considérée comme un objet pieux que comme une manifestation d'identité d'un groupe confessionnel ou un emblème politique <sup>10</sup>.

## 1.1. Des saints au service de l'Eglise (fin du XVI<sup>e</sup> siècle - début du XVII<sup>e</sup> siècle)

### 1.1.1. Des saints lorrains engagés dans la Réforme catholique

En Lorraine, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et au XVII<sup>e</sup> siècle, communément appelés le « siècle des saints » ou le « temps des dévots » <sup>11</sup> ; l'Eglise, moteur principal du « discours », souhaite affermir les dévotions mais également réaffirmer son ancienneté, son antiquité. Des dévots et des religieux écrivent des histoires de leurs évêques ou sur les saints importants de leur diocèse afin de lutter contre le protestantisme. La Lorraine, dont les ducs se veulent les champions du catholicisme, peut être comparée aux Etats catholiques de la Méditerranée entre 1580 et 1630 à cause de la vénération affirmée du sacré, des grands élans de piété collective et des manifestations de ces dévotions extériorisées <sup>12</sup>. Dans ce climat, la lutte contre les protestants semble alors inévitable. Jeanne d'Arc est utilisée par les Ligueurs et les catholiques pour « bouter » les protestants hors de France. Les jésuites, en multipliant « les fêtes et les cérémonies destinées à frapper l'imagination et à affirmer publiquement la vérité catholique » <sup>13</sup>, jouent un rôle important dans cette lutte. Ils sont relayés par des dévots dont Alphonse de Rambervillers ou encore des religieux comme Martin Meurisse (1584-1644), suffragant de l'évêque de Metz. Tous ces écrivains ne se dévouent pas au hasard à un saint, ils sont personnellement liés au personnage dont ils parlent.

<sup>10</sup> Olivier CHRISTIN, *Une révolution symbolique. L'iconoclasme huguenot et la reconstruction catholique*, Paris, éd. de Minuit, 1991, 350 p.

<sup>11</sup> Pour plus d'informations, voir René TAVENEUX (sous la dir.), *Encyclopédie illustrée de la Lorraine*, t. 3, *La vie religieuse*, Nancy - Metz, PUN - éd. Serpenoise, 1988, 247 p.

<sup>12</sup> Michel PERNOT, « L'apogée de la Réforme catholique », *Encyclopédie illustrée de la Lorraine*, t. 3, *op. cit.*, p. 123.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 120.

Dans un manuscrit sur l'histoire de l'Eglise de Metz ayant appartenu à Dom Tabouillot, des pièces concernent saint Livier. Ces notes, recopiées sur un original en vélin le 5 mars 1667, sont dues à Bertrand de Berthier. Ce manuscrit évoque le saint comme « un chevalier noble et fort homme nommé Livier, lequel prit les armes militaires, non craintif se plongeait entre les infidèles comme un lion... ». A la fin de sa description, il remarque que ce « texte est écrit de la main du soussigné, lequel a reçu guérison miraculeusement en l'année 1627, par l'intercession du susdit saint et très glorieux martyr, en buvant de l'eau de la fontaine qui sourdit au lieu où il fut décollé »<sup>14</sup>. Nous sommes donc en présence d'une personne qui écrit sur le saint afin de le remercier d'un miracle, sorte d'ex-voto intime puisque ces feuillets ne sont pas destinés à être publiés, ce qui n'est pas le cas de tous ces auteurs. Certains écrivains dévots dépassent le stade de l'intime, du manuscrit, pour publier l'histoire de « leur » saint.

Alphonse de Rambervillers<sup>15</sup> (Vic-sur-Seille 1560-1623), est écuyer seigneur de Arlem et d'une partie de Saucourt. Issu d'une famille d'avoués de Rambervillers, il fait son droit à Toulouse et exerce la fonction d'avocat à Vic-sur-Seille pendant six ans, puis remplace, à partir de 1593, son oncle à la charge de lieutenant général du bailliage épiscopal de Metz et fait partie du Conseil privé. Fervent dévot, il écrit, le plus souvent en vers, des leçons de catéchisme ou encore *Les dévots élancements du poète chrétien* (Paris, 1601). Alors que le culte de Livier apparaît suspect, Rambervillers écrit, à Vic, une vie de ce saint suivie des miracles faits en la fontaine de Vireval<sup>16</sup>. Rambervillers meurt le 13 juillet 1623 et est enterré dans la chapelle de la sainte Vierge qu'il a fondé dans l'église des Cordeliers de Vic. Quelques mois plus tard, son livre est imprimé.

Il a demandé l'approbation des Jésuites, des Capucins, des pères de l'Observatoire et des Bénédictins réformés, soit un nombre d'ordres religieux exceptionnel pour ce type d'ouvrage, et dédie *Les actes admirables en prospérité, en adversité et en gloire du bienheureux martyr Saint Livier* à « Henri II duc de Lorraine, Marchis, Duc de Bar, Calabre, Gueldre, Marquis à Pont-à-Mousson, Nomeny, etc. et comte de Provence, Blamont, Lutphen,

<sup>14</sup> B.M. Metz : ms 854, p. 7.

<sup>15</sup> Dom Augustin CALMET, *Bibliothèque lorraine ou Histoire des Hommes illustres, qui ont fleuri en Lorraine, dans les Trois-Evêchés, dans l'Archevêché de Trèves, dans le Duché de Luxembourg, etc.*, Nancy, Leseure, 1751, col. 780-782 ; Michel CAFFIER, *Dictionnaire des littératures de Lorraine*, Metz, éd. Serpenoise, 2003, vol. 2, p. 842-843.

<sup>16</sup> Alphonse de RAMBERVILLERS, *Les actes admirables en prospérité, en adversité et en gloire du bienheureux martyr Saint Livier, Gentil-homme d'Austrasie. Avec les stances de son hymne et la vérification des miracles fais en la fontaine dudit martyr, voisine de l'Abbaye de Salival, près Vic, en l'année 1623. Histoire non moins agréable d'utile aux personnes de noblesse extraite des archives, cartulaires, et manuscrits anciens*, Vic, Cl. Félix, 1624, p. 81 ; nous préférons donner les citations en français courant afin de faciliter la lecture.

etc. »<sup>17</sup>, qui « a désiré de connaître sa vie [celle de saint Livier] et se rend ministre du fruit qui en résultera à la postérité ». Rambervillers espère bien que son livre « causera ez sicèles à venir esioissance aux doctes, instructions aux Ignorans, estonnement aux meschants, & consolation aux bons »<sup>18</sup>.

Outre la volonté de faire connaître la vie du martyr de Salival au duc de Lorraine, Rambervillers souhaite clairement inciter les protestants messins à la conversion : « Et toi misérable, qui dévoyé de la vraie Religion par l'artifice des nouveaux sectaires, mets en doute l'intercession des Elus de DIEU, ouvre les yeux, contemple ce que tu ne peux refuser de voir, enfonce, comme saint Thomas, ta main dans les merveilles de DIEU, et tu toucheras et sentiras tant de saints mouvements, qu'enfin tu seras contraint de reconnaître ton erreur, et retourner au giron de l'Eglise, qui attend à bras ouvert ta conversion »<sup>19</sup>.

Si Rambervillers souhaite réaffirmer l'autorité du catholicisme et sa légitimité face au protestantisme implanté à Metz, il déclenche les foudres du pasteur Paul Ferry<sup>20</sup> qui se lance dans une controverse dès 1624 ; mais pour éviter les ennuis, son traité paraît sans nom d'auteur, ni d'imprimeur, ni de lieu, réfutation qui n'est citée ni par Bégin, ni par Dom Calmet<sup>21</sup>. Paul Ferry, né à Metz le 24 février 1591, est issu d'une famille de marchands. Il fait de brillantes études au collège des jésuites de Metz puis part à Montauban où il apprend la théologie. En 1610, revenu à Metz, il est ministre du culte protestant. Avant d'être controversiste, il est d'abord connu dans le monde des lettrés par ses poèmes<sup>22</sup>. Dans sa ville, il est surnommé la « Bouche d'or » car « il était habile politique aussi bien que grand théologien »<sup>23</sup>. Malgré les attaques fréquentes contre Bossuet, les deux hommes se respectent et seraient amis ; en effet Bossuet, « devait savoir gré à Paul Ferry de l'extrême bonne foi avec laquelle il appréciait les griefs des catholiques et des protestants »<sup>24</sup>. Selon une tradition locale, Ferry serait mort de la goutte « dans le giron de l'Eglise catholique » à Metz le 27 décembre 1669.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>20</sup> [Paul FERRY], *Remarques d'histoires sur le discours de la vie et de la mort de S. Livier, et le récit de ses miracles nouvellement publié par le Sieur de Ramberviller Lieutenant Général au Bailliage de l'Evesché de Mets, avec diverses approbation des Docteurs*, [Paris], 1624, 32 p.

<sup>21</sup> Emile-Auguste BEGIN, *Biographie de la Moselle, ou Histoire par ordre alphabétique de toutes les personnes nées dans ce département qui se sont fait remarquer par leurs actions, leurs talents, leurs écrits, leurs vertus, ou leurs crimes*, Metz, Verronais, 1830, vol. 2, p.152-173 ; Dom Augustin CALMET, *Bibliothèque lorraine...*, op. cit., col. 363-364.

<sup>22</sup> Paul Ferry publie par exemple à Lyon en 1610 un recueil de poésies, in-8° de 235 pages intitulé : *Les premières œuvres poétiques de Paul Ferry messin, où sous la douce diversité de ses conceptions se rencontrent les honnestes libertés d'une jeunesse*.

<sup>23</sup> Emile-Auguste BEGIN, *Biographie de la Moselle...*, op. cit., p. 153.

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 154.

La polémique à propos de Livier intervient à un moment où l'église réformée se sent en danger car, depuis 1620, les jésuites sont installés à Metz. La controverse qui était jusqu'alors principalement écrite passe au plan verbal et devient beaucoup plus virulente. Dans cette volonté de se protéger et se défendre face à « l'ennemi », Paul Ferry intervient car « la vérité lui paraît outragée »<sup>25</sup>.

Même s'il doute de l'intercession des saints, Ferry, souhaite « avec ce livre [celui de Rambervillers] instruire en la dignité des Saints, ou convaincre de malice aussi bien que d'incrédulité »<sup>26</sup>. Il va plus loin en affirmant « que les saints ne peuvent intercéder pour nous, parce qu'ils ont [...] un sentiment tout contraire ». Puis il se lance dans la critique historique de l'ouvrage en remettant tout en cause et surtout « le temps auquel le Sieur auteur disoit ces choses estre advenues »<sup>27</sup>. Ferry passe au crible les pages les unes après les autres, en présentant les preuves des incohérences de Rambervillers. Ainsi, « en la page 14 qu'un grand prince représentant l'Empire Romain en la Germanie et résident à Cologne est dit y avoir esté assailli d'un armée innombrable » ; « que l'auteur affirme page 15 qu'alors il y avoit des Rois de Bénévent et Ban de Benoist Chrestiens » où il ne pouvait régner aucun roi chrétien « à cause que l'histoire ne parla iamais des Rois de Ban de Benoist ni des Rois mais des ducs de Bénévent »<sup>28</sup>. Et il poursuit « quand S. Livier portoit desia les armes, estoit Pape Pelagius I<sup>er</sup> » alors que lorsque saint Livier a subi le martyr vers 450 lors de l'attaque des Huns sur la ville de Metz, il est impossible que Pélégus I<sup>er</sup> soit le pape car il aurait été pape « il y a 1070 ans passés », donc Rambervillers « se seroit mesconté de 370 ans et plus »<sup>29</sup>. Il est vrai qu'à l'époque de saint Livier, Léon le Grand était pape. Ferry estime que Rambervillers s'est trompé sur l'histoire, ce qui remet en cause « la qualité de ces miracles ». Ensuite, en la « page 61 que trois cents mille Huns sans religion et payens assaillirent la Cité de Mets, et ne la prindrent point ». Ferry estime que « M. le Lieutenant avoit notamment failly plusieurs fois l'histoire de la guerre des Huns [...], se seroit grandement mépris en la chronologie et en la concurrence des temps, par ce qu'il advient environ l'an 453 [...] que les Huns n'assiégèrent pas la ville sans la prendre »<sup>30</sup>. Cette histoire de la dévastation de Metz par les Huns se retrouve plus tard chez Meurisse<sup>31</sup> qui explique les ravages causés à la ville

<sup>25</sup> Roger MAZAURIC, *Le pasteur Paul Ferry, messin interlocuteur de Bossuet et historien*, Metz, Mutelet, 1964, p. 66.

<sup>26</sup> [Paul FERRY], *op. cit.*, p. 3.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 20.

<sup>31</sup> R.P. MEURISSE, *Histoire des evesques de l'Eglise de Metz, par le R.P. MEURISSE de l'Ordre de S. François, Docteur & naguere Professeur en Théologie à Paris, Evesque de Madaure & suffragan de la mesme*

bien que l'oratoire Saint-Etienne soit resté intact grâce à un miracle et à l'intercession du proto martyr. Ferry va beaucoup plus loin en décrivant les choses : « les Huns prindrent Met la veille de Pasques, y mirent le feu, et firent un merveilleux carnage de tout le peuple [...] voire saccageant les Prestres devant les autels »<sup>32</sup>. Enfin, « page 62 [...] que Livier fust pris faisant des exploits d'armes inouys, et peu de iours après décapité au pied d'une montagne vers Marsal, sur le sommet de laquelle il porta lui-mesme sa teste à deux mains, parce qu'il vouloit y estre inhumé »... Ferry termine en dénonçant la simplicité et la crédulité des temps où vécut saint Livier où « les saints se faisoient lors à meilleur marché que maintenant, où l'on ne canonise plus personne qu'avec le Canon »<sup>33</sup>. Il remet aussi en cause l'existence même du saint car Vincent de Beauvais « qui a si soigneusement compilé et recueilli les gestes de saints [...] ne fait aucune mention de S. Livier ». Finalement, Ferry résume les incohérences historiques en « confrontant les dates et les faits, il en fait ressortir les erreurs flagrantes, les impossibilités et les invraisemblances qui détruisent non seulement la légende mais jettent le doute sur l'existence même du martyr »<sup>34</sup>.

Après avoir détruit l'aspect historique du texte de Rambervillers, Ferry explique que la fontaine miraculeuse n'est pas aussi miraculeuse qu'on veut bien le prétendre : « surtout il est à remarquer que cest fontaine miraculeuse a esté plusieurs siècles sans vertus : qu'elle recommence desia à s'y esteindre [...] pourquoi le lieu où il fut [...] tué et n'en mourut pas, a repris vertu depuis l'an passé au milieu des Catholiques [...] et qu'il n'en soit fait au lieu où son corps repose depuis tant de siècles parmi nous, s'il est vray qu'il se facent exprès pour convertir les hérétiques ou pour les convaincre ». Le pasteur Ferry réproche la manière utilisée par les autorités religieuses pour convertir les protestants, il trouve ces moyens « scandaleux à la religion ».

Sa conclusion révèle bien les tensions qui existent entre les catholiques et les protestants surtout depuis la réintroduction des jésuites à Metz et la manière dont les autorités religieuses se servent des saints locaux pour lutter contre l'hérésie car, même s'il remet en cause les compétences d'historien de Rambervillers, il ne retient pas de grief contre lui mais plutôt contre les « Iesuites et autres docteurs »<sup>35</sup> qui auraient dû le prévenir de ses erreurs mais qui ont préféré approuver le livre.

---

*Eglise, à Monseigneur l'Illustrissime & Révérendissime Evesque de Metz, Metz, Jean Anthoine, 1634, p. 43-48.*

<sup>32</sup> [Paul FERRY], *op. cit.*, p. 21.

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 25.

<sup>34</sup> Roger MAZAURIC, *op. cit.*, p. 66.

<sup>35</sup> [Paul FERRY], *op. cit.*, p. 32.

Cette première utilisation des saints lorrains dans le débat entre catholiques et protestants n'est pas un cas isolé. Dix ans après Rambervillers, en 1634, le R.P. Meurisse entreprend, dans le but aussi de lutter contre les protestants et d'affermir la religion catholique, une *Histoire des évêques de Metz*<sup>36</sup> dans laquelle il dresse le portrait de chaque prélat ainsi que la situation politique de son époque. Natif de Picardie, Martin Meurisse<sup>37</sup>, de l'Ordre des Frères Mineurs, est docteur et professeur de théologie à Paris. Nommé évêque *in partibus infidelium* de Madaure, en Afrique, et suffragant de l'évêque de Metz entre 1629 et 1644, il est un fervent défenseur du catholicisme, il est l'auteur de l'*Histoire des évêques de Metz* (1634) mais aussi d'ouvrages plus engagés comme l'*Histoire du progrès et de la décadence de l'hérésie dans le ville de Metz et le Pays Messin* (Metz, 1670).

En réalité, Meurisse réalise beaucoup plus une chronique qu'une réelle histoire dans le but de glorifier la ville. Lorsqu'il n'a pas de sources ni de renseignements précis sur les évêques, il disserte sur la situation politique du temps ou fait des digressions sur les différents types d'archevêques, les fonctions ecclésiastiques... Il donne le ton de son ouvrage dès les premières pages en rappelant l'antiquité de la ville : « Metz a esté autrefois une des principales villes de la Gaule Belgique : elle a esté depuis, la Capitale du Royaume d'Austrasie, appelé de son nom, Royaume de Metz ; & elle est encore présentement une des plus belles, des plus puissantes & des plus florissantes villes est de toute la France [...] Son antiquité, sa grandeur, sa superbe & la richesse de ses anciens édifices, l'alliance des Romains, le séjour des Roys, son assiette, la force inexpugnable de ses murailles & de ses remparts, le nouvel établissement d'une cour souveraine, & quelques autres ornemens & enrichissemens sont autant de traits de sa beauté & de rayons de sa splendeur & de sa gloire »<sup>38</sup>. Il ne s'arrête pas là, affirmant que la ville aurait été bâtie « quatre cents dix-sept ans après le déluge, par les descendants de Noé »<sup>39</sup>. Elle serait plus ancienne que Trèves puisqu'elle serait à l'origine « la mère de Trèves, Toul & de Verdun »<sup>40</sup>. Et enfin, lorsque Meurisse évoque l'antiquité de l'Eglise de Metz, il ne tarit pas d'éloges : « L'Eglise de Metz est recommandable pour cinq considérations bien particulières 1. pour son antiquité 2. pour sa succession non interrompue de Pasteurs 3. pour leur sainteté 4. pour la splendeur de leur sang

<sup>36</sup> R.P. MEURISSE, *op. cit.*

<sup>37</sup> Dom Augustin CALMET, *Bibliothèque lorraine...*, *op. cit.*, col. 658-659.

<sup>38</sup> R.P. MEURISSE, *op. cit.*, préface, p. 1.

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>40</sup> *Ibid.*, p. 5.



& la grandeur de leur naissance & 5. pour avoir este toujours très constamment orthodoxes parmi les schismes les divisions des autres Eglises circonvoisines »<sup>41</sup>.

Alors que les diocèses de Toul et Verdun ont été créés au cours du IV<sup>e</sup> siècle, Meurisse affirme que le premier évêque de Metz, saint Clément, aurait été envoyé par saint Pierre lui-même pour évangéliser les Médiomatrix en « l'an quarante-sept de nostre Seigneur »<sup>42</sup>. Il n'apporte pas de nouvelles théories ni de nouvelles conceptions historiques, il se contente de recopier les sources existantes ; l'idée que saint Clément a été envoyé par saint Pierre lui-même datant des premières vies du saint<sup>43</sup>. Il continue en affirmant qu'il n'y a jamais eu d'interruption sur le siège épiscopal alors que dans les autres diocèses les vacances étaient fréquentes : « Malgré les persécutions, l'Eglise de Metz ne fut jamais abandonnée à la différence de celle de Verdun »<sup>44</sup>. Il va plus loin en évoquant saint Légonce, douzième évêque de Metz en 292 selon lui, qui doit redoubler d'efforts dans sa tâche car « l'Eglise de Verdun estoit alors dépourvu de Pasteurs »<sup>45</sup>. Il explique ce vide par le fait que le fondateur du siège de Verdun, saint Saintin, serait simplement venu au IV<sup>e</sup> siècle.

Meurisse poursuit ses éloges, rappelant que l'Eglise de Metz commence à fournir elle-même ses propres pasteurs après avoir été dirigée pendant près de trois siècles par des évêques grecs ou romains. Ces prélats locaux sont tous issus de familles illustres et à la noblesse de sang. En effet, « La plus-part ont esté ou de la maison de France, ou proches parents des Empereurs, ou de le maison de Lorraine, ou de celle de Lucembourg, ou de celle de Bar, ou de quelque autre des plus anciennes & des plus illustres de l'Europe »<sup>46</sup>. Malgré ces origines plus que parfaites, le premier évêque du « cru », saint Auctor, successeur de Légonce, n'est autre qu'un « homme d'une fort basse & vile condition, n'estant que Savetier ou Cordonnier de sa profession »<sup>47</sup> mais le choix de Dieu excuse cette condition trop modeste aux yeux de notre auteur. Si Auctor n'était pas un savant, un riche ou un puissant, « il les [les autres évêques] devança tous en vertus, en mérites, en actions & en efficace d'exemples & de parolles »<sup>48</sup>.

<sup>41</sup> *Ibid.*, p. 24.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 24.

<sup>43</sup> Le *Libellus de episcopi mettensibus* de Paul Diacre, la *Via I<sup>a</sup>* d'un anonyme et la *Vie métrique* de Carus composée en vers autour de l'an mil participent à l'idée que saint Clément aurait été envoyé par saint Pierre ; cité dans Jean-Charles PICARD, « Le recours aux origines. Les vies de saint Clément, premier évêque de Metz, composées autour de l'an mil », *Evêques, saints et cités en Italie et en Gaule. Etudes d'archéologie et d'histoire*, Collection de l'Ecole Française de Rome, n° 242, 1998, p. 367-384.

<sup>44</sup> R.P. MEURISSE, *op. cit.*, p. 38.

<sup>45</sup> *Ibid.*, p. 41.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 25.

<sup>47</sup> *Ibid.*, p. 42.

<sup>48</sup> *Ibid.*, p. 43.

Meurisse excuse toujours les actes peu édifiants des évêques de sa ville. Par exemple, saint Urbice reçoit le titre d'archevêque en 390 mais il est accusé de l'avoir vendu au métropolitain de Trèves. Notre auteur refuse cette théorie estimant qu'Urbice était « doué d'une si rare sainteté qu'il n'aurait pas fait un tel acte vil ». En revanche il l'aurait fait « pour subvenir aux misères & aux nécessitez que les pauvres souffroient à cause d'une extreme famine dont tout le pays estoit affligé ; auquel cas il eut pu vendre ou engager aussi legitiment quelque piece de son evesché, que saint Laurent & tout plein d'autres saints personnages ont autre-fois, pour un mesme sujet, engagé ou distribué les plus précieux thrésors de l'Eglise »<sup>49</sup>.

Les ouvrages de Rambervillers ou de Meurisse sont à replacer dans le contexte religieux dans lequel se trouve Metz en ce début de XVII<sup>e</sup> siècle. Depuis le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, la ville est française et les calvinistes souhaitent faire valoir leurs droits, surtout après l'édit de tolérance signé en janvier 1562. La communauté protestante implantée dans la ville est importante, les réformés étant environ 6 000, représentent le tiers de la population<sup>50</sup>. Gens du peuple mais aussi personnes de haut rang comme des « officiers, des magistrats, des avocats, des médecins, des notaires, des banquiers et des marchands »<sup>51</sup> sont touchés par les idées protestantes. Le premier pasteur envoyé à Metz par Luther est François Lambert ; d'autres prêchent dans les alentours de la ville épiscopale comme à Vic. La réforme protestante gagne rapidement les familles patriciennes de Metz. Malgré des mesures de répression prises par les ducs de Lorraine, le protestantisme demeure implanté dans la ville qui devient le centre de la religion réformée où se réfugient les protestants traqués<sup>52</sup>. Depuis 1598, les guerres de religion ont pris fin en France mais, les rivalités entre catholiques et protestants existent toujours. Rambervillers exalte un idéal de croisade intérieur, exhortant la noblesse à combattre, à l'image de saint Livier, les hérétiques et à leur faire retrouver le chemin de la vraie foi. Martin Meurisse fait de même avec son *Histoire des évêques de Metz*. Il écrit à un moment où la controverse protestante est au plus haut. Face au protestantisme, les suffragants de l'évêque de Metz réagissent et se lancent dans les prédications, les synodes, l'instruction de la jeunesse, toutes actions pouvant favoriser le catholicisme. Ainsi, à partir de 1629, le R.P. Meurisse prêche, secourt les pauvres, développe les confréries, multiplie les visites pastorales... mais surtout reprend l'œuvre de ses prédécesseurs et « lutte avec

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 60-61.

<sup>50</sup> Henri TRIBOUT de MOREMBERT (sous la dir.), *Le diocèse de Metz*, Paris, Letouzey et Ané, 1970, p. 114.

<sup>51</sup> *Ibid.*, p. 114.

<sup>52</sup> G. CABOURDIN (sous la dir.), *Encyclopédie illustrée de la Lorraine, Les temps modernes*, t. 1, *De la Renaissance à la guerre de Trente Ans*, Metz - Nancy, éd. Serpenoise - P.U.N., 1991, 245 p.

acharnement contre la Réforme »<sup>53</sup>. Fervent catholique, il fait fermer le collège protestant en 1635 en « priant ses 83 élèves d'aller se faire instruire chez les Jésuites »<sup>54</sup>.

Le débat ne se concentre pas uniquement à Metz où les protestants sont si présents. Au même moment, un chanoine du chapitre de Saint-Dié publie, à Epinal, ses *Recherches des saintes antiquités de la Voge province de Lorraine*<sup>55</sup>, il s'agit de Jean Ruyr (1560-1645)<sup>56</sup>. Né à Charmes, dès son enfance, ses parents le destinent à l'état ecclésiastique et très vite, son éducation est assurée par Jean Wiriot, chanoine à Saint-Dié. Il devient secrétaire du chapitre de Saint-Dié, puis chanoine et enfin doyen. Connu pour ses talents littéraires, il est qualifié d'historien et de poète. Il est l'auteur d'ouvrages poétiques dont les *Triumphes de Pétrarque, mis en vers françois par Jean Ruyr, Charmésien, avec autres mélanges et diverses inventions*<sup>57</sup> mais surtout d'ouvrages historiques comme, en 1594, *La Vie et histoire de saint Dié, évêque de Nevers*. Dom Calmet estime ses vers « d'assez bon goût »<sup>58</sup> mais Auguste Digot le qualifie de « versificateur »<sup>59</sup>. Ses écrits reflètent un catholicisme engagé dans la Contre-Réforme ainsi que dans la lutte contre le protestantisme. Son œuvre est un reflet des canons du concile de Trente touchant le culte des saints et des reliques mais aussi les fonctions et les qualités des ecclésiastiques.

Un sonnet, au début de l'ouvrage, rédigé par N. Ruyr neveu de l'auteur, présente ce travail :

« Tracer fidèlement la vie des Saints Pères,  
Qui ont du Mont Vosgin les vallons habité,  
Qui ont les mols appas de ce Monde évité,  
Après avoir souffert pour Dieu, maints vitupères :

Marquer distinctement leurs paysibles Repaires,  
Describe la rigueur de leur austérité,  
Et leur avancement à la félicité,  
Ce ne sont des effets qui soient à tous prospères.

<sup>53</sup> Henri TRIBOUT de MOREMBERT (sous la dir.), *Le diocèse de Metz*, op. cit., p. 116.

<sup>54</sup> *Ibid.*, p. 115.

<sup>55</sup> Jean RUYR, *Recherches des saintes antiquités de la Vosge province de Lorraine*, Epinal, Ambroise Ambroise, 1633, 479 p. ; sur cet ouvrage, voir Garry WALTER, *Recherches des saintes antiquitez de la Vosge, par Jean Ruyr : l'œuvre d'un religieux vosgien du XVII<sup>e</sup> siècle*, Mémoire de maîtrise sous la dir. de Ph. Martin, Université Nancy 2, 2005, 179 p.

<sup>56</sup> Michel CAFFIER, op. cit., vol. 2, p. 884.

<sup>57</sup> Jean RUYR, *Triumphes de Pétrarque, mis en vers françois par Jean Ruyr, Charmésien...*, Troyes, Garnier, 1588, in-8°.

<sup>58</sup> Dom Augustin CALMET, *Bibliothèque Lorraine...*, op. cit., col. 857-859.

<sup>59</sup> Auguste DIGOT, *Histoire de Lorraine*, Nancy, Crépin - Leblond, 1880, 6 vol.

Mais voicy de surcroist que ta plume (RUYR)  
 Nous fait de mainte Histoire heureusement jouÿr,  
 Rapportant des Saints lieux s'assieste & l'édifice.

Dont la prospérité soigneuse de scavoir  
 Des antiques Patrons le zèle et le pouvoir,  
 Bénira ton labour & ton pieux office »<sup>60</sup>.

Ces *Saintes antiquités de la Vosge* sont plus qu'un livre retraçant l'histoire de l'évangélisation des Vosges par saint Dié et les autres saints qui s'y sont établis. Ruyr, tout comme Rambervillers ou Meurisse, se sert de l'histoire pour combattre le protestantisme, l'hérésie. Il est un fervent défenseur de la réforme catholique et entend appliquer les décrets du concile de Trente ; d'ailleurs dans son ouvrage, il précise que ces décrets sont connus à Saint-Dié et du Grand Prévôt du chapitre qui « réforma plusieurs choses au district de ce val conforme au saint Concile, d'où en est dérivé un grand profit spirituel »<sup>61</sup>. Il est très virulent à l'égard des protestants. Pour lui, la réforme de Luther est une « pernicieuse hérésie », elle « déprave les âmes des paysans, magistrats et quelques princes d'Allemagne, que negligens la vraye Religion & foulans aux pieds les Reliques des Saints, desquels le trepas est precieux devant Dieu. Ils commencerent non seulement à profaner les lieux où les miracles se faisoient par l'intervention des saints : mais qui pis est, les demolirent impieusement sans respect de Dieu, ni crainte des hommes. D'où il advint que forcenez comme bestes farouches, voulans mesme faire la guerre aux Glorieux citoyens celestes, & ne pouvans autrement des-honorer ceux que Dieu avoit couronnez de gloire, & combleé de beatitude eternelle ; ce fut à exercer leur rage contre les memoires, Images, representations & Reliques des Saints »<sup>62</sup>. Afin de lutter contre ces impiétés, l'auteur utilise les saints, particulièrement les saints lorrains, qui deviennent sous sa plume des modèles dans le cadre d'une réforme disciplinaire imposée par l'Eglise tridentine, tout en redéfinissant exactement le rôle des saints afin d'éviter les déviations craintes par l'Eglise.

Le saint n'est qu'un intercesseur auprès de Dieu et le fidèle ne doit pas l'oublier, même s'il doit toujours servir de modèle. Ainsi, chaque miracle, chaque action sainte n'est que l'œuvre de Dieu accomplie par celui qu'Il a choisi pour mener à bien son œuvre sur terre.

<sup>60</sup> Jean RUYR, *Recherches des saintes antiquités de la Vosge...*, *op. cit.*, non paginé.

<sup>61</sup> *Ibid.*, p. 283.

<sup>62</sup> *Ibid.*, p. 118.

Le miracle du rocher accompli par saint Amé n'est autre que la main de Dieu. Voici ce que nous dit Ruyr : « Un jour comme il travailloit en son petit territoire il s'aperçeut que de la sommité du Mont, une lourde Masse de pierre se rouloit & précipitoit pour accabler en un instant son estroit domicile, il est croyable que cela provenoit de la ruse & invention de Sathan : Mais l'homme de Dieu exprimant & exposant le signe de croix, ie te commande, dit-il, au nom de Iesus-Christ nostre Seigneur que tu t'arreste & ne descende plus bas. Le Rocher estoit ja fort voisin de la Cellule, quand il se ficha au pendant du Mont, & encor de présent se voit-il pendu à costière sans pouvoir offenser le domicile »<sup>63</sup>. Saint Amé est qualifié de « généreux champion de Iesus-Christ armé d'assurance & de foy »<sup>64</sup>, il est « L'homme de Dieu »<sup>65</sup> qui « fait fusionner une fontaine d'eau d'un rocher & domte le sommeil », a un « grand mespris de deniers », d'une « austérité merveilleuse » redressant « un boiteux & deschasse un Demon » et « predict son decez »<sup>66</sup>. Les autres saints présentés par Jean Ruyr sont envisagés de la même manière.

Saint Arnould monte « les eschellons des sciences & vertus, au comble de perfection Chrestienne » reçoit le don de miracles car « Au respect de si grandes & frequentes afflictions, que le bien-heureux Saint Arnoulf donnoit volontairement à son corps pour l'amour de la vie celeste, nostre Seigneur voulut par iceluy faire demonstration de maintes actions vertueuses & prodigieuses »<sup>67</sup>. Arnould délivre « au nom de Dieu » une possédée par la seule volonté de Dieu ; Ruyr qualifiant le saint « d'homme de nostre seigneur », de « prestres de Jesus Christ »<sup>68</sup> après avoir guéri une infirme... Sa vie est particulièrement sainte car une fois élevé à l'épiscopat, « il s'estudia tellement au soulagement des pauvres, qu'un bien grand nombre de souffreteux accouroient à luy de toutes parts. Et quand à son abstinence, ie ne sçay qui en pourroit dignement escrire, veu qu'après trois & quatre iours de jeusnes, aucunes fois il ne desiroit que du pai d'orge & de l'eau claire pour sa refection. Soubs sa robbe il cachoit le cilice, pour dompter sa chair, je fort attenuée de jeunes & veilles continues »<sup>69</sup>. Les saints des premiers temps du christianisme répondent donc, selon Ruyr, aux attentes de la Contre-Réforme.

L'auteur ne déroge pas aux préceptes du concile de Trente puisque tout au long de son œuvre il replace le saint dans son unique rôle d'intercesseur. Lorsqu'il raconte l'histoire de

<sup>63</sup> *Ibid.*, p. 28.

<sup>64</sup> *Ibid.*

<sup>65</sup> *Ibid.*, p. 29.

<sup>66</sup> *Ibid.*, p. 25-36.

<sup>67</sup> *Ibid.*, p. 56.

<sup>68</sup> *Ibid.*, p. 58.

<sup>69</sup> *Ibid.*, p. 55-56.

Goëry, il nomme le saint « serviteur de Dieu vivant »<sup>70</sup>. Saint Dié est aussi « le fidèle serviteur de Dieu [qui] après avoir quitté son evesché, vient pour prendre siège de la vosges deserte, et entré finalement qu'il fut en la terre et seigneurie de Romon, de laquelle deux frères gentilshommes qu'il avoit herité en faisoit partage, paru de quel mérite il estoit par la volonté de nostre Dieu »<sup>71</sup>. Plus loin, saint Hydulphe n'échappe pas à la même description. Il vient édifier des églises dans les Vosges « par l'instinct du Saint-Esprit »<sup>72</sup>. Brunon de Dabo, évêque de Toul puis pape sous le nom de Léon IX, n'est célèbre que par « la gloire de Dieu [qui] s'exalte en son fidèle serviteur »<sup>73</sup>.

On voit bien, à travers ces exemples, que Jean Ruyr souhaite insister sur le rôle d'intercesseur des saints et que les miracles ne s'accomplissent que par leur intermédiaire, au nom de Dieu, car selon les pères du concile de Trente, « les Saints qui règnent avec JESUS-CHRIST offrent à Dieu des prières pour les hommes ; Que c'est une chose bonne & utile de les invoquer, & supplier humblement, & d'avoir recours à leurs prières, à leur aide, & à leur assistance, pour obtenir des graces, & des faveurs de Dieu, [...]qui est seul nôtre Redempteur, & nôtre Sauveur »<sup>74</sup>. Ruyr s'inscrit parfaitement dans une Contre-Réforme qui vise à réaffirmer les choses le plus clairement possible afin d'éviter toute déviance mais surtout afin de redonner plus de force au culte des saints mis à mal par les protestants.

Face aux actes iconoclastes des protestants, l'Eglise réaffirme aussi le caractère sacré des reliques et leur « validité ». Elle s'insurge contre le saccage par les « pillards réformés » des reliques de sainte Hunne et de sainte Richarde en Alsace<sup>75</sup>. Ils foulent « au pied les reliques des saints », exercent « leur rage contre les mémoires, images et représentations et reliques des saints »<sup>76</sup> alors que les reliques ont un caractère sacré et sont des relais indispensables entre Dieu et les hommes. Face à ces scandales, il convient de respecter et d'honorer ces corps des saints « qui vivent avec JESUS-C. Ces corps saints aiant été autrefois les Membres vivans de J C. & le Temple du Saint Esprit, & devant être un jour ressuscitez pour la Vie éternelle, & revêtus de la gloire ; & Dieu même faisant beaucoup de bien aux hommes par leur moyen »<sup>77</sup>. Jean Ruyr se fait alors le porte-parole des décrets conciliaires en défendant les reliques des saints vosgiens dont il retrace le devenir et les translations. Il donne

<sup>70</sup> *Ibid.*, p. 69.

<sup>71</sup> *Ibid.*, p. 92.

<sup>72</sup> *Ibid.*, p. 145.

<sup>73</sup> *Ibid.*, p. 330.

<sup>74</sup> *Le saint concile de Trente œcuménique et général, célèbre sous Paul III et Jules III et Pie IV, souverains pontifes. Nouvellement traduit par M. l'abbé Chanut*, Lyon, Pierre Thener, 1705, 24<sup>e</sup> session, p.361.

<sup>75</sup> Jean RUYR, *Recherches des saintes antiquités de la Vosge*, *op. cit.*, p. 116-117 et 236-238.

<sup>76</sup> *Ibid.*, p. 118-119.

<sup>77</sup> *Le saint concile de Trente œcuménique et général...*, *op. cit.*, p. 362.

aussi des exemples sur la manière dont elles sont utilisées par les fidèles. Ainsi, à propos des reliques de saint Dié et de saint Hydulphe : « Et comme les venerables Prelats fouloit une fois l'an s'entre-visiter en leurs Monasteres, ainsi depuis leurs Disciples voulurent les imiter en la maniere qu'entendrez : Car advertis qu'ils estoient que le tres-digne Supérieur S. Hidulfe venoit pour les visiter, sortans pour le recevoir, luy presentoient la Robbe ou la Tunique de leur Maistre, laquelle il embrassoit avec toute reverence, comme un gage tres precieux de son amy, la sainteté duquel luy estoit comme representée & honorée en son habit »<sup>78</sup>. A la mort de saint Hydulphe, les religieux décident de poursuivre cette visite traditionnelle : « sçavoir qu'une fois ils s'entre-visiteroient portans quant & eux, comme precieux gages des Peres Saints : Car les Religieux de Moyenmoutier s'avoient reservez la Tunique de Saint Hidulphe, ainsi que ceux du Val de Galilée avoient fait pour celle de S. Dieudonné [...] laquelle ceremonie, tant religieuse & devote, continua en ces deux Monastere, iusques à ce que les corps Saint, illustrez de plusieurs miracles, furent enlevez du giron de la terre. Et deslors, en lieu de porter les Tuniques des Saints, comme faisoient les Anciens, les Ecclesiastiques succedans prindrent coustume de porter & venerer leurs Reliques corporelles, par les merites desquels, la paix nous soit octroyée »<sup>79</sup> ; « les disciples de l'un et l'autre monastères ensuivans les pieuses institutions de leurs mayeurs, portent les tuniques de leurs saints patrons et leurs corps, pour appaiser les tempestes et autres infortunes »<sup>80</sup>. Cette procession, bien qu'étant faite pour demander quelque chose à Dieu, est le souvenir de la rencontre des deux saints fondateurs qui se retrouvaient une fois par an, l'un allant à Moyenmoutier et l'autre à Jointures afin de prier ensemble et de s'entretenir de leur monastère respectif<sup>81</sup>. Les deux saints ne se voyaient pas plus souvent malgré leur amitié car « ils ne peuvent s'empêcher de craindre qu'un attachement trop humain ne devînt un obstacle à leurs perfection »<sup>82</sup>. Malgré la persistance d'une tradition portée par les religieux des deux abbayes, Ruyr insiste sur le caractère sacré des reliques et montre toute l'importance qu'il faut leur accorder. Cette amitié entre saint Dié et saint Hydulphe perdue entre les deux monastères puisqu'en 1618, les religieux des deux communautés « voulurent par délibération mutuelle [...] que la communication réciproque de leurs reliques sacrées fust faites. [...] Ainsi le clergé de ces deux églises demeure allié par cette mutuelle participation de ces sacrez

<sup>78</sup> Jean RUYR, *Recherches des saintes antiquités de la Vosge...*, *op. cit.*, p. 109.

<sup>79</sup> *Ibid.*, p. 110-111.

<sup>80</sup> *Ibid.*, p. 110.

<sup>81</sup> *La vie de saint Hydulphe, archevêque de Trèves, fondateur et premier abbé de l'abbaye de Moyenmoutier en Vosges*, Strasbourg, G. Schnouck, 1723, p.22-23.

<sup>82</sup> *Ibid.*, p. 14.

gages »<sup>83</sup>. Ce passage montre l'importance sacrée des reliques mais illustre aussi le climat de vénération du sacré, et que l'on ne souhaite laisser aucune place aux contestations dogmatiques des protestants.

Outre l'importance accordée à la place du saint, intermédiaire entre le fidèle et Dieu, l'auteur insiste sur un autre point cher à la réforme catholique : le devoir des ecclésiastiques. En effet, une des critiques principales contre le clergé avant le concile de Trente est son ignorance et ses mœurs douteuses. Le concile décrit, dans sa XXI<sup>e</sup> session, « les Recteurs des Eglises Paroissiales, qui manquent de lettres, & de suffisance, ne sont gueres propres aux fonctions sacrées ; & qu'il y en a d'autres, qui par le dérèglement de leur vie, sont plus capables de détruire, que d'édifier [...] manquent de science & et capacité [...] ceux qui vivent dans le desordre, & avec le scandale ; après les avoir premierement avertis, ils les [les évêques] corrigeront, & châtieront »<sup>84</sup>. De ce fait, il est nécessaire que les nouveaux prêtres soient instruits car ils doivent être « capables d'enseigner au peuple les choses nécessaires à salut pour tout le monde [...] Enfin ils doivent être recommandables par la piété, & par la retenue qui paroîtra dans toute leur conduite »<sup>85</sup>. De ce fait, les évêques diocésains doivent créer des séminaires afin d'apprendre aux jeunes postulants « la Grammaire, le Chant, le Calcul Ecclésiastique, & tout ce qui regarde les bonnes Lettres ; Et s'appliqueront à l'étude de l'Ecriture Sainte, des Livres qui traitent de matières Ecclésiastiques, des Homélie des Saints, & à ce qui concerne la manière d'administrer les Sacremens... »<sup>86</sup>.

Jean Ruyr souhaite faire passer ce message dans son ouvrage. Ainsi, en évoquant les saints lorrains, il présente un modèle de prélat vertueux et sans vice, un modèle pastoral en montrant un personnage instruit dès sa plus tendre enfance comme ce fut le cas pour saint Romaric dont l'instruction est « commencée dès ses premiers ans »<sup>87</sup>. Saint Arnould est aussi mis à l'enseignement dès son premier âge mais l'auteur insiste beaucoup plus sur ses qualités morales, nécessaires à tout bon pasteur. Saint Hydulphe, quant à lui, est « ja doué de la faveur celeste, fut eslevé aux lettre humaines & sacrées, en l'exercice desquelles il profita si bien, que par sus l'opinion des hommes, Dieu le fit en peu de temps paroître Docteur & defenseur de la Religion Chrestienne »<sup>88</sup>.

Tous les saints personnages que Ruyr présente ont reçu un bon enseignement mais, surtout, ils ont été élevés dans la crainte de Dieu grâce à une éducation pieuse leur permettant

<sup>83</sup> Jean RUYR, *Recherches des saintes antiquités de la Vosge...*, *op. cit.*, p. 453-454.

<sup>84</sup> *Le saint concile de Trente œcuménique et général...*, *op. cit.*, 21<sup>e</sup> session, chap. VI, p. 235.

<sup>85</sup> *Ibid.*, 23<sup>e</sup> session, chap. XIV, p. 300-301.

<sup>86</sup> *Ibid.*, chap. XVIII, p. 305.

<sup>87</sup> Jean RUYR, *Recherches des saintes antiquités de la Vosge...*, *op. cit.*, p. 37-38.

<sup>88</sup> *Ibid.*, p. 132.



de devenir des modèles pour les ecclésiastiques du XVII<sup>e</sup> siècle. Tous ont exercé des fonctions pastorales avant de se retirer en solitude dans la montagne vosgienne. Pour Ruyr, les bons ecclésiastiques sont « les hommes qui par le Baptême ont embrassé le Christianisme, ne respirans deslors autre que l'heritance du salut eternel, ne peurent oncques plus convenablement l'apprehender que par la prealable lumiere de charité [...] De là auroit-on peu remarquer comme les plus éminents en vertus & sainteté, bien que desireux d'estre au nombre des esleus, si ont-ils jugé de bien seance d'entrer au comble de la beatitude, sans y conduire & acheminer quant-à eux ce qu'ils pourroient d'autres, bien asseurez d'une recompense conforme à leur bien-faits, à la façon d'un serviteur honoré d'entrer en la joye & la gloire infinie »<sup>89</sup>.

Saint Arnould, lorsqu'il décide de quitter le siège épiscopal pour se retirer au Saint-Mont est regretté par ses fidèles qui lui montrent un réel attachement en donnant des « plaintes larmoyantes ». L'auteur rappelle ainsi le lien qu'un clerc doit entretenir avec ses ouailles mais aussi la responsabilité du pasteur qui doit être un modèle pour ses fidèles. Lorsque saint Hydulphe accepte l'épiscopat de Trèves, après bien des pressions du peuple qui le réclame, il s'en acquitte « comme très sage père de famille, admonestant doucement ses enfans spirituels, ne desistoit de les provoquer à l'amour des bien célestes, [...] assaisonnant les paroles de sa bouche avec le sel de la sapience »<sup>90</sup>. Et, quand il quitte Trèves pour les Vosges, le peuple reçoit la nouvelle « comme si un malheur imminent ou meschef inévitable deust fondre sur toute la province »<sup>91</sup>.

Ruyr, à travers ses *Recherches des saints antiquités de la Vôge*, dépasse le cadre de Meurisse ou de Rambervillers qui souhaitent réaffirmer les miracles face aux protestants ou l'ancienneté de la ville de Metz. Il essaie de mettre en œuvre les décrets du concile de Trente en réaffirmant le rôle des saints en tant qu'intercesseurs, le rôle des reliques, et fournit des modèles à imiter : modèle de sainteté, modèle de vertu, modèle pastoral... en mettant en avant les fonctions que les saints ont exercées. Les saints lorrains servent une cause : celle de Jean Ruyr, défenseur de la Réforme catholique.

Ces écrits ne sont que des exemples parmi d'autres. Malgré la multiplication des titres, les auteurs de cette période manquent de rigueur scientifique. Certes ils s'appuient sur des sources anciennes mais font surtout une œuvre hagiographique. Ce XVII<sup>e</sup> siècle est

<sup>89</sup> *Ibid.*, p. 131.

<sup>90</sup> *Ibid.*, p. 138.

<sup>91</sup> *Ibid.*, p. 142.

particulièrement riche d'histoires, de réécriture de vies de saints : en 1617 est publiée à Nancy une *Histoire de la vie de saint Sigisbert, Roy d'Austrasie Duquel le corps Saint se voit entier à Nancy contenant une succinte description de la Lorraine et de la Ville de Nancy, capitale de ce duché* de Georges Aulbéry ; Nicolas Durmont publie quant à lui une *Vie de saint Nicolas* en 1621 ; Bailly écrit en 1644, l'*Histoire de la vie admirable du grand saint Goëry, roy d'Aquitaine, évêque de Metz et protecteur de la ville d'Epinal* ; Jean Bedel nous livre en 1674, sa *Vie du Bon père Fourier*... De même, à cette période, de nombreux auteurs écrivent des histoires de leur diocèse à l'image de Martin Meurisse avec son *Histoire des évêques de l'Eglise de Metz* (Metz, 1634)... Le XVIII<sup>e</sup> siècle est moins prolixe bien que bon nombre de pouillés, d'histoires de diocèses ou encore d'abbayes... soient édités à cette période ; on publie moins de vies de saints mais beaucoup de livres d'Eglise sont réédités. Armes de controverse ou de réformes ecclésiastiques, le saint lorrain ne perd pas pour autant toute dimension spirituelle.

### 1.1.2. Des saints lorrains pour une spiritualité de proximité

Le début du XVII<sup>e</sup> siècle est marqué par un souci d'ancrer la religion au plus près des gens. Cette spiritualité de proximité passe par la création de confréries dont le patron est proche d'un groupe social. En outre, la paroisse montre sa « capacité d'encadrement »<sup>92</sup>. De même se développent la théorie des devoirs d'état et le désir de favoriser la réformation intérieure<sup>93</sup>. Dans l'*Introduction à la vie dévote*, saint François de Sales explique que chacun peut gagner la sainteté là où Dieu l'a placé car il a créé la multitude des états. Afin de gagner cette sainteté, les fidèles peuvent se référer à l'exemple des dévots ou aux nombreux ouvrages de piété qui fleurissent en Lorraine. Ainsi, le père Thomas Le Blanc (1599-1669), jésuite, publie entre autres *Le bon vigneron, le bon laboureur, le bon artisan* en 1661, *Le bon riche, le bon pauvre* en 1662 dans lesquels il explique les vertus à développer ou encore les exercices à pratiquer pour accéder au salut et, pourquoi pas, à la sainteté. Développer cette nouvelle spiritualité passe aussi par l'intensification du culte des saints locaux comme cela se fait dans

<sup>92</sup> Stefano SIMIZ, *Confréries urbaines et dévotion en Champagne (1450-1830)*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 2001, p. 149.

<sup>93</sup> Philippe MARTIN, « Réforme catholique et modèle de piété laïque : les devoirs d'état au XVII<sup>e</sup> siècle », *Frömmigkeit und Spiritualität. Auswirkungen des Reformation im 16. und 17. Jahrhundert*, Mathieu Arnold, Rolf Decot (sous la dir.), Mayence, 2002, p. 129-146.

bien d'autres régions. Par exemple, en Catalogne, les Goigs<sup>94</sup>, prières manuscrites ou imprimées de la fin du Moyen Age au début du XVIII<sup>e</sup> siècle se multiplient, en particulier ceux en l'honneur des saints : au XV<sup>e</sup> siècle et XVI<sup>e</sup> siècle, ils représentent 40% du corpus puis, entre 1600 et 1649, 65%. De plus, il existe un désir de localiser, donc de favoriser, la religion de proximité, le saint étant alors clairement identifié à un lieu précis. On assiste à une « présence des saints au centre de la vie paroissiale »<sup>95</sup>. Entre 1600 et 1699, près de 70% des goigs sont écrits pour des saints localisés, c'est-à-dire identifiés à une paroisse ou à un sanctuaire précis ; puis, entre 1700 et 1750, cela passe à près de 80%<sup>96</sup>. En analysant les goigs catalans on s'aperçoit de plusieurs choses : le récit peut apparaître comme la condition d'existence temporelle du saint et de son pouvoir car il y a énonciation ; le saint est pris à témoin par le récit, le présent, le « nous »... sont souvent utilisés. Le saint est un témoin de cette récitation, le fidèle n'attend pas de réponse : il énonce ses qualités, ses vertus... et lui donne une nouvelle existence. Finalement, le lecteur s'approprie le saint et peut s'y identifier<sup>97</sup>.

Le désir de se rapprocher des saints et de mener une pastorale proche des fidèles amène une expansion de nombreux écrits, en France et en Lorraine. Ils rendent le saint plus humain, modèle à imiter pour mener une vie vertueuse et accéder au salut. Par exemple, saint Elophe, martyr à Soulosse (88), voit son culte relancé. En 1578-1579, les pères Vici et Trigeon publient la *Vie de saint Elophe* (Paris). En 1602, le père Machon, curé de Soulosse, reprend tout ce qui est connu sur le saint pour enrichir sa légende. Il publie la *Vie et martyr de saint Elophe* à Pont-à-Mousson. Tout le territoire est alors lié au saint quitte à « créer » de toute pièce, sans aucune sorte de preuve, de nouveaux épisodes à la *Vita*. Ainsi, il commente une figure emblématique qui apparaît sur un bas-relief de pierre dans une chapelle et en fait « sainte Epéothe »<sup>98</sup> et décrète qu'elle était la servante de Elophe. Les populations acceptent parfaitement ce culte qui « s'ancre » définitivement dans le pays de Neufchâteau. Elles connaissent alors parfaitement les récits publiés et fondent leur croyance sur des événements historiques. Enfin, en 1629, François Henry, doyen des chanoines de la collégiale de Saint-Nicolas de Brixey, publie à Nancy sa *Narration, panégyrique de saint Elophe, martyr au duché de Lorraine*.

<sup>94</sup> Dominique de COURCELLES, *L'écriture dans la pensée de la mort en Catalogne*, Genève, librairie Droz, 1992, 557 p.

<sup>95</sup> *Ibid.*, p. 105.

<sup>96</sup> L'idée d'indiquer le lieu où est chanté le goig se développe parallèlement à l'essor de l'imprimerie.

<sup>97</sup> Dominique de COURCELLES, *Les histoires des saints, la prière et la mort en Catalogne*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1990, 137 p.

<sup>98</sup> Après lui, on l'appellera également Espalotte, Espagnotte ou Epaiote.

Les ouvrages publiés sur les saints véhiculent alors un discours interne au monde catholique et s'inscrivent dans la littérature de piété. Louis Pérouas explique cette « relance » des saints locaux grâce à la Réforme catholique qui, selon lui, « a [...] donné un nouveau relief à ces saints en produisant leurs premières vies imprimées »<sup>99</sup> même si cette pulsion est à minimiser puisque la réforme catholique interdit certaines fêtes de saints patrons et que le concile de Trente recentre la piété du fidèle autour du christocentrisme et de la Vierge. Malgré ces prescriptions, chaque région magnifie à son « patrimoine saint » et fait éditer des vies générales qui regroupent l'ensemble des saints de la région ou s'attachent plus particulièrement à un saint. En 1637, Marie-Nicolas Des Guerrois<sup>100</sup> s'intéresse aux saints de France et à l'histoire ecclésiastique des fondations d'abbayes, monastères... Il est imité par Amable Bonnefons<sup>101</sup> qui publie un recueil de vies de saints accompagné de réflexions spirituelles. Certains s'attachent à écrire la vie de leurs saints ducs et saintes duchesses comme le fait le jésuite Martin Lhermitte<sup>102</sup> pour Douai en 1634 ; l'année suivante, il rédige une histoire des saints de la province de Lille<sup>103</sup>. L'auteur hagiographique le plus célèbre du XVII<sup>e</sup> siècle reste le père Ribadeneyra qui publie en 1645-1646 ses *Fleurs des vies des saints*<sup>104</sup> en deux volumes. Nous pourrions multiplier les exemples mais ce qu'il faut retenir de cet aperçu est la volonté d'écrire une histoire appuyée sur des sources mais aussi d'édifier les fidèles en publiant des modèles de vies à imiter<sup>105</sup>.

Ainsi, Alphonse de Rambervillers souhaite faire de saint Livier un modèle pour la noblesse invoquée comme « un sang généreux ». Imiter la vie de ce saint, c'est accéder à la voie du salut permanent. L'auteur conseille aux nobles, « personnes respectées et chéries », une lecture « tant des yeux que de l'esprit » car « il ne se voit point de plus étroite alliance qu'entre la noblesse et la piété et qu'une naissance illustre apporte la nécessité d'une vie

<sup>99</sup> Louis PÉROUAS, « Ostensions et culte des saints en Limousin. Une approche ethno-historique », *Ethnologie française. Revue de la Société d'ethnologie française*, t. 13, n° 4, octobre - décembre 1983, p. 325.

<sup>100</sup> Marie-Nicolas DES GUERROIS, *La sainteté chrétienne, contenant les vie, mort et miracles de plusieurs saints de France et autres pays ; avec l'histoire ecclésiastique, traitant des antiquitez, fondations et restaurations des églises, abbayes et monastères dudit diocèse...*, Troyes, Jacquard, 1637, 427 ff°.

<sup>101</sup> Amable BONNEFONS (s.j.), *Les fleurs des vies des saints en abrégé, et leur doctrine en maximes. Avec des réflexions spirituelles et morales sur leurs plus belles actions, qui peuvent servir de méditation pour tous les jours de l'année. Et un recueil des saints de France. En faveur des Chrestiens qui veulent estre Saints. Revues et augmentées en cette 3<sup>e</sup> édition d'un sommaire des vies des fondateurs et fondatrices des ordres religieux ; avec leurs Institutions et Réformations*, Paris, E. Loyson, 3<sup>e</sup> éd., 1664, 4 vol.

<sup>102</sup> Martin LHERMITE (s.j.), *Histoire sacrée des saints Ducs et Duchesses de Douay, seigneurs de Merville*, Douai, Veuve M. Wyon, 1637, 112 p.

<sup>103</sup> Martin LHERMITE (s.j.), *Histoire des saints de la Province de Lille, Douai, Orchies, avec la naissance, progrès, lutte de la religion catholique dans ces chastellenies*, Douai, Imp. de Barbou, 1638, 672 p.

<sup>104</sup> P. Pedro de RIBADENEYRA, *Les fleurs des vies des saints et fêtes de toute l'année, suivant l'usage du calendrier réformé...*, Rouen, J. de la Mare, 1645-1646, 2 vol.

<sup>105</sup> Louis PÉROUAS, « Ostensions et culte des saints en Limousin... », *op. cit.*, p. 325.

vertueuse »<sup>106</sup>. Alphonse de Rambervillers donne lui-même des conseils aux nobles en fonction des moments de la vie de Livier. Lorsqu'il relate son enfance, il adresse ce commentaire : « Apprenez de là Messieurs de la Noblesse, de ne rien épargner à mouler les esprits de vos enfants dès le lait de leur nourrice à la piété, et vertus afin que leur bonne nourriture efface les mauvaises inclinations de la nature, si elle tend au vice, et qu'elle les perfectionne, si elle est déjà préparée au bien : c'est le plus précieux revenu dont votre hérédité peut être revêtue »<sup>107</sup>. Son ouvrage est rempli de ce type de conseils : les actions de saint Livier doivent « vous émouvoir, ô sang généreux de Noblesse, de tenir toujours vos sens fichés à la générosité, et ne vous laisser emporter aux suggestions des lâchetés de la chair, qui souvent précipitent l'homme aux actes de faiblesse, qui dérogent au devoir »<sup>108</sup>. Et de continuer : « Voyez chère Noblesse l'éminente vertu de notre saint [qui au lieu de profiter des réjouissances] tourne sa pensée en l'honneur de Dieu et conversion des idolâtres et fait tant de dévots efforts qu'il arrache le paganisme des cœurs [...] et donne ouverture à la conversion des âmes »<sup>109</sup>. Il rédige même un poème destiné « aux cavaliers qui ayant été amoureux en leur jeunesse désirent d'être saints en leur vieillesse »<sup>110</sup>. Et de conclure à propos de la mort du martyr : « Je vous supplie, chère Noblesse, considérer l'éminente vertu de notre Martyr en ses actions d'adversité, afin que son exemple forme la vertu de vos esprits, lorsque vous serez agités de l'orage des tribulations »<sup>111</sup>.

Rambervillers fait de Livier véritablement le saint d'un ordre, de par ses origines nobles et par ses mérites et vertus. En effet, à cause de l'éminente extraction de son sang, il hérite des vertus de ses parents, Hontrant et Guinarde. Son éducation pieuse dans la foi chrétienne lui fait « répandre le fruit des vertus qui le rendirent célèbre ».

Des artistes, et notamment des graveurs, sont aussi mobilisés par l'Eglise. Par la diffusion de leurs représentations, ils « fixent » l'imaginaire hagiographique. Ils mettent en avant certains épisodes des vies saintes, en général les plus connus, afin que chaque personnage soit clairement identifié. L'artiste lorrain le plus connu est Jacques Callot<sup>112</sup>. Né à Nancy en 1592, ville où il y meurt le 25 mars 1635. Il est le fils de Jean Callot, héraut d'armes

<sup>106</sup> Alphonse de RAMBERVILLERS, *Les actes admirables en prospérité...*, *op. cit.*, p. 8.

<sup>107</sup> *Ibid.*, p. 13-14.

<sup>108</sup> *Ibid.*, p. 24.

<sup>109</sup> *Ibid.*, p. 37.

<sup>110</sup> *Ibid.*, p. 50-51.

<sup>111</sup> *Ibid.*, p. 77.

<sup>112</sup> Dom Augustin CALMET, *Bibliothèque lorraine...*, *op. cit.*, col. 183-206 ; Michel CAFFIER, *op. cit.*, vol. 1, p. 194-196. ; Daniel TERNOIS (sous la dir.), *Jacques Callot : 1592-1635*, actes du colloque organisé par le Service culturel du Musée du Louvre et la Ville de Nancy, à Paris et à Nancy les 25, 26 et 27 juin 1992, Paris, Klincksieck, 1993, 648 p.

du duc de Lorraine Charles III depuis 1602 et de Renée Brunehaut, fille d'un chirurgien de la duchesse Chrétienne de Danemark. Ils ont 8 enfants dont 5 sont entrés dans les ordres. Il est issu de la noblesse puisque son grand-père, Claudon Callot, archer des gardes du duc, est anobli par le duc de Lorraine en 1584. Face à son engouement très prononcé pour les arts, son père le place en apprentissage en 1604 chez Demange Crocq, orfèvre, qui s'engage à « l'instruire bonnement et fidèlement en l'art de l'orfèvrerie, sans rien lui cacher, et le guider en toutes œuvres vertueuses, le nourrir et l'alimenter [...] moyennant la somme de 200 francs de monnaie lorraine ». Callot poursuit son apprentissage et grave le *Portrait de Charles III*. Malgré un apprentissage inachevé, Jacques Callot profite d'une ambassade lorraine auprès du pape pour se rendre à Rome en 1608 ou 1611. Une fois en Italie, il « s'applique uniquement à dessiner, faisant tout son possible pour se perfectionner dans cette partie ». Désireux d'apprendre la gravure, il entre chez le graveur Philippe Thomassin comme aide... Il travaille beaucoup et acquiert vite un certain talent mais est obligé de quitter Rome car son maître « eut quelques sujets de jalousie, à cause de la familiarité peut être trop grande que Callot, alors jeune et bien fait, avait avec sa femme [celle de Thomassin] ». A partir de 1612, commence la période florentine de Callot pendant laquelle il travaille pour de grandes familles dont les Médicis. Son mécène, Cosme II de Médicis, limite les dépenses de l'atelier de la Galerie en 1620. Callot se retrouve sans travail et rentre en Lorraine en compagnie de l'évêque de Toul, Jean des Porcelet de Maillane. L'œuvre de Callot ne se limite pas aux sujets religieux mais ils tiennent une place importante. Callot fait œuvre de propagande en gravant des *Images des Saints et Saintes de l'année*, destinées à illustrer un ouvrage hagiographique. Il met en scène un certain nombre de saints évêques lorrains comme saint Amon dans *La prédication de saint Amon*, second évêque de Toul dès 385, qui manifestait un goût certain pour la solitude dans une forêt du Saintois, près de Favières. Les foules, avides d'entendre sa prédication, le suivaient et il les accueillait et les instruisait de sa parole <sup>113</sup>...

---

<sup>113</sup> *Comme on connaît ses saints, on les honore...*, Association générale des Conservateurs des Collections publiques de France, Section fédérée de Lorraine, Sarrebourg, 1993, p. 104.

Jacques Callot, *La prédication de saint Amon*, gravure à l'eau forte, XVII<sup>e</sup> siècle



Cette image se découpe en deux plans : au premier plan, saint Amon en train de prêcher à toute une foule de fidèles venus l'écouter. Saint Amon est vêtu du costume d'évêque prêchant devant quelques fidèles dans une forêt au feuillage épais, identifiée comme la forêt de Saulxerotte (54) entre Favières et Gémonville. Au premier plan à droite, un soldat apparaît et crée une diagonale conduisant vers une petite clairière lumineuse où se tient l'évêque, au milieu d'un cercle de fidèles. Saint Amon est auréolé d'un cercle lumineux et bien que le saint ne soit pas au centre de la composition, le regard tombe directement sur lui car il est au sommet d'une composition pyramidale, matérialisée par une ligne noire, qui se définit suivant les plus hautes têtes des différents personnages représentés. Au second plan, le graveur représente une seconde fois saint Amon dans une scène miniaturisée. L'évêque est auprès de la margelle d'un puits (son attribut iconographique) et administre le baptême à un couple de néophytes. Il est secondé par un jeune prêtre qui, lui aussi, donne le baptême à de jeunes convertis. Enfin, le dernier plan montre une église qui serait sans doute l'ermitage de saint Amon<sup>114</sup>. La gravure met l'accent sur le rôle apostolique de l'évêque, son devoir de prédication et de donner le baptême aux nouveaux convertis.

Une autre série de gravures de Jacques Callot marque aussi cette volonté de ne pas oublier les saints lorrains et, en particulier, les saints des premiers temps de la chrétienté. Les saints typiquement lorrains sont présents dans le recueil des *Images de tous les saints et*

<sup>114</sup> *Ibid.*, p. 104.

*saintes de l'année*<sup>115</sup>. L'ensemble compte 488 gravures dont 12 représentent les fêtes mobiles, les 476 restantes concernent les saints et saintes vénérés par le martyrologe romain parmi lesquels se trouvent 14 saints lorrains, soit 3% du corpus des saints<sup>116</sup>. Ces vignettes étaient destinées à illustrer un ouvrage hagiographique et devaient, en dessous de l'illustration, contenir une prière ou un récit, mais la mort de Callot interrompt le projet et les gravures nous sont parvenues sans les textes, laissant un encart vide sous l'image. L'ouvrage était sans doute destiné à une large diffusion mais Israël Sylvestre, l'éditeur parisien de Callot, les commercialise soit en recueil soit en feuilles volantes.

Les premiers prélats des Trois-Evêchés sont présentés comme les instigateurs de l'épopée chrétienne dans la Gaule du nord-est. Saint Mansuy et saint Epvre représentent le diocèse de Toul, saint Arnould et saint Firmin, le diocèse de Metz saint Airy et saint Paul, le diocèse de Verdun.

Jacques Callot, *Saint Epvre délivrant trois prisonniers*, XVII<sup>e</sup> siècle



Saint Epvre, septième évêque de Toul entre 500 et 507, est représenté dans une scène de sa vie très connue bien qu'elle ne soit pas toulouise. Il s'agit de la libération des prisonniers

<sup>115</sup> Sur ce volume voir, Frédérique SKORY ; « Saints lorrains dans *Les Images de tous les saints...* de Jacques Callot », *Pays Lorrain*, 94<sup>e</sup> année, vol. 76, octobre - décembre 1995, p. 259-270 ; Paulette CHONE (sous la dir.), *Jacques Callot (1592-1635)*, Catalogue de l'exposition du Musée historique lorrain, Nancy, 13 juin - 14 septembre 1992, Paris, Réunion des Musées Nationaux, 1992, 559 p. ; J. LIEURE, *Jacques Callot, catalog of the Graphic Works, plates 653-1428*, vol. 3, le catalogue des saints concerne les planches 807 à 1295.

<sup>116</sup> Callot crée un panthéon dans lequel les saints lorrains tiennent une place minoritaire ; cependant, rappelons que chez les Bollandistes, ils ne représentent que 1,8% du total. Il y a donc une volonté chez Callot de mieux prendre en compte la réalité régionale.



de Châlons, dont une autre représentation se trouve aujourd'hui dans le chœur de la chapelle des Cordeliers. L'évêque délivre des chaînes trois prisonniers condamnés à mort. Des trois prisonniers s'échappent des diabolins qui, en quittant les corps des païens, libèrent leur âme jusqu'ici aliénée. Il s'agit de la représentation traditionnelle des possédés alors que saint Epvre n'est pas spécialement invoqué pour libérer les « fous ». En fait, le saint n'effectue pas seulement une délivrance physique mais une délivrance des âmes qui sont alors tournées vers Dieu. Ainsi, il y a corrélation entre la délivrance des détenus et leur entrée dans la vie chrétienne par leur baptême. D'ailleurs, à l'arrière plan, le saint évêque est en train de baptiser un néophyte agenouillé devant une église, église qu'il a fait construire mais, étant mort avant la fin de l'édification, c'est son successeur, saint Albaut, qui l'achèvera.

Jacques Callot, *Saint Arnould, abbé de Metz*, XVII<sup>e</sup> siècle



Saint Arnould, vingt-neuvième évêque de Metz en 612, est présenté en ermite au Saint-Mont. En effet, après dix-sept ans d'épiscopat, il se retire en 619 auprès des saints Amé et Romaric où il vit d'abord « dans les exercices de la vie monastique la plus sévère »<sup>117</sup> puis il se retire dans une grotte non loin du monastère. Callot représente Arnould sous les traits d'un vieil anachorète revêtu d'une bure, agenouillé devant une croix posée sur une roche servant d'autel, en train de prier. Une mitre, posée à ses genoux, rappelle son épiscopat. La scène est très dépouillée afin d'accentuer l'aspect ascétique et sévère. L'image de saint Arnould « reflète la sensibilité religieuse de la Lorraine » au début du XVII<sup>e</sup> siècle marquée par un épanouissement du mouvement érémitique et par la personnalité de Pierre Seguin,

<sup>117</sup> Dom Augustin CALMET, *Bibliothèque lorraine...*, *op. cit.*, col. 60.

ermite de Nancy entre 1605 et 1636, dont l'installation est favorisée par les Cordeliers <sup>118</sup>. Seguin, à l'image des anciens ermites de Lorraine dont Arnould, prône l'abandon mystique dans l'amour de Dieu et la contemplation. Callot, qui verse une rente annuelle à l'ermite à partir de 1630 <sup>119</sup>, n'est pas insensible à ce genre de vie et témoigne bien de la spiritualité de l'époque, marquée par une religion de proximité, à taille humaine, au niveau de la paroisse.

Jacques Callot, *Saint Félix, évêque de Metz*, XVII<sup>e</sup> siècle



Saint Félix, troisième évêque de Metz, fêté le 21 février, n'est pas l'évêque de Metz le plus connu. Meurisse, dans son *Histoire des évêques de Metz*, le donne évêque en 87 et fixe sa mort en février 128. Il serait venu à Metz avec saint Clément et saint Céleste et aurait tenu le siège épiscopal pendant quarante-deux ans. En bref, il a vécu longtemps mais on ne sait pas ce qu'il a fait pendant son épiscopat <sup>120</sup>. Il termine sa notice sur le saint par son lieu de sépulture : « Son corps fut ensevely en la grotte de saint Clement au costé de saint Celeste d'où l'empereur Henry de Bamberg le fit tirer long temps depuis, pour le faire transporter en Saxe, ou il est encor aujourd'hui religieusement honoré et révére » <sup>121</sup>. Saint Félix est représenté par Callot assis sur une chaise à haut dossier. Coiffé de la mitre d'évêque, il écoute un moine agenouillé en confession, tandis que deux autres attendent leur tour. Callot met-il en scène les

<sup>118</sup> Emmanuelle FRIANT, *Les Cordeliers de Nancy. Un ordre au service d'une capitale et de ses souverains*, mémoire de maîtrise sous la dir. de Ph. Martin, Université Nancy 2, 2001, p. 191-192.

<sup>119</sup> Paulette CHONE, *Emblèmes et pensée symbolique en Lorraine (1525-1633)*, Paris, Klincksieck, 1991, p. 756-757.

<sup>120</sup> R.P. MEURISSE, *op. cit.*, p. 19.

<sup>121</sup> *Ibid.*, p. 20.

préceptes édictés par le concile de Trente ? Ainsi, il rappelle que les évêques doivent être à l'écoute de leurs fidèles et rendre au pécheur la grâce perdue après son baptême. Il illustre l'importance nouvelle accordée à la confession. François de Sales conseille aux confesseurs : « Souvenez-vous que les pénitents, au commencement de leurs confessions, vous nomment père et qu'en effet vous devez avoir un cœur paternel en leur endroit » <sup>122</sup>.

Jacques Callot ne se contente pas d'évoquer le passé messin ou toulouais, il s'intéresse également aux saints de Verdun.

Jacques Callot, *Saint Airy, sa naissance au milieu des blés*, XVII<sup>e</sup> siècle



Saint Airy, dixième évêque de Verdun au VI<sup>e</sup> siècle, dont le nom *Agericus* signifie champêtre, car « il serait né au milieu des champs où sa mère était occupée à la moisson » <sup>123</sup>. Callot représente cette scène au premier plan de son image. L'enfant est emmaillotté dans des langes au milieu des épis de blés « comme l'enfant de Bethléem, n'eut pour premier berceau qu'un peu de paille » <sup>124</sup>. Un aigle vole au-dessus de l'enfant. Selon le sermon 47 de saint Ambroise, sur le chapitre 30 des proverbes : « L'aigle se comprend comme le Christ qui, de son vol, est descendu sur terre [...] Cet animal est comparé au Sauveur » <sup>125</sup>. A l'arrière plan,

<sup>122</sup> François de SALES, *Avertissement aux confesseurs, Œuvres Complètes*, Annecy, 1928, tome 23, p. 281. Sur la confession, voir Jean DELUMEAU, *L'aveu et le pardon. Les difficultés de la confession XIII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1990, 194 p.

<sup>123</sup> Maxime SOUPLET (chanoine), *Saint Airy, évêque de Verdun. Son mémorial inauguré le 18 octobre 1970*, Verdun, Imp. Huguet, [1970], non paginé.

<sup>124</sup> Maxime SOUPLET (chanoine), *Saint Airy, évêque de Verdun*, Verdun, Imp. Huguet, 1965, p. 32.

<sup>125</sup> Saint AMBROISE, le même symbolisme se retrouve dans *Moralia* de saint Grégoire le Grand. L'aigle est l'attribut des saints Jean l'Évangéliste, Thierry, Servais, Médard, Adobert, Cuthbert... Voir Dom Pierre MIQUET, *Dictionnaire symbolique des animaux*, Paris, Le léopard d'or, 1992, p. 35-41 ; Alain BOUREAU,

saint Airy, devenu évêque de Verdun, sauve son peuple de la sécheresse et de la perte des récoltes en « ordonnant un jeûne de trois jours, et des prières dans les églises, avec une procession qu'il suivra lui-même, pieds nus, jusqu'au village de Jouy, lieu de la station ; la pluie tombe en abondance, les moissons sont sauvées »<sup>126</sup>. Ce miracle est dû à la charité et à la générosité de l'évêque de Verdun. Callot montre à voir un miracle du saint évêque bien que cela ne soit pas le plus connu. En effet, le saint acquiert sa popularité grâce à l'épisode du « baril de saint Airy » qui aurait eu lieu lors d'une visite de Chidebert. L'évêque connu pour son hospitalité offre un repas au roi et à ses soldats mais les caves épiscopales sont presque vides. « Averti par son cellérier, saint Airy lui ordonna d'apporter dans la salle où il recevait ses hôtes le baril... tarissant. Il le bénit et commanda qu'on servit à boire à tous les soldats »<sup>127</sup>.

Grâce au miracle des blés et à celui du vin, saint Airy est affublé soit d'un épi de blé soit d'un tonneau et jouit des faveurs des vigneron de Verdun, Belleville et des Côtes mais aussi des tonneliers et surtout des hôteliers, restaurateurs, cafetiers et tous les marchands de vin.

Jacques Callot, *Saint Paul...*, XVII<sup>e</sup> siècle



Saint Paul est le deuxième évêque choisi par Callot pour représenter le diocèse de Verdun. Il est le treizième évêque au VII<sup>e</sup> siècle, originaire du « pays d'Autun, en Bourgogne ». Souhaitant s'adonner entièrement au service de Dieu, il abandonne ses biens et

*L'aigle, chronique politique d'un emblème*, Paris, Cerf, 1895.

<sup>126</sup> Maxime SOUPLLET (chanoine), *Saint Airy, évêque de Verdun*, op. cit., p. 42.

<sup>127</sup> *Ibid.*, p. 52.

son pays pour aller à Trèves. Sur le chemin, il s'arrête dans les Vosges dans « un monastère où les religieux vivaient en une telle retraite et un si grand silence, qu'excepté les jours de samedi et de dimanche, ils étaient toujours solitaires et séparés »<sup>128</sup>. Il se rend ensuite à Tholey où il devient vite un modèle de vertu et de renom. Le roi Clothaire II le nomme évêque de Verdun malgré son refus. Callot le montre en évêque et, au second plan, il grave des bâtiments accolés à une église rappelant certainement la communauté religieuse à laquelle saint Paul appartenait avant son épiscopat.

Callot, à travers les gravures des saints évêques, montre à voir les fonctions des évêques : le pouvoir de faire des miracles, l'enseignement des fidèles par la prédication, le baptême des nouveaux entrants dans la religion, la confession pour le salut des âmes et prendre soin de ses fidèles en leur apportant toute la nourriture spirituelle dont ils ont besoin. Par la même, il montre toute l'importance que l'on doit accorder au ministère épiscopal, chose qui est d'ailleurs nettement réaffirmée par les tenants de la Réforme Catholique. Callot se sert donc de l'histoire pour faire admettre un message très actuel.

Il ne se contente pas des évêques, il grave également d'autres saints importants pour la Lorraine comme, les saints du Saint-Mont, saint Livier, saint Quirin...



Saint Amé



Saint Romaric



Sainte Claire

Callot représente les saints du Saint-Mont les plus importants, à savoir Amé, Romaric et Claire dans une iconographie « classique ». Amé est en ermite et Callot nous raconte un épisode très connu de la vie du saint : la scène se situe dans une grotte dans la montagne où il vivait avant de venir à Luxeuil. Il est revêtu de peaux de bêtes, le crâne dégarni et aurolé, une longue barbe de vieillard décharné, et il s'appuie sur un bâton pour jeter des pièces d'argent

<sup>128</sup> Mgr Paul GUERIN, d'après le père Giry, *Les petits bollandistes, vies des saints de l'Ancien et du Nouveau testament...*, 7<sup>e</sup> éd., Bar-le-Duc, Louis Guérin, t. 2, 1872, p. 377.

dans la rivière. L'ermite prend peur lorsqu'il trouve les pièces sur l'autel où il vient de prier « croyant que c'était un piège de l'ennemi et disant : Dieu est mon héritage, je n'ai pas besoin d'argent »<sup>129</sup>. Callot, tout comme pour saint Arnould, met en avant son érémitisme et ne le présente pas comme le fondateur spirituel du Saint-Mont. L'érémitisme, mis ainsi en avant, ouvre une nouvelle forme de spiritualité tournée vers la méditation et l'expérience mystique comme les saints espagnols<sup>130</sup>. Saint Romaric (environ 580-653), après avoir abandonné la vie aristocratique, se retrouve à la tête du monastère double qu'il a créé avec Amé. Il est au premier plan, vêtu en saint abbé, tenant un livre ouvert dans ses mains car le christianisme est la religion du livre. A l'arrière plan, se distinguent deux vues miniaturisées : à droite le Saint-Mont au pied duquel un religieux et une religieuse conversent, rappelant que le Saint-Mont est une abbaye double, et à gauche l'abbaye de Remiremont. Romaric fait le lien entre le monastère du Saint-Mont et l'abbaye située dans la ville qui porte son nom. Quant à sainte Claire (VII<sup>e</sup> siècle), troisième abbesse du Saint-Mont, elle est vêtue de ses habits de moniale et tient dans ses mains un ciboire. A l'arrière plan, se trouve le Saint-Mont, dont elle fut abbesse, et une scène de sa vie.

Jacques Callot, *Le martyre de saint Livier*, XVII<sup>e</sup> siècle



Tirée de *Images de tous les saints*...



Frontispice de l'ouvrage de Rambervillers

Saint Livier, célèbre martyr de Salival au V<sup>e</sup> siècle est présenté au moment de son martyre. Au premier plan, le saint revêtu d'une armure du XVI<sup>e</sup> siècle, tient sa tête dans ses mains. Au second plan à droite, Callot relate le martyre du saint. Livier est agenouillé prêt à

<sup>129</sup> Dom Augustin CALMET, *Histoire ecclésiastique et civile de la Lorraine*, Nancy, A. Leseure, 1728, t. 1, col. 385.

<sup>130</sup> Frédérique SKORY, *op. cit.*, p. 269.

recevoir le coup fatal puis il gravit la montagne de Vireval sous les yeux de l'armée des Huns, au sommet de laquelle se trouve une église, lieu qu'il a choisi pour sépulture. Cette gravure fait écho à l'ouvrage d'Alphonse de Rambervillers<sup>131</sup>. En miniature, elle est à peu près la même que celle de l'estampe gravée en 1624 sauf qu'il manque l'armée des Huns et le saint gravissant la montagne. Le duc de Lorraine ne peut pas rester insensible à ce culte car saint Livier, gentilhomme revenant de la Terre Sainte et mourant pour sauver sa ville des barbares, incarne la noblesse et ses devoirs. Cette image et l'ouvrage de Rambervillers glorifient le passé prestigieux de la Lorraine au même titre que les historiographes le font avec les généalogies imaginaires des ducs.

Le choix des saints des premiers temps du christianisme n'est pas un hasard, il est personnel ou bien guidé par des commanditaires comme l'évêque. Nul ne peut l'affirmer avec certitude ! Callot subit l'influence du milieu dans lequel il a vécu et son œuvre reflète ses aspirations<sup>132</sup>. Le graveur a passé sa vie dans trois pays fortement marqués par la Réforme catholique : les Etats pontificaux, le grand duché de Tosacne et le duché de Lorraine dans lesquels un catholicisme triomphant règne sans partage. A son retour à Nancy, Callot s'intéresse au culte des saints locaux, en plein renouveau en Lorraine par réaction contre le calvinisme fortement implanté à Metz. Il se comporte alors, dans ses œuvres religieuses, en artiste « engagé ». « L'insistance et le soin avec lesquels il illustre et explique la dogmatique post-tridentine font de ses estampes un arsenal d'images anti-protestantes »<sup>133</sup>. Par ces représentations, Callot a une vision régionale de la sainteté et participe à la volonté de l'Eglise de Lorraine d'ancrer son origine dans les temps les plus reculés grâce aux saints évêques, aux martyrs et aux abbés, mais aussi de renforcer le rôle de l'évêque dans son diocèse car il administre le baptême, exorcise les possédés... Le prélat devient un homme exceptionnel, charismatique, placé au centre de la vie religieuse<sup>134</sup>. Ces représentations s'inscrivent bien dans le contexte de la Réforme qui renforce les prérogatives des évêques. Cette vision dépasse largement les frontières politiques, saints de région française et lorraine sont côte à côte. L'artiste montre que le monde des dévots est bien supérieur à celui des Etats, manifestation aussi d'une identité lorraine transcendant les clivages historiques, rare et précoce conception.

<sup>131</sup> Alphonse de RAMBERVILLERS, *Les actes admirables en prospérité...*, *op. cit.*

<sup>132</sup> Michel PERNOT, « L'inspiration religieuse de Jacques Callot », Paulette CHONE (sous la dir.), *Jacques Callot, 1592-1635, op. cit.*, p. 435.

<sup>133</sup> *Ibid.*, p. 443.

<sup>134</sup> Frédérique SKORY, *op. cit.*, p. 269.

Callot n'est pas le seul artiste, en ce début du XVII<sup>e</sup> siècle, à s'intéresser aux saints locaux. Claude Bassot<sup>135</sup>, peintre vosgien, né vers 1580 à Vittel, de Mengin Bassot, maire du Petit-Ban, et de Didière, met aussi son talent au service des saints. En 1606, installé maître peintre à Epinal, il prend, pendant 4 ans, un apprenti pour lui enseigner son art et son savoir faire. La majeure partie de son travail consiste essentiellement en œuvres de décoration. Par exemple en 1608, il fait les armoiries pour le service funèbre du duc Charles III. Il dessine aussi des devises pour les portes des maisons de Vittel, il repeint des statues... et surtout réalise des scènes de la vie des saints lorrains. En 1611, il peint *Saint Gorgon et sainte Barbe* ; en 1616, *Le retable de la vie de saint Evre*, commandé par Pierre Fourier pour l'église de Mattaincourt.

Lorsque Pierre Fourier prend possession de sa paroisse en 1597, elle est dans un état lamentable à tel point que Mattaincourt (88) est surnommée la « Petite Genève ». Ayant fait ses études au collège des Jésuites de Pont-à-Mousson, le bon curé entend reprendre ses fidèles en mains et les instruire des vérités de Dieu par la prédication et l'enseignement par l'image. Maître d'ouvrage de l'église de Mattaincourt, il fait appel « au peintre de Vitel »<sup>136</sup> pour réaliser un retable de la vie du saint patron de la paroisse : Epvre. Cette commande a une grande importance aux yeux des paroissiens de Mattaincourt qui sont très « affectionnés » et du curé qui n'hésite pas à repousser un voyage prévu à Châlons pour rencontrer l'artiste. Il écrit aux sœurs de la congrégation de Châlons : « la veuve Claude Ragon m'a contraint par ses prières, et tous les paroissiens avec elle, d'y séjourner [à Mattaincourt] jusques à ce que la table de notre grand autel soit accommodée. On attend de jour à autre, nous envoions de dix en dix jours des messagers exprès au peintre de Vitel qui l'a marchandé il y a tantôt onze mois, pour le presser, il a prix pourtant delay la semaine présente. Sitôt qu'il l'aura amené et posé j'iray vous voir, Dieu aidant, si c'eust été quelqu'autre ouvrage de moindre importance, je l'eusse laissé là, mais j'ay pensé qu'une pièce de prix comme celle-là, tant affectionnée par tous nos gens, et notamment par la susdite veuve qui y employe cent escus de son argent, mérite bien que je luy défère quinze jours ou trois semaines qui pourront se reprendre sur les suivantes »<sup>137</sup>. Ce retable, d'une taille considérable, chaque tableau mesurant 88 x 115 cm, le panneau central faisant environ 203 x 175 cm, a un but didactique et pédagogique évident présentant une scène évangélique au centre, la vie de saint Epvre sur les volets ouverts et des

<sup>135</sup> Jacques CHOUX, « Le retable de la Vie de saint Evre, œuvre du peintre vosgien Claude Bassot, 1616 », *Pays Lorrain*, 92<sup>e</sup> année, vol. 76, octobre - décembre 1995, n° 4, p. 225-238.

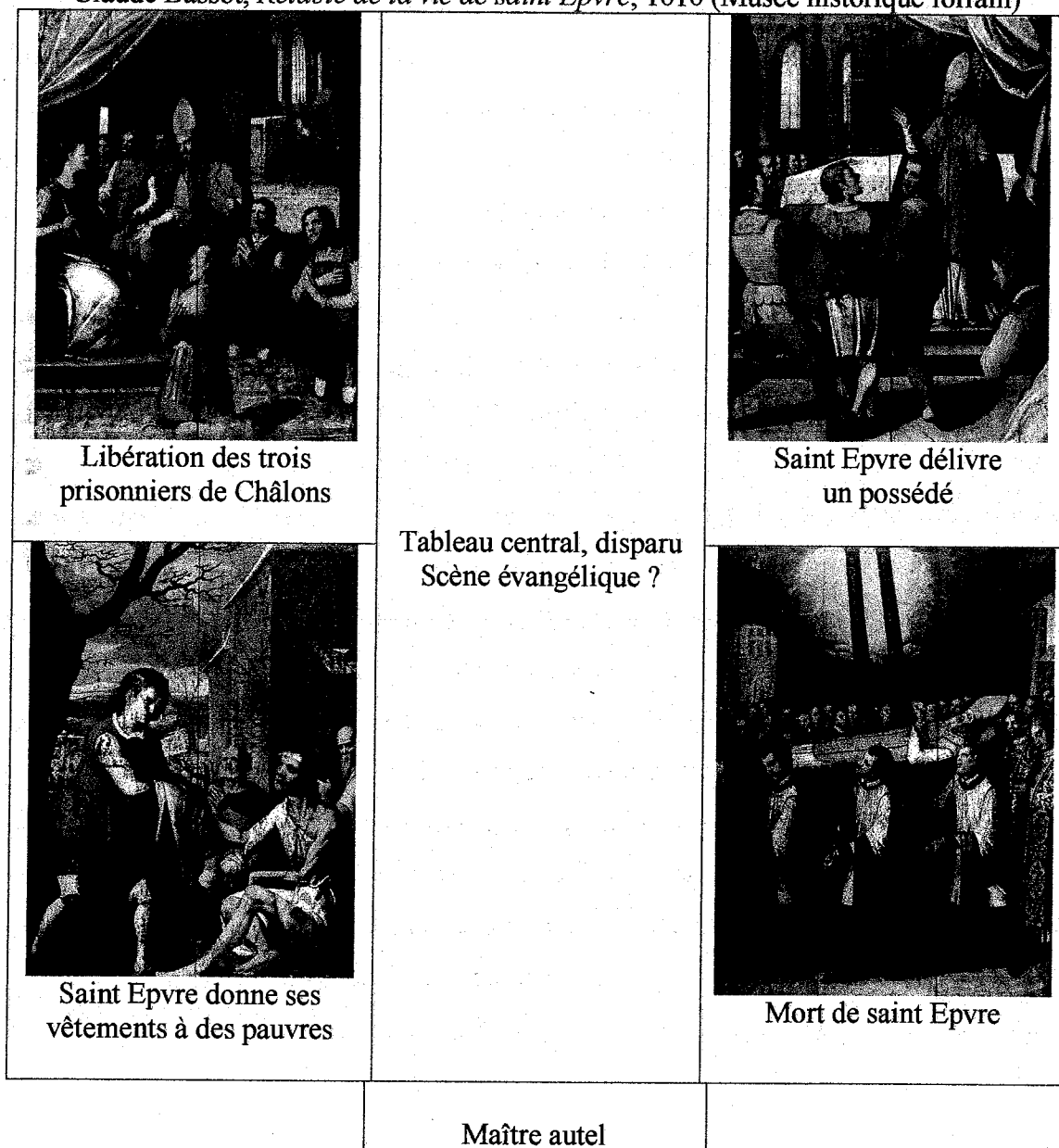
<sup>136</sup> Lettre du 18 juillet 1616 aux religieuses de Châlons, tirée de Hélène DERREAL, Madeleine CORD'HOMME, *Pierre Fourier, sa correspondance, 1598-1640*, Nancy, P.U.N., 1986, p. 96-97.

<sup>137</sup> *Ibid.*, p. 96.



saints sur les volets fermés. Pierre Fourier se sert de ce retable pour enseigner à ses fidèles comme l'avait écrit un de ses maîtres de Pont-à-Mousson, le père Richeome : « Il n'y a rien qui plus délecte, ne qui fasse plus efficacement glisser une chose dans l'âme, que la peinture, ne qui plus profondément la grave en la mémoire, ne qui plus efficacement pousse la volonté pour lui donner le branle et l'émouvoir avec énergie »<sup>138</sup>. Pierre Fourier emprunte donc la pédagogie par l'image des pères jésuites de l'université de Pont-à-Mousson car « la peinture muette a sa parole en certaine façon ».

Claude Bassot, *Retable de la vie de saint Epvre*, 1616 (Musée historique lorrain)



<sup>138</sup> R.P. RICHEOME, *Tableaux sacrez des figures mystiques du Très Auguste Sacrifice et Sacrement de l'Eucharistie*, Paris, Sonnius, 2<sup>e</sup> éd., 1609.

Le retable, aujourd'hui conservé au Musée historique lorrain de Nancy, est incomplet. Il ne reste plus que les quatre volets, le tableau central ayant disparu. Ces volets représentent différents épisodes de la vie d'Épvre : le saint donnant ses vêtements aux pauvres. Lorsqu'il rentrait de l'église ou de l'école, s'il croisait des pauvres sans vêtements, il leur faisait don des siens et rentrait chez lui « nu mais revêtu de justice et de miséricorde ». Le saint est représenté jeune sous l'admiration de deux vieillards et devant un paysage de ville. Ensuite, le retable présente deux miracles du saint devenu évêque : la libération des trois prisonniers de Châlons et la délivrance d'un possédé en revenant de Châlons ; un démon s'échappe du possédé dans son dos. Le choix de cette représentation est la même que celui fait par Jacques Callot dans son ouvrage sur les saints. Enfin, la mort du saint revêtu de ses attributs épiscopaux, à savoir la mitre, la chasuble, tenant un calice dans ses mains ce qui rappelle son œuvre épiscopale. Pendant le transport du corps de saint Épvre, deux colonnes descendent du Ciel montrant ainsi que l'évêque de Toul accède à la sainteté et au collège des saints.

Au revers des volets, on trouve trois saints évêques et une sainte femme. Il s'agit de saint Claude avec un enfant à ses pieds, de saint Nicolas, patron de la Lorraine depuis 1472, reconnaissable aux trois petits enfants dans le cuveau, d'un évêque tenant un livre ouvert et de sainte Marguerite terrassant le dragon. Marguerite et Claude sont les saints patrons de Claude Ragon et de Marguerite Humbert, les donateurs, ici remerciés.

Claude Bassot peint d'autres saints lorrains comme le *Cycle de la vie de saint Dié*, œuvre non datée, mais probablement peinte entre 1620 et 1630<sup>139</sup>. Il s'agit de huit toiles montrant la consécration épiscopale de saint Dié, le miracle de la poutre à Romont, saint Dié chassé de Wilra, le saint s'installant dans les Vosges, Dié investi par le roi Childéric et par le pape, sa rencontre avec saint Hydulphe, sa mort et le miracle des guêpes. Un autre artiste, Jacquart de Nancy vers 1730, s'est attaché à représenter saint Dié en sept tableaux mais nous ignorons ce que ces tableaux sont devenus<sup>140</sup>. En 1630, Bassot relate le *Baptême de sainte Odile par saint Hydulphe*, tableau trouvé à la cathédrale de Saint-Dié en 1926 puis déposé au Musée municipal de Saint-Dié avant d'être détruit dans un incendie en 1944. De nombreuses œuvres de Bassot sont non datées comme *L'épreuve de sainte Richarde* dans l'église d'Étival (Cf. III. page suivante).

<sup>139</sup> G. BEAUMONT, A. PIERROT, *Iconographie de saint Dié*, Mulhouse, Braun et C<sup>ie</sup>, s.d., 17 p. et XLVII planches.

<sup>140</sup> Gaston SAVE, « Iconographie et légendes rimées de la vie de saint Dié », *Bulletin de la Société philomatique vosgienne*, p. 170-171.

Claude Bassot, *L'épreuve de sainte Richarde*, 1625

Ce tableau fait partie de l'ancien autel de la sainte, la représentant dans l'épreuve du feu, sa couronne à ses pieds. En présence du haut tribunal, en 887, l'empereur Charles le Gros, son époux, déclare qu'il n'a jamais consommé son mariage avec Richarde et qu'il ne peut s'empêcher de répudier une épouse coupable d'infidélité. Elle proteste et offre de se soumettre à toutes les épreuves qu'on voudrait bien lui faire subir. Richarde est alors revêtue d'une longue tunique de soie enduite de cire et conduite sur un bûcher auquel le feu est mis. Le tableau montre le ciel se déchirant et lui ouvrant les portes de la sainteté. Ensuite, elle marche sur des charbons ardents pieds nus et sort de cette seconde épreuve sans aucune blessure. A Etival, la légende est si forte que cette scène est sculptée sur le fronton du portail de l'église, œuvre détruite au moment de la Révolution. Après cette épreuve, Richarde se retire au monastère d'Andlau qu'elle a fondé en 879 et y meurt le 18 septembre 890. Ses reliques sont reconnues par Léon IX en novembre 1049, le culte public de la sainte est alors officialisé en Alsace. A Etival, la sainte est toujours fêtée à l'époque moderne et on trouve mention de sa fête dans un Bréviaire du XIV<sup>e</sup> siècle ; en 1725, Charles-Louis Hugo, dernier abbé d'Etival nous dit que « la fête de sainte Richarde était un des principales fêtes du Ban d'Etival »<sup>141</sup>.

D'après le catalogue dressé par Jacques Choux, sur l'ensemble des vingt tableaux de Bassot, 95% sont des scènes religieuses et 55% ont fait partie d'un retable aujourd'hui démantelé et 35% proviennent de retables à volets. Les peintures de Claude Bassot « satisfaisaient une clientèle rurale et traditionnelle », l'artiste « tient un caractère du réalisme populaire. Ses personnages s'entassaient, se pressent au point qu'il arrive qu'il y ait plus de

<sup>141</sup> Cité dans Jean-Baptiste Edmond L'HOTE, *Vie de sainte Richarde, reine et impératrice et son culte à Etival*, Lille, Desclée de Brouwer, 1896, p. 19.

têtes que de corps, ou encore, ils restent de profil, figés dans des attitudes parfois antithétiques [...] Bassot est une sorte d'artisan décorateur, de maniériste rustique »<sup>142</sup>.

Ni Callot, ni Bassot ne souhaitent retrouver l'ensemble du monde des saints lorrains. Ils édifient le panthéon que leur époque réclame. Ce sont donc les saints évêques fondateurs qui sont privilégiés, ceux qui ancrent le pouvoir des commanditaires et qui manifestent le pouvoir de ces prélats qui tiennent une si grande importance dans la Lorraine de cet âge.

Machon ou Rambervillers par la plume, Callot ou Bassot par l'image, les artistes dévots de ce premier XVII<sup>e</sup> siècle sont donc ardemment mobilisés. En remettant à l'honneur quelques saints lorrains, ils ancrent mieux le message évangélique dans la province. Cependant, sur les dizaines de saints qu'ils auraient pu choisir, nous remarquons qu'un choix s'est effectué. Les évêques et les évangélisateurs sont largement sur-représentés. Au moment où la piété peut sembler vaciller et où la religion souhaite s'installer au cœur du quotidien, leur exemple apparaît comme le gage de la victoire finale des pastorales entreprises.

### 1.1.3. Des saints lorrains pour une identité ecclésiastique

L'Eglise, dans sa volonté d'ancrer le pouvoir, est aidée dans sa tâche par le pouvoir ducal, les souverains se posant en héros du catholicisme, afin de raffermir la position de « frontière de catholicité » du duché de Lorraine. Les saints lorrains servent à fonder une identité aussi bien locale qu'épiscopale par l'intermédiaire de leurs reliques, présence actuelle du saint en ce monde.

Les reliques sont très importantes pour les fidèles car elles permettent de faire le lien entre eux et le Ciel grâce à elles « le chrétien pense pouvoir obtenir une communication privilégiée avec le Ciel »<sup>143</sup>. Elles sont bien souvent au cœur de la démarche pèlerine et beaucoup sont conservées dans des abbayes ou cathédrales. La possession de reliques est « un enjeu de prestige pour une communauté »<sup>144</sup> car ces précieux restes attirent les fidèles. Ainsi, il est important d'avoir une relique et cette possession peut entraîner des conflits. C'est le cas en 1587, lorsque l'évêque de Toul décide de ramener le corps de sainte Libaire, conservé à Grand, à l'abbaye de Saint-Léon à Toul dans le but de le protéger des bandes de pillards protestants qui sillonnent la région. Une fois le calme revenu, les fidèles de Grand demandent

<sup>142</sup> Jacques CHOUX, « Le retable de la Vie de saint Evre... », *op. cit.*, p. 235.

<sup>143</sup> Philippe MARTIN, *Pèlerins de Lorraine*, Metz, éd. Serpenoise, 1997, p. 19.

<sup>144</sup> *Ibid.*, p. 21.

à récupérer le corps de leur sainte mais les religieux de l'abbaye souhaitent le conserver. Une série de procès s'ouvre alors. Pour tenter d'apaiser la colère des habitants de Grand, les religieux donnent quelques reliques en 1622, 1645 et 1696 mais la majeure partie des restes de la sainte demeure à Toul<sup>145</sup>. A Soulosse (88), lors de sa visite de 1612, Mgr Porcelet de Maillane, évêque de Toul, est pris à partie par la foule qui croit qu'il vient enlever les reliques de saint Elophe, le patron de l'église, comme l'avait fait saint Gérard en 965, anecdote parfaitement présentée par les auteurs de piété ; saint Gérard donne une partie des reliques à Cologne où elles sont conservées dans l'église du monastère de saint Martin de Cologne et, plus tard, l'archevêque Warin les renferme dans une châsse d'argent. Maillane est poursuivi par des fidèles en colère, le prélat est obligé de se réfugier dans la chaire pour éviter les coups et de promettre de ne pas toucher au précieux dépôt. Le scandale fait grand bruit en Lorraine et le duc punit les habitants révoltés, les obligeant à venir faire publiquement amende honorable<sup>146</sup>. La dévotion pour le saint ne se ralentit pas pour autant. Cet exemple montre combien les fidèles sont attachés à leurs reliques. Cet épisode mouvementé n'est pas le seul de ce qu'on pourrait presque appeler la « saga » des reliques d'Elophe, dont la majorité est conservée à Cologne. Elles ont déjà fait l'objet de plusieurs reconnaissances officielles : en 1485, Herman de Hesse ouvre la châsse et y reconnaît la présence des ossements et le chef d'Elophe ; en 1763, l'archevêque Maximilien Frédéric fait ouvrir la châsse et en sort le péroné gauche pour l'envoyer en Lorraine, à l'église Saint-Nicolas de Neufchâteau ; pendant la Révolution, pour sauver les reliques, elles sont transportées à l'abbaye de Graffschafft où elles demeurent jusqu'en 1806 avant d'être ramenées à Cologne. Lors du passage à la frontière, les douaniers exigent l'ouverture de la châsse. Lorsqu'elle est de nouveau ouverte en 1891, l'archevêque y trouve<sup>147</sup> : « 1° le crâne incomplet, auquel manquent une partie de l'occipital, les maxillaires supérieures et l'os maxillaire inférieur, un os palatin, les os nasaux et lacrymaux, les cornets, le vomer, l'os ethmoïde, des parties des os zygomatiques, et une partie du sphénoïde ; 2° une vertèbre du thorax ; 3° une côte entière et six côtes non entières ; 4° le sacrum un peu endommagé ; 5° les deux os innommés ; 6° les deux omoplates ; 7° les deux humérus ; 8° les deux cubitus ; 9° un radius ; 10° les deux fémurs ; 11° les deux tibias ; 12° le péroné droit ; 13° un os d'une phalange et du métatarse ; 14° des cendres et des petits os ». D'après le rapport du médecin, tous ces ossements appartiennent à un même individu, de sexe masculin, de taille élevée, et parvenu à l'âge adulte. Une partie des petits ossements est

<sup>145</sup> *Ibid.*, p. 21.

<sup>146</sup> Ruyr en parle, par exemple, dans ses *Saintes Antiquités de la Vosges* en 1626. Voir aussi Abbé L. LEVEQUE, *Solimariaca et saint Elophe*, Sedan, 1912, p. 131-132.

<sup>147</sup> A.D. 88 : JPL 311/16, *Semaine religieuse de Saint-Dié* de 1892, p. 13-15.

envoyée à la consécration des autels. Saint Elophé bénéficie d'un culte en Lorraine mais aussi à Cologne où les fidèles semblent attachés à ce saint lorrain.

Depuis longtemps, avoir des reliques dans une abbaye permet de développer la dévotion et d'attirer des fidèles ; en ce XVII<sup>e</sup> siècle particulièrement dévot, il est donc indispensable d'en posséder. A Beaulieu-en-Argonne (55), suite aux nombreux pillages et destructions subis lors des guerres de religion, les différents prieurs recherchent des reliques pour enrichir l'église de leur abbaye dédiée à saint Maurice, manifestation de la contemporaine « chasse aux reliques » qui se voit dans tant de maisons religieuses<sup>148</sup>. En 1611, « Dom Isaac Moyau n'avoit rien de plus à cœur que d'enrichir le monastère de quelques reliques des saints Thébéens<sup>149</sup> qui en sont les patrons. Il s'adressa pour cet effet au Révérend Père Dom Jérôme Merville, prieur de Saint-Mansuy lès Toul et visiteur de la Congrégation de Saint-Vanne, et le pria de le vouloir gratifier de quelques uns des ossements de ces saints qui fesoient l'ornemen de leur trésor. Sa prière fut favorablement escoutée. Dom Jérôme Merville luy ayant accordé l'os d'un bras des saints Martirs, Dom Nicolas de la Vallé se transporta exprès à Toul pour recevoir ce précieux trésor et le mettre dans le Sacraire de Beaulieu. Les religieux reçurent ce sacré dépôt avec toute la révérence et la solennité dues à leurs saints patrons. On mis ces reliques dans une boëtte d'où elles ont été tirées depuis et enfermées dans la grande chasse où elles sont encore aujourd'hui conservées »<sup>150</sup>.

Les religieux souhaitent également recouvrer les reliques de leur saint fondateur, emportées à la collégiale Saint-Maxe de Bar-le-Duc en 1292 par le duc de Bar. C'est ainsi qu'en 1612 « Dom Isaac Moyau et Dom Nicolas Fabius, poussez d'un même zèle, se transportèrent à Bar-le-Duc où ils présentèrent une requête à Messieurs les Doyens et Chanoines de la collégiale Saint-Maxe tendante à ce qu'il pleut à ces Messieurs leur accorder quelques reliques de saint Rouyn, fondateur de Beaulieu, dont le corps repositoit à Saint-Maxe depuis l'an mil deux cents nonante deux, temps auquel le corps de saint Rouyn fut enlevé de Beaulieu par Henry III, comte de Bar, lequel brûla en mesme temps le monastère. Après plusieurs instances et prières, ils obtinrent deux costes avec deux os du bras de saint Rouyn, qu'ils reçurent avec de grandes actions de grâces. Ils apportèrent ce sacré trésor à Beaulieu

<sup>148</sup> Voir par exemple Frédéric MEYER, *Pauvreté et assistance spirituelle. Les franciscains recollets de la province de Lyon aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Saint-Etienne, Publications de l'université de Saint-Etienne, CERCOR, 1997, p. 259-261.

<sup>149</sup> Ces saints sont les compagnons de saint Maurice d'Agaune, saint militaire, chef de la Légion thébénienne recrutée dans la Thébàide en Haute Egypte pour combattre au nord des Alpes. Ayant refusé de sacrifier aux Dieux, saint Maurice et ses compagnons furent massacrés par les troupes de Maximien.

<sup>150</sup> Dom Pierre BAILLET, *Histoire du célèbre monastère de Saint-Maurice de Beaulieu-en-Argonne*, ouvrage manuscrit, 1712, p. 41-42.

ou il est présentement dans la grande chasse, avec l'attestation du Doyen et du chapitre »<sup>151</sup>. Ce précieux dépôt est encore aujourd'hui conservé dans le transept droit de l'église de Beaulieu-en-Argonne.

La recherche de reliques de saint Rouin ou d'autres saints se poursuit tout au long du siècle. En 1666, le prieur, Dom Pierre Ringo, envoie à Saint-Vincent de Metz son sous-prieur, Dom Joseph François, « avec une lettre par laquelle il priait instamment les religieux de Saint-Vincent d'accorder à Beaulieu des reliques de ces saints patrons : ce qu'ils accordèrent facilement ». Le religieux revient alors à Beaulieu avec « une partie notable du crâne des saints Thébains, des os de sainte Ursule et ses compagnes, les onze mille Vierges, des saints Serge et Bach, martyr, de saint Asclépiotad, évêque et confesseur, des apôtres et évangélistes ». Ces reliques sont transportées processionnellement dans l'église abbatiale et exposées à la vénération des fidèles<sup>152</sup>. En 1670, les religieux de Beaulieu, apprenant que les chanoines du chapitre de Saint-Maxe de Bar allaient transférer le corps de saint Rouin dans une nouvelle châsse, demandent des lettres de recommandation à Henry de Lorraine, abbé commendataire de Beaulieu, et à l'évêque de Toul pour obtenir quelques reliques de leur saint fondateur. Ils reçoivent « une côte du corps de saint Rouin qui fut tiré de la châsse en présence de tout le peuple de la ville de Bar, mais après bien des oppositions de la part du chapitre et à condition qu'on n'y reviendrait plus ». Ces précieuses reliques sont rapportées à Beaulieu et exposées le jour de la saint Barthélemy, pendant les vêpres puis sont mises dans la grande châsse<sup>153</sup>. Une telle quête, tout au long du siècle, traduit parfaitement l'attachement profond au saint fondateur, personnage local aimé des fidèles.

Les reliques jouent un autre rôle que celui d'attirer les fidèles. Grâce à elles, le catholicisme en zone de frontière peut s'affirmer lors de la Réforme Catholique<sup>154</sup>. Ainsi les saints sont « placés » aux frontières des duchés ou des évêchés pour créer une barrière symbolique contre les protestants. Leurs reliques, insérées dans un espace contrôlé, renforcent le pouvoir religieux et territorial de l'institution qui les possède<sup>155</sup>. Elles confèrent un pouvoir intérieur mais aussi une dimension extérieure au sens où sa puissance donne du pouvoir à un

<sup>151</sup> *Ibid.*, p. 42-43.

<sup>152</sup> N. ROUSSEL, *Histoire ecclésiastique et civile de Verdun avec le pouillé, la carte du diocèse et le plan de la ville en 1745*, Bar-le-Duc, Contant-Laguette, 1814, t. 2, p. 235.

<sup>153</sup> Jules DIDOT, *Saint Rouin et son pèlerinage*, Verdun, Ch. Laurent, 1872, p. 68-69. On trouve également ce passage dans N. ROUSSEL, *op. cit.*, p. 237.

<sup>154</sup> Michel PERNOT, « L'apogée de la Réforme catholique », *op. cit.*, p. 120.

<sup>155</sup> Sofia BOESCH GAJANO, « Reliques et pouvoirs », *Les reliques. Objets, cultes, symboles*, actes du colloque international de l'Université du Littoral-Côte d'Opale (Boulogne-sur-Mer), 4-6 septembre 1997, Turnhout, Brépols, 1999, p. 266.

individu, une collectivité ou une institution <sup>156</sup>. Sainte Oranne à Bérus au nord de la Moselle, aujourd'hui en Allemagne mais jadis possession ducal, sert de « rempart » et de « marqueur » catholique face à l'Empire tout proche. De même, saint Rouin, aux frontières ouest, délimite l'espace lorrain face aux limites champenoises et veille sur la frontière de l'évêché de Verdun. Cette situation de « protecteur » de frontière se retrouve également à Montfaucon, monastère situé sur une colline isolée au nord-ouest de l'évêché ; à Hattonchâtel sur les Côtes de Meuse à l'est et à Vieux-Moutiers au sud <sup>157</sup>. Les frontières du diocèse de Verdun sont « protégées » par des constructions solides mais aussi par des reliques comme des « forteresses défensives » <sup>158</sup>. Chaque diocèse fait la même chose en mettant en avant, sur ses frontières, ses saints les plus célèbres.

Le Saint-Mont, dans les Vosges, « éperon avancé » au confluent des deux vallées de la Moselle et de la Moselotte, est situé sur une partie de la commune de Saint-Etienne et sur la commune de Saint-Amé. La montagne est comprise dans le massif montagneux du Gris-Mouton qui s'étend jusqu'à la rive droite de la Cleurie <sup>159</sup>. Proche de l'Alsace protestante, cette sainte montagne est constituée d'un monastère et de différentes chapelles formant un périmètre catholique infranchissable. L'église principale est construite sur un rocher. Sébastien Valdenaire, prieur d'Hérival au XVI<sup>e</sup> siècle et auteur du *Registre des choses mémorables de l'église Saint-Pierre de Remiremont*, nous présente le Saint-Mont en portant à neuf son nombre d'églises. Dom Calmet, dans sa *Notice de la Lorraine* confirme ce nombre de neuf oratoires où l'on « célébrait continuellement et successivement les louanges de Dieu, à l'imitation des neuf chœurs des anges » <sup>160</sup>. Il y a sept chapelles : la chapelle Sainte-Croix, celle du Saint-Sépulcre ou de saint Jean ; la chapelle Saint-Michel, Notre-Dame, celle de sainte Marguerite, de sainte Claire et la chapelle des saints Romaric et Amé ou des corps saints. S'ajoutent à ces chapelles, l'église du monastère et l'oratoire de saint Amé au pied de la colline. Deux chemins permettent d'accéder à ces sanctuaires : le chemin de la Vierge et celui de saint Jacques qui sont empruntés par les fidèles pour bénéficier des vertus des saints. Ce n'est qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle que les reliques des saints du Saint-Mont sont déplacés dans l'église de l'abbaye de Remiremont afin d'augmenter le prestige des chanoinesses. Malgré ce

<sup>156</sup> *Ibid.*, p. 259.

<sup>157</sup> Frank G. HIRSCHMANN, « L'abbaye de Beaulieu des origines au XI<sup>e</sup> siècle », *Beaulieu-en-Argonne, abbaye en pays de frontière*, actes des XXXI<sup>e</sup> journée d'études meusiennes, Beaulieu-en-Argonne, 4-5 octobre 2003, Bar-le-Duc, Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc, 2004, p. 14-15.

<sup>158</sup> Heinrich FICHTENAU, « 'Stadtplanung' im frühen Mittelalter », *Ethnogenese und Überlieferung. Angewandte Methoden des Frühmittelalterforschung*, Wien - München, éd. K. Brunner - Brigitte Mert, 1994, p. 236.

<sup>159</sup> Abel MATHIEU, *Histoire du Saint-Mont*, Dommartin-lès-Remiremont, s.n., 1971, 100 p.

<sup>160</sup> Dom Augustin CALMET, *Notice de la Lorraine...*, *op. cit.*, t. 2, p. 259.



transfert, les fidèles continuent toujours à venir prier sur les tombeaux vides des saints sur la montagne.

A Metz, l'identité s'affirme aussi par les saints. En effet, déjà au XV<sup>e</sup> siècle, les chroniques de la ville mêlent saint Livier à la gloire de la cité. Le texte de la *Cronique ancienne où que est contenue une histoire de la vie de Monseigneur saint Liviez, citoieis de Metz* commence par : « pour venir à la vérité vraie hystoire et narracion du glorieux martyr amy de Dieu, Monseigneur saint Liviez »<sup>161</sup>. Très tôt donc le saint est associé à la renommée de Metz tout comme les évêques dont la gloire est très grande et primordiale pour la ville. De ce fait, des listes d'évêques de Metz sont dressées afin de magnifier le passé glorieux<sup>162</sup>. Certaines reliques sont si précieuses qu'elles finissent par s'identifier à la cité. Sainte Sérène<sup>163</sup>, vierge et martyre de Spolète, est particulièrement honorée à Metz lorsque ses reliques sont acquises par l'évêque Thierry I<sup>er</sup> en 970. Les Bollandistes mentionnent peu de choses sur cette sainte : « Sainte Sérène, honorée comme martyre par les chanoinesses de Sainte-Marie de Metz, qui possédaient ses reliques, rapportées autrefois de Spolète à Saint-Vincent de Metz (970) par l'évêque Thierry »<sup>164</sup>. Il semble qu'elle ait vécu au III<sup>e</sup> siècle et soit fêtée le 30 janvier. Son culte, limité à la ville de Metz, est le fait aussi bien des autorités civiles que religieuses. Au XVII<sup>e</sup> siècle, la châsse de la sainte est remise à neuf suite à la demande de l'abbesse de Sainte-Marie, Claude de Haraucourt. Pierre Kingrich, orfèvre, est chargé de réaliser la nouvelle châsse « sans rien en changer ny innover pour l'enrichissement de la besogne ; y eslevant les images des douze apostres cizelés en bosse, celui de notre Seigneur Jésus Christ au milieu d'un costé et une Annonciation de l'autre, eux chérubins l'un à un bout de l'autre à l'autre de laditte chasse, comme aussi les quatre miracle [...] nettoyera, redorera le couronnement de cuivre qui sert d'enrichissement a icelle sans effacer les anciens caractères imprimés sur ledit cuivres »<sup>165</sup>. Le poids du passé est donc aussi important que le luxe des décors, manifestation d'une volonté de laisser le saint au cœur d'une histoire vécue par les générations précédentes.

Outre leurs reliques, les saints lorrains peuvent fonder une identité grâce à leur représentation, surtout lorsque la commande émane de l'autorité épiscopale. A la fin du Moyen Age, il y a déjà quelques réalisations de ce type, en particulier les vitraux posés à

<sup>161</sup> B.M. Metz : ms 855, recueil de pièces et chroniques de Metz, f<sup>o</sup> 197.

<sup>162</sup> *Ibid.*, f<sup>o</sup> 211, « Les évesques de Metz depuis saint Clément jusqu'à Conrad Bayer de Boppart » ; ff<sup>o</sup> 212-262, « Chronique des évêques de Metz depuis saint Clément jusqu'à Conrad Bayer de Boppart ».

<sup>163</sup> Pierre-Edouard WAGNER, « Culte et reliques de sainte Sérène », *Le chemin des reliques. Témoignages précieux et ordinaires de la vie religieuse à Metz au Moyen Age*, catalogue de l'exposition du Musée de la Cour d'Or, Metz, éd. Serpenoise, 2000, p. 82-85.

<sup>164</sup> Mgr Paul GUERIN, d'après le Père Givry, *op. cit.*, t. 2, 1876, p. 115.

<sup>165</sup> A.D. 57 : H 3993, abbaye Sainte-Marie de Metz, dossier bâtiments, cultes, reliques, prébendes, 1245-1758.

Saint-Gengoult de Toul, sur ordre du chapitre à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, verrière présentant de grands personnages sous de hauts baldaquins, dont quatre prélats de la cité. Il faut cependant attendre le XVI<sup>e</sup> pour voir s'épanouir de vastes programmes iconographiques. En 1518, le chapitre cathédral de Metz sur recommandation de son évêque, Henri de Lorraine, confie à Valentin Bousch <sup>166</sup>, maître verrier, la réalisation des vitraux du transept sud de la cathédrale de Metz. Commencé en 1520, l'ensemble est achevé en 1527 ; c'est un compromis entre les volontés du chapitre et le maître verrier ; les chanoines passant la commande et imposant leurs exigences iconographiques à l'artisan soucieux de mettre en valeur son originalité esthétique et son art.

Verrière du transept sud, registre supérieur							
Saint Clément	Saint Félix	Saint Arnould	Saint Goéric	Saint Auteur	Saint Thérance	Saint Patient	Otton Savin
Verrière du transept sud, registre inférieur							
Saint Céleste	Saint Siméon	Saint Firmin	Saint Légonce	Saint Rufus	Saint Adelphe	Saint Urbice	Evrard Marlier
Verrière du transept sud, registre médian							
Sainte Barbe	Sainte Catherine	Sainte Marie à l'enfant Jésus	Sainte Anne	Sainte Madeleine	Sainte Hélène	Sainte Apolline	Sainte Marguerite

Cette verrière se compose de trois étages de huit lancettes dont les niveaux supérieurs et inférieurs représentent des saints, les évêques de Metz, et les étages médians des saintes. Les saints évêques de Metz présents dans l'église qui est la leur sont au nombre de quatorze sur un total de quarante et sont accompagnés par le donateur, Evrard Marlier, et son oncle, Otton Savin. Pourquoi ces saints plus que d'autres ? Là n'est pas forcément la question. Ce qui est important dans cette verrière est le fait que les autorités capitulaires veulent représenter certains évêques de Metz afin de mettre en valeur leur patrimoine « saint » et montrer également l'ancienneté et l'importance de l'Eglise de Metz. On veut donc donner à voir aux fidèles le patrimoine de sainteté de cette Eglise. Les premiers évêques du diocèse sont représentés car ce sont eux qui ont évangélisé le pays des Médiomatrices. Auteur, treizième évêque de Metz, est le premier évêque du pays ; jusqu'à lui, les évêques étaient grecs ou romains <sup>167</sup>. Il est donc normal que cet évêque figure parmi les autres évêques beaucoup plus célèbres. La présence de saint Urbice s'explique par le fait que ses reliques sont relevées en

<sup>166</sup> Germaine ROSE-VILLEQUEY, *Verre et verriers en Lorraine au début des Temps Modernes (de la fin du XVI<sup>e</sup> au début du XVII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, P.U.F., 1971, LXXXIV-912 p. ; Jean-Baptiste PELT, *Etudes sur la cathédrale de Metz, documents et notes relatifs aux années 1790 à 1930*, Metz, [Imp. Lorraine], 1932, 436 p.

<sup>167</sup> R.P. Martin MEURISSE, *op. cit.*, p. 42.

1516, soit deux ans avant la commande de la verrière, et qu'il jouit d'un culte particulier auprès des populations. Les autorités ecclésiastiques utilisent un saint ayant une certaine popularité. Les saintes, quant à elles, appartiennent aux saints de l'Eglise Universelle ; seule sainte Barbe évoque un culte local puisqu'elle est patronne de la ville et de la campagne messine depuis le XV<sup>e</sup> siècle et jouit d'un culte particulier. Son association à sainte Catherine est certainement due au fait qu'elles protègent toutes les deux de la maladie et de la mort.

Ce programme de verre répond, en quelque sorte, à la verrière de Thiébaud de Lixheim installée en 1504 dans le bras transept gauche, donc en face. Il y présentait l'Eglise des apôtres et des saints universels. Celle de Bousch exalte une Eglise « messine » ancrée dans son passé épiscopal et les saints priés par la population. Deux visions complémentaires de l'histoire et de l'Eglise clairement affichées par les chanoines.

Si à Metz, le chapitre défend un patrimoine hagiographique historique, c'est sans doute parce que l'évêque est absent de la cité. En revanche, à Toul, le prélat se fait directement commanditaire. Il demande à Jacques Callot de graver l'évènement qui est à l'origine de la fondation du diocèse : *Le miracle de saint Mansuy* qui selon Dom Calmet, est la première pièce gravée par l'artiste à son retour d'Italie en 1621 ; planche préparée soigneusement dans quatre esquisses successives.

Jacques Callot, *Le miracle de saint Mansuy*, gravure à l'eau forte, 1621 <sup>168</sup>



<sup>168</sup> Comme on connaît ses saints, on les honore..., op. cit., p. 85.

La gravure représente saint Mansuy, premier évêque de Toul, sauvant le fils du roi des Leuques des eaux de la Moselle et le ramenant à la vie, ainsi que la ville de Toul et l'abbaye Saint-Mansuy dans les faubourgs. Suite à ce miracle, le roi se convertit ainsi que tout son peuple ; de ce miracle est né le diocèse de Toul. Ses représentations des saints sont réactualisées et mises à la mode du XVII<sup>e</sup> siècle.

La représentation est construite en quatre plans : le miracle effectué par le saint est au centre de la composition. Saint Mansuy est revêtu des habits épiscopaux et auréolé, signe de l'intervention divine et de sa sainteté. Autour de lui se trouvent le roi, la reine, l'enfant, les ecclésiastiques, le serviteur qui a tiré le fils du roi de l'eau, et la foule de curieux. Fait rarissime, il n'hésite pas à graver les personnages sous les traits de son commanditaire ou de membres de sa famille. En effet, le saint est représenté sous les traits du prélat commanditaire de l'œuvre, reconnaissable à ses armoiries : un pourceau d'or passant de sable<sup>169</sup>. Sa figuration renforce sa place dans la longue lignée d'évêques depuis Mansuy et sa mission apostolique à l'image de l'évangéliste du diocèse. Les personnages auréolés se trouvant à côté de lui, seraient les frères et sœurs de Callot, entrés dans les ordres. Callot s'efforce d'actualiser la scène en habillant les personnages avec des costumes « modernes » et lui donne une certaine crédibilité avec la supplication de la reine, la présence des trois chanoines et celle des curieux, témoins du prodige. Les personnages les plus importants, l'évêque, l'enfant, le roi, la reine et les ecclésiastiques, sont au centre de la composition ainsi que l'abbaye Saint-Mansuy. La reine et le serviteur, tous les deux agenouillés, sont la base d'une pyramide, matérialisée par une ligne noire rajoutée par nos soins<sup>170</sup>, et sont en position de demandeurs. La crosse de l'évêque et le sceptre du roi sont les points les plus élevés de cette pyramide car ils représentent le pouvoir politique et ecclésiastique. Viennent en second plan, les Jeux de Toul pendant lesquels le drame s'est produit, la raquette et la balle rappelant l'accident ; puis Callot offre une vue de la ville de Toul avec la cathédrale et l'abbaye Saint-Mansuy, une vue du Mont Saint-Michel où il y avait, sous l'épiscopat de saint Gérard au X<sup>e</sup> siècle, une église et un prieuré dédiés à saint Michel. Le prieuré a été converti en ermitage puis un fort a été construit pour défendre la ville. Enfin, un texte sous la gravure décrit le miracle et rappelle la longue lignée de saints évêques de Toul permettant d'ancrer le pouvoir épiscopal dans le temps long et ce, dès les premiers siècles du christianisme. Callot montre à voir un miracle totalement « actualisé » dans le but de renforcer l'aura dont devrait bénéficier

<sup>169</sup> Henri TRIBOUT de MOREMBERT, *Un grand réformateur lorrain au XVII<sup>e</sup> siècle, Jean des Porcelets de Maillane, évêque et comte de Toul (1581-1624)*, Metz, 1938, p. 89.

<sup>170</sup> Une ligne noire est présente sur toutes les illustrations de Jacques Callot, elle a été rajoutée par nos soins afin de bien visualiser la composition pyramidale de chaque gravure

le pouvoir épiscopal. Chaque personnage est représenté avec ses signes distinctifs. En effet, le pouvoir épiscopal est matérialisé par la mitre et la crosse, le pouvoir royal par le sceptre et la couronne, la noblesse par l'épée et les ecclésiastiques par une auréole autour de leur tête car ils préfigurent la sainteté.

Le frontispice du *Bréviaire de Toul* de 1628<sup>171</sup>, montre également cette volonté épiscopale de se fonder sur un passé magnifié. En effet, les saints évêques les plus importants et les plus célèbres sont présents en tête de chaque volume montrant ainsi les fondements de l'Eglise toulouise.

Frontispice du *Bréviaire de Toul*, 1628

Saint Mansuy

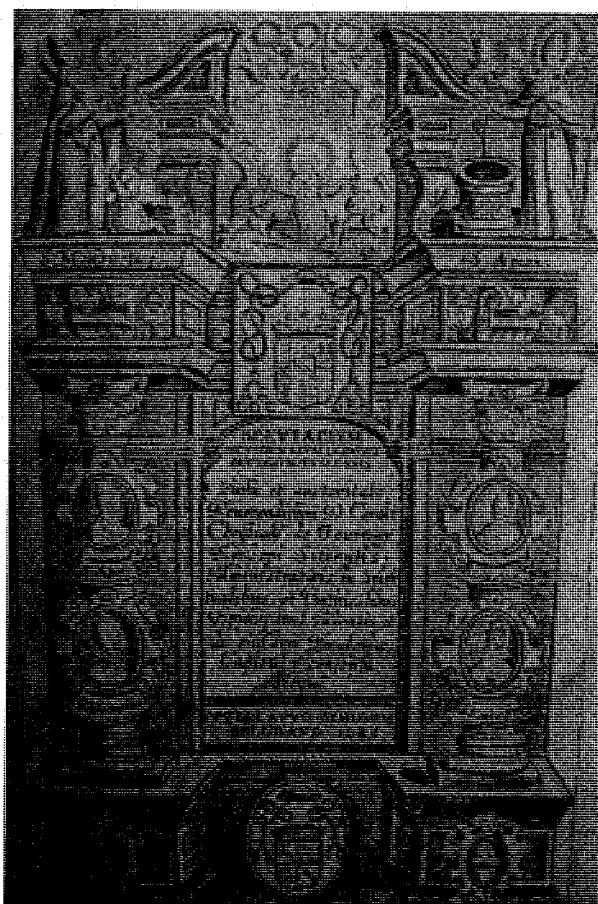
Saint Amon

Saint Epvre

Saint Gauzelin

Saint Gérard

Saint Léon IX



Armes des évêques de Toul

Saint Mansuy est représenté de manière classique avec un enfant à ses pieds, rappelant ainsi le miracle fondateur de l'Eglise de Toul ; saint Amon, tout comme dans la gravure de Callot, est gravé avec un puits à ses côté afin de rappeler sa prédication et son rôle de

<sup>171</sup> *Breviarium secundum usum insignis ecclesiae tullensis, jussi et auctoritate reverendissimi D. Caroli Christiani de Tournay episcopi sitiensis administratoris in spiritualibus et pontificalibus episcopatus tullensis et eiusdem ecclesiae capituli consensu editum*, Tulli apud S. Belgrand, 1628, 4 vol.

successeur de Mansuy. En plus des deux premiers évêques de Toul, l'artiste a choisi de représenter les plus célèbres : saints Amon, Epvre, Gauzelin, Gérard et Léon IX. Ce sont donc les pères fondateurs qui sont convoqués, figures tutélaires qui inscrivent le nouveau livre dans la continuité historique.

L'Eglise, en cette fin du XVI<sup>e</sup> siècle et début XVII<sup>e</sup> siècle, apparaît comme étant le moteur principal du discours sur le « saint lorrain ». Des artistes comme Jacques Callot sont mobilisés dans cette période mais aussi des religieux comme Ruyr, des dévots comme Rambervillers... Ce « renouveau » de l'intérêt pour le culte des saints ne se fait pas sans débats ni heurts. On assiste à des controverses comme entre Rambervillers et le pasteur Ferry à propos de saint Livier mais aussi à une volonté de faire une histoire plus « scientifique », c'est le cas de Pierre Machon pour Elophe...

Affirmer la présence des saints régionaux est non seulement la manifestation d'une pastorale locale, c'est aussi une réaction, plus ou moins ouverte, face à la politique romaine. Lentement, s'impose en effet une « sainteté romaine » avec l'apparition des reliques venues des catacombes et leur large diffusion à partir de 1578<sup>172</sup>. Reliques, images, discours... diocésains disent l'ancienneté et la force d'un Christianisme local. Ils réaffirment sa dignité et sa validité.

Ces questions, au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, passent au second plan. Les guerres qui ravagent pendant plus de trente ans la région, les menaces de démantèlement des duchés et les « hésitations » dans la succession dynastique amène au premier plan la réflexion politique. Les ducs vont alors « récupérer » l'héritage culturel que représentent les saints locaux.

---

<sup>172</sup> Philippe BOUTRY, « Les saints des catacombes. Itinéraires français d'une piété ultramontaine », *Mélanges de l'Ecole Française de Rome*, 91/1, 1979, p. 875-930.

## 1.2. Des saints au service du pouvoir (XVII<sup>e</sup> siècle - début du XVIII<sup>e</sup> siècle)

Le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle et le XVIII<sup>e</sup> siècle, voient les conflits confessionnels s'apaiser. Les saints lorrains sont toujours utilisés mais plus pour les mêmes raisons ; le « moteur » de cette utilisation n'étant plus l'Eglise mais le pouvoir ducal. Il s'en sert, tout d'abord, pour des raisons dynastiques en faisant écrire des généalogies « imaginaires » comme *La clé ducale de la sérénissime, très auguste et souveraine Maison de Lorraine* de Jacques Saleur. Ensuite pour des raisons politiques : le pouvoir ducal s'intéresse à ses frontières et à son territoire. Au moment de la guerre de Trente Ans, Charles IV n'hésite pas à mobiliser saint Nicolas pour raviver la fibre « nationale » des Lorrains. En 1647, il fonde une confrérie en l'honneur de saint Nicolas afin de prier pour le succès de ses armées ; il fait aussi frapper de la monnaie à l'effigie du saint...<sup>173</sup>. Enfin, pour des raisons territoriales : dès le XVI<sup>e</sup> siècle, les ducs de Lorraine veulent créer un siège épiscopal à Nancy afin d'affermir leur pouvoir politique et avoir auprès d'eux des évêques dévoués et non plus des évêques au service du roi de France.

### 1.2.1 Une utilisation ancienne

Certains personnages lorrains sont emblématiques de la maison de Lorraine. Les ducs s'en servent depuis longtemps pour appuyer leur pouvoir et d'autres permettent de fonder une identité citadine.

Saint Sigisbert, roi de Metz et d'Austrasie, ancêtre des ducs de Lorraine incarne parfaitement cette utilisation. A partir de 1552, les reliques de saint Sigisbert jusqu'alors conservées à l'abbaye Saint-Martin qui appartient jusqu'aux environs de 604 à un duc de Lorraine, sont transférées à Nancy en « l'église & Prieuré de notre Dame [...], lequel prieuré dépendoit de la susdite Abbayie de S. Martin »<sup>174</sup> à l'initiative de François de Guise, duc de Lorraine puis, après l'obtention du titre de primat de Lorraine et de primatiale en 1602.

<sup>173</sup> Philippe MARTIN, *Une guerre de Trente Ans en Lorraine*, Metz, éd. Serpenoise, 2002, p. 345.

<sup>174</sup> *Histoire de la vie de saint Sigisbert Roy de Metz et d'Austrasie comprenant plusieurs singularités du duché et de la ville de Nancy capitale de Lorraine*. Par Georges Aulbéry, secrétaire à feu son altesse, Nancy, J. Garnich, 1617, p. 89.

Depuis cette translation, « la Ville de Nancy est fidelle à luy déferer les siens, les incomparables merites de ce grand Saint, les bienfaits qu'elle en à receu dans les tems, particulièrement depuis qu'elle en à possédé le corps, soit en la guérison des maladies publiques & particulières qui l'ont affligée, soit dans les pluyes fécondes qu'elle en à obtenu, lesquelles après de longues sécheresses ont donné au País des abondances inespérées, font les raisons qui la portent à le vénérer avec tant de soin & de fidélité »<sup>175</sup>. Les bourgeois de la ville ont d'ailleurs érigé une confrérie en l'honneur de saint Sigisbert à laquelle le duc de Lorraine appartient.

En 1617, est publiée l'*Histoire de la vie de saint Sigisbert Roy de Metz et d'Austrasie*<sup>176</sup> après la mort de son auteur, Georges Aulbéry (mort en 1600), secrétaire ordinaire du duc Charles III. L'ouvrage se découpe en vingt-quatre chapitres dont les quatre premiers sont un rappel de l'origine du royaume d'Austrasie et de la formation de la Lorraine ; puis Aulbéry évoque la généalogie « compliquée » de son personnage : « Childéric eut de Basine reine de Toningie un fils nommé Clovis lequel succède à son dit père [...] Ce fut ce Clovis qui vainquit Alaric Roy des Gots et print sa Cité de Toulouze, ioignant à la couronne de France, celle d'Aquitaine, et qui fit beaucoup plus se surmontant soimesme en eschangeant sa foy. Dont il mérita d'estre nommé le premier Aieul de nostre S. Sigisbert [...] Clovis laissa quatre enfans de Clotilde, Childebert, Théodoric, Clodomire, et Clotaire [...] qui] survesquit, et succéda à tous ses frères et nepveux [...] et laissa quatre fils, Aribert, Gontrand, Chilpéric et Sigisbert qui eut en partage et fut Roy de Metz et Austrasie. Ce Sigisbert fut assassiné par deux ieunes hommes induits et poussez à cela par Fredegonde femme de Chilpéric son frère [...] Childebert fils de cestuy Sigisbert I<sup>er</sup> succéda à son père, et régna quelques tems paisiblement et vertueusement avec Brunichilde sa mère au Roiaume d'Austrasie [...] Le susdict Childebert [...] laissa deux fils Théodebert et Théodoric. Théodobert eut Metz et Austrasie et par les menées de sa grande mère Brunichilde tomba en querelle avec Théodoric son frère, de sorte qu'aiants entré en bataille avec deux fortes armées près de Toul, ledit Théodoric vaincu fut contraint s'enfuyr à Cologne, ou il fut pris et tué par son frère Thoédebert, qui mourut un an après en la Cité de Metz et y fut ensevely. Brunichilde résidente à Metz esleue et constitue Sigisbert II<sup>e</sup> fils dudict Théodoric aagé de douze ans seulement Roy des Austrasiens »<sup>177</sup>. Cette succession n'est pas appréciée de tous et les ducs

<sup>175</sup> R.P. VINCENT, *Histoire fidelle de S. Sigisbert XII Roy d'Austrasie, et III du nom. Avec un abrégé de la vie du Roy Dagobert son fils. Le tout tiré des antiquités Austrasiennes*, Nancy, Charlot & Deschamps, 1702, p. 173-174.

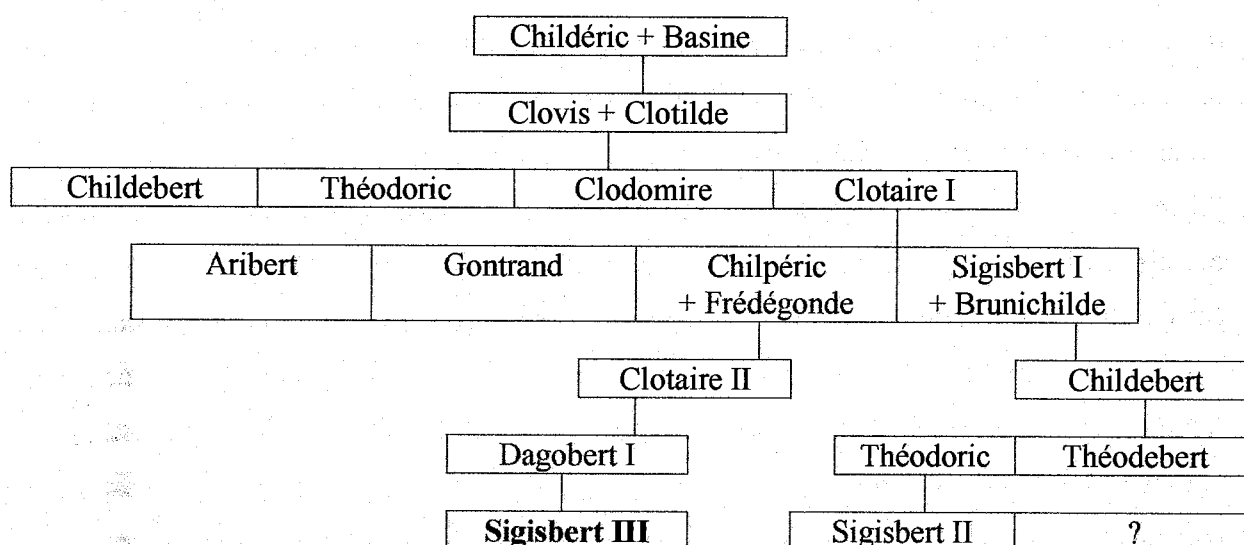
<sup>176</sup> *Histoire de la vie de saint Sigisbert...*, op. cit., 1617, 241 p.

<sup>177</sup> *Ibid.*, p. 32-35.



Pépin et Arnould maires des Palais de Metz et de Paris refusent de reconnaître l'autorité de Sigisbert II qui lève une armée contre celle de Clotaire « en la campagne près de Chaalons ; pendant la meslée Sigisbert fut abandonné des siens, prins par Clotaire et tué avec ses complices » ; Brunichilde reconnue coupable de plusieurs crimes « fut desmembrées et ses membres brulez dedans Metz ». L'Austrasie revint alors à Clotaire et « dudit Clotaire II fils de Chilpéric et de Frédégonde vint le Roy Dagobert I<sup>er</sup> du nom, et dudit Dagobert Sigisbert III, ce saint Roy duquel i'escris »<sup>178</sup>.

#### Généalogie de saint Sigisbert d'après Georges Aubéry



Dans l'ouvrage d'Aubéry il n'est jamais dit clairement que Sigisbert est le descendant des ducs de Lorraine mais il est fait référence à la Lorraine et à la manière de se comporter pour un bon souverain. Ainsi « ses comportements surpassoient son âge et se rendit le vray miroir et patron de toute sa postérité et de son peuple, qui à l'imitation de son chef vivait en toute modestie et observance des commandements de Dieu, et de son Prince. La principale compagnie de saint Sigisbert estoit les gens d'Eglise, et de Religion : ses délices estoient de discourir et ouïr parler de Dieu, de choses saintes ; des histoires de martirs qui estoient fréquents alors ; des miracles que Dieu faisoit à leur faveur sur leurs tombeaux. Sa ferveur et zèle estoit si grand envers Dieu qu'il vouloit de iour et de nuict psalmodier aux Eglises avec les Religieux, sa sobriété ordinaire estoit merveilleuse non obstant laquelle il estoit d'un embonpoint et puissante stature »<sup>179</sup>. Le roi d'Austrasie « estoit dévotieux, iuste, vaillant, libéral, sévère et clément, usant de toutes ces vertus selon qu'il conoissoit estre besoing, bref, l'oecomonie de sa cour sembloit plustost celle d'un cloitre et monastère, que d'une maison

<sup>178</sup> *Ibid.*, p. 36.

<sup>179</sup> *Ibid.*, p. 64.

roiale ou l'abondance des délices humaines et loisiveté ont accoustumé de pervertir les meurs »<sup>180</sup>. Si Aulbéry n'évoque pas explicitement le duc de Lorraine, il en est tout autrement un siècle plus tard, lorsque le R.P. Vincent publie à Nancy, en 1702, son *Histoire fidèle de S. Sigisbert XII Roy d'Austrasie, et III du nom...*<sup>181</sup>. Dans la préface, l'auteur remercie le duc de Lorraine de lui avoir donné l'approbation pour imprimer son ouvrage en ces termes : « Je croirois Monseigneur abandonner la justice que je me suis proposé de rendre à la mémoire de ces saints Roys, si je manquois de supplier Vôtre Altesse Royale, de joindre à la fidélité de mon Histoire, la grandeur & l'appuy de son nom, & si mon devoir m'engage à luy demander cette grace, j'ose dire que sa piété doit l'exciter elle-même à la leur accorder, d'autant plus qu'il ne semble pas qu'elle puisse refuser, si elle fait attention qu'ils ont autrefois donné des loix aux Etats qui ont le bon-heur d'être à présent sous sa domination, & que le trône ou vous regnés aujourd'huy (Monseigneur) a été autrefois illustré de leurs vertus, comme il l'est présentement des vôtres, & que d'ailleurs la capitale de vos Etats se trouve honorée des Reliques de S. Sigisbert »<sup>182</sup>. Puis il poursuit en énumérant les qualités du duc qui sont comparables à celles de son ancêtre Sigisbert, il a « tant d'autres vertus qui ont coulé dans son ame avec le sang de ses illustres ancêtres » : sagesse, grandeur de courage, justice qui « fait le bonheur & la tranquillité de ses peuples », humeur libérale, prudente conduite... c'est un véritable « père de famille envers ses enfants, en faisant fournir à de pauvres malades à la campagne, les aliments, les remèdes, & tous les secours nécessaires à leurs maux ».

Enfin, aussi bien chez Aulbéry que chez Vincent, la Lorraine semble aussi florissante et agréable à vivre que sous Sigisbert au VII<sup>e</sup> siècle : « l'Austrasie estant sous le règne de Saint Sigisbert un petit Paradis terrestre ; au regard de beaucoup de Siècles précédents pendant lesquels elle avoit esté presque en continu alarmé »<sup>183</sup>. Vincent n'hésite pas à rapprocher le règne de Sigisbert et celui du duc Léopold : sous le premier, une période de troubles succède à une période de paix tout comme sous Léopold qui est à la tête des duchés après la guerre de Trente Ans. Suite à la rébellion du gouverneur de Turinge Raoul, Sigisbert se doit de remettre de l'ordre dans son royaume et « cette petite guerre fut la seule qui troubla l'Austrasie sous le règne de S. Sigisbert, ainsi étant finie, & n'ayant été suivie d'aucune autre, le Royaume demeura fort paisible, les peuples y jouirent d'une grande tranquillité, & le Roy eut par là, facilité à le réformer, en le retirant de beaucoup d'abus qui s'y étoient glissés sous les règnes de ses prédécesseurs, ce qu'il fit par de bonnes loix qu'il y établit, lesquelles

<sup>180</sup> *Ibid.*, p. 67.

<sup>181</sup> R.P. VINCENT, *op. cit.*, 275 + 64 p.

<sup>182</sup> *Ibid.*, préface non paginée.

<sup>183</sup> *Histoire de la vie de saint Sigisbert...*, *op. cit.*, p. 68.

furent d'autant mieux observées que cette paix servit à les autoriser »<sup>184</sup>. Léopold semble être donc la « réincarnation » de Sigisbert qui se conduit à l'image de son illustre ancêtre.

Saint Sigisbert n'est pas le seul membre de la famille ducale dont se servent les ducs pour asseoir leur autorité. Selon une tradition véhiculée par les proche de la Cour, sainte Oranne serait lorraine, descendante d'une famille princière ou seigneuriale de Lorraine ou encore, selon une autre tradition, elle serait la fille d'un bâtard du duc de Lorraine mais aurait été chassée par son père à cause de sa surdité tout en recevant les terres d'Eschviller en don<sup>185</sup>. A Bérus, proche de la frontière avec l'Empire, la sainte servant déjà de marqueur contre les protestants si proches, est utilisée par les ducs afin de renforcer leur pouvoir dans une zone loin de Nancy. Déjà en 1480, lors de la reconnaissance officielle de ses reliques et de celles de sa compagne sainte Cyrille par l'évêque suffragant de Metz, Didier Noël, le duc de Lorraine, René II, intervient. Il fait donner un grand éclat à cette cérémonie. En s'appropriant un culte local, il renforce son contrôle sur une région durement touchée aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles par les guerres. Si le XVII<sup>e</sup> siècle est peu propice à cette sainte, les choses sont différentes au siècle suivant. En effet, le 16 septembre 1719, a lieu le transfert des reliques dans la nouvelle église de Bérus à seule fin « que les ossements de sainte Oranne et de sa compagne devaient être conservés plus honorablement et vénérés plus facilement par les chrétiens et les paroissiens, lesquels depuis des siècles honoraient la sainte patronne de la Lorraine allemande, pour obtenir des miracles et bienfaits de la Divine Majesté par son intercession »<sup>186</sup>. Cette translation se fait avec l'autorisation de l'évêque de Metz, Henri-Charles du Cambout de Coislin, et en présence des archiprêtres de Saint-Arnoul, Saint-Avold et Morhange. La vieille, l'archiprêtre bénit la nouvelle châsse de la sainte dans l'église de Bérus puis se rend à la chapelle Sainte-Oranne, distante d'une lieue et demie. Le jour de la cérémonie, le cortège compte plusieurs personnalités dont le commissaire ducal, le grand aumônier ducal, grand doyen de la Primatiale de Nancy, l'abbé de Wadgasse... La présence des archiprêtres montre l'importance de sainte Oranne pour les populations des régions de Sarreguemines, Saint-Avold, Boulay, Sierck, Bérus et Schaumberg, soit les régions de langue allemande. La venue des représentants des autorités nancéiennes illustre le lien existant entre le bailliage d'Allemagne et la maison ducale. Le cas d'une « instrumentalisation » d'un lieu pieux par le pouvoir n'est pas isolé. A cette période, le duc de Lorraine fait la même chose

<sup>184</sup> R.P. VINCENT, *op. cit.*, p. 165.

<sup>185</sup> Sur les origines de sainte Oranne, voir Henri HIEGEL, « Sainte Oranne, patronne du bailliage d'Allemagne », *Pays Lorrain*, 1978, p. 133-140 ; Marie-Hélène COLIN, « Sainte Oranne, patronne de la Lorraine germanophone », *Les cahiers lorrains*, septembre 2004, n° 3, p. 222-233.

<sup>186</sup> Henri HIEGEL, *op. cit.*, p. 135.

autour de Sion dont la colline devient le haut lieu religieux du sud de la Lorraine. Liée à la dynastie qui règne à Nancy, Oranne est cependant ignorée des généalogistes au service de la cour qui rédigent des histoires hagiographiques de la famille de Lorraine<sup>187</sup>. Son ancrage local est donc essentiel. Avant de mettre ses ossements dans un reliquaire, le commissaire épiscopal, « après avoir demandé l'autorisation à la sainte », prend quelques reliques pour le duc et la duchesse de Lorraine renforçant ainsi leur intérêt pour cette dévotion et pour la ville de Saint-Avold<sup>188</sup>. Le reliquaire de Bérus est fermé par deux serrures à trois clés gardées par trois pouvoirs : l'évêque de Metz représentant le pouvoir spirituel ; le duc de Lorraine étant le pouvoir politique et enfin l'abbé de Wadgasse, collateur de Bérus et ancien dépositaire des reliques. Ainsi « annexée » et « instrumentalisée » par le pouvoir ducal, la sainte est vraiment la patronne de la région et marque la présence de la famille ducale. Le sanctuaire prend alors de plus en plus d'importance.

Le cas de Jeanne d'Arc est beaucoup plus complexe et ambigu. Selon le comte de Puymaigre, « aucun personnage n'a inspiré autant d'œuvres dramatiques que Jeanne d'Arc. En France seulement on l'a prise une cinquantaine de fois pour héroïne de productions de ce genre »<sup>189</sup> entre 1439 et 1890. La première pièce est jouée à Orléans en 1439 soit peu de temps après le supplice de Jeanne, il s'agit du *Mistère du siège d'Orléans*. En Lorraine, elle intervient beaucoup plus tard. En 1581, Fronton du Duc, professeur de rhétorique à l'Université de Pont-à-Mousson depuis 1578<sup>190</sup>, publie sa pièce de théâtre *Histoire tragique de la Pucelle de Dom-Remy, autrement d'Orléans*<sup>191</sup> qu'il a fait jouer devant le duc de Lorraine Charles III le 7 septembre 1580. Au départ, cette tragédie devait être représentée devant Henri III, roi de France et son épouse Louise de Vaudémont à l'occasion de leur venue en Lorraine ; mais une maladie contagieuse avait empêché le voyage et Fronton du Duc offre sa pièce au duc de Lorraine. Cette dernière lui plaît tellement que le duc lui offre la somme de cent écus d'or<sup>192</sup>.

<sup>187</sup> Jacques SALEUR, *La clé ducale de la sérénissime, très auguste et souveraine Maison de Lorraine laquelle donne une ample ouverture à l'antiquité, dignité, excellence et générosité de la noblesse ; des alliances, alliances, emplois et actions héroïques des Ducs et Princes du sang lorrain...*, Nancy, Anthoine Charlot, 1663, 140 p.

<sup>188</sup> Il n'est pas rare de voir le saint interdire le déplacement de ses reliques comme par exemple saint Blaise sur la colline du Klausenberg qui refuse que son culte soit déplacé au pied de la colline. Pour plus d'information, voir Philippe MARTIN, *Pèlerins de Lorraine*, op. cit., p. 34.

<sup>189</sup> PUYMAIGRE, *Jeanne d'Arc du théâtre (1439-1890)*, Paris, Savine, 1860, p. 1.

<sup>190</sup> Carlos SOMMERVOSGEL, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, Bruxelles, 1860, t. 3, p. 234.

<sup>191</sup> FRONTON DU DUC, *Histoire tragique de la Pucelle de Dom-Remy, autrement d'Orléans*, Nancy, V<sup>o</sup> Janson, 1581, 46 p.

<sup>192</sup> PUYMAIGRE, *Jeanne d'Arc du théâtre (1439-1890)*, op. cit., p. 8-9.

L'*Histoire de la Pucelle* peut être considérée comme une tragédie<sup>193</sup> car elle évoque le souvenir d'une défaite ou d'un désastre. La pièce, écrite en français, jouée par vingt-cinq hommes et une femme, est composée d'un avant-propos et de cinq actes ; les dialogues, monologues et l'avant-propos sont en alexandrins, chacun des actes se terminant par un chœur avec strophe, antistrophe et épode chanté en musique<sup>194</sup>. Le thème choisi par le jésuite est donc un sujet profane puisque Jeanne d'Arc à cette époque n'est pas reconnue officiellement par l'Eglise et l'héroïne n'est pas particulièrement connue en Lorraine. Selon Alain Cullière, « il n'y a aucune texte qui la glorifie, elle n'était pas ignorée, mais simplement laissée à sa dimension d'héroïne guerrière, un peu estompée par cent cinquante ans d'âge »<sup>195</sup> ; de ce fait, l'œuvre de Fronton du Duc apparaît comme originale pour l'époque. D'ailleurs il justifie lui-même son choix d'intérêt national mais aussi régional dans son avant-propos :

« Messieurs, c'est à l'honneur du pays de Lorraine,  
 Au fruit de la jeunesse, affin qu'elle s'apprenne  
 Aux arts et aux vertus, que ce peuple joyeux  
 Est venu pour ouyr, non de comiques jeux,  
 Mais plus tost en poussant uyne vois plus hardie,  
 On prétend vous montrer en une tragédie  
 Un spectacle plus grave, affin que gravement  
 L'esprit se nourrissant se forme sagement.  
 Or, on a point choisy ung argument estrange,  
 Sachant que cil est fol, lequel ayant sa grange  
 Pleine de grains ceuilliz, emprunte a son voisin,  
 Laissant pourrir chez soy son propre magasin ;  
 On a trouvé chez nous suffisante matière  
 Pour d'un poème tel fournir la charge entière [...] ]  
 On a donques choisy les faicts d'une Pucelle  
 Qu'en France, plus souvent, d'Orléans on appelle :  
 De Dom-Remy plus tost nous la dirons icy :  
 [...] Que l'estat des François, Lorraine, tu défends ! »<sup>196</sup>

<sup>193</sup> Henri MAGGIOLO, *Inventaire des pièces représentées en Lorraine sur le théâtre de la Compagnie de Jésus de 1582 à 1736*, Imp. Impériale, 1860, p. 5-6.

<sup>194</sup> Pour plus d'information sur le théâtre des Jésuites de Pont-à-Mousson, voir Marie WERNERT, *Les « drames des écoles » à l'Université de Pont-à-Mousson*, Mémoire de maîtrise sous la dir. de Ph. Martin, Université Nancy 2, 2005, 132 p.

<sup>195</sup> Alain CULLIERE, *Les écrivains et le pouvoir en Lorraine au XVI<sup>e</sup> siècle*, Genève, Champion, 1999, p. 679.

<sup>196</sup> FRONTON du DUC, *op. cit.*, avant-propos.

L'histoire de Jeanne d'Arc est, pour l'auteur, aussi bien française que lorraine, la jeune fille étant née en Lorraine et alliée aux Français contre les Anglais : « Aux terres de Lorraine elle naquit » et Domrémy est « conjoint avec le Roy François, contre les Bourguignons, & contre les Anglais »<sup>197</sup>. Jeanne permet alors l'union de la Lorraine et de la France contre un même ennemi et ce par la volonté divine. En cette période de guerre de religion, la Lorraine, ultra catholique, unie à la Ligue, a des prétentions sur le trône de France. La pièce de Fronton du Duc n'est pas seulement un travail divertissant offert aux élèves de l'Université de Pont-à-Mousson, elle délivre des messages religieux mais aussi politiques.

A l'origine dédiée à Henri III, la pièce est remplie de messages politiques afin d'affermir la lignée des rois de France ; ces messages sont alors entendus par le duc de Lorraine. C'est ainsi que l'auteur définit la Loi salique et la notion de pouvoir divin donné aux rois :

« Pourneant fut jadis envoyé l'huile saint,  
Dont les roy des François saintement seront oint [...] ]  
[Par] le vouloir de la volonté divine »<sup>198</sup>.

A cette période plus que troublée, il est nécessaire de réaffirmer l'autorité du roi de France prise entre les Politiques, les Ligueurs menés par Henri de Guise, cousin de Charles III, et les protestants. Fronton du Duc présente au spectateur un roi de France légitimé par son pouvoir divin, un roi protecteur de l'Eglise catholique mais aussi un modèle de piété.

Outre cette prise de position politique envers la monarchie absolue, l'auteur prend parti contre les guerres de religion. Les Jésuites présents en Lorraine participent déjà à la lutte contre les protestants. Le père Abram, dans son *Histoire de l'Université de Pont-à-Mousson (1572-1581)*, lui accorde d'ailleurs une place importante<sup>199</sup>. Pour Fronton du Duc, il suffit de faire confiance à Dieu pour que les choses s'arrangent pour la France, comme l'a fait Charles VII lors de la Guerre de Cent Ans.

Enfin, la pièce exalte l'amitié qui peut unir la France à la Lorraine. Le duc de Lorraine, René II, est présent dans la pièce aux scènes 2 et 3 de l'acte III, passage pendant lequel Jeanne est faite prisonnière. La scène 2 présente le roi de France et le duc de Lorraine comme des personnages proches l'un de l'autre, ayant un respect mutuel l'un envers l'autre. Le duc et le roi célèbrent ensemble la Pucelle d'Orléans lorsqu'elle est arrêtée, et le duc de Lorraine

<sup>197</sup> *Ibid.*, avant-propos.

<sup>198</sup> *Ibid.*, p. 1-2.

<sup>199</sup> B.M. Nancy : ms 924-931, *Histoire de l'Université et du collège de Pont-à-Mousson par le Père Abram*, traduction par Murigothus (Ragot), 1755 ; voir aussi Auguste CARAYON (publié par), *Histoire extraite des manuscrits du Père Nicolas Abram. L'Université de Pont-à-Mousson*, Paris, L'écureux, 1870, LIV - 552 p.

apporte soutiens et conseils au roi de France. Tous deux sont alliés face à un ennemi commun : l'Angleterre. Le duc se propose même de rassembler des troupes pour le roi de France ; il évoque ses « alériens » participant à la défaite des Anglais. Fronton du Duc transpose la situation politique dans laquelle il vit à celle du début du XIV<sup>e</sup> siècle. Si l'Angleterre est l'ennemie de la France, au XVI<sup>e</sup> siècle, le protestantisme est l'ennemi commun des deux Etats ; Jeanne d'Arc peut faire le lien pour une lutte unie, commune. Jeanne est donc un motif politique puissant, mais nul ne pense alors invoquer une éventuelle sainteté ; l'imaginer aujourd'hui serait faire un grave anachronisme projetant sur le XVI<sup>e</sup> siècle les conceptions du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le duc de Lorraine appelle le roi de France « Sire », « Monseigneur », « Altesse » et le roi l'appelle « mon Frère » ; Charles VII est proche de René II et lui accorde sa confiance. A l'époque où la pièce est jouée devant le duc, Charles III est proche du roi de France près duquel il a été élevé mais il souhaite aussi devenir l'égal du roi. A la même époque, il fait rédiger des généalogies mythiques montrant l'ascendance carolingienne de sa famille dont l'origine remonterait à Godefroy de Bouillon, voire César.

Si les ducs de Lorraine sont, pour des raisons politiques, soucieux d'utiliser, comme à Bérus, ou de faire parler, comme avec Jeanne d'Arc, des saints ou des héros lorrains, leurs généalogistes les utilisent très tard. Au XVI<sup>e</sup> siècle, ils font rédiger des généalogies imaginaires afin de renforcer l'image d'une Lorraine soldat de l'Eglise. Ainsi en 1510, Symphorien Champier, premier médecin du duc Antoine, publie à Lyon *Le recueil ou croniques des hystoires des raulmes daustrasie ou France orientale, dite a present lorraine De hierusalem, de Cicile Et de la duché de Bar, Ensemble des saintz contes et evesques de touts contenant sept livres tant en Latin que en françois*. Il reprend la thèse selon laquelle les ducs de Lorraine descendent de Godefroi de Bouillon. Il affirme surtout qu'ils sont les héritiers directs de Pépin le Bref et de Priam<sup>200</sup>. Puis en 1549 dans *Généalogies des trèsillustres et trespuissants princes les ducs de Lorraine*<sup>201</sup>, le héraut d'armes du duc, Edmond du Boullay, fait remonter la Maison de Lorraine au légendaire chef franc Pharamond qui aurait régné au V<sup>e</sup> siècle. La légende d'une fondation remontant aux temps anciens est née dans l'esprit des habitants des duchés, renforçant l'esprit de Croisade et valorisant la défense du catholicisme prôné par les ducs. Cette thèse est reprise en 1556 par le frère cordelier Jean

<sup>200</sup> Les œuvres de Symphorien Champier sont considérées comme médiocres, remplies de fables, manquant d'originalité... cité dans Michel CAFFIER, *op. cit.*, vol. 1, p. 213.

<sup>201</sup> Edmond du BOULLAY, *Généalogies des trèsillustres et trespuissants princes les ducs de Lorraine*, Paris, 1549, in-16.

d'Aucy<sup>202</sup> dans l'*Epitome des Gestes des Soixantes trois Ducz de Lorraine*<sup>203</sup>, commande réalisée à l'intention du jeune duc Charles III. L'auteur fait remonter les ducs à Jules César et non plus à Pépin le Bref, fondant ses théories sur des chartes latines dont celle de Saint-Maximin de Trèves. Ces généalogies s'inscrivent dans la période troublée des guerres de religion. Le duc de Lorraine s'engage dans la Ligue et devient un fervent défenseur de la religion catholique. A cela s'ajoutent les prétentions au trône de France, Charles III de Lorraine pensant être le meilleur prétendant de par son ascendance. Cependant, les saints lorrains ne sont pas « mobilisés ».

En 1591, une généalogie, en épigrammes latines, *Austrasiae reges et ducs epigrammatis per Nicolaum Clementem Trellaem Mozellamum descripti*<sup>204</sup>, consacrés aux rois et ducs d'Austrasie est publiée à Cologne trois ans après la mort de son auteur, Nicolas Clément. Il s'agit de l'édition faite par Thomas Cachedenier, un noble de Bar, et François Guibaudet, traducteur des épigrammes en français, œuvre financée par le duc de Lorraine. Dédiée au duc Charles III, qui souhaite accéder au trône de France, cette descendance commence à Clovis et inclut Charlemagne et Godefroy de Bouillon. La généalogie de Clément, si elle exclut le saint passé des ducs, n'est pas très exacte. Les cuivres gravés par Pierre Woeirirot, pensionné à la cour ducale, pour montrer à voir le visage des ducs lorrains, présentent parfois des physionomies imaginaires qui ne se distinguent que par un détail de barbe ou une accentuation du regard. Cette généalogie a cependant de l'importance puisqu'elle a été rééditée en 1611, 1617 et 1619.

Malgré l'intérêt porté aux descendants de la maison de Lorraine, les généalogistes de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et du début du XVII<sup>e</sup> siècle, ne s'intéressent donc pas aux saints lorrains même si certains généalogistes n'hésitent pas à « truquer » les chartes ; ces auteurs, François de Rosières (1534-1617)<sup>205</sup>, Raphaël de Hault ou encore Thierry Alix (1530-1594), sont appelés les « faussaires » et travaillent pour le compte des ducs de Lorraine<sup>206</sup>. Ils sont bien en

<sup>202</sup> Alain CULLIERE dans *op. cit.*, p. 245, le décrit comme « sans commune mesure avec le religieux médiéval, d'Aucy est un érudit d'une nouvelle manière, un historien qui a le souci d'enquêter sur le terrain sans se contenter des rayonnages qui se trouvent à sa portée ».

<sup>203</sup> *Epitome des Gestes des Soixantes trois Ducz de Lorraine depuis Lothar jusques au present, treshault et trespuissant Charles troisieme du nom...*, Nancy, 1556, 152 ff°.

<sup>204</sup> Nicolas CLEMENT, *Austrasiae reges et ducs epigrammatis per Nicolaum Clementem Trellaem Mozellamum descripti*, Coloniae, s.n., 1591, in-4°, 130 p.

<sup>205</sup> François de Rosières publiée à Paris en 1580 *Stemma Lotharingiae ac Barri ducum* essayant de justifier la filiation royale des ducs de Lorraine ; son ouvrage lui vaudra d'être emprisonné à la Bastille « accusé de fausseté à l'égard des règles historiques et d'irrévérence à l'égard du roi », il est gracié et sauvé par le duc Charles III et Catherine de Médicis peu enclins à la succession d'Henri de Navarre. Voir Michel CAFFIER, *op. cit.*, vol. 2, p. 872.

<sup>206</sup> Antoine BEAU, « Les faussaires de l'histoire de Lorraine », *Mémoire de l'Académie de Stanislas*, 1982-1983/1983-1984, p. 127-146.



dessous de ceux du début du XVI<sup>e</sup> siècle comme Champier, Volcyr de Sérouville, Du Boullay ou encore Wassebourg dont Dom Calmet dit d'eux qu'ils « n'ignoraient pas la véritable origine de la Maison de Lorraine, mais leurs préjugés, & ceux de leurs contemporains leur fermoient les yeux sur cette vérité »<sup>207</sup>. Cette période fixe la généalogie lorraine en la faisant remonter à Charlemagne permettant ainsi d'inclure Godefroy de Bouillon, mais néglige toute référence hagiographique conséquente. Cette absence des saints locaux dans les généalogies du XVI<sup>e</sup> siècle et début du XVII<sup>e</sup> fait parfaitement écho à leur « oubli » dans les représentations politiques. Les ducs se font en effet régulièrement portraiturés avec la Vierge ou d'autres symboles pieux. La grande toile conservée au Musée Lorrain de Nancy et due au pinceau de R. Constant, montre le duc Henri II et son épouse Marguerite de Gonzague, priant aux pieds de l'image de Notre-Dame de Montserrat, dont le culte vient d'être introduit dans la région. Il n'y a donc aucune image « gallicane » du saint lorrain. Le discours préfère insister sur la dévotion mariale qui rapproche tant la dynastie régnante du monde hispano-tridentin<sup>208</sup>, lien qui débouchera, plus ou moins consciemment, à l'alliance de Charles IV avec le roi d'Espagne à partir des années 1630. Seul saint Nicolas échappe à ce principe. Patron de la région depuis 1472-1477, il n'est cependant jamais associé à un portrait officiel.

### 1.2.2. Les ducs de Lorraine et leur généalogie

Au XVII<sup>e</sup> siècle, la situation politique des duchés de Lorraine est marquée par la guerre de Trente Ans. Charles IV rejoint le camp de l'Empereur contre Louis XIII, allié aux suédois. Le conflit tourne au désavantage de la Lorraine et, en 1633, Nancy est occupée par les Français jusqu'en 1663. Après 1640, malgré un premier soutien des Lorrains à leur duc et le nationalisme existant en Lorraine, Charles IV qui réside peu dans ses duchés, « semble de moins en moins incarner la légitimité ducale et apparaît comme un entrepreneur de guerre »<sup>209</sup>. Lorsqu'en 1659, la paix est signée, la personnalité de Charles IV est mise à mal et les Lorrains célèbrent plus la paix que leur souverain absent de ses duchés<sup>210</sup>. En 1661, la paix de Vincennes lui permet de retrouver ses duchés après moult concessions et être devenu le

<sup>207</sup> Cité dans Alain CULLIERE, *op. cit.*, p. 248.

<sup>208</sup> Philippe MARTIN, « La Lorraine des années 1580-1630, terre de spiritualité espagnole ? », *RHEF*, n° spécial, *Les échanges religieux entre la France et l'Espagne du Moyen Age à nos jours*, t. 90, n° 224, janvier - juin 2004, p. 147-159.

<sup>209</sup> Philippe MARTIN, *Une guerre de Trente Ans en Lorraine...*, *op. cit.*, p. 107.

<sup>210</sup> *Ibid.*, p. 327.

vassal du roi de France. Ainsi, depuis les années 1640, l'unité lorraine s'incarne moins dans la fidélité à une dynastie que dans la participation à une religion commune. Charles IV l'a parfaitement compris. Il cherche à fonder sa légitimité en réactivant l'image du champion du catholicisme qu'il a négligé au début du conflit. Il s'appuie largement sur le catholicisme lorrain et fonde en 1647 une confrérie en l'honneur de saint Nicolas dont les membres doivent prier pour la prospérité de ses armes. Dans ce contexte, le père Jacques Saleur, gardien du couvent des cordeliers de Nancy, reprend, vers 1640, les thèses du frère Jean d'Ancy dans *La clé ducale de la sérénissime, très auguste et souveraine Maison de Lorraine*<sup>211</sup>, travail de 25 ans dans lequel il insuffle une dimension hagiographique.

Il dédie son ouvrage au duc de Lorraine le considérant « comme Dieu, ou comme son Lieutenant sur la Terre ; puis qu'elle occupe visiblement sa place »<sup>212</sup>. Saleur présente au duc de Lorraine « une Clef qui luy fait ouverture a plusieurs Tables chargées de toutes les richesses de la Noblesse, de la Sainteté, du courage, et de la puissance »<sup>213</sup> de la Maison de Lorraine. Il fait remonter la généalogie lorraine « aux siècles les plus reculés » et fait « esclater le sang de V.A. dans les veines des premiers Roy des Tongres et des premiers Empereurs du monde, pour se meslez ensuite avec tous les Roys et toute la Noblesse de l'Europe, et en faire tous ces héros qu'on ne peut considérer que pour les admirer ». Suit alors une l'explication des origines de la Lorraine qui doit être considérée comme un duché dont la fondation remonterait à « Iules Cesar [...] ayant suiugé la Gaule Belgique, la divisa en trois duchés : le Brabant, la Germanie, la Lothreine ou Lorraine »<sup>214</sup>. L'auteur ne fait pas qu'énoncer des faits, il avance des preuves pour appuyer son travail sur un contenu scientifique et historique. Sa principale preuve est la chartre de Pierre, abbé du couvent de Saint-Maximin de Trèves, faite en 699, source utilisée un siècle plus tôt par Edmond du Boullay. Malgré cet apport scientifique, il reste toujours persuadé que « les princes lorrains tirent originairement leur sang de la première Noblesse du monde »<sup>215</sup>. Ensuite il présente « Les illustres en religion et piété issus de la Sérénissime Maison de Lorraine »<sup>216</sup> c'est-à-dire une liste des 151 personnages appartenant à cette généalogie parmi lesquels on trouve 80 saints.

Saleur réalise une généalogie imaginaire et ne tient pas compte de qui est véritablement saint et de qui ne l'est pas. Il n'hésite pas à « béatifier » ou à « canoniser » maints personnages et à inclure dans la lignée dynastique bien d'autres. Parmi les saints dont

<sup>211</sup> Jacques SALEUR, *op. cit.*

<sup>212</sup> *Ibid.*, Epître.

<sup>213</sup> *Ibid.*, Epître.

<sup>214</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>215</sup> *Ibid.*, p. 10.

<sup>216</sup> *Ibid.*, p. 121-124.

les ducs descendent, on trouve saint Dié, évêque de Nevers et évangéliste des Vosges, saint Ludwin, archevêque de Trèves et de Reims, saint Landric, neveu de Pépin, saint Arnoul, évêque de Metz... et plus récemment la bienheureuse Marguerite de Lorraine, épouse de René duc d'Alençon, ou encore la bienheureuse Philippe de Gueldres, épouse de René II. En revanche, il oublie de mentionner Adelphe, abbé de Remiremont, Claire, vierge et fille de Romaric, abbesse au Saint-Mont ou encore Thierry I<sup>er</sup>, évêque de Metz comme étant des saints. Certains semblent être inventés comme saint Adalbert, évêque de Verdun, qui n'apparaît pas dans les listes des évêques de ce diocèse... serait-ce Albéron de Chiny, quarante-sixième évêque ou Adalbéron, trente-sixième évêque de Verdun puis évêque de Metz ? Mais ce n'est pas la véracité hagiographique de sa généalogie qui intéresse Jacques Saleur. Il souhaite renforcer l'aura de son duc affaibli par les années de guerre subies par la Lorraine et par le traité de Vincennes signé en 1661. En ce XVII<sup>e</sup> siècle, la famille ducale de Lorraine n'est pas la seule à s'être intéressée à sa généalogie et à son « saint » passé ; déjà en 1637, le jésuite Martin Lhermite rédigeait une *Histoire sacrée des saints Ducs et Duchesses de Doauy, seigneurs de Merville*<sup>217</sup>. Pourtant, dans notre région, une habitude est née. A partir de Jacques Saleur, les saints figurent systématiquement dans les généalogies des ducs. Ainsi, un siècle plus tard, le célèbre bénédictin Dom Augustin Calmet rédige une « Liste des saints et bienheureux hommes et femmes illustres par leur religion et piété de la Maison de Lorraine »<sup>218</sup> dans laquelle il donne soixante noms. Parmi ces noms, certains sont bien connus mais d'autres ont un lien lointain avec la dévotion commune. Nous retrouvons dans cette liste Raoul, duc de Lorraine et son épouse, Marie de Blois ; Marguerite de Bavière, femme du duc Charles II ainsi que ses filles, Isabelle et Catherine et René I, époux d'Isabelle, « qui fut père de Marguerite Reine d'Angleterre » ; René II et Philippe de Gueldres ; Antoine ; Eric de Lorraine, évêque de Verdun ; Charles de Lorraine, évêque de Verdun ; Charles, cardinal-évêque de Metz et de Strasbourg ; Charles V et son épouse Eléonore d'Autriche... Ces personnages sont bien connus de notre période mais ils sont ignorés des listes de saints sauf Philippe de Gueldres qui est bienheureuse. Tous ces saints et bienheureux donnés par Dom Calmet ne sont pas reconnus officiellement par l'Eglise et ne jouissent d'aucun culte. Le mot conserve pourtant, sous sa plume, son sens premier. Il n'est pas simple métaphore ou titre d'honneur. Il demeure emprunt de toute sa dimension hagiographique. En créant cette liste, il glorifie le passé de l'illustre maison de Lorraine même s'il ne différencie pas clairement les

<sup>217</sup> Martin LHERMITE (s.j.), *Histoire sacrée des saints Ducs et Duchesses de Doauy...*, op. cit.

<sup>218</sup> A.D. 54 : ms S.A.L. n° 40, juin 1866, Dom Augustin CALMET, « Liste des saints et des bienheureux hommes et femmes illustres par leur religion et piété de la Maison de Lorraine », tiré de *Abrégé de l'histoire de la Lorraine de Dom Calmet*, f° 122.

saints des bienheureux. Il n'y a pas de mention spécifique à ce propos sauf pour « Marguerite de Lorraine femme de René duc d'Alençon, elle fonda cinq monastères de l'ordre de Saint-François »<sup>219</sup> qu'il qualifie de bienheureuse et précise que son corps est enterré à Argentan « entier et miraculeux ». L'autre mention de sainteté claire est pour Charles de Blois qui « mérite par l'éclat de ses vertus et de ses miracles d'être mis au nom des saints ». Dom Calmet regrette que la canonisation de ce haut personnage ait été interrompue par « ses ennemis » car « il n'a pas laissé de recevoir un culte public dans la ville de Nancy en l'église Saint-Georges ».

### 1.2.3. Un évêché pour la ville du pouvoir

Outre l'intérêt porté à leur famille, les ducs de Lorrains se sont inquiétés de leur renommée religieuse lorsqu'ils veulent créer un évêché à Nancy. Cette volonté d'avoir un siège épiscopal à Nancy, lieu du pouvoir, remonte au XVI<sup>e</sup> siècle. Dès cette période, les ducs souhaitent affermir leur pouvoir politique et avoir auprès d'eux des évêques dévoués. Ils estiment qu'il y a trop de différences régionales et de coutumes entre Toul, ville épiscopale française et Nancy, capitale de la Lorraine. Charles III (duc de Lorraine entre 1545 et 1608), demande en 1597, l'érection d'un évêché à Nancy, capitale du duché, « tant pour l'embellissement de la ville que pour certaines considérations politiques »<sup>220</sup>. Depuis 1552 et le fameux « Voyage d'Allemagne » d'Henri II, les villes épiscopales de Metz, Toul et Verdun, ainsi que les territoires dépendant des évêchés sont tombés entre les mains des français menaçant alors l'indépendance politique du duché de Lorraine ainsi que son indépendance spirituelle. En effet, depuis 1516 et le Concordat de Bologne, le roi de France nomme aux bénéfices majeurs et entend étendre ce concordat aux Trois-Evêchés nouvellement acquis. Selon Christian Pfister, la nomination de « créatures du roi » à la tête des trois villes épiscopales est un danger pour la Lorraine car le roi de France peut commander aux Lorrains grâce à ses évêques<sup>221</sup>. Lors du concile de Trente, face à ce danger, le cardinal de Lorraine demande le transfert des trois sièges épiscopaux dans des villes lorraines : Nancy, Bar-le-Duc et Saint-Dié<sup>222</sup>.

<sup>219</sup> *Ibid.*, f° 122 v°.

<sup>220</sup> Cité dans Christian PFISTER, *Histoire de Nancy*, Nancy - Paris, Berger-Levrault - éd. du Palais Royal, 1974, 1<sup>ère</sup> réimpression t. 2, p. 666.

<sup>221</sup> *Ibid.*, p. 666.

<sup>222</sup> A.D. 54 : G 299, le pape Pie V donne un indult au cardinal de Lorraine pour créer ces trois nouveaux évêchés

Celui-ci fait aussi valoir la composition nationale du diocèse de Toul dans laquelle, avec les naturels de l'évêché, se trouvent un nombre considérable de Français et un nombre encore plus important de Lorrains. Selon le cardinal de Lorraine, il existe une différence de coutume. Le duc souhaite doter la capitale de la Lorraine d'un siège épiscopal afin d'avoir auprès de lui un prélat qui lui serait dévoué. Le nouveau diocèse devait acquérir les abbayes de Clairlieu et de Saint-Martin-lès-Metz, fondées par les ducs de Lorraine, l'abbaye séculière de Gorze, les prieurés de Saint-Dagobert et de Varangéville, dix-sept monastères, six prieurés, cinq églises collégiales, et cent-trente-cinq paroisses prises le long de la vallée de la Meurthe de Saint-Dié à Nancy ; et quarante-cinq paroisses prises au diocèse de Metz sur la rive droite de la Moselle, autour de Pont-à-Mousson. Le duc demande également le droit de nommer l'évêque de Nancy comme le fait le roi de France. « Ainsi il aurait un prélat à lui, dévoué à sa maison, à sa politique ; en cas de conflit avec la France, cet évêque s'opposerait à ceux de cette puissance, lancerait mandement contre mandement, excommunication contre excommunication. Le choix du premier évêque était déjà arrêté dans l'esprit du duc : ce devait être son propre fils, Charles, cardinal de Lorraine »<sup>223</sup>. La demande adressée au pape Clément VIII par le duc est portée à Rome par le jésuite Commolet. Elle est rejetée. Le cardinal d'Ossat s'oppose violemment à la création d'un évêché à Nancy. Il estime « qu'on ne pouvait ériger en cathédrale une église qui était encore à fonder ; que le duc de Lorraine, pour créer un évêché à Nancy, dégraderait ceux de Metz et de Toul, qui étaient hors de ses Etats, sous la protection directe du roi de France ; que l'évêque de Metz ne pouvait détériorer la condition de sa propre église »<sup>224</sup>. Le pape suite à son refus, ne souhaitant pas mécontenter entièrement le duc de Lorraine, lui accorde la création d'un Primat et d'un chapitre primatial par une bulle du 15 mars 1602<sup>225</sup> ; le duc ayant l'autorisation de nommer le Primat, il nomme son fils. La Primatiale de Nancy est placée sous le patronage de la Vierge et de saint Sigisbert, roi d'Austrasie au VII<sup>e</sup> siècle ; ses reliques sont alors transférées du prieuré Notre-Dame de Nancy où elles se trouvent depuis 1552<sup>226</sup>.

Malgré ce refus, l'envie des ducs de Lorraine de démembler le diocèse de Toul ne tarit pas pour autant. L'évêque de Toul, Nicolas-François (1624-1634), ne paraissant pas opposé à cette idée tout comme l'empereur, Charles IV reprend les négociations dès 1627. Chacun des deux diocèses aurait environ 350 paroisses. Mais le chapitre cathédral s'oppose à cette

---

mais l'affaire n'a pas de suite.

<sup>223</sup> Christian PFISTER, *Histoire de Nancy*, op. cit., t. 2, p. 667.

<sup>224</sup> *Ibid.*, p. 672.

<sup>225</sup> A.D. 54 : G 296 ; Christian PFISTER, *Histoire de Nancy*, op. cit., t. 2, p. 674.

<sup>226</sup> *Ibid.*, p. 684.

création craignant de voir son autorité diminuer considérablement. La question du démembrement du diocèse de Toul est relancée à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle par le duc Léopold <sup>227</sup> qui en fait un des points essentiels d'affirmation des duchés sur la scène internationale.

Cette volonté de démembrer le diocèse de Toul entraîne des luttes avec le chapitre cathédral de Toul qui, soutenu par Rome, refuse cette création. Face à eux, les ducs protègent l'Eglise de Saint-Dié et la regardent comme « une Eglise très privilégiée, & se firent un devoir & un honneur d'en défendre les droits, & en particulier le Privilège de leur exemption de la juridiction des Evêques de Toul, & de leur dépendance immédiate du saint Siège » <sup>228</sup>. Si Saint-Dié réussit à obtenir un siège épiscopal en démembrant le diocèse de Toul, il n'y a plus de raison que Nancy ne soit pas érigée en capitale épiscopale.

Le pouvoir ducal mobilise alors des écrivains pour défendre sa cause et celle des abbayes vosgiennes qui se déclarent exemptes de l'autorité épiscopale comme Etival, Moyenmoutier, Senones. Parmi ces écrivains, on trouve François Riguet, mort en 1701, abbé de Jovillers de 1641 à 1656 ; Jean-Claude Sommier (1661-1737), grand prévôt de Saint-Dié ; ou encore le père Hugo (1667-1739), qui fut, entre autre, historiographe de Lorraine (1708)... Un des points avancés par ces auteurs pour défendre leurs prétentions, c'est une relecture de l'histoire des saints évêques lorrains.

Le conflit est latent mais éclate en 1695. Malgré une certaine neutralité de l'évêque de Toul, François Blouet de Camilly, une querelle naît avec les Eglises vosgiennes lorsqu'en mai, l'évêque fait savoir aux abbés de Domèvre, Etival, Moyenmoutier et Senones, son intention de visiter les paroisses de leurs bans appartenant au diocèse de Toul. Il leur demande de venir le retrouver à Badonviller afin de « conférer à loisir » <sup>229</sup>. Bien qu'étant présents au rendez-vous, les supérieurs lui refusent la visite de leurs paroisses. De cette interdiction naît alors une querelle entre les historiens de l'évêque et ceux du duc. Depuis longtemps, les évêques de Toul sont victimes d'empiètement sur leur autorité et de soustractions à leur juridiction. Le chapitre cathédral, le chapitre de Saint-Dié, les abbés de Senones, de Moyenmoutier, d'Etival et de Domèvre-sur-Vezouze, prétendent, en vertu de titres fort divers, posséder et exercer une juridiction quasi-épiscopale, sous le seul contrôle du Saint-Siège. La rédaction d'une histoire du diocèse de Toul s'impose ; l'évêque de Toul la souhaite « sereine et impartiale, appuyée sur des faits certains et des documents authentiques [...] Cette histoire,

<sup>227</sup> Philippe MARTIN, « Définir le diocèse. Débats en Lorraine à propos d'une définition (vers 1690 - vers 1730 », in Gérald CHAIX (sous la dir.), *Le diocèse. Espaces, représentations, pouvoirs. France, XV<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, éd. du CERF, 2002, p. 329-354.

<sup>228</sup> Dom Augustin CALMET, *Notice de la Lorraine...*, *op. cit.*, t. 1, col. 341-342.

<sup>229</sup> Eugène MARTIN, *Histoire des diocèses de Toul, de Nancy et de Saint-Dié*, t. 2, *De la réunion de Toul à la France au démembrement du diocèse*, Nancy, Crépin-Leblond, 1901, p. 435.

ce n'était pas en terre lorraine, ni par un Lorrain qu'il fallait qu'elle fût écrite, pour qu'elle ne fut influencée par des considérations politiques ; elle ne pouvait guère être demandée à un bénédictin, à un prémontré, à un chanoine régulier de la Congrégation de Notre-Sauveur, lesquels auraient pu ne point se dégager suffisamment des sympathies qu'il était naturel qu'ils ressentissent pour leurs confrères vosgiens de Moyenmoutier, d'Etival ou de Domèvre »<sup>230</sup>. Face à « l'offensive » menée par le pouvoir politique, l'évêque de Toul, Henri de Thiard de Bissy, charge Benoît Picard, jeune capucin de défendre les intérêts du diocèse. Benoît Picard<sup>231</sup> est né dans les derniers jours de mai 1663 « sur la paroisse Saint-Jean-du-Cloître, de Jean Picard, notaire royal et de Marie Doyen, appartenant tous deux à des familles considérées de la petite ville épiscopale »<sup>232</sup>. Bien que très connu par ses écrits qui l'ont rendu célèbre en Lorraine, son enfance reste un mystère. Il s'intéresse de bonne heure à l'histoire et aux recherches historiques, participe à des fouilles, compulse des pièces d'archives... et dans l'esprit scientifique du XVIII<sup>e</sup> siècle, il interroge et critique « les vieux auteurs, chroniqueurs et historiens ». Picard, une fois assigné à résidence, se met au travail et ébauche un plan selon lequel il souhaite commencer par « une introduction sur les Leuques, premiers habitants connus du pays, la topographie de leur cité devenue le diocèse de Toul, les institutions de la ville épiscopale et l'organisation ecclésiastique »<sup>233</sup>. C'est ainsi qu'en 1700, une *Vie de saint Gérard*<sup>234</sup> est publiée afin de défendre le diocèse et son antiquité.

Dans cet ouvrage, Benoît Picard fait de saint Gérard, évêque de 963 à 994, un « digne prophète ». Il l'envisage comme un Sauveur envoyé par Dieu car lorsque « le monde ayant été [...] menacé de destructions par de nombreux périls, un très grand espoir de lumière se lève de nos ténèbres : le Christ nous donne le saint évêque Gérard »<sup>235</sup>. L'auteur va plus loin en comparant Gérard au Christ par ses miracles : « changeant l'eau, il lui donne la saveur du vin ; des milliers de gens sont rassasiés à partir de quelques galettes de froment, il multiplie la nourriture. Secrètement, tandis qu'il nourrit les indigents, il voit le Christ lui apparaître dans la personne du pauvre »<sup>236</sup>. Picard insiste sur les vertus de saint Gérard, l'évêque le plus populaire de la ville de Toul, afin de renforcer l'ancienneté du diocèse face aux prétentions duciales et aux écrits de François Riguet qui remet en cause cette antiquité.

<sup>230</sup> Eugène MARTIN, *Le Père Benoît [Picard] de Toul*, s.l., S<sup>16</sup> et Librairie saint François d'Assise, 1930, p. 9-10.

<sup>231</sup> *Ibid.*, 52 p.

<sup>232</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>233</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>234</sup> R.P. Benoît PICARD, *La vie de saint Gérard, évêque de Toul. Avec des notes pour servir l'histoire du pays*, Toul, 1700, 358 p.

<sup>235</sup> *Ibid.*, p. 313-134.

<sup>236</sup> *Ibid.*

Les titres de ce dernier sont impressionnants puisqu'il est « Grand prévôt de Saint-Dié, grand aumônier de Lorraine, Conseiller d'Etat & du Parlement de Lorraine, Prieur commendataire de Chatenoy & de Flavigny & de Notre-Dame du Bourg »<sup>237</sup>. Entre 1673 et 1678, il est en Pologne pour ménager la couronne de Charles V et à son retour en Lorraine, il se consacre à l'étude. Il écrit entre autre l'*Histoire des Grands Prévôts de Saint-Dié*, ouvrage imprimé après sa mort par Jean-Claude Sommier. Il démontre, dans ses *Observations sur les titres de l'insigne église de Saint-Dié en Vosges*, l'indépendance du chapitre de Saint-Dié vis-à-vis de l'Eglise de Toul. Puis, il s'attaque directement au pouvoir épiscopal en 1701 dans son *Système chronologique et historique des évêques de Toul*<sup>238</sup> en expliquant que le siège épiscopal de Toul ne daterait que de la fin du IV<sup>e</sup> siècle et qu'il existait un siège épiscopal à Grand, antérieur à celui de Toul.

Dans la préface de l'ouvrage, Jean-Claude Sommier indique que le lecteur doit se fier à Riguet car « l'on remarquera dans cet Ecrivain, cette droiture & ce discernement qui sont si essentiels aux Antiquaires ; on trouvera que loin d'imiter la confiance de certains aventuriers, il n'avance jamais pour fait constant, que ce qui est appuyé sur des preuves démonstratives, & ne donne que pour conjectures, ce qui ne lui paroît pas évident, il réfute sans aigreur ce qui est apocriphe, & se défiant de ses lumières, il ne risque pas une décision, sur des signes équivoques de certitude »<sup>239</sup>. Riguet n'hésite pas non plus à se faire lui-même des louanges dans son ouvrage lorsqu'il évoque la vie de saint Dié : « Ma principale action a été de discerner le vray d'avec le faux ; & je crois d'y avoir mieux réussi que de plus habiles gens que moy, qui ayant de plus grands desseins, ne se sont pas donné le loisir d'examiner les circonstances de cette Histoire particulière ; outre qu'ils n'avoient pas comme moy ny les Titres de nôtre Eglise, ny l'avantage d'aller sur les lieux où les actions de nôtre Saint se sont passées ; & que tout ce qu'ils ont pû faire, a été de s'en rapporter ou à cette même Vie, ou à ceux qui y ont puisé ce qu'ils en ont dit »<sup>240</sup>.

Riguet modifie l'ordre des évêques du diocèse de Toul : saint Euchaire devient le premier évêque de la région au détriment de saint Mansuy : « C'est ainsi qu'il propose l'établissement du siège Episcopal de S. Eucaire à Grand, comme une probabilité, & quoique les documents de Toul & de Liverdun, qui sont les Témoins irréprochables de la Tradition locale, conspirent unanimement à prouver ce fait, néanmoins il n'ose établir une décision

<sup>237</sup> Dom Augustin CALMET, *Bibliothèque lorraine...*, op. cit., col. 831.

<sup>238</sup> François de RIGUET, *Système chronologique, historique des évêques de Toul, avec des mémoires historiques & chronologiques pour la vie de saint Dié, Evêque de Nevers, & Fondateur de l'insigne Eglise de Saint Dié en Lorraine*, Nancy, Barbier, 1701, 358 p.

<sup>239</sup> *Ibid.*, préface non paginée.

<sup>240</sup> *Ibid.*, p. 268.



positive, abandonnant à son lecteur la résolution de ce problème »<sup>241</sup>. Même si Riguet semble être au-dessus de toute attaque contre Benoît Picard, il tient, quoique le lecteur en dise, ses positions et n'hésite pas à rajouter des évêque de Toul comme saint Austrasius dont le nom n'est pas sans rappeler l'Austrasie, l'antique Lorraine et ses ducs<sup>242</sup>. Il serait le quinzième évêque de Toul. L'auteur avance : « Cet évêque étant oublié dans les manuscrits & dans les catalogues de l'Eglise de Toul, je ne le placerois pas parmi ses Evêques, n'étoit pas le passage de la vie de saint Didier Evêque de Cahors ». Saint Jacob, vingt-cinquième évêque de Toul, ne serait saint qu'à partir du bréviaire de 1628 même si lui ne doute pas de la sainteté du personnage : « Quoique je ne doute pas que cet Evêque ne soit Saint, je ne vois pas néanmoins qu'il ait été qualifié tel dans aucun Calendrier ny Bréviaire de l'Eglise de Toul, qui ait précédé celui de l'an 1628 où il est denommé parmy les prétendus 19. saints Evêques de Toul, dans la Collecte qui fut faite expressément pour ce Bréviaire. C'est aussi dans le même Bréviaire où l'on a commencé pour la première fois de faire l'Office de ce Saint avec une leçon propre qui se dit au 23. de Juin. Ce qui m'oblige plus à faire cette réflexion, sont les erreurs que je trouve dans cette leçon, où il est parlé des Saints Hilduard, & Bodon comme s'ils étoient prédecesseurs & voisins de Jacob, ce qui n'est pas vray »<sup>243</sup>.

Entre Riguet et Picard, les divergences peuvent sembler bien minimes. Bien souvent, ils placent les évêques aux mêmes dates. C'est le cas de Leudin-Bodon dont le début du siège épiscopal « a précédé de quelques années le décez du Roi Dagobert, premier arrivé en 638 » et « cette sûreté est fondée sur ce que nous apprenons des manuscrits de l'Eglise de Toul, que ce Roy & son fils Sigisbert y ont fait de grands biens, en considération de Teutfridus. A l'effet de quoy je crois qu'il suffiroit de mettre le commencement de ce Siège Episcopal, vers l'an 634 ou 635 »<sup>244</sup> ; Benoît Picard, dans son *Histoire ecclésiastique*, fait débiter l'épiscopat de saint Leudin-Bodon en 637 !

Les querelles sont pourtant bien réelles. Mais le point le plus sensible demeure saint Eucaire. Riguet précise à son sujet qu'il faut écrire « Eucaire » et non « Euchaire » et bien faire la différence avec Euchaire de Lyon. Puis il nous dit qu'il est « convaincu comme je le suis, que St. Eucaire ne fut jamais évêque de Toul, je crois qu'il faut établir cette vérité, avant que de parler de ceux qui certainement ont été Evêques de Toul. Il ne faut pas ravir à St. Eucaire la qualité d'évêque, sur ce qu'il ne l'a pas été à Toul : n'y aussi sur ce que cette qualité d'évêque ne luy est pas donnée dans un Titre de l'Empereur Arnou, où l'on dit que ce

<sup>241</sup> *Ibid.*, préface non paginée.

<sup>242</sup> *Ibid.*, p. 110-115.

<sup>243</sup> *Ibid.*, p. 178-179.

<sup>244</sup> *Ibid.*, p. 116.

St. Est seulement qualifié Martyr »<sup>245</sup>. Il se fonde sur les Bréviaires de l'Eglise de Toul pour affirmer que saint Euchaïre a bien été évêque de Grand. De même, l'épithaphe inscrite au portail de l'église de Liverdun semble confirmer ses dires : « L'Amy de Dieu & vray martir Eucaire, Jadis de Grand Evêque débonnaire. Noble de sang, Fils de Baccil Roayl, L'an de salut trois cens soixante deux égal, Par Julien Jadis Empereur des Romains, Dit l'Apostat par ses faits inhumains, fit mettre à mort par Vuandres & par Payens, Vingt & deux cens Chevaliers Chrétiens. Près de Pompey au lieu qu'on dit aux tombes Dès des susdits le Benoît S. Eucaire, Etoit guidon miroir & exemplaire. Par grace de Dieu son chef il apporta, A Liverdun comme sa vie le témoigne, Duquel le cors sans quelque doute aucune, Fut inhumé & mis en cette place, Jésus nous donne en Paradis la place »<sup>246</sup>. Enfin, il termine sa théorie en expliquant que Grand peut avoir été siège épiscopal car « c'étoit le lieu où Julien l'apostat résidoit préféablement aux autres de cette contrée [...] Mais ce qui est plus fort que tout cela, c'est que l'on voit encore à Grand, des marques de son ancienne & très longue étendue. Et pour preuve de sa grandeur, & de sa considération où elle étoit, on y voit de forts beaux reste d'un Amphithéâtre bâti par les Romains [...] Ils ne faisoient pas la dépense de bâtie des Amphithéâtres, sinon dans des Villes qui étoient ou des métropoles Civiles, ou du moins grandes & peuplées, & bien plus considérables, que ne l'a jamais été la ville de Toul, qui dans ce tems-là eût dû être plutôt appelée *Castrum*, ou tout au plus *Oppidum*, que *Civitas*, puisque son étendue n'excédoit pas le tiers de ce qu'elle saint à présent, & dont la plus belle rue est encore appelée aujourd'hui *Mi-Chaté*, c'est-à-dire le milieu du château »<sup>247</sup>. Le coup est terrible : remettre en cause l'historicité de la mission d'Eucaïre, c'est ébranler les fondements historiques du diocèse, à terme c'est permettre son éclatement.

La « lutte » est engagée entre les défenseurs d'un diocèse uni et les ducs souhaitant le démembrement du diocèse. La réponse au travail de Riguet ne tarde pas puisque Benoît Picard, mandé par Mgr de Bissy, répond à Riguet en 1702 par un ouvrage intitulé : *Défense de l'antiquité de la ville et du siège épiscopal de Toul contre la préface d'un livre qui a pour titre : « Système chronologique et historique des évêques de Toul »*<sup>248</sup>. Le ton du père Picard se veut très agressif car cet ouvrage remet en cause son histoire du diocèse demandée par l'évêque ; il n'admet pas « l'hypothèse de Grand et protestait contre le rôle secondaire qu'elle

<sup>245</sup> *Ibid.*, p. 18-19.

<sup>246</sup> Cité dans *Ibid.*, p. 37.

<sup>247</sup> *Ibid.*, p. 48-51.

<sup>248</sup> R.P. Benoît PICARD, *Défense de l'antiquité de la ville et du siège épiscopal de Toul contre la préface d'un livre qui a pour titre Système historique et chronologique des évêques de Toul*, Toul, 1702, 50 p.

assignait à la ville de Toul »<sup>249</sup>. Cette volonté d'affirmer qu'un siège épiscopal primitif ait existé à Grand tient au fait que Grand appartient aux ducs de Lorraine et, qu'en ces années du rétablissement de Léopold dans l'héritage de ses ancêtres après une si longue période d'occupation française, des patriotes lorrains, comme François Riguet ou Louis Hugo souhaitent établir que Toul, ville française, a usurpé la primauté spirituelle... Saint Euchaïre, qui serait le premier évêque de Grand, est utilisé pour mener à bien la lutte entre Lorrains et Français... car il ne s'agit plus ici de lutte entre protestants et catholiques mais entre catholiques français et catholiques lorrains.

La querelle ne s'arrête pas à Riguet, elle se poursuit avec le père Charles-Louis Hugo<sup>250</sup> (1667-1739), originaire de Saint-Mihiel. Issu d'une famille noble, il entre dans l'ordre des Prémontrés à l'abbaye Sainte-Marie de Pont-à-Mousson le 15 juin 1638. Fait coadjuteur de l'abbaye d'Etival le 12 août 1710, il défend son indépendance. Fervent lorrain, il serait l'auteur de la *Défense de la Lorraine contre les prétentions de la France, où l'on fait voir tout ce qui s'est passé, de siècle en siècle, de plus remarquable sur ce sujet, traduite en latin par Jean-Pierre Louis PP.*, in-12° publié à La Haye en 1697. En outre, historiographe de Lorraine, il rédige en 1704 la *Vie de saint Norbert, archevêque de Magdebourg et fondateur de l'ordre de Prémontrés* dans lequel il glisse une généalogie de la famille ducale. Benoît Picard s'intéressant au même sujet, ses foudres s'abattent sur Hugo, soutenu par le duc Léopold, et la joute littéraire entre les deux historiens intéresse aussi bien la Lorraine que la France<sup>251</sup>. Tout cela s'arrête pour un temps en 1707 lorsque Picard publie, chez Alexis Laurent, son *Histoire ecclésiastique et politique de la ville et du diocèse de Toul*<sup>252</sup>, approuvée par l'évêque ; il devient ainsi l'historien officiel du diocèse. Dans cet ouvrage, il dresse le portrait de l'évêque François Blouet de Camilly, successeur de Thiard de Bissy. Le prélat s'engage d'ailleurs lui-même dans la lutte. Dans un mémoire de 1725<sup>253</sup>, explique que les évêques de Toul sont des personnages essentiels en Europe puisque leur ville est « le siège ordinaire des conciles des Gaules ». Selon lui, saint Dié, n'est allé évangéliser les Vosges que sur l'ordre des évêques de Toul. Le camp épiscopal tient donc à renforcer le passé glorieux de son Eglise en mettant en avant l'ancienneté de son diocèse et ses saints évêques illustres.

<sup>249</sup> Eugène MARTIN, *Histoire des diocèses de Toul, de Nancy et de Saint-Dié*, op. cit., t. 2, p. 437.

<sup>250</sup> Dom Augustin CALMET, *Bibliothèque lorraine...*, op. cit., col. 512-516.

<sup>251</sup> Eugène MARTIN, *Histoire des diocèses de Toul, de Nancy et de Saint-Dié*, op. cit., t. 2, p. 438.

<sup>252</sup> R.P. Benoît PICARD, *Histoire ecclésiastique et politique de la ville et du diocèse de Toul*, Toul, 1707, 710 p.

<sup>253</sup> Archives épiscopales de Trèves : ABT 21, n° 126, 337 p.

L'histoire du diocèse de Toul nécessite un complément : en 1711, le *Pouillé ecclésiastique et civil du diocèse de Toul*<sup>254</sup>. C'est « un catalogue méthodique par archidiaconés, doyennés et paroisses, de tous les bénéfices, avec leurs collateurs, leurs revenus, leurs charges, leur état actuel : œuvre toujours utile, mais que les bouleversements et les ruines du dernier siècle avaient rendue indispensable. Henri de Bissy en avait préparé les éléments, en exigeant des doyens ruraux des mémoires détaillés sur les bénéfices de leurs circonscriptions »<sup>255</sup>. Benoît Picard obtient tous les renseignements demandés par l'évêque sauf pour les paroisses du Val de Saint-Dié et du ban des abbayes vosgiennes, qui se réclament indépendantes ; face à leur refus, Benoît Picard se contente de donner seulement le nom de la paroisse et son saint patron<sup>256</sup>. Fait particulièrement significatif, ils met en évidence que de nombreux villages dépendant politiquement des duchés ont pour patron un saint lorrain lié au siège de Toul.

En parallèle, le duc charge, en 1702, Antoine Rice, chapelain de Neufchâteau, du soin de dresser un répertoire des bénéfices ecclésiastiques situés dans ses Etats<sup>257</sup>, travail qui ne sera pas confié à l'impression. Lorsque le pouillé de l'évêque est publié, la réponse de Léopold ne tarde pas et le 30 mai 1712 le duc présente à la cour souveraine une requête énumérant toutes les erreurs emplissant le pouillé et pouvant léser de nombreux intérêts. C'est pourquoi il réclame la condamnation et la suppression de l'ouvrage ; décision approuvée par la cour<sup>258</sup> alors que l'ouvrage du capucin ne fait que reprendre les anciens rituels ou de vieux usages passés en coutume. La cour souveraine reconnaît que le père Benoît « était tombé dans l'erreur presque sur chaque article, que son travail défectueux pourrait se répandre dans le public, et que, dans la suite des temps, on pourrait peut être le regarder comme un livre approuvé et le produire dans les tribunaux pour faire preuve des différents droits de patronage, de dîme et de seigneurie »<sup>259</sup>. De ce fait, le *Pouillé* est interdit sur les terres de Lorraine et de Bar. Benoît Picard et son évêque sont soupçonnés d'être des agents de Louis XIV, visant l'absorption plus facile de la Lorraine à la France.

<sup>254</sup> R.P. Benoît PICARD, *Pouillé ecclésiastique et civil du diocèse de Toul. Imprimé par ordre de l'illustrissime et révérendissime François BLOUET de CAMILLY, évêque et comte de Toul, prince du saint Empire*, 1711, 2 vol.

<sup>255</sup> Eugène MARTIN, *Histoire des diocèses de Toul, Nancy et Saint-Dié*, op. cit., t. 2, p. 440.

<sup>256</sup> R.P. Benoît PICARD, *Pouillé ecclésiastique et civil du diocèse de Toul...*, op. cit., archidiaconé de Vosges, p. 102-240.

<sup>257</sup> A.D. 54 : B 289-290, *Etat du temporel des Paroisses et des bénéfices situés dans les duchés de Lorraine et de Bar*.

<sup>258</sup> Eugène MARTIN, *Le Père Benoît [Picard] de Toul*, op. cit., p. 33.

<sup>259</sup> Texte reproduit dans *Journal de la Société et du comité du musée Lorrain*, Nancy, 1875, p 106-108.

La querelle semble alors s'éteindre au niveau des historiens mais non du côté des pouvoirs de l'évêque sur les abbayes vosgiennes. En 1715, la lutte entre ces deux entités reprend de plus belle et se transforme en une lutte acharnée entre Lorrains et Français<sup>260</sup>. Un prébendé du chapitre de Saint-Dié se préparant aux ordres demande à l'évêque de Toul, Mgr François Blouet de Camilly, les lettres testimoniales exigées par la papauté ; cet acte manifeste clairement son indépendance vis-à-vis du diocèse et sa pleine appartenance à la collégiale san-déodatienne. L'évêque, ne reconnaissant pas l'indépendance du Val de Galilée, lui refuse les lettres dimissoires. L'affaire est alors portée à Rome, à la congrégation du Concile. Le chapitre de Saint-Dié soutient que son territoire forme une circonscription indépendante de tout diocèse, gouvernée de manière quasi épiscopale par son grand prévôt et soumise directement au Saint-Siège. Rome remet à plus tard sa décision et statue que les clercs du ban de Saint-Dié devaient s'adresser au métropolitain de Trèves. L'affaire non résolue intéresse énormément le duc Léopold qui voit là un moyen de créer un diocèse à Saint-Dié en réunissant le chapitre de Saint-Dié et le territoire des trois abbayes vosgiennes. Afin de porter son projet, il fait rédiger une supplique de vingt-deux articles insistant « sur la nécessité d'ériger un évêché dans une circonscription isolée de tout diocèse, délaissée des évêques voisins, très éloignée de toute ville épiscopale et limitrophe de pays hérétiques. Il faisait un tableau magnifique du territoire du futur diocèse, des avantages que procureraient la ville, les hôtels et l'église de Saint-Dié ; il promettait le consentement des trois abbés intéressés [Etival, Moyenmoutier et Senones] ; il proposait, pour former la mense épiscopale, l'union à la grande prévôté de Saint-Dié de l'abbaye de Bouzonville et des prieurés de Froville et de Relanges ; et il réclamait pour lui et pour ses successeurs le droit de nommer au futur évêque »<sup>261</sup>. Loin de désintéresser Rome, la supplique de Léopold est suivie d'une enquête sur le terrain par le nonce de Lucerne, Firrao dès octobre 1717<sup>262</sup> et tout est fait pour éblouir cet hôte plus qu'important qui ne cesse de vanter, dans ses rapports au pape, la piété, la générosité du prince, la foi et la religion du peuple, l'attachement à tous au Siège Apostolique<sup>263</sup>.

L'évêque de Toul, devant la menace, fait rédiger en avril 1718 un *Mémoire* pour éclairer la cour pontificale et s'opposer à cette érection<sup>264</sup>. Plusieurs articles remettent en

<sup>260</sup> Eugène MARTIN, *Histoire des diocèses de Toul, de Nancy et de Saint-Dié*, op. cit., t. 2, p. 442.

<sup>261</sup> *Ibid.*, p. 443-444.

<sup>262</sup> Archives vaticanes : *Nunziatura di Svizzera*, t. 112 et suivants, liasses 251 et 252.

<sup>263</sup> *Ibid.*, t. 112 et suivants, liasse 251.

<sup>264</sup> B.D. Nancy : ms 128, *Mémoire de Messire François de Blouet de Camilly, comte-évêque de Toul, P.D.S.E., pour justifier l'opposition qu'il a formée avec le chapitre de l'église cathédrale à l'érection d'un évêché dans la ville de Saint-Dié*.

cause l'érection de ce nouveau diocèse du fait de la petitesse de son territoire, de l'opposition du roi de France et du métropolitain de Trèves, de l'insuffisance de la ville de Saint-Dié qui ne peut servir de ville épiscopale et des erreurs commises lors de l'enquête du nonce. Les résultats de la cour ne sont pas ceux attendus par l'évêque de Toul ; la congrégation maintient le principe de l'érection d'un siège épiscopal dans le Val de Galilée mais c'est sans compter l'intervention du roi de France Louis XV. Le pape ne souhaitant pas froisser la cour de Versailles, la congrégation consistoriale qui statue le 5 juillet 1720 décide de différer la sentence définitive jusqu'à ce que les agents du duc de Lorraine aient apporté des informations meilleures<sup>265</sup>. Jean-Claude Sommier, homme ambitieux, prêtre érudit et diplomate habile, passé du camp toulois à celui de Léopold, revient en Lorraine sous prétexte de prendre des vacances<sup>266</sup>. Sommier est l'envoyé du duc Léopold en « Cour de Rome, archevêque de Césarée, évêque assistant du Trône Pontifical, Grand Prévôt de Saint-Dié, abbé commendataire de Bouzonville »<sup>267</sup>. Après avoir été nommé curé de Champs par les chanoines de Remiremont, il devient prédicateur ordinaire du duc Léopold qui le charge de négociations à Rome, Vienne, Venise, Paris... Après 1725, le pape Innocent XIII lui donne le pouvoir d'exercer les fonctions de l'ordre épiscopal, pendant toute sa vie, dans les territoires exempts qui se trouvent dans les duchés. La querelle des abbayes vosgiennes mobilise, à nouveau, les saints lorrains qui sont mis au service de tel ou tel camp. Ainsi Sommier explique, en 1726, que Léon IX avait donné aux religieux de Saint-Dié l'autorisation de relever « à tel évêque que l'on voudra »<sup>268</sup>. En une vingtaine d'années, les saints lorrains ont donc été au centre d'ardents débats. Le camp ducal et le camp épiscopal s'en servent, quitte à travestir la réalité, pour fonder historiquement leurs prétentions.

La querelle s'apaise un temps pour ressurgir au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, moment de l'intégration accrue de la Lorraine à la France. En 1761, le démembrement faillit aboutir car le chancelier La Galaizière octroie la prévôté de Saint-Dié à son frère. Pour le chancelier, il est nécessaire de scinder le diocèse de Toul car c'est un territoire trop vaste à administrer pour un seul homme<sup>269</sup>. Il presse donc Louis XV et Stanislas de reprendre les projets de Léopold et de ses prédécesseurs. Ainsi, la Lorraine étant de fait réunie au royaume de France, le roi pourrait multiplier les prélats français dans les diocèses lorrains. Mais même si l'évêque de cette période, Mgr Drouas (évêque de 1754 à 1773), est français, la décision appartient au chapitre

<sup>265</sup> Eugène MARTIN, *Histoire des diocèses de Toul, de Nancy et de Saint-Dié*, op. cit., t. 2, p. 450.

<sup>266</sup> *Ibid.*, p. 450.

<sup>267</sup> Dom Augustin CALMET, *Bibliothèque lorraine...*, op. cit., col. 904.

<sup>268</sup> Jean-Claude SOMMIER, *Histoire de l'église de Saint-Dié avec des pièces justificatives de ses immunités et privilèges*, Saint-Dié, 1726, p. XIX.

<sup>269</sup> Eugène MARTIN, *Histoire des diocèses de Toul, de Nancy et de Saint-Dié*, op. cit., t. 2, p. 614.

cathédral, conservateur des droits de l'évêché. Mgr Drouas convoque les dignitaires du chapitre de la cathédrale pour leur faire part de cette volonté d'ériger un diocèse à Saint-Dié <sup>270</sup>. Mais les négociations sont suspendues par ordre de la Cour de France. L'affaire du démembrement du diocèse reste en suspend jusqu'à la mort de Mgr Drouas en 1773. A la nomination du nouvel évêque, Etienne de Champorcin (évêque de 1773 à 1802), le roi de France revient à la charge et les délibérations capitulaires du chapitre cathédral évoquent qu'il pourrait « requérir qu'il soit fait, en prenant les voies en tel cas requises et conformément aux règles et constitutions canoniques, tel démembrement qu'il appartiendrait et serait jugé nécessaire et convenable des territoire et juridiction actuels, circonstances et dépendances dudit évêché de Toul, pour parvenir à établir de plus en Lorraine ou dans les pays voisins un évêché et même deux, s'il échéait » <sup>271</sup>. Il est donc évident que le nouvel évêque allait être l'instrument de la séparation du diocèse de Toul.

Le 24 mars 1775, le chapitre est informé par une lettre du cardinal de La Roche-Aymon que le roi, par un brevet du 12 mars 1775, a décidé l'érection de deux évêchés, l'un à Nancy et l'autre à Saint-Dié. Les négociations, déjà avancées avec la Cour romaine, exigent quand même le consentement des principaux intéressés, c'est-à-dire les chanoines, fermement opposés à ce démembrement. Devant les pressions extérieures, le chapitre cède et demande alors des compensations : une année entière, à chaque vacance du siège, de tous les revenus de l'abbaye Saint-Mansuy qui devait être réunie à la mense épiscopale de Toul, en échange de l'abbaye d'Etival qui serait donnée à Saint-Dié ; la prééminence du chapitre de Toul sur ceux de Nancy et de Saint-Dié et pour l'attester, un cordon et une croix pectorale ; la conservation au seul évêché de Toul de toutes les fondations, dotations, bourses, affectées aux séminaires du Saint-Esprit ou de Saint-Claude, ainsi que de tous les établissements publics qui existaient dans la ville de Toul et du diocèse avant démembrement ; et une indemnité annuelle de six mille livres à la fabrique de leur église pour l'entretien de la cathédrale.

Malgré une défense accrue du diocèse qui continue pendant encore 70 ans, le démembrement a lieu et, le 28 avril 1776 par brevet royal, les évêques de Nancy, de Toul et de Saint-Dié sont nommés à leurs sièges épiscopaux afin de former leur diocèse. Ce brevet est confirmé par une bulle papale de Pie VI le 21 juillet 1777 puis par un arrêt du Parlement de Metz le 6 août 1777 <sup>272</sup>. La création de deux nouveaux diocèses a, bien entendu, diminué l'évêché de Toul aussi bien quantitativement que spirituellement car non seulement le diocèse

<sup>270</sup> A.D. 54 : G 101, délibération capitulaires du chapitre de la cathédrale de Toul, 9 février 1761.

<sup>271</sup> A.D. 54 : G 106, délibération capitulaires du chapitre de la cathédrale de Toul, novembre 1773.

<sup>272</sup> Eugène MARTIN, *Histoire des diocèses de Toul, de Nancy et de Saint-Dié*, op. cit., t. 2, p. 615-632.

perd des paroisses mais le nouveau diocèse de Nancy s'attribue des saints vénérés dans l'ancienne circonscription épiscopale avant démembrement. C'est le cas pour saint Epvre, saint patron de la Primatiale de Nancy. Les ducs de Lorraine sont en quête de saints ayant des origines aussi lointaines que les évêques de Toul. Mais n'ayant pas de saints évêques, les ducs en recherchent dans leur généalogie. Jacques Saleur et sa *Clé ducale de la sérénissime, très auguste et souveraine Maison de Lorraine* connaît une nouvelle vogue car elle donne aux ducs de Lorraine des origines saintes.

Les nouveaux diocèses sont alors constitués. Le diocèse de Nancy compte 169 cures, 32 vicariats résidents et 53 vicariats, soit 252 paroisses au total. Il est complété par 7 abbayes, 2 commanderies de Malte, 23 prieurés, 64 maisons religieuses, 12 hôpitaux et un séminaire. Le diocèse de Saint-Dié est doté de 132 cures, 37 vicariats résidents et 32 autres vicariats soit au total 200 paroisses. En plus, 9 abbayes, 11 prieurés, 24 maisons religieuses, 6 hôpitaux, un séminaire épiscopal, un collège de plein exercice à Epinal et deux petits collèges. Ce nouveau diocèse est divisé en deux archidiaconés, celui de Saint-Dié (49 cures) et celui des Vosges (83 cures). Le 15 avril 1780, François-Xavier de Champorcin, dans une ordonnance, explique la répartition des nouveaux diocèses suite au démembrement de son territoire : « Que la grande affaire de l'érection desdits deux Evêchés & du démembrement de notre Diocèse, ainsi que plusieurs autres qui en ont été la suite, étant consommée, tant en Cour de Rome que dans les différents tribunaux souverains du Royaume, sous le ressort desquels sont situés le Diocèse de Toul & les deux nouveaux Sièges Episcopaux, il ne Nous restoit, pour y mettre la dernière main, qu'à diviser, entre les Archidiacres de notre Eglise Cathédrale, le territoire actuel qui est resté sous notre gouvernement. Que cette division étoit devenue nécessaire pour réparer les pertes considérables qu'on fait, de leur ancien territoire, nottamment les Archidiacres de Port & de Vôges ; et qu'il étoit de notre équité de prendre sur le territoire de leur Confrères, & de l'ajouter au peu qui leur reste »<sup>273</sup>. Il continue en ajoutant qu'il « y auroit aussi quelques changements à faire à la composition actuelle de certains Doyennés [...] en détachant plusieurs Paroisses de quelques-uns [...] pour les attacher à d'autres, suivant que le demanderoit, soit la situation des lieux, soit le petit nombre de Paroisses [...] nottamment ceux de Neufchâteau & de Belrain »<sup>274</sup>. Au final, « le Diocèse actuel de Toul sera & demeurera divisé, comme ci-devant, en six Archidiaconés ; savoir, le grand Archidiaconé, celui de Port, celui de Vittel, celui de Rênel, celui de Vôge & celui de Ligny ; ils conserveront

<sup>273</sup> *Ordonnance de Monseigneur l'évêque Comte de Toul, Prince du S. Empire, pour la division du Territoire de son Diocèse, & celle des revenus du Prieuré de Saint-Laurent de Rênel*, 15 avril 1780, p. 3.

<sup>274</sup> *Ibid.*, p. 3.



tous le titre sous lequel ils ont été respectivement connus jusqu'à présent, ainsi que le rang qu'ils ont toujours eu entr'eux »<sup>275</sup>. Ces subdivisions sont amputées d'une partie de leur territoire. Ainsi l'Archidiaconé de Port amputé des doyennés de Port, Deneuvre et Salm « qui sont entrés dans la composition des deux nouveaux sièges de Nancy & de Saint-Diez, il sera composé à l'avenir [...] des Doyennés de Dieulouard & de Perny [...] de celui de la rivière de Meuse, sous le nom de Vaucouleur, & de celui de Commercy »<sup>276</sup>. L'archidiaconé des Vosges « à qui il ne reste que le seul Doyenné de Porsas, qui même a souffert la perte de certaines Paroisses, sera & demeurera composé dudit Doyenné de Porsas, ci-devant de son Territoire & de ceux de Saintois & Chatenoy, que nous avons démembres de l'Archidiaconé de Vitel »<sup>277</sup>. Le remaniement du diocèse de Toul au profit des deux nouveaux diocèses entraîne des changements géographiques au niveau des archidiaconés mais aussi au niveau des paroisses afin d'avoir un ensemble homogène et relativement équilibré. Par exemple, l'évêque explique : « Nous avons désuni & désunissons, du Doyenné de Bar-le-Duc, les Paroisses de Rumont, Erisé-Saint-Dizier & Erisé-la-Brulée ; & nous les avons attachées au Doyenné de Belrain, ci-devant composé d'un trop petit nombre de Paroisses ; mais attendu que ledit Doyenné de Bar-le-Duc étoit lui-même dans le même cas, & que nous n'en avons détaché les Paroisses ci-dessus qu'eu égard à la situation es lieux, nous avons uni & unissons audit Doyenné de Bar-le-Duc, les Paroisses de Longeville & de Tannoy, que nous avons détachées du Doyenné de Ligny ; & celles de Savonnières, Veel & Fains, que nous avons pareillement démembres de celui de Robert-Espagne, tant pour servir de remplacement au Doyenné de Bar-le-Duc, qu'à cause de leur voisinage avec ladite ville »<sup>278</sup>. Bien entendu, cela a des répercussions sur les annexes et succursales : « Nous ordonnons que toutes les Annexes et Succursales, avec leurs Territoires, dépendant des Paroisses que Nous avons détachées de certains Doyennés, pour les incorporer & attacher à d'autres Doyennés, suivront le sort des Mères-Eglises dont elle dépendent »<sup>279</sup>. Quant aux curés qui se voient ainsi changer de doyenné, « ils éprendront leur rang d'ancienneté dans celui dont ils seront devenus membres, & ne pourront être assujettis aux charges & fonctions de nouveaux entrants, s'ils les ont déjà remplies »<sup>280</sup>. Le démembrement du diocèse de Toul n'est donc pas seulement affaire de territoire, il entraîne beaucoup de changements au niveau des personnes.

<sup>275</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>276</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>277</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>278</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>279</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>280</sup> *Ibid.*

Ainsi, pendant des décennies, cette « affaire du démembrement » provoque la naissance d'une abondante littérature sur les saints lorrains. Les auteurs des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles relisent l'histoire en fonction de leurs intérêts, ils donnent une vision très partielle de l'histoire des saints évêques qui n'ont jamais été autant instrumentalisés. Il est évident que Léopold ne supporte pas la présence française sur son territoire et la volonté de la France d'englober la Lorraine. Mais, outre ces problèmes d'ordre politique, il a besoin de relire l'histoire du diocèse de Toul afin de « s'accaparer » certains saints et d'en transformer d'autres comme saint Euchaïre pour créer une raison plausible à la création d'un évêché et pour pouvoir aussi ancrer le nouveau pouvoir épiscopal nancéien dans un passé aussi lointain que celui de Toul. Les abbayes vosgiennes ont tout intérêt à se rallier à la cause du duc car en plus d'être *ex nihilo*, un siège épiscopal renforcerait leur pouvoir qui leur vient directement de saint Dié, considéré comme l'évangélisateur de cette région. Refuser toute théorie venant de Toul ne fait qu'accroître leur importance et leur ancienneté.

Deux choses transparaissent dans le « camp lorrain » : une volonté de diminuer l'importance des saints évêques de Toul ; et mettre en évidence, quitte à les inventer, des saints évêques liés à la famille de Lorraine. L'affaire du démembrement du diocèse de Toul a passionné en son temps et bien après. Le Sieur Charles François de Bicquilly, garde du Corps du Roi, licencié pendant la première révolution, maire de Toul en 1790, se lance dans l'écriture, nostalgique des coups portés récemment à sa ville ce qu'il lie à un passé déjà douloureux : *La Croisade de Toul*<sup>281</sup> est un poème relatant le démembrement ; les *Affaires de Toul*<sup>282</sup> sont un recueil de documents sur le démembrement, travail réalisé grâce au Sieur Thouvenin, premier échevin de Toul qui « avait réuni totalement dans un registre qui se conserve en sa famille » toutes les pièces relatives à cette affaire. Ces deux ouvrages manuscrits évoquent ce qui s'est passé en 1777. L'auteur explique que le manuscrit « a été copié sur un des trois exemplaires manuscrits primitifs de la Croisade ». Ses poèmes sont une ode à la richesse de la population de Toul et du diocèse de Toul qui a eu de la chance d'avoir saint Mansuy comme pasteur. Le chant n° III constitue le récit de la « visite du Poète chez Mr l'abbé Triplepasse et chez Mr l'abbé Verbard ; et qu'il y mis et entendit : St Mansuy apôtre de Toul prend sous sa protection cette ville et ses citoyens »<sup>283</sup>. Ainsi saint Mansuy devient le porte-parole du démembrement ; le premier saint évêque de Toul apparaît comme indestructible au contraire du territoire qu'il a évangélisé :

<sup>281</sup> B.D. Nancy : ms MB 89, *La Croisade de Toul*, 384 p.

<sup>282</sup> B.D. Nancy : ms MB 90, *Affaires de Toul 1777*, 392 p.

<sup>283</sup> B.D. Nancy : ms MB 89, *op. cit.*, p. 45.

« De saint Mansuy, bienheureux antique  
 Qui le premier a prêché nos aïeux  
 [...] Nous apporter la flamme évangélique  
 Dans le pays vint avec des sabots,  
 Son chapelet, sa bible et sa besace  
 De maints prodiges et ayant ses propos,  
 Il annonçait l'empire de la grâce ».

Les documents présentés dans les *Affaires de Toul* sont assez diversifiés, nous trouvons des arrêts du Parlement de Metz, des délibérations du chapitre cathédral de Toul, des mémoires des officiers de l'Hôtel de Ville... soit diverses versions des faits. La volonté de créer un recueil de pièces originales, vingt après les faits, montre que les séquelles des disputes sont encore bien présentes, que les conflits liés à la mise en place des nouveaux cadres administratifs trouvent des échos dans le passé. Elle démontre également l'existence de trois camps : les habitants de Toul, entre évêque et duc.

Parmi les *Affaires de Toul*, le « Mémoire des officiers de l'hôtel de ville de Toul, au sujet du démembrement du diocèse » du 28 avril 1774 évoque pourquoi ériger un siège épiscopal à Nancy et à Saint-Dié est une erreur : « témoins des allarmes des citoyens de cette ville et des habitants des campagnes voisines sur la ruine inévitable et prochaine dont ils sont menacés par ce démembrement et par l'érection d'un siège épiscopal à Nancy et à Saint-Dié, il n'est pas possible aux officiers municipaux de fermer les yeux sur les suites funestes que doit entraîner un évènement aussi malheureux pour cette partie de la province »<sup>284</sup>. Face à la volonté nancéienne de s'ériger en capitale, les critiques vont bon train : « Il est douloureux pour nous d'être si près voisins d'une ville qui veut s'ériger en capitale, d'une ville qui vient de s'enrichir des dépouilles de Metz et de Pont-à-Mousson, par la translation du Parlement, de l'Université, d'une ville riche et commerçante qui peut subsister sans tout ces avantages, qui veut tout engloutir, dépeupler les voisinages et enlever à la ville le seul mérite qui lui reste et tout à la fois la seule ressource qu'elle a pour faire subsister les habitants et ceux des villages voisins ». Nancy est comparée à une ville « rapace » qui en veut plus malgré ce qu'elle a déjà. Par un édit royal de juin 1769, l'Université de Pont-à-Mousson est transférée à Nancy ; réalisation d'un vœu cher à Stanislas qui dès 1755 pense « que l'Université de Pont-à-Mousson serait placée plus avantageusement pour ses sujets dans la ville de Nancy, pour des

<sup>284</sup> B.D. Nancy : ms MB 90, *op. cit.*, p. 9.

motifs qui se font aisément sentir »<sup>285</sup> ; la dissolution de la Compagnie de Jésus aidant grandement à la réalisation de ce rêve. De plus, la cour souveraine de Nancy se voit attribuer la juridiction du Parlement de Metz entre 1771 et 1774 suite à l'opposition de ce dernier à la réforme de Maupeou. Pour les Toulois, Nancy possède déjà tout mais elle en veut encore plus ; elle n'hésite pas à leur enlever ce qui les fait vivre et ils font appel à la sensibilité des politiques.

Les officiers de l'hôtel de ville poursuivent en expliquant que l'étendue d'un diocèse n'est pas un handicap à son bon fonctionnement et à sa foi bien que les « pro démembrement » ne soient pas du même avis. Les Toulois expliquent : « Un diocèse peut être plus ou moins vaste relativement au zèle d'un pasteur, ainsi en supposant une trop grande étendue au diocèse de Toul, c'est supposer aussi l'impuissance d'un évêque de le visiter et d'y exercer dans toutes les parties les fonctions de son ministère. Cette objection se trouve victorieusement détruite par la conduite de tous nos évêques. Cette immensité prétendue de territoire que comprend le diocèse ne les a jamais empêché, malgré l'intempérie des saisons de le visiter annuellement, d'instruire les habitants de toutes les campagnes, de les édifier par leurs exemples, de les secourir par leurs aumônes [...] à la gloire de tous ceux qui ont occupé le siège épiscopal de Toul, sans en excepter un seul »<sup>286</sup>. Après les sentiments, les défenseurs du diocèse de Toul utilisent son antiquité et le zèle de ses évêques qui n'ont pas failli face à un tel territoire et un nombre important de paroisses à s'occuper. Utiliser l'ancienneté du diocèse permet de rappeler à Nancy et au duc Stanislas qu'en créant un siège épiscopal à Nancy, il n'y aura pas de fondateurs pour ancrer la foi.

Enfin, le dernier argument à cette opposition est le fait que, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, les ducs souhaitent ériger un évêché à Nancy, soit mais depuis cette période, les rois de France s'y sont toujours opposés alors pourquoi changeraient-ils d'avis en cette fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ? « Les différentes tentatives qu'on a faites au commencement de ce siècle pour en ériger un à Saint-Dié, n'ont pas eu plus de succès parce que nos rois ont toujours été convaincus que l'Etat est intéressé à laisser à chaque ville, les moyens de subsister ; qu'on ne fait point de pareils changements à moins qu'il n'en résulte un bien évident pour l'Etat, les Princes ne se décident pas volontiers à ruiner une ville uniquement pour en illustrer une autre »<sup>287</sup>.

Finalement, à la lecture de ce volume sur les *Affaires de Toul*, il ressort que la préoccupation première des habitants de Toul n'est pas que l'on démembre leur diocèse mais

<sup>285</sup> Cité dans René TAVENEUX (sous la dir.), *Histoire de Nancy*, Toulouse, Privat, 1978, p. 304.

<sup>286</sup> B.D. Nancy : ms. MB 90, *op. cit.*, p. 11-12.

<sup>287</sup> *Ibid.*, p. 13.

plutôt le manque à gagner par ce partage car le diocèse de Toul perd un certain nombre de paroisses et donc des revenus : « Le démembrement du diocèse de Toul portera à cette ville, à son commerce et aux ressources de ses habitants, le coup le plus funeste »<sup>288</sup>. Le 4 février 1777, le Comte de Saint-Germain présente un mémoire à M. Henry, député de la ville de Toul : « Le démembrement du diocèse de Toul a donné lieu à M. l'évêque de demander à Sa Majesté une indemnité. Il l'a obtenue, le chapitre de la cathédrale dont les intérêts n'étaient qu'indirectement affaiblis a eu la même faveur. La ville et ses habitants ont été seuls oubliés parce qu'ils n'avaient personne au pied du trône pour y exposer leurs pertes »<sup>289</sup>. L'évêque reçoit l'abbaye Saint-Mansuy d'une valeur de 40 000 livres tournois ; le chapitre cathédral la régale de l'abbaye et la réunion du prieuré de Rinel valant 8 000 livres. La ville et les habitants perdent environ 200 000 livres de reversement annuel. La ville n'a pour commerce que des denrées de consommation ; l'érection des évêchés de Nancy et de Saint-Dié diminue de 2/3 les consommateurs<sup>290</sup>. C'est pour toutes ces raisons financières que l'évêque de Toul demande à faire anoblir son chapitre.

Lors de ces débats, les vertus et l'exemplarité des saints lorrains sont négligées par les auteurs, ils sont instrumentalisés pour servir une cause : « rallier » tel saint à son camp afin de rehausser son prestige et affaiblir l'adversaire. Tous les arguments présentés, y compris les déformations les plus éhontées, sont utilisés. Ils montrent cependant que le saint fait partie d'une identité régionale et qu'il est un enjeu de pouvoir. A cette époque, nous avons donc glissé de l'exposé spirituel et de la controverse religieuse des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles à une approche plus historique du phénomène de la sainteté.

<sup>288</sup> *Ibid.*, p. 105, Mémoire de MM. les Officiers du bailliage et présidial de Toul contre le chapitre de la cathédrale de la même ville.

<sup>289</sup> *Ibid.*, p. 229.

<sup>290</sup> *Ibid.*

### 1.3. Des saints « lotharingiens » ? (fin du XVIII<sup>e</sup> siècle - XIX<sup>e</sup> siècle)

A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au XIX<sup>e</sup> siècle, le discours est porté par des historiens, ecclésiastiques et laïcs, dans un contexte lotharingiste mais aussi par des « non-historiens ». A côté des ouvrages qui mettent en valeur les saints lorrains, certains laïcs les négligent totalement bien qu'écrivant sur les lieux qui leur sont réservés. Henri Reynard de Gironcourt, né le 13 juin 1719 à Bouzonville, parcourt la Lorraine et décrit ce qu'il voit entre 1757 et 1785<sup>291</sup>. Issu d'une famille de robe, son père étant avocat à la cour, il est à Nancy en 1724 au collège des Bénédictins, puis à l'université de Pont-à-Mousson pour terminer ses études de droit. Il est homme des Lumières, rationaliste bien qu'étant issu d'une famille fervente ; sa mère est apparentée à la famille d'Alphonse de Rambervillers, l'écrivain spirituel de la Réforme catholique auteur de la vie de saint Livier. Passionné d'histoire et de sa région, Reynard de Gironcourt étudie les épitaphes, s'intéresse aux antiquités, visite les bibliothèques... Il note tout ce qu'il voit lors de ses pérégrinations, mais il néglige totalement les saints lorrains et tous les saints de manière générale. Il critique les légendes locales et met les saints lorrains au même rang que d'autres personnages historiques : la dimension religieuse est donc absente de son manuscrit. Par exemple, le 22 juillet 1778, il visite Salival, haut lieu du pèlerinage à saint Livier mais ne dit rien du saint ou du pèlerinage... il évoque uniquement l'abbaye et les salines voisines. En 1761, il est à Saint-Dié et pour lui, « l'objet de plus remarquable à Saint Diez est cette église très ancienne d'abord monastère fondée en 659 par Saint Dié ou Déodat évêque de Nevers connu sous le nom de Monastère de Jointures »<sup>292</sup>. Il ne s'attarde absolument pas sur le fondateur mais décrit la règle de saint Benoît, présente les chanoines, leur organisation... Une seule note apparaît sur les saints : « Cette église est fort illustre, elle compte parmi ses grands Prévôts S. Léon IX Pape, neuf autres princes de la maison de Lorraine et grand nombre de prélats ». Gironcourt relègue le saint au même rang que les autres. Il termine sa visite de Saint-Dié par la légende locale selon laquelle l'église actuelle est celle que saint Dié et saint Hydulphe ont connu : il écrit ce que les gens lui ont dit : « C'était dans cette église que ces anachorètes, ces vénérables solitaires chantaient les louanges de Dieu » mais détruit cette légende en expliquant que plusieurs incendies ont ravagé la ville comme celui de 1065, et que le style est beaucoup plus récent.

<sup>291</sup> B.M. Nancy : ms 1658, *Divers voyages en Lorraine* par Reynard de Gironcourt, chevalier d'honneur au Bureau des Finances de Metz et Alsace depuis 1757 jusqu'en 1785, non paginé ni folioté.

<sup>292</sup> *Ibid.*

Outre « l'oubli » des saints lorrains, son récit semble doublé d'une méconnaissance des stéréotypes iconographiques. Le 14 août 1769, il visite l'abbaye d'Autrey et fait la description du vitrail de la chapelle de la Résurrection. Elle semble surprenante : « Le vitreau comme les autres est divisé en trois ; dans le 1<sup>er</sup> l'on voit un évêque crossé et mitré, six petits personnages en mignature rassemblés et très joliment faits et peints au-dessus un petit paysage plus haut le buste d'une femme tenant un carquois. Dans le 2<sup>e</sup> en haut un évêque crossé et mitré dans le milieu un vaisseau faisant naufrage et quantité de personnes dans le même vaisseau se tenant au cordage. Dans le bas une figure d'un habillement écarlate ayant une couronne sur la tête [...] Dans le 3<sup>e</sup> différentes petites figures et une devise, Saint et les trois enfants dans la cuve, habillement d'écarlate, les manches vertes, et plus bas un chanoine régulier les mains jointes et tondus comme un cordelier »<sup>293</sup>. Il réduit saint Nicolas, le patron de la Lorraine, à un personnage « crossé et mitré », vêtu de rouge. Mais est-ce vraiment une ignorance des canons artistiques ou, plutôt, un désintérêt pour ce personnage ? Le patron de la Lorraine est, après tout, considéré comme les autres saints, il n'a pas une importance particulière aux yeux de Gironcourt. D'ailleurs, lorsqu'il visite la basilique de Saint-Nicolas-de-Port le 7 novembre 1773, il n'évoque absolument pas le saint mais note, à propos des ex-voto laissés par des prisonniers : « j'ay admiré à nouveau la belle église de Saint Nicolas et beaucoup considéré le tableau du comte de Rechicourt de l'ancienne maison de Linange. La singulière vue de ce nombre prodigieux de chaînes, rongées par la rouille suspendues à 2 piliers en entrant. L'épithaphe de Mon. Moycet fondateur de l'église en 1496 ». C'est la même chose lorsqu'il se rend à Dieulouard en 1778 : dans l'église il remarque « la chapelle de St. Nicolas [qui] est bien décorée ».

A l'opposé, le lotharingisme remet à l'honneur les saints lorrains. Ce mouvement s'affirme en Lorraine à partir du début du XIX<sup>e</sup> siècle et plus particulièrement après le 9 novembre 1826 lorsque Mgr de Forbin-Janson organise des cérémonies commémoratives exaltant le passé de la Maison de Lorraine à Nancy : dans la Chapelle Ronde de l'église des Cordeliers a lieu la translation des restes de la famille ducale. Le lotharingisme s'implante définitivement sous l'impulsion du baron Guerrier de Dumast<sup>294</sup> et se fonde sur l'identité régionale, la mémoire, le passé glorieux de la Lorraine « lorraine ». Les saints évêques lorrains connaissent alors un second essor notamment au moment des fêtes de la réunion de la

<sup>293</sup> *Ibid.*

<sup>294</sup> Prosper GUERRIER de DUMAST, *Nancy. Histoire et tableau*, Nancy, Conty, 1837, 49 p.

Lorraine à la France en 1866. Près de Notre-Dame de Bonsecours, un arc de triomphe est dressé sur lequel on retrouve saint Arnould ou encore saint Léon IX <sup>295</sup>.

En fait, depuis le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, on remet à l'honneur les saints lorrains, de nombreux écrits sont publiés sur leur vie, leurs miracles..., des églises sont construites pour glorifier ce passé..., les paroisses de Mattaincourt et de Domrémy cherchent à faire canoniser leurs saints patrons : le bienheureux Pierre Fourier et Jeanne d'Arc. Des débats nettement « régionalistes » naissent à propos des origines lorraines ou alsaciennes de saint Léon, seul évêque de Toul à avoir été pape, entre Alsace et Lorraine (ex. : chapelle de Dabo, d'Eguisheim, de Nancy...)

### 1.3.1. Des saints historiques

L'histoire faite au XVIII<sup>e</sup> siècle n'est pas seulement une histoire qui sert une cause ou un pouvoir, elle est aussi faite pour rétablir la vérité sur des théories passées ou simplement pour mieux connaître son passé. Déjà à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, certains passionnés s'intéressent aux saints lorrains dans une perspective purement historique, ni spirituelle, ni polémique. Ainsi, le père Donat (1614 - début XVIII<sup>e</sup> siècle) <sup>296</sup>, Tiercelin depuis 1630, puis à, partir de 1662, prédicateur et confesseur avant de devenir un conseiller politique influent de Charles IV ; il garde un certain prestige sous les règnes de Charles V et Léopold. A la fin de sa vie, il compose le catalogue de la bibliothèque du couvent de Nancy dont il est le gardien (1662-1673) <sup>297</sup>. L'exploration du rayon « Histoire » nous révèle les centres d'intérêt de cet ordre si proche du pouvoir : 33% des titres sont consacrés à la France, 10% au Pays-Bas, 6% à l'Italie, 4% à l'Empire... La Lorraine, avec 11% des titres, tient une place de première importance. Or, elle n'est envisagée quasiment que par le biais des saints. On découvre ainsi la récente *Vie de S. Gérard évêque de Toul* (Toul, 1707) du père Benoît Picard mais aussi des ouvrages plus anciens comme la *Vie de S. Sigisbert* (Nancy, 1616) de Georges Aulbéry ou la *Vita sancti Nicolai myrensis episcopi* (Pont-à-Mousson, 1627) de L. Périn. A travers ces titres, nous constatons un enracinement de la foi des Lorrains dans un particularisme autant religieux qu'historique.

<sup>295</sup> *Relation des fêtes qui ont eu lieu à Nancy les 14, 15, 16 et 17 juillet 1866 à l'occasion de l'anniversaire séculaire de la Réunion à la France...*, Nancy, Nicolas Grosjean, 1866, p. 67-74.

<sup>296</sup> Dom Augustin CALMET, *Bibliothèque lorraine...*, *op. cit.*, col. 329-333.

<sup>297</sup> B.M. Nancy : ms 1068(657), *Inventorium generale bibliothecae...*



Le siècle des Lumières voit fleurir bon nombre d'Académies et de Sociétés savantes dont le but est la vérité historique fondée sur des sources et la critique. Certaines Académies existent depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et notamment celles érigées dans une abbaye. Si jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, ces cercles débattent d'exégèse, de théologie ou de patristique plusieurs heures par jour, à partir du siècle des Lumières, ils s'intéressent particulièrement à l'histoire. Le mouvement d'historicisation des saints lorrains dépasse largement le cadre de notre région. Dans notre région, les travaux érudits sont certes connus par les ouvrages publiés et les correspondances. Plus encore, des contacts sont noués avec les porteurs d'une nouvelle vision de la sainteté. Le 25 novembre 1625, François Baert et Conard Janning arrivent à Metz. Leur mission est de continuer l'œuvre entreprise par ceux qu'on appelle déjà les bollandistes<sup>298</sup>. Les pères d'une histoire renouvelée s'affirment. Déjà Dom Mabillon avait voulu « démêler le vrai du faux »<sup>299</sup> en indiquant clairement, dans son *Avis à ceux qui travaillent aux Histoires des monastères*<sup>300</sup> les sources pour toute histoire sérieuse : cartulaires, martyrologues, nécrologues, archives diverses, bibliothèques... Gaignières y ajoute, en 1689 : les sceaux, les épitaphes, monnaies, devises, plans, armoiries, généalogies... Ses ouvrages forment une génération de religieux qui sont en pleine activité au début du XVIII<sup>e</sup> siècle et recherchent avidement les documents nécessaires pour écrire. Dom Lobineau, en 1708, leur conseille : « on ne fera fonds que sur des originaux ou sur des copies authentiques qu'on lira soi-même sans s'en fier à qui que ce soit »<sup>301</sup>. Sans parfaitement respecter ce précepte, lorsqu'il veut composer ses *Monuments de la monarchie française* Dom Montfaucon (1655-1741)<sup>302</sup> s'adresse à Dom Calmet. Leurs lettres<sup>303</sup>, au début de 1726, montrent que les saints sont considérés comme des repères chronologiques et leurs reliques comme des témoins archéologiques. Le 14 janvier, le bénédictin lorrain envoie à son correspondant des dessins du calice de saint Gérard, conservé à la l'église Saint-Mansuy, le « portrait » de saint Gauzelin et des notes sur le surhuméral des évêques de Toul. Le 26 mars, il expédie de nouveaux croquis : « voilà une aube qui a servi autrefois à st. Gérard évêque de Toul, mort en 994, elle se conserve dans l'abbaye de st. Mansuy de Toul. Je souhaite qu'elle vous fasse plaisir ». Le 18 mai, ce sont des éléments sur un calice : « j'avais vu le calice à

<sup>298</sup> Bernard JOASSART, « Le voyage littéraire de Conrad Janning et François Baert en Allemagne, Bohême, Autriche et France (1688) », *Analecta Bollandiana. Revue critique d'hagiographie*, 123 (2005), p. 90-132.

<sup>299</sup> Emmanuel de BROGLIE, *Mabillon et la société de l'abbaye de Saint-Germain-des-Près*, Paris, 1888, p. 79.

<sup>300</sup> Publié par Dom Vincent Thuillier en 1724 à Paris, avec toutes les œuvres posthumes du religieux.

<sup>301</sup> Cité dans Marie-Louise AUGER, *La collection de Bourgogne à la Bibliothèque Nationale. Une illustration de la méthode historique mauriste*, Genève, Droz, 1987, p. 3-4.

<sup>302</sup> Sur son entreprise, voir Daniel-Odon HUREL, Raymond ROGE (sous la dir.), *Dom Bernard de Montfaucon*, actes du colloque de Carcassonne d'octobre 1996, éd. de Fontenelle, 1998, 2 vol.

<sup>303</sup> B.N.F. : fonds latin, 11912 lat.

Clairvaux. J'ai même dit la messe avec ce calice ». Il décrit avec précision l'objet qui, sous sa plume, n'a aucune dimension hagiographique. Une telle précision s'inscrit parfaitement dans le tournant historiographique qui caractérise la France et sa mémoire à cette époque<sup>304</sup>.

A cette époque, nombreux sont les ecclésiastiques lorrains à relire l'histoire des siècles précédents. Lefèvre, curé de Saint-Livier, écrit une vie manuscrite de saint Livier de 400 pages in-folio<sup>305</sup>, mais se contente de recopier l'ouvrage d'Alphonse de Rambervillers publié en 1624. Dom Tabouillot écrit à propos de l'ouvrage de Lefèvre que « les matières y sont traitées d'un style plus oratoire qu'historique, et le tout est chargé d'une érudition pédante et mal choisie »<sup>306</sup>. Quant à Dom Calmet, concernant le travail de Rambervillers, il estime que l'auteur « suppose que S. Livier opère un grand nombre de miracles, il le fait descendre de Guinard de Gournay, Gentilhomme de Metz... Il entre ensuite dans un grand & ennuyeux détail des actions militaires du Seigneur Hontrant, père de S. Livier, du mariage dudit S. Livier avec une princesse de Bénévent ; & enfin de son martyre. On y mêle force fables & fictions, anachronismes, circonstances fabuleuses, etc. »<sup>307</sup>. Par sa critique, Dom Calmet rejoint le pasteur Paul Ferry qui, un siècle plus tôt, remettait également en cause les erreurs historiques de Rambervillers. Cependant, des auteurs continuent à écrire des récits hagiographiques. Ce sont des prêtres proches des saints dont ils parlent. Ils souhaitent avant tout défendre des sanctuaires au moment où la piété pèlerine est largement remise en cause. Le cas d'Elophé nous permet parfaitement de voir à l'œuvre deux conceptions antagonistes face aux saints. En 1701, Dom Baillet parle longuement d'Elophé dans ses *Vies de saints composées sur ce qui nous est resté de plus authentique et de plus assurés dans leur histoire*. Son ouvrage est très critique, il remet en cause les écrits de Rupert au XII<sup>e</sup> siècle. Parallèlement à de tels écrits scientifiques, le père Adrien (mort à Neufchâteau en 1745), capucin prédicateur, lecteur de théologie et gardien de plusieurs couvents de Lorraine, publie à Nancy en 1721 son *Eloge historique de l'illustre martyr saint Elophé ; méthode ou pratique de piété pour l'instruction des pèlerins qui visite le tombeau de saint Elophé et les lieux qu'il a sanctifiés par son martyre*. Son travail est directement destiné aux pèlerins mais son ouvrage est vivement critiqué par Dom Calmet. Il propose un itinéraire en six stations, chaque

<sup>304</sup> Marc FUMAROLI, Chantal GRELL, Jean-Michel DUFAYS, Diego VENTURINO (sous la dir.), *Historiographie de la France et mémoire du royaume au XVIII<sup>e</sup> siècle*, actes de la journée d'études de mars 2002 au Collège de France, Paris, Honoré Champion, 2006, 426 p.

<sup>305</sup> *Dissertations historiques et morales sur la Vie de S. Livier, défenseur de la ville de Metz* ; selon Dom CALMET, *Bibliothèque lorraine...*, *op. cit.*, col. 366, cette vie, dédiée au duc, serait conservée dans l'abbaye de Salival.

<sup>306</sup> *Histoire de Metz par des religieux bénédictins de la Congrégation de Saint. Vanne, Membres de l'Académie des Sciences et des Arts de la même Ville*, Metz, 1769, t. 1, p. 234.

<sup>307</sup> Dom Augustin CALMET, *Bibliothèque lorraine...*, *op. cit.*, col. 781.

halte étant l'occasion d'entonner des hymnes, de réciter des prières ou de lire de pieuses exhortations. Il insiste également longuement sur les miracles affirmant : « il faudrait un volume pour rapporter les miracles qui se sont faits sur son tombeau ». Reprenant toutes les légendes, il veut prouver que les lieux sont bien ceux que le martyr a miraculeusement transformés lors de sa « passion »<sup>308</sup>, il défend les « légendes » les plus récentes, en particulier celle de sainte Epéotte qui, comme nous l'avons vu, a été « inventé » au XVII<sup>e</sup> siècle par le père Machon... Nous sommes donc là en face d'un de ces innombrables manuels de pèlerinage qui fleurissent en Lorraine.

Des auteurs plus historiens sont cependant à l'œuvre à cette époque. Ils veulent dépasser la simple défense de leur sanctuaire et replacer les saints dans le cadre très large d'une chronique des temps. Dom Nicolas Tabouillot (Marville 1734 - Metz 1799), prêtre en 1758, bénédictin, rejoint le couvent de Saint-Symphorien de Metz dont il est prieur en 1772<sup>309</sup>. Appartenant aux Sociétés savantes de Metz, il se lance dans l'*Histoire de Metz* en six volumes avec Dom Jean François (Acremont 1722-1791), prieur de Saint-Clément, de l'ordre de Saint-Benoît. Entre 1749 et 1756, il est professeur de philosophie à l'abbaye de Hautvillers où il a pour élève Tabouillot. Puis il est maître des novices à l'abbaye de Saint-Vanne et en 1757, doyen de Metz<sup>310</sup>.

Ces auteurs sont dans la lignée des historiens ecclésiastiques si importants au XVIII<sup>e</sup> siècle mais avec une nette dimension régionale. En effet, Dom Jean François est l'auteur d'un *Vocabulaire austrasien* présenté à l'Académie de Metz en 1773 et paru la même année chez Jean-Baptiste Collignon. Il travaillait à la préparation de deux volumes des *Chartes austrasiennes*<sup>311</sup>, et avait prévu la publication de quatre anciens pouillés<sup>312</sup>, entreprise reprise beaucoup plus tard par Dorvaux. On sait en outre qu'il a étudié le cartulaire de Gorze, les chroniques de Philippe de Vigneulles... Quant à Tabouillot, c'est un infatigable lecteur qui, après la fondation de l'Académie de Metz, pousse son ordre à ouvrir au public la très riche bibliothèque de Saint-Arnould. Dans leurs travaux, ils se font aider par d'autres religieux comme Dom François-Antoine Robert (mort en 1790) qui fut aussi profès à Hautvillers.

Ils rédigent une histoire de Metz<sup>313</sup> dans un esprit historique combinant une référence permanente aux documents et une critique de ces sources : référence à des sources d'archives

<sup>308</sup> L'espace de ce sanctuaire sera largement décrit dans la dernière partie de notre travail ; voir Partie 3.2.2.

<sup>309</sup> Michel CAFFIER, *op. cit.*, t. 2, p. 946-947.

<sup>310</sup> *Ibid.*, t. 1, p. 397.

<sup>311</sup> J. GODEFROY, *Bibliothèque des Bénédictins de la Congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe*, Paris, 1925, col. 83-86.

<sup>312</sup> Les matériaux sont conservés dans les fonds Emmerly de la B.N.F., Nouvelles Acquisitions françaises, 22686.

<sup>313</sup> Pour un historique de leur ouvrage, voir l'introduction rédigée par Henri Tribout de Morembert dans la

et des documents dont beaucoup sont publiés en annexes comme les *Mémoires* de Turgot, intendant de Metz de 1696 à 1700 ; référence aux anciennes chroniques et histoires de Metz. Des chroniques émanant d'ordres religieux : celle de l'Evêché avec liste des évêques de saint Clément jusqu'à Conrad de Boppard (1415) qui est « assez fautive pour les premiers siècles »<sup>314</sup> ; la Grande Chronique des Célestins et la Petite Chronique des mêmes religieux qui finit en 1619 ; la Chronique du Doyen de Saint-Thiébaud... Mais aussi des œuvres de laïcs comme Jean Aubrion, Philippe de Vigneulles, Jean Chatelain, Jean Bauchet... Ils utilisent des histoires comme celles de Meurisse, Alphonse de Rambervillers, Benoît Picart<sup>315</sup>, Dom Brocq... Ils font encore référence à des ouvrages généraux, comme les Bollandistes ou Dom Mabillon, aux collections d'antiquités possédées à Metz ou par des collectionneurs sans mention de pièces paléochrétiennes.

Ces documents sont abondamment critiqués et mis en perspective. Les listes anciennes dont celles de Paul Diacre sont jugées incomplètes et, selon Tabouillot et François « son travail nous aurait été d'un plus grand secours, s'il eut marqué avec exactitude le temps de leur épiscopat et celui de leur mort »<sup>316</sup>. Certaines sources se révèlent inventées ; par exemple la chronique de l'abbaye de Saint-Arnould qui parle de saint Patient « n'est qu'un tissu de fables »<sup>317</sup>. Tous les documents qui passent entre leurs mains sont minutieusement étudiés. Wimpelingius a publié une vie de saint Adelphe en 1506 d'après un manuscrit de 1197 conservé dans les collections du Comte de Hanau, texte repris par les Bollandistes ; nos auteurs remarquent que ce livre est « rempli d'anachronismes et de fables »<sup>318</sup>. Ils remettent en cause l'*Histoire des évêques de Metz* de Meurisse, estimant que l'ouvrage souffre d'incohérences graves. Par exemple, à propos de saint Rufe, Meurisse « donne une preuve sensible de son peu de critique »<sup>319</sup> en disant que cet évêque, mort d'après Meurisse en 229, a écrit à Nizier archevêque de Trèves qui vivait au VI<sup>e</sup> siècle. Ensuite, il dit que saint Legonce avait gouverné aussi le diocèse de Verdun, aucun document ne le précisant, les auteurs concluent que faire une telle affirmation « c'est vouloir être mieux informé que ceux qui vivaient dans un temps beaucoup moins éloigné de ce Prélat »<sup>320</sup>. Enfin, ils pensent que

---

réédition de 1974, faite à Paris, aux éditions du Palais Royal.

<sup>314</sup> *Histoire de Metz...*, *op. cit.*, t. 1, p. IX.

<sup>315</sup> Texte resté manuscrit.

<sup>316</sup> *Histoire de Metz...*, *op. cit.*, t. 1, p. 211.

<sup>317</sup> *Ibid.*, p. 212.

<sup>318</sup> *Ibid.*, p. 226.

<sup>319</sup> *Ibid.*, p. 224.

<sup>320</sup> *Ibid.*, p. 228.

l'incohérence de Meurisse est due au fait qu'il « épuise son érudition » à prouver des incohérences comme vouloir faire tenir 13 prélats dans un « espace de quatre cents ans »<sup>321</sup>.

Le but des historiens de Metz est « d'être utiles »<sup>322</sup>. La préface de leur histoire donne le plan : « Quatre époque partagent naturellement l'histoire de Metz. Sous la première, nous plaçons tout ce que nous avons pu découvrir de cette ville depuis son origine jusqu'au règne de Thierry I ; c'est Metz antique. Sous la seconde, nous comprenons les faits qui sont arrivés pendant le règne de ses rois : c'est Metz capitale du royaume d'Austrasie. La troisième développera l'état de cette ville soumise aux empereurs d'Allemagne : c'est Metz ville libre impériale. La quatrième, enfin, renfermera ce qui s'est passé depuis qu'elle est rentrée sous l'obéissance de nos rois : c'est Metz capitale d'une province de France »<sup>323</sup>. Mais surtout, les auteurs anciens sont remis en cause, on recherche la vérité historique.

Concernant les saints lorrains, Tabouillot et François s'intéressent particulièrement aux saints évêques de Metz. Au contraire des auteurs « hagiographiques » des siècles précédents, ils n'évoquent pas leurs vertus, leurs qualités, leur épiscopat... Ils dressent une liste critique multipliant les documents, les attaques contre leurs prédécesseurs fantaisistes mais sans chronologie car ils évitent de donner les dates d'épiscopat, fournissent les dates des fêtes des saints. Ils précisent aussi quand les reliques ont été relevées, ils replacent les grands événements de l'époque... Finalement, ce chapitre a surtout trois dimensions. Tout d'abord, fournir un cadre temporel mais sans grande chronologie ; jusqu'à saint Agatimbre, d'ailleurs les auteurs reconnaissent « la sécheresse » de leur propos jusqu'à ce passage qui a « peut-être même causé du dégoût au lecteur »<sup>324</sup>. Ils assurent que la liste de ces saints évêques est « une nuée lumineuse de saints évêques qui sortait de l'obscurité, mais dont l'éclat n'a servi qu'à rendre le vide de leur Histoire »<sup>325</sup>. Ils veulent ensuite expliquer le calendrier local, les fêtes (mais sans les décrire) mais aussi celui des grandes abbayes, églises... Enfin, ils désirent rétablir la réalité historique en attaquant les légendes, les erreurs...

A propos de saint Clément, premier évêque de Metz, les auteurs procèdent à une « analyse des Actes de S. Clément »<sup>326</sup> : ils disent que « le fond de cette histoire est vrai » mais remettent en cause sa venue au I<sup>er</sup> siècle car « ce qui est dit, que S. Clément a été envoyé immédiatement par S. Pierre, peut s'expliquer en entendant seulement qu'il a été envoyé par le S. Siège [...] Dans cette supposition on peut reculer la Mission de S. Clément jusqu'à la fin

<sup>321</sup> *Ibid.*, p. 229.

<sup>322</sup> *Ibid.*, préface, p. I.

<sup>323</sup> *Ibid.*, préface, p. II.

<sup>324</sup> *Ibid.*, t. 1, p. 244.

<sup>325</sup> *Ibid.*

<sup>326</sup> *Ibid.*, p. 203-212.

du troisième siècle ou au commencement du quatrième »<sup>327</sup>. La vérité est donc transformée : « ceux qui sont venus depuis n'ont fait qu'embellir, amplifier et charger l'ancien récit de nouveaux faits, de nouveaux miracles ou de nouvelles circonstances absolument insoutenables. Il est aisé de s'en convaincre en confrontant les Manuscrits qui nous restent »<sup>328</sup>. Ils passent tous les documents anciens parlant de saint Clément prenant bien soin de dire qu'ils sont très postérieurs, avec de longues citations en notes de bas de page. Ainsi, pour eux, l'usage de porter le graoully lors des processions des Rogations daterait de 1005. Ils signalent que les premiers évêques étaient enterrés dans la « grotte de saint Clément », nécropole d'où beaucoup de reliques furent tirées au Moyen Age.

Saint Céleste « eut une vie toute divine à la prédication du Royaume des Cieux et augmenta beaucoup le nombre des Fidèles par ses bons exemples et par sa doctrine »<sup>329</sup> ; son corps est porté par Drogon à Marmoutier en Alsace où il est en grande vénération. Ils nous donnent les lieux où sont conservées les reliques des saints. Celles de saint Félix sont dans l'église de Bamberg après avoir été données par l'évêque Thierry II à l'empereur Henri II son beau-frère qui venait de fonder la ville.

Si Tabouillot et François demeurent fidèles à une histoire purement messine, Dom Antoine Calmet (Ménil-la-Horgne 1672 - Senones 1757), souhaite avoir une vision beaucoup plus régionale. Cet historien bénédictin est aussi l'un des exégètes les plus célèbres de son temps. Issu d'une famille modeste, son père n'étant que forgeron, il acquiert une éducation soignée au prieuré du Breuil à Commercy appartenant à la congrégation de Saint-Vanne et de Saint-Hydulphe, centre très fervent et très laborieux. A partir de 1687, il est chez les jésuites de Pont-à-Mousson puis prend l'habit bénédictin à Saint-Mansuy de Toul le 17 octobre 1688 ; un an plus tard, il fait profession de foi et change son prénom. N'ayant fait que des études secondaires, il apprend la philosophie à Saint-Epvre, la théologie, l'hébreu et le grec à Munster. Ordonné prêtre en 1696, il est envoyé à l'abbaye de Moyenmoutier jusqu'en 1704 pour étudier l'Écriture sainte au sein de l'Académie. En sortant de l'abbaye vosgienne, il se rend à Munster où il anime lui-même une Académie tout en faisant des recherches sur l'histoire de l'abbaye dans laquelle il se trouve. Ses travaux l'amènent à se rendre à Paris où il termine le *Commentaire littéral sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*, texte imprimé entre 1702 et 1716 en 16 volumes. C'est grâce à cet ouvrage, dédié au duc Léopold, qu'il acquiert sa réputation d'historien scientifique. C'est également à Paris qu'il donne son

---

<sup>327</sup> *Ibid.*, p. 206.

<sup>328</sup> *Ibid.*, p. 206.

<sup>329</sup> *Ibid.*, p. 212.

*Dictionnaire historique, critique, chronologique, géographique et littéral de la Bible* en 2 volumes in-folio. Surtout, c'est pendant son séjour parisien qu'il s'intéresse à l'*Histoire de la Lorraine* ; il ne fait pourtant que récolter des documents car le père Charles-Louis Hugo est en charge de cette histoire à la demande du duc Léopold.

En 1715 il est nommé prieur de Lay-Saint-Christophe où il ne s'installe qu'en 1728 et rédige une *Histoire du prieuré de Laye* demeurée manuscrite jusqu'en 1863. En 1716, il est revenu en Lorraine. Il s'installe tout d'abord à Moyenmoutier puis à Saint-Léopold de Nancy. Le temps passé à Lay-Saint-Christophe et à Saint-Léopold est occupé par des contacts de plus en plus confiants avec Léopold qui le charge officiellement de reprendre l'histoire de la Lorraine abandonnée par Hugo ; elle paraît en 1728 à Nancy en trois volumes in-folio. Malgré un titre laissant promettre une histoire totale de la Lorraine, « Dom Calmet a surtout voulu faire une histoire des duchés de Lorraine et de Bar »<sup>330</sup>.

Son travail est basé sur des preuves de toutes sortes : archives souvent dispersées, documents du Trésor des chartes de Lorraine, les anciennes annales, les chroniques, les œuvres des anciens historiens comme Benoît Picard dont l'auteur utilise « son Histoire de Toul, & [...] son Pouillé du même Diocèse ». Dom Calmet avoue avoir recopié des passages entiers sur les paroisses, les saints patrons, les charges des églises... dans le pouillé de Picard. Il se sert donc des auteurs anciens mais il n'apporte pas de véritable critique puisqu'il estime qu'il ne peut « faire mieux [...] persuadé que ce que les Curés pourroient m'en dire, ne seroit pas plus certain que ce qu'en dit le R.P. Picrad »<sup>331</sup>. Il fait de même avec les pouillés de Metz, de Verdun... Il se sert aussi « utilement » des *Mémoires sur la Lorraine & le Barrois* de Durival. A ses sources, il ajoute des commentaires portant sur l'histoire du droit et des institutions, les généalogies des grandes familles, la numismatique... ; mais aussi des cartes, des planches archéologiques, des gravures... Malgré parfois un style « incompréhensible », des « contradictions, des erreurs », un manque de sens critique envers certaines « preuves » fournies dans chaque volume, l'*Histoire de la Lorraine* de Dom Calmet « reste un instrument de travail indispensable »<sup>332</sup>. Les critiques affluent surtout du commanditaire de l'œuvre toujours en conflit avec la France.

Malgré les critiques, il continue son travail d'historien et publie de nombreux ouvrages comme l'*Histoire universelle*, l'*Histoire généalogique de la Maison du Châtelet*... Ayant accumulé une masse énorme de documentation pour l'*Histoire de la Lorraine*, il s'en sert

<sup>330</sup> Dom Augustin CALMET, *Notice de la Lorraine...*, op. cit., t. 1, Introduction de Jacques Choux.

<sup>331</sup> *Ibid.*, Préface, p. III.

<sup>332</sup> *Ibid.*, Introduction de Jacques Choux.

pour réaliser un dictionnaire historique où sont placées les notes qu'il a réunies sur les localités de Lorraine. Le premier volume de la *Notice de la Lorraine* paraît en 1756 et le second en 1762 grâce à son neveu. Dans son ouvrage, l'auteur définit son cadre géographique : « J'entreprends dans cet Ouvrage de donner la NOTICE de la Lorraine, non du Royaume d'Austrasie, ni du Royaume de Lorraine dans l'étendue qu'ils avoient autrefois »<sup>333</sup>.

Dom Calmet s'intéresse à l'histoire « ancienne & moderne des principales Villes de ce Pays, & même de celle des Bourgs & des Villages qui font quelques figures dans l'Histoire [...] des Abbayes, des Prieurez, des Chapitres & des principaux établissemens sacrez ou civiles ; des Camps Romains, des Châteaux, des Palais Royaux... »<sup>334</sup>, en bref, tout ce qui a trait à l'histoire de la Lorraine est présenté dans cette notice. Il y a mis tout ce qu'il n'a pas pu écrire dans « l'histoire générale du Pays ». Chaque notice se présente de la même manière c'est-à-dire l'origine du nom de la commune, la localisation géographique du lieu ainsi que sa situation politique et enfin ce qui peut avoir marqué l'endroit. Les notices sont plus ou moins longues en fonction des informations dont l'auteur dispose sur les lieux qu'il présente ; le « religieux » est loin d'être exclu.

Ainsi lorsqu'il évoque Beaulieu-en-Argonne, « Abbaye de l'Ordre de Saint Benoît, au Diocèse de Verdun »<sup>335</sup>, Dom Calmet présente saint Rodingue, « nommé vulgairement saint Rouin »<sup>336</sup> comme venant d'Ecosse et ayant reçu le caractère épiscopal dans son pays. Il ne présente qu'un seul de ses miracles lorsqu'il guérit le seigneur Austrasius grâce à ses prières. On apprend que saint Rouin est mort « vers l'an 680, il fut rapporté à Beaulieu & enterré devant l'autel de St. Jean l'Evangéliste »<sup>337</sup>. L'auteur poursuit ensuite avec le culte du saint en disant qu'il remonte au X<sup>e</sup> siècle « puisqu'on portoit la Chasse en Procession, avec celles de saint Vanne & de saint Airi, au Mont-Joui, entre Verdun et Beaulieu sous l'Evêque Dadon mort en 922 »<sup>338</sup>. Le reste de la notice concerne l'histoire de l'abbaye de Beaulieu.

Nombre de notices abordent les lieux de saints lorrains. Lérouville *Léronis villa*, « village au diocèse de Toul, à une lieue au Nord de Commercy, pas loin de la Meuse. Autrefois Lérouville était mère-Eglise de Commercy, aujourd'hui, il en est simple annexe [...] l'Eglise de Lérouville est dédiée à sainte Valburge [...] Lérouville est la Principauté de Commercy, & y répond. Il y a une Chapelle ou Oratoire bâti sur un rocher au midi de

<sup>333</sup> *Ibid.*, Préface, p. II.

<sup>334</sup> *Ibid.*, Préface, p. III.

<sup>335</sup> *Ibid.*, col. 101-103.

<sup>336</sup> *Ibid.*, col. 101.

<sup>337</sup> *Ibid.*, col. 102.

<sup>338</sup> *Ibid.*



Lérouville, sous l'invocation de saint Jean-Baptiste, elle est assez bien entretenue par la dévotion de quelques particuliers [...] »<sup>339</sup>.

Mécrin<sup>340</sup>, diocèse de Verdun, « doyenné d'Hattonchâtel, une lieue au-dessous de Saint-Mihiel, Barrois non mouvant, curé régulière desservie par un chanoine régulier, de la nomination de l'abbé de S. Nicolas des Prez de Verdun. Patron S. Evre, Evêque de Toul [...] L'Eglise a l'air antique : on la croit du dixième ou douzième siècle »<sup>341</sup>.

Vadonville, « village du Comté de Sampigny, à la gauche de la Meuse, deux lieues et demi au Midy de Saint-Mihiel, à cinq de Bar-le-Duc, Principauté de Commercy, Bailliage de Bar, Cour Souveraine de Nancy. Vadonville est au Diocèse de Toul [...] Ce lieu est devenu célèbre par M. Antoine Hautcolas, Prête & Curé de Vadonville, & qui y est mort en odeur de sainteté le 8 May 1709. Il étoit natif du village de Voinville. Après ses études d'humanités qu'il fit sous son frère alors Curé des Baroches, village situé à une demie lieue de Saint-Mihiel, il alla à Paris, & fut reçu au nombre des Boursiers au Collège de la Marche. Après avoir reçu l'Ordre de la Prêtrise, il fut fait Vicaire de la Paroisse de Saint-Mihiel & desservit pendant quelques années la Cure de Billée à une lieue de Saint-Mihiel. Il fut nommé à la Cure de Vadonville en 1685, c'est dans cette paroisse qu'il a gouverné pendant tout le reste de sa vie, qu'ont éclatées les rares vertus qui l'ont fait regarder comme un Saint. Sa mémoire y est en vénération, & les peuples des environs révèrent le tombeau »<sup>342</sup>. Dom Calmet explique ensuite les différends qui existaient entre les familles nobles de Vadonville et de Sampigny...

Les notices sur les villes sont plus importantes et donnent beaucoup plus de renseignements. Ainsi pour Metz, Dom Calmet en fait une « histoire de la ville de Metz » en rappelant que la ville remonte à « une antiquité fabuleuse » puisqu'elle aurait été créée par les petits-fils de Noé en « l'an du monde 1995 ou 1997 »<sup>343</sup>. Malgré les fables qui entourent la création et les premiers temps de l'histoire de la ville, l'auteur ne s'arrête « pas à réfuter ces fables »<sup>344</sup> mais il donne quand même les preuves de l'antiquité de la ville en dressant une liste des monuments « d'Antiquité dans la Ville & aux environs » comme les arcades de Jouy-aux-Arches ou encore la grande cuve de porphyre tirée des bains publics et qui sert « aujourd'hui de baptistère en la grande Eglise, surtout quand on baptise quelque Juif »<sup>345</sup>. Une fois les aspects politiques établis, Dom Calmet s'attache à évoquer la cathédrale de Metz,

<sup>339</sup> *Ibid.*, col. 641-642.

<sup>340</sup> *Ibid.*, 777.

<sup>341</sup> *Ibid.*

<sup>342</sup> *Ibid.*, t. 2, col. 689-691.

<sup>343</sup> *Ibid.*, t. 1, col. 789-790.

<sup>344</sup> *Ibid.*, col. 790.

<sup>345</sup> *Ibid.*, col. 810.

consacrée par saint Clément en l'honneur de saint Etienne, proto martyr ; elle est « une des plus belles, des plus hardies, & des plus grandes du Royaume »<sup>346</sup>. A l'inverse de Meurisse, il donne le début de l'épiscopat de saint Clément non pas en 46 après Jésus-Christ mais bien au milieu III<sup>e</sup> siècle, vers 240 mais tout comme Meurisse, il ne manque pas d'éloges pour les prélats messins qui sont « d'une très grande naissance » et ont ainsi contribué à la grandeur de la ville « par leur crédit, leur autorité & par leurs grands biens en fond qu'ils ont donné à leur Eglise »<sup>347</sup>. Rien sur les saints évêques, juste quelques noms d'archevêques et d'évêques ayant eu un rôle politique important comme Théodoric II, qui « soutint la guerre pendant dix ans, par ses seules forces, contre son beau-frère l'Empereur Henri II »<sup>348</sup>.

Bien que s'attachant ensuite à décrire le trésor de la cathédrale, il donne très peu d'explications sur l'utilisation des reliques ; seulement que la figure de Charlemagne est exposée sur le grand autel au moment de l'anniversaire de cet empereur... En revanche, nous apprenons que « le bâton de saint Materne, ou plutôt le bâton avec lequel saint Clément [...] ressuscita, dit-on, saint Materne, [...] se démonte par le milieu »<sup>349</sup>. Puis Dom Calmet fait la liste des églises et abbayes de Metz avec un bref rappel de leur fondation.

La *Notice de la Lorraine* est un « pouillé amélioré » donnant énormément de renseignements et d'informations mais sans grand intérêt pour l'histoire religieuse car Dom Calmet s'attache très peu aux saints ou aux pratiques religieuses. Il arrive parfois qu'il mentionne un saint mais cela reste toujours en relation avec l'histoire de la ville ou du village qu'il fait ; le saint n'est pas étudié en tant que tel, il est englobé dans un ensemble historique et évènementiel. De même le culte n'est pas réellement évoqué comme dans le cas de la ville de Saint-Dié<sup>350</sup> où il n'est pas question de pratique religieuse ou de culte rendu au saint éponyme. Parfois il arrive que cela soit fait mais superficiellement. Les saints lorrains ne sont mentionnés qu'au même titre que les autres et ne sont pas plus ou moins favorisés. Il raconte leur histoire lorsqu'il la connaît et lorsque cela vaut le paragraphe mais il fait rarement mention d'un culte à son époque ou de miracles. Le saint est présenté car le collecteur de a trouvé des renseignements mais aussi pour enrichir la lecture.

Avec Dom Calmet, les saints lorrains ont définitivement gagné deux dimensions : ils sont fermement inscrits dans l'histoire, loin des débats confessionnels ou politiques ; et ils

---

<sup>346</sup> *Ibid.*, col. 828.

<sup>347</sup> *Ibid.*, col. 830.

<sup>348</sup> *Ibid.*, col. 831.

<sup>349</sup> *Ibid.*, col. 834.

<sup>350</sup> *Ibid.*, col. 331-345.

prennent place également dans un cadre lorrain, dépassant les traditionnels clivages France/Lorraine.

### 1.3.2. Le lotharingisme et les saints lorrains

Cette histoire, qui reste souvent purement ecclésiastique au XVIII<sup>e</sup> siècle, connaît une évolution au siècle suivant. En effet, dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, une conscience « nationale » émerge en Lorraine et plus particulièrement à Nancy. Le 9 novembre 1826, Mgr de Forbin-Janson organise des cérémonies commémoratives exaltant le passé de la Maison de Lorraine à Nancy : dans la Chapelle Ronde de l'église des Cordeliers a lieu la translation des restes de la famille ducal. Ce « patriotisme » lorrain naît aussi sous l'impulsion du baron Guerrier de Dumast qui publia en 1837 *Nancy, histoire et tableau* dans lequel il décrit Nancy comme « bien bâtie, aérée, jolie, régulière [...] où se parle encore un langage pur et d'élite [...] la ville modèle de la réconciliation des Français »<sup>351</sup>. Le dessous galvanise toutes les énergies provinciales et ressuscite la gloire de la Lorraine<sup>352</sup>. Le baron crée en 1838 la *Société catholique nancéienne pour l'alliance de la Foi et des Lumières* plus connue sous le nom « Foi et Lumières » car le renouveau du patriotisme lorrain passe par le renouveau de Nancy et du mouvement intellectuel. Cette association compte 221 membres actifs entre 1838 et 1850. Guerrier de Dumast est aussi l'un de ceux qui participent à la création du Musée lorrain dans l'ancien palais ducal en 1842 et à la restauration de l'université de Nancy.

Ces manifestations nationalistes sont flagrantes lors des fêtes du centenaire du rattachement de la Lorraine à la France en 1866 en présence de l'Impératrice. A cette occasion, un grand cortège historique part de la caserne Sainte-Catherine arrive sur la place, parcourt la ville et revient sur la place pour terminer place d'Alliance. Des groupes historiques sont présents, déguisés en ducs, guerriers mais pas de saints lorrains. En revanche, près de Notre-Dame de Bon Secours, un grand arc de triomphe est dressé avec des médaillons de Lorrains illustres au milieu de drapeaux tricolores. Parmi les Lorrains illustres, on retrouve saint Sigisbert, roi d'Austrasie, saint Arnould de Lay-Saint-Christophe membre de la famille de Lorraine, saint Léon IX, évêque de Toul devenu pape au XI<sup>e</sup> siècle et enfin saint Pierre

<sup>351</sup> Prosper GUERRIER de DUMAST, *op. cit.*, p. 48-49.

<sup>352</sup> Emmanuel VIROUX, *Le renouveau gothique dans la région de Nancy*, Mémoire de maîtrise sous la dir. de F. Pupil, Nancy 2, 1997, dactyl., p. 14.

Fourier, célèbre curé de Mattaincourt et conseiller du duc Charles IV<sup>353</sup>. Il est sûr que cela ne fait pas beaucoup de saints lorrains mais ces quatre personnages sont des saints liés au politique, à la famille de Lorraine. On met donc en avant des personnages marquant de l'histoire de la Lorraine proches de la maison ducal ou rehaussant le prestige de la région.

Trop souvent, le courant historique régional est résumé aux activités nancéiennes. A Metz, en 1837, Koenig, Michelant et de Puymaigre fondent la revue *Austrasie*. Dans l'introduction du premier numéro, ils assurent que « leur œuvre sera toute locale ; elle ne veut étendre ses principales racines que dans le pays même où elle doit se développer »<sup>354</sup>. Leur volonté régionaliste semble donc totale. Ils ne manifestent aucun sentiment anti-clérical n'hésitant pas à publier un éloge de Lacordaire, des articles sur l'amour ou le bonheur chrétiens. Pourtant, ils n'abordent pas les saints lorrains. Aucun article ne concerne Arnould. Livier est abordé uniquement parce qu'est publiée une chronique du XII<sup>e</sup> siècle. Glossinde n'est évoquée en 1853 que comme fondatrice d'un monastère. Si Charles Abel, en 1858, traite Clément, sa présentation n'a aucune dimension hagiographique ; il n'hésite d'ailleurs pas à parler du « prétendu serpent englouti dans la Seille »<sup>355</sup>. Ce manque d'intérêt pour les saints messins s'observe, un peu plus tard, dans l'œuvre d'Auguste Migette (1802-1884)<sup>356</sup>. Ayant reçu une formation romantique auprès de Pierre Cicéri et Louis Hersent, célèbres artistes parisiens, ce peintre revient dans sa ville de Metz où il fonde, avec Félix Maréchal, l'École de Metz en 1845. Il mène une double carrière de professeur de dessin et de décorateur de théâtre. Demeuré célibataire, c'est un infatigable collectionneur, emplissant sa maison de Longeville-lès-Metz de sculptures, peintures, antiques... Ses loisirs et sa retraite le portent à parcourir la Lorraine qu'il dessine avec un plaisir toujours renouvelé : scènes de vie paysanne, anciens monuments, paysages de la vallée de la Moselle... sont ses principales sources d'inspiration. Cependant, très tôt, il se confie une tâche : le 4 août 1860, dans son journal on peut lire : « J'aurai pour but jusqu'à la fin de mes jours : la ville de Metz, son histoire dessinée et peinte, son illustration, son passé et son avenir, la plupart des hommes se privent de ce stimulant, de cette nourriture intellectuelle de la vie »<sup>357</sup>.

Cette histoire de Metz est déclinée en trente-trois représentations. La série s'ouvre par la *Réunion des faits mémorables de l'histoire et de l'Eglise de Metz*. A l'arrière-plan, se voient l'amphithéâtre, les arches de Jouy et l'abbaye Saint-Symphorien. Le devant de la

<sup>353</sup> *Relation des fêtes qui ont eu lieu à Nancy les 14, 15, 16 et 17 juillet 1866...*, op. cit., p. 67-74.

<sup>354</sup> *Austrasie*, 1837, p. 16.

<sup>355</sup> *Austrasie*, 1858, p. 113.

<sup>356</sup> Sur ce peintre, voir *Auguste Migette ou la chronique du pays messin*, Metz, éd. Serpenoise, 2002, 238 p. Catalogue de l'exposition qui s'est tenue au Musée de la Cour d'Or en 2002.

<sup>357</sup> B.M. Metz : ms 1298, Auguste Migette, *Journal*, (de juillet 1860 à août 1862).

composition est occupé par un vaste escalier où prennent place une centaine de personnages, ceux qui ont « fait l'histoire de la ville ». Tous n'ont pas la même importance. Laissons la parole à Adolphe Bellevoye qui dresse, en 1882, le catalogue raisonné de l'œuvre de l'artiste <sup>358</sup> : « Dans la partie supérieure : à gauche les saints patrons, à droite les évêques de Metz ». Se devinent très bien « Saint Clément premier évêque, le Grauly, Saint Arnould 29<sup>e</sup> évêque tige de la race carolingienne ». Ainsi, deux saints évêques prennent place dans ce résumé de la gloire messine. A chacun, l'artiste consacre un grand dessin. En mars 1864, il réalise *Saint-Clément, 1<sup>er</sup> évêque de Metz, près des ruines de l'amphithéâtre* <sup>359</sup>. Dans une clairière, des personnages fuient le monstre qu'est le Graoully pendant que le prélat lui enserme le cou de son étole. Bellevoye ne commente pas directement l'évènement : « C'est au milieu des débris de l'amphithéâtre que s'élevèrent les premiers temples chrétiens. Ce lieu aujourd'hui nommé le Sablon fut couvert d'églises, d'abbayes, de prieuré ; c'était un groupe de basiliques qui fut détruit au siège de 1552 ». Le 7 février 1865, Migette termine *Saint Arnould quitte la cour de Dagobert roi d'Austrasie en 626* <sup>360</sup>. L'artiste s'est directement inspiré de l'*Histoire de Metz* de Dom Jean François et Dom Tabouillot : dans une architecture antiquisante, le saint marque sa détermination de fuir le monde corrompu. Bellevoye analyse rapidement la scène : « Intérieur du palais des rois d'Austrasie, ancien palais romain déjà modifié par quelques constructions en bois si chères aux races du nord ».

Aucune mention des traditionnels miracles : même saint Clément, luttant contre le paganisme, est perdu au cœur d'une végétation luxuriante. Les saints évêques de Metz sont donc présents sous le pinceau ou le crayon de Migette, mais ils tiennent une place parfaitement secondaire. L'artiste préfère les mouvements de troupes romaines circulant dans la cité qui naît de la conquête, de foules de bourgeois de la République médiévale luttant contre les armées duciales... Finalement, nos saints sont quasiment absents du paysage culturel et historique messin. Ils le sont de bien d'autres ouvrages. Emile Bégin (1802-1888), dans son *Guide de l'étranger à Metz et dans les environs* <sup>361</sup>, commence par un petit historique de la ville mais rien sur les saints, même pas saint Clément. On est bien dans la mémoire de l'ancienne capitale du Haut Moyen Age, la république indépendante, la place militaire... la ville de Metz possède plus une mémoire civile et municipale qu'une mémoire religieuse.

<sup>358</sup> Adolphe BELLEVOYE, *Catalogue des tableaux et dessins exécutés par Auguste Migette et offerts par l'artiste à la Ville de Metz*, Metz, Imp. Verronais, 1882.

<sup>359</sup> Encre de chine, lavis et rehauts d'aquarelle sur papier beige ; H. : 41,2 cm., L. : 61,2 cm. ; conservé au Musée de la Cour d'Or.

<sup>360</sup> Encre de chine, lavis et rehauts d'aquarelle sur papier beige.

<sup>361</sup> Emile BEGIN, *Guide de l'étranger à Metz et dans les environs*, Metz, Imp. Verronais, 1834. 336 p.

Si Metz demeure ancrée dans un passé échevinal oubliant « ses » saints, dans le reste de la Lorraine, ils sont remis à l'honneur. Des curés jouent un rôle essentiel dans ce renouveau. L'abbé Jean-Marie Curicque (1827 à Sierck - 1892) est ordonné prêtre en juin 1851, puis il est vicaire dans plusieurs cures de la région de Sierck, avant d'être nommé curé de Haute-Kontz en novembre 1866<sup>362</sup>. Il passe donc toute sa carrière dans le terroir d'où il est originaire ; il s'identifie totalement à sa région. S'il est surtout connu pour la publication des *Voix prophétiques*, son activité pastorale locale est intense. Très opposé aux destructions liées à la Révolution, il veut « resacraliser » l'espace et la société. Pour lui, cela passe par une exaltation du tissu local, aussi veut-il ancrer la religion dans la proximité des fidèles et un passé auquel ils puissent s'accrocher, s'identifier.

Dans ce but, il va, tout au long de sa carrière, travailler à relancer un pèlerinage proche de chez lui : le pèlerinage de Flastroff ; il veut aussi restaurer l'abbaye de Rettel qui avait abrité des Chartreux avant la Révolution. Surtout, il s'intéresse aux saints lorrains comme Marguerite de Bavière, duchesse de Lorraine (1373-1434) décédée dans sa ville natale : Sierck. Il écrit sur elle un *Essai historique sur la vie de la bienheureuse princesse Marguerite de Bavière, épouse de Charles II, duc de Lorraine, morte à Sierck le 27 août 1434*<sup>363</sup>. Il a lu son texte en séance, le 13 janvier 1859, à la Société d'Archéologie de la Moselle, créée en 1858, ce qui lui permet d'entrer dans cette société. Il continue à travailler sur le sujet et donne un *Précis de la bienheureuse Princesse Palatine Marguerite de Bavière, duchesse de Lorraine*<sup>364</sup>, puis une *Notice historique* en 1864<sup>365</sup>. Curicque ne s'intéresse qu'à Marguerite de Bavière car elle est de son terroir ; il existe comme un lien personnel intime avec la sainte.

Il explique dans la dédicace de son ouvrage sur Marguerite de Bavière qu'il écrit dans le but de fournir un « pain mystique » pour répondre aux « cris de faim chaque jour plus lamentables des prodiges du dix-neuvième siècle »<sup>366</sup> ; il est ultramontain et regrette « le discrédit jeté par le philosophisme sur la mystique catholique »<sup>367</sup>. Il souhaite donc lutter contre les dérives de son temps. La duchesse de Lorraine est présentée comme le modèle parfait du chrétien. Fille de Robert de Bavière, elle épouse Charles II duc de Lorraine mais

<sup>362</sup> Sur l'abbé Curicque, voir A.D. 57 : 19 J 158-162 (sa correspondance) ; Hilaire MULTON, « Faire la politique du miracle. L'abbé Jean-Marie Curicque, restaurateur de sites religieux et compilateur de prophéties », *Chrétiens et société XVI<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècles*, bulletin de l'équipe RESA, n° 12, 2005, p. 59-70.

<sup>363</sup> Jean-Marie CURICQUE, *Essai historique sur la vie de la bienheureuse princesse Marguerite de Bavière, épouse de Charles II, duc de Lorraine, morte à Sierck le 27 août 1434*, Metz, chez Rousseau-Pallez, 1859, 60 p.

<sup>364</sup> Jean-Marie CURICQUE, *Précis de la bienheureuse Princesse Palatine Marguerite de Bavière, duchesse de Lorraine*, Bar-le-Duc, L. Guérin, 1863, 16 p.

<sup>365</sup> Jean-Marie CURICQUE, *Notice historique*, Metz, chez Rousseau-Pallez, 1864.

<sup>366</sup> Jean-Marie CURICQUE, *Essai historique...*, *op. cit.*, p. VI.

<sup>367</sup> *Ibid.*, p. 50.

celui-ci succombe aux charmes d'une courtisane, Alison Dumay. L'épouse supporte tout cela avec patience, calme... Vite, elle se retire dans la solitude et entre dans le Tiers Ordre franciscain. Elle se mortifie pour expier les fautes de son mari <sup>368</sup>. Elle ressent « les terreurs que lui inspire la prospérité » <sup>369</sup> aussi elle fonde beaucoup d'hôpitaux comme à Einville, Sierck, la chartreuse de Sierck, les Clarisses de Pont-à-Mousson... Elle se dévoue totalement à Dieu car « Dieu occupait avant tout et par-dessus tout la place d'honneur dans le cœur de Marguerite de Bavière » <sup>370</sup>. L'abbé Curicque évoque son « esprit de piété » <sup>371</sup> car « les églises furent, depuis ce temps là, son séjour ordinaire. Elle y passait à genoux les journées entières, dans une modestie et un recueillement qui faisaient l'admiration de toute le monde » <sup>372</sup>. A l'égal du saint de la Réforme catholique, Marguerite de Bavière a une grande « ferveur pour l'amendement de sa vie », voue un « culte pour l'Eucharistie », a des « extases » et une grande « assiduité auprès des malades » <sup>373</sup>... De ce fait, il note les « guérisons miraculeuses qu'elle opère en grand nombre » <sup>374</sup> et bien qu'il n'en ait pas de preuve, il assure qu'elle a reçu un culte dès sa mort. Marguerite de Bavière est alors un modèle pour son temps : « si la société, avide de jouissances éphémères, se trouve sans vigueur et sans énergie en présence du devoir, Marguerite de Bavière se pose devant elle dans toute la force d'un caractère avide de sacrifices » <sup>375</sup>. Il reprend toutes les dérives de la société et montre que la duchesse est un exemple pour lutter : « si les mœurs s'abaissent et tendent à relâcher même les indissolubles liens du mariage, l'humble duchesse apparaît toujours soumise et dévouée à son époux et seigneur infidèle ; si, enfin, le scepticisme politique, invinciblement lié au scepticisme religieux, s'efforce de plus en plus d'énerver le vrai patriotisme, la régente de Lorraine vient lui opposer une abnégation absolue » <sup>376</sup>.

Si le ton de Curicque est apologétique, celui de l'abbé Joseph Mathias (1864-1900) est polémique. Dans le même but de défendre un saint, l'abbé Mathias publie en 1895, la vie de *Saint Siméon, 7<sup>e</sup> évêque de Metz* mais il souhaite avant tout s'en prendre aux écrits de Jean de Laumoy (1603-1678). Ce docteur en Sorbonne a violemment attaqué les miracles et légendes pieuses des martyrologues dans son *De victorino, episcopo et martyre : dissertatio* (1659),

<sup>368</sup> Sur cette duchesse, voir l'étude historique de Eugène MARTIN, *Marguerite de Bavière, duchesse de Lorraine (1376-1434)*, Nancy, Vagner, 1928, 46 p.

<sup>369</sup> Jean-Marie CURICQUE, *Essai historique...*, op. cit., p. 37.

<sup>370</sup> *Ibid.*, p. 18.

<sup>371</sup> *Ibid.*

<sup>372</sup> *Ibid.*, p. 19.

<sup>373</sup> *Ibid.*, p. 19-27.

<sup>374</sup> *Ibid.*, p. 28.

<sup>375</sup> *Ibid.*, p. 57.

<sup>376</sup> *Ibid.*, p. 58.

propos qui avaient été repris dans *Opera omnia* (1731-1732). Pour Mathias, les « jansénistes » (sic) avaient colporté ces « mensonges » qui avaient tout bouleversé : « les vies de saints se dépeuplaient ou se naturalisaient [...] les plus belles gloires des diocèses pâlissaient ou même s'éteignaient »<sup>377</sup>. Tout cela « jeta partout le désordre et déconcerta »<sup>378</sup>, prélude à la tourmente révolutionnaire. En cette fin du XIX<sup>e</sup> siècle, il faut arrêter la propagation de ces pernicieuses doctrines et revenir à l'antique culte envers les saints locaux. Mathias veut faire œuvre d'historien. Il cite abondamment les écrits de Victor Duruy (1811-1894) ou ceux de Auguste Digot (1815-1864). Le premier, ministre de l'Instruction Publique (1863-1869), membre du Conseil Supérieur de l'Instruction Publique (1881-1886), membre de l'Académie Française depuis 1884, est un historien national reconnu et Mathias se sert de son *Histoire des Romains*. Le second est connu pour les six volumes de son *Histoire de la Lorraine* (1866), mais aussi pour ses écrits sur Saint-Nicolas-de-Port (1848), l'Austrasie (1863)... Son doctorat concerne directement la cause des saints lorrains puisqu'il s'intitule *Mémoire sur l'épiscopat de saint Eucaire et la translation du siège épiscopal de Grand dans la ville de Toul*. Outre ces autorités, Mathias assure s'appuyer sur des « preuves directes et positives »<sup>379</sup> pour montrer que saint Clément fut directement envoyé par saint Pierre pour évangéliser Metz. Il assure ainsi que l'existence d'une église primitive messine sous le patronage de saint Etienne est « uniquement un hommage du cœur rendu par le disciple à son vénéré maître ». Nous devons remarquer qu'il manque d'éléments sérieux mais qu'il accumule les détails de ce genre pour tenter de démontrer que le siège épiscopal de Metz date du I<sup>er</sup> siècle. A l'issue d'une démonstration, que nous pouvons souvent considérer hasardeuse, il conclut : « l'Eglise de Metz reste en possession de sa foi »<sup>380</sup>. Argument ultime, qui montre que lui-même croit peu à certaines de ses preuves, il explique que l'apostolicité de l'évêché n'est pas uniquement un fait historique mais que c'est un acte de foi.

Ayant posé ces fondements, Mathias développe un second point : présenter saint Siméon, septième évêque de Metz et second patron du monastère de Senones. Là encore, malgré les assurances de notre auteur, les preuves sérieuses manquent. Il s'en rend d'ailleurs tellement compte que, le plus souvent, il se contente de présenter l'état du christianisme en Occident au II<sup>e</sup> siècle. Il s'attarde longuement sur sa mort, en 184, et les innombrables miracles qui seraient intervenus : « la foule se portait sur son tombeau par un élan

<sup>377</sup> Abbé MATHIAS, *Saint Siméon, 7<sup>e</sup> évêque de Metz*, Saint-Dié, 1895, p. II.

<sup>378</sup> *Ibid.*, p. III.

<sup>379</sup> *Ibid.*, p. 21.

<sup>380</sup> *Ibid.*, p. 38.



spontané »<sup>381</sup>. Il pose cependant clairement la question de la sainteté de Siméon, mais il conclut : « toute difficulté, s'il en reste, tombe devant l'approbation explicite des liturgies qui ont conservé le culte de Saint Siméon et que l'Eglise infallible a reconnu »<sup>382</sup>. L'argument d'autorité s'impose sur la démonstration historique alors que notre auteur ne veut que s'appuyer sur cette dernière. On observe facilement les limites de son approche du saint : pas de citations précises, de pseudo-preuves qui ne sont que des emprunts à des ouvrages très postérieurs... Malgré son désir de se présenter en historien, il demeure un hagiographe traditionnel.

Bien entendu Curicque ou Mathias ne sont pas des cas isolés. En Lorraine, dès les années 1820-1830, de nombreux curés deviennent les restaurateurs de pèlerinages et achètent les anciens sanctuaires qu'ils restaurent, dont ils écrivent l'histoire, etc. C'est le cas par exemple de l'abbé Flosse à Bouzonville en 1821, ou de l'abbé Masson à Saint-Nicolas-de-Port en 1828, ou encore de l'abbé Haman en 1835 pour Notre-Dame de Bonne-Fontaine à Danne-les-Quatre-Vents<sup>383</sup>. De même, ce phénomène n'est pas propre à la Lorraine, on retrouve partout en France ces « prêtre historiens »<sup>384</sup>.

Si Curicque et Mathias sont au service d'une paroisse et d'un saint local, il est d'autres curés qui défendent leur diocèse. C'est le cas de l'abbé Chaussier, chanoine honoraire et supérieur du petit séminaire de Metz, auteur en 1847 *De l'origine apostolique de Metz*<sup>385</sup>. Son but est de montrer que le siège de Metz remonte aux apôtres. Il a la volonté de fonder les saints lorrains sur des « autorités » qu'il cite longuement et a le désir de détruire ceux qui s'en prennent à sa « chère Eglise de Metz ». Il s'en prend donc violemment à divers écrivains, tel le père Longueval et son *Histoire de l'Eglise Gallicane*... Il tente surtout de réhabiliter saint Clément, certains estimant qu'il n'a pas eu de culte avant le XI<sup>e</sup> siècle... Il conclut d'ailleurs : « la tradition qui atteste l'origine apostolique de l'Eglise de Metz demeure donc revêtue de tous les caractères d'une haute probabilité [...] En deux mots, cette tradition se présente à nous avec une autorité imposante que n'ont pu ébranler toutes les attaques de la science moderne »<sup>386</sup>. A la fin de son ouvrage, il donne le catalogue des 99 évêques lorrains jusqu'à Mgr Dupont des Loges, évêque depuis 1843, et trouve 39 saints soit près de 40% : les deux derniers sont Adalbéron, évêque à partir de 929, et Thierry I<sup>er</sup>, évêque à partir de 964.

<sup>381</sup> *Ibid.*, p. 67.

<sup>382</sup> *Ibid.*, p. 73.

<sup>383</sup> Philippe MARTIN, *Pèlerins de Lorraine, op. cit.*, p. 81-84.

<sup>384</sup> Sylvain MILBACH, *Prêtres, historiens et pèlerinages du diocèse de Dijon (1860-1914)*, Dijon, éd. universitaires de Dijon, 2000, 676 p.

<sup>385</sup> CHAUSSIER (abbé), *De l'origine apostolique de Metz*, Paris, Librairie archéologique V. Didron, 1847, 58 p.

<sup>386</sup> *Ibid.*, p. 52.

Jusqu'au début du IX<sup>e</sup> siècle, avec Gondulphe à partir de 819, il compte 39 évêques dont 37 saints d'où sont absents Victor II, évêque de 152 à 154, et Aptatus évêque de 712 à 719 ; ses résultats concordent avec ce que nous avons pu trouver : le diocèse de Metz compte 38 saints évêques auxquels s'ajoutent cinq bienheureux et un vénérable. Il veut fonder son travail sur des « autorités respectables »<sup>387</sup> comme des ouvrages liturgiques : des bréviaires (1325, 1546, 1610), des missels (1324, 1348, 1458)... mais aussi des histoires anciennes de Metz comme celle écrite vers 778 par Paul Warnefride connu sous le nom de Paul Diacre. Il reconnaît facilement que le titre de « saint », au début du christianisme a permis un « culte admis de temps immémorial dans la liturgie de l'Eglise de Metz »<sup>388</sup>. Une telle démarche montre toute l'importance de renouveler l'histoire diocésaine, de la refonder sur des bases antiques.

#### Les saints évêques de Metz d'après l'abbé Chaussier

Date de épiscopat	Nom	Autorité qui le déclare saint
47	Clément	Ancienne liturgie
72	Céleste	Ancienne liturgie
87	Félix	Ancienne liturgie + martyrologue romain
130	Patient	Ancienne liturgie + martyrologue romain
143	Victor I	Ancienne liturgie
154	Siméon	Ancienne liturgie
184	Sambace	Ancienne liturgie
202	Ruffe	Ancienne liturgie + martyrologue romain
230	Adelphe	Ancienne liturgie + martyrologue romain
246	Fremin ou Phronimius	Ancienne liturgie + martyrologue romain
292	Légonce	Ancienne liturgie
326	Autor	Ancienne liturgie
375	Expléce	Martyrologue gallican
391	Urbice	Ancienne liturgie
420	Bonnole	Martyrologue gallican
423	Térence	Ancienne liturgie
443	Consolin	Martyrologue gallican
460	Romain	Ancienne liturgie
489	Fronime	Ancienne liturgie
496	Grammance	Martyrologue de Metz
519	Agatimbre	Ancienne liturgie
519	Hespérius	Martyrologue gallican
548	Villicus	Martyrologue de Metz
572	Pierre	Martyrologue de Metz
582	Ayulphe	Quelques anciennes chartes

<sup>387</sup> *Ibid.*, p. 54.

<sup>388</sup> *Ibid.*, p. 53.

594	Arnoald	Martyrologue de Metz
621	Pappole	Ancienne liturgie
624	Arnoul	Ancienne liturgie + martyrologue romain
638	Goeric	Ancienne liturgie
656	Godon	Ancienne liturgie
664	Clodulphe	Ancienne liturgie + martyrologue romain
703	Abbon	Martyrologue gallican
719	Félix II	Ancienne liturgie
720	Sigisbaud	Ancienne liturgie
744	Chrodegang	Ancienne liturgie
769	Angelramme <sup>389</sup>	Religieux de Saint-Avold
819	Gondulphe <sup>390</sup>	Ancienne liturgie
929	Adalbéron I	Martyrologue gallican
964	Thierry I	Martyrologue gallican

Le renouveau historique lorrain n'est donc pas un mouvement propre à Nancy, il se manifeste dans toute la région Lorraine par petites touches. Malgré cet engouement pour le passé lorrain, la situation de Nancy est différente. En effet, pas d'artistes comme Migette mais des architectes qui remettent à l'honneur quelques saints lorrains et édifient pour eux des monuments dignes du temps des cathédrales. Nancy devient véritablement la capitale des saints lorrains.

### 1.3.3. Nancy, capitale des saints lorrains ?

Dans la *Semaine Religieuse du diocèse de Nancy et Toul* de 1855 on peut lire : « On sait le mouvement qui s'empara des populations chrétiennes il y a quelque trente ans. Soit parce que les temples devenaient trop étroits pour contenir les fidèles plus religieux et plus nombreux qui les fréquentaient, soit parce qu'ils paraissaient trop misérables pour l'hôte divin qu'ils renferment, dans beaucoup de paroisses on songea à les remplacer par des édifices plus grands et plus dignes du Roi du ciel et de la terre »<sup>391</sup>.

Le paysage est en effet empli de ces édifices du XIX<sup>e</sup> siècle, que, trop souvent, nous ignorons quand nous ne les méprisons pas. Ils sont trop méconnus et les travaux effectués à l'heure actuelle à l'église Saint-Epvre tentent tardivement de revenir sur ces *a priori*. Bien que Nancy soit un exemple parmi d'autres, cette cité est intéressante à plusieurs titres. Elle est

<sup>389</sup> Cf. une vacance du siège épiscopale de 767 à 769.

<sup>390</sup> Cf. une vacance du siège épiscopale de 792 à 819.

<sup>391</sup> *Semaine religieuse* du 11 juin 1885, p. 486.

prospère en « constructions », huit églises sont édifiées entre 1840 et 1900. Elle est également au cœur du mouvement lotharingiste qui secoue la Lorraine (habitée à son indépendance) tout au long du siècle, ravivant ainsi ses gloires passées. La création du Musée Lorrain étant la manifestation la plus éclatante de ce patriotisme local. Son siège épiscopal, jeune par rapport aux autres villes évêchoises, ne lui permet pas d'avoir un passé aussi glorieux que Metz, Toul ou Verdun. Ainsi, en édifiant des édifices nouveaux et en mettant en valeur les saints primitifs de la Lorraine, Nancy tente de faire oublier sa « nouveauté épiscopale ».

La Lorraine, à l'image du reste de la France, connaît au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, une vague d'expansion démographique due à l'industrialisation des villes, entraînant ainsi la création de nouveaux quartiers dans les faubourgs. Jusque 1830, la population de Nancy ne dépasse pas les 30 000 habitants ; en 1850, le nombre d'habitants augmente de moitié et en 1873, elle double par rapport à 1830 pour atteindre les quelques 60 775 habitants<sup>392</sup>. Plusieurs facteurs expliquent cette augmentation : dès 1838, les travaux du canal reliant la Marne au Rhin commencent ; à partir de juin 1850, le chemin de fer venant de Paris faisant la liaison entre Metz et Strasbourg s'arrête à Nancy<sup>393</sup>. Ces deux grands chantiers attirent de nombreux ouvriers et des jeunes gens quittant la campagne pour venir en ville<sup>394</sup>. Enfin la guerre de 1870 accentue cet essor démographique car de nombreux Alsaciens et Mosellans affluent vers la Lorraine demeurée libre dès l'armistice en 1871. A la fin de 1873, 15 600 d'entre eux résident à Nancy, représentant 25% de la population municipale<sup>395</sup>.

La ville s'étend alors au-delà des limites où elle était enfermée au XVIII<sup>e</sup> siècle mais sans véritable plan d'urbanisme concerté<sup>396</sup>. Les anciens faubourgs deviennent des quartiers urbains et de nouveaux quartiers se créent pour lesquels de nouvelles églises paroissiales sont nécessaires. Ainsi, en 1859, la paroisse Saint-Léon est créée pour délester les paroisses Saint-Vincent-Saint-Fiacre et Saint-Sébastien qui perdent respectivement 1 040 paroissiens sur un total de 5 050 et 1 050 âmes sur 9 400<sup>397</sup>. Afin de rendre les édifices religieux plus à même d'accueillir le nombre croissant de fidèles, les églises de la ville sont, dans la plupart des cas,

<sup>392</sup> En 1830, la population compte 30 000 habitants, en 1836, 31 443 habitants ; 45 000 en 1851, soit une augmentation d'environ 30% en 15 ans. A la fin de 1873, un total de 15 600 Alsaciens-Lorrains résident à Nancy, représentant alors 25% de la population municipales (15 279 sur un total de 60 775 habitants).

<sup>393</sup> En 1855, le train Paris-Strasbourg arrête quelques 15 5000 passagers en gare de Nancy ; voir Mathilde DOYEN, *Les Grillot : trois générations de maîtres-d'œuvre à Nancy et dans les Vosges de la Révolution à la III<sup>e</sup> République*, Mémoire de maîtrise sous le dir. de M. Le Béguec, Nancy II, 1996, p. 67.

<sup>394</sup> Hélène SICARD-LENATTIER, *Les Alsaciens-Lorrains à Nancy, 1870-1914*, Haroué, éd. Gérard Louis, 2002, p. 17.

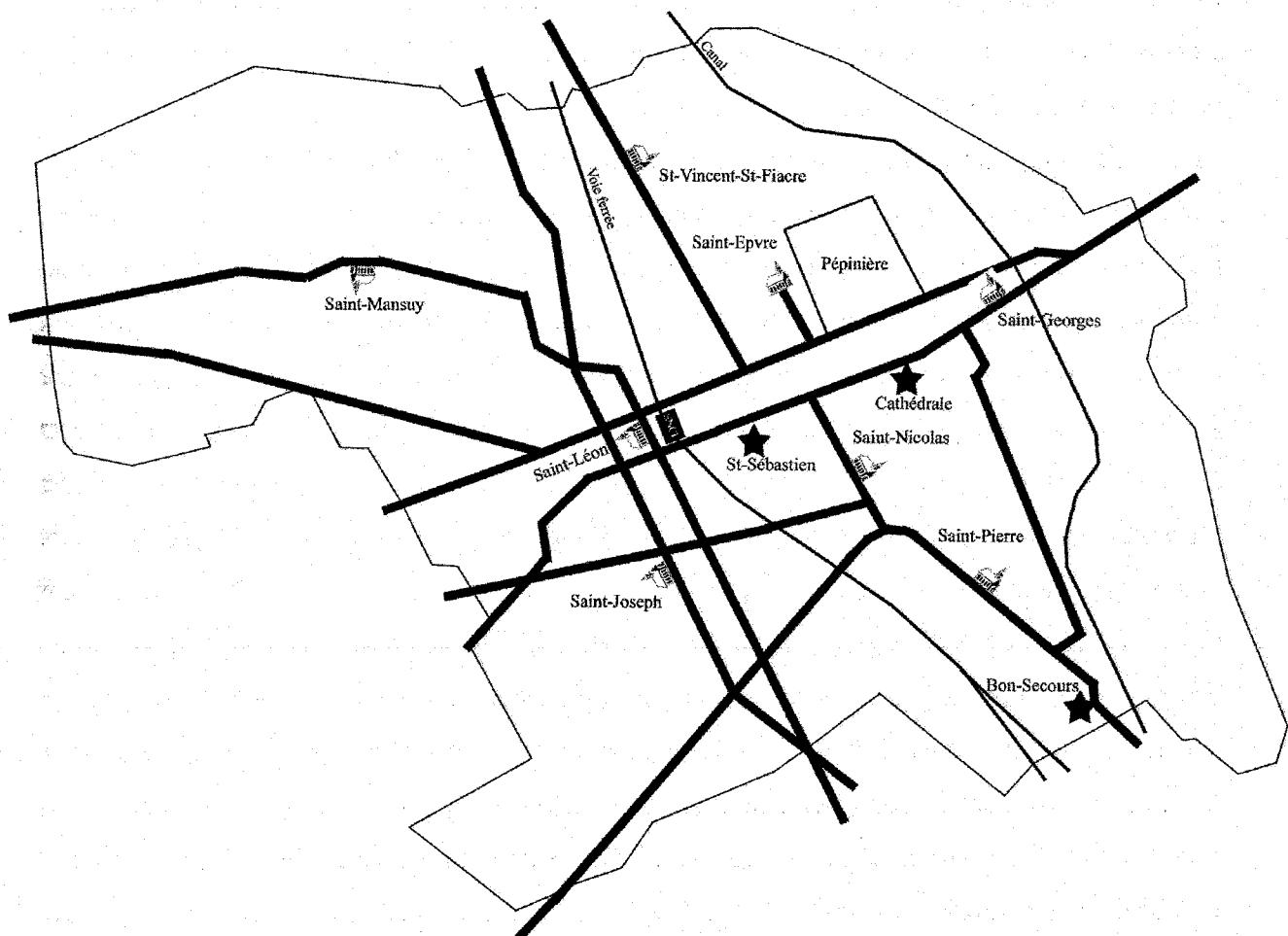
<sup>395</sup> *Ibid.*, p. 93.

<sup>396</sup> René TAVENEAU, *Nancy, Colmar-Ingersheim*, éd. SAEP, 1971, 93 p.

<sup>397</sup> André GAIN, *Le quartier et la paroisse Saint-Léon IX de Nancy*, Nancy, G. Thomas, 1934, p. 33.

détruites. Par exemple, les anciennes églises Saint-Epvre et Saint-Pierre sont remplacées par des édifices néogothiques afin de sublimer le catholicisme renaissant <sup>398</sup> de cette période.

### Plan schématique des églises « néo » de Nancy au XIX<sup>e</sup> siècle



<sup>398</sup> Pour plus de renseignements sur le *revival*, consulter Gérard CHOLVY, *Etre chrétien en France au XIX<sup>e</sup> siècle, 1790-1914*, Paris, Seuil, 1997, 177 p. ; G. CHOLVY, *La religion en France de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, Hachette, Carré histoire, 1998, 254 p. ; G. CHOLVY, Yves-Marie HILAIRE (sous la dir.), *Histoire religieuse de la France, géographie XIX<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècle*, Toulouse, éd. Privat, 2000, 255 p.

Malgré une certaine « déchristianisation » de la France à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les pratiques religieuses de l'ensemble de la population restent ancrées dans les habitudes anciennes. La reconquête catholique se fait dans le cadre de la paroisse, cellule de base de l'organisation ecclésiastique et autour du prêtre généralement issu du même milieu que ses paroissiens. En Lorraine, le réveil religieux catholique s'épanouit sous l'épiscopat de Mgr de Forbin-Janson, évêque de Nancy entre 1823 et 1830, qui souhaite faire des missions l'arme de la reconquête religieuse de son diocèse et organise un jubilé en Lorraine en 1826, le pape l'ayant décidé en 1825, marquant ainsi la victoire éclatante du catholicisme sur ses ennemis<sup>399</sup>. La Lorraine, vieille terre de catholicité, est prête au début du XIX<sup>e</sup> siècle pour ce renouveau catholique qui passe aussi par l'édification de nouvelles églises dont les fidèles ont besoin.

Ce mouvement de reconstruction est général en Lorraine : entre 1820 et 1879, dans les 155 localités du Toulous, 45 édifices sont reconstruits, soit dans près d'un tiers des villages<sup>400</sup>. Le renouveau catholique est également soutenu par un nouveau genre de curés : les « curés bâtisseurs » aidés dès 1839, par le *Guide des curés* de l'abbé Dieulin. Toute une partie de cet ouvrage traite de l'architecture des édifices religieux, des modalités de leur construction et surtout des styles à employer<sup>401</sup>. Ces « nouveaux » curés tels que Noël, Trouillet, Heymès, Simonin... trouvent aussi un soutien auprès de la Commission diocésaine des édifices religieux créée par ordonnance épiscopale le 24 novembre 1845. Tout est donc réuni pour que de nouvelles églises voient le jour à Nancy.

Le prestige de la ville passe par ses monuments, mémoire de la gloire de la Lorraine ducal et par sa place tenue au niveau intellectuel. Nancy n'est-elle pas, selon Guerrier de Dumast : « le point du royaume qu'il vaut mieux habiter dès qu'on est forcé de renoncer à Paris [parce qu'elle] présente des souvenirs de grandeur et de gloire, et qu'elle promet, à qui vient l'habiter, la jouissance, perdue partout ailleurs, de cette urbanité de haut style, inimitable et dernier apanage des cités souveraines »<sup>402</sup>.

Tous ces éléments dotent Nancy d'églises d'un style nouveau : le néo-gothique<sup>403</sup>. L'architecture gothique semble plus appropriée aux convenances et aux besoins du culte

<sup>399</sup> Philippe MARTIN, *Les chemins du sacré, paroisses, processions, pèlerinages en Lorraine du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, Metz, éd. Serpenoise, 1995, p. 201-202 et 206.

<sup>400</sup> *Ibid.*, p. 19-66.

<sup>401</sup> DIEULIN, *Guide des curés dans l'administration temporelle des paroisses*, Nancy, Grimblot, Thomas et Raybois, 1839, VI-556 p (1<sup>ère</sup> éd. ; une 6<sup>e</sup> édition est publiée en 1869 par Arbois de Jubainville et certaines sont publiées à Lyon).

<sup>402</sup> Prosper GUERRIER de DUMAST, *op. cit.*, p. 48-49.

<sup>403</sup> Notre choix s'est porté sur les églises paroissiales construites à Nancy au cours du XIX<sup>e</sup> siècle ; nous excluons le Grand Nancy pour ne garder que le territoire de la ville elle-même. Pour plus d'informations sur le

catholique. La pureté des édifices est la qualité essentielle de leur style. Ce style est emprunté au XIII<sup>e</sup> siècle qui symbolisait l'apogée d'une société idéale, d'un âge d'or pour la nation française portée par la foi, soutenue par l'Église et le pouvoir royal. Il y a une certaine volonté de rappeler la France antique, la France aux temps des cathédrales, de retrouver le culte des valeurs chrétiennes caractérisées par le XIII<sup>e</sup> siècle et les moyens de les rétablir tout en les adaptant aux contraintes modernes.

L'église Saint-Léon IX est construite entre 1861 et 1877 par l'architecte Vautrin à la diligence du curé Eugène-Alexis Noël<sup>404</sup>. Depuis l'établissement du chemin de fer (1852) et de la gare, les deux faubourgs Saint-Jean et Stanislas se développent considérablement sur cette partie de territoire qui se rattachait, au point de vue spirituel, aux paroisses Saint-Sébastien et Saint-Vincent-Saint-Fiacre. Par rapport à la gare, elles sont assez éloignées et comptent déjà un grand nombre de paroissiens. L'administration épiscopale décide alors la création d'une nouvelle paroisse en 1859. Tout est à créer et l'administration municipale de Nancy refuse de s'engager financièrement avant qu'il ne soit prouvé que la création de cette nouvelle paroisse n'imposerait aucun sacrifice aux finances de la ville. L'abbé Noël, vicaire de la cathédrale, se dévoue à cette œuvre dont le 6 janvier 1859, Mgr Menjaud le charge. Il est autorisé à faire des quêtes, à recueillir des souscriptions en vue de bâtir la nouvelle église qu'il se propose d'ériger sous le vocable de saint Léon, hommage rendu à l'un des plus vénérés évêques de Toul, à l'un des grands papes de la chrétienté. Le projet est ensuite soumis à l'approbation ministérielle le 20 mars 1859 afin de régulariser la position et de faciliter l'acceptation des dons et legs qui peuvent être faits en faveur de la nouvelle paroisse. L'abbé Noël trouve un emplacement pour sa nouvelle église en faisant l'acquisition d'une propriété, connue sous le nom de Château carré, entre les deux portes de la ville dont la maison d'habitation sert de presbytère, et abrite pendant un certain temps, les écoles. Dans le jardin de cette propriété devait s'élever l'église Saint-Léon IX. Le 25 août 1860, les travaux de la nouvelle église commencent et la première pierre est bénie par Mgr Darboy le dimanche 8 septembre 1861. La consécration solennelle par Mgr Foulon a lieu le dimanche de la Passion, 22 mars 1874. La *Semaine religieuse* nous renseigne sur la cérémonie : « Un clergé nombreux reçoit l'évêque à l'entrée de l'église avec les Membres du Conseil de fabrique. Après les aspersion à l'extérieur et à l'intérieur de l'église, et les chants et cérémonies liturgiques, Mgr Foulon monte en chaire et remercie le curé Noël, dont tout, en ce moment proclamait le zèle,

---

néo-gothique à Nancy, consulter Jean-Michel LENIAUD, *Les cathédrales au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Economica, 1993, 984 p. ; Emmanuel VIROUX, *op. cit.*

<sup>404</sup> *Semaine religieuse du diocèse de Nancy*, 1874.

la constance et le succès. Jamais remerciements ne furent mieux mérités... La cérémonie religieuse s'est alors continuée par les chants liturgiques, pour se terminer par la bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement qui mettait le sceau divin à cette belle fête. Le conseil de fabrique éleva sa gratitude vers son vénéré pasteur, M. l'abbé Noël, qui l'a commencée, poursuivie et menée à terme au prix de mille difficultés et de mille sacrifices ; aux artistes éminents qui ont concouru à la construction et à la décoration de l'église, principalement à M. Vautrin, architecte qui y a consacré 15 années de travail et de zèle avec le plus grand désintéressement, ainsi qu'aux entrepreneurs, M. Charmoy d'abord puis en dernier lieu M. Charles Hoffmann, qui ont contribué dans la mesure de leurs attributions à l'heureux résultat qui a été obtenu »<sup>405</sup>.

L'église Saint-Mansuy, située sur la route de Toul, est édifiée pour être l'annexe de l'église Saint-Léon. La nouvelle paroisse compte alors entre 1 500 et 1 800 âmes. De ce fait, l'érection de l'église Saint-Mansuy est décidée. La première pierre est posée le 2 juin 1879. L'abbé Noël en pose les fondements et l'architecte Claude Jacquemin reçoit la mission de faire les plans. Le curé de Saint-Léon ne voit pas l'église terminée car il meurt avant ; son projet est alors repris par le curé de la basilique Saint-Epvre, Mgr Trouillet<sup>406</sup>. En 1885, Paul Digot versifie sur cette église qui semble dominer la ville :

« Sur l'abrupte colline,  
Apparaît Saint-Mansuy  
Le protecteur domine,  
De là haut, tout Nancy.  
Mansuy, ce grand apôtre,  
Vint au pays Tulois ;  
Et sa foi, c'est la nôtre,  
A nous, fils des Gaulois »<sup>407</sup>.

Saint Mansuy est présenté comme dominant la ville du fait de la position géographique de son église et sa primauté dans la création du diocèse de Toul dont celui de Nancy fut démembré en 1777. L'auteur le glorifie et « l'approprie » à Nancy en rappelant que le saint est le père de la foi des habitants de Nancy.

Des quatre nouvelles paroisses créées à Nancy, deux sont sous le vocable d'un saint lorrain : saint Mansuy et saint Léon. Ces deux paroisses sont liées par l'origine de leur saint

<sup>405</sup> *Ibid.*, mars 1874, p. 247.

<sup>406</sup> *Ibid.*, 23 octobre 1881, p. 847.

<sup>407</sup> Paul DIGOT, *Les sanctuaires de Nancy, ode sacrée*, Nancy, Imp. Lorraine, 1885, p. 12.



patron et parce que Saint-Mansuy est au départ l'annexe de Saint-Léon. On rapproche ainsi le premier saint évêque de Toul au dernier saint « évêque-pape » de l'Eglise de Toul. Les autres églises néo-gothiques de Nancy sont construites à l'emplacement d'anciennes églises paroissiales ; elles sont plutôt remises au goût architectural du XIX<sup>e</sup> siècle.

La basilique Saint-Epvre s'inspire du plan d'Amiens, en croix latine ; elle est l'œuvre de l'architecte Morey. On souhaite que les visiteurs aient un bel édifice à visiter car, selon un envoyé du gouvernement, « les églises de Nancy sont véritablement horribles ; [et l'ancienne église Saint-Epvre du XV<sup>e</sup> siècle] est un édifice aussi laid que disgracieux, mesquin par ses proportions, misérable par son aspect irrégulier, difforme, pitoyable, en un mot et de tous points, indigne de sa destination actuelle »<sup>408</sup>. Il n'est pas question de restaurer cette vieille église car cela aurait coûté trop cher. Le conseil municipal, après que les paroissiens eurent obtenu par souscription 200 000 fr., choisit parmi les 9 projets soumis le plan définitif de Prosper Morey nommé « Fais ce que je dois ». Le 29 mai 1864, la première pierre de la nouvelle basilique Saint-Epvre est posée.

Morey explique lui-même le choix du style néo-gothique pour la basilique : « La nouvelle église devant être élevée sur la place de l'ancienne dans la Vieille-Ville qui conserve encore des monuments du Moyen Age tels que le Palais Ducal, l'église des Cordeliers, la Place de la Craffe et en considération de ce que l'édifice ancien était de style ogival, l'administration civile décida que ce style serait adopté à la nouvelle église »<sup>409</sup>. Tout l'édifice est symbolique selon l'architecte car : « La croix latine n'est pas sans rappeler l'instrument du supplice et de la mort de Jésus Christ ; les chapelles autour du chœur forment une auréole au-dessus de sa tête. La tour est le symbole de la liturgie ecclésiastique et spirituelle, la flèche étant celui de l'autorité papale. Rien n'est laissé au hasard, même les statues de la façade représentant des saints lorrains, des faits principaux de l'Ancien et du Nouveau Testament ». Pour lui, l'église Saint-Epvre « est un livre constamment ouvert sous les yeux des fidèles qui peuvent s'instruire dans l'histoire et les mystères de la sainte religion. Cet ensemble représente l'Eglise militante, la crypte l'Eglise souffrante, enfin les tribunes et les chapelles qui sont placées sur les côtés, l'Eglise triomphante »<sup>410</sup>.

Lors de sa consécration le 20 mars 1871, l'édifice est orné de drapeaux français, lorrains<sup>411</sup>. A partir de cette date, l'église devient emblématique de la cité ; un guide

<sup>408</sup> *Monographie de la basilique Saint-Epvre à Nancy*, Tournai, Desclée, Lefebvre et C<sup>ie</sup>, 1890, 1 vol. de textes, 1 vol. de planches, vol. 1, p. 19.

<sup>409</sup> Hubert ELIE, *Un architecte nancéien, Prosper Morey (1805-1886)*, Nancy, Imp. G. Thomas, 1964, p. 44.

<sup>410</sup> *Ibid.*, p. 44-46.

<sup>411</sup> *Bénédiction et inauguration de la nouvelle église paroissiale de Saint-Epvre à Nancy*, Nancy, N. Collin,

touristique de 1890 signale que : « Lorsque le voyageur est sur le point d'entrer dans la capitale de la Lorraine, s'il peut surtout longer quelque temps la Meurthe, il lui semblera apercevoir dans un lointain brumeux comme un immense navire tout étincelant d'or [...] c'est un mât que l'on voit surgir dans un essor plein de grâce et dont la hauteur, si richement ornée rappelle ce que l'antiquité avait rêvé de plus gigantesque dans ses pyramides »<sup>412</sup>. Saint-Epvre est bien plus qu'un simple édifice, elle est le symbole de la Lorraine, elle incarne le souvenir de l'ancienne grandeur de la Lorraine ducal, elle est le monument lotharingiste par excellence au cœur de la Ville Vieille, à proximité de l'ancien Palais ducal.

Enfin, l'église Saint-Nicolas<sup>413</sup>, rue Charles III, est construite entre 1874 et 1881 par l'architecte Morey. En 1769, après la suppression du noviciat des Jésuites, Nancy obtient l'église attenante au couvent des Capucins. La ville demande alors à Prosper Morey de construire une nouvelle église pour une nouvelle paroisse, la paroisse Saint-Nicolas. Le 11 septembre 1874, les travaux de fondations commencent et, le 15 novembre de la même année, la première pierre est consacrée par Mgr Foulon. La construction se poursuit jusqu'en 1881, année de sa consécration. Comme dans la plupart des grands travaux, l'argent manque et le 27 mars 1881, l'évêque de Nancy autorise les dames de la paroisse à quêter à domicile au profit de la nouvelle église<sup>414</sup>.

L'église Saint-Nicolas est un bâtiment de style renaissance imitée de l'église de la Trinité de Paris. Les vitraux du chœur sortent des ateliers Maréchal de Metz et, selon Emile Badel, ils « valent ceux de Saint-Epvre » ; ceux des chapelles latérales sont dus à Ch. Champigneulle. La bénédiction de l'église Saint-Nicolas a lieu le lundi de la Pentecôte, le 6 juin 1881. Le prédicateur, l'abbé Villemet<sup>415</sup>, nous dit : « le patron par excellence du peuple Lorrain méritait cet honneur. L'on pouvait même s'étonner que son tour ne vînt qu'après Saint-Epvre, Saint-Georges, Saint-Vincent et Saint-Fiacre »<sup>416</sup>. La journée est « en tous points magnifique : assistance nombreuse et choisie, musique distinguée, chants majestueux, pompe des cérémonies, décoration extérieure et intérieure, rien ne manquait à cette belle manifestation religieuse [...] La nouvelle église a cependant de quoi les [paroissiens] consoler : elle est réellement belle [...] L'énorme voûte de la nef pourra paraître un chef-d'œuvre de hardiesse qu'il serait permis de classer parmi les travaux les plus remarquables de

1871, p. 5-6.

<sup>412</sup> *Monographie de la basilique Saint-Epvre à Nancy, op. cit.*, vol. 1, p. 15-16.

<sup>413</sup> Emile BADEL, *L'église Saint-Nicolas de Nancy. Son histoire, ses objets d'art, ses peintures murales*, Nancy, Crépin-Leblond, 1890, 31 p.

<sup>414</sup> *Semaine religieuse du diocèse de Nancy*, 27 mars 1881, p. 249-250.

<sup>415</sup> *Ibid.*, 5 juin 1881, p. 447-448.

<sup>416</sup> *Le temple du ciel de la terre*, discours prononcé par l'abbé Villemet à l'occasion de la bénédiction de l'église Saint-Nicolas de Nancy le 6 juin 1881, Nancy, Imp. Saint-Epvre, 1881, p. 3.

notre époque. La disposition d'ensemble rappelle celle des anciennes basiliques romaines. Il est à noter que le même plan ainsi que le style architectural de la Renaissance ont été suivis dans une église déjà construite par M. Morey, pour les Lazaristes de Smyrne, il y a plus de 40 ans. M. Morey a reçu dernièrement les félicitations des membres de l'Académie de Stanislas qui sont venus visiter la nouvelle église Saint-Nicolas »<sup>417</sup>. En 1885, Paul Digot évoque en ces termes l'église Saint-Nicolas de Nancy :

« Saint-Nicolas de Myre  
N'est qu'un temple bourgeois,  
Que pourtant l'on admire  
D'une commune voix.  
Du patron de Lorraine  
L'autel reste sacré :  
La confiance entraîne  
Vers ce Saint vénéré »<sup>418</sup>.

Les saints lorrains ne sont pas uniquement présents dans les titulatures ou de grandes cérémonies d'inauguration, ils envahissent le décor des églises de Nancy. Si la basilique Saint-Epvre est un monument à l'ancienne gloire lorraine, elle ne comporte que très peu de saints typiquement lorrains en son sein bien qu'en 1856, on lise dans une notice archéologique et historique portant sur l'église Saint-Epvre : « La capitale de l'ancienne Lorraine tiendra certainement à honneur d'élever au milieu de sa partie ancienne une église où il nous semble que ce sera une heureuse pensée de rappeler les saints du pays comme saint Mansuy, saint Euchaire, saint Gauzelin, saint Gérard, saint Léon IX, le bienheureux Pierre Fourier et tant d'autres, soit en leur consacrant des autels, soit en reproduisant leur image sur les vitraux »<sup>419</sup>. Même si elle n'est pas l'édifice nancéen mettant le mieux en valeur les saints lorrains, le ton est donné et l'on comprend l'idée générale. Les saints lorrains sont présents de deux manières dans ces églises<sup>420</sup> : soit ils sont associé à des saints de l'Eglise universelle de façon à les « grandir » soit ils sont « entre eux » formant ainsi une « cour lorraine ».

<sup>417</sup> *Semaine religieuse du diocèse de Nancy*, 12 juin 1881, p. 466-470.

<sup>418</sup> Paul DIGOT, *Les sanctuaires de Nancy, ode sacrée, op. cit.*, p. 11.

<sup>419</sup> P. GRAND'EURY, Louis LALLEMENT, *L'église Saint-Epvre à Nancy (autrefois paroisse de la cour de Lorraine). Notice archéologique et historique*, Nancy, Peiffer, 1856, p. 82.

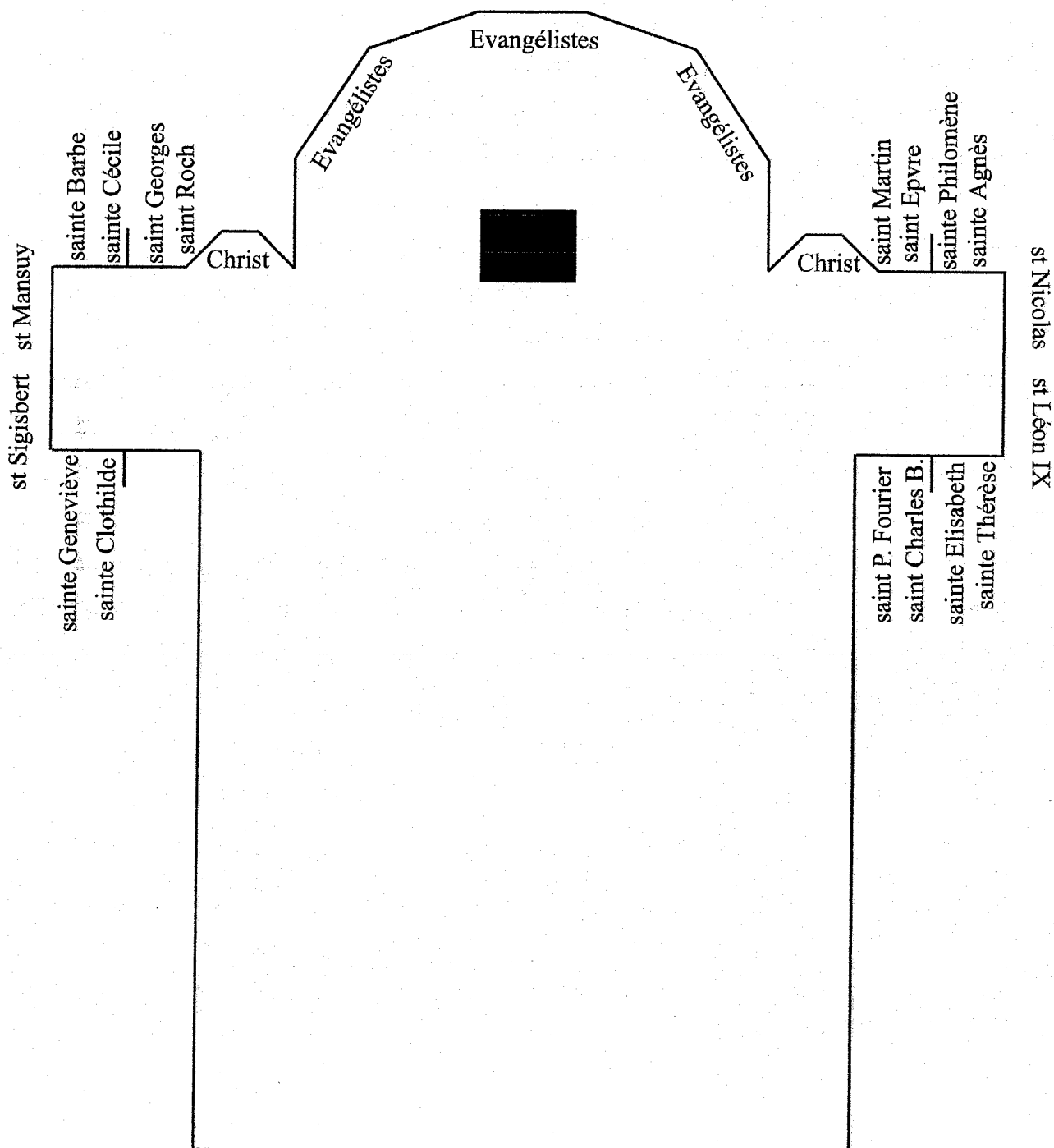
<sup>420</sup> Nous tenons à préciser que toutes les églises étudiées dans ce chapitre n'ont pu être visitées car elles étaient fermées au public.

Par exemple, à l'église Saint-Pierre (Cf. plan, page 163), seuls quelques vitraux présentent les saints lorrains situés dans les bras du transept. Saint Pierre Fourier est associé à saint Charles Borromée. Le saint curé de Mattaincourt n'a-t-il pas été, lors de son procès de canonisation, appelé le « Charles Borromée de la Lorraine » du fait de ses actions charitables envers ses paroissiens ? L'église Saint-Vincent-Saint-Fiacre met aussi en avant l'élan charitable du curé de Mattaincourt. Sur un pilier à l'entrée du chœur est gravé « au Bon Père en souvenir des Evacués de 1918 ». Pierre Fourier est associé aux Populations Evacuées de la Première guerre Mondiale, rappelant ainsi son aide et son soutien aux civils pendant la guerre de Trente Ans en Lorraine. De même, saint Léon IX, pape lorrain se tient à gauche de saint Nicolas, patron de la Lorraine, mais aussi saint reconnu universellement puisque quelque 6 000 églises dans le monde lui sont dédiées et 660 en France. Saint Nicolas n'a pas, à ses pieds, le traditionnel baquet pourvu des trois enfants mais il est vêtu en évêque et tient dans sa main droite les trois bourses qu'il donna à trois jeunes filles pour en faire leur dot ; l'artiste met en scène la charité du saint évêque. Saint Epvre et saint Martin sont côte à côte dans le transept droit, ce qui « grandit » Epvre car il est associé au principal saint français (près de 5% des toponymes français y font référence). Saint Epvre, revêtu de ses attributs épiscopaux, tient dans la main gauche des chaînes ; elles rappellent le miracle qu'il accomplit à Châlons-sur-Saône lorsque trois prisonniers voient leurs chaînes se fendre après avoir prié le saint <sup>421</sup>. Enfin, le « couple » saint Sigisbert et saint Mansuy, dans le transept gauche, présente le patron de la ville de Nancy et le premier évêque de Toul, évangéliste du diocèse. Saint Sigisbert porte un manteau rouge et tient dans sa main gauche une « ville » faisant référence à son patronage sur Nancy et le sceptre.

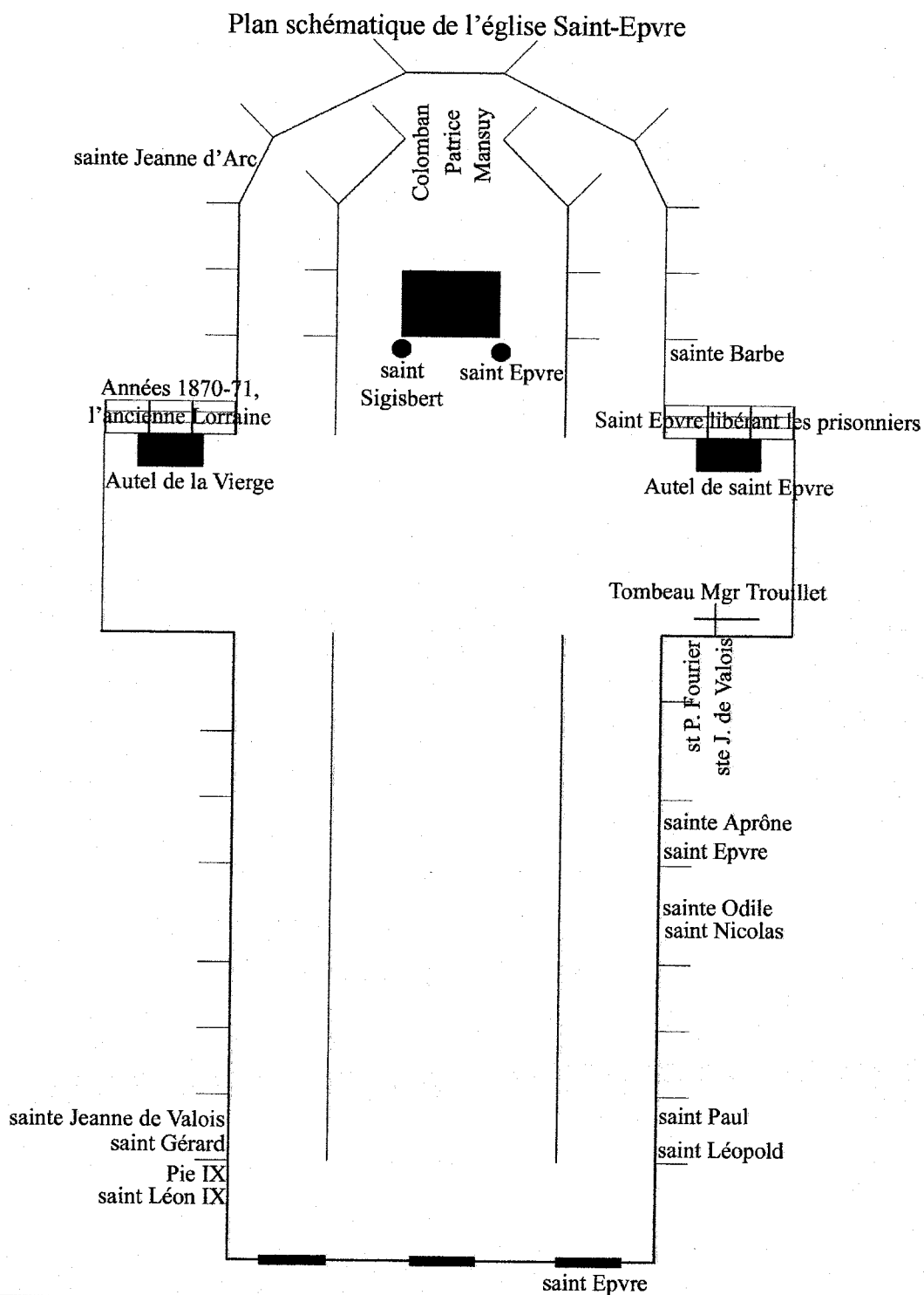
---

<sup>421</sup> R.P. MARCELIN CHERY, *Saint Epvre, 7<sup>e</sup> évêque de Toul : sa vie, son abbaye, son culte*, Paris, Poussielgue, 1866, 193 p.

## Plan schématique de l'église Saint-Pierre



L'église Saint-Epvre, monument dédié à la gloire du septième évêque de Toul et à la Lorraine, met aussi en valeur les saints lorrains en les joignant à d'autres plus connus (Cf. plan), à son propos nous pourrions reprendre les mots dont Jean-Michel Leniaud use pour la cathédrale de Limoges quand il assure qu'elle « constitue un facteur puissant d'union nationale »<sup>422</sup>.



<sup>422</sup> Jean-Michel LENIAUD, « Les raisons d'un achèvement », *L'achèvement de la cathédrale de Limoges au XIX<sup>e</sup> siècle*, exposition de la D.R.A.C. de Limoges, Limoges, 1988, p. 9.

Sur les 74 verrières et les deux rosaces de cet édifice, seules dix font référence à un Lorrain et ils sont particulièrement bien placés. Par exemple, saint Mansuy, évangelisateur du diocèse de Toul est placé sur un vitrail au centre du chœur à côté des saints Colomban et Patrice. Ils sont tous trois évangelisateurs de l'Est de la France et issus, selon la légende, des îles britanniques. Le Lorrain est donc « grandi » par la proximité des deux grands évangelisateurs. De même saint Léon IX, le pape lorrain, se trouve en présence de Pie IX (1792-1878, élu pape en 1846), pape qui donne le titre de basilique à Saint-Epvre en 1874. Saint Pierre Fourier et sainte Jeanne de Valois voisinent au-dessus du tombeau de Mgr Trouillet : Jeanne de Valois fonde l'ordre des Annonciades en 1501 et Pierre Fourier réforme la congrégation de Notre-Sauveur et participe à la fondation de celle de Notre-Dame. On associe ici deux fondateurs d'ordres, une sainte connue universellement et un Lorrain. Il y a donc une certaine volonté de donner aux saints lorrains une plus grande importance en les mettant en scène à côté d'un saint de l'Eglise universelle.

Le tombeau de Mgr Trouillet fait face à l'autel de saint Epvre : l'un en face de l'autre saint Epvre, patron de l'église, et Mgr Trouillet, le constructeur de la basilique, véritable cathédrale en plein cœur de la ville vieille. L'autel du chœur est flanqué de chaque côté d'une statue de saint Epvre et de saint Sigisbert, patron de la ville de Nancy depuis 1552.

Mais le particularisme de la basilique Saint-Epvre est son iconographie qui glorifie principalement le passé de la Lorraine. Par exemple, le vitrail de saint Léopold rappelle le saint patron du duc de Lorraine qui, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, reconstruit la Lorraine après les terribles décennies de guerres ; il est resté le duc de Lorraine le plus populaire. Il tient une lance dans la main droite, porte la couronne et une église dans la senestre. L'église est terminée en 1871 soit un an après l'annexion de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine par l'Allemagne, ce vitrail montre que l'Alsace et la Lorraine, même si elles sont séparées, restent unies alors que les dernières troupes d'occupation allemandes ne quittent la Lorraine qu'en 1873. Ce vitrail affirme le lien avec les régions perdues que l'on fête lors du *Po To Jo* de 1873 à Sion. On souhaite le retour de l'Alsace-Moselle à la France. Un vitrail, dédié à la gloire de l'ancienne Lorraine, met aussi cet aspect en avant : le duc René II, avant la bataille de Nancy de 1477, présente son étendard à la Vierge et place ses duchés sous sa protection. En cette période où une partie de la Lorraine est annexée par l'Allemagne, on souhaite faire le même geste après la défaite. Cette référence à la guerre de 1870 est aussi présente dans l'église Saint-Vincent-Saint-Fiacre où un pilier à l'entrée du chœur remercie sainte Odile, patronne de l'Alsace, « en reconnaissance de la victoire et du retour à la France de l'Alsace et de la Lorraine - 1918 ».

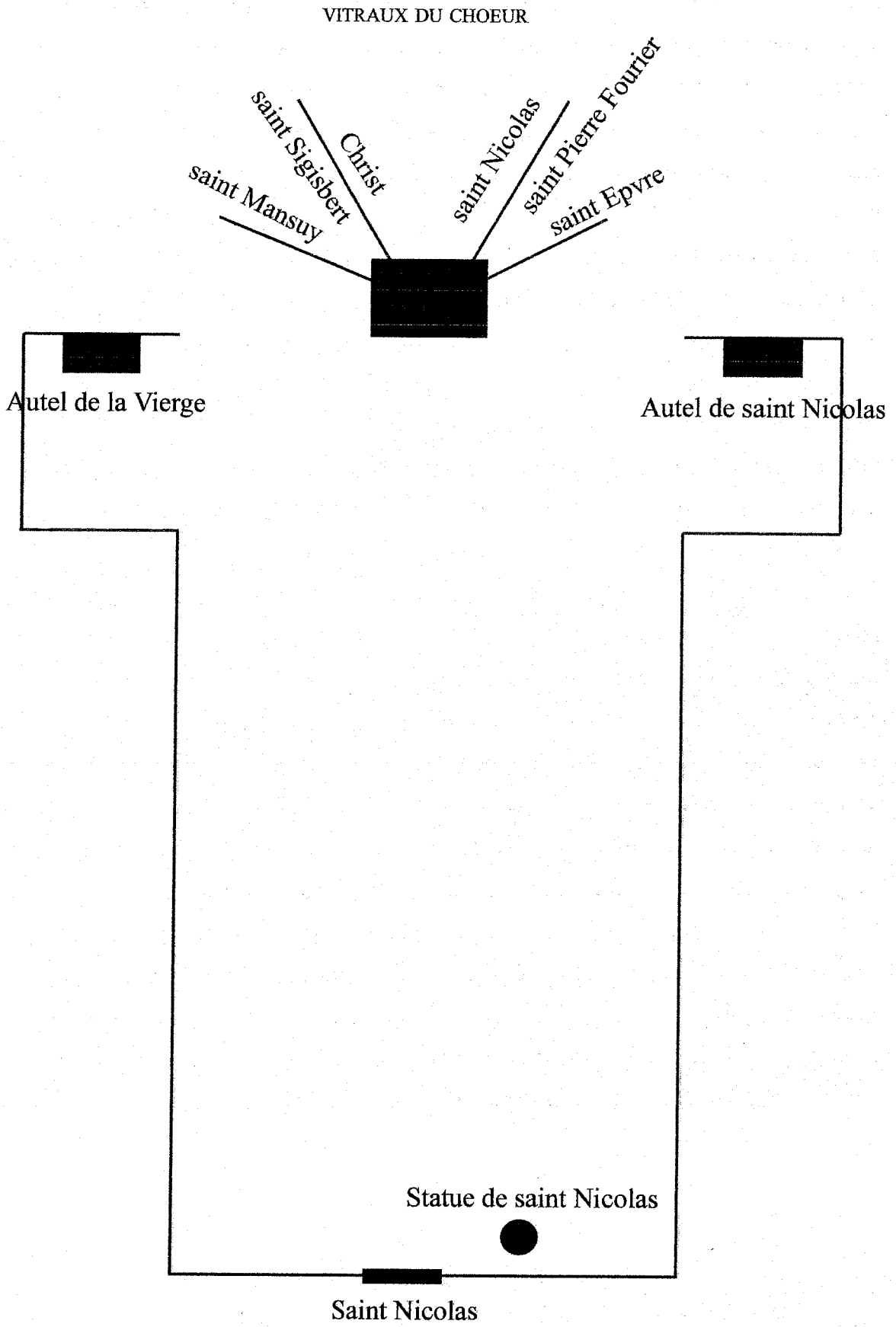
La basilique Saint-Epvre met en évidence saint Epvre qui apparaît comme le plus important mais, dans cette église, Nancy « récupère » toutes les gloires religieuses de la Lorraine, y compris les anciens évêques de Toul, et les autres saints représentés sont soit des saints universels soit les saints patrons des grands donateurs. Pour les contemporains Saint-Epvre « est bien certainement de toutes les églises de Nancy, la plus lorraine, la plus nationale [...] la maison [...] de notre gloire, où nos pères [ont loué le] Seigneur ! »<sup>423</sup>. La basilique Saint-Epvre est un monument qui dépasse largement le cadre religieux, elle fait référence au passé et à la mémoire de la Lorraine. En effet, les murs intérieurs de l'édifice sont ornés des armes de la famille de Lorraine ; nous trouvons entre autres Henri II et Marguerite de Gonzague, Claude de Lorraine et Nicolas-François, Charles V et Eléonore d'Autriche, Raoul et Marie de Blois, ou encore Léopold et Elisabeth-Charlotte d'Orléans... Saint-Epvre est donc bien un monument à la gloire de la Lorraine et du lotharingisme.

A l'inverse de ces églises, les églises Saint-Nicolas, Saint-Mansuy et Saint-Léon IX ne mettent en scène que des saints lorrains dans le chœur et forment alors une « cour céleste ». A Saint-Nicolas, les six vitraux du chœur proposent des « couples significatifs » (Cf. plan, page 167). Par exemple, à gauche, saint Sigisbert, coiffé de la couronne et tenant le sceptre dans la main droite et saint Mansuy revêtu de ses vêtements épiscopaux : Sigisbert représente le pouvoir politique puisqu'il serait un des premiers rois d'Austrasie et le patron de la ville ; Mansuy est le premier évêque de Toul et symbolise donc le pouvoir épiscopal. Nancy possède ces deux dimensions depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle puisqu'elle est à la fois préfecture et évêché. Habituellement, le premier évêque de Toul a à ses pieds un enfant rappelant le miracle par lequel il réussit à convertir les Leuques qui vivaient dans la région de Toul. Il fait revenir à la vie l'enfant du roi qui était tombé dans la Moselle en jouant au jeu de paume lors des jeux de Toul. Mais seule la statue présente à l'église Saint-Mansuy le présente ainsi avec l'enfant à ses pieds. A droite, saint Pierre Fourier, représenté de façon traditionnelle en vêtements sacerdotaux, tient un crucifix de sa main droite posée sur son cœur qui rappelle son extrême piété, et saint Epvre : Pierre Fourier est le patron des curés et Epvre celui des évêques donnant à voir les deux dimensions du pouvoir ecclésiastique. Quant à saint Nicolas, le baquet à ses pieds, il est aux côtés du Christ, rehaussant ainsi son importance.

<sup>423</sup> P. GRAND'EURY, Louis LALLEMENT, *op. cit.*, p. 83.

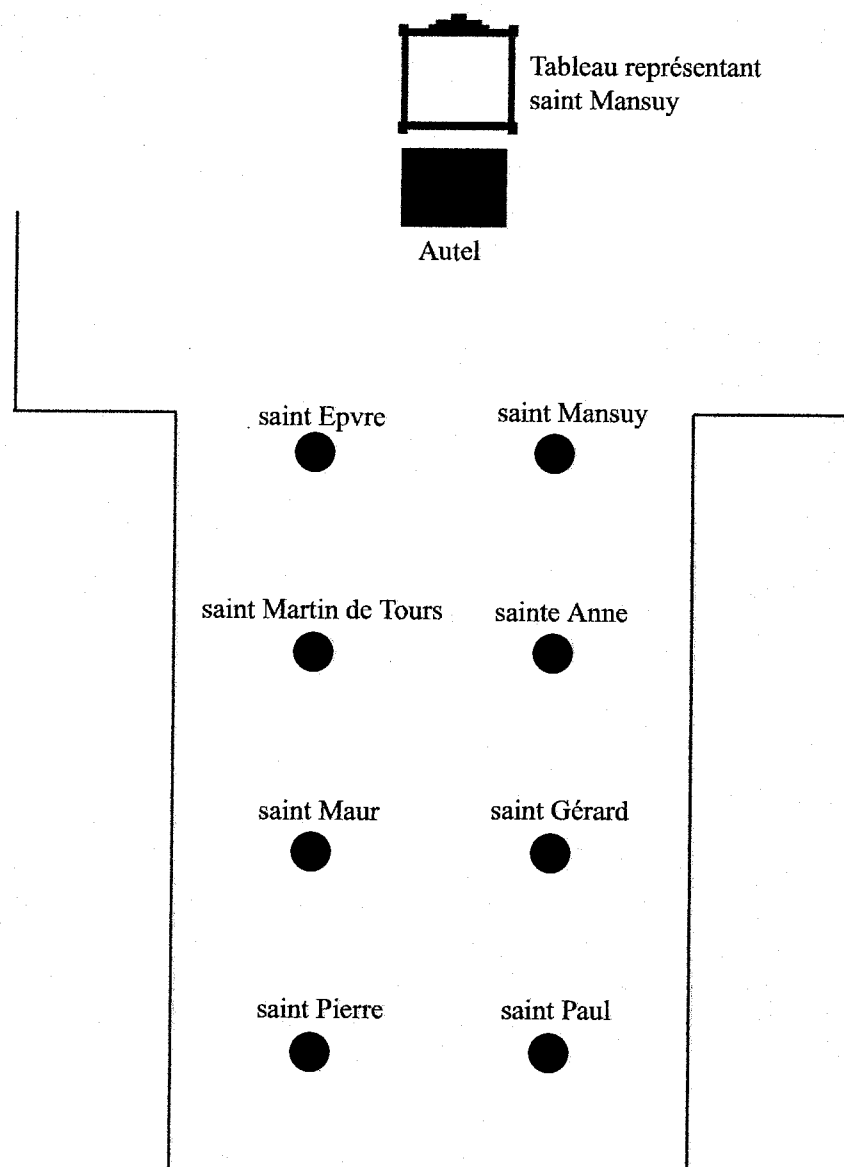


Plan schématique de l'église Saint-Nicolas



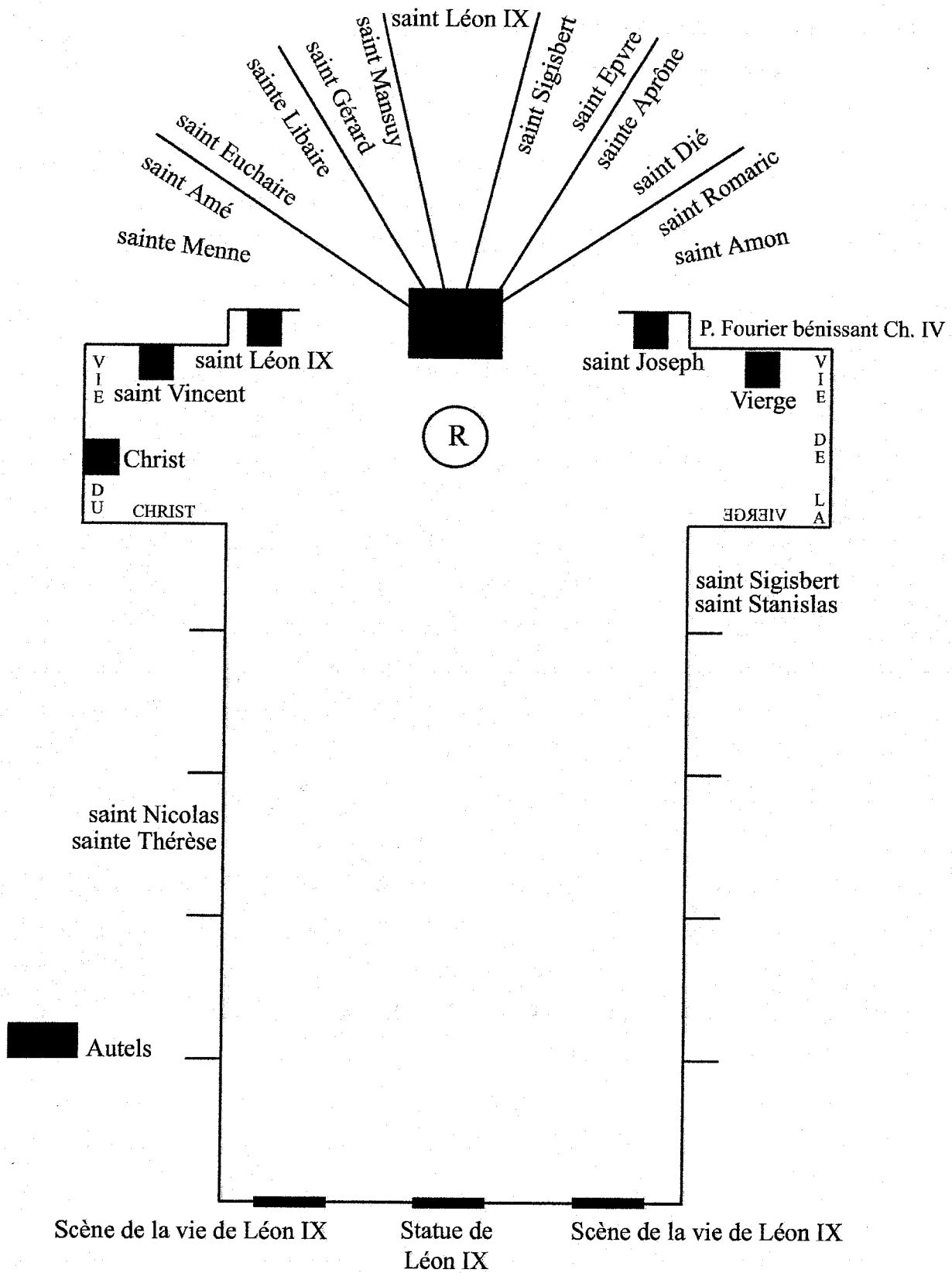
A l'église Saint-Mansuy, ce ne sont plus des verrières qui mettent en scène les saints lorrains mais les statues le long de la nef amenant vers le chœur. Ces huit statues se répondent et se font face. Nous trouvons : les apôtres Pierre et Paul, saint Maur, en souvenir de l'église Saint-Maur de Lunéville érigée par Mgr Trouillet face à saint Gérard ; saint Martin et sainte Anne, patrons des parents de Mgr Trouillet ; enfin, saint Epvre, patron de Nancy jusqu'en 1552, date de la translation des reliques de saint Sigisbert, et saint Mansuy, patron de l'église avec un enfant à ses pieds rappelant le miracle fondateur de l'Eglise de Toul.

Plan schématique de l'église Saint-Mansuy



L'édifice nancéien qui présente le plus de saints lorrains est sans conteste l'église Saint-Léon.

Plan schématique de l'église Saint-Léon



Les saints lorrains forment une « cour céleste » autour de Léon IX dont certains épisodes de sa vie sont sculptés dans les tympans extérieurs des deux portes latérales. Au-dessus de la porte gauche, Léon IX surnommé Brunon le bon est entouré de personnages qui le remercient de ses bienfaits. Le rocher de Dabo n'est pas sans rappeler ses origines lorraines. A droite, Léon rend visite à sainte Odile et enfin, au centre, sur le pinacle, saint Léon bénissant les fidèles trône au centre de l'édifice.

L'autel de Léon IX, dans une chapelle à gauche du chœur, est orné de deux épisodes de la vie du saint comme les vitraux qui le surmontent : Léon IX fait évêque, Léon IX en prière devant le Saint-Sacrement et sa mort. La nef montre, dans la cinquième travée droite, saint Sigisbert et saint Stanislas. L'artiste met ici en scène le premier souverain de la Lorraine et le saint patron du dernier duc de Lorraine, évêque de Cracovie au XI<sup>e</sup> siècle, tué en plein office par le roi Boleslas II le Cruel qui régnait alors sur la Pologne. Puis dans le transept droit, Pierre Fourier bénissant Charles IV. Le grand saint de la Lorraine, canonisé en 1897, rappelle un moment important de l'histoire de la Lorraine, à savoir la terrible guerre de Trente Ans. Avant de pénétrer dans le chœur, l'œil est attiré, à la croisée du transept, par une rosace de fleurs de lys et de croix de Lorraine résumant l'histoire de la région qui est indépendante puis française.

Mais surtout, le chœur où sont réunis autour de saint Léon IX douze saints lorrains. De droite à gauche : saint Amon, 2<sup>e</sup> évêque de Toul au IV<sup>e</sup> siècle qui se retire en solitude dans une forêt du Saintois où il élève un oratoire à la Vierge et construit des cellules pour ses disciples. A ses côtés se trouve saint Romaric, fondateur du Saint-Mont dans les Vosges, à l'origine de la ville de Remiremont. Romaric n'est pas habillé en abbé mais il porte un manteau d'ermite. Saint Dié, fondateur de l'abbaye du Val de Gallilé dans les Vosges et saint patron du diocèse éponyme, et sainte Aprône la sœur de saint Epvre. Puis saint Epvre, 7<sup>e</sup> évêque de Toul, et saint Sigisbert, en position de vainqueur et portant un couteau.

Au centre, Léon IX domine. Il est présenté en évêque et non en pape, en train de distribuer de la nourriture aux pauvres de son diocèse ; l'artiste choisit donc de montrer un « saint lorrain ». L'architecte et le curé à l'origine de la paroisse sont représentés sous le costume de deux religieux : l'un tenant une croix et l'autre l'aumônière du saint <sup>424</sup>. Saint Mansuy, premier évêque de Toul se trouve à sa droite, suivi de saint Gérard. Mansuy tient une église dans la main gauche car il est l'évangéliste du diocèse et fonde un oratoire dédié à Saint-Pierre. Gérard, trente-troisième évêque de Toul, est le fondateur de l'abbaye de

<sup>424</sup> LAPAIX, *Description illustrée de Nancy et de ses environs*, Nancy, chez tous les libraires, 1884, p. 83-84.

Bouxières-aux-Dames, chapitre de chanoinesses. Puis viennent sainte Libaire martyre céphalophore de Grand et sœur de saint Euchaire, céphalophore martyrisé à Liverdun mais représenté en évêque. Tous deux portent la palme du martyre mais contrairement à l'iconographie traditionnelle des céphalophores, ils ne portent pas leur tête dans leur main<sup>425</sup>. Enfin, saint Amé, premier abbé du Saint-Mont et sainte Menne, sœur de Libaire et d'Euchaire, martyre céphalophore également mais tenant juste la palme du martyre dans sa main gauche.

L'église Saint-Léon IX apparaît comme l'église de Nancy la plus représentative des saints lorrains. Ils sont mis en valeur autour du patron de l'église qui est « l'un des grands papes de la chrétienté ». Ici les Lorrains sont « entre eux » et n'ont pas besoin d'autres saints universellement connus pour avoir une certaine importance car ils sont dans le chœur, tout comme dans l'église Saint-Nicolas. On leur donne la place la plus sacrée de l'église, lieu où se fait la transsubstantiation, lieu réservé aux célébrants...

En construisant de nouvelles églises, Nancy répond à des besoins conjoncturels comme l'augmentation de sa population mais elle essaie en quelque sorte de faire oublier la création récente de son siège cathédral (1777) par rapport aux autres sièges épiscopaux lorrains (Metz, Toul et Verdun) qui existent tous depuis environ le IV<sup>e</sup> siècle. Nancy en érigeant des monuments qui présentent un certain nombre de saints lorrains dans ses patronages mais aussi dans son iconographie tente de glorifier un passé épiscopal trop peu ancien. Sur huit églises construites au XIX<sup>e</sup> siècle, quatre ont un saint lorrain pour patron : saint Mansuy, premier évêque de Toul ; saint Epvre, le plus connu ; saint Léon, fierté de la Lorraine car devenu pape et saint Nicolas, patron de la Lorraine. Les saints lorrains sont présentés dans deux sphères : dans les nefs... où ils sont alors en « couple » avec de grands saints universels pour être grandis par cette proximité (par exemple, saint Pierre Fourier et saint Charles Borromée) ; dans le chœur, comme à Saint-Léon IX, où ils sont entre eux, formant une cour céleste uniquement lorraine. En choisissant ces quelques saints lorrains, les prêtres et les populations de Nancy, voulurent donner un sens à leur histoire, s'annexer certains personnages... Nancy XIX<sup>e</sup> est bien plus que la capitale des saints lorrains ; elle est la ville de la gloire passée de la Lorraine.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la logique demeure pour les lieux, les saints et les compositions. En 1923, Nancy souhaite offrir une œuvre à la gloire des généraux Castelnau et Foch. Ce sera une verrière exécutée par Gruber, installée dans la basilique Saint-Epvre.

<sup>425</sup> Pour plus de renseignements sur les martyrs céphalophores de Lorraine, consulter Marie-Hélène COLIN, « Saint Elophe, un saint lorrain céphalophore », *op. cit.*, p. 99-104.

Financée par Mgr de la Celle, évêque de la cité, elle est appelée « le vitrail de la victoire » et représente saint Nicolas, patron de la Lorraine, accompagné de sainte Odile, patronne de l'Alsace. L'édifice demeure donc le lieu de la manifestation de sentiments patriotiques locaux forts qui s'expriment par l'exaltation des saints lorrains.

Ainsi le saint devient l'élément structurant de l'identité d'une communauté. Ce processus n'implique pas un renfermement total, les débats demeurent très vifs. Le cas de Léon IX est, à ce titre, exemplaire, puisque derrière l'affrontement Lorraine-Alsace, c'est l'antagonisme franco-allemand qui ressurgit en cette fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La question fondamentale est de savoir s'il est né à Dabo, en Lorraine, ou à Eguisheim, en Alsace. N'entrons pas dans une querelle aujourd'hui tranchée en faveur de la seconde hypothèse. A cette époque, seule compte la volonté de s'annexer un saint personnage, chacun réagissant avec ses propres réflexes pour le « nationaliser ». Si l'église Saint-Léon de Nancy manifeste un néo-gothique triomphant, celle édifiée, au même moment à Eguisheim, opte pour un néo-roman cher au monde germanique. Nous avons déjà évoqué les décors de la première qui privilégient les scènes toulouses. Outre-Vosges, ces épisodes sont totalement négligés dans les fresques qui ornent les plafonds du sanctuaire. Le même personnage semble avoir deux portraits : les Lorrains en font un évêque local élevé à la dignité pontificale, les Alsaciens un des leurs ayant uniquement été pape. Deux versions qui disent la souplesse du discours sur les saints régionaux et l'investissement des communautés.

#### 1.4. De nouveaux saints lorrains ?

Le discours sur les saints lorrains, si polémique entre la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, porte finalement sur quelques personnages privilégiés. Epvre, Clément, Eucaire, Léon IX, Sigisbert, Dié, Livier... sont au cœur de tous les débats ou des querelles. Pendant qu'historiens, politiques ou ecclésiastiques écrivent et disputent, un autre processus est parallèlement en œuvre : la création d'éventuelles nouvelles saintetés. Elles ne prennent pas part aux débats identitaires ou confessionnels mais montrent la vitalité de la foi pendant les trois siècles que nous étudions.

Le problème avec la sainteté à l'époque moderne est de savoir ce qui la fait officiellement. Est-ce le simple fait de vouer un culte à un personnage que le fidèle considère

comme un saint ? Est-ce le fait d'une reconnaissance officielle auprès de la Congrégation des Rites suite à un long processus d'enquêtes ? Selon Jacques Lebrun, « la sainteté est 'autorisée', c'est-à-dire devenue 'canonique', par l'acte à la fois juridique et ecclésial posé par l'institution romaine qui s'en est réservée l'exclusive. Et, en conséquence, cette 'canonisation' autorise un culte, un recours, un 'usage' du saint, ses vertus et ses exemples étant devenus 'canoniques' »<sup>426</sup>. Il n'est pas nécessaire que le personnage soit reconnu officiellement saint pour que le vocabulaire le désigne comme tel. Les biographies de « futurs » saints fleurissent au cours du XVII<sup>e</sup> siècle car « la biographie autorise la sainteté du héros, et la sainteté définie ou présumée du héros autorise le travail du biographe »<sup>427</sup>.

#### 1.4.1. Des personnages morts en odeur de sainteté et des tentatives

« avortées »

Il arrive que la sainteté ne soit pas reconnue officiellement par l'Eglise mais à la mort de certaines personnes, il est dit qu'elles sont mortes en « odeur de sainteté ». Au fil des années, un peuple de dévots et de mystiques se dévoile à nous. Ainsi, Philippe de Gueldres, veuve de René II, est morte en « odeur de sainteté » le 25 février 1547 au couvent des Clarisses de Pont-à-Mousson à l'âge de 85 ans. Dans sa vie édifiante rédigée par les Clarisses<sup>428</sup>, Philippe de Gueldres est appelée « ceste sainte et dévote Princesse », dans l'épître dédicatoire à Charles III, rappelant ainsi au duc la piété de son aïeule et son engagement pour l'Eglise catholique. L'ouvrage est divisé en plusieurs parties comprenant : une biographie ; les « saints propos & enseignements mémorables » dans lesquels nous trouvons dix maximes consignées par Philippe de Gueldres avant de mourir, le « dernier dictiez que la dicte sainte royne fist en sa dernière maladie mortelle »<sup>429</sup> expliquant qu'il faut chercher son bonheur dans l'amour divin, accepter la mort et la souffrance ; une épitaphe ; et enfin une description des deux tableaux commandés par la sainte pour l'église des Clarisses. Bien que la cause n'ait pas aboutie, elle a été portée et soutenue comme en témoignent les

<sup>426</sup> Jacques LE BRUN, « La sainteté à l'époque classique et le problème de l'autorisation », *Confessional sanctity (c. 1500 - c. 1800)*, Mainz, Ph. Von Zabern, 2003, p. 149.

<sup>427</sup> *Ibid.*, p. 151.

<sup>428</sup> BNF : ms fr 14521, *Ci commence aulcuns petits points de la sainte et vertueuse vie qu'a mené la feu bonne royne de Cecille et duchesse de Lorraine et de Bar notre révérende mère sœur Philippe de Gheldres l'espace qu'elle a esté religieuse en notre pouvre couvent*, 57 f°.

<sup>429</sup> *Ibid.*, f° 44 v°.

plusieurs ouvrages consacrés à la vie de la sainte duchesse <sup>430</sup>. Le manuscrit des Clarisses est publié en 1585 <sup>431</sup>, puis en 1593 et 1594 à Douai par les jésuites sous le titre de *Vie de sainte et vertueuse Princesse Madame Philippe de Gueldres*, vie traduite en latin à Cologne en 1604, 1607 et 1691 <sup>432</sup>. En 1627, paraît à Pont-à-Mousson, *La vie de la Serenissime Philippe de Gueldres, Reine de Jérusalem et de Sicile*, sous l'impulsion du jésuite Christophe Mériqot. Au siècle suivant, en 1721, une nouvelle vie de Philippe de Gueldres paraît à Nancy sous le titre de *La vie de la tres illustre et tres religieuse Princesse Philippe de Gueldres*. Enfin, en 1736, Claire-Louise Dordelu, abbesse du monastère des Clarisses de Pont-à-Mousson, publie à Toul *La vie de la bienheureuse Philippe de Gueldres, reine de Sicile, duchesse de Lorraine*, ouvrage dédié à Elisabeth-Charlotte d'Orléans, duchesse de Lorraine. Ces ouvrages attestent donc d'une certaine vitalité pour porter la sainte duchesse de Lorraine sur les autels mais, si Philippe de Gueldres est sainte pour les Clarisses et les Lorrains, elle ne l'est pas pour Rome ; les fonds des archives secrètes du Vatican ne contiennent aucun procès en cours pour ce personnage.

Le frère Paulin de Paris, capucin, est aussi mort en odeur de sainteté en 1629 à Nancy. Son portrait est conservé dans les réserves du Musée historique lorrain ; il est représenté barbu tenant le linge de la sainte face entre les mains. Il en va de même pour Chrétienne de Chatenois, veuve d'Antoine Bernard, morte en 1643, enterrée dans la chapelle Saint-Joseph chez les Carmes de Nancy, oratoire fondé avec son mari. Ce type de portrait est assez rare car il s'agit d'un portrait mortuaire d'après nature ; Chrétienne est représentée en costume de religieuse dans une position rappelant le gisant de Philippe de Gueldres réalisé par Ligier Richier au siècle précédent. Si de telles morts édifiantes, que les dévots apparentent immédiatement à celles de saints, semblent fréquentes au XVII<sup>e</sup> siècle, nous devons nous rendre compte que de telles assimilations hagiographiques existent à d'autres périodes.

Ainsi, deux siècles plus tard on observe encore ces « décès miraculeux ». L'abbé Curicque se passionne pour le surnaturel. Comme on le voit dans sa correspondance, il est au centre d'un réseau qui couvre toute l'Europe pour collectionner les faits étranges. Le cas de Joséphine Lamarine, de Darney, dans les Vosges, lui est rapporté par Petitnicolas vicaire de ce village <sup>433</sup>. Née en novembre 1787, morte en avril 1850, cette femme a, à l'âge de 10 ans, d'étranges visions. Elle avoue : « Le bon Dieu me montre certaines choses mais je ne fais pas

<sup>430</sup> Voir Pierre-Etienne GUILLAUME, *Notice sur plusieurs éditions de la vie de Philippe de Gueldres et sur divers objets qui ont appartenu à cette princesse*, Nancy, 1853, 44 p.

<sup>431</sup> Il ne reste aucun exemplaire connu.

<sup>432</sup> La traduction latine est lancée par Nicolas Guinet, abbé de Sainte-Marie-Majeure de Pont-à-Mousson.

<sup>433</sup> Lettre non datée conservée aux A.D. 57 : 19 J 158.



de prophéties ». Jaloux, le démon la tourmente pendant un mois. Mais très vite : « Il lui fut dit qu'elle n'avait ses révélations que pour la consoler dans sa vie de souffrance et de douleurs. Après une vie très sainte, Mlle Joséphine mourut saintement au mois d'avril 1850. Après la mort, son visage amaigri par la souffrance reprit une grande beauté et elle avait le teint d'une belle personne de 20 ans de sorte que ceux qui le virent en furent dans l'admiration ». Six ans après sa mort, son corps est exhumé afin de le changer de cercueil. La population est persuadée qu'on va la trouver intacte. « Malgré le plus mauvais temps possible », une grande foule se presse « et la morte était encore comme on l'avait placée dans le cercueil quoique le cimetière de Darney soit rempli d'eau ». Immédiatement, les villageois la déclarent « sainte ».

Ces quelques épisodes ne sont pourtant pas sortis du cadre très étroit des milieux dévots parfaitement localisés. Ils n'ont jamais véritablement fait l'objet d'un culte ou d'une demande de reconnaissance officielle. Ils manifestent un goût pour une « hagiographie spontanée », la volonté de certains fidèles d'avoir « leur » saint, la quête du surnaturel. En revanche d'autres personnages sont au centre d'une piété bien organisée.

D'après Dom Calmet, Pierre Seguin, le reclus de Vandoeuvre, « mérite d'avoir place parmi les hommes illustres de Lorraine, tant par sa réclusion qui s'est faite avec beaucoup d'éclat, & soutenüe avec grande édification, qu'à cause d'une règle qu'il a composée pour ceux qui voudroient imiter sa manière de vivre »<sup>434</sup>. Pour comprendre pourquoi Seguin est considéré comme un saint, il est nécessaire de revenir sur sa vie plus qu'exemplaire. Né à Senlis le 26 août 1568, il est le troisième enfant de « parents fort croyants ». Il renonce aux affaires du monde pour se donner tout entier aux exercices de piété, à la pratique de la mortification et à la pénitence. En effet, « dès l'âge de treize ans, il se retiroit quelquefois dans un creux d'arbre qui lui servoit comme de cellule, & y supportoit toutes les rigueurs des saisons ; ensuite il alla au Mont Valérien près Paris, où il vécut quelques temps avec un Reclus qu'il y trouva »<sup>435</sup>. Un songe lui conseille de se rendre à Nancy et là il apprend l'existence de l'ermitage Sainte-Marguerite ; s'arrangeant avec l'ermite qui y vit, il s'y installe et s'y enferme pour n'en sortir que de temps en temps comme « le premier février 1599 pour recevoir l'habit d'hermite par l'évêque de Toul Christophe de la Vallée ». Seulement deux personnes possèdent la clé de son ermitage : lui-même et son directeur. Il reste enfermé jusqu'en 1605 « après quoi Madame Antoinette de Lorraine, Duchesse de Clèves, lui bâtit un hermitage à une demie lieue de Nancy proche le village de Vandoeuvre,

<sup>434</sup> Dom Augustin CALMET, *Bibliothèque Lorraine...*, *op. cit.*, col. 874.

<sup>435</sup> *Ibid.*, col. 875.

lieu dit la fontaine d'Auzecourt [...] Pierre Seguin s'y enferma pour n'en jamais sortir »<sup>436</sup>. Son mode de vie attire d'autres ermites auprès de lui et il leur fait bâtir un autre ermitage. Outre les ermites, Pierre Seguin se voit visiter par les ducs et duchesses de Lorraine « à qui il parloit avec la permission de son Directeur, avec tant d'onction & de sagesse qu'ils n'en sortoient que les larmes aux yeux, & on recueillit quelques-uns des petits discours qu'il faisoit dans ces occasions ». Après une vie passée en prière, à écrire des traités spirituels dévots pour les personnes pieuses comme Louis XIII ou encore le duc d'Orléans, il se prépare à sa mort un an à l'avance. A cette occasion, il fait entrer dans sa cellule un ecclésiastique pour l'aider « par la réception des Sacremens, & communia plusieurs fois pendant sa dernière maladie ; enfin après avoir reçu l'extrême onction, il expira au milieu de plusieurs ecclésiastiques, qui ne le quittèrent point : ce fut un Dimanche 22 mars 1636 à sept heures du matin, il étoit âgé de 77 ans 7 mois, dont il avoit passé 48 dans la pénitence & 38 dans la réclusion. A la nouvelle de sa mort, une infinité de personnes de Nancy & des environs accoururent dans l'oratoire de son Hermitage, chacun s'empessant de la voir & d'avoir quelque partie de ses habits ou de ses cheveux, qu'ils gardèrent comme des Reliques »<sup>437</sup>. Pierre Seguin meurt donc comme un saint puisqu'il prévoit sa mort et s'y prépare. Son corps et ses affaires sont considérés à l'égal de reliques par les fidèles qui lui vouent une grande vénération. Malgré cette preuve de sainteté, Seguin n'est pas canonisé par l'Eglise ; il n'existe aucun procès de béatification ou de canonisation dans les archives secrètes du Vatican, sa cause n'ayant pas été portée en Cour de Rome. Pierre Seguin n'est pas le seul personnage dont la vie et les mérites lui valent d'être mort en odeur de sainteté sans pour autant qu'une procédure particulière ait tenté d'officialiser la chose.

Certaines causes de canonisation peuvent être retardées à cause de conflits d'intérêts. Alix Le Clerc (1576-1622), n'a pas été canonisée dès sa mort comme elle le méritait car, selon son biographe, Petitmangin, « les personnes même qui devoient le plus la connoître, ne lui rendent pas toute la gloire qu'elle mérite. Presque partout l'on ne regarde l'utile et glorieux établissement des Religieuses de la Congrégation, que comme l'ouvrage du B. Père de Mattaincourt »<sup>438</sup>. Selon l'auteur, Pierre Fourier a « volé » la gloire d'Alix Le Clerc et les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame semblent être les seules responsables de l'échec de sa canonisation car elles ont privilégié Pierre Fourier en le considérant comme leur

<sup>436</sup> *Ibid.*, col. 875-876.

<sup>437</sup> *Ibid.*, col. 880.

<sup>438</sup> BM Nancy : ms 1255<sup>1</sup>, PETITMANGIN (chanoine de l'insigne église Saint-Pierre de Remiremont), *Vie de la Vénérable Mère Alix Le Clerc fondatrice et institutrice de la Congrégation de Notre-Dame*, XVIII<sup>e</sup> siècle, t. 1, ff° 2-3.

fondateur alors qu'il existe « une différence bien marquée entre un Instituteur & un Fondateur ; un Fondateur d'ordre est celui qui a le premier l'idée de cet ordre [...] un Instituteur est celui qui donne à un ordre établi ou près à s'établir un corps de règles es de Constitutions conformes à l'esprit es propres à la fin de cet établissement »<sup>439</sup>, même si dès sa mort, elles ont cherché quelqu'un pour écrire une vie de leur fondatrice en vue de la porter sur les autels<sup>440</sup>. Malgré cette initiative, c'est Pierre Fourier qui est mis au premier plan et non la Mère Alix car il est plus célèbre qu'elle à ce moment.

Alix Le Clerc est la véritable fondatrice de l'Ordre alors que Pierre Fourier, reconnu comme tel, n'en est que l'instituteur<sup>441</sup>. Petitmangin rappelle alors les circonstances de cette fondation afin de bien marquer la différence entre fondateur et instituteur et rendre toute la gloire due à Alix Le Clerc. Selon lui, Alix Le Clerc « avoit eu en songe, à Remiremont, la première grâce de sa vocation de Fondatrice, par une apparition de la sainte Vierge l'an 1595 dans un habillement semblable à celui que portent les Religieuses de la Congrégation »<sup>442</sup>. Elle comprend alors que sa destinée « étoit l'instruction des petites filles ; et que l'état de Dieu l'appeloit »<sup>443</sup>. Etant à Mattaincourt à la suite de la maladie de son père, elle confie ses projets à Pierre Fourier, son confesseur car « toutes les fois qu'elle recouroit à la prière au pied de son oratoire, ou à l'église, il lui venait toujours à l'esprit qu'il faudroit établir en l'honneur de la Mère de Dieu et sous sa protection, une nouvelle Maison de Fille pour avoir soin de l'éducation des enfants et des jeunes filles »<sup>444</sup>. Malgré ses desseins de se consacrer à Dieu et à l'éducation des fillettes, Pierre Fourier ne l'approuve pas et lui conseille de ne pas continuer dans cette voie car selon le curé de Mattaincourt elle serait dans « l'impossibilité de trouver des filles telles qu'il les lui faudroit pour la seconder dans ses desseins »<sup>445</sup> ; il lui

<sup>439</sup> *Ibid.*, f° 3.

<sup>440</sup> *La vie de la venerable mere Alix Le Clerc Clerc fondatrice, premier mere et religieuse de l'ordre de la Congregation de Nostre Dame. Contenant la relation d'icelle, esrite et signée de la mesme Mere, par commendement de ses Superieurs ; les esclaircissement sur ceste relation : avec les remarques du commencement de la Congregation, tirées sur les Escrits propres du R.P. Fondateur et quelque Memories des actions principales de ladite Mere. Dédiée à Son Altesse par les superieure et Religieuses du premier monastere de la Congregation à Nancy, Nancy, Antoine, Claude et Charles les Charlots, 1666, 412 p.* Dans l'épître destinée au duc de Lorraine, les religieuses expliquent que ce livre n'est pas un cadeau au duc, mais plutôt le paiement d'une dette car son père François II a tout fait pour recueillir des informations sur la vie d'Alix Le Clerc, pour servir à sa canonisation. Les religieuses ont longtemps cherché quelqu'un pour écrire cette vie. C'est la Mère Angélique Milly qui a recueilli les écrits d'Alix.

<sup>441</sup> Sur les conflits autour de l'écriture de la vie d'Alix et de Pierre Fourier, voir Philippe MARTIN, « La Congrégation Notre-Dame face au livre », *Les religieux et leurs livres à l'Epoque Moderne*, Bernard Dompnier, Marie-Hélène Froeschlé-Chopard (sous la dir.), Clermont-Ferrand, Presses de l'Université Blaise Pascal, 2000, p. 235-254.

<sup>442</sup> BM Nancy : ms 1255<sup>1</sup>, PETITMANGIN, *op. cit.*, f° 6.

<sup>443</sup> *Ibid.*, f° 70.

<sup>444</sup> *Ibid.*, ff° 78-79.

<sup>445</sup> *Ibid.*, f° 79.

demande alors d'oublier cette idée et d'entrer dans un couvent plutôt « que de s'amuser à faire des projets incertains qui ne pouvoient que bien tirer en longueur ». Nonobstant ce refus, « le même esprit saint qui lui avoit inspiré son projet et qui en vouloit l'exécution, ne la laissa pas longtemps tranquille [...] il l'affermir dans ses espérances » en lui envoyant des filles ; il s'agit de Gante André, Isabelle de Louvroir et sa sœur Aimée Jeanne de Louvroir, toutes trois natives de Mattaincourt. Toutes ensemble, elles vont voir « leur digne pasteur et lui proposèrent de nouveau le dessein d'une nouvelle maison Religieuse ». Pour Petitmangin, « telle est la première origine de cette florissante Congrégation instituée dans le dernier siècle, en l'honneur de Notre-Dame et répandue aujourd'hui, sous sa protection ». C'est donc bien Alix Le Clerc qui est à l'origine de cette Congrégation et non Pierre Fourier et Petitmangin entend bien rétablir l'ordre des choses et rendre à sa fondatrice ce qui lui appartient et lui a été spolié injustement par l'histoire. Alix Le Clerc sort de l'ombre à partir de 1730, une fois la béatification du curé de Mattaincourt acquise et lorsque est publié anonymement l'*Abrégé de la vie du Bienheureux Pierre Fourier* en 1731 ; ouvrage dans lequel l'auteur compare la rencontre d'Alix et Pierre à celle de François de Sales et de M<sup>me</sup> de Chantal <sup>446</sup>.

Alix Le Clerc n'a pas eu le traitement qu'elle mérite après sa mort car « passée l'époque glorieuse des persécutions, les femmes éprouvèrent davantage de difficultés à intégrer le paysage de la sainteté, et à se fondre dans les catégories de l'hagiographie » <sup>447</sup>. Il faut attendre le XVII<sup>e</sup> siècle pour que les femmes soient reconnues comme saintes et non plus comme des « repoussoirs » ; elles accèdent alors à la sainteté en qualité de vierges ou de veuves. La condition de religieuse permet alors la sainteté. Le cas d'Alix Le Clerc est loin d'être isolé, de nombreux personnages ont connu la même ignorance dans la sainteté car ils ont manqué de défenseurs au moment de leur mort : c'est le cas par exemple de Claude La Colombière qui meurt en 1682, moment où son ordre, la Compagnie de Jésus, se préoccupe de la béatification d'un autre membre, Jean-François Régis ; période où la dévotion au Sacré-Cœur n'est guère favorable ; enfin, il manque un miracle au père La Colombière pour que son procès soit lancé. Le cas d'Alix Le Clerc est comparable à celui de Louise de Marillac qui disparaît derrière la stature imposante de Vincent de Paul <sup>448</sup>. Toutes deux ont été éclipsées par des saints plus célèbres associés aux mêmes entreprises et font partie des saints « oubliés ». Petitmangin évoque bien cet oubli d'Alix Le Clerc dans son manuscrit : « C'est un grand sujet

<sup>446</sup> *Abrégé de la vie du bienheureux Pierre Fourier de Mattaincourt, Réformateur et Général des Chanoines Réguliers de la Congrégation de notre Sauveur. Et instituteur des Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame*, Paris, J. Vincent, 1731, p. 15.

<sup>447</sup> Eric SUIRE, *op. cit.*, 2001, p. 168 ; Ida MAGLI, « Il problema antropologico-culturale del monachesimo femminile », *Enciclopedia delle religioni*, Florence, 1972, t. 3, p. 627-641.

<sup>448</sup> Eric SUIRE, *op. cit.*, p. 331-335.

d'étonnement de voir ensevelie dans un profond oubli et si peu connue aujourd'hui dans le monde une âme qui a porté si loin l'héroïsme de la vertu [...] et dont on voit tous les jours le nouvel Institut se répandre et instituer l'Eglise dans tout l'univers »<sup>449</sup>. Il poursuit dans le livre VI de son manuscrit en accusant tous ceux qui l'ont abandonnée : « Comment ses filles, ses chères filles, au milieu de tant et de si grands prodiges ne pensèrent-elles pas à en faire dresser juridiquement des procès-verbaux ? Comment Nancy qui possède dans l'enceinte de ses murs un si précieux dépôt, l'a-t-il pu laisser ensevelir dans un si profond oubli, qu'à peine y trouve-t-on aujourd'hui quelque âme qui y ait encore recours ? Comment la ville de Remiremont, sa patrie, a-t-elle pu si fort la méconnaître, qu'à peine y entend-on jamais dire un mot, si ce n'est quelquefois dans le sein même de sa famille et parmi quelques descendants de ceux qui l'ont vue sur terre ? Est-ce donc qu'elle est déchue de sa gloire dans le Ciel ? ».

Si la cause d'Alix Leclerc n'est pas portée à Rome, c'est aussi parce qu'aucun groupe important ne la soutient. Les religieuses de la Congrégation Notre-Dame se sont d'ailleurs engagées dans le processus de béatification de Pierre Fourier et non dans celui de leur patronne. Les choses changent au XIX<sup>e</sup> siècle. La cause est alors soutenue par un grand nombre d'évêques comme l'affirme le promoteur de la cause, Gandez, en 1887. A cet effet, il écrit à l'évêque de Saint-Dié : « Au moment de porter à Rome, le procès de Béatification de la B. Mère Alix le Clerc, fondatrice, avec le B. Pierre Fourier, de l'ordre de la Congrégation de Notre-Dame, - procès instruit par Mgr l'évêque de Saint-Dié - je prends la respectueuse liberté [...] de venir prier Votre Grandeur, de vouloir bien se joindre à un grand nombre de ses vénérés collègues dans l'Episcopat, en nous accordant une Lettre Postulatoire pour cette chère Cause. Selon l'usage établi à la S. Congrégation des Rites, ces Lettres Postulatoires doivent être déposées en même temps que le Procès à l'ordinaire et je crois dire à Votre Grandeur, que nous en aurons certainement plus de cent, demandant instamment la Béatification de la fondatrice du Premier ordre voué à l'enseignement gratuit des jeunes filles [...] J'ai fait parcourir à M. le chanoine Bérard la liasse des Lettres Postulatoires déjà reçues, parmi lesquelles je veux citer à Votre Grandeur outre celles des Cardinaux Français, et d'un bon nombre d'Archevêques et d'Evêques d'Autriche et de France, les lettres de Mgr l'Archevêque de Cologne, de Mgr Mermillon et des Evêques de Liège et de Buremonde. J'attends celles de Mgr Rorum et de Mgr le coadjuteur de Strasbourg »<sup>450</sup>. Les évêques sont relayés par les religieuses de la Congrégation Notre-Dame dès 1886-1887 : « Nous pouvons ajouter que le procès informatif de la cause de Mère Alix Le Clerc se poursuit devant le

<sup>449</sup> BM Nancy : ms 1255<sup>1</sup>, PETITMANGIN, *op. cit.*, f° 2.

<sup>450</sup> A.D. 57 : 29 J 446.

tribunal de l'ordinaire, constitué à Saint-Dié. Pour rappeler les bénédictions de Dieu sur cette cause, les religieuses de Notre-Dame ont commencé une succession de neuvaines qui se feront : du 24 février au 4 mars, à Molsheim ; du 5 mars au 14, à Cateau ; du 14 mars au 22, à Caubedec-en-Caux. Les anciennes élèves de chacun de ces monastères sont priées de s'associer à ces neuvaines »<sup>451</sup>. Les efforts de ces personnages portent leurs fruits le 4 mai 1947 lorsque la fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame est béatifiée<sup>452</sup> ; son procès de canonisation est toujours en cours à Rome et attend son aboutissement.

La cause d'Alix est donc le prototype d'histoire à rebondissements, l'écoulement du temps permettant d'affirmer la sainteté du personnage. Toutes n'ont pas cette fin heureuse. Ainsi en 1735, le père Nicolas Frizon<sup>453</sup> rédige une vie de la vénérable Elisabeth de Ranfaing (1592-1649)<sup>454</sup> dans laquelle il déclare qu'elle est sainte. Dès l'avertissement, l'auteur explique que l'histoire d'Elisabeth de Ranfaing « était comme un prodige aux yeux de plusieurs, car tout a été prodigieux dans sa vie & dans les différens états où elle s'est trouvée. Les grâces que Dieu lui a faites sont tout-à-fait extraordinaires ; les épreuves où la Divine Providence l'a mise sont étranges ; les vertus qu'elle a pratiquées sont héroïques »<sup>455</sup>. Frizon explique que cette vie est une « commande » des religieuses du Refuge qui souhaitent « mettre par écrit cette foule de merveilles ». Pour mener à bien ce projet, l'auteur s'appuie sur « des preuves très-certaines. J'ai eu entre les mains les mémoires originaux & les attestations d'un grand nombre de Témoins oculaires les plus dignes de créance, entre lesquels des Personnages du premier rang, des Prêtres très éclairés des voies de Dieu, de sçavants Religieux, d'habiles Docteurs & d'Illustres Prélats, encore plus distinguez par leur mérite & leur vertu, que par leur caractère & par leur dignité »<sup>456</sup>. Le fait de justifier son travail et d'apporter des preuves rend le discours plus véridique, plus authentique surtout lorsque l'auteur dispose de « témoignages oculaires » venant de personnes hautement respectables ; ce genre de discours se retrouve dans toutes les biographies pieuses<sup>457</sup>. Même si

<sup>451</sup> A.D. 88 : JPL 311/2, *Semaine religieuse de Saint-Dié* de 1886, p. 121.

<sup>452</sup> Les pièces du procès de béatification d'Alix Le Clerc sont conservées aux Archives secrètes du Vatican sous les cotes : Riti 3676, Riti 4302, Riti 4304-4307, Riti 5688 ; et aux Archives de la Sacrée Congrégation pour les Causes des Saints : A 8.

<sup>453</sup> Nicolas Frizon est né à Reims en 1649, il meurt à Nancy en 1737 ; jésuite, il enseigne à Auxerre, Reims, Charleville et à Nancy entre 1711 et 1721. Il est l'auteur de nombreuses biographies notamment celles du cardinal Bellarmin, d'Eléonore-Marie, archiduchesse d'Autriche, mère du duc Léopold, de saint Sigisbert ou encore celle d'Elisabeth de Ranfaing.

<sup>454</sup> R.P. Nicolas FRIZON, *La vie de la Vénérable Mère Marie-Elisabeth de la Croix de jésus, dite dans le monde, Elisabeth de Ranfaing, Fondatrice de l'Ordre de Notre-Dame du Refuge, établi à Nancy en 1631*, Avignon, Girard, 1735, X-419 p.

<sup>455</sup> *Ibid.*, avertissement, p. III.

<sup>456</sup> *Ibid.*, avertissement, p. IV.

<sup>457</sup> Cf. Jacques LE BRUN, « La sainteté à l'époque classique et le problème de l'autorisation », *op. cit.*, p. 152-

Frizon considère Elisabeth de Ranfaing comme une sainte, il justifie cette appellation par ces mots : « Enfin, avant que de commencer, je proteste pour obéir au Décret d'Urbain VIII que s'il m'est arrivé de donner le nom de sainte à celle dont j'écris la vie, je n'entends parler que de la sainteté qui tombe sur les mœurs, n'appartenant qu'au Saint-Siège de décider de celle qui tombe sur la personne »<sup>458</sup>. Les choses semblent donc claires ; la fondatrice du Refuge n'est pas sainte car non reconnue officiellement comme telle par Rome mais par sa vie pieuse, ses vertus, la fondation de sa congrégation car « on ne sauroit douter qu'elle ne soit une de ces Ames choisies particulièrement par Dieu pour faire éclater en elle les richesses de sa Grace, & pour porter une infinité d'âmes à la vertu par ses exemples et par son zèle. C'est pour cela qu'il paroît que la divine Providence l'a fait passer par tant d'éclats différens, pour y être en chacun d'iceulx un modèle achevé de la plus haute sainteté »<sup>459</sup>.

Si le discours au XVIII<sup>e</sup> siècle est hagiographique et sans critique, un siècle plus tard, les choses sont totalement différentes. Lorsque Christian Pfister s'attache à écrire la vie d'Elisabeth de Ranfaing, il la nomme « l'énergumène de Nancy »<sup>460</sup> annonçant alors la « couleur » de son travail. Son ouvrage, loin d'être hagiographique, est divisé en cinq parties. Il retrace tout d'abord l'enfance d'Elisabeth, puis « les crises nerveuses », « les exorcismes », la fondation du Refuge et enfin l'histoire du couvent après la mort de sa fondatrice. Elisabeth de Ranfaing est issue d'une famille noble proche de Remiremont. Sa mère, toujours malade, ne pouvant s'occuper de sa fille, la confie à la doyenne du chapitre de Remiremont, Marguerite de Ludres, qui « mourut alors que son œuvre était à peine commencée ». De ce fait, Elisabeth entre au pensionnat de l'ordre de Saint-François à l'âge de sept ans « où l'on refusa bientôt de la garder » à cause « des exploits du diable »<sup>461</sup>. Un de ses biographes, Henry-Marie Boudon, précise qu'il est « assuré qu'à l'âge de quatre ou cinq ans l'un de ces esprits d'enfer se fit voir à elle sous la forme d'un monstre sans tête, et un autre à l'âge de dix ans, la précipita du haut d'une muraille à bas »<sup>462</sup>. Malgré tous les efforts faits pour améliorer l'état de la jeune femme, les choses ne changent pas ; ses parents décident donc de la marier. En 1607, elle épouse François Du Bois, âgé de 57 ans, receveur d'Arches depuis 1589<sup>463</sup>. Son mariage est de courte durée puisqu'en 1616, son mari décède ; ils ont eu cinq filles, dont deux

153.

<sup>458</sup> R.P. Nicolas FRIZON, *op. cit.*, avertissement, p. V.<sup>459</sup> *Ibid.*, p. 2.<sup>460</sup> Christian PFISTER, *L'énergumène de Nancy, Elisabeth de Ranfaing et le couvent du refuge*, Nancy, Berger-Levrault, 1901, p. 82.<sup>461</sup> *Ibid.*, p. 8.<sup>462</sup> Henry-Marie BOUDON, *La triomphe de la Croix en la personne de la vénérable Mère Marie-Elisabeth de la Croix de Jésus*, Liège, Streeel, 1686, p. 12.<sup>463</sup> A.D. 54 : B 2496-2562, comptes de Du Bois.

meurent en bas âge et un garçon, qui ne survit pas. Elisabeth se retrouve veuve à 24 ans, enceinte et sans ressources ; elle retourne chez ses parents mais sa mère décède et son père se remarie avec une femme plus jeune ; elle doit renoncer à son héritage maternel. « Tous ces malheurs exaltèrent encore chez la jeune veuve le sentiment religieux. Un jour dans l'église paroissiale, elle se sentit tellement enflammée de l'amour du Christ qu'en un transport de ferveur elle se lia au Divin Epoux et fit vœu de chasteté perpétuelle » <sup>464</sup>.

Lors d'un pèlerinage au Saint-Mont le 20 février 1618, elle rencontre Charles Poirot, médecin de son altesse et des dames de Remiremont, dans une auberge ; celui-ci se montre « empressé » envers la jeune femme qui vient juste de renouveler son vœu de chasteté. Cette rencontre est à l'origine d'un grand bouleversement dans la vie d'Elisabeth qui se croit ensorcelée par le médecin qui lui aurait servi à manger quelque chose contenant un filtre la rendant « coquette » et lui donnant « des pensées obscènes ». Le 18 juin 1618, elle rencontre à nouveau Charles Poirot qui lui aurait « jeté un souffle puant où un sort était enfermé » <sup>465</sup> lui provoquant une grande douleur morale et physique. Face à son état, elle est obligée de revoir le seul médecin de Remiremont et lorsqu'elle lui donne congé, « des abcès se forment dans la gorge et dans la bouche ; la tête et le ventre enflent au point de devenir monstrueux » <sup>466</sup>. A partir de ce moment, les Capucins lui conseillent de se présenter aux religieux de Nancy pour un exorcisme, la croyant possédée. Elle se présente le 24 juin 1619 à la Collégiale Saint-Georges et elle est exorcisée par l'écolâtre, Didier Jullet pendant un mois. De retour à Remiremont, elle rencontre à nouveau le médecin et ses crises reprennent de plus belle. Elle est cette fois-ci exorcisée par les Capucins ; le 2 septembre, « les diables sortirent du corps avec un bruit épouvantable » <sup>467</sup>. Des rumeurs se répandent sur le compte d'Elisabeth : certains la croient véritablement possédée alors que d'autres la croient tout simplement folle. Toujours est-il qu'une enquête est menée sur ordre de Mgr Jean des Porcelets de Maillane et du duc Henri II afin de tirer au clair cette affaire de possession. Le 16 octobre 1619, elle est emmenée à Nancy pour y être exorcisée. Lors d'une séance d'exorcisme à laquelle assiste Pierre Fourier, elle s'en prend à lui en déclarant : « Ne l'avais-je pas bien dit que tu étais un hypocrite ! Il faut une chaire pour Monsieur ! O le beau saint que voilà ! » <sup>468</sup>. Les biographes de Pierre Fourier signalent également cet événement de mai 1621 <sup>469</sup>.

<sup>464</sup> Christian PFISTER, *L'énergumène de Nancy...*, *op. cit.*, p. 13.

<sup>465</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>466</sup> *Ibid.*

<sup>467</sup> *Ibid.*, p. 21.

<sup>468</sup> *Ibid.*, p. 33.

<sup>469</sup> Jean BEDEL, *La vie du Très-Révérend père Pierre Fourier dit vulgairement le père de Mattaincourt, réformateur et général des chanoines réguliers de la Congrégation de Notre-Sauveur et instituteur des*



Elisabeth désigne Charles Poirot comme étant l'auteur de ses maux et affirme qu'il l'a ensorcelée et « fait entrer les démons dans son corps ». De ce fait, une enquête est ouverte et « un volumineux dossier est rassemblé contre lui » ; les juges le condamnent à la peine de mort le 7 avril 1622 car « il est soumis à la question ; on l'étendit sur l'échelle, on disloqua ses membres, sans qu'un aveu lui échappât au milieu de la douleur »<sup>470</sup>.

Jusqu'alors, l'histoire d'Elisabeth de Ranfaing tient beaucoup plus de la possession démoniaque que de la sainteté mais tout change lorsqu'elle rencontre la mère Alix Le Clerc. En effet, voulant accomplir une « action sublime », elle est encouragée par Alix Le Clerc de seize ans son aînée, également originaire de Remiremont. Les deux femmes entretiennent des relations privilégiées du fait que les filles d'Elisabeth ont été mises au couvent de la Congrégation de Notre-Dame à Nancy. L'aide de la mère Alix la pousse à aller vers « les filles perdues, tombées dans la débauche la plus vile, ces prostituées de bas étage que tout le monde repousse et dont tout le monde se détourne ». Dès 1624, elle ouvre une maison derrière le noviciat des Jésuites de Nancy<sup>471</sup> pour s'occuper de « ses filles » ; et le 10 décembre 1627, Charles IV de Lorraine prend le couvent sous sa protection. L'évêque de Toul confirme la création du Refuge le 24 février 1629 et Rome le 29 mars 1634. En 1631, Elisabeth de Ranfaing prend l'habit de religieuse et devient Marie-Elisabeth de la Croix de Jésus ; nous sommes loin de « l'énergumène » évoquée par Pfister. Malgré sa guérison et sa dévotion envers sa tâche et Dieu, elle garde toujours une « exaltation malade ». Elle n'était pas entièrement guérie et, par une sorte de contagion, la maladie mystique se répandait autour d'elle ». A la fin de 1648, elle tombe malade et le 14 janvier 1649, elle meurt. Son corps est exposé à la grille des religieuses du Refuge et « tout Nancy défila devant, en dernier hommage ».

Femme sainte et pieuse pour Nicolas Frizon, énergumène ou possédée pour Christian Pfister, en un siècle le regard sur la dévote morte en odeur de sainteté change radicalement, manifestation du caractère profondément historique de l'approche de la sainteté et des expériences mystiques.

Elisabeth de Ranfaing, Pierre Seguin, Alix Leclerc, Philippe de Gueldres, Chrétienne de Chatenois ou frère Paulin forment la première famille de personnages qui auraient pu devenir saints. Issus des milieux dévots, ayant joui de rares états mystiques, ils ont vécu dans

---

*religieuses de Notre Dame*, 2<sup>nd</sup>e éd. revue, corrigée et augmentée par l'auteur, Pont-à-Mousson, J. Guillère, 1656, p. 249 ; J. ROGIE, *Histoire du B. Pierre Fourier, chanoine régulier de Saint-Augustin, curé de Mattaincourt, instituteur des congrégations de Notre-Dame et de Notre-Sauveur, d'après sa correspondance et les documents les plus anciens et les plus authentiques*, Verdun, Laurent, vol. 1, 1887, p. 415.

<sup>470</sup> Christian PFISTER, *L'énergumène de Nancy...*, *op. cit.*, p. 39.

<sup>471</sup> A.D. 54 : H 2772 donnant le nom de toutes les sœurs entrées au couvent du Refuge.

la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle et figuré une forme de sainteté. Une seconde vague, totalement différente, apparaît vers 1690-1710 : les curés de villages. Bien que longtemps oublié des catégories de l'hagiographie car « l'image du prêtre que nous transmettent les fabliaux est celle d'un personnage ignorant et grossier, souvent cupide et presque toujours ridicule »<sup>472</sup>, il faut attendre le XVII<sup>e</sup> siècle pour que sacerdoce et sainteté aillent de pair ; le XVIII<sup>e</sup> siècle popularise le thème du saint curé auprès des fidèles par la composition d'ouvrages sur ces personnages dont la diffusion reste assez limitée ; le renouveau spirituel qui suit la Révolution française suite aux déportations des membres du clergé séculier contribue à l'exaltation du prêtre de l'Ancien Régime : on assiste alors au modèle du « bon curé » ; le XIX<sup>e</sup> siècle redonne vie à ces curés du siècle précédent en éditant de nombreuses biographies sacerdotales<sup>473</sup>. Malgré cette reconnaissance tardive de la qualité du sacerdoce, les procès aboutissent rarement à une canonisation. En Lorraine, plusieurs cas de curés bénéficiant d'un culte auprès des populations mais non reconnus officiellement par l'Eglise nous intéressent particulièrement : il s'agit de Charles Lambert, curé de Buissoncourt, du bon père Hautcolas, curé de Vadonville ou encore de Louis Jobal de Pagny, curé de Sainte-Ségoène de Metz.

Charles Lambert (1664-1710), meurt en odeur de sainteté le 28 janvier 1710 après une vie édifiante. L'abbé Elquin rédige sa vie en 1822 et évoque sa mort. Lorsque Charles Lambert sent qu'il va être rappelé à Dieu, « il pria M. le curé d'Haraucourt qui ne l'avait pas quitté d'un moment, de vouloir bien réciter les prières de la recommandation de l'âme ; à peine furent-elles achevées, que le saint homme rendit son âme à Dieu dans les sentiments de la foi la plus vive, de la plus ferme espérance et de la plus ardente charité »<sup>474</sup>. A l'annonce de « la mort d'un saint », tous les peuples des environs accourent à Buissoncourt « moins pour prier pour lui que pour honorer sa mémoire, glorifier Dieu de ses vertus et se recommander à sa puissante intercession [...] Chacun voulait avoir quelque chose qui lui eût appartenu ; les uns coupèrent de ses cheveux, les autres des lambeaux de ses habits ; ceux-ci demandèrent comme une précieuse relique, le couteau dont l'homme de Dieu s'était servi, une plume qui avait été à son usage, un meuble de sa maison. Ceux-là faisaient toucher à son corps vénérable les heures, leurs chapelets, quelques images ; enfin on se crut obligé de hâter la cérémonie de ses funérailles dans la crainte de le voir dans peu entièrement dépouillé »<sup>475</sup>. Ses funérailles

<sup>472</sup> André VAUCHEZ, *La sainteté en Occident aux derniers siècles du Moyen Age*, Rome, Ecole Française de Rome, 1988, p. 358.

<sup>473</sup> Eric SUIRE, *op. cit.*, p. 184-189.

<sup>474</sup> A.D. 54 : ms SAL 190, [ELQUIN (abbé)], p. 48.

<sup>475</sup> *Ibid.*

sont à l'égal de celles d'un saint puisqu'elles ont lieu « en présence d'un grand nombre de curés, vicaires, prêtres, religieux et autres ecclésiastiques, de plusieurs personnes de considération tant de paroisses voisines que de Nancy et de Saint-Nicolas. Enfin, on y vit une si grande affluence de peuples, que plusieurs faillirent y être étouffés ou estropiés ; et on regarda dès lors, comme un miracle, deux personnes qui pressées par la foule, étaient restées sans mouvement et qui, ayant été portées sur le tombeau du St curé, revinrent incontinent à elles »<sup>476</sup>. L'acte mortuaire dressé dans le registre de la paroisse de Buissoncourt atteste de sa mort en odeur de sainteté : « Ce jourd'hui vingt neuvième janvier 1710, a été inhumé dans l'Eglise de Buissoncourt, devant l'Autel N. Dame de paix, M. Ch. Lambert, vivant curé audit lieu, lequel, après avoir desservi la Cure pendant l'espace de 15 années environ, avec tout le zèle dont un véritable pasteur est capable, est mort en odeur de sainteté, muni de tous les sacremens de l'Eglise ; regretté de tous ses paroissiens & de tous Mrs. ses Confrères qui l'ont toujours regardé pendant sa vie comme un modèle parfait aux Ecclésiastiques »<sup>477</sup>.

Bien qu'aucun miracle ne soit attesté, l'abbé Elquin n'hésite pas à comparer Charles Lambert à saint Jean-Baptiste dont les seuls miracles qui illustrèrent sa vie furent « la retraite, l'innocence & l'austérité [...] si la sagesse éternelle le déclara le plus grand de tous les hommes, ce ne fut ni pour avoir rendu la vue aux aveugles, ni pour avoir ressuscité les morts ». Charles Lambert a cependant réalisé quelques prodiges de son vivant. Ainsi, il prédit à deux écoliers de Haraucourt leur avenir ; le blé qu'il bénit au printemps 1709 rapporte « au centuple tant pour la quantité que pour la qualité » ; il multiplie le vin... à l'image du Christ ; et surtout, grâce à ses prières, il préserve une maison en flamme et ses habitants, « au moment même le vent impétueux qui soufflait alors & qui tournait contre le reste des bâtimens les flammes de l'incendie qui en consumaient déjà une partie, se changea entièrement, & le feu loing de s'étandre, s'arrêta tout à coup, quoi qu'il n'y eu point d'eau pour en empêcher le progrès »<sup>478</sup>. Enfin, l'abbé Elquin dresse la liste des miracles les plus importants survenus après sa mort car « on remplirait un volume si on voulait icy raporter tout ce que les peuples racontent du grand nombre de fièvres, de migraines & autres maladies de toutes sortes dont se sont trouvées guéries quantité de personnes soit en venant à son tombeau, soit par l'application de quelques unes des choses qui lui avaient appartenu, soit par sa seule intercession. Quand on a rebâti le baptistère, le grenier, au-dessus de la chambre où il est

<sup>476</sup> *Ibid.*, p. 49.

<sup>477</sup> *Ibid.*, p. 50.

<sup>478</sup> *Ibid.*, p. 52.

mort, était entièrement rempli de crosses & de bâtons que les boiteux & les estropiés avaient laissés à l'Eglise après leur parfaite guérison »<sup>479</sup>.

Il apparaît nécessaire de justifier par des faits extraordinaires le culte rendu à Charles Lambert, « saint » non reconnu par l'Eglise mais saint par la *vox populi*. Sa vie exemplaire, le nombre de personnes ayant assisté à ses funérailles, le nombre de fidèles venant se recueillir sur son tombeau et les prodiges réalisés par son intercession sont autant de « preuves » pour les fidèles du « saint » curé. Pour attester que ce culte n'est pas uniquement le fait des populations, l'abbé Elquin explique « aux censeurs malins du culte rendu à ce vertueux prêtre [...] que ce ne sont pas seulement les gens du peuple & des paisans qui accouraient en foule à Bissoncourt [...] on y a vu des grands, des seigneurs de la Cour du Duc Léopold & même son A.S. le prince de Vaudémont Seigneur de Commercy, l'un des frères de ce grand Prince, mort le 14 janvier 1723. On y a vu non seulement des laïcs, mais même des Religieux, des prêtres, des chanoines de la primatiale & des grands vicaires. Enfin Mgr. Scipion Jérôme Bégon, Ev. de Toul s'y est rendu & la vénération dont il parut pénétré en cette occasion pour la mémoire de ce St. Curé, à l'exemple de Mr. de Camilly son prédécesseur, ne contribua pas peu à l'édification des prêtres & des peuples »<sup>480</sup>. Le culte rendu à « saint » Charles Lambert est donc un culte public, reconnu par l'Eglise de Toul ; ce n'est pas le seul fait de la population de Buissoncourt envers son curé.

Malgré ce discours hagiographique, notre auteur demeure enfermé dans l'obligatoire réserve ecclésiastique. A la fin de son manuscrit, il assure que s'il donne le nom de saint, il le fait « avec la juste subordination » car il ne peut pas « prévenir le jugement du St. Siège ». S'il le définit comme un saint, c'est parce qu'il prend exemple sur saint Paul qui utilisait ce prestigieux titre « aux premiers fidèles & dans lequel nous donnons communément aux personnes dont la vie est sanctifiée par des actions édifiantes & qui paraissent douées d'une vertu éminente : dès lors que je cite des faits extraordinaires & surnaturels, je ne prétends pas absolument leur donner le titre de miracle ; je n'ignore pas qu'il n'appartient qu'à l'Eglise de juger en cette matière & de prononcer sur ce qui est vraiment miracle & sur ce qui n'en est que l'apparence »<sup>481</sup>. Pour Elquin, la sainteté est plus une attitude, une manière de vivre qu'une réalité approuvée par Rome.

Ce qui est important ici n'est pas tellement le fait que Charles Lambert soit ou non un véritable saint ayant réalisé des miracles de son vivant ou après sa mort ; ce qui compte est la

<sup>479</sup> *Ibid.*, p. 59-60.

<sup>480</sup> *Ibid.*, p. 63.

<sup>481</sup> *Ibid.*, p. 63-64.

manière dont ce personnage est perçu par ses contemporains puis au XIX<sup>e</sup> siècle, période riche en « créations saintes » par ces nombreux opuscules qui fleurissent en Lorraine. Le discours véhicule une image type du saint et plus particulièrement du saint curé qui naît véritablement à la fin de notre période historique. Cette « pseudo sainteté » est utile et nécessaire aux fidèles qui ont besoin de vénérer des personnages proches d'eux ; les curés sont des exemples parfaits de cette dévotion de proximité car ce sont des personnages proches du peuple, vivant avec eux... à l'inverse des saints qui ont fait l'Église. Il existe donc une véritable ferveur envers ce curé, qui, bien que reconnu vénérable par Rome, ne dispose d'aucune archive conservée au Vatican.

Le Bon père Hautcolas (1659-1709), curé de Vadonville, est aussi mort « en bonne odeur le 8 mai de l'année 1709, âgé d'environ 55 ans »<sup>482</sup> ; c'est un nouvel exemple de cette sainteté non officielle. Ayant mené une vie exemplaire pleine de vertu, de sagesse et de dévotion envers son prochain, sa mort renforce l'admiration que les fidèles pouvaient avoir pour lui. En effet, dès 1717, tous les 8 mai, « un millier de personnes, de femmes surtout, y viennent [à Vadonville] et dont beaucoup apportent, pour assister à la cérémonie, leurs enfants incommodés. Il se fait, pendant la messe une offrande qui dure plus d'une demi heure. Chaque personne qui vient, après avoir mis une offrande pour M. le Curé, va déposer une offrande double de la première dans un tronc pour l'entretien de l'autel du Bon Père. C'est après l'évacuation de l'église que beaucoup de pèlerins se couchent entre les bancs qui sont sur le tombeau pour en tirer de la terre »<sup>483</sup>. Le pèlerinage en l'honneur du Bon Père date de l'année de la création d'une messe du Saint-Sacrement dans l'église de Vadonville par l'abbé Pierrot, curé de Sampigny, desservant de Vadonville.

La ferveur semble donc être la même à Vadonville qu'à Buissoncourt bien que les gestes soient différents. En effet, à Buissoncourt, les fidèles ne ramassent pas de terre du tombeau de leur curé mais vont à l'endroit où il aimait aller méditer, à la fontaine qui se situe la sortie du village. Aujourd'hui, bien que les habitudes de se recueillir au même endroit que Charles Lambert aient disparu, la mémoire de ce lieu est encore vive dans l'esprit des habitants. L'eau est un élément commun aux deux curés ; Antoine Hautcolas allait tous les jours puiser de l'eau à une source près du village. Après sa mort, les fidèles font avant et après la messe du 8 mai « bénir, sur le maître-autel, de l'eau qu'ils ont puisée à une source près du village, à laquelle le Bon Père, suivant la tradition, allait chercher chaque jour au moyen

<sup>482</sup> Henri LABOURASSE, *Le Bon père Antoine Hautcolas curé de Vadonville (1657-1709)*, p. 7-8.

<sup>483</sup> *Ibid.*, p. 11.

d'une cruche, l'eau nécessaire à ses repas. [Les fidèles] attribuent à cette eau toutes sortes de guérisons »<sup>484</sup>.

La dévotion envers Hautcolas est très vive comme l'atteste un extrait d'une lettre de l'abbé Pierrot écrite à l'évêque en janvier 1829 : il estime « qu'on ne pourrait sans danger supprimer cette cérémonie qui d'ailleurs est très en règle en ce qui concerne le prêtre »<sup>485</sup>. Quelques années plus tard, le culte est reconnu officiellement par les autorités ecclésiastiques du diocèse de Verdun puisque l'évêque, Augustin Hacquart, célèbre une messe en l'honneur d'Antoine Hautcolas le 31 mai 1883, peu de temps après la translation de ses reliques qui a lieu le 22 mai. A cette occasion, les ossements sont trouvés « dans un état de conservation très remarquable ». Le 24 mai, « en présence d'un très nombreux clergé et d'une foule considérable et très pieuse est accourue de toutes parts »<sup>486</sup>.

Le curé de Sainte-Sécolène de Metz, Louis Jobal de Pagny intéresse aussi les auteurs. Jean-Martin Moye rédige en 1780 sa vie ; une grande partie étant un témoignage direct puisqu'il a connu le « saint » curé<sup>487</sup>. Il présente Jobal comme le modèle parfait du prêtre ; il s'agit de saint Pierre Fourier mais un siècle plus tard ; tous deux disposent des mêmes dons, des mêmes qualités bien que le second ne soit pas réformateur d'un ordre ou d'une congrégation. Le vie de Louis Jobal est présentée de manière à édifier. Peu de renseignements sont donnés sur ses origines, son enfance, sa formation... L'ouvrage, en cinq parties, présente une idée générale de sa piété, puis ses vertus, ses dons d'oraison, ensuite ses attraites et ses dévotions particulières et enfin son sacerdoce. Cette dernière partie représente plus de la moitié de l'ouvrage ; son ministère est relaté de manière très détaillée. Ainsi les « deux moyens dont il s'est servi pour arriver à la perfection : la mortification de ses Passions & la manière de bien faire ses actions »<sup>488</sup>. Lors de son arrivée dans sa cure, il déclare qu'il est « disposé à tout sacrifier, ses biens, son repos, sa santé, sa réputation, & sa vie même pour le salut de ses ouailles »<sup>489</sup>. Puis, il rétablit son église en faisant faire des réparations, construire un nouvel autel, un tabernacle afin de pouvoir célébrer l'office divin « avec gravité & majesté »<sup>490</sup>... Il instruit les enfants grâce au catéchisme mais souhaite aussi établir deux écoles dans sa paroisse, une pour les garçons et une autre pour les filles. Afin de rétablir au

<sup>484</sup> *Ibid.*

<sup>485</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>486</sup> *Ibid.*, p. 16.

<sup>487</sup> B.D. Nancy : MC 163 : MOYE (abbé), *Vie de M. Louis Jobal de Pagny, curé de Sainte Sécolène à Metz, mort en odeur de sainteté, âgé de 30 ans, le 3 septembre 1766*, 1780, 224 p. Ce manuscrit se trouve également à la B.D. Saint-Dié sous la cote : Fonds Chapelier, C 68.

<sup>488</sup> B.D. Nancy : MC 163, p. 10-11.

<sup>489</sup> *Ibid.*, p. 212.

<sup>490</sup> *Ibid.*, p. 215.

mieux la piété dans sa paroisse, il fait brûler les mauvais livres ainsi que des tableaux jugés indécents.

En tant que curé il tient particulièrement à faire parfaitement toutes ses actions et à remplir entièrement ses devoirs. Sa vie est menée, tout comme sa piété, « avec exactitude, avec ordre & sans empressement, sans omission, sans précipitation & sans négligence. Aussi, régnoit-il un ordre merveilleux dans toute sa conduite ; tout étoit réglé, son lever, son coucher, son étude, son oraison, ses visites du saint sacrement »<sup>491</sup>. Moye donne de manière précise la description de la vie de Louis Jobal, ce qui permet de montrer clairement ce qu'est un curé modèle et qu'il est facile d'imiter : coucher à 22 heures et lever à 5 heures ; une heure d'oraison même lorsqu'il est en voyage ; il lit la sainte écriture à genoux ; il fait ensuite une demi-heure de préparation et d'action de grâces avant et après la communion qu'il reçoit trois ou quatre fois par semaine ; il se confesse au moins tous les huit jours voire plusieurs fois par semaine... Tout son temps, entre son coucher et son lever, est partagé entre la prière, la lecture, la visite aux malades et les œuvres de charité. « Sa vie étoit toute surnaturelle » c'est-à-dire qu'il fait tout en Dieu et pour Dieu. Bien que menant une vie à l'image des saints, Louis Jobal s'accorde des « récréations » qui consistent essentiellement « de s'entretenir de choses utiles & édifiantes. Son plus grand plaisir étoit de parler des saints ; mais il se reprochoit de sentir là-dessus un empressement & une joie trop naturelle, & il ne manquoit pas de la mortifier »<sup>492</sup>. Mais les jeux du monde l'ennuient « à la mort ». Sa manière de vivre, « la mortification, l'oraison, l'union avec Dieu » le mènent infailliblement « à des lumières surnaturelles qui nous font voir la vérité dans la source, c'est-à-dire, dans Dieu même » ; il apparaît comme un ange aux pieds des autels<sup>493</sup>. Jobal est favorisé de cette grâce divine, « le Saint Esprit étoit son maître [...] Il arrivoit souvent qu'en entendant la Messe à l'Epître ou l'Evangile, en récitant le Bréviaire, ou lisant l'Ecriture, ou même en entendant prêcher ou parler, tout à coup l'esprit de Dieu lui développait un passage de l'Ecriture dans un jour & une clarté toute divine, de sorte que cette vûe le pénétroit, le ravissoit & lui causoit des impressions merveilleuses qui lui restoient longtemps, & quelquefois toute la vie »<sup>494</sup>. Tout comme Pierre Fourier, il est pénétré de Dieu. Le saint curé de Mattaincourt, un siècle plus tôt est décrit par Bedel comme se jetant « dans la meslée, tonne, tempeste, foudroye contre ces désordres avec tant d'ardeurs, que souvent dans ces rencontres on a veu son visage enflammé

<sup>491</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>492</sup> *Ibid.*, p. 40-41.

<sup>493</sup> *Ibid.*, p. 94.

<sup>494</sup> *Ibid.*, p. 60.

comme un brasier, et rayonnant de lumière »<sup>495</sup>. Rogie le dépeint comme planant dans de « sublimes hauteurs », le visage éclatant, ruisselant de larmes ou, comme lors de sa mission à Badonviller en 1625, la tête « environnée de rayons lumineux, comme autrefois celle de Moïse après son entretien avec Dieu sur le Sinaï »<sup>496</sup>. Selon un témoin, lorsqu'il est en chaire, « on aurait dit qu'il voulait faire descendre la bienheureuse Vierge Marie et tous les saints sur la terre »<sup>497</sup>. Il existe une véritable analogie entre ces deux personnages qui, bien qu'éloignés d'un siècle, ont tellement de vertus, de dons, de qualités saintes... en commun.

Afin d'étayer toutes ces vertus et ces chemins menant à la sainteté, Moye décrit un miracle opéré du vivant de Louis Jobal mais, prudent, il « laisse aux Supérieurs à examiner le fait [...] & à juger s'il tient du miracle ». Il affirme malgré tout que « la chose est très certaine » et qu'il en a été le témoin<sup>498</sup>. M<sup>me</sup> Miguet atteinte d'hydropisie fait appel à M. Jobal, en lequel elle a toute confiance, car abandonnée des médecins, elle sent son cas désespéré ; en effet, « il n'y avoit plus pour elle de guérison à espérer ». S'attendant à mourir à tout instant, Louis Jobal « d'un ton décisif dit qu'il falloit faire la ponction » et Jean-Martin Moye, témoin de la scène décrit ce qu'il voit : « je vis, en entrant, deux vases, un chaudron, si je ne me trompe, & un cuveau ou un baquet, remplis de l'eau qui étoit sortie de son corps par le moien de l'opération ; je frémis en voyant cette quantité prodigieuse d'humeurs, & je m'étonnois de ce que la malade ne fût pas morte pendant une opération si longue & si douloureuse [...] mais je fus encore bien plus surpris de la voir se rétablir par après, & recouvrer totalement la santé. Elle vit encore actuellement, & se porte depuis beaucoup mieux qu'auparavant sa maladie »<sup>499</sup>. D'autres miracles sont attribués à Louis Jobal et plus particulièrement des enfants sont sauvés car baptisés par ses soins. Ce phénomène arrive alors qu'il est vicaire à saint Simplicie et aussi peu de temps avant sa mort. Ainsi trois ou quatre mois avant sa disparition, il baptise un enfant né prématurément qui « survécut quelques minutes après son baptême ».

Outre ses vertus, Moye insiste également sur les dévotions de Louis Jobal ; dévotions envers le mystère de l'Incarnation et la sainte enfance de Jésus, le saint sacrement, la passion de Notre-Seigneur et envers les saints. Il a envers les saints du respect, de la vénération et de l'affection. Il « s'appliquoit continuellement à méditer leurs sentimens & leur conduite. Il

<sup>495</sup> Jean BEDEL, *op. cit.*, p. 76.

<sup>496</sup> P. J. ROGIE, *op. cit.*, vol. 2, p. 105.

<sup>497</sup> Hélène DERREAL, *Un missionnaire de la Contre-Réforme : saint Pierre Fourier et l'institution de la congrégation de Notre-Dame*, Paris, Plon, 1965, p. 80.

<sup>498</sup> B.D. Nancy : MC 163, *op. cit.*, p. 67.

<sup>499</sup> *Ibid.*, p. 67.



lisoit toujours la vie de quelque saint, surtout depuis 5 ou 6 ans »<sup>500</sup>. Il puise chez les saints un esprit, tout lui paraît grand et extraordinaire chez eux. Il admire particulièrement la vie de sainte Marguerite et sa dévotion envers la petite enfance du Christ, la Vierge et saint Joseph. Il lit les vies de « saint Vincent de Paul, de saint Charles Borromée, de sainte Thérèse, de saint François de Sales, de Madame de Chantal »<sup>501</sup> ; tous les saints de la Contre-Réforme. Ses lectures l'élèvent au rang de saint car grâce à elles, il « a appris à penser, non en mondain, non en savant selon le siècle, [...] non en homme d'esprit, mais en vrai chrétien, en vrai ministre de Jésus-Christ, en un mot, en vrai saint »<sup>502</sup>. Sa piété envers les saints le pousse à les honorer tous les jours en entrant dans leurs vues, leurs intentions et offrant à Dieu ce qu'ils ont fait pour le servir et le glorifier. De même, il a une dévotion particulière pour les petits enfants morts juste après leur baptême et les morts. Ses lectures sont également édifiantes : outre l'Écriture sainte, son livre préféré est *l'Imitation de Jésus-Christ* qu'il a toujours sur lui et en lit un passage tous les jours ce qui lui permet alors de s'édifier.

Après une vie pleine de vertus et de zèle, sa mort est également à l'image de celle d'un saint. Louis Jobal souhaite mourir en martyr. S'il n'en est pas un au sens littéral du mot, Moye le considère pourtant comme tel car « il a été martyr de sa charité, & de sa mortification en bien des manières »<sup>503</sup>. Il est atteint d'une pleurésie qui dégénère en fièvre putride mais les remèdes sont sans effet sur le saint curé « qui ne souhaitait rien tant que de [quitter le monde] pour se réunir à Dieu ». S'attendant à sa mort, elle se fait de manière tranquille, remplie de sentiments de piété, constant, ferme et attendant la mort avec une certaine consolation. Jean Moye décrit ainsi les derniers moments de notre « saint » curé : « Il vit donc les approches de ce terrible moment sans trouble & sans fraïeur, parce qu'il s'y étoit préparé depuis longtemps, mourant tous les jours, [...] par la pratique d'un renoncement & d'une mortification continuelle. Il demanda le premier les sacremens avec beaucoup d'empressement ; & il les reçut avec tous les sentimens de la dévotion la plus sincère. Il demanda alors publiquement pardon à la paroisse des scandales qu'il avoit pu donner, ajoutant qu'il avoit eu une bonne intention dans tout ce qu'il avoit fait. Quelle humilité ! le plus saint Prêtre du diocèse qui avoit édifié tout le monde par ses vertus & ses bonnes œuvres »<sup>504</sup>. Il meurt le jour des âmes de la mort des justes et « on n'entendoit que des gémissemens & des pleurs dans toute la paroisse : Les grands et les petits le regrettoient également ; tout le monde rendoit à la piété

<sup>500</sup> *Ibid.*, p. 74.

<sup>501</sup> *Ibid.*, p. 76.

<sup>502</sup> *Ibid.*

<sup>503</sup> *Ibid.*, p. 79.

<sup>504</sup> *Ibid.*, p. 80-81.

l'éloge qu'elle méritoit [...] On vint en foule dans sa maison, autant pour l'invoquer comme un saint que pour prier pour lui. On étoit si convaincu de sa sainteté qu'on lui a coupé de ses cheveux & de ses vêtements, pour les conserver comme des reliques. D'autres lui appliquoient des chapelets, des scapulaires, les croïant bénis pour l'attouchement de son corps, qui avoit été le temple du saint esprit, & l'instrument de tant de bonnes œuvres »<sup>505</sup>. Louis Jobal est un prêtre dont la vie est à imiter, du moins de l'avis de son hagiographe<sup>506</sup>. Il apparaît comme « le saint Pierre Fourier du XVIII<sup>e</sup> siècle », un curé bien ancré dans la réforme catholique, suivant les préceptes tridentins à la perfection.

Outre les curés, des religieux font aussi l'objet d'un discours les assimilant à des saints. En 1762, Dom Augustin Fange écrit une vie de Dom Calmet (1672-1757) dans laquelle il le décrit comme un saint. Cette vie est rédigée car « des personnes respectables m'ayant témoigné souhaiter d'être instruites des particularités de la vie du R.P. D. Calmet, j'ai cru que je ne pouvois me refuser à leur désir. La grande réputation que ce savant écrivain s'est acquise principalement chez les étrangers, sembloit demander que l'on fît passer à la postérité le détail de tout ce qui regarde sa personne & ses écrits »<sup>507</sup>. Dès le début de la vie de Dom Calmet, l'auteur donne le ton car sa vie n'est pas marquée par « des actions brillantes, par la grandeur des évènements, par la variété des circonstances & l'éclat des succès » mais par la vertu « qui produit les actions éclatantes » ; « La plus grande partie de sa vie s'est passée dans le silence & dans le repos de la solitude. Il s'y sanctifie par une vie pure, simple, occupée, laborieuse, pénitente, réglée & uniforme ; caractère particulier & ordinaire de la vie des saints »<sup>508</sup>. Le mot est dit, Augustin Calmet a vécu comme un saint, il doit servir de modèle à tous. De nombreux parallèles peuvent être faits entre cette vie et les hagiographies et plus particulièrement avec la vie de Pierre Fourier écrite par Jean Bedel.

En général les saints sont issus d'un milieu social particulier qui se distingue soit par la richesse financière de leurs parents soit par leur richesse spirituelle et leur grande piété ; les parents de Dom Calmet sont de condition médiocre mais « pleins d'honneur & de

<sup>505</sup> *Ibid.*, p. 82.

<sup>506</sup> L'auteur de cet ouvrage, Jean-Martin Moye, prêtre des missions étrangères, fondateur de la congrégation des Sœurs de la Providence et des Vierges chrétiennes en Chine, fait l'objet d'une procédure de canonisation depuis les années 1890. En effet, le 2 février 1891, il est reconnu « Vénérable serviteur de Dieu » par la Sacrée congrégation des Rites. La demande de canonisation émane des Sœurs de la Providence de Portieux dans les Vosges. A cette occasion, elles prient, l'évêque de Saint-Dié, de s'unir « à elles pour rendre grâces à Dieu et pour obtenir du Ciel la glorification de leur bien-aimé Père dans le succès de la Cause menée. Elles demandent aussi l'aide de vos supplications et de vos bonnes œuvres pour s'affermir de plus en plus dans l'esprit de leur sainte vocation » (A.D. 57 : 29 J 446). Le procès est ainsi lancé mais il n'a pas encore abouti.

<sup>507</sup> [Dom Augustin FANGE], *La vie du Très-Révérend Père D. Augustin Calmet abbé de Senones ; avec un catalogue raisonné de tous ses Ouvrages, tant imprimés que manuscrits, auquel on a joint plusieurs Pièces, qui ont rapport à cette vie*, Senones, Joseph Parisot, 1762, p. III.

<sup>508</sup> *Ibid.*, p. VI.

religion »<sup>509</sup>. Les saints ne s'intéressent pas aux jeux de l'enfance, ils préfèrent les études et se consacrent à Dieu. Dom Calmet ne fait pas exception ; en effet, à « un âge où les enfans ne sont occupés que d'amusemens frivoles, & se livrent tout entier à la dissipation, on remarquoit en lui cette gravité & cet amour pour les exercices sérieux & utiles, qui ont formé de suite sa vie. Ses amusemens ordinaires pendant le tems qu'il reste dans la maison paternelle, jusqu'à ce qu'il entra au collège étoient de parer une petite chapelle [...] Il avoit suspendu près de son lit une petite clochette ; & lorsqu'il s'éveilloit, il la sonnoit pour s'exciter par ce moyen à se lever, & à prier Dieu devant son petit oratoire »<sup>510</sup>. Un siècle et demi plus tôt, Pierre Fourier faisait la même chose : « au lieu de courir les rües & les occasions de jouer & perdre son temps, il se retiroit à l'Oratoire qu'il avoit dressé luy mesme en une chambre secrette ; et la prenoit plaisir a changer les ornemens de son Autel, agencer les images, é monter quelque cierges, & se revestant à la mode des prestres, sonnoit la clochette, appellant les domestiques, & en la présence de ceux qui avoient le loisir & la curiosité d'y assister, repetoit ce qu'il avoit veu faire au sanctuaire de nos Eglises, ave une sérieuse gravité & une mémoire si fidèle, qu'il observoit iusqu'aux moinsdres cérémonies »<sup>511</sup>.

Arrive alors le temps de quitter la maison familiale pour aller faire ses études. Dom Calmet, après le collège du Breuil de Commercy, entre à l'université de Pont-à-Mousson où il suit les cours de rhétorique et gagne vite l'affection de ses maîtres, remporte tous les prix mais sa grande modestie lui fait cacher ses résultats et ses progrès à ses parents. Une fois ses études terminées, la marquise de Beauvau souhaite qu'il entre chez les jésuites mais « la providence, qui le destinoit à être un jour un des grands ornemens de la congrégation de Saint-Vanne, ne permit pas qu'il parlât »<sup>512</sup> au supérieur de cet ordre. Le 17 octobre 1688, il prend l'habit de saint Benoît et fait profession de foi le 23 octobre 1689 ; il poursuit alors ses études de philosophie, de théologie et d'hébreu, puis il est ordonné prêtre le 17 mars 1696.

Le reste de sa vie est classique c'est-à-dire que l'auteur nous relate ses diverses fonctions et son travail d'historien qui sont empreints d'estime, d'amitié, de modestie, d'humilité... tel un saint. La maladie même ne l'arrête pas dans ses tâches ; en 1743, il est atteint d'une sciatique « qui lui causoit des douleurs très aigües, & le mit presque hors d'état

<sup>509</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>510</sup> *Ibid.*, p. 2-3.

<sup>511</sup> R.P. Jean BEDEL, *op. cit.*, p. 13.

<sup>512</sup> [Dom Augustin FANGE], *La vie du Très-Révérend Père D. Augustin Calmet abbé de Senones*, *op. cit.*, p. 4.

de se soutenir. Cette situation facheuse n'interrompt point son assiduité au travail ni ses exercices de religion »<sup>513</sup>. La fin de sa vie est aussi à l'exemple de celle des saints.

En 1757, il est « attaqué d'un rhume assez violent [qui] dégénéra en flux de poitrine ». Sa maladie est si violente que « l'on crut qu'il touchoit au dernier moment de sa vie ». Il reçoit alors les derniers sacrements mais « la force de son tempérament l'emporta sur la violence de la maladie. Il se rétablit peu à peu ; mais il lui resta une telle foiblesse & une telle langueur, qu'il ne lui fut plus possible de s'appliquer à l'étude »<sup>514</sup>. Ses derniers instants sont consacrés à la préparation de sa mort par la lecture de livres de piété et la pratique d'exercices religieux ; il assiste à tous les offices de la journée ne pouvant plus assister à ceux de la nuit. « Quelques jours avant sa mort, les forces lui manquant pour marcher, il se fit porter au chœur par des domestiques » pour aller dire la messe ; ce qu'il fait jusqu'à ce que ses forces ne lui permettent plus « de satisfaire en cela sa dévotion ». Selon Augustin Fange, sa volonté est de mourir dans la pauvreté ; il donne tout ce qui lui reste d'argent aux pauvres et annule les dettes contractées auprès de lui. Le 21 octobre 1757, le « vertueux » abbé est terrassé par une attaque et ne peut plus s'exprimer que par signes et « on s'apercevoit néanmoins par ces signes qu'il n'étoit occupé que par Dieu & de l'éternité ». Recevant l'extrême onction, il expire « doucement vers les six heures du soir »<sup>515</sup> le 25 octobre 1757.

Il apparaît à travers ces exemples que la sainteté repose sur plusieurs choses : la mort tout d'abord qui est un signe et une « preuve », le personnage considéré comme un saint ne meurt pas comme un simple mortel. Il a connaissance de sa mort prochaine, et lorsqu'elle a lieu, il se passe en général des choses surnaturelles. Sa mort déclenche le mouvement populaire mais il arrive que cela ne dépasse pas ce stade, la sainteté n'est pas reconnue officiellement par l'Eglise. Ensuite, pour étayer la mort et vérifier qu'il s'agit bien d'un saint, il faut rechercher les « signes prémonitoires » de cette sainteté dans l'enfance et la vie du candidat. Enfin, les vertus et les miracles sont des éléments essentiels de la voie vers la canonisation. Le candidat doit être à l'image de ses prédécesseurs et être à l'origine d'au moins un miracle avant et après sa mort.

---

<sup>513</sup> *Ibid.*, p. 99.

<sup>514</sup> *Ibid.*, p. 146.

<sup>515</sup> *Ibid.*, p. 151.

### 1.4.2. Le vivier de la Révolution

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, un courant général en France s'intéresse aux « Martyrs de la Révolution », ces curés morts pour défendre leur intégrité spirituelle présentés par maintes publications, telles ces *Vies des saints prêtres français* publiées en 1897 par Joseph Grandet. La période révolutionnaire constitue un tournant particulier dans le domaine religieux. La Déclaration des Droits de l'Homme affirme pourtant que « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi » et reconnaît « la liberté à tout homme [...] d'exercer le culte religieux auquel il est attaché ». Dès l'automne 1789, l'Assemblée Constituante prend des mesures pour réformer l'Eglise comme la vente des biens nationaux en contre partie d'une rémunération des membres du clergé, de l'entretien des églises et à pourvoir aux dépenses du culte. Puis, début 1790, les ordres religieux sont dissous afin de libérer de leurs vœux les religieux jugés attentatoires à la liberté. Enfin, en juillet 1790, l'Assemblée vote, sans négociation avec le pape, la Constitution civile du clergé réglant le fonctionnement général du culte, les circonscriptions ecclésiastiques, le mode de désignation des prêtres et des évêques. En Lorraine, de nombreux prêtres refusent de prêter le serment lié à ce texte. Selon François Roth, 29% des prêtres jurent en Moselle, 45% en Meurthe, 63% dans les Vosges et 82% en Meuse mais ces « chiffres [...] doivent être pris avec précaution car les rétractations des serments conditionnels introduisent de multiples incertitudes »<sup>516</sup>. De plus, il existe des contrastes considérables à l'intérieur des départements : dans le diocèse de Metz, les jureurs sont majoritaires dans la région de Briey alors que les non jureurs sont très nombreux dans l'Est. Dès le printemps 1791, les élections ont eu lieu partout et presque toutes les cures sont alors pourvues d'un titulaire ayant prêté serment. Cependant, en zone germanophone des diocèses de Metz et Nancy, les municipalités tolèrent des prêtres non jureurs. Ainsi, à partir de 1791, deux France religieuses sont face à face : la France des jureurs et celle des non jureurs. Le 29 novembre 1791, la Constituante rend un décret par lequel tous les ecclésiastiques, fonctionnaires ou non, doivent prêter un serment sous peine de perdre leur traitement ou leur pension. Le prêtre qui refuse est réputé « suspect de révolte contre la loi, de mauvaise intention contre la patrie et recommandé comme tel à la surveillance des autorités ecclésiastiques ». Une lutte antireligieuse s'engage alors, le christianisme est considéré comme « un fanatisme rétrograde dont il faut extirper les racines » : le dimanche est laïcisé,

<sup>516</sup> François ROTH, *Encyclopédie illustrée de la Lorraine. L'époque contemporaine. De la Révolution à la Grande Guerre*, Metz - Nancy, éd. Serpenoise - P.U.N., 1992, p. 20.

les noms de localités changent... L'Eglise constitutionnelle perd vite le soutien des autorités et finit par se décomposer à la fin de 1793. L'évêque de Nancy, Lalande, dépose publiquement sur l'autel de la patrie son anneau et sa croix en déclarant : « Je ne veux plus avoir d'autre titre que celui de citoyen et de républicain français, je n'en connais point qui puisse être aussi beau ni si précieux »<sup>517</sup>. L'évêque de la Meuse rentre quant à lui dans son village discrètement ; celui de la Moselle est arrêté et incarcéré à Clermont-Ferrand. En août 1793, la loi des suspects est appliquée par les comités locaux de Salut Public et les comités de surveillance. Les victimes de la Terreur sont nombreuses, aussi bien laïques que religieuses ; de nombreux prêtres sont arrêtés et déportés à Rochefort où ils croupissent sur des pontons et sur deux bateaux, le *Washington* et les *Deux-Associés*. En 1892, la *Semaine religieuse de diocèse de Saint-Dié* fait paraître une souscription pour pouvoir élever un monument en l'honneur de ces martyrs : « depuis cent ans les corps de plus de 5 000 prêtres, victimes de la double persécution soulevée contre le clergé pendant la Terreur et le Directoire, reposent dans les sables de l'île d'Aix et sur les bords de la Charente. Ils sont appelés 'd'héroïques confesseurs de la foi' », il est prévu d'y élever un monument, sous le vocable de N. D. des martyrs, une basilique qui contiendra les ossements de ces vénérables ecclésiastiques<sup>518</sup>.

A partir du XIX<sup>e</sup> siècle, il semble nécessaire pour certains auteurs de rendre hommage à ces curés morts pendant la Révolution. Cette insistance sur le martyr tranche avec une vieille tradition. En effet, depuis le XIV<sup>e</sup> siècle, cette forme de sainteté n'est plus à la mode<sup>519</sup>. La bureaucratisation des procédures de canonisation confirme cela<sup>520</sup>. Les troubles des guerres de religion ont semblé, de manière très ambiguë, donner une nouvelle légitimité au martyr mais il est alors totalement instrumentalisé au service de causes politico-religieuses<sup>521</sup>. Le culte des « saints martyrs » canadiens, tels Brébeuf torturé par les Iroquois, n'a pas d'influence dans la Lorraine du XVII<sup>e</sup> siècle, la dévotion semblant exister uniquement en Nouvelle-France, dans certains collègues jésuites liés aux missions et à quelques cercles dévots parisiens<sup>522</sup>. Certes, cette époque a pu renouer avec une nouvelle approche du martyr<sup>523</sup>. Le renouveau de l'intérêt pour ce type de sainteté, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, s'inscrit

<sup>517</sup> Cité dans *Ibid.*, p. 35.

<sup>518</sup> A.D. 88 : JPL 311/2, *Semaine religieuse de Saint-Dié* de 1892, p. 249.

<sup>519</sup> André VAUCHEZ, *op. cit.*

<sup>520</sup> Pierre DELOOZ, « Toward a Sociological Study of Canonized Sainthood in the Catholic Church », *Saints and their Cults*, Stephen WILSON dir., Cambridge, 1983, p. 189-216.

<sup>521</sup> David EL KENZ, « Les usages subversifs du martyr dans la France des troubles de religion : de la parole au geste », *Revue des sciences humaines*, 269/1, 2003, p. 33-51.

<sup>522</sup> La cause des « saints martyrs » canadiens ne sera introduite que bien plus tard, mais, dès le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, dans des milieux proches des jésuites, se diffuse un certain culte pour ces personnages, phénomène s'appuyant sur quelques miracles, des apparitions des défunts...

<sup>523</sup> Jacques LE BRUN, « Mutation de la notion de martyr au XVII<sup>e</sup> siècle d'après les biographies spirituelles

au cœur de la pensée d'une Eglise militante soucieuse de magnifier un passé douloureux, moyen d'oublier les jureurs, et renouer avec l'évangélisation. L'épreuve ramène la communauté aux premiers siècles, creuset d'une unité nourrie au sang des persécutions. Elle justifie également les prétentions d'un clergé à jouer un rôle de guide dans une société qui tend à s'émanciper.

Monseigneur Charles Aimond relève quatre-vingt-dix-sept décès entre 1793 et 1795 pour le diocèse de Verdun <sup>524</sup>. L'abbé Charlot rédige quatre cahiers sur les prêtres lorrains du XVII<sup>e</sup> siècle et du début du XIX<sup>e</sup> siècle <sup>525</sup>. Ayant obtenu les renseignements par les différents curés lorrains <sup>526</sup>, il réalise un travail minutieux et recense de nombreux ecclésiastiques de Lorraine pour lesquels il indique parfois la date de naissance, de baptême, d'ordination, les différentes cures... s'ils ont subi le traumatisme de la Révolution mais sans indiquer s'ils ont été victimes ou non de violences et s'ils sont considérés comme des martyrs de la Révolution. En fonction des renseignements dont il dispose, les notices sont plus ou moins longues. Par exemple, un certain de Ravinel, « maître de conférences à la maison des philosophes qui dépendait du séminaire d'Issy qui de la solitude y a été arrêté avec beaucoup d'autres eccl. le 15 août 1792 par une troupe de fédérés marseillais et bretons. Amené à Paris sur le soir du même jour il fut enfermé aux Carmes après avoir été conduit à la section du Luxembourg qui tenait ses séances au séminaire de St Sulpice » <sup>527</sup>. Dans certains cas, l'auteur fait une petite biographie du curé et utilise des termes propres aux saints. Ainsi, Joseph Louis dit Palmarin, « fils de François Louis dit Palmarin et d'Angélique Nicole Forery, né à Lunéville le 4 mai 1740. Entré au séminaire de Toul, il reçut la prêtrise le 22 septembre 1764. Avant cette époque, il était déterminé à entrer dans la congrégation des prêtres de la mission mais, à la mort de son père, il ne crut pas devoir continuer à en faire partie afin de ne point laisser sans secours sa mère dont il était l'unique soutien. Pendant vingt années, il enseigna la philosophie en divers collèges dont les huit dernières années en celui d'Epinal. Par lettres patentes du 23 janvier 1776 Louis XVI ayant remis entre les mains de chanoines réguliers de la Congrégation de N. Sauveur tous les collèges de Lorraine, M. Louis quitta sa chaire et, l'année suivante, fut

---

féminines », Jacques Marx (sous la dir.), *Sainteté et martyr dans les religions du livre*, Bruxelles, 1989, p. 77-90.

<sup>524</sup> Mgr Charles AIMOND, *Histoire religieuse de la Révolution dans le département de la Meuse et le diocèse de Verdun, 1789-1802*, Paris - Bar-le-Duc, Gigord - Imp. Saint-Paul, 1949, XVII - 506 p.

<sup>525</sup> B.D. Nancy : MB 43 et MB 44, CHARLOT (abbé), *Notices sur des prêtres lorrains du XVIII<sup>e</sup> siècle*, 2 t. ; MB 45 et MB 46, CHARLOT (abbé), *Notes biographiques sur des ecclésiastiques lorrains du XVIII<sup>e</sup> et de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*, 2 cahiers.

<sup>526</sup> Une lettre manuscrite collée dans le MB 45 indique que l'abbé Charlot a fait appel à ses confrères pour réaliser ses notices sur les prêtres lorrains en leur demandant les renseignements dont il avait besoin ; il réalise un énorme travail de compilation.

<sup>527</sup> B.D. Nancy : MB 46, *op. cit.*, cahier 2.

nommé curé de Vaux-les-Grandes au doyenné de Ligny. Après dix ans d'administration, sa santé s'étant dérangée, il permuta sa cure avec un bénéfice simple et vint se fixer à Epinal où il avait conservé des amis et des connaissances. Sur ces entrefaites, le Roi, ayant jugé à propos de rendre aux provinces une partie de leurs anciennes franchises en leur permettant de s'administrer par elles-mêmes, ses concitoyens l'éluèrent procureur syndic du district de cette ville, ce qui le mit dans le cas de se prononcer fortement l'un des premiers lors de la promulgation des décrets de l'Assemblée Nationale qui changeaient l'organisation de l'Eglise de France et, comme malheureusement cette ville n'a donné que peu de prêtres fidèles, il y devint l'objet de tous les genres de persécutions. N'ayant pas cru tout d'abord devoir émigrer il fut incarcéré et ce ne fut que par une espèce de miracle qu'il parvint à s'échapper des prisons et sortir de France en mai 1793. Arrivé sur la terre étrangère, il passa huit années de son exil dans le diocèse de Passau ; à son retour d'Allemagne, il est venu se fixer à Ramberviller »<sup>528</sup>. Vocation précoce, dévouement filial, discrétion et refus des postes élevés, amour de ses concitoyens, persécutions, sauvegarde miraculeuse... autant d'expressions stéréotypées au service du discours sur une « certaine sainteté ».

Eugène Mangenot souhaite faire une œuvre beaucoup plus construite<sup>529</sup>. Prêtre du diocèse de Nancy en 1881, professeur en écriture sainte et philosophie au Grand séminaire de Nancy, collabore au *Dictionnaire de théologie catholique*, décide d'écrire un ouvrage en l'honneur des ecclésiastiques morts pendant les troubles révolutionnaires. Son ouvrage, *Les ecclésiastiques de la Meurthe, martyrs et confesseurs de la foi pendant la révolution française*, publié à Nancy en 1895, est dédié à l'évêque de Nancy, Mgr Turinaz, qui aurait souhaité connaître « l'histoire des prêtres meurthois qui, à cette époque néfaste, ont versé leur sang pour la religion et soutenu leur fidélité au prix de souffrances inouïes de la déportation »<sup>530</sup>. L'auteur estime « qu'il était temps, au centenaire de la Révolution, de remplir ce devoir sacré, de raviver le souvenir des souffrances et de la mort de nos frères aînés dans le sacerdoce, de tresser ici-bas une couronne aux courageux athlètes au front de qui brille au ciel, depuis bientôt cent ans, l'auréole du martyr ou de la persécution, et d'offrir aux prêtres et aux fidèles, destinés peut-être à de semblables luttes, des modèles de constance et de force »<sup>531</sup>. Pour l'auteur, « tous les diocèses s'honorent d'avoir fourni à l'Eglise de France, pendant la Révolution, des héros qui ont scellé de leur sang ou confessé généreusement

<sup>528</sup> B.D.N. : MB 43, *op. cit.*, t. 1, p. 47.

<sup>529</sup> Michel CAFFIER, *op. cit.*, p. 625-626.

<sup>530</sup> Eugène MANGENOT, *Les ecclésiastiques de la Meurthe, martyrs et confesseurs de la foi pendant la révolution française*, Nancy, Pierron & Hozé, 1895, Dédicace.

<sup>531</sup> *Ibid.*, p. IX.



devant les tribunaux et dans les prisons de la foi de leur baptême. Le premier diocèse de Nancy, malgré son exigüité, n'a pas été privé de cette gloire. Plusieurs de ses prêtres sont morts martyrs sous le couperet de la guillotine ou les balles des soldats. Un plus grand nombre ont payé leur fidélité par de longues détentions dans les prisons du département de la Meurthe, sur les pontons de La Rochelle, sur les plages stériles de Guyane et dans les îles de Ré et d'Oléron. Leur souvenir ne s'est pas perdu »<sup>532</sup>. En fait, ce qui compte chez ces personnages n'est pas tellement leur sacerdoce mais plutôt le fait qu'ils soient morts pour leur foi ; on honore leur martyre et non leurs bonnes actions, ou leur vie pieuse...

Mangenot dénombre 17 martyrs et 73 confesseurs de la foi répartis en sept catégories : ceux massacrés par la fureur populaire ; ceux condamnés à mort par les tribunaux de la province ; par le tribunal révolutionnaire de Paris ; les déportés par ordre du département de la Meurthe ; des autres départements ; les fusillés et les déportés sous le Directoire. Il présente ses sources et donne à son travail une valeur historique : la série révolutionnaire des archives de Meurthe-et-Moselle ; le dossier de la cour d'appel de Nancy pour les procédures criminelles ; les archives nationales pour les jugements du tribunal révolutionnaire de Paris ; les archives de la Meuse pour les déportés de ce département ; des ouvrages de ses contemporains et des témoignages de survivants.

Parmi ces martyrs, tous les types d'ecclésiastiques sont représentés : des membres du clergé séculier et du clergé régulier. Les récits sont tous construits de la même manière : l'auteur raconte la vie du martyr depuis son enfance avec sa formation et sa vocation, puis son sacerdoce et enfin son martyre dans le détail. Le vocabulaire joue toujours sur les mêmes registres et les vertus des personnages sont, invariablement, exceptionnelles.

Par exemple, l'abbé Claude Masson, né le 28 octobre 1765 à Tantonville, entre au séminaire collège Saint-Claude de Toul où il « fait tant de progrès dans la vertu que l'exacte régularité, le travail continuel et la frugalité du régime de cette excellente maison n'eurent pour lui rien d'effrayant »<sup>533</sup>. Il est tellement apprécié de ses maîtres qu'il reçoit une place de répétiteur et devient ensuite régent d'une classe ; « ses talents, sa douceur et le soin qu'il prenait de ses élèves le firent bientôt chérir du principal et estimer de l'évêque de Toul »<sup>534</sup>. Mangenot utilise un discours presque hagiographique lorsqu'il évoque l'abbé Masson dont la « régularité de ses mœurs et sa vie » font honneur ; c'est un « pieux et savant professeur » ; il est zélé ; c'est « un saint prêtre, dur à lui-même, doux à autrui, un homme de devoir, ferme

<sup>532</sup> *Ibid.*

<sup>533</sup> *Ibid.*, p. 145.

<sup>534</sup> *Ibid.*, p. 146.

dans les principes, simple et modeste dans ses goûts, un pasteur zélé, dévoué à ses ouailles et charitable à l'égard des pauvres et des malheureux »<sup>535</sup>... Lorsque la Révolution éclate, Masson consulte le curé de Tantonville pour savoir ce qu'il doit faire et suit « les bons conseils de son pasteur et avec la majorité de ses confrères, il refusa le serment pur et simple d'adhésion à la Constitution civile du clergé »<sup>536</sup> et il est signalé alors comme un prêtre éclairé et zélé. En août 1792, il décide de se déporter volontairement et se rend en Allemagne puis, après peu de temps, revient en France au sein de sa famille. Suite aux lois des 14 et 15 août 1792, tout prêtre insermenté est obligé de se présenter de lui-même au Directoire de son département pour se faire incarcérer, sous peine d'être fusillé ainsi que toute personne le cachant. Afin de ne pas mettre sa famille en danger, Masson décide de « se sacrifier lui-même, de quitter son asile et de se rendre en arrestation »<sup>537</sup>. Il est enfermé au Refuge à Nancy le 7 frimaire an II, 27 novembre 1793<sup>538</sup>, puis il est déporté. Mangenot appelle les prêtres déportés les « colonnes de l'Eglise, les confesseurs de la foi, les vrais disciples des Apôtres, les bien-aimés de Jésus-Christ »<sup>539</sup> ; ce sont de véritables martyrs qui sacrifient leur vie pour leur foi. Même en déportation, Masson se conduit comme un apôtre en continuant à pratiquer sa foi et en convertissant ses bourreaux. Une anecdote montre bien cette image du parfait chrétien : alors qu'il est sur le navire *Les Deux Associés*, lors de la fête de l'Ascension, il dessine au dos d'une carte le mystère de la fête qu'il ne peut célébrer mais, au moment de monter sur l'entrepont, il laisse la carte. Elle est trouvée par un officier de bord qui demande à savoir qui est le responsable de ce dessin. Masson se désigne et, au lieu de le punir, l'officier lui demande s'il peut lui apprendre à dessiner ainsi qu'à ses camarades. Cela améliore les conditions de vie sur le navire et le « vénérable confesseur ne manqua pas de rapporter à Dieu l'amélioration » Il peut récupérer sa carte et, à son retour en Lorraine, il l'offre « à une personne qui l'a conservée comme une preuve de la protection que, quand il lui plaît, Dieu sait ménager à ses fidèles serviteurs »<sup>540</sup>. Libéré, de retour en Lorraine, il est accueilli de manière émouvante par les habitants de Tantonville. Il est « fatigué, vieilli et méconnaissable sous son costume de paysan »<sup>541</sup>. Malgré son état, il exerce le saint ministère jusqu'à la restauration du culte, ouvre une école à Nancy ; et à la Restauration, il est nommé curé de Ferrières le 21 janvier 1803, de Saulxures les Nancy le 1<sup>er</sup> septembre 1811, et de Saint-

<sup>535</sup> *Ibid.*, p. 168.

<sup>536</sup> *Ibid.*, p. 147.

<sup>537</sup> *Manuel d'éducation chrétienne*, Nancy, 1815, t. III, p. 180-182.

<sup>538</sup> A.D. 54 : L 3302, L 3310, L 3314-3320, L 3327.

<sup>539</sup> Eugène MANGENOT, *op. cit.*, p. 150.

<sup>540</sup> *Semaine religieuse de la Lorraine*, 28 avril 1897, p. 10-11.

<sup>541</sup> Eugène MANGENOT, *op. cit.*, p. 160.

Nicolas-de-Port le 6 juin 1823. Son sacerdoce à Saint-Nicolas-de-Port est resté dans les mémoires puisqu'à sa mort, bien qu'ayant quitté la paroisse depuis quatre ans, le prédicateur crie à la foule lors du passage du convoi funéraire : « Saluons, Messieurs, la dépouille mortelle d'un saint ». Sur sa tombe est écrit : « Ici repose le corps du très respectable M. Claude Masson, ci-devant curé de Saint-Nicolas, puis supérieur du séminaire et enfin chanoine de la cathédrale de Nancy, où il est décédé le 28 août 1837 à l'âge de 72 ans. Il a été inhumé ici selon son désir et celui de ses anciens paroissiens. La constance de sa foi dans les persécutions, son exil dans les prisons sur mer, son humilité profonde, sa vie pénitente, ses œuvres de charité et son zèle pastoral lui ont mérité la vénération des fidèles et la mort des justes. R.I.P. ».

Les « saintetés avortées » sont sans doute aussi intéressantes que les causes ayant abouti à une canonisation officielle. Pendant notre période d'étude, nous pouvons nettement mettre en évidence trois vagues : celle des dévots et des mystiques du XVII<sup>e</sup> siècle ; le XVIII<sup>e</sup> siècle des saints curés ; et le XIX<sup>e</sup> siècle des martyrs révolutionnaires. Ces saintetés voulues par la *vox populi* ont échoué avant même qu'une procédure légale soit entreprise. Chacune correspond à un moment précis, à une émotion, un engouement. Elles illustrent la pulsion permanente de fidèles qui veulent rendre présent au monde le saint, voir s'ouvrir les portes du Ciel, manifester au quotidien l'élection de certains. Ces personnages morts en odeur de sainteté ont également manqué de groupes structurés de manière permanente pour les soutenir. Le cas de frère Joseph est à ce titre parfaitement éclairant.

### 1.4.3. Frère Joseph, une cause non aboutie

En ce XVIII<sup>e</sup> siècle si prolifique en « saints » spontanément reconnus par la *vox populi*, il est un exemple radicalement différent de Dom Calmet, bien qu'ils aient tous les deux vécu dans le massif vosgien : frère Joseph, ermite à Ventron, mort le 30 avril 1784. Lors de son enterrement, le 2 mai, un témoin rapporte qu'il « fallut plus de deux heures pour effectuer la descente de l'ermitage des Buttes au village de Ventron [...] On s'agenouillait devant son cercueil, on y faisait agenouiller les enfants [...] On se pressait, on se coudoyait, comme s'il fut agi de gagner une somme d'argent, pour voir encore une fois le visage du bon frère. Pareils concours se sont renouvelés tous les ans, sous forme de pèlerinage. Un moment

suspendu pendant la Terreur, ils ont recommencé après la Révolution »<sup>542</sup>. Les fidèles de la région s'y rendent en pèlerinage et des miracles ont eu lieu sur son tombeau peu de temps après sa mort. « Ce tombeau était entouré d'une telle vénération avant 1790 et on avait une telle confiance dans le pouvoir de l'homme juste dont les restes mortels y étaient enfermés, que deux fois la pierre qui recouvrait sa fosse sépulcrale a été mise en morceaux et emportée par la dévotion des pèlerins. Mais la fabrique du lieu trouvait abondamment dans la générosité de ces mêmes pèlerins de quoi subvenir à la nouvelle dépense que ces actes de spoliation lui imposaient. Toutes les semaines le tronc placé dans l'église en l'honneur de frère Joseph était vidé, et on y trouvait pour l'ordinaire 100 ou 120 francs. A la même époque, l'image de frère Joseph était colportée dans toutes les contrées de la Lorraine »<sup>543</sup>. Bien qu'étant déjà renommé avant sa mort, Frère Joseph intéresse les ordres religieux contemplatifs lorrains qui souhaitent obtenir des renseignements sur l'ermitage afin de nourrir la vie spirituelle de leur communauté ; c'est le cas de Mme de Zuckmentel, Visitandine de Nancy ou encore des chanoinesses de Remiremont qui véhiculent des informations sur Frère Joseph à leurs proches.

Face à un tel engouement pour le solitaire, le curé de Ventron, N. Briot du Ménil chante ses louanges et, en 1842, Mougeolle décide d'écrire sa vie<sup>544</sup> car « persuadé dans son humble foi de particulier, que Dieu n'a pas laissé sans récompense des œuvres dont le mérite peut égaler celui des solitaires les plus parfaits de l'ancienne Thébéïde »<sup>545</sup>. Les vies du solitaire se multiplient à partir des années 1840 afin de montrer l'engouement pour le pieux personnage. Malgré tous ces ouvrages, le véritable promoteur de la cause est le chanoine Hingre, originaire de La Bresse, dont la mère a connu frère Joseph. Il demande à l'évêque de Saint-Dié, Mgr de Briey, d'étudier les vertus et les miracles de frère Joseph et sollicite la constitution du Tribunal ecclésiastique. Lors de sa visite à l'ermitage le 24 mai 1884, toute la paroisse de Ventron est enthousiaste et l'abbé Petitjean, curé du lieu, ouvre une souscription pour commencer le procès. Malheureusement, la somme souhaitée, 4 000 francs, n'est pas atteinte car « le Procès n'étant pas ouvert et ne paraissant pas devoir l'être de sitôt, les souscripteurs ne tiennent pas à faire leurs versements ni M. Petitjean à les recevoir »<sup>546</sup>. En plus de ce manque d'intérêt, frère Joseph est « concurrencé » par Alix Le Clerc dont la cause

<sup>542</sup> [MOUGEOLLE, abbé], *Vie du vénérable Pierre-Joseph Formet, mort en 1784, en odeur de sainteté, dans la paroisse de Ventron (Vosges)*, Raon-l'Étape, J.-C. Docteur, 1842, p. 52-53.

<sup>543</sup> *Ibid.*, p. 54.

<sup>544</sup> *Ibid.*, 56 p.

<sup>545</sup> Cité dans *Le serviteur de Dieu, frère Joseph ou l'ermitage de Ventron d'après le Procès informatif*, Montauban, Imp. Catholique, 1896, p. 59.

<sup>546</sup> *Ibid.*, p. 61.

est instruite au même moment ; Mgr de Briey écrit d'ailleurs à l'abbé Petitjean qu'il « faut attendre que ces informations canoniques soient terminées avant d'en commencer d'autres ; il me serait difficile et même impossible de faire marcher les deux causes de front »<sup>547</sup>. Mgr de Briey ne verra jamais la cause aboutir et, après dix-huit mois de vacances du siège épiscopal, son successeur Mgr Sonnois la reprend. Il lui faut alors renouveler les démarches en vue de la canonisation. Ce concours de circonstances retarde considérablement le processus lancé en 1884 car « il faut que Monseigneur étudie préalablement tout ce qui se rapporte au Frère Joseph »<sup>548</sup>. Avec le temps, la situation de frère Joseph ne s'améliore pas car. En 1892, Mgr Sonnois est transféré au siège archiépiscopal de Cambrai et l'abbé Petitjean quitte Ventron pour Chamagne ; le chanoine Hingre se retrouve alors seul pour porter la cause auprès de Mgr Foucault. Sa démarche est cependant couronnée de succès car « M. Salmon, le nouveau curé de Ventron, reçut l'autorisation de rassembler les matériaux nécessaires à la confection du Procès et les subsides utiles pour mener à bonne fin l'information juridique faite par l'Ordinaire »<sup>549</sup>. A partir de ce moment, les choses s'accélèrent. Le 16 octobre 1891, M. Legros procède à la reconnaissance et à l'examen des reliques de frère Joseph ; en 1894, il les place dans des tubes de cristal déposés dans le cercueil de chêne du futur vénérable. En plus de la paroisse de Ventron, tout le diocèse se mobilise et la *Semaine religieuse de Saint-Dié* tient informé ses lecteurs de l'avancée de la béatification. En 1892 : « avec la permission de Mgr [l'évêque de Saint-Dié], et sous les réserves prescrites par Urbain VIII de ne pas prévenir le jugement de l'Eglise sur le caractère miraculeux de ces faveurs, nous croyons devoir publier, à titre de faits publics » les miracles survenus les 27 février et le 28 février 1892 par l'intercession de l'ermite.

A partir de 1894, les encarts publiés concernant Frère Joseph insistent plus sur sa cause de béatification. Ainsi, lors de la fête annuelle de saint Joseph, « patron de frère Joseph de Ventron [...] en vue d'obtenir que l'Eglise élève un jour le saint ermite sur les autels, est renvoyée cette année au lundi de Pâques. De nombreuses prières sont adressées à Dieu depuis longtemps pour hâter le moment de l'ouverture du Procès préliminaire, celui de Monseigneur ; les prières seront multipliées ce jour du 26 mars et tout fait espérer qu'elles ne tarderont plus à être exaucées. Les pèlerins de Ventron profiteront de l'occasion pour recommander dans le secret de leur cœur tous leurs besoins spirituels et temporels au frère

<sup>547</sup> Cité dans *Ibid.*

<sup>548</sup> Cité dans *Ibid.*, p. 62.

<sup>549</sup> *Ibid.*, p. 63.

Joseph, dont le crédit auprès de Dieu se manifeste de plus en plus »<sup>550</sup>. Enfin, le 23 novembre de la même année, les lecteurs apprennent que le procès informatif de l'Ordinaire pour la Béatification de frère Joseph est, depuis une semaine, commencée « sur les instances réitérées de MM. les curés de Ventron, et pour répondre aux désirs impatients de leurs paroissiens, Monseigneur a constitué le tribunal chargé d'instruire en son nom le procès dit informatif sur la vie, le renom de sainteté, les vertus et les miracles de Frère Joseph »<sup>551</sup>. Joseph Formet reçoit alors le titre officiel de serviteur de Dieu. Le Tribunal est composé d'un juge, le vicaire général Legros, de deux assesseurs, les chanoines Hingre et Rovel, de deux suppléants, le chanoine L'Hôte et l'abbé de Crevoisier, de deux promoteurs fiscaux, le chanoine Toussaint et l'abbé Georges, de deux secrétaires, le chanoine Chichy et l'abbé Druaux, et d'un Postulateur, le chanoine Noël. En parallèle au procès publié le 4 octobre 1895, est instruit un Procès *de non cultu* afin de prouver qu'aucun culte public ou ecclésiastique n'ait été prématurément rendu au serviteur de Dieu ; dans le cas contraire, cela constituerait un obstacle majeur à la signature du décret pontifical. Une troisième procédure s'ouvre à la mi-novembre relative à la recherche des écrits de frère Joseph. Dans le même temps, de nombreuses lettres postulatoires sont signées par les évêques de France afin de hâter la cause. L'année suivante, de bonnes nouvelles proviennent de Rome : « le postulateur de la Cause a déposé, le jeudi 17 de ce mois [janvier], dans une deuxième séance tenue par le tribunal, la liste des témoins qui seront appelés à témoigner, ainsi que le cahier des Articles [...] sur lesquels ils devront être interrogés par les juges. Les Interrogatoires ont été remis également par le Promoteur au Président du Tribunal, M. le vicaire général Legros, lundi dernier, au début de la troisième séance, au cours de laquelle a commencé l'interrogatoire du premier témoin. La Cause, dont nous n'avons rien autre chose à dire pour le moment, si ce n'est qu'elle paraît très belle, va donc suivre désormais son cours régulier. Prions pour que ce soit un prompt et plein succès »<sup>552</sup>. Puis en octobre, « le procès informatif sur la vie, les vertus, la réputation de sainteté de frère Joseph de Ventron, confié par Monseigneur à M. le vicaire général Legros, est terminé. La sentence de clôture a été prononcée jeudi dernier, 3 octobre, sa publication aussi. Le secret est donc levé pour les témoins et tous les autres qui l'avaient promis sous la foi du serment »<sup>553</sup>.

Afin d'étayer sa cause, on publie des miracles, « un grand nombre de faits extraordinaires dont on a conservé le récit attesté par des témoins dignes de foi. Il est à

<sup>550</sup> A.D. 88 : JPL 311/4, *Semaine religieuse de Saint-Dié* de 1894, p. 78.

<sup>551</sup> *Ibid.*, p. 716.

<sup>552</sup> A.D. 88 : JPL 311/4, *Semaine religieuse de Saint-Dié* de 1895, p. 55-56.

<sup>553</sup> *Ibid.*, p. 656-657.

remarquer que la plupart sont en faveur des petits enfants que Frère Joseph aima toujours avec prédilection et qu'il appelait les *Anges de la terre* »<sup>554</sup>. En novembre 1895 : « les Articles rédigés par le Postulateur de la Cause signalent encore les guérisons de cinq aveugles, de deux personnes atteintes d'ophtalmie, d'un sourd, d'un muet, de deux paralytiques, de trois perclus, de cinq estropiés, de deux bègues, d'un boiteux, de cinq enfants chétifs, d'une personne souffrant de douleurs internes, de quatre ayant des hernies, de cinq qui ne pouvaient marcher, de quatre dont les membres étaient contractés ou difformes, de deux anémiques, de deux épileptiques, de deux fiévreux, de trois personnes souffrants des reins, d'un phthisique, de trois enfants atteints de convulsions, d'un autre en danger par suite de diarrhée. Ces faits se sont passés de 1784 à 1894. Et l'on pourrait en recueillir beaucoup d'autres »<sup>555</sup>.

Puis, nous ne trouvons plus de mention de la béatification du vénérable dans la *Semaine religieuse* jusqu'en 1897 où une messe est annoncée afin de prier pour le succès de l'entreprise :

« Lundi de Pâques 19 avril 1897,

Pèlerinage à Ventron

Pour demander la béatification

Du serviteur de Dieu FRERE JOSEPH

8 heures, Messe de Communion.

10 heures  $\frac{1}{4}$ , Messe solennelle de béatification. Le sermon sera donné par M. le chanoine

Marchal, curé de Mattaincourt

2 heures  $\frac{1}{2}$ , salut du Très Saint Sacrement

Messe à 10 heures  $\frac{1}{4}$  le Lundi de la Pentecôte, à la même intention.

Signé par le curé de Ventron, Aug. SALMON

Lu et approuvé par Mgr l'évêque de Saint-Dié, Alphonse Gabriel »<sup>556</sup>.

Enfin, le 25 janvier 1896, le dossier est confié au vicaire général pour être porté à Rome et remis au secrétaire de la Sacrée Congrégation des Rites ; la cause est lancée. Elle aboutit à la déclaration de vénérabilité le 27 juillet 1903. Les habitants de Ventron espèrent la béatification : « si les ressources le permettent, s'ouvrira le Procès de Béatification qui est instruit au nom du Souverain Pontife et dont l'heureuse issue permettra de rendre à l'Ermite de Ventron le culte public concédé aux Bienheureux. Alors sa gloire éclatera plus grande et plus belle, et [...] elle se répandra en torrents de grâces et de faveurs sur les plaines de la

<sup>554</sup> *Ibid.*, p. 741.

<sup>555</sup> *Ibid.*, p. 742.

<sup>556</sup> A.D. 88 : JPL 311/4, *Semaine religieuse de Saint-Dié* de 1897, p. 261.

Comté, de l'Alsace et de la Lorraine, sur toutes les âmes qui auront confiance »<sup>557</sup>. Ce message d'espoir n'a pas porté ses fruits car, malgré une implication et une volonté fortes des différents curés de Ventron et de tous les habitants, il semble que le dossier de béatification ne soit pas assez solide pour que le vénérable obtienne le titre de bienheureux conduisant à la sainteté. En effet, depuis 1903, les choses n'ont pas bougé pour Frère Joseph et nul ne semble disposé à vouloir la relancer<sup>558</sup>.

Les fidèles, malgré cet échec, croient encore à la béatification comme le prouve cette prière publiée en 1925 « pour obtenir la béatification du Serviteur de Dieu, Frère Joseph »<sup>559</sup>. Dieu est invoqué pour que la cause avance et que le solitaire obtienne le statut qu'il mérite : « Seigneur Jésus, qui avez dit : demandez et vous recevrez, voyez-nous prosternés en esprit à vos pieds. Frère Joseph, que vous avez conduit dans la solitude pour lui parler au cœur. [...] Vous avez admis à Vous contempler face à face et sans voiles celui qui passait ses journées à Vous adorer [...] Mais sur la terre, sa gloire n'a pas atteint le degré ambitionné par des milliers de chrétiens pour leur frère vénéré, et nous osons, confiants en Votre parole, solliciter cette grâce de votre Cœur adorable ». Puis, une fois le Christ interpellé, les fidèles s'adressent à la Vierge, tant aimée et tant priée par le solitaire, pour qu'elle intercède auprès de son Fils : « O Sainte Vierge Marie, vous que Frère Joseph nommait tendrement : Mère de mon cœur, daignez présenter nos supplications à votre divin Fils ». Enfin, si l'on en appelle aux personnages les plus importants du royaume céleste, les saint lorrains ne sont pas oubliés de cette supplique : « Et vous, saints anachorètes de nos montagnes, saints Die, Gondelbert, Amé, Arnould, Hydulphe, Romaric, obtenez du Seigneur que des signes éclatants manifestent à tous les yeux la puissante intercession de celui qui, dans sa vie mortelle, a si bien imité vos vertus, afin que son sépulchre, comme les vôtres, soit glorieux, et que, avec vous, il puisse être bientôt placé sur les autels ». Les prières, les suppliques ne changent pas le cours des choses. Même si la cause de béatification n'est pas oubliée, il n'y a personne pour la porter à Rome.

Si la canonisation du solitaire de Ventron demeure un échec, deux saints Lorrains ont vu leur cause aboutir à Rome et jouissent d'un culte officiel : il s'agit de Jeanne d'Arc et de Pierre Fourier, les deux grandes figures de la Lorraine.

<sup>557</sup> *Le serviteur de Dieu...*, op. cit., p. 68.

<sup>558</sup> Les pièces du dossier de la cause de béatification de Frère Joseph sont conservées aux Archives Secrètes du Vatican sous les cotes A.S.V. Ritti : 5173, 5173 et 5174 et concernent les procédures évoquées par la *Semaine religieuse du diocèse de Saint-Dié* entre 1894 et 1896.

<sup>559</sup> *Cantique spirituel sur le Vénérable Frère Joseph de Ventron*, s.l., s.n., 1925, p. 2.



#### 1.4.4. Jeanne d'Arc, une sainte lorraine ?

Jeanne d'Arc (1412-1431), l'humble pucelle de Domrémy, libératrice de la France et restauratrice de la royauté, est certainement le personnage le plus connu en Lorraine mais aussi en France. Son action, son appel reçu de Dieu, font d'elle un individu à part ayant un rayonnement qui dépasse largement notre région. Elle a une véritable dimension nationale, voire internationale, et ce, plus particulièrement à partir du XIX<sup>e</sup> siècle lorsque Karl Schiller relance l'intérêt pour Jeanne d'Arc en publiant une tragédie en cinq actes, *Die Jungfrau von Orléans* évoquant l'héroïne médiévale en 1801. La première traduction française est publiée l'an X à Paris chez Cramer <sup>560</sup>, suivie par dix-neuf autres entre 1802 et 1890 dont huit à partir 1875, ceci montrant l'intérêt porté à Jeanne d'Arc béatifiée en 1909 puis canonisée en 1920.

Au cours de l'époque moderne, très peu d'ouvrages lui sont consacrés. Nous avons déjà évoqué l'*Histoire tragique de la Pucelle d'Orléans*, de Fronton du Duc, jésuite de Pont-à-Mousson, publié en 1581 à Nancy. En 1612, Jean Hordal (1552-1618) publie *Heroinae nobilissimae Joannae Darc Lotharingiae vulgo Aurelianensis Puellae historia...* <sup>561</sup> Avocat au parlement de Toulouse, professeur de droit à Pont-à-Mousson à partir de 1587, il reçoit en 1596 des lettres de noblesse accordées par le duc Charles III reconnaissant sa parenté avec Jeanne d'Arc. Il est dit « descendu, par femme, de la famille de Jeanne la Pucelle de Domrémy, dite d'Orléans » <sup>562</sup>. Puis, en 1625-1640, un ouvrage en quatre volumes manuscrits de Richer <sup>563</sup>, ancien syndic de la Faculté de théologie de Paris, est publié mais il est vite supplanté par le texte de l'abbé Nicolas Lenglet-Dufresnoy publié en 1753-1754 <sup>564</sup>. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Clément de l'Averdy <sup>565</sup>, ancien conseiller au Parlement de Paris, utilise à son tour les pièces du procès et publie en 1790 *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du Roi* en trois volumes. En règle générale, ces ouvrages traitent de la mission divine de Jeanne d'Arc pour sauver la couronne de France alors que les ouvrages littéraires ne

<sup>560</sup> Karl SCHILLER, *Die Jungfrau von Orléans*, Berlin, Unger, 1801, XV-260 p. ; 1<sup>ère</sup> éd. française par Ch.-F. CRAMER, *Jeanne d'Arc ou la Pucelle d'Orléans*, tragédie en 5 actes, Paris, Cramer, XVI-196 p.

<sup>561</sup> B.M. Nancy : ms 2572, Jean HORDAL, *Heroinae nobilissimae Joannae Darc Lotharingiae vulgo Aurelianensis Puellae historia...*, Pont-à-Mousson, 1612, chez Melchior Bernard, in-4°, 270 p.

<sup>562</sup> Cité dans Michel CAFFIER, *op. cit.*, vol. 1, p. 516.

<sup>563</sup> Edmond RICHER, *La première Histoire en date de Jeanne d'Arc (1625-1630). Histoire de la Pucelle d'Orléans, par Edmond Richer, docteur en Sorbonne, syndic de la Faculté de théologie de Paris. Texte collationné et publié d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale, fonds français, cote 10448, par Philippe Hector Dunand*, Paris, Desclée de Brouwer, 1911-1912, 2 vol.

<sup>564</sup> Nicolas LENGLET DUFRESNOY, *Histoire de Jeanne d'Arc, vierge héroïne et martyre d'Etat, suscitée par la Providence pour rétablir la monarchie française, tirée des divers procès et autres pièces originales du temps*, Paris - Orléans, Coutelier, 1753-1754, 2 vol.

<sup>565</sup> DE L' AVERDY, *Mémorial lu au comité des manuscrits, concernant la recherche à faire des minutes originales des différentes affaires qui ont eu lieu par rapport à Jeanne d'Arc*, Paris, Imp. Royale, 1787, 3 vol.

la mettent guère à l'honneur comme le montre le roman de Voltaire, *La pucelle d'Orléans*, publié en 1755<sup>566</sup>.

Le XIX<sup>e</sup> siècle, prolixe en ouvrages sur la sainte, traite la sainte tour à tour comme le modèle à imiter par les jeunes filles de bonne famille, comme le symbole du patriotisme surtout après 1870, comme la fierté de la France face à l'ennemi. Jeanne n'est jamais évoquée en tant que sainte lorraine ; elle est le personnage qui incarne la France. Ainsi Lemaire, lorsqu'il publie sa *Vie de Jeanne d'Arc, surnommée la Pucelle d'Orléans*<sup>567</sup>, en 1818, rappelle dans la préface que le sujet est « cher à tout bon Français », qu'elle est « l'héroïne qui a sauvé la France en 1429 », « la jeune vierge qui fut plus anciennement la libératrice de la France », « la généreuse Française »... La table des matières de son livre est aussi révélatrice du fait que Jeanne n'est pas assimilée à une sainte lorraine car il n'est pratiquement jamais fait mention de la Lorraine, sauf le chapitre consacré au moment où « elle se rend auprès du seigneur de Baudricourt, gouverneur de Vaucouleurs ».

Jules Michelet fait de Jeanne d'Arc une figure attachante, « une jeune fille aimante et passionnée dont le sentiment national est la raison de vivre ; elle crée ainsi la notion de patrie »<sup>568</sup>. Michelet écrit d'ailleurs : « Souvenons-nous toujours, Français, que la patrie est née du cœur d'une femme, de sa tendresse, de ses larmes, du sang qu'elle a donné pour nous »<sup>569</sup>. Si Michelet en fait une femme patriote, prête à mourir pour son pays, à laquelle on doit la patrie, Henri Wallon, quant à lui, garde toujours à l'esprit le côté inspiré, divin qui a guidé Jeanne dans sa démarche. Selon lui, Jeanne est une jeune paysanne dirigée par Dieu, elle est « un miracle placé au seuil des temps modernes comme un défi à tous ceux qui veulent nier le merveilleux ; jamais matière n'a paru plus digne de la haute poésie ; elle réunit en soi les deux conditions de l'épopée, sujet national et histoire surnaturelle »<sup>570</sup>.

En 1841, A. Celliez, publie une *Vie de Jeanne d'Arc*, dans laquelle il insiste sur le fait qu'elle est la sainte de tous : « Jeanne d'Arc est l'héroïne de tous les âges et de toutes les conditions ; si humble, que les plus petits la comprennent ; si admirable en sa simplicité, et si grande en ses œuvres, que ses moindres paroles et ses moindres actes saisissent le cœur par un

<sup>566</sup> François VOLTAIRE, *La pucelle d'Orléans*, Paris, 1755.

<sup>567</sup> M.-H. LEMAIRE, *Vie de Jeanne d'Arc, surnommée la Pucelle d'Orléans ; écrite d'après les manuscrits les plus authentiques de la Bibliothèque du Roi, et dans laquelle on trouve des détails exacts sur la naissance, les premières années, les exploits, la prise, le procès et la fin terrible de cette héroïne ; sur les sièges d'Orléans et de Paris, et sur le couronnement de Charles VII*, Paris, Le Prieur, 1818, 235 p.

<sup>568</sup> Cité dans Michèle LAGNY, *Culte et images de Jeanne d'Arc en Lorraine, 1870-1921*, Thèse de doctorat, Université Nancy 2, 1973, vol. 1, p. 72.

<sup>569</sup> *Ibid.*, p. 72 ; MICHELET, *Jeanne d'Arc*, Paris, éd. de 1863, p. 10-11.

<sup>570</sup> Henri WALLON, *Jeanne d'Arc*, Paris, 1860, t. 1, p. 2.

intérêt puissant, et l'attachement sans qu'il soit besoin d'y mêler rien d'étranger »<sup>571</sup>. Cet auteur, à l'inverse de Lemaire, insiste beaucoup plus sur les origines lorraines de la Pucelle mais toujours en insistant sur son rayonnement national : « Domrémy a aussi un monument consacré à la mémoire de la vierge inspirée. L'humble maison de Jacques d'Arc et d'Isabelle Romée a été conservée ; elle est visitée des voyageurs, qui voient au fond de la chambre où naquit la Pucelle une inscription gravée sur un marbre blanc pour rappeler la naissance de l'héroïne qui sauva la France »<sup>572</sup>.

A partir des années 1850, les ouvrages sur Jeanne d'Arc accordent plus d'attention à la « Jeanne lorraine » en décrivant minutieusement son enfance jusqu'à son départ pour Chinon ; ils insistent également sur les silences de l'Histoire à son propos ou au contraire les abus. C'est le cas dans l'ouvrage d'Abel Desjardins en 1854 dans lequel il rappelle : « jusqu'à une époque très rapprochée de nous, Jeanne n'a pas occupé dans l'histoire la place qui lui était due. Ce n'est qu'à la veille de la révolution française que Laverdy, dans son excellent mémoire, a tracé la véritable route [...] Jusqu'à ce jour, pas une de ces tentatives n'a réussi. Shakespeare a parlé de Jeanne incidemment, et moins en poète de génie qu'en anglais passionné. Schiller, dont le drame n'est pas sans beauté, a pourtant échoué : parce qu'il a dénaturé le caractère de la jeune fille ; parce qu'il l'a montrée accessible à l'amour ; parce qu'il a mutilé son histoire, cette histoire où le doigt de Dieu est partout [...] Faut-il mentionner l'œuvre de Voltaire, cette débauche d'esprit que la haute société avait provoquée et applaudie, mais que ne lui pardonnent pas les cœurs français ! [...] C'est le XIX<sup>e</sup> siècle qui a payé à la mémoire de la Pucelle le tribut d'hommages le plus digne et le plus complet [...] Notre siècle s'honore, en attestant par de pareilles œuvres son culte de vénération et d'amour pour la patronne de la France [...] Le pays n'aura payé sa dette que quand il aura élevé à Jeanne trois monuments, dans les trois villes où elle a laissé les traces glorieuses de son passé »<sup>573</sup>. Ces trois cités sont Orléans, Reims et Rouen car :

« A Orléans, dans le combat ;  
A Reims, dans le triomphe ;  
A Rouen, dans le martyre !  
C'est le vœu de notre patriotisme  
Pussions-nous le voir exaucer ! »<sup>574</sup>.

Il n'est pas question de la Lorraine.

<sup>571</sup> A. CELLIEZ, *Vie de Jeanne d'Arc*, Paris, Gaume frères, 1841, p. 1.

<sup>572</sup> *Ibid.*, p. 262.

<sup>573</sup> Abel DESJARDINS, *Vie de Jeanne d'Arc*, Paris, Firmin Didot, 1854, p. 239-241.

<sup>574</sup> *Ibid.*, p. 242.

Jeanne d'Arc est aussi un modèle à imiter pour les jeunes filles « car c'est à elles que cette vie appartient, & si nous ne nous trompons pas, c'est elles aussi qui ont le plus à y apprendre »<sup>575</sup>. Jeanne d'Arc a les qualités spirituelles dont les jeunes filles peuvent, et doivent, s'inspirer : « il faut que leur cœur brûle, comme le sien, de piété pour la souffrance ; que l'amour de leur pays soit puissant dans leur âme [...] Elle fut l'instrument choisi par lui [Dieu] pour sauver la France : l'ardeur de son patriotisme n'eût pas suffi à rendre au roi l'espérance et le courage ». Instrument choisi par Dieu mais non inscrite au martyrologe de l'Eglise ; elle « n'est ni une sainte ni une figure de légende. Elle n'a des martyrs ni la céleste indifférence pour la mort, ni le complet détachement des choses de la terre [...] Nous avons le droit de la réclamer comme nôtre, car elle est morte pour la France ». Mais bien plus qu'une héroïne, Jeanne est française car « en elle le type français se montre sous ses traits les meilleurs ; et les miracles de la grâce loin d'en effacer les contours les ont fait ressortir davantage et sous un plus vif éclat. Au moment où la France abandonnée de ses enfants, semblait si prête à périr, c'est du ciel qu'un secours nous est venu »<sup>576</sup>. Elle peut également être un outil pédagogique, catéchiste destiné aux enfants pour « faire croître dans leurs cœurs l'amour de Dieu et l'amour de la patrie »<sup>577</sup> car « la légende de Jeanne d'Arc est l'épisode de nos annales le plus poétique et le plus national à la fois. Le surnaturel s'y mêle à l'héroïque. Il y a de la jeune fille et du guerrier dans cette admirable figure qu'illuminent en même temps la foi et le patriotisme ; ou plutôt c'est le patriotisme par la foi, c'est l'alliance intime de l'adoration de Dieu et de l'amour du pays. Sublime exemple des deux plus nobles sentiments humains ; du double but des âmes, les deux patries se rapprochant, se mêlant, s'aidant à la gloire de Dieu et à l'honneur des hommes »<sup>578</sup>.

Ainsi la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle résonne des échos d'efforts pour glorifier Jeanne qui n'est quasiment jamais considérée comme Lorraine. Pourtant, dans notre région, quelques lieux rappellent sa présence.

Si on se souvient qu'elle est allée prier à la chapelle de Bermont, on ne connaît pas encore la petite fresque, découverte en 2001, qui, datée de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, montre une jeune fille habillée d'un costume masculin rouge. En revanche, après de multiples démêlés, le département des Vosges se porte acquéreur d'une maison ancienne près de l'église de Domremy, édifice baptisé « maison natale de Jeanne d'Arc ». Elle est restaurée en 1820. Avec ce haut lieu, A. Celliez explique, en 1841 : « la piété des habitants du hameau de Domrémy a

<sup>575</sup> Paule de Sainte-Aulavie HARCOURT, *Vie de Jeanne d'Arc*, Paris, Lévy, 1864, p. 2.

<sup>576</sup> *Ibid.*, p. 11-12.

<sup>577</sup> CLEMENT, *Vie de Jeanne d'Arc*, Rouen, Mégard et C<sup>ie</sup>, 1853, p. 8.

<sup>578</sup> Jules DAVID, *Vie de Jeanne d'Arc*, Paris, De Soye et fils, 1875, p. 5-6.

fondé un monument digne du souvenir qu'il rappelle. Au lieu où Jeanne d'Arc, sous les yeux de sa mère, apprit à aimer et à servir Dieu auquel elle a consacré ses pensée et sa vie, les jeunes filles de Greux, de Vaucouleurs et de Domrémy sont appelées à recevoir une instruction religieuse et gratuite, les maisons voisines de celle de Jeanne d'Arc ont été pour cela converties en une pieuse école, et sur la place qui l'entoure coule une fontaine dont la pierre modeste sert de base à un buste qui perpétue l'image de la Vierge de Domrémy »<sup>579</sup>. Une analyse rigoureuse prouve que la construction est bien postérieure mais peu importe ! Un site de souvenir s'est créé et les visiteurs accourent. Là, le cahier rempli par ces touristes à partir de 1820<sup>580</sup> est un parfait révélateur du rayonnement de Jeanne. Jusqu'en 1867, près d'un millier de personnes viennent le signer. La plupart du temps, le nom est suivi de la date, on indique si la personne est seule ou en groupe ; lorsqu'il s'agit d'un groupe, ce sont souvent des officiers.

Trois périodes ressortent à la lecture de ce document. Entre 1820 et 1840, on observe un discours nationaliste rappelant la grandeur de la France, un sentiment profondément anti-anglais. Jeanne est uniquement martyre ; ses vertus sont principalement le pardon ; sa place est totalement acquise dans les Cieux et Dieu l'aime car « bonne et sensible Jeanne, dont la fin fut si malheureuse, maintenant ton séjour est dans les cieux ; qu'importe après tout d'avoir en la terre quelques hommes pour ennemis quand on a un Dieu pour ami éternel »<sup>581</sup>. Le 18 octobre 1820, un prêtre de Commercy laisse ce petit poème rappelant les origines humbles de la bergère mais aussi la grandeur de ses actions :

« A Jeanne d'Arc.  
De tes vertus, de tes humbles fruits,  
Tout ici rappelle la gloire :  
O Jeanne d'Arc ! tout bon Français  
Doit un hommage à ta mémoire  
Dans cette modeste maison  
Que tu rends si respectable  
Permets, o fille incomparable  
Qu'aujourd'hui j'inscrive mon nom »<sup>582</sup>.

<sup>579</sup> A. CELLIEZ, *op. cit.*, p. 262-263.

<sup>580</sup> B.D. Saint-Dié : JA 346, copie des dédicaces des touristes et pèlerins venus à la maison de Jeanne d'Arc de Domrémy, 1820-1867, non paginé.

<sup>581</sup> *Ibid.*

<sup>582</sup> *Ibid.*

A partir de 1840, nous remarquons un premier infléchissement que l'article publié par Th. De Pymaigre, dans *Austrasie* en 1841, illustre parfaitement<sup>583</sup>. Il y retrace sa visite à Domremy, décrivant le lieu comme une curiosité touristique et se comparant à d'autres illustres voyageurs, tels Machiavel à Florence. Il décrit la maison de Jeanne, insiste sur un graffiti que le fils de Louis-Philippe aurait tracé (sic), s'exaltant sur le tableau de Laurent, peintre d'Epinal, montrant l'héroïne devant un autel, remarque les bustes de Louis XVIII et de Louis-Philippe à l'entrée du site... Il n'y a là qu'un endroit marqué par l'histoire, empli d'une charge mémorielle puissante. Cependant, deux remarques montrent que l'époque commence à changer. Une grande émotion l'étreint quand il pense à la jeune fille qui n'a pas de tombe alors qu'elle a eu une « vie pieuse et glorieuse ». L'édifice qu'il visite devient alors une sorte de sanctuaire doté d'un « pouvoir ». En 1815, raconte-t-il, les envahisseurs voulurent enlever le buste qui orne le dessus de la porte, or l'objet refuse de bouger, il est impossible de s'en saisir. Anecdote qui fait irrésistiblement penser à ces pèlerinages où le saint se défend, terrassant les profanateurs, empêchant qu'une statue soit emportée. Une dimension « religieuse » semble donc avoir gagné la maison. L'étude des mentions laissées dans le cahier de Domremy renforce cette impression. Les signataires se désignent comme étant des « pèlerins » à l'image de ce qui se fait dans les sanctuaires importants. Jeanne devient un modèle à suivre pour les jeunes filles ; et des formules de prières sont clairement notées avec les mots « je l'invoque ». Surtout, elle est présentée comme la gloire de la France avec un esprit « revanchard » envers les Anglais. Le 13 avril 1842, un fidèle laisse cette mention « Honneur et gloire au patriotisme inspiré ! Honte aux Anglais qui ne l'ont pas respecté ». Ou encore en juillet 1845, ce poème :

« Jeanne est morte martyre ! Au seul nom d'une femme,

Tu trembles, tu frémis, Anglais ;

Est-ce crainte de sa grande âme

Ou souvenir de tes forfaits ?

Mais regarde, la flamme

A tout consumé... D'elle il n'est rien resté

Que ses triomphes et sa gloire

Qu'a la France la liberté

De son héroïque mémoire

Bien Anglais... rien... que l'immortalité ! »<sup>584</sup>

<sup>583</sup> Th. De PUYMAIGRE, « Pèlerinage à Domremy », *Austrasie*, 1841, t. IV, p. 105-119.

<sup>584</sup> B.D. Saint-Dié : JA 346, *op. cit.*

Enfin, troisième époque, à partir de 1850, le caractère dévotionnel s'affirme dans quelques mentions. On retrouve des prières utilisant le mot de « sainteté ». Jeanne devient un intercesseur. Le 27 avril 1850, M. Lefèvre de Toul laisse cette prière :

« O Jeanne la Pucelle, acceptez mon hommage,  
 Il est l'expression de cette noble ardeur  
 Que m'inspire la vue de votre belle image :  
 Je vous dois ma patrie et tu fus mon sauveur [...]  
 A votre sainteté, je veux offrir un lis  
 A votre noble grandeur la fortune du courage  
 Puis... j'ai vu, je rends grâce au ciel que je bénis »<sup>585</sup>.

Mais elle est aussi un modèle à imiter. Le 27 avril, une prière dit ceci : « O Jeanne, sainte et sublime, daigne implorer auprès de Dieu la grâce de marcher sur tes traces »<sup>586</sup>.

L'aspect religieux est mêlé au caractère nationaliste qui demeure le plus important. Le 13 septembre 1856, le cahier porte la mention suivante :

« A la Sainte de la France, le plus humble de ses serviteurs Aug. Sturm  
 Vous tous qui traversez cet illustre village  
 Venez vous incliner devant tant de vertus  
 Découvrez tous vos fronts et rendez votre hommage  
 A la Vierge de la France, à celle qui n'est plus ! »<sup>587</sup>.

Outre des Français, des étrangers n'hésitent pas à venir visiter la maison de Jeanne comme le montre, le 17 juin 1867, ces formules de Ludwig Becker, originaire de Freinsheim dans le Palatinat :

« Du céleste séjour où jadis t'ont placé  
 Un dévouement sublime et ton affreux trépas  
 Porte tes souvenirs, une sainte pensée  
 Pour tous les nobles cœurs qui souffrent ici-bas [...]  
 Entre nous et le ciel sois la médiatrice  
 Et qu'enfin le Très Haut pour toi se montre fier  
 De rendre à ses maïs l'être qui leur est cher,  
 Qu'à nos cœurs éplorés il se rende propice ! »<sup>588</sup>.

<sup>585</sup> *Ibid.*

<sup>586</sup> *Ibid.*

<sup>587</sup> *Ibid.*

<sup>588</sup> *Ibid.*

Les personnes qui se rendent à Domrémy peuvent laisser une intention de prière dans le cahier prévu à cet effet ou bien signer le *Livre d'or*. Ainsi, entre 1870 et 1908, période troublée suite à la perte de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine, le *Livre d'or* de la maison de Jeanne compte environ 100 000 signatures avec des périodes plus ou moins fastes<sup>589</sup>. Entre novembre 1870 et mars 1871, la maison étant fermée, le nombre de signatures diminue ; alors qu'en 1878, suite au pèlerinage organisé par Mgr de Briey, évêque de Saint-Dié, les signatures augmentent énormément.

Les mentions laissées dans le *Livre d'or* après 1870 sont particulièrement nationalistes ; d'ailleurs, en juillet 1912, un militaire écrit : « Dans un pareil lieu, pour un cœur réellement français, il ne devrait sortir que les paroles du plus pur patriotisme »<sup>590</sup>. Le sentiment religieux semble être abandonné au profit de ce sentiment patriotique<sup>591</sup> :

« Oui, c'est grâce à toi seule [...]
   
Que la Patrie en deuil de son honteux servage
   
Peut se relever à jamais »<sup>592</sup>.

Dix ans plus tard, cet élan patriote est encore très vivant :

« Vierge, héros de la Patrie,
   
Sauvez la France qui vous prie
   
Venez en ce pressant danger
   
L'arracher à l'étranger »<sup>593</sup>.

A partir de 1870, la dimension de la sainte s'ancre encore plus dans le nationalisme car, suite à la défaite, la fibre patriotique revient en avant. Jeanne d'Arc devient le symbole du sentiment national mais aussi l'espoir de la patrie frappée et celle qui mènera la revanche. Il ne s'agit pas d'un sentiment typiquement lorrain, mais d'un sentiment français, national. Cet élan de revanche met Domrémy au centre de la carte de France ; des foules convergent vers le lieu où l'héroïne française, celle qui peut conduire à la victoire, est née et a vécu. Jeanne d'Arc est lorraine par sa naissance et ses origines mais son souvenir, même s'il a lieu en Lorraine, dépasse largement la dimension régionale ; le « culte » de Jeanne d'Arc n'est pas un culte lorrain mais national voire international. Et le curé de Domrémy entre 1873 et 1911,

<sup>589</sup> Chiffres tirés de Michèle LAGNY, *op. cit.*, vol. 1, p. 49-52.

<sup>590</sup> Cité dans *Ibid.*, p. 52 ; *Livre d'or*, t. 16, juillet 1912.

<sup>591</sup> D'après Michèle Lagny, les signataires du *Livre d'or* sont des Lorrains mais aussi des pèlerins du Nord et du Pas-de-Calais s'expliquant par le fait que Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai était auparavant évêque de Saint-Dié, p. 50.

<sup>592</sup> Cité dans Michèle LAGNY, *op. cit.*, p. 191 ; *Livre d'or*, t. 6, 1873.

<sup>593</sup> Cité dans *Ibid.*, p. 191 ; *Livre d'or*, t. 7, 1883.



Bourgaut, le montre bien. Dans un guide, il rappelle « le réveil de plus en plus manifeste qui ouvre tous les yeux sur le nom sympathique et populaire de Jeanne d'Arc. Autrefois, quand la France vivait prospère, à l'abri des révolutions et des invasions de l'étranger, l'héroïne était, sinon oubliée, au moins négligée [...] tandis que [...] les retours de l'infortune semblent nécessaires pour nous rappeler son nom et ses bienfaits ». Pour lui, « trois calamités [...] ont ramené dans le siècle les Français à l'admiration de Jeanne d'Arc et les pèlerins à sa chaumière : l'invasion des armées alliées de 1814-1815 [...] La guerre néfaste de 1870 accentua ce mouvement salutaire des esprits vers la Pucelle [...] et] les touristes [devinrent] des pèlerins admirateurs de l'héroïne, vénérant en elle la vierge chrétienne envoyée par Dieu pour la salut de la France. On se prit à l'invoquer comme une sainte et à l'appeler comme une guerrière au secours du pays en péril »<sup>594</sup>. La dernière calamité à laquelle fait allusion notre curé de Domrémy est le projet d'une fête en mémoire de Voltaire. L'abbé Bourgaut le dit lui-même, le « culte de Jeanne » est un « culte français », pour le salut de la France... Lors du pèlerinage de juillet 1878, des Lorrains sont certes présents mais « ce n'était pas seulement la vaillante Lorraine qui était représentée à Domrémy, [...] c'était la France entière venue du nord, du centre, de l'ouest et du midi, pour donner la main à l'Est, aux pieds de Jeanne, la Grande Française »<sup>595</sup>. Il n'est donc pas question de Jeanne la Lorraine mais de « Jeanne, sainte de France ».

Après la guerre de 1870 et au moment où son dossier de « vénérabilité » est en Cour de Rome, de nombreux ouvrages paraissent afin de la glorifier, incarnation de l'espoir d'une réunification possible car « encore une fois envahie par l'étranger, [la France] reste mutilée, privée de ses deux plus belles provinces. Chose merveilleuse et bien faite pour ranimer notre espoir, c'est le moment choisit Par Léon XIII pour introduire la cause de la Vierge jadis suscitée par Dieu en vue de relever la patrie presque anéantie par les Anglais, et de rendre à la religion attaquée, sa liberté et sa gloire. La France entière en tressaille de joie et d'espérance, et célèbre la mémoire de celle qu'un poète patriote salue par avance comme la patronne des envahis »<sup>596</sup>. Cet auteur, en 1898, parle d'une « sainte » et s'adresse ainsi à elle : « Moi aussi, Jeanne bien aimée, je te salue, et en attendant que nous puissions te prier dans nos églises, je t'invoque au fond de mon cœur. Tu connais nos souffrances et nos humiliations, tu entends notre cri de détresse et tu nous vois groupés autour de ton étendard. Si donc tu aimes toujours la France, si tu n'as pas oublié ta chère Lorraine et notre Alsace, sa compagne d'infortune,

<sup>594</sup> Célestin BOURGAUT (abbé), *Guide et souvenirs du pèlerin à Domrémy*, Nancy, Berger-Levrault, 1878, p. VI-IX.

<sup>595</sup> A. MOUROT, *Domrémy et le Monument national de Jeanne d'Arc*, Nancy, 1897, p. 280.

<sup>596</sup> Emile KELLER, *Vie de Jeanne d'Arc*, Paris, Comité de Jeanne d'Arc, 1894, p. 36.

conduis-nous encore une fois à la revanche, à l'indépendance, à l'honneur ; et aide-nous comme nos pères à délivrer notre pays de ses oppresseurs, à en chasser l'étranger, et à rendre à la religion en péril sa gloire et sa liberté »<sup>597</sup>. Jeanne peut donc sauver la France de la perte d'une partie de la Lorraine et de l'Alsace ; elle est, pour la France, « son ange tutélaire et sa patronne ! »<sup>598</sup>.

A partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Jeanne d'Arc devient le symbole du sentiment national, elle est celle qui a sauvé de la France, la sainte de la frontière et parfois la bonne Lorraine, son culte est plus nationaliste et politique que religieux. L'abbé Malassagne, dans le discours préliminaire de son ouvrage sur Jeanne d'Arc, explique ceci : « S'il est une contrée qui puisse se glorifier d'avoir été, de tout temps, l'objet d'une protection visible de la Providence, c'est bien la terre de France. Pour trouver les preuves de cette vérité, il suffit de parcourir nos annales. A moins de fermer volontairement les yeux à la clarté des plus vives lumières, on ne peut, en effet, qu'être saisi d'admiration en voyant avec quelle sollicitude le Ciel a toujours veillé sur ce pays : comment il a su, aux époques critiques de son histoire, lui susciter à propos des défenseurs extraordinaires contre ses ennemis ; par quels prodiges il a toujours conservé ou ramené dans son sein les éléments de sa prospérité et de sa gloire [...] Au XV<sup>e</sup> siècle, la France, envahie par un peuple voisin, était considérée déjà comme province anglaise. Tout paraissait perdu pour elle, quand apparaît soudain l'illustre Jeanne d'Arc, qui rallie autour de son étendard l'espérance et la victoire »<sup>599</sup>. Et de continuer : « Quel beau livre on pourrait écrire sous ce titre : *De l'action divine dans les destinées de la France* ! Comme fragment détaché de cet ouvrage, nous donnons aujourd'hui, à l'occasion de son apothéose religieuse, un récit populaire de la vie de Jeanne d'Arc »<sup>600</sup>. L'abbé Malassagne continue en rappelant que, sans Jeanne d'Arc, la France aurait connu un désastre certain car la « France ne s'était jamais trouvée si proche de sa ruine totale qu'au moment de l'avènement au trône du jeune roi Charles VII ».

Si les Français se tournent vers elle, les Lorrains, quant à eux, se rendent à Sion prier la Vierge en mémoire de la défaite de 1870. Les 7-10 septembre 1873, après l'évacuation des dernières troupes allemandes de Lorraine, les fidèles vivant dans les régions annexées apportent une petite croix de Lorraine brisée placée sur une plaque de marbre noire surmontée d'une formule en patois : « Ce name po tojo », c'est-à-dire « Ce n'est pas pour toujours ».

<sup>597</sup> *Ibid.*, p. 36.

<sup>598</sup> E. de LABOULAYE, *Vie de Jeanne d'Arc*, Paris - Lyon, Le Clere - Pelagaud, 1877, p. 115.

<sup>599</sup> MALASSAGNE (abbé), *La Bienheureuse Jeanne d'Arc*, Lille-Paris-Bruges, Desclée de Brouwer, s.d., p. IX et XII.

<sup>600</sup> *Ibid.*, p. XV.

Offices et processions auxquels participent de nombreux Mosellans se succèdent, encouragés par l'évêque de Nancy et Toul, Mgr Foulon, malgré le mécontentement des responsables de l'administration allemande <sup>601</sup>. Tout au long des années 1870-1890, le souvenir des provinces annexées demeure très vif dans la mémoire des Lorrains qui se tournent vers la Vierge plutôt que vers Jeanne d'Arc. Cette dernière est l'héroïne enviée de tous, la sainte de la patrie française. Comme le dit Jules David en 1875, « cette sublime héroïne, le monde entier nous l'envie ; aucune nation dans aucun temps n'en posséda une pareille ; sa légende est devenue l'honneur et la grâce de la France ; elle a été l'alliance immortelle du Nord et du Midi, des deux Gaules ; désormais tous les historiens la glorifieront, tous les poètes la chanteront ; dans chaque lieu qu'elle a traversé, on lui a élevé des statues, deux à Orléans, une à Paris, une à Domrémy, une à Rouen ; un grand évêque poursuit sa canonisation ; pour nous, plus humble mais non moins enthousiaste, elle est et restera la sainte de la patrie » <sup>602</sup>.

Dans le même temps, les travaux de la Basilique du Bois-Chenu, près de Domrémy, sur le lieu où Jeanne entendait ses voix, débutent en novembre 1881 dans un climat de nationalisme. Si les lieux se modifient, le discours local s'enrichit. La *Semaine religieuse de Nancy* de 1890 met bien en avant l'aspect nationaliste : « Jeanne d'Arc est en France la plus pure et la plus populaire incarnation du sentiment national [...] Son nom fait tressaillir tous les cœurs français jaloux de leur Patrie [...] La Patrie, ce mot réveille en nous, Français de la frontière, les plus généreux élans [...] Les impressions naïves du toit paternel, les tendresses ardentes de la famille [...] La passion du patriotisme humblement conquis, la foi sublime au drapeau. Cette grande notion de Patrie, source de sublimes dévouements [...] Jeanne d'Arc la personnifie chez nous plus qu'aucune autre figure historique » <sup>603</sup>. Elle est une héroïne étroitement liée à la Patrie, elle « vit dans le cœur de tous les Français comme l'incarnation la plus pure du patriotisme et du courage civique » <sup>604</sup>. Les panégyriques qui lui sont consacrés mettent également en avant l'aspect patriotique de Jeanne. En 1925, Mgr E. Beaupin prononce un discours édifiant sur la sainte qu'il considère comme « un modèle du patriotisme chrétien », il la voit en « fille de France et fille de Dieu » dont « les traits essentiels de ce patriotisme chrétien qui est sacrifice de soi au bien public, dans la guerre comme dans la paix. Cette Vierge héroïque, qui fut un général incomparable et un politique surprenant, ne tira l'épée, pour une juste cause, que par amour du Droit et sur l'expresse volonté du Ciel [...]

<sup>601</sup> Philippe MARTIN, *Pèlerins de Lorraine*, op. cit., p. 233

<sup>602</sup> Jules DAVID, op. cit., p. 60-61.

<sup>603</sup> *Semaine Religieuse de Nancy*, 5 juillet 1890,

<sup>604</sup> Emile LEGROS (chanoine), *Panégyrique de la Vénérable Jeanne d'Arc prononcé à l'occasion du pèlerinage annuel et du groupe monumental à la Basilique de Domrémy*, Saint-Dié, Humbert, 1894, p. 4.

Elle nous enseigne [...] les vertus militaires et les vertus civiques. Voilà pourquoi l'Eglise, reconnaissant en elle ce qu'elle eut d'universel, l'a offerte en exemple, non seulement à notre peuple qu'elle a sauvé, mais encore à tous les autres »<sup>605</sup>. Mais « Jeanne d'Arc n'a été si patriote, que parce qu'elle a été si sainte »<sup>606</sup> car en « mettant ouvertement la volonté de Dieu à l'origine de sa mission patriotique et en s'y abandonnant de plein gré, aux yeux de tous, Jeanne d'Arc fait comprendre à ses concitoyens que Dieu ne s'est jamais désintéressé du sort de la France, et que c'est folie de leur part de prétendre se désintéresser de Dieu. En plaçant le salut de la patrie au premier plan de ses préoccupations et en y subordonnant tous ses actes, cette grande citoyenne remet les âmes en équilibre, et leur inspire la honte salutaire d'avoir renversé l'ordre des choses, et sacrifié trop longtemps l'intérêt de tous à leurs intérêts personnels »<sup>607</sup>. Ce discours n'est pas sans rapport avec ce qui se passe en France en ce début de XX<sup>e</sup> siècle où le gouvernement est mis à mal par les tensions qui montent entre la France et l'Allemagne. Jeanne restaure « le gouvernement légal de son pays [...] et donne à penser à ses compatriotes [...] que personne n'a le droit de s'insurger de son propre chef contre les autorités établies »<sup>608</sup>. L'auteur utilise Jeanne d'Arc comme un bouclier face à la séparation de l'Eglise et de l'Etat survenue en 1905 ; la sainte doit aider à réconcilier les « jeunes âmes regorgeant de jouissance et d'indépendance » en leur redonnant un « idéal chrétien » et un « idéal patriotique »<sup>609</sup>.

Le fait que Jeanne puisse protéger la frontière se remarque particulièrement dans les nombreuses statues<sup>610</sup> installées le long de la frontière avec l'Allemagne : à Laveline, Epinal, Saint-Nicolas-de-Port, Nancy, Mousson, Mars-la-Tour le haut lieu des combats de 1870, Batilly ou Longwy. Elle devient une sainte protectrice non plus du catholicisme face aux protestants comme cela aurait dû se faire au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, mais une sainte qui protège de l'ennemi qui vient de mutiler la carte de France en lui ôtant Moselle et Alsace. Henri Guénot exprime parfaitement ce sentiment dans son ouvrage *Jeanne d'Arc en France et à Domrémy* : « Neufchâteau, Nancy, Vaucouleurs et Domrémy, quatre statues de Jeanne à la frontière française, quel talisman et quel gage de confiance en l'avenir ! L'ennemi verra au

<sup>605</sup> E. BEAUPIN (Mgr), *Sainte Jeanne d'Arc modèle du patriotisme chrétien. Panégyrique prononcé par Mgr E. Beaupré le 10 mai 1925 à Notre-Dame de Paris*, Paris, 1925, p. 3.

<sup>606</sup> R.P. GILLET, *Panégyrique de la bienheureuse Jeanne d'Arc prononcé à la cathédrale de Verdun le 19 mai 1912*, extrait de la *Semaine religieuse* de 1912, p. 490.

<sup>607</sup> *Ibid.*, p. 497.

<sup>608</sup> *Ibid.*

<sup>609</sup> *Ibid.*, p. 502.

<sup>610</sup> Partout, la Lorraine est marquée par la « statuomanie » chère au XIX<sup>e</sup> siècle. Nancy se couvre ainsi de représentations de ses gloires locales depuis Jacques Callot jusqu'à Matthieu de Dombasles. Voir Philippe MARTIN, François PUPIL (sous la dir.), *Nancy, du Moyen Age au XXI<sup>e</sup> siècle*, Metz, éd. Serpenoise, 2005, p. 76-77.

seuil des provinces qu'il nous a arrachées cette triple incarnation de la patrie, de la bravoure et du sacrifice. En te sentant au milieu de nous, ô illustre Jeanne, qui serons les premiers à recevoir le choc, nous nous rappellerons que tu restes pour nous le passé glorieux et l'immortelle espérance ; nos cœurs seront plus forts, nos hommes plus indomptables ; viennent les lueurs sombres qui malheureusement n'ont point encore leur terme [...] Ainsi après avoir autrefois sauvé les Français par la grandeur de ton génie, tu les sauveras encore une fois par la puissance de ton exemple »<sup>611</sup>. Et lorsque sa statue est inaugurée à Nancy en 1890, il est clairement précisé que son rôle est de protéger la frontière : « Ne sera-t-elle pas à son poste de bataille, à deux pas de la frontière allemande ? »<sup>612</sup>. Le souvenir des provinces perdues est lié à Jeanne d'Arc comme on peut le voir en lisant les dédicaces consignées dans le livre d'or de la maison de Jeanne<sup>613</sup>. De ce fait, le sentiment national débouche sur un sentiment de revanche et Jeanne devient une sainte « revancharde ». Mgr Turinaz le dit clairement dans son discours du 22 juillet 1890 à Nancy : « Jeanne, entendez les acclamations de Nancy et de la Lorraine ; remettez au fourreau votre vaillante épée, mais qu'elle soit prête pour les luttes sanglantes, si nous devons les subir encore »<sup>614</sup>. C'est à partir de cette période que l'image de « Jeanne guerrière » se diffuse même s'il est rare de la trouver à cheval (Nancy) ou l'épée dégainée (Mousson) ; le type le plus fréquent en Lorraine est la représentation de Jeanne à l'étendard, le casque à ses pieds, une main sur le cœur et les yeux levés vers le ciel c'est-à-dire à la fois victorieuse et inspirée (Mars-la-Tour et Longwy) car Jeanne est pour tous l'image de la bravoure guerrière associée à la piété et la mansuétude<sup>615</sup>.

Jeanne d'Arc sert le nationalisme, protège les frontières, elle permet d'« obtenir la liberté et la prospérité de la religion en France, et [...] le rétablissement du règne de Notre Seigneur Jésus-Christ dans le cœur de tous les Français »<sup>616</sup>. Selon le cardinal Pie, elle est l'instrument de Dieu ; elle doit permettre aux Français de se rapprocher de l'Eglise car « le plus riche patrimoine de notre nation, la première de nos gloires et la première de nos nécessités sociales, c'est notre sainte religion catholique, et qu'un Français ne peut abdiquer sa foi sans répudier tout le passé, sans sacrifier tout l'avenir »<sup>617</sup>. Et Jeanne, choisie par Dieu, peut mener cette œuvre réparatrice « par ses exploits, la consommant par ses malheurs. En d'autres termes, elle est le bras de Dieu qui renverse les ennemis de la France ; Jeanne d'Arc,

<sup>611</sup> Henri GENOT, *Jeanne d'Arc en France et à Domrémy*, Neufchâteau, Gontier-Kienné, 1890, p. 13.

<sup>612</sup> Emile BADEL, *Jeanne d'Arc à Nancy*, Nancy, Pierron et Hozé, 1890, p. 82.

<sup>613</sup> Michèle LAGNY, *op. cit.*, t. 2, p. 206-207.

<sup>614</sup> Mgr TURINAZ, *Discours prononcé à la cathédrale de Nancy*, Nancy, Pierron et Hozé, 1890, 16 p. ; *Jeanne d'Arc et le Monument national de Domrémy*, Nancy, Pierron et Hozé, 1980, 16 p. (p. 14-15).

<sup>615</sup> Michèle LAGNY, *op. cit.*, p. 216-223.

<sup>616</sup> PIE (cardinal), *Panegyrique de la B<sup>se</sup> Jeanne d'Arc*, Paris, Vic & Amat, 1911, p. 7.

<sup>617</sup> *Ibid.*, p. 15.

victime qui désarme le bras de Dieu ». Il faut que la France se souvienne de son passé catholique, fille aînée de l'Eglise, et que les Français reviennent dans le giron de l'Eglise car son « nom est chrétien, son surnom catholique. C'est à ce titre que la France est grande parmi les nations ; c'est à ce prix que Dieu la protège et qu'il la maintient heureuse et libre » <sup>618</sup>. Jeanne a déjà sauvé la France du XV<sup>e</sup> siècle du malheur donc pourquoi ne pourrait-elle pas de nouveau sauver la France du XX<sup>e</sup> siècle tombée dans l'erreur en quittant l'Eglise ?

Dans ce concert de louanges, le débat historique n'est pas loin : Jeanne est-elle Française, Champenoise ou Lorraine ? Loin de nous l'idée de reprendre cette querelle, écoutons plutôt Emile Badel évoquer la Bonne Lorraine : « La Vierge de Domrémy était du moins Lorraine par son grand bon sens, par ses vives et pétulantes saillies, par son courage et sa vaillante énergie » <sup>619</sup>. Il est évident que Jeanne est chère au cœur des Lorrains, et plus particulièrement aux habitants des alentours de Neufchâteau, et les nombreuses statues présentes dans les églises de Lorraine en témoignent. D'ailleurs, selon Emile Hinzelin : « La vraie Jeanne est ici, la vraie Jeanne est dans sa douce vallée, près des bois, des vignes, dans l'ampleur des campagnes, entre le lacet blanc mollement dénoué des routes, parmi l'or fruste des éteules et l'argent subtil de la Meuse aux boucles éparses » <sup>620</sup>. Mais si chère soit-elle, les Lorrains doivent à l'évêque d'Orléans la mise en œuvre de sa cause de béatification.

Jeanne d'Arc, lorraine par ses origines, dépasse largement ce cadre pour s'identifier à la France ; son culte étant national et non pas régional. Elle « la grande Française et la bonne Lorraine » <sup>621</sup>. Il existe une gradation dans la manière de parler de Jeanne d'Arc, elle reste en premier lieu la sainte de la France puis la Lorraine et l'aspect national est celui qui est le plus mis en avant par ses panégyristes. L'abbé Patron, chanoine et aumônier du Sacré-Cœur d'Orléans, exalte Jeanne d'Arc et sa renommée en disant : « Et toi, Domrémy, tu ne seras plus le petit hameau de la vallée de la Meuse ; puisque tu as donné à la France un sauveur : ton nom désormais sera célébré dans tous les lieux où retentit le nom de Jeanne d'Arc. Et quel pays du monde n'a pas entendu parler de ton héroïne et de ses gloires ? Depuis quatre cent quarante-huit ans, les historiens, les orateurs, les poètes publient ses exploits et les célèbrent dans toutes les langues » <sup>622</sup>.

<sup>618</sup> *Ibid.*, p. 38.

<sup>619</sup> Emile BADEL, *Jeanne d'Arc est Lorraine*, Nancy, Crépin-Leblond, 1895, p. 15.

<sup>620</sup> Emile HINZELIN, *Chez Jeanne D'arc*, Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1904, p. 204.

<sup>621</sup> R.P. GILLET, *op. cit.*, p. 489.

<sup>622</sup> *Panégyrique de Jeanne d'Arc prononcé dans l'église de Domrémy par l'abbé Patron, chanoine & aumônier du Sacré-Cœur à Orléans*, Saint-Dié, Lambert, p. 3.

S'il est une citation qui peut résumer le rayonnement de Jeanne d'Arc, c'est bien celle de l'abbé Malassagne même si elle est un peu longue. Dans son ouvrage sur Jeanne <sup>623</sup>, il rappelle tout d'abord que la Pucelle est une grande figure de la France à l'égale de Charlemagne et saint Louis : « Durant le cours du moyen-âge, dit l'historien allemand Guido Goerres, de cette époque si méconnue naguère encore, mais dont on aime aujourd'hui à faire revivre les souvenirs, trois grandes figures se présentent surtout à notre admiration. Charlemagne ouvre majestueusement la carrière ; saint Louis brille comme un astre radieux au milieu de cette période ; Jeanne d'Arc vient la clore merveilleusement. Mais entre ces trois figures, celle de Jeanne, nous ne craignons pas de le dire, nous paraît à la fois la plus touchante et la plus sublime. La plus touchante, parce qu'elle conserve toujours sa candeur naïve, une pureté virginale, alors même que son front est couronné de gloire ; la plus sublime, parce que, partie du plus bas, elle s'est élevée plus haut que toutes les autres montrant ainsi plus visiblement qu'elle était réellement l'envoyée de Dieu. Oui, c'est précisément le conseil de cette sagesse éternelle de confondre aux yeux du monde la prudence des sages par la simplicité des enfants, et de briser le chêne orgueilleux avec la faible tige du lis, afin d'humilier l'orgueil de ceux qui raillent et l'habileté de ceux qui doutent, et que la terre sache qu'un Dieu vit dans le Ciel et qu'il est le Seigneur à qui la gloire appartient. Or voilà ce que l'on trouve dans l'histoire de la bergère Jeanne d'Arc, surnommée la Pucelle d'Orléans après sa grande victoire : histoire merveilleuse, attestée sous la foi du serment par un grand nombre de témoins oculaires ; histoire pleine de grandeur et de hardiesse comme celle du plus courageux chevalier ; histoire simple et touchante comme celle d'une vierge vouée aux autels ; histoire en un mot, tout animée du souffle vivant du Seigneur, et où les miracles éclatent de tous côtés comme les étoiles scintillent au ciel calme de la nuit » <sup>624</sup>.

Et comme il ne suffit pas de la mettre au-dessus de ces deux grandes figures de l'histoire de France, il continue en la comparant au Christ et à sa mère. Selon lui, Jeanne et le Jésus ont en commun leur personnalité, leur vie, leur mission et leur œuvre : « c'est leur singulière ressemblance avec la personnalité, la vie, la mission, et l'œuvre du Christ-Sauveur du monde, et par concomitance, de la Vierge Marie, corédemptrice du genre humain. ' Dire que, par ses sentiments intérieurs, la Pucelle fut la reproduction du Sauveur, écrit le R.O. Ayrolles, ce serait affirmer d'elle ce qui convient à tous les saints. Nous voulons parler des lignes extérieures de son histoire. Elles sont, dans les proportions où le fini peut se rapprocher de l'infini, la reproduction pour ainsi dire matérielle de la vie mortelle de l'Homme-Dieu. Le

<sup>623</sup> MALASSAGNE (abbé), *op. cit.*, 221 p.

<sup>624</sup> *Ibid.*, p. 183-184.

cadre est le même : la plus profonde obscurité voilant les divins mystères ; soudain un incomparable midi, puis le plus poignant des drames : c'est l'Homme-Dieu, c'est la Pucelle. Les deux tableaux offrent dans les détails les plus frappantes ressemblances. Domrémy, c'est Nazareth en miniature [...] La Pucelle, en venant au jour, fit couler sur les habitants de Domrémy quelque chose de l'allégresse ressentie par les habitants de Bethléem, au jour de la naissance du Sauveur [...] Comme Jésus à Joseph et à Marie, Jeanne obéissait en tout à ses parents, en tout excepté pour cause de mariage et de son départ pour la France [...] Le Ciel s'ouvrit à Jeanne comme devant Jésus, et les milices célestes lui apparurent et lui firent entendre leurs paroles de délivrance et de paix [...] La venue de la Vierge libératrice française fut même annoncée, figurée et préparée longtemps à l'avance, tout comme la venue du Sauveur et de la Vierge rédemptrice du monde [...] Jésus fut trahi, vendu et livré par les siens. Jeanne le fut aussi. Trois personnages ou groupes respectifs portent la responsabilité de la passion et du supplice du Sauveur [...] De même, la responsabilité du martyre de la Libératrice retombe sur la coterie la Trémoille, Regnault de Chartres et Flavay de Compiègne, sur le duc de Bourgogne et le comte de Ligny ; sur les grands d'Angleterre et leur tribunal présidé par Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, couvrant leur attentat comme Caïphe et les grands de la nation juive, du zèle pour la foi, la religion et l'Eglise »<sup>625</sup>. Si la trahison est la même pour Jeanne d'Arc et Jésus, les deux drames aussi se ressemblent. Selon l'abbé Malassagne : « La ressemblance des deux drames, de Jérusalem et de Rouen, touche presque à l'identité quand on arrive à la fin. Jésus et Jeanne sont victimes de fausses accusations. Ils sont l'un et l'autre, l'objet de la calomnie, du sarcasme et de la dérision, des mauvais traitements et des insultes d'une ville soldatesque, non moins que de la perfidie et de la trahison. Jésus est condamné pour s'être donné comme fils de Dieu et vrai Dieu ; Jeanne est condamnée pour s'être dite suscitée de Dieu et conduite par lui. Jésus est condamné comme coupable séducteur ; Jeanne comme pernicieuse séductrice ; Jésus, comme blasphémateur ; Jeanne, comme blasphématrice ; Jésus, comme surexcitant le peuple contre l'autorité, Jeanne, comme séditieuse ; Jésus, comme bouleversant les lois religieuses et civiles de la nation, Jeanne, comme violatrice de la loi divine, de l'enseignement sacré, des lois ecclésiastiques, etc. La Synagogue condamna Jésus comme inspiré et faisant ses prodiges par Bélzébuth ; le tribunal de Rouen condamna aussi Jeanne comme inspirée, conduite et assistée par Bélial, Satan et Béhémod. On reprochait à Jésus et à Jeanne de violer le jour du Seigneur, etc. »<sup>626</sup>. Trahison et supplice identiques pour Jésus et Jeanne mais aussi humiliation après leur mort.

<sup>625</sup> *Ibid.*, p. 188-191.

<sup>626</sup> *Ibid.*, p. 191-192.



En effet, selon l'abbé Malassagne, « A Jeanne, comme à Jésus, un dernier outrage était réservé après la mort : de même que la lance du soldat Longin montra au monde le cœur très aimant de son Sauveur, aussi les soldats anglais, dans leur suprême indignité, montrèrent à la France les entrailles et le cœur si généreux de sa Libératrice, en s'efforçant vainement de les consumer... »<sup>627</sup>.

Le peuple semble donc avoir abandonné son héroïne mais Dieu, dans sa grande humilité, lui rend justice en « punissant, dès ici-bas, les principaux auteurs ou fauteurs de son martyre » tout comme il l'avait fait pour les bourreaux de Jésus. Ainsi, Pierre Cauchon serait mort « subitement en 1442, entre les mains de son Barbier. Jean d'Estivet, le dur et vil promoteur du procès, fut trouvé enseveli dans le fumier aux portes mêmes de Rouen. Le perfide et traître Nicolas Loiseleur mourut également de mort subite dans une église de Bâle. Nicolas Midy, qui avait prêché au lieu de l'exécution, fut emporté par la lèpre. Les grands d'Angleterre, principaux auteurs du crime, les Bedford, les Winchester et leur jeune roi, au nom de qui le crime avait été commis, moururent misérablement après bien des tribulations. L'Angleterre, comme autrefois la nation juive [...] fut terriblement châtiée, d'abord par la perte de tout ce qu'elle possédait en France, ensuite par la guerre des Deux-Roses, et enfin, un siècle plus tard, par l'apostasie et les massacres des guerres de religion »<sup>628</sup>. Les Anglais ne sont pas les seuls à payer pour le martyre de Jeanne, « du côté des Français, le duc de Bourgogne et le comte de Luxembourg furent punis de leur lâcheté et de leur trahison jusque dans leur descendance. Le Judas de Compiègne, Guillaume de Flavy, mourut assassiné par son barbier et sa femme. La Trémoille et Regnault de Chartres, adversaires acharnés de la Pucelle et complices du Judas de Compiègne, moururent ignominieusement dans la honte et l'oubli. L'ingrat Charles VII lui-même, on le sait, eut une fin des plus lamentables. Ainsi se réalisèrent les paroles de Jeanne aux auteurs de son martyre, comme s'étaient réalisées celles du Sauveur aux auteurs de sa passion et de sa mort »<sup>629</sup>. Ainsi, à l'image du Christ, « la justice qu'on avait refusée à Jeanne d'Arc durant sa vie lui fut pleinement rendue après sa mort »<sup>630</sup>.

Ces différents passages montrent combien Jeanne d'Arc dépasse le cadre régional et s'inscrit dans un cadre dépassant aussi la sphère nationale puisque Jeanne d'Arc est tel le Christ... Finalement, comme l'explique Michèle Lagny dans sa thèse<sup>631</sup>, elle est tour à tour entre 1870 et 1893 : la Jeanne de la revanche, le symbole de l'union nationale, et la Jeanne

<sup>627</sup> *Ibid.*, p. 194.

<sup>628</sup> *Ibid.*

<sup>629</sup> *Ibid.*, p. 195.

<sup>630</sup> *Ibid.*

<sup>631</sup> Michèle LAGNY, *op. cit.*

« cléricale » ; elle incarne une héroïne nationale, une protectrice de la frontière, la bonne Lorraine, la bonne catholique, la sainte de la Patrie utilisée à des fins nationalistes et patriotiques. Si les historiens et écrivains s'intéressent à Jeanne d'Arc, l'Eglise n'est pas en reste. Ce ne sont pas les Lorrains qui relancent le culte de la sainte mais l'évêque d'Orléans, Mgr Dupanloup, qui s'occupe d'introduire la cause de canonisation de Jeanne en Cour de Rome dès 1868 ; et l'année suivante, lors d'un pèlerinage à Domrémy, il envisage les premières fouilles sur le site.

#### 1.4.5. Pierre Fourier, modèle des curés et saint lorrain

Si Jeanne d'Arc ne s'apparente pas véritablement à une sainte lorraine à cause de sa dimension extra-régionale, Pierre Fourier, humble curé de Mattaincourt, est un « père aimable », un « père bienfaisant », un « père vénérable ». Ce curé modèle de la Réforme catholique du XVII<sup>e</sup> siècle devient, tout au long de l'époque moderne, le saint lorrain par excellence ; il est d'ailleurs évoqué comme étant « la gloire de la Lorraine »<sup>632</sup>. Il est un « pasteur d'âmes, fondateur et réformateur d'ordres, conseiller des princes et sauveur de sa patrie, il a [...] rassemblé en sa personne les grandeurs qui suffiraient à illustrer plusieurs vies [...] Pierre Fourier fut un saint prêtre et un grand citoyen, le bon pasteur des âmes l'insigne bienfaiteur de son pays »<sup>633</sup>. Il correspond parfaitement au « modèle » du parfait curé qui catéchise, prêche, construit, célèbre et prie<sup>634</sup>.

De par ses qualités, sa vie, sa mort, ses miracles... Pierre Fourier est un des rares saints lorrains dont la cause de canonisation a abouti en Cour de Rome en 1897. Grâce à cela nous découvrons, dans notre étude, une nouvelle dimension de la construction de la sainteté : les croyances et les aspirations d'une population qu'accompagnent de grandes manifestations publiques. En effet, « les procès de canonisation, on peut connaître l'image qu'une société propose de sa propre culture et l'utilisation qu'elle en fait »<sup>635</sup>.

<sup>632</sup> *Litanies du bienheureux Pierre Fourier*, 1776.

<sup>633</sup> *Panegyrique de saint Pierre Fourier, modèle et patron du clergé contemporain prononcé par M. le chanoine Olivier, archiprêtre de la métropole de Sens, dans la basilique de Mattaincourt le 7 juillet 1906*, Sens, Duchemin, 1906, p. 2.

<sup>634</sup> Nicole LEMAITRE (sous la dir.), *Histoire des curés*, Paris, Fayard, 2002, p. 293-310.

<sup>635</sup> Jean-Michel SALLMANN, « Image et fonction du saint dans la région de Naples à la fin du XVII<sup>e</sup> et au début du XVIII<sup>e</sup> siècle », *Mélanges de l'Ecole française de Rome, Moyen Age et temps modernes*, t. 91, 1979 - 2, p. 829.

Les procès de canonisation permettent aussi de retracer la chronologie de la cause avec ses différentes étapes. Ainsi, la cause de béatification du vénérable Pierre Fourier débute en mai 1673 soit trente-trois ans après sa mort. Elle est menée sous l'épiscopat d'André du Saussay, évêque de Toul entre 1655 et 1675, « à la demande de François de l'Espy du Saussay, prêtre et archidiacre de Port, vicaire général de l'Eglise de Toul [...] avec Philippe Georges, procureur général et député spécial à la béatification et canonisation du vénérable Pierre Fourier, réformateur et général de la congrégation de Notre-Sauveur et de Notre-Dame »<sup>636</sup>. Puis en 1679, Jacques de Fieux, envoie à la Congrégation des Rites des lettres « remissoriales au tribunal présidé par André Poirier, promoteur de la cause pour la Curie de l'évêque et le diocèse de Toul »<sup>637</sup>. La poursuite de la cause est souhaitée par les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame de Saint-Mihiel. En effet, « lan de grace mil six cent soixante et dix neuf Indiction seconde le vingt cinquième du mois d'aoust la troisième année du Pontificat de nostre très saint Père Innocent onzième gouvernant heureusement la république chrestienne pardevant Nous Mr Christophe Gérardin Prestre curé daillier diocèse de Verdun et Mr Jean le Belguillaume demeurant a Saint Mihiel Notaires apostoliques Immatriculés en Cour de Rome et des témoins en bas nommez connus ausdits Notaires appelez et prix particulièrement estant au Monastère des reverendes Religieuses de la Congrégation nostre Dame ordre de saint Augustin erigé en la ville de St Mihiel diocèse de Verdun sont comparues aux grilles ouvertes dudict Monastère [...] capitulairement convoquées et légitimement assemblées au son de la cloche comme elles ont de coutume de faire en tous actes importants ou publics lesdites ainsy assemblées faisantes et composantes tout le corps de la communauté dudit monastère lesquelles nous ont dit et déclaré qu'elles ratifient, approuvent et confirment tout ce qui a esté dit et faict et négocié par le Reverend Père Philippe Georges procureur général de la même congrégation de Notre Sauveur Prieur des Chanoines reguliers de la même congregation au Pont-à-Mousson au sujet de la béatification et canonisation du venerable serviteur de Dieu Pierre Fourier [...] aussy tout ce qui est dit, faict et negocié jusques a présent en la même cause et poursuite en Cour de Rome par le très reverend sieur François Platel du Plateau escuyer prestre de la ville dudit St Mihiel, docteur ez droit, Prieur commendataire de Chastenoy, Protonotaire apostolique et prefect des petites dattes en la datarie apostolique du nôtre Sr Père le Pape [...] présentes elles luy donnent de comparoitre en leurs noms par devant Illustrissime et Reverendissime Seigneur Evesque et Comte de Toul et tous autres juges qui se trouveront estre deleguez par la

<sup>636</sup> Archi. Congr. SS. Ritum : 3002, *Ser. Dei Petri Foreri*, f° 2.

<sup>637</sup> Archi. Congr. SS. Ritum : 3003, *Ser. Dei Petri Foreri*, f° 1.

Sacrée Congregation des Rites au sujet de faire les procez et informations par auctorité apostolique sur les faitz generiques de la commune renommée de sainteté, dévotion du peuple vertus et miracles dudit venerable serviteur de Dieu »<sup>638</sup>.

En 1677, un autre rapport est envoyé à Rome dans lequel trente miracles de Pierre Fourier sont relatés : huit durant sa vie et vingt-deux après sa mort. Il semble que ce document soit des corrections, des réflexions et des références à un autre texte puisque l'auteur du document donne des références à des folios. Un imprimé de dix-neuf pages indique les grandes lignes de la vie de Pierre Fourier et rappelle ses dons, ses qualités et ses vertus...

Enfin, en 1679, un cahier d'interrogatoires, en français et en latin, touchant la vie de Pierre Fourier règle en 377 points auxquels doivent répondre les personnes interrogées. La cause de béatification passe une nouvelle étape car, si entre 1673 et 1679, les questions administratives se mettent en place, à partir de 1679, les choses passent entre les mains des fidèles qui ont alors la parole pour aider à la béatification de leur serviteur.

En effet, de nombreuses personnes se sont intéressées à ce bon père et ont témoigné pour obtenir gain de cause. Les pièces des dossiers nous offrent de nombreux renseignements car ils détiennent les dépositions des témoins appelés à contribuer à la cause ; de ce fait, un discours plus ou moins spontané, la parole des fidèles, se développe autour du futur saint. Ces dépositions sont prises par le promoteur de la cause, dans le cas de Pierre Fourier, il s'agit de Philippe Georges, et sont approuvées par la Congrégation des Rites instituée en 1588 par le pape Sixte Quint (1585-1590) afin de réguler l'exercice du culte divin et de traiter la cause des saints. Les articles 71, 72 et 73 prévoient que la Congrégation des Rites assiste les évêques qui sont chargés de l'instruction de la cause ; elle décide si toutes les pièces du dossier sont bien réunies avant de les soumettre au pape qui accorde ou non la canonisation. Enfin, l'article 74 envisage que c'est également elle qui décide de tout ce qui touche à la déclaration d'authenticité des reliques et à leur conservation.

La lecture des procès de canonisation révèle différents aspects : l'aspect « administratif » des procédures donnant les noms des personnes qui sont à la source de la cause et qui la soutiennent (les autorités ecclésiastiques du diocèse de Toul, les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, les frères de l'ordre de Notre-Sauveur, les orateurs...), de celles chargées de mener le procès de canonisation (les députés spéciaux à la béatification et canonisation du vénérable Pierre Fourier) et des dépositaires ; ce sont les « moteurs » de la canonisation. Toutes ces personnes sont présentées en début de chaque pièce du dossier : « A

<sup>638</sup> Archi. Congr. SS. Ritus : 3004, *Ser. Dei Petri Foreri*, ff° 8-9.

la demande du R.P. François de l'Espy du Saussay, prêtre et archidiacre de Port, vicaire général de l'Eglise de Toul [...] avec Philippe Georges, procureur général et député spécial à la béatification et canonisation du vénérable Pierre Fourier, réformateur et général de la congrégation de Notre-Sauveur et de Notre-Dame »<sup>639</sup>.

Les interrogatoires sont rédigés par le promoteur de la cause et se présentent tous de la même manière. On assiste alors à un discours stéréotypé dans son déroulement en deux temps. En premier lieu, le témoin prête serment et est interrogé sur son état civil et religieux : « Demenge, autrement Dominique Barthélemy âgé de 80 ans et quelques mois, natif de Mattaincourt en Lorraine, fils de Barthélemy Barthélemy et de Louise Bourlier... drapier et maintenant pauvre sans maison ni prés, ni terre, ni autres héritages et vivant du travail de ses mains »<sup>640</sup>. D'autres mentions sont beaucoup plus explicites, surtout les religieux et religieuses : Marie Inglois de Champrougier : « touchant le premier interrogatoire, elle a répondu qu'elle sçavoit et connoissoit bien l'importance et la force du serment et la gravité du periurat particulièrement en des causes de cette importance comme sont celles de la béatification et canonisation [...] touchant le second, elle a répondu qu'elle s'appelle Sœur Clerc Marie Inglois dite de Champrougier, qu'elle est religieuse professe et supérieure du Monastère de la Visitation Sainte-marie de la ville de Gray âgée d'environ 55 ans [...] de parents nobles, catholiques des plus considérables de la ville de Gray et de moyens médiocres. Touchant le troisième, elle a répondu que selon la coutume et l'institut de son ordre elle s'approche des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie toutes les semaines deux fois et que la dernière fois qu'elle a esté confessée fut avant-hier au sieur Magnin confesseur ordinaire de ce monastère et a reçu aujourd'hui la sainte Eucharistie »<sup>641</sup>.

Les aspects religieux sont très développés. Les questions portent sur la sainteté, les miracles, les vertus du personnage mais de manière très institutionnelle. Ainsi Mathias Landry répond qu'il « est suffisamment instruit de la grandeur du serment et de l'énormité du péché qu'on commet lorsqu'on se parjure principalement dans cette cause comme de la canonisation des saints »<sup>642</sup>. Il ajoute qu'il « sçait très bien que le miracle est une œuvre que les forces de la nature ne peuvent faire et quil a veu et ouy dire plusieurs fois que ledit venerable serviteur de Dieu en a fait une infinité du genre tant durant sa vie qu'après sa mort entre lesquels l'on vient pour constant que lon a veu quelques resurrections de mort et des cures sur des maladies réputées incurables, et que tout le monde a cru avoir aussi obtenues de Dieu par les merites et

<sup>639</sup> Arch. Congr. SS. Ritium : 3002, *Ser Dei Petri Fourier*, f° 1 r°.

<sup>640</sup> Arch. Congr. SS. Ritium : 3009-3010, *Ser Dei Petri Fourier*, f° 582.

<sup>641</sup> Arch. Congr. SS. Ritium : 3008, *Ser Dei Petri Fourier*, f° 418-419.

<sup>642</sup> Arch. Congr. SS. Ritium : 3004, *Ser Dei Petri Fourier*, f° 93 r° - 93 v°.

l'intercession de son serviteur la cause de sa science et quil a veu et ouy et que cela est publique et notoire »<sup>643</sup>. Enfin, il termine en affirmant « la renommée n'est autre chose qu'un consentement universel de quelque chose que ce soit et que la reputation de sainteté ne peut estre plus grande quelle a esté et quelle est encore de celle dudit venerable serviteur de Dieu et de la verité de ses miracles & que comme elle est universelle il ne put dire quelle soit mieux establee dans un lieu qu'en un autre estant veritable quelle est fondée sur les temoignages de personnes de toute condition, c'est-à-dire de qualité, de sciences, sagesse, de vertu comme aussy du peuple et les personnes de petite condition et enfin comme il a déjà dit que la reputation de la sainteté et des miracles dudit venerable serviteur de Dieu bien loing de sestre diminuée avec le temps s'est accrue avec les temps et s'est fortifiée soit comme ledit déposant la veue dans les lieu de Mattaincourt soit comme il la ouy dire dans la ville de Gray et plusieurs autres lieux dont il a parlé cy dessus et que cela est publique et notoire »<sup>644</sup>.

Puis le témoin est questionné sur les liens qui peuvent l'unir au candidat à la sainteté, sur ses vertus chrétiennes dans l'ordre des vertus théologiques, à savoir la foi, l'espérance, la charité envers Dieu et son prochain ; sur son respect des vertus cardinales c'est-à-dire la prudence, la justice, la force et la tempérance. Ainsi Demange Barthélemy répond à propos de la septième question : « qu'il a une parfaite connoissance dudit vénérable serviteur de Dieu pour avoir esté son paroissien, baptisé d'icelui ; depuis avoir esté fiancé par lui à Didière Parmentier son espouse en l'année mil six cens vingt trois décédée depuis dix ans en temoignage de quoy ledit vénérable serviteur de Dieu dit au déposant et à son épouse en les fiançant [...] il dit encore l'avoir cogneu estant petit écolier pour avoir de luy deux ou trois petits pacquets d'argent enveloppés dans du papier pour porter aux pauvres [...] Déclare encore avoir cogneu ledit serviteur de Dieu pour avoir esté par luy commis et employé en plusieurs petites fonctions concernant le service de la paroisse de Mattaincourt et à plusieurs petits messages pour son service particulier. Il l'a cogneu spécialement pour avoir presté serment en qualité d'un des commis de la communauté dudit Mattaincourt entre les mains dudit vénérable serviteur de Dieu comme chef de justice en qualité de pasteur ainsy qu'est la coutume en chambre de la cure environ l'année 1630 [...] et pour l'avoir ouit professeur dans l'église avec grand zèle et ferveur tant pour porter ses paroissiens à la vertu que pour les détourner du vice contre lequel il invectivoit avec grande véhémence ; il dit encore avoir

---

<sup>643</sup> *Ibid.*, f° 94 v° - 95 r°.

<sup>644</sup> *Ibid.*, f° 95 r°.

connu le vénérable serviteur de Dieu pour luy avoir veu rendre la justice audit Mattaincourt avec grande intégrité et à la satisfaction d'un chacun qui a esté et est publique et notoire »<sup>645</sup>.

Finalement, les témoins doivent répondre à des questions ayant trait aux pouvoirs surnaturels du candidat. Jeanne Marguerite le Moleur, native de Saint-Mihiel, âgée de 62 ans et demi, de parents vivant noblement, religieuse professe et supérieure audit Saint-Mihiel répond à ce sujet : « le vénérable serviteur de Dieu a fait plusieurs miracles devant et après sa mort dont plusieurs religieuses du monastère de la congrégation de Saint-Mihiel ont ressenti les effets sçavoir la Mère Claude Elisabeth de Rainville, la sœur Marguerite Humbert, la Mère Marie Hyacinthe de May maîtresse des novices et sœur Marie Anne converse, de plus la déposante dit en avoir ressenti les effets fort sensiblement dans une facheuse maladie estimée mortelle des médecins ayant usé de plusieurs remèdes inutilement ce que voyant la déposante elle se voua audit vénérable serviteur de Dieu promettant de faire une neuvaine pendant laquelle elle boiroit avec quelque chose qui venoit dudit vénérable serviteur de Dieu. Ce qu'ayant exécuté ses forces se rétablissent de telle sorte qu'elle peut jeusner avec facilité le Caresme suivant qui estoit environ trois semaines après la dévotion faite »<sup>646</sup>.

En plus des questions prévues par le promoteur de la cause, le témoin, dans un second temps, a toujours la possibilité de faire part de son expérience, par ses souvenirs propres ou ceux rapportés par diverses personnes de son entourage. Le témoignage direct a autant de valeur que le « oui dire ». Tout témoin peut déposer à condition qu'il soit catholique, de bonnes mœurs et de piété irréprochables<sup>647</sup>. On obtient ainsi des « renseignements sur la vie du candidat à la sainteté, ses vertus chrétiennes, les miracles qu'il a opérés de son vivant, ses dons surnaturels de prophétie et de clairvoyance, la qualité de sa mort et les prodiges qui l'ont entourée, les miracles survenus après sa mort »<sup>648</sup>. Les témoins s'engagent également à ne pas révéler le contenu de leur interrogatoire. Par exemple, Antoine Guyot jure « ayant la main sur les saints Evangiles posés devant moy jure et promet de dire la vérité tant sur les interrogatoires qui me se sont faits que tous les articles sur lesquels je seray examiné et de garder fidèlement le secret et d'en révéler du tout à qui que ce soit aucunes choses tant de ce qui est contenu dans les dits interrogatoires que des réponses et dépositions par moy faites dans l'examen soub peine d'etre tenu pour parjure et d'encourir l'excommunication à l'instant mesme sans qu'il soit besoin d'autre sentence de laquelle je ne pourray estre absout que par le

<sup>645</sup> Arch. Congr. SS. Ritium : 3009-3010, *Ser Dei Petri Fourier*, f° 583-584.

<sup>646</sup> *Ibid.*, f° 861-862.

<sup>647</sup> Jean-Michel SALLMANN, « Image et fonction du saint dans la région de Naples à la fin du XVII<sup>e</sup> et au début du XVIII<sup>e</sup> siècle », *op. cit.*, p. 830-831.

<sup>648</sup> *Ibid.*, p. 828.

pape seul à l'exclusion mesme du grand Pénitencier [...] à l'article de la mort et je le jure et promet ainsy Dieu soit donc à mon aide et ses saints Evangiles »<sup>649</sup>.

Les procès de canonisation fournissent donc des centaines de témoins répondant à un questionnaire préétabli ; on y apprend l'identité civile et religieuse du témoin ainsi que son lieu d'origine et d'habitation, son âge, ses ascendants, son activité professionnelle, s'il respecte le précepte pascal, la date et le lieu de sa dernière confession et communion et le nom de son confesseur. Lors du procès de béatification de Pierre Fourier, quelque deux cent dix-huit personnes sont interrogées en trois ans, entre 1679 et 1682 ; chiffre assez important mais inférieur aux 313 interrogatoires menés pour la cause de Gregorio Barbarigo en 1699<sup>650</sup>. Ces témoins doivent répondre à 371 points touchant à Pierre Fourier, soit 98,5% des points, et six autres pour renseigner sur leur identité, chiffre bien supérieur aux 350 questions posées pour Gregorio Barbarigo. Les questions touchant Pierre Fourier se répartissent comme suit : 40 points sur sa vie, 10 sur ses vertus théologiques, 6 sur l'espérance, 14 sur sa charité envers Dieu, 35 sur sa charité envers les autres, 16 sur ses vertus cardinales, 41 sur sa justice, 18 sur sa force, 61 sur sa tempérance, 20 sur ses dons surnaturels, 12 sur les miracles survenus durant sa vie, 7 sur « *De coeli obitu venerabilis servi Dei et Maximum sanctitutis eiusdem fama* » et enfin 92 points évoquent les miracles après sa mort.

En juillet 1680, les interrogatoires se déroulent à Gray, où le « bon père » est mort, en présence de « Antoine Pierre de Grammont ; François Bonaventure Jobelot ; Jean Dorival prieur de Poettes ; Dyonisys Grosigny, député spécial et procureur de la cause ; R.P. Philippe Georges ; Pierre François Cadoz ; Jean-Baptiste Bernard, supérieur, confesseur et directeur des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, ordre de saint François »<sup>651</sup>. La supérieure du monastère, la révérende mère Claire-Marie de Champrougier, est interrogée. Issue d'une famille noble de la ville de Gray, elle est âgée de 55 ans, se confesse et communie toutes les deux semaines « selon la coutume de son ordre ». Touchant le septième point, elle a répondu « qu'elle a connu particulièrement le serviteur de Dieu Pierre Fourier pour avoir été instruite pendant 4 ans par les Religieuses de sa Congrégation qui demouroit en la ville de Gray au mesme temps que le susdit serviteur de Dieu y estoit et mesme avoir esté pensionnaire pendant un an qui commença sur la fin de l'an mil six cent trente sept et finit à pareil temps de l'an mil six cent trente huit et à cette occasion elle a eu moyen de parler plusieurs fois audit serviteur de Dieu et mesme de se confesser souvent à luy ce qui a esté et

<sup>649</sup> Arch. Congr. SS. Ritum : 3008, *Beataificationis & canonisationis Ser. Dei Petri Foreri*, 1679, f° 234-235.

<sup>650</sup> Pierluigi GIOVANNUCCI, *Il processo di canonizzazione del card. Gregorio Barbarigo*, Rome, Herder, coll. Italia sacra 66, 2001.

<sup>651</sup> Arch. Congr. SS. Ritum : 3008, *op. cit.*, f° 232.



est publique et notoire et de ce a esté et est la voix publique et la renommée commune »<sup>652</sup>. Puis elle poursuit en disant « qu'elle a toujours eu une grande dévotion particulière à la mémoire du serviteur de Dieu et désire sa béatification et canonisation par ce qu'elle croit que Dieu en serait beaucoup glorifié ce qui a esté et est publique et notoire et de ce a esté et est la voix publique et la renommée commune »<sup>653</sup>.

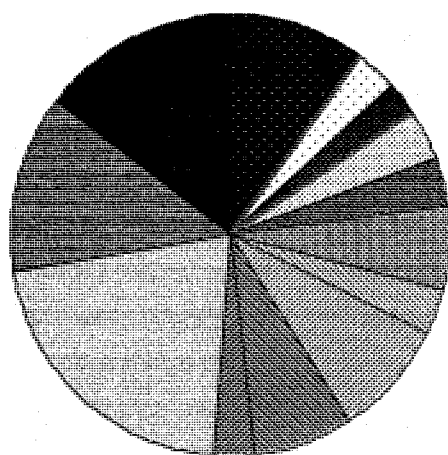
Nous découvrons 168 personnes vivant dans le monde, dont la répartition socioprofessionnelle est la suivante<sup>654</sup> :

<b>Profession</b>	<b>Nombre</b>	<b>Pourcentage</b>
Manœuvres	7	4,1%
Domestiques	2	1,2%
Artisans	16	9,5%
Tailleurs, cordonniers	5	3%
Marchands textiles	4	2,3%
Autres professions en textile	6	3,6%
Alimentation	6	3,6%
Marchands	10	5,9%
Médecins	5	3%
Autres professions médicales	14	8,3%
Clercs	0	0
Professions juridiques	12	7,1%
Services publics	5	3%
Ruraux	34	20,2%
Sans profession	21	12,5%
Sans indication	21	12,5%
<b>TOTAL</b>	<b>168</b>	<b>~100%</b>

<sup>652</sup> *Ibid.*, f° 419.

<sup>653</sup> *Ibid.*, ff° 419-420.

<sup>654</sup> Afin de pouvoir faire de comparaisons, nous avons repris les mêmes catégories socioprofessionnelles utilisées par Albrecht BURKART, *op. cit.*, p. 99-100 ; pour les femmes qui témoignent, nous avons pris la profession de leur mari lorsqu'elles la mentionnent.



- Artisans
- Tailleurs, cordonniers
- Marchands textiles
- ▨ Autres professions en textile
- ▨ Alimentation
- ▨ Marchands
- ▨ Médecins
- ▨ Autres professions médicales
- ▨ Professions juridiques
- ▨ Services publics
- ▨ Ruraux
- ▨ Sans profession
- Sans indication

Si le nombre de personnes est approximativement le même que celui étudié par Albrecht Burkart pour Orléans (160 personnes vivant dans le monde), les résultats sont quelque peu différents. Les témoins interrogés par la Congrégation des Rites à Orléans montrent une prédominance de l'élite (+ de 20%) tout comme pour les témoins interrogés pour la cause de Pierre Fourier ; puis les marchands (20% contre 5,9%), les professions liées au textile (17% contre 8,9%), les artisans (14% contre 9,5%), celles liées à l'alimentation (9% contre 3,6%), 6% de ruraux alors que dans les diocèses lorrains, ils représentent 20,2%, 2% de domestiques contre 1,2%, 1% de manœuvres contre 4,1% pour la Lorraine et enfin 3% sont sans profession contre 12,5%. Nous avons rajouté une catégorie qui est celle des « sans indication » qui représente 12,5% de notre corpus. Pour la cause de Gregorio Barbarigo, ce sont les membres du clergé séculier, des proches du cardinal, qui dominent. Ainsi, la cause de Pierre Fourier présente une particularité forte : la part des catégories modestes est y beaucoup plus importante que dans d'autres cas.

Tout comme pour Orléans, les témoins appartenant aux couches sociales les plus modestes expriment très fréquemment une insatisfaction vis-à-vis de leur propre situation économique ; bon nombre d'entre eux font savoir qu'ils ne vivent que du travail de leurs mains et certains n'hésitent pas à faire état du peu de revenus dont ils disposent<sup>655</sup>. C'est le cas de Didier Boissé « né dans le village de Metz au Barrois, âgé de 32 ans, officier commensal de la Maison du Roy, maître de la Poste à Velaine en Lorraine, médiocrement accommodé de biens »<sup>656</sup> ; ou encore Anne Bouvior, « native de Valfroicourt en Lorraine,

<sup>655</sup> *Ibid.*, p. 103.

<sup>656</sup> Arch. Congr. SS. Ritum : 3009, *Beatificationis & canonisationis Ser. Dei Petri Foreri apud Tullense, 1679-1682*, déposition ff° 1521-1533.

diocèse de Toul, âgée de 36 ans ou environ, son père était Claude Bouvior et sa mère Catherine Guillaume, qu'elle est femme de Nicolas Calix laboureur demeurant audit Valfroicourt, subsistant de leur labour »<sup>657</sup>. Bien entendu, les témoins issus des classes sociales aisées décrivent leur condition dans des termes beaucoup plus élogieux... Ainsi, « Stéphane de Lalain, âgé de 45 ans, docteur en médecine vivant confortablement de ses biens »<sup>658</sup> ou encore Marie Rozemont « native de Marchenoy, diocèse d'Orléans, âgée de 40 ans, fille de feu Jacques Rozemont procureur et de Marie des Noues demeurant audit Marchenoy et qu'elle est femme de maître Charles Roger avocat en Parlement et échevin du Pont-à-Mousson demeurant diocèse de Metz suffisamment accommodé des biens de fortune »<sup>659</sup>.

A ces 168 personnes vivant dans le monde, il faut rajouter 50 personnes ayant prononcé des vœux qui se répartissent en 27 religieuses et 23 religieux. L'origine sociale des religieuses est essentiellement la noblesse, la bourgeoisie et les milieux juridiques ; 19 religieuses sur 27 sont issues de ces milieux aisés, soit 70%. Ces chiffres sont sensiblement les mêmes que ceux apportés par Albrecht Burkart lorsqu'il étudie les origines sociales des religieuses de Fontevraud<sup>660</sup>. Quant aux religieux, il semble que leurs origines ne soient pas leur préoccupation première car sur les 23 témoignant, seuls six donnent des renseignements sur leur milieu social (26%). En majorité des diocèses lorrains, quelques-uns sont issus de Gray où Pierre Fourier s'est rendu lors de la guerre de Trente Ans et y meurt.

L'origine géographique des témoins est aussi variée que leurs catégories professionnelles. Contrairement à ce que nous pensions, la majorité des témoins habitent à plus de 30 kilomètres de Mattaincourt ; ils sont 139 sur un total de 218 (64%) alors que seulement une cinquantaine de témoins sont issus des environs immédiats de Mattaincourt et 31 personnes n'ont pas indiqué leur provenance géographique. Les témoins sont de Mattaincourt et des villages ou bourgs voisins : Mirecourt (2,7 km), Bainville-aux-Saules et Adompt (10 km), Dompaire et Valfroicourt (11 km), Diarville (14 km), Forcelles-sous-Gugney (16 km), Trois-Vallois et Valleroy-le-Sec (17 km)... Le témoin le plus éloigné de Mattaincourt est originaire de Verdun situé à 187 km de Mattaincourt. Tous sont de Lorraine, seul Laurent Blanchard, maître chirurgien de 35 ans, est issu de Vitry-le-François en

<sup>657</sup> *Ibid.*, déposition ff°1881-1896.

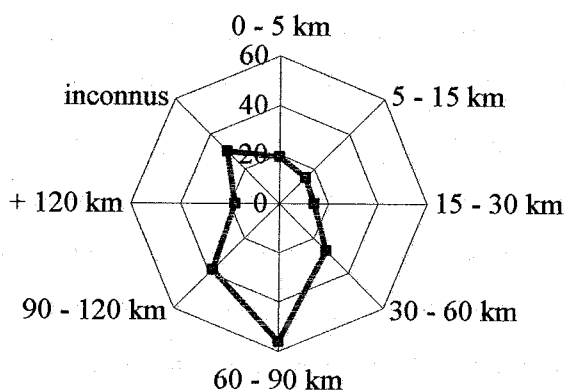
<sup>658</sup> *Ibid.*, déposition ff° 1832-1868.

<sup>659</sup> Arch. Congr. SS. Ritum : 3010, *Beatificationis & canonisationis Ser. Dei Petri Foreri apud Tullense*, 1679-1682, déposition ff°4638-4650.

<sup>660</sup> Albrecht BURKART, *op. cit.*, p. 106.

Champagne <sup>661</sup>. Cette répartition géographique nous montre le rayonnement du saint à travers la Lorraine ce qui permet d'appuyer la cause de béatification.

Distance par rapport à Mattaincourt	Nombre de personnes interrogées	Pourcentage
0 - 5 km	19	8,7%
5 - 15 km	15	6,9%
15 - 30 km	14	6,4%
30 - 60 km	27	12,4%
60 - 90 km	56	25,7%
90 - 120 km	38	17,4%
+ 120 km	18	8,2%
inconnus	31	14,2%
<b>TOTAL</b>	<b>218</b>	<b>~100%</b>



La lecture des dépositions des témoins fait apparaître un discours stéréotypé tenant au questionnaire élaboré par le promoteur de la cause. Même si les réponses sont variables d'une personne à l'autre, certaines formules sont inhérentes aux dépositions ; ainsi à la fin de chaque question, cette formule « qui a été et est publique et notoire » est inscrite afin de renforcer la caractère officiel de la démarche. De même, certains termes sont récurrents, surtout lorsqu'il s'agit de relater les miracles survenus par l'intercession du candidat à la cause. Bien souvent, les termes médicaux employés pour décrire les maladies sont peu précis ou les miraculés assimilent leur maladie à d'autres plus connues... ; ceci ne permettant pas de les classer avec pertinence. Tout comme dans les procès étudiés par Albrecht Burkardt, « les témoins avaient tendance à décrire les maux des miraculés dans les termes les plus dramatiques afin de rendre indéniable le miracle [...] La présence de médecins parmi les témoins [ne] garantit pas

<sup>661</sup> Arch. Congr. SS. Ritum : 3009, *Beatificationis & canonisationis Ser. Dei Petri Foreri apud Tullense*, 1679-1682, déposition ff° 1838-1852.

forcément des renseignements solides (toutes les « dysenteries » sont en effet authentifiées par des témoins membres des professions médicales) [...] Le plus souvent, [...] les témoignages sont quasiment identiques »<sup>662</sup>.

S'il existe de nombreuses similitudes entre les procès de canonisation de François de Sales (1567-1622), Marie de l'Incarnation (1566-1618), et Jean-Baptiste Gault (1594-1643), il est une chose qui diffère entre ces personnages et Pierre Fourier. Aucun des ces trois personnages ne rend la vie à un mort, les « résurrections » (sic.) sont parfaitement absentes des récits des miracles tout comme les guérisons purement merveilleuses comme la reconstitution de membres perdus. Il en va de même pour la plupart des maladies très dangereuses, surtout de caractère infectieux, qui sont peu représentées parmi les guérisons relatées dans les procès, il n'y a guère de miraculés qui se déclarent guéris de la peste ; seuls certains témoins déclarent miraculeux le fait que le dévot et sa famille aient été épargnés par le fléau alors que celui-ci faisait des ravages dans tout le quartier, leur propre maison étant protégée<sup>663</sup>. A l'inverse, Pierre Fourier a redonné la vie à une fillette tombée et noyée dans un puits. Ce miracle est relaté par Nicolas Ambroise, « natif de Mattaincourt, âgé de 76 ans environ ». A la vingtième question, il répond « qu'il a vu des miracles arrivés par les prières dudit vénérable serviteur de Dieu et entre autre qu'il y a environ 56 ans qu'une petite fille nommée Isabeau Jamais fille de Nicolas Jamais cordonnier audit Mattaincourt et de Marguerite Givaucourt ses père et mère laquelle estant tombée dans le puits de la maison curiale où elle fut près d'une heure avant que personne osa entreprendre ny entrer pour la retirer cependant un homme du nom duquel il ne se souvient pas descendit et retira la petite fille morte et sans aucun sentiment le vénérable serviteur de Dieu ayant donné avis qu'il y avoit un enfant tombé dans le puit criant à la rue 'Il y a une gent tombée dans le puits' et aussitôt se retira dans sa maison curiale se mit en prières pour cette petite fille, laquelle fut retirée dudit puit morte et sans aucun sentiment comme le déposant la vit avec plusieurs autres [...] Cette petite fille fut portée morte en la maison de son père où elle demeura bien une heure en cest état tenue pour morte [...] et quelques temps après ladite fille ayant jetté quantité d'eau par sa bouche qui estoit en son corps ainsy qu'il l'ouit dire en mesme temps ledit corps remit en chaleur et cette petite fille retrouva vie et commença à parler et se trouva saine entièrement avec l'admiration de tout le monde »<sup>664</sup>.

<sup>662</sup> Albrecht BURKART, *op. cit.*, p. 182.

<sup>663</sup> *Ibid.*, p. 187-192.

<sup>664</sup> Arch. Congr. SS. Ritum : 3009, *Beatificationis & canonisationis Ser. Dei Petri Foreri apud Tullense*, 1679-1682, déposition ff° 659-660.

Les interrogatoires se déroulent entre 1679 et 1682 et débouchent en 1730 à la béatification de Pierre Fourier. Un an plus tard, l'évêque de Toul, Scipion Jérôme Bégon, autorise la publication d'un ouvrage sur le bienheureux Pierre Fourier car : « Le nom du Bienh. PIERRE FOURIER sera toujours dans ce Diocèse en singulière bénédiction, & jamais on n'y perdra le souvenir des grandes choses que Dieu y a opéré par son Ministère. Nous voïons tous les jours avec consolation les fruits de son zèle, qui subsistent encore dans celui des Chanoines réguliers pour l'observance de leur Regle & pour le salut des ames ; & dans la ferveur de ce grand nombre de Vierges consacrées à Dieu, qui remplies de l'esprit de leur Saint Instituteur, & partout parfaitement soumises à l'autorité de leurs Evêques, se sanctifient par une pratique exacte des devoirs de la Vie religieuse, & par une égale application à instruire dans les voyes du Salut, les Filles des Lieux où leurs Communautés sont établies. Rien n'est plus louable que le respect & la juste reconnaissance, qui portent les Disciples de ce grand Serviteur de Dieu, à recueillir & à publier ses principales actions. Nous avons fait examiner par un de nos Vicaires Généraux, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, un Ecrit composé dans ce dessein, sus le titre *Abrégé de la Vie, des Vertus & des Miracles du Bienheureux Pierre Fourier* [...] Nous permettons qu'il soit imprimé & rendu public dans notre Diocèse. Nous exhortons ceux qui liront ce Livre, à s'unir à Nous pour demander à Dieu, par l'intercession de ce Saint Prêtre, que les donc excellens de gaces, dont il a été rempli, soient comme héréditaires dans ce diocèse, où ils ont parus avec un si grand succès ; & qu'il plaise à la Divine Bonté d'y conserver toujours des Ouvriers fidels, animés d'un semblables désir de procurer sa gloire & pleins du même zèle pour le salut des âmes rachetées du Sang de Jésus-Christ » <sup>665</sup>.

Si la cause de béatification est lancée quelques dizaines d'années après la mort de Pierre Fourier et qu'il est reconnu bienheureux par l'Eglise en 1730, il faut attendre environ un siècle et demi pour que la cause de canonisation débute. A cette époque, maints diocèses tentent d'obtenir la canonisation de pasteurs locaux issus d'un XVII<sup>e</sup> siècle considéré comme le moment où vécurent de véritables dévots. En Bretagne, les causes de Michel Le Noblets (1577-1652) et de Pierre Maunoir (1606-1683) sont avancées, s'appuyant sur de multiples publications à l'image du *Vénérable Michel Le Noblets* publié en 1898 par H. Le Gouvello.

En Lorraine, les rouages en faveur d'une canonisation de Pierre Fourier se remettent en marche en 1882. Pourtant l'idée de porter Pierre Fourier sur les autels émerge dès les années 1840 dans l'esprit de l'abbé Pierre-Jacques Lacroix, clerc national à Rome. Chargé de

---

<sup>665</sup> *Permission de Monseigneur l'Evêque de Toul*, 10 janvier 1731.

rouvrir le sanctuaire de Saint-Nicolas des Lorrains, il constate que Pierre Fourier y avait un autel disparu en 1803 ; il fait alors restaurer l'image du saint Curé et rétablit son culte. En 1841, il demande à l'archevêque de Besançon, Mgr Mathieu, de bien vouloir prendre en main la cause de canonisation de Pierre Fourier et de faire les premières démarches nécessaires ; Lacroix se proposant pour être le postulateur. Toutes les pièces nécessaires au dossier sont réunies par le curé de Mattaincourt ; des lettres postulatrices des archevêques de Besançon et de Reims, des évêques de Saint-Dié, de Nancy, de Verdun, de Metz, de Strasbourg et de Saint-Claude et celles de leurs chapitres, celles des curés de Mirecourt et de Mattaincourt sont adressées au postulateur et déposées le 15 mars 1845 à la chancellerie de la Congrégation des Rites. Le Cardinal de Lambruschini se fait le rapporteur de la cause et son mémoire est soumis à la Sacrée Congrégation le 14 juin. Le pape Grégoire XVI accepte alors la reprise de la cause<sup>666</sup>. Malgré cette rapidité, la canonisation est rejetée par le tribunal romain qui estime que les deux miracles relatés, ceux de Marie Durand et de Thérèse Thiriet, ne témoignent pas suffisamment de l'intervention divine par l'intermédiaire de Pierre Fourier. Cet échec surprend les Lorrains qui souhaitent ardemment la canonisation de leur « saint compatriote et protecteur ». Malgré cela, ils ne se découragent pas et leur piété redouble et devient plus fervente ; de nouveaux miracles se réalisent comme en 1855 à Ville-sur-Ilion : Céline Franqueville, abandonnée des médecins, trouve à Mattaincourt une guérison subite. En 1861, le souverain pontife accorde une indulgence plénière en forme de jubilé : du 7 juillet au 30 août, les communions se comptent par milliers, la charité des fidèles permet d'embellir l'église nouvellement construite<sup>667</sup>.

En 1882, la cause est reprise grâce à l'évêque de Saint-Dié, Camille-Albert de Briey (1876-1888). Il n'est plus question de répondre à un long formulaire mais de prouver les miracles qui ont eu lieu depuis la béatification de Pierre Fourier. Pour cela, des bénéficiaires de miracles témoignent de la puissance du Bienheureux Pierre Fourier. Il s'agit de constater la maladie et la définir d'après les principes de la médecine et il faut ensuite constater la guérison complète obtenue sans le secours médical mais par la seule invocation du bienheureux ; cette guérison doit être prolongée et sans rechute pendant un temps assez notable pour que sa réalité soit évidente. Ainsi, « Nous Pierre Paul Stumpf, par la grâce de Dieu et l'autorité du Saint-Siège apostolique, évêque de Césaropolis, coadjuteur de Mgr l'évêque de Strasbourg et administrateur du diocèse de Strasbourg, En vertu des lettres

<sup>666</sup> J. ROGIE, *op. cit.*, vol. 3, 1888, p. 505.

<sup>667</sup> *Bulletin de la canonisation du B. Pierre Fourier, curé de Mattaincourt, publié sous le haut patronage de S.G. Mgr Foucault, évêque de Saint-Dié*, n° 14, 28 mai 1897, p. 16-21.

Rémissoriales de la sacrée congrégation des Rites, du 23 décembre 1882, et d'un décret spécial de la même congrégation du 22 novembre 1883 qui nous délèguent pour nommer des juges et former un procès canonique sur la guérison prodigieuse de la sœur Marie Françoise, Religieuse coadjutrice du monastère de Strasbourg de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin sous le titre de Notre-Dame, laquelle guérison d'un ulcère incurable dans l'estomac est attribuée à l'intercession du Bienheureux Pierre Fourier de Mattaincourt après sa béatification »<sup>668</sup>.

Enfin, en 1885-1886, les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame de l'Abbaye-aux-Bois de Paris sont « autorisées à comparaître, en qualité de témoins, devant le tribunal institué canoniquement à Paris pour le procès apostolique relatif à la canonisation du Bienheureux Pierre Fourier ». Il s'agit des religieuses « dont les noms suivent : mère Thérèse de Jésus ; mère Alexandra ; mère Agnès de Jésus ; mère du Sacré Cœur ; mère du Cœur de Marie ; mère Marie de la Croix ; et si besoin est, les autres mères et religieuses du même monastère. Signé E. Petit, vicaire général, supérieur de la communauté »<sup>669</sup>.

La même procédure que lors de la béatification est mise en place mais avec insistance sur les miracles du saint. Les interrogatoires sont toujours les mêmes et suivent toujours un ordre bien établi. Par exemple, la Mère Marie-Xavier, déclare : « la main posée sur les Saints Evangiles de Dieu placés devant moi, je jure de dire la vérité tant sur les interrogatoires que sur les articles, sur lesquels je serai examinée dans la cause du diocèse de Toul ou de Saint-Dié de la canonisation du Bienheureux Pierre Fourier de Mattaincourt, curé, réformateur des chanoines réguliers de Saint-Augustin et fondateur des Religieuses du même ordre, de plus, je jure et promets de garder religieusement le secret, et de ne révéler à qui que ce soit le contenu de ces mêmes interrogatoires ni les réponses et dépositions à faire par moi sous peine de parjure et d'excommunication encourue par le fait même, dont je ne pourrai être absoute que par le souverain pontife à l'exclusion même du Grand Pénitencier, si ce n'est à l'article de la mort. Ainsi je le promets et je jure, qu'ainsi Dieu me soit en aide et ses Saints Evangiles »<sup>670</sup>.

Les témoins sont interrogés sur les miracles du futur saint : Thérèse Goetz, âgée de 49 ans, religieuse de la Congrégation des chanoinesses régulières de Saint-Augustin dites Notre-Dame, sous le nom de sœur Marie-Xavier, supérieure de la communauté explique : « J'ai entendu parler de miracles opérés par son intercession. J'ai connu au couvent de Notre-Dame de Mattaincourt, une jeune fille, nommée Marie Bernier, qui a été guérie instantanément

<sup>668</sup> Arch. Congr. SS. Ritum : 4118 - année 1882-1884, f° 29 v°.

<sup>669</sup> Arch. Congr. SS. Ritum : 4119 - année 1885-1886, f° 58.

<sup>670</sup> Arch. Congr. SS. Ritum : 4118, *op. cit.*, f° 27.



pendant une neuvaine faite en l'honneur du Bienheureux, il y a de cela 10 ou 15 ans. Je ne me rappelle pas quelle maladie elle avait ; mais elle paraissait désespérée aux yeux des médecins. Une relation a été écrite et imprimée à ce sujet, et signée par le médecin. Depuis lors, la jeune fille est morte. Je suis à même d'exhiber le document »<sup>671</sup>. La preuve reste toujours moins importante que le témoignage qui donne tout son sens aux interrogatoires. Au total, entre 1882 et 1886, seule une quinzaine de témoins sont auditionnés dont 80% sont des religieuses, résultat très éloigné des quelque 220 personnes interrogées lors de la béatification où il était nécessaire pour les demandeurs de rassembler un maximum de témoignages pour obtenir la béatification ; la démarche, bien qu'identique, a un objectif assez différent car, lors de la béatification, on recherche des preuves d'une éventuelle future sainteté et, lors de la canonisation, ce qui intéresse les autorités religieuses sont les prodiges accomplis depuis la béatification ; il faut vérifier que l'activité bénéfique du bienheureux est toujours rayonnante. Les démarches aboutissent en 1897 à la consécration de Pierre Fourier qui est élevé au rang de saint.

Deux fois, témoins, miraculés... ont témoigné, exposant leur vision du saint, même si elle est parfaitement encadrée. A deux reprises, ces paroles débouchent sur d'immenses solennités publiques.

La béatification donne lieu à des fêtes à Rome en 1730, puis en 1732 à Mattaincourt. Ces fêtes sont publiées car « le public & sur tout quantité de Monastères des Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, ayant fait paroître un grand désir d'apprendre ce qui s'est passé, tant à Rome en 1730 qu'à Mattaincourt en 1732, pour solemniser la Béatification du Bienheureux PIERRE FOURIER, & pour l'Exhumation de son Corps : on n'a pu le refuser à leurs instances réitérées, & l'on s'est porté d'autant plus volontiers à les contenter que les honneurs rendus à ce grand Serviteur de Dieu, ont été plus universellement goûtés, & ont paru mériter davantage que l'on en fit le récit à ceux qui n'ont pu en être témoins »<sup>672</sup>.

La cérémonie à Rome a lieu à la basilique Saint-Pierre le 29 janvier 1730 car « cette Eglise est la plus vaste, comme la plus magnifique qui soit au monde »<sup>673</sup>. Pour l'occasion, la veille, l'église est décorée mais « il y eut [...] peu à faire pour l'ambélir par rapport au Bienheureux Fourir, & on se contenta, suivant la coûtume, de placer assez haut entre les quatre saints Docteurs, & contre la Chaire même, [...] un Tableau large de dix pieds, sur environ dix-huit de hauteur compris son cadre de bois doré, avec noble moulures &

<sup>671</sup> *Ibid.*, f° 28.

<sup>672</sup> *Relation de ce qui s'est passé à Rome et à Mattaincourt pour la béatification du Bienheureux Pierre Fourier, curé de Mattaincourt*, Nancy, Midon, 1733, 91 p.

<sup>673</sup> *Ibid.*, p. 7.

sculptures, ou fut représenté le Bienheureux Pierre Fourier habillé en Surplis, étole, & Aumuse grise, porté sur de claires nuages par divers Anges vers une Gloire céleste, & dans une attitude de ravissement »<sup>674</sup>. A l'extérieur, « dans le Portique, [...] on se borna à exposer au-dessus de la grande porte du milieu pour entrer dans l'Eglise, un second tableau encore plus grand que le premier, & de figure ovale, ou étoit représenté le miracle de la résurrection de deux jeunes garçons tuez par la chute d'une charrette chargée d'un gros tonneau plein, & renversé sur l'estomach de l'un, & sur le coul de l'autre, avec froissement de leurs os, [...] sur quoi leur mère après toute sorte de conviction de leur mort, [...] ayant eu recours dans son extrême douleur au Bienheureux Pierre Fourier, en avoit obtenu non seulement leur résurrection, mais aussi, dans le même instant, le rétablissement parfait des mêmes os ». Afin de rappeler les origines de Pierre Fourier, « de part & d'autre, & à quelque distance de ces peintures élevées sur la grande porte du milieu de la façade, furent mises à main droite les Armoiries du Souverain Pontife Benoît XIII. Et à gauche celles de S.A.R. Duc de Lorraine, peintes en clair obscur de bronze doré sur bois coupé en contour [...] Au-dessous de celles du Pape, & moins grandes, furent placées les Armoiries de la Basilique & Chapitre de Saint Pierre ; & sous celles de la Maison de Lorraine, celles de la Congrégation de Notre Sauveur, mis parties avec celles de la famille des Fourier, dans un même Ecusson »<sup>675</sup>.

Le 29 janvier, la cérémonie débute à 8 heures du matin avec l'arrivée d'un bataillon des troupes du pape suivi des Suisses, du peuple, de plusieurs archevêques, évêques et « autres prélats, tous Consultants de la Congrégation des Rites ; & enfin sur les neuf heures arrivèrent quatorze Cardinaux de la même Congrégation, suivis de leur cortège, de chacun trois carrosses au moins ». L'abbé de Domèvre, postulateur de la béatification, ainsi que deux de ses confrères « de Lorraine » accueillent tous ces personnages ; ils sont accompagnés d'autres prélats lorrains comme le prieur de Lunéville... L'officiant à la messe de béatification est « Monseigneur Nicolai Archevêque de Myre, Vicaire Général de Mr. le Cardinal Archiprêtre de la Basilique ». Le moment fort de la cérémonie a lieu lors de la lecture du bref de béatification, moment où les voiles couvrant les tableaux sont levés et mis à la découverte de tous ; des « livres de la vie, & des images du Bienheureux, imprimés tant en satin qu'en taffetas blanc, & en papier » sont distribués au clergé mais aussi aux laïcs, « mais acceptez ceux de la première distinction entre ces derniers, leurs Livres n'étoient reliez qu'en parchemin, sans dorure. On distribua aussi parmi le Peuple des milliers d'autres Images, mais moins grandes, quoique belles, & tout cela est un cérémonial ou usage dans Rome, auquel on

<sup>674</sup> *Ibid.*, p. 11-12.

<sup>675</sup> *Ibid.*, p. 15-18.

se conforma »<sup>676</sup>. Après un Te Deum d'une heure et demie, on entonne les litanies des saints dont Pierre Fourier fait désormais partie puis une messe en l'honneur du bienheureux et « tout se passa comme dans les Fêtes les plus solennelles, excepté que les Musiciens qui y étoient chantèrent en plus dans nombre & plus choisis »<sup>677</sup>.

L'après-midi, le pape « tout infirme qu'il se trouvât de vieillesse & autres indispositions de santé, ne laissa point de descendre de son Palais à l'Eglise Saint Pierre, suivi de quantité de Prélats : il alla d'abord à la Chapelle ou est le Saint Sacrement, & s'y arrêta à genoux quelque temps. Il avança de là vers l'Autel ou étoit exposé le Tableau du Bienheureux Pierre Fourier, devant lequel il se mit à genoux sur un long Prie-Dieu, [...] & il y resta fort long-temps en prière, avec un air de Religion, d'humilité & de confiance, capable d'attendrir les plus endurcis »<sup>678</sup>. Cette fête a lieu avec « un concours extraordinaire de Fidèles à l'Eglise du Vatican de tout état & condition, pour y honorer le Bienheureux, & l'invoquer ».

Outre la cérémonie à Saint-Pierre de Rome, une autre fête a lieu en mars, les 5, 6 et 7 mars 1730 car « c'est de coutume à Rome, qu'après la solennité d'une béatification dans la Basilique de l'Apôtre Saint Pierre au Vatican, elle se célèbre à nouveau durant trois jours consécutifs, & même avec plus de pompe, dans quelqu'autre église que l'on choisit, & qui a rapport au Bienheureux. On avoit pensé à cause de ce rapport à solenniser de nouveau celle du Bienheureux Pierre Fourier dans l'Eglise Nationale de Saint Nicolas des Lorrains, mais comme elle parut trop petite, on préféra celle des Chanoines Réguliers de la Congrégation de Latran plus spacieuse, lui-même ayant été de l'ordre »<sup>679</sup>. Lors de ces trois jours, des miracles ont lieu par l'intercession de Pierre Fourier : le premier jour, un prêtre « réduit à l'extrémité par une maladie qui lui continuoit depuis plusieurs semaines » obtient guérison après avoir prié le bienheureux ; une femme accouche « heureusement » après avoir baisé l'image de Pierre Fourier et après l'avoir eu sur le sein ; grâce aux prières adressées au bienheureux, les deux enfants de Mr. Fourier sont sauvés d'une mort atroce dans une voiture conduite par des chevaux devenus fous... Ces heureuses nouvelles poussent les Romains à faire une quête pour pouvoir dresser un autel au bienheureux dans l'église Saint-Nicolas des Lorrains « où il seroit un monument de durée qui en rappelleroit plus souvent, & en entretiendroit plus long-temps le souvenir pour la consolation des Fidèles, qui portez de dévotion envers le Bienheureux, voudroient y avoir recours »<sup>680</sup>.

<sup>676</sup> *Ibid.*, p. 22-23.

<sup>677</sup> *Ibid.*, p. 23.

<sup>678</sup> *Ibid.*, p. 24.

<sup>679</sup> *Ibid.*, p. 26.

<sup>680</sup> *Ibid.*, p. 45.

Une fois la cérémonie de béatification romaine achevée, les festivités peuvent commencer à Mattaincourt, patrie de Pierre Fourier. Elles ont lieu en 1732 et sont prévues par l'évêque de Toul, Scipion Jérôme Bégon, « au trois jours suivans » l'exhumation du corps du vénérable fixée au 30 août<sup>681</sup>. Il convient alors de s'occuper de l'église de Mattaincourt, intérieur comme extérieur, pour « l'orner avec toute la majesté & les graces qui convenoient à la solemnité dont il s'agissoit ». D'après l'auteur de cette cérémonie, l'église n'est pas très « avantageuse » mais par les embellissements qu'elle subit, « elle ne laissa pas de devenir très-agréable à voir [...] au-dedans et au dehors »<sup>682</sup>. Et « pour donner encore plus de brillant à toute la décoration du dedans de l'Eglise [...], on avoit résolu de l'éclairer par un luminaire de cire blanche somptueux [...] ; mais diverses réflexions obligèrent à en retrancher près des deux tiers ; on prévit que le vaisseau de l'Eglise étant peu vaste, il en seroit trop échauffé, devant d'ailleurs être fort rempli de monde, on craignit, avec fondement, que quantité de gouttes de Cire se fondant, ne tombassent sur les meubles précieux qui l'ornoient, & ne les gâtassent, & que peut être quelques Cierges ou Bougies se courbant de chaleur, ou se détachant, n'occasionnassent un incendie, comme il est arrivé quelques fois »<sup>683</sup>. Pour éviter des problèmes pendant la cérémonie, il est décidé de ne mettre que douze grands chandeliers « d'une rare beauté » sur le maître autel dont la moitié est en bronze doré et l'autre moitié ornée d'une croix d'argent massif. A ces douze chandeliers s'ajoutent « une vingtaine d'autres [...] aussi d'argent, aux environs de la Statue en niche du Bienheureux, sur six autres Chandeliers à chacun des petits Autels, & sur un grand lustre d'argent à dix branches, suspendu au milieu de l'Eglise, outre trois Lampes de même métal devant le grand, & les deux petits Autels »<sup>684</sup>. Une fois l'intérieur de l'église orné, il faut s'intéresser à l'extérieur même s'il « sembloit [...] que l'on n'y put rien faire qui fit honneur ». Il est nécessaire que tout soit parfait pour cette fête très importante pour la paroisse. Pour cela, de véritables travaux sont engagés : l'avant toit de l'entrée est démoli et remplacé par des tapisseries qui « formèrent un Pavillon de la largeur de la face [...] contre laquelle on appliqua au milieu un Tableau [...] dans lequel [...] paroissoit un grand Ange en attitude de la renommée des anciens, portant d'une main une longue Trompette, à laquelle étoit attachée une banderolle [...] & de l'autre main il présentoient une Couronne de lauriers sur la tête du Bienheureux peint en Buste & en Manteau long, Soutane & petit Rochet dans un médaillon porté sur un

---

<sup>681</sup> *Ibid.*, p. 51.

<sup>682</sup> *Ibid.*, p. 53.

<sup>683</sup> *Ibid.*, p. 59.

<sup>684</sup> *Ibid.*, p. 59-60.

Pied-d'estal, & arrêté par deux autres Anges en différents attitudes »<sup>685</sup>. Le tableau est encadré de passages de la Bible, d'un Sonnet en l'honneur de Pierre Fourier, de six grands médaillons peints à Rome pour la décoration du dôme de l'église Sainte-Marie de la Paix « représentant quatre des plus beaux miracles, & deux des principales œuvres du Bienheureux »<sup>686</sup>. Enfin, « pour suppléer au défaut de grandeur, & de capacité dans l'Eglise, [...] et bannir aussi l'air de tristesse du Cimetière, & des murs voisins devant cette Eglise », une nouvelle enceinte de tentures est dressée représentant des emblèmes.

L'esthétique étant parfaite, les cérémonies peuvent débiter en présence de l'évêque de Toul. Il est accueilli à l'église par un détachement de cinquante hommes du régiment des gardes de la duchesse de Lorraine et par la compagnie de Mattaincourt. A neuf heures, l'évêque est introduit dans l'église au son des cloches, des trompettes et des timbales ; il est précédé d'une soixantaine de religieux, « tant Prieurs qu'autres Chanoines Réguliers en Surplis & Aumusses » auxquels se joignent « plusieurs Ecclésiastiques Séculiers du voisinage, particulièrement du Doyenné de Porsas, dont est Mattaincourt ». Après la messe, le postulateur de la cause, l'abbé de Domèvre, remet à l'évêque le Bref original de Benoît XIII concernant l'exposition des reliques de Pierre Fourier au culte des fidèles ; tout ceci étant accompagné de discours. L'évêque insiste sur le fait que Mattaincourt, le diocèse de Toul et toute la Lorraine doivent se réjouir de posséder de telles reliques mais « surtout à être tous de vrais imitateurs des exemples héroïques de tant de vertus que leurs Pères lui avoient vu pratiquer, & dont le souvenir ne devoit jamais s'effacer »<sup>687</sup>. Puis, le Bref de béatification est lu en entier par Mr. Thiriot, abbé de Domèvre. L'évêque procède alors à l'exhumation des reliques de Pierre Fourier sous l'œil vigilant de deux médecins et de deux chirurgiens chargés d'en établir la liste. La terre relevée du cercueil est mise de côté et sollicitée par les fidèles qui souhaitent avoir quelques reliques du bon père. Le corps de Pierre Fourier est conservé dans un cercueil de chêne dans lequel « se trouva de la terre qui s'y étoit insinuée, & mêlée avec les cendres précieuses du Corps [...] On les enleva respectueusement pour être mises à part avec le bois du Cercueil, lorsque les os en auroient été tirez »<sup>688</sup>. Une fois les os sortis, les deux médecins et les deux chirurgiens « contèrent les os, les distinguèrent chacun par leur noms, & les déposèrent sur une autre Table placée devant les degrez de l'Autel [...] Ils remarquèrent qu'il en manquoient quelques-uns, & en effet on sçavoit qu'à l'occasion de la première visite [le 12 Avril 1683 par Mgr Jacques de Fieux], ou d'un autre accident, il s'en

<sup>685</sup> *Ibid.*, p. 61.

<sup>686</sup> *Ibid.*, p. 62.

<sup>687</sup> *Ibid.*, p. 69.

<sup>688</sup> *Ibid.*, p. 70.

étoit détourné. Ceux qui les avoient encore l'avouèrent, & même les représentèrent, les ayant apportez avec eux pour être confrontez & vérifiez »<sup>689</sup>. Parmi ces personnes, nous trouvons le curé de Mattaincourt, les religieuses de Mirecourt, celles de Pont Beauvoisin, le prieur de Saint-Léon de Toul, le Prieur des chanoines réguliers de Pont-à-Mousson ; toutes conservant les reliques de Pierre Fourier dans des reliquaires. Deux os sont mis de côté : l'un pour « S.A.R. & l'autre pour Madame la Régente son Auguste Mère, qui avoit déclaré qu'elle viendrait à Mataincourt le lundi second jour de la solennité ». Avant de refermer le tombeau, l'évêque garde une relique pour lui et procède à une distribution aux supérieurs des maisons de chanoines réguliers de Notre-Sauveur institués par le « bon père ». Toute cette cérémonie a lieu dans une grande dévotion des fidèles qui se pressent pour toucher les reliques du bon père. L'après-midi ont lieu les vêpres suivies d'une procession solennelle à la grande chapelle contiguë à la clôture du monastère des religieuses qui leur sert de lieu d'assemblée. De retour à l'église, les reliques sont exposées à la vénération des fidèles au son des chants, des litanies...

Le lendemain, les cérémonies se poursuivent sur le même ton mais avec une foule encore plus importante composée d'étrangers venus se recueillir sur les reliques de Pierre Fourier, l'église étant ouverte de quatre heures du matin jusqu'à neuf heures et demie le soir. La cérémonie de béatification est l'occasion d'entendre des confessions, de faire des communions. La foule étant trop importante, les confessions et les communions se font à l'extérieur de l'église. Enfin, à neuf heures et demie, « on se vit obligé de faire sortir tout le monde de l'Eglise, pour donner lieu à la célébration de la grande Messe, & l'on ne permit plus qu'aux personnes de distinction d'y entrer »<sup>690</sup>. A chaque messe un prédicateur différent est invité à faire le panégyrique du bienheureux : le premier est Mr. de Clévy, ancien curé de Charmes et chanoine de la cathédrale de Toul ; le second, Mr. le Comte, doyen de Porsas et curé de Harot ; le dernier, Mr. Andreu, curé de Remiremont. Ce second jour est marqué par la venue de S.A.R. Madame la Duchesse régente, de Monseigneur le Prince Charles, et de Mesdames les deux Princesses accompagnés de leur suite. Le troisième jour de la solennité se déroule de la même manière que le premier jour, avec le soir un « nouveau feu de joie ». Le concours de fidèles « fut presque égal le Lundi & le Mardi à celui du Dimanche : il en vint de plus de trente lieues à la ronde, & il en a été presque de même durant tout le mois de septembre »<sup>691</sup>. Il semble que des miracles aient lieu durant les cérémonies « immédiatement

<sup>689</sup> *Ibid.*, p. 71.

<sup>690</sup> *Ibid.*, p. 80.

<sup>691</sup> *Ibid.*, p. 90.

auparavant & jour même, & depuis l'exhumation de son corps en faveur de ceux & celles qui l'ont invoqué ». Les cérémonies de la béatification sont à peine terminées que déjà on pense à la canonisation : « On a déjà dressé un mémoire de quelques-uns des plus beaux [miracles] ; & l'on prie les personnes qui auront connoissance de ceux qui pourront arriver dans la suite, d'en donner avis, [...] afin que quand il plaira à Dieu, on puisse juridiquement, & devant des Commissaires Apostoliques, procéder à la Canonisation du Bienheureux, à laquelle on ne peut parvenir qu'ensuite de nouveaux Miracles constans par preuves authentiques, & confirmées par le Saint Siège, comme opérez par son intercession, depuis le Bref donné pour sa Béatification »<sup>692</sup>.

Ces cérémonies se déroulent dans une grande dévotion : « L'exhumation du Corps du Bienheureux [...] & la solennité de la Béatification dans Matincourt en 1732 furent donc ce qui termina glorieusement les fêtes les plus resplendissantes & dévotes à son honneur, en vertu du Bref de Benoît XIII »<sup>693</sup>. A la dévotion se mêle le politique. En effet, lors de la venue des membres de la Maison de Lorraine, l'évêque de Toul s'adresse à la Duchesse et nomme Pierre Fourier comme étant le nouveau protecteur de la Lorraine : Dieu « a donné à vos Etats un nouveau Protecteur dans la Personne du Saint Prêtre que nous honorons. Vous venez rendre hommage à la mémoire d'un homme, qui s'est sanctifié par une vie pauvre, humble, mortifiée, détachée des choses du monde [...] vous n'oubliez aucun moyen de vous faire des amis puissans dans cette Cour Céleste, & d'amasser pour une meilleure vie des trésors, qui ne peuvent nu déperir, ni vous être ôtez »<sup>694</sup>. Puis, l'évêque compare les ducs et duchesses de Lorraine aux personnages de l'Ancien testament et évoque leur généalogie : « C'est ainsi que dans ce florissant Royaume, dont le Trône est celui de vos Père, les Clotildes, les Batildes, les Blanches & le grand Saint Louis [...] Quelle consolation n'est-ce pas pour nous, Madame, de trouver dans les Descendants de ces Saints des modèles vivans des mêmes vertus ! [...] Oui, Madame, nous le disons avec autant d'assurance que de vérité, vous êtes la gloire de Jérusalem, vous êtes la joie d'Israël, vous faites l'honneur & de la nation qui vous a vu naître, & de celle qui vit sous vos loix »<sup>695</sup>. Enfin, il termine en exprimant, au nom de tous, la dévotion des Lorrains envers leur duc : « Tels sont, Madame, mes vœux pour V.A.R. Tels sont ceux de mon Clergé, & ceux que forment à l'envie tous ceux que j'ai l'honneur de vous présenter : c'est une Congrégation entière, dont la régularité, & la fidélité à suivre les leçons de leur Saint Réformateur, sont pour vos Etats des sources fécondes de secours spirituel, &

<sup>692</sup> *Ibid.*, p. 91.

<sup>693</sup> *Ibid.*, p. 50.

<sup>694</sup> *Ibid.*, p. 85.

<sup>695</sup> *Ibid.*, p. 86.

qui n'oubliera jamais que l'ouvrage de sa réforme, qui a été entrepris, & exécuté si heureusement par le Bienheureux Pierre Fourier, n'est pas moins l'effet de la puissante protection dont les Ducs de Lorraine ont appuyé son établissement & ses progrès : c'est une multitude de Saintes Religieuses, dont la principale occupation est de fléchir les genoux, & de lever les mains pures pour la prospérité de votre Auguste Maison [...] C'est enfin un Peuple fidèle, dont l'affection sans bornes vous est connue, & qui mérite de vous être cher, parce qu'il sent, comme il le doit, le bonheur qu'il a d'être à vous »<sup>696</sup>.

Cent cinquante ans plus tard, la canonisation donne lieu également à de grandes fêtes dans toute la Lorraine et plus particulièrement à Mattaincourt. Déjà pendant la période de canonisation, la paroisse de Mattaincourt rivalise de subtilités pour élever son ancien curé au rang de saint ; cette volonté passe par le discours destiné aux fidèles et à tous les lecteurs de la *Semaine religieuse*. Et au moment des fêtes, un bulletin spécial, le *Bulletin de la canonisation du bienheureux Pierre Fourier*, est publié pour prévenir les fidèles des festivités à venir mais aussi pour mieux les informer sur le « bon père » en donnant de rapides biographies ou encore des poèmes... Il a été édité afin « de mettre les fidèles enfants du Bon Père au courant des fêtes superbes qui se préparent, et de fortifier le zèle et la piété de chacun à la gloire de Dieu et au bien de son prochain »<sup>697</sup>. Cette publication spéciale est approuvée par l'évêque de Saint-Dié qui trouve qu'« A la veille des fêtes que nous allons célébrer, soit à Rome, soit à Mattaincourt, cette publication ne pourra manquer ni d'intérêt ni de lecteurs. Elle s'adressera, en effet, à tous les amis que compte le Bon Père dans notre diocèse, dans la Lorraine, dans la France entière et même au-delà [...] Vous pourrez vous adresser aussi à tous les curés de France, à tous ces modestes ouvriers du champ évangélique ; car si le saint curé de Mattaincourt fut leur modèle, ils seront heureux de le choisir pour leur protecteur et leur patron »<sup>698</sup>.

A partir de 1886-1887, la fête de Pierre Fourier le 7 juillet à Mattaincourt est aussi l'occasion de s'intéresser à la future canonisation du bienheureux : « Le procès de l'Abbaye-aux-Bois est à Rome depuis le mois de mars ; il est à l'étude et on y travaille activement, on me l'a assuré ce matin même. Le miracle sera-t-il approuvé et pourra-t-il décider de la canonisation du B. Pierre Fourier ?... C'est un secret que nous ne pouvons pas savoir, avant que l'examen scrupuleux que va faire la Congrégation des Rites ne soit terminé. Ce dont je puis vous assurer, c'est que la chose est prise à Rome avec beaucoup de chaleur, et qu'on

<sup>696</sup> *Ibid.*, p. 87.

<sup>697</sup> *Bulletin de la canonisation du B. Pierre Fourier...*, *op. cit.*, n° 1, 19 février 1897, p. 5.

<sup>698</sup> A.D. 88 : JPL 311/4, *Semaine religieuse de Saint-Dié* de 1897, p. 114.



finira bien plus vite qu'à l'ordinaire, le désir de Sa Sainteté de placer le B. Père parmi les saints qui seront canonisés l'année prochaine... ». Il s'agit là d'une « heureuse nouvelle » pour les lecteurs de la *Semaine religieuse* qui « par leurs prières ils hâtent ce jour tant désiré par les religieuses de Notre-Dame et les nombreux amis du Bon Père »<sup>699</sup>. L'année suivante, en 1891, une neuvaine est organisée du 7 au 16 juillet « pour [...] obtenir la canonisation du Bienheureux, et combien de prières ardentes et émues ont été répandues sur les pas de Notre-Seigneur ou au pied de son autel, garni de fleurs et de lumières, comme en un jour de Fête-Dieu. Du reste, une prière spéciale pour obtenir cette canonisation a été récitée chaque jour, après chacun des offices de la journée et du soir, et tous les pèlerins en ont reçu un exemplaire à l'offrande. Si le Bon Père veut obtenir ce suprême de gloire, ce ne sera pas le curé de Mattaincourt qui manquera d'y travailler »<sup>700</sup>. La future canonisation de Pierre Fourier déploie l'engouement des Vosgiens pour les personnages importants de leur département : « Notre évêque est bien l'homme de la situation présente, [...] pour la glorification des grandes et héroïques figures de saints dont nos Vosges désirent si ardemment le triomphe sur les autels : le P. Fourier, la Mère Alix, Jeanne d'Arc, M. Moye, Frère Joseph de Ventron ! »<sup>701</sup>. Tous doivent prier pour cette canonisation car « la glorification du Bienheureux ne tient pas seulement au cœur de ses filles : elle est désirée de tous ceux qui ont éprouvé sa puissance et qui attendent sa protection ; des jeunes filles et des familles qui ont profité de ses sages institutions ; de tous ceux qui ont entendu au moins une fois son nom béni et le récit de ses éclatantes vertus ; de ceux qui, en réalité ou par le désir, ont été pèlerins de Mattaincourt. Non seulement en Lorraine, mais dans toute la France, en Angleterre, en Allemagne, en Autriche, en Belgique, aux Etats-Unis, au Canada, où ce saint prêtre est connu par ses œuvres et par les monastères de sa Congrégation, des milliers de lèvres et de cœurs répètent sans cesse : [...] 'saint Pierre Fourier' »<sup>702</sup>.

Et tous les ans jusqu'à la canonisation, les fêtes en l'honneur de Pierre Fourier sont de plus en plus resplendissantes, attirent de plus en plus de monde, aussi bien fidèles qu'ecclésiastiques... En 1893, le programme de la neuvaine prévoit le « 11 juillet : jour des prières solennelles pour obtenir la canonisation du Bon Père » et le 12, « pendant cette journée, les malades pourront être placés sur le tombeau, et des prières seront dites à leur intention. Les personnes ayant obtenu des grâces par l'intercession du Bon Père, sont invitées

<sup>699</sup> A.D. 88 : JPL 311/2, *Semaine religieuse de Saint-Dié* de 1886, p. 374-375.

<sup>700</sup> A.D. 88 : JPL 311/3, *Semaine religieuse de Saint-Dié* de 1891, p. 504-505.

<sup>701</sup> A.D. 88 : JPL 311/4, *Semaine religieuse de Saint-Dié* de 1893, p. 498.

<sup>702</sup> A.D. 88 : JPL 311/4, *Semaine religieuse de Saint-Dié* de 1894, p. 68.

à faire ce jour-là un pèlerinage d'actions de grâces »<sup>703</sup>. Pendant cette neuvaine, quinze autels permettent de célébrer les messes à l'église. Les rédacteurs de la *Semaine religieuse* relèvent alors les miracles accomplis par l'intercession de Pierre Fourier afin d'étayer le dossier à Rome et « déjà quelques grâces sensibles se sont accusées. Une jeune estropiée a laissé l'une de ses béquilles sur le tombeau, avec l'espoir d'y déposer la seconde l'an prochain, sinon plus tôt »<sup>704</sup>. Tout est fait pour que les pèlerins viennent au tombeau du Bon Père pour obtenir des grâces et que cela se répercute ensuite à Rome : « Tout en nous inclinant avec respect devant le jugement de notre Mère la sainte Eglise sur la nature des faits que nous allons rapporter, et en réservant ses droits absolus, nous croyons bon de faire connaître brièvement quelques faveurs extraordinaires attribuées à l'intercession du B. Pierre Fourier depuis le mois de juillet 1891 jusqu'au mois de décembre 1892. Nous les relatons telles qu'elles sont venues à notre connaissance, les ayant toutefois contrôlées avec grand soin et les ayant choisies entre plusieurs autres moins certaines et moins intéressantes. Nous ne prétendons pas qu'il s'agisse de guérisons éclatantes, ni de faits dont le caractère surnaturel soit à l'abri de toute critique de la science médicale ; nous voulons seulement exposer ce que nous avons vu ou appris de personnes sûres. Ce récit témoignera de la confiance d'un grand nombre en l'intercession du Bon Père ; peut-être, après l'avoir lu, quelques fidèles se sentiront-ils portés à invoquer cet Auxiliaire puissant dans leurs diverses nécessités, et à venir, soit en malade, soit en santé, l'invoquer auprès de son tombeau »<sup>705</sup>. Toutes les nouvelles de la canonisation sont données aux lecteurs de la *Semaine religieuse*, ainsi le 6 décembre 1895, on peut lire que : « M. le curé de Mattaincourt a eu dernièrement l'honneur d'écrire à Son Eminence le cardinal Langénieux durant son séjour à Rome, pour qu'il veuille bien s'intéresser à la cause du B. Pierre Fourier, que le Saint Père désire vivement canoniser lors des fêtes prochaines de Reims. L'Eminentissime archevêque a daigné faire les démarches désirées et donner la meilleure assurance que cette affaire, si intéressante pour notre diocèse et pour toute la Lorraine, sera traitée la première dès que les travaux de la Congrégation seront repris'. L'illustre cardinal ajoute : 'Que notre Bienheureux nous soit favorable, et qu'il hâte lui-même le triomphe de sa Cause !'. Nous demandons à nos lecteurs une prière spéciale à cette intention lundi prochain, 255<sup>e</sup> anniversaire de la mort du Bon Père »<sup>706</sup>. Et l'année précédant la canonisation, tous voient enfin l'issue heureuse de cette longue attente : « J'ai l'honneur de vous annoncer les fêtes prochaines de Mattaincourt et de vous inviter à venir avec nous durant cette neuvaine

<sup>703</sup> A.D. 88 : JPL 311/4, *Semaine religieuse de Saint-Dié* de 1893, p. 431.

<sup>704</sup> A.D. 88 : JPL 311/3, *Semaine religieuse de Saint-Dié* de 1891, p. 505.

<sup>705</sup> A.D. 88 : JPL 311/4, *Semaine religieuse de Saint-Dié* de 1893, p. 445-446.

<sup>706</sup> A.D. 88 : JPL 311/4, *Semaine religieuse de Saint-Dié* de 1895, p. 789-790.

honorer le Bon Père, et prier d'une manière plus pressante pour obtenir la canonisation du B. Pierre Fourier, qu'il nous semble permis d'entrevoir enfin pour 1897 »<sup>707</sup>. C'est donc toute la Lorraine et les diocèses environnants qui se précipitent à Mattaincourt pour se recueillir sur le tombeau du futur saint de la Lorraine. Enfin, la nouvelle tant attendue est annoncée le 18 décembre 1896 à tous les lecteurs de la *Semaine religieuse* comme suit : « Mgr l'évêque de Saint-Dié reçoit à la dernière heure une lettre du R.P. Santini, postulateur de la Cause du Bienheureux Pierre Fourier, l'informant : 1° que le décret de canonisation sera publié par le pape le 6 janvier prochain ; 2° que les fêtes de Rome sont fixées au mois de mai ; 3° qu'elles auront lieu dans la basilique Saint-Pierre. Monseigneur se borne aujourd'hui à notifier d'aussi heureuses nouvelles à ses diocésains, se réservant de les entretenir prochainement des joies que leur apportera et des devoirs que leur imposera la canonisation du Bon Père »<sup>708</sup>.

Dès la date de canonisation connue, l'évènement est « un jour de triomphe et de joie » dans toute la Lorraine et dans la Congrégation de Notre-Dame<sup>709</sup>. La *Semaine religieuse de Saint-Dié* relate avec précision les fêtes qui ont lieu à Rome, en même temps que la canonisation du B. Zaccaria, et à Mattaincourt.

Ainsi, les fêtes pour sa canonisation sont prévues à Saint-Pierre de Rome le 27 mai et « Léon XIII veut donner à ces fêtes la plus grande pompe possible, un éclat qui surpasse même ce qui s'est fait en ces occasions sous son prédécesseur »<sup>710</sup> ; à Saint-Louis des Français à Rome les 28, 29 et 30 mai ; et à Mattaincourt, les 7, 8 et 9 juillet. Certains s'intéressent à ce qu'il faut porter lors de ce grand jour à Rome. L'auteur du *Bulletin* répond en indiquant que les renseignements officiels ne lui sont pas encore parvenus « mais voici ce qui est ordinairement admis : le manteau de cérémonie n'est nullement demandé aux ecclésiastiques. Les messieurs portent un vêtement ou noir, ou du moins de couleur sombre ; il est mieux d'avoir une cravate blanche. Les dames et demoiselles revêtent aussi une robe de couleur sombre, et portent sur la tête, au lieu du chapeau, qui est absolument proscrit, une mantille noire ornée ou non de dentelle »<sup>711</sup>. Pour ceux qui souhaitent assister à la cérémonie à Rome, un pèlerinage est organisé avec des trains à tarifs spéciaux : aller-retour Epinal-Rome à 250 francs en seconde classe, « les adhésions sont déjà nombreuses »<sup>712</sup>. Les pèlerins lorrains sont assurés d'avoir de « bonnes places » à l'intérieur de Saint-Pierre-de-Rome car l'évêque de Saint-Dié « a demandé et obtiendra des billets d'entrée en nombre suffisant, qui

<sup>707</sup> A.D. 88 : JPL 311/4, *Semaine religieuse de Saint-Dié* de 1896, supplément du 26 juin 1896.

<sup>708</sup> *Ibid.*, p. 849.

<sup>709</sup> *Bulletin de la canonisation du Bienheureux Pierre Fourier...*, *op. cit.*, n° 4, 19 mars 1897, p. 16.

<sup>710</sup> A.D. 88 : JPL 311/4, *Semaine religieuse de Saint-Dié* de 1897, p. 273.

<sup>711</sup> *Bulletin de la canonisation du Bienheureux Pierre Fourier, ...*, *op. cit.*, n° 11, 7 mai 1897, p. 7-8.

<sup>712</sup> *Ibid.*, n° 1, 19 février 1897, p. 7-8.

permettront de bien voir la cérémonie. Les pèlerins qui gagnent Rome isolément, auront aussi des cartes de faveur à condition d'en faire la demande à la Direction du pèlerinage, soit à Mattaincourt [...], soit à Rome ». Il existe tout un protocole, quelque peu contraignant, à respecter pour ces festivités romaines car « Un procès de canonisation est toujours une grosse affaire. Il dure des années, parfois des siècles et nécessite un travail prolongé des cardinaux qui forment la Sacrée Congrégation des Rites. Aussi, quand le procès aboutit, on doit aux cardinaux qui l'ont mené à bien et au pape qui a présidé les dernières séances et signé le décret, un témoignage de reconnaissance éclatant. On offre à chacun des cardinaux, membres de la dite congrégation, une relique du saint, son portrait et un exemplaire de sa vie. Naturellement, le portrait doit être peint par un artiste, la relique enchâssée dans un reliquaire digne du saint au nom duquel on l'offre et du personnage auquel il est offert, et le volume également riche. Telle est la tradition en vigueur à Rome : si elle n'existait pas, la politesse et la générosité françaises l'inventeraient. Ce qu'elles n'inventeraient point, par exemple, c'est l'obligation pour nous de commander les tableaux, les reliquaires et la reliure des volumes aux artistes de Rome, comme si nous n'avions pas un art national et des artistes français qui seraient fiers de mettre leur génie au service d'un compatriote. Ils le feraient d'autant plus volontiers que tout l'univers chrétien afflue à Rome pour les fêtes et vient admirer l'exposition de ces objets. C'est une réclame que plus d'un artiste paierait à sa façon. Le portrait du Bon Père, qu'on doit offrir à Léon XIII, sera signé du premier peintre de Rome et coûtera 10.000 fr. sans le cadre ! Le reliquaire qui l'accompagne n'aura pas moins de valeur. C'est le postulateur de la cause qui commande les objets et le diocèse ou les introducteurs de la dite cause qui en font les frais. Le R.P. Santini a donc commandé une dizaine de portraits et non moins de reliquaires. On les cisèle à Rome. Mais dans ces reliquaires il faut des reliques. En conséquence la Sacrée Congrégation des Rites a ordonné l'ouverture de la châsse de Mattaincourt et délégué l'évêque de Saint-Dié pour présider cette opération, avec des instructions minutieuses sur la double mission qui lui était confiée : reconnaître l'état des reliques avec l'aide des médecins et en distraire quelques-unes pour être envoyées à Rome »<sup>713</sup>. La reconnaissance officielle des reliques a lieu le 12 avril 1897 dans la chapelle du Bon Père.

A quelques jours de la fête à Rome, « des prières publiques préparatoires à la canonisation ont eu lieu dans toutes les basiliques de Rome ». Le cadre de la cérémonie est « l'immense nef de la basilique vaticane, toute resplendissante des feux incomparables, toute

<sup>713</sup> A.D. 88 : JPL 311/4, *Semaine religieuse de Saint-Dié* de 1897, p. 290-291.

parée des plus beaux ornements, toute décorée d'emblèmes, de bannières, d'inscriptions en l'honneur des nouveaux saints »<sup>714</sup>. Le 27 mai, une procession inaugurale part de la chapelle Sixtine pour se rendre à Saint-Pierre avec en tête divers ordres religieux et les élèves du séminaire ; puis les membres de la Sacrée Congrégation des Rites et tous les membres liés à la cause qui « précèdent immédiatement le groupe des étendards des nouveaux saints, portés avec beaucoup d'apparat et de solennité » ; viennent ensuite les membres de la chapelle pontificale et le personnel des divers collèges de la Prélature. La procession continue avec le clergé séculier portant les ornements blancs suivi de « l'imposant cortège des évêques, archevêques et patriarches du rite latin portant la chape lamée d'or et la mitre de lin ; ceux des rites orientaux avec les riches ornements qui leur sont propres ». Enfin, « la cour pontificale, le prince assistant au trône, vice-camerlingue de la Sainte-Eglise, les deux cardinaux-diacres assistants, le cardinal-diacre officiant, les deux premiers maîtres des cérémonies et les officiers des gardes précèdent le Souverain Pontife, porté sur la *sedia*, la mitre en tête, enveloppé dans les plis du manteau pontifical, la main gauche recouverte d'un voile de soie brodé d'or et portant un cierge allumé, la droite se levant de temps en temps pour bénir le peuple »<sup>715</sup>. Puis le Saint Père proclame les deux personnages du jour saints : « aussitôt après la triple instance *instanter*, *instantius* et *instantissime*, le prélat secrétaire annonce que Sa Sainteté, intimement persuadée que la canonisation implorée était chose agréable à Dieu, va prononcer la sentence définitive. A ces mots, toute l'assemblée se lève, et le Souverain Pontife, la mitre en tête, assis sur sa chaire, en qualité de docteur et chef de l'Eglise universelle, prononce la formule dogmatique de la canonisation »<sup>716</sup>. Après la messe, le pape se retire et la cérémonie est terminée.

Le 7 juillet à Mattaincourt, un grand concours de peuple est attendu avec de nombreux pèlerinages de confréries, collèges, congrégations religieuses... Le cardinal-archevêque de Bordeaux préside les manifestations et contrairement à ce qui est annoncé par Rome, elles durent du 4 au 18 juillet. Les reliques du bon père sont portées sur un char de triomphe, et précédées par les châsses et les reliques de tous les saints des Vosges, qui quitteront ainsi pour un jour les vénérables sanctuaires qui les abritent depuis des siècles pour venir saluer leur Frère dans la sainteté et la récompense, contempler et augmenter son glorieux cortège. Le 4 juillet, « la bénédiction de la statue de saint Pierre Fourier a eu lieu dans cette même île du Madon. Un triple vœu fut alors exprimé par Mgr d'Hautpoul, qui invoqua la protection

<sup>714</sup> *Ibid.*, p. 386.

<sup>715</sup> *Ibid.*, p. 389-390.

<sup>716</sup> *Ibid.*, p. 391.

spéciale du grand et nouveau saint de la Lorraine sur les enfants, sur les parents et les familles, sur tous les citoyens qui composent la nation des Français »<sup>717</sup>. La journée du 7 promet « d'être incomparable. Le bourg entier disparaissait sous les guirlandes, les oriflammes, les drapeaux tricolores, les couronnes, les massifs de fleurs »<sup>718</sup>, plus de 20 000 personnes sont présentes. Toute la Lorraine et les alentours se déplacent à Mattaincourt pour célébrer le triomphe de ce modèle pour tous : Epinal, Nancy, Vézelize, Portieux, Remiremont, Thaon-les-Vosges, Metz, Saint-Dié, Langres, Hurbache, Moyenmoutier, Vittel, Contrexéville, Plombières, Sion, etc. Les cérémonies du 9 se déroulent dans l'Île du Madon, l'église ne pouvant contenir la foule qui se presse à Mattaincourt. L'évènement intéresse le plus grand nombre en Lorraine et les élèves du collège de Lunéville souhaitent que « pendant toute l'année scolaire on entretienne devant les Reliques du Bienheureux une lampe, dont ses chers élèves ont couvert les frais »<sup>719</sup> ; puis ce sont les enfants du collège Saint-Joseph d'Epinal, de la Malgrange, de Saint-Sigisbert à Nancy qui organisent pèlerinage ou se mettent sous la protection de Pierre Fourier en le choisissant pour patron ou patron secondaire. Tout le monde souhaite apporter sa pierre à l'édifice et à la composition de ce *Bulletin* : « Des collaborateurs s'offrent à l'envi pour composer son trousseau, et redire les vertus et l'histoire de Pierre Fourier ; des Vosges, de Nancy, de Lille, de Verdun, de Langres, de tous lieux, les princes de la science lorraine accourent et offrent pour ce ministère de charité, leur plume et leur talent »<sup>720</sup>. Outre les fêtes qui ont lieu à Mattaincourt, des cérémonies sont organisées dans divers endroits de la Lorraine : Mirecourt, lieu de naissance de Pierre Fourier ; Chaumouzey où il a été chanoine ; à Notre-Dame de Benoîte-Vaux en Meuse... mais aussi en dehors de la Lorraine comme à Gray où le Bon Père est mort ; à Châlons chez les religieuses de la Congrégation... Ces cérémonies reflètent la renommée de Pierre Fourier dans toute la Lorraine, et même en France ; et surtout dans les lieux où existe une maison de la Congrégation de Notre-Dame.

Au cours des deux siècles qui ont suivi la mort de Pierre Fourier, son statut a donc beaucoup évolué tout comme le discours porté sur lui. La *Semaine religieuse du diocèse de Saint-Dié* prépare depuis longtemps la canonisation et le 7 juillet 1882, à l'occasion de la fête de Pierre Fourier, l'auteur explique qu'il y a trois raisons de prier pour le bon père : pour la France et pour l'Eglise, il faut lui demander d'intercéder auprès de Dieu pour sa patrie ;

<sup>717</sup> *Ibid.*, p. 503.

<sup>718</sup> *Ibid.*, p. 504.

<sup>719</sup> *Bulletin de la canonisation du Bienheureux Pierre Fourier...*, *op. cit.*, n° 2, 5 mars 1897, p. 9.

<sup>720</sup> *Ibid.*, n° 3, 12 mars 1897, p. 4.

ensuite pour sa glorification ; et enfin « dans les temps troublés que nous traversons, en face des redoutables incertitudes de l'avenir, retrempons nos cœurs dans les exemples et l'invocation des saints. Eux aussi ont connu la lutte et la douleur et les angoisses. Que le souvenir de leurs exemples élève nos âmes, les transfigure et les fortifie pour toutes les éventualités » <sup>721</sup>.

Pierre Fourier est tour à tour le saint modèle des curés, celui que l'on invoque lorsque l'enfance est en danger, le saint patron de l'enseignement chrétien, le saint de la réunification..., il est le « thaumaturge de la Lorraine » que l'on vient prier pour se soulager de ses maux : « On vient toujours volontiers au Bon Père. On a formulé un vœu pendant l'année ou une simple promesse à l'occasion de la maladie de l'un des siens ou d'une infortune, et l'on vient remercier. On a besoin d'une grâce particulière et l'on dirige ses regards vers le Bon Père et ses pas vers son tombeau. On a une inquiétude de conscience et l'on va s'en décharger. Chacun veut honorer, prier et remercier le thaumaturge de la Lorraine. Qu'elle est belle et touchante cette alliance d'un peuple avec son protecteur. Comme elle est persistante et comme elle est récompensée ! Elle est inscrite dans les cœurs et cela suffit ! Elle n'en sera jamais effacée » <sup>722</sup>. En 1883, dix ans après le départ des dernières troupes allemandes, le chroniqueur de la *Semaine religieuse* évoque les différents régions venues prier à Mattaincourt le 7 juillet : « de la Meurthe, de la Meuse et surtout de la Haute-Marne. La Bourgogne, le Berry même et la Bretagne, toutes nos provinces y sont noblement représentées. Ce n'est plus la Lorraine seulement qui postule, c'est toute la France » <sup>723</sup>. Il est alors le protecteur de la nationalité française en danger face aux « convoitises brutales ». En 1884, on met en avant ses qualités de curé car « aujourd'hui, que toutes les haines sont déchaînées contre le clergé, il est bon, il est utile de mettre en relief chez Pierre Fourier le caractère du curé ; il est juste qu'un évêque élève enfin la voix pour défendre le curé de village » <sup>724</sup>. Monseigneur Turinaz, le panégyriste du bon père, met en avant toutes les qualités requises pour un prêtre : enseignant et purifiant les âmes, consolant et relevant, homme modeste et homme nécessaire, sachant donner son cœur et sa vie. Dix ans plus tard, ce modèle est repris dans le *Bulletin de la canonisation* : la vie de Pierre Fourier donne les enseignements les plus efficaces à chaque personne mais plus particulièrement aux clercs car « sa voix saintement éloquente nous entraînera vers les cimes austères du devoir, en même temps que son indomptable persévérance dans la lutte contre le mal et pour le bien, sera

<sup>721</sup> A.D. 88 : JPL 311/2, *Semaine religieuse de Saint-Dié* de 1882, p. 393.

<sup>722</sup> A.D. 88 : JPL 311/3, *Semaine religieuse de Saint-Dié* de 1889, p. 461.

<sup>723</sup> A.D. 88 : JPL 311/2, *Semaine religieuse de Saint-Dié* de 1883, p. 442.

<sup>724</sup> A.D. 88 : JPL 311/2, *Semaine religieuse de Saint-Dié* de 1884, p. 438.

l'aiguillon de notre ardeur ou la condamnation de notre mollesse »<sup>725</sup>. Il est présenté comme un précurseur, « un de ces hommes qui avancent sur leur époque » car « il comprit le rôle nouveau que le prêtre devait tenir dans les sociétés modernes : il le fit descendre de la chaire et sortir de l'église pour l'introduire à l'école. Il comprit qu'il fallait reprendre par la base l'édifice social : aussi résolut-il de s'attacher spécialement à l'éducation de la jeunesse, afin de préparer dans l'enfant d'aujourd'hui l'homme de demain »<sup>726</sup>.

Très vite, le modèle du bon curé est dépassé par l'esprit patriotique et le passé de la Lorraine car saint Pierre Fourier « l'âme de la Lorraine expirante [...] fut presque aussi puissant pour relever les ruines que Richelieu pour les amonceler [...] et] comment, en cette lutte de l'Aigle et de la Colombe, ce fut le terrible cardinal qui fut vaincu par un curé de village... ». Et de terminer par ces mots : « Je viens, [...], moi, prêtre de la Sainte Eglise catholique, déposer sur ce tombeau malgré ma faiblesse et mon indignité, l'hommage de la Lorraine, de la France et de l'Eglise ! »<sup>727</sup>.

La canonisation n'est plus seulement affaire de Mattaincourt ou du diocèse de Saint-Dié, elle « intéresse le père et les enfants, la Lorraine, la France et l'Eglise »<sup>728</sup>. Et pour mieux ancrer cet esprit patriotique et dévotionnel, le Révérend Père Vuillemin, Supérieur des chanoines Réguliers de Mattaincourt, fait frapper trois nouveaux types de médailles du bon père comme cela s'était fait après sa mort en 1640. Mattaincourt est très vite comparé à Sion ; les pèlerins se pressent pour aller honorer, non pas la Vierge, mais Pierre Fourier. Les fidèles affluent en train et « chaque train amène des flots de pèlerins qui l'entourent d'une couronne vivante »<sup>729</sup> ; la fête est présidée par l'évêque de Saint-Dié, Mgr Camille-Albert de Briey et compte bon nombre d'ecclésiastiques dont l'évêque de Verdun, Mgr Gonindard. Le panégyrique est très éloquent : « Le bon Père est bien un nouvel Onias se levant sur la fin du XV<sup>e</sup> siècle comme une lumière parmi les ténèbres de l'erreur qui enveloppent le peuple et le nuage du relâchement qui obscurcit l'autel [...] Nous voyons la lumière grandir rapidement à Chaumouzey, puis à Mattaincourt, monter encore, monter toujours à l'horizon, éclairer le pays de Salm et dissiper les ténèbres de l'hérésie. Enfin la voilà à son apogée, administration *perfectum diem*, elle rayonne sur toute la Lorraine, projette son éclat dans l'Eglise de Dieu et jusqu'au sein du Conseil des princes »<sup>730</sup>. En effet, Pierre Fourier compte des fidèles « dans la

<sup>725</sup> *Bulletin de la canonisation du Bienheureux Pierre Fourier...*, *op. cit.*, n° 3, 12 mars 1897, p. 9.

<sup>726</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>727</sup> A.D. 88 : JPL 311/2, *Semaine religieuse de Saint-Dié* de 1884, p. 438.

<sup>728</sup> A.D. 88 : JPL 311/2, *Semaine religieuse de Saint-Dié* de 1885, p. 406.

<sup>729</sup> A.D. 88 : JPL 311/2, *Semaine religieuse de Saint-Dié* de 1886, p. 468.

<sup>730</sup> *Ibid.*, p. 469.



Lorraine, dans la France entière et même au-delà »<sup>731</sup>. L'année suivante, face au flot des pèlerins, « on double le nombre de wagons en partance pour Hymont. En un clin d'œil ils sont envahis et l'on doit installer le trop plein des troisièmes en secondes. A Darnieulles, nouvelles recrues, puis à Hennecourt. Voici Dompaire, 30 pèlerins. On ouvre les premières à quelques uns, mais le reste ? Après bien des pourparlers on l'entasse dans le fourgon »<sup>732</sup>.

Même si la canonisation semble passer au premier plan, le discours patriotique est toujours en vigueur comme le prouve cet extrait du discours de 1890 prononcé par le jésuite Ohrand : « O. B. Père Fourier, veillez sur la patrie lorraine ! Veillez sur toutes les familles qui la composent ! faites-y régner toujours l'esprit de foi et des traditions chrétiennes ! O. B. P. Fourier, veillez sur les jeunes filles ! gardez ces âmes qui eurent toujours la première place dans vos sollicitudes ! O. B. P. Fourier, étendez votre main paternelle sur les monastères de Notre-Dame, qu'ils fleurissent toujours comme des roses privilégiées dans le jardin de l'Eglise ! O. B. P. Fourier, protégez aussi les ordres religieux, toujours nécessaires à la splendeur de l'Eglise ! qu'ils gardent la ferveur et l'esprit des fondateurs ! O. B. P. Fourier, étendez votre protection sur tous ces prêtres, dont vous êtes le modèle et l'idéal !... Bénissez-les ! O. B. P. Fourier, bénissez surtout le prélat que Dieu vient de donner à Saint-Dié comme une consolation, comme une force, comme une lumière pour continuer votre œuvre dans ce pays qui restera toujours, je l'espère, le pays du Bon Père »<sup>733</sup>.

Pierre Fourier est un personnage admirable mais cette admiration ne doit pas rester stérile, il est conseillé aux fidèles de choisir « dans cette merveilleuse galerie de vertus, que met sous vos yeux la vie de Pierre Fourier, celles qui vous paraissent mériter le mieux votre attention ou solliciter surtout votre imitation »<sup>734</sup>. Eugène Martin remarque lors de la canonisation de Pierre Fourier qu'« enfin, la Lorraine possèdera un saint qu'elle ne se verra point contester comme Jeanne d'Arc hier, et dernièrement le pape Léon IX »<sup>735</sup>. Selon lui, l'origine lorraine de ces deux personnages a été remis fortement en cause : Jeanne d'Arc est-elle lorraine ou champenoise ? Léon IX est-il lorrain ou alsacien ? A propos de Pierre Fourier, il ne peut y avoir de remise en cause puisqu'il est né à Mirecourt, terre appartenant bien à la Lorraine au XVI<sup>e</sup> siècle. « Avec Vincent de Paul, son contemporain, Pierre Fourier semble la figure la plus complète que nous offre cette pléiade de prêtres que Dieu suscita dans l'Eglise de France, au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, pour faire passer de la réglementation à la

<sup>731</sup> A.D. 88 : JPL 311/3, *Semaine religieuse de Saint-Dié* de 1897, p. 114.

<sup>732</sup> A.D. 88 : JPL 311/3, *Semaine religieuse de Saint-Dié* de 1887, p. 439.

<sup>733</sup> A.D. 88 : JPL 311/3, *Semaine religieuse de Saint-Dié* de 1890, p. 482.

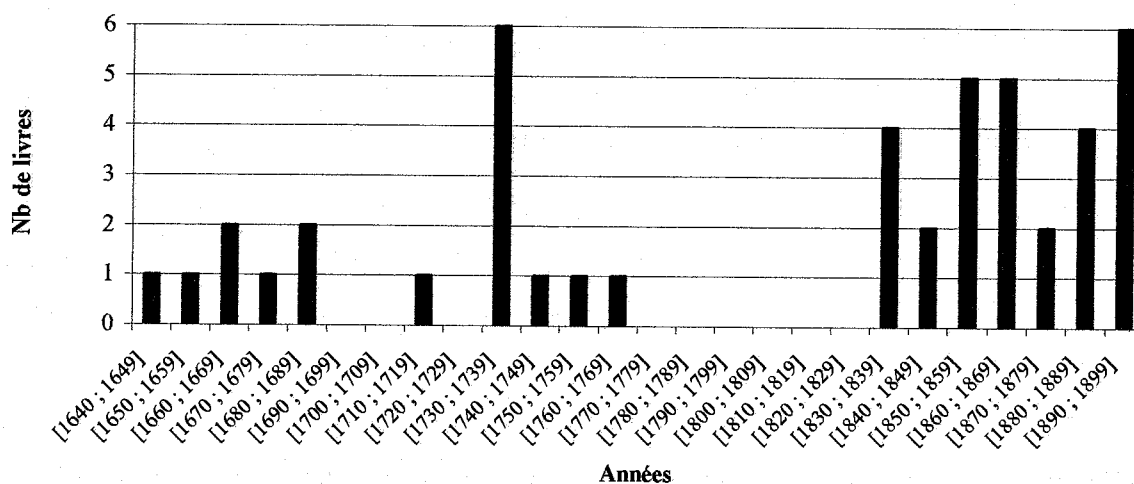
<sup>734</sup> *Bulletin de la canonisation du Bienheureux Pierre Fourier...*, *op. cit.*, n° 3, 12 mars 1897, p. 13.

<sup>735</sup> Eugène MARTIN, *Le bienheureux Pierre Fourier*, Paris, Letouzey & Ané, 1897, p. 1.

pratique les canons du concile de Trente »<sup>736</sup>. Pierre Fourier est un saint prêtre car « il orienta son existence vers le vrai but que l'homme, que le prêtre surtout, ait à atteindre ; la gloire de Dieu : il y apporta tout, et l'œuvre de sa sanctification personnelle, et les labeurs de la conquête des âmes. Voilà ce qui le rend éminemment propre à servir de modèle à ses frères dans le sacerdoce qui travaillent à conserver et à étendre le royaume de Jésus-Christ à une époque présentant avec la sienne de si frappantes analogies »<sup>737</sup>. Il est même nommé dans le *Bulletin* de la canonisation du 19 février 1897, « le Patron du Pays ».

Cette présence du saint dans les esprits ne se concentre pas sur deux moments forts, béatification et canonisation. La renommée de Pierre Fourier a fait de lui un personnage intéressant les auteurs de vies de saints. De ce fait, entre sa mort et sa canonisation, un discours s'est construit autour de lui afin de mettre en avant toutes les qualités possédées par le saint et ses actions qui en ont fait un saint lorrain. D'ailleurs, la publication des nombreuses vies le concernant montre bien cette évolution du discours mais aussi l'intérêt qui lui est porté. La Bibliothèque du séminaire de Saint-Dié possède un fonds « Pierre Fourier » dans lequel nous trouvons 45 ouvrages<sup>738</sup> sur le saint publiés entre 1645 et 1897.

Publication des vies de Pierre Fourier du XVII<sup>e</sup> siècle au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>739</sup>



Trois périodes, accompagnant parfaitement les étapes de la sanctification de Pierre Fourier, apparaissent nettement dans les publications : la première, juste après la mort de Pierre Fourier, correspond à 15,5% des ouvrages, ces vies sont principalement des rééditions

<sup>736</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>737</sup> *Ibid.*

<sup>738</sup> Ce fonds a été constitué par l'abbé Chapelier dans le climat de la canonisation de Pierre Fourier.

<sup>739</sup> Graphique réalisé d'après le fonds Pierre Fourier conservé à la Bibliothèque du séminaire de Saint-Dié.

de Bedel (cinq livres sur sept). Puis une seconde période entre 1740 et 1749, soit dix ans après la béatification représente 22,2% du fonds ; il faut alors réactualiser les différentes vies déjà écrites sur le personnage et le faire passer au rang de bienheureux et non plus de vénérable. Enfin, la dernière période, la majorité du fonds (62,2%) est publiée au XIX<sup>e</sup> siècle c'est-à-dire au moment où le procès de canonisation est en Cour de Rome. De nouvelles vies sont réécrites afin d'appuyer la cause de Pierre Fourier en relatant ses vertus et sa vie exemplaire mais surtout en mettant en avant les miracles qui ont eu lieu depuis sa béatification, aspect important dans la canonisation.

Cinq ans après la mort de Pierre Fourier, le père Bedel s'attelle à l'écriture de la vie de celui qui fut son maître<sup>740</sup> ; cette vie est de nombreuses fois rééditée<sup>741</sup> et recopiée ; elle devient la référence de tous les auteurs suivants bien qu'il y ait une évolution dans la manière de présenter et de parler de ce saint curé de Mattaincourt. Ainsi, afin d'étudier l'évolution du discours véhiculé sur Pierre Fourier, nous avons choisi d'analyser trois vies de ce saint. Notre choix s'est porté sur des livres de piété et véritablement hagiographiques ; nous écartons délibérément les ouvrages historiques : notre ouvrage de référence est bien entendu la vie écrite par Jean Bedel en 1645 que nous avons comparée à un anonyme de 1731, imprimé à Nancy<sup>742</sup>, et à un ouvrage de l'abbé Chapia publié en 1853<sup>743</sup>.

<sup>740</sup> Jean BEDEL, *La vie du révérend Père Pierre Fourier...*, dit vulgairement le Père de Mattaincourt, réformateur et général des chanoines réguliers de la congrégation de Notre-Sauveur et instituteur des religieuses de la congrégation Notre-Dame, Paris, Sébastien Piquet, 1645, 469 p.

<sup>741</sup> Le fonds Pierre Fourier de la Bibliothèque du séminaire de Saint-Dié possède 5 éditions publiées en 1645, 1656, 1666, 1668 et 1674 de la vie de Pierre Fourier du père Jean Bedel.

<sup>742</sup> *Abrégé de la vie, des vertus et des miracles du bienheureux Pierre Fourier, chanoine régulier, curé de Mattaincourt, instituteur des Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame et Général des Chanoines Réguliers de la Congrégation Notre Sauveur*, Nancy, chez Pierre Antoine, 1731, 221 p.

<sup>743</sup> Charles CHAPIA (abbé), *Vie du B. Pierre Fourier, curé de Mattaincourt, instituteur de la congrégation Notre-Dame*, Nancy, Vagner, 1853, 377 p.

## Trois vies de Pierre Fourier

Titre complet	<i>La vie du révérend Père Pierre Fourier, dit vulgairement le Père de Mattaincourt, réformateur et général des chanoines réguliers de la congrégation de Notre-Sauveur et instituteur des religieuses de la congrégation Notre-Dame</i>	<i>Abrégé de la vie, des vertus et des miracles du bienheureux Pierre Fourier, chanoine régulier, curé de Mattaincourt, instituteur des Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame et Général des Chanoines Réguliers de la Congrégation Notre Sauveur</i>	<i>Vie du B. Pierre Fourier, curé de Mattaincourt, instituteur de la congrégation Notre-Dame</i>
Auteur	Jean Bedel	Anonyme	R.P. Ch. Chapia
Présentation de l'auteur	Né en 1605, il meurt en 1657. Il entre dans la congrégation de Notre-Sauveur le 31 août 1625. Il est prieur de Pont-à-Mousson en 1639, puis de Lunéville, et enfin à l'abbaye Saint-Léon de Toul. Proche de Pierre Fourier, il est son assistant pendant une quinzaine d'années.		Né en 1807, il meurt en 1882. ordonné prêtre en 1831, il est curé de Damas (88) en 1832, puis de Vittel en 1850. Avant d'écrire la vie de P. Fourier, il s'essaye à la poésie et à une <i>Histoire de martyrs du Tonkin</i> . Il est aussi l'auteur d'une <i>Vie de la vénérable Mère Alix le Clerc</i> , d'une <i>histoire de Vittel et ses eaux</i> et d'un abrégé d'une <i>Histoire universelle de l'Eglise catholique</i> .
Ville d'éd.	Paris	Nancy	Nancy
Date d'éd.	1645, 1 <sup>ère</sup> éd.	1731	1853
Nbr. pages	469	221	381

Les trois ouvrages choisis nous révèlent, à la lecture des titres, des similitudes mais aussi des différences dans la manière de présenter le personnage principal. Chaque auteur met en évidence le rôle du curé de Mattaincourt puis les titres divergent. Chez Bedel, l'accent est mis sur les chanoines réguliers de Notre-Sauveur, dont il est un des membres, car Pierre Fourier appartient à ce groupe et souhaite montrer ainsi que la réforme opérée par le « bon père » est son œuvre la plus importante. En 1731, ce sont les religieuses de la congrégation Notre-Dame qui sont mises en avant car leur congrégation connaît un véritable succès ; et Pierre Fourier vient d'être béatifié le 29 janvier 1730 grâce à elles, instigatrices de la cause avec les autorités ecclésiastiques du diocèse de Toul. Enfin, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'abbé Chapia insiste uniquement sur les sœurs de la congrégation, seules à encore exister ; les chanoines de Notre-Sauveur ayant disparu à la Révolution.

Le corps des ouvrages est également différents aussi bien quant au nombre de pages qu'à son contenu.

#### Contenu des ouvrages

	J. Bedel	Anonyme	Ch. Chapia
Vie et mort	179 p. → 38,2%	106 p. → 48%	331 p. → 86,8%
Vertus	232 p. → 49,5%	108 p. → 49%	0%
Dons extraordinaires	58 p. → 12,4%		0%
Après sa mort	0%	0%	50 p. → 13,1%
Béatification - canonisation	0%	6 p. → 3%	0%
TOTAL	469 p.	220 p.	381 p.

L'ouvrage de Bedel compte 469 pages divisées en trois parties : la vie et la mort de Pierre Fourier ; ses vertus ; et enfin, ses dons extraordinaires soit le don de larmes, de probabilité, de prophétie et de miracles. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'ouvrage de notre anonyme est divisé en deux parties : la vie et la mort du curé de Mattaincourt et ses vertus dans lesquelles l'auteur présente quatre miracles ; à la fin de sa biographie l'auteur publie le bref de la béatification. Enfin l'ouvrage de l'abbé Chapia est constitué de deux parties : la vie de Pierre Fourier représente 86,8% de l'ouvrage et les événements depuis sa mort 13,1% de l'ensemble. La vie et la mort du curé sont réparties en six parties : la naissance et les débuts de Pierre Fourier (34 pages soit 8,9%) ; son entrée en religion et chez les chanoines de Notre-Sauveur (29 pages soit 7,6%) ; son action à Mattaincourt (50 pages soit 13,1%) ; à la congrégation de Notre-Dame (72 pages soit 18,9%) ; la réforme et l'approbation des deux congrégations et les misères de la Lorraine pendant la guerre de Trente Ans (74 pages soit 19,4%) ; et la fin de Pierre Fourier (72 pages soit 18,9%).

Jean Bedel reste prudent, dans le plan de son ouvrage, sur les « dons extraordinaires » de Pierre Fourier ; ils ne représentent que 12,4% du livre. D'ailleurs il met en garde le lecteur sur le miracle. Selon lui : « les saints font les miracles, mais les Miracles ne font pas les saints »<sup>744</sup>. De plus il s'entoure de beaucoup de précautions et cite de nombreux témoins, des notaires, et n'hésite pas à s'excuser : « Peut être que quelqu'un trouvera la narrative de cette histoire un peu longue, mais le Censeur prendra garde que toutes ces circonstances y ont été insérées avec esprit & raison »<sup>745</sup>. Enfin, il ressort de la vie de J. Bedel un plan peu clair ne distinguant pas nettement les miracles alors que dans la réédition de 1656, ils sont parfaitement différenciés du reste du texte, chacun ayant une partie propre. Malgré ce mélange, il recense une vingtaine d'histoires dont certaines concernent des miracles pour des

<sup>744</sup> Jean BEDEL, *op. cit.*, p. 427.

<sup>745</sup> *Ibid.*, p. 432-433.

groupes, « des enfants ». Le livre de 1731 nous montre que la vie et les miracles représentent la même part de l'ouvrage bien qu'il n'y ait pas de chapitre spécifique au don des larmes de Pierre Fourier. En revanche, un chapitre porte sur « sa piété singulière »<sup>746</sup>. A la différence de Bedel, cet auteur met en avant les miracles qui sont affirmés comme tels et bien distingués de la vie puisqu'ils sont énoncés à la suite des vertus du bon curé. Chapia a quant à lui une approche beaucoup plus historique qu'hagiographique puisqu'il adopte un plan chronologique mêlant les vertus et les qualités de Pierre Fourier au déroulement de sa vie. L'auteur use également de prudence quant à l'appellation de son personnage : « Nous déclarons n'avoir employé le mot saint, en l'appliquant à Pierre Fourier, qu'en un sens général, et sans vouloir prévenir sa canonisation ; nous disons de même des miracles non reconnus par le Saint-Siège ». Bien que béatifié en 1730, la cause de canonisation ne débute qu'en 1882, soit une trentaine d'années après la publication de cette vie, d'où la prudence de l'auteur. Enfin, Chapia se sert abondamment de Bedel qu'il cite très souvent mais toujours avec une certaine réserve ou alors pour atténuer certains effets de style.

Dans le détail, les ouvrages abordent certains points de manière absolument différente. Nous avons choisi d'étudier quatre aspects de la vie de Pierre Fourier afin de montrer les divergences entre les ouvrages : son enfance, sa chasteté, sa force et sa mort.

L'enfance de Pierre Fourier		
J. Bedel	Anonyme	Ch. Chapia
« On a remarqué que si, pour le changer de linges, il estoit besoin de le laisser quelque temps à nud, ce petit enfant baignoit son corps dedans ses larmes, tendoit ses petits bras demandant secours, & ne pouvant encor parler pour se plaindre, il menoit tant de bruit & croit si fort, que ny la mamelle, ny toutes les caresses ne pouvans l'appaiser, on estoit contraint de l'habiller bien viste, & aussi tost il estoit doux et paisible » <sup>747</sup> .	« Craignant d'avoir de mauvais exemples devant ses yeux, il sortait rarement de la maison paternelle. Comme S. Charles Borromée encore enfant, il passait une grande partie de la journée à orner un autel qu'il avait dressé lui-même, & à imiter le chant & les cérémonies de l'Eglise ; montrant dans ces innocens divertissements une majesté qui charmoit sa Famille & le Voisinage » <sup>748</sup> .	Anecdote aussi du refus de la nudité étant enfant.

<sup>746</sup> *Abrégé de la vie, des vertus et des miracles du bienheureux Pierre Fourier...*, op. cit., chap. XVII.

<sup>747</sup> Jean BEDEL, op. cit., p. 7-8.

<sup>748</sup> *Abrégé de la vie, des vertus et des miracles du bienheureux Pierre Fourier...*, op. cit., p. 20.

Bedel insiste beaucoup sur la pudeur de Pierre Fourier dès son plus jeune âge et sa crainte des femmes. En effet, lorsque sa mère souhaite obtenir quelque chose de son petit garçon, elle le menace en lui disant : « Pierre si vous ne faites cela bien vite, vous serez assis à table auprès de votre soeur où elle vous embrassera »<sup>749</sup>. Pierre Fourier est, dès son enfance, comme tous les autres saints, il refuse les jeux de son âge ; il préfère se constituer un petit autel domestique et une aube pour jouer à la messe. La présence des femmes le met très mal à l'aise, d'ailleurs ce n'est que par contrainte qu'il s'adresse directement aux religieuses de la Congrégation de Notre-Dame mais toujours avec une certaine distance. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, notre anonyme évoque la même anecdote que Bedel et n'hésite pas à la comparer à Charles Borromée mais il ne fait que recopier le premier biographe du saint curé. L'abbé Chapia reste dans la lignée de ces deux auteurs et évoque également ces passages. Dans les trois ouvrages, les auteurs ont le même désir de montrer une enfance destinant Pierre Fourier à Dieu. Bedel souligne d'ailleurs : « on pourrait croire que la vertu estoit née avec luy »<sup>750</sup>. Si les anecdotes et le refus des femmes sont les mêmes dans les trois livres, seul le vocabulaire change : Bedel restant le plus précis et le plus émotif des trois auteurs, cela est certainement dû au fait qu'il a connu Pierre Fourier et qu'il publie sa vie en hommage à son mentor juste cinq ans après la mort de ce dernier.

La chasteté chez Pierre Fourier		
J. Bedel	Anonyme	Ch. Chapia
14 pages (3% de l'ouvrage et 6% des vertus)	5 pages (2,3% du livre et 4,6% de ses vertus)	Rien sur ce point

Ce refus de nudité et la peur des femmes se retrouvent lorsque nos auteurs évoquent la chasteté de Pierre Fourier. En effet, Jean Bedel insiste sur le fait que la chasteté de Pierre Fourier est toute naturelle depuis son enfance et qu'elle est présente tout au long de sa vie. D'ailleurs, dans les constitutions de la Congrégation de Notre-Dame, Pierre Fourier souligne longuement cette vertu. La seconde partie des constitutions est consacrée à la « conduite spéciale » des religieuses et le chapitre quatre s'intitule « De la chasteté. Et bienséance qui doit l'accompagner »<sup>751</sup>. Pour Pierre Fourier, la chasteté est « une couronne d'Ange [...] C'est une gloire d'Ange, ce sont de vrais chœurs d'Ange sur terre que ces Vierges de Dieu, ces saintes Espouses du grand Seigneur des Anges, ces tres-cheres filles de la Mère de

<sup>749</sup> Jean BEDEL, *op. cit.*, p. 8.

<sup>750</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>751</sup> *Les vraies constitutions des Religieuses de la Congrégation de Notre Dame faites par le Très Révérend Père Pierre Fourier leur Instituteur & Général des Chanoines Réguliers de la Congrégation de Notre Sauveur, approuvées par Notre Saint Père le Pape Innocent X*, s.l., s.n., 1649, p. 126-128.

Dieu ». Il édicte ensuite comment les religieuses doivent vivre leur chasteté consistant surtout à fuir « toutes délicatesses : & mignardises & façons affectées en leurs paroles, en leurs habits, en leurs personnes »<sup>752</sup>. Bedel rappelle que lorsque Pierre Fourier visitait les religieuses, ce n'était que poussé par la nécessité car il déteste être en présence de femmes ; l'auteur veut montrer qu'il n'allait dans les maisons de femmes que contraint. Il cloître d'ailleurs ses religieuses de manière très ferme en expliquant comment doit être fermé chaque monastère : « Il sera entourré de bonnes murailles bien espesses & fortes, hautes de vingts pieds hors de terre, & de plus s'il en est besoin : & ny aura a lentour d'icelle ny dehors, ny dedans, aucun arbre (qui n'en soit esloigné de dix pieds pour le moins) ny treille aussi, ny appenti, ny lignier de bois, ny autre hose si proche qu'on puisse par ce moyen monter ou franchir les murailles, ou parler, ou veoir de près dans le Monastere »<sup>753</sup>. Et il poursuit à propos de la porte d'entrée : « La grande porte du Monastere sera composée de deux ais bien forts, & sans aucune fente : & sera de seuil bien ioinct, & bien accomodé. Elle fermera par le dedans a trois clefs diverses, & telles qu'on ne les puisse aisément contrefaire, l'une desquelles sera gardée par la Supérieure, & les deux autres par la portiere & sa compagne, chacune aiant la sienne »<sup>754</sup>. On comprend donc qu'avec de telles mesures dans les monastères de la Congrégation quelle pouvait être la réticence du bon père à se trouver en la compagnie des femmes aussi chastes soient-elles. Puis il parle du cas des femmes de sa paroisse et des jeunes gens allant à la Cour, chose que le curé réprime. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'auteur suit le même plan que Bedel mais il n'y plus qu'une seule page sur les religieuses et tout le reste est pour les femmes de sa paroisse. Chapia n'aborde absolument pas ce point jugeant cela certainement inutile tout comme la force de Pierre Fourier.

La force de Pierre Fourier		
10 pages (2,1% de l'ouvrage et 4,3% des vertus) « C'est de ce bois que l'on auroit fait un Martyr si l'occasion n'avoit manqué à son courage » <sup>755</sup> .	4 pages (1,8% de l'ouvrage et 3,7% des vertus) L'auteur fait un résumé de Bedel.	Rien sur ce point

Bedel donne de nombreux exemples des Ecritures pour montrer que l'homme de Dieu est doué d'une grande force. Surtout, il veut montrer que sa force lui donne une telle confiance qu'il impressionne les pécheurs : il parle à un seigneur qui néglige et rudoie sa

<sup>752</sup> *Ibid.*, p. 116-117.

<sup>753</sup> *Ibid.*, p. 130.

<sup>754</sup> *Ibid.*, p. 131.

<sup>755</sup> Jean BEDEL, *op. cit.*, p. 300.



femme, et celui-ci accepte de s'amender ; il expulse un impie... Notre anonyme ne fait que résumer les écrits de Bedel en quatre pages. Deux idées centrales ressortent de cette vertu : Pierre Fourier possède une grande force ce qui lui donne le courage d'affronter les adversaires de l'Eglise ; et c'est aussi un moyen de justifier indirectement le fait que Fourier n'ait pas vécu le martyre au moment où l'Eglise met en avant les martyrs jésuites comme le père Brébeuf mort en Nouvelle-France en 1649.

La mort de Pierre Fourier		
<p>« Il passe la journée en semblables colloques, &amp; encor la suivante qui était la neuvième du mois, jusqu'aux onze heures du soir, lesquelles sonnent comme le signal que la mort a pris pour ne plus rien espargner, la fièvre redouble ses ardeurs, le poux se perd, le sang se tarit dans les veines, les esprits vitaux s'évaporent, les pieds se meurent, les yeux se troublent, il s'en va, on le voit bien, tout le monde pleure, chacun crie miséricorde, &amp; voudroit retrancher de sa vie pour ajouter à la sienne, &amp; ne le pouvans, ils le souhaitent &amp; demandent tresue ! tresue encor un peu ; mais le malade scachant que la mort est une sourde et inexorable, il attend avec assurance le coup de cette main qui ne manque jamais, &amp; après avoir fait trois grands signes de Croix sur le long de son corps, il meurt doucement &amp; sans aucune violence, au septante sixième de son aage. Voilà une belle mort, aussi est-ce la suite d'une belle vie [...] Ce bon Père n'a appris à bien mourir qu'en l'escolle de bien vivre, la porte en est ouverte y entre qui voudra » <sup>756</sup>.</p>	<p>« Enfin, l'esprit présent, &amp; le visage tranquille, il meurt doucement &amp; sans aucune violence. C'est ainsi que son âme si pure alla se réunir à son Créateur le 9. décembre 1640 » <sup>757</sup>.</p>	<p>« le mal empirait de plus en plus » <sup>758</sup>. « Le Bienheureux sentit son Dieu combler l'abîme de son néant et il demeura plongé dans une immense extase » <sup>759</sup>.</p>

Si divers aspects des vertus et qualités de Pierre Fourier ne sont pas abordés par ces trois auteurs, lorsqu'il s'agit de décrire la mort du bon père, chacun s'y applique à sa manière et nous constatons des dissemblances. Chez Bedel, 24 pages de l'ouvrage sont consacrées à la mort de son héros (3,3%) dans lesquelles le regret est partout. Il commence en écrivant : « il

<sup>756</sup> *Ibid.*, p. 165-166.

<sup>757</sup> *Abrégé de la vie, des vertus et des miracles du bienheureux Pierre Fourier...*, op. cit., p. 100.

<sup>758</sup> Charles CHAPIA (abbé), op. cit., p.319.

<sup>759</sup> *Ibid.*, p.319.

semble que les gens de biens ne devraient jamais mourir »<sup>760</sup>. Le but de Bedel est de décrire le cheminement spirituel de Pierre Fourier : « le père n'ignorant point cette vérité, est plus soigneux que jamais de bien employer le peu de temps qui luy reste, à produire des actes de toutes les vertus »<sup>761</sup>. Il évoque aussi ses lectures pieuses comme « son petit à Kempis »<sup>762</sup> ; insiste sur son « testament », principalement composé des constitutions pour les religieuses ce qui représente « autant d'or qu'en a le Peru »<sup>763</sup> ; sur ses vertus à imiter comme son humilité, son obéissance. Bedel décrit longuement les derniers instants de Pierre Fourier et parle surtout du corps qui est démembré car Gray veut conserver des reliques. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, 12 pages sont consacrées à la mort de Pierre Fourier (5,4%) mais l'auteur décrit rapidement l'agonie du bon père bien que les phénomènes surnaturels lors de sa mort intéressent longuement notre anonyme : les gardes de Gray voient au moment de la mort du bienheureux « au-dessus de la Maison du Collège, où le saint Homme venait d'expirer, un globe de feu qui répandait une grande lumière sur tout le voisinage, & qui après être resté là quelque temps, s'éleva en l'air & tira du côté de la Lorraine. Cette merveille annonça par toute la ville la nouvelle de la mort du Serviteur de Dieu, & tous en ressentirent une douleur inexprimable »<sup>764</sup>. Enfin, l'abbé Chapia préfère raconter les progrès de la maladie et cite la piété de Pierre Fourier en recopiant Bedel mais insiste bien sur le bonheur de P. Fourier au moment de mourir. L'agonie est très douce avec les lèvres qui bougent : « on pouvait distinguer à leurs mouvements ces noms qu'il aimait tant : Jésus ! Marie ! Il expira enfin sans nul effort, comme un parfum qui s'exhale, son âme s'envola doucement de sa prison corporelle »<sup>765</sup>. « Voilà une belle mort, s'écrie le père Bedel »<sup>766</sup>. Enfin, il parle de l'effet de sa mort sur les populations et sur le duc Charles IV.

Le récit de la mort de Pierre Fourier par Bedel est le plus long des trois car il est contemporain de Fourier, il le connaissait et souhaite peut-être ainsi atténuer sa douleur d'avoir perdu son maître spirituel. Il présente une opposition entre les spectateurs, absents des autres récits, et le calme de Pierre Fourier. Sa mort est édifiante pour tous, elle doit être imitée. Le testament décrit par Bedel est bien destiné à rappeler à l'obéissance les religieuses qui traversent une crise depuis quelques années. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, on a beaucoup de choses en rapport avec la Lorraine et l'importance du fait merveilleux dans la mort du bon père qui vient

<sup>760</sup> *Ibid.*, p. 155.

<sup>761</sup> Jean BEDEL, *op. cit.*, p. 161.

<sup>762</sup> *Ibid.*

<sup>763</sup> *Ibid.*, p. 162.

<sup>764</sup> *Abrégé de la vie, des vertus et des miracles du bienheureux Pierre Fourier ...*, *op. cit.*, p. 101.

<sup>765</sup> Charles CHAPIA (abbé), *op. cit.*, p. 321.

<sup>766</sup> *Ibid.*,

juste d'être béatifié. En revanche, l'auteur est assez rapide sur l'agonie et l'état spirituel de Pierre Fourier au moment de mourir. Quant à Chapia, il n'évoque aucun fait surnaturel mais insiste sur la mort édifiante de Pierre Fourier qui devrait être celle de tous les catholiques. Il cite encore Bedel pour tout ce qui concerne l'état spirituel du curé de Mattaincourt lors de son trépas. L'ouvrage de Bedel sert donc de référence aux vies suivantes de Pierre Fourier. Malgré l'encensement du bon père, Bedel reste le meilleur témoin de la vie de ce curé hors pair qui fait des émules chez les auteurs. En effet, certains n'hésitent pas à le comparer à d'autres curés lorrains. C'est le cas de l'abbé Pierrefitte, curé de Portieux dans les Vosges qui met en parallèle les qualités mais aussi la vie et la mort de Fourier et de Moye afin de montrer que le curé de Mattaincourt n'est pas mort pour tous, il continue à vivre tel un exemple pour les futures vocations ecclésiastiques.

Par le procès, les fêtes ou les biographies, la figure de Pierre Fourier s'est imposée à partir de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle comme le « modèle » du saint lorrain, celui à l'aune duquel se présentent les autres. A la canonisation de saint Pierre Fourier, le Bulletin publié à cette occasion met en comparaison le Bon Père et le vénérable Jean-Martin Moye<sup>767</sup> né le 27 janvier 1730 à Cutting, fils de Jean Moye et de Catherine Demange. Après ses études au séminaire Saint-Simon de Metz, il est ordonné le 9 mars 1754 et reste à Metz en qualité de vicaire à Saint-Victor à partir du 14 mars. Ces deux personnages semblent ne rien avoir en commun et pourtant, l'auteur du Bulletin estime qu'ils sont étroitement liés car « Comme le sang forme des liens de parenté entre les corps, l'amitié en établit entre les âmes [...] Qu'est-ce que l'amitié humaine en face de l'amitié divine, celle qui lie les hommes en regard de celle qui unit les saints ! »<sup>768</sup>. Il semble que Moye soit la réincarnation de Pierre Fourier : « Ce que nous pouvons affirmer c'est que le feu dont brûlait l'âme de Pierre Fourier ne s'éteignit point à sa mort, et nous voyons le vénérable M. Moye venir, un grand siècle plus tard, puiser à ce foyer la flamme qui fait les apôtres et les réformateurs ». Bien plus que la même vocation pour Dieu, Moye est baptisé le 28 janvier 1730, soit la veille de la béatification de Pierre Fourier ! Mais surtout, « Dieu, qui voulait établir entre les deux grandes âmes des liens plus étroits de filiation, fit surgir un concours de circonstances trop singulières pour être fortuites »<sup>769</sup>. Lorsque Moye s'installe à Dieuze en tant que vicaire et aumônier du couvent de Notre-Dame, il trouve la vie du Bon Père, qu'il lit mais surtout les *Constitutions de la Congrégation de Notre-Dame* qui lui donnent l'idée de fonder des écoles tout comme l'avait

<sup>767</sup> François-Anatole WEYLAND, *Une âme d'apôtre, le vénérable Jean-martin Moye*, Metz, Béha, 1901, 327 p.

<sup>768</sup> *Bulletin de la canonisation du Bienheureux Pierre Fourier...*, op. cit., n° 11, 7 mai 1897, p. 14.

<sup>769</sup> *Ibid.*, p. 16.

fait son prédécesseur un siècle plus tôt. Il rédige alors le *Projet des Ecoles de filles dites de la Providence*, « où il se révèle d'un coup un maître, et dans la direction des âmes, et dans l'instruction de l'enfance et dans la formation des maîtresses d'école ».

Tout en Moye ressemble à saint Pierre Fourier. Lorsqu'il donne des retraites au couvent des sœurs de Notre-Dame où il a sa chambre, « la sœur tourière, chargée de la faire, a déposé sous la foi du serment, qu'elle trouvait tous les matins le lit intact et souvent des traces de sang sur le parquet, trahissant la discipline que le vénérable avait dû se donner la nuit précédente »<sup>770</sup> ; le disciple semble donc digne du maître. De même, l'œuvre de Moye, les Sœurs de la Providence, est approuvée par Rome comme celle de Pierre Fourier un siècle plus tôt. « Après s'être inspiré du même esprit que son modèle, le vénérable Jean-Martin Moye conçoit le même idéal et se sent appelé à une double mission régénératrice. Lui aussi sera apôtre et réformateur : comme apôtre il évangélisera une partie de la Lorraine en multipliant des missions dans les campagnes, puis s'en ira évangéliser la Chine pendant dix années d'un ministère fécond ; il songe même à continuer l'œuvre du B. P. Fourier à Badonviller et obtient la mission de convertir les protestants de Frénétrange. Comme réformateur, il écrit son traité sur l'esprit du monde, dirige le grand séminaire que venait de fonder à Saint-Dié M. de Mareil, et plus tard, il fait des conférences ecclésiastiques à Trèves. Mais c'est surtout comme éducateur de l'enfance qu'il continue l'œuvre du saint curé de Mattaincourt, en fondant les Vierges chrétiennes en Chine et la Congrégation des Sœurs de la Providence en France. Même esprit, même idéal, même mission, même but, auxquels ils tendent par les mêmes moyens : le culte des saints Anges, de l'Enfant Jésus et de sa divine Mère »<sup>771</sup>. L'auteur poursuit en comparant les fondations de confréries des deux personnages si semblables selon lui : « Pierre Fourier avait inauguré les confréries de la Sainte-Vierge et de l'Enfant Jésus, Jean-Martin Moye met ses missions sous le même patronage, commence l'œuvre de la Sainte-Enfance et propage le culte des Saints Anges »<sup>772</sup>.

Enfin, outre leur vie et leur mission qui semblent identiques, leurs morts sont également pleines de coïncidence : « Proscrit en 1791 avec tous les prêtres fidèles, le vénérable Jean-Martin Moye, émigre à Trèves et vient chercher la mort là où Pierre Fourier était né dans la vie sacerdotale un siècle auparavant [Pierre Fourier est ordonné à Trèves le 25 février 1589] ». La mort de Moye met en deuil les deux familles auprès desquelles il était si proche : les Sœurs de la Providence et les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame : « Les

<sup>770</sup> *Ibid.*

<sup>771</sup> *Ibid.*, n° 14, 28 mai 1897, p. 10-11.

<sup>772</sup> *Ibid.*, p. 11.

larmes qu'elles mêlèrent sur la tombe du vénérable [...] scellèrent les liens de fraternité » qui les avaient déjà rapprochés. « La canonisation du B. Pierre Fourier va réunir de nouveau les deux familles autour d'un tombeau, celui de Mattaincourt, et les filles du vénérable Jean-Martin Moye, trouveront un adoucissement à leur peine de n'avoir point découvert le tombeau de leur père, en se pressant pieusement au tombeau de leur grand-père »<sup>773</sup>.

## Conclusion de la première partie

Tout au long de notre période, le discours sur les saints lorrains s'est déployé sur deux niveaux : la relecture du corpus déjà formé au début à la fin du Moyen Age ; l'enrichissement de ce groupe restreint.

Le premier niveau met en jeu différentes formes d'énoncer le saint : un modèle à imiter ; le porteur d'une spiritualité, un fondement historique, un souvenir... Des facettes qui l'inscrivent à la fois dans le champ de la religion et dans le monde des héros. Entre ces deux pôles, les débats ont été particulièrement virulents. Cette violence est sans doute propre à une Lorraine devenue, au XVI<sup>e</sup> siècle, frontière de catholicité ; où le territoire, y compris les diocèses, sont politiquement éclatés ; où un Etat indépendant veut s'affirmer sur la scène internationale ; une région marquée par l'esprit de frontière, phénomène renforcé après la défaite de 1870... Les saints lorrains servent alors à lutter contre le protestantisme, à fixer les idées de la Réforme Catholique, à demander l'érection d'un nouvel évêché ou, dans le même temps, à refuser cette création, à enraciner les conceptions d'un lotharingisme naissant, à affirmer la primauté de Nancy qui a perdu son rang de capitale... Placés pendant trois siècles au cœur des polémiques religieuses, politiques ou culturelles, les saints lorrains ont prouvé leur importance. Ils constituent fondamentalement les racines d'une identité.

L'investissement émotionnel, la violence des discussions, parfois la mauvaise foi, illustrent bien évidemment les progrès de la science historique. Ils traduisent aussi la nécessité de se fonder sur le local, le désir d'ancrer une foi, une culture ou une politique dans un passé proche géographiquement. Cela correspond parfaitement à ce que nous pouvons observer à d'autres échelles. Ainsi le désir du royaume de France de faire de saint Louis le *regis*

---

<sup>773</sup> *Ibid.*, n° 15, 4 juin 1897, p. 13.

*francorum*, volonté encore nettement affirmée au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>774</sup>. Le désir de détruire ou de construire l'idée selon laquelle ce sont des envoyés directs du Christ ou de Pierre qui ont évangélisé les diocèses lorrains est également décelable ailleurs. Olivier Christin explique, à propos d'un retable conservé à Lyon : « Si des envoyés personnels de Pierre, voire des compagnons du Christ lui-même, sont les fondateurs de certaines églises de France, et si le Royaume est bien le premier à avoir été véritablement chrétien, de quelle supériorité le pontife romain pourrait-il se targuer ? »<sup>775</sup>. Si nous déplaçons ce propos vers la Lorraine, nous obtiendrions : si le siège de Toul a été fondé dès le I<sup>er</sup> siècle, « de quelle supériorité le duc pourrait-il se targuer ? ». Nous pourrions retourner l'argument dans tous les sens et l'appliquer à tous les camps.

Résumer cependant l'étude du discours sur les saints lorrains à une analyse historiographique ou politique serait trop réducteur. Nous devons alors prendre en compte l'existence d'un second niveau de discours : celui qui crée la sainteté, qui l'actualise, qui l'enrichit. Il explique la formidable vitalité du sentiment religieux, le besoin de voir et de sentir la sainteté dans une présent plus ou moins proche, de ne pas l'enfermer dans une antiquité fondatrice. Certes les critères de la « sainteté » ont évolué entre les dévots du XVII<sup>e</sup> siècle, les curés du XVIII<sup>e</sup> siècle ou les martyrs de la Révolution. Sans que cela puisse être exhaustif, nous avons pu repérer, sur nos trois siècles, près d'une centaine de personnes « mortes en odeur de sainteté » et ayant joui d'un culte spontané plus ou moins intensif. Or, seuls trois cas ont fait l'objet d'une cause portée en Cour de Rome, encore moins ont abouti à une reconnaissance officielle. Seul Pierre Fourier a pu gagner le statut de « saint lorrain ». Une telle différence entre la « proclamation populaire » et la « reconnaissance romaine » manifeste la difficulté d'enrichir un calendrier dont une des forces est son ancienneté et que l'approche liturgique semble, à tort, fixer dans l'immuabilité.

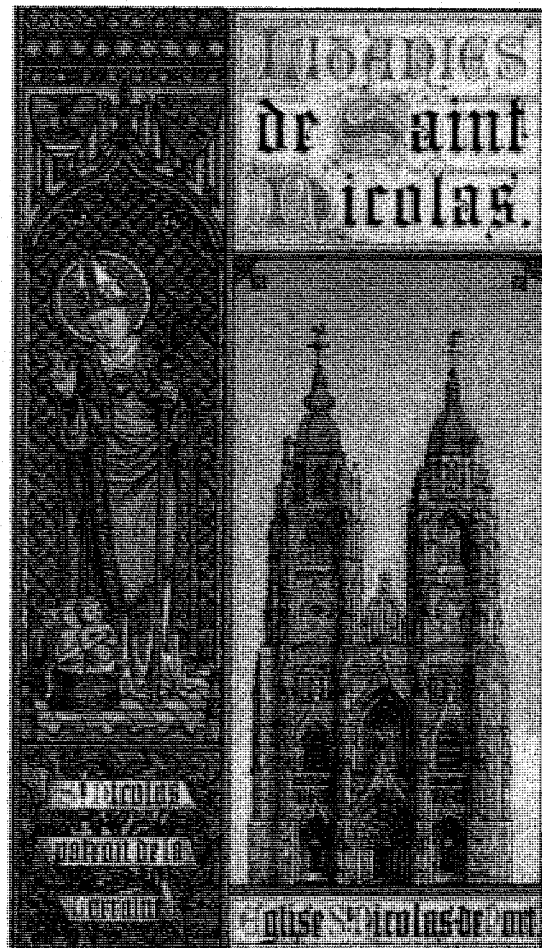
<sup>774</sup> Alain BOUREAU, « Les enseignements absolutistes de Saint Louis, 1610-1630 » *La monarchie absolue et l'histoire de France*, Chantal GRELL et François LAPLANCHE (sous la dir), Paris, 1986, p. 79-97.

<sup>775</sup> Olivier CHRISTIN, « *La France aussi est comme un sanctuaire et une urne sacrée* : le « retable » du musée de Lyon », art. à paraître.

## PARTIE II :

# UN CULTE LITURGIQUE

---



*Litanies de saint Nicolas, Musée Lorrain.*





L'emploi du mot « liturgie » comme nous l'entendons est dû aux humanistes et aux liturgistes du XVII<sup>e</sup> siècle ; avant cette période on parle de « ministère divin », de « ministère ecclésiastique » ou encore « d'office divin ». La liturgie apparaît comme la partie extérieure et sensible du culte chrétien, c'est « le culte extérieur que l'Eglise rend à Dieu »<sup>1</sup>. Elle vise à créer des formes ostensibles susceptibles de mettre en valeur le contenu de la foi, en facilitant sa perception par les fidèles et en procurant un certain plaisir esthétique. Mais c'est aussi l'ensemble des normes par lesquelles l'autorité de l'Eglise règle la célébration du culte<sup>2</sup>. La liturgie est un cérémonial réglé par des lois minutieuses car elle n'a « pas seulement pour objet les cérémonies du culte et leur réglementation, mais aussi et d'abord le culte lui-même, dans ses éléments essentiels aussi bien que dans son déroulement annuel ou dans son cadre matériel et littéraire »<sup>3</sup>. Allons plus loin dans la définition. D'après dom Cyprien Vagaggini, elle désigne « d'abord la messe et les sacrements, mais aussi les sacramentaux, l'office divin et toutes les cérémonies dont l'Eglise entoure et revêt ces actes essentiels »<sup>4</sup>. Finalement, la liturgie « est un ensemble de signes : signes de réalités sacrées, spirituelles, invisibles ; signes institués par le Christ ou l'Eglise ; signes efficaces, chacun à sa manière, de ce qu'ils signifient ; signes par lesquels Dieu [...] par l'intermédiaire du Christ chef et en la présence de l'Esprit Saint, sanctifie l'Eglise ; enfin, signes par lesquels l'Eglise [...] en s'unissant au Christ son chef et son prêtre et par son intermédiaire, rend comme corps son culte à Dieu »<sup>5</sup>. Ce qui caractérise la liturgie c'est « d'être une action, une action communautaire à laquelle participe une assemblée dont les membres ont tous un rôle à jouer, une action centrée sur la messe et les sacrements, enfin une action dont tout le sens est de faire revivre le mystère du Christ par ceux qui y prennent part »<sup>6</sup>.

Les cérémonies liturgiques emplissent la vie des fidèles, elles sont présentes tout au long de l'année, rythment les saisons et sont l'expression du culte divin. La fête prévue par le calendrier est indispensable ; elle « correspond à une période d'intensification de la vie

<sup>1</sup> Dom M. FESTUGIERE, *Qu'est-ce que la liturgie ? Sa définition. Ses fins. Sa mission*, Paris, 1914, p. 28.

<sup>2</sup> M. TRIACCA, Domenico SARTORE (sous la dir.), « Liturgie », *Dictionnaire encyclopédique de la liturgie*, Turnhout, Brépols, 1992, vol. 1, p. 630.

<sup>3</sup> Dom Cyprien VAGAGGINI, *Initiation théologique à la liturgie*, Bruges - Paris, vol. 1, 1959, p. 7.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 25.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 28.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 52.

collective et de l'expérience sacrale, au cours de laquelle le groupe renonce à ses activités normales, productives et utiles »<sup>7</sup>.

D'après le *Traité de la messe de paroisse*<sup>8</sup> de 1679, les cérémonies de l'Eglise sont nécessaires car « Quoyque le culte principal que nous devons à Dieu, & pour lequel nous sommes créez & faits chrétiens, soit l'intérieur, qui n'est autre selon saint Augustin, que la Foy, l'Espérance & la Charité ; néanmoins parce que nous sommes composez de corps & d'ame, il ne nous suffit pas d'honorer Dieu de tout nôtre esprit & de tout nôtre cœur, puisque, comme dit saint Paul, nôtre corps est pour le Seigneur, qu'il est aussi bien l'ame le Temple du Saint Esprit, & membre de Jésus-Christ [...] C'est pour cela que le grand Moïse [...] institua quantité de cérémonies, qui étoient comme des signes extérieurs & sensibles »<sup>9</sup>. Pour cela, les curés doivent exhorter leurs fidèles à assister à l'office, à suivre les cérémonies religieuses diverses le plus souvent possible. Elles ont changé depuis le concile de Trente qui souhaite « la réforme de la liturgie pour remédier à l'état chaotique de cette dernière, en continuité avec la tradition, avec un sens critique-historique : c'est-à-dire en éliminant les ajouts postérieurs, en restituant la préséance du temporel, en diminuant le nombre de fêtes de saints et des messes votives, en visant à une plus grande uniformité, en abrégant raisonnablement, en composant un *Ordo Missae*, avec des rubriques obligatoires pour tout le monde »<sup>10</sup>.

La liturgie de l'époque moderne est réglée sur le Bréviaire de 1568 et le Missel de 1570 édités suite au concile de Trente sous l'autorité du pape Pie V qui impose l'usage de ces deux ouvrages à toutes les Eglises d'Occident, sauf si elles ont une coutume attestée depuis plus de deux siècles. Si de nombreuses Eglises adoptent ces livres aux dépens de leurs anciens usages, en France, les choses sont différentes. En effet, beaucoup d'évêques gardent leurs livres propres et les corrigent selon le modèle romain. Par exemple, en 1624, Nicolas-François, cardinal de Lorraine devient évêque à la mort de son prédécesseur. Il se charge aussitôt de réformer la liturgie toulousaine. Dès 1628, il fait paraître un nouveau bréviaire et deux ans plus tard, un nouveau missel dans lequel « l'ordinaire de la messe était ramené au strict romain ; beaucoup de séquences étaient remplacées et plusieurs saints du propre toulousain avaient perdu leur prose » mais malgré ces changements, le prélat souhaite « conserver ce qui existait d'antiquité dans les usages de son Eglise, antiquité qui fait l'honneur et l'autorité de la

<sup>7</sup> A. DI NOLA, « Festa », *Enciclopedia delle Religioni*, Florence, 1970, t. 2, p. 1585. Cité dans M. TRIACCA, Domenico SARTORE (sous la dir.), « Fête / Fêtes », *op. cit.*, vol. 1, p. 421.

<sup>8</sup> *Traité de la messe de paroisse, où l'on découvre les grands mystères cachez sous le voile des cérémonies de la messe publique solennelle ; & les instructions admirables que Jésus-Christ nous y donne par l'usage de son sacrifice*, Paris, Helie josse, 1679, 699 p.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 60-61.

<sup>10</sup> Cité dans M. TRIACCA, Domenico SARTORE (sous la dir.), « Histoire de la liturgie », *op. cit.*, p. 544-545.

religion »<sup>11</sup>. Cinquante ans plus tard, en 1676, Jacques de Fieux entend aussi réformer son diocèse et, à cet effet, publie des statuts synodaux divisés « en vingt et un chapitres et [traitant] successivement de la doctrine, des devoirs des ecclésiastiques, des fêtes, des églises, des sacrements, des sépultures, des fondations et des confréries, de l'administration du temporel des églises, des fêtes du diocèse de Toul, des cas réservés de l'évêque, des droits d'autel pour le curé et du casuel des maîtres d'école »<sup>12</sup>. Dans cette optique de réforme, il reprend les ouvrages liturgiques à l'usage de son diocèse et les remanie. Il fait la même chose avec le bréviaire, dont une nouvelle édition voit le jour en 1684 chez l'imprimeur toulinois Laurent, ou avec le missel en 1686 ; ces ouvrages respectent en grande partie la tradition toulinoise ; l'évêque « ne s'était pas montré, ni trop novateur, ni trop parisien »<sup>13</sup>. Jean des Porcelets de Maillane, afin d'établir une parfaite uniformité dans son diocèse de Toul, supprime les anciens rituels en usage et impose l'usage d'un nouveau *Rituel* édité à Toul par Simon Saint-Martel en 1616<sup>14</sup>.

Cet attachement au cadre diocésain en Lorraine provoque la publication de plusieurs livres liturgiques<sup>15</sup> pour adapter la liturgie tridentine à la liturgie lorraine et à ses particularités (Cf. graphiques n° 1 et 2, page 281). D'après l'abbé Bombardier, « la liturgie pratiquée dans le diocèse de Toul était une liturgie particulière, alliant des éléments romains (comme le canon de la messe) et des éléments propres, inventés par les liturges locaux. Le père Jounel, historien de la liturgie, parle d'un renouveau liturgique au XVIII<sup>e</sup> siècle »<sup>16</sup>. Cette liturgie donne à la messe « une inspiration et une harmonie. L'introït donnait le thème, le graduel était un écho de l'épître, la communion donnait l'action de grâce liée au thème du jour »<sup>17</sup>.

Tous les actes liturgiques sont précisés par l'autorité religieuse qui publie des livres permettant, entre autre, de savoir quels sont les saints mis à l'honneur selon les différentes périodes historiques mais aussi de faire une courbe de présence des saints, c'est-à-dire d'observer comment le culte des saints évolue au cours des siècles. Leur étude est un bon moyen de mesurer l'importance accordée à tel ou tel saint, de connaître son importance et son

<sup>11</sup> Eugène MARTIN (abbé), *Histoire des diocèses de Toul, de Nancy et de Saint-Dié*, t. 2, *De la réunion, de Toul à la France au démembrement du diocèse*, Nancy, éd. Crépin-Leblond, 1901, p. 196.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 270.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 277.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 182.

<sup>15</sup> Pour plus d'informations consulter Philippe MARTIN, *Une religion des livres (1640-1850)*, Paris, Cerf, 2003, 622 p.

<sup>16</sup> Jacques BOMBARDIER (sous la dir.), *Pour l'éducation des filles à la campagne*, t. 1, *Les sœurs Vatelottes du diocèse de Toul, XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle*, Nancy, Doctrine chrétienne, 1988, p. 113.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 114.

utilisation tels qu'ils sont voulus par les instances supérieures. Nous nous plaçons alors du point de vue de l'Eglise et non pas du point de vue des fidèles.

## 2.1. Une approche de la liturgie

### 2.1.1. Des livres pour une parole de l'Eglise

Nos « livres d'Eglise » sont des recueils officiels ou de cérémonies, dont le contenu est approuvé ou imposé par l'Eglise. Notre corpus, composé essentiellement à partir des divers fonds des bibliothèques lorraines, se compose de plusieurs catégories d'ouvrages : ceux destinés aux officiants, ceux qui décrivent les cérémonies et ceux pour l'éducation et la piété privée des fidèles. Certains de ces ouvrages concernent la liturgie en action comme les recueils en « usage dans l'exercice du culte, ceux qui contiennent les prières, lectures ou chants exécutés pendant le sacrifice, l'administration des sacrements ou à l'occasion de certaines cérémonies »<sup>18</sup>. D'autres sont les « œuvres des écrivains chrétiens [...] qui ont disserté sur le culte divin, décrit des cérémonies, composé des hymnes, des proses ou des formules de prières [...] C'est la liturgie vue du dehors par le spectateur »<sup>19</sup>. De ces trois catégories naissent plusieurs variétés de livres.

Le missel est le livre de la messe. Il apparaît aux environs de l'an mille et connaît une refonte suite à l'apparition des offices privés de plus en plus nombreuses dits accompagnés d'un seul servant. Le prêtre lit non seulement les prières mais aussi les lectures et les textes qui sont chantés à la messe solennelle. Il est plus pratique pour lui de disposer d'un livre contenant tous les textes, disposés dans l'ordre de la célébration de l'introït à la communion. Entre le XII<sup>e</sup> siècle et le XVI<sup>e</sup> siècle, le missel s'enrichit de plusieurs fêtes de saints liées aux dévotions de l'époque. En 1570, le pape Pie V publie un nouveau missel, le missel tridentin, qui connaît de multiples variations et adaptations jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle en raison des fêtes ajoutées par Rome. A la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, 13 nouvelles fêtes sont ajoutées ; 49 au cours du XVII<sup>e</sup> siècle ; 32 au XVIII<sup>e</sup>, 25 au XIX<sup>e</sup> et 26 de 1900 à 1960. En Lorraine, les fêtes du

<sup>18</sup> Simone COLLIN-ROSET, « Ecriture sainte, liturgie, prière », *Art et Manuscrits de Toul, autour d'un livre d'heures*, Catalogue d'exposition au Musée d'art et d'histoire de Toul du 23 octobre au 20 décembre 2004, Nancy, Bialec, 2004, p. 12.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 12.

calendrier changent également au cours de l'époque moderne. Par exemple, entre 1699 et 1829, le calendrier du missel à l'usage de Verdun perd cinq fêtes destinées aux saints lorrains ; en 1699, il y a 27 fêtes, puis en 1779 et 1829, le calendrier ne compte plus de 22 fêtes. Le phénomène inverse se produit dans le diocèse de Toul où en 1621, le missel comporte 17 fêtes en l'honneur des saints lorrains, puis en 1748, ce chiffre est porté à 27, et enfin en 1838, nous atteignons 32 fêtes pour les saints lorrains, soit une augmentation de près de 50% par rapport à 1621. Pour le diocèse de Metz, nous disposons de deux éditions du bréviaire. En 1778, le calendrier compte 12 fêtes pour les saints du diocèse et en 1848, nous avons une augmentation de plus de 50% avec 27 fêtes. Ces modifications ne sont pas propres aux missels, elles se retrouvent dans tous les livres d'Eglise que nous avons consultés.

Le terme « psautier » a une connotation liturgique car il est employé pour désigner soit le livre utilisé dans la célébration de l'office divin, soit la version des psaumes en usage dans la liturgie, soit encore la répartition des psaumes dans la liturgie des heures. Le psautier utilisé par l'Eglise est celui traduit par saint Jérôme entre 386 et 389. Au IX<sup>e</sup> siècle, dans le cadre de la réforme liturgique carolingienne, ce psautier est diffusé en Gaule et prend le nom de psautier gallican. Au cours du concile de Trente, les Pères déclarent le psautier de saint Jérôme comme étant le seul autorisé dans la liturgie romaine.

Le bréviaire contient l'ensemble des prières que les prêtres et les religieux ont l'obligation de dire chaque jour à certaines heures. Il s'agit d'un abrégé des ouvrages nécessaires à la récitation de l'office divin. A la fin du XII<sup>e</sup> siècle, la célébration de l'office divin demandait un nombre considérable d'ouvrages (psautiers, antiphonaires...) que seules les églises les plus importantes pouvaient se procurer. Pour les églises paroissiales et les prieurés, un ouvrage « abrégé » est composé. Au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, le bréviaire est réformé sous l'impulsion du pape Léon X qui confie ce travail à l'évêque de Guarda, Zachari Ferreni ; mais le sac de Rome, en 1527, arrête les travaux en cours. Ceux-ci sont repris par le cardinal Quinonez à la demande du pape Clément VII afin de ramener les heures canoniques à la forme antique et de disposer la prière publique selon les règles des anciens. Le travail définitif paraît en juillet 1536. Les Pères du concile de Trente confient la réforme du bréviaire à la diligence du pape qui restaure l'ordre antique en réduisant les offices de supplément, en remettant à l'honneur le psautier férial... Ces nouveautés savent tout de même privilégier certaines coutumes diocésaines et certains cultes locaux. Le diocèse de Toul est, relativement, novateur avec la publication d'un bréviaire en 1595 suivi par un nouveau en 1628. En France, une révision du bréviaire est menée dès 1670 par souci de vérité historique et sous l'impulsion des gallicans. Mais ce projet n'est pas suivi et on reprend le bréviaire de Quinonez. Un

mouvement est cependant lancé et, dans notre région, Verdun publie son bréviaire en 1693, Toul en 1695... Metz demeure absent de ces transformations, tant le siège épiscopal est lié au rituel romain. Il faut attendre 1735 et Mgr de Vintimille qui publie le nouveau bréviaire parisien<sup>20</sup>. L'exemple de Paris est alors suivi dans toute la France, l'Allemagne et l'Autriche. Cette réforme française provoque à Rome l'étude d'une nouvelle révision du bréviaire romain sous Benoît XIV. En 1741, il nomme une commission qui présente son travail six ans plus tard mais le pape ne prend pas de décision définitive. Ce n'est que dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle que les diocèses de France se rallient aux usages romains. En 1871, l'unité liturgique entre la France et Rome est acquise suite au concile de Vatican.

Il peut arriver que des bréviaires soient composés à la demande de personnes pieuses pour des ordres religieux. C'est le cas de Marguertie-Léonore de Hotman, abbesse de Sainte-Glossinde de Metz, qui demande à dom Placide Oudenot, prieur de Notre-Dame de Bar, de lui rédiger un bréviaire : « L'ouvrage, que j'ai l'honneur de vous offrir, est moins le fruit de mon travail qu'une production de votre piété. On le doit à ce zèle que vous faites paroître, tant pour le bon ordre qu'une sage administration fait régner sous vos loix, que pour tout ce qui peut avoir quelque rapport au Service & au Culte divin à qui le concours d'autres obligations de votre Etat ne vous permet jamais de refuser une juste préférence »<sup>21</sup>. Bien que le bréviaire soit un ouvrage destiné à l'office, il arrive parfois que les prières qu'il contient soient des lectures historiques. C'est le cas du *Bréviaire à l'usage du diocèse de Toul* de 1748 dans lequel le Propre des Saints fait référence à des ouvrages historiques pour les lectures. Lors de la fête de saint Gauzelin, le 31 août, l'hymne est au commun d'un saint évêque mais, en plus, il faut lire des passages tirés d'Adson, de Vidric, de Mabillon et de l'ancienne charte de saint Gauzelin<sup>22</sup>. De même le 8 octobre pour la fête de sainte Libaire, l'officiant doit réciter un passage de la vie de la sainte tiré de l'*Histoire ecclésiastique de Toul* du père Benoît Picard<sup>23</sup>. Certains livres sont extraits du bréviaire comme le diurnal, « livre liturgique [...] contenant en un seul volume portatif, de petit format, tout ce qui concerne les sept heures du jour [...] de laudes à complies inclusivement, au long d'une année liturgique. C'est donc un bréviaire en

<sup>20</sup> Voir à ce propos la thèse de Xavier BISARO à paraître en décembre 2006 chez Brépols sous le titre *Une nation de fidèle. L'église et la liturgie parisienne au XVIII<sup>e</sup> siècle*.

<sup>21</sup> *Bréviaire à l'usage des dames de l'Abbaye royale de Ste. Glossinde, ordre de S. Benoist, de la ville de Metz*, Metz, 1732, p. III-IV.

<sup>22</sup> *Breviarium tullense illustrissimum ac reverendissimum in Christo Patris DD. Scipionis Hieronymi Bégon, Dei gratia, & auctoritate sanctae Apostolicae Episcopi & Comitis Tullensis, S.R.I. Principis jussu & auctoritate necnon de venerabilis eujusdem Ecclesiae Capituli consensu editum*, Nancy, Leseure, 1748, 3<sup>e</sup> partie, p. 633-636.

<sup>23</sup> *Ibid.*, 4<sup>e</sup> partie, p. 471.

une seule partie auquel manque l'office des matines »<sup>24</sup>. Le vespéral est issu de l'antiphonaire et contient les chants liturgiques qui s'exécutent aux vêpres et aux complies.

Ces ouvrages sont destinés à toutes les églises de la chrétienté. Toutefois, celle-ci accorde des suppléments particuliers, il s'agit des Propres qui renferment ce qu'il y a de particulier à un diocèse, à un ordre religieux ou à une congrégation. Pour pouvoir célébrer une fête spécifique, les évêques doivent obtenir l'autorisation de la Congrégation des Rites à condition que le culte du saint dont la fête est désirée ait été approuvé et confirmé par le Saint-Siège. De même, ils peuvent demander de célébrer telle fête sous un rite plus élevé, ou avec une octave, ou à un autre jour<sup>25</sup>.

Les antiphonaires servent au chant liturgique et contiennent les antiennes ou antiphones. Comme les antiennes sont chantées à la messe mais aussi à l'office, il existe deux livres qui portent ce nom : « l'antiphonaire d'office, appelé [...] antiphonaire tout court, et l'antiphonaire de la messe, appelé [...] graduel ». L'antiphonaire de la messe comprend, dès l'origine toutes les pièces chantées composant le propre de la messe ; celui de l'office s'est aussi enrichi au fil du temps et recueille les répons, les hymnes, les versets, et les psaumes qui se disent aux heures de jour. Le chant du répons a donné son nom au livre graduel contenant les chants de la messe. Les antiphonaires sont attribués à saint Grégoire le Grand, puis au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, cette tradition est remise en cause par Pierre Goussainville, puis en 1729, Georg von Eckart l'attribue à Grégoire II. Quoiqu'il en soit, l'antiphonaire est un livre qui s'accroît au gré de l'introduction de nouvelles fêtes et suit les fluctuations des usages liturgiques<sup>26</sup>.

Héritées des Heures du moyen âge, les Heures nouvelles sont la survivance de ces livres d'Heures magnifiquement enluminés. Avec l'imprimerie, les Heures deviennent typographiques et l'iconographie moins importante. De la fin du XVI<sup>e</sup> jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, de nombreux ouvrages à l'usage des fidèles continuent à s'appeler Heures, alors que leur composition se modifie. Bien que les prières contenues dans les Heures soient extraites de la liturgie et de l'Écriture, et qu'elles sont construites sur le cycle liturgique quotidien, elles ne servent à aucun office public de l'Église mais seulement à la prière et à la dévotion privée ; il ne s'agit pas pour autant d'un livre aliturgique. A partir du XVII<sup>e</sup> siècle, les Heures évoluent dans deux directions : « certaines voient se gonfler les prières diverses et particulières et s'orientent vers ce qu'on appellera plus tard 'Formulaire de prières' ou 'Manuel de dévotion' ;

<sup>24</sup> G. JACQUEMET (sous la dir.), *Catholicisme hier aujourd'hui demain*, Paris, Letouzey et Ané, 1952, col. 901.

<sup>25</sup> Robert LESAGE, *Les livres liturgiques*, Marseille, Publiroc, 1936, p. 99.

<sup>26</sup> G. JACQUEMET (sous la dir.), *op. cit.*, t. 1, 1947, col. 659-660.

dans d'autres, c'est au contraire la partie liturgique qui se développe ; le cycle hebdomadaire puis le cycle annuel y prennent place ; enfin apparaît la messe qui prend le pas sur les autres offices »<sup>27</sup>. Si la forme a changé, le contenu des Heures est le même mais le recueil s'est amplifié : nous trouvons des règles de vie, exercices, dévotions, prières, méditations... Par contre, certains livres ont conservé le nom d'Heures bien que vidés de tout contenu liturgique, comme les *Heures nouvelles ou prières choisies pour rendre la journée sainte*, recueil de prières et d'exercices de piété édité environ vingt fois entre 1719 et 1831. Le caractère liturgique s'affirme avec l'introduction des vêpres du dimanche et des jours de semaine, et des complies, et parfois même des petits offices des saints pour tous les jours de l'année. A partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, la messe prend une place de plus en plus importante dans les Heures.

Outre les livres destinés à faire la messe, des ouvrages plus « techniques » sont à la disposition des ecclésiastiques. Le processional contient les psaumes, répons, hymnes et antiennes que l'on doit chanter au cours des différentes processions de l'année. Au cours des siècles, beaucoup de diocèses et d'ordres religieux, surtout les ordres monastiques, possèdent leur processional propre. Notre corpus de processionnaires se compose de cinq ouvrages : quatre sont destinés à Toul, édités après 1610 et 1848, et un pour le diocèse de Metz publié en 1781. Après la réforme liturgique de Vatican II, il n'existe pas de processional parmi les livres officiels du rite romain. Il semble que ce genre d'ouvrages soit dû à notre période car selon H. Leclercq, « Du Cange n'en connaissait pas qui fût antérieur au XVII<sup>e</sup> siècle et les bénédictins qui, sous la direction de Dom Carpentier, préparèrent la deuxième édition du Glossaire (1734) n'ont rien connu qui permît de relever cette date. X. Barbier est parvenu à remonter jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle avec deux processionnaires d'Angers dont l'un est de la fin du XV<sup>e</sup> siècle ; l'autre, qui a disparu, serait du XV<sup>e</sup> siècle »<sup>28</sup>.

Le Rituel contient l'ensemble des rites à observer par le prêtre pour l'administration des sacrements, pour les funérailles et pour les bénédictions de toutes sortes. Le rituel est destiné aux prêtres alors que le pontifical contient des rites réservés à l'évêque. Il semblerait que, dès la fin de l'Antiquité, les prêtres aient disposé de livrets pour l'accomplissement des fonctions liturgiques. Ce n'est qu'au quatrième concile de Tolède, en 663, que les pères conciliaires prescrivent un *Officiale libellum* pour donner correctement les sacrements. Au XIII<sup>e</sup> siècle, les rituels paroissiaux apparaissent. En principe, chaque diocèse a son propre Rituel. Malgré les différentes tentatives de réforme et d'unification, les rites diocésains restent

<sup>27</sup> M. VILLER, F. CAVALLERA, J. de GUIBERT (sous la dir.), *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique, doctrine et histoire*, t. 7, Paris, Beauchesne, 1968, col. 424-425.

<sup>28</sup> H. LECLERCQ, « Processional », *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, Paris, Letouzey et



en vigueur permettant ainsi de connaître la vie liturgique locale. La Lorraine est riche de rituels ou extraits de rituels. D'après le répertoire du CNRS réalisé en 1984<sup>29</sup>, nous disposons de 34 rituels répartis ainsi dans les différents diocèses : dix pour Metz entre 1631 et 1878 ; quatre pour Nancy entre 1819 et 1899 ; cinq pour Saint-Dié entre 1783 et 1886 ; onze pour Toul entre 1616 et 1899 ; et quatre pour Verdun entre 1691 et 1830.

Un dernier ouvrage concerne l'organisation des cérémonies, il s'agit du cérémonial dont une définition est difficile à trouver dans les dictionnaires théologiques sauf à propos du cérémonial des évêques. D'après Robert Lesage : « ce livre [...] contient les règles à observer dans les cérémonies qui ont lieu dans les catéchismes, collégiales et autres églises. [...] Il ne faut chercher dans le cérémonial des Evêques aucun texte liturgique car, à la différence du Pontifical, il n'est composé que de rubriques. C'est plutôt le code des cérémonies célébrées par l'Evêque ou en sa présence. On y trouve aussi de précieux renseignements, qui servent même en l'absence de l'Evêque »<sup>30</sup>. Il « décrit avec plus de précisions que l'ordinaire le déroulement des rites tout au long de l'année liturgique et dans les circonstances exceptionnelles de la vie conventuelle, le rôle qu'y joue chacun des acteurs avec leurs vêtements, leurs gestes, leurs attitudes, les déplacements qu'ils doivent effectuer, l'ordre des processions et des cortèges, en un mot les cérémonies. Mais à la différence des ordinaires, le cérémonial ne détermine pas les lectures, prières et chants, qui au long des jours, incombent à ces divers acteurs et à l'ensemble de la communauté canoniale, monastique ou conventuelle. C'est l'absence d'indication des textes qui caractérise surtout le cérémonial »<sup>31</sup>. Il existe peu de cérémoniaux et aucun d'eux n'est antérieur à la fin du XV<sup>e</sup> siècle car très peu d'églises cathédrales, collégiales ou monastiques ont éprouvé la nécessité d'avoir un cérémonial distinct de l'ordinaire dans lequel on trouve tout ce qui est utile à la célébration solennelle de la messe et des offices. Le besoin d'un cérémonial propre se fait sentir à partir de la réforme tridentine « mais uniquement dans les églises qui devaient conserver leur rite particulier »<sup>32</sup>. En bref, le cérémonial est le maître des cérémonies dont le souci principal n'est plus directement la célébration liturgique elle-même mais le développement du faste et de l'étiquette des cérémonies. La Lorraine possède plusieurs cérémoniaux édités à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Lorsqu'en 1694, les chanoines de la cathédrale de

---

Ané, 1948, t. 14, col. 1896.

<sup>29</sup> Annik AUSSE DAT-MINVIELLE, Jean-Baptiste MOLIN, *Répertoire des rituels et processions imprimés conservés en France*, Paris, éd. du CNRS, 1984, p. 181-185 (diocèse de Metz), p. 187-188 (diocèse de Nancy), p. 258-259 (diocèse de Saint-Dié), p. 280-284 (diocèse de Toul), et p. 308-310 (diocèse de Verdun).

<sup>30</sup> Robert LESAGE, *Les livres liturgiques*, op. cit., p. 65.

<sup>31</sup> Aimé-Georges MARTIMORT, *Les « ordines », les ordinaires et les cérémoniaux*, coll. Typologie des sources du moyen âge occidental, Turnhout, Brépols, 1991, fasc. 56, p. 89.

Metz finissent la rédaction de leur cérémonial, publié trois ans plus tard, le livre se présente comme une volonté de mettre dans l'ordre car l'existence des rites romain et messin « pourrait causer dans la suite quelque confusion »<sup>33</sup>. Mais au-delà de cet aspect purement liturgique, l'ouvrage est véritable proclamation de fierté. La préface explique que l'Eglise messine « est une des plus anciennes & des plus considérables de la Chrétienté. Saint Clément son premier Fondateur la fonda l'an quarante-sept de nôtre Seigneur, pendant que le Sang de JESUS-CHRIST encore tout fumant & tout chaud du feu de sa charité embrasait ses Apôtres & ses Disciples »<sup>34</sup>. Le chapitre a toujours été soucieux d'introduire les réformes les plus sages, mais il « retint néanmoins ses anciennes cérémonies & conserva l'Office des Saints particuliers du Diocèse par préférence aux autres ». Les saints lorrains sont « comme des Modèles, des Patrons & des Protecteurs particuliers »<sup>35</sup>. Si beaucoup de cérémoniaux sont à l'usage des cathédrales de la région, Metz, Toul et Verdun<sup>36</sup> ; les plus nombreux à l'usage de congrégations religieuses comme le *Cérémonial à l'usage de l'abbaye Royale de Sainte Glossinde de Metz*<sup>37</sup>, ou encore le *Cérémonial et rituel de l'insigne église collégiale et séculière de St. Pierre de Remiremont*<sup>38</sup>. Nous possédons également un cérémonial du XIX<sup>e</sup> siècle à l'usage de la cathédrale et du diocèse de Verdun<sup>39</sup>.

Enfin, des ouvrages, sans pouvoir être classés dans la catégorie « liturgie », sont destinés aux fidèles afin de leur apprendre les vérités de la foi ou pour fortifier leur piété. Parmi les « livres des fidèles », nous avons choisi de retenir le catéchisme et le *Bon paroissien*, livre de piété typiquement lorrain dont il existe de nombreuses rééditions. L'usage du catéchisme correspond à trois idées : celle de l'enseignement religieux élémentaire qui prépare à la profession de foi solennelle ; celle du petit manuel par questions et réponses de cet acte ; et celle du lieu où se donne cet enseignement. Nous ne nous intéressons ici qu'au catéchisme-manuel qui apparaît au XV<sup>e</sup> siècle grâce à Gerson. En effet, avant l'*A.B.C. des simples gens*, l'enseignement des principes de l'Eglise se fait dans les familles où sont

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 90.

<sup>33</sup> *Cérémonial de l'Eglise Cathédrale de Metz, renouvelé par Messieurs les Vénérables Prancier, Doyen, Chanoines et Chapitre de ladite Eglise en l'année 1694*, Metz, chez veuve François Bouchard, 1697, Préface, p. 2.

<sup>34</sup> *Ibid.*, Préface, p. 1.

<sup>35</sup> *Ibid.*, Préface, p. 2.

<sup>36</sup> *Ibid.*, 252 p. ; *Cérémonial de Toul dressé par un chanoine de l'église cathédrale et imprimé par ordre d'illustrissime et révérendissime seigneur Monseigneur Henry Thiard-Bissy, évêque comte de Toul*, Toul, Alexis Laurent, 1700, 640 p. + LXXX p. ; B.M. Verdun : ms 87, Nicolas GUEDON, *Cérémonial de la cathédrale de Verdun*, XVIII<sup>e</sup> siècle, 4 vol.

<sup>37</sup> Paris, Christophe Ballard, 1739, 133 p.

<sup>38</sup> Remiremont, Laurent, 1750, 235 p.

<sup>39</sup> *Cérémonial à l'usage de la cathédrale et du diocèse de Verdun, rédigé par l'ordre de feu Mgr de Villeneuve ; édité et publié, le siège vacant, par MM. les Vicaires-Généraux-Capitulaires, Viriduni*, in Seminario dioecetano,

de la méthode du *Septenaire* pour donner l'enseignement religieux. La vulgarisation d'un catéchisme sous forme de questions et réponses est l'œuvre des théologiens Canisius et Bellarmin qui veulent répondre au *Catéchisme* de Luther en employant la même méthode. C'est le catéchisme de Bellarmin qui est traduit par saint François de Sales pour être mis entre les mains des diocésains. Au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, les catéchismes se multiplient et les plus connus sont ceux de Bossuet, au nombre de quatre : le premier pour les enfants « dès qu'ils bégayent », le second pour préparer à la confirmation, le troisième pour préparer à la première communion et le quatrième, le catéchisme des fêtes, pour les persévérants. Le second catéchisme de Bossuet est repris par Napoléon pour servir de base au *Catéchisme à l'usage des Eglises de l'Empire français* mais il est rejeté après la chute de l'Empire. L'idée d'un catéchisme unique naît au cours du XIX<sup>e</sup> siècle mais n'est réalisée qu'en 1947, lorsque la Commission nationale du catéchisme propose un acte avec 429 questions qui reprennent l'ordre du catéchisme du concile de Trente : dogmes, sacrements et morale. Cet ouvrage n'est pas à proprement parler un ouvrage liturgique car il ne donne pas la manière de mener une cérémonie ni même la manière de faire la messe ou les prières et chants liturgiques de la cérémonie mais il fait partie des ouvrages destinés aux officiants dans le cadre de leur sacerdoce pour éduquer les enfants aux préceptes catholiques. La lecture du catéchisme nous montre bien que les aspects liturgiques ne sont pas toujours absents de ce genre d'ouvrages. Sur l'ensemble des questions-réponses abordées par le prêtre dans le *Catéchisme du diocèse de Nancy* de 1823, seules les leçons 2, 9 et 25 s'intéressent à un saint lorrain<sup>40</sup> : il s'agit de saint Nicolas, de saint Sigisbert et de saint Mansuy pour lesquels le prêtre pose diverses questions. A propos de saint Nicolas, il demande aux enfants « Pourquoi honorons-nous saint Nicolas d'une manière particulière ? » ce à quoi les enfants répondent : « Parce que saint Nicolas est le Patron de cette province » ; ou encore « Quels sont les principaux traits de la vie de saint Nicolas ? », « Pourquoi saint Nicolas est-il regardé comme le patron des enfants ? », « Comment obtenir la protection de saint Nicolas ? ». Pour cette dernière question, les enfants, s'ils veulent obtenir la protection du saint, doivent « prier avec confiance ; imiter ses vertus ; et éviter les superstitions & les divertissements profanes, par lesquels plusieurs déshonorent la Fête de ce grand Saint »<sup>41</sup>. Concernant saint Sigisbert, le principe est le même et les questions sont les suivantes : « Qui étoit saint Sigisbert ? », « Quelle fut la conduite de saint Sigisbert dans ses premières années ? », « Comment saint Sigisbert gouvernoit-il les

---

1832, 529 p.

<sup>40</sup> Ce catéchisme est composé de trente instructions sur les principales fêtes de l'année.

<sup>41</sup> *Catéchisme du diocèse de Nancy, approuvé et ordonné par Monseigneur l'évêque, pour être seul enseigné*

peuples qui lui étoient soumis ? », « Quel usage saint Sigisbert faisoit-il de ses richesses ? », et enfin, « Pourquoi fait-on, dans le diocèse de Nancy, un Fête solennelle en l'honneur de saint Sigisbert ? ». Les enfants répondent que Sigisbert « étoit roi de cette partie de la France, qu'on appelloit anciennement le royaume d'Austrasie, & dans laquelle la Lorraine étoit comprise » ou qu'il « employoit une grande partie [de sa fortune] à soulager les pauvres, à bâtir & doter les Hôpitaux, des Eglises & des Monastères » ou qu'il est particulièrement honoré à Nancy « Parce que le corps de saint Sigisbert a été transféré dans l'Eglise Cathédrale ; & que, dans les temps de calamité, on a recours à l'intercession de ce grand saint »<sup>42</sup>. Saint Mansuy étant le premier apôtre du diocèse, il est normal qu'une petite leçon lui soit réservée ; six questions plus axées sur l'histoire du saint que sur la piété règlent ce saint : « Pourquoi faisons-nous solennellement la Fête de saint Mansuy ? », « Quelles grâces avons-nous reçues de Dieu, par le ministère de saint Mansuy ? », « Saint Mansuy est donc l'apôtre de ce pays ? », « Comment saint Mansuy a-t-il établi la foi parmi nous ? », « En quel temps saint Mansuy est-il venu prêcher l'Evangile ? », et « Que devons-nous faire pour bien célébrer la Fête de saint Mansuy ? ». Le premier évêque de Toul bénéficie d'un culte particulier car « Mansuy nous a procuré le don précieux de la Foi, en l'annonçant dans ce pays, alors plongé dans les ténèbres de l'idolâtrie » ; « Oui, saint Mansuy, premier évêque de Toul, est l'apôtre du pays qui composoit les diocèses de Nancy, Toul & Saint-Dié ». Afin de bien célébrer sa fête, « Nous devons remercier Dieu du don précieux de la Foi ; lui demander que cette Foi se conserve parmi nous dans toute sa pureté ; & prier pour notre Evêque, successeur de S. Mansuy »<sup>43</sup>.

L'ensemble de ces livres liturgiques, paraliturgiques ou de formation, constitue une parole officielle, celle que l'Eglise donne pour organiser ou éduquer aux cérémonies. Grâce à elle, nous découvrons la place de nos saints lorrains. Passages spécifiques et calendriers sont des indicateurs précieux pour mesurer leur présence et leur importance.

---

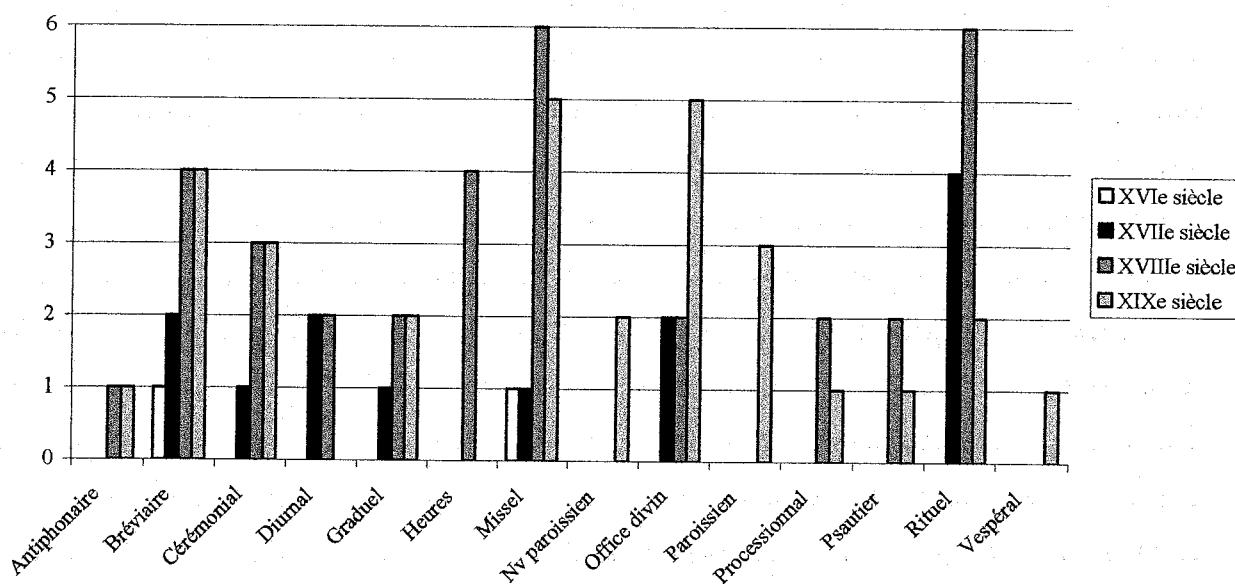
*dans son Diocèse*, Nancy, Leseure, 1823, p. 89-90.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 93-94.

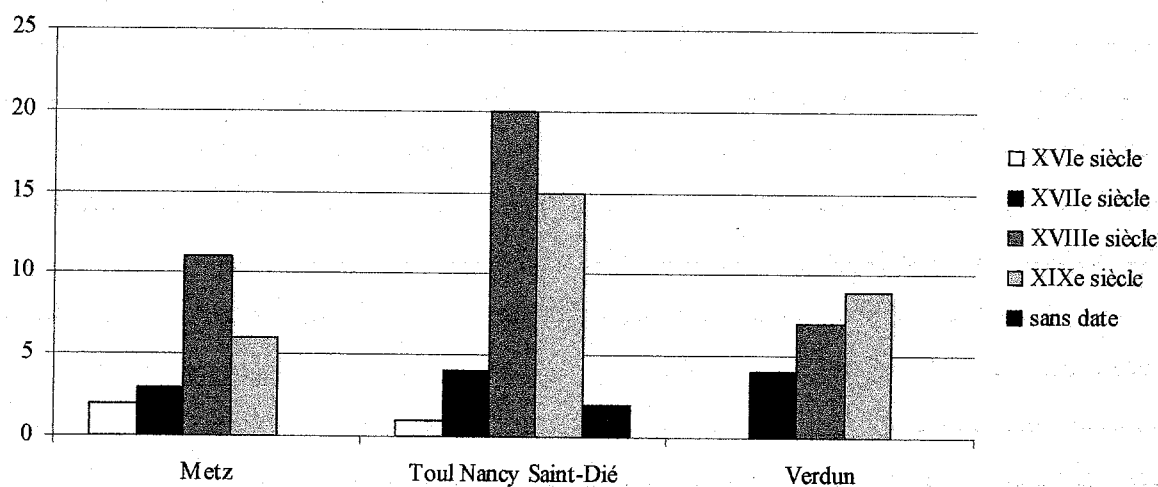
<sup>43</sup> *Ibid.*, p. 104-105.

## 2.1.2. Une chronologie des livres à l'usage de l'Eglise Lorraine

Graphique n° 1 : Production des ouvrages d'Eglise en Lorraine du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle



Graphique n° 2 : Production des ouvrages par diocèses du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle



Sur les 84 ouvrages de notre corpus, 3 seulement publiés au XVI<sup>e</sup> siècle nous sont parvenus (3,6%) ; 11 sont du XVII<sup>e</sup> siècle soit 13,1% ; 38 sont publiés au XVIII<sup>e</sup> siècle, soit 45,3% de l'ensemble ; et enfin, 30 datent du XIX<sup>e</sup> siècle (36%), deux sont non datés. Par diocèse, la production d'ouvrages est répartie comme suit : 50% de l'ensemble est édité à Toul, Nancy et Saint-Dié ; 26,2% pour Metz ; et 23,8% pour Verdun. La majorité des ouvrages recensés sont publiés au XVIII<sup>e</sup> siècle et appartiennent aux diocèses de Toul, Nancy et Saint-Dié ce qui s'explique par l'ampleur du diocèse et son démembrement en 1777, les deux nouveaux diocèses ayant besoin de leurs propres ouvrages.

Tous ces ouvrages sont publiés à la demande des évêques locaux alors qu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle et au début du XVI<sup>e</sup> siècle, les livres de liturgie à l'usage du diocèse de Toul s'impriment à Paris<sup>44</sup>. L'activité lorraine demeure cependant limitée avec sept ouvrages écrits entre 1595 et 1662. Toul s'affirme comme le centre le plus vivant avec quatre livres ; Metz, avec deux, et Verdun, avec un, demeurent beaucoup plus en retrait. Ces deux diocèses sont alors dans la mouvance romaine, pour Metz, ou parisienne, pour Verdun, alors que Toul affirme nettement l'existence d'une Eglise locale comme nous avons aussi pu l'observer avec le développement d'un discours sur les saints lorrains<sup>45</sup>.

Dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, un nouveau courant souffle sur la liturgie, suite à un net désir de remettre de l'ordre et de retrouver des aspects anciens ; ceci s'inscrit parfaitement bien dans la pensée des milieux jansénistes ou proches d'eux. Eugène Martin évoque « un courant de réaction contre la liturgie romaine »<sup>46</sup>. Ce mouvement de renouveau se retrouve partout, il n'est pas propre à la Lorraine et débute dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. En 1670, une commission est nommée pour travailler à la révision du bréviaire romain parisien<sup>47</sup>. L'archevêque de Vienne, Henri de Villars, donne une nouvelle édition du bréviaire de son Eglise en 1678 en remplaçant les antiennes et les répons par des textes de l'Ecriture Sainte. Deux ans plus tard, l'archevêque de Paris, François de Harlay, adopte la même méthode et le bréviaire parisien paraît orné d'antiennes et de répons tirés de la Bible. La liturgie peut aussi être une affaire d'abbaye comme en 1726 lorsque Jean-Baptiste Morin (1677-1745), au service de la fille du régent en 1719 alors qu'elle est abbesse de Chelles, fait imprimer un processionnal à la demande de l'abbesse musicienne car elle souhaite restaurer la liturgie et le chant « tombé depuis longtemps par le défaut des livres de chœur »<sup>48</sup>. Il semble donc nécessaire aux autorités religieuses de s'atteler à la lourde tâche consistant à renouveler les ouvrages destinés à la liturgie de leur diocèse<sup>49</sup>. De même, le *Bréviaire à l'usage des dames de l'Abbaye royale de Ste. Glossinde* de 1732<sup>50</sup>, dresse une liste de fêtes propres à l'abbaye dans laquelle on trouve le 14 mars, la seconde translation de sainte Glossinde, fête double

<sup>44</sup> M. BEAUPRE, *Notice bibliographique sur les livres de liturgie des diocèses de Toul et de Verdun, imprimés au XV<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle*, Nancy, Raybois, 1843, p. 1.

<sup>45</sup> Voir 1<sup>er</sup> partie chapitre 1.

<sup>46</sup> Eugène MARTIN (abbé), *op. cit.*, t. 2, p. 534.

<sup>47</sup> Dom Fernand CABROL, Dom Henri LECLERCS (publié par), *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, Paris, Letouzey et Ané, 1930, t. 9, col. 1694.

<sup>48</sup> François TURELLIER, « Le renouveau du chant en l'abbaye royale de Chelles à l'époque de l'abbesse Louise-Adélaïde d'Orléans : un processionnal établi par Jean-Baptiste Morin et gravé en 1726 », *Les musiciens au temps de Louis XIV*, Paris, Ostinato rigore, revue internationale d'études musicales, 8/9, 1997, p. 283-291.

<sup>49</sup> Aimé-Georges MARTIMORT, *L'Eglise en prière*, t. 1, *Principes de la liturgie*, Paris, Desclée, 1983, p. 80-83.

<sup>50</sup> *Bréviaire à l'usage des dames de l'Abbaye royale de Ste. Glossinde, ordre de S. Benoist, de la ville de Metz*, Metz, 1732, 312 p.

majeure ; le 11 mai, la première translation de sainte Glossinde, double de seconde classe ; le 15 juillet, saint Hydulphe, le 19 du même mois, saint Arnould et le 25, sainte Glossinde dont la fête est double de première classe avec octave jusqu'au 1<sup>er</sup> août ; et le 9 novembre, l'abbaye célèbre saint Vanne. Ce calendrier met en avant les saintes. En effet, sur les 55 fêtes présentes dans l'année, 24 sont dédiées à une femme. Sainte Glossinde est particulièrement mise à l'honneur avec une messe votive, pour le premier jour libre de chaque mois ; le 14 mars, on fait mémoire de sa mort et de la seconde translation de ses reliques ; le 11 mai, l'abbaye célèbre le corps saint de son abbesse avec un discours venant de l'histoire de la sainte la mettant en rapport avec des personnages messins importants comme l'abbé de Gorze, saint Arnould de Metz ou encore Adalbéron ; le 25 juillet est la date de la fête de la sainte ; enfin, le 1<sup>er</sup> août, est le jour de la fin de l'octave.

En Lorraine, le désir « de conserver et même de réveiller tous les vieux usages de notre Eglise »<sup>51</sup> se fait nettement sentir dans l'édition portative du bréviaire toulinois de 1695. En 1718, Mgr François Blouet de Camilly, au lieu de suivre l'exemple parisien, publie un missel romano-toulinois<sup>52</sup> avec un supplément dans lequel se trouve le propre du diocèse ne comprenant que trois messes complètes : celle de saint Gérard, celle des saints Clous<sup>53</sup> et celle des saints évêques de Toul. Si le mouvement, né à Paris, visant à se détacher de Rome semble ne pas avoir touché la Lorraine puisque les « vieux usages toulinois avaient en grande partie disparu », le même prélat soucieux de préserver l'unité liturgique, opère un brusque changement et fait réaliser un bréviaire toulinois exclusivement emprunté à la Bible, sauf pour les leçons, les hymnes et les oraisons. Il s'agit d'un « assemblage différent de textes de l'Ecriture Sainte et de plusieurs endroits de la tradition propre : 1° à nourrir la piété et la religion dans le cœur des prêtres ; 2° à leur fournir des idées et des matériaux pour composer les instructions qu'ils doivent au peuple »<sup>54</sup>. Blouet de Camilly ne verra pas achevé ce nouveau bréviaire car il meurt le 17 octobre 1723 ; son successeur, Mgr Scipion-Jérôme Bégon, poursuit son œuvre. Ce bréviaire toulinois paru en 1748 est, dans la liturgie, « un bouleversement complet »<sup>55</sup>. Au vieux bréviaire romano-toulinois est brusquement substituée une œuvre absolument nouvelle. Hymnes, antiennes, répons, versets, leçons historiques, leçons des saints Pères, oraisons, hiérarchie du calendrier, tout avait été renouvelé. Le calendrier est calqué sur le modèle parisien avec le classement des fêtes en annuelles,

<sup>51</sup> Eugène MARTIN (abbé), *op. cit.*, t. 2, p. 535.

<sup>52</sup> *Missale romano-tullense ex decreto sacrosancti Concilii Tridentini restitutum, Pii V. Pont. Max. jussu editum...*, Tulli, Alexis Laurent, 1718.

<sup>53</sup> Insignes reliques conservées à la cathédrale et miraculeusement obtenue, selon la tradition, par saint Gérard.

<sup>54</sup> B.D. Nancy : ms 6, *Projet de Bréviaire pour le diocèse de Toul*, 1723, préface.

solennelles majeures, solennelles mineures, doubles de seconde, de troisième et de quatrième classe, semi-double, simples ; des fêtes et des mémoires de saints romains sont supprimées... « Le bréviaire était disposé de telle sorte que tous les livres de la Bible fussent lus dans le cours de l'année et tout le psautier, récité dans la semaine [...] Les différentes périodes de l'année liturgique constituaient un enseignement suivi »<sup>56</sup>. Mgr Scipion Jérôme Bégon explique à son clergé les raisons de ce nouveau bréviaire suivi d'un nouveau missel le 12 novembre 1749 : « les besoins du Clergé & des Eglises de notre Diocèse, exigeoient de nous, Nos très chers frères, que Nous fissions imprimer un Bréviaire & un Missel à leur usage. Les Exemplaires de l'un & de l'autre étoient épuisés ; & il étoit de notre devoir de vous donner, sans délais, ces Livres nécessaires à l'exercice de la Prière publique. Nous y avons fait travailler avec tant de diligence, que l'impression du Bréviaire vient d'être achevée, & qu'on a déjà commencé celle du Missel. En même temps que Nous avons pensé à pourvoir à vos besoins, Nous n'avons rien négligé de ce qui pouvoit contribuer à vous édifier. Plus le ministère de la Prière publique est saint, plus il est grand ; & plus aussi Nous avons cru devoir Nous appliquer à mettre dans le nouveau Bréviaire, de l'ordre, de l'exactitude, & sur-tout, ces sentiments de piété qui produisent tout à la fois & la science & l'édification ? Vous y trouverez de l'uniformité & de la clarté dans la distribution des Offices ; & l'une & l'autre vous en rendront la récitation plus facile. Les Légendes des Saints y sont corrigées exactement, sur les monuments les plus authentiques, & elles ne vous offriront que du vrai [...] Vous y verrez dans de courts arguments, les desseins de chaque Office ; & dans ces desseins, le plan des instructions que vous devez faire à vos Peuples »<sup>57</sup>.

Après avoir justifié l'impression d'un nouveau bréviaire et d'un nouveau missel, l'évêque, le 27 juillet 1752, ordonne l'usage de ces livres nouvellement imprimés pour son diocèse afin d'aider les fidèles dans leurs prières et leur piété : « Au Clergé, & à tous les Fidèles de notre diocèse [...] en qualité d'Hommes de Dieu, il est de votre devoir, Prêtres & Lévites, de substituer vos voix à ces bouches muettes, vos mains saintement oisives, à ces mains lassées par le travail ; de remplir le vide de leurs prières ; de perpétuer les louanges du Très-Haut ; de le dédommager, pour ainsi dire, des hommages que tant d'ingrats lui refusent »<sup>58</sup>. Ce devoir des curés se doit d'être secondés par l'évêque car « chargés de ce devoir aussi grand que nécessaire, vous avez droit, vous qui dans ce vaste Diocèse êtes nos

<sup>55</sup> Eugène MARTIN (abbé), *op. cit.*, t. 2, p. 538.

<sup>56</sup> *Ibid.*, p. 539-540.

<sup>57</sup> B.D. Nancy : *Lettre de Monseigneur l'Evêque comte de Toul, prince du S. Empire, &c. au clergé de son diocèse*, 12 novembre 1749.

<sup>58</sup> B.D. Nancy : *Mandement de Monseigneur l'Evêque comte de Toul, prince du St. Empire, qui ordonne l'usage*



coopérateurs, appelés à travailler avec nous [...] vous avez droit d'attendre de nous, que nous vous mettions en main les Livres de la prière publique ; & que ces Livres soient tellement assaisonnés du sel de la sagesse que par la connoissance de la vérité »<sup>59</sup>. Dans cette volonté d'aider les curés de son diocèse, l'évêque de Toul, Scipion Jérôme Bégon précise qu'il s'est « appliqués, selon les désirs du Concile de Trente, avec toute l'attention que demandoit cette partie importante de notre sollicitude pastorale. Informés que les exemplaires des anciens Bréviaires & Missels étoient totalement épuisés, nous avons travaillé à vous en donner de nouveaux [...] Notre empressement à pourvoir à vos besoins, a été accompagné d'une égale attention à vous édifier »<sup>60</sup>.

Il poursuit en évoquant le but de ces ouvrages : « Vous trouverez dans ces Ouvrages de l'ordre, de l'exactitude, & sur-tout ces sentiments de piété qui produisent tout à la fois & la science & l'édification. Les Offices n'y sont composés que des textes de l'Écriture sainte ; & selon que le désiroit S. Cyprien, vous y prierez Dieu par la parole de Dieu même. Les Antiennes, les Répons & les Versets y sont disposés en forme de prières ; & nous nous y sommes particulièrement attachés à prévenir la sècheresse des simples lectures, & à fournir au cœur de quoi concevoir des désirs & des affections. Les légendes des Saints exactement corrigées sur les monuments les plus authentiques, ne vous offriront que du vrai. Les Homélie des Pères, tirées de leurs véritables Ouvrages, copiées sur les meilleurs éditions, & presque multipliées autant que les Offices mêmes, vous mettront sous la main ces beaux morceaux de l'antiquité, qu'il vous seroit difficile de trouver ailleurs [ces livres sont utiles]. Et quand nous disons utiles, nous ne prétendons pas borner leur utilité au Clergé seul. Par quelle erreur le Bréviaire est-il regardé comme un Livre étranger aux Laïques ? [...] Ces motifs nous suffisoient, nos très chers frères, pour nous déterminer à ordonner l'usage des nouveaux Livres d'Église que nous avons fait imprimer ; mais nous nous trouvons encore excités par d'autres raisons<sup>61</sup> [...]. Devons-nous permettre que par les délais des moins diligents, le service de Dieu se fasse différemment dans les Paroisses de notre Diocèse ? N'est-ce pas à Nous de procurer & de maintenir l'uniformité dans l'Office divin & de faire ensorte que notre Clergé s'accorde dans la prière publique, à honorer, selon la parole de l'Apôtre, d'un même cœur & d'une même voix »<sup>62</sup>. L'évêque termine en indiquant « qu'avant la fin de la présente année 1752 pour tout délai, tous les Ecclésiastiques de notre Diocèse,

---

*des Bréviaires & autres Livres d'Église, nouvellement imprimés pour son diocèse, 27 juillet 1752, p. 1-4.*

<sup>59</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>60</sup> *Ibid.*, p. 4-5.

<sup>61</sup> Depuis 1749, certains curés utilisent déjà le nouveau bréviaire dans leur paroisse.

<sup>62</sup> B.D. Nancy : *Mandement de Monseigneur l'Evêque, comte de Toul...*, *op. cit.*, p. 5-7.

obligés par Etat, par Office ou Bénéfice, à la récitation du Bréviaire selon l'usage & le rit de l'Eglise de Toul, se pourvoiront du nouveau Bréviaire imprimé par nos ordres ; & ne pourront après ce terme expiré, satisfaire autrement à leur obligation de réciter l'Office divin : que dans l'espace du même terme, les Collégiales, Paroisses, Annexes, Eglises Succursales, seront pourvues de nouveaux Missels & Graduels ; & de plus, de nouveaux Processionaux & Antiphonaires, quand l'impression en sera achevée ; & ce à la diligence des Fabriciens, & aux frais de qui il appartiendra »<sup>63</sup>.

Le démantèlement du diocèse de Toul amène une nouvelle série de publications. En 1783, l'évêque de Saint-Dié explique également les raisons qui l'ont poussé à imprimer un Rituel : « Depuis que Nous [Barthelemi-Louis-Martin de Chaumont] avons été appelés par la divine providence, au gouvernement de ce Diocèse, Nos très chers frères, Nous nous sommes constamment occupés des moyens *d'apprendre* au troupeau qui Nous a été confié, *la science du Salut & de préparer au Seigneur un Peuple parfait*. Notre premier soin a été d'établir une même forme d'instruction, dans les divers Territoires dont ce nouveau Diocèse est composé ; & pour cela, Nous avons publié un catéchisme, lequel seul doit y être universellement enseigné. Nous avons ensuite considéré comme un des objets les plus intéressants de notre sollicitude Pastorale, le maintien de la discipline ecclésiastique dans le Clergé ; c'est ce qui Nous a déterminé à former un Recueil de Statuts, où tous les Ecclésiastiques du Diocèse puissent s'instruire des règles de la vie Cléricale & se pénétrer de l'esprit du Sacerdoce. C'étoit encore un devoir de notre ministère, de vous retracer, N.T.C.F., les Rits & les Cérémonies qui doivent être observés dans l'administration des Sacrements ; de vous rappeler les règles prescrites par l'Eglise pour cette dispensation des choses saintes ; d'indiquer aux Pasteurs les instructions qu'ils sont obligés de donner aux Peuples ; d'exposer les principes qui doivent diriger les Confesseurs dans le Tribunal de la pénitence, & d'instruire, en général, les divers Ministres des Autels, de tout ce qui concerne le culte divin & la sanctification des âmes. Telle est la matière du Rituel que Nous vous présentons. Cet ouvrage est un Recueil exact des textes les plus précis des divines écritures, des saints Pères & des Docteurs de l'Eglise ; c'est l'extrait des Rituels & des Conférences de plusieurs Diocèses, & le résultat des réflexions de plusieurs Ecclésiastiques dont les lumières et la piété nous sont connues ; en un mot, on n'a rien négligé de tout ce qui pouvoit contribuer à la perfection de ce Rituel [...] Nous vous recommandons instamment, N.T.C.F., de lire & de méditer ce Recueil

<sup>63</sup> *Ibid.*, p. 7-8. Les autres livres en usage jusqu'à présent sont interdits à partir de la fin de l'année 1752 ; l'évêque fera des visites aux archidiaques et aux doyens ruraux pour vérifier que les curés utilisent bien les nouveaux livres, un procès verbal devra être dressé à l'issue de la visite ; l'évêque s'est aussi engagé auprès de

d'instructions sur le ministère Ecclésiastique, afin que les fruits é les succès publics de vos fonctions deviennent la gloire de l'Eglise, l'édification de ce Diocèse, & la consolation de notre Episcopat » <sup>64</sup>.

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, surtout pendant la Restauration, la France voit fleurir de nouvelles éditions du bréviaire et du missel dans les diocèses où le rite romain avait été rejeté au cours du XVII<sup>e</sup> siècle comme à Clermont (1820 et 1821), Besançon (bréviaire en 1824), La Rochelle (missel en 1826), Nancy (bréviaire en 1821)... A partir de 1830, les liturgies d'origines françaises, dites « gallicanes », sont remises en cause par un jeune prêtre, l'abbé Guéranger. Selon lui, ce sont des entreprises nouvelles et téméraires, tendant au schisme et brisant une certaine unité car la liturgie romaine est antique, universelle et fait autorité <sup>65</sup>. Les partisans pour un retour à la liturgie romaine se battent et, dans les années 1840, on assiste au retour vers Rome. Mgr Parisis, évêque de Langres, dans une lettre pastorale d'octobre 1839, donne le signal du retour au bréviaire romain et à la liturgie romaine.

Face à de tels changements, les diocèses lorrains réagissent de manières très différentes. Entre 1803 et 1888, 14 ouvrages sont publiés pour Nancy et 10 pour Toul <sup>66</sup>. En revanche, tous les autres sièges sont plus discrets : 4 pour Verdun, 3 pour Metz, 2 pour Saint-Dié. De tels écarts sont l'héritage d'une spécificité nancéo-touloise qui a toujours voulu affirmer une Eglise propre. Ils correspondent aussi parfaitement ce que nous avons pu analyser à propos du discours sur les saints lorrains <sup>67</sup>.

### 2.1.3. Le mouvement séculaire des saints lorrains

La consultation de ces différents ouvrages nous a permis de dresser un calendrier du Propre des saints lorrains (pratiquement tous les ouvrages possèdent un calendrier liturgique de l'année avec le grade de chaque fête) mais aussi de connaître la liturgie mise en place pour chacune des fêtes. En effet, grâce aux ouvrages destinés aux officiants et aux fidèles, on peut étudier la présence des saints lorrains ; certains saints sont plus ou moins « favorisés »,

---

l'imprimeur auquel « il a promis tant de livres » (p. 7).

<sup>64</sup> *Rituel de Saint-Diez, imprimé par ordre d'illustrissime et révérendissime seigneur, Monseigneur Barthelemi-Louis-Martin de Chaumont, premier évêque-comte de Saint-Diez, Saint-Diez, Joseph Charlot, 1783, mandement de l'évêque non paginé.*

<sup>65</sup> Dom Fernand CABROL, Dom Henri LECLERCS (publié par), *op. cit.*, t. 9, col. 1719.

<sup>66</sup> Rappelons que certains livres sont destinés à Toul et Nancy ; nous distinguons ces deux villes alors qu'il n'y a qu'un diocèse mais chacune veut affirmer son particularisme liturgique.

<sup>67</sup> Voir partie 1.3.

certains sont juste mentionnés au calendrier, d'autres sont au commun des saints donc ils n'ont pas de fête propre, d'autres, enfin, ont un office propre avec une oraison, une prose, des litanies, une octave, un hymne, une procession... mais cela diffère en fonction des périodes et de l'importance accordée au saint. Par exemple, saint Gauzelin, 34<sup>e</sup> évêque de Toul, est simplement indiqué au calendrier en 1595 dans le bréviaire de Toul, puis en 1628, le bréviaire le nomme dans le calendrier et lui réserve un office propre, celui de 1748 ne le mentionne qu'au commun des saints évêques, tout comme celui de 1861. La présence du saint au calendrier ne signifie pas forcément qu'un office lui est réservé, il ne bénéficie parfois que d'une mémoire pendant la fête d'un autre saint plus important. C'est le cas de saint Mansuy dont on fait seulement mémoire le 3 septembre dans un diurnal à l'usage du diocèse de Verdun de 1699<sup>68</sup> ou encore de saint Clément de Metz, le 23 novembre, dont la fête est souvent occultée par celle du pape martyr Clément (88-97), sauf dans les ouvrages destinés à l'usage du diocèse dont il est évêque. En revanche, certains saints sont présents dans presque tous les calendriers quel que soit le diocèse, comme sainte Glossinde, abbesse de Metz entre 580 et 610, fêtée le 25 juillet, ou saint Goéry, présent dans le diocèse de Metz puisqu'il est le trentième évêque du diocèse mais aussi dans celui de Toul le 19 septembre, son culte étant particulièrement important à Epinal<sup>69</sup>.

Le diocèse de Metz, malgré une piété et une dévotion intense décrite par le notaire royal Jean Baltus lors du jubilé de 1750, voit son nombre de fêtes diminuer avec les évêques de la Contre Réforme. Les mandements épiscopaux de Mgr Claude de Rouvroy de Saint-Simon (1733-1760) du 9 juillet 1751, font état de « désordres scandaleux qui affligent la piété de ceux qui restent fidèles ». En effet, au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, le rituel de 1542 compte 132 fêtes chômées mais face aux « occasions de scandales », l'évêque Georges d'Aubusson de la Feuillade, 1668-1697, diminue leur nombre à trente ; et Saint-Simon fait tomber ce nombre à douze car il estime que « la profanation de ces jours sacrés est un scandale où la licence prend la place des exercices de religion et où un jour de fête absorbe dans des divertissements criminels le gain d'une semaine de travail »<sup>70</sup>. Parallèlement au déclin des cérémonies collectives, les évêques encouragent la dévotion personnelle, individuelle en relançant les fondations de chapelles, messes, processions, confréries...

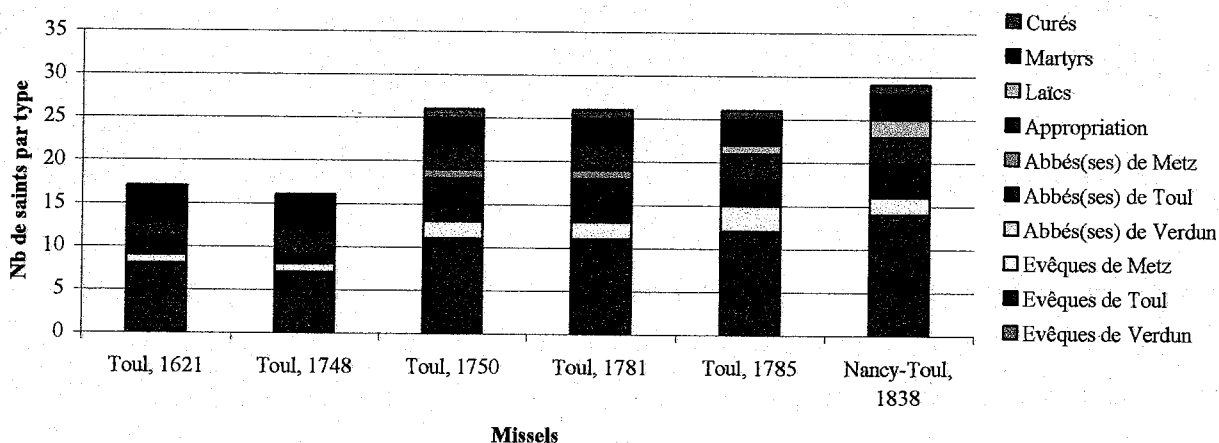
Malgré des variantes liées au saint seul, il existe des constances quant au type de saints représentés dans les calendriers. Dans le cas du diocèse de Toul, lorsque l'on étudie les

<sup>68</sup> *Diurnale viridunense illustrissimi et reverendissimi in christo patris DD. Hyppoliti de Béthune, divina providentia episcopi et comitis Viridunensis auctoritate editum*, Metis, Francisci Bouchard, 1699, p. 427.

<sup>69</sup> Rappelons que, longtemps, Epinal a dépendu du temporel de Metz.

calendriers des Missels entre 1621 et 1838 (Cf. graphique n° 3), on remarque tout d'abord le nombre croissant de saints inscrits au calendrier : ils sont dix-sept en 1627 et vingt-neuf en 1838, soit une augmentation d'environ 40% à partir de 1750, période où l'intégration de la Lorraine à la France se fait de plus en plus forte. C'est aussi le moment où le débat sur le démembrement du diocèse est sur le point d'aboutir. Il est donc nécessaire pour l'évêque de réaffirmer la force de son diocèse, ce qui passe par le grand nombre de ses saints. Parallèlement, la liturgie se resserre sur les grands temps forts de l'année c'est-à-dire le Propre du Temps. Ceci se remarque parfaitement lorsqu'on compare le processionnal de Toul de 1756 à son prédécesseur publié en 1722. L'importance du Propre des Saints décline de 91 mentions de défilés, on passe à 31 mais le prestige des saints locaux demeure entier et deux nouvelles processions sont instituées : celle du 14 juin en l'honneur de la translation de saint Mansuy et celle du 9 novembre, fête de tous les saints évêques de Toul <sup>71</sup>.

Graphique n° 3 : Présence des saints lorrains  
dans les calendriers des missels du diocèse de Nancy-Toul



Dans le détail, nous remarquons l'importance accordée aux saints évêques dont le nombre ne cesse de croître : ils sont neuf en 1621 et seize en 1838, et représentent constamment la moitié des saints du calendrier. Il ne s'agit pas uniquement des évêques du diocèse de Toul mentionnés dans les calendriers, même s'ils sont majoritaires. Nous trouvons des évêques de Metz (Goéry, Clément ou encore Arnould), toujours présents quelle que soit la période. Puis viennent les saints d'appropriation, saint Nicolas et sainte Barbe, disposant de trois fêtes dans le calendrier (leur fête propre et la translation de saint Nicolas) ; puis les abbés

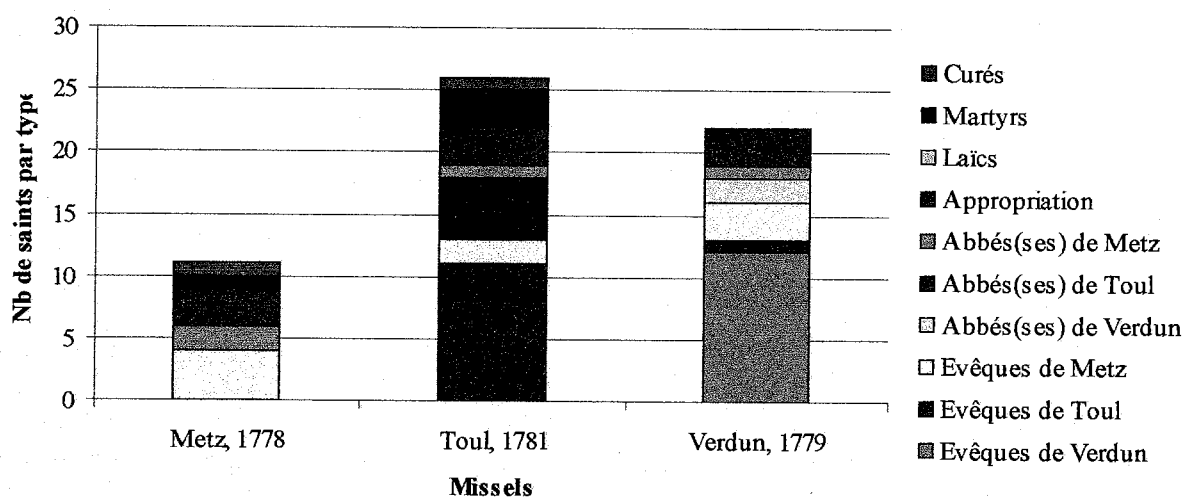
<sup>70</sup> Cité dans Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, *Le diocèse de Metz*, Paris, Letouzey & Ané, 1970, p. 156.

<sup>71</sup> Philippe MARTIN, *Les chemins du sacré. Paroisses, processions, pèlerinages en Lorraine du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, Metz, éd. Serpenoise, 1995, p. 124-125.

et abbesses dont le nombre triple en 1750 et 1781 par rapport à 1621 pour baisser à partir de 1785 ; et enfin les martyrs dont le nombre reste stable tout au long de la période. On passe de quatre fêtes en 1621 et 1748 à trois à partir de 1750 jusqu'en 1838. Le nombre de curé est stable à partir de 1750 ; il s'agit bien entendu de Pierre Fourier, qui, bien que béatifié en 1730 n'apparaît dans les calendriers qu'à partir de 1750.

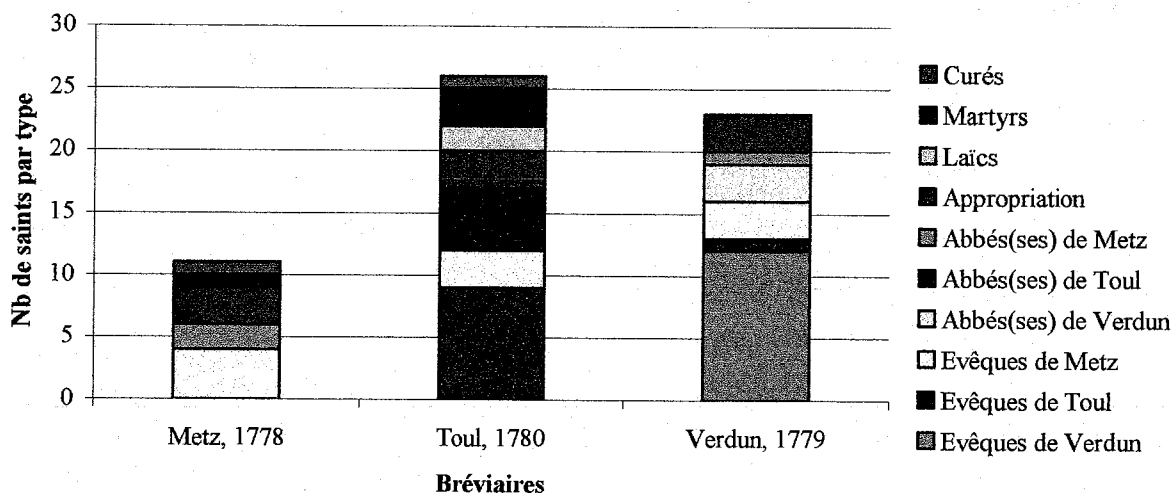
Cette répartition des saints dans le calendrier liturgique n'est pas propre au diocèse de Toul. Si on compare le calendrier des missels des trois diocèses à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (Cf. graphique n° 4), nous constatons la même tendance.

Graphique n° 4 : Présence des saints lorrains  
dans le calendrier des missels de Metz, Toul et Verdun autour de 1780



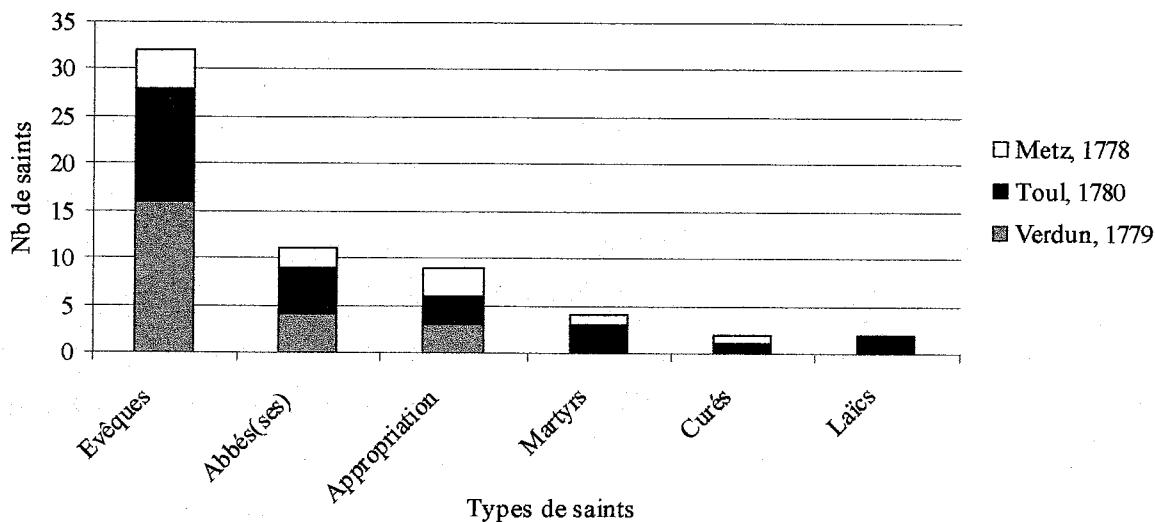
Le diocèse de Toul domine les autres quant au nombre de saints présents dans son calendrier : vingt-six saints au total dont treize sont des évêques (50%) ; trois concernent la fête des saints d'appropriation (11,5%) ; six des religieux ou fondateurs d'ordres (23%) ; trois martyrs (11,5%) ; et un curé (3,8%). Vient ensuite le diocèse de Verdun avec un total de vingt-deux saints au calendrier : seize sont des évêques (72,8%) ; puis trois mentions pour les saints d'appropriation (13,6%) ; et trois abbés ou abbesses (13,6%) ; le diocèse ne compte pas de martyrs parmi ses saints. Enfin, le diocèse de Metz ne mentionne que onze saints lorrains dans son calendrier avec entre autres : quatre saints évêques (36,4%) ; trois dates pour les saints d'appropriation (27,2%) ; deux pour les abbés ou abbesses (18%) ; un seul martyr, saint Livier, est présent dans le calendrier messin (9%) ; et un seul curé (9%). La tendance est la même dans les bréviaires des trois diocèses étudiés à la même période (Cf. graphiques n° 5 et 6, pages 291-292).

Graphique n° 5 : Présence des saints lorrains dans le calendrier  
des bréviaires de Metz, Toul et Verdun autour de 1780



Le nombre de saints lorrains présents dans le calendrier des bréviaires des trois diocèses est identique à celui des missels. Si le nombre total est le même, dans le détail, il existe quelques différences. Metz et Verdun mettent à l'honneur le même nombre d'évêques alors que le diocèse de Toul compte dans le calendrier du bréviaire neuf évêques de son diocèse contre onze dans le missel ; un évêque de Metz a disparu du missel, on passe de trois dans le bréviaire à deux dans le missel. De même, les deux laïcs présents dans le bréviaire ne sont pas dans le missel. Le nombre d'évêques est toujours majoritaire sauf dans le diocèse de Metz qui ne met que quatre de ses prélats à l'honneur alors que Verdun est celui qui en compte le plus avec douze évêques verdunois, un toulinois et trois messins. Cette mise à l'honneur se remarque bien dans le graphique n° 6, page 292, présentant la répartition des saints par type et par diocèse. Cette répartition des saints dans le calendrier n'est pas exceptionnelle, elle fait partie de la logique d'une époque quels que soient les ouvrages.

Graphique n° 6 : Types de saints présents dans les calendriers des bréviaires de Metz, Toul et Verdun autour de 1780



Le calendrier du diocèse de Metz ne présente que des saints qui lui sont propres alors que les deux autres diocèses en empruntent à ses voisins. Si Verdun donne la part large à ses saints évêques, il présente quand même quelques évêques de Toul et de Metz (quatre sur seize) dans son calendrier. Toul, quant à lui, note dans son calendrier la fête de deux saints évêques de Metz (deux sur treize) mais pas d'évêques de Verdun ; d'ailleurs Toul emprunte des saints uniquement au diocèse de Metz. Malgré les constantes remarquées entre le calendrier des missels et des bréviaires des trois diocèses autour de 1780, il existe pourtant une différence : seul le bréviaire de Toul de 1781 compte deux laïcs dans son calendrier ; il s'agit de saint Sigisbert, premier roi d'Austrasie, et de saint Léopold (mort en 1135), margrave d'Autriche <sup>72</sup>, fêté le 15 novembre, rappelant le duc de Lorraine Léopold.

Grâce aux calendriers et aux offices de chaque saint contenus dans les livres liturgiques, nous pouvons extraire les saints que l'Eglise de chaque diocèse décide de mettre en avant. De plus, cela permet de faire ressortir les saints qui traversent les siècles et les diocèses car certains sont immuables au temps et à la géographie, de montrer à partir de quel moment le culte de certains saints débute, par quel type de cérémonie les saints sont mis en valeur, comment l'Eglise envisage leur fête, etc. Afin de montrer la présence des saints lorrains dans les ouvrages liturgiques des trois diocèses, nous avons choisi de ne prendre que quelques exemples ; réaliser une courbe de « popularité » pour l'ensemble de notre corpus

<sup>72</sup> Margrave d'Autriche, apparenté à l'empereur Frédéric Barberousse, il gouverne avec prudence son pays, très soucieux des responsabilités civiles qui sont les siennes. Sa charité est si grande qu'il transforme son palais en asile pour les pauvres et les orphelins. Il introduit le monachisme cistercien en Autriche et fonde la célèbre abbaye bénédictine de Mariazell. Il est le patron principal de l'Autriche catholique.



n'est pas envisageable et ne serait pas pertinent, d'où l'obligation de faire des choix. Nous avons donc opté pour : les trois premiers évêques de chaque diocèse, à savoir Mansuy, Clément et Saintin ; saint Nicolas, patron de la Lorraine depuis 1477 ; saint Sigisbert, roi d'Austrasie et patron de la ville de Nancy ; et saint Pierre Fourier, modèle des curés lorrains. Pour chaque saint, une courbe a été réalisée à partir de l'importance donnée au saint dans les livres destinés à l'Eglise lorraine, c'est-à-dire : est-il seulement présent au calendrier ? Bénéficie-t-il d'un office propre, avec ou sans octave, ou au contraire le saint est-il simplement au Commun des saints ? Ces courbes ont été faites grâce à l'usage des outils statistiques pour lesquels l'utilisation de codes est nécessaire : lorsque le saint est juste mentionné au calendrier, nous utilisons le 1 car il ne dispose pas d'office, le saint n'est pas mis en valeur ; le 2 signifie que le saint est présent dans la liturgie mais il n'est qu'au commun, sans office propre ; le 3 lorsque le saint est au calendrier et dispose d'un office propre ; le 4 quand le saint a en plus une octave qui lui est réservée. Enfin, si le saint est totalement absent d'un ouvrage, nous utilisons le 0. Pour chaque saint, le graphique est suivi du tableau donnant les renseignements complémentaires à la courbe : les dates, le diocèse, le type d'ouvrage, l'importance donnée au saint, et enfin, la langue de l'ouvrage.

Saint Clément (Cf. graphique n° 7, page 294 ; tableau n° 1, pages 294-295) ne bénéficie jamais d'office avec octave et il est fêté au commun des saints évêques dans 30% des ouvrages. Sur l'ensemble des livres consultés, Clément est absent des ouvrages dans 38% des cas ; il est mentionné uniquement au calendrier dans 23% des ouvrages ; enfin, il bénéficie d'un office propre dans seulement 8% des livres. Même si le diocèse ne met pas en valeur son évangelisateur de la même manière que le fait Toul, son culte est assez stable quel que soit le diocèse. En effet, il est présent dans pratiquement tous les ouvrages liturgiques des trois diocèses, il traverse le temps et l'espace de manière constante même si dans les diocèses d'où il n'est pas originaire, sa fête passe au second rang car elle est moins importante que celle du pape Clément fêté aussi le 23 novembre ; bien souvent, Clément de Metz ne bénéficie que d'une mémoire dont le contenu se trouve au commun des saints confesseurs pontifes. Dans son diocèse (Cf. graphique n° 8, page 296), il jouit aussi d'un culte stable reflétant bien ce que nous trouvons dans les autres diocèses de Lorraine. Sur les onze ouvrages à l'usage de Metz, il n'est mentionné qu'au calendrier dans 45,5% de ces livres, ce qui s'explique par le fait qu'il s'agit pour l'essentiel de rituels destinés à indiquer la manière dont le célébrant doit pratiquer les sacrements de l'Eglise comme le baptême, la communion, le mariage, l'extrême-onction, etc., ces ouvrages ne proposent pas de propre des saints indiquant le déroulement de leur fête ; de même, 45,5% des livres le mentionnent avec un office propre mais sans octave ;

enfin, il est absent du calendrier dans le rituel de 1820 (9%), cet ouvrage ne comportant pas de calendrier.

Graphique n° 7 : présence de saint Clément dans les ouvrages liturgiques lorrains

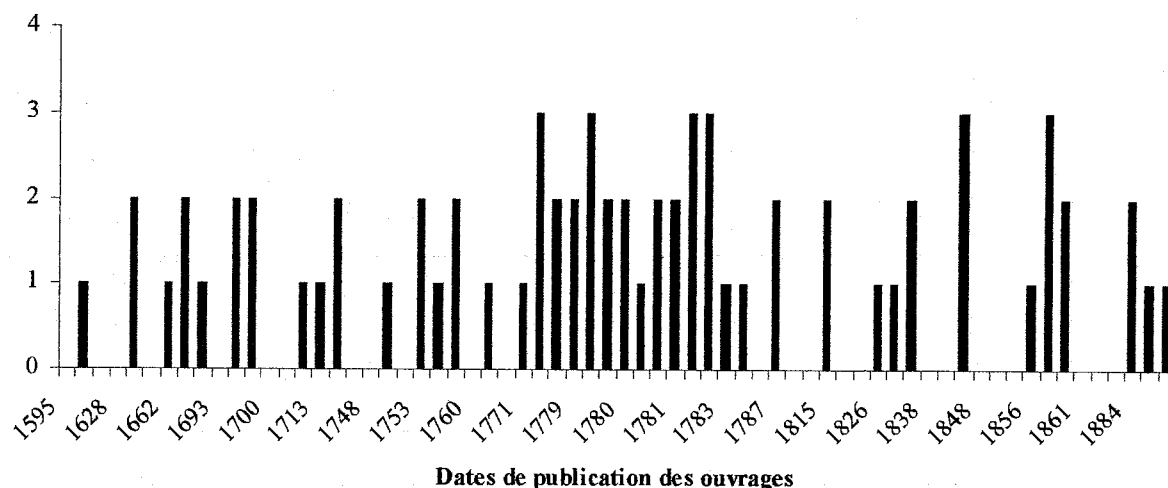
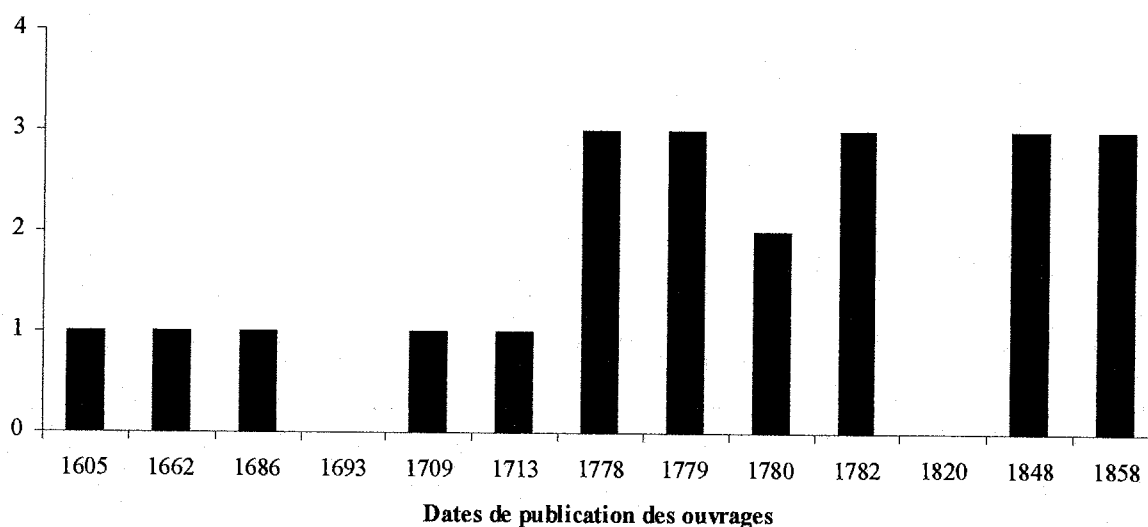


Tableau n° 1 : présence de saint Clément dans les livres liturgiques lorrains				
Saint Clément : 23 novembre				
Date	Diocèse	Ouvrage	Importance	Langue
1595	Toul	Bréviaire	0	Latin
1605	Metz	Rituel	1	Latin
1621	Toul	Missel	0	Latin
1628	Toul	Bréviaire	0	Latin
1649	Verdun	Diurnal	2	Latin
1652	Toul	Rituel	0	Latin
1662	Metz	Rituel	1	Latin
1684	Toul	Diurnal	2	Latin
1686	Metz	Rituel	1	Latin
1693	Verdun	Bréviaire	0	Latin
1695	Toul	Bréviaire	2	Latin
1699	Verdun	Missel	2	Latin
1700	Toul	Cérémonial	0	Français
1700	Toul	Rituel	0	Latin et Français
1709	Metz	Heures	1	Français
1713	Metz	Rituel	1	Latin
1733	Saint-Dié	Office propre	2	Latin
1748	Toul	Bréviaire	0	Latin
1748	Toul	Missel	0	Latin
1750	Toul	Missel	1	Latin
1752	Toul	Graduel	0	Latin
1753	Toul	Antiphonaire	2	Latin
1756	Toul	Heures nouvelles	1	Latin et Français
1759	Toul	Diurnal	2	Latin
1760	Toul	Rituel	0	Français

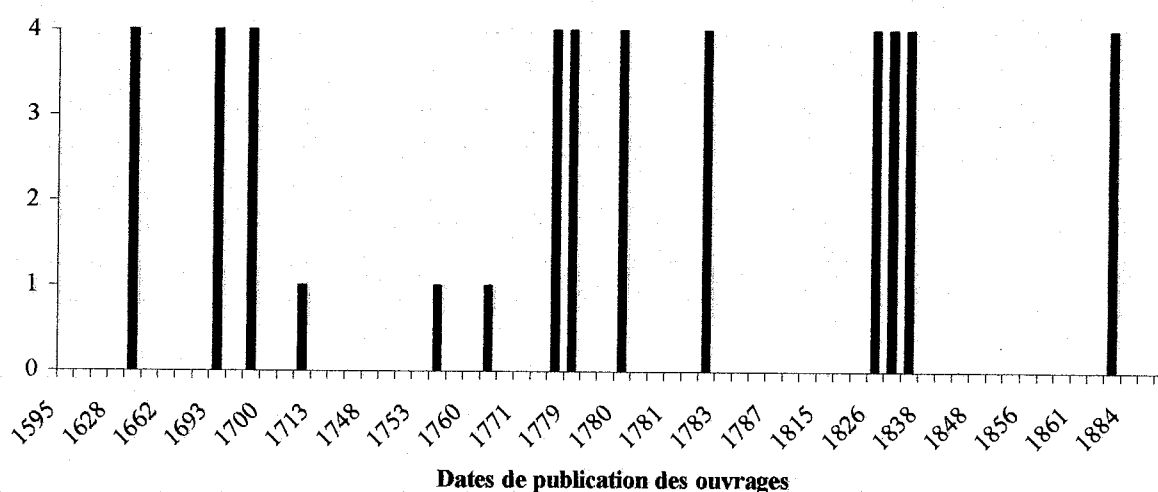
1765	Toul	Heures nouvelles	1	Latin et Français
1768	Nancy	Office propre	0	Latin
1771	Toul	Psautier	1	Latin et Français
1778	Metz	Bréviaire	3	Latin
1779	Verdun	Bréviaire	2	Latin
1779	Verdun	Missel	2	Latin
1779	Metz	Graduel	3	Latin
1780	Toul	Bréviaire	2	Latin
1780	Verdun	Bréviaire	2	Latin
1780	Toul	Psautier	1	Latin
1781	Toul	Missel	2	Latin
1781	Nancy	Office divin	2	Français
1782	Metz	Office divin	3	Latin et Français
1782	Verdun	Graduel	3	Latin
1783	Nancy	Bref perpétuel	1	Français
1785	Toul Nancy Saint-Dié	Missel	1	Latin et Français
1787	Verdun	Rituel	0	Français
1787	Toul Nancy Saint-Dié	Vespéral	2	Français
1803	Nancy	Psautier	0	Français
1813	Saint-Dié	Office propre	0	Latin
1815	Nancy	Psautier	2	Latin
1820	Metz	Rituel	0	Latin
1821	Toul Nancy	Bréviaire	0	Latin
1826	Verdun	Bréviaire	1	Latin
1828	Verdun	Graduel	1	Latin
1829	Verdun	Missel	2	Latin
1838	Nancy Toul	Missel	0	Latin
1847	Nancy Toul	Graduel	0	Français
1848	Metz	Bréviaire	3	Latin
1848	Toul Nancy	Processionnal	0	Français
1854	Saint-Dié	Paroissien	0	Latin et Français
1855	Nancy Toul	Paroissien	0	Latin et Français
1856	Nancy Toul	Office divin	1	Français
1858	Metz	Office propre	3	Latin
1860	Nancy	Office propre	2	Latin
1861	Nancy Toul	Nv Paroissien	0	Français
1872	Nancy Toul	Nv Paroissien	0	Français
1877	Verdun	Office propre	0	Latin
1884	Nancy Toul	Office propre	2	Latin
1888	Nancy	Paroissien romain	1	Latin et Français
s.d.	Nancy Toul	Psautier	1	Latin

Graphique n° 8 : présence de saint Clément dans les ouvrages messins



Saint Saintin (Cf. graphique n° 9, tableau n° 2, pages 297-298), quant à lui, ne bénéficie pas d'une présence régulière car il est absent dans 78,8% des ouvrages consultés ; dans 4,5% des livres, il est mentionné au calendrier dans des heures à usage de Metz en 1709, des heures nouvelles de Toul de 1756 et 1765 ; et enfin, dans 16,6% des ouvrages, il jouit d'un office propre avec octave, ces ouvrages étant ceux destinés au diocèse de Verdun. Saint Saintin bénéficie donc d'un culte uniquement dans son diocèse qui le célèbre comme le mérite l'évangéliste du pays. Sa popularité est donc limitée à son seul diocèse où il est véritablement mis à l'honneur (Cf. graphique n° 10, page 297), seul le rituel de 1787 ne le mentionne pas sinon il est toujours fêté de la même manière.

Graphique n° 9 : présence de saint Saintin dans les ouvrages liturgiques lorrains



Graphique n° 10 : popularité de saint Saintin dans les ouvrages verdunois

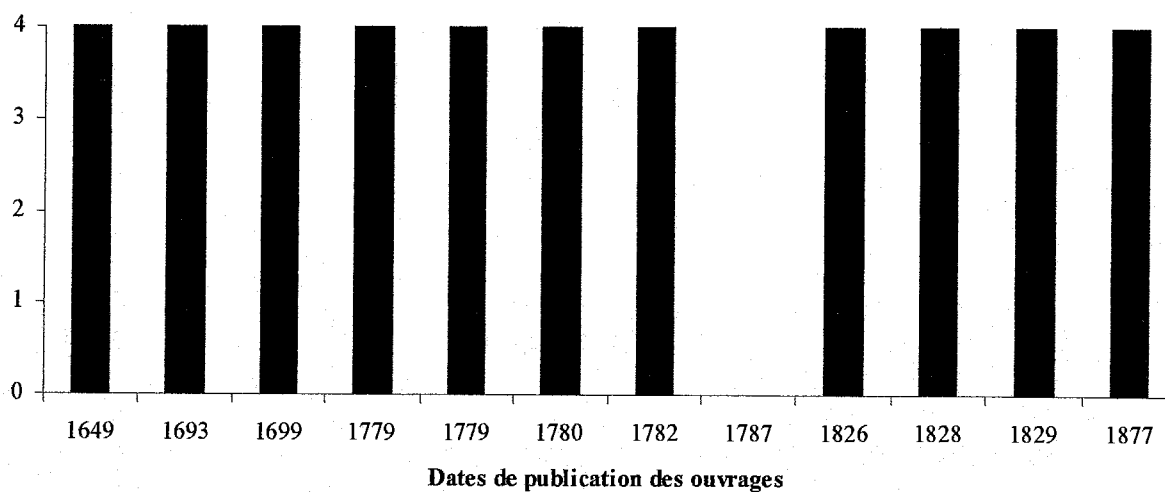


Tableau n° 2 : présence de saint Saintin dans les livres liturgiques lorrains

Saint Saintin : 11 octobre				
Date	Diocèse	Ouvrage	Importance	Langue
1595	Toul	Bréviaire	0	Latin
1605	Metz	Rituel	0	Latin
1621	Toul	Missel	0	Latin
1628	Toul	Bréviaire	0	Latin
1649	Verdun	Diurnal	4	Latin
1652	Toul	Rituel	0	Latin
1662	Metz	Rituel	0	Latin
1684	Toul	Diurnal	0	Latin
1686	Metz	Rituel	0	Latin
1693	Verdun	Bréviaire	4	Latin
1695	Toul	Bréviaire	0	Latin
1699	Verdun	Missel	4	Latin
1700	Toul	Cérémonial	0	Français
1700	Toul	Rituel	0	Latin et Français
1709	Metz	Heures	1	Français
1713	Metz	Rituel	0	Latin
1733	Saint-Dié	Office propre	0	Latin
1748	Toul	Bréviaire	0	Latin
1748	Toul	Missel	0	Latin
1750	Toul	Missel	0	Latin
1752	Toul	Graduel	0	Latin
1753	Toul	Antiphonaire	0	Latin
1756	Toul	Heures nouvelles	1	Latin et Français
1759	Toul	Diurnal	0	Latin
1760	Toul	Rituel	0	Français
1765	Toul	Heures nouvelles	1	Latin et Français
1768	Nancy	Office propre	0	Latin
1771	Toul	Psautier	0	Latin et Français
1778	Metz	Bréviaire	0	Latin

1779	Verdun	Bréviaire	4	Latin
1779	Verdun	Missel	4	Latin
1779	Metz	Graduel	0	Latin
1780	Toul	Bréviaire	0	Latin
1780	Verdun	Bréviaire	4	Latin
1780	Toul	Psautier	0	Latin
1781	Toul	Missel	0	Latin
1781	Nancy	Office divin	0	Français
1782	Metz	Office divin	0	Latin et Français
1782	Verdun	Graduel	4	Latin
1783	Nancy	Bref perpétuel	0	Français
1785	Toul Nancy Saint-Dié	Missel	0	Latin et Français
1787	Verdun	Rituel	0	Français
1787	Toul Nancy Saint-Dié	Vespéral	0	Français
1803	Nancy	Psautier	0	Français
1813	Saint-Dié	Office propre	0	Latin
1815	Nancy	Psautier	0	Latin
1820	Metz	Rituel	0	Latin
1821	Toul Nancy	Bréviaire	0	Latin
1826	Verdun	Bréviaire	4	Latin
1828	Verdun	Graduel	4	Latin
1829	Verdun	Missel	4	Latin
1838	Nancy Toul	Missel	0	Latin
1847	Nancy Toul	Graduel	0	Français
1848	Metz	Bréviaire	0	Latin
1848	Toul Nancy	Processionnal	0	Français
1854	Saint-Dié	Paroissien	0	Latin et Français
1855	Nancy Toul	Paroissien	0	Latin et Français
1856	Nancy Toul	Office divin	0	Français
1858	Metz	Office propre	0	Latin
1860	Nancy	Office propre	0	Latin
1861	Nancy Toul	Nv Paroissien	0	Français
1872	Nancy Toul	Nv Paroissien	0	Français
1877	Verdun	Office propre	4	Latin
1884	Nancy Toul	Office propre	0	Latin
1888	Nancy	Paroissien romain	0	Latin et Français
s.d.	Nancy Toul	Psautier	0	Latin

Dans le cas de saint Mansuy (Cf. graphique n° 11, page 299, tableau n° 3, pages 299-300), premier évêque de Toul, nous remarquons que sur soixante ouvrages sélectionnés, il n'y en a que neuf qui ne le mentionnent pas ce qui représente seulement 15% d'absences du saint. En revanche, dans 35% des ouvrages, il bénéficie d'un office propre avec une octave ; dans 20% des cas, il jouit seulement d'un office propre ; dans 17% des ouvrages, il est au commun d'un confesseur évêque ; enfin, il est seulement mentionné au calendrier dans 13% des livres destinés aux officiants.

Graphique n° 11 : présence de saint Mansuy dans les ouvrages liturgiques lorrains

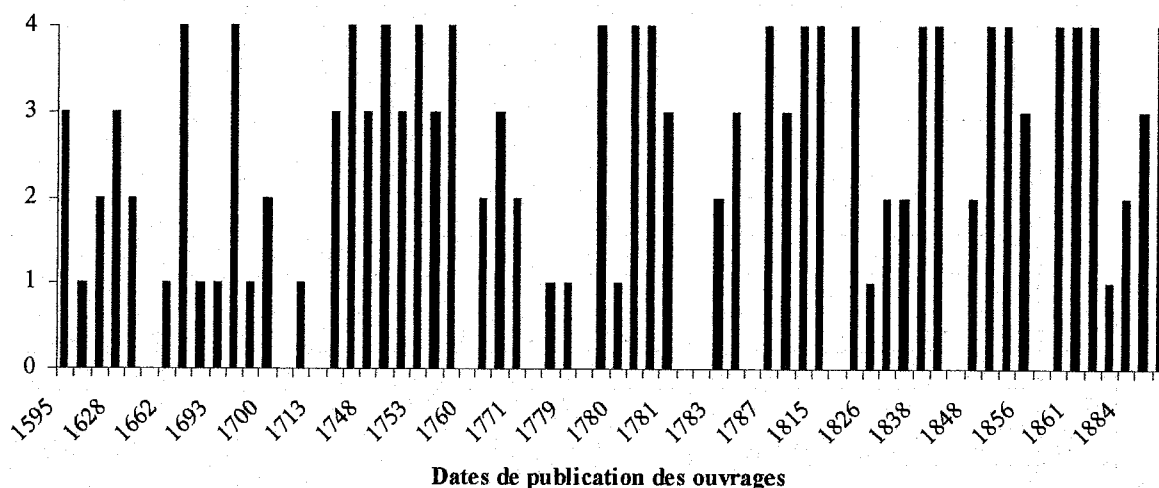


Tableau n° 3 : présence de saint Mansuy dans les livres liturgiques lorrains				
Saint Mansuy : 3 septembre				
Date	Diocèse	Ouvrage	Importance	Langue
1595	Toul	Bréviaire	3	Latin
1605	Metz	Rituel	1	Latin
1621	Toul	Missel	2	Latin
1628	Toul	Bréviaire	3	Latin
1649	Verdun	Diurnal	2	Latin
1652	Toul	Rituel	1	Latin
1662	Metz	Rituel	1	Latin
1684	Toul	Diurnal	4	Latin
1686	Metz	Rituel	1	Latin
1693	Verdun	Bréviaire	1	Latin
1695	Toul	Bréviaire	4	Latin
1699	Verdun	Missel	1	Latin
1700	Toul	Cérémonial	2	Français
1700	Toul	Rituel	0	Latin et Français
1709	Metz	Heures	1	Français
1713	Metz	Rituel	0	Latin
1733	Saint-Dié	Office propre	3	Latin
1748	Toul	Bréviaire	4	Latin
1748	Toul	Missel	3	Latin
1750	Toul	Missel	4	Latin
1752	Toul	Graduel	3	Latin
1753	Toul	Antiphonaire	4	Latin
1756	Toul	Heures nouvelles	3	Latin et Français
1759	Toul	Diurnal	4	Latin
1760	Toul	Rituel	0	Français
1765	Toul	Heures nouvelles	2	Latin et Français
1768	Nancy	Office propre	3	Latin
1771	Toul	Psautier	2	Latin et Français
1778	Metz	Bréviaire	0	Latin

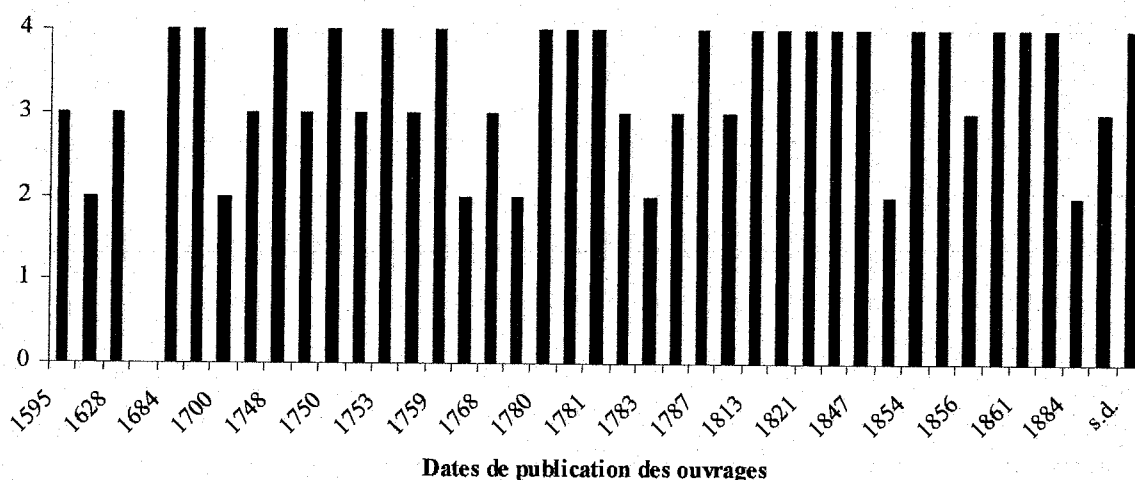
1779	Verdun	Bréviaire	1	Latin
1779	Verdun	Missel	1	Latin
1779	Metz	Graduel	0	Latin
1780	Toul	Bréviaire	4	Latin
1780	Verdun	Bréviaire	1	Latin
1780	Toul	Psautier	4	Latin
1781	Toul	Missel	4	Latin
1781	Nancy	Office divin	3	Français
1782	Metz	Office divin	0	Latin et Français
1782	Verdun	Graduel	0	Latin
1783	Nancy	Bref perpétuel	2	Français
1785	Toul Nancy Saint-Dié	Missel	3	Latin et Français
1787	Verdun	Rituel	0	Français
1787	Toul Nancy Saint-Dié	Vespéral	4	Français
1803	Nancy	Psautier	3	Français
1813	Saint-Dié	Office propre	4	Latin
1815	Nancy	Psautier	4	Latin
1820	Metz	Rituel	0	Latin
1821	Toul Nancy	Bréviaire	4	Latin
1826	Verdun	Bréviaire	1	Latin
1828	Verdun	Graduel	2	Latin
1829	Verdun	Missel	2	Latin
1838	Nancy Toul	Missel	4	Latin
1847	Nancy Toul	Graduel	4	Français
1848	Metz	Bréviaire	0	Latin
1848	Toul Nancy	Processionnal	2	Français
1854	Saint-Dié	Paroissien	4	Latin et Français
1855	Nancy Toul	Paroissien	4	Latin et Français
1856	Nancy Toul	Office divin	3	Français
1858	Metz	Office propre	0	Latin
1860	Nancy	Office propre	4	Latin
1861	Nancy Toul	Nv Paroissien	4	Français
1872	Nancy Toul	Nv Paroissien	4	Français
1877	Verdun	Office propre	1	Latin
1884	Nancy Toul	Office propre	2	Latin
1888	Nancy	Paroissien romain	3	Latin et Français
s.d.	Nancy Toul	Psautier	4	Latin

Malgré cette importance donnée au premier évêque de Toul, sa présence n'est pas constante puisque la « courbe de popularité » de saint Mansuy est très inégale. Tout d'abord, nous remarquons que les seules fois où il bénéficie d'un office propre avec octave c'est lorsqu'il est fêté dans son diocèse d'origine ou ceux qui en découlent suite au démembrement du diocèse de Toul en 1777. Les rares fois où Mansuy est absent des livres liturgiques correspond à des ouvrages à l'usage de Metz : sur les neuf ouvrages de Metz, il est absent sept fois sur neuf ; alors qu'à Verdun, il est présent au calendrier dans dix livres sur douze étudiés.



Entre 1733 et 1756, saint Mansuy jouit toujours d'un office propre avec, une fois sur deux, une octave. Cette constance peut s'expliquer par le fait qu'à cette période, l'évêque de Toul se bat pour ne pas voir son diocèse être démembré suite aux volontés duciales. De ce fait, saint Mansuy, déjà utilisé par Benoît Picard pour rappeler l'ancienneté du diocèse, est mis en avant dans les offices afin de montrer qui est le fondateur de l'Eglise toulaise et surtout que cette Eglise est soudée derrière son premier évêque. Si l'on étudie uniquement saint Mansuy dans son diocèse (Cf. graphique n° 12), on constate que sa présence est assez forte puisqu'il n'est absent qu'une seule fois du calendrier dans le rituel de 1652 (2,4%) sur les quarante et un ouvrages à l'usage des diocèses de Toul, Nancy et Saint-Dié ; il est sept fois au commun des saints évêques (17%) ; à 29,3% Mansuy bénéficie d'un office propre et à 51,2%, il est fêté avec une octave. A partir de 1813 et jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Nancy et Saint-Dié « récupèrent » saint Mansuy afin de donner une crédibilité à leurs diocèses nouvellement créés et faire oublier qu'ils n'ont pas de fondateur autre que saint Mansuy. Le premier évêque de Toul est donc largement mis en valeur par l'Eglise toulaise.

Graphique n° 12 : présence de saint Mansuy dans les ouvrages liturgiques toulais



Les trois premiers évêques des trois diocèses ont finalement un culte bien ancré dans leur territoire puisque les ouvrages liturgiques les mettent à l'honneur en leur offrant un office propre, seul ou avec octave, comme c'est le cas pour saint Mansuy et saint Saintin. Saint Clément est le seul saint dont la présence est attestée dans les diocèses qui ne sont pas les siens, Toul et Verdun. Si, à l'échelle du diocèse, le culte de ces trois saints est assez constant et stable, à l'échelle de la Lorraine, il est très variable. Cette variabilité peut s'expliquer par le type d'ouvrages, certains rituels par exemple ne possèdent pas de calendrier du fait de leur fonction. C'est le cas du rituel de Toul de 1700, de celui de Metz de 1713 ou encore du rituel

à l'usage de Verdun de 1787 mais ce n'est pas le cas du rituel de Metz de 1605 ou encore de celui de Toul de 1652 qui possèdent un calendrier dans lesquels les saints lorrains sont présents. Il n'y a donc pas de règle propre à ce type d'ouvrages permettant d'affirmer que les rituels ne possèdent pas de calendrier et il est alors nécessaire de se plonger dans les livres pour le vérifier. La mobilité des fêtes trouve aussi une explication dans la provenance des ouvrages liturgiques : sont-ils propre au diocèse ? Ou sont-ils tirés du modèle romain ? Par exemple, le missel à l'usage du diocèse de Toul de 1748 ne donne à saint Mansuy qu'un office propre alors que celui édité deux ans plus tard, en 1750, le célèbre avec octave. Cette différence importante puise son explication dans le fait que le missel de 1748 est un *Missale romano-tullense ex decreto sacrosancti concili tridentini restitutum* alors que celui de 1750 est un *Missale ad usum cathedralis ecclesiae et diocesis tullensis*. Et, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'édition de 1785 du *Missel à l'usage des diocèses de Toul, Nancy et Saint-Diez*, enlève l'octave de la fête de saint Mansuy car suite au démembrement du diocèse, de nouveaux livres liturgiques sont édités pour les nouveaux diocèses dans lesquels « on se contenta de baisser de degré ou de supprimer des fêtes plus spécialement ou exclusivement tuloises »<sup>73</sup>. Si la fête de saint Mansuy subit des modifications, celles de saint Clément et de saint Saintin sont en revanche stables dans leur diocèse et résistent au temps et aux ouvrages. En effet, saint Saintin bénéficie toujours d'un office propre avec octave quels que soient la période et le type de livre. Seul le rituel de 1787 ne le mentionne pas dans son calendrier mais cet ouvrage ne possède pas de calendrier ; c'est la même chose pour saint Clément.

Classer les mentions en quatre catégories nous permet d'observer l'importance que chaque diocèse accorde à son fondateur : Clément oscille entre le statut 1 et 3 ; en revanche, Saintin est toujours au maximum et Mansuy ne varie qu'entre 2 et 4, bien que ce statut supérieur soit souvent atteint. Ainsi Metz ne se replie pas sur un seul évêque ; il est vrai que la sainteté épiscopale est un fait si essentiel qu'il est difficile d'en avantager un. Verdun a fait un choix différent, privilégiant à l'extrême son fondateur. Toul se situe entre les deux. Les personnalités de chaque diocèse apparaissent donc nettement.

La courbe de présence de saint Sigisbert (Cf. graphique n° 13, page 303, tableau n° 4, pages 303-304), patron de la ville de Nancy, révèle un ancrage local puisque sa présence dans les ouvrages liturgiques lorrains est très inégale.

<sup>73</sup> Eugène MARTIN (abbé), *op. cit.*, t. 3, *Du démembrement en trois diocèses à la modification des circonscriptions diocésaines après la guerre franco-allemande*, Nancy, Crépin-Leblond, 1903, p. 29.

Graphique n° 13 : présence de saint Sigisbert dans les ouvrages liturgiques lorrains

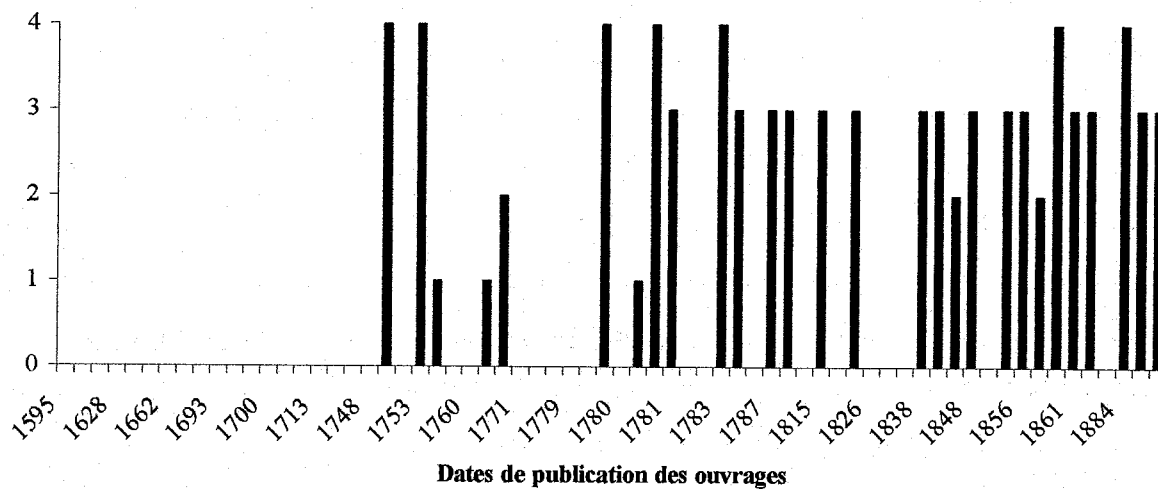


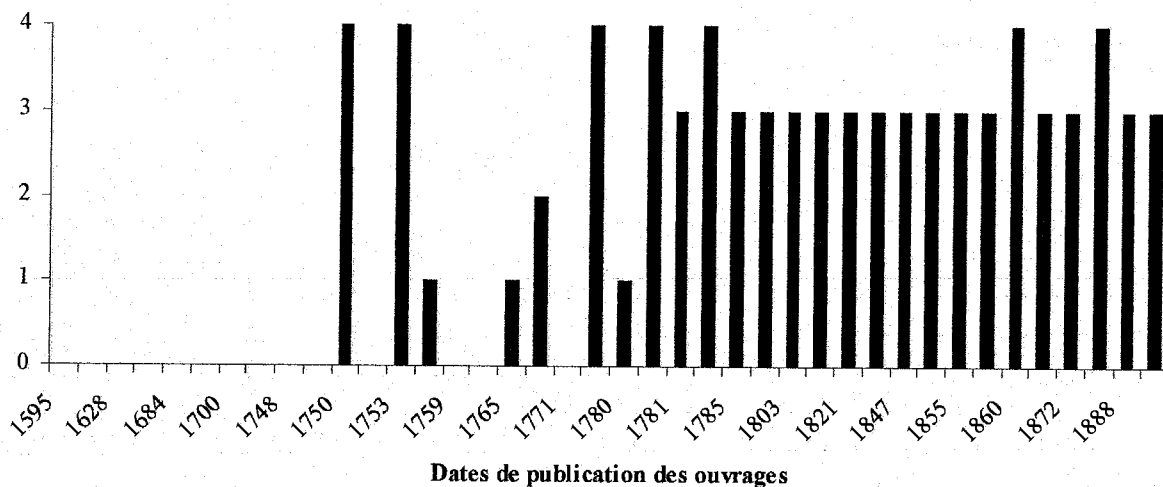
Tableau n° 4 : présence de saint Sigisbert dans les livres liturgiques lorrains				
Saint Sigisbert : 1 <sup>er</sup> février				
Date	Diocèse	Ouvrage	Importance	Langue
1595	Toul	Bréviaire	0	Latin
1605	Metz	Rituel	0	Latin
1621	Toul	Missel	0	Latin
1628	Toul	Bréviaire	0	Latin
1649	Verdun	Diurnal	0	Latin
1652	Toul	Rituel	0	Latin
1662	Metz	Rituel	0	Latin
1684	Toul	Diurnal	0	Latin
1686	Metz	Rituel	0	Latin
1693	Verdun	Bréviaire	0	Latin
1695	Toul	Bréviaire	0	Latin
1699	Verdun	Missel	0	Latin
1700	Toul	Cérémonial	0	Français
1700	Toul	Rituel	0	Latin et Français
1709	Metz	Heures	0	Français
1713	Metz	Rituel	0	Latin
1733	Saint-Dié	Office propre	0	Latin
1748	Toul	Bréviaire	0	Latin
1748	Toul	Missel	0	Latin
1750	Toul	Missel	4	Latin
1752	Toul	Graduel	0	Latin
1753	Toul	Antiphonaire	4	Latin
1756	Toul	Heures nouvelles	1	Latin et Français
1759	Toul	Diurnal	0	Latin
1760	Toul	Rituel	0	Français
1765	Toul	Heures nouvelles	1	Latin et Français
1768	Nancy	Office propre	2	Latin
1771	Toul	Psautier	0	Latin et Français
1778	Metz	Bréviaire	0	Latin

1779	Verdun	Bréviaire	0	Latin
1779	Verdun	Missel	0	Latin
1779	Metz	Graduel	0	Latin
1780	Toul	Bréviaire	4	Latin
1780	Verdun	Bréviaire	0	Latin
1780	Toul	Psautier	1	Latin
1781	Toul	Missel	4	Latin
1781	Nancy	Office divin	3	Français
1782	Metz	Office divin	0	Latin et Français
1782	Verdun	Graduel	0	Latin
1783	Nancy	Bref perpétuel	4	Français
1785	Toul Nancy Saint-Dié	Missel	3	Latin et Français
1787	Verdun	Rituel	0	Français
1787	Toul Nancy Saint-Dié	Vespéral	3	Français
1803	Nancy	Psautier	3	Français
1813	Saint-Dié	Office propre	0	Latin
1815	Nancy	Psautier	3	Latin
1820	Metz	Rituel	0	Latin
1821	Toul Nancy	Bréviaire	3	Latin
1826	Verdun	Bréviaire	0	Latin
1828	Verdun	Graduel	0	Latin
1829	Verdun	Missel	0	Latin
1838	Nancy Toul	Missel	3	Latin
1847	Nancy Toul	Graduel	3	Français
1848	Metz	Bréviaire	2	Latin
1848	Toul Nancy	Processionnal	3	Français
1854	Saint-Dié	Paroissien	0	Latin et Français
1855	Nancy Toul	Paroissien	3	Latin et Français
1856	Nancy Toul	Office divin	3	Français
1858	Metz	Office propre	2	Latin
1860	Nancy	Office propre	4	Latin
1861	Nancy Toul	Nv Paroissien	3	Français
1872	Nancy Toul	Nv Paroissien	3	Français
1877	Verdun	Office propre	0	Latin
1884	Nancy Toul	Office propre	4	Latin
1888	Nancy	Paroissien romain	3	Latin et Français
s.d.	Nancy Toul	Psautier	3	Latin

Le culte de saint Sigisbert débute véritablement à partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, lorsqu'il est mentionné dans un missel de 1750 à l'usage de Toul avec un office propre avec octave. Jusqu'à cette date, il est totalement absent des ouvrages liturgiques alors que son titre de patron de la capitale ducale et son culte sont attestés depuis le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle lorsque ses reliques sont apportées de Metz à Nancy suite au siège de Charles Quint en 1552. En effet, « la Ville de Nancy est fidelle à luy déferer les siens, les incomparables merites de ce grand Saint, les bienfaits qu'elle en à receu dans les tems, particulièrement depuis qu'elle en à

possédé le corps, soit en la guérison des maladies publiques & particulières qui l'ont affligée, soit dans les pluies fécondes qu'elle en a obtenu, lesquelles après de longues sécheresses ont donné au País des abondances inespérées, font les raisons qui la portent à le vénérer avec tant de soin & de fidélité »<sup>74</sup>. Malgré cela, il faut attendre deux cents ans pour que ce saint roi apparaisse dans les ouvrages liturgiques lorrains. De plus, son culte, avant d'être nancéien à partir de 1552 était messin ; mais seulement deux ouvrages à l'usage de Metz le mentionnent : le bréviaire de 1848 le fête au commun des saints laïcs tout comme un office propre de 1858 ; les autres fêtes appartiennent aux diocèses de Toul et Nancy (Cf. graphique n° 14). Sur l'ensemble des ouvrages lorrains, Sigisbert bénéficie de sept offices propres avec octave (10,6%) ; quinze offices propres lui sont réservés (22,7%) ; il est mentionné trois fois au commun des saints (4,5%) ; il n'est présent qu'au calendrier dans trois ouvrages (4,5%) ; enfin, il est trente-huit fois absent des ouvrages (57,5%) provenant essentiellement de Verdun et de Metz.

Graphique n° 14 : présence de saint Sigisbert dans les ouvrages de Toul et Nancy



Les ouvrages à l'usage de Toul, Nancy et Saint-Dié (Cf. graphique n° 14), montrent un démarrage plutôt lent du culte de saint Sigisbert qui oscille entre des offices propres avec octave et l'absence. A partir de 1781, son culte est relativement stable avec majoritairement des offices propres (15) et quelques offices avec octave (4) dans le diocèse de Nancy, la ville étant sous son patronage. A partir des années 1780, les chanoines de la cathédrale primatiale de Nancy sollicitent l'octroi de nouveaux livres diocésains qu'ils rejetaient jusqu'alors

<sup>74</sup> R.P. VINCENT, *Histoire fidelle de S. Sigisbert XII Roy d'Austrasie, et III du nom. Avec un abrégé de la vie du Roy Dagobert son fils. Le tout tiré des antiquités Austrasiennes*, Nancy, Charlot & Deschamps, p. 173-174.

puisqu'ils étaient, par esprit d'indépendance à l'égard de Toul, partisans de la liturgie romaine. De ce fait, la fête de saint Sigisbert s'insère dans la liturgie nancéienne ; elle est annuelle en ville et solennelle mineure dans le reste du diocèse le premier dimanche de février <sup>75</sup>. Sigisbert retrouve la place qui lui est due à Nancy et perd son octave dans les ouvrages à l'usage de Toul et de Nancy-Toul.

Si les trois premiers évêques de Lorraine et saint Sigisbert ont un culte ancré dans un territoire restreint, il est un saint qui dépasse largement ce cadre : il s'agit de saint Nicolas, patron de la Lorraine qui transcende le cadre diocésain mais dont l'ancrage reste fortement ducal. Sa courbe de présence (Cf. graphique n° 15, tableau n° 5, pages 306-308) nous montre un culte relativement constant puisqu'il est très peu absent des ouvrages liturgiques, seuls six livres (9%) ne le mentionnent pas et ce sont tous des rituels ; il n'est que sept fois (10,6%) présent uniquement dans le calendrier sans office ; son culte est dans 36,4% des livres au commun d'un saint confesseur pontife ; et dans 44% il bénéficie d'un office propre mais jamais avec octave.

Graphique n° 15 : présence de saint Nicolas dans les ouvrages liturgiques lorrains

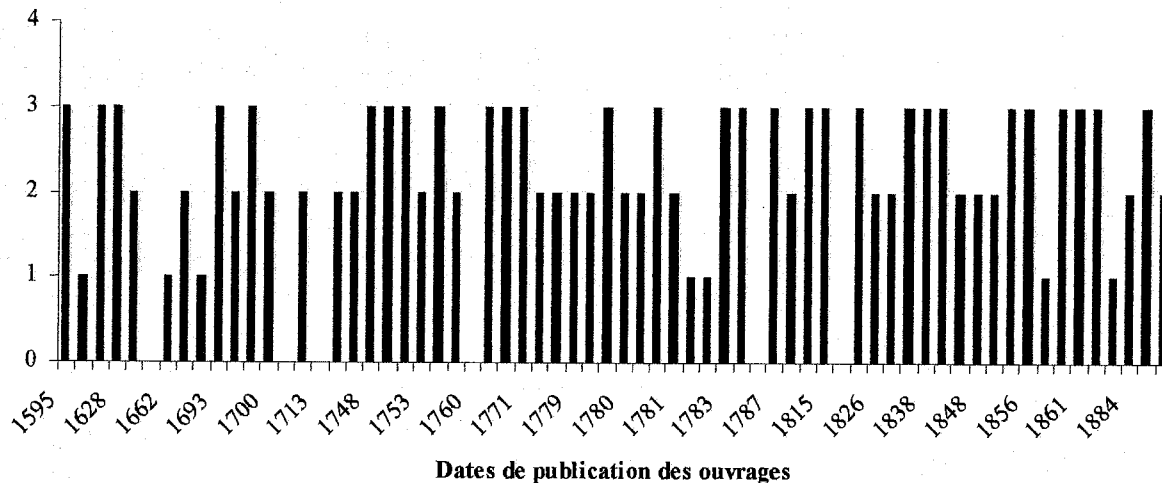


Tableau n° 5 : présence de saint Nicolas dans les livres liturgiques lorrains				
Saint Nicolas : 6 décembre				
Date	Diocèse	Ouvrage	Importance	Langue
1595	Toul	Bréviaire	3	Latin
1605	Metz	Rituel	1	Latin
1621	Toul	Missel	3	Latin
1628	Toul	Bréviaire	3	Latin

<sup>75</sup> Eugène MARTIN (abbé), *op. cit.*, t. 3, p. 28-29.

1649	Verdun	Diurnal	2	Latin
1652	Toul	Rituel	0	Latin
1662	Metz	Rituel	1	Latin
1684	Toul	Diurnal	2	Latin
1686	Metz	Rituel	1	Latin
1693	Verdun	Bréviaire	3	Latin
1695	Toul	Bréviaire	2	Latin
1699	Verdun	Missel	3	Latin
1700	Toul	Cérémonial	2	Français
1700	Toul	Rituel	0	Latin et Français
1709	Metz	Heures	2	Français
1713	Metz	Rituel	0	Latin
1733	Saint-Dié	Office propre	2	Latin
1748	Toul	Bréviaire	2	Latin
1748	Toul	Missel	3	Latin
1750	Toul	Missel	3	Latin
1752	Toul	Graduel	3	Latin
1753	Toul	Antiphonaire	2	Latin
1756	Toul	Heures nouvelles	3	Latin et Français
1759	Toul	Diurnal	2	Latin
1760	Toul	Rituel	0	Français
1765	Toul	Heures nouvelles	3	Latin et Français
1768	Nancy	Office propre	3	Latin
1771	Toul	Psautier	3	Latin et Français
1778	Metz	Bréviaire	2	Latin
1779	Verdun	Bréviaire	2	Latin
1779	Verdun	Missel	2	Latin
1779	Metz	Graduel	2	Latin
1780	Toul	Bréviaire	3	Latin
1780	Verdun	Bréviaire	2	Latin
1780	Toul	Psautier	2	Latin
1781	Toul	Missel	3	Latin
1781	Nancy	Office divin	2	Français
1782	Metz	Office divin	1	Latin et Français
1782	Verdun	Graduel	1	Latin
1783	Nancy	Bref perpétuel	3	Français
1785	Toul Nancy Saint-Dié	Missel	3	Latin et Français
1787	Verdun	Rituel	0	Français
1787	Toul Nancy Saint-Dié	Vespéral	3	Français
1803	Nancy	Psautier	2	Français
1813	Saint-Dié	Office propre	3	Latin
1815	Nancy	Psautier	3	Latin
1820	Metz	Rituel	0	Latin
1821	Toul Nancy	Bréviaire	3	Latin
1826	Verdun	Bréviaire	2	Latin
1828	Verdun	Graduel	2	Latin
1829	Verdun	Missel	3	Latin
1838	Nancy Toul	Missel	3	Latin

1847	Nancy Toul	Graduel	3	Français
1848	Metz	Bréviaire	2	Latin
1848	Toul Nancy	Processionnal	2	Français
1854	Saint-Dié	Paroissien	2	Latin et Français
1855	Nancy Toul	Paroissien	3	Latin et Français
1856	Nancy Toul	Office divin	3	Français
1858	Metz	Office propre	1	Latin
1860	Nancy	Office propre	3	Latin
1861	Nancy Toul	Nv Paroissien	3	Français
1872	Nancy Toul	Nv Paroissien	3	Français
1877	Verdun	Office propre	1	Latin
1884	Nancy Toul	Office propre	2	Latin
1888	Nancy	Paroissien romain	3	Latin et Français
s.d.	Nancy Toul	Psautier	2	Latin

Le culte de saint Nicolas est assez particulier en Lorraine car d'un saint non lorrain, fêté par l'Eglise universelle, les Lorrains en ont fait leur saint protecteur suite à la victoire de René II sur Charles le Téméraire en 1477. Mais cela n'apparaît pas clairement dans les ouvrages liturgiques où les calendriers le mentionnent la plupart du temps simplement comme étant « évêque de Myre », « évêque de Myre en Lycie » ou encore « évêque et confesseur » alors que la piété populaire le considère comme le patron de la Lorraine. D'ailleurs en 1664, un *Cantique spirituel, composé à la louange du Glorieux saint Nicolas, grand patron de la Lorraine* note « On admire le saint bras, / De ce pasteur de Licie, / Mais on crie saint Nicolas, / Le défenseur d'Austrasie »<sup>76</sup>. Il faut attendre le XIX<sup>e</sup> siècle pour que la mention de « Patron de la Lorraine » soit notée dans la liturgie. Il est vrai qu'à cette date la référence est uniquement géographique et non plus dynastique comme elle le fut, tant elle était liée à la famille ducale. Sur l'ensemble des ouvrages consultés, seule une dizaine le nomme « Patron de la Lorraine » ou « Patron de notre région », le plus ancien étant un bréviaire de Toul de 1780, les autres datent tous du XIX<sup>e</sup> siècle et sont à l'usage de Nancy, Toul et Saint-Dié ; Metz et Verdun ne semblent pas considérer saint Nicolas comme leur patron mais lui consacrent tout de même un office en tant qu'évêque de Myre. Tant que l'évêché de Toul est partagé entre la France et la Lorraine, il est impossible que la liturgie affirme un patronage éminemment politique ; à partir de 1780, le rattachement de la Lorraine à la France est suffisamment loin dans les esprits pour que cette protection puisse être liée à un acte politique, lotharingien. En revanche, les évêques, dépendant plus ou moins directement du roi de France à cette époque, n'hésitent pas à célébrer de manière exceptionnelle des fêtes « françaises » comme le 15 août ; les livres liturgiques se contentent de préciser que cette

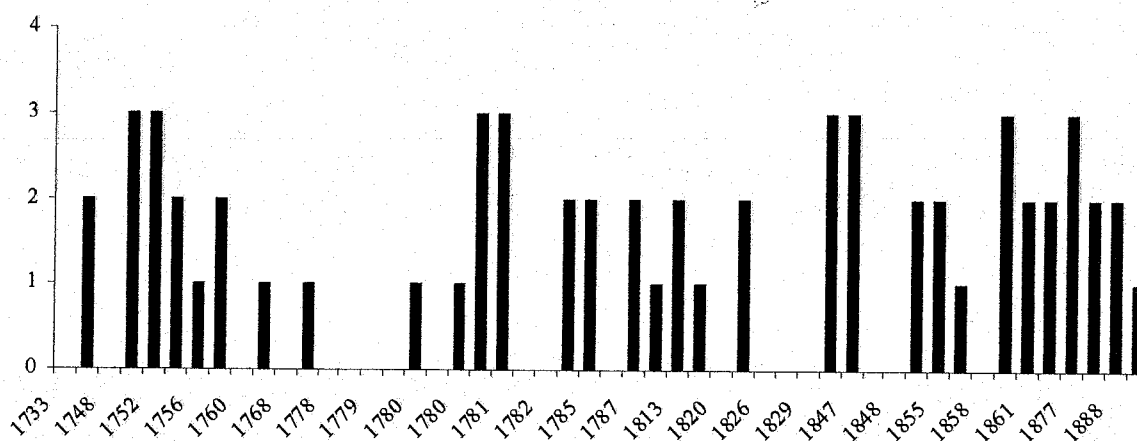
<sup>76</sup> Ce cantique se présente sous la forme d'une « Image d'Epinal » et a été imprimé par Claude Cardinet,



solennité est célébrée avec faste dans les localités françaises, apparat qui n'est pas de mise en Lorraine <sup>77</sup>.

Saint Nicolas fait partie des saints dont le rayonnement est régional et ancien. De même, Pierre Fourier bénéficie d'un rayonnement régional mais son culte est nouveau, datant officiellement du 29 janvier 1730. C'est pour cela que nous avons enlevé les ouvrages précédant cette date car Pierre Fourier serait forcément absent des livres. La courbe de présence de saint Pierre Fourier (Cf. graphique n° 16, tableau n° 6, pages 310-311) nous montre nettement le début du culte liturgique en 1750, période où il apparaît dans les livres liturgiques. Entre 1733 et 1888, Pierre Fourier est absent dans 38% des ouvrages ; dans 18%, il est juste mentionné au calendrier ; dans 28% il ne bénéficie que d'un office tiré du commun des saints ; enfin dans 16% il jouit d'un office propre. Même si le culte de Pierre Fourier est attesté dans toute la Lorraine puisque les pèlerins de la région vont sur son tombeau se recueillir, les diocèses de Metz et Verdun ne l'intègrent pas dans leur liturgie ; il est absent dans tous les ouvrages liturgiques à leur usage sauf dans un office propre de Verdun de 1877 car il n'a pas été curé dans leur diocèse mais dans celui de Toul malgré les diverses maisons de la Congrégation de Notre-Dame fondées à travers la Lorraine.

Graphique n° 16 : présence de saint Pierre Fourier dans les ouvrages liturgiques lorrains



Le parallèle entre l'édition des vies de Pierre Fourier et sa présence dans la liturgie nous montre que la liturgie entérine un état culturel, l'accompagne ou le renforce (Cf. partie 1.4.4., page 224). Entre 1730 et 1739, six vies du Pierre Fourier sont éditées donc avant que son culte ne devienne liturgique, préparant ainsi la liturgie qui inscrit Pierre Fourier dans ses

imprimeur à Epinal. Image exposée au Musée de l'Image d'Epinal durant l'été 2006.

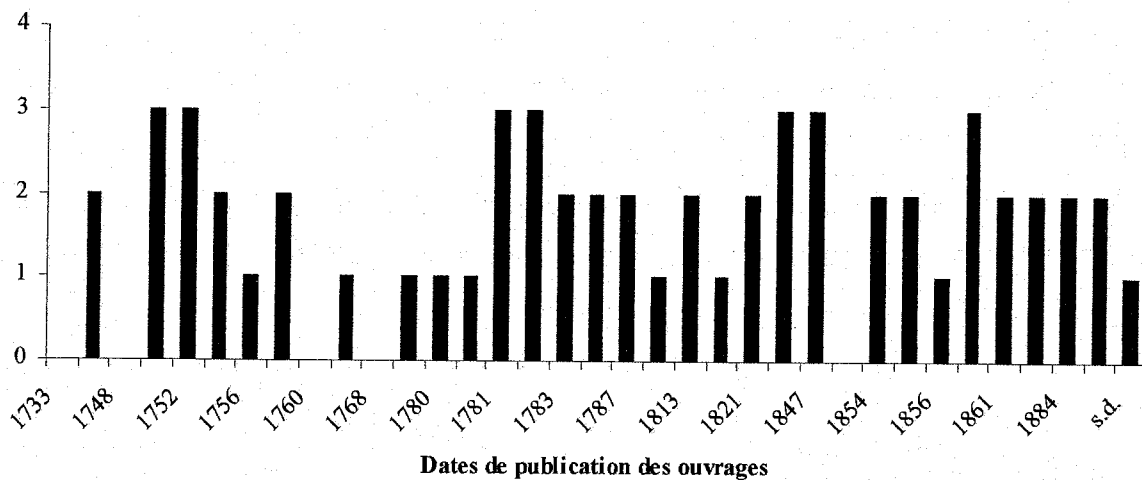
<sup>77</sup> La fête du 15 août 1766, après le rattachement définitif de la Lorraine à la France, fait l'objet d'un mandement particulier par lequel l'évêque de Toul ordonne à toutes les paroisses de célébrer la fête avec le plus grand éclat.

ouvrages à partir de 1748. De même, 64% des vies de Pierre Fourier sont éditées entre 1830 et 1899, période correspondant à une constance de la présence du saint dans la liturgie puisqu'il bénéficie quatre fois d'un office propre et il est six fois au commun des saints.

Tableau n° 6 : présence de saint Pierre Fourier dans les livres liturgiques lorrains				
Saint Pierre Fourier : 7 juillet				
Date	Diocèse	Ouvrage	Importance	Langue
1733	Saint-Dié	Office propre	0	Latin
1748	Toul	Bréviaire	2	Latin
1748	Toul	Missel	0	Latin
1750	Toul	Missel	3	Latin
1752	Toul	Graduel	3	Latin
1753	Toul	Antiphonaire	2	Latin
1756	Toul	Heures nouvelles	1	Latin et Français
1759	Toul	Diurnal	2	Latin
1760	Toul	Rituel	0	Français
1765	Toul	Heures nouvelles	1	Latin et Français
1768	Nancy	Office propre	0	Latin
1771	Toul	Psautier	1	Latin et Français
1778	Metz	Bréviaire	0	Latin
1779	Verdun	Bréviaire	0	Latin
1779	Verdun	Missel	0	Latin
1779	Metz	Graduel	0	Latin
1780	Toul	Bréviaire	1	Latin
1780	Verdun	Bréviaire	0	Latin
1780	Toul	Psautier	1	Latin
1781	Toul	Missel	3	Latin
1781	Nancy	Office divin	3	Français
1782	Metz	Office divin	0	Latin et Français
1782	Verdun	Graduel	0	Latin
1783	Nancy	Bref perpétuel	2	Français
1785	Toul Nancy Saint-Dié	Missel	2	Latin et Français
1787	Verdun	Rituel	0	Français
1787	Toul Nancy Saint-Dié	Vespéral	2	Français
1803	Nancy	Psautier	1	Français
1813	Saint-Dié	Office propre	2	Latin
1815	Nancy	Psautier	1	Latin
1820	Metz	Rituel	0	Latin
1821	Toul Nancy	Bréviaire	2	Latin
1826	Verdun	Bréviaire	0	Latin
1828	Verdun	Graduel	0	Latin
1829	Verdun	Missel	0	Latin
1838	Nancy Toul	Missel	3	Latin
1847	Nancy Toul	Graduel	3	Français
1848	Metz	Bréviaire	0	Latin
1848	Toul Nancy	Processionnal	0	Français
1854	Saint-Dié	Paroissien	2	Latin et Français

1855	Nancy Toul	Paroissien	2	Latin et Français
1856	Nancy Toul	Office divin	1	Français
1858	Metz	Office propre	0	Latin
1860	Nancy	Office propre	3	Latin
1861	Nancy Toul	Nv Paroissien	2	Français
1872	Nancy Toul	Nv Paroissien	2	Français
1877	Verdun	Office propre	3	Latin
1884	Nancy Toul	Office propre	2	Latin
1888	Nancy	Paroissien romain	2	Latin et Français
s.d.	Nancy Toul	Psautier	1	Latin

Graphique n° 17 : présence de saint Pierre Fourier dans les livres de Toul, Nancy et Saint-Dié



L'étude des ouvrages liturgiques lorrains nous montre un aspect fortement diocésain des cultes et une grande variabilité de la liturgie dans le temps mais aussi dans l'espace. Si certains saints traversent le temps et l'espace, cela n'est pas vrai pour tous et cela ne se fait pas de manière homogène. Saint Clément montre bien la constance de sa présence dans la liturgie lorraine et dans l'espace lorrain puisqu'il est présent dans tous les types d'ouvrages quel que soit le diocèse même s'il n'est qu'au calendrier ou ne bénéficie que d'un office tiré du commun. Il en va de même pour saint Nicolas honoré partout bien que cela ne soit pas de manière égale puisque la liturgie des diocèses de Metz et Verdun ne le considère pas comme « patron de la Lorraine », et le fête comme un saint de l'Eglise universelle sans particularité locale, alors que les diocèses de Toul, Nancy et Saint-Dié s'emparent de cette dimension à partir de 1780 et, à ce titre, lui offrent un office propre. En revanche, les autres saints que nous avons choisis s'ancrent dans une liturgie locale, à l'échelle de leur diocèse bien que leur renommée dépasse ce cadre limité. C'est le cas de saint Pierre Fourier connu de tous les

Lorrains du fait de sa réputation de sainteté <sup>78</sup> mais aussi grâce aux maisons de la Congrégation de Notre-Dame disséminées à travers toute la Lorraine. Il n'est donc pas possible d'établir de règle propre à ces ouvrages et à leur contenu car ils évoluent tout au long de notre période et parfois même d'une année à l'autre en fonction des exigences des autorités ecclésiastiques et du contexte politico-religieux. Les livres liturgiques révèlent donc bien d'une volonté de l'Eglise et non celle des fidèles qui n'honorent pas forcément les saints que l'Eglise privilégie dans ses ouvrages officiels ni comme elle leur dicte.

Les trois diocèses de Lorraine possèdent un calendrier propre dans lequel certains saints sont présents dans chaque diocèse : il s'agit entre autre de saint Nicolas ou encore de sainte Barbe. Ces deux personnages se retrouvent dans chaque calendrier car ils appartiennent aux saints de l'Eglise universelle mais ils ont une grande importance en Lorraine ; saint Nicolas est patron de la Lorraine depuis 1477 et sainte Barbe, patronne de la campagne messine et de Metz dès le milieu du XV<sup>e</sup> siècle bien qu'elle soit mentionnée uniquement comme « Vierge et martyre ». Certains saints évêques sont également présents dans les trois diocèses comme saint Mansuy qui jouit d'une réelle importance en Lorraine puisqu'il est non seulement dans le calendrier liturgique du diocèse de Toul mais aussi dans ceux de Metz et Verdun ; c'est le cas aussi de saint Clément de Metz bien qu'il n'est qu'une mémoire à Toul et Verdun.

Le calendrier est important car il évolue sans cesse, « la réforme des calendriers est d'abord un fait historique au sens où le calendrier est un cadre toujours hérité, quelle que soit l'époque, mais sans cesse revisité pour le tenir à jour et l'enrichir, au fil des siècles, de la floraison perpétuelle [...] de la sainteté » <sup>79</sup>. Ainsi le calendrier peut être considéré « comme le témoin le plus visible [...] du culte des saints en même temps qu'il fournit le miroir le plus fidèle de la sainteté proposée par la pastorale à un moment donné de l'histoire de l'Eglise » <sup>80</sup>.

Le culte et, plus encore, la popularité liturgique d'un saint lorrain est donc un phénomène profondément historique, aux mutations parfois très rapides. Tous les calendriers diocésains que révèlent nos livres d'Eglise disent cette capacité d'adaptation, d'identification à un lieu et à un moment. Cependant, pour un fidèle, ces évolutions séculaires ne sont pas perceptibles. Il s'inscrit dans un temps plus restreint.

<sup>78</sup> Il suffit, entre autre, de regarder l'origine géographique des témoins interrogés lors du procès de canonisation de Pierre Fourier pour constater que sa renommée dépasse largement le village de Mattaincourt et ses environs ; voir graphique, page 324, partie 1.4.4.

<sup>79</sup> Jean-Michel MATZ, « La sainteté dans les saints du sanctoral. Etude historique », *La Maison-Dieu*, 1995 - 1, n° 201, p. 119.

## 2.2. Le temps des saints lorrains

### 2.2.1. Le temps de l'année

L'année liturgique est marquée par deux périodes, le Propre du temps qui commémore les principaux événements de la vie du Christ, et le Propre des saints qui célèbre la Vierge, les saints... Afin de connaître la place des saints lorrains dans la liturgie lorraine par rapport aux Propre du temps et au Propre des saints, il est nécessaire de dresser un Propre lorrain en étudiant les calendriers dressés dans les ouvrages liturgiques.

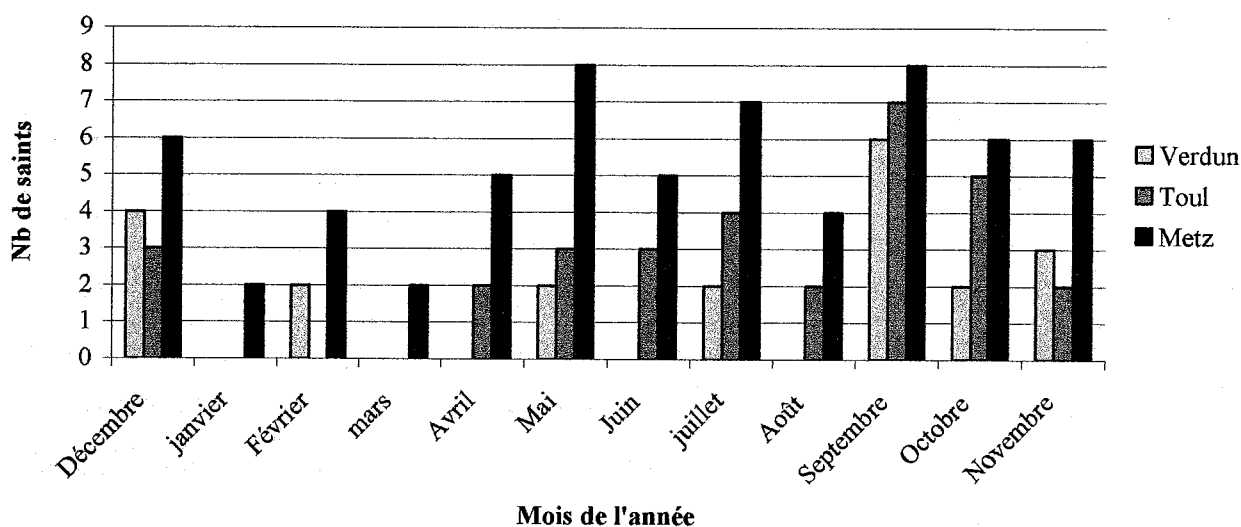
Les calendriers liturgiques insérés au début des livres liturgiques sont soumis à des changements et à des remaniements dus aux autorités religieuses. Ainsi, en 1725, le diocèse de Toul dresse une nouvelle liste des « Fêtes du diocèse » précisant pour certaines si elles sont chômées ou non. Cette nouvelle liste ne nous donne que deux saints lorrains, il s'agit de saint Mansuy fêté le 3 septembre pour lequel il est « permis de travailler après avoir ouï la messe », et saint Nicolas. En 1758, l'évêque de Toul, par une ordonnance, remanie à nouveau le calendrier : saint Mansuy et saint Nicolas sont toujours présents mais le jour de saint Mansuy n'est plus chômé<sup>81</sup>. Le 12 mars 1758, un mandement de l'évêque Mgr Drouas fixe les fêtes dans le diocèse de Toul et en supprime quelques-unes dont les fêtes de saint Mathias et saint Simon car elles tombent en plein Carême et rétablit celle de saint Mansuy, premier évêque de Toul et apôtre du diocèse<sup>82</sup>. C'est la même chose en 1781, suite au démembrement du diocèse<sup>83</sup> : saint Mansuy est à présent fêté le premier dimanche du mois de septembre et saint Nicolas le 6 décembre. Cette ordonnance nous donne également la liste des saints présents dans les nouveaux diocèses de Nancy et Saint-Dié. Dans le diocèse de Nancy, les fêtes à célébrer sont les suivantes : en janvier, la Circoncision et l'Épiphanie ; au mois de février, la Présentation de Jésus-Christ au temple et la Purification de la Vierge ; en mars, l'Annonciation ; puis en juin, les fidèles célèbrent la saint Jean-Baptiste et la fête de saint Pierre et saint Paul ; en août, l'Assomption ; en septembre, la Nativité de la Vierge ; en novembre, la fête de tous les saints, la commémoration des fidèles trépassés qui est chômée le

<sup>80</sup> *Ibid.*, p. 20.

<sup>81</sup> *Ordonnance de Monseigneur l'évêque Comte de Toul, Prince du Saint Empire, &c. pour la fixation des Fêtes qui se célébreront dorénavant dans le diocèse*, Toul, Carez, 1758, 7 p.

<sup>82</sup> B.D. Nancy : MC 66, CHATRIAN, *Journal d'un ecclésiastique*, 1773, p. 308, portrait de Mgr Drouas qui vient de mourir.

<sup>83</sup> *Ordonnance de Monseigneur l'évêque Comte de Toul, Prince du St. Empire, &c. pour la fixation des Fêtes qui*

Calendrier des saints lorrains au XVIII<sup>e</sup> siècle

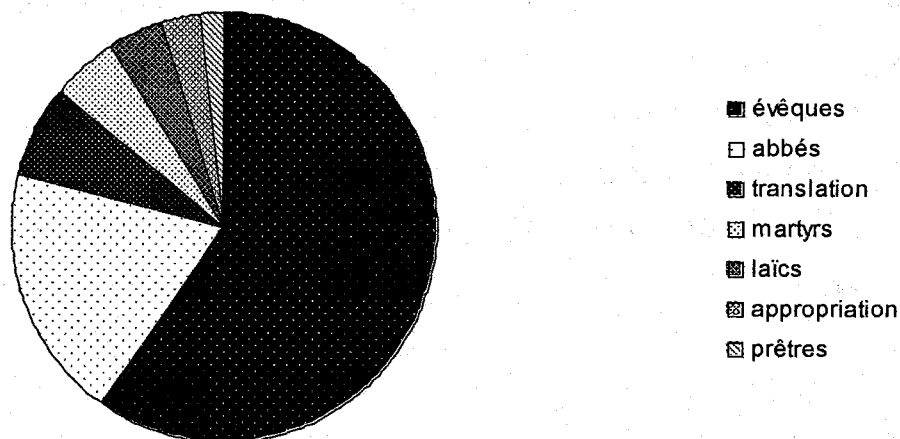
Les Lorrains participent à 115 fêtes dans l'année pour célébrer leurs saints répartis inégalement dans les diocèses : le diocèse de Metz domine les autres diocèses avec ses quelque 63 fêtes dans l'année ; Toul en compte la moitié avec 31 fêtes ; et Verdun seulement 21 fêtes. Les mois de l'année sont inégaux également puisque certains mois ne comptent que deux fêtes comme janvier et d'autres comme septembre en comptent 21. Bien qu'il y ait des fêtes tous les mois, le Propre du Temps est bien respecté puisqu'il y a très peu de fêtes au moment de Pâques ou de l'Avent, ce qui montre l'importance et le respect de la piété christocentrique, suite aux décrets du concile de Trente.

Ce Propre des saints nous révèle l'importance du nombre des fêtes dans le diocèse de Metz qui possède des fêtes tous les mois et qui arrive en première place face aux diocèses de Toul et de Verdun. La forte présence de Metz peut s'expliquer par son grand nombre de saints évêques. En effet, c'est le diocèse qui possède le plus de saints évêques : au total, 42 évêques de Metz ont été canonisés contre 12 pour Verdun et 20 pour Toul. Cette prédominance de saints évêques de Metz peut s'expliquer par la volonté des prélats de l'époque moderne de réaffirmer leur puissance, leur ancienneté et leur lignée grâce à ces saints, surtout suite aux difficultés qui les ont opposées au Conseil de Ville au Moyen Age, si importantes qu'ils ont du aller résider à Vic-sur-Seille. L'épiscopat de Metz, fort de sa glorieuse lignée d'évêques, s'enorgueillit également de son passé carolingien. En effet, le trésor de la cathédrale de Metz possède une statuette équestre de Charlemagne du IX<sup>e</sup> siècle ainsi que la chape dite de Charlemagne du X<sup>e</sup> siècle que l'on porte en procession. Hormis ce passé, la ville de Metz<sup>90</sup> a

<sup>90</sup> Pour plus de renseignements, consulter Jean SCHNEIDER, *La ville de Metz aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, Nancy, Imp. G. Thomas, 1950, XXVIII-608 p.

tout au long du Moyen Age un rayonnement plus important que les villes de Verdun ou de Toul.

#### Les différents types de saints lorrains dans le calendrier liturgique au XVIII<sup>e</sup> siècle



Malgré une présence certaine de saints lorrains, très peu sont inscrits au calendrier liturgique ; seulement 92 ont une fête notée dans les livres d'Eglise, soit 45% de notre corpus sans les martyrs de la Révolution. A ces fêtes, sept translations de reliques sont au calendrier. Parmi ces saints, nous trouvons 59 évêques (60%), 19 abbés (19%), 7 translations (7%), 5 martyrs (5%), 4 laïcs (4%), 3 saints d'appropriation (3%), et 2 prêtres (2%).

Le calendrier liturgique n'est donc pas une chose inerte. Il évolue sans cesse au fil des siècles en fonction des préceptes édictés par l'Eglise ; les fidèles n'ont aucune emprise sur celui-ci et se contentent de le suivre même si dans certains cas les changements ne les satisfont pas. Cependant, rendons-nous bien compte qu'une simple mention au calendrier ne suffit pas. Encore devons-nous envisager le déroulement de la fête, phénomène soumis à des changements en fonction des moments de l'histoire. L'abbé Chapelier décrit le culte liturgique de saint Dié<sup>91</sup> en expliquant son ancienneté dans le diocèse de Toul et en montrant les modifications survenues au fil des siècles. Selon lui, tout remonte au milieu du XV<sup>e</sup> siècle grâce à l'initiative du grand prévôt de la collégiale déodatienne, Ferry de Clésentaines (1429-1467) qui institue la fête solennelle du patron de la ville. Au XVI<sup>e</sup> siècle, les missels toulous de 1508 et 1516, contiennent au 19 juin une messe en l'honneur du saint avec une prose historique ; en 1510, le bréviaire toulous offre un office à saint Dié « dont les antiennes, les répons et l'hymne mesurés et rimés, se retrouvent dans le Propre de l'ancienne Collégiale déodatienne. L'oraison *Propitiare* est celle que nous récitons aujourd'hui. Neuf leçons

<sup>91</sup> B.D. Saint-Dié : Ch C 45, manuscrit du chanoine Chapelier sur le culte liturgique de saint Dié, chap. VIII,

propres et historiques empruntées à la *Vita Deodati*, caractérisent cet office et lui communiquent une saveur particulière »<sup>92</sup>. Puis, en 1630, la fête est sous le rite double mais la prose est supprimée. Lorsque le diocèse de Saint-Dié est créé en 1777, Pie VII désigne le saint évêque comme patron du nouveau diocèse. Le premier évêque, Mgr Barthélemy-Louis-Martin de Chaumont de la Galaizière (1777-1802), « adopte la liturgie toulouise. Les livres liturgiques de l'époque inscrivent au 19 juin : saint Dié, annuel avec octave » c'est-à-dire qu'il bénéficie du rite le plus élevé. Puis au début du XIX<sup>e</sup> siècle, entre 1801 et 1824, lors du rattachement du diocèse de Saint-Dié à celui de Nancy, la fête patronale redevient une fête sous le rite double de première classe. L'Ordo de 1832 supprime la fête de la translation : « Chaque année [...] on célébrera la fête de saint Dié le second dimanche de juillet, l'octave se terminera le samedi suivant, sans qu'on fasse désormais la fête de la translation ». Avec l'introduction de la liturgie romaine dans le diocèse, « le texte du missel et du bréviaire est presque entièrement nouveau. Rien ne reste de l'antique office historique, mesuré et rimé. Toutefois, et c'est bien maigre, les leçons du second nocturne sont extraites du bréviaire de Toul, édité en 1748, par Scipion Jérôme Bégon »<sup>93</sup>.

En étudiant cette dimension, nous nous plaçons du point de vue de l'Eglise car c'est elle qui dirige toute la liturgie ; elle essaye d'encadrer le culte des saints afin de les replacer au sein du discours sur l'Eglise locale et du Propre du Temps. C'est dans ce but que les fêtes sont classées et ordonnées selon leur importance et la splendeur que l'Eglise veut leur donner. En encadrant les cérémonies liturgiques, les instances ecclésiastiques encadrent la dévotion.

### 2.2.2. Des fêtes classées

Selon le père Le Brun (1661-1719), « ce qu'il y a d'essentiel dans les prières et dans les cérémonies de la messe nous vient de Jésus-Christ »<sup>94</sup>. La cérémonie eucharistique comporte plusieurs distinctions quant à son importance. En effet, on distingue les messes publiques des cérémonies privées ; la grand'messe ou messe solennelle des messes basses. « On appelle la messe grande ou solennelle quand on la célèbre avec plus d'appareil et de cérémonies ; haute quand le prêtre et le chœur chantent ; et par la raison opposée, la messe a

---

p. 96-104.

<sup>92</sup> *Ibid.*, p. 99-100.

<sup>93</sup> *Ibid.*, p. 101.

<sup>94</sup> Pierre LE BRUN, *Explication de la messe*, Paris, Cerf, 1949 (reprint de l'éd. parue entre 1716 et 1726), p. XXXIX.



été appelée basse, lorsqu'elle se dit sans chant, et petite, parce qu'elle est célébrée sans l'appareil et les cérémonies de la messe solennelle »<sup>95</sup>. S'il existe une différence d'importance dans la célébration de l'office divin, les cérémonies sont, elles aussi, classées.

Trouver une explication sur la classification des fêtes s'avère difficile. En effet, peu d'ouvrages abordent la question et ne donnent pas une définition claire de ce que sont les fêtes doubles, semi-doubles et simples. Certains auteurs<sup>96</sup> se sont intéressés à la liturgie mais ils n'abordent pas directement la question de la classification des fêtes. Dans le *Dictionnaire pratique de liturgie romaine*, la « solennité » est définie comme étant la : « Pompe extérieure (décoration de l'église et de l'autel, richesse des ornements sacrés, nombre des Ministres, etc.) dont une fête peut être rehaussée. La solennité est plus grande si la fête est célébrée avec fériation ou avec octave. On distingue quatre degrés dans la solennité extérieure : 1<sup>o</sup> Noël, Epiphane, Pâques, Ascension [etc.] ; 2<sup>o</sup> les deux jours qui suivent Noël, Pâques et Pentecôte [etc.] ; 3<sup>o</sup> tous les dimanches et les fêtes doubles de 2<sup>e</sup> classe non comprises dans le 2<sup>e</sup> ; 4<sup>e</sup> les fêtes de rit double-majeur et au-dessous et toutes les feries »<sup>97</sup>.

Il semble que l'Eglise ait voulu classer les fêtes tout d'abord en différenciant les fêtes chômées de celles non chômées. Mais, avec l'augmentation de leur nombre, il est nécessaire de créer une autre subdivision pour que leur importance soit évidente pour les fidèles. En effet, certaines fêtes méritent un faste plus grand, plus solennel, plus éclatant que d'autres ; la fête de la naissance de Jésus ne se célèbre pas avec le même faste que celle de saint André ou celle de sainte Cécile. Afin de bien marquer cette différence, l'Eglise institue alors les fêtes dites doubles ou simples, puis les doubles reçoivent à leur tour une graduation : double de première classe, double de seconde classe ; enfin, entre le double et le simple, s'insère le semi-double mais « l'origine de cette graduation n'est pas encore bien connue »<sup>98</sup>. A. Villien nous explique les raisons qui ont poussé l'Eglise à instaurer cette classification mais ne nous donne pas d'explication à cette graduation. Il existe donc une hiérarchie des fêtes mais elle n'est pas « universelle » puisque les différents cérémoniaux des trois diocèses lorrains n'utilisent pas la même classification, rendant ainsi sa compréhension difficile. La classification des fêtes révèle donc la grandeur de la fête célébrée, importance qui se mesure au faste déployé pour la cérémonie : ornements, chants, musique, place et rôle de chacun... il s'agit donc de quelque chose d'assez technique plus que de fondamental même si une fête de

<sup>95</sup> *Ibid.*, p. 8.

<sup>96</sup> Voir entre autres Robert LESAGE, *Dictionnaire pratique de liturgie romaine*, Paris, Bonne presse, 1952, 1138 col. ; Aimé-Georges MARTIMORT, *L'Eglise en prière*, Paris, Desclé, 1983-1984, 4 vol. ; Cyprien VAGAGGINI, *Initiation théologique à la liturgie*, Bruges - Paris, 1959-1963, 2 vol.

<sup>97</sup> Robert LESAGE, *Dictionnaire pratique de liturgie romaine*, *op. cit.*, col. 987-988.

première classe a la primeur sur une fête de seconde classe au cas où elles tombent le même jour. La lecture des cérémoniaux permet donc d'appréhender cet aspect de la liturgie car ils expliquent plus ou moins en détail comment les fêtes se déroulent en fonction de leur classe.

Le *Cérémonial de Metz* de 1697 explique le déroulement des fêtes qui ont lieu dans la ville. Cinq fêtes nous intéressent car elles ont trait à des saints lorrains : la Saint-Félix, la translation de saint Clément, celle de saint Livier, la fête de sainte Ségolène et celle de saint Arnould. Bien que saint Clément soit le premier évêque du diocèse, il n'est fêté que pour sa translation, le 2 mai. A cette occasion, il y a une station pour la messe à l'abbaye Saint-Clément où « Messieurs de Saint-Sauveur vont aussi, et viennent à la procession dans la nef »<sup>98</sup>. Si l'évangéliste du diocèse de Metz est quelque peu délaissé par l'auteur du cérémonial, la Saint-Arnould, le 16 août, est beaucoup plus expliquée car la bague du saint est au centre du cérémonial. Ainsi, « ce jour, il y a station à Saint-Arnould à la grand messe. Messieurs de Saint-Sauveur y assistent et viennent prendre messieurs à leur église lorsque la procession sort du chœur [...] Après la messe, *Exurge Domine* par le premier souchantre comme aux autres stations, monsieur le coute dit la Collecte *Adesto*. Il est revêtu d'aube, de manipule et de chappe et ferme la procession. Il porte la bague de saint Arnould dans une boîte d'argent : en sortant du chœur, on chante l'antienne *Tu Domine universorum*. Messieurs arrivez sous le portique dans Saint-Arnould qui est à l'entrée de la cour, ils y trouvent six religieux en aubes dont quatre sont revêtus de chappes, et deux l'un en tunique et l'autre de dalmatique, le prieur ayant l'étole. Monsieur le coute luy prestre la bague, après luy avoir fait un compliment qui se termine toujours par ces paroles ou équivalentes : ' Que messieurs de la Cathedralle leur mettent en main la bague du grand saint Arnould qu'ils conservent depuis si longtemps à condition qu'après la messe elle leur sera rendue pour être remise dans leur trésor '. Le prieur l'encense et l'asperge trois fois, fait aussi un compliment à messieurs sur cette bague, après lequel M. le coute l'attache à un cordon d'un missel ouvert qui lui est présenté par un de ces religieux qui fait fonction de soudiacre, lequel le porte haut et élevé à l'église et le pose sur le grand autel. Messieurs arrivés au chœur font une genuflexion au Saint-Sacrement qui est exposé, vont au chapitre de l'abbaye, où ils disent l'office des morts tout entier : savoir Vêpres, les trois Nocturnes, et les Laudes, et doublent les Antiennes ; ce qui est de la fondation de Charlemagne. Les religieux pendant ce temps impriment sur des bagues de cire verte et blanche l'anneau de celle de saint Arnould, et la rapportent sur l'autel. Après l'office des morts, messieurs retournent au chœur, et s'y placent à l'ordinaire, leurs

<sup>98</sup> A. VILLIEN, « Fêtes », *Dictionnaire de théologie catholique*, vol. V-2, col. 2190.

<sup>99</sup> *Cérémonial de Metz...*, *op. cit.*, p. 195.

souchantres régissent le chœur, les religieux disent la messe avec les mêmes cérémonies qu'aux autres stations cy-dessus chez les bénédictins. Après l'Évangile on porte à baiser à messieurs le livre auquel est attaché la bague de saint Arnould. A l'*Agnus Dei*, un religieux présente les bagues de cire, premièrement à messieurs, ensuite aux religieux et au peuple. Après la messe, les religieux revêtus comme dessus viennent reconduire la procession à la porte de leur église, et là le prieur rend la bague à monsieur le coultre »<sup>100</sup>.

Le *Cérémonial de Toul* de 1700, distingue des degrés de solennité mais précise très clairement : « On ne prétend pas icy, comme on vient de le dire, parcourir toute l'année jour par jour, et marquer ce que l'ont doit dire, faire, et chanter à chaque fête, vigile, octave, etc. puisque tout cela étant déjà suffisamment expliqué non seulement dans les règles et rubriques générales du bréviaire et du missel et autres livres d'église, mais encore dans celles du présent cérémonial, on n'aura qu'à s'y conformer et en faire l'application à chaque fêtes par rapport au degré qu'elle aura dans le calendrier. Il ne s'agit donc maintenant que d'expliquer en peu de mots ce que quelques unes peuvent avoir de particulier et d'extraordinaire »<sup>101</sup>. Les fêtes sont classées en première classe, seconde classe, doubles, semi-doubles et simples. Et la classification va plus loin car il existe dans le diocèse de Toul des doubles de première classe, des doubles de seconde classe... mais sans précision ; on ne sait pas quelles fêtes sont de première classe, de seconde classe, etc.

C'est un psautier de 1771<sup>102</sup> qui nous révèle la solution : il y a plusieurs catégories de fêtes doubles, « savoir de I, de II, de III et de IV classe ». Chaque type comporte des degrés de solennité. Les fêtes doubles de première classe sont les fêtes annuelles solennelles majeures et mineures « ainsi annoncées dans le calendrier ci-après fait à ce sujet »<sup>103</sup> ; il s'agit des fêtes de Pâques, la Pentecôte, l'Ascension, la Trinité, la fête du Saint Sacrement et son octave, la fête principale du premier et du second patron, le jour de la consécration de l'église... mais l'auteur reste assez vague, il est nécessaire de se reporter au calendrier pour connaître les solennités des fêtes. En revanche, il explique le déroulement de ces fêtes : « L'office des fêtes doubles commence aux I vêpres, & finit aux Complies du jour. Aux I vêpres on chante une répons après le Chapitre ; on ne dit pas les prières aux Complies du jour ni de la veille »<sup>104</sup>. Cette hiérarchie est utile lorsque deux fêtes de même importance tombent

<sup>100</sup> *Ibid.*, p. 230-231.

<sup>101</sup> *Cérémonial de Toul, dressé par un chanoine de l'église cathédrale et imprimé par ordre d'illustrissime et révérendissime seigneur, Mgr Henry de Thiard-Bissy, évêque comte de Toul*, Toul, A. Laurent, 1700, p. 515.

<sup>102</sup> *Pseautier ou livre d'église à l'usage du diocèse de Toul, conforme aux Bréviaire & Missel, réimprimé par ordre de Mgr l'évêque, Partie d'Hyver*, Toul, Joseph Carez, Neuf-Château, Monnoyer, 1771, 447 + CLXXIX p.

<sup>103</sup> *Ibid.*

<sup>104</sup> *Ibid.*

le même jour. Si deux fêtes doubles « se rencontrent deux jours de suite, celle qui sera d'une classe plus haute aura les I ou II vêpres entières, avec mémoire de l'autre fête ». Dans le cas où deux fêtes sont de la même classe, les choses se compliquent car les vêpres sont partagées c'est-à-dire « qu'on dira les II vêpres de la première Fête jusqu'au Chapitre ; & au Chapitre on commencera les I vêpres de la seconde fête, avec mémoire de la première ». Malgré ces précisions, certaines fêtes ont la préférence sur toutes les autres ; il s'agit des cérémonies en l'honneur de « Notre Seigneur » c'est-à-dire celles du Propre du temps ; celles de la Vierge, des Anges et des Apôtres ; elles ont priorité sur celles des saints sauf les fêtes des saints qui se célèbrent dans leurs propres églises ; l'auteur l'explique ainsi : « Néanmoins, entre les fêtes de même classe, celles de Notre Seigneur sont préférées aux fêtes de saints de même classe. Les fêtes des Anges et des Apôtres sont aussi préférées aux fêtes des autres saints ; & enfin les fêtes de saints qui se célèbrent dans leurs propres églises, sont encore préférées aux autres fêtes marquées dans le calendrier, à moins qu'elles ne soient chômées dans tout le diocèse »<sup>105</sup>. La classification des fêtes est donc importante pour savoir ce qui doit se fêter en priorité et quelle pompe les ecclésiastiques doivent donner aux solennités. Il s'agit de donner aux fêtes classées en différentes catégories un ordre d'importance aussi bien dans le calendrier que dans l'esthétique. En effet, selon dom Cyprien Vagaggini, l'art peut servir la fin particulière de la liturgie en aidant l'Eglise à exprimer son culte ou à sanctifier les fidèles<sup>106</sup>.

Si l'auteur du *Cérémonial de Toul* reste assez vague sur les classes des fêtes, il nous indique que l'annonce des fêtes se fait en fonction de leur degré et ce de manière très détaillée. Lorsqu'il s'agit d'annoncer une fête de première classe, « dès la veille à midy, après avoir sonné l'Angelus on sonne le glas, suivi de quelques carillons en particulier, après lesquels on sonne la conduite solennelle : tout cela doit être achevé dans un quart d'heure, & se répète le lendemain à pareille heure »<sup>107</sup>. Puis, « une heure avant que l'on commence Vêpres, c'est-à-dire à deux heures après midy, on sonne le glas pour la premier coup de Nones ; à la demie on sonne une volée des trois plus grosses cloches, pour le deuxième coup de Nones, & à trois heures, on sonne le glas pour le dernier coup de Vêpres. Entre ces trois coups on sonne tous les carillons en particulier l'un après l'autre, & par intervalles, en commençant par les petits, en continuant par les moyens, & en finissant par les plus gros. Vers la fin de l'hymne de Vêpres on sonne une volée des trois plus grosses cloches pour le coup de Complies : pour la Station, quand il y en a, on ne sonne point : & à la fin de Vêpres,

<sup>105</sup> *Ibid.*

<sup>106</sup> Dom Cyprien VAGAGGINI, *Initiation théologique à la liturgie, op. cit.*, vol. 1, p. 47.

<sup>107</sup> *Cérémonial de Toul...*, *op. cit.*, p. 24.

on sonne la conduite solennelle. S'il faut chanter un *Te Deum*, on sonne avec le glas pendant l'hymne de Vêpres ; & vers la fin du *Te Deum* on sonne le coup de Complies »<sup>108</sup>. S'il faut différer ou avancer les offices, la sonnerie est aussi particulière : « ainsi quand une fête de I. classe arrive dans un jour de petit-jeune, on sonne le coup de Primes à neuf heures & demie ; celui de Tierces aux trois quarts ; pour Sextes on ne sonne point ; à la fin de Sextes on sonne le premier trait de la Messe ; durant l'Évangile le trait de l'offrande ; après l'élévation le I. coup de Nones, après les Agnus le 2. coup. Dans les églises où l'on chante deux Messes, on sonne le coup de Primes à neuf heures ; le coup de Tierces au quart ; le I. trait de la Messe de la fête à la demie ; durant l'Évangile le trait de l'offrande ; après la Messe on dit Sextes sans les sonner, à la fin desquelles on sonne la Messe du jeûne avec deux moyennes cloches, comme les Messes fériales ; durant l'Évangile on tinte la plus grosse de toutes les cloches ; puis après l'élévation & après les Agnus on sonne le I. & le 2. trait de Nones que l'on dit après ladite Messe »<sup>109</sup>.

Pour les fêtes de seconde classe, on sonne à la cathédrale de la même manière que les premières classes mais on « ne sonne point les trois plus grosses cloches, mais à leur place on sonne les plus grosses des moyennes. On ne sonne point pour Laudes : ny pour Complies, si ce n'est aux jours de grand-jeûne. On ne sonne point à midy ny à la fin des grands offices ; ny tout au soir »<sup>110</sup>.

La dernière classification donnée par le *Cérémonial de Toul* concerne les « autres fêtes doubles, semidoubles, & simples ; pour les dimanches & les fêtes ». L'annonce de ces solennités se pratique de la manière suivante : « A cinq heures du matin on sonne à volée pendant l'espace environ de deux ou trois *pater* la plus petite de toutes les cloches, après quoy on sonne l'Angelus, toujours avec la plus grosse [...] A cinq heures & un quart on sonne à la volée la 2. des petites, pareillement pendant un *Pater* ou deux. Aux trois quarts on sonne à volée la 3. des petites pendant près d'un quart d'heure : un peu avant six heures on quitte cette cloche, & l'on sonne ce qu'on appelle le gros coup, qui dure jusqu'à six heures, avec une des moyennes cloches à volée (c'est pour annoncer la Messe matutinale) & à six heures on sonne à volée pour le dernier coup cette même cloche avec une autre moyenne en même tems encore l'espace d'un *pater*. On ne sonne point pour Laudes »<sup>111</sup>. Puis, « à huit heures on sonne la Messe de Notre-Dame [...] Vers l'offertoire de cette Messe, ou à huit heures & un part, on sonne à volée la plus petite cloche pendant un *Pater* ou deux, pour le I. coup de Primes ; ce

<sup>108</sup> *Ibid.*, p. 24-25.

<sup>109</sup> *Ibid.*, p. 26.

<sup>110</sup> *Ibid.*, p. 28.

trait duroit autrefois jusqu'à la fin de cette Messe. A huit heures & demie on sonne le 2. coup de Primes la 2. des petites à volée pendant un quart d'heure entier, c'est-à-dire jusqu'aux trois quarts »<sup>112</sup>. La sonnerie des cloches est réglementée au XIII<sup>e</sup> siècle et la principale sonnerie devient celle de l'élévation pendant la Messe mais il est alors recommandé aux sacristains des églises de sonner les cloches pour « annoncer l'Office [...] et la Messe solennelle ; [...] quand un prêtre porte la communion aux malades [...] ; le matin, à midi et le soir, chaque jour pour la récitation de l'Angelus »<sup>113</sup> sans compter au moment de la mort d'une personne, la veille des grandes solennités, au commencement de l'Avent, du Carême ou de tout autre temps important dans le calendrier, lorsqu'une procession sort de l'église, etc. Les cloches rythment totalement la vie religieuse des fidèles du matin au soir et ce chaque jour de la semaine.

En plus de la manière de sonner les cloches pour annoncer les fêtes, il existe, dans le *Cérémonial de Toul*, une catégorie expliquant « à quels jours il faut toucher les orgues ». Toutes les fêtes doubles ont droit à de la musique car « on les touche à toutes les fêtes doubles ; à tous les dimanches non privilégiés, c'est-à-dire à ceux qui n'ont pas la couleur violette ; durant les octaves du 1<sup>e</sup> et du 2<sup>e</sup> ordre, soit qu'on fasse l'office d'une fête ou de l'octave ; quand on fait quelque office votif & solennel pour un grave sujet ; aux messes solennelles, saluts, & bénédictions du S. Sacrement, & autres prières extraordinaires, dans quelque jour que ce soit ; à la réception d'un Evêque ; aux batêmes, é aux mariages, quand les pareins & les époux le souhaitent ; & enfin dans d'autres semblables occasions »<sup>114</sup>. Par contre, « on ne les touche point aux offices ordinaires des autres fêtes semidoubles & simples ; aux dimanches qui ont la couleur violette ; au fêtes ; à la fête des S. Innocents, à moins qu'elle n'arrive un dimanche, ou qu'elle soit de 1<sup>ère</sup> classe ; à la messe solennelle, aux obsèques, & office des morts ; ny aux offices votifs & extraordinaires qui demandent plutôt des marques de pénitence que de joye »<sup>115</sup>. L'usage liturgique de l'orgue semble commencer au VIII<sup>e</sup> siècle à Constantinople et sous le rit grec ; son rôle primitif est alors purement musical et instrumental pour les offices solennels et les jours de fêtes ; il sert d'accompagnement et de soutien au chant même s'il « est interdit de souligner par le jeu d'un instrument quelconque accompagnant ou concertant, le récitatif des Clercs officiants [...] Les

<sup>111</sup> *Ibid.*, p. 28.

<sup>112</sup> *Ibid.*, p. 28.

<sup>113</sup> Robert LESAGE, *Dictionnaire pratique de liturgie romaine*, op. cit., col. 991-994.

<sup>114</sup> *Cérémonial de Toul...*, op. cit., p. 61.

<sup>115</sup> *Ibid.*, p. 61.

instructions romaines prohibent même tout accompagnement du chant liturgique »<sup>116</sup>. Cette règle, en vigueur jusqu'en 1600, est rappelée en 1650, 1727 et 1741<sup>117</sup>.

Puis, une partie est consacrée à la magnificence des fêtes. Le chanoine de Toul est assez expéditif à ce propos en ce sens que ses conseils sont directifs et rédigés sous la forme d'une liste numérotée. Aux fêtes doubles de seconde classe, les conseils sont donnés et réglés en onze points :

« 1. Les ornemens & les paremens ne sont pas si prétieux [qu'aux fêtes de 1<sup>ère</sup> classe] quoique le grand autel soit orné de croix, de textes, de chandeliers d'argent, & dans la cathédrale des baguettes des ministériaux

2. L'ordre de la sonnerie & le nombre des cierges sont réglés ailleurs

3. Dans la cathédrale ce sont des chanoines & non pas des archidiacres qui sont coristes, lesquels ne portent point les bâtons de chœur

4. On n'intime pas le *Gloria in excelsis* au célébrant

5. On chante l'épître, le graduel, l'*Alleluia*, & l'évangile sur le jubé ; mais au lieu d'intimer l'*Alleluia* à trois chanoines, il semble qu'il suffiroit de l'intimer à deux

6. On devoit encenser au moins l'autel, les reliques, & les chapelles, si on ne vouloit pas encenser le chœur ; mais à présent on n'encense point du tout : cependant l'ancien ordinaire ordonne l'encensement

7. On chante en plain chant & non en faux bourdon, les reponces des versets que l'on dit avant la préface

8. Ce sont deux vicaires qui doivent porter les flambeaux pendant l'élévation, se rendant pour cela en tout tems dans la sacristie pendant la préface pour les y alumer ; y retournant lorsque le célébrant chante *Per omnia &c.* devant le *Pater* ; & observant d'ailleurs à cet égard les mêmes cérémonies que les archidiacres

9. Pendant l'élévation, on ne chante rien, même dans la cathédrale ; mais on touche l'orgue s'il y en a, sinon on chante *Benedictus* après l'élévation du calice

10. Quand une de ces fêtes tombe un dimanche, la procession n'est que simple, & on la fait après Tierces

11. Dans la cathédrale les huissiers capitulaires ne sont pas obligez de se trouver au chœur »<sup>118</sup>.

<sup>116</sup> Robert LESAGE, *Dictionnaire pratique de liturgie romaine, op. cit.*, col. 755-756.

<sup>117</sup> *Ibid.*, col. 756.

<sup>118</sup> *Cérémonial de Toul...*, *op. cit.*, p. 230-231.

Le *Cérémonial* développe de la même manière comment doivent se dérouler les cérémonies pour les « autres fêtes doubles » et « aux dimanches, au iours d'une octave du I. & du II. ordre & autres semidoubles solempnels »<sup>119</sup>.

L'autel, élément central de l'église, tient une place importante dans les cérémonies ; il est l'expression matérielle du culte, indispensable à la cérémonie<sup>120</sup>. D'ailleurs « les églises ne sont faites que pour le maître-autel » d'après le *Nouveau traité de toute l'architecture* de M. De Cordemoy<sup>121</sup>. Concernant les croix dont doit être orné l'autel, le *Cérémonial de Toul* ne précise pas de quelle taille elles ont, cependant, depuis 1746 et le pontificat de Benoît XIV, l'Eglise réproouve les croix de petite taille car « c'est violer les lois de l'Eglise [...] que de mettre seulement un petit crucifix, devant une statue ou un tableau »<sup>122</sup>. Il faut aussi placer des chandeliers sur l'autel pour permettre au célébrant de lire les prières du jour, pour amener le regard vers l'autel et le crucifix, donc vers le Christ, et pour renforcer le côté mystique du culte. La fumée de l'encens qui s'échappe de l'encensoir, montant vers le ciel, est le symbole de la prière des hommes pour le Christ. L'utilisation de l'encensoir est prescrite pour toutes les messes, sauf la messe privée ; elle marque une gradation dans les honneurs liturgiques accordés aux diverses personnes mais aussi la situation que chaque personne occupe dans l'office qui se célèbre. Ainsi le plus élevé des encensements est constitué de trois coups doubles à genoux devant le Saint-Sacrement et debout pour toutes les personnes ou choses qui représentent le Christ comme le pape, le célébrant ou encore l'évêque. Pour les vicaires, abbés supérieurs d'ordres..., l'encensement se fait par deux coups doubles ; enfin le simple prêtre est encensé d'un seul coup double<sup>123</sup>.

Trente ans plus tard, à Saint-Dié, les cérémonies semblent beaucoup plus axées sur le chant et les hymnes, d'après la description faite par le chanoine Chapelier dans un manuscrit conservé à la Bibliothèque diocésaine de Saint-Dié<sup>124</sup>. En effet, depuis le XI<sup>e</sup> siècle et la reconnaissance officielle de la vie de saint Dié par une assemblée d'évêques, abbés et clercs sous l'autorité du pape saint Léon IX, l'évêque de Nevers et évangéliste des Vosges, jouit d'un culte public dans les diocèses de Saint-Dié, Nancy, Strasbourg, Nevers ; un office spécial lui est attribué. Sa fête, le 19 septembre, est solennelle avec une octave ; et le jour de sa translation, le 17 juin, l'office est au commun d'un confesseur pontife. Grâce aux ouvrages liturgiques, nous connaissons le déroulement de la fête de saint Dié. Déjà au XV<sup>e</sup> siècle, le

<sup>119</sup> *Ibid.*, p. 231-233.

<sup>120</sup> Robert LESAGE, *Objets et habits liturgiques*, Paris, Fayard, 1958, p.11.

<sup>121</sup> M. de CORDEMOY, *Nouveau traité de toute l'architecture*, Paris, 1714, p. 113.

<sup>122</sup> Cité dans Robert LESAGE, *Objets et habits liturgiques*, op. cit., p. 19.

<sup>123</sup> *Ibid.*, p. 52-53.



graduel contient ces deux fêtes. D'après le transcritteur, « l'office de la translation diffère peu de celui d'un confesseur pontife » c'est-à-dire qu'il est à prendre au commun des saints alors que « le second offre plus d'intérêt. Sa prose historique comprend vingt-et-une strophes rimées. Les rimes, la mesure et le rythme varient, mais le dernier vers de chaque strophe rime ou se termine toujours en A. C'est un beau chant en l'honneur du saint Pontife où se déroulent sous les regards toute sa vie, son épiscopat, son abdication, ses œuvres de cénobite et de thaumaturge, sa gloire dans les cieux »<sup>125</sup>. Un office propre de la Collégiale de Saint-Dié<sup>126</sup>, approuvé par la Congrégation des rites en avril 1652, donne sa fête comme étant de rite double de première classe avec octave. « Les antiennes des vêpres, des matines et des laudes, le répons des trois nocturnes sont rimés et mesurés. La mesure est de huit syllabes. Les leçons du second nocturne contiennent un abrégé de la vie du saint et diffèrent notablement de celles que nous récitons aujourd'hui. Les hymnes sont celles du commun d'un confesseur pontife »<sup>127</sup>. Chapelier poursuit en expliquant ce que contiennent les différents hymnes : « La première de ces hymnes est acrostiche. Les premières lettres de ses quarante-huit vers forment la phrase suivante : *Sancte Proscul Deodate, intercede pro tuis fidelileus. Amen* ; Déodat, saint évêque, intercédez pour vos fidèles. Amen. La seconde renferme cinq quatrains de huit syllabes : le premier vers rime avec le quatrième et le deuxième avec le troisième. Ces deux belles hymnes seraient l'œuvre de Pierre de Blarru »<sup>128</sup>. Outre le cérémonial, les statuts synodaux nous donnent aussi des renseignements sur le déroulement des cérémonies. Selon les *Statuts du diocèse de Saint-Dié* de 1731, le culte rendu à Dieu « ne consiste pas seulement dans l'action de l'esprit, mais il demande encore d'être exprimé par une action corporelle et sensible »<sup>129</sup>. Le saint siège apostolique [Urbain VIII] a déterminé quels sont ces jours de Fêtes, que les Chrétiens doivent particulièrement consacrer au culte de Dieu. A Saint-Dié, la liturgie est une nécessité et une protection face aux protestants comme l'explique cet extrait : « Comme notre territoire [Saint-Dié appartient au doyenné de Salm] est dans le voisinage des protestants, dont les ayeurs ont proscrit et rejeté de leurs sectes plusieurs pratiques de Religion, qui ont toujours été observées parmi les Catholiques : Nous sommes plus étroitement obligés que d'autres, qui en sont éloignés, de sçavoir le fond de la doctrine, qui regarde des saintes pratiques ; afin, dit l'Apôtre ; d'en instruire les fidèles qui sont sous notre

<sup>124</sup> B.D. Saint-Dié : ch C 45, *op. cit.*, chap. VIII, p. 96-104.

<sup>125</sup> *Ibid.*, p. 97.

<sup>126</sup> Nous utilisons ici la réédition de 1733 : *Officia quorandum festorum, quae ritu romano in ecclesia S. Deodati specialiter celebrantur*, Sandeodati, Joseph Charlot, 1733, 72 p.

<sup>127</sup> B.D. Saint-Dié : Ch C 45, *op. cit.*, chap. VIII, p. 98.

<sup>128</sup> *Ibid.*

<sup>129</sup> Jean-Claude SOMMIER, *Statuts synodaux publiés au synode de Saint-Diez, tenu le 9 may 1731*, Saint-Diez,

direction, et la défend contre les sophismes, et les nouveautéz de nos contradicteurs. Nous devons donc enseigner à nos peuples la sainte doctrine »<sup>130</sup> et notamment l'invocation des saints et le culte des reliques, et de leurs images. Le choix d'un office propre, d'une liturgie propre semble avoir une dimension idéologique voire identitaire. Par exemple, l'abbaye de Fécamp dans le diocèse de Rouen fête saint Taurin, patron du diocèse d'Evreux, comme étant l'évangéliste du diocèse de Rouen alors que le martyrologe de la cathédrale l'occulte ; l'abbaye de Saint-Ouen lui préfère saint Nicaise dont elle invente le corps comme étant le premier évangéliste. Cette reconnaissance de saint Taurin témoigne alors de l'autorité de l'abbaye qui est une fondation ducal et possède une exemption<sup>131</sup>.

Tous les cérémoniaux ne sont pas toujours précis quant au classement des fêtes, surtout s'il s'agit d'ouvrages destinés à des religieux. A Remiremont, la seule précision à ce propos concerne la manière d'aller chercher l'abbesse : « Aux fêtes de première & de seconde classes, les diacre & sous-diacre, précédé du Bedeaux, vont chercher la Dame Abbessse en son Siège au Chœur ; ils lui font d'abord la révérence, puis la conduisent, en la précédant de quelques pas, jusqu'à l'Autel où elle donne son offrande ; après quoi ils la reconduisent de même jusqu'à son Siège, où étant arrivée, ils lui font une seconde révérence & retournent à l'Autel »<sup>132</sup>. Le touché de l'orgue, comme à Toul, est également soumis à des règles très strictes selon la fête. Ainsi le *Cérémonial de Remiremont* précise : « Pendant l'Avent & le Carême, il ne touche point les Doubles qui ne sont pas de première ou seconde classe, ni les Dimanches de l'Avent, & du quatrième Dimanche de Carême ausquels on touche seulement à la grande Messe, & non pas à la Procession ni à Vèpres »<sup>133</sup>. Il n'existe pas d'explication à propos de ces fêtes de première ou de seconde classe, à quoi elles correspondent, mais le jeu de l'orgue permet de différencier le degré de solennité. « Au doubles ordinaires, l'orgue touche l'Hymne & le Magnificat aux premières Vèpres, & répond le *Benedicamus* [...] Aux Fêtes de seconde Classe, il touche le *Te Deum* alternativement avec le Chœur ; l'Hymne & le *Benedictus* de même & répond au *Benedicamus* ; aux Fêtes de première classe il touche en outre toutes les Antiennes de Laudes après chaque Pseaumes »<sup>134</sup>. Et l'auteur poursuit en expliquant comment l'orgue joue à la messe, de première et de seconde classe, « il touche le premier *Kyrie* & les autres alternativement ; le *Gloria in excelsis* de même : le Graduel ou

---

J. Charlot, [1731], p. 16.

<sup>130</sup> *Ibid.*, p. 51-52.

<sup>131</sup> Pour plus d'information, voir Olivier DIARD, *Les offices propres dans le sanctoral normand. Etude liturgique et musicale (X<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles)*, Thèse, Paris-IV Sorbonne, 2000, 1042 p.

<sup>132</sup> *Cérémonial et rituel de l'insigne église collégiale et séculière de St. Pierre de Remiremont*, Remiremont, Laurent, 1750, p. 69-70.

<sup>133</sup> *Ibid.*, p. 76.

premier *Alleluia*, & le répète à la fin du Verset que l'on aura chanté au Chœur ; S'il y a une Prose, la Dame Chantre de Semaine l'entonne, & le Chœur achève le Verset ; l'Orgue touche le second, ainsi de suite alternativement ; le Chœur à la fin chante *Amen*, l'Orgue *Alleluia* »<sup>135</sup>.

En ce milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, la classification des fêtes liturgiques ne semble donc pas totalement acquise. Cependant, depuis près de cinq décennies, les clercs lorrains tentent de préciser ces questions. Le plus minutieux, parfois à l'excès, est Nicolas Guédon<sup>136</sup> (1688-1759) dont le travail est l'aboutissement d'années de réflexion sur le cérémonial en Lorraine. Il s'est attelé à la lourde tâche de rédiger un cérémonial au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Issu d'une famille modeste, Nicolas Guédon est le sixième enfant de Jean Guédon, charron à Verdun, et Marie Pasquin, fille d'un bourgeois de la ville. On connaît très peu de choses sur sa jeunesse si ce n'est qu'il est enfant de chœur de la cathédrale et, comme ses condisciples, fait ses études près du chanoine écolâtre. A l'âge de vingt-cinq ans, il est ordonné et nommé vicaire à Saint-Médard de Verdun puis chapelain de Saint-Pierre et Saint-Paul. Guédon vit au moment de la période janséniste qui frappe Verdun au XVIII<sup>e</sup> siècle sous l'épiscopat de Mgr de Béthune. La crise janséniste débute à Verdun<sup>137</sup> au moment de la publication de la bulle *Unigenitus* par le pape Clément XI condamnant ce courant, mais certains évêques de Verdun refusent de l'appliquer<sup>138</sup>. Nicolas Guédon consigne d'ailleurs dans son *Journal* les troubles liés au jansénisme dès 1717 puisque certains chanoines sont, selon lui, « foncièrement favorables à Béthune [... et] la plupart des curés de la ville épiscopale étaient acquis aux thèses jansénistes »<sup>139</sup>. Après avoir été secrétaire de deux vicaires généraux et greffier de l'officialité en 1720, Guédon devient chanoine de la cathédrale le 18 juin 1723 ; il est alors pourvu de la 22<sup>e</sup> prébende. Il occupe cette charge pendant trente-six ans et profite de ces années pour consulter et classer les archives, particulièrement les anciens registres capitulaires, afin de faire une « compilation en 4 volumes manuscrits de tout ce qui se rapporte aux rites, usages et traditions de la cathédrale »<sup>140</sup>. A l'image de Dom Calmet, il est un de ces clercs passionnés d'histoire. Dans le *Journal* qu'il tient entre 1717 et 1739, il note

<sup>134</sup> *Ibid.*, p. 76-77.

<sup>135</sup> *Ibid.*, p. 77-78.

<sup>136</sup> Maxime SOUPLÉ, « Nicolas Guédon, 1688-1759, chanoine de la Cathédrale de Verdun », *Supplément de l'Echo de Notre Dame*, février 1934, p. 1-16.

<sup>137</sup> Pour plus d'informations sur le jansénisme en Lorraine, consulter René TAVENEAUX, *Le jansénisme en Lorraine 1640-1789*, Paris, Librairie Vrin, 1960, 759 p.

<sup>138</sup> Frédérique LAVERRIERE, *Le cérémonial de la cathédrale de Verdun : la fête des saints évêques de Verdun*, Mémoire de maîtrise sous la dir. de M. Vion-Delphin, Université de Besançon, 1996, p. 28.

<sup>139</sup> B.M. Verdun : ms 849, Nicolas Guédon, *Journal d'un chanoine de Verdun*, XVIII<sup>e</sup> siècle, 327 p. Sur cette période, voir René Taveneaux, *Le jansénisme en Lorraine*, Paris, Librairie Vrin, 1960, p. 299.

<sup>140</sup> Maxime SOUPLÉ, « Nicolas Guédon, 1688-1759... », *op. cit.*, p. 10.

jour après jour les variations de température, l'état des récoltes, le prix des produits de consommation, le logement des troupes, les phénomènes météorologiques, la valeur des espèces qui ont cours... mais surtout les différentes expositions et processions de la chässe de saint Saintin pour obtenir la pluie ou le beau temps <sup>141</sup>. Dans un souci de mémoire, il compose, peu après 1725, un *Épitaphier* <sup>142</sup> de la cathédrale car, à cette période, de grands travaux d'embellissement sont lancés non loin de la cathédrale, et certains chanoines ont peur qu'ils touchent leur antique église. Il relève alors toutes les inscriptions des tombes encore lisibles dont sont couverts les pavés de la nef et du cloître ; il reproduit les dessins des armoiries, transcrit les textes des plaques funéraires qui couvrent les murs, décrit les nombreux monuments qui ornent les chapelles latérales...

Comme pour beaucoup d'autres, pour lui, l'Église doit absolument s'inscrire dans sa dimension historique. Face aux conflits internes et aux attaques extérieures, c'est dans le passé que le clergé découvre les preuves de son importance et retrouve ses racines. A cette époque, l'histoire ecclésiastique est abondamment mobilisée : les ducs de Lorraine s'en servent lorsqu'ils bataillent contre l'évêque et le chapitre de Toul pour obtenir la création d'un évêché à Nancy ; pour contrer ces prétentions, Benoît Picard, capucin de Toul, rédige l'*Histoire ecclésiastique et civile de Toul* qui paraît en 1700, vibrant plaidoyer en faveur de l'antiquité du diocèse. Par ses écrits, Nicolas Guédon s'inscrit dans ce climat. Son but est de défendre les privilèges et le statut du chapitre dont il est membre. Son œuvre la plus importante reste son *Cérémonial*, aujourd'hui surnommé le « Guédonnier ». Ce *Cérémonial* comprend quatre volumes, travail si précis et tatillon que son auteur se doit de préciser dans sa préface : « on trouvera peut-être qu'on est descendu dans un trop grand détail de plusieurs petites cérémonies, mais on prie de faire attention que souvent ce fut des choses qui paroisoient de peu de conséquence que l'on forme des doubles et par conséquent il est bon que tout soit exactement marqué » <sup>143</sup>. Il veut que son travail soit un modèle à suivre par tous les clercs. Il précise que « ce seroit icy l'endroit d'exhorter un chacun à ne rien négliger pour apprendre les cérémonies et à les pratiquer avec décence et gravité afin que tout se fasse avec ordre » <sup>144</sup>.

<sup>141</sup> B.M. Verdun : ms 849, *op. cit.*, 327 p.

<sup>142</sup> B.M. Verdun : ms 892, Nicolas GUEDON, *Épitaphier de la cathédrale de Verdun*, XVIII<sup>e</sup> siècle, 160 p. ; cet épitaphier a été étudié par Cyril BURTEAUX, *L'épitaphier de Nicolas Guédon : étude des comportements face à la mort à travers l'analyse des monuments funéraires et des épitaphes de la cathédrale de Verdun*, Master 1 CIMMEC sous la dir. de Ph. Martin, Université Nancy 2, 2006, 121 p.

<sup>143</sup> B.M. Verdun : ms 87, *op. cit.*, vol. 1, préface, f<sup>o</sup> E r<sup>o</sup>.

<sup>144</sup> *Ibid.*, f<sup>o</sup> E v<sup>o</sup>.

Son texte est divisé en neuf parties, chiffre très symbolique faisant penser, par exemple, à une triple trinité illustrée par neuf chœurs des anges : 1. les règles et cérémonies générales ; 2. les différentes classes des fêtes ; 3. les différentes parties de l'office ; 4. le Propre du Temps où la Fête-Dieu et les Rogations tiennent une place importante ; 5. le Propre des Saints comprenant quarante fêtes dont vingt pour les saints lorrains ; 6. le Commun des Saints avec la manière d'administrer le sacrement aux malades, l'ordre des sépultures, les services pour les défunts... ; 7. les cérémonies extraordinaires ; 8. les cérémonies quand l'évêque officie ou qu'il est présent à la cathédrale ; 9. les devoirs de tout le clergé et officiers de l'Eglise. Cette classification n'a rien pour nous surprendre. L'office y tient une place essentielle puisque la troisième partie lui est réservée. Les parties qui nous intéressent particulièrement ici sont celle concernant le Propre des Saints et celle traitant des cérémonies extraordinaires. La préface du *Cérémonial* nous laisse aussi des renseignements précieux quant à la classification des fêtes.

Guédon explique, entre autre, les cérémonies liées à la cathédrale et les différences existant entre les solennités mais aussi les raisons qui l'ont poussé à rédiger cet ouvrage de quatre volumes. Il rédige le *Cérémonial de la cathédrale de Verdun* suite à « l'empressement avec lequel on demande depuis longtemps un cérémonial de cette église ». Il explique que cette volonté est une « preuve non équivoque que le zèle de la discipline et de la gloire de la maison de Dieu est une de ces vertus éclatantes qui distinguent glorieusement le Chapitre de Verdun »<sup>145</sup>. Il souhaite alors « seconder ce zèle si louable ». Outre le désir de montrer la piété du chapitre auquel il appartient, Guédon souhaite poursuivre des travaux entrepris dans cette même optique par « quelques anciens officiers de l'église » dont l'ouvrage « fut exécuté mais trop succinctement car plusieurs cérémonies y sont omises, les autres n'y sont pas suffisamment détaillées et le cérémonial est devenu presque inutile par le changement que l'on a fait dans l'office depuis la conception de cet ouvrage »<sup>146</sup>. C'est donc par esprit pratique que notre chanoine prend la décision de rédiger un nouveau cérémonial.

Il explique que Mgr de Béthune a fait imprimer un nouveau bréviaire mais « il estoit néanmoins impossible de faire l'office précisément comme il trouve dans le nouveau bréviaire parce que tous les livres de chants estant conformes à l'ancien il eust été nécessaire de faire imprimer de nouveaux antiphonaires, des graduels »<sup>147</sup>. La rédaction du cérémonial correspond donc à la convergence d'une quintuple influence : une recherche historique

<sup>145</sup> *Ibid.*, f° B r°.

<sup>146</sup> *Ibid.*

<sup>147</sup> *Ibid.*, f° B v°.

précise, indispensable rappel afin que la cathédrale puisse trouver dans ce passé prestigieux des raisons de célébrer le présent ; un « devoir de mémoire », notion que notre chanoine utilise abondamment, pour lui, si personne ne consigne les anciennes cérémonies, elles tomberont dans l'oubli ; une commande officielle à un moment où de nouveaux livres liturgiques ont été publiés comme le bréviaire, action qu'on retrouve, à la même époque dans bien d'autres diocèses comme celui de Toul, ce premier XVIII<sup>e</sup> siècle étant le moment de mettre par écrit les cérémonies... ; une arme pour le chapitre, un moyen, pour les chanoines, de retrouver leur prestige face à un évêque se présentant comme le réformateur de l'Eglise de Verdun et qui règle la liturgie verdunoise sans consulter des chanoines ; un souci de « raison » puisque Guédon souhaite remettre de l'ordre là où régnait depuis longtemps le désordre.

Afin d'éviter des « dépenses prodigieuses » pour réimprimer tous les ouvrages liturgiques de la cathédrale, un « plan de Réformation » est dressé et, le 17 janvier 1705, le chapitre « nomma des députés pour conférer de ce projet avec le seigneur évêque » qui publie une ordonnance le 17 février suivant « par laquelle il permet de régler les offices de la cathédrale sur le calendrier, l'usage et les Rubriques du nouveau bréviaire »<sup>148</sup>. L'adoption du nouveau bréviaire apporte des changements au niveau du calendrier car « il y a des fêtes que l'on célébroit dans l'ancien bréviaire qui sont supprimées dans le nouveau calendrier, il y en a d'autres qui ne se trouvent pas dans l'ancien calendrier et qui ont place dans le nouveau »<sup>149</sup>. De même, certaines cérémonies ont changé de degré de solennité. Il est donc nécessaire de dresser un nouveau cérémonial. L'auteur du *Cérémonial* est assez modeste quant à son ouvrage car il estime son travail comme un « essai de cérémonial », « hasardé », réalisé dans le but « d'inspirer à quelques personnes capables le dessein de dresser un cérémonial en forme »<sup>150</sup>. Malgré cette modestie, le travail de Nicolas Guédon est précieux car il nous permet d'appréhender la vie religieuse à Verdun au XVIII<sup>e</sup> siècle ; il nous apporte des renseignements sur les solennités et leurs différents degrés.

Nicolas Guédon explique qu'il existe plusieurs « classes ou degrés de solennité » qui peuvent se réduire « à trois scavoir le double, le semidouble et le simple »<sup>151</sup>. Il précise : « Il y a cinq sortes de doubles qui sont les Annuels, les solemnels de la 1<sup>e</sup> classe, les solemnels de la seconde classe. Les doubles majeurs et les doubles mineurs. Il y a trois sortes de semidoubles scavoir les fêtes de quelques saints, les dimanches et plusieurs octaves. Il y a des simples de quatre espèces scavoir plusieurs fêtes pendant l'année, quelques octaves, l'office de la Vierge

<sup>148</sup> *Ibid.*

<sup>149</sup> *Ibid.*, f<sup>o</sup> C, r<sup>o</sup>.

<sup>150</sup> *Ibid.*, f<sup>o</sup> C v<sup>o</sup>.

et celui de la Ferie »<sup>152</sup>. Les fêtes concernant le Christ sont les plus importantes ainsi que la dédicace de l'église. La fête de tous les saints, le 1<sup>er</sup> novembre, est une fête de première classe. Les dimanches sont soit de première classe soit de seconde classe ou au commun. Certaines fêtes peuvent se substituer à d'autres en fonction de leurs solennités. Si une fête est « au moins solennelle de la seconde classe », elle l'emporte sur les dimanches mais « on en fait toujours la mémoire dans l'occurrence et dans la concurrence soit antérieure ou bien postérieure ». Il arrive ainsi que certains saints lorrains n'aient qu'une mention « mémoire » dans les ouvrages liturgiques car ils sont en concurrence avec une autre fête plus importante comme le dimanche de l'Avent, le premier dimanche de Carême...

#### Les solennités du diocèse de Verdun selon Nicolas Guédon

(en gras, nous précisons les saints lorrains)

Classes	Degrés de solennité	Calendrier
DOUBLES	Annuelles	Noël ; Pâques ; Pentecôte ; Nativité de la Vierge ; dédicace de l'église
	Solennelles de 1 <sup>er</sup> classe	Epiphanie ; Purification ; Ascension ; Trinité ; fête du Saint-Sacrement ; Assomption ; fête de tous les saints
	Solennelles de 2 <sup>e</sup> classe	Circoncision ; octave de l'Epiphanie ; saint Joseph ; Annonciation ; 3 <sup>e</sup> dimanche d'après Pâques ; fête de la sainte Epine ; saint Jean-Baptiste ; saint Pierre et saint Paul ; la Visitation ; la Transfiguration ; office de la Vierge pour le roi le 26 août ; octave de la Nativité ; <b>saint Saintin</b> ; miracles de la Vierge ; Présentation ; Conception ; octave de la Conception
	Doubles majeures Doubles mineures	N. Guédon ne fait pas de différences entre ces deux degrés car rien ne change à l'office. <b>Saint Paul</b> , 8 février (double mineure) <b>Saint Pulchrone</b> , 17 février (double mineure) <b>Saint Possesseur</b> , 6 mai (double mineure) <b>Saint Salvin</b> , 4 septembre (double mineure) <b>Saint Arateur</b> , 5 septembre (double mineure) <b>Saint Madalvée</b> , 5 octobre (double mineure) <b>Saint Vanne</b> , 9 novembre (double mineure) <b>Saint Maur</b> , 10 novembre (double mineure) <b>Saint Airy</b> , 1 <sup>er</sup> décembre (double mineure) <b>Saint Firmin</b> , 3 décembre (double mineure) <b>Saint Nicolas</b> , 6 décembre (double majeure)

<sup>151</sup> *Ibid.*, seconde partie, p. 1.

<sup>152</sup> *Ibid.*, p. 2.

SEMIDOUBLES	Saints	<b>Translation de saint Nicolas, 9 mai</b> <b>Saint Baldéric, abbé, 16 octobre</b> <b>Saint Gond, abbé, 19 octobre</b> <b>Sainte Barbe, Vierge et martyre, 4 décembre</b> <b>Saint Baldéric, abbé, 16 octobre</b>	
	Dimanches	1 <sup>ère</sup> classe	2 <sup>e</sup> classe
		1 <sup>er</sup> dimanche de l'Avent ; 1 <sup>er</sup> du Carême ; dimanche de la Passion ; dimanche des Rameaux ; dimanche de Quasimodo	2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> dimanches de l'Avent ; Septuagésime ; Sexagésime ; Quinquagésime ; 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> dimanches de Carême
Octaves	Elles sont de 4 classes différentes mais sans précision		
SIMPLES	Fêtes pendant l'année	<b>Saint Arnould, évêque de Metz, 18 juillet</b> <b>Saint Goëry, évêque de Metz, 19 septembre</b>	
	Octaves	Octave de <b>saint Saintin</b>	
	Office de la Vierge		
	Office de la Férie		
MEMOIRES <sup>153</sup>		<b>Sainte Walburge, Vierge, 1<sup>er</sup> mai</b> <b>Sainte Glossinde, abbesse de Metz, 25 juillet</b> <b>Saint Mansuy, 1<sup>er</sup> évêque de Toul, 3 septembre</b> <b>Translation de saint Maur, 4 septembre</b> <b>Saint Rouin, 1<sup>er</sup> abbé de Beaulieu, 17 septembre</b> <b>Saint Clément, 1<sup>er</sup> évêque de Metz, 23 novembre</b>	

### 2.2.3. Des saints lorrains classés

Si tous ces auteurs nous expliquent quel est le degré des fêtes, comment il faut sonner les cloches ou encore toucher les orgues selon telle ou telle fête, les curés disposent aussi de « manuels » pour l'annonce des fêtes. Ainsi, pour la fête de saint Nicolas, « confesseur & pontife, le 6 décembre », la formule est la suivante : « N. prochain par ordonnance de nôtre Mère sainte Eglise nous sanctifierons comme le saint jour de Dimanche la fête de S. Nicolas, c'est-à-dire, le jour auquel ce S. Evêque de la ville de Myre, après avoir vécu très-saintement sur la terre, s'en alla en Paradis. Le dessein principal de l'Eglise à cette Fête, & ès autres qu'elle a institué à l'honneur des Saints, c'est de nous porter à les imiter. *Ainsi ceux-là seront chrétiennement à la fête de S. Nicolas, qui prendront résolution de vivre comme luy* » <sup>154</sup>. L'ouvrage explique comment annoncer une fête mais dépasse largement cet objectif. Il donne

<sup>153</sup> Cette dernière catégorie a été rajoutée par nos soins car Nicolas Guédon ne fait pas mention des mémoires mais les ouvrages liturgiques consultés les mentionnent.

<sup>154</sup> *Instructions chrétiennes, contenant une explication familière du sujet des Fêtes que la Sainte Eglise célèbre pendant l'année, des jeûnes qu'elle commande & de diverses actions de Religion qu'elle pratique, avec des Exercices de piété conforme à l'esprit & aux desseins de l'Eglise...*, Metz, 1683, p. 122.



des conseils aux fidèles sur la manière de se comporter, le saint devenant un modèle à imiter grâce au récit de sa vie. Pour la Saint-Nicolas, les enfants sont le public visé par l'officiant qui explique que « Les enfants qui désirent plaire à ce grand Saint, doivent se résoudre d'obéir comme luy exactement & en toutes choses à leurs parens & à leurs maîtres, de vivre dans une grande pureté, fuir la compagnie des vilains, ne dire jamais ny faire choses aucune tant soit peu des-honnête, se tenir à l'Eglise dans un grand respect, aimer les pauvres pour l'amour de Jésus-Christ, détester la gourmandise & même jeûner quelque fois ; Voilà le vray moyen de gagner l'affection de S. Nicolas & d'arriver avec luy en Paradis »<sup>155</sup>.

L'instruction XXVII s'attache à la Saint-Clément, premier évêque de Metz, le 23 novembre. Après l'annonce de la fête, le curé doit expliquer que « pour bien employer cette Fête, premièrement nous remerçons S. Clément des grands travaux qu'il a enduré pour faire Chrétiens les habitans de ce País, & les retirer des ténèbres de l'infidélité où ils vivoient pour lors. 2. Nous le prions qu'il demande à Dieu la conversion des hérétiques qui sont venus troubler l'Eglise qu'il a établie : & pour les Catholiques qui sont demeurez constans dans la Foy, qu'il leurs obtienne la grace d'y vivre & d'y mourir. 3. Nous détesterons les hérésies de Clavin & de Luther, & renouvellerons notre résolution de plutôt souffrir la mort que de nous séparer de la Foy que nous avons reçûe de S. Clément, & que nos Pères ont toujours tenuë fidèlement comme nous le voyons dans tant d'Eglises, Tombeaux, & Monumens anciens qu'ils nous ont laissez pour marque de leur piété, & de la Religion qu'ils professoient. *La Fête de S. Clément doit être gardée par ordonnance de l'Eglise comme le saint jour de dimanche* »<sup>156</sup>. Un siècle plus tard à Verdun, le rituel consacre aussi une de ses parties aux annonces des fêtes du Propre du Temps et du Propre des Saints. En 1691, le rituel de Verdun, dans son annonce de la fête du patron, explique pourquoi il faut célébrer le saint patron de sa paroisse : « N. Prochain arrive la fête de N. Patron de cette église. Vous sçavés assés, Chrétiens, les obligations que vous avés à celui, qui a bien voulu prendre cette Paroisse, vos familles & vos personnes, sous sa protection, qui s'intéresse dans tous vos besoins, & qui emploie le grand crédit qu'il a auprès de Dieu, pour détourner de dessus vos têtes les maux dont vous êtes menacés, & pour vous procurer les graces, qui vous sont nécessaires ». En cette fin du XVII<sup>e</sup> siècle, nous sommes encore dans une religion de la peur, une religion dans laquelle le fidèle a des obligations envers Dieu et le saint par lequel il obtient des grâces. En plus de ce rappel des devoirs du chrétien, le curé poursuit en mettant en garde les fidèles à propos des débordements : « Mais il faut vous avertir, Mes frères, de ne pas imiter tant de

<sup>155</sup> *Ibid.*, p. 123.

<sup>156</sup> *Ibid.*, p. 188-189.

paroisses, qui ont changé ces solennités en des persécutions sanglantes contre leurs patrons, & qui en y introduisant les pompes de Satan, c'est-à-dire les jeux, les danses, les spectacles, la crapule, & toute sorte de dissolution, leur font la plus grande injure, qu'ils puissent recevoir de leurs ennemis les plus déclarés »<sup>157</sup>. Les excès du siècle passé étant encore bien présents dans les esprits, il est nécessaire de rappeler aux fidèles ce qu'ils ne doivent pas faire car ils offensent Dieu et ses saints : « Rendés-vous cette vérité sensible, en vous représentant l'affront & la douleur que souffriroit un Saint vivant encore sur la terre, autour de qui les libertins s'assembleroient avec des violons, & sous prétexte de l'honorer danseroient & s'abandonneroient en sa présence à toutes sortes d'immodesties : à la crapule, à l'impudicité, aux querelles & aux juremens. [...] Gémissés donc de voir l'aveuglement de tant de paroisses : humiliés vous si vous avés été autrefois engagés dans de semblables désordres : faites en dans cette grande fête une amande honorable à vôtre Saint Patron : tachés de rentrer dans ses bonnes graces ; conformés vous à ses intentions, qui sont toutes saintes : appliqués vous à ce qu'il vous aime le plus, c'est-à-dire aux exercices de piété et de vertu »<sup>158</sup>. Le curé de paroisse doit s'impliquer dans la vie de ses paroissiens et dans la piété de ses ouailles comme le montre la fin de la formule : « Nous n'épargnerons rien de notre côté pour vous y aider. Nous ferons l'office avec le plus de solennité que nous pourrons, soyés-y assidus, aux Matines, à la grande Messe, à la Prédication, aux Vêpres & au Salut. Ne manqués pas de vous approcher des Sacremens, il y aura des Confesseurs pour vous entendre »<sup>159</sup>.

Un peu moins d'un siècle plus tard, un nouveau rituel est imprimé pour le diocèse de Verdun et nous retrouvons les mêmes recommandations à propos des débordements lors des cérémonies. Il n'évoque pas les saints locaux et la seule annonce qui leur convient est celle du « dimanche avant la Fête du patron » qui est indiquée comme suit : « Nous solenniserons N. prochain la Fête de S. N. Patron (de Ste. N. Patrone) (de S. N. & de S. N. Patrons) de cette Paroisse ». Il est vivement conseillé de rappeler en quelques mots « ce qui caractérise le Patron » puis le curé doit poursuivre avec ceci : « Entrez, mes Frères, dans les sentiments de piété qui ont porté vos ancêtres à se mettre sous la protection de S. N. Sans cesse, au plus haut des cieux, il intercède, en votre faveur après du père des miséricordes : avec quelle confiance ne devez-vous pas recourir à un si puissant protecteur, lorsque vous être affligés de quelque disgrâce ; lorsque la tentation vous éprouve ; lorsque des fléaux cruels menacent vos personnes, vos familles, vos possessions ? Demandez surtout, par son intercession, la grace de

<sup>157</sup> *Rituel de Verdun renouvelé et augmenté par Mgr l'illustrissime et révérendissime Messire Hyppolite de Béthune, évêque, comte de Verdun, Verdun, Fanart, 1691, p. 292.*

<sup>158</sup> *Ibid.*, p. 292-293.

vous sanctifier à son exemple ; il n'a rien tant à cœur que votre salut éternel. Imitiez les vertus qui ont mérité le ciel : ce n'est qu'à cette condition qu'il peut être sensible à votre culte & à vos hommages »<sup>160</sup>. Une fois les recommandations de piété faites par le prêtre, il se doit de continuer en mettant en garde ses ouailles : « Prenez garde particulièrement de profaner sa Fête, par des plaisirs tumultueux, par des excès indignes du nom chrétien. La joie des Chrétiens est une joie pure, intérieure & sainte : faites éclater la vôtre par votre empressement à venir, dans ce temple, chanter les louanges de votre saint Patron, par votre vigilance à éviter toutes les occasions de pécher, par votre éloignement de toute dissipation criminelle ou dangereuse, & de tout ce qui pourroit déshonorer le culte des Saints : l'intention de l'Eglise est que cette Fête soit, pour vous, non un jour d'amusements profanes, mais un jour de sanctification »<sup>161</sup>.

Il est donc nécessaire de tout encadrer et de ne rien laisser au hasard. Dans ce but, le classement des fêtes prend une énorme importance. En 1699 paraît à Metz un Diurnal à l'usage du diocèse de Verdun<sup>162</sup> dans lequel les saints verdunois sont bien représentés car ils ont tous une fête dans le propre des saints. La majorité de leur fête est double mineure ; saint Nicolas est classé double majeur avec oraison ; sainte Barbe et saint Baldéric ont une fête semi double ; saint Arnould et saint Goéry sont simple ; saint Mansuy ne bénéficie que d'une mémoire ; enfin, seule la fête de saint Saintin est solennelle de seconde classe car il est le premier évêque du diocèse. Les fêtes annuelles sont les plus solennelles car « tout doit contribuer à leur solennité les cloches, les ornemens, le chant, les cérémonies »<sup>163</sup>. La fête de saint Saintin n'est pas annuelle mais elle reste importante pour les chanoines car il est le fondateur du diocèse et du siège épiscopal mais Nicolas Guédon ne la détaille pas avec la même précision que celle des autres évêques. Il se contente de donner les différents chants de l'office sans préciser les ornements, l'ordre de la procession, ou encore la place des chanoines dans le chœur... L'office de saint Saintin est propre alors que pour les autres saints évêques de Verdun, l'office est tiré du commun des confesseurs évêques avec une oraison propre. Ainsi, on apprend qu'aux premières vêpres de la fête de saint Saintin, les chanoines doivent chanter les antiennes de Laudes, les psaumes de la férie, le Répond *Summe sacerdos*, l'hymne *Iste confessor*. La procession se fait également dans le cloître avec une station dans la dernière

<sup>159</sup> *Ibid.*, p. 293.

<sup>160</sup> *Rituel du diocèse de Verdun, imprimé par l'autorité de Mgr Henri-Louis-René Desnos, évêque et comte de Verdun*, Verdun, François-Louis Christophe, 1787, vol. 2, p. 424-425.

<sup>161</sup> *Ibid.*, vol. 2, p. 425.

<sup>162</sup> *Diurnale virdunense illustrissimi et reverendissimi in christo patris DD. Hyppoliti de Bethune, divina providentia episcopi et comitis Virdunensis autoritate editum*, Metis, Bouchard, 1699, 476 p. + CVIII p.

<sup>163</sup> B.M. Verdun : ms 87, *op. cit.*, vol. 1, 2<sup>e</sup> partie, p. 3.

allée tout en entonnant le répons *Sacerdotem Gloriosum*. A la Saint-Saintin, « l'autel est parré comme il est ordinairement, on ne change pas les rideaux ny les courtines [...] on ne se sert que du luminaire ordinaire et on n'allume pas les cierges des colonnes »<sup>164</sup>. Le décor des autels est au départ destiné à honorer les reliques qui se trouvent enchâssées dans les autels ; si, avec le temps, elles reliques n'y sont plus mises et on continue à « parer les autels bien que cette utilité ne servît plus à rien »<sup>165</sup>. Lors de la fête de saint Paul, treizième évêque de Verdun, le 8 février, la couleur des vêtements liturgiques est blanche. La messe n'a rien de particulier car le prêtre dit ce qui est au commun d'un évêque sauf l'oraison qui est propre à saint Paul. Elle est célébrée le jour qu'elle arrive sauf si elle « n'arrive le dimanche de la seconde classe tels que sont les dimanches de la Septuagésime, de la Sexagésime et de la Quinquagésime, on la transfère au lundy suivant »<sup>166</sup>. Le *Cérémonial de la cathédrale de Verdun*<sup>167</sup> précise qu'il y a une procession organisée jusqu'à l'abbaye Saint-Paul après les premières vêpres la veille de la fête. Aucun chant n'est chanté sur le chemin « mais on doit garder un grand silence ». La procession est précédée du suisse de la cathédrale, de deux vergers de l'Acolyte en aube qui portent la croix après laquelle la procession s'organise deux par deux « au coude à coude » car « les Disciples furent envoyez deux-à-deux par le Sauveur »<sup>168</sup>. La marche est fermée par deux vergers. L'ordre de la procession ainsi que les prescriptions relatives à son organisation doivent être respectés car la procession représente le temple de Dieu en marche, elle « doit marcher en bel ordre, non seulement l'ornement & la beauté du culte divin qu'elle [l'Eglise] célèbre, & à cause de la qualité d'Epouse qu'elle porte [...] mais encore pour l'édification de ceux qui la regardent, & pour la terreur de ses ennemis, ausquels elle livre le combat autant de fois qu'elle ordonne des prières publiques, afin qu'elle paroisse à leurs yeux terrible & formidable comme une armée rangée en bataille »<sup>169</sup>.

Le chanoine choriste de la semaine se sépare de la procession pour se rendre à la sacristie de Saint-Paul afin de « se préparer à faire chœur » avec un religieux de l'abbaye. Toute la cérémonie est parfaitement minutée car le chanoine choriste doit être habillé et prêt à entonner le chant dans le chœur au moment où la procession entre dans l'abbaye. Des musiciens sont présents et s'installent sur les bancs devant les stalles alors que les clercs et les enfants de chœur restent debout devant les stalles basses. Une fois que tout le monde est en

<sup>164</sup> *Ibid.*, p. 50.

<sup>165</sup> Claude DE VERT, *Explication simple, littérale et historique des cérémonies de l'Eglise*, t. 2, p. XII, 322-323 et 387 (notes de l'auteur) ; t. 3, p. 44 ; t. 4.

<sup>166</sup> B.M. Verdun : ms 87, *op. cit.*, vol. 3, 5<sup>e</sup> partie, p. 24.

<sup>167</sup> *Ibid.*, p. 24-29.

<sup>168</sup> *Traité de la messe...*, *op. cit.*, p. 416.

<sup>169</sup> *Ibid.*, p. 141.

place, le « prier commence vespres aussitôt » et le chanoine qui fait chœur « annonce la première antienne de vespres à celui de Messieurs non dignitaires qui tient le premier rang dans les hautes stalles car on n'annonce aucune antienne à ceux qui sont dans les stalles basses » ; puis il commence le Psaume *Dixit dominus* et *Laudate Dominum omnes gentes*. Les musiciens reprennent le premier verset, les Religieux le second et les autres alternativement et ainsi de suite. L'hymne et le *Magnificat* sont chantés en musique. Après l'encensement du choriste et des deux petits autels, le chanoine qui fait chœur retourne à la sacristie pour se changer et ensuite va rejoindre son rang dans la procession, qui s'apprête à regagner la cathédrale dans le même ordre qu'à son arrivée. L'encensement des autels permet de « dissiper les ténèbres et l'obscurité »<sup>170</sup>, de chasser le démon. Mais une autre particularité est accordée à l'encens et ce de manière beaucoup plus naturelle. Il permet de chasser le mauvais air... Il a été introduit vers le IV<sup>e</sup> siècle dans les églises à cause de « son effet le plus naturel et pour dissiper les mauvaises odeurs »<sup>171</sup> présentes dans les églises. Une prière accompagnait le moment où l'on brûlait l'encens : « Que le Seigneur bénisse cet encens, pour dissiper toute mauvaise odeur, & qu'en le faisant brûler, il luy fasse rendre en même temps un doux parfum »<sup>172</sup>. Si Claude De Vert estime que l'encens permet de dissiper les mauvaises odeurs, Robert Lesage, quant à lui, pense que son utilisation est le souvenir d'un « véritable sacrifice, puisque cette matière se consumait, telle une victime, en présence de la divinité »<sup>173</sup> ; l'encens rappelle donc le don de Dieu fait aux hommes par le sacrifice du Christ. Par la suite, l'usage de l'encens s'est établi « comme une marque d'honneur et de distinction », l'encensoir plein de parfums peut alors être envisagé comme « les prières de saints »<sup>174</sup>.

Une fois à la cathédrale, « on sonne complies ; les enfants vont dire le *De Profundis* au cloître et on dit complie à l'ordinaire ». Ainsi se déroule la fête de saint Paul en général, mais il peut arriver qu'il y ait des changements en fonction du jour où elle arrive. Par exemple, si c'est un samedi, « en rentrant à l'église [à la cathédrale] on passe devant l'autel de la Vierge [...], on va se ranger au bas de la nef pour faire le salut » le tout accompagné de l'orgue qui joue l'antienne et prolonge son jeu jusqu'à ce que les chanoines soient rangés dans la nef. De même, si le 8 février est le premier samedi du mois, des litanies sont chantées. Si cette fête se célèbre le dimanche ou « si elle arrive un jeudi on entre à matines à 6h ½ ». Et quand saint Paul « se célèbre le dimanche on entre à Prime à 8h ½ à cause que l'on fait l'eau bénite et la

<sup>170</sup> Dom Claude DE VERT, *op. cit.*, t. 2, p. 114.

<sup>171</sup> *Ibid.* p. 426 (note de l'auteur).

<sup>172</sup> *Ibid.*, t. 3, p. 73.

<sup>173</sup> Robert LESAGE, *Objets et habits liturgiques*, *op. cit.*, p. 49.

<sup>174</sup> Dom Claude DE VERT, *op. cit.*, t. 2, p. 426 (note de l'auteur).

procession » alors que les autres jours, primes a lieu à neuf heures. Le jour de la fête, une nouvelle procession se forme pour aller à Saint-Paul dans le même ordre que la veille afin de célébrer la fête du saint évêque dans l'abbaye qui porte son nom.

Toutes les fêtes doubles mineures ne se déroulent pas de la même manière. En effet, certaines se déroulent sans procession en dehors de la cathédrale. Par exemple, la fête de saint Arateur, quatrième évêque de Verdun, le 5 septembre, la procession se fait juste « après l'eau bénite »<sup>175</sup> avec une seule station « dans la dernière allée du cloître » de la cathédrale. C'est la même cérémonie le 5 octobre, fête de saint Madalvée, vingt-troisième évêque de Verdun. Il ressort donc que les fêtes doubles mineures n'ont rien de particulier si ce n'est pour les évêques de Verdun patrons d'une abbaye où les chanoines se rendent en procession ; s'il ne s'agit pas d'un fondateur d'abbaye, la procession a lieu dans le cloître de la cathédrale.

Toute une partie du *Cérémonial de Toul* intitulée « les cérémonies particulières qui conviennent aux fêtes fixes de l'année, qui répond au Propre des saints »<sup>176</sup> règle la manière de célébrer les saints lorrains. On apprend ainsi que le 6 décembre, « on célèbre la fête de saint Nicolas sous le rite des fêtes de 3<sup>e</sup> classe, à cause qu'il est patron de cette province. Si elle arrive dans un dimanche, on ne transfère que son office ; mais dans les lieux où il est titulaire ou principal patron, étant de I. classe, on ne transfère ny la fête, ny l'office. Dans la cathédrale cette fête est de 2. classe, ainsy que celle de saint André »<sup>177</sup>. On remarque qu'il y a une différence de classe selon les paroisses du diocèse et la cathédrale. La Saint-Nicolas est de première classe dans le diocèse alors qu'elle n'est que de seconde classe à la cathédrale. Cette précision est importante car la solennité n'est pas la même en fonction de la classe. Saint Nicolas a beau être le patron de la Lorraine, si une autre fête plus importante tombe le même jour, sa fête est transférée ou minimisée. A Metz, la fête du patron de la Lorraine se déroule de cette manière : « la veille de saint Nicolas, l'Hymne et le Magnificat en musique. Après Complies, il y a un Motet en musique en la Chapelle de ce saint. Le jour de la fête, après Matines, grande messe à la même chapelle, avec orgue et musique, souchantres, diacre et soudiacre qui se dit par un de ses messieurs [...] et le soir des Vêpres, l'Hymne et le Magnificat en musique »<sup>178</sup>. Le *Cérémonial de Metz* est encore plus directif que ceux de Toul et de Verdun ; l'auteur ne s'ennuie pas avec de longues phrases et de longues descriptions concernant les cérémonies. Il va droit au but, son seul souci semblant être le déroulement de la fête et non sa magnificence, ce qui n'est pas le cas de Nicolas Guédon. Le 14 juillet, pour la

<sup>175</sup> B.M. Verdun : ms 87, *op. cit.*, vol. 3, 5<sup>e</sup> partie, p. 183.

<sup>176</sup> *Cérémonial de Toul...*, *op. cit.*, p. 515-556.

<sup>177</sup> *Ibid.*, p. 517.

translation des reliques de saint Livier, il précise que « Ce jour, il y a station à Saint-Livier : après la messe on chante trois antiennes avec leurs versets et collectes : la première est de saint Livier, la seconde de saint Polieuct martyr et la troisième de saint Médard évêque et confesseur »<sup>179</sup>. Seule la fête de saint Arnould, le 16 août, mérite une plus ample explication<sup>180</sup>. Là, tout le déroulement de la solennité est décrit avec beaucoup de détails montrant l'importance de l'anneau de saint Arnould qui est au centre de la cérémonie. Bien qu'étant le vingt-neuvième évêque de la ville de Metz, Arnould semble avoir plus d'importance dans la liturgie que saint Clément, premier évêque et évangéliste du diocèse. Même si la ville ne conserve qu'un fragment du chef de saint Arnould et son anneau, il est le patron de la ville de Metz mais surtout il est considéré comme un ancêtre de la maison de Charlemagne renforçant le prestige de la lignée des évêques de Metz. Tout comme à Remiremont, la fête de saint Arnould est l'occasion pour les paysans des domaines de l'abbaye de reconnaître son autorité car, le 16 août, ils apportent leurs offrandes constituées de dîmes et de cens, à l'autel du saint patron<sup>181</sup>. Si le cérémonial se préoccupe de décrire quelques fêtes en l'honneur des saints du diocèse, le *Rituel*<sup>182</sup>, quant à lui, néglige totalement les saints de ce diocèse ; il ne possède pas de Propre des saints ni de catégorie particulière aux saints lorrains, seul le calendrier les évoque. Les litanies à chanter lors des processions présentent des saints de l'Eglise universelle ; Metz semble désintéressée par ses saints et son passé religieux au contraire de son identité urbaine beaucoup plus forte.

Le 23 avril, jour de saint Gérard, est chômé mais uniquement à Toul, siège épiscopal ; dans les paroisses du diocèse « cette fête n'est point chommée, & si elle arrive le vendredi d'après l'octave de pâques, qui est le jour du saint Clou, on transfère l'office de saint Gérard au lundy suivant. Dans la Cathédrale cette fête est de I. classe, & chommée dans la ville de Toul »<sup>183</sup>. Le jour de la fête : « deux chanoines sont choristes : il y a une procession solennelle entre primes & tierces autour du mi-chatel, à la tête de laquelle trois clercs portent les trois croix précieuses, & un vicaire en chappe porte le Crucifix de la vraie Croix : deux chanoines y portoient cy-devant l'image ou buste de saint Gérard, mais à présent on se contente d'y porter le reliquaire de son bras, c'est le célébrant qui le porte entre ses mains au lieu de la

<sup>178</sup> *Cérémonial de Metz...*, *op. cit.*, p. 132-133.

<sup>179</sup> *Ibid.*, p. 223.

<sup>180</sup> *Ibid.*, p. 230-231.

<sup>181</sup> Dom Augustin CALMET, *Histoire de la Lorraine*, 1748, col. CLXXV.

<sup>182</sup> *Rituale metense denuo editum, et recognitum auctoritate Illustrissimi ac Reverend. D.D. Archi-Episcopi Ebredunensis, Episcopi Metensis, Regi à Sanctoribus Confiliis, & régiorum ordinum Commendatoris. In quo continentur ea, quae parochos praestare oportet in Sacramentorum administratione, rerum Benedictionibus, aliisque administratione Parochiale munus spectantibus*, Metis, Joannem et Claudium Antoine, 1686, 96 p.

<sup>183</sup> *Cérémonial de Toul...*, *op. cit.*, p. 523.

petite croix ordinaire. Si c'est un dimanche, on fait l'aspersion de l'eau bénite avant que de sortir du chœur ; & au retour on fait une petite station dans la nef, où l'on chante une antienne, à la fin de laquelle le célébrant commence tierces, à la manière accoutumée »<sup>184</sup>. Bien que cette cérémonie soit importante pour la ville cathédrale, « si cette fête tombe dans le jour de pâques, ou le lundy suivant, ou le dimanche appelé Quasimodo, ou le jour du saint Clou, on la chomme dans la ville de Toul le jour qu'elle arrive, & l'on ne transfère que son office »<sup>185</sup>.

Le 3 septembre, fête du premier évêque de Toul, saint Mansuy, est chômé mais nous ne savons pas si c'est uniquement à Toul ou dans les paroisses qui lui sont dédiées ou dans toutes les paroisses du diocèse car cela n'est pas précisé. Ce jour, les ornements utilisés sont de couleur verte mais la cérémonie n'a pas lieu à la cathédrale comme nous pourrions le croire mais à l'église de l'abbaye Saint-Mansuy dans le faubourg éponyme de Toul. En effet, « en entrant dans ladite église on chante le répon *Sanctus vir Mansuetus etc.* à la fin duquel un chanoine ou le souchante dit tout haut le verset et la collecte de S. Mansuy : ce sont les deux coristes qui chantent l'Alleluia & son verset. Messieurs de la Collégiale de saint Gengoul s'y trouvent pareillement ; & en rentrant dans la ville ils retournent en leur église par le plus court chemin. La procession étant de retour dans la Cathédrale, le souchantre dit le verset & la collecte de tous les saints, apres quoy les officians, & tous les autres specifiez [...] vont dîner chez M. l'abbé de saint Mansuy »<sup>186</sup>. Ce jour est un jour particulier car en plus de célébrer l'évangélisateur du pays de Toul, cette fête est aussi l'occasion d'une foire ; « il y a la foire franche dans le fauxbourg de saint Mansuy ; si c'estoit un dimanche, on remettroit la foire au lundy suivant »<sup>187</sup>. Cette dévotion envers l'apôtre des Leuques est très ancienne et peut s'exercer en dehors du 3 septembre : « Depuis une époque qui s'est perdue dans la nuit des temps, jusqu'à la première révolution française, une procession solennelle, en l'honneur de saint Mansuy avait lieu, à Toul, tous les ans, le jour de l'Ascension. Les religieux de l'abbaye apportaient la châsse du saint jusqu'à la porte dite de Metz. Là, accompagnés du clergé, le gouverneur de la ville, et le corps des échevins l'attendaient, la prenaient sur leurs épaules et la portaient processionnellement en faisant le tour de la ville à l'intérieur jusqu'à ce qu'ils fussent revenus au point de départ où ils remettaient la châsse aux religieux. Dès l'instant où elle était livrée par ceux-ci aux magistrats, on fermait les portes de la cité et l'un des échevins était emmené en otage, par un bénédictin, et restait dans l'abbaye jusqu'après la procession ». Les religieux de Saint-Mansuy sont très attachés à leurs reliques car pour être sûrs de les

<sup>184</sup> *Ibid.*, p. 523-524.

<sup>185</sup> *Ibid.*, p. 254.

<sup>186</sup> *Ibid.*, p. 546.



recupérer après la procession organisée dans la ville par les autorités civiles, ils gardent un otage qu'ils échangent contre la châsse à la fin de la cérémonie. Même après la Révolution, « les reliques de saint Mansuy furent l'objet de la plus pompeuse translation ». La procession du 6 août 1792, est présidée par « l'évêque intrus de la région »<sup>188</sup>.

Alors que certaines fêtes sont assez bien expliquées, d'autres semblent être sans intérêt pour le chanoine de Toul comme c'est le cas de la fête de tous les saints évêques de Toul qui a lieu le 1<sup>er</sup> octobre : « on ne dira rien icy de la fête de tous les Ss. évêques de Toul [...] si ce n'est qu'il semble qu'on feroit beaucoup mieux à l'avenir de se contenter de faire la fête de chacun en particulier : de semblables offices peuvent bien quelquefois avoir lieu dans des usages monastiques, mais les grandes églises doivent suivre les grandes règles »<sup>189</sup>.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle a donc figé dans un ritualisme extrême la liturgie de nos saints lorrains, mais aussi l'ensemble de la liturgie. Souci d'une époque qui aime classer, organiser, ordonner mais aussi désir d'Eglises de sauvegarder leurs traditions, fondations de leur grandeur et de leur identité, ce qui leur permet également de prendre place dans le débat sur le gallicanisme

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les choses sont beaucoup plus simples comme l'explique le *Cérémonial de l'Empire français* de 1805 à propos du culte : « Il n'y aura qu'une liturgie et un catéchisme pour toutes les églises catholiques de France. Aucun curé ne pourra ordonner des prières publiques extraordinaires dans sa paroisse, sans la permission spéciale de l'évêque. Aucune fête, à l'exception du dimanche, ne pourra être établie sans la permission du gouvernement. Les ecclésiastiques useront, dans les cérémonies religieuses, des habits et ornements convenables à leur titre [...] Tous les ecclésiastiques seront habillés à la française et en noir [...] Aucune cérémonie religieuse n'aura lieu hors des édifices consacrés au culte catholique [...] Le même temple ne pourra être consacré qu'à un même culte [...] L'évêque se concertera avec le préfet pour régler la manière d'appeler les fidèles au service divin par le son des cloches. On ne pourra les sonner pour toute autre cause, sans la permission de la police locale. Lorsque le gouvernement ordonnera des prières publiques, les évêques se concerteront avec le préfet et le commandant militaire du lieu, pour le jour, l'heure et mode d'exécution de ces ordonnances »<sup>190</sup>. Ce début du XIX<sup>e</sup> siècle est marqué par des mutations dans la manière de faire la liturgie comme l'explique le *Cérémonial de l'Empire français*. Quelques années plus tard, la liturgie romaine s'impose dans toute la France, surtout à partir

<sup>187</sup> *Ibid.*, p. 546.

<sup>188</sup> *Mémoire de la Société d'Archéologie de Lorraine et du Musée Lorrain*, 1879, p. 26-27

<sup>189</sup> *Cérémonial de Toul...*, *op. cit.*, p. 520.

de 1839, date du ralliement décisif de Mgr Parisi, évêque de Langres ; cette transformation ne se fait pas sans heurt. Des diocèses tentent de résister à la propagation liturgique romaine mais en 1864, seuls dix se refusent à céder aux volontés pontificales au détriment du pouvoir de l'évêque. Le clergé diocésain est aussi opposé à ces changements : par exemple, dans le diocèse de Lyon, les prêtres âgés utilisent lentement les nouveaux ouvrages liturgiques imposés par Rome ; l'abandon de la liturgie lyonnaise ne se fait pas sans amertume<sup>191</sup>. Ce phénomène se retrouve dans les diocèses lorrains où, par réaction, sont publiés de nombreux offices propres tel celui de Metz de 1858<sup>192</sup>.

La période qui s'étend de la création de la Congrégation des Rites à l'avènement du pape Pie X est considérée comme une période de stabilité liturgique et « l'ère des rubricistes »<sup>193</sup>. L'histoire religieuse est alors marquée par « le développement du juridisme liturgique et l'excroissance démesurée du culte des saints » avec un paroxysme atteint au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce siècle semble être celui où l'Eglise souhaite tout régler, tout encadrer, tout hiérarchiser, tout préciser... afin d'éviter les erreurs et les déviances. Cet encadrement passe par la rédaction de cérémoniaux à l'usage des officiants pour mener dans le moindre détail les célébrations liturgiques mais ces prescriptions sont-elles suivies par le public ? Est-il sensible à ces règles ? Ou se contente-t-il de suivre les cérémonies telles qu'elles sont menées par l'Eglise ? Répondre avec précision à ces questions est difficile car il s'agit ici d'envisager le for intérieur du fidèle ; seul les ego-documents peuvent nous renseigner mais ils ne concernent pas toute la population. Même si ces sources sont le reflet que d'une partie « aisée » des fidèles, il semble que ces derniers suivent ces règles établies par l'Eglise et qu'elles soient importantes pour eux. Jean Pussot (1544-1625), maître charpentier à Reims, observe lors du convoi funéraire du cardinal-archevêque de Guise en 1621 des querelles de préséances et d'incompréhension entre les membres du clergé. Ce problème d'organisation semble désuet mais Jehan Pussot note dans son *Journal* « les gens de bien rememoroient ce qu'autrefois avoit presché Monsieur Morus [principale voix ligueuse de Reims (que Dieu absolve)], disant que l'Eglise ne serait jamais ruynée que par les ecclésiastiques mesme »<sup>194</sup>. Pour lui, l'attitude des ecclésiastiques est un mauvais exemple et alimente la division. Il remarque aussi des « négligence et nonchalance » de la part du clergé qui en 1621 ne respecte

<sup>190</sup> L.-I. P\*\*\*\*\*, *Cérémonial de l'Empire français*, Paris, 1805, p. 358-359.

<sup>191</sup> Philippe BOUTRY, *Prêtres et paroisses au pays du curé d'Ars*, Paris, Cerf, 1986, p. 502-506,

<sup>192</sup> *Officia propria dioecesis metensis...*, Metz, Rousseau Palez, 1858, 4 vol.

<sup>193</sup> Aimé-Georges MARTIMORT, *L'église en prière*, t. 1, *op. cit.*, p. 80-83.

<sup>194</sup> Cité dans Stefano SIMIZ, « Un croyant à la croisée des chemins, le journalier du maître charpentier Jehan Pussot à Reims, 1568-1625 », L. Châtellier, Ph. Martin (sous la dir.), *L'écriture du croyant*, Turnhout, Brépols, 2005, p. 74.

pas la liturgie établie pour la fête de la confrérie de saint Claude car au lieu d'utiliser les « beaux livres de la paroisse » et de célébrer la cérémonie « en belle et louable jubilation et dévotion », on se contente d'une fête tirée du commun des confesseurs. Jehan Pussot estime qu'il s'agit d'une « faute d'attention ». Il multiplie les critiques à propos de liturgie comme lors du jubilé de septembre 1621 où il note que le service est « confusément fait et contre la coutume du passé ». En 1623, il fait un bilan de sa vie et décrit ce qu'il a vu en cinquante-cinq ans : « moultz beaux et honorables services passant en renommée les autres paroisses (sans mépris d'icelles). Mais novissime (à mon très grand regret), veue aussy faire par les quatre vicaires, ce que désire ne plus veoir, souvent très pernicieux services, indignes d'estre appellez louanges et services, mais ample et mauvaises mocqueries, desplorablement avancez tant baccuchivement que par ignardise, faitz et gestes desordonnez »<sup>195</sup>. Cela se retrouve aussi dans la peinture qui donne à voir l'intérieur des églises et la manière dont les cérémonies se déroulent<sup>196</sup>. Ce discours remettant en cause le non respect de la liturgie au début du XVII<sup>e</sup> siècle nous permet de comprendre l'attachement des fidèles à la liturgie et à ses fastes mais aussi l'engouement de l'Eglise à rédiger des cérémoniaux afin de bien cadrer la vie religieuse et la liturgie qui s'inscrit dans un espace, un espace urbain.

### 2.3. L'espace des saints lorrains

En 1731, les statuts synodaux de Saint-Dié évoquent le culte extérieur qu'on doit rendre à Dieu : « Le culte que l'homme doit rendre à Dieu, ne consiste pas seulement dans l'action de l'esprit, mais il demande encore d'être exprimé par une action corporelle & sensible. Un culte tout spirituel ne convient qu'aux simples intelligences, comme sont les Anges. Des mouvemens d'un culte purement sensible ne seroient que des impulsions de la vie animale. L'homme, qui est corps, & esprit, doit, comme nous l'avons dit d'abord, se dévouer à Dieu par des pratiques communes à ces deux sortes d'êtres, dont il est formé. L'obligation de donner un corps à la Religion devient encore plus évidente, quand on considère l'homme dans la société avec ses semblables. Car comment les hommes, qui ne se conduisent les uns

<sup>195</sup> *Ibid.*, p. 75.

<sup>196</sup> François PUPIL, « Les fidèles à l'église dans la peinture française », L. Châtellier, Ph. Martin (sous la dir.), *La prière dans le christianisme moderne, Revue de l'histoire des religions*, Paris, PUF, t. 217, juillet - septembre 2003, p. 397-414.

envers les autres que par les sens, pourroient-ils être unis ensemble comme ils doievnt l'être, sur-tout en matière de Religion, s'il n'y avoit des liens sensibles pour les unir »<sup>197</sup>. Les saints et les villes partagent une vie intime car ils sont à la fois protecteurs, tutélaires et identitaires<sup>198</sup>. En effet, elles possèdent des reliques, des lieux légendaires ou historiques habités par la mémoire des saints. Les saints participent à l'identité et à la protection des villes. Selon René Benoist les processions sont « choses fort saintes, louables et utiles »<sup>199</sup>. En effet, les processions sont l'occasion d'affirmer publiquement l'unité des croyants. Elles sont d'autant plus utiles à un moment où la Réforme Catholique tente de s'opposer au protestantisme. En effet, par ces marches ordonnées, les chrétiens réaffirment leur appartenance à une même religion et s'opposent ainsi aux protestants.

La procession peut servir d'arme comme l'affirme le *Processionnal de Toul* de 1756 : « Les prières publiques du peuple uni aux prêtres sont autant de combats déclarés contre le Prince des Ténèbres ; par ces combats, l'Eglise apparaît à Satan terrible comme l'armée bien rangée d'un camp »<sup>200</sup>. Les processions entrent dans le cadre d'une religion extériorisée, une religion dans la rue.

La lecture des cérémoniaux et processionnaires des villes de Toul, Metz et Verdun<sup>201</sup>, nous donne un aperçu de ce qui pouvait se passer en matière de cérémonies religieuses dans ces villes. Tout est mis en œuvre pour que ces cérémonies soient les plus éclatantes possibles. Ainsi, à Toul, aux processions qui sont faites dans la cathédrale, trois croix d'or enrichies de pierres précieuses sans l'image du crucifix sont portées par deux clercs en surplis et un sous-diacre simple c'est-à-dire un chantre ou un chapelain, qui porte la plus grosse. Lorsque l'on ne sort pas de l'église, les ecclésiastiques portent seulement deux croix, et quand il s'agit d'une procession simple, une seule croix suffit. Les croix sont portées en tête de la procession et tous les officiants marchent deux par deux après le clergé revêtu de l'habit de chœur selon le temps. Les plus dignes et les plus jeunes marchent en premier. Dans la cathédrale, le doyen marche seul avec les dignitaires de son côté. Quand l'évêque est présent, c'est lui qui marche

<sup>197</sup> Jean-Claude SOMMIER, *op. cit.*, p. 16.

<sup>198</sup> Jean-Marie LE GALL, « Les saints des capitales », *Mythologies urbaines. Les villes entre histoire et imaginaire*, actes du colloque de Dunkerque les 29 et 30 novembre 2002, Rennes, P.U.R., 2004, p. 167-183.

<sup>199</sup> Père BENOIT, *Traité des processions des Chrétiens*, Paris, 1589, page 4.

<sup>200</sup> *Processionale Tullense*, Toul, 1756, p. 4.

<sup>201</sup> Pour cette étude, nous sommes servis principalement des ouvrages suivants : *Cérémonial de Toul...*, *op. cit.*, 640 p. + LXXX p. ; B.M. Verdun : ms 87, Nicolas GUEDON, *Cérémonial de la cathédrale de Verdun*, *op. cit.* ; *Cérémonial de l'Eglise cathédrale de Metz...*, *op. cit.*, 16-246 p. ; *Cérémonial à l'usage de l'abbaye Royale de Sainte Glossinde de Metz*, Paris, Christophe Ballard, 1739, 133 p. ; *Cérémonial et rituel de l'insigne église collégiale et séculière de St. Pierre de Remiremont*, Remiremont, Laurent, 1750, 235 p. ; *Processionale Metense illustrissimi et reverendissimi in Christo D.D. Ludovici Joseph de Montmorency Laval*, Metz, Jean-Baptiste Collignon, 1781, 15 + 308 + 220 p. ; *Processionale Tullense*, Toul, 1756, 458 p. + CLXX p.

seul entre les rangs après tout le clergé et après le célébrant aux processions solennelles. Alors le doyen marche avec le plus ancien dignitaire de l'autre côté. Aux processions solennelles, le cérémoniaire doit veiller au bon ordre donc il se trouve à divers endroits mais ordinairement, il marche derrière le porte-croix et dans la cathédrale, il porte une baguette d'argent <sup>202</sup>.

Lors de la fête des saints évêques de Toul dans leur ville, chacun de ces saints a une fête propre ; sinon, il est fêté le 1<sup>er</sup> mars, jour dédié à « tous les saints évêques de Toul ». Certaines règles doivent être respectées ; le jour de la Saint-Gérard, le 23 avril, si la fête arrive le vendredi d'après l'octave de Pâques (le jour du saint Clou), elle est transférée au lundi qui suit. D'autres documents peuvent nous renseigner sur la liturgie dans les villes comme par exemple les journaux tenus par des ecclésiastiques qui notent tout ce qui se passe dans leur ville <sup>203</sup>. L'étude des cérémoniaux nous permet d'envisager la liturgie dans les villes bien que Verdun reste la ville où nous avons le plus de détails. Nos saints sont présents dans plusieurs types de fêtes : lors des cérémonies liées au Propre du Temps, ils sont en seconde position car ils sont liés à un événement qui ne les concerne pas ; au moment de leur fête, ils reprennent la première place ; enfin, ils sont aussi présents lors de certaines cérémonies extraordinaires.

### 2.3.1. Des saints en place secondaire

Même si les saints locaux tiennent une place importante dans la vie des fidèles, ils ne sont pas toujours fêtés seuls, ils peuvent accompagner une autre solennité. A Toul, d'après les processionnaires, les fidèles doivent participer à un grand nombre de défilés : entre 1640 et 1848, leur nombre décline énormément puisqu'on passe de 135 fêtes en 1640 à 35 en 1848 <sup>204</sup>. Le *Cérémonial de Toul* de 1756 indique dans son calendrier un total de 58 fêtes à solenniser dans l'année, sans compter les manifestations religieuses non prévues par le calendrier. Les fêtes concernant les saints évêques de Toul sont au nombre de 16 soit environ 25% dont la majorité ont lieu entre juillet et novembre, période des travaux agricoles.

En dehors des fêtes qui leur sont propres, les saints évêques de Toul sont présents dans la liturgie du Propre du Temps ; saint Gérard y est particulièrement mis à l'honneur. Lors de la célébration de la Purification, deux cierges à bénir sont posés sur le « tombeau de cuivre de S. Gérard ; sur lequel [le sacristain] met aussi un missel ouvert à l'endroit où il est nécessaire,

<sup>202</sup> *Cérémonial de Toul*, p. 561 et suiv.

<sup>203</sup> B.M. Verdun : ms 849, Nicolas GUEDON, *Journal d'un chanoine de Verdun*, XVIII<sup>e</sup> siècle, 347 p.

<sup>204</sup> Philippe MARTIN, *Les chemins du sacré...*, op. cit., p. 122.

avec un bénitier & un encensoir auprès. Après primes, aspersion du petit autel « avec l'image de la Vierge & les châsses des reliques, les autels collatéraux, le tombeau de S. Gérard »<sup>205</sup>. Pendant le dimanche des Rameaux et les trois jours suivants, une procession est organisée et « deux vicaires prennent une chape rouge pour porter à la procession, l'un le crucifix de la vraie croix, couvert d'un grand voile de tafetas rouge ; & l'autre une petite châsse de reliques [on ne sait pas de quelles reliques il s'agit car l'auteur ne le précise pas]. Pendant ce tems-là le sacristain apporte dans le chœur les rameaux à bénir, & les pose sur le tombeau de S. Gérard, sur lequel il met aussi un missel ouvert à l'endroit où il est nécessaire [...] La bénédiction des rameaux étant ainsi achevée, pendant laquelle tous sont debout comme pendant la psalmodie, le célébrant reprend la croix qu'il portoit, & se remet au piez du tombeau de S. Gérard, se tournant vers l'autel comme les autres »<sup>206</sup>. Pendant les cérémonies du Jeudi Saint, saint Gérard est toujours bien présent dans le déroulement de la fête car « Pendant que l'on sonne pour inviter le clergé à la Cène, chacun se rend dans la nef de l'église, en chape canoniale : autrefois on s'assembloit dans la grand collatéral du côté de l'Évangile devant l'autel de saint Gérard »<sup>207</sup>. A l'Ascension, « après primes, on fait une procession solennelle. Dans la cathédrale, on fait ce qu'on appelle le petit tour dans la rue michatel ; & à la tête de la procession on porte la main de S. Gérard au milieu des petites bannières & ensuite le Crucifix de la vraie Croix »<sup>208</sup>. A la Pentecôte, la main de saint Gérard est portée entre deux clercs ayant chacun une petite bannière. Pourquoi célébrer beaucoup plus Gérard que Mansuy ou encore Epvre ? Ce trente-cinquième prélat de Toul (963-994) est considéré comme le plus célèbre du diocèse car il est « versé dans les sciences sacrées, avait un talent remarquable et un zèle ardent pour la prédication ». Cellier du chapitre Saint-Pierre de Cologne, il vit dans l'humilité et la mortification, habitude qu'il ne change pas lorsqu'il est sur le siège épiscopal de Toul. Eugène Martin écrit : « tel il avait été dans le cloître de Cologne, tel il fut sur le siège de Toul : il ne retrancha rien, ni à ses austérités, ni à ses veilles ; la prière resta son exercice le plus ordinaire et il ne quittait sa retraite que pour présider des cérémonies religieuses, pour s'acquitter d'œuvres de miséricorde, ou pour rompre à son peuple le pain de la parole de Dieu »<sup>209</sup>. Outre ces qualités pieuses, Gérard, à peine installé à Toul, continue l'œuvre de son prédécesseur, Gauzelin, en confirmant l'érection de l'abbaye Saint-Mansuy et ranime la dévotion envers saint Mansuy en faisant écrire par Adson une vie du premier évêque de Toul.

<sup>205</sup> *Cérémonial à l'usage du diocèse de Toul, op. cit.*, p. 298-299.

<sup>206</sup> *Ibid.*, p. 338-340.

<sup>207</sup> *Ibid.*, p. 368.

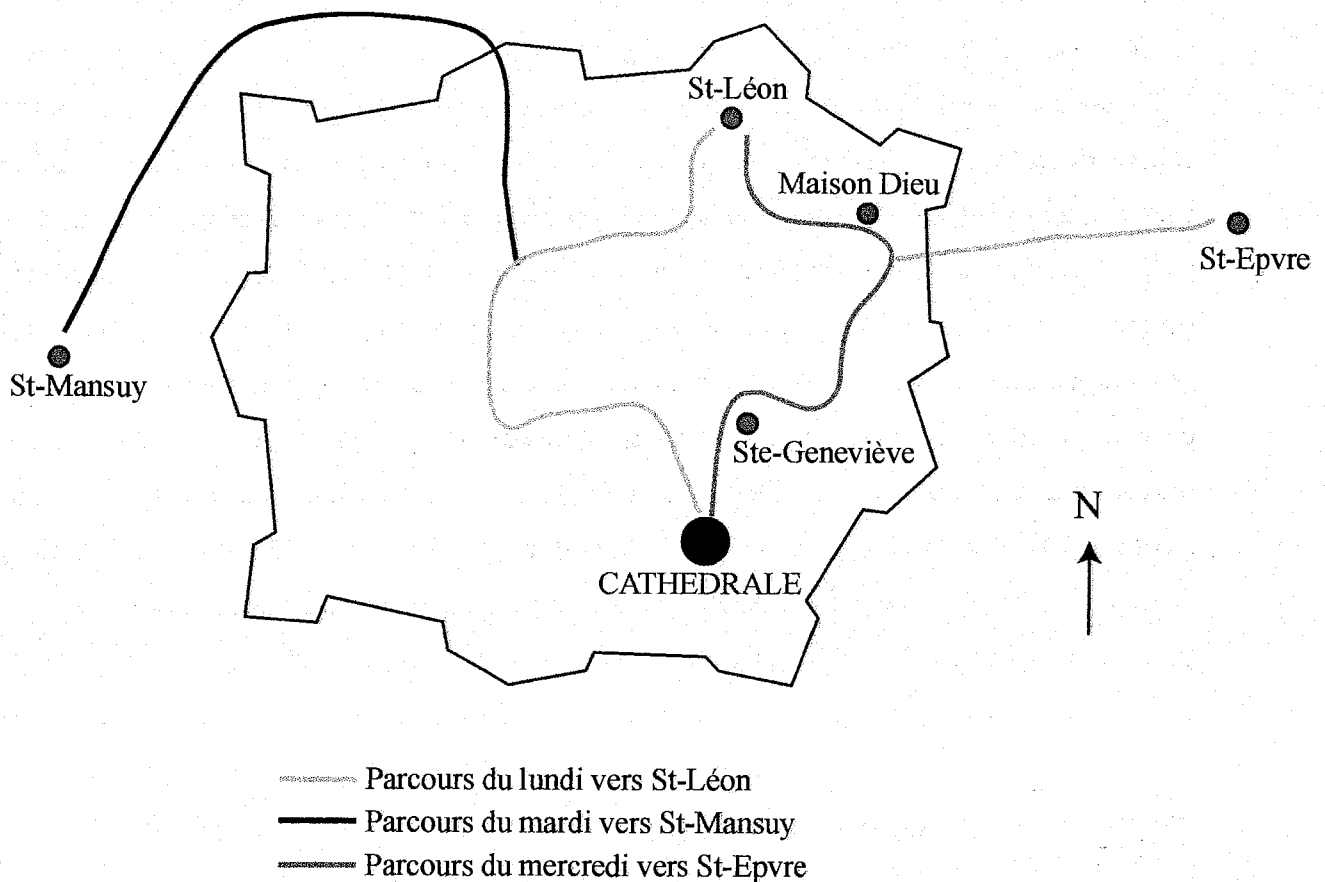
<sup>208</sup> *Ibid.*, p. 468.

<sup>209</sup> Eugène MARTIN (abbé), *op. cit.*, t. 1, *Des origines à la réunion de Toul à la France*, 1900, p. 160.

Il multiplie les œuvres et consacre le mont Bar à l'archange Saint-Michel, bâtit l'église Saint-Gengoult, acquiert diverses reliques pour la cathédrale de Toul dont un fragment de l'un des cailloux qui a servi à lapidation de saint Etienne ou encore l'extrémité du saint Clou, retrouve la châsse de saint Epvre, fait la translation des reliques des saints Elophé, Firmin, Goéric... Enfin, sa célébrité tient au fait que, des grands prélats toulous, saint Gérard est le seul à être inhumé dans le chœur de la cathédrale les corps de saint Mansuy et saint Epvre sont déposés dans les abbayes suburbaines, et celui de saint Léon IX repose dans la basilique Saint-Pierre de Rome. Pendant de nombreuses années, les chanoines ont célébré « ses fêtes avec une solennité plus grande que celles de notre premier apôtre ; ils relevèrent la pompe de ses offices par des hymnes et des proses spéciales et c'est dans la chaire qu'ils lui attribuaient, qu'ils intronisaient les évêques au jour de leur prise de possession »<sup>210</sup>.

Lors des Rogations, les autres saints évêques de Toul sont mis à l'honneur car leurs reliques sont portées ou célébrées. Pendant ces trois jours, le clergé de Toul se rend dans les diverses abbayes de la ville en portant les châsses de leurs évêques (Cf. carte n° 1).

Carte n° 1 : parcours des Rogations à Toul au XVIII<sup>e</sup> siècle



<sup>210</sup> *Ibid.*, p. 179.

Autant notre chanoine de Toul n'est pas très précis pour certaines fêtes, autant il l'est pour décrire le déroulement des Rogations bien qu'il insiste plus sur le premier jour. Ainsi le lundi, « sur la fin de sextes, le clergé de S. Gengoul & celui de S. Léon se rendent à la cathédrale. Celui de S. Gengoul [...] doit être précédé de trois clercs *in albis* portant chacun une petite bannière de tafetas de diverses couleurs, dont les bâtons ou lances soutiennent un nom de Jésus de cuivre doré : le clergé de S. Léon en venant n'est précédé que d'un clerc qui porte une croix garnie d'une semblable petite bannière [...] Quatre chapelains [Saint-Vaast, Sainte-Geneviève, Saint-Amant, Saint-Agnan] portans la châsse de S. Amon, se placent devant le grand autel [...] Celui qui doit chanter l'évangile de la messe revêtu d'aube, d'étole & de manipule, & portant la main de S. Gérard se range derrière ceux qui portent les petites bannières de S. Gengoul ayant à ses côtés les deux clercs qui portent les petites bannières de la cathédrale [...] Un laïc portant devant soy la figure d'un dragon au bout d'une lance ou grand bâton marche tout le premier, suivi des quatre sonneurs ordinaires de la cathédrale, portant chacun une grande bannière de tafetas de diverses couleurs & marchant, non pas tous quatre ensemble, mais l'un après l'autre, dans une distance raisonnable, en sorte que le plus près de la procession en soit éloigné environ de 30 pas & les autres à proportion, ce qu'ils observent de même en revenans. Celui qui porte le Crucifix de la vraie Croix marche après ceux qui portent les croix, & les petites bannières de saint Gengoul & de saint Léon, lesquels vont tous ensemble sur une même ligne : les quatre chapelains susdits marchent ensuite en portant la chasse de saint Amon, suivis de ceux qui portent la main de saint Gérard & les petites bannières de la Cathédrale ; derrière lesquels marchent les trois soudiacres en aubes portant chacun un texte sacré, puis le clergé de S. Léon, de saint Gengoul, & de la Cathédrale, suivi de tous les laïcs. A l'égard des huissiers capitulaires & du suisse, ils marchent à la tête de la procession, comme on a dit ailleurs, le suisse immédiatement devant les croix & les huissiers en robes devant celui qui porte la main de saint Gérard »<sup>211</sup>. Le lendemain mardi, « après sextes on fait l'aspersion de l'eau bénite en chantant *Exurge* [...] En arrivant dans la nef de saint Mansuy, on s'y arrête, & on pose la châsse de saint Amon sur une table préparée vers l'entrée du chœur [...] Les litanies étant achevées on dit la grande messe des rogations avec des paremens & ornemens violets ; le tout ainsi qu'on a dit cy-dessus [...] A l'issue de la messe, pendant que le célébrant se des-habille, on fait mémoire de saint Mansuy, le souchantre entonne l'antienne & dit tout haut le verset & la collecte nécessaire ; après quoy il entonne le repons *Petrus*, etc. puis l'antienne *Oremus dilectissimi*. Le célébrant & tous les autres

<sup>211</sup> *Cérémonial de Toul...*, *op. cit.*, p. 457-459.



officiers de la messe & de la procession étant sortis de la sacristie, la procession s'en retourne dans le même ordre qu'auparavant ; & ledit répons étant achevé, avec son verset sans *Gloria Patri* & sans collecte, & ensuite ladite antienne étant finie, deux chantres nuës tête, au milieu des rangs à côté des vicaires, commencent les litanies des saints dans le chant qui leur est propre en ce jour, à quoy le chœur répond ainsy qu'il convient » <sup>212</sup>. Enfin le mercredi, dernier jour des Rogations, « dans la cathédrale, à la procession on pratique toutes choses comme hyer & avant hyer, à la réserve que celuy qui porte le dragon marche après tout le clergé [...] Tous étant arrivez dans la nef, chacun en son rang baise la châsse de saint Amon & passe ensuite par-dessous, les quatre chapelains qui la portent la tenant suffisamment élevée pour cela » <sup>213</sup>.

Lors de cette fête importante pour les fidèles car ces cortèges sont faits « pour faire pousser », les principaux évêques de Toul, les saints Mansuy, Amon son successeur, Gérard et Léon IX, gloire du diocèse car seul prélat devenu pape et dernier évêque à avoir été canonisé, sont mis en avant afin de montrer à tous la protection qu'ils peuvent apporter sur les récoltes et sur la ville où les fidèles défilent à travers toutes les rues de la ville de Toul. Alors que le parcours traduit le passé le plus ancien de la cité, circulant vers les premières abbayes ou dans le quartier médiéval resserré autour de la cathédrale, la présence de ces saints rend l'espace encore plus historique.

A Metz, l'espace processionnel des saints lorrains est extrêmement réduit. Ils ne sont portés dans les rues qu'à une seule occasion la Saint-Marc <sup>214</sup>. En ce jour, le chapitre souhaite réunir autour de lui toutes les reliques lorraines, conservées d'habitude dans différentes abbayes. Le matin, arrivent donc à la cathédrale celles de saint Clément, de Glossinde et de Arnould proviennent des abbayes des mêmes noms, celles de Serène de l'abbaye Sainte-Marie, celles de Valdrée abbaye Saint-Pierre, saint Goéry de l'abbaye Saint-Symphorien, celles Vanne <sup>215</sup>. Après une rapide exposition dans le chœur, le cortège s'organise. Après les délégations des principales ordres religieux présents à Metz, la procession s'ouvre par un corps de reliques lorraines. En tête marche « la chasse de S. Clément précédée de 4 bannières & d'une lanterne », puis « la chasse de sainte Sérène précédée de deux croix, quatre bannière & deux lanternes, la chasse de sainte Valdrée précédée de deux croix, deux bannières et une lanterne, la chasse de saint Gury [Goéry] précédée de 4 bannières & d'une lanterne, la chasse de saint Arnould de même [...] toutes ces chasses doivent être portées par des Clercs revêtus

<sup>212</sup> *Ibid.*, p. 460-461.

<sup>213</sup> *Ibid.*, p. 462-463.

<sup>214</sup> *Cérémonial de l'Église Cathédrale de Metz...*, *op. cit.*, p. 189-195.

d'Aubes et Tuniques »<sup>216</sup>. Suivent divers groupes, en particulier une représentation du Graouilly, ce dragon que Clément avait vaincu à son arrivée à Metz, et les représentants de la cathédrale. Arrivent alors les reliques que sainte Glossinde « précédées d'une lanterne & accompagnées de quatre flambeaux de cire blanche portez par des revêtus d'Aubes ». Une dernière relique, le chef de saint Etienne, patron de la cathédrale, précède l'évêque sous un dais. Le cortège visite la principale maison religieuse : Saint-Arnould. C'est la relique de saint Etienne qui entre, comme si elle s'invitait. Ainsi, le 25 avril, la cohorte des saints lorrains de la cité escortent le patron de la cathédrale, lui rendent un silencieux hommage mais manifestent aussi leur puissance et leur importance.

Les autres rites pour lesquels à Verdun ou à Toul, nous avons découvert des saints lorrains s'abstiennent de cette dimension à Metz. Ainsi, même lors des Rogations les reliques ne sont pas sorties, sauf celle du « Prépuce de Notre Seigneur ». Ce n'est pas pour autant un refus de l'histoire locale. Lors des Rogations<sup>217</sup>, est promené dans les rues une représentation du Graouilly, aussi appelé « Grolly », le terrible serpent qui, depuis sa tanière de l'amphithéâtre, terrorisait la ville au I<sup>er</sup> siècle, avant que Clément ne réussisse à l'attraper avec son étole et qu'il le noie dans la Moselle. La figure de carton et de papier est portée par des paysans venus du village de Woippy où une importante maison forte contrôlait au Moyen âge un des principaux axes de passage vers la cité. Le lundi, il marche en tête de la procession juste après la croix et les bannières, avant les enfants de chœur. Des témoins de ces fêtes, en particulier Rabelais, précisent, tout au long de l'ancien régime, que les porteurs doivent sembler le faire triompher, de faire voler au-dessus des têtes, lui donner vie. Le mardi, l'ordre est le même. Mais tout change, le mercredi. « Ce jour le Grolly, qui est la figure d'un dragon, est porté entre les deux croix ; & à l'entrée de Saint-Arnould, il est abattu, & ne paraît plus : ce qui marque le triomphe de la Croix sur le Démon ». Bien évidemment, cette représentation, symbole du paganisme vaincu par le christianisme, est sœur de tous les dragons portés à Toul<sup>218</sup>, Paris, Rouen, Orléans, Laon...<sup>219</sup>. A Metz, elle prend cependant une autre dimension car elle fait directement référence au miracle fondateur de l'Eglise locale, celui par lequel Clément réussit à entrer dans la cité pour l'évangéliser.

<sup>215</sup> Sont présentes aussi les reliques de sainte Lucie venues de l'abbaye Saint-Vincent et celles de saint Thiebaut

<sup>216</sup> *Cérémonial de l'Eglise Cathédrale de Metz...*, *op. cit.*, p. 190.

<sup>217</sup> *Ibid.*, p. 196-202.

<sup>218</sup> *Cérémonial de Toul...*, *op. cit.*, p. 458-462.

<sup>219</sup> Voir DE MOLEON, *Voyages liturgiques de France ou recherche en diverses villes du Royaume*, Paris, 1783, 580 p.

L'espace messin est donc vide de reliques ou de saints. Cela ne doit pas nous étonner car, à maintes reprises, nous avons déjà insisté sur le caractère très particulier de la liturgie de cette cité, repliée sur ses traditions propres, peu enclines à des manifestations extériorisées.

Les Rogations qui se déroulent à Remiremont mettent également à l'honneur les saints locaux. Lors de la procession de la Saint-Marc, « les Dames vont jusqu'à la Croix qui est au dessous des Capucins, conduire les Reliques que l'on porte au Saint Mont, où l'un des Religieux dit le Messe ; chaque Dame remet son offrande au Chanoine qui dit la Messe de Tierce, qui doit conduire la Procession depuis ladite Croix, ou à celui qui fait pour lui. Les Religieux doivent le repas aux Sieurs Chanoines, aux Acolites, au Maître de l'Ouvrage, & aux Coquerelles [...] Au retour de la Procession, les Chanoines envoie une Personne pour avertir le Marguillier qui va sonner le guet, les Dames se rendent à l'Eglise en Manteau, aussi bien que le Chanoine de grande Messe & le Sacristain, & on va reprendre les Prêtres & les reliques au même endroit »<sup>220</sup>. La précision manque quant aux reliques qui sont portées et amenées au Saint-Mont mais nous pouvons supposer qu'il s'agit de celles de saint Romaric et de saint Amé, les fondateurs du monastère montagnard et à l'origine de la ville. Le Cérémonial précise que « chaque Procession des Rogations se fait aussi immédiatement après Tierce ou après Laudes [...] A la première Procession on va jusqu'à la même Croix, qui est au dessous des Capucins, pour conduire les Reliques que l'on porte à Saint Amé, où l'on va dire la Messe ; le curé doit les recevoir, & faire un repas aux Sieurs Chanoines, aux Acolites, au Maître de l'œuvre & aux Coquerelles »<sup>221</sup>. Le second jour des Rogations, les choses se déroulent sensiblement de la même manière mais avec plus d'ostentation de la part du chapitre car le défilé passe par la « grande rue de la Ville, jusqu'à la Croix qui est devant Saint Laurent, accompagner les mêmes Reliques que l'on porte à Saint Nabord »<sup>222</sup>. C'est lors de cette procession que la Dame abbesse, ou la plus ancienne en cas d'absence, exerce son droit de grâce sur les prisonniers car elle « conduit la Procession jusqu'à Moulin, pour y délivrer les Prisonniers ». Enfin de dernier jour des Rogations, la procession passe « par toute la Ville » et rentre « par le Portail du côté de la Ville »<sup>223</sup>. C'est seulement à la fin du cérémonial des Rogations, que l'auteur indique les reliques portées à cette occasion : « Ceux qui portent la Chasse où est le Soulier de Saint Romarix, s'arrêtent, & toutes les Dames le baisent en passant »<sup>224</sup>. Saint Romaric est un des saints les plus importants à Remiremont et il est normal

<sup>220</sup> *Cérémonial et rituel de Remiremont, op. cit.*, p. 117-118.

<sup>221</sup> *Ibid.*, p. 118-119.

<sup>222</sup> *Ibid.*, p. 119.

<sup>223</sup> *Ibid.*, p. 120.

<sup>224</sup> *Ibid.*, p. 121.

qu'il soit à l'honneur en dehors de sa fête qui a lieu le 8 décembre. Déjà tous les jours, avant sept heures, à l'abbaye des Dames chanoinesses de Remiremont, une messe est dite en l'honneur de saint Romaric<sup>225</sup>. Le 14 juillet, à l'issue d'une cérémonie qui commence le 12 juillet, « on dit une Messe de Fondation à l'Autel Saint Romaric, pendant la grande Messe »<sup>226</sup>. C'est à cette occasion que les chanoinesses reçoivent des cierges de six livres fournis par le « Receveur des Grandes Aumones » ; ces offrandes sont déposées devant l'autel de saint Romaric « où ils brûlent huit jours pendant l'Office »<sup>227</sup>. Enfin, saint Romaric ainsi que saint Amé sont particulièrement mis à l'honneur lors de la cérémonie des Kyriolés qui a lieu tous les lundis de Pentecôte pendant laquelle les fidèles honorent leurs saints, demandent des grâces à Dieu mais célèbrent aussi le Chapitre de Remiremont<sup>228</sup>.

A Verdun, grâce au chanoine Nicolas Guédon, nous connaissons bien les cérémonies et les processions. Bien que l'auteur ne soit pas toujours très précis quant aux saints locaux mis à l'honneur lors des processions liées au Propre du Temps comme le fait le *Cérémonial de Toul*, il indique les différentes stations dans la ville ; ces processions se dirigent souvent vers les abbayes fondées par des saints verdunois (Cf. carte n° 2, page 356). Lors du mercredi des cendres, première procession de l'année liée au Propre du Temps, la deuxième semaine du mois de mars, après la distribution des cendres, une procession s'organise et fait une station à l'abbaye Saint-Vanne. Une fois la procession arrivée à Saint-Vanne, le sous-diacre pose le missel sur l'autel de l'abbaye à côté de l'épître et se retire à la sacristie, il est rejoint par le diacre et le prêtre et qui s'habillent pour célébrer la messe. Pendant la semaine de Pâques, toutes les églises de Verdun sont visitées par le chapitre cathédrale : ainsi, le lundi, « après sexte, on va en procession à Saint-Vanne » où il y a une station. Nicolas Guédon précise d'ailleurs qu'il ne faut pas oublier de prévenir le commandant de la citadelle pour qu'il laisse entrer la procession car Saint-Vanne se trouve dans sa forteresse<sup>229</sup>. Les jours suivants, après sexte, il y a une station : le mardi à l'abbaye Saint-Paul ; le mercredi, à Saint-Maur ; le mercredi à Saint-Airy ; le jeudi à l'église de la Magdelaine ; enfin le vendredi, on fait seulement procession avec le petit livre de Pâques porté par les enfants de chœur<sup>230</sup>. Pendant les trois jours des Rogations, Guédon nous indique que les reliques portées pour aider à obtenir la protection de Dieu sur les récoltes sont celles de la sainte Croix et de saint Victor ;

<sup>225</sup> Françoise BOQUILLON, *Les chanoinesses de Remiremont (1566-1790). Contribution à l'histoire de la noblesse dans l'Eglise*, Société d'Histoire Locale de Remiremont et sa Région, Le Thillot, Imprimerie Saille, 2000, p. 245.

<sup>226</sup> *Cérémonial et rituel de Remiremont...*, *op. cit.*, p. 149.

<sup>227</sup> *Ibid.*, p. 150.

<sup>228</sup> Sur cette question, voir partie 3.4.3.

<sup>229</sup> B.M. Verdun : ms 87, *op. cit.*, vol. 2, 4<sup>e</sup> partie, f° 286.

les reliques des saints évêques de Verdun ne sont pas insérées pendant les deux premiers jours de ce temps même si le mardi, « En sortant de la cathédrale on chante l'antienne *Propitius esto* On va par la porte a chaté ou messieurs de la Magdelaine joignent la procession on descend par Mongaux pour aller faire une station a St Maur »<sup>231</sup>, puis « On entre a St Paul par la porte du jardin au bout de la rue qui va des capucins aux cazernes »<sup>232</sup>. Et le mercredi, après la station à l'église Saint-Victor, le clergé fait une station à l'abbaye Saint-Airy où on dit « la messe du lundy precedent qui se trouve dans les processionnaires et commence par ces mots *Exaudivit de templo* on n'y dit qu'un *alleluya* dont le verset est *confitemini Domino* »<sup>233</sup>. Il faut attendre le dernier jour des Rogations pour que les reliques des saints de Verdun entrent en scène. En effet, ce jour, outre les reliques de saint Victor et de la sainte Croix, la châsse de saint Airy est portée de son abbaye jusqu'à la cathédrale ainsi que le dragon : « Lorsque l'on sort de St Airy celui qui porte le dragon doit se mettre a la queue de la procession, il tient le dragon la tête en bas par devant soy portant le bâton sur son epaule et la queue du dragon est entortillée autour de ce baton, a la cathédrale il le remet sur le jubé en sa place ordinaire, mais il luy laisse la queue pendante et il reste ainsi jusques après l'octave du St Sacrement »<sup>234</sup>. Les reliques, pendant le trajet jusqu'à la cathédrale, sont portées dans la grange aux grains afin de lui assurer protection : « En passant devant la grange ou l'on fait le marché du grain les croix et les reliques entrent dans ladite grange par une porte et sortent par l'autre, c'est pourquoy le clergé qui les suit fait une petite pose pendant ce trajet »<sup>235</sup>. Nicolas Guédon indique que la procession du mercredi ne peut pas être annulée même si le temps est mauvais car « les religieux apportent leurs chasses, ils interromperoient l'office si on le faisoit dans l'église et ils seroient eux-mêmes interrompus car les Bénédictins de St Vanne en apportant leur chasse disent la messe au chœur [...] Les religieux de St Paul apportent aussi leur chasse pendant la procession [...] Les religieux de St Airy et le curé de St Victor apportent leurs chasses et pour cela ils se joignent a la procession de la cathédrale qui va dans leurs église »<sup>236</sup>. Une fois les différentes châsses apportées, elles sont rangées dans un ordre bien précis : « On pose ces cinq chasses sur la table préparée au fond de la nef sous le vieux chœur, celle de st Vanne est la premiere du costé de la chapelle de st Etienne, celle de st Airy suit, après cest celle de st Paul ensuite celle de st Victor et enfin celle de ste Croix. A mesure que l'on les a apporte on

<sup>230</sup> *Ibid.*, ff° 289-297.

<sup>231</sup> *Ibid.*, f° 356.

<sup>232</sup> *Ibid.*, f° 358.

<sup>233</sup> *Ibid.*, f° 364.

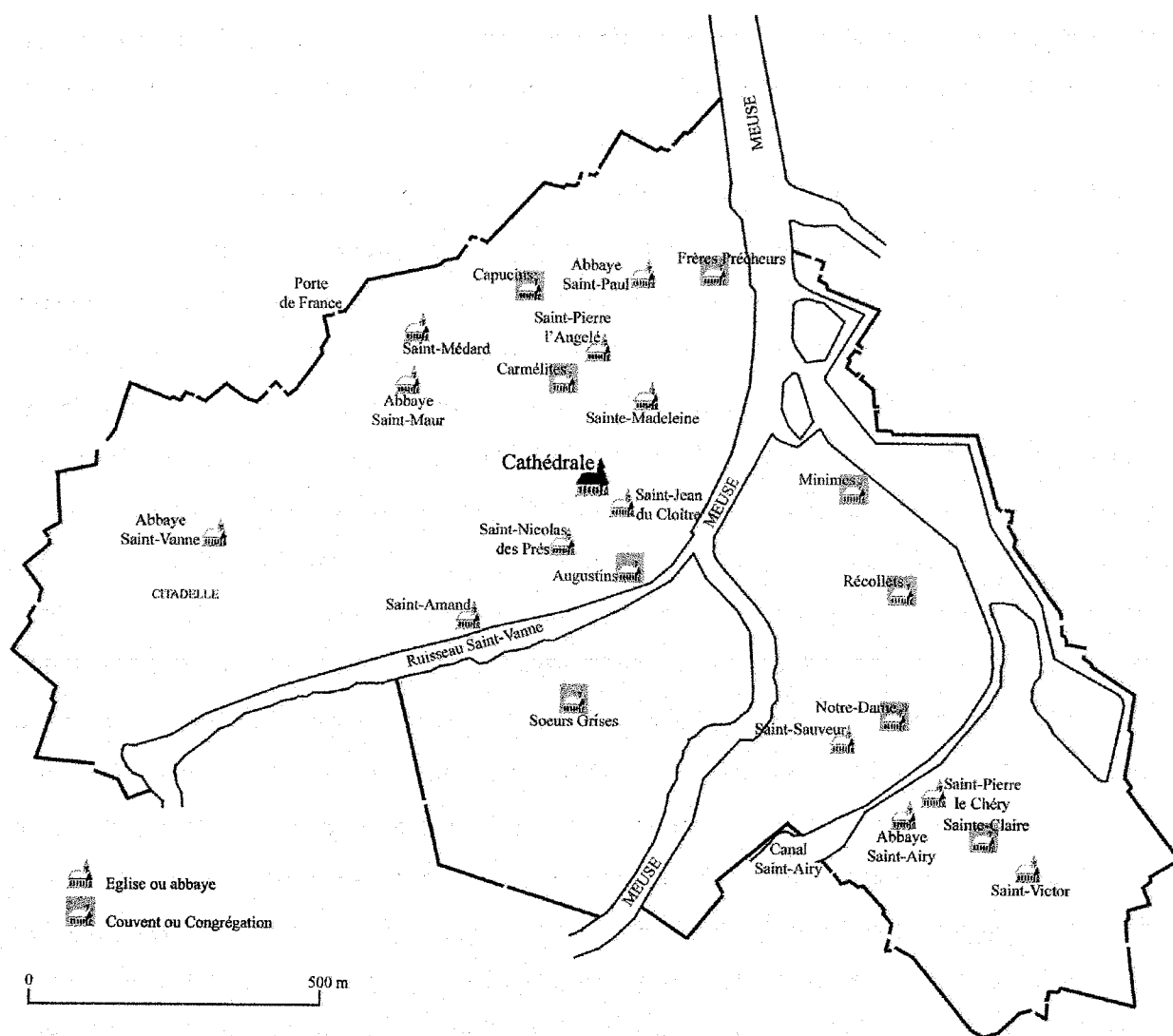
<sup>234</sup> *Ibid.*

<sup>235</sup> *Ibid.*

<sup>236</sup> *Ibid.*, f° 365-366.

allume un cierge devant chacune et les cierges restent allumés pendant tout le temps que les chasses sont exposées dans l'église, c'est-à-dire depuis la veille de l'ascension le matin, jusques au jour de l'ascension après vêpres »<sup>237</sup>.

Carte n° 2 : Verdun et ses églises au XVIII<sup>e</sup> siècle



<sup>237</sup> *Ibid.*, f° 366.

A Verdun, une fête est particulièrement importante et propre à la ville, il s'agit de la procession générale du 3 septembre « pour rendre grâce à Dieu d'avoir délivré Verdun de l'entreprise des Huguenots qui l'avoient voulu surprendre l'an 1562 »<sup>238</sup> dans laquelle les saints de la ville sont mis à l'honneur. La procession se fait juste après sexte, à prime à huit heures ; mais si elle tombe un dimanche, elle ne se fait qu'après complies. Les reliques de la cathédrale sont portées lors de la procession : « la sainte épine et la Vierge, la châsse et l'image de la Magdelaine, la châsse de saint Vanne, la châsse de saint Maur, le chef de saint Airy, la châsse de saint Paul, celle de saint Victor et celle de sainte Croix ». Sur les dix reliques portées en procession, quatre contiennent les restes des saints évêques de Verdun ayant fondé une abbaye montrant les liens entre la cathédrale et les abbayes. Une fois les préparatifs terminés, « on sort de la cathédrale au son de la grosse cloche et des bancloches » et « l'on va en station dans l'église des Jacobins ». Les reliques sont portées au centre de la procession à la tête des communautés qui les possèdent : « la châsse de la sainte Croix et de saint Victor sont avec les paroisses, la châsse de saint Paul est portée vis-à-vis des plus jeunes prémontrés, le chef de saint Airy suivi immédiatement des châsses de saint Maur et de saint Vanne sont à la tête des bénédictins dans le milieu, l'image et la châsse de la Magdelaine, l'image de la Vierge et de la sainte Epine sont dans le centre vis-à-vis des enfans de chœur »<sup>239</sup>. Derrière les reliques, les officiers de l'hôtel de ville suivent en robe.

La station aux Jacobins, où des bancs pour les religieux sont installés, est en musique et chantée ; les reliques sont posées sur des tables préparées spécialement à cet effet de part et d'autre du chœur. La sainte Epine est posée du côté de l'épître et les images de la Magdelaine et de la sainte Vierge sont quant à elles posées sur l'autel. Une fois l'antienne chantée, un prédicateur payé par le receveur de la fabrique, fait un sermon puis les deux choristes ordinaires entonnent les litanies des saints ; une fois à « sainte Marie », tout le monde défile dans le cloître « excepté le chapitre de la Magdelaine et de la cathédrale qui passent dans la nef [...] parce qu'il seroit difficile de passer avec la sainte Epine par les portes du cloître » et on retourne à la cathédrale dans le même ordre qu'à l'arrivée. Une fois arrivé à la cathédrale, l'organiste joue l'Antienne *Ave Regina* et « fait durer son prélude jusqu'à ce que tout le clergé soit rangé dans la nef à la manière accoutumée »<sup>240</sup>. A la cathédrale, les châsses, toujours sur les épaules des porteurs, sont placées au milieu de la nef les unes devant les autres selon l'ordre de la procession et elles sont remises à leurs places respectives.

<sup>238</sup> *Ibid.*, vol. 3, 5<sup>e</sup> partie, p. 177.

<sup>239</sup> *Ibid.*, p. 178.

<sup>240</sup> *Ibid.*, p. 179.

Si le temps ne permet pas la procession, elle est reportée à un autre jour comme « en 1721 elle fut remise au vendredi 5<sup>e</sup> à cause de la pluie et en 1728 elle fut remise au dimanche après vêpres pour la même raison ». En cas de pluie, la prédication se fait avant la procession « afin d'éviter la confusion » et le défilé se fait dans la cathédrale après que les marguilliers et le suisse ont enlevé les bans « pour ouvrir un passage [...] devant la chaire au milieu de la nef ». Tout le monde remonte au chœur en chantant le répons *Propitius* et l'antienne *Subtūm proesidium* et passe dans le cloître puis on fait la station dans la nef.

Et si le temps est seulement « douteux », sans menace de pluie, la procession est abrégée « soit en prenant le chemin le plus court soit en allant en station à une église moins éloignée de la cathédrale »<sup>241</sup>, le tout est réglé en avance par le doyen et les présidents ou les anciens chanoines.

Les saints lorrains sont donc associés à des fêtes qui ne sont pas les leurs mais il s'agit surtout de vieilles célébrations comme les Rogations, solennités héritées des *Robigalia* romaines pour la Saint-Marc alors que les Litanies Majeures sont instituées vers 474 par saint Mamert, évêque de Vienne. Les saints mis en avant à ces occasions sont essentiellement des évêques c'est-à-dire les fondateurs et « consolidateurs » des diocèses. Ceux-ci sont insérés dans les cérémonies par le biais de leurs reliques et les stations qui se rendent à leurs églises ou abbayes. Lors de ces fêtes, le clergé et les fidèles invoquent donc leurs antiques protecteurs afin qu'ils continuent à sauvegarder leur personne mais aussi leurs biens. Les saints lorrains ne sont pas célébrés uniquement par le biais d'une autre fête, ils possèdent leurs propres cérémonies et s'inscrivent également seuls dans l'espace religieux.

---

<sup>241</sup> *Ibid.*, p. 180.



### 2.3.2. Des saints lorrains en première place

Si l'Eglise possède un calendrier universel indiquant les fêtes qui doivent être célébrées par l'ensemble de la chrétienté, chaque église diocésaine possède son calendrier propre avec ses fêtes dans lequel elle met en évidence ses saints. Même si les fidèles honorent comme il se doit les fêtes du Propre du Temps et du Propre des saints, instituées par l'Eglise, ils ont besoin de célébrer leurs protecteurs, créant ainsi un lien intime avec ceux qui ont fondé leur diocèse, sont morts pour affirmer leur foi, ont fondé des maisons religieuses, etc.

Les habitants de Verdun sont très attachés à la fête de leurs saints évêques et les processions sont ancrées dans la ville depuis longtemps. Le *Rituel de Verdun*, publié par Mgr Hyppolite de Béthune en 1691 estime que « l'usage des procession est trop ancien dans l'Eglise, & il a des significations trop mystérieuses, pour n'être pas conservées dans ce diocèse »<sup>242</sup>. Lors de la fête de saint Paul, 13<sup>e</sup> évêque de Verdun, le 8 février, une procession est organisée de la cathédrale jusqu'à l'abbaye du saint ; elle est faite par le clergé de la cathédrale et les réguliers appartenant à l'abbaye. Nicolas Guédon<sup>243</sup> lui consacre beaucoup plus de temps et de pages qu'aux autres fêtes. En effet, la fête de saint Paul est expliquée pendant huit pages (p. 24 à 32) ; celle de saint Pulchrone l'est sur deux pages ; saint Possesseur a droit à deux pages... même saint Saintin, le premier évêque du diocèse n'a que deux pages.

Ainsi, le 8 février, après les premières vêpres, « on ne chante pas le long du chemin mais on doit garder un grand silence ». Le procession est précédée du Suisse, de deux vergers, de l'Acolythe en aube portant la croix après laquelle on marche deux à deux, chacun dans son rang, on ne se sépare pas et l'on est toujours coude à coude. Deux vergers ferment la marche. Avant d'arriver à l'abbaye de Saint-Paul, le religieux qui fait le chœur, se rend en avance à la sacristie de Saint-Paul et se prépare pour faire le chœur ; il revêt une aumuse et un bonnet carré et doit être dans le chœur lorsque la procession arrive. Le bonnet carré fait partie des ornements destinés aux saintes cérémonies, il ne doit jamais être sale ni plier car il doit garder sa forme. Il se met et s'enlève en « le prenant par le haut tout près de la toque, sans pour cela baisser la tête »<sup>244</sup>. Une fois la cérémonie à Saint-Paul achevée, le chanoine choriste se change et se met dans son rang à la procession qui « retourne à la cathédrale dans le même ordre que

<sup>242</sup> *Rituel de Verdun renouvelé et augmenté par Mgr l'illustrissime et révérendissime Messire Hyppolite de béthune, évêque et comte de Verdun*, Verdun, Michel Fanart, 1691, p. 257.

<sup>243</sup> B.M. Verdun : ms 87, *op. cit.*, vol. 3, 5<sup>e</sup> partie, p. 24-32.

<sup>244</sup> *Cérémonial à l'usage de la cathédrale et du diocèse de Verdun, rédigé par l'ordre de feu Mgr de Villeurve ; et publié, le siège vacant par MM. les vicaires généraux capitulaires*, Verdun, Séminaire du diocèse, 1832, p. 45.

l'on en est sorti »<sup>245</sup>. Si la fête de saint Paul arrive un samedi, les chanoines, en entrant dans l'église doivent passer « devant l'autel de la Vierge [...] on va se ranger au bas de la nef pour faire le salut comme on le fait tous les samedys entre vepres et complies »<sup>246</sup>. Si la fête arrive un dimanche ou « si elle arrive le jeudy on entre a matines à six heures et demy » ; le dimanche, primes se fait à huit heures et demie à cause de l'aspersion de l'eau bénite, et la procession est chantée, les fidèles entonnent le Répons : « comme il est court on doit chanter lentement afin qu'il puisse durer depuis la sortie du vieux chœur jusque la dernière allée du cloître où l'on fait une station »<sup>247</sup>.

Le lendemain de la fête, la procession retourne à Saint-Paul dans le même ordre que la veille ; les deux choristes ordinaires doivent être revêtus de surplis et de rabats sous leurs habits d'hiver. Une fois le *Gloria in excelsis* et l'*Alleluia* chantés, l'Évangile récité, tout le peuple des fidèles se remet en marche dans le même ordre « que l'on est venu ». Guédon précise que « pour estre tenu présent à cette procession il faut sortir de la cathédrale et y rentrer à la suite de la croix, faire entrée à la messe qui se dit à saint Paul et estre présent au Pater, une de ces conditions manquant, on est cassé de la procession [...] et aucun de la gagne »<sup>248</sup>. Il semble donc qu'une feuille de présence soit tenue et que les chanoines soient obligés d'assister aux processions organisées dans la ville sauf s'ils sont malades.

À la fête de saint Pulchrone, cinquième évêque de Verdun, le 17 février, la couleur des vêtements liturgiques est le blanc et « tout est du commun d'un confesseur pontife »<sup>249</sup>. Guédon ne nous apprend rien quant au déroulement de la fête, seulement que si elle arrive « un des trois jours qui précèdent le premier dimanche de Carême, les seconds du premier nocturne se prennent au Commun ». Il semble qu'il n'y ait pas de procession sauf si elle arrive un dimanche. C'est la même chose à la Saint-Salvin, le 4 septembre, à la Saint-Arateur, le lendemain, de même lors de la fête de saint Maldavée le 5 octobre... la procession se fait après l'aspersion de l'eau bénite dans le cloître avec une station dans la dernière allée.

Les fêtes des saints fondateurs d'abbaye à Verdun sont saint Vanne, le 9 novembre, saint Maur, le 10 novembre et saint Airy le 1<sup>er</sup> décembre. Le *Cérémonial de Verdun* ne donne pas de précisions quant au déroulement de la procession mais seulement sur les jours où elles tombent ; Guédon précise seulement qu'on « observe les mêmes cérémonies à saint Airy qu'à saint Vanne ». La fête de saint Vanne, le 9 novembre, est double mineure, la couleur est

<sup>245</sup> B.M. Verdun : ms 87, *op. cit.*, vol. 3, 5<sup>e</sup> partie, p. 26.

<sup>246</sup> *Ibid.*, p. 26.

<sup>247</sup> *Ibid.*, p. 27.

<sup>248</sup> *Ibid.*, p. 28.

<sup>249</sup> *Ibid.*, p. 32.

blanche et tout est au commun d'un confesseur pontife. Si cette fête tombe un dimanche, « on entre à Matines à six heures trente et à Primes à huit heures trente à cause que l'on doit aller à la messe à Saint-Vanne. Si c'est un jeudy, on entre aussi à Matines à six heures trente ». Il y a une procession qui se fait juste après l'aspersion de l'eau bénite avec une station dans la dernière allée du cloître de la cathédrale. La messe est propre avec mémoire de saint Théodore. Après sexte, la procession se dirige à Saint-Vanne où « le chanoine épistolaire en tour y fait chœur comme à vêpres avec un bénédictin. Tout se pratique comme à Saint-Paul, le 8<sup>e</sup> février »<sup>250</sup>.

La fête de saint Airy, 1<sup>er</sup> décembre, est assez compliquée à organiser car elle est en concurrence avec celle de saint André (30 novembre), saint plus important que l'évêque de Verdun, mais surtout elle peut correspondre au premier jour de l'Avent, temps important de l'année liturgique. Nicolas Guédon explique donc très précisément ce qu'il faut faire en fonction du jour de la fête. « Aux premières vêpres, on en fait seulement mémoire parce que cette fête se trouve en concurrence antérieure avec celle de saint André ». Ce jour, on célèbre saint Airy « par l'antienne *Amavit eum*, le verset *Elegit eum dominus*, l'oraison est propre. Cependant si l'office de saint André est anticipé au samedi, on ne pas les mémoires susdites parce que ces deux fêtes n'arrivent que le lundy suivant ; et si la fête de saint André échoit le samedi, aux secondes vêpres on ne fait pas mémoire de saint Airy dont la fête est transférée au lundy »<sup>251</sup>. Sauf si la fête de saint Airy est le premier dimanche de l'Avent car « l'on est obligé ce jour là de faire le salut fondé par M. Psaume évêque de Verdun et en ce cas, on est dispensé de ces vêpres », la veille du premier décembre, « entre vêpres et complies, on va à vêpres en l'Eglise de l'abbaye fondée sous l'invocation de ce saint »<sup>252</sup>. Enfin, « si cette fête est un jeudy, on entre à matines à six heures trente. A matines les leçons du premier nocturne sont de l'Ecriture occurrente, celles du second nocturne sont propres, l'homélie est celle qui est sous l'Evangile de Vigilate. La neuvième leçon est de saint Eloy, supposé que la fête de saint Airy n'ayt point esté transférée, on en fait aussi mémoire à Laudes par l'antienne *Amavit* et le verset *Elegit eum*... En Avent, cette mémoire ne se fait qu'après celle du temps »<sup>253</sup>. Une procession est organisée pour se rendre à Saint-Airy où le chanoine épistolaire fait une bénédiction. Enfin, « si cette fête arrive le samedi, à vêpres, les choristes prennent les

<sup>250</sup> *Ibid.*, p. 242-243.

<sup>251</sup> *Ibid.*, p. 266.

<sup>252</sup> *Ibid.*, p. 267.

<sup>253</sup> *Ibid.*, p. 268.

chappes violettes, on dit les antiennes et les psaumes pré cités mais au capitule on fait du premier dimanche de l'Advent et mémoire de saint Airy » <sup>254</sup>.

Tout comme à Verdun, la ville de Toul célèbre également ses évêques. Le 19 avril, lors de la fête de saint Léon IX, le *Cérémonial de Toul* indique : « dans la cathédrale, le jour que l'on en fait l'office, on avance primes d'une demi-heure, s'il est nécessaire, le semainier ne dit qu'une messe basse au grand autel, et l'on chante dans le chœur primes, tierces, et sextes tout de suite ; après quoi, si c'est un dimanche, on fait l'aspersion d'eau bénite, suivie de la procession dominicale dans le cloître à l'ordinaire, à la réserve que le sous-diacre n'y est point revêtu des ornements de son ordre ; et deux enfants ayant commencé dans le chœur les litanies des saints jusqu'à *Sancta Maria* inclusivement, on va processionnellement à Saint-Léon avec une seule croix, où l'on chante en arrivant le répons *Gloriofus vir* pendant lequel l'ex semainier et les officiants s'habillent dans la sacristie, et à la fin le souschantre chante la collecte *Deus qui beatum Leonem* qu'il termine par une brève conclusion ; après quoi les choristes s'étant rendus devant le pupitre du chœur, on commence la messe solennelle. Après la messe [...] la procession s'en retourne en reprenant les litanies où on les avait interrompus... » <sup>255</sup>. Quelques jours plus tard a lieu la fête de saint Gérard, le 23 avril, fête chômée uniquement à la cathédrale et transférable car si elle arrive le vendredi après l'octave de Pâques, jour du saint Clou, elle est déplacée au lundi suivant. Ce jour, deux chanoines sont choristes et une procession entre primes et tierces est organisée autour du « mi-chatel, à la tête de laquelle trois clercs portent les trois croix précieuses, & un vicaire en chappe porte le Crucifix de la vraie Croix : deux chanoines y portoient cy-devant l'image ou buste de saint Gérard, mais à présent on se contente d'y porter le reliquaire de son bras, c'est le célébrant qui le porte entre ses mains au lieu de la petite croix ordinaire » <sup>256</sup>. Si la Saint-Gérard tombe un dimanche, l'aspersion de l'eau bénite se fait avant de sortir du chœur et au retour, il y a une « petite station » dans la nef, où l'on chante une antienne. Enfin, si cette fête tombe « dans le jour de pâques, ou le lundi suivant, ou le dimanche appelé Quasimodo, ou le jour du saint Clou, on la chomme dans les villes de Toul le jour qu'elle arrive, & l'on ne transfère que son office » <sup>257</sup>. La fête de saint Epvre, le 15 septembre, se déroule de la même manière que celle de saint Léon sauf que les « Messieurs de la cathédrale vont chanter la grand messe dans l'église de l'abbaye de Saint-Epvre » <sup>258</sup>.

<sup>254</sup> *Ibid.*

<sup>255</sup> *Cérémonial à l'usage du diocèse de Toul...*, *op. cit.*, p. 522 et suiv.

<sup>256</sup> *Ibid.*, p. 523-524.

<sup>257</sup> *Ibid.*, p. 524.

<sup>258</sup> *Ibid.*, p. 522 et suiv.

La dévotion des peuples du Toulais envers leur apôtre, saint Mansuy, s'exerce tous les ans. Sa fête, de première classe, est chômée avec les ornements verts. Ce jour, le 3 septembre, « Messieurs de la Cathédrale vont aujourd'hui chanter la grande messe dans l'église de l'Abbaie de S. Mansuy, en observant à cet égard tout ce qui a été marqué cy-devant au jour de saint Pierre, à la réserve qu'en entrant dans ladite église on chante le répon Sanctus vir Mansuetus etc. à la fin duquelle un chanoine ou le souchante dit tout haut le verset et la collecte de S. Mansuy : ce sont les deux coristes qui chantent l'Alleluia & son verset. Messieurs de la Collégiale de saint Gengoul s'y trouvent pareillement ; & en rentrant dans la ville ils retournent en leur église par le plus court chemin. La procession étant de retour dans la Cathédrale, le souchantre dit le verset & la collecte de tous les saints, apres quoy les officians, & tous les autres specifiez audit jour de S. Pierre vont dîner chez M. l'abbé de saint Mansuy »<sup>259</sup>. Le lendemain de la fête, « le 4 [septembre] il y a la foire franche dans le fauxbourg de saint Mansuy ; si c'estoit un cimanche, on remettrait la foire au lundy suivant »<sup>260</sup>. Cette cérémonie se fait « Depuis une époque qui s'est perdue dans la nuit des temps, jusqu'à la première révolution française, une procession solennelle, en l'honneur de saint Mansuy avait lieu, à Toul, tous les ans, le jour de l'Ascension. Les religieux de l'abbaye apportaient la châsse du saint jusqu'à la porte dite de Metz. Là, accompagnés du clergé, le gouverneur de la ville, et le corps des échevins l'attendaient, la prenaient sur leurs épaules et la portaient processionnellement en faisant le tour de la ville à l'intérieur jusqu'à ce qu'ils fussent revenus au point de départ où ils remettaient la châsse aux religieux. Dès l'instant où elle était livrée par ceux-ci aux magistrats, on fermait les portes de la cité et l'un des échevins était emmené en otage, par un bénédictin, et restait dans l'abbaye jusqu'après la procession ». Même après la Révolution, « les reliques de saint Mansuy furent l'objet de la plus pompeuse translation ». Une procession est faite le 6 août 1792, elle est présidée par « l'évêque intrus de la région »<sup>261</sup>. Ainsi les fêtes religieuses permettent aux fidèles de montrer publiquement leur dévotion. Ces manifestations ne se font pas sans un ordre établi, des règles précises sont à respecter.

A Metz, le cérémonial de 1697 met aussi à l'honneur ses saints et présente la manière de célébrer leur fête mais de manière très succincte. Le 18 juillet, fête de saint Arnould, vingt-neuvième évêque de Metz puis solitaire au Saint-Mont dans les Vosges, il y a une station à l'abbaye Saint-Arnould à la grande messe à laquelle les religieux de Saint-Sauveur assistent et

<sup>259</sup> *Ibid.*, p. 546.

<sup>260</sup> *Ibid.*

<sup>261</sup> *Mémoire de la Société d'Archéologie de Lorraine et du Musée Lorrain*, 1879, p. 26-27.

viennent prendre ceux de Saint-Arnould à leur église lorsque la procession sort du chœur. Le cérémonial nous apprend que pendant Primes et Tierce, le semainier dit la messe basse, puis après la messe, *Exurge Domine* est chanté par le premier souchantre comme aux autres stations, « monsieur le cœtre dit la Collecte *Adesto*. Il est revêtu d'aube, de manipule et de chappe et ferme la procession. Il porte la bague de saint Arnould dans une boîte d'argent : en sortant du chœur, on chante l'antienne *Tu Domine universorum*. Messieurs arrivez sous le portique dans saint Arnould qui est à l'entrée de la cour, ils y trouvent six religieux en aubes dont quatre sont revêtus de chappes, et deux l'un de tunique et l'autre de dalmatique, le prier ayant l'étole. Monsieur le cœtre luy preste la bague, après luy avoir fait un compliment qui se termine toujours par ces paroles ou équivalentes : 'Que messieurs de la Cathedrale leur mettent en main la bague du grand Saint Arnould qu'ils conservent depuis si longtemps à condition qu'après la messe elle leur sera rendue pour être remise dans leur trésor' »<sup>262</sup>. Le prier encense et asperge trois fois la bague et complimente les religieux de l'abbaye sur ce trésor, puis le cœtre l'attache à un cordon d'un missel ouvert présenté par un des religieux qu'il porte haut et élevé à l'église et le pose sur le grand autel. Une fois arrivés au chœur, les religieux « font une gœnuflexion au Saint-Sacrement qui est exposé, vont au chapitre de l'abbaye, où ils disent l'office des morts tout entier : savoir Vêpres, les trois Nocturnes, et les Laudes, et doublent les Antiennes : ce qui est de la fondation de Charlemagne. Les religieux pendant ce temps impriment sur des bagues de cire verte et blanche l'anneau de celle de saint Arnould, et la rapportent sur l'autel »<sup>263</sup>. Après l'office des morts, ils retournent au chœur, et « s'y placent à l'ordinaire [...] disent la messe avec les mêmes cérémonies qu'aux autres stations ». Puis, le livre auquel est attachée la bague de saint Arnould est porté à baiser aux religieux et l'un d'eux présente les anneaux de cire d'abord aux clergé puis au peuple. Enfin, après la messe, « les religieux revêtus comme dessus viennent reconduire la procession à la porte de leur église, et là le prier rend la bague à monsieur le cœtre »<sup>264</sup>.

Si chaque diocèse célèbre ses propres saints, certains saints sont communs à la Lorraine comme par exemple saint Nicolas. La manière d'envisager sa fête est assez différente d'un diocèse à l'autre. A Toul, le *Cérémonial* précise que « le 6 décembre, on célèbre la fête de saint Nicolas sous le rite des fêtes de 3<sup>e</sup> classe, à cause qu'il est patron de cette province. Si elle arrive dans un dimanche, on ne transfère que son office ; mais dans les lieux où il est titulaire ou principal patron, étant de I. classe, on ne transfère ny la fête, ny

<sup>262</sup> *Cérémonial de l'Eglise cathédrale de Metz...*, op. cit., p. 230

<sup>263</sup> *Ibid.*

<sup>264</sup> *Ibid.*, p. 231.

l'office. Dans la cathédrale cette fête est de 2. classe, ainsy que celle de saint André »<sup>265</sup>. Seul le transfert de l'office semble être important pour le chanoine de Toul car il n'indique pas ce qui se chante, quelle est la couleur des vêtements ou encore s'il y a exposition de reliques ou procession, etc. A Metz, il est seulement rappelé que la veille, « l'Hymne et le Magnificat sont en musique. Après Complies, il y a un Motet en musique en la Chapelle de ce saint. Le jour de la fête, après Matines, grande messe à la même chapelle, avec orgue et musique, souchantres, diacre et soudiacre, qui se dit par un de ses messieurs ; Le soir des Vêpres, l'Hymne et le Magnificat en musique »<sup>266</sup>. Enfin, à Verdun, notre chanoine, Nicolas Guédon, est beaucoup plus disert. Il indique tout d'abord que la fête de saint Nicolas est double majeure, la couleur des vêtements liturgiques est verte et que tout l'office est au commun. Ensuite, il nous explique que si le 6 décembre tombe un dimanche, la fête est transférée au lundi et « elle se célèbre presque avec la même solennité que les fêtes solennelles de la seconde classe. Sa sonnerie est absolument la même. Néanmoins, Messieurs ne font pas chœur mais l'on met l'image de la Vierge sur l'autel »<sup>267</sup>. Une fois ces précisions données, Nicolas Guédon nous informe du déroulement de la fête de saint Nicolas : « Aux premières vêpres, on dit les antiennes de laudes et les psaumes de la férie. Le répond est *Sanctae Nicolae christi confessore*. On fait mémoire de la férie *Benedicamus*. A Matines, les leçons sont de l'Écriture occurrente, celles du second nocturne et l'homélie sont propres. Tous les Réponds se chantent à deux et ont les annonce au bas chœur. Le dernier Répond se sonne avec les bancloches et le *Benedictus* est en faux bourdon [et...] il n'y a point d'encens [...] On dit la messe au vieux chœur c'est pourquoy les officiers de l'église c'est-à-dire les coutres et marguilliers y font les préparatifs nécessaires [...] On dit prime et Tierce au chœur. L'hymne de prime et de tierce se chante sur le ton de *O Gloria Domine*. Après quoy on va au vieux chœur [...] La messe est au propre des saints dans le missel, c'est *Statuit*. On dit la prose *Que venit lux optata* [...] On fait mémoire de l'Advent [...] Si c'est un samedi les choristes prennent des chappes violettes, les antiennes et les psaumes sont comme on vient de dire »<sup>268</sup>.

Metz, Toul et Verdun : trois cérémoniaux, trois manières d'aborder les solennités, mais surtout un choix des reliques à honorer. Cette « liturgie de l'espace » se focalise sur quelques saints : les seuls premiers fondateurs.

Les cités épiscopales ne sont pas les seules à définir une liturgie propre au diocèse, les villes possédant une abbaye ayant quelque importance doivent aussi définir des règles pour la

<sup>265</sup> *Cérémonial à l'usage du diocèse de Toul...*, *op. cit.*, p. 517.

<sup>266</sup> *Cérémonial de l'Église cathédrale de Metz...*, *op. cit.*, p. 132-133.

<sup>267</sup> B.M. Verdun : ms 87, *op. cit.*, vol. 3, 5<sup>e</sup> partie, p. 270.

liturgie. Ainsi, à Remiremont, les saints du Saint-Mont tiennent une place importante et leur fête est un moment particulier pour la ville et le Chapitre de Dames nobles. Le 11 septembre, « Fête de Saint Adelphe, il y a Offrande sans Procession ; on dit la grande Messe à l'Autel de Saint Romaric ». Deux jours plus tard, le 13 septembre, la ville de Remiremont fête saint Amé, le fondateur et premier abbé du Saint-Mont. Ce jour, une procession est organisée avec une offrande ; la procession se fait comme celle du 17 mai, fête de la seconde translation des Corps Saints. La procession se fait « autour de la Place ; les Panons s'arrêtent auprès de la Fontaine, les Prêtres qui portent les Reliques, tout de suite, les Dames chantres qui marchent immédiatement après les Prêtres, s'arrêtent un peu plus haut, vis-à-vis de l'Eglise, pour chanter un Répons : il y doit assister un Chanoine d'Hérival [...] La procession rentrant dans l'Eglise, l'orgue touche jusqu'à ce que les Dames aient baisé les Reliques, au milieu du Chœur, où les Prêtres s'arrêtent. Le même jour on va à l'offrande. La Procession de la Paroisse vient se joindre à celle des Dames ; on va la recevoir à la Porte ; étant entrée à l'Eglise, & le Curé arrivé devant l'Autel de Tierce, il y dépose les ornements, & après la grande messe il les reprend, & reconduit son peuple à la Paroisse »<sup>269</sup>. Même si le Cérémonial indique que le 13 septembre se déroule comme le 17 mai, il y a cependant des différences : la doyenne des chanoinesses doit « veiller à l'Eglise la veille » de la fête et la messe a lieu à l'autel de saint Romaric et non à celui de Tierce.

Les fêtes des saints du Saint-Mont sont souvent liées à une offrande car, à chacune de leur fête, on trouve une offrande. C'est le cas le 7 novembre lors de la fête de sainte Gébertrude, pendant laquelle « il y a Offrande » suivie de la grande Messe à l'autel de saint Romaric. Ce dernier est toujours présent dans les différentes fêtes des saints du Saint-Mont afin de bien rappeler à tous à qui la ville de Remiremont doit sa fondation et son célèbre monastère. Lors de la fête de saint Romaric, « le prédicateur fait le Panégyrique de ce Saint Patron, toujours à une heure après midy »<sup>270</sup>, sermon pendant lequel les « Dames assistent dans leur Place ordinaire, le Prédicateur leur adresse la parole deux fois ; la première, immédiatement après son Texte, répété en Français ; & la seconde après l'*Ave Maria*, avant que de commencer son premier point ; ce qui se fait en cette manière : si Madame l'Illustrissime & Reverendissime Princesse Abbessse y est présente, quoique les autres Dames y soient avec Elle, le Prédicateur lui adresse le Salut à Elle seule, en disant MADAME, en

<sup>268</sup> *Ibid.*, p. 270-271.

<sup>269</sup> *Cérémonial et rituel de Remiremont...*, *op. cit.*, p. 144-145.

<sup>270</sup> *Ibid.*, p. 201.



l'absence de la Dame Abbessse, le Prédicateur leur adressera la Salut en disant, MESDAMES »<sup>271</sup>.

A Epinal, le chapitre de Saint-Goéry édicte aussi des principes pour les différentes cérémonies<sup>272</sup> de l'année et surtout pour celles de saint Goéry considéré comme le fondateur de la ville. Ceci est complété par un règlement approuvé par le duc de Lorraine en 1761<sup>273</sup>. A l'inverse que ce qui se fait dans les autres villes, le cérémonial ne présente pas les ornements qui doivent être placés sur l'autel ou bien quels sont les objets à placer..., c'est le personnel qui dicte l'importance de la solennité. « Dans l'Eglise d'Epinal les Cérémonies se feront à l'Usage de Rome : on se servira du Bréviaire & du Missel Romain, sans toutefois déroger aux usages & Cérémonies locales de ladite Eglise ; il n'y sera ajouté que les Fêtes permises ou ordonnées par Sa Sainteté ; il sera dressé un Rituel des Cérémonies réglées par le présent Arrêt, qui sera signé par les quatre Chanoines, & mis au Trésor des Chartres ; il en sera fait un double, aussi signé, & déposé dans la sacristie de ladite Eglise »<sup>274</sup>.

Il est tout d'abord précisé que les « festes particulières du Chapitre sont celles de la dédicace le 5 febvrier, de saint Benoist le 21 mars, la Translation de saint Goéry, 21 juin, la Translation de saint Benoist le 11 juillet, les festes de Sainte Prince et Sainte Victorine le 27 aoust, de saint Goéry le 19 septembre, l'octave eschéant le 27 septembre et la feste de Saint Auger le premier décembre. Le iour de ces festes il n'y a ny premières ny secondes vespres ny hatte messe de paroisse »<sup>275</sup>. Les dames abbesses se doivent d'assister à ces fêtes et « seront tenuës d'observer toutes les Cérémonies & de se tenir pendant le Service dans une situation uniforme ; & en cas que par cause d'incommodité, aucune d'elles ne pourroient se conformer aux autres, elles se mettront dans les dernières chaises »<sup>276</sup>. Le jour et la veille de ces fêtes, le Chapitre fait l'office de la Paroisse comme le curé primitif.

Lorsque c'est un jour ordinaire, l'office commence « par une Dame chacune à son tour, et cette dame se nomme Deus, c'est elle qui officie, qui dit les oraisons ; les absolutions et les bénédictions se faisant par Madame l'Abbesse ou celle qui préside ». Par contre, si c'est un jour solennel c'est-à-dire une fête particulièrement importante pour le chapitre, « c'est Mme l'Abbesse ou celle qui préside et non la Dame du Deus qui commence et fait l'office, et

<sup>271</sup> *Ibid.*, p. 203.

<sup>272</sup> A.D. 88 : G 147, *Usage du chapitre de Saint-Goéry d'Epinal, état de se qui se pratique dans l'église d'Epinal par le chapitre, les rits, bréviaires et offices romains qui s'y observent...*, 24 ff°.

<sup>273</sup> A.D. 88 : G 207, *Dispositif de l'arrêt du Conseil d'Etat de sa Majesté le Roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar. Faisant règlement pour l'Insigne Chapitre d'Epinal du vingt Janvier Mil sept cent soixante-un*, Nancy, Pierre Antoine, 1761, 182 p.

<sup>274</sup> A.D. 88 : G 207, *op. cit.*, p. 3-4.

<sup>275</sup> A.D. 88 : G 147, *op. cit.*, f° 1 r°.

<sup>276</sup> A.D. 88 : G 207, *op. cit.*, p. 4.

ces sortes de iours, c'est elle qui dit la neuvième leçon, la Dame chantre en semaine dit le verset de bénédiction qui se donne par la même Dame qui préside ». Il arrive parfois que l'Abbesse ou celle qui préside ne puisse pas faire l'office et dans ce cas, c'est la dame chantre de la semaine qui officie. A l'abbaye de Saint-Goéry d'Epinal, il y a quatre dames chantres : « les iours simples la plus jeune dame du côté qui n'est pas la Dame du Deus lit ou chante au lutrin les versets. Les iours solennels les versets se chantent au lutrin par deux Dames, ce sont les quatre plus ieunes deux à deux alternativement ».

Tous les jours, une messe est dite au chancel, c'est une messe basse sauf aux jours solennels. A ces jours, la messe peut être chantée ou non ; dans le cas où elle est chantée et qu'il y a une messe à l'église paroissiale, il n'y a ni prône ni sermon à l'abbaye. Le 21 juillet, fête de la translation de saint Goéry, les premières et secondes vêpres et tierce se chantent au chancel, « le chapitre s'assemble pour les premières vespres dans la messe et le bastonier le va chercher et le conduit au chancel, passant par devant l'autel de St Maurice ». La cérémonie est suivie d'une procession dans le cloître où les chanoines sont vêtus de chappes, « l'administrateur est aussi obligé de s'y trouver en chappe »<sup>277</sup>. Le règlement de 1761 précise que la procession se fait après none, « les Dames la commenceront par la Prose *Veni Sancte Spiritus* ; tous les chanoines s'y trouveront en chapes, de même que l'Administrateur qui portera la Relique de saint Maurice, qu'il présentera à baiser ; la procession finira au grand Chœur, ensuite le chanoine de semaine chantera la grande messe »<sup>278</sup>.

Enfin arrive la Saint-Goéry. La veille du 19 septembre, les châsses de saint Goéry, des saintes Prince et Victorine et celle de saint Auger sont descendues ; et pendant ce temps, les dames chantent le respond *Capto*, puis *Prudentes virgines* et enfin *Sacerdos et pontifes*. Le chancelier fait baiser la châsse de saint Auger à l'abbesse et aux autres dames. Le règlement de 1761 précise, toujours la veille, que les dames « diront, suivant l'usage Tierce, Sexte & None »<sup>279</sup>. Après les vêpres, les dames s'assemblent dans la nef et vont en corps avec le bâtonnier jusqu'au chancel. Après les complies, le chancelier fait bénir par le chanoine ordinaire en chape, à l'autel de saint Goéry, du vin et des biscuits qu'il présente aux chanoinesses. Le lendemain, la procession a lieu à neuf heures du matin, « le chapitre y présidera, tous les corps ecclésiastiques & séculiers y assisteront ». A cette occasion, toutes les châsses sont portées : « le chef de saint Léonard se porte par deux bourgeois choisis par le

<sup>277</sup> A.D. 88 : G 147, *op. cit.*, f° 16 v°.

<sup>278</sup> A.D. 88 : G 207, *op. cit.*, p. 33.

<sup>279</sup> *Ibid.*, p. 37.

chapitre »<sup>280</sup>, il s'agit d'un orfèvre et d'un cirier<sup>281</sup> ; la châsse de saint Auger est portée par les officiers du chapitre alternativement. Le règlement de 1761 précise que « le Receveur de la Dame Abbessse, le Prévôt, le Procureur & le Notaire du chapitre porteront chacun à leur tour la châsse de saint Auger »<sup>282</sup>. Enfin la châsse des saintes Victorine et Prince est portée par les bouchers de la ville. Quant à la châsse de saint Goéry, elle doit être reçue dans le chancel par les officiers de l'Hôtel de Ville qui la portent en allant et en revenant dans l'église, et hors de l'église la font porter par des bourgeois qu'ils choisissent. Avant de la sortir de l'église, un de ces officiers doit aller la toucher « en signe qu'ils en répondent ; quatre Conseillers de Ville la porteront dans l'Eglise lorsque la procession commencera ; & en y entrant ces Officiers choisiront quatre Bourgeois pour la porter dans la Ville pendant la procession »<sup>283</sup>. La procession traverse toute la ville, elle passe « le grand pont qui sépare les deux Villes, tournera à la Croix de la Fontaine, ira jusqu'à l'anciennes Porte de l'Horloge, & repassera par la Place du Marché pour rentrer dans l'Eglise Collégiale ». A son retour, le sermon se fait aussitôt et dès qu'il est terminé, la messe solennelle peut commencer. A cette occasion, les chanoines font venir un prédicateur pour dire le panégyrique de saint Goéry. Ce jour, le Saint-Sacrement est exposé « depuis la messe iourmale [...] iusqu'à la bénédiction »<sup>284</sup>. En effet, « au jour de saint Goéry, les Dames après Matines tireront des Billets pour aller à l'Adoration du Saint Sacrement après midy »<sup>285</sup>. La fête de saint Goéry se fait avec octave donc « pendant l'ocatave de saint Goéry, il y aura au chancel Messe Haute ez jours de Fêtes & de Dimanche, à huit heures et demy, ez jours ordinaires à neuf heures, exposition du saint Sacrement, & bénédiction comme il a été dit. A la fin de l'octave on fera une Procession comme au jour de la Fête principale, on y observera les mêmes cérémonies, il n'y aura pas de sermon. La bénédiction se donnera d'abord après Complies, les Marguilliers remettront ensuite les châsses ; on y observera les mêmes cérémonies que lorsqu'on les aura descendues »<sup>286</sup>.

Les cérémonies présentées par les ouvrages liturgiques des diocèses mettent surtout en avant les saints les plus importants c'est-à-dire les fondateurs du diocèse ou d'abbaye. Les autres saints ne disposent pas d'un cérémonial particulier ou propre ou suffisamment important pour être décrit. Il semble que ce soit toujours les mêmes saints qui soient mis à

<sup>280</sup> A.D. 88 : G 147, *op. cit.*, f° 19 r°.

<sup>281</sup> A.D. 88 : G 207, *op. cit.*, p. 37.

<sup>282</sup> *Ibid.*

<sup>283</sup> *Ibid.*, p. 37-38.

<sup>284</sup> A.D. 88 : G 147, *op. cit.*, f° 19 v°.

<sup>285</sup> A.D. 88 : G 207, *op. cit.*, p. 38.

<sup>286</sup> *Ibid.*, p. 38-39 ; mêmes remarques dans A.D. 88 : G 147, *op. cit.*, f° 19 v° - f° 20 r°.

l'honneur quel que soit le type de fête. Même dans les cérémonies extraordinaires, non prévues par le calendrier, nous retrouvons les mêmes saints.

Nos saints lorrains traduisent l'ancienneté des cérémonies. Ils ne sont présents que dans les cortèges les plus antiques, tels les Rogations ou toutes les cérémonies ayant une dimension reconnaissante d'un pouvoir temporel. Ils accompagnent des parcours qui circulent dans les espaces médiévaux de la cité, leur redonnant ainsi une certaine présence des fondateurs. En effet, parmi la diversité des trésors de églises seuls les « fondateurs » prennent place dans les cortèges ; les autres saints demeurent enfermés dans leurs reliquaires. S'agit-il d'une simple habitude, de comportements prisonniers de rites liturgiques qu'on ne veut modifier, ou d'une réelle volonté de privilégier certains saints lorrains ? Le seul moyen de répondre à cette question est d'envisager des solennités toujours renouvelées : les cérémonies extraordinaires.

### 2.3.3. Des cérémonies extraordinaires

Les fêtes du calendrier liturgique se rapportant au Propre des Saints et au Propre du Temps sont nombreuses et emplissent la vie des fidèles de façon intense mais c'est sans compter les manifestations occasionnelles, extraordinaires comme les prières publiques destinées à protéger les biens de la terre, obtenir la guérison de quelqu'un, prier pour le succès des armées royales ou ducales... A ces cérémonies particulières s'ajoutent les jubilés, fêtes universelles, durant lesquels chaque fidèle, pour gagner des indulgences, pratique des exercices précis. Les jubilés trouvent leur origine dans le *Lévitique* qui prescrit aux Hébreux de faire tous les cinquante ans une année sainte. Le premier jubilé chrétien est accordé par le pape Boniface VIII le 22 février 1300. Depuis, ils se sont succédés tous les vingt-cinq ans à Rome. Mais tout le monde ne pouvant aller à Rome, il est décidé, en 1349, qu'un an après le jubilé à Rome, il serait fêté dans le reste du monde chrétien. Les évêques lorrains souhaitent aussi que les fidèles profitent de ces années saintes pour préparer leur salut. Mais pour les croyants, le jubilé permet surtout de gagner une indulgence plénière en remplissant cinq conditions : la confession, la communion, le jeûne, l'aumône, et la visite de stations <sup>287</sup>.

Ainsi, en Lorraine, entre 1645 et 1776, dix-huit années saintes sont organisées. Cela permet une sacralisation intense de l'espace avec les stations et les processions. En mai 1776,

<sup>287</sup> Philippe MARTIN, *Les chemins du sacré...*, op. cit., p.197-207.

un jubilé est organisé dans le diocèse de Toul et plus particulièrement dans la ville épiscopale<sup>288</sup>. L'ouverture du jubilé débute le 5 mai à deux heures de l'après-midi par la lecture de la bulle du pape Pie IV et du mandement de l'évêque, Xavier de Champorcin. Ces lectures sont ensuite suivies d'un sermon et le soir à 18 heures, toutes les cloches des églises de la ville sonnent, annonçant ainsi aux fidèles le jubilé. Le lendemain, à huit heures, une procession est organisée pour l'ouverture du jubilé où tous les corps séculiers et réguliers de la ville et des faubourgs doivent être présents. Pendant la procession, « la croix où il y a des reliques et les reliques de saint Amon sont portées, que l'on y chantera les psaumes de la pénitence en allant à Saint-Léon qui est la station désignée, on suivra la route ordinaire des processions générales ». Depuis Saint-Léon, la procession revient à la cathédrale par la Grande Rue. Les saints évêques de Toul sont bien associés aux cérémonies du jubilé car les reliques et les églises les concernant font partie des parcours processionnaires.

Des fêtes sont également ordonnées par l'évêque selon les besoins du moment mais le plus souvent il s'agit de prières demandées pour les biens de la terre. Les délibérations du chapitre capitulaire de Toul représentent une source riche de renseignements concernant la vie religieuse à Toul et dans les villages dépendant du chapitre. Ainsi, le 6 mai 1663, une procession générale est ordonnée à trois heures après minuit pour la gelée pendant laquelle le saint clou est porté<sup>289</sup>. Quelques années plus tard, le 28 juin 1676, l'image de la Vierge est descendue afin d'obtenir de Dieu le changement du temps<sup>290</sup>. Ce problème de temps est également invoqué lors d'une réunion du chapitre. L'intempérie du temps est si grande et « les pluyes si fréquentes quyl sera impossible de faire les fenaisons et moissons si cela continue ». L'évêque autorise alors, le vendredi 10 juillet 1683, une procession générale le dimanche suivant le matin pendant laquelle l'image de la Vierge sera portée et le Saint-Sacrement béni après les vêpres<sup>291</sup>. Il en va de même le mercredi 24 juin 1684. L'image de la Vierge est aussi portée le premier samedi de juillet afin de demander la pluie suite à une longue sécheresse et le Saint-Sacrement est exposé sur l'autel de la cathédrale. Cette fête est considérée de première classe car c'est également la fête de la Visitation<sup>292</sup>. En 1713, l'évêque de Toul « ordonne des prières publiques pour les biens de la terre ». Cette pratique est différente de celles utilisées précédemment, c'est-à-dire l'appel aux saints locaux, car l'évêque demande l'exposition du Saint-Sacrement. Le 25 juin 1714, l'autorité épiscopale

<sup>288</sup> A.D. 54 : G 106, délibérations capitulaires, ff° 159-160.

<sup>289</sup> A.D. 54 : G 83, délibérations capitulaires.

<sup>290</sup> A.D. 54 : G 85, délibérations capitulaires.

<sup>291</sup> A.D. 54 : G 86, délibérations capitulaires, f° 118.

<sup>292</sup> A.D. 54 : G 87, délibérations capitulaires.

ordonne des prières pour obtenir de Dieu la destruction des insectes qui mangent les raisins <sup>293</sup>. Mais les délibérations capitulaires ne mentionnent pas quel saint est invoqué pour réagir face à ce fléau. Le samedi 8 mai 1723, « a été lu en chapitre le mandement de M. L'évêque pour faire des prières pour obtenir de la pluie, et en conséquence a été ordonné par Mrs. que lundy prochain on chanteroit une messe votive à ce sujet, es que pendant trois jours on feroit dy prières à lissui de Complie, pour quoy la grosse cloche sera sonnée à l'ordonnance et pour cas semblable » <sup>294</sup>. C'est pour la même raison que des prières publiques sont ordonnées le 30 juin 1749. Des prières publiques ainsi qu'une procession générale sont demandées, le Saint-Sacrement est exposé pendant trois jours avec le ciboire dans toutes les églises de la ville et des faubourgs « après quoy on recommencera à la cathédrale ainsy de suite jusqu'après les récoltes » <sup>295</sup>. Les saints toulousains sont donc peu mis en avant lors de ces cérémonies en dehors du calendrier liturgique alors qu'à Verdun c'est le contraire.

Dans son cérémonial, Nicolas Guédon décrit une soixantaine de cérémonies extraordinaires <sup>296</sup>. Parmi celles-ci se trouvent la « messe pour la bénédiction des étendards et des drapeaux », la cérémonie pour les « Canonisations et béatifications », *Te deum*, les entrées solennelles dans la ville... Il a assisté à certaines alors que pour d'autres, il recopie le cérémonial précédent et se sert abondamment des archives ; c'est le cas lorsqu'il évoque l'entrée solennelle du roi Charles IX en 1569 ou encore celle d'Henri IV en 1603 ou même celle de Louis XIII en 1632. Nicolas Guédon, bien qu'étant toulousain, néglige certaines cérémonies ayant un impact important sur la cité comme les jubilés ou les *Te Deum* à caractère politique alors qu'il décrit longuement les cérémonies qui mettent au premier plan le chapitre et la cathédrale ; il ne décrit longuement que les manifestations qui mettent au premier plan le chapitre et la cathédrale. c'est dans ce but qu'il préfère s'étendre sur l'intervention du chapitre cathédral dans les maisons religieuses verdunoises lors de la béatification ou la canonisation d'un de leurs membres <sup>297</sup>.

Ces cérémonies permettent de manifester l'unité du chapitre autour de son évêque malgré les tensions qui existent entre ces deux entités. Guédon explique : « Quand on célèbre dans quelque maison religieuse la canonisation ou béatification d'un saint ou sainte de son ordre, c'est ordinairement le chapitre qui fait l'ouverture de cette solennité par une messe qu'il va chanter le premier jour de l'octave dans ladite église à la prière de la communauté de

<sup>293</sup> A.D. 54 : G 87, délibérations capitulaires.

<sup>294</sup> A.D. 54 : G 90, délibérations capitulaires du 22 avril 1719 au 22 octobre 1723.

<sup>295</sup> A.D. 54 : G 96, délibérations capitulaires du 26 juillet 1748 à décembre 1750.

<sup>296</sup> B.M. Verdun : ms 87, *op. cit.*, vol. 4, 7<sup>e</sup> partie.

<sup>297</sup> *Ibid.*, ff° 99-104.

ladite maison [...] Après sexte, on se rend processionnellement à l'église où se fait la solennité, les religieux marchent les premiers précédés du suisse. Ils sont suivis des vergers et des croix des deux chapitres, on marche séparément comme aux processions des Rogations, et aussitôt que l'on est hors de l'église, le psalmiste entonne le répons de la Sainte Trinité [...], on le chante comme aux processions générales, on chante ensuite le répons de la sainte Vierge [...] après on chante le répons du saint ou sainte dont on célèbre la canonisation ; si cependant le chemin estoit court et qu'un seul répons suffit pour occuper pendant toute la marche, il ne faudroit chanter que celui du saint, il faut se régler sur la longueur du chemin et faire en sorte que le répons du saint soit le dernier et qu'on le chante en approchant de son église. On sonne les bancloches à la sortie de la cathédrale jusqu'à ce que la procession soit hors des rues du cloître »<sup>298</sup>. Vu l'importance de la cérémonie, la messe se célèbre avec le plus de solennité possible : « On dit la prose, on chante à l'offertoire le motet du saint et on répond à la préface en faux bourdon ». Une fois l'office terminé, « le psalmiste au milieu du chœur entonne *Te Deum laudamus* » et tout le monde repart vers la cathédrale « dans le même ordre que l'on en est sorti » tout en continuant à chanter le cantique le long du chemin. Guédon précise qu'il faut chanter lentement car le chant doit durer durant toute la marche ; il est indispensable de faire « des poses entre chaque verset plus ou moins longues à proportion de la distance de l'église d'où l'on sort jusqu'à la cathédrale ». Si la cérémonie a été faite dans un monastère d'hommes, les religieux reconduisent la procession à la cathédrale en marchant les premiers et ils s'arrêtent à l'entrée du chœur car on ne fait point de station dans la nef, et quand « messieurs » sont rentrés au chœur, ils retournent en leur maison. « Si les religieux ont envie de présenter une bannière du saint [...] le supérieur étant arrivé à la cathédrale prend ladite bannière de la main de celui qui la porte à la tête de la procession et il la présente à celui des messieurs qui tient le premier rang lorsqu'il passe devant lui pour rentrer au chœur [...] ».

Entre 1671 et 1739, les chanoines se déplacent onze fois pour réaliser ces cérémonies ; lors des canonisations de : Pierre d'Alcantara (1671), Borgia (1672), Jean de Gonzales (1695), Jean de Cantalise (1713), Catherine de Boulogne (1727), Agnès du Montpulcien (1728), François Régis (1738) ; lors des béatifications de : Pierre Fourier (deux fois en 1730 : une fois chez les chanoines réguliers et une autre fois chez les religieuses de la Congrégation Notre-Dame), Joseph de Léonissa (1738), et le pape Benoît (1739). Ces cérémonies de béatification et de canonisation sont un moyen pour le chapitre de montrer sa supériorité sur chacune des communautés religieuses de la ville puisqu'il est indispensable même pour ces fêtes ne le

<sup>298</sup> *Ibid.*, ff° 99-103.

concernant pas directement. Dès que cette stratégie canoniale des honneurs n'est pas possible, Guédon se désintéresse de la cérémonie. Ainsi, il omet d'évoquer les fêtes de la canonisation de saint Jean de la Croix qui se déroulent du 13 au 20 novembre 1727 car le chapitre cathédral n'y est présent qu'au même titre que toutes les communautés religieuses de la ville, sans y occuper une place de premier plan comme le souhaiterait notre chanoine.

Outre le *Cérémonial* pour évoquer les cérémonies extraordinaires, le *Journal* du chanoine Guédon est très utile car il consigne tout ce qui a trait à saint Saintin, bien que cela soit négligé dans le *Cérémonial*. Pourtant ce saint jouit d'une grande notoriété parmi les Verdunois ; sa châsse étant portée en procession ou exposée devant les fidèles lors des calamités publiques. Parmi le peuple des saints, celui que Guédon vénère le plus est Saintin, l'évangéliste de la région.

Entre 1718 et le 15 août 1737, la châsse de saint Saintin est sortie vingt-cinq fois, ce qui fait une moyenne d'environ une fois et demie par an.

#### Exposition de la châsse de saint Saintin

Date	Cause	Exposition	Procession
1718	sècheresse	x	
1719 (3 fois)	sècheresse	x	
1723	grande sècheresse		+ celle de saint Paul
21-30 mai 1724	avoir du beau temps	x	
6-13 mai 1725	avoir du beau temps	x	
21 juillet 1725	avoir du beau temps	x	x
17 août 1725	?	+ celle de saint Paul	
16 mai 1726	avoir de la pluie	x	
10 septembre 1726	avoir de la pluie	x	
19 avril 1727	peur de la gelée	x	
18 août 1727	avoir de la pluie	x	
22 avril 1728	contre les gelées	x	
13 mai 1729	avoir du beau temps	+ celle de sainte Geneviève	
21 août 1729	avoir du beau temps	x	
28 juin 1730	?	x	
19 avril 1731	avoir de la pluie	x	
26 juin 1731	avoir du beau temps	x	
3 juillet 1731	avoir du beau temps	x	
26 août 1731	avoir du beau temps	x	x
Printemps 1736	contre la gelée	x	x
16 juillet 1736	avoir du beau temps	x	x
14 août 1737	procession pour le roi		x
15 août 1737	avoir du beau temps	x	x
<b>TOTAL</b>		<b>23</b>	<b>7</b>



Dans 90% des cas, la chasse de saint Saintin est exposée seule ; à trois reprises, les chanoines de la cathédrale l'exposent aux côtés de celle de saint Paul (626-649) ou de sainte Geneviève ; et trois processions sont organisées dans la ville pour obtenir le secours des saints dans les calamités publiques. Il arrive qu'il y ait des « conflits » entre les chanoines et les religieux détenteurs des reliques. Ainsi, lors de la procession du mardi 18 mai 1723 <sup>299</sup>, organisée par l'évêque, toute la ville est présente, l'état major du bailliage, l'hôtel de ville. La châsse de saint Saintin et celle de saint Paul sont portées à travers les rues de la ville. Il est prévu que le chef de saint Airy soit également porté lors de la procession, « mais les Religieux de cette abbaye n'en ayant pas été avertis n'apportèrent pas cette relique ». A deux heures, huit chanoines avec le suisse de la cathédrale, deux vergers et deux acolytes vont à l'abbaye de Saint-Vanne chercher la châsse de saint Saintin qui est alors accompagnée « de tous les Religieux tant de St Vanne que de St Airy » et la procession retourne à la cathédrale en faisant une station à l'église des Récollets ; les Bénédictins souhaitent « absolument que leur chasse marcha au milieu d'eux et non pas au milieu des chanoines ». Le cortège passe sur le pont neuf, sur celui des Augustins, fait le tour « auprès du puy de vue », passe devant le gros degrés et « on retourna par chatée à la cathédrale » où les châsses sont exposées. Une fois la cérémonie terminée, la châsse de saint Saintin est reconduite à Saint-Vanne « de la même manière qu'on avoit esté la chercher » en présence de « Messieurs du bailliage et une troupe nombreuse de peuple ».

Quelles que soient les processions organisées, ordinaires ou extraordinaires, tout est parfaitement réglé et minuté. Le 30 juin 1725, l'évêque ordonne une procession générale et des prières publiques pour obtenir le beau temps ; cette procession a lieu le 21 juillet suivant. A l'occasion, la châsse de saint Saintin est portée processionnellement. Le matin, huit chanoines, le suisse, deux vergers et deux croix et porte-châsse vont chercher la châsse à l'abbaye Saint-Vanne pour la rapporter à la cathédrale. Elle doit arriver au commencement de prime, elle est déposée sur « une table préparée dans le chœur derrière les escabeaux des choristes, [...] et sur la même table on mis a costé de la chasse les quatre chandeliers d'argent qui sont ordinairement exposés sur avec des cierges blancs » <sup>300</sup>. Toutes les autorités de la ville participent à la cérémonie et chacun a une place bien déterminée, à savoir le bailliage « sur des bancs en haut de l'escalier du chœur à droite » ; les officiers de l'hôtel de ville « à la gauche vis-à-vis le bailliage » ; Mr le Commandant de la place ordinaire, « qui est le premier estant à gauche en entrant du chœur avec ses gardes à la porte » ; et l'état major « sur des

<sup>299</sup> B.M. Verdun : ms 849, *op. cit.*, p. 116-118.

<sup>300</sup> *Ibid.*, p. 158.

bancs préparés dans le chœur devant les stales tant hautes que basses ». Les ecclésiastiques ont également leur place et ne peuvent se mettre où ils le souhaitent : les chanoines de la collégiale de la Madeleine sont « dans les stales tant hautes que basses » ; les bénédictins sont au jubé ; les chanoines de Saint-Nicolas-des-Prés, les Prémontrés et les curés sont installés « derrière l'autel » ; les autres religieux « dans la chapelle ou ils sont accoutumés de s'assembler avant les processions générales ». Il n'est pas fait mention des fidèles mais ils n'ont pas besoin d'être « rangés » puisque leur place est dans la nef.

Après la messe, le clergé organise la procession qui va aux Jacobins et non à l'abbaye Saint-Vanne comme il est prévu au départ car le Commandant de la Citadelle « pouvoit laisser entrer dans la citadelle la populace ». Guédon trouve cette pratique « contre le bon ordre ». Une fois l'arrêt à la citadelle terminé, la procession reprend en chantant les litanies des saints ; une fois aux Jacobins, le corps processionnel entonne « un motet des Rogations à la fin duquel le Grand prêtre chanta au bas de l'autel le verset *Exurge due adjura nos* ; le verset *Ora pro nobis beata Sanctina* ; l'oraison *Pro Savoritate* et celle de saint Saintin »<sup>301</sup>. Une fois la station finie, tout le monde repart vers la cathédrale ; et il « fit beau ce jour et le suivant mais le tems estant encore dérangé on recommença le 30<sup>e</sup> des Saluts ».

Ces cérémonies de demandes montrent tout d'abord la confiance des chanoines et du peuple envers saint Saintin, apôtre de la région très souvent sollicité ; mais aussi elles manifestent la puissance des protecteurs de la cathédrale.

Nicolas Guédon, en bon chanoine, « oublie » sciemment toutes les manifestations où le chapitre ne joue pas un rôle de premier plan. Son travail est un monument à la gloire de l'institution dont il est membre. Les cérémonies extraordinaires ne sont envisagées que sous cet aspect. Notre auteur devient alors particulièrement prolix : itinéraires, prières, vêtements sont autant de manifestations de la puissance des chanoines. La précision des expressions et la minutie des descriptions nous montrent un homme amoureux du rituel. Sans que cela soit clairement dit, nous voyons parfaitement que ces manifestations sont un théâtre urbain où se déploient les prétentions et les ambitions. En privilégiant une approche historique des rituels, en les sortant parfois de l'oubli et en les actualisant, Nicolas Guédon fait œuvre de propagande : elles sont au service de la grandeur du chapitre.

Son *Cérémonial* nous fait pénétrer au cœur de la liturgie verdunoise. Il nous montre la complémentarité des cérémonies : alors que la strate ancienne des processions comme les Rogations, se déploie dans l'espace médiéval de la ville haute et que la strate plus récente,

---

<sup>301</sup> *Ibid.*, p. 159.

dont la Fête-Dieu, prend en compte les extensions du bâti, les cérémonies extraordinaires ont une souplesse qui permettent, en fonction des moments, d'honorer tel ou tel édifice. Finalement, les cérémonies extraordinaires sont une actualisation de l'espace sacré. Ce travail nous montre également le souci des clercs du XVIII<sup>e</sup> siècle de codifier et de recenser les cérémonies pour les inscrire dans l'histoire, leur restituer leur véritable importance. Ici Guédon s'inscrit dans un débat qui partage le clergé lorrain : certains, comme lui, souhaitent réactualiser le souvenir des fastes d'une religion très extériorisée, alors que d'autres privilégient une piété intériorisée tout en essayant de recentrer les dévotions autour du Saint Sacrement exposé sur le maître-autel. Face à de telles accusations, d'autres défendent la sacralisation de l'espace au nom de la pédagogie, la procession étant une occasion de donner à voir des cérémonies, de les expliquer. Guédon ne les apprécie pas pour cette raison. D'ailleurs, les fidèles sont étrangement absents de son cérémonial. Ils sont des voix qui répondent ou des participants à des cortèges, jamais des croyants prenant part à une liturgie, apprenant quelque mystère ou approfondissant leur foi. Pour notre auteur, les cérémonies extraordinaires sont une prière dont l'efficacité et la beauté tiennent uniquement au respect d'un rituel immuable. L'exactitude des gestes, la précision des préséances, le respect des couleurs et des oraisons sont la plus belle, et sans doute la seule, offrande qu'on peut faire à Dieu. En cela, il s'oppose à son évêque soucieux de réformer le rituel et de prêtres comme l'abbé Chatrian qui, à la fin du siècle, vitupère contre les processions et les prières extraordinaires qu'il traite de « litanies en falbala »<sup>302</sup>.

Guédon serait donc le tenant d'une vision conservatrice ? En fait, une telle opposition entre deux approches de la piété est une tension inhérente au monde chrétien, où nombre de fidèles veulent inscrire leur dévotion dans l'espace alors que l'Évangile selon saint Jean (4, 21-24) proclame : « Crois moi femme [...] l'heure vient, et c'est maintenant, où les véritables adorateurs adoreront le Père dans l'esprit et la vérité car tels sont les adorateurs que cherche le Père ».

Au cœur de ces cérémonies extraordinaires, nous cernons mieux la « personnalité » de chaque siège épiscopal. Verdun construit ses rituels de protection autour de saint Saintin alors que Toul préfère Notre-Dame au Pied d'Argent, cette statue qui, en avançant légèrement le pied, a prévenu la cité d'une attaque d'ennemis. Au-delà des différences, c'est « l'archaïsme », sans aucune connotation péjorative, de cette inscription dans l'espace que nous observons. Ce sont les saints fondateurs qui sont sortis, exposés, honorés... Ils circulent sur

---

<sup>302</sup> B.D. Nancy, fonds Chatrian.

des territoires anciens, négligent les extensions nouvelles des cités, oublient les fondations religieuses créées depuis le XVI<sup>e</sup> siècle... Révélateurs d'un passé glorifié, ils cheminent dans une espace du passé. Ils deviennent révélateurs des fondations de l'Eglise locale. En les glorifiant avec un décorum extrêmement précis, les villes rendent visible le moment de leur création, elles abolissent des siècles pour retrouver leurs origines.

Si de tels comportements sont révélateurs d'une lecture du passé au XVIII<sup>e</sup> siècle, ce moment au centre de notre période d'étude pour lequel nous avons décidé de faire un « arrêt sur image » à cause de la richesse et de la variété de la documentation, nous devons bien considérer que le siècle suivant a souvent épousé les mêmes conceptions. Il a commencé cependant à opérer un glissement. Ainsi, si les saints fondateurs sont toujours présents dans les cortèges urbains, ils prennent place aussi dans des défilés purement historiques. Les fêtes nanciennes du centenaire du rattachement de la Lorraine à la France, en 1866, le manifestent merveilleusement. Certes, ce ne sont pas des reliques qui sont exposées, mais des personnages en costume qui donnent à voir les grands saints lorrains. Débute alors le changement que Françoise Lautman a analysé pour les ostensions de Limoges : le passage du religieux à l'identitaire folklorique<sup>303</sup>.

Cependant, pour l'Eglise et les fidèles, au moment de notre étude, cette évolution en est simplement à ses premiers balbutiements. Pour eux, l'essentiel demeure le message pieux, les formes d'une dévotion extériorisée, l'inscription de leur foi dans un passé considéré comme glorieux. Il ne s'agit pas uniquement d'une nostalgie ou d'un réflexe communautaire. En effet, les prières, les cantiques ou les litanies disent le message que le saint lorrain « délivre » au monde actuel.

---

<sup>303</sup> Françoise LAUTMAN, « Ostensions et identités limousines », *La légende dorée du Limousin. Les saints de la Haute-Vienne*, Cahiers du Patrimoine n° 36, 1993, p. 79-89.

## 2.4. Les prières

Les fêtes en l'honneur des saints, quelles soient messes, processions, mémoires..., relèvent d'une approche collective, souvent liturgique, de la religion. Le souci actuel de l'historien est d'aborder aussi la dimension plus individuelle qui passe par la prière<sup>304</sup> car elle « est la respiration de l'âme. L'homme prie comme il respire. Pour ne pas prier il faut comprimer de force son instinct impérieux et s'établir dans un état violent »<sup>305</sup>. Elle peut être individuelle et privée mais elle est aussi publique et collective ; toujours elle permet de s'adresser à Dieu. L'étude du dialogue des hommes avec Dieu, ou le simple besoin de prier, permet de mieux analyser les changements « qui se produisirent dans l'esprit des hommes et qui les amenèrent, pour certains d'entre eux du moins, tantôt à l'enthousiasmer pour des dévotions nouvelles (le culte du Sacré-Cœur), tantôt au détachement à l'égard de la religion traditionnelle, parfois d'ailleurs pour en adopter une autre, celle de la Science »<sup>306</sup>. Les prières écrites par l'Eglise et disponibles dans nos « livres d'Eglise » ont un but similaire à celui des livres de piété : il faut former et réformer l'individu<sup>307</sup>. L'office donne les prières en l'honneur du Christ, de la Vierge et des saints. Les livres liturgiques à l'usage des diocèses lorrains fournissent les prières en l'honneur des saints locaux. Tous n'ont pas un office propre, seuls les plus importants ont une messe avec des oraisons spécifiques comme sainte Barbe, saint Nicolas, saint Mansuy ou encore saint Arnould, saint Saintin, saint Clément... ; dans le cas contraire, le prêtre doit se référer au Commun des saints qui « propose [...] un choix de prières et de lectures qui aident à découvrir la signification du martyr, la mission du pasteur, celle du saint ou de la sainte qui consacra sa vie à l'éducation ou au service caritatif. Il révèle le sens de la virginité et de la vie consacrée »<sup>308</sup>.

Autant, les processions procèdent d'un tri des saints à honorer, autant ces prières manifestent une volonté de donner à entendre ou à prier l'ensemble du panthéon lorrain. Ainsi saint Hydulphe, fondateur de l'abbaye de Moyenmoutier, n'est le patron que d'une seule église lorraine, Saint-Boingt dans le diocèse de Toul. Cependant, il est présent dans les prières liturgiques de 1595 à 1872. De même, saint Gondelbert, à l'origine de l'abbaye de Senones,

<sup>304</sup> Louis CHATELLIER, Philippe MARTIN (sous la dir.), *La prière dans le christianisme moderne, Revue de l'histoire des religions*, Paris, PUF, t. 217, juillet - septembre 2000, 659 p.

<sup>305</sup> *Semaine religieuse historique et littéraire de la Lorraine*, 7 mars 1869, n° 15, p. 18.

<sup>306</sup> Louis CHATELLIER, Ph. MARTIN (sous la dir.), *op. cit.*, p. 326.

<sup>307</sup> Philippe MARTIN, *Une religion des livres (1640-1850)*, Paris, Cerf, 2003, p. 189-214.

<sup>308</sup> Aimé-Georges MARTIMORT, *L'Eglise en prière*, t. 4, *La liturgie et le temps*, p. 144.

n'est mentionné dans aucun pouillé alors qu'il est toujours indiqué dans les ouvrages liturgiques des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

#### 2.4.1. De l'utilité des prières

Si les prières sont écrites et ordonnées par l'Eglise, elles sont directement liées aux fidèles car « les pasteurs doivent exhorter leurs paroissiens d'assister aussi souvent qu'ils pourront aux prières publiques de l'Eglise, & leur remettre devant les yeux le commandement que Jésus-Christ nous fait de prier & de veiller sans cesse »<sup>309</sup>. Les lectures, les prières et les chants des fêtes des saints révèlent la place de chacun dans le mystère chrétien<sup>310</sup> ; elles hiérarchisent le culte des saints sur un plan intime, personnel, même si elles sont entonnés en commun. La prière est considérée comme une nécessité mais aussi comme un témoignage de faiblesse et d'indigence. Selon le *Rituel* de Toul de 1700<sup>311</sup>, elle permet « de trouver notre force » car elle rend le fidèle fort par la bonté et la miséricorde de Dieu « voulant bien se faire une loy de ne nous refuser aucun des secours dont nous avons besoin, pour vaincre le monde avec toutes ses erreurs, le démon avec toutes ses ruses, & la chair avec toutes ses passions ; lorsque nous recourons à luy avec toute la confiance & la piété qu'il ordonne »<sup>312</sup>. Et « c'est sur cette promesse du Sauveur qu'est fondée l'excellence des prières publiques de l'église, qui ont toujours fait partie du culte rendu à Dieu & qui sont composées 1. De cantiques de louanges, pour toutes les merveilles qu'il a opérées & opère tous les jours dans ses créatures. 2. D'actions de grâces, pour tous les bienfaits que nous recevons de luy à chaque moment. 3. Et de diverses supplications, pour implorer son assistance dans tous nos besoins »<sup>313</sup>. La prière est très importante dans le culte car elle « tient la première place parmi les signes institués par l'Eglise pour rendre son culte à Dieu. Et la raison en est que la parole l'emporte sur tous les autres signes dans les relations entre l'homme et Dieu [...] Elle manifeste d'abord et immédiatement les sentiments de l'Eglise, sentiments d'adoration et de reconnaissance, de demande et de repentir. En même temps elle manifeste la prière intérieure du Christ, puisque la prière de l'Eglise n'est qu'une participation à celle de son Seigneur. Elle engage l'orant, qui

<sup>309</sup> *Rituel de Toul imprimé par ordre d'illustrissime et reverendissime Seigneur, Monseigneur Henry de Thiard-Bissy, évêque et comte de Toul*, Toul, Laurent, 1700, p. 423.

<sup>310</sup> A.-G. MARTIMORT, *L'Eglise en prière*, t. 4, *La liturgie et le temps*, p. 144.

<sup>311</sup> *Rituel de Toul*, 1700, p. 422.

<sup>312</sup> *Rituel de Toul*, 1700, p. 422.

<sup>313</sup> *Rituel de Toul*, 1700, p. 423.

fait de la prière de l'Eglise sa prière personnelle, car tout acte de culte implique un engagement moral. Elle rappelle la prière du Christ sur terre, en particulier lors de sa Passion, et aussi toutes les prières de l'Ancien Testament. Enfin, elle présage la prière parfaite de l'adoration, de louange et d'action de grâces dans laquelle s'uniront à jamais les anges et les élus »<sup>314</sup>. La prière a plusieurs rôles tous aussi importants pour le fidèle lorsqu'il prie ; elle permet d'affirmer et d'affermir sa foi, elle est aussi un acte personnel par lequel il reconnaît l'autorité de l'Eglise et enfin elle doit avoir des vertus pédagogiques en ce sens où elle sert de guide et de modèle pour chercher le salut. L'importance donnée à la prière s'accompagne « de la prise de conscience de la gravité d'un acte qui engageait profondément le chrétien, puisqu'il le conduisait à s'adresser directement à Dieu »<sup>315</sup>. Mais le risque est de croire que les prières proposées par l'Eglise et psalmodiées constituent des « paroles d'enchantement » agissant par elles-mêmes et de nier ainsi la grâce et de considérer que l'homme est capable de se sauver lui-même, par ses propres moyens en usurpant la place de Dieu<sup>316</sup>.

Quoiqu'il en soit, la prière est une forme du discours qu'elle soit prière « pure », chant liturgique, poème, vie de saints, dicton, etc. et permet de représenter les saints lorrains aux yeux de chacun. Cette représentation est commune à tous les saints et à tous les fidèles, mais les prières varient selon les saints. Elles ne sont pas écrites par les fidèles mais sont issues des « nos » livres d'Eglise. Ce ne sont pas des témoignages populaires bien qu'ils soient destinés au peuple des fidèles lors de la messe de fête du saint, pendant les processions, pour les prières plus intérieures... Grâce à ces prières, les fidèles prient le Christ par l'intermédiaire du saint. Les prières et les litanies nous permettent de savoir ce que le fidèle « dit » lorsqu'il invoque tel ou tel saint. Elles sont récitées en public lors d'une cérémonie à l'église ou lors d'une procession ou individuellement pour demander quelque chose en particulier à un saint ou le remercier ou encore prendre exemple sur sa vie afin de mener une vie pieuse et à l'image du saint invoqué. Elles sont aussi une parole que le croyant écoute lorsque le prêtre fait une lecture, une oraison... Le latin peut certes être un obstacle à une parfaite compréhension du sens des mots. On sait cependant que maintes explications orales ou livrets distribués, tous en langue vulgaire, fournissaient les principales clés pour appréhender le sens général.

A côté de ce corps de prières liturgiques ou para-liturgiques, il existe un autre ensemble plus souvent écrit en langue vulgaire dans des livres spécifiques tels le *Bon*

<sup>314</sup> Dom Cyprien VAGAGGINI, *op. cit.*, vol. 1, p. 71.

<sup>315</sup> Louis CHATELLIER, « De la prière interdite à la prière impossible », L. Châtellier, Ph. Martin (sous la dir), *La prière dans le christianisme moderne...*, *op. cit.*, p. 640.

*paroissien*, les livres de piété, ceux de la Bibliothèque Bleue... Ensemble auquel il faut ajouter les prières écrites pour des fêtes particulières. Par exemple, lors de la canonisation de Pierre Fourier en 1897, un bulletin est publié spécialement à cette occasion. Il rappelle aux fidèles qu'ils doivent prier « avec plus de régularité et de ferveur pendant les quelques semaines qui précèdent la Pâque et qui doivent vous y préparer. Priez le matin, avant de reprendre votre travail ; priez le soir, après les fatigues de la journée, tous unis dans cette prière en commun, dont nous voudrions voir revivre le saint usage dans chaque famille chrétienne. Priez au cours de vos actions pour les sanctifier, pour les rendre méritoires, pour en écarter les pièges du démon. Priez le dimanche, pendant les saints offices, vous faisant un devoir plus strict d'y assister pendant le carême. Assistez de même avec zèle à ces réunions spéciales, à ces prières où vous êtes conviés pour entendre la parole de Dieu en des entretiens qui empruntent à ce temps sacré un intérêt plus vif comme ils en reçoivent une efficacité plus puissante. De cette prière incessante découlera pour vous, [...] des grâces précieuses de persévérance, si vous êtes dans la bonne voie, ou de retour, si vous vous étiez égarés dans les sentiers du mal. Vous puiserez en outre dans la prière, non seulement le courage, mais le goût de la mortification. En effet, si vous vous approchez de Dieu par la prière, votre âme se met en contact plus assidu avec la divine Majesté, vous comprendrez mieux la gravité de vos péchés et la nécessité de les réparer par la pénitence. La pratique de la mortification, quand vous la jugerez nécessaire, vous deviendra plus facile, et, quand vous l'exercerez courageusement, elle cessera de vous apparaître sous les traits repoussants qui vous la rendent si effrayante »<sup>317</sup>.

Ces prières, liturgiques ou para-liturgiques, s'inscrivent dans des livres bien spécifiques. C'est pour aborder ce particularisme que nous allons suivre un ordre thématique, c'est-à-dire envisager les ouvrages par type.

<sup>316</sup> *Ibid.*, p. 645-646.

<sup>317</sup> *Bulletin de la canonisation du Bienheureux Pierre Fourier, curé de Mattaincourt, publié sous le haut patronage de S.G. Mgr Foucault, évêque de Saint-Dié*, n° 3, 12 mars 1897, p. 13-14.



### 2.4.2. « Prier en liturgie »

Le II<sup>e</sup> Concile du Vatican explique que la liturgie est comme un dialogue entre Dieu et son peuple car « dans la liturgie, Dieu parle à son peuple : le Christ annonce encore l'évangile. Et le peuple répond à Dieu par les chants et la prière »<sup>318</sup>. S'il est important de s'adresser à Dieu pour lui confier « ses désirs, ses douleurs et ses joies, ses nécessités et ses actions de grâces », les fidèles peuvent aussi s'adresser aux saints, intermédiaires du Christ et de Dieu. Les églises diocésaines disposant de leur propre calendrier, elles possèdent aussi des prières qui leur sont propres et uniques en fonction du saint. Elles sont alors un moyen pour le fidèle de prier mais aussi de lui rappeler les vertus des saints, l'origine de sa piété et la manière dont il doit se comporter s'il souhaite accéder au paradis et sauver son âme.

Notre intention n'est pas de prendre toutes les prières écrites sur les saints lorrains dans les livres liturgiques, mais de n'en traiter que quelques-unes car le message délivré par les prières est toujours le même : la sanctification du fidèle. Les prières, la plupart en latin, sont écoutées, ou récitées, par les fidèles sans traductions complètes de la part du clergé alors qu'elles sont liées aux événements hagiographiques les plus marquants. Bien entendu, ils n'ont pas besoin de connaître parfaitement la vie du saint pour l'implorer.

Les prières en latin incluses dans la liturgie ne peuvent simplement être prises pour elles-mêmes, elles sont encadrées de Lectures qui renforcent la parole donnée sur le saint. En effet, dans toutes les Eglises, la célébration de la messe comporte la lecture d'un passage des évangiles ; cette lecture est un temps fort, solennel de l'action liturgique car les rites qui l'ont précédés constituent comme une gradation vers ce point culminant. Dans le domaine latin, les Eglises de l'Espagne et de la Gaule et celle de Milan ont retenu l'usage de trois lectures. En principe, de ces trois lectures, la première est tirée de l'Ancien testament, la seconde de l'Apôtre et la troisième de l'évangile. Cependant, au temps pascal, on lit partout les Actes des Apôtres et généralement on supprime alors la lecture de l'Ancien testament de sorte que les trois lectures sont tirées du Nouveau. Une particularité commune à ces trois domaines liturgiques latins, c'est la présence, à la messe des fêtes de certains saints, d'une lecture hagiographique qui prend la place de l'Ancien testament<sup>319</sup>.

Ainsi, en 1825, paraissent à Metz les *Epîtres et évangiles des dimanches et fêtes de l'année* dans lesquels saint Clément est « encadré » de passages tirés de saint Paul et de saint

<sup>318</sup> Cité dans Aimé-Georges MARTIMORT, *Les lectures liturgiques et leurs livres*, coll. Typologie des sources du moyen âge occidental, Turnhout, Brépols, 1992, fasc. 64, p. 139.

<sup>319</sup> *Ibid.*, p. 16-17.

Matthieu. Juste après la lecture de l'épître de saint Paul aux Corinthiens, saint Clément est présenté comme le continuateur de l'œuvre du Christ : « Mes frères ; nous sommes les coopérateurs de Dieu, vous êtes le champ que Dieu cultive, et l'édifice qu'il bâtit, selon la grâce que Dieu m'a donnée ; j'ai posé le fondement de cet édifice spirituel, comme un sage architecte ; un autre bâtit dessus : mais que chacun prenne garde comment il bâtit sur ce fondement. Car personne ne peut poser d'autre fondement que celui qui a été bâti ; et ce fondement c'est Jésus-Christ. Si donc on élève sur ce fondement un édifice d'or et d'argent ou de pierre précieuses, de bois, de foin, de paille ; l'ouvrage de chacun paroitra enfin, et le jour du Seigneur fera voir quel il est, parce qu'il sera découvert par le feu, et que ce feu mettra à l'épreuve l'ouvrage de chacun ». Enfin, il est aussi mis en parallèle avec saint Mathieu afin de bien marquer l'œuvre évangélisatrice du premier évêque de Metz : « En ce temps-là ; Jésus dit à ses disciples : où vous irez, prêchez, en disant que le royaume des cieus est proche. Rendez la santé aux malades, ressuscitez les morts, guérissez les lépreux, chassez les démons. Donnez gratuitement ce que vous avez reçu gratuitement ; ne vous mettez point en peine d'avoir de l'or ou de l'argent, ou d'autre monnoie dans votre bourse. Ne préparez pour le voyage ni sac, ni deux habits, ni souliers, ni bâton, car celui qui travaille mérite qu'on le nourrisse. En quelque ville que vous entriez, informez-vous qui est digne de vous recevoir, et demeurez chez lui jusqu'à ce que vous vous en alliez. En entrant dans la maison, saluez-la en disant : que la paix soit dans cette maison. Si cette maison est digne, votre paix viendra sur elle ; et si elle n'est pas digne, votre pais reviendra à vous. Lorsque quelqu'un ne voudra point vous recevoir, ni écouter vos paroles ; en sortant de cette maison ou de cette ville, secouez la poussière de vos pieds. Je vous le dis en vérité : au jour du jugement, Sodome et Gomorrhe seront traitées avec moins de rigueur que cette ville-là »<sup>320</sup>. Dans le missel de Nancy - Toul de 1838, l'office de saint Dié est accompagné par la l'Epître à Thimothee où saint Paul explique la manière de vivre la piété et la dévotion, et l'Evangile selon saint Luc montrant comment un Jésus - Dieu visite son peuple pour lui manifester sa tendresse. Le parallèle avec saint Dié est facile, lui qui, après avoir choisi l'emplacement pour y bâtir un grand monastère et placé ses disciples sous la règle de saint Colomban puis celle de saint Benoît, « aima mieux se retirer de la communauté que d'y demeurer sans donner à ses frères l'exemple de régularité qu'il leur devait, et surtout celui du travail des mains auquel il ne pouvait plus se livrer. Il alla donc se renfermer dans son ancienne cellule, située de l'autre côté de la Meurthe, près de la chapelle saint Martin, et du fond de cette retraite, il ne cessa de gouverner son monastère avec autant

<sup>320</sup> *Epître et évangiles des dimanches et fêtes de l'année, avec des réflexions et collectes sur les Evangiles, et l'Ordinaire de la sainte messe*, Metz, Collignon, 1825, 355-356 p.

de vigilance et d'exactitude que s'il eut été présent »<sup>321</sup>. Si le côté paternel de saint Dié est mis en avant, les textes qui guident l'office de Léon IX sont radicalement différents : Paul aux Corinthiens place Jésus dans l'univers et dans l'histoire ; l'Évangile selon saint Marc est écrite pour montrer que Jésus est le Christ, le Fils de Dieu par ses actes et ses miracles. Ainsi, le pape lorrain est lui aussi un élément de la grande trame historique, même si certains nient, à cette époque, ses origines régionales. Son pontificat et sa vie sont rythmés par des « merveilles ». Pierre Fourier quant à lui est encadré par des lectures issues du Livre de Malachie, dialogue de Dieu avec son peuple qui annonce le messie, texte écrit à un moment où la dénonciation des infidèles et des injustes était très forte. Il est aussi accompagné de l'Évangile selon saint Matthieu, passage souvent marqué par la polémique avec les Pharisiens, tendant à prouver que Jésus accomplit les écritures. Ces éléments, dans l'esprit d'un liturgiste, ne peuvent que rappeler la période de la guerre de Trente Ans et les prophéties du curé de Mattaincourt.

Ainsi accompagné, lors des offices..., le saint prend place dans l'Écriture. Il en tire une légitimité étant rapproché de tel ou tel passage marquant, surtout de telle ou telle inspiration. La « logique » des passages lui donne une dimension exceptionnelle, l'intègre dans une histoire qui a commencé avec la Création. Cependant, si nous pénétrons plus en avant dans ces textes liturgiques ou paraliturgiques, nous découvrons l'image propre de nos saints.

Les grandes abbayes lorraines développent leurs propres textes afin de mieux présenter leurs fondateurs. Parmi l'abondante littérature de ce type, le recueil demeuré manuscrit de Madame la Comtesse de Richardménil, chanoinesse de l'insigne église de Saint-Goéry d'Epinal rédigé en 1745 présentant des prières pour ses dames, tient une place particulière par l'ampleur donnée au patron du chapitre d'Epinal mais aussi à saint Mansuy, premier évêque de Toul. Lors de la fête de la translation de saint Goéry, le 21 juin, seule l'oraison est différente de la messe du jour de sa fête : « Dieu qui permet que nous honorions la glorieuse translation du bienheureux Goéry, confesseur et évêque, nous te le demandons, que par ses prières nous soyons transportés en esprits vers les demeures célestes »<sup>322</sup>.

La comtesse de Richardménil ne note pas les leçons du premier nocturne car elles « sont de l'écriture courante ». Les leçons du second nocturne racontent l'histoire de la translation du corps de saint Goéry. La quatrième leçon évoque : « Il nous a plu de mettre

<sup>321</sup> *La vie de saint Dié, évêque*, Epinal, Pellerin, imprimeur libraire, 1847, p. 11.

<sup>322</sup> A.D. 88 : G 203, Livre de M<sup>me</sup> la Comtesse de Richardménil chanoinesse de l'insigne Eglise de Saint-Goéry d'Epinal, 1745.

l'ancien et admirable miracle que nous nous réjouissons d'avoir trouvé dans la vie du bienheureux Gérard de Toul : un certain évêque de Metz nommé Théodoric avait transporté depuis la ville de Metz le corps du bienheureux Goéry pour qu'il soit vénéré honorablement dans le couvent des moines d'Epinal, il avait décidé de le déposer et avait invité son confrère saint Gérard, alors évêque de Toul, à continuer cette action. Il fit donc fabriquer deux coffres où sont conservées les bienheureuses reliques, l'un à l'extérieur brillamment de pièces d'argent, l'autre à l'intérieur avec le lien sacré du serviteur sont transportés en témoignage vers le lieu fixé, précédés et suivis par une grande foule de gens en liesse » <sup>323</sup>.

La cinquième leçon poursuit en évoquant les vicissitudes du reliquaire : « Mais naît aussitôt d'une manière inattendue une tristesse soudaine qui troubla les cœurs de l'assistance, débordant d'exaltation peu avant. Parce que le quand le plus petit coffre dut être introduit dans le plus grand, selon la coutume, il fut trouvé bien trop grand, si bien que l'artisan imprévoyant redressa prudemment la mesure des deux coffres, d'où le couvercle d'argent n'arrive pas à la mesure d'un pied boiteux. Donc de-ci delà tous étaient fortement attristés ; devant la tristesse des assistants, le bienheureux Gérard se prépare à prier le Seigneur avec des voix suppliantes » <sup>324</sup>.

Enfin, la leçon six donne le dénouement heureux de cette histoire : « A la fin de la sainte consécration faite par lui à haute voix à tant que les mots de la prière parviennent jusqu'au Seigneur. Soudain ce petit coffre dépassant trop est remis à sa place avec le couvercle ouvert, aucun ne présentant de mal avec un grand bruit de choc. Il se ferme spontanément et à la vue d'un si grand miracle, la tristesse des assistants se change en joie et Dieu est proclamé glorieux et admirable au milieu de ses saints » <sup>325</sup>.

Il semble donc que les prières écrites par la chanoinesse soient plus des petites historiettes pieuses que de véritables prières même si elles mettent en avant les bienfaits des prières adressées à Dieu car elles peuvent apporter des miracles tel que lors de cette translation effectuées au X<sup>e</sup> siècle par saint Gérard, évêque de Toul, en la basilique Saint-Maurice d'Epinal. C'est la même chose lorsqu'elle écrit les leçons lues le 19 septembre, jour de la fête de saint Goéry.

Pour cette cérémonie, tout se prend au commun d'un confesseur pontife sauf l'oraison et les différentes leçons : « Dieu tout puissant éternellement, nous prions en suppliant la majesté pour que par l'intercession du bienheureux Goéry ton confesseur et pontife dont nous

---

<sup>323</sup> *Ibid.*

<sup>324</sup> *Ibid.*

<sup>325</sup> *Ibid.*

célébrons aujourd'hui la fête annuelle avec les développements temporaires nous obtenons éternellement une augmentation du bonheur ». Les leçons qui suivent racontent une histoire et doivent être lues dans leur ensemble car elles se complètent. La quatrième leçon évoque les qualités précoces du saint : « Le saint et vénérable Goéry, homme qui en Dieu et dans le Christ, d'une qualité grande et très lumineuse, dépasse cette générosité d'une si grande noblesse par la totalité de sa foi et la dévotion de sa piété et qui a commencé à aimer Dieu au tout début de sa jeunesse ; parce que le caractère très doux de l'enfant attendait cela, il est complètement imprégné de l'étude des lettres par ses saints parents et parce qu'avec la grâce de Dieu tout puissant, il voyait d'avance son Eglise et avait décidé qu'il fallait aller de l'avant, grandissaient en lui au long des jours sa vertu éclatante, sa docilité aux lettres et naturellement il était empli de la grâce de Dieu si bien qu'il était aimé de Dieu et des hommes ».

La cinquième leçon continue sur les vertus de Goéry : « En effet, combien son jeune âge pouvait le porter à une sollicitude fraternelle, à la compassion pour les faibles, à l'abaissement des plus grands et au service des vertus, y mettant tout son zèle ; tous ceux qui pouvaient l'avoir connu découvraient qui et de quelle qualité il allait être, et avec les vœux favorables de tous, lui-même heureux et bienheureux grandissait peu à peu en une force virile et à travers le développement de l'âge, [...] il culmina en vertu au point qu'il avança non seulement en heures mais en moments ».

Enfin, la sixième leçon termine par la récompense accordée par Dieu à ceux qui le servent : « Ainsi lui qui favorisait tout ce qui était juste et honnête pour Dieu, assurément tout-puissant depuis des siècles, abreuvé tantôt par la source de toute science et de toute sagesse, tantôt à cette eau vive que le fils de Dieu a promise aux saints croyant en lui et à ceux qui le suivent avec un cœur pur, il s'avancait vers la vie éternelle, déjà parce qu'il avait beaucoup bu de cette eau et parce qu'il allait au-delà de sa soif ; les eaux vives débordaient de son ventre parce que les élites de la patrie avaient vu tout cela, ils commencèrent à le faire peu à peu avancer dans les grades du service militaire, ils l'équipent d'abord des armes militaires, l'habillent des vêtements militaires et le rendent égal aux chefs jusqu'à ce que, par l'antique bonté de Dieu, après la dignité de compagnon, après la fonction de général, à la mort du dernier roi de Gaule Aquitaine, reconnu à la foi par le groupe et les parents du roi, et dans une dévotion commune tout ordre, tout âge, toute condition et tout sexe se hâte de la glorifier, bénissant Dieu qui est toujours béni et magnifié dans les bonnes actions des saints et Dieu est proclamé glorieux, il est élevé et exalté par le siège des pères »<sup>326</sup>.

---

<sup>326</sup> *Ibid.*

Le principe est le même pour la fête de saint Mansuy le 3 septembre : tout d'abord l'oraison du saint suivie des différentes leçons qui composent la messe. L'oraison de saint Mansuy rappelle son rôle d'évangéliste du pays des Leuques dont les habitants sont les héritiers. Puis les leçons, composées comme des historiettes, relatent les épisodes marquants de la vie de Mansuy ; elles sont indissociables l'une de l'autre, il faut toutes les lire pour pouvoir comprendre l'histoire du saint. Tout d'abord, « Mansuet, de nationalité Scott, adolescent quitta sa patrie et gagna Rome. Compté comme auditeurs parmi les disciples de Pierre [...] il parvint rapidement à la connaissance parfaite de ses mystères et très bien instruit de ceux-ci, il reçut la grâce du baptême. Perdant son ancien nom de famille, il acquit celui de Mansuet ; il préférait la douceur de l'agneau, puis envoyé en Gaule Belgique pour prêcher, il se dirigea vers Toul, dans une humble hutte construite non loin de la ville ; par la prédication de son langage divin il commença courageusement à s'efforcer de dévoiler aux Leuques les mystères qu'ils ignoraient et à leur ouvrir la route du salut ». L'histoire se poursuit en racontant comment Mansuy évangélise le peuple des Leuques : « Mais il trouva une population livrée aux rites impies des idoles, si bien qu'il avançait peu dans sa prédication, si ce n'est que sa vertu divine faisait avancer l'expression de piété d'une façon admirable. En effet, alors que le fils du préfet de la ville regardait avec beaucoup d'attention depuis sa grotte des jeux équestres, il arriva que de la partie supérieure il tombe la tête la première sur la terre inanimé jusqu'à ce que prié pendant trois jours, il devint enfin bienveillant et par ses prières adressées à Dieu, il rendit la vie à l'enfant mort à la grande stupéfaction de tous. Il arriva alors que toute la famille du chef et lui-même avec une grande foule de citoyens [...] s'ajoutent aux brebis du Christ ; et rapidement il écoute la parole de Dieu [...] il instruit non seulement les citoyens, mais aussi la plupart des habitants ». Grâce à ce miracle, Mansuy réussit à convertir les Leuques au christianisme et peut ainsi établir l'Eglise de Toul : « Mansuet fit construire et consacra un sanctuaire au Dieu uni et trinitaire. Il composa un clergé ; et après avoir amené le peuple à une piété totale, envahi par le doux sommeil de la mort, il alla vers le Christ, son seul désir, la quarantième année après être entré dans sa charge apostolique ; il fut enterré dans l'église des faubourgs du chef des apôtres, qui érigée en plus haute basilique par le bienheureux Gérard, fut entièrement brûlée par des gardes impies ».

L'œuvre de Madame de Richardménil manifeste pleinement le souci de présenter l'histoire, d'y appuyer des racines. Abbayes et monastères ont largement développé ce type de texte, manifestant ainsi leur attachement à leurs fondateurs et à quelques personnages d'exception. Les diocèses ont une tâche plus ample car ils doivent prendre en compte un vaste ensemble de saints.

En 1699, le missel de Verdun évoque saint Saintin, premier évêque de Verdun, dans une oraison mettant en avant la piété de ce grand prélat qui doit être imité par les fidèles s'ils veulent accéder au salut : « Toi, O Dieu tout puissant, nous célébrons la fête de ce prélat, confesseur et saint homme aux pensées toujours sincères ; sa vie fut emplie de la vertu pour t'honorer, toi le Père ». A la secrète, le prêtre appelle la bénédiction « de ce saint parmi les saints, de ce prélat qui s'est offert pour les humbles, de ce père de la justice »<sup>327</sup>. Lorsqu'il arrive à Verdun, après avoir évangélisé Meaux, Saintin est « effrayé de la tâche à accomplir, il demande à Dieu un signe..., et trois colombes se détachant d'un bois voisin viennent voler autour de lui »<sup>328</sup> manifestant la confiance en Dieu comme doivent le faire les fidèles. L'annonce de la fête de saint Saintin dans le rituel de Verdun de 1787 donne aussi des explications éclairant cette prière : « C'est, mes Frères, au zèle & aux travaux de Saint Saintin que nous sommes redevables de la foi qui nous éclaire. Toute cette région étoit plongée dans les ténèbres de l'idolâtrie, & le démon régnoit où règne maintenant JESUS-CHRIST. Sans Dieu, sans Rédempteur, étrangers aux promesses de l'Evangile, nos pères étoient abandonnés au délire de la supersition la plus grossière : Saintin envoyé dans les Gaules, par le S. Siège Apostolique, pour y prêcher la foi, entreprend la conversion des habitants de Verdun. En vain les ministres des faux Dieux veulent s'opposer à sa prédication ; prêt à donner sa vie même pour le salut des ames, il annonce avec intrépidité un Dieu créateur de toutes choses, & son Fils JESUS-CHRIST, seul médiateur entre Dieu & les hommes. Les vertus du S. Pontifes, jointes aux prodiges éclatants qu'il opère au nom de JESUS-CHRIST, lui gagnent insensiblement les cœurs. Un grand nombre de citoyens quittent leurs vains simulacres pour adorer un seul Dieu vivant & véritable : ils sont régénérés dans les eaux sacrées du Baptême, & bientôt une ville toute payenne est peuplée de fervents Chrétiens »<sup>329</sup>. Les autres évêques de Verdun sont également présents dans ce missel de 1699. Saint Maur est célébré en ces termes : « Dieu, qui nous a donné saint Maur, confesseur et pontife, dont nous célébrons la fête annuelle, qu'il se porte garant pour nous, ce pieux visiteur venu pour nous » et à la post-communion : « Ce prélat parmi les premiers qui a fait preuve de courage [*praesto*], et qui nous a apporté la paix »<sup>330</sup>. Maur est le second évêque de Verdun, disciple de Saintin, et surtout le premier verdunois à devenir évêque. A peine choisi, il doit fuir la ville épiscopale

<sup>327</sup> Trad. d'après *Missale Viridunense, illustrissimi et reverendissimi in Christo Patris DD. Hyppoliti de Bethune, miseratione divina episcopi et comitis Viridunensis auctoritate editum*, Viriduni, Franciscum Vigneulle, 1699, p. 527-528.

<sup>328</sup> Chanoine SOUPLLET, *La couronne de Notre-Dame de Verdun ou les saints de Verdun. Notes sur les origines chrétiennes de Verdun (IV<sup>e</sup> - XII<sup>e</sup> siècle)*, Bar-le-Duc, Imp. Saint-Paul, s.d., p. 4.

<sup>329</sup> *Rituel du diocèse de Verdun...*, op. cit., 1787, vol. 2, p. 414-415.

<sup>330</sup> Trad. d'après *Missale Viridunense...*, op. cit., 1699, p. 548-549.

menacée de destruction ; il se réfugie alors à Flabas avec quelques fidèles où il reprend le ministère de prédicateur et de « baptiste » qu'il exerçait à Verdun<sup>331</sup>. Après la mort de Julien l'Apostat, Maur retourne à Verdun avec ses ouailles et se fixe sur les bords de la Sance pour y fonder son église, celle construite par Saintin ayant été détruite lors des persécutions. L'office de saint Vanne quant à lui met en avant le côté paternel du saint et ses précieux conseils pour la famille car il est celui qui extirpe l'hérésie de Verdun, action symbolisée par un dragon « à l'haleine fétide ». Saint Vanne « aurait débarassé le pays en le tirant de son repaire caché dans les antres rocheux de la colline Saint-Pierre et Saint-Paul (qu'on appellera plus tard le Mont Saint-Vanne), et l'aurait précipité dans les flots de la Meuse »<sup>332</sup>. Par cet acte, saint Vanne, en « bon père », protège l'Eglise de Verdun, la débarrasse du paganisme et lutte contre l'arianisme ; objectifs de son épiscopat. Enfin, saint Airy, dixième évêque de Verdun, est « fidèle à jamais au tout puissant Dieu [...] miséricordieux, toi qui t'es toujours mis en avant pour ta foi »<sup>333</sup>, en bref, il est orné de toute les vertus. Souplet, dans sa vie de saint Airy, le décrit comme surpassant tous ses prédécesseurs, il apparaît « dans une auréole de charité ; les pauvres, les malades, les opprimés et tous les malheureux, sont ses amis de prédilection »<sup>334</sup>. La fidélité d'Airy envers Dieu lui vaut le miracle du « baril de saint Airy », miracle du vin multiplié lors de la venue du roi Childebert et de ses soldats. Les lectures pieuses de l'Eglise sont donc des condensés de l'histoire des saints car elle n'en retire que le plus marquant, ce qui sera le mieux retenu par les fidèles. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'office de saint Airy est moins « spécifique » au saint dans la mesure où les diverses prières peuvent s'appliquer à tous les saints car le nom de Airy est très peu mentionné ; seuls trois moments de l'office lui rendent réellement hommage : la secrète, la collecte et à la post-communion. La secrète précise : « Daignez, Seigneur, écouter favorablement nos prières, et nous accorder, par l'intercession de votre Saint Pontife et Confesseur Airy, la grâce de participer à votre sacrement avec une conscience exempte de tout péché ; afin que, par la vertu de ces divins mystères, nous devenions encore plus purs à vos yeux : Par J.-C. Notre Seigneur »<sup>335</sup>. La collecte mentionne bien Airy : « Dieu tout puissant et éternel, qui ne cessez de vous montrer miséricordieux envers vos fidèles ; daignes nous accordez le secours de votre grâce par les

<sup>331</sup> Chanoine SOUplet, *Saint Maur, saint Salvin, saint Arateur, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> évêques de Verdun*, Verdun, éd. de l'œuvre de Notre-Dame, 1956, p. 16.

<sup>332</sup> Chanoine SOUplet, *Vie de saint Vanne, 8<sup>ème</sup> évêque de Verdun et Livre de ses miracles par le Bienheureux Richard, abbé de Saint-Vanne*, Verdun, éd. de l'œuvre de ND, 1958, p. 64.

<sup>333</sup> Trad. d'après *Missale Verdunense...*, *op. cit.*, 1699, p. 377.

<sup>334</sup> Chanoine SOUplet, *Saint Airy, évêque de Verdun*, Verdun, Imp. Huguot, 1965, p. 41.

<sup>335</sup> *Office divin, latin-français, du diocèse de Verdun, contenant l'office de tous les dimanches et Fêtes de l'année, la Semaine Sainte et le Commun des Saints et un exercice pour le chemin de la croix*, Verdun, Villet-Collignon, 1844, p. 627.



prières et les mérites du saint Pontife Airy, dont nous célébrons aujourd'hui la glorieuse fête »<sup>336</sup>. Enfin, à la post-communion : « Recevez, Seigneur, les prières que le saint Pontife Airy, vous adresse en notre faveur, et ne permettez pas que nous perdions nos âmes, qui ont été rachetées par la mort de votre Fils J.-C., et nourries par la chair »<sup>337</sup>. Les autres moments de l'office peuvent se rapprocher d'autres saints. Ainsi, à la messe, les fidèles entonnent : « Le Seigneur a fait avec lui une alliance de paix, et il l'a établi chef de son peuple, afin qu'il possède à jamais la dignité du sacerdoce ». Même la préface du patron reste floue : « Il est vraiment juste de vous rendre grâce, ô mon Dieu, qui, dans les fêtes de vos saints, nous animez puissamment du Bien, en excitant notre dévotion à leur égard, et qui dans leur protection nous faites trouver un appui à notre faiblesse, afin que nous obtenions par leurs suffrages les grâces que nous ne méritons point nous-mêmes, et que ne pouvant égaler leurs vertus, nous acquérons leur bienveillance en leur payant le tribut de respect que nous leur devons »<sup>338</sup>. Ce mélange de prières propres et non propres au saint s'explique par le fait que certaines parties de l'office se prennent au commun des confesseurs pontifes mais aussi car la fête de saint Airy est doublée avec celle de saint Eloy ; les prières sont donc interchangeables et elles rendent hommage beaucoup plus à Dieu qu'au saint comme aux siècles précédents où le saint, bien qu'intermédiaire entre Dieu et le fidèle, reste quand même au centre de la piété des fidèles.

Cette dimension historique, que nous venons de découvrir à Verdun, s'observe aussi à Toul. En 1722, le processionnal de Toul met en avant l'ancienneté et la sainteté de ses évêques lors de leur fête le 9 novembre : « Ces évêques et pasteurs sont savants, sages, saints, défenseurs très ardents de la vérité catholique : ils ont sucé dans le lait la foi catholique, ils l'ont prise dans leur nourriture ; ils ont donné son lait et sa nourriture aux petits et aux grands. Cette Eglise a grandi après les Apôtres avec de tels planteurs, de tels arroseurs, de tels bâtisseurs, de tels pasteurs, de tels nourrisseurs [...] Ce sont des hommes saints que Dieu a choisis dans un amour vrai et il leur a donné la gloire éternelle : cette Eglise brille par leur enseignement, comme la lune par le soleil »<sup>339</sup>. Les saints évêques de Toul sont les « astres » (sic.) qui ont permis à l'Eglise de s'implanter durablement dans le pays des Leuques ; les fidèles du XVIII<sup>e</sup> siècle ont hérité de la foi de ces pères fondateurs. L'hymne qui leur est réservé rappelle leur culte, culte qui repose sur leurs reliques déposées dans la chapelle des

<sup>336</sup> *Ibid.*, p. 626.

<sup>337</sup> *Ibid.*, p. 627.

<sup>338</sup> *Ibid.*, p. 627.

<sup>339</sup> Trad. d'après *Processionale ad usum cathedralis ecclesiae. et diocesis tullensis...*, Toul, Alexis Laurent, 1722, p. 302-303.

évêques de la cathédrale : « Lavez toutes les craintes du peuple des Leuques : dites avec des chants de joie les tombeaux des Pasteurs et les cendres des Pères, douces dépouilles, objets des habitants du ciel. Quand, au ciel, les bienheureux possèdent des joies de l'âme égales à leurs œuvres pieuses, ici la louange due est donnée à ses compagnons de peines et la gloire à ses ossements. Dieu se souvenant de sa promesse, garant qu'ils ne périssent pas, rassemble les preuves éparpillées çà et là, et attentif aux siens il amoncelle les pierres choisies qui soient appropriées à ces lieux [...] Dieu lui-même consacre les reliques, les tombeaux, les autels, les portes des tombeaux ; et joignant la tête et les membres, il immole en même temps ceux-ci avec lui »<sup>340</sup>. Les évêques des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles sont également liés à cette glorieuse tradition car ce sont eux qui remettent à l'honneur le culte des saints évêques. Cinquante ans plus tard, en 1785, le missel à l'usage des diocèses de Toul, Nancy et Saint-Dié, traite les saints évêques de la même manière : « Rayonnant de gloire, de quelle grâce des pontifes as-tu empli les brebis de Toul. Avec quel désir du Christ ! Pasteurs, vous vous souciez non pas de vous, mais des peuples : vous les faites paître dans des lieux pleins de vie. Que le Christ emplisse leurs cœurs ; qu'Il rassasie leurs esprits de lumière et dirige leurs pas. Qu'ils se réjouissent d'apporter le salut aux troupeaux : qu'ils ne soient soumis à aucune peine, que la passion les anime. Détourne d'eux les loups avec le plus grand soin ». Les fidèles demandent ensuite que les saints évêques soient récompensés pour leurs bienfaits et que leurs prières soient exaucées<sup>341</sup>. Par cet extrait de prose, l'Eglise de Toul met en valeur l'évangélisation des premiers évêques et leur action de christianisation du pays des Leuques. Les saints évêques sont ainsi comparés aux apôtres du Christ ce qui rappelle l'ancienneté de l'Eglise Lorraine ; ancienneté dont les fidèles doivent se souvenir : « Souvenez-vous de vos pasteurs qui vous ont annoncé la parole de Dieu : considérez om les a conduit leur vie sainte, & soyez les imitateurs de leur foi. Songez que, par leur ministère, vous êtes devenus une race choisie, une nation sainte, un peuple conquis ; afin que vous publiiez les grandeurs de celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière, vous qui autrefois n'étiez point le peuple de Dieu, & qui l'êtes maintenant, vous qui n'aviez point obtenu miséricorde, & qui maintenant l'avez obtenue »<sup>342</sup>. Les évêques ne sont pas toujours fêtés ensemble, ils disposent aussi de prières qui leur sont propres.

<sup>340</sup> Trad. d'après *Ibid.*, p. 391.

<sup>341</sup> *Missel à l'usage des diocèses de Toul, Nancy et Saint-Dié, auquel on a joint les Antiennes, Pseaumes et Hymnes pour les processions avant la messe de paroisse ; les vêpres du Jeudi et du Vendredi Saint et de l'Annonciation de la Sainte Vierge, imprimé par permission d'illustrissime et révérendissime Monseigneur François de Fontanges, évêque de Nancy, Primat de Lorraine, conseiller du roi en tous ses conseils, etc.*, Nancy, Claude Leuseure, 1785, p. 579-581.

<sup>342</sup> *Rituel du diocèse de Verdun...*, *op. cit.*, 1787, p. 415.

Saint Mansuy est l'apôtre de Dieu qui « a donné de respecter la vraie foi ». Il est celui qui « fort du don de son amour et du gage du tien il accepta de paître les agneaux reçus à toi par le Père. Il connaît ceux-ci et les appelant, il conduit chacun dans des pâturages sûrs et les nourrit : ses brebis l'entendent, le suivent et vivent. Il cherche jour et nuit celle qu'il sait égarée ; il se réjouit de l'avoir trouvée et la ramène à sa bergerie. Il écoute les bêtes féroces rugissantes, il repousse les assauts du loup, et évite les ruses, prêt à mourir pour son cher troupeau. Pasteur innocent, il sacrifie souvent une victime pour le peuple ; et ce pieux ministre s'élève vers le ciel »<sup>343</sup>. La prose de saint Mansuy rappelle aussi son rôle de pasteur, de berger auprès des populations de Toul car il est le premier apôtre de la Lorraine : « Mansuy, le premier emplit vos pères de foi. C'est lui qui est le ministre de Dieu, le premier pasteur, le vrai père ; il fait naître au Christ tous les hommes. Cette race aveugle ignorait le vrai Dieu et adorait l'or, le bois, les pierres. Qui adorez-vous, fous que vous êtes ? Aux Dieux que vous avez fabriqués, les suppliant, vous offrez de l'encens. Ce sont de vrais simulacres à qui vous n'offrez que des vœux inventés. Ils ont des pieds et ils ne marchent pas ; ils ont une bouche et ils ne parlent pas ; des oreilles et ils n'entendent pas. Mansuy apportant une lumière nouvelle à cette race, montre le vrai Dieu, instruit ceux qui errent. Il a planté et arrosé ; Dieu a fait croître ces semences ; la foi a porté ses fruits. Désormais les temples profanes sont renversés, les fausses statues tombent ; seule la croix est dressée. Un seul Dieu est adoré ; le peuple se désaltère à une seule source ; une seule foi est respectée... Fais que la foi qu'il a répandue, que la semence de la parole qu'il a plantée, portent les fruits qu'il a souhaités et ne diminuent pas avec le temps »<sup>344</sup>. Cette prière, tout en étant un rappel des bienfaits de saint Mansuy pour le diocèse qu'il a évangélisé, est aussi un vœu de la part de l'autorité ecclésiastique de ne pas voir décliner le culte voué au saint. Depuis le démembrement du diocèse, le culte des saints évêques de Toul semble être en danger face aux « nouveaux » saints des autres diocèses. Les prières sont très proches des récits hagiographiques car elles mentionnent en quelques lignes les mérites des saints. Ce sont des vies destinées au peuple qui n'a pas accès aux *Vitae* ; elles doivent servir de modèle aux fidèles mais aussi aux prêtres qui sont les successeurs de saint Mansuy et en tant que tels, ils ont la charge d'un troupeau qu'ils ont à mener au salut.

Il arrive parfois que l'hagiographie rencontre l'histoire comme dans l'*Office divin* à l'usage de Toul de 1781. Cet ouvrage liturgique présente la fête de saint Mansuy de manière chronologique avec des petites historiettes pour chaque prière de l'office. En effet, des premières vêpres aux secondes vêpres, toute l'histoire du saint est racontée en plusieurs actes.

<sup>343</sup> Trad. d'après *Processionale ad usum cathedralis ecclesiae. et diocesis tullensis...*, op. Cit., 1722, p. 408-409.

<sup>344</sup> *Missel à l'usage des diocèses de Toul...*, 1785, p. 539-542.

Ainsi, aux premières vêpres, il est rappelé que « le Seigneur aura pitié de notre nation qui est dans les ténèbres » car, au premier nocturne, « saint Mansuy est envoyé pour éclairer notre nation » ; au second nocturne, le texte se souvient de la conversion du pays des Leuques et les nombreux miracles du saint ; au troisième nocturne, les fidèles évoquent « l'excessive charité de notre apôtre envers nous » ; à laudes, l'office se poursuit en insistant sur le fait que le peuple de Toul est sous la protection de Mansuy et que « nous qui sommes ses enfants » doivent l'imiter ; enfin aux secondes vêpres, les fidèles font l'éloge « de notre père saint Mansuy » et célèbrent son triomphe<sup>345</sup>. L'office doit être lu dans son ensemble car il se présente comme une histoire relatant l'épiscopat de Mansuy mais aussi ce qui reste de son héritage et ce que les fidèles doivent faire pour mériter la protection de leur apôtre. De même le 14 juin, lors de la fête de la translation de saint Mansuy, l'office retrace l'histoire du saint en mettant l'accent sur la réussite de sa mission d'évangélisation suite à ses prédications et au retour à la vie du fils du roi des Leuques grâce à ses prières et sur les miracles du saint aussi bien pendant sa vie qu'après sa mort. Enfin, les fidèles doivent se souvenir de cet évêque car « Combien la mémoire de ce saint Pontife est chère aux enfants qu'il a engendrés par l'Évangile » ; le peuple de Toul lui doit sa piété et sa foi. Cette présentation n'est pas propre à l'office de saint Mansuy, nous la retrouvons pour saint Sigisbert : aux premières vêpres, on fait « l'annonce de la sainteté future de saint Sigisbert », puis à l'office de la nuit, « Dieu a donné à saint Sigisbert de la sagesse pour l'assister sur le trône », au second nocturne, il est fait référence au gouvernement du saint « avec bonté et équité », à laudes, ce sont « ses œuvres et ses miracles » et enfin aux secondes vêpres, saint Sigisbert est récompensé éternellement pour « ses grandes vertus »<sup>346</sup>. Saint Gérard de Toul a droit aussi à une « prière - histoire », le 23 avril, pendant laquelle les fidèles se souviennent de la « vocation divine de ce saint Pontife » donné aux Toulousains grâce à la « miséricorde de Dieu », peuple dont il s'est particulièrement occupé avec sa « charité ardente »<sup>347</sup>. En quelques prières, la vie du personnage est alors relatée mais de manière plus historique qu'hagiographique. En 1785, la prose de saint Gérard débute par un salut aux Leuques, ancien peuple païen évangélisé par saint Mansuy et ses successeurs ; on interpelle le fidèle sur son passé et sur les efforts faits aux évêques pour leur léguer la vraie foi. Puis, il est fait mention de l'hésitation de saint Gérard à accepter le pontificat qui lui était offert à Toul. En effet, saint Gérard, par humilité et peur de ne pas réussir ne souhaitait pas devenir évêque, il voulait rester simple moine afin de

<sup>345</sup> *Office divin conforme aux Bréviaire et Missel de Toul adoptés par Mgr l'évêque et primat de Nancy, pour son diocèse ; à l'usage des fidèles qui fréquentent leurs paroisses*, Nancy, Leseure, 1781, vol. 3, p. 737-754.

<sup>346</sup> *Ibid.*, 1781, vol. 1, p. 1-16, supplément aux bréviaire et missel de Toul.

prier sans cesse Dieu. Mais face à la demande unanime du peuple de Toul et des chanoines, il accepte malgré tout, « les choses sacrées te sollicitent, pourquoi fuis-tu ? Le Christ te destine à l'autel. Il accepte en pleurant, il est inquiet. La charge de pasteur lui est imposée. Gardien des brebis, il consacre ses soins à tous. Tu fais paître le troupeau qui t'est confié. Inquiet tu cherches les brebis errantes et les ramènes aux pâturages sûrs. Lumière pour l'aveugle, père pour les orphelins, tu te fais tout pour tous. Tant de temples sont élevés pour le culte divin : asiles. Tant de toits sont érigés pour les pauvres »<sup>348</sup>. A chaque fois qu'il devait s'éloigner de son diocèse pendant un certain temps, il veillait à ce que ses greniers soient remplis de grains et les faisaient ouvrir pour les pauvres. Il lisait en permanence les Saintes Ecritures et se les faisait lire pendant son sommeil. Avant de s'endormir, tous les soirs, s'il avait excommunié des fidèles, il levait cet interdit au cas où il viendrait à mourir pendant son sommeil pour éviter que ces personnes ne soient punies indéfiniment<sup>349</sup>. Saint Gérard est considéré comme le plus grand pontife du diocèse car il a accompli de nombreux miracles, acquis des biens pour son Eglise, apporté des reliques, fondé le pèlerinage de Notre-Dame de Sion, construit l'Hôtel-Dieu... Il est resté le saint du diocèse le plus populaire, popularité nettement mise en avant dans son hymne où ses mérites et ses vertus sont particulièrement évoqués : « Christ tête et chef des Pasteurs, la foule vénérant l'heureux jour du Prélat, emplit tes temples de ses prières méritées. Celui-là a occupé un siège difficile avec un esprit non futile, solide et pas osé ; mais répondant à l'appel du Seigneur, il a assumé cet honneur sacré. Il devint pasteur du troupeau, père et modèle : heureux, il se donne tout entier : serviteur de tous, chargé des soucis et devenu tout pour tous. Il prie pour les accusés, il redonne de la force à ceux qui pleurent, relève ceux qui sont tombés, chasse les ténèbres : il devient puissant par sa parole, enseigne les cieus, détruit l'ennemi pervers »<sup>350</sup>. Il est respecté des princes, aimé du peuple grâce à sa charité, ses miracles, ses prières, etc. car il est « la lumière pour l'aveugle, l'appui du chancelant, et le salut pour le malade, la consolation pour le malheureux ; maintenant la foule des pauvres t'accompagne ». Il est donc un modèle, un exemple pour le diocèse alors qu'il fait partie des évêques qui ont le moins d'églises qui leur sont dédiées. La mémoire de l'épiscopat de saint Gérard est très active et rappelée dans les prières. Les premières vêpres de sa fête évoquent : « Dans toutes les bouches, sa mémoire sera douce comme du miel ». C'est également lui qui ancre la piété du peuple de Toul en réactivant entre autres certaines dévotions comme celle de saint Mansuy : « la piété ancienne de nos aïeux coula de lui ; qui

<sup>347</sup> *Ibid.*, 1781, vol. 2, p. 778-788.

<sup>348</sup> *Missel à l'usage des diocèses de Toul*, 1785, p. 465-467.

<sup>349</sup> Benoît PICARD, *La vie de saint Gérard. Avec des notes pour servir l'histoire du pays*, Toul, 1700, 358 p.

elle surgisse revivifiante : de plus que ses cendres les garde, qu'il rallume des feux disparus »<sup>351</sup>. Saint Gérard devient un modèle à imiter par tous, aussi bien les fidèles que les ecclésiastiques qui doivent être les protecteurs de la cité et conserver la piété transmise depuis des siècles grâce à l'action pastorale de ce saint évêque.

Les autres saints évêques de Toul ont également des prières qui leur sont propres, sans qu'elles soient aussi importantes que celles réservées à saint Mansuy ou à saint Gérard qui ont des offices propres avec des proses ou des oraisons individuelles et des rituels propres. Leur fête est célébrée par une messe traditionnelle telle quelle est prévue dans « le Commun des saints pour un évêque de Toul »<sup>352</sup>. Même saint Epvre, qui pourtant est le saint évêque le plus représenté dans le diocèse, est relégué à cette messe. Ainsi, les prières complètent la géographie des églises dédiées aux saints évêques de Toul. En ce qui concerne saint Léon IX, les fidèles remercient Dieu de l'avoir élevé au pontificat et souhaitent imiter sa vie vertueuse : « Dieu, qui par ses mérites a placé le bienheureux Pontife Léon au rang de tes saints, accorde avec bienveillance que nous qui célébrons sa fête de commémoration, nous imitions aussi les exemples de sa vie »<sup>353</sup>.

Les prières d'ouvrages liturgiques ont toutes la même finalité, elles rappellent les vertus des différents saints invoqués comme des résumés de leur vie et servent aux fidèles à prier Dieu par l'intermédiaire d'un saint qui fonde la foi dans un territoire. Ils demandent également à avoir une vie aussi vertueuse et miséricordieuse que leurs saints évêques afin d'obtenir le pardon de Dieu. Ces prières lues pendant la messe de la fête du saint, sont parfois accompagnées d'images représentant le saint dans sa vie afin que tous les fidèles puissent comprendre le sens du texte. A Toul, lors de la fête de saint Nicolas, le 6 décembre, les fidèles doivent entonner à la procession ce couplet : « De sa tombe de marbre coule de l'huile sacrée ; quand ils s'en frictionnent les aveugles sont guéris, l'ouïe est rendue aux sourds. Et tout infirme recouvre la santé [...] Les gens courent en trombe désirant voir ces merveilles qu'il fait [...] Des malades furent guéris avec une application de cette huile. Nicolas vint au secours des naufragés. Il ressuscita des morts [...] Ô combien loue ce saint de Dieu celui qui récolte davantage de froment. Que cette assemblée chante donc les louanges de Nicolas. En effet, celui qui le prie avec un cœur sans défaut se relève en santé »<sup>354</sup>. Originalité par rapport aux textes que nous avons déjà présentés, prier saint Nicolas permet d'obtenir de lui quelque

<sup>350</sup> Trad. d'après *Processionale ad usum cathedralis ecclesiae et diocesis tullensis...*, op. cit., 1722, p. 396-397.

<sup>351</sup> Trad. d'après *Ibid.*, p. 364.

<sup>352</sup> *Missel à l'usage des diocèses de Toul...*, 1785, p. 17-18.

<sup>353</sup> *Ibid.*, p. 465-467.

<sup>354</sup> Trad. d'après *Processionale ad usum cathedralis ecclesiae. et diocesis tullensis...*, op. cit., 1722, p. 269-271.

grâce car il fait des miracles par l'huile sainte qui coule de son tombeau à Bari ; huile dont les fidèles se font oindre lors de ses deux fêtes à Saint-Nicolas-de-Port. L'importance des miracles de saint Nicolas est très présente dans les prières qui lui sont dédiées. Ainsi en 1848, l'*Office divin à l'usage de Verdun* évoque ces faits exceptionnels et les fidèles demandent la protection du saint : « Dieu qui avez illustré le Pontife Nicolas par une multitude innombrable de miracles ; faites nous, s'il vous plait, cette grâce, que tous ceux qui implorent sa protection, reçoivent l'heureux accomplissement de leurs demandes » ; « Que le sacrifice, Seigneur, auquel nous avons participé en la fête du saint pontife Nicolas, nous obtienne la grâce d'être soutenus par votre puissante protection » ; ou encore « Seigneur Dieu, sanctifiez, s'il vous plait, ces présents que nous vous offrons en la fête de votre bienheureux Pontife Nicolas ; afin que par leur moyen, notre vie s'écoule tranquille au milieu des adversités comme des prospérités »<sup>355</sup>. Cette demande d'intercession est présente dans de nombreuses prières. Le 19 juin, saint Dié est invoqué en ces termes par l'assemblée : « Par les glorieux mérites de saint Déodat confesseur et évêque, accorde-nous d'être protégés de toutes les adversités, par sa pieuse intercession »<sup>356</sup>. C'est la même prière qui est répétée le 31 août à l'occasion de la fête de saint Gauzelin : « Pleins d'espairs dans ta miséricorde, Dieu, pour l'intercession du bienheureux Gauzelin ton confesseur et pontife, dans ta bienveillance protège-nous avec ton céleste secours »<sup>357</sup>. Enfin, le 15 septembre, saint Epvre est à l'honneur avec cette oraison : « Dieu qui t'es plu au mérites et aux prières de ton confesseur et pontife Epvre ; nous t'en prions, accorde-nous d'être réconfortés par ses mérites et aidés par ses prières »<sup>358</sup>. Outre le besoin de protection et de bienfaits, les fidèles sont surtout des pécheurs ayant besoin de modèles et de saints à imiter. A la procession organisée le 19 avril pour la fête de saint Léon IX, évêque et pape, ce conseil est clairement donné : « Dieu qui a mis à égalité la bienheureux évêque Léon et les mérites de tes saints, sois-nous propice, pour que nous imitions aussi les exemples de la vie de celui que nous honorons en commémorant sa fête »<sup>359</sup>.

A Metz, l'office divin à l'usage des fidèles de 1782 n'offre qu'une seule prière en l'honneur d'un lorrain : saint Clément, fêté le 23 novembre, premier évêque de Metz. Il possède un office propre dans lequel on trouve une prière introductive pour la messe, à la collecte, une prose, des antiennes au moment des vêpres et un hymne<sup>360</sup>. L'introït rappelle le

<sup>355</sup> *Office divin, latin-français, du diocèse de Verdun...*, op. cit., 1844, p. 628.

<sup>356</sup> Trad. d'après *Processionale ad usum cathedralis ecclesiae. Et diocesis tullensis...*, op. Cit., p. 322-323.

<sup>357</sup> Trad. d'après *Ibid.*, p. 357.

<sup>358</sup> Trad. d'après *Ibid.*, p. 362.

<sup>359</sup> Trad. d'après *Ibid.*, p. 314.

<sup>360</sup> *Office divin ou livre d'église à l'usage des fidèles du diocèse contenant en Latin & en françois, les offices du matin et du soir, pour les dimanches & les fêtes de l'année, selon le Bréviaire & le Missel nouveau avec les*

rôle épiscopal de saint Clément à Metz dont il est le premier évêque : « Si je n'ai pas l'avantage d'être l'Apôtre des autres peuples, cependant je suis le vôtre ; car vous êtes le temple envers lequel j'ai exercé mon apostolat, par la grâce de Dieu. En quoi les autres Eglises l'emportent-elles sur vous ? »<sup>361</sup>. Puis la collecte évoque le pouvoir d'intercession de saint Clément : « Seigneur soyez favorables à nos vœux, afin que pleins de confiance en l'intercession à l'abri, & des menaces, & des ravages de nos ennemis »<sup>362</sup>. La prose de saint Clément interpelle les fidèles en ces termes : « Peuples, qui avez été régénérés par le saint baptême & devenus chrétiens en embrassant la nouvelle loi de Jésus-Christ : considérez le bienfait insigne que Dieu vous a accordé en vous adoptant pour ses enfans & ses héritiers : réjouissez-vous & louez le Seigneur de cette faveur, c'est saint Clément, qui le premier a annoncé la foi à vos parens. C'est lui qui, ministre du Très-Haut, votre premier pasteur & vrai père, vous a tous engendrés en Jésus-Christ. En portant cette nouvelle lumière dans nos climats, il nous a ramenés de nos erreurs à la connoissance du vrai Dieu. Il a planté la foi dans ce pays, il l'a arrosé par ses instructions ; Dieu y a donné l'accroissement, & elle a fructifié. De toutes parts l'idolâtrie & ses temples & ses faux dieux disparaissent, la croix a pris leur place. On ne connaît plus qu'un Dieu qui est adoré, qu'un baptême, qu'une foi. Seigneur Jésus-Christ, que saint Clément a aimé, qu'il a prêché, & dont il jouit maintenant dans les cieux, accordez-nous de nous unir à vous. Faites, Seigneur, que cette foi nous a été annoncée, que la semence de la parole divine qui a été semée dans ces contrées par notre Apôtre, produisent les fruits qu'il a désirés, & le conservent toujours dans la première ferveur. Ainsi soit-il »<sup>363</sup>. Enfin l'hymne en l'honneur de saint Clément : « Nous chantons l'apôtre de notre nation celui qui a apporté à nos pères la vraie religion ; dès que notre cité fut délivrée du joug de l'erreur, elle a produit des fruits abondans. Envoyé par un successeur de S. Pierre, il quitte sa patrie, il vole vers nous, & se croit bien récompensé, s'il gagne les cœurs du vrai Dieu. Dès que ce saint homme paroît, une nouvelle lumière brille, il reprend avec douceur ce peuple docile qui étoit enseveli dans une profonde nuit, & lui inspire une grande horreur de son culte impie. Pourquoi, lui dit-il, adorez-vous un dieu vain, que la main du sculpteur a travaillé au ciseau, qui n'a aucun sentiment, & dont les fragiles mains vous présentent la foudre, il est vrai, mais sans force. Dès-lors, la foi triomphe, la ville se renouvelle & toute changée, elle renverse ses dieux, elle détruit ses temples : ce peuple barbare, docile à la voix de Dieu s'est

---

*prières du matin & du soir, & un exercice pour la confession & pour la communion*, Metz, Collignon, 1782, p. 655-660.

<sup>361</sup> *Ibid.*, p. 655.

<sup>362</sup> *Ibid.*

<sup>363</sup> *Ibid.*, p. 656-657.



régénéré dans les fonts sacrés du baptême. De-là, quelle abondante moisson de chrétiens ; ceux que vous engendrez avec tant d'abondance, ô notre zélé Pasteur, sont tous vos enfans. Grande gloire soit rendue au Père, grande gloire soit rendue au Fils, grande gloire soit rendue au Saint Esprit, qui touche les cœurs ; accordez-nous que la voix & les œuvres de notre saint Prélat nous excitent à faire le bien. Ainsi soit-il » <sup>364</sup>.

L'affirmation d'un ensemble de textes propres aux saints messins est assez tardif. En 1857, Mgr Du Pont des Loges, évêque de Metz, demande à Rome l'autorisation d'imprimer un *Office propre du diocèse*. Dans sa demande, il explique que « l'Eglise messine à un ancien [vetus] passé à vénérer » et présente la « dévotion particulière que les peuples de Metz avaient pour leurs fondateurs » <sup>365</sup>. Il fournit à la Sacrée Congrégation des Rites des « pièces nombreuses et manuscrites » montrant l'ancienneté des cultes rendus. Après leur examen, le cardinal Patrizi permet, le 7 janvier 1858, cette publication. L'*Officia propria dioecesis metensis* est un document exceptionnel pour découvrir la manière dont les saints messins et lorrains sont perçus en ce milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

L'oraison pour Saint Autor <sup>366</sup>, honoré le 9 août, signale qu'il est « confesseur de la foi et pontife dont la mémoire doit être vénérée [...] exemple par la parole et les gestes ». Lors du nocturne, il y a trois lectures qui rappellent que le saint est « originaire de Metz ». Il prend sa charge à un moment difficile pour l'Eglise menacée par les invasions barbares. Face à ces soudards, il défend conjointement la foi, l'orthodoxie et la cité de Metz. L'épisode le plus dramatique est un incendie qui ne préserve qu'un petit oratoire. Ce miracle n'empêche pas l'évêque et de nombreux habitants d'être fait prisonniers par les barbares. Cependant, lors des périodes de calme, il établit la religion en rendant hommage aux évangélisateurs, aménageant une crypte dans laquelle repose saint Clément, recherchant des reliques... Toute la vie d'Author est donc marquée une indéfectible piété, forgée dans les épreuves.

L'office pour saint Arnould <sup>367</sup>, le 16 août, joue sur des registres similaires. A l'oraison, il est appelé « confesseur de la foi et pontife de digne dont la mémoire doit être vénérée ». Le nocturne permet deux lectures en rapport avec sa vie. La première se souvient qu'il est « issu d'un des plus grandes familles franques » liées à Charlemagne (sic.). Dès son plus jeune âge, parmi les Grands, il manifeste « sa foi et sa piété ». Le texte parle énormément du contexte politique à son époque, de ses liens avec les seigneurs, rois... Aux joies de la Cour, il préfère la solitude et se lie à saint Romaric. Le roi admirant sa « modestia » [=

<sup>364</sup> *Ibid.*, p. 659-660

<sup>365</sup> Trad. d'après *Officia propria dioecesis metensis...*, s.l., 1858, pars hiemalis, préface.

<sup>366</sup> Trad. d'après *Ibid.* pars aestiva, p. 13-14. Autor est évêque de Metz à partir de 326.

discrétion, sentiment de respect, sagesse pratique, modération] le nomme évêque. Mais il se retire dans « la solitude des montagnes des Vosges auprès de saint Romaric ». Là, il se mortifie et Dieu lui parle. La seconde lecture s'achève en décrivant longuement sa mort. La troisième insiste sur le culte qui lui est rendu, la translation de ses reliques... Elle se termine en décrivant son anneau relique.

Saint Firmin, le 18 août<sup>368</sup>, dans son oraison, est qualifié de « confesseur de la foi et de digne pontife dont la mémoire doit être vénérée [...] exemple par la parole et les gestes ». La lecture du nocturne, indique qu'il est né dans « la Nation grecque », mais qu'il est recommandable par « ses grandes vertus et sa excellente connaissance de la doctrine ». Il est enterré dans la crypte à côté de saint Clément.

Autor, Arnould, Firmin, trois évêques messins dont les textes sont similaires dans leur structure. Les oraisons commencent toujours de manière identique, celles d'Autor et de Firmin étant rigoureusement les mêmes. Les lectures insistent sur l'aspect purement historique du personnage qui n'est jamais envisagé en fonction de ses vertus ou de son exemplarité. Toutes se terminent par une présentation des reliques, du lieu de sépulture... c'est-à-dire par des renseignements permettant de fonder le culte public. Ainsi, et cela se remarque pour tous les saints évêques présents dans l'*Officia propria dioecesis metensis*, la parole officielle est purement historique.

La présentation de quelques autres personnages nous amène aux mêmes réflexions. L'oraison pour saint Sigisbert<sup>369</sup>, le 31 janvier, indique qu'il est « confesseur de la foi et roi qui a régné pour Jésus Christ le Fils ». Les trois lectures du nocturne présentent sa « royale famille franque » et énumère les noms prestigieux de ses aïeux. Lui-même est dit « innocent et de mœurs pures ». Il règne « par la vertu avec une piété sincère » devenant « un juge et un père pour ses peuples ». Il sait mettre ses armes au service de l'Eglise combattant Radulphe de Thuringe jugé blasphémateur et superstitieux. La troisième lecture présente son culte après sa mort et, de la translation de ses reliques à Nancy. Sainte Waldrade<sup>370</sup>, le 5 mai, possède une oraison qui la qualifie de « vierge » et abbesse messine. Elle est tout de suite liée à Véréne qui a droit à une autre oraison où elle est dite « vierge et martyre ». Les trois lectures du nocturne présentent la « glorieuse famille noble » de Waldrade avant de s'étendre longuement sur le monastère qu'elle fonde sous le patronage de saint Pierre Apôtre Obéissant aux conseils de saint Arnould, elle accepte d'en devenir abbesse. On s'attarde sur ses fondations avant de

<sup>367</sup> Trad. d'après *Ibid.* Arnould est évêque de Metz à partir de 624.

<sup>368</sup> Trad. d'après *Ibid.*, p. 17. Firmin est évêque de Metz à partir de 246.

<sup>369</sup> Trad. d'après *Ibid.*, pars hiemalis, p. 3-4

présenter sa mort. Le texte est parfaitement actuel puisqu'il se termine par l'évocation de Mgr Du Pont des Loges relançant son culte à la cathédrale. La troisième lecture, quant à elle, est totalement consacrée à Sérène martyrisée en Espagne sous Dioclétien dont les reliques sont pieusement conservées à Metz.

En ce milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, un office lié à un saint lorrain est un ensemble parfaitement cohérent, qui développe ses propres thématiques. Le *Paroissien du diocèse de Saint-Dié* de 1854 présente un large panel de saintetés locales. Arrêtons nous simplement un instant sur saint Nicolas, évêque et confesseur. Patron de la Lorraine il a droit à une fête double de deuxième classe. Aux premières vêpres, il est dit : « 1. Le bienheureux Nicolas, dès son enfance, macérait son corps par les Jeûnes. 2. Il franchissait souvent le seuil de l'église pour y savourer, au fond de son cœur, les commandements de Dieu. 3. Sa vie ne respirant que sainteté et justice, il mérita d'être élevé à l'honneur du sacerdoce par révélation céleste. 4. Honoré de la dignité pontificale, il sut mériter l'affection de tous. 5. O saint digne, en toutes choses, de nos louanges ! Ceux qui vous invoquent de toute cœur trouvent, dans vos prières, la délivrance de tous leurs maux »<sup>370</sup>. Après cette description, l'hymne adopte un ton d'imploration : « Quelles sont, ô Nicolas, ces sublimes vertus qui ont porté, jusqu'aux deux pôles, la gloire de votre nom ? A son lever, comme à son coucher, le soleil est témoin des honneurs qui vous sont rendus. A peine né, et déjà dur à vous-même, vous donnez des signes frappants de votre sainteté future : vous êtes le fruit des pieuses importunités de votre mère au pied des autels. Encore petit enfant, vous mortifiez votre corps délicat, en vous abstenant de lait, à certains jours ; devenu Pontife, jusqu'où ne porterez-vous pas l'immolation de vous-même pour le salut de votre troupeau ? O vous, le gardien des Vierges, le père de l'orphelin, le soutien du pauvre ; vous qui couvrez de bienfaits d'un voile impénétrable, qui pourra dire les artifices de votre charité ? Désespéré par la misère, un père lui-même va honteusement sacrifier, à l'appât de l'or, l'innocence de ses filles. Mais vous dans l'ombre de la nuit et du secret, vous faites tomber de l'or dans la maison de ce malheureux père, et votre ingénieuse charité raffermir une vertu chancelante. Faites, ô mon Dieu, qu'aimant à cacher nos bonnes œuvres, nous ne cherchions à plaire qu'à vous seul : c'est à de telles œuvres que Jésus-Christ, au jour des révélations, décernera la couronne de gloire. Ainsi soit-il. *Ant.* O pasteur éternel, vous qui, attentif aux prières d'un pieux troupeau, avez révélé à un très saint Pontife, que Nicolas méritait l'honneur de l'épiscopat, prêtez une oreille propice à nos chants.

<sup>370</sup> Trad. d'après *Officia propria dioecesis metensis...*, s.l., 1858, pars verna, p. 5-7

<sup>371</sup> *Paroissien complet latin-français selon le rit romain à l'usage du diocèse de Saint-Dié*, Paris, Imp. Simon Raçon et C<sup>ie</sup>, [1854], p. 608-609.

Alleluia »<sup>372</sup>. A l'introït de la messe, le desservant s'exclame : « Le Seigneur a fait avec lui une alliance de paix ; il l'a établi prince et lui a donné pour toujours la dignité du sacerdoce. *PS.* Seigneur, souvenez-vous de David et de toute sa douceur. Gloire au père ». L'oraison abonde en ce sens : « O Dieu, qui avez glorifié le bienheureux pontife Nicolas par des miracles sans nombre, faites, nous vous en conjurons que, par ses mérites et ses prières, nous soyons délivrés des flammes éternelles : par N.S.J.C. ». L'offertoire accentue la certitude que Dieu aide et soutient Nicolas : « Ma miséricorde et ma vérité seront avec lui, et sa puissance croîtra par la vertu de son nom »<sup>373</sup>. A la secrète, le fidèle se fait orant : « Seigneur Dieu, nous vous supplions, sanctifiez les présents que nous vous offrons dans la solennité de votre saint pontife Nicolas, afin que, par leur vertu, notre vie soit partout sagement dirigée dans les revers comme dans les succès ». Puis, après la communion, il implore : « Seigneur, que les sacrifices auxquels nous avons pris part, dans la solennité de votre saint pontife Nicolas, nous couvrent d'une éternelle protection. Par N.S.J.C. ». Tout au long de cet office, les Lectures qui « encadrent » les textes propres à notre saint renforcent cette thématique. Ainsi, un passage de l'Épître de saint Paul au Hébreux rappelle que Dieu trouve des serviteurs qui l'aime. Il les protège et leur assure prospérité.

Un peu plus tard, aux deuxièmes vêpres, un antienne assure : « O Nicolas, prêtre du Seigneur, fortifiez, par votre sainte intercession, le peuple qui est ici devant vous, afin que, abattus sous le poids des vices, nous soyons relevés par l'espérance de la gloire qui fait votre béatitude, et que, sous votre conduite, nous puissions atteindre la récompense éternelle ».

Le cas de ce passage n'est pas exceptionnel. Il nous montre bien le discours liturgique qui accompagne le saint lorrain en ce milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Sa vie est vidée de tout merveilleux, mais on insiste sur sa piété, le saint est le modèle vivant du chrétien pieux que Paul avait décrit à Thimothee dans son Epître. En outre, cette volonté de s'offrir à Dieu se manifeste dès le plus jeune âge. Par cette foi en action, manifestée sans faille, le saint gagne la confiance de Dieu. A ce titre, le fidèle doit non seulement le prendre comme exemple mais aussi lui confier sa prière. Alternant constatations, remerciements et implorations, il s'approche de Dieu par l'intercession d'un saint érigé en archétype du chrétien.

A côté de la dimension d'exemplarité du saint lorrain, au XIX<sup>e</sup> siècle, l'aspect historique est fortement mis en avant. Les prières ont plusieurs buts pour l'Eglise et pour les fidèles. Elles doivent aider les fidèles à mener une vie plus conforme aux préceptes de l'Eglise en imitant les saints de leur diocèse ; elles sont aussi un moyen pour eux d'obtenir des

<sup>372</sup> *Ibid.*, p. 610.

<sup>373</sup> *Ibid.*, p. 612.

grâces de ces personnages ; et enfin, elles ont un rôle pédagogique car elles sont des résumés très condensés de la vie des saints et permettent alors aux fidèles de connaître mieux leurs protecteurs. Les prières s'adressent aussi aux ecclésiastiques qui se doivent de poursuivre les travaux entrepris par leurs prédécesseurs et s'occuper du troupeau qui leur a été laissé ; les saints sont aussi des modèles à imiter afin d'assurer la continuité de cette longue lignée de prélats zélés et vertueux ; enfin, l'Eglise en entretenant ce passé glorieux délivre un message pieux permettant de conduire au salut. Parfois, le message délivré par l'Eglise se veut beaucoup plus local et lotharingiste. Les diverses prières du XIX<sup>e</sup> siècle en l'honneur de saint Sigisbert ne négligent pas l'aspect pieux du personnage mais le message délivré par l'Eglise est profondément lotharingiste car il est qualifié dans le graduel de 1847 de « Père de l'Austrasie », « plus grand roi d'Austrasie », de « grand roi faisant de très bonnes lois, aidant les familles » ou encore « luttant contre la peste »... La prose se termine en le proclamant « Roi saint » et, à la communion, il est fait un parallèle entre lui et Dieu, tous les deux rois. Les hommes sont entre les mains de Dieu mais aussi entre celles de ce « roi glorieux »<sup>374</sup>. Le processionnal de 1848 le qualifie de « victorieux, triomphant, fondateur glorieux [*sanctor*], propagateur de la grandeur de l'Austrasie, exemple vivant de religion et de foi, digne roi du peuple »<sup>375</sup>. Enfin, avec le missel de 1875, nous retrouvons toujours cette référence à la gloire de la Lorraine car Sigisbert est le « père du peuple » régnant « sur la terre comme un roi céleste »<sup>376</sup>.

Prières, lectures liturgiques ou paraliturgiques ancrent essentiellement le saint dans l'histoire, phénomène qui se renforce avec le temps. Le présent de la foi et de la piété se fonde sur le passé, éternelle leçon pour des fidèles et un clergé qui doivent imiter le comportement des Chrétiens des premiers siècles. Sauf rares exceptions, comme Nicolas, le rôle d'intercesseur du saint est négligé. En outre, ces textes rendent le fidèle, le plus souvent, passif, écoutant fréquemment des passages uniquement en latin. Pour apercevoir une forme active d'imploration, nous devons parcourir les litanies.

<sup>374</sup> *Graduel à l'usage du diocèse de Nancy et de Toul, imprimé par ordre de Monseigneur Alexis-Basile Menjaud, évêque de Nancy et de Toul, primat de Lorraine*, au Séminaire de Nancy, Grimblot et veuve Raybois, 1847, p. 219-220.

<sup>375</sup> Trad. d'après *Processionnal à l'usage du diocèse de Nancy et de Toul, contenant outre les processions et les supplications tout ce qui concerne les saluts du T. S. Sacrement ; imprimé par ordre de Monseigneur Alexis-Basile Menjaud, évêque de Nancy et de Toul, primat de Lorraine*, Nancy, chez Grimblot et veuve Raybois, 1848, p. 87.

### 2.4.3. L'importance des litanies

Les litanies tirent leur origine du mot latin *litanía* qui ne s'utilise qu'au pluriel et signifie « prière de supplication »<sup>377</sup>. Ce sont des séries de demandes mises bout à bout et parfois d'invocations auxquelles on donne des réponses ordinairement immuables comme *Kyrie eleison* ou *Ora pro nobis*. Les litanies d'invocation seraient issues des usages des païens qui ont eu besoin d'invoquer leurs protecteurs célestes en série alors que les litanies de supplication remonteraient au IV<sup>e</sup> siècle dans le territoire d'Antioche. Leur origine est à chercher dans celles de la synagogue avec les « dix-huit prières »<sup>378</sup>. Quant aux litanies des saints, d'après Balthasar Fischer, « elles dépendent toutes d'un original grec écrit vers 400 en Asie mineure »<sup>379</sup>. Dans la tradition chrétienne, la forme la plus ancienne énumère des demandes alors que la forme la plus récente énumère des évocations. Dès les débuts du christianisme, il y a des prières privées ayant la forme de litanies de demandes et de supplications, puis elles sont utilisées dans le culte public. Pour réciter les litanies en public, il faut un ou plusieurs récitants qui entonnent la demande ou l'invocation suivie de la réponse, puis la foule répète l'une et l'autre. Mais une autre manière peut être appliquée : le récitant prononce la demande ou l'invocation et la foule répète l'immuable réponse.

Ces prières aident les fidèles à invoquer les saints et à leur demander d'intercéder pour eux auprès de Dieu. Nos litanies sont toutes construites sur un même modèle : elle débutent et se terminent toujours par l'invocation du Christ, de l'Esprit Saint et parfois de la Vierge et des apôtres ; elles peuvent évoquer soit un seul saint soit un ensemble de saints et il arrive parfois que l'oraison du saint soit retranscrite par l'auteur. Le *Bon paroissien* de 1786 donne, très clairement aux croyants, une explication des litanies<sup>380</sup> : « Quand on est prêt de retourner, on commence les litanies, en implorant tous ensemble, la miséricorde de Dieu, le Père, le Fils et le Saint Esprit. Ensuite on s'adresse particulièrement à J.-C. comme à celui par qui nous devons être exaucés. Après cela, on invoque distinctement les trois personnes divines et ensuite en commun, toute la sainte Trinité qui est un seul Dieu. A la suite des litanies, on demande les prières de la sainte Vierge, des saints Anges, des Patriarches et des saints

<sup>376</sup> *Missel de Toul...*, Toul, 1875, p. 445-447.

<sup>377</sup> *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique, doctrine et histoire*, fondé par M. VILLER, F. CAVALLERA, J. de GUIBERT et continué par A. RAYEZ, A. DERSILLE, A. SOLIGNAC, Paris, Beauchesne, vol. 16, col.-865.

<sup>378</sup> *Ibid.*, col. 866.

<sup>379</sup> *Ibid.*, col. 868.

<sup>380</sup> *Le Bon paroissien, ouvrage qui contient les vêpres du dimanche, des jours de la semaine, l'office de la Vierge & des morts, les proses & hymnes des principales fêtes, en latin & en françois. Avec des exercices pour régler*

Prophètes, des saints Apôtres, des saints Martyrs, des saints Docteurs, des saints Evêques, des saints Confesseurs, Prêtres, Diacres, Moines, Solitaires, des saintes Vierges et des saintes veuves, et enfin de tous les saints et de toutes les saintes pour mettre en prière avec nous tous les amis de Dieu et toute l'Eglise triomphante. On revient ensuite à J.-C. que l'on conjure par tout ce qu'il a fait pour notre salut, de nous délivrer de tous les maux et principalement du péché. Après, on prie tous les Ordres de l'Eglise, pour l'union et le bonheur de tout le peuple de Dieu [...] On finit cette prière par où on l'a commencée, en implorant la miséricorde de Dieu »<sup>381</sup>.

Les *Heures contenant l'office de l'Eglise à l'usage de Metz de 1709* contiennent des litanies des saints dans lesquelles nous ne trouvons que très peu de saints lorrains. Seuls Livier, Nicolas, Arnould, Chordegang, Clément, Barbe, Glossinde et Waldrade sont mentionnés. Sur un total de quatre-vingt trois saints, les Lorrains représentent seulement 9,6% de l'ensemble<sup>382</sup> ce qui correspond à peu près à leur présence dans les titulatures d'églises, de chapelles, les reliques, etc.<sup>383</sup>. C'est la même chose à la fin du siècle ; l'*Office divin* de 1782 met en avant les mêmes saints dans ses litanies, seule sainte Sérène est rajoutée<sup>384</sup>. Ce qui est particulier aux litanies de 1709, ce sont les oraisons qui les suivent : il est demandé à Dieu de préserver les fidèles du diocèse mais aussi « Henri-Charles, nôtre Evêque [...] afin que vous lui donniez la grâce de vouloir ce qui vous est agréable, & de l'accomplir de toutes ses forces » et « Nous vous demandons, ô Dieu tout puissant, que LOUIS vôtre serviteur nôtre Roi, que vôtre miséricorde a chargé de la conduite de ce Roiaume, reçoive de vôtre grace l'accroissement de toutes les vertus, afin qu'en les possédant en un degré digne d'un Roi Très Chrétien, il puisse éviter les monstres des vices [surmonter ses ennemis] & vous étant agréable, arriver jusqu'à vous, Seigneur, qui êtes la voie, la vérité & la vie ». Si cette oraison semble tout à fait « normale », il est rajouté en note : « Au lieu de Louis & de Roi, on dira Léopold & Duc » confirmant bien la conscience d'une division politique du diocèse de Metz<sup>385</sup>.

---

saintement ses actions dans tous les temps de la vie, Toul, J. Carez, 1786, p. 44-45.

<sup>381</sup> *Ibid.*, p. 44.

<sup>382</sup> *Heures contenant l'office de l'Eglise, avec des prières et des instructions tirées de l'Ecriture sainte, & des saints pères. Imprimé par ordre de Mgr l'Illustrissime et Révérendissime Evêque de Metz à l'usage de son diocèse*, Metz, Brice Antoine, 4<sup>e</sup> éd., 1709, p. 278-287.

<sup>383</sup> Cf. Partie 3.1.4. : tableau de synthèse de la présence des saints lorrains.

<sup>384</sup> *Office divin ou livre d'église à l'usage des fidèles du diocèse contenant en Latin & en françois, les offices du matin et du soir, pour les dimanches & les fêtes de l'année, selon le Bréviaire & le Missel nouveau avec les prières du matin & du soir, & un exercice pour la confession & pour la communion*, Metz, Collignon, 1782, 660 p. + CXXIV p.

<sup>385</sup> *Heures contenant l'office de l'Eglise...*, *op. cit.*, 1709, p. 292.

En 1871, l'abbé Guillaume décide de traduire les *Litanies des saints de la Lorraine* à cause de la situation de la France et de la Lorraine. Il explique les raisons de cette traduction dans son avant-propos : « La situation déplorable que, depuis un an, les évènements ont faite à notre patrie et la confiance bien fondée que 'Dieu n'abandonnera pas une nation qui a donné tant de saints à son Eglise et qui, pendant des siècles, a répondu à ses grâces avec une si admirable fidélité', ces motifs ont inspiré à un pieux ecclésiastique, le R.P. Perraud de l'Oratoire, la pensée de composer des litanies des principaux saints de France, qui, étant 'nos compatriotes, ne peuvent manquer de prier pour nous dans un moment où tout appui humain nous fait défaut'. Cette pensée, mise à exécution pour aider 'à la piété des fidèles et pour leur dévotion privée', nous a rappelé qu'il y aura tantôt quatre-vingts ans, [...] un bon prêtre du diocèse de Nancy, [...] M. l'abbé Mollevaut, [...] avait aussi composé en latin des litanies en l'honneur des Saints, Evêques de Toul, dans le but d'obtenir de la divine bonté, par leur intercession, la fin des maux de tout genre sous le poids desquels gémissaient ses concitoyens. Les circonstances douloureusement exceptionnelles dans lesquelles se trouve notre infortunée Lorraine, [...] semblent réclamer des âmes chrétiennes quelques actes exceptionnels qu'elles offriront à Dieu pour satisfaire à sa justice, si témérairement bravée, et pour le conjurer d'en arrêter les effets »<sup>386</sup>.

Ces litanies en l'honneur des saints évêques de Toul évoquent quinze prélats de saint Mansuy à Léon IX. Une grande importance est donnée aux plus connus tels que les saints Mansuy, Epvre, Gauzelin, Gérard et Léon IX. Saint Euchaire, bien que n'étant pas évêque, est placé au rang des saints évêques de Toul. L'abbé Riguet l'avait donné pour premier évêque de Toul dans son *Système historique et chronologique des évêques de Toul*, paru en 1701, mais dans cet hymne, il passe pour être le cinquième évêque de Toul, il est mentionné comme étant « évêque et martyr de Jésus-Christ ». Le rôle évangéliste de saint Mansuy est rappelé, il est « envoyé dans nos contrées par saint Pierre » pour être « notre évangéliste et notre docteur », « notre père dans la foi », le « premier flambeau de notre Eglise », le « générateur d'un nouveau peuple » mais il est aussi un « pasteur et modèle » pour son troupeau ; troupeau qu'il a instruit par sa « doctrine » et ses « exemples ». Saint Mansuy est celui qui a apporté « la lumière à un peuple assis dans les ombres de la mort » car il a « abattu de vaines idoles » ; il est le « vengeur du vrai Dieu [...] consécuteur des autels de Jésus-Christ, [...] propagateur de la vie chrétienne, [...] sentinelle toujours vigilante, [...] ardent à la moisson du père de famille, [...] prédicateur de la véritable paix, [...] conservateur de l'unité catholique, [...]

<sup>386</sup> *Litanies des saints de la Lorraine et spécialement des saints de l'ancien diocèse de Toul*, traduite par l'abbé Guillaume, Nancy, Thomas et Pierron, 1871, p. 3-5.



puissant en œuvres et en paroles »<sup>387</sup>. De plus, Mansuy a reçu de Dieu le don des miracles : il a « reçu de Dieu la puissance des miracles », il est alors la « lumière des aveugles », le « pied des boiteux », le « refuge dans l'adversité », le « constant protecteur dans toutes les nécessités »... Il est nécessaire de montrer sa charité, sa sagesse, ses prédications... Il en va de même pour les autres saints évêques évoqués dans ces vers. Par exemple, l'auteur insiste sur la solitude de saint Amon, « disciple, puis successeur du bienheureux Mansui, [...] parfaite copie de votre prédécesseur par le zèle et les vertus, [...] ami du recueillement et de la solitude, [...] qui avez abondamment reçu de Dieu l'esprit de grâce et de prière, [...] travaillant et priant sans cesse pour votre troupeau »<sup>388</sup> ; puis il passe plus rapidement sur les autres saints évêques. Saint Alchas, 3<sup>e</sup> évêque de Toul, est « décoré des plus belles vertus ». Sa sainteté est celle du peuple car « l'enseignement et les œuvres ont sanctifié les ouailles ». Saint Celsin a « passé une vie toute céleste » sur terre ; saint Auspice, est quant à lui « illustre par votre savoir et votre bonté » ; saint Ours, a « su allier la sévérité du juge à la douceur du pasteur »<sup>389</sup>.

Saint Epvre, septième évêque, est comparé à saint Martin, car il est « admirable par votre tendresse innée pour les malheureux, [...] qui vous dépouilliez de vos vêtements pour en couvrir les pauvres ». Le célèbre miracle de Châlons-sur-Saône est évoqué, il a « brisé les liens des captifs » par ses prières ; mais aussi la fondation de l'abbaye qui porte son nom, il est le « fondateur d'une célèbre abbaye à Toul »<sup>390</sup>. Puis, le texte évoque rapidement les successeurs de saint Epvre en ces termes : « S. Albaut, fidèle continuateur des œuvres de saint Epvre, [...] S. Antimonde, qu'avez formé les saints Agent, Pient, sainte Colombe et de nombreux disciples, [...] S Bodon, adolescent d'heureuse espérance, [...] promptement arrivé à l'état d'homme parfait, [...] méprisant les richesses, [...] foulant aux pieds le faste du siècle, [...] retiré dans le sanctuaire du Seigneur, [...] tiré de la solitude pour l'épiscopat, [...] enseignant avec soin la doctrine de Jésus, [...], consacrant à Dieu les Cénobites et les Vierges, S. Jacob, homme apostolique, [...] déposant un fardeau redoutable même aux anges, [...] vous retirant par humilité dans la solitude, [...] S. Gauzlin, réparant les spoliations des méchants à l'endroit de votre siège, [...] réunissant votre clergé dispersé par les persécutions, [...] enseignant à vos clercs les saintes lettres, [...] réformateur de la vie monastique dans les cloîtres »<sup>391</sup>.

<sup>387</sup> *Ibid.*, p. 8-10.

<sup>388</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>389</sup> *Ibid.*, p. 11-12.

<sup>390</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>391</sup> *Ibid.*, p. 12-14.

Saint Gérard, évêque le plus célèbre dans l'Eglise de Toul, a droit à huit vers dans lesquels on rappelle sa sainteté précoce car il est « d'une admirable gravité de mœurs dès l'enfance » ; puis son épiscopat qu'il doit à « l'éclat de vos vertus » ; enfin, il est aussi « célèbre par vos œuvres et par vos nombreux miracles ». L'Eglise de Toul s'enorgueillit de compter parmi ses saints un pape et le rappelle dans les vers qui lui sont consacrés, « Saint Léon, élevé au souverain pontife, [...] dévoué sans limites à vos brebis », « sans cesse occupé à la sollicitude de toutes les Eglises », « vigilant à l'extirpation des hérésies », « affermissant la foi de l'Eglise par les décrets des Conciles », « restaurateur de la discipline ecclésiastique » rétablissant la paix entre les princes chrétiens », « répandant de toutes parts le délicieux parfum de la sainteté » <sup>392</sup>...

Après avoir évoqué les saints évêques, l'abbé Guillaume s'attache à présenter rapidement les autres saints, qui selon lui, ont marqué le diocèse de Toul : saint Elophe, « prêtre et martyr de Toul » ; saint Donat, « martyrisé près de Dombasle » ; saint Livier, « martyrisé à Marsal » ; saint Waast de Toul, « catéchiste du roi Clovis » ; saint Firmin, « évêque de Verdun, dont les reliques reposent à Flavigny » ; saints Amé, Romaric et Adelphe, « solitaires dans les Vosges » ; saint Arnould, « évêque de Metz, né près de Nancy » ; saint Clodulphe, « dont les reliques sont honorées à Lay-Saint-Christophe » ; saint Germain, « disciple de saint Romaric et modèle des solitaires » ; saints Gondelbert, de Sens, saint Dié, de Nevers, saint Hydulphe, de Trèves, « tous trois évêques et ensuite solitaires des Vosges » ; saints Spinule, Jean et Bénin, « aussi religieux dans les Vosges ». Les femmes sont rarement présentées en fonction de leur action mais plutôt parce qu'elles sont les sœurs d'un saint honoré dans le diocèse : sainte Libaire, « vierge et martyre » ; saintes Menne, Susanne, Gontrude et Oda, « sœurs des saints Elophe et Eucaire » ; sainte Aprône, « sœur de saint Epvre » ; sainte Salaberge, « sœur de saint Bodon » <sup>393</sup>. Chaque paragraphe rappelle en quelques vers, voire en un seul, la vie du personnage comme c'est le cas dans les hymnes chantés en leur honneur pendant les processions ou dans les prières qui leur sont destinées. Par rapport aux siècles précédents, rien ne change dans la façon de parler de ces personnages, c'est toujours la même image du bon évêque qui est dépeinte. Tous leurs miracles, qualités, actions envers les pauvres et leurs mœurs irréprochables... sont mentionnés.

Tous ces personnages doivent apporter quelque chose aux fidèles lorsqu'ils les prient car, par leur intercession, ils doivent les libérer « de tout péché », « de l'esprit d'erreur, de l'esprit d'incrédulité, de toute vaine et fausse doctrine, des profanes nouveautés, de tant de

<sup>392</sup> *Ibid.*, p. 15-16.

<sup>393</sup> *Ibid.*, p. 16-18.

discours ineptes et ridicules, des langues ignorantes et superbes, du schisme et de l'hérésie, des faux prophètes. Des chefs aveugles et sans discernement, des séducteurs et des ennemis de notre foi, des prédicateurs de l'erreur et du mensonge, de tous ceux qui altèrent et falsifient la parole de Dieu, de ceux qui résistent à la vérité, de ceux qui méprisent l'autorité qui vient de Dieu, de ceux qui blasphèment la majesté divine, de toutes les embûches du démon, e la mort éternelle »<sup>394</sup> ; il est nécessaire de garder la foi de leurs ancêtres et d'être digne de tous ces saints qui sont morts pour le Christ. Cette volonté est rappelée dans la prière adressée à saint Mansuy : « O Dieu, qui, par un effet de votre bonté, nous avez donné le Bienheureux Mansui pour père dans la foi et pour patron à imiter, accordez-nous, par l'effet de ses prières de demeurer fermes dans cette foi qu'il nous a enseignée, d'éviter à tout jamais les nouveautés profanes et de mériter de partager avec lui la récompense dont il jouit dans les Cieux. Par J.-C. N. S. Ainsi soit-il. Dieu tout puissant, qui avez appelé à la gloire immortelle vos Pontifes et vos Ministres, nos Pères dans la foi et dans la pratique des vertus, en récompense de leurs évangéliques travaux ; daignez, nous vous en supplions, nous accorder par leur intercession, l'esprit de sagesse que vous avez donné à ceux à qui vous avez confié la direction de l'enseignement catholique, afin que l'avancement spirituel des ouailles devienne l'éternelle joie des pasteurs. Par J.-C. N. S. Ainsi soit-il »<sup>395</sup>.

A la différence de ces exemples, les *Litanies de Lorraine*, publiées par Fourier de Bacourt en 1895, mais datant du XVIII<sup>e</sup> siècle et certainement inspirées de *La clé ducale de la Sérénissime, très auguste et souveraine Maison de Lorraine* de Jacques Saleur publiée à Nancy en 1663, ne donnent aucun renseignement sur les éventuelles vertus des personnages dont il donne la liste. Seuls les noms des saints sont proposés avec une mention se rapportant au rang du protagoniste c'est-à-dire duc, évêque, abbé, moine, ermite, épouse, vierge, etc. mais aucune indication pouvant indiquer aux fidèles par quels mérites ces personnages issus de la famille ducale se sont illustrés. Il semble que leur rang leur suffit à être accepté dans le collège des saints ou alors les croyants qui récitaient cette longue liste connaissaient leurs actions vertueuses.

Les litanies ne sont pas toujours pour tous les saints, elles peuvent s'adresser à un seul saint. En 1776, des litanies en l'honneur du bienheureux Pierre Fourier son publiées<sup>396</sup> ; elles mettent particulièrement en avant les qualités de celui qui vient d'être béatifié. Elles rappellent son humilité, son honnêteté, sa charité, son abstinence, son zèle apostolique, sa

<sup>394</sup> *Ibid.*, p. 18-19.

<sup>395</sup> *Ibid.*, p. 22-23.

<sup>396</sup> *Litanies du bienheureux Pierre Fourier*, s.l., 1776.

pauvreté, sa mortification ; puis elles évoquent ses différentes actions comme la consolation des affligés, sa charge auprès de ses fidèles, etc. De ce fait, Pierre Fourier est considéré comme un modèle aussi bien pour les curés que pour les fidèles car il a mené sa vie comme l'entendait la réforme catholique ; il a transformé sa paroisse de Mattaincourt considérée comme la « Petite Genève » ou encore « la Babylone de l'Europe » du fait des déviances et de la négligence dans laquelle se trouvaient les fidèles avant son arrivée, il s'est sacrifié pour le bien de ses paroissiens en respectant les règles édictées par le concile de Trente. Bien plus, dans ces litanies, il devient « la gloire de la Lorraine » car c'est un « très vigilant pasteur des âmes », le « chef de la milice sacrée », « un exemple de toutes vertus », la « gloire des confesseurs », « l'amour des princes » ; il est « aimé de Dieu et des hommes ». Si le lecteur s'attend à trouver dans ces litanies une mention de la congrégation de Notre-Sauveur ou de celle de Notre-Dame, il se trompe, le rôle de Pierre Fourier en tant que réformateur et instituteur n'est mentionné que dans les *Médiations pour l'octave de sa fête*. L'oraison évoque alors ces deux rôles importants de la vie du bienheureux : « O Dieu ! qui avez donné à votre serviteur Pierre un excellent amour pour votre Saint Nom et pour le Salut du prochain. Soyez-nous propice, et faites que celui qui a été le Réparateur de la Congrégation de notre Sauveur et Instituteur de celle de la Sainte Vierge sa Mère, soit pour nous un médiateur perpétuel auprès de vous, afin que mettant en pratique ses avertissements salutaires durant cette vie, nous acquérions heureusement des récompenses pour l'autre ». Celle de l'octave met aussi en avant ces deux points : « O Dieu plein de bonté et de miséricorde, qui avez procuré au Bienheureux Pierre Fourier, votre fidèle ministre, la gloire d'avoir dissipé l'hérésie, réformé les mœurs dépravées, établi l'ancienne pureté de la discipline régulière, établi une nouvelle société de Vierge ; faites qu'étant animé de son Esprit, fortifiez par ses exemples et aidez par son intercession, nous soyons fidèles et persévérants dans le service que nous vous devons, ô vous à qui il nous est si avantageux de nous attacher ». L'antienne ne fait pas que de la Congrégation de Notre-Dame : « Je vous salue Bienheureux Pierre Fourier, la lumière de votre patrie, l'Instituteur de notre congrégation, le modèle de la vertu, la règle des saintes mœurs, conduisez-moi, je vous en conjure ; conduisez-moi au sortir de cette vie mortelle dans la bienheureuse éternité ».

Près d'un siècle après, en 1873, un manuel de pèlerinage fournit les litanies du bon père qui insistent également sur les diverses qualités de Pierre Fourier qu'il détient depuis son enfance : « Bienheureux Pierre Fourier, qui, dès votre enfance, avez été prévenu des bénédictions du ciel [...] dès l'âge le plus tendre, faisiez vos délices de l'étude et de la prière

[...] dès votre adolescence, avez servi d'exemple à vos condisciples »<sup>397</sup>. Pierre Fourier est comme tous les autres saints car, dès son plus jeune âge, il possède toutes les vertus propres à la sainteté et les conserve par la suite : il a « conservé [son] cœur innocent au milieu de la corruption du siècle » ; il a su résister aux tentations du temps et devenir un religieux modèle : « Bienheureux Pierre Fourier, qui, dès votre entrée en religion, étiez un modèle de la perfection religieuse [...] digne fils de saint Augustin dont vous avez embrassé la règle [...] amateur de la pauvreté [...] miroir de la modestie [...] prodige d'humanité et d'obéissance [...] victime de charité et de mortification ». S'il est un religieux parfait, il est aussi un modèle de curé, un curé modèle réalisant son œuvre avec zèle et sans relâche : « Bienheureux Pierre Fourier, ornement du sacerdoce [...] parfait modèle des pasteurs [...] père des pauvres [...] consolateur des affligés [...] homme vraiment apostolique [...] ange par la pureté de vos mœurs [...] prophète par la connaissance des événements futurs [...] martyr de désir [...] tout ardent d'amour pour Jésus ». Même s'il est fait mention de son rôle d'instituteur de la congrégation de Notre-Dame et de réformateur des chanoines de Saint-Augustin, cet aspect de réformateur ne semble pas être celui qui est mis en avant par l'auteur de ces litanies ; il préfère insister sur les vertus naturelles et liées au sacerdoce. Chose rare, il est signalé que Pierre Fourier reste le « nouveau thaumaturge de la Lorraine » et un « intercesseur puissant pour tous ceux qui l'invoquent ». Son antienne précise que « Sa mémoire ne s'effacera pas de l'esprit des hommes ; son nom sera honoré de siècle en siècle ; les nations publieront sa sagesse, et l'assemblée célébrera ses louanges ». Enfin, une oraison évoque : « Dieu de miséricorde, qui avez comblé de gloire de Bienheureux Pierre Fourier, votre ministre, en l'appliquant à corriger les mœurs des laïcs, à rétablir la discipline régulière dans les monastères, à former un nouvel ordre des vierges consacrées à Dieu, et à bannir l'hérésie ; faites qu'animés du même esprit, fortifiés par ses exemples, nous vous servions avec fidélité et persévérance »<sup>398</sup>.

Nicolas, comme Pierre Fourier, a droit à des litanies propres. En 1848, une notice sur la basilique de Saint-Nicolas-de-Port est publiée dans laquelle se trouvent les litanies en son honneur<sup>399</sup>. Tout comme pour les autres saints, les litanies du patron de la Lorraine sont construites sur le même modèle. On débute toujours par le Christ, Dieu et la Vierge puis la vie du saint en question est évoquée. La première chose qui est entonnée par les fidèles est la puissance thaumaturgique de saint Nicolas car il est un « grand thaumaturge », secourant les

<sup>397</sup> *Le bienheureux Pierre Fourier patron de l'église de Petitmont (diocèse de Nancy). Notice offerte aux pèlerins du bon père*, Bar-le-Duc, L. Guérin, 1873, p. 34.

<sup>398</sup> *Ibid.*, p. 34-37.

pauvres, veillant sur les voyageurs aussi bien sur terre que sur mer, ressuscitant les morts, consolant les affligés, triomphant du démon, nourrissant ceux qui ont faim..., en bref, il exauce ceux qui l'invoquent. Mais il est aussi un « pasteur excellent de vos ouailles » et un « zéléateur du salut des âmes ». Enfin, il est rappelé que saint Nicolas est le patron de la Lorraine et de la paroisse de Saint-Nicolas-de-Port.

Ces litanies donnent aux fidèles un rôle important puisqu'ils demandent à saint Nicolas de les aider dans divers moments de leur vie : « De toutes sortes de maux, délivrez-nous, ô saint patron. De la foudre et de la tempête, délivrez-nous, ô saint patron. De l'esprit impur, délivrez-nous, ô saint patron. De la violation des préceptes de Dieu et de l'Eglise, délivrez-nous, ô saint patron. De la profanation des sacrements, délivrez-nous, ô saint patron. Des dangers de l'âme et du corps, délivrez-nous, ô saint patron. De toutes les passions déréglées, délivrez-nous, ô saint patron. De tout péché et de ses occasions, délivrez-nous, ô saint patron. De la punition publique et privée des péchés, délivrez-nous, ô saint patron. Des embûches du démon, délivrez-nous, ô saint patron. De la mort subite et imprévue, délivrez-nous, ô saint patron »<sup>400</sup>. Outre les grâces que les fidèles souhaitent obtenir par l'intercession de ce saint, ils lui demandent aussi de l'aide pour mener une vie plus pieuse : « Obtenez-nous de Dieu la conversion du cœur, nous vous prions, exaucez-nous. Obtenez-nous la foi, l'espérance, la charité [...] Obtenez-nous les mépris du monde [...] Obtenez-nous l'amour de la croix et de la pénitence [...] Obtenez-nous l'humilité et la soumission à Dieu [...] Obtenez-nous le souvenir de nos fins dernières [...] Obtenez-nous le digne usage des sacrements [...] Obtenez-nous tous les dons du Saint Esprit [...] Obtenez-nous la reconnaissance envers Dieu [...] Obtenez-nous la persévérance dans le bien [...] Obtenez-nous une heureuse mort [...] Obtenez-nous la félicité dans l'Eglise et de la France, nous vous prions, exaucez-nous »<sup>401</sup>. Les litanies en l'honneur de saint Nicolas permettent aux fidèles de devenir acteurs de leur piété car ils ne font pas qu'annoncer des phrases rappelant la vie du saint et ses différentes vertus, ils l'implorant de leur apporter un modèle à imiter pour mener une vie plus à même de les conduire au salut.

Concernant les *Litanies de saint Elophé*, elles sont construites de la même manière que les *Litanies des saints de la Lorraine et spécialement des saints de l'ancien diocèse de Toul*<sup>402</sup>. Elles retracent en quelques lignes la vie, le martyre du saint, ses vertus et ses bienfaits. Il est « triomphateur de l'impiété », « destructeur des idoles », « vainqueur des

<sup>399</sup> *Notice sur l'église de Saint-Nicolas-de-Port*, Nancy, Vagner, 1848, p. 18-20.

<sup>400</sup> *Ibid.*, p. 19.

<sup>401</sup> *Ibid.*, p. 19-20.

tyran », « terreur des démons ». Mais il est nécessaire de connaître sa *Vita* car certaines phrases font référence à des conseils qu'il aurait donnés à ses sœurs : « saint Elophe, défenseur de la chasteté, priez pour nous ». Elophe aurait enseigné à Libaire, Menne et Suzanne les vertus de la virginité, à la suite de quoi, elles se consacrent uniquement à Dieu <sup>403</sup>. Le saint est aussi dépeint comme un modèle car il est la « splendeur de toutes les vertus », « l'honneur des clercs », « héritier des apôtres », « fleur d'innocence », « exemplaire de patience », et surtout un « modèle de piété ». Puis, les litanies mettent en avant sa puissance car il est « puissant en miracles », « modérateur des tempêtes », « salut des infirmes », « espérance des languissants »...

Les litanies de saint Quirin <sup>404</sup> offrent les mêmes renseignements c'est-à-dire sa conversion au christianisme, « Saint Quirin, qui, par la guérison de votre fille, sainte Balbine miraculeusement délivrée de la maladie scrofuleuse par saint Alexandre, avez été complètement converti à la foi de Jésus » ; son action évangélisatrice puisqu'il convertit tous ceux qui sont à son contact, prisonniers, esclaves, « Saint Quirin, qui, par le ministère de saint Alexandre, avez procuré à ces mêmes prisonniers la faveur d'être instruits dans la foi et de recevoir la grâce du saint baptême » ; sa victoire contre le paganisme car il subit le martyre, « Saint Quirin, qui, à cause de votre foi et de votre conduite à l'égard des prisonniers convertis, avez eu à endurer les cruelles persécutions d'Aurélien », le saint a « eu à supporter la douloureuse amputation de la langue, [...] les tortures du chevalet, [...], subi l'amputation des pieds et des mains ». Ses souffrances lui sont supportables grâce à l'aide de Dieu car malgré son absence de langue, il continue « cependant à confesser merveilleusement, par vos paroles, la foi en Jésus Christ et [engage] Aurélien à se convertir » ; il reçoit alors « la palme du martyr ». La suite des litanies évoque les bienfaits pour lesquels les fidèles l'invoquent et prennent modèle sur lui : « vainqueur du démon », « modèle de force, de douceur et de patience », « vainqueur de l'incrédulité », « doux espoir des malades », « médecin des incurables », « puissant intercesseur des scrofuleux »...

Il en va de même pour les litanies en l'honneur de saint Sigisbert rédigées au XIX<sup>e</sup> siècle <sup>405</sup>. Elles débutent de manière identique aux autres c'est-à-dire par le Christ, puis la Trinité et enfin la Vierge. Seulement après ces suppliques, saint Sigisbert est invoqué par les fidèles car il est « orné de toutes les vertus », il a « gardé l'innocence baptismale », il est

<sup>402</sup> *Litanies des saints de la Lorraine...*, op. cit., 1871, 23 p.

<sup>403</sup> Litanies reproduites dans Edouard ZELLER (abbé), *Saint Elophe, sa famille, sa vie, son culte*, Neufchâteau, Kienné imprimeur, 1875, p. 45.

<sup>404</sup> Litanies reproduites dans François-Anatole WEYLAND, *Nos saints, vie des saints du diocèse de Metz*, Guénange, Imp. des orphelins apprentis, vol. 2, 1906, p. 121-123.

« plein de zèle pour la religion [...] tout dévoué au culte de la Mère de Dieu » mais surtout, il est « l'exemple de la jeunesse », ce « pieux roi d'Austrasie [...] la gloire et le modèle des Princes, [...] le défenseur de la foi » comme le seront ses ancêtres les ducs de Lorraine. À l'égal de tous les saints, il a « combattu les scandales », il est « libéral envers les pauvres », il est « le consolateur des veuves, [...] le père des orphelins ». Présent pour son peuple, il le secourt dans l'adversité, le délivre des périls, il est « l'espoir des Lorrains, [...] l'appui de notre Cité [...], le patron de cette église ». Ces litanies doivent permettre d'exaucer « la prière de votre peuple » par l'intercession de saint Sigisbert, patron de la ville de Nancy et ancêtre illustre des ducs de Lorraine. Ces litanies sont reprises à l'identique de celles présentes dans le Processionnal de Nancy - Toul de 1848<sup>406</sup> ; il n'y a donc pas d'évolution dans la manière de présenter les vertus des saints mais aussi de les prier car on reprend ce qui existe déjà sans le changer.

On remarque donc dans ces litanies une volonté de la part des fidèles de se conduire à l'image des saints invoqués et pour cela, ils demandent de l'aide au Christ par diverses formules comme « ayez pitié de nous », « écoutez-nous », « exaucez-nous, de tout péché, délivrez-nous Seigneur », etc.

Avec le temps, les litanies faisant intervenir des saints lorrains se sont multipliées, caractéristique d'une religion qui veut rendre le croyant actif ce que montrent parfaitement les innombrables exercices pour accompagner la messe qui prolifèrent aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles<sup>407</sup>. Deux types de litanies peuvent cependant être nettement différenciés. Les premières, assez générales, sont directement voulues par l'autorité épiscopale. Elles se fondent sur l'histoire des saints, dont les listes s'allongent de plus en plus, et n'insistent que sur les aspects spirituels de la prière. Le miracle et le merveilleux sont presque toujours bannis ce qui les inscrit dans la continuité des textes liturgiques ou paraliturgiques. Le second ensemble de litanies est né dans les milieux proches des centres de pèlerinage. L'ancrage historique est encore présent mais la notion de saint thaumaturge s'affirme. Une telle constatation nous oblige donc à envisager le culte à une échelle plus réduite, de regarder lectures et offices des sanctuaires lorrains.

<sup>405</sup> *Litanies de saint Sigisbert*, s.n., s.l., s.d., 2 p.

<sup>406</sup> *Processionnal à l'usage du diocèse de Nancy et de Toul...*, op. cit., 1848, p. 89-90.

<sup>407</sup> Philippe MARTIN, *Une religion des livres (1640-1850)*, op. cit., p. 241-251.



#### 2.4.4. « Prier en liturgie » dans les sanctuaires lorrains

Les pèlerinages lorrains sont innombrables. Beaucoup disposent de livrets destinés aux fidèles, présentant offices et prières pour les saints locaux. Ailleurs, ce sont les vies de saints qui proposent, en fin d'ouvrage, une prière spécifique. Sorties du contexte d'une fête du calendrier ou d'une démonstration liturgique, ces paroles nous montrent la troisième facette de la « prière » des saints lorrains.

En 1740, l'*Histoire de la vie et des miracles de Saint Firmin...*, donne l'hymne du saint qui raconte son accession à l'épiscopat comme septième évêque de Verdun en 486. Il accepte ce poste à un âge déjà avancé « ni par vaine gloire, ni de son propre mouvement [...] mais [...] par obéissance, et pour ne pas résister à l'ordre céleste qui l'y appelait ». Pasteur zélé et pacifique doté d'un grand sens de la bonté et de la charité, il est le premier à organiser la charité à Verdun d'où son titre de patron des œuvres charitables. Il est sur le siège épiscopal de Verdun comme « un rempart impénétrable, et comme un chef invincible dans le combat [...] Il fut tout à la fois le Pasteur, le père et le modèle du troupeau : il donna ses biens avec joie, et il se donna lui-même tout entier : accablé de soins et de travaux, il se regarda comme le serviteur de ses frères, et se donne out à tous pour les gagner tous à J.-C. Il ne cessait de prier pour les pécheurs, de consoler les affligés, et de relever ceux qui avaient fait des chutes funestes : il dissipa les ténèbres de l'ignorance : il fut puissant en paroles ; et, par les vérités sublimes qu'il annonçait, il confondit l'esprit d'erreur, et mit en fuite les ennemis du salut »<sup>408</sup>. Cet hymne rappelle l'histoire du saint qui met en place des œuvres de charité dans les églises avec une « matricule » où les pauvres sont inscrits et dont la caisse de secours est alimentée par les aumônes du clergé et des fidèles. C'est aussi sous son épiscopat qu'une maison du refuge pour les filles repenties est créée sous le nom de Sainte-Marie-Madelaine. Enfin, lors du siège de Verdun par Clovis, Firmin, pousse les fidèles à se battre contre l'envahisseur mais il meurt au début du siège de la ville<sup>409</sup>. En mêlant ainsi l'Histoire et la piété, l'hymne doit permettre aux fidèles de mieux la retenir car elle leur rappelle comment cet évêque a mené son épiscopat et ce qu'il a fait pour eux ; ils doivent alors se comporter de la même manière et méditer sur ces vertus afin d'accéder au salut. Les saints Pien, Agent et Colombe disposent aussi d'une oraison à la fin de la vie qui leur est consacrée. Le message est toujours le même, il s'agit pour le fidèle, en quelques lignes, d'imiter la vie de ces saints mais

<sup>408</sup> *Histoire de la vie et des miracles de Saint Firmin, évêque de Verdun, et de la translation de ses reliques et de celles de Sainte Emérite, au prieuré de Flavigny, en Lorraine*, s.l., s.n., 1740, p. 42-43.

<sup>409</sup> Chanoine SOUPLLET, *Saint Firmin, 7<sup>e</sup> évêque de Verdun, patron des œuvres charitables*, Verdun, éd. de

surtout de se souvenir d'eux car « ny les menaces des Tyrans, ny les tourmens des Bourreaux, n'ont pu ébranler leur constance, ny les retirer de vôtre service ». De ce fait, les croyants doivent demander à Dieu de leur accorder par leur intercession « les secours nécessaires dans nos tribulations, le soulagement dans nos persécutions, afin de nous puissions généreusement résister aux attaques des démons, mépriser le monde & tout ce qui est en luy, & obtenir ce que nous désirons »<sup>410</sup>.

Plus spécifiques aux saints, les petits manuels de pèlerinage sont particulièrement précieux à l'historien. Parmi les très nombreux sanctuaires, celui de Petitmont s'est développé tardivement. Le village n'est paroisse que depuis 1730, période à laquelle elle reçoit l'autorisation de l'évêque de se détacher de la communauté du Val-Bonmoutier ; la séparation est effective en 1734 et Petitmont fonde sa première église en 1734-1735, consacrée au bon père Fourier en mémoire de son passage alors qu'il évangélisait le pays de Salm et de Badonviller, tout proche. Selon la tradition, à la suite des mauvais traitements reçus à Badonvillers, il « vint du côté de notre paroisse. C'était en été : épuisé de peines et de fatigues, luttant depuis le commencement de sa course contre une soif dévorante, il s'arrêta ou plutôt tomba, presque sans vie, dans une forêt située à environ trois kilomètres de notre paroisse, mais Dieu, qui veillait sur son dévoué serviteur, fit jaillir à ses pieds une source bienfaisante d'eau vive, où il put se désaltérer et reprendre une nouvelle vigueur »<sup>411</sup>. En 1868, les habitants de Petitmont font ériger un petit édifice pour protéger la Fontaine du Bon Père. De ce fait, l'église paroissiale possède un reliquaire renfermant deux ossements exposés à la vénération des fidèles depuis 1744, « époque où elles furent données à M. Epvvard, premier curé de cette paroisse, et depuis cette époque, elles ont toujours été l'occasion d'un pèlerinage très fréquenté » surtout à l'occasion de la fête de P. Fourier, le 7 juillet. De ce fait, il était nécessaire de rédiger des prières propres à ce pèlerinage. Lors du pèlerinage en l'honneur de ses reliques, les fidèles disposent de prières diverses : celles qu'on peut faire avant la messe devant les saintes reliques ; après la sainte messe ; avant les vêpres, les pèlerins peuvent réciter des litanies ; prière pour honorer le cœur du bon père ; pour obtenir la conversion d'une âme ; et enfin, la prière à faire en « quittant » les saintes reliques<sup>412</sup>.

---

l'œuvre de Notre-Dame, 1956, p. 9-11.

<sup>410</sup> *La vie, les miracles, et le martyre des saints Pien, Agent et Colombe frères et sœur, qui vivoient l'an trois cents dix-huit, où l'on découvre comme dans un excellent Tableau, les effets admirables de la grace & de la manière que Dieu, par son infinie miséricorde, opère en l'homme le vouloir & le pouvoir, comme dit l'Écriture. (La fête de ces saints se solemnise à Moyenvic le 30 octobre)*, Besançon, Rigoine, s.d., p. 39.

<sup>411</sup> *Le bienheureux Pierre Fourier patron de l'église de Petitmont (diocèse de Nancy). Notice offerte aux pèlerins du bon père*, Bar-le-Duc, L. Guérin, 1873, p. 23.

<sup>412</sup> *Ibid.*, p. 29-40.

Avant d'écouter la messe, il est nécessaire de se recueillir devant les saintes reliques et de prier en ces termes : « Notre illustre et glorieux père, bienheureux Pierre Fourier, nous nous prosternons humblement à vos pieds, pour vous conjurer d'agréer les témoignages de notre dévotion et de notre tendresse envers vous, et d'exaucer les prières que nous vous adressons particulièrement en ce jour consacré à votre gloire. Nous nous réjouissons du bonheur dont le Seigneur vous a comblé ; nous voudrions pouvoir l'augmenter et l'accroître par tout ce que nous avons de plus cher. Nous rendons grâce à ce Dieu de bonté de toutes les faveurs et de toutes les grâces qu'il vous a faites pendant votre vie mortelle, spécialement de ce qu'il vous a choisi pour faire revivre l'esprit de ferveur dans l'Ordre que vous aviez embrassé, et pour en établir un nouveau tout consacré à l'instruction du prochain. Nous bénissons surtout les sacrés cœurs de Jésus et de Marie, dans lesquels vous avez puisé, comme dans une source d'eau vive, les lumières et les forces nécessaires pour l'exécution de ce grand dessein qui vous a coûté tant de veilles, de prières, de jeûnes et de travaux. Nous vous bénissons vous-même de ce que vous vous êtes ainsi immolé par l'ardeur de ce zèle dont les fruits nous ont été si salutaires. Daignez, nous vous en supplions, jeter les yeux sur nous en ce jour de votre triomphe, et nous prendre sous votre protection d'une manière particulière pour la vie et pour la mort ; nous le méritons par la confiance que nous avons en vous. Obtenez-nous des cœurs adorables de Jésus et de Marie, les grands objets de votre dévotion, la grâce de ne chercher en tout qu'à leur plaire, à procurer leur gloire, à être, autant qu'il est en notre pouvoir, utiles à tous, et à ne nuire à personne, afin qu'en marchant sur vos traces ici-bas, nous méritions de vous être réunis là-haut, où vous vivez et réglez à jamais » <sup>413</sup>.

Outre les prières à faire, avant ou après la messe, le manuel de pèlerinage offre aussi une prière à faire en quittant les saintes reliques : « Dieu tout-puissant et miséricordieux, auteur et consommateur du salut et de la gloire de vos Saints, qui vous complaisez dans le culte qu'on leur rend ; qui, par votre grâce, avez élevé le bienheureux Pierre Fourier, votre serviteur, à un si haut degré de perfection, qu'il a mérité d'être l'instrument de votre miséricorde pour le salut de ses paroissiens, pour la réforme de ses confrères, pour l'instruction des jeunes filles, pour la conversion de tant d'âmes égarées par l'hérésie, le libertinage et l'impiété ; qui l'avez favorisé du don des miracles pendant sa vie, après sa mort, et jusqu'à nos jours ; qui avez rendu son nom et son tombeau célèbres dans toute la Lorraine, daignez m'accorder, par son intercession, la grâce d'imiter ses vertus, sa foi vive, son espérance ferme et son ardente charité, son humilité profonde, son esprit de mortification et

---

<sup>413</sup> *Ibid.*, p. 29-30.

de prières ; enfin toutes les grâces spirituelles et temporelles dont j'ai besoin, afin que je puisse parvenir au bonheur éternel dont il jouit dans le Ciel » <sup>414</sup>.

Afin d'avoir un cœur beaucoup plus charitable et être plus proche d'autrui que de soi, l'Eglise recommande aux fidèles de prier le cœur de Pierre Fourier pour lui ressembler : « O cœur du bienheureux Pierre Fourier, qui avez été pendant soixante-quinze ans une victime continuelle de l'amour de Dieu et de l'amour des âmes ; cœur plus élevé que le ciel, plus lumineux que le jour, plus brûlant que le feu. O cœur ! source féconde d'innombrables biens pour la vie religieuse et la jeunesse chrétienne ; ô cœur ! trône d'amour tant de fois occupé par le Sauveur dans ses visites eucharistiques, je viens, en ce jour où nous célébrons votre gloire, vous rendre le culte de vénération qui vous est dû. Béni soit le Seigneur de toutes les grâces dont il vous a comblé tant pour vous que pour les âmes. Puisse mon pauvre cœur vous ressembler davantage ! qu'il soit votre image comme vous l'avez été du Cœur de Jésus-Christ ! Venez donc, ô Bon Père, venez prendre mon cœur pour le façonner sur le vôtre. Daignez le purifier afin que les créatures ne le séduisent par leurs attraits, qu'il soit tout entier au Seigneur ; et que les divins enseignements fassent son allégresse ; en un mot, ô Bon Père, je voudrais que mon cœur fût comme le vôtre, tout de charité pour mon prochain, tout de feu pour Dieu ! » <sup>415</sup>.

Pour les fêtes de sa canonisation en 1897, une oraison en trois parties est composée : « Que deviendra cet Enfant ? » suivi de « Les œuvres de Fourier » et enfin de « Glorification - Apothéose ». La première oraison évoque particulièrement la Lorraine qui peut être fière d'avoir eu un enfant tel que Pierre Fourier : « Du vieux royaume d'Austrasie, Il reste un glorieux lambeau : La Lorraine, avec jalousie, Arbore et défend son drapeau. Luttant pour son indépendance, Voyez-la ; fière, elle s'avance, A travers le flot féodal... Pour lui donner le coup fatal, Plus d'une fois, les puissances voisines, Arment leurs bras. La Lorraine fidèle a des faveurs divines ; N'y touchez pas ! [...] La nation fidèle, Connaîtra son Sauveur : Le Ciel le garde pour elle, Un vaillant défenseur. Il naquit à l'ombre des Vosges, Ce géant du Seigneur. Ciel ! à tes lois tu ne déroges, Ce berceau de Fourier est digne d'un grand cœur... Déjà l'aurore de sa vie, Brille d'un sceau divin, Du saint enfant, on ne dit pas en vain : Ou Pierre prie, ou bien il étudie [...] Bel Ange, pardonne-nous, Nous t'en prions à genoux. Pitié pour notre faiblesse, Pour notre humaine tendresse. Ah ! du Dieu de vérité, Dis, dis-nous la

<sup>414</sup> *Ibid.*, p. 39.

<sup>415</sup> *Ibid.*, p. 37-38.

volonté. Que sera Pierre, Sur cette terre ? [...] Un illustre fondateur, Un sage réformateur, Le Marteau de l'hérésie, Le Sauveur de la Patrie ! »<sup>416</sup>.

Bien évidemment, parmi tous les sanctuaires lorrains, celui de Saint-Nicolas-de-Port tient la première place. Nicolas, patron de la Lorraine dispose d'un grand nombre de prières prévues pour son pèlerinage comme cette *Neuvaine de méditations et de prières en l'honneur de saint Nicolas, suivie du pèlerinage de Saint-Nicolas-de-Port*<sup>417</sup> où le pèlerin trouve une prière pour chaque jour mais aussi en fonction de sa condition sociale. L'auteur explique en premier lieu à qui s'adressent ces prières : « C'est surtout aux familles chrétiennes que nous adressons cette neuvaine. Puisseons-nous graver, dans tous les esprits religieux, ces maximes sûres et salutaires qui inspirent aux parents courage, vigilance, bon exemple et fermeté ; mettre sur toutes les lèvres chrétiennes des paroles modestes et édifiantes, et dans tous les cœurs fervents, ces prières ardentes qui éloignent de nos jeunes enfants les tentations violentes et les nombreuses occasions du péché ! Neuf jours consacrés à l'honneur de saint Nicolas, soit aux environs de ces fêtes (6 décembre, 9 mai), soit à l'occasion d'un pieux pèlerinage à son sanctuaire, peuvent produire cet heureux résultat. Des enfants vertueux, une famille chrétienne, une école bien dirigée, feront facilement cette courte neuvaine. Les réflexions simples et la prière, assignées à grand jour, sont comme autant de degrés pour l'entier accomplissement des œuvres qui assurent la paix de l'âme et le salut éternel »<sup>418</sup>. Saint Nicolas, patron des enfants, est donc associé plus largement à la famille dont les parents sont les piliers mais surtout aux enfants et aux familles chrétiennes.

Neuf prières pour neuf jours ; chaque jour étant l'occasion de conforter sa foi en Dieu par l'intermédiaire du saint. Le premier jour, les fidèles fêtent la « puissance de saint Nicolas. Elle nous invite à la confiance en Dieu et en son serviteur » ; le second jour, il s'agit de la « pénitence de saint Nicolas. Elle nous apprend à vaincre les difficultés de la loi de Dieu » ; le troisième, la « Modestie de saint Nicolas. Elle nous enseigne la pudeur et la crainte de Dieu en toutes nos vies » ; la quatrième, la « Charité de saint Nicolas. Elle nous apprend le devoir et le bonheur de faire l'aumône » ; le cinquième jour, le « Soins de saint Nicolas pour les enfants. Il nous apprend à aimer les enfants en parents chrétiens » ; le sixième jour, le « Zèle de saint Nicolas. Il nous invite à faire autour de nous le bien dont nous sommes capables, car tout chrétien est apôtre et missionnaire » ; le septième jour, l'« Esprit de pauvreté de saint Nicolas.

<sup>416</sup> *Bulletin de la canonisation du Bienheureux Pierre Fourier...*, op. cit., n° 11, 7 mai 1897, p. 19-20.

<sup>417</sup> *Neuvaine de méditations et de prières en l'honneur de saint Nicolas, suivie du pèlerinage de Saint-Nicolas-de-Port*, Saint-Nicolas-de-Port, Imp. Trennel, s.d., 18 p.

Il nous prouve combien le détachement des richesses nous procure le vrai bonheur » ; le huitième jour, la « Foi ardente de saint Nicolas. Elle nous apprend le triomphe sur le respect humain » ; enfin le dernier jour, l'« Humilité de saint Nicolas. Elle nous apprend combien peu nous devons nous estimer nous-mêmes ».

Chaque méditation est construite selon un même modèle : l'auteur mêle l'histoire de saint Nicolas, le Nouveau testament et les prières, le tout sur un ton très pédagogique afin de rendre les choses plus abordables car ces prières doivent toucher les fidèles en leur rappelant leur quotidien. Le premier jour, les fidèles doivent célébrer la puissance de leur patron en ces termes : « Quand le Sauveur vivait avec ses apôtres, ce qu'il leur reprochait le plus, c'était leur incrédulité. Si vous aviez de la foi comme un grain de sénevé, vous transporteriez les montagnes... Que craignez-vous, puisque je suis avec vous. Saint Nicolas a bien profité de ces reproches amoureux du sauveur, et plus il se défiait de sa faiblesse, et plus sa confiance en son divin Maître augmentait ; aussi, pendant sa vie, sa prière, toujours faite au nom de J.-C., guérissait les malades, rendait la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, redressait les boiteux, préservait du naufrage, multipliait les pains pour les ouvriers pauvres, ressuscitait un jeune homme victime de son ardeur dans l'accomplissement de son devoir, et après sa mort, le monde entier venait avec confiance chercher au pied des autels la guérison des maladies du corps et un baume consolateur aux plaies de l'âme. O puissant protecteur de nos familles, votre bras serait-il donc aujourd'hui raccourci ! obtenez-nous quelques remèdes dans nos peines, quelques consolations dans nos douleurs. Tant de nuages d'esprit et de cœur assombrissent nos jours ; la jalousie, la calomnie, l'injustice des hommes nous accablent ! Plus encore le doute, le découragement, les tentations de tout genre, ces ravages qui amèneraient la perte de nos âmes. Ah ! ne nous refusez pas un rayon d'espérance, au nom de celui qui a vaincu le monde, au nom des honneurs, que l'on vous rend dans tout l'univers. Oui, je le sens, je puis tout en celui qui me fortifie ; je puis me sauver du danger ; car je suis chrétien, je suis l'enfant que vous voulez, grand saint, faire arriver au port du salut. Ainsi soit-il » <sup>419</sup>. Des formules devant conduire le fidèle à se remettre en question parsèment cette neuvaine comme « Le royaume des cieux souffre violence. La porte en est étroite et le chemin difficile. Pour y arriver, il faut vaincre le monde, il faut immoler en soi tout ce qui est du monde corrompu, il faut crucifier sa chair avec ses convoitises et accepter pour cela toutes les rigueurs de la mortification et de la pénitence » ou encore « O mon Dieu, les saints, si remplis de force divine, tremblaient à la vue du danger le plus éloigné, et moi, je regarde, je touche, ce

---

<sup>419</sup> *Ibid.*, p. 2-3.

qui est pour mes sens la cause de mes péchés sans nombre ; je cours dans les lieux où le monde étale ses pompes dangereuses ; je prends part, je souris à des causeries déshonnêtes ».

En plus de ces prières, chaque pèlerin dispose de sa prière propre en fonction de son état : voyageur, orphelin, mère, personne affligée... mais aussi en fonction de sa demande : obtenir la vertu de chasteté, conserver le don de charité, conserver le don de foi, pour les besoins de l'Eglise... Les orphelins peuvent s'adresser à saint Nicolas ainsi : « Grand saint ! qui, dans le cours de votre ministère pastoral, avez toujours été le protecteur et le refuge de l'orphelin, du haut du ciel, sauvez-moi, pauvre petit orphelin, je me jette avec confiance entre vos bras miséricordieux, ne m'abandonnez pas ; soyez mon père, et que par votre puissante intercession auprès de Dieu, je ne manque jamais des secours qui me sont nécessaires pour l'âme et pour le corps, que j'arrive ainsi à la bienheureuse éternité. Ainsi soit-il » <sup>420</sup>.

Le voyageur quant à lui demande protection lors de son voyage à son saint patron : « Grand saint ! qui êtes le patron des voyageurs sur terre et sur mer, et qui les avez si souvent secourus dans les plus grands périls, secourez-moi aussi dans le voyage que je vais faire et que je place avec confiance sous votre puissante protection ; soyez mon guide dans le chemin ; préservez-moi de toute mauvaise rencontre et de tout accident pour l'âme et pour le corps ; aidez-moi à sanctifier ce voyage comme toutes mes autres actions, à en offrir à Dieu, les peines et la fatigue, par esprit de pénitence, à m'y occuper de salutaires pensées et à me rappeler que la vie la plus longue et la plus heureuse en ce monde n'est qu'un triste et court pèlerinage, et que le chrétien doit plus s'empresse encore d'arriver au port du salut que le voyageur le plus impatient d'atteindre au terme de sa route. Ainsi soit-il » <sup>421</sup>.

Afin de conserver sa chasteté, il est nécessaire de s'adresser à saint Nicolas de cette manière : « Grand saint ! qui avez aimé et protégé la chasteté dans le degré le plus parfait, et qui savez combien cette angélique vertu est méritoire et précieuse aux yeux de Dieu, obtenez-moi, pour conserver fidèlement dans mon cœur ce riche trésor et le mettre à couvert des pièges de l'ennemi de notre salut ; c'est la grâce que j'espère de votre puissante intercession auprès de Dieu. Ainsi soit-il » <sup>422</sup>.

Quelle que soit la demande, il est nécessaire de prier avant la messe en ces termes : « Grand saint ! qui dès votre plus tendre enfance étiez toujours pénétré du plus grand respect dans le lieu saint et n'assistiez au divin sacrifice qu'avec le plus religieux recueillement, obtenez-moi la grâce d'entendre aujourd'hui la sainte messe dans les sentiments de la plus

<sup>420</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>421</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>422</sup> *Ibid.*, p. 16.

vive foi, de l'adoration la plus profonde et de la dévotion la plus affectueuse, afin d'en recueillir les bénédictions les plus salutaires et les plus abondantes pour la vie présente et pour l'éternité. Ainsi soit-il » <sup>423</sup>. Après la messe, le fidèle doit prononcer cette prière : « Grand saint ! qui ne quittez jamais l'autel du divin sacrifice, sans en rendre au Seigneur mille actions de grâces, et en même temps sans éprouver un redoublement de ferveur pour votre avancement spirituel et le salut des âmes, obtenez-moi la grâce de la plus vive confiance pour ce grand bienfait de mon Sauveur, et surtout celle de travailler aujourd'hui à ma propre sanctification en m'acquittant fidèlement des devoirs de mon état de toutes les obligations qu'il m'impose envers le prochain. Ainsi soit-il » <sup>424</sup>. Enfin, l'antienne de saint Nicolas, *O per omnia laudabilem virum, etc.*, termine ce pèlerinage : « Saint Nicolas, que vos œuvres sont grandes ? Quel est l'homme au cœur droit que votre intercession n'ait délivré de toute sorte de maux ? L'huile mystérieuse sortie de votre tombeau vénéré guérit le malade abandonné ; votre bras protecteur arrache à la tempête ses victimes, vos prières ferventes rappellent à la vie celui que les grandes routes ont vu périr ; votre main bénie en répandant les bienfaits ramène à Dieu le cœur endurci ; à votre voix les flots obéissants rendent au père désolé le fils aimé qu'il pleure. Oh ! combien votre puissance éclate dans la multiplication surprenante des pains ! Que ces prodiges donc, ô grand saint, publient votre gloire ; qu'ils fassent naître dans tous les cœurs cette douce espérance que celui-là sera sauvé, qui vous invoquera de toute son âme, après avoir banni le vice de son cœur. Ainsi soit-il » <sup>425</sup>.

En dehors de la neuvaine, les fidèles ont l'occasion de prier saint Nicolas grâce à diverses prières comme celle du matin : « Grand saint, dont toute la vie a été consacrée au service de Dieu et à la sanctification des âmes, du haut du ciel continuez d'exercer envers moi votre zèle pastoral, et demandez à J.-C. pour le plus indigne de vos serviteurs, la grâce d'employer à sa plus grande gloire la journée que je vais commencer, de lui consacrer mes pensées, mes paroles et mes actions, de lui offrir mon travail et mes peines, de ne perdre aucun instant, de peur que l'oisiveté ne corrompe mon âme, mais de faire un saint usage du temps qui ne nous est donné que pour gagner l'éternité, de me pénétrer intimement de l'importante et unique affaire de mon salut, et par conséquent d'éviter le péché, et toutes les occasions qui pourraient m'y porter, afin qu'après les courts et les tristes jours de cette vie, j'aie le bonheur de jouir de la félicité éternelle. Ainsi soit-il » <sup>426</sup>. Le soir n'est pas en reste puisqu'au moment du coucher, les fidèles demandent à saint Nicolas de les préserver :

<sup>423</sup> *Ibid.*, p. 15.

<sup>424</sup> *Ibid.*

<sup>425</sup> *Ibid.*, p. 12-13.



« Grand saint, dont la carrière a été si dignement remplie et qui ne prenez votre repos qu'après avoir beaucoup travaillé au salut et au vrai bonheur de vos enfants, et remercié Dieu des faveurs qu'il vous avait faites, obtenez-nous aussi la grâce de la reconnaissance pour tous les bienfaits du Seigneur durant ce jour, la grâce de la contrition pour les péchés que nous avons eu le malheur d'y commettre, et enfin la grâce de nous préserver de tout péril pour notre âme pendant cette nuit, afin que si la mort nous surprenait dans notre sommeil, elle ne fût qu'un heureux et tranquille passage dans cette vie malheureuse dans une meilleure et dans un repos éternel. Ainsi soit-il »<sup>427</sup>. S'ils souhaitent aller plus loin, ils peuvent solliciter le saint pour obtenir une bonne mort : « Grand saint, dont la mort n'a été si précieuse aux yeux du Seigneur que parce que vous vous y êtes préparé dans tout le cours de votre vie, obtenez-moi la grâce de bien me préparer aussi à ce terrible passage, d'y penser souvent, de me détacher des biens, des honneurs, et des plaisirs de ce monde fragile et périssable ; pour éloigner de moi les dangers et les suites effrayantes d'une mort subite ou d'une mort dans le péché mortel à votre imitation, je me tiendrai toujours prêt comme si chaque jour devait être le dernier de ma vie ; je me confesserai souvent, je communierai quelquefois en viatique, afin de mériter du ciel de ne quitter cette terre qu'après avoir reçu les secours et les consolations de la religion ; c'est là faveur la plus précieuse que puisse désirer un chrétien, et que j'espère de la miséricorde divine par vos mérites et votre puissante intercession. Ainsi soit-il »<sup>428</sup>.

Les enfants peuvent demander à saint Nicolas de protéger leurs parents : « Grand saint, que Dieu m'a donné pour patron et qui avez bien voulu me recevoir au nombre de vos chers et bien-aimés enfants, je viens avec la plus grande confiance recommander à votre puissante protection mes bons et respectables parents qui ont pris tant soin de mon enfance en m'élevant dans les principes et les devoirs de la Religion, et auxquels, après Dieu, je dois tout ce que je suis ; mais c'est principalement en faveur de ma digne et tendre mère qui a su m'inspirer par ses exemples et ses leçons les sentiments d'une véritable piété, que j'implore le secours de vos ferventes [... page rognée] crédit dans le séjour de la béatitude éternelle ; saint et glorieux Patron que j'honore comme le puissant Protecteur de mon enfance, et que j'invoque avec les sentiments de la plus sincère dévotion, vous écouterez les vœux ardents d'un jeune cœur qui vous est dévoué, et dans votre charité si paternelle et si vive, vous intercéderez pour les auteurs de mes jours auprès de la miséricorde divine, pour leur obtenir les grâces les plus précieuses et les plus désirables en ce monde, la paix de l'âme et la santé du corps, afin que

<sup>426</sup> *Prières en l'honneur de saint Nicolas*, s.l., s.n., s.d., p. 1.

<sup>427</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>428</sup> *Ibid.*, p. 4.

j'aye la consolation de les conserver encore long-temps sur la terre, pour me servir de modèle et de guide dans le bon chemin, et qu'après cette vie, j'aye aussi le bonheur de jouir avec eux de la félicité promise aux fidèles serviteurs de Dieu. Ainsi soit-il » <sup>429</sup>.

Les prières présentes dans les neuvaines sont calquées sur un même modèle ; certaines formules sont récurrentes et le message est le même quelque soit le saint ; elles sont toutes construites de la même manière : chaque jour, une vertu doit être acquise ou un défaut doit être combattu. Avant de commencer les prières du jour, un petit rappel sur le défaut à éliminer est fait en mettant en valeur les mérites du saint ; puis le fidèle dispose d'une oraison du saint et enfin d'une prière à Dieu. La neuvaine en l'honneur de saint Sigisbert éditée en 1790 est représentative de ce stéréotype des prières bien qu'elle soit assez pessimiste. Tout d'abord, les fidèles s'adressent au saint pour qu'il leur vienne en aide pendant les neuf jours de prières. Ensuite, il est rappelé aux fidèles que pour faire une bonne neuvaine, « il faut y joindre une bonne confession & une communion avec le plus de dévotion qu'il sera possible » <sup>430</sup>. Le premier jour, les fidèles doivent méditer sur « les mépris des grandeurs du monde » car saint Sigisbert a trouvé « son bonheur [...] en Dieu seul ». Il faut se détacher des soucis matériels pour trouver son bonheur spirituel à l'image de Sigisbert qui, bien qu'étant roi, n'a pas négligé ses devoirs de chrétiens. Le second jour, la neuvaine s'intéresse à « la victoire des passions ». Il est dit que « La vie de l'homme chrétien est un combat perpétuel, & il ne doit espérer de Couronne que par les Victoires qu'il aura remportées sur lui-même ». Pour réussir à se détacher des passions, les fidèles peuvent prier saint Sigisbert en ces termes : « Grand Saint, obtenez-nous de Dieu la grâce de nous délivrer de l'esclavage de nos passions, & qu'à votre imitation, nous formions aujourd'hui une généreuse & constante résolution de leur livrer un combat perpétuel, pour parvenir comme vous à posséder une Couronne, que vous n'avez obtenue que par vos victoires sur vous-même » <sup>431</sup>. Puis le troisième jour, il s'agit du « Bonheur des croix, des peines & des afflictions » rappelant aux chrétiens qu'ils doivent tous embrasser la Croix à l'image du Christ portant sa croix car « La croix est la plus grande marque d'amitié que Dieu puisse nous donner en ce monde, & tout est à craindre pour celui qui n'a pas de croix » <sup>432</sup>. Le quatrième jour, il faut réfléchir sur « Le peu de fonds qu'il y a à faire sur la vie » car la vie est courte et à l'image de saint Sigisbert, mort à l'âge de vingt-huit ans, il ne faut pas se « laisser abuser par la longueur de la vie » et regarder chaque jour

<sup>429</sup> *Ibid.*, p. 2-3.

<sup>430</sup> *Neuvaine à l'honneur de saint Sigisbert, roi d'Austrasie, 3<sup>ème</sup> du nom, en faveur de la confrérie royale de ce grand saint, érigée par l'autorité du Saint-Siège, dans l'insigne église cathédrale de Nancy, primatiale de Lorraine*, Nancy, P. Barbier, 1790, p. 6.

<sup>431</sup> *Ibid.*, p. 11-12.

comme étant le dernier. Le chrétien ne doit pas mettre sa confiance dans le temps et se préparer chaque jour à rencontrer Dieu. Puis le cinquième jour, le lecteur médite sur « La magnificence de Dieu sur ses saints », journée pendant laquelle il est rappelé que « le tombeau est l'humiliation de l'Homme ; sa gloire & tous ses titres de grandeur y sont anéantis avec lui, le Sceptre & la Couronne ne le préservent pas de la corruption, & il est assujetti malgré lui par le péché à cette loi de destruction »<sup>433</sup>. Mais cette loi peut être suspendue par Dieu ; il le fait uniquement pour ses Elus en rendant « les sépulchres tout hideux naturellement » glorieux pour ses amis. Saint Sigisbert peut se féliciter alors de l'amitié de Dieu envers lui car « il l'a préservé de la loi commune ; son Corps, aujourd'hui presque tout entier depuis plusieurs siècles, semblent avoir été élevé à la qualité de son âme, qui est incorruptible ». De ce fait, les fidèles, s'ils ne veulent pas pourrir dans leur tombeau ne doivent pas avoir le cœur corrompu car s'il est corrompu, le corps le sera également. Pour éviter ceci et avoir un corps aussi beau que son âme, il faut faire des actions saintes et vertueuses car « Tout changera à ce dernier jour pour les élus, & les semences d'immortalité qu'ils auront jetés sur la terre, les rendront incorruptibles & immortels dans le Ciel »<sup>434</sup>. Cette première partie de la neuvaine est très axée sur la mort et la préparation du fidèle au jugement dernier. Il est même intimé aux fidèles : « Tremblez, Chrétiens, prévenez vos malheurs ; il y a longtemps que vous balancez sur le parti que vous devez prendre, sans former aucune résolution ; toute votre vie s'est passée jusqu'à présent dans les incertitudes, balançant continuellement entre le monde qui vous flatte, qui vous corrompt, & qui vous séduit, & Dieu qui vous aime véritablement, & qui veut vous mettre avec lui pour toute l'Eternité »<sup>435</sup>. Après ce rappel de ce qui attend le fidèle dans l'au-delà, s'il ne mène pas une vie exemplaire et pieuse, il est question, le sixième jour « De la piété solide » correspondant à « tout ce qu'il plaît à Dieu ordonner sur nous » car comme le fidèle est « l'ouvrage » de Dieu, « il [Dieu] a le droit de disposer de nous comme il lui plaît, sans que nous ayons sujet de trouver à redire »<sup>436</sup>. Celui qui veut une foi solide doit obéir à Dieu sans conteste et pour y parvenir, il peut prier saint Sigisbert en ces termes : « Obtenez-nous de Dieu, Grand Saint, une piété solide à votre imitation, une soumission parfaite à toutes ses volontés, & que notre cœur ne cherche en tout que la gloire de celui qui en est l'Auteur ; c'est la grace que nous vous prions d'obtenir de Dieu »<sup>437</sup>. Le septième jour, afin de bien entériner les principes pratiqués la veille à propos de la piété solide, la neuvaine offre une

<sup>432</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>433</sup> *Ibid.*, p. 19.

<sup>434</sup> *Ibid.*, p. 21.

<sup>435</sup> *Ibid.*, p. 21-22.

<sup>436</sup> *Ibid.*, p. 23.

réflexion sur « De la soumission aux ordres de Dieu ». Le lendemain, huitième jour, la neuvaine devient plus optimiste et s'intéresse à « De la confiance entière en la Providence divine ». Pendant cette journée, Dieu apparaît beaucoup plus comme un père aimant et souhaitant sauver son peuple même si les fidèles sont considérés comme « des esclaves, des vers de terre, des sujets révoltés, des indignes & des malheureux ». En effet, « Dieu nous a fait la miséricorde de nous adopter pour ses Enfants, [...] Quand notre âme a été perdue sans ressource par la faute d'Adam, son amour pour nous lui a fait trouver un moyen surprenant & extraordinaire, [pour] nous retirer de notre malheur. Il a ordonné que son Fils se fit Homme ; il l'a livré pour nos crimes à des supplices horribles, ignominieux, & incompréhensibles »<sup>438</sup>. Ayant donné son fils pour sauver les hommes, le fidèle ne doit pas douter de l'amour de Dieu pour lui car, quel père « plus tendre & le plus passionné pourvoit-il avec plus d'empressement aux besoin de son Enfant » ? Dans le doute, les fidèles peuvent adresser leur supplication à saint Sigisbert qui n'a pas hésité à mettre toute sa confiance en Dieu, « Nous vous prions, Grand Saint, qui au milieu de votre Grandeur & de votre Puissance, avez fait consister toute votre force en la Providence de Dieu, en laquelle vous vous êtes entièrement confié, de nous obtenir la grace d'y mettre toute notre confiance, & de nous abandonner avec foi & d'un cœur sincère, entièrement entre ses mains »<sup>439</sup>. Enfin, le dernier jour, il est question « De la vraie & parfaite charité » c'est-à-dire rendre à Dieu la même qu'il a donné aux chrétiens car « Dieu veut qu'on lui rende amour pour amour » ; le fidèle doit être prêt à sacrifier pour Dieu « tout ce que vous avez de plus cher, honneur, biens, & vie » tout en donnant des preuves de cette intime charité envers Dieu. Dans le cas contraire, « vous ne l'aimez pas, vous n'êtes pas dans la vraie & parfaite charité »<sup>440</sup>. En plus de ces exhortations à devenir un fidèle plus aimant et se préparant mieux à la mort, les litanies de saint Sigisbert doivent être récitées chaque jour de la neuvaine ; le saint étant « notre Père, notre Roi, & notre Protecteur ».

Livres liturgiques et paraliturgiques nous offrent lectures ou prières inscrites dans le cadre d'offices, de fêtes particulières ou de rites d'obligation. Ils donnent à entendre une parole particulièrement encadrée. Face à eux, s'élève le monde des livres de piété et des cantiques qui s'adressent au for intérieur.

---

<sup>437</sup> *Ibid.*, p. 25.

<sup>438</sup> *Ibid.*, p. 30-31.

<sup>439</sup> *Ibid.*, p. 33.

## 2.5. L'individu en prière avec les saints lorrains

Les fidèles disposent pour leur piété personnelle de livres à l'usage privé. Les livres de piété abordent largement l'oraison privée puisque entre 1640 et 1850, près de 50% des ouvrages sont concernés par ce thème<sup>441</sup>. Antoine Franc évoque d'ailleurs le « plaisir qu'on goûte en conversant avec Dieu » ou encore le « bonheur d'une âme qui met son plaisir à converser avec Dieu »<sup>442</sup>. La prière est alors considérée comme un exercice essentiel de la piété. Selon Philippe Martin, la prière se justifie par quatre types d'arguments : « elle est une obligation pour laquelle l'homme manifeste l'amour qu'il porte à Dieu ; elle est retour sur soi-même et connaissance de ses faiblesses ; elle est un moyen facile d'obtenir des grâces toutes spirituelles ; elle est un réconfort dans les épreuves de la vie »<sup>443</sup>. Elle est indispensable pour sanctifier les travaux quotidiens et pour demander à Dieu de protéger ses proches mais est aussi le meilleur moyen de lutter contre la sécheresse du cœur. Elle doit venir du cœur et non être un acte ou une récitation mécanique comme l'expliquent les grands spirituels du XVII<sup>e</sup> siècle ; pour éviter que les prières deviennent vides de sens, elles sont entrecoupées de méditations et de réflexions personnelles. Outre les ouvrages de piété dont disposent les fidèles, et les Lorrains possèdent le *Bon paroissien* qui connaît un vif succès, les cantiques ou encore les poèmes permettent aussi d'atteindre cette piété privée chère au milieu dévot.

### 2.5.1. Le *Bon paroissien*

Bien que certains ouvrages soient soumis à l'approbation de l'autorité religieuse ou écrits par des ecclésiastiques, ils sont fondamentalement destinés aux fidèles pour les édifier et les inciter à mener une vie pieuse. Le livre de piété, d'après la définition de Philippe Martin, est « essentiellement imprimé en langue vulgaire, de petit format à cause du coût et de sa maniabilité. C'est un produit explicitement destiné aux laïcs, ce qui est souvent précisé dans le titre, le privilège ou l'introduction »<sup>444</sup>. Le *Bon paroissien*, ouvrage destiné aux

<sup>440</sup> *Ibid.*, p. 36.

<sup>441</sup> Philippe MARTIN, *Une religion des livres (1640-1850)*, *op. cit.*, p. 277.

<sup>442</sup> Antoine FRANC, *Méthode pratique pour converser avec Dieu*, Bruxelles, 1764, 4<sup>e</sup> éd., 500 p. ; cité dans Philippe MARTIN, *Une religion des livres (1640-1850)*, *op. cit.*, p. 277.

<sup>443</sup> *Ibid.*, p. 283.

<sup>444</sup> *Ibid.*, p. 15.

Lorrains est un parfait exemple de ces prières écrites par l'Église mais faites pour la sphère privée. La bibliothèque diocésaine de Nancy conserve onze éditions différentes de cet ouvrage publiées entre 1725 et 1834 <sup>445</sup>.

Pour la Lorraine, le *Bon paroissien*, dont la première édition de 1725 est due à l'abbé Varnerot, est l'ouvrage de piété des Lorrains bien qu'il soit écrit en « latin & en françois » comme le précisent en général les titres et qu'il soit conseillé aux fidèles par l'évêque qui demande expressément aux curés de recommander cet ouvrage à leurs ouailles. L'auteur de cet ouvrage est sans contexte l'abbé Varnerot même si l'ouvrage reste anonyme. Né à Stainville le 30 août 1648, il fait ses études au collège du Plessis de Paris sous la conduite de M. Gobinet, puis revient en Lorraine où il est nommé curé de Lucey le 31 mai 1686, lieu où il reste jusqu'à sa mort le 1<sup>er</sup> novembre 1734 <sup>446</sup>. Pendant ces années, il rédige le *Bon paroissien* qui connaît alors un vif succès puisqu'il est réédité jusque dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. L'ouvrage reflète le modèle chrétien voulu par l'abbé pour sa paroisse et dans ses écoles.

En 1727, l'évêque de Toul, Scipion Jérôme Bégon, exhorte les fidèles de son diocèse à se servir de cet ouvrage car « tout ce qui est rassemblé dans cet ouvrage est très propre à nourrir la piété, & rendre la prière utile & efficace. Dieu a béni son zèle [à l'auteur] & son travail, par l'avidité que les fidèles de ce Diocèse ont eû à se le procurer, & par le grand nombre d'éditions qu'on a été obligé d'en faire. On doit espérer que Dieu répandra de nouvelles bénédictions sur celle-ci » <sup>447</sup>. Et l'évêque de poursuivre pour expliquer le fonctionnement de l'ouvrage : « au commencement de chaque psaume, qui entre dans l'Office divin, on a mis un sommaire pour en faciliter l'intelligence. On a corrigé les vies des Saints qu'on a données en abrégé dans le calendrier, & où il s'étoit glissé des fautes ». L'évêque explique également que l'ouvrage n'est pas seulement destiné aux citadins mais aussi aux ruraux : « comme on s'est proposé particulièrement l'instruction & l'édification des peuples à la campagne, on a fait une chose qui doit leur être agréable. On a fait imprimer dans cette nouvelle édition en vers françois les hymnes qu'on chante à l'Église ; & à quelques-unes près, on les trouvera de même mesure ; afin qu'on puisse les chanter en françois sur les mêmes tons qu'en latin. Les simples fidèles auront par ce moyen la consolation dans leurs ouvrages & dans les champs, de chanter en françois les hymnes de l'Église ; & il leur semblera dans leurs

<sup>445</sup> Les éditions datent de 1725, 1735, 1745, 1756, 1770 (deux éditions), 1779, 1786, 1803, 1810 et 1834.

<sup>446</sup> Dom Augustin CALMET, *Bibliothèque Lorraine ou Histoire des Hommes illustres, qui ont fleuri en Lorraine, dans les Trois-Evêchés, dans l'Archevêché de Trèves, dans le Duché de Luxembourg, etc.*, Nancy, Leseure, 1751, col. 976.

<sup>447</sup> *Mandement, daté du 10 avril 1727, de Mgr l'évêque, comte de Toul, prince du saint Empire : le livre intitulé :*

pénibles travaux être présents aux saints Offices de l'Eglise. En se consolant par ces saints Cantiques, ils s'édifieront, & se rempliront de l'esprit & des sentiments de notre sainte Religion. Ils pratiqueront en même temps ce que faisoient les premiers Chrétiens, & se conformeront aux instructions de l'Apôtre S. Paul ». L'évêque va plus loin en donnant des conseils aux curés qui doivent expliquer « aux Fidèles ce que c'est que la prière, ils auront soin de leur apprendre, qu'elle ne consiste pas seulement dans les prières vocales que nous récitons, mais encore dans la méditation des vérités saintes, & dans les pieuses affections & les bonnes résolutions que l'on conçoit en les méditant. C'est ce qui a engagé le Pieux Auteur du *Bon paroissien* à y rassembler tant de saintes réflexions & de salutaires instructions. Nous leur ordonnons d'exhorter leurs paroissiens à faire usage de cet excellent recueil de prières & d'instructions, que nous leur présentons : en quoi nous imitons plusieurs évêques qui ont eu soin de donner de pareils ouvrages à leurs diocèses. Donné à Toul en notre Palais Episcopal le 10 Avril 1727 »<sup>448</sup>.

Quelques années plus tard, en 1735, l'abbé Varnerot fait publier une nouvelle édition de cet ouvrage. A cette occasion, l'évêque de Toul, Scipion Jérôme Bégon, en profite pour écrire en mandement au début du livre : « La Bénédiction que Dieu a répandue sur l'*Ecole du bon Paroissien*, nous donne lieu d'espérer que cette dernière Edition, que l'on a augmentée considérablement, ne sera pas moins bien reçue que les précédentes. Le vertueux Pasteur qui y a donné ses soins, a fait tout ce qu'il a pu, afin que rien n'y manquât. Vous y trouverez des Instructions solides, pour sanctifier toutes vos actions ; & des prières propres pour attirer sur elles la grace de Dieu.

« Comme les Evêques sont établis par le saint Esprit ; gardiens de la foi, il ne doivent pas veiller avec moins de soin sur les prières de fidèles, que sur la doctrine qu'on leur enseigne : parce que selon la remarque des Saints Pères, *la règle de la prière établit celle de la foi*. La prière d'ailleurs, étant un exercice indispensable à la Religion ; un des premiers devoirs des Pasteurs est d'apprendre au peuple à prier, à l'exemple de Jesus-Christ, qui en instruisit les Apôtres dans la divine formule qu'il leur en donna.

« Mais si nous sommes obligés de vous aider à prier, nous devez de votre côté vous attacher à la conduite que nous vous donnons, si vous voulez prier sûrement & utilement. C'est sur cette matière que saint Ignace, un des plus Saints & des plus anciens Evêques de l'Eglise, a dit dans plusieurs de ses lettres : *Que le Peuple doit suivre l'évêque comme Jesus-*

---

*Le bon Paroissien*, Toul, Rolin, 1727, non paginé.

<sup>448</sup> *Ibid.*

*Christ suit Dieu son Père : ne rien faire sans lui, & être uni de sentimens & des Prières avec lui.*

« Pour perfectionner autant qu'il est en nous, un exercice si saint & si nécessaire, nous vous proposons cet excellent recueil ; & nous vous exhortons de vous en nourrir par une lecture assidue, & par une prière humble, persévérante & fervente » <sup>449</sup>.

L'ouvrage se compose de plusieurs parties : exercice pour régler les principales actions du chrétien pendant la journée ; prières du matin ; bref exercice pour assister à la sainte messe ; prières du soir ; exercice pour régler les principales actions du chrétien durant la semaine ; passages de la sainte écriture & des SS. Pères, pour servir de lecture & de méditation tous les jours du mois ; devoirs des chrétiens, selon les différents états ; exercice pour régler les actions du chrétien durant l'année, contenant des instructions sur toutes les fêtes ; instructions & pratiques de dévotion sur différentes choses ; prières chrétiennes ; l'office divin, matines, laudes, prime & tierce ; la messe ; sexte, nonne, vêpres du dimanche ; vêpres des principales fêtes ; complies ; hymnes des dimanches & fêtes de l'année ; psaumes de la pénitence ; et vêpres des morts <sup>450</sup>.

En 1779, l'évêque de Toul édicte de nouveau un mandement pour cette nouvelle édition : « la prière étant un des plus indispensables devoirs du Chrétien, nous regardons, nos très chers Frères, comme une obligation essentielle à bien prier. C'est dans cette vue que dès les commencements de notre Episcopat, nous nous sommes occupés avec le plus grand soin de la composition du Livre que nous vous offrons aujourd'hui, & où nous avons rassemblé tout ce que nous avons cru de plus propre à éclairer votre piété, & à nourrir votre ferveur. Vous y trouverez les Offices des principales Fêtes de l'année, comme ils se chantent dans notre Diocèse ; afin que vous puissiez, dans le lieu saint, vous unir à la voix des Ministres du Seigneur, & vous y entretenir [...] de psaumes, d'Hymnes, & de Cantiques spirituels, chantant & psalmodiant du fond de vos cœurs à la gloire du Seigneur ; rendant grâces en tout temps, & pour toutes choses à Dieu [...].

« Vous y apprendrez la méthode de l'oraison mentale, dont nous ne pouvons trop vous recommander la pratique, la manière de sanctifier les jours consacrés au Seigneur, & les dispositions nécessaires pour participer dignement & fréquemment aux saints Mystères, & aux Sacraments de l'Eglise. Vous y trouverez enfin des prières pour tous les jours, pour toutes les actions, pour toutes les conjonctures importantes de votre vie ; & dans ces prières des remèdes

<sup>449</sup> *Le Bon paroissien...*, Nancy, F. Midon, 1735, « mandement », non paginé.

<sup>450</sup> Table des matières de l'édition de 1735.



à tous vos maux, des consolations dans toutes vos peines, des ressources dans toutes vos disgraces, des moyens efficaces pour sanctifier toutes vos œuvres.

« Recevez donc ce livre, N.T.C.F. avec des sentiments qui répondent à nos désirs & à nos espérances ; & nous ne cesserons de prier le Dieu de paix » <sup>451</sup>.

A la lecture des différentes éditions du *Bon paroissien*, il apparaît que seuls deux saints sont particulièrement présents dans ces ouvrages, il s'agit de saint Nicolas et de saint Mansuy ; seules les éditions de 1770 ne comportent rien sur les saints lorrains. Bien que le *Bon paroissien* ait été réédité un grand nombre de fois, les prières qu'il contient sont différentes d'une édition à l'autre, ce qui rend cet ouvrage très riche et fondamental car il nous renseigne sur ce qui peut être retenu par les fidèles, par quel moyen l'auteur rend ses prières compréhensibles de tous et comment ils doivent mener leur piété. Afin de démontrer cette hypothèse, nous prenons l'exemple de saint Mansuy car il est le seul saint qui perdure dans les éditions.

Les prières en l'honneur de saint Mansuy sont différentes entre 1725 et 1834 <sup>452</sup>, seule la présentation de sa vie est identique et inchangée : « Saint Mansui, que l'Eglise de Toul reconnoît pour son premier évêque, fut envoyé de Rome dans la Gaule Belgique pour y annoncer l'Evangile. Etant venu à Toul il s'y arrêta, & après beaucoup de prières & d'instructions, qu'il fit pour ce Peuple plongé dans l'idolâtrie, il y renversa les Idoles, & planta la Foi. Les miracles qu'il y fit autôrisèrent sa prédication & contribuèrent beaucoup à la conversion de cette Ville. Il y travailla pendant plusieurs années & y mourut dans le III. ou IV. siècle. Son corps est à l'Abbaye de Saint Mansui » <sup>453</sup>.

En 1725, saint Mansuy est présenté comme un évangéliste, un pasteur conduisant son troupeau dans la lumière du Christ : « Après avoir éprouvé sa vertu, vous lui avez donné la conduite du troupeau, que vous aviez reçu de votre Père : vous lui avez confié vos brebis, comme une récompense dans son amour et un gage assuré du vôtre. Il s'est appliqué à connaître les brebis de ce cher troupeau ; il a marché devant elles pour les conduire dans de bons pâturages : ces brebis ont entendu la voix, elles l'ont suivie, et par ce moyen elles ont acquis la vie de la grâce » <sup>454</sup>. Puis, la prière insiste sur la réussite de l'œuvre de saint Mansuy car « Il a défendu son troupeau contre les fureurs des bêtes sauvages, et contre la cruauté des loups ; il l'a préservé de toutes les embûches de l'ennemi, étant même prêt à donner sa vie,

<sup>451</sup> *Le Bon paroissien...*, Neufchâteau, Monnoyer, 1779, « mandement », non paginé.

<sup>452</sup> Les éditions de 1756, 1770, 1803 et 1834 ne comportent pas d'hymne en l'honneur de saint Mansuy.

<sup>453</sup> *Le bon paroissien...*, *op. cit.*, 1725, non paginé.

<sup>454</sup> *Ibid.*, p. 625.

pour ce troupeau qui lui était si cher »<sup>455</sup>. Enfin, comme toutes les prières, le saint est un modèle à imiter donc les fidèles entonnent : « C'est là la voye qu'il a suivie pour monter dans le Ciel ; ainsi nous vous prions ô Trinité Sainte, de nous faire la grâce d'arriver jusqu'à vous en suivant le chemin qu'il nous a montré »<sup>456</sup>.

L'édition de 1735 offre également une prose à l'évangéliste de la région sous la forme de sept couplets. L'auteur rappelle l'accession de Mansuy à la tête du futur diocèse de Toul : « Jésus des Pasteurs l'ornement, / Exaucez nos vœux en ce jour, / Où Mansuet dans votre cour, / Monta sur un trône éminent. / Pour ses vertus récompenser, / Et l'amour dont brûloit son cœur, / Vous l'établites le Pasteur, / D'un troupeau, qui vous étoit cher ». Puis, l'aspect de « gardien du troupeau » qui protège ses brebis et ramène celles qui se sont égarées en son sein : « Il le reconnut & le menant, / Dans des pâturages choisis, / A sa voix ce bon surveillant, / Vit toujours son peuple soumis ». Les couplets quatre et cinq évoquent le rôle de Mansuy en tant que protecteur de ses ouailles nouvellement converties : « Si malgré ses soins, du troupeau / L'errante brebis s'écartait, / Au bercail il la rapportait : / Pour lui doux et léger fardeau. / Jour et nuit fidèle gardien / Des loups il brave la fureur : / Pour le moindre agneau, ce Pasteur / Sa vie aurait compté pour rien ». Comme devrait le faire chaque pasteur, Mansuy « prioit et sacrifioit ; / Et les dons du Ciel implorait / Avec son troupeau s'immolant / de nos saints Prélats le premier / Ainsi jusqu'au Ciel est monté »<sup>457</sup>. L'édition de 1745 n'apporte pas de changement car elle est la même que celle de 1735.

En 1756, saint Mansuy est encore présent dans la catégorie « Instruction sur les Festes » ; l'auteur en parle en ces termes : « Saint Mansuy, envoyé pour annoncer Jésus-Christ dans les Gaules, s'arrêta à Toul : il en fut le premier évêque ; il y établit la foy, & il y engendra bien des enfans à Jésus-Christ par beaucoup de travaux, dont la récompense fut une mort précieuse aux yeux du Seigneur. Dieu a voulu se servir de ce Saint pour nous convertir à la Foy. Il est notre Apôtre & notre Père en Jésus-Christ : il a supporté mille fatigues au milieu de nous & pour nous. Voilà ce qui engage l'Eglise à nous en faire célébrer une Fête, et ce qui nous oblige à passer cette Fête & son octave avec beaucoup de religion & de piété. Remerciez Dieu de la foy que nous avons reçue par le ministère de saint Mansuy ; priez-le de la conserver en ce Diocèse, & de nous en faire porter les fruits par toutes sortes de bonnes œuvres, & par une vie entièrement chrétienne »<sup>458</sup>. La rubrique consacrée aux « Hymnes pour les festes de l'année » s'intéresse uniquement à saint Nicolas ; les autres saints lorrains sont

<sup>455</sup> *Ibid.*, p. 625.

<sup>456</sup> *Ibid.*, p. 626.

<sup>457</sup> *Le Bon paroissien...*, *op. cit.*, 1735, p. 539-541.

relégués au commun des saints. L'hymne en l'honneur du patron de la Lorraine rappelle en quelques vers la vie merveilleuse de l'évêque de Myre qui, dès son enfance, observe le jeûne et se mortifie ; puis son zèle dans l'épiscopat et les différents miracles qu'il accomplit de son vivant. Il n'est pas question ici du patron de la Lorraine mais seulement de l'évêque de Myre <sup>459</sup>.

Outre ces deux mentions, les litanies des saints évoquent les saints suivants : Nicolas, Mansuy, Amon, Epvre, Gauzelin, Gérard et Barbe <sup>460</sup>.

En revanche, celle de 1770 ne contient aucune prière propre aux saints lorrains mais seulement les litanies des saints dans lesquelles on retrouve quelques vingt saints lorrains mêlés à quarante saints de l'Eglise universelle. Les Lorrains sont éparpillés au milieu des autres saints comme si l'auteur voulait leur donner plus d'importance en les associant à des saints universellement connus des fidèles :

« Saint Etienne, priez.

Saint Clément, priez.

Saint Laurent, priez.

Saint Vincent, priez.

Saint Gengoulf, priez.

Saint Fabien et saint Sébastien, priez pour nous.

Saint Irénée avec vos compagnons, priez pour nous.

Saint Jean et saint Paul, priez pour nous.

Saint Côme et saint Damien, priez pour nous.

Saint Gervais et saint Protais, priez pour nous.

Saint **Eloph**e, priez.

Saint **Eucha**ire, priez.

Saints Martyrs, priez tous pour nous » <sup>461</sup>.

Ici, insérés au milieu de grands martyrs tels saint Etienne ou encore les saints Gervais et Protais, nous trouvons les deux martyrs de Grand du milieu du IV<sup>e</sup> siècle ; Eloph et Euchaire, frères de sang mais aussi dans le martyre. Les litanies continuent :

« Saint Sylvestre, priez pour nous.

Saint **Léon**, priez pour nous.

Saint Grégoire, priez pour nous.

<sup>458</sup> *Le Bon paroissien...*, Toul, J. Carez, 1756, p. 196-197.

<sup>459</sup> *Ibid.*, p. 416-418.

<sup>460</sup> *Ibid.*, p. 486-496.

Saint Ambroise, priez pour nous.

Saint Augustin, priez pour nous.

Saint Jérôme, priez pour nous.

Saint Hilaire, priez pour nous.

Saint Martin, priez pour nous.

Saint Rémi, priez pour nous.

Saint **Nicolas**, priez pour nous.

Saint **Mansuy**, priez pour nous.

Saint **Amon**, priez pour nous.

Saint **Evre**, priez pour nous.

Saint **Gauzelin**, priez pour nous.

Saint **Gérard**, priez pour nous.

Saint **Auspice**, priez pour nous.

Saint **Bodon**, priez pour nous.

Saint **Jacob**, priez pour nous.

Saint Vast, priez pour nous.

Saint **Dié**, priez pour nous.

Saint **Hydulphe**, priez pour nous.

Saint **Gondelbert**, priez pour nous.

Saint Charles, priez pour nous.

Saints Pontifes et saints Confesseurs, priez tous pour nous.

Saints Docteurs, priez tous pour nous » <sup>462</sup>.

Les évêques constituent la plus longue liste de Lorrains bien que certains ne soient pas à leur place comme les saints Dié, Hydulphe et Gondelbert qui ne sont pas évêques mais évangélisateurs de la région de Saint-Dié et fondateurs de maisons religieuses. Les saints lorrains sont mis au cœur d'une longue lignée d'évêques prestigieux et universellement reconnus par les fidèles. Ainsi, les Lorrains se trouvent au même « rang » que les universels ce qui leur donne une importance plus grande ; ce phénomène se retrouve dans l'iconographie des églises de Nancy au XIX<sup>e</sup> siècle <sup>463</sup>. Il en est ainsi pour chaque saint lorrain présent au milieu de cette longue litanie.

<sup>461</sup> *Le Bon paroissien...*, Nancy, C. Leseure, 1770, p. 379-380.

<sup>462</sup> *Ibid.*, p. 380-381.

<sup>463</sup> Voir partie 1.3.3., p. 153.

« Saint Antoine, priez pour nous.

Saint Benoît, priez pour nous.

Saint Bernard, priez pour nous.

Saint Dominique, priez pour nous.

Saint François, priez pour nous.

Saint **Romarc**, priez pour nous.

Saint **Amé**, priez pour nous.

Saints Prêtres et saints Lévites, priez tous pour nous.

Saints Moines et saints Solitaires, priez tous pour nous » <sup>464</sup>.

« Sainte Anne, priez pour nous.

Sainte Elisabeth, priez pour nous.

Sainte Marie Magdeleine, priez pour nous.

Sainte Thècle, priez pour nous.

Sainte Agathe, priez pour nous.

Sainte Luce, priez pour nous.

Sainte Agnès, priez pour nous.

Sainte Cécile, priez pour nous.

Sainte Catherine, priez pour nous.

Sainte Anastasie, priez pour nous.

Sainte Ursule avec vos compagnones, priez toutes pour nous.

Sainte **Aprône**, priez pour nous.

Sainte **Libaire**, priez pour nous.

Sainte Geneviève, priez pour nous.

Saintes Vierges et saintes Veuves, priez toutes pour nous » <sup>465</sup>.

L'édition de 1779, quant à elle, ne contient qu'une seule prière en l'honneur d'un Lorrain et il s'agit encore de saint Mansuy. Bien que l'auteur insiste toujours sur le côté évangéliste, la prière est différente de celle abordée jusqu'à présent. En effet, saint Mansuy est présentée ici, non plus comme le gardien du troupeau, mais comme le pasteur envoyé par Dieu pour annoncer sa parole et convertir les peuples païens ; le premier évêque du diocèse de Toul est présenté comme un laboureur ayant un travail important : « jusqu'à quand notre ville demeurera-t-elle ensevelie dans les ombres de la mort ? C'est un champ qui demande des

<sup>464</sup> *Le Bon paroissien...*, *op. cit.*, 1770, p. 381.

<sup>465</sup> *Ibid.*, p. 381-382.

travaux immenses ; jusqu'à présent cette terre n'a porté aucun fruit, parce qu'elle était inculte ; mais quelle abondante moisson ne produira-t-elle pas dès qu'elle sera cultivée avec soin ! »<sup>466</sup>. En utilisant cette métaphore, l'auteur est sûr de toucher un public nombreux car la culture des champs comparée à l'évangélisation peut être comprise par ceux dont l'ouvrage est destiné, à savoir les « peuples à la campagne »<sup>467</sup>. Puis, la prière évoque le rôle essentiel de la prédication pour toucher les peuples les plus imperméables aux vérités de l'Eglise : « Mansuy accourt plein du Dieu qu'il annonce, et de la foi qu'il prêche ; il arbore l'étendard de la croix, et pour venger les outrages faits au vrai Dieu, il brise des fausses divinités. Il fait retentir le nom de J.-C. dans toutes les parties du Pays Toulinois ; ses discours sont accompagnés des plus éclatants prodiges ; il instruit, il persuade ce peuple barbare, et les purifie dans les eaux sacrées du baptême »<sup>468</sup>. Enfin, Mansuy est un modèle et une gloire pour les habitants du diocèse de Toul, fiers d'avoir une telle foi et une telle piété depuis tant de siècles : « Cet infatigable Pasteur devient le docteur et le modèle de son troupeau ; quelle honte pour des enfants, s'ils venaient à transgresser les lois qui leur sont dictées par un tel père. C'est de lui qu'est venue la piété solide qu'on a admirée dans nos ancêtres ; qu'elle subsiste à jamais, cette piété tendre, et que le laps de temps qui corrompt tout, ne donne aucune atteinte à sa première ferveur »<sup>469</sup>.

En 1786, saint Mansuy est quelque peu négligé par rapport aux éditions précédentes car il contient juste un petit hymne dans les « Instructions » pour la fête du saint rappelant pourquoi il est nécessaire de célébrer ce saint et comment il faut le fêter : « Saint Mansuy, envoyé pour annoncer J.-C. dans les Gaules, s'arrêta à Toul ; il en fut le premier évêque ; il y établit la foi ; il y engendra bien des enfants à J.-C. par beaucoup de travaux, dont la récompense fut une mort éternelle aux yeux du Seigneur. Dieu a voulu se servir de ce saint pour nous convertir à la foi. Il est notre Apôtre et notre Père en J.-C., il a supporté mille fatigues au milieu de nous et par nous. Voilà ce qui engage l'Eglise à nous en faire célébrer la fête, et qui nous oblige à la passer et son octave avec beaucoup de religion et de piété. Remerciez Dieu de la foi que nous avons reçue par le ministère de saint Mansuy ; priez-le de la conserver en ce diocèse, et de nous faire porter les fruits par toutes sortes de bonnes œuvres, et par une vie entièrement chrétienne »<sup>470</sup>. Cette « Instruction » est la même depuis la version du *Bon paroissien* de 1725, elle reste inchangée d'édition en édition ; un seul

<sup>466</sup> *Le Bon paroissien...*, op. cit., 1779, p. 333.

<sup>467</sup> *Mandement, daté du 10 avril 1727...*, op. cit., non paginé.

<sup>468</sup> *Le Bon paroissien...*, op. cit., 1779, p. 333-334.

<sup>469</sup> *Ibid.*, p. 334.

<sup>470</sup> *Le Bon paroissien...*, Toul, J. Carez, 1786, p. 55.

paragraphe est supprimé à partir de 1735. Ce passage donne quelques conseils aux prêtres, conseils qu'ils doivent transmettre à leurs paroissiens : « Vous pourrez lire le second chapitre de la première Epître aux Thessaloniens, & vous y verrez un modèle du courage, du désintéressement, de la charité, du zèle de celui qui nous l'a annoncée ; & vous y apprendrez le profit que vous en devez tirer, & la vie que vous devez mener. Si pour exciter votre piété, vous allez visiter le tombeau de saint Mansuy qui est au Faubourg de Toul, ayez soin de faire de ce voyage, un voyage de piété : de le sanctifier par le recueillement, la modestie, la prière & les autres bonnes œuvres : de vous garder de tout ce qui pourroit en faire perdre le mérite, & regarder ce saint lieu comme le berceau de notre foi, où il en faut renouveler la profession, en prendre l'esprit, & s'animer à en remplir tous les devoirs »<sup>471</sup>.

En 1803, en revanche, saint Mansuy a deux fêtes : le 14 juin pour les translations de ses reliques et le 3 septembre. Lors de la translation, il s'agit de rappeler aux fidèles ce qu'ils fêtent car les trois translations sont mentionnées : « Dieu ayant honoré le tombeau de S. Mansuy de quantité de miracles, S. Gérard fit la translation du corps de ce S. prélat, l'an 964, après s'être préparé à cette cérémonie par un jeûne de trois jours. Dieu ayant continué les miracles jusqu'à l'épiscopat de Pibon, Théomare, abbé de Saint-Mansuy, procura une seconde translation du corps de saint, par le ministère de Richard, cardinal évêque d'Albane & légat de Pascal II l'an 1107. De nouveaux miracles s'étant fait, on fit une translation du corps de saint Mansuy l'an 1441. C'est la fête de ces trois translations que l'Eglise de Toul célèbre aujourd'hui, pour remercier Dieu des grâces qu'elle a reçues par les mérites de ce grand saint »<sup>472</sup>. L'édition de 1810 reprend les mêmes prières pour saint Mansuy que celles de la précédente.

Si les autres saints lorrains sont absents des prières, ils ne le sont pas du calendrier ou des vies présentées dans le *Bon paroissien*. En 1803, un « calendrier - vie de saints » est élaboré dans la partie *Vie des saints exacte pour leurs échéances selon les offices du diocèse*. Ainsi, trente-six saints lorrains se suivent du 21 février, fête de saint Gondelbert, au 9 décembre, fête de saint Romaric. Par exemple, le 9 mai, lors de la translation de saint Nicolas, on peut lire ceci : « Quarante bourgeois marchands de Bari, ville d'Italie faisant voile en Syrie avec trois vaisseaux dans le dessein d'aller négocier à Antioche, furent si touchés des merveilles qu'on leur raconta au sujet des reliques de saint Nicolas, qu'ils résolurent de les aller enlever. Ils allèrent à Myre, qui était devenue toute déserte par les hostilités des Mahométans. Il n'y avait que trois Religieux dans le Monastère et l'Eglise de Sion, où le

<sup>471</sup> *Le Bon paroissien...*, op. cit., 1725, p. 260-261

<sup>472</sup> *Le Bon paroissien...*, Nancy, Leseur-Gervois et fils, an XI-1803, calendrier non paginé.

corps de saint Nicolas reposait. Ces bourgeois ayant gagné les Religieux, rompirent le tombeau de marbre. Ils y trouvèrent une urne de même matière, à demi-pleine d'une liqueur admirable. Ils surent des Religieux que c'était une huile qui sortait du corps même du saint, qui opérait des guérisons, en transpirant à travers le marbre. Ils tirèrent les os du saint et ayant tout rassemblé dans une caisse, ils enlevèrent ce trésor et revinrent à Bari. Le corps saint fut reçu dans la ville, et la translation s'en fit avec de grandes réjouissances, le 9 mai l'an 1087. L'on garde les articules de deux de ses doigts dans le monastère de Saint-Nicolas-de-Port, près de Nancy » <sup>473</sup>.

De même le 5 juillet, quelques lignes rappellent la vie du bienheureux Pierre de Luxembourg, cardinal, évêque de Metz. On apprend qu'il est le fils « de Guy de Luxembourg, comte de Ligny, et de Mathilde de Châtillon, comtesse de Saint-Paul, qui voulut être sa nourrice [...] Il avait tant de charité pour les pauvres qu'il leur donnait tout ce dont il pouvait disposer, & ce qu'il pouvait enlever de la table de son père. A l'âge de dix ans, il l'envoya à Paris pour étudier, et ensuite il fut pourvu d'un canonicat de Notre-Dame de Paris, où il devint l'exemple de ses confrères. La réputation de sa sainteté fut portée jusqu'à Avignon, où résidait le pape Clément VIII, lequel, touché des merveilles du jeune chanoine de Paris, qui n'avait pas encore quinze ans, le chargea de l'évêché de Metz, alors vacant [...] Il fit son entrée à Metz [...] les pieds nus, monté sur un âne, comme un disciple de Jésus-Christ [...] En travaillant à la sanctification des autres, il ne négligeait point la sienne. Il se confessait souvent, portait un rude cilice, jeûnait très rigoureusement, faisait de longues veilles, se déchirait le corps avec la discipline, et se mortifiait en toutes manières. Clément l'ayant fait venir en Avignon, le créa Cardinal. Il n'avait jamais qu'un habit. Sa table était frugale, ses meubles communs, son train modique, et n'avait que vingt sous dans ses coffres lorsqu'il mourut à Ville-Neuve près d'Avignon, âgé de 18 ans, l'an 1387 » <sup>474</sup>.

Ou encore le 4 septembre, « saint Dagobert II, du nom, roi de France, en Austrasie, Martyr. Il était fils de saint Sigisbert, aussi roi de France en Austrasie. Saint Dagobert ayant perdu son père à l'âge de six ans, il fut chassé de ses états par la perfidie de Grimoald, Marie du Palais, qui l'envoya en Irlande, où il fut élevé par les évêques et les religieux du Pays. Après un exil de vingt ans, il fut rétabli sur le trône, et se rendit l'imitateur de la piété de son père. Sa guerre ayant été déclarée avec Thierry, roi de France, les deux armées campèrent entre les diocèses de Toul et de Langres. Ebrouin, maire du Palais, ayant appris que le roi

---

<sup>473</sup> *Ibid.*

<sup>474</sup> *Ibid.*



Dagobert venait en personne envoya des assassins, qui le massacrèrent près de la ville de Stenay, l'an 679 »<sup>475</sup>.

Certains saints sont négligés par rapport à d'autres comme sainte Barbe dont l'auteur nous dit : « On ne sait rien de la vie de cette sainte. On croit seulement qu'elle souffrit le martyre sous l'empereur Maximien vers l'an 236 »<sup>476</sup>. Ceci est assez étrange puisque les Bollandistes ont inséré sainte Barbe dans leurs *Vies des saints* dont le travail débute au XVII<sup>e</sup> siècle sous l'impulsion de Jean Bolland qui souhaite faire une collection de vie de saints dont le premier volume paraît en 1643. Toutes ces vies sont destinées à être imitées par les fidèles qui peuvent les lire différemment d'une prière liturgique à la veillée par exemple et en faire profiter toute sa famille ; ce sont des vies d'édification. Ces petites vies de saints sont recopiées de rééditions en rééditions sans aucun changement dans le texte ; il peut par contre y avoir des remaniements dans le calendrier car certains saints sont absents des éditions du début du XVIII<sup>e</sup> siècle alors qu'ils sont présents au début du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est le cas par exemple de saint Gondelbert, le 21 février, absent en 1727 mais présent en 1803. Ces remaniements du calendrier ne sont pas les seuls puisque saint Mansuy, jusqu'ici présent dans les différentes parties de l'ouvrage, est désormais absent ; il est remplacé par saint Sigisbert qui dispose d'un hymne dans la catégorie « Hymnes des fêtes ordinaires ». On évoque ainsi les mérites du saint roi d'Austrasie : « Habitans de la terre, pourquoi fatiguez-vous les citoyens du Ciel par vos gémissements ? C'est, dites-vous, parce que celui qui méritoit d'être soustrait à la mort, a été moissonné à la fleur de son âge. Mais la mort témoin des mérites du saint roi l'a pris pour un vieillard ; & comptant le nombre de ses années par celui de ses vertus, elle l'a placé dans le ciel étant parvenu au bout de la carrière. Les bienheureux en tressaillent de joie. O Dieu tout puissant, c'est ainsi que vous aimez le juste. Sur le bord du précipice, il pourroit chanceler : la mort accourt, & prévient une chute malheureuse par le coup salutaire qu'elle frappe. La piété échappe rarement au naufrage dans la cour des rois. Mais arrivé au port, ô bienheureux Sigisbert, vous bravez maintenant les écueils & la tempête. Nous qui sommes vos enfans, nous sommes encore sur cette mer orageuse ; déjà les flots nous enveloppent de toutes parts ; du sein du bonheur, volez à notre secours, ô notre père, & assurez la barque qui nous porte »<sup>477</sup>.

En 1810, le nouveau *Bon paroissien* paraît à Nancy et là encore, un « calendrier - vies de saints » débute l'ouvrage en présentant la « Vie des Saints exacte pour leurs échéances

<sup>475</sup> *Ibid.*

<sup>476</sup> *Ibid.*

<sup>477</sup> *Ibid.*, p. 472-473.

selon les offices du Diocèse ». La partie consacrée aux « Hymnes et psaumes des principales fêtes de l'année » consacre un hymne à saint Mansuy et un autre à saint Sigisbert, exactement le même que celui de l'édition de 1803. A propos de saint Mansuy, il est conseillé de chanter ceci : « Divin Sauveur, qui opérez le salut du monde, envoyez vers nous celui que vous avez destiné au ministère de la foi : jusqu'à quand notre ville demeurera-t-elle ensevelie dans les ombres de la mort ? C'est un champ qui demande des travaux immenses ; jusqu'à présent cette terre n'a porté aucun fruit, parce qu'elle étoit inculte ; mais quelle abondante moisson ne produira-t-elle pas, dès qu'elle sera cultivée avec soin. Mansuy accourt plein du Dieu qu'il annonce, et de la foi qu'il prêche : il arbore l'étendard de la croix ; et pour venger les outrages faits au vrai Dieu, il brise les idoles des fausses divinités. Il fait retentir le nom de J.C. dans toutes les parties du pays Leuquois : ses discours sont accompagnés des plus éclatants prodiges : il instruit, il persuade ce peuple barbare, et le purifie dans les eaux sacrées du baptême. Cet infatigable Pasteur devient le docteur et le modèle de son troupeau : quelle honte pour des enfans, s'ils venoient à transgresser des lois qui leur sont dictées par un tel père. C'est de lui qu'est venue la piété solide qu'on a admirée dans nos ancêtres : qu'elle subsiste à jamais, cette piété tendre, et que le laps de temps qui corrompt tout, ne donne aucune crainte à sa première ferveur »<sup>478</sup>.

En 1834, une nouvelle édition du *Bon paroissien* sort des ateliers Pellerin d'Epinal. A la différence de l'édition de 1803, certaines fêtes ont disparu du calendrier ; on passe de 32 fêtes en 1803 à 27 fêtes en 1834, et d'autres ont été rajoutées. Ainsi, en 1803, saint Gondelbert, saint Pierre Fourier, saint Arnould, sainte Salaberge, saint Alchas et saint Romaric sont inscrits au calendrier, ce qui n'est pas le cas en 1834. En revanche, en 1834, saint Sigisbert est présent alors qu'il est absent de l'édition de 1803. Ainsi, il est rappelé à propos de saint Sigisbert que « l'Eglise honore encore la mémoire de saint Sigisbert, roi de France, en Austrasie. Il était fils de Dagobert I, roi de France, qui l'établit Roi d'Austrasie, lorsqu'il n'avait encore que trois ans. Il fut formé dans toutes les vertus nécessaires à un prince chrétien, par saint Cunibert, Evêque de Cologne. Sigisbert, ayant reçu du Ciel la sagesse, les richesses et l'autorité, les employa pour conserver son ame toujours pure, et pour ne rien faire qui ne fut juste et agréable à Dieu. Outre saint Cunibert, dont il suivit exactement les avis, il prenait soin de ne mettre dans son conseil, et pour administrer la justice par tous ses Etats, que des personnes d'une piété, d'une sagesse et d'une capacité reconnues. Il bannit le luxe et le libertinage de sa cour. Il fit de grandes aumônes ; il bâtit et dota douze

<sup>478</sup> *Le Bon paroissien...*, Nancy, C. Leseure, 1810, p. 431-432.

Monastères considérables. Il n'omit aucune bonne œuvre qu'il crut devoir contribuer au bien spirituel et corporel de ses peuples, auxquels il donnait exemple d'une innocence admirable. Il avait 24 ans, lorsqu'il mourut à Metz l'an 654. Son corps est dans l'Eglise Cathédrale Primatiale de Nancy »<sup>479</sup>.

Cette diminution s'inscrit bien dans la période de lent déclin du Propre des Saints au profit du Propre du Temps, manifestation qui s'amorce dès le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce qui se vérifie notamment à la lecture des processionnaires du diocèse de Toul où l'on constate que le nombre de fêtes en l'honneur des saints locaux diminue en faveur des fêtes liées au Propre du Temps<sup>480</sup>.

Propre des saints lorrains tiré du <i>Bon paroissien</i> entre 1725 et 1834					
Fêtes des saints	1725	1756	1786	1803	1834
1 <sup>er</sup> février : Sigisbert	-	-	-	-	x
21 février : Gondelbert	-	-	-	x	-
1 <sup>er</sup> mars : saints évêques de Toul	x	x	-	9 nov	-
6 mars : Chrodegang, évêque de Metz	x	x	x	x	x
19 avril : Léon IX	x	x	x	x	x
23 avril : Gérard	x	x	x	x	x
9 mai : translation de saint Nicolas	x	x	x	x	x
14 juin : translation de saint Mansuy	x	x	x	x	x
19 juin : Dié	x	x	x	x	x
23 juin : Jacob	x	x	x	x	x
5 juillet : Pierre de Luxembourg	x	x	x	x	x
7 juillet : Pierre Fourier	-	-	-	x	-
8 juillet : Auspice	x	x	x	x	x
17 juillet : Arnould de Metz	-	-	-	x	-
31 août : Gauzelin	x	x	x	x	x
2 septembre : Dagobert II	x	x	x	4 sep	x
3 septembre : Mansuy	x	x	x	x	x
11 septembre : Bodon	x	x	x	x	x
13 septembre : Amé	x	x	x	x	x
15 septembre : Epvre	x	x	x	x	x
19 septembre : Goéric	x	x	x	x	x
24 septembre : Salaberge	-	-	-	x	-
28 septembre : Alchas	x	x	x	x	x
8 octobre : Libaire	x	x	x	x	x
16 octobre : Elophe	x	x	x	x	x
17 octobre : Austrude	x	x	x	x	x
20 octobre : Euchaïre	x	x	x	x	x
21 octobre : translation de saint Gérard	-	x	x	x	x
23 octobre : Amon	x	x	x	22 oct	x
24 octobre : Florentin	x	x	x	x	x

<sup>479</sup> *Le Bon paroissien...*, Epinal, Pellerin et C<sup>ie</sup>, 1834, p. IX-X.

<sup>480</sup> Philippe MARTIN, *Les chemins du sacré...*, op. cit., p. 122.

4 décembre : Barbe	x	x	x	x	x
6 décembre : Nicolas	x	x	x	x	x
9 décembre : Romaric	-	-	-	x	-
TOTAL	26	27	26	32	27

Présence des saints lorrains dans les litanies du <i>Bon paroissien</i> entre 1725 et 1834					
Saints lorrains	1725	1756	1786	1803	1834
Nicolas	x	x	x	x	x
Mansuy	x	x	x	x	x
Amon	x	x	x	x	x
Epvre	x	x	x	x	x
Gauzelin	x	x	x	x	x
Gérard	x	x	x	x	x
Auspice	-	-	x	x	x
Bodon	-	-	x	x	-
Jacob	-	-	x	x	-
Dié	-	-	x	x	-
Hydulphe	-	-	x	x	-
Gondelbert	-	-	x	x	-
Arnould	-	-	x	x	-
Romaric	-	-	x	x	x
Amé	-	-	x	x	-
Barbe	x	x	-	-	x
Elophé	-	-	x	x	-
Euchaïre	-	-	x	x	-
Libaire	-	-	x	x	-
TOTAL	7	7	18	18	9

Les litanies de 1834 reflètent bien la tendance générale à la baisse des saints lorrains de moins en moins présents dans le *Bon paroissien*. En 1834, aucun saint lorrain ne dispose d'un hymne ou d'une prose particulière ; ils sont relégués au commun des saints. Seul saint Nicolas se voit gratifier de litanies dans lesquelles il est rappelé son pouvoir de « grand thaumaturge », de ressusciter les morts, son action envers les pauvres, les affligés, sa protection des marins... Il est aussi le « Pontife miraculeusement élu », le « bon pasteur des ouailles », le « vainqueur des démons », le « défenseur de la foi chrétienne », le « destructeur des idoles », le « dissipateur des hérésies », le « salut des malades », l'« aide des captifs », le « connaisseur des choses secrètes », le « grand aumônier », l'« amateur de la pauvreté », l'« observateur de l'abstinence », le « conservateur de la virginité », le « modèle de toutes les vertus », celui qui exauce « tous ceux qui l'invoquent », le « libérateur des âmes », celui « dont le corps distille une huile salutaire », enfin, il est le « patron de la Lorraine »<sup>481</sup>. Son oraison reprend les mêmes qualités mais elle est plus une demande de la part des fidèles

<sup>481</sup> *Le Bon paroissien...*, op. cit., 1834, p. 312-313.

envers Dieu pour qu'il leur accorde de pouvoir bénéficier des vertus de ce grand saint : « O Dieu ! qui avez orné, par des miracles sans nombre, ce que vous continuez de faire tous les jours, votre glorieux Confesseur et Pontife, le Bienheureux saint Nicolas, accordez-nous, s'il vous plaît, la grâce d'être, par ses mérites et par son intercession, délivrés de tous dangers et des flammes éternelles »<sup>482</sup>.

Finalement, une étude statistique du *Bon Paroissien* révèle un temps fort de présence des saints lorrains : l'extrême fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et le début du XIX<sup>e</sup> siècle : le nombre de saints lorrains présents dans les litanies est multipliés par 2,5 entre 1756 et 1803, puis ce chiffre baisse de moitié en 1834. Face aux attaques des hommes des Lumières et après la tourmente révolutionnaire, le personnage local apparaît comme un recours essentiel. Les éditions réalisées au XIX<sup>e</sup> siècle semblent plus complètes que celles du siècle précédent. En effet, le calendrier présente beaucoup plus de vie de saints ; les litanies sont également plus riches et s'attachent à de nouveaux saints, absents jusqu'à présent, comme Elophe, Euchaire, Dié, Hydulphe, Gondelbert, Arnould, Romaric, Amé, Aprône ou encore Libaire. Ces litanies montrent bien le renouveau du culte des saints locaux puisqu'on cherche désormais à se souvenir de son passé, à fonder son identité sur des faits passés, mais chers aux Lorrains.

### 2.5.2. Entre cantiques et poèmes

A côté du livre de piété, les laïcs disposent d'une importante production de menus imprimés faciles à lire et à mémoriser. Les cantiques, chants religieux caractérisés par l'utilisation de la langue vulgaire sont une présence du religieux dans le monde. Dès le Moyen Age, on trouve des cantiques en Lorraine mais ils connaissent leur apogée dans les années 1730-1750, période pendant laquelle s'affirment le contrôle et l'encadrement de l'église sur la société. A partir des années 1850, les grandes maisons d'édition françaises imposent des cantiques stéréotypés. Ces chants religieux sont utilisés par les missionnaires qui, en faisant chanter leurs auditeurs, donnent naissance à une communauté des croyants. Les évêques lorrains favorisent aussi la diffusion des cantiques : ainsi, en 1763, l'édition du catéchisme de Toul comprend quatorze cantiques. En 1788, Pierre Doré publie à Bruyères, les *Cantiques spirituels pour les fêtes et à l'honneur des saints*. Ils véhiculent le merveilleux et permettent,

---

<sup>482</sup> *Ibid.*, p. 313-314.

selon certains clercs, d'actualiser la piété<sup>483</sup>. Nous trouvons ces cantiques dans des recueils de cantiques mais également en bas de certaines images pieuses<sup>484</sup>. Etudier les cantiques nous permet de suivre l'évolution du discours sur les saints et les moyens utilisés par les clercs pour implanter la pastorale religieuse au cœur du quotidien des fidèles.

Un cantique non daté, mais nous supposons qu'il est réalisé peu de temps après la mort de Charles Lambert, curé de Buissoncourt, en 1710, évoque cet humble curé qu'il est conseillé de venir prier<sup>485</sup>. L'auteur appelle les fidèles à se rendre à Buissoncourt car il s'y passe des prodiges par l'intermédiaire de Charles Lambert : « Peuples venez à Buissoncourt, / Vous y verrez de grandes merveilles, / Qui s'y font depuis peu de jours, / Je vous prie d'y prêter l'oreille. / Le très digne curé est mort, / On a reconnu tout d'abord / Sa vie très sainte & très austère ». Bien que non reconnu officiellement par l'Eglise comme un saint, le curé de ce village l'est aux yeux de ses paroissiens et de ceux des villages alentours. Sa vie doit servir d'exemple aux personnes qui le prient, ils doivent imiter sa sagesse, son honnêteté, sa foi car : « Il étoit d'honnêtes parens, / Natif de Sechamps en Lorraine, / Qui luy ont appris sagement / La vray Religion Chrétienne. / Il s'est dès ses plus tendres ans Dédié pour un homme d'Eglise, / Par le vouloir du Tout-puissant, / Il reçût l'Ordre de Prêtrise ». Comme de nombreux saints, il sait « dès ses plus tendres ans » qu'il se consacrera à Dieu seul. Une fois ordonné prêtre, Charles Lambert ne trahit pas sa vocation puisqu'il s'adonne avec beaucoup de zèle au saint ministère montrant l'exemple à ses paroissiens et en les exhortant à s'améliorer : « Etant curé à Buissoncourt, / On admiroit son exercice, / Dieu la comblé de son amour, / S'acquittant bien de son Office. / Il aimoit grandement la paix, / Et l'accord dedans sa Paroisse, / Par les beaux Prônes qu'il faisoit, / Il s'y trouvoit peu de disgrâce. / La prière & les Oraisons, / Les Jeûnes, & les grandes adstinences, / Le renfermoit dans sa maison, / Fuyant le vice & les offenses ».

Enfin, l'auteur de ce cantique termine en rappelant que Charles Lambert a gagné son salut par sa vie et ses vertus. En effet : « Agé de quarante & six ans, / Dieu appela ce bon Pasteur, / Au Royaume du Firmament, / Où l'on est comblé de bonheur. / On admire dessus son Tombeau, / Les Peuples accablez de souffrance, / Qui sont guéris de tour leurs maux, / Qui viennent en très grande confiance. / Par tout on voit sur les chemins, / De Buissoncourt, il vous faut croire, / Les Peuples qui viennent sans fin, / Au Tombeau de Charles Lambert. /

<sup>483</sup> Philippe MARTIN, « Le cantique catholique en Lorraine (vers 1750-vers 1850) », *Symphonies Lorraines. Compositeurs, exécutants, destinataires*, s.l., éd. Klincksieck, 1998, p. 337-356.

<sup>484</sup> Voir les images d'Epinal.

<sup>485</sup> Archives Privées : Cantique spirituel à l'honneur du Bon & Vénérable serviteur de Dieu, Charles Lambert, décédé curé à Buissoncourt le 28 janvier 1710, natif de Seichamps en Lorraine, âgé de 46 ans... sur l'air, *Adieu*

Chrétiens, prions nôtre Sauveur, / D'un pur amour rempli de zèle, / Au près de ce grand Serviteur ».

La vie pieuse et exemplaire de Charles Lambert lui vaut d'être à Buissoncourt considéré comme un saint et de voir accourir un grand nombre de fidèles sur son tombeau situé dans l'église de Buissoncourt pour obtenir un miracle ou à sa fontaine à la sortie du village pour bénéficier de ses vertus thérapeutiques, lieu où ce pieux curé aimait se recueillir. Il est nécessaire pour les fidèles de suivre cet exemple afin d'avoir une vie plus pieuse, afin d'obtenir leur salut.

Il arrive également que des prières soient écrites par les fidèles eux-mêmes. Dans la vie de frère Joseph publiée en 1884 à Epinal, Nicolas Briot, « paysan des Granges-du-Ménil » rédige un cantique spirituel en l'honneur de frère Joseph, sur l'air de *L'enfant prodigue*. L'auteur relate la vie de l'ermite de Ventron en trente et un couplets. Il débute en demandant la permission à Dieu de célébrer ce personnage considéré comme un saint par tous les habitants de la montagne des Vosges et de la vallée environnante : « Seigneur Dieu ! permettez moi / D'unir mon cœur et ma voix, / Pour célébrer les louanges / De votre vrai serviteur, / Qui jouit avec les anges, / Ô mon Dieu ! de vos faveurs »<sup>486</sup>. Les louanges sur Joseph Formet ne manquent pas dans ce cantique. Nicolas Briot rappelle les origines francomtoises de l'ermite et sa jeunesse exemplaire que doivent imiter les enfants. Mieux qu'un catéchisme, ce cantique donne de nombreux conseils aussi bien familiaux que spirituels car l'enfance de frère Joseph semble avoir été partagée entre le labeur, l'amour pour ses parents et l'amour qu'il porte à Dieu. Ce cantique reflète parfaitement l'idéal du chrétien voulu par l'Eglise c'est-à-dire des fidèles capables de mêler vie quotidienne et vie pieuse tout en fuyant les plaisirs néfastes et dangereux pour le chrétien : « Apprenez de lui, enfants, / A respecter vos parents, / A aimer vos pères et mères, / A servir Dieu jour et nuit, / A apprendre vos prières / En l'honneur de Jésus-Christ. / Il occupait toujours son temps / A travailler constamment, / Passant sa tendre jeunesse / A labourer dans les champs, / Chantant avec allégresse / Des cantiques au Dieu tout puissant. / Fuyant la danse et le bal, / Comme des objets fatals, / Il offrait son cœur et son âme / A celui qui l'a formé, / En l'embrasant d'une flamme, / Qui d'amour l'a consumé »<sup>487</sup>.

Puis après les conseils pour mener une jeunesse plus que pieuse, l'auteur aborde le moment où frère Joseph choisit de devenir ermite ; décision qu'il prend seul alors qu'il est en

---

la belle.

<sup>486</sup> Cité dans PETITJEAN (abbé), *Vie de Pierre-Joseph Formet, dit l'ermite de Ventron*, Epinal, veuve Collot, 1884, p. 102.

prière, « un jour en dévotion », sans consulter ses parents car l'amour de Dieu doit guider le fidèle, l'amener à se surpasser et à renoncer au monde pour vivre le plus pieusement possible. Ainsi, « Il sortit sans dire adieu / A personne dans ce lieu ; / Il vint dedans la Lorraine, / N'étant connu que de Dieu / Chérissant les croix, les peines, / Pour l'amour du Roi des Cieux »<sup>488</sup>.

Ayant trouvé un lieu désert, il s'installe « afin d'y prier son Dieu [...] l'objet de ses amours ». Malgré sa volonté de vivre retiré de tous, « il fut dans peu de temps, bien connu des habitants ». Les villageois de Ventron lui construisent une chapelle et il s'y installe. « Très souvent il s'occupait / A faire des chapelets : / Il était dans la solitude / Comme dans un palais ; / Sa plus grande inquiétude, / C'est de plaire à Jésus-Christ »<sup>489</sup>.

Comme devrait le faire tout bon chrétien, frère Joseph se prépare quotidiennement à la mort, bien que sa manière soit particulière car : « Lorsqu'il se trouvait seul, / Il construisait son cercueil ; / Il y coucha bien des années, / En songeant soir et matin / Quelle sera la destinée / Qui attend tous les humains »<sup>490</sup>.

Cette mortification est présente de manière très importante chez frère Joseph ; il porte un cilice en permanence « qui lui déchirait le corps » car il estime que son corps n'est destiné qu'à la mort et de ce fait, il doit se préparer à une bonne mort car « ce n'est pas au moment de la mort ni dans la proximité de la mort qu'il faut penser à elle [...] L'art de mourir est remplacé par un art de vivre. Rien ne se passe plus dans la chambre du mourant. Tout, au contraire, est réparti dans le temps de la vie et dans chaque jour de cette vie »<sup>491</sup>. Il est nécessaire pour les fidèles de préparer leur mort tout au long de leur vie afin d'avoir une bonne mort. Restif de la Bretonne dans la *Vie de mon père* publiée en 1778, montre bien cette importance de la mort : « Chaque âge a ses devoirs. Le Vieillard se prépare à bien mourir, en couronnant sa vie par des actions religieuses »<sup>492</sup>. Des traités de spiritualité aident les croyants à cette préparation ainsi que des livres de piété ou les dévotions populaires<sup>493</sup>. Ceux qui lisent ce cantique en l'honneur de frère Joseph peuvent alors penser à la mort et s'y préparer au mieux.

Comme un saint, frère Joseph comprend à quel moment il va mourir. Alors qu'il est malade, « il comprit en ce moment, qu'il allait finir sa vie, pour régner au firmament ».

<sup>487</sup> Cité dans *Ibid.*, p. 103.

<sup>488</sup> Cité dans *Ibid.*, p. 104.

<sup>489</sup> Cité dans *Ibid.*, p. 105.

<sup>490</sup> Cité dans *Ibid.*, p. 105.

<sup>491</sup> Philippe ARIES, *L'homme devant la mort*, Paris, Seuil, 1977, p. 296.

<sup>492</sup> RESTIF de la BRETONNE, *La vie de mon père*, s.l., Maxi-Livres, 1998, p. 21.

<sup>493</sup> Pour plus d'informations, Philippe ARIES, *op. cit.*, p. 293-307.



L'auteur du cantique poursuit sur la mort de l'ermite en insistant bien sur l'humilité nécessaire pour être accueilli auprès de Dieu : « Je remets, Dieu souverain, / Ma pauvre âme entre vos mains ; / Pardonnez-moi mes offenses, / Oubliez tous mes forfaits ; / Agréez, Dieu de clémence, / Le peu de bien que j'ai fait. / Il rendit à son Sauveur, / Son âme pleine d'ardeur, / Le 30 avril 1784, on assure : / Frère Joseph est donc mort / Pour vos saintes créatures ; / Grand Dieu, quels sont vos trésors ! »<sup>494</sup>.

La mort de frère Joseph plonge les habitants de Ventron dans une grande désolation et, lors de ses funérailles, tous attendent un miracle, car après avoir mené une vie parfaitement pieuse et totalement dévouée à Dieu, il est évident que leur ermite est un saint, donc un intercesseur entre eux et Dieu : « Il y vient de tous côtés, / Des gens pleins d'infirmités ; / Furieux, énergumènes, / Les aveugles et les boiteux, / Sont délivrés de leurs peines / Par le sort le plus heureux. / On rapporte les enfants, / Soit morts-nés, soit languissants, / Qui reçoivent en la chapelle / La vie et le mouvement : / Il s'opère des merveilles / Dans ce lieu à tous moments »<sup>495</sup>. La fin du cantique en l'honneur de frère Joseph offre des réflexions en quatre couplets récités par les fidèles pour que Dieu, par l'intermédiaire de frère Joseph, leur permette d'imiter ce grand saint afin d'obtenir une bonne mort : « Chrétiens, remplissez vos cœurs, / De la plus sainte ferveur ; / Lorsqu'on chante ou qu'on récite, / Et qu'on remet sous vos yeux, / La vie et les mérites, / Du serviteur de Dieu. / Imitiez à tous moments, / Son désintéressement, / Son goût pour la retraite, / Et pour la dévotion ; / Et la fermeté parfaite, dedans les tentations. / Ah ! Seigneur Dieu de bonté, / Veuillez bien me pardonner, / Les péchés et les offenses, / Que je commets chaque jour ; / Grand Dieu ! que la pénitence, / M'en acquitte pour toujours. / Et vous, digne serviteur, / De Jésus mon Rédempteur, / Offrez à Dieu vos prières, / Pour des malheureux pécheurs, / Surtout à l'heure dernière / Nous obtenions sa faveurs »<sup>496</sup>.

Les prières, qu'elles soient écrites par l'Eglise ou par les fidèles, ont toutes le même but : pousser le chrétien à une vie plus vertueuse et plus pieuse. Les fidèles doivent avoir des modèles à imiter et plus ils sont proches d'eux, plus il leur est facile de suivre leur exemple. D'autres se sont essayés à écrire des cantiques sur frère Joseph comme L. Philomène de l'Ecole normale de Besançon. Sa prose, intitulée *Le solitaire de Ventron*, se chante sur l'air *Les anges dans nos campagnes*. L'utilisation d'un air bien connu des gens permet de mieux leur faire retenir ces cantiques spirituels. Si Nicolas Briot insiste peu sur la sainteté du

<sup>494</sup> Cité dans PETITJEAN (abbé), *op. cit.*, p. 106.

<sup>495</sup> Cité dans *Ibid.*, p. 107.

<sup>496</sup> *Cantique spirituel sur le Vénérable Frère Joseph de Ventron*, s.l., s.n., 1925, p. 11-12.

personnage, L. Philomène donne le ton dès la première strophe de son cantique ; il débute ainsi : « Heureuse et sainte est la mémoire / Du solitaire de Ventron ; / Simple et touchante son histoire, / Illustre deviendra son nom »<sup>497</sup>. Tout au long de cette chanson pieuse, l'auteur insiste sur la piété, la foi, la prière, la charité, l'humilité, la solitude mais aussi l'aide à son prochain et l'amour pour Dieu ; ce que tout bon chrétien se doit de faire. Tel est le portrait de frère Joseph, bienheureux de Ventron même si ses fidèles le considèrent comme un saint : « Un jour du modeste ermitage / Hélas ! on sortit un cercueil ; / Il n'était plus... tout le village / Pleurait le saint, prenait le deuil »<sup>498</sup>. Frère Joseph, dont la cause de canonisation est toujours en cour de Rome, par sa vie exemplaire est à l'égal d'un saint car il a vécu comme tel et les fidèles doivent l'imiter pour accéder au Paradis.

Dans les années 1876-1877, les lecteurs de la *Semaine religieuse du diocèse de Saint-Dié*, peuvent apprécier un poème en trois parties de l'abbé Premier, curé de Darney, dédié à saint Elophe<sup>499</sup>. Ce poème relativement long expose le paysage de Soulosse en évoquant le panorama, Solimariaca, Sainte-Epéotte et l'Eglise ; la légende de saint Elophe tout en insistant sur la victoire, les deux cultes, l'apostolat, la fête païenne, le héros et le martyr ; et le culte qui lui est rendu en décrivant l'art chrétien, la foi, le tombeau, les Invasions, la châsse, l'épopée, la fête chrétienne, la procession et le couronnement. A la fin de cette prose, le lecteur trouve un prologue divisé en deux parties : le Donateur et le Biographe. De sainte Epéotte, personnage inventé de toute pièce par la « rumeur populaire » au XVII<sup>e</sup> siècle, l'auteur écrit ceci : « L'œuvre de la puissance est toujours éphémère. / Où sont Thèbes, Memphis, Babylone, Sidon ! / Et toi..., de tes débris, tu jonches cette terre. / [...] Mais la foi prête aux saints son appui tutélaire : / D'un éclat radieux elle pare leur front. / Sous leurs pas de géant resplendit la lumière. / Pour leur gloire, il suffit d'un tertre de gazon. / Sur ce tertre, l'amour élève une chapelle. / La piété lui donne une grâce nouvelle, / Et l'âme vient prier, admirer et bénir. / Ainsi, l'œil te contemple en ta verte presque île / De fleurs, sainte Epéotte, auprès du flot tranquille / Qu'empourpre de son sang le généreux martyr »<sup>500</sup>.

Toujours en cette fin du XIX<sup>e</sup> siècle, un sonnet *Etre utile et ne nuire à personne*, écrit par « Une enfant du Bon Père », met en avant les qualités de Pierre Fourier : « Qui donc vous inspira cette noble devise, / Ô Prêtre généreux, ô dévoué Pasteur ? / Dans quel livre divin, Père, l'avez-vous prise, / Qui la grava si bien au fond de votre cœur ? / Ô sainte Charité, délicatesse exquise, / C'est toi qui l'animais de l'indicible ardeur / Qui toujours se dévoue et

<sup>497</sup> Cité dans PETITJEAN (abbé), *op. cit.*, p. 108.

<sup>498</sup> Cité dans *Ibid.*, p. 110.

<sup>499</sup> A.D. 88 : JPL 311/1, *Semaine religieuse de Saint-Dié*, 1876-1877, p. 734-736, 750-752, 798-799, et 813-816.

jamais ne s'épuise ! / Oui, tu brillais en lui dans toute ta splendeur ! / « Faire du bien à tous et ne nuire à personne ». / Voilà quel fut le but de son âme si bonne : / Oh ! que ce soit aussi notre désir constant ! / Car nous voulons marcher, Bon Père, sur vos traces / Et mériter ainsi les précieuses grâces / Du Dieu de charité qui nous donna son sang »<sup>501</sup>.

Le 28 mai 1897, un cantique sur l'air de *Nous voulons Dieu* est dédié au Bon Père. Le refrain précise : « Des monts et de la plaine / Nous accourons vers toi : / A tes enfants, à ta Lorraine, / Pierre Fourier garde la foi », les deux derniers vers devant être répétés deux fois. Les sept couplets évoquent l'attachement des Lorrains à leur saint : saint Pierre Fourier est le véritable saint des Lorrains, le protecteur de enfants et le porteur d'une foi unique en Lorraine : « I. Pierre Fourier, ton saint emblème / Nous guidera, nous et nos fils, / Et nous voudrons comme toi-même / Suivre la croix parmi les lys. II. Pierre Fourier, toi dont la vie / N'est qu'un acte de charité, / Que Dieu par toi nous fortifie / Aux rayons de ta sainteté. III. Pierre Fourier, pour la Patrie / Autrefois tu priais le Ciel ; / C'est elle aujourd'hui qui te prie / Agenouillée à ton autel. IV. Pierre Fourier, aimable maître, / Patron béni des écoliers, / Enseigne-leur à bien connaître / De la vertu les droits sentiers. V. Pierre Fourier, l'adolescence / Pour toi n'eut pas de feux brûlants ; / Garde la fleur de l'innocence / Brillante et pure en nos enfants. VI. Pierre Fourier, à cette terre / Ton âme en paix a dit adieu : / Lorsque viendra l'heure dernière / Assiste-nous auprès de Dieu. VII. Pierre Fourier dans ta Lorraine / Puisse-nous voir par ton concours, / Régner sans cesse en souveraine / L'ardente foi des anciens jours »<sup>502</sup>.

Le 4 juin, un nouveau cantique est publié dans le *Bulletin de la canonisation* sur l'air *Au ciel et sur terre*. En neuf couplets : « Pasteur admirable / Accueille nos chants, / Sois-nous favorable, / Bénis tes enfants. II. Le nom de Bon Père / Pour tous est l tien, / Du pauvre sur la terre / Tu fus le soutien. III. Ta douce indulgence / Toujours sut charmer / La naïve enfance / Et t'en faire aimer. IV. Ton cœur sans faiblesse, / Mais plein de bonté, / Comblait de tendresse / La fils égaré. V. A tous être utile / Fut ton seul désir, / T'y rendre docile, / Ton noble plaisir. VI. Ton âme si pure / Choisit pour blason / Le lys sans souillure, / La croix du pardon. VII. Entends la prière / De tes pèlerins, / Toujours comme un père / Conduis leurs destins. VIII. Bénis la souffrance / Qui viens près de toi / Chercher l'espérance / Dans un saint émoi. IX. Lorraine, bénie, / Qui fus son berceau / Et qu'il a chérie, / Garde son tombeau »<sup>503</sup>.

<sup>500</sup> A.D. 88 : JPL 311/1, *Semaine religieuse de Saint-Dié*, 1876-1877, p. 735-736.

<sup>501</sup> *Bulletin de la canonisation du Bienheureux Pierre Fourier* ..., *op. cit.*, n° 8, 16 avril 1897, p. 23.

<sup>502</sup> *Ibid.*, n° 14, 28 mai 1897, p. 23.

<sup>503</sup> *Ibid.*, n° 15, 4 juin 1897, p. 23.

Au moment où la *Semaine religieuse* et autres bulletins pieux publient poèmes et cantiques, les folkloristes parcourent les campagnes lorraines en quête des « dictons sanctoraux »<sup>504</sup> nommant les saints et les fidèles les utilisent comme un recours possible à une demande. Le saint n'est pas un figurant passif, il affirme son pouvoir de délégué céleste. Ces dictons ont été inventés par les gens, les fidèles. Les saints font figure d'intermédiaires entre les hommes et Dieu pour obtenir ce qu'ils demandent, comme la pluie, le beau temps..., en bref, le plus souvent ces dictons font référence aux aléas climatiques. Ils servent « de transmission d'un savoir capable d'éclairer la conduite et d'ordonner les activités du laboureur ou du vigneron »<sup>505</sup>. Un dicton concerne saint Albaut ou Aubin : « A la saint Aubin, La charrue dès le matin, A la saint Aubin, La flaque d'eau au matin, S'il pleut l'après-midi, Le jour de la saint Aubin, Il n'y aura ni paille ni foin, Tailles ta vigne à la saint Aubin, Si tu veux avoir du raisin, Tailles-la tôt, Si tu en veux des gros »<sup>506</sup>.

Ce dicton évoque donc les problèmes liés au temps qui sont très importants dans la société d'Ancien Régime car près de 90% de la population vit de l'agriculture. De plus, il y est fait référence au vin. Lors de la fête du saint, le 1<sup>er</sup> mars, il était distribué du vin, le vinage d'Albaut, aux habitants de la ville de Toul dans la cour du palais épiscopal.

## Conclusion de la deuxième partie

Des longs textes en latin de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, aux poèmes de fidèles publiés à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est tout un discours qui se révèle à nous. Livres liturgiques ou paraliturgiques, manuels de pèlerinage ou de piété, cantiques ou litanies, sont autant de facettes changeantes pour dire la place du saint dans le culte et la dévotion. Bien évidemment, entre la lecture en latin d'un nocturne et le refrain entamé par des paysans, l'écart est grand. En parcourant l'immense diversité des textes produits, en privilégiant cette approche dans la construction de notre propos, nous avons voulu rendre compte de ces différences.

Les oppositions sont évidentes mais elles cachent bien des similitudes. Les saints sont mis au service d'une pastorale parfaitement classique, insistant sur leur rôle de modèle et d'intercesseur. Il n'y a là rien d'original. En revanche, privilégier un saint lorrain a une portée

<sup>504</sup> Jean VARTIER, *Le grand livre des proverbes et des dictons de Lorraine et du Bassigny*, Les classiques lorrains Vent d'Est, 1985, 267 p.

<sup>505</sup> *Ibid.*

<sup>506</sup> *Ibid.*, p. 185.

essentielle : manifester la volonté d'affirmer l'existence d'une Eglise locale avec ses propres fondateurs, ses traditions, exprimer le souci de prendre en compte la profondeur du temps local. Quelques moments forts de la vie de ces pieux personnages sont largement privilégiés. L'anneau de saint Arnould, la conversion du roi des Leuques par Mansuy, les bienfaits de saint Nicolas... apparaissent sans cesse. Tous nos textes partagent fondamentalement la même préoccupation : inscrire la religion dans l'histoire d'une région, quitte à résumer la trame chronologique à quelques « images d'Epinal ». Loin des spéculations ou des aspirations mystiques, ils expliquent comment des hommes, et plus rarement des femmes, ont évangélisé des régions. En effet, ce sont les fondateurs qui sont largement mis en avant tant ils semblent incarner un premier christianisme, militant et jugé non corrompu. Ce sont des modèles qui, à ce titre, doivent être imités.

Certes, ils tiennent une place réduite dans l'espace liturgique, essentiellement présents pour les fêtes les plus importantes et dans les cérémonies les plus anciennes, telles les lustrations de la Saint-Marc ou des Rogations. Ils traduisent l'ancienneté de la dévotion dont ils sont l'objet. Ils ne sont pas pour autant figés dans un temps immuable, définitivement voué à répéter le passé. Les changements perceptibles dans les prières ou les lectures font surgir des mutations.

La première constatation est l'élargissement progressif des supports du discours. Cantiques, poèmes, litanies, c'est-à-dire les formes les plus proches des fidèles, progressent tout au long de notre période d'étude. La « parole de l'Eglise » sort lentement des rituels codifiés et du latin pour gagner les champs. En outre, on observe une montée en puissance du discours sur le saint lorrain. A partir de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, les litanies s'allongent, les offices diocésains sont autorisés, les cantiques se multiplient... Il y a là une réaction face à une uniformisation de la liturgie, l'affirmation forte d'un rituel propre au diocèse. Il y a également en période de crise ou de doute, que ce soit les critiques des Lumières ou la tourmente révolutionnaire, le souci de retrouver les traces des ancêtres, ceux qui ont vécu sur un territoire qui l'ont donné à Dieu, dont il faut reproduire la foi et la confiance en la providence.

Certes, chaque centre diocésain agit selon ses propres rythmes. Toul semble très ouvert, n'hésitant pas, très tôt, à porter une « sainteté régionale » quitte à « emprunter » leurs saints aux diocèses voisins. Metz demeure repliée sur son passé et sa longue liste de saints évêques ; la vision est encore celle de la République Indépendante, fière de ses particularismes, développant une culture spécifique en réaction avec ce qui l'entoure. Elle néglige ses saints, comme le montre la trop fréquente absence de leurs reliques dans les

processions. Lentement, elle s'ouvre cependant, attendant le XIX<sup>e</sup> siècle pour agrandir son panthéon liturgique et paraliturgique. Verdun a une position intermédiaire, honorant quelques figures locales, qui sont abondamment présentes dans le discours ou l'espace, mais acceptant aussi de partager quelques saints avec Toul.

Le merveilleux n'apparaît qu'aux marges de ce discours, dans quelques cantiques ou poèmes, c'est-à-dire les écritures qui touchent le plus les laïcs car elles les rendent actifs, comme s'il y avait un écart entre la volonté liturgique et l'aspiration individuelle. Mesurer le fossé qui peut éventuellement exister entre ces deux pôles est essentiel car le culte d'un saint n'est rien s'il n'a pas été approprié par la population.

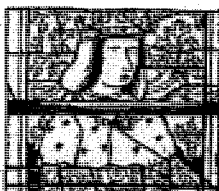
# PARTIE III :

## DES LIEUX DE CULTE

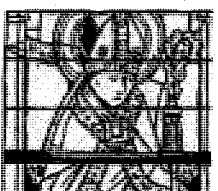
### POUR LES SAINTS LORRAINS



LE SAINT PATRON EN STAINED GLASS, DANS LE CAS D'UN LIEUX DE CULTE. LE SAINT PATRON EST AU CENTRE, EN HAUT, ET LES AUTRES SAINTS SONT EN BAS.



LE SAINT PATRON EN SCULPTURE DE PIERRE, DANS LE CAS D'UN LIEUX DE CULTE. LE SAINT PATRON EST AU CENTRE, EN HAUT, ET LES AUTRES SAINTS SONT EN BAS.



LE SAINT PATRON EN STAINED GLASS, DANS LE CAS D'UN LIEUX DE CULTE. LE SAINT PATRON EST AU CENTRE, EN HAUT, ET LES AUTRES SAINTS SONT EN BAS.



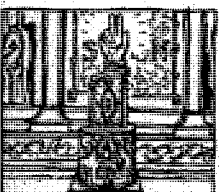
UN SAINT PATRON EN STAINED GLASS, DANS LE CAS D'UN LIEUX DE CULTE. LE SAINT PATRON EST AU CENTRE, EN HAUT, ET LES AUTRES SAINTS SONT EN BAS.



UN SAINT PATRON EN STAINED GLASS, DANS LE CAS D'UN LIEUX DE CULTE. LE SAINT PATRON EST AU CENTRE, EN HAUT, ET LES AUTRES SAINTS SONT EN BAS.



UN SAINT PATRON EN STAINED GLASS, DANS LE CAS D'UN LIEUX DE CULTE. LE SAINT PATRON EST AU CENTRE, EN HAUT, ET LES AUTRES SAINTS SONT EN BAS.



UN SAINT PATRON EN STAINED GLASS, DANS LE CAS D'UN LIEUX DE CULTE. LE SAINT PATRON EST AU CENTRE, EN HAUT, ET LES AUTRES SAINTS SONT EN BAS.



UN SAINT PATRON EN STAINED GLASS, DANS LE CAS D'UN LIEUX DE CULTE. LE SAINT PATRON EST AU CENTRE, EN HAUT, ET LES AUTRES SAINTS SONT EN BAS.



UN SAINT PATRON EN STAINED GLASS, DANS LE CAS D'UN LIEUX DE CULTE. LE SAINT PATRON EST AU CENTRE, EN HAUT, ET LES AUTRES SAINTS SONT EN BAS.



UN SAINT PATRON EN STAINED GLASS, DANS LE CAS D'UN LIEUX DE CULTE. LE SAINT PATRON EST AU CENTRE, EN HAUT, ET LES AUTRES SAINTS SONT EN BAS.



UN SAINT PATRON EN STAINED GLASS, DANS LE CAS D'UN LIEUX DE CULTE. LE SAINT PATRON EST AU CENTRE, EN HAUT, ET LES AUTRES SAINTS SONT EN BAS.



UN SAINT PATRON EN STAINED GLASS, DANS LE CAS D'UN LIEUX DE CULTE. LE SAINT PATRON EST AU CENTRE, EN HAUT, ET LES AUTRES SAINTS SONT EN BAS.





Les lieux de culte désignent plusieurs types de lieux. En effet, dans cette partie, la notion de lieu est à prendre dans le sens défini par Pierre Nora dans son ouvrage *Les lieux de mémoire*<sup>1</sup> c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas ici de lieu uniquement au sens strict du terme mais plutôt d'éléments patrimoniaux, sites, paysages, objets... La notion de lieu fait émerger trois plans : le lieu de souvenir, le lieu d'identité et le lieu de mémoire. Les lieux de souvenir permettent de comprendre un vécu commun ; les lieux d'identité donnent la possibilité à une communauté de se reconnaître, de s'affirmer face au reste de la société ; enfin, les lieux de mémoire ont une dimension plus vaste<sup>2</sup>. Dans le cadre de nos recherches, nous n'intégrons pas le lieu de mémoire mais essayons de tirer des informations des deux autres strates car elles impliquent l'identité des populations lorraines et les moyens utilisés pour affirmer cette identité, pour intégrer leur passé religieux.

Mesurer la présence des saints lorrains en Lorraine ne peut se faire exclusivement en cartographiant les titulaires des églises ou chapelles ; il est nécessaire de dépasser ce cadre institutionnel et de replacer les saints dans un contexte beaucoup plus large afin de prendre en compte tous les éléments qui peuvent permettre à cette mesure. Alphonse Dupront explique d'ailleurs le lieu comme le « témoin de conscience et l'instrument par lequel chacun peut soit retrouver ses racines, soit se mettre en résonance avec le retour de mémoire »<sup>3</sup> ; le lieu de mémoire est fondamentalement porteur d'une « mémoire active »<sup>4</sup>. C'est par ce biais, la volonté de retrouver ce que fut cette « mémoire active », qu'il est nécessaire d'élargir la définition du mot « lieu » afin de mesurer l'importance, ou au contraire la faiblesse, du culte de ces saints, de leur influence sur les populations d'Ancien Régime. En effet, comment mieux comprendre leur poids en étudiant en plus des titulaires d'églises, les prénoms, les confréries, l'iconographie, leurs reliques, etc., tout ce qui leur est dédié en souvenir de leur passage en Lorraine ou d'une protection ? Car « la vénération qu'on rend aux saints, est de prendre leur nom au Baptême, de célébrer des Fêtes en leur honneur, de chanter des Hymnes à leur louanges, de faire leur éloge par des discours publics, de s'appliquer à la lecture de leur

<sup>1</sup> Pierre NORA, *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, rééd., 1997, 3 vol.

<sup>2</sup> Philippe MARTIN, « Jalons pour une approche des lieux de mémoire en Lorraine », *Mémoire et lieux de mémoire en Lorraine*, Ph. MARTIN, F. ROTH (sous la dir.), Sarreguemines, Pierron, 2003, p. 15-19.

<sup>3</sup> Alphonse DUPRONT, « Au commencement, un mot : lieu », *Hauts lieux. Une quête de racines, de sacré, de symboles*, M. CREPU, R. FIGUIER (sous la dir.), Paris, Autrement, série Mutations, mai 1990, p. 65.

<sup>4</sup> Cité dans Philippe MARTIN, « Jalons pour une approche des lieux de mémoire en Lorraine », *op. cit.*, p. 15.

vie, et au soin d'imiter leurs vertus. De les honorer encore dans leurs Reliques, et dans leurs images... L'invocation des saints se fait dans notre Eglise par les prières qu'on leur adresse, pour obtenir par leur intercession les secours spirituels ou temporels, qu'on attend de Dieu par les mérites de JESUS-CHRIST »<sup>5</sup>.

### 3.1. La présence des saints lorrains

Le culte des saints peut être apprécié à travers un certain nombre d'aspects, plus ou moins perceptibles dont les éléments ponctuels, comme les vocables d'églises et les autels, permettant d'observer le culte à une échelle locale. Notre étude de la mesure des saints lorrains se fait étape après étape afin de bien montrer l'importance des saints dans chaque strate c'est-à-dire les pouillés, les confréries, les prénoms, l'iconographie et les reliques. Si nous étudions chacun de ces aspects indifféremment, il est cependant nécessaire de réaliser une synthèse générale pour faire apparaître les interactions entre ces niveaux ; le culte des saints devant se replacer dans un ensemble vaste et complet.

#### 3.1.1. Une présence dans le siècle : les pouillés, les confréries et les prénoms

L'hagio-toponymie permet de constater dans quelle mesure les saints sont représentés dans les noms des villages<sup>6</sup>. Les noms de lieux sont importants car ils sont « les derniers témoins d'évènements importants, et [...] reflètent certains côtés de la vie d'autrefois sur lesquels les documents sont muets »<sup>7</sup>. Les traces laissées par le culte des saints sont très inégales d'un pays à l'autre ; ainsi les pays latins, dont la France, tiennent le premier rang dans la toponymie hagiographique.

Lorsque le nom d'un saint entre en composition dans un nom de commune, on parle d'« hagio-toponymie ». Grâce au *Pouillé du diocèse de Toul* de 1707, et aux dictionnaires

<sup>5</sup> Jean-Claude SOMMIER, *Statuts synodaux publiés au synode de Saint-Diez, tenu le 9 mai 1731*, Saint-Diez, J. Charlot, [1731], p. 54.

<sup>6</sup> Nous ne nous servons pas de la micro-toponymie qui est sans doute peu utile ici car les micro-toponymes traduisent davantage les noms des propriétaires des terrains, surtout quand ce sont des maisons religieuses, que des cultes.

<sup>7</sup> Hippolyte DELEHAYE, « Loca sanctorum », *Analecta Bollandiana*, t. 48, 1930, p. 43.

départementaux, il est aisé de relever les communes dont le nom est composé d'un saint évêque. Dans le cas du diocèse de Toul (Cf. Tableau 1), sur 1 200 villages ou hameaux de cette zone géographique, seuls 90 comportent un nom avec mention d'un saint qui peut apparaître de façon claire dans le nom comme Villey-Saint-Etienne, Saint-Nabord, Saint-Maurice, Saint-Benoît, etc. et parfois, le nom apparaît moins distinctement comme Domèvre (saint Epvre), Dommartin (saint Martin), etc.

Tableau 1 : Hagio-toponymie du diocèse de Toul					
	Mention d'un saint	Mention de saint évêque	Mention de la Vierge	Sans mention religieuse	Total des localités
Nombre	76	7	7	1110	1200

Il ressort de ce tableau une prédominance des noms de villages sans aucune mention religieuse, soit 92% des villages contre 6% ayant un saint dans leur nom et moins de 1% concernant les saints évêques, représentés au même taux que la Vierge. Ces chiffres, valables pour le diocèse de Toul, se rapprochent fortement de ceux de la Haute-Vienne donnés par Jean-Loup Lemaître : seules 67 communes possèdent un nom doté d'un vocable hagiographique<sup>8</sup>. En Moselle, Henri Hiegel a consacré un article aux « Localités mosellanes aux noms de saints » et les résultats sont similaires à l'étude faite sur Toul, très peu de villages possèdent un nom de saint lorrain<sup>9</sup>. L'étude des hagio-toponymes est peu concluante et peu révélatrice de l'ancrage du nom des saints lorrains dans la dénomination des villages, il est nécessaire de passer à une autre strate d'étude : celle des titulatures des autels, chapelles, etc.

L'étude des pouillés du XVIII<sup>e</sup> siècle nous donne un état de ce que fut la religion des siècles précédents. Ils nous permettent de faire une sorte « d'état des lieux » des saints lorrains dans notre ère géographique et de montrer par des cartes le culte réel des saints lorrains (réalisation de cartes montrant cette présence). Les trois diocèses comptent un nombre important de paroisses au XVIII<sup>e</sup> siècle, à savoir plus de 750 pour le diocèse de Toul ; 603 pour le diocèse de Metz ; 200 pour celui de Verdun, soit un total de plus de 1 550 paroisses. L'étude qui suit est un état de ce que sont les diocèses de Lorraine au XVIII<sup>e</sup> siècle ; il est bien entendu qu'au cours des siècles suivants la physionomie des diocèses lorrains a changé à la Révolution, suite à leur remodelage, des annexes sont devenues paroisses, de nouvelles chapelles ont été construites, des ermitages ont été détruits... Comme l'explique Philippe

<sup>8</sup> Jean-Loup LEMAITRE, *La légende dorée du Limousin*, « Les saints limousins, leur culte, leurs reliques au Moyen Age », *Cahiers du patrimoine*, n° 36, 1993, p. 39-64.

<sup>9</sup> Henri HIEGEL, « Les localités mosellanes aux noms de saints », *Le Pays Lorrain*, 1961, 42<sup>e</sup> année, p. 59-68.

Martin dans *Les chemins du sacré*, pour les régions du Saintois et du Toullois, 71% des localités de cette région sont devenues paroisses en 1790<sup>10</sup>. De même au XIX<sup>e</sup> siècle, on assiste à de nombreuses créations de paroisses : en 1843, 78% des localités du Saintois et du Toullois sont indépendantes spirituellement contre 73% en 1802<sup>11</sup>.

Malgré ces modifications de la carte paroissiale, nous n'en tenons pas compte car notre but est de faire un état des patronages au milieu de notre période d'étude afin de montrer quelle importance peuvent avoir les saints lorrains par rapport aux saints de l'Eglise universelle. Leur ancrage est-il ancien c'est-à-dire antérieur à notre période d'étude, ou au contraire, correspond-il à notre période ? Dans notre province de vieille catholicité, l'analyse des pouillés révèle deux strates dans le culte des saints : une strate ancienne correspondant aux titulaires des églises qui remontent au Moyen Age ; et une strate plus récente avec les chapelles.

Le pouillé du diocèse de Metz réalisé par Nicolas Dorvaux<sup>12</sup> est une reprise du *Pouillé des bénédictins* du XVIII<sup>e</sup> siècle de Dom Tabouillot. Le diocèse de Metz évolue au fil des siècles ; au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, il compte 540 paroisses, au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, le protestantisme fait baisser le nombre de paroisses à 469 puis au XVIII<sup>e</sup> siècle, elles sont au nombre de 603<sup>13</sup>. Outre les paroisses, le diocèse de Metz compte 120 ermitages durant la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>14</sup> ainsi que 561 chapelles<sup>15</sup>. Les saints lorrains sont patrons de 65 églises, 51 chapelles sur 112, d'un ermitage et de 4 maisons religieuses dans le diocèse de Metz (Cf. Tableau 2, graphique 1, page 457).

Saints	Eglises	Chapelles	Ermitages
Adelphe	4		
Arnould	2		
Author	1		
Clément	11	1	1
Goéry		1	
Patient	1		
Rufe	1		

<sup>10</sup> Philippe MARTIN, *Les chemins du sacré. Paroisses, processions, pèlerinages en Lorraine du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, Metz, éd. Serpenoise, 1995, p.22-24.

<sup>11</sup> Ibid., p. 25-27.

<sup>12</sup> Nicolas DORVAUX, *Les anciens pouillés du diocèse de Metz publiés et annotés*, Nancy, Crépin-Leblond, 1902, XXVIII-862 p.

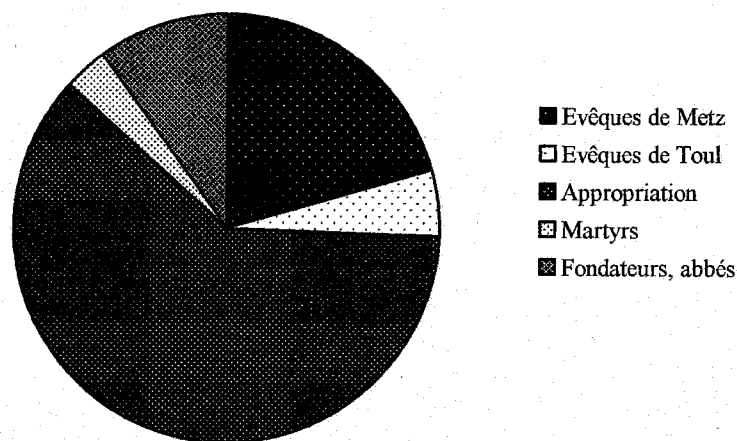
<sup>13</sup> Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, *Le diocèse de Metz*, Paris, Letouzey & Ané, 1970, p. 6.

<sup>14</sup> Jean LECLERC, *Ermites et ermitages mosellans*, Metz, éd. Le Lorraine, 1953, p. 123-126 ; Tribut de Morembert porte ce même chiffre à l'année 1720.

<sup>15</sup> Ce nombre correspond à ce que nous avons relevé dans le *Pouillé des Bénédictins*. Nous n'avons pas fait la différence entre les différents types de chapelles, il s'agit ici du chiffre total de chapelles, tous types confondus.

Oranne	1	1	
Livier	1	2	
Quirin	2	2	
Vandelin	5	3	
Epvre	4		
Gérard		1	
Mansuy	1		
Euchaïre	1		
Romaric	1		
Barbe	6	14	
Nicolas	23	26	
<b>TOTAL</b>	<b>65 soit 10,1%</b>	<b>51 soit 9%</b>	<b>1 soit 0,8%</b>

Graphique 1 : Patronages du diocèse de Metz



Il ressort de ces chiffres que le nombre de titulatures d'églises et de chapelles est sensiblement le même indiquant ainsi que le culte des saints lorrains dans le diocèse de Metz est aussi ancien que récent si on se réfère aux saints honorés. Ces résultats nous montrent l'importance du culte des saints d'appropriation et des saints évêques de Metz : saint Nicolas a sous son patronage 35,4% des églises dédiées aux saints lorrains et 51% des chapelles ; sainte Barbe est présente dans 9,2% des églises et 27,4% des chapelles ; quant aux saints évêques de Metz, ils sont présents dans près de 32% des titulatures d'églises.

Le pouillé de Toul du père Benoît Picard <sup>16</sup> est dédié « A monseigneur l'illustrissime et révérendissime François Blouet de Camilly, évêque et comte de Toul, prince du Saint-Empire, conseiller du Roi en son Conseil d'Etat ». L'auteur indique dans l'épître de son ouvrage que ce travail « est une suite de l'*Histoire Ecclésiastique* de ce diocèse » publiée en 1700 bien qu'il rejette l'œuvre accomplie sur d'autres : « Je ne suis pas, à le bien prendre, l'auteur de cet

<sup>16</sup> Benoît PICARD, *Pouillé ecclésiastique et civil du diocèse de Toul*, Toul, Louis et Etienne Rolin, 1711, 2 vol.

ouvrage, quoique j'aye donné tous mes soins pour le rendre public. Il faut l'attribuer à de sçavants & à de zelés prélats, qui n'ont rien eûs tant à cœur, que de bien regler tout Diocese par les Statuts qu'ils y ont faits, & par les ordres qu'ils envoyèrent aux curés pour leur faire un rapport exact de l'état des Paroisses & des autres benefices, afin de dresser un Pouillé qui instruisit le public de l'état present du Diocese, & qui lui fit connoitre la qualité de tous les bénéfices, pour que le droit de patronage fut conservé à celui qui en est en possession, & pour que les règles de l'Eglise fussent fidelement gardées dans les presentations, sur tout lors que les Cures viennent à vaquer dans les mois réservés au Pape »<sup>17</sup>.

Le diocèse de Toul est le plus important de nos trois diocèses quant à son nombre de paroisses et son nombre de saints ; c'est le diocèse qui compte le plus de types différents de saints lorrains. Ils sont présents dans 146 églises, 110 chapelles contre 1063 dénombrées en 1710, 15 ermitages sur un total de 257<sup>18</sup>, et 6 maisons religieuses (Cf. Tableau 3, graphique 2, page 459).

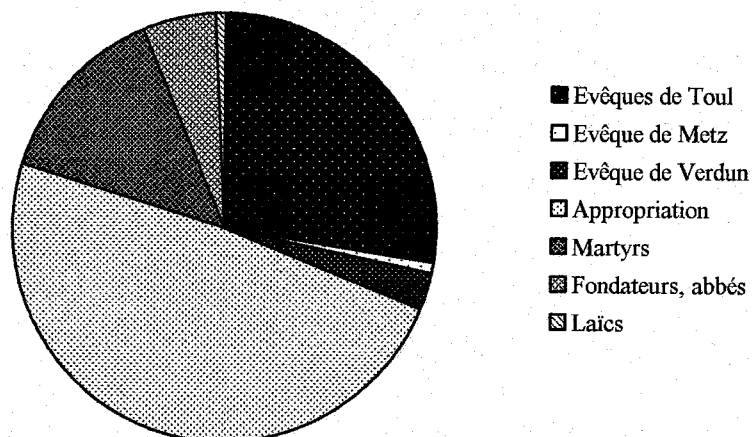
Saints	Eglises	Chapelles	Ermitages
Amon			1
Epvre	51	1	
Gérard	4	3	2
Léon IX	1		
Mansuy	11		
Elophe	10		
Euchaire	2		1
Libaire	9	2	
Menne	5		
Livier	1		
Amé	3	1	
Romaric	1		
Agent	1		
Pient	3		
Colombe	5		
Baudri	1		
Dié	2		
Florentin	1		
Hydulphe	1		
Quirin	1	3	1
Valburge	2		
Airy	1		
Firmin	2		1
Maur	2		

<sup>17</sup> *Ibid.*, vol. 1, préface.

<sup>18</sup> Philippe MASSON, *Ermites et ermitages dans le cadre de l'ancien diocèse de Toul entre le XVI<sup>e</sup> siècle et le XVIII<sup>e</sup> siècle*, Mémoire de maîtrise sous la dir. de L. Châtellier, Université Nancy 2, 1999, p. 30.

Paul	1		
Lucie		2	2
Godegrand	1		
Goéry		1	
Barbe	3	24	3
Nicolas	20	73	4
<b>TOTAL</b>	<b>145 soit 19,3%</b>	<b>110 soit 10,4%</b>	<b>15 soit 5,8%</b>

Graphique 2 : Patronages du diocèse de Toul



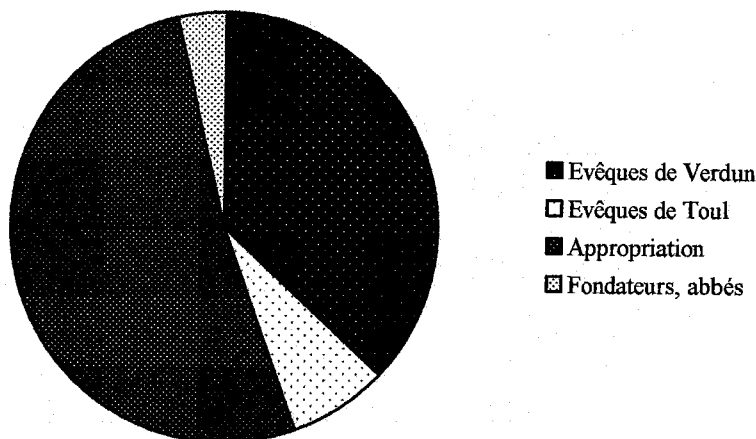
Tout comme dans le diocèse de Metz, les saints d'appropriation (15,8% des églises et 88% des chapelles) et les saints évêques (42,3% des églises et seulement 4,5% des chapelles) sont les plus importants quant aux titulatures. Ces chiffres nous révèlent que le culte des saints évêques lorrains est une dévotion ancienne puisqu'ils sont majoritairement présents dans les églises alors que les saints d'appropriation ont un culte plutôt récent car ils sont patrons de près de 90% des chapelles.

Les patronages des saints lorrains dans le diocèse de Verdun sont répartis en : 33 églises sur 276 paroisses et annexes, 37 chapelles, 2 ermitages et 9 maisons religieuses (Cf. Tableau 4, graphique 3, page 460).

Saints	Eglises	Chapelles	Ermitages
Airy	2		
Firmin	3	1	
Maur	2	3	1
Paul	2		
Saintin	4	1	
Vanne	5	1	
Lucie	1		
Rouin	1		1
Epvre	2	1	

Gérard	1	1	
Mansuy	1		
Barbe	1	13	
Nicolas	8	16	
<b>TOTAL</b>	<b>33 soit 12%</b>	<b>37 soit 26,2%</b>	<b>2 soit 12,5%</b>

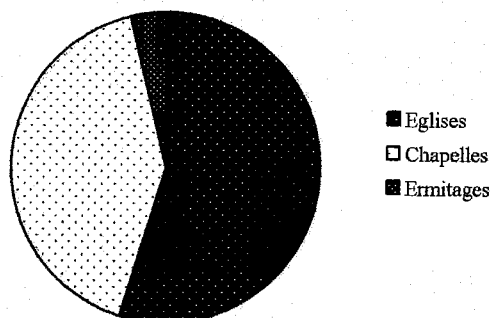
Graphique 3 : Patronages du diocèse de Verdun



Au total (Cf. Tableau 5, graphique 4), les saints lorrains sont présents dans 243 églises lorraines ce qui représente environ 15,6% du total des paroisses pour l'ensemble de la Lorraine. Quelque 198 chapelles sont dédiées à un saint lorrain soit 11,2% ; 18 ermitages et 19 maisons religieuses leur sont dédiés. Nous remarquons donc un culte ancien puisque presque la moitié des dédicaces sont des paroisses indiquant un ancrage ancien ; mais l'autre moitié correspond à des titulaires de chapelles montrant le phénomène récent du culte aux saints lorrains.

Eglises	Chapelles	Ermitages
243	198	18
15,6%	11,2%	4,6%

Graphique 4 : Répartition des patronages des saints lorrains

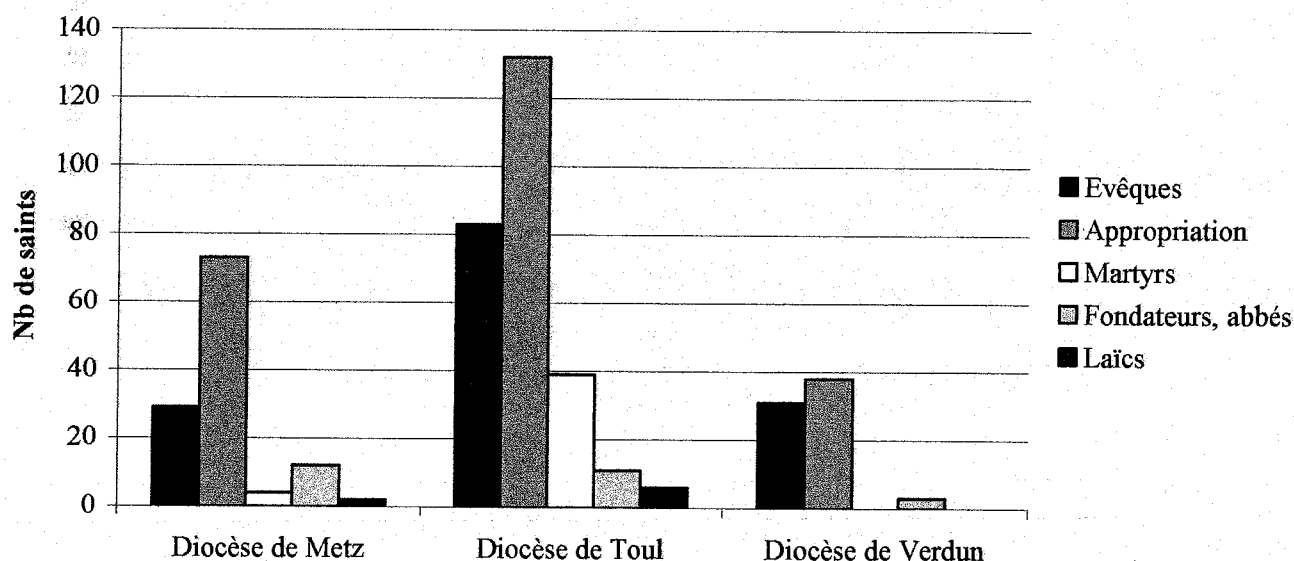




Ces patronages sont partagés entre 43 saints lorrains alors que nous en avons recensé 202, excepté les martyrs de la Révolution (Cf. Tableau 6, graphique 5) ; 21% des saints lorrains sont donc présents dans une église, chapelle, ermitage... alors que les trois quarts de notre corpus, sans les martyrs de la Révolution, 79% des saints, ne sont pas représentés officiellement puisqu'ils n'apparaissent pas dans les pouillés de Lorraine. Mais il ne suffit pas d'avoir une église ou chapelle dédiée pour que les fidèles honorent d'un culte les saints ; une simple source, une croix... peut suffire.

	Diocèse de Metz	Diocèse de Toul	Diocèse de Verdun	TOTAL
Evêques	29	83	31	143
Appropriation	73	132	38	243
Martyrs	4	39	-	43
Fondateurs, abbés	9	11	3	23
Laïcs	2	6	-	8
<b>TOTAL</b>	<b>117</b>	<b>271</b>	<b>72</b>	<b>460</b>

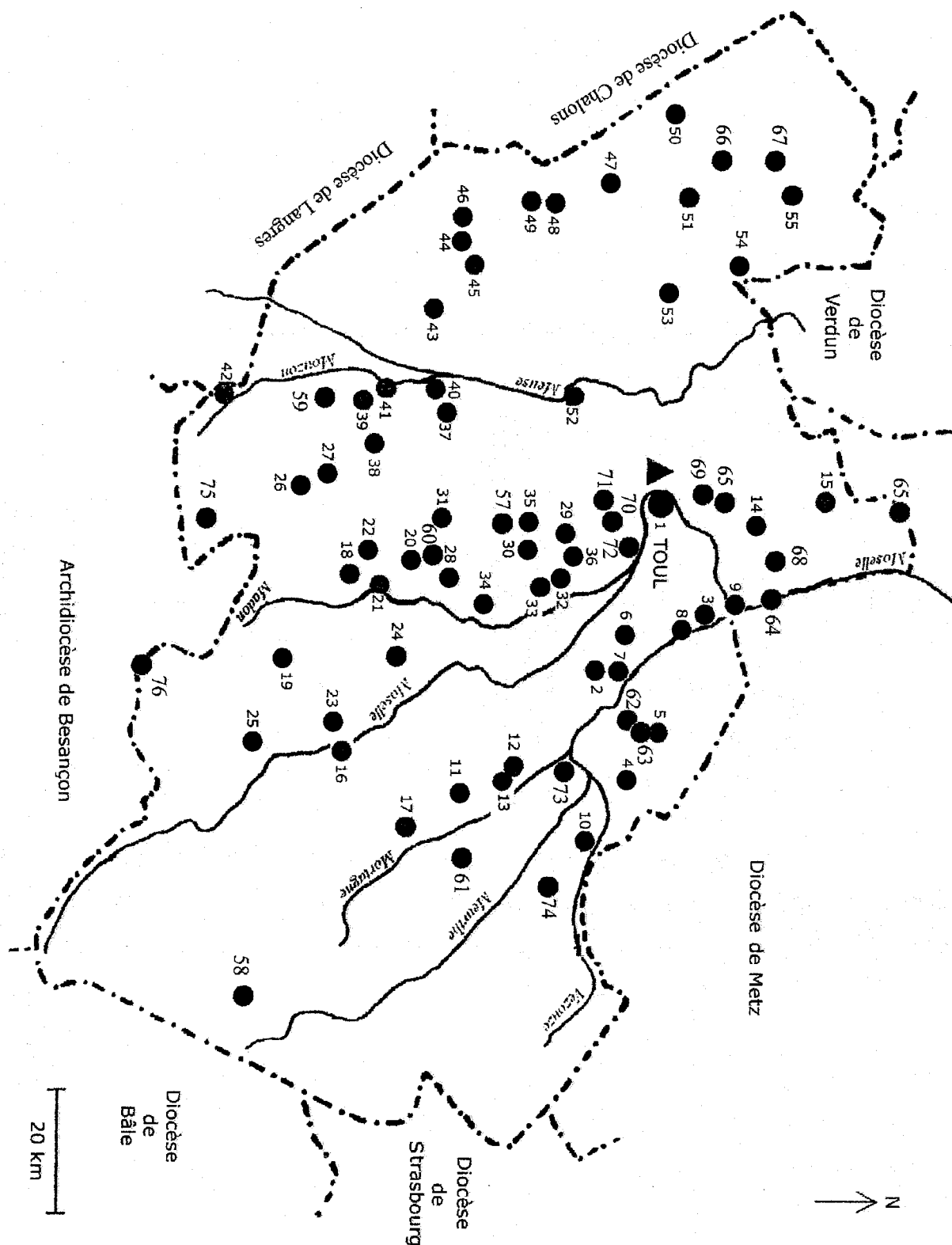
Graphique 5 : Les différents types de saints par diocèse



Les dédicaces aux saints évêques de Toul représentent environ 10% des églises du diocèse de Toul, soit 74 églises, chapelles et ermitages : cinquante-deux sont dédiées à saint Epvre soit 71% environ du diocèse ; onze sont dédiées à saint Mansuy soit 15% environ ; neuf ont pour patron saint Gérard soit environ 12% ; une église est consacrée à saint Léon IX ; et une à saint Amon. Ces églises n'ont pas une géographie particulière, elles sont situées dans toutes les régions du diocèse bien qu'il y ait une prédominance dans les régions localisées au sud de Toul, dans un couloir central (Cf. Carte 1, page 462). Peu d'églises se situent dans le sud-est du diocèse, zone qui correspond aux Hautes Vosges et dans le nord-ouest, région de la

Meuse et dans les confins de la Haute-Marne et de l'archidiocèse de Besançon. Ces zones sont assez éloignées de la ville épiscopale, ce qui pourrait être une explication probable à cette rareté des églises ayant pour patron un saint évêque et puis ce sont des régions au relief élevé constituées de massifs forestiers et à l'habitat dispersé.

Carte 1 : Géographie des saints évêques de Toul au XVIII<sup>e</sup> siècle  
(La liste des dédicaces est donnée en annexe 2, pages 721-723)



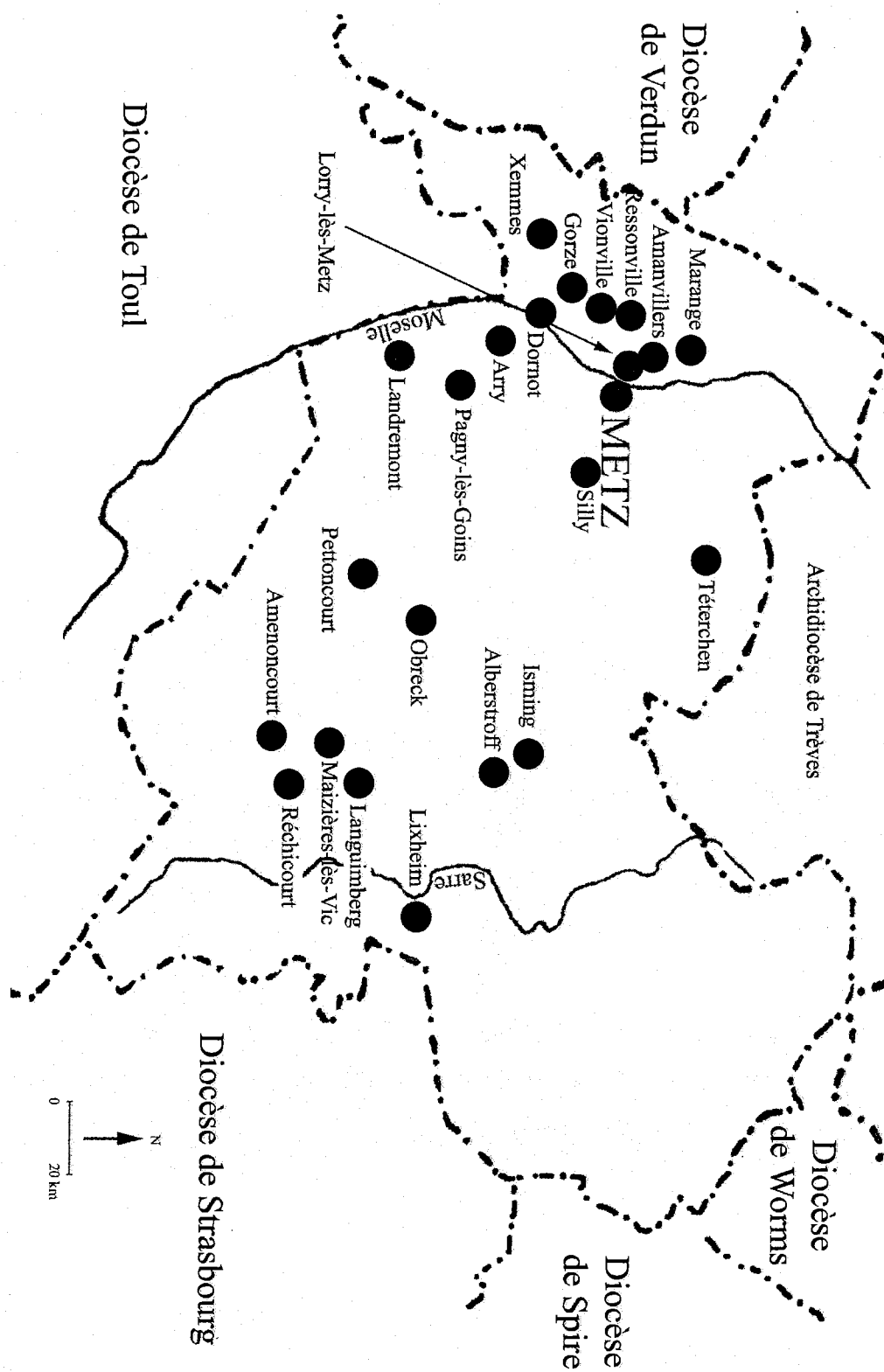
Les dédicaces aux saints évêques de Metz sont partagées entre saint Clément, avec 11 églises et 1 chapelles (54,5%) ; saint Adelphe dont 4 églises lui sont dédiées (18%) ; saint Arnould avec 2 dédicaces de paroisses (9,1%) ; les saints Author, Patient et Rufe ont chacun une paroisse à leur nom (4,5% chacun) ; et saint Goéric n'est présent que dans une seule chapelle (4,5%). Ces patronages démontrent l'ancienneté de l'implantation du culte des saints évêques de Metz puisque sur 22 dédicaces, 18, soit 82%, sont des paroisses ; les 18% restant étant des chapelles. La situation géographique de ces dédicaces est assez particulière en ce sens où la majorité des édifices se situent sur le territoire de la ville de Metz, dans le pays messin soit autour de Metz (Cf. Carte 2, page 464). Aucun édifice n'est présent dans l'est du diocèse dont le territoire est sous l'autorité du duc de Lorraine. Les évêques ont privilégié les territoires sous leur autorité pour les doter de dédicaces portant le nom de ceux qui sont à l'origine de la spiritualité dans le diocèse de Metz. En effet, « le chapitre possédait des domaines et des biens sur toute l'étendue du diocèse, mais surtout autour de la cité et à Sarrebourg »<sup>19</sup> ; et la majorité des églises et chapelles dédiées aux saints évêques de Metz est située sur ces territoires renforçant ainsi le pouvoir épiscopal déjà très fort au cours du Moyen Age. Ces titulatures sont un hommage aux fondateurs de la cité et de la vie religieuse à Metz mais aussi un moyen de bien marquer le pouvoir épiscopal et leurs possessions propres sur la frontière de ses possessions. C'est comme si les évêques protégeaient la cité épiscopale de toute intrusion.

Les églises en l'honneur des évêques de Verdun sont au nombre de 18 soit 9,3% des paroisses du diocèse (Cf. Carte 3, page 465). La majorité des paroisses qui leur sont dédiées se situent autour de la ville épiscopale dans un rayon de trente kilomètres. Sur ces dix-huit dédicaces, 27% ont pour patron saint Vanne ; 22% saint Paul ; 17% saint Firmin ; et 33% des paroisses sont dédiées aux saints Airy (11%), Maur (11%) et Paul (11%). Les saints évêques de Verdun sont patrons de nombreux lieux dont le chapitre de la cathédrale est le collateur ; c'est le cas des paroisses de Harville, Souhesmes, Muzeray, Hattonchâtel, Marre ou encore Villers-sur-Meuse ce qui peut s'expliquer par la proximité de la ville de Verdun car il s'agit certainement de possessions de l'évêque et du chapitre.

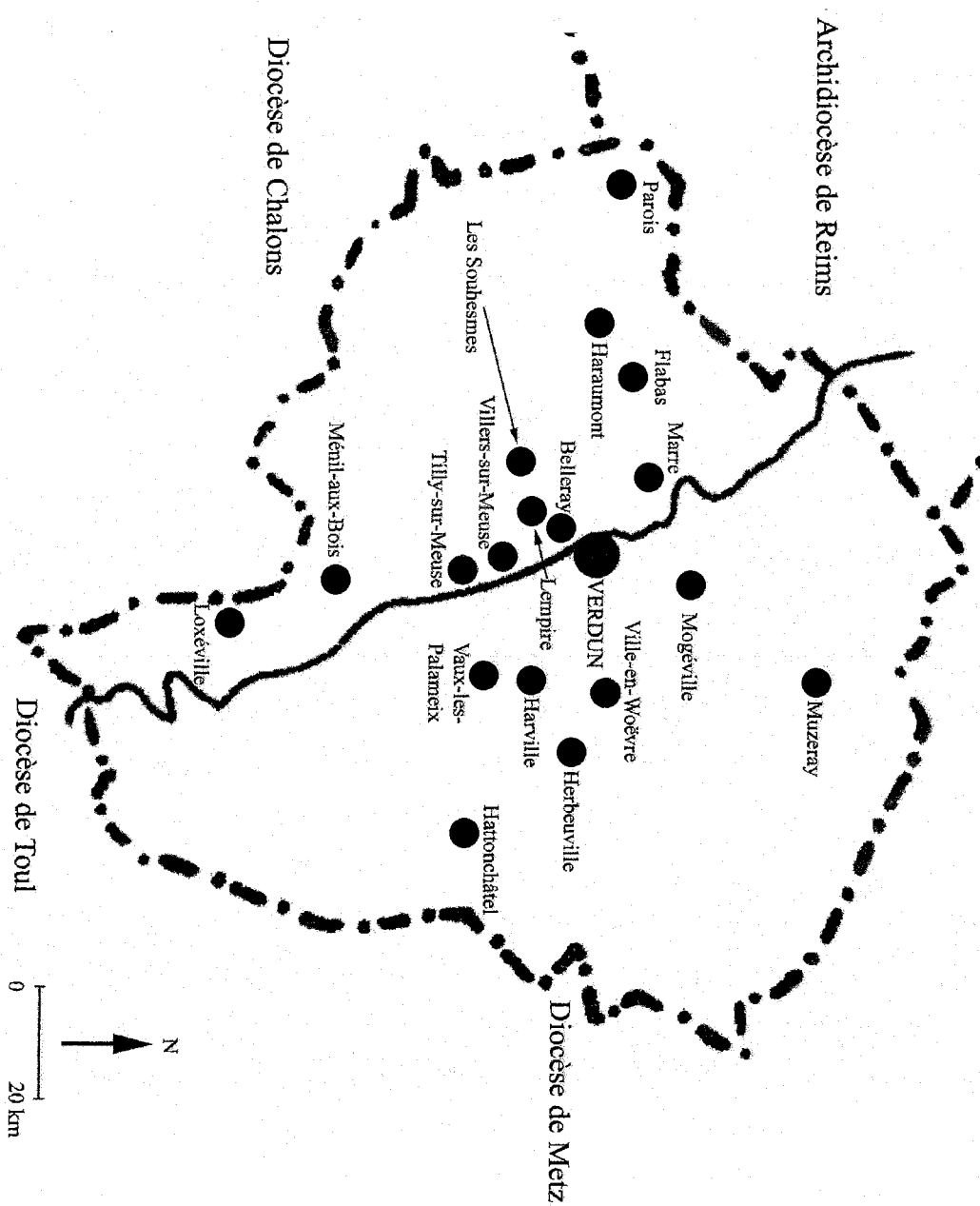
---

<sup>19</sup> Henri TRIBOUT de MOREMBERT, *op. cit.*, p. 69.

Carte 2 : Géographie des saints évêques de Metz au XVIII<sup>e</sup> siècle  
(La liste des dédicaces est donnée en annexe 3, page 724)



Carte 3 : Géographie des saints évêques de Verdun au XVIII<sup>e</sup> siècle  
 (La liste des dédicaces est donnée en annexe 4, page 725)



Le diocèse de Toul est l'espace le plus complet quant au type de saints. En effet, il regroupe toutes les catégories de saints et particulièrement les saints céphalophores (Cf. carte n° 4, page 467). Il est le diocèse qui en compte le plus sur son territoire et plus particulièrement dans le sud du diocèse, dans le département des Vosges actuel : sur 43 bâtiments religieux dédiés aux céphalophores au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, 39, soit 90,5%, sont situés dans le diocèse de Toul et quatre dans le diocèse de Metz (9,5%) ; le diocèse de Verdun n'en possède aucun. Le culte de saint Livier, dans le diocèse de Metz, se situe à Salival, lieu de son martyre, à Secours, « village proche de Vic et de Metz »<sup>20</sup> où une chapelle castrale et bénéficiaire est sous son invocation et à Metz, ville dont il est originaire. Onze sont dédiés à sainte Libaire (25,6%) ; dix sont sous l'invocation de saint Elophe (23,2%) ; cinq pour sainte Menne (11,6%) ; cinq sont dédiés à sainte Colombe (11,6%) ; quatre à saint Euchaire (9,3%) ; quatre dédiés à saint Livier (9,3%) ; trois concernent saint Pient (7%) ; et une paroisse sous l'invocation des saints de Moyenvic (2,3%). Les deux saints qui sont les plus importants sont donc sainte Libaire et saint Elophe dont le culte se situe essentiellement autour de Grand, le long du Madon, et entre la Moselle et la Mortagne. Faut-il voir ici une volonté de l'Eglise d'effacer des mémoires les anciens cultes païens liés aux eaux ? Sainte Libaire met fin au culte d'Apollon en détruisant sa statue lors de son martyre.

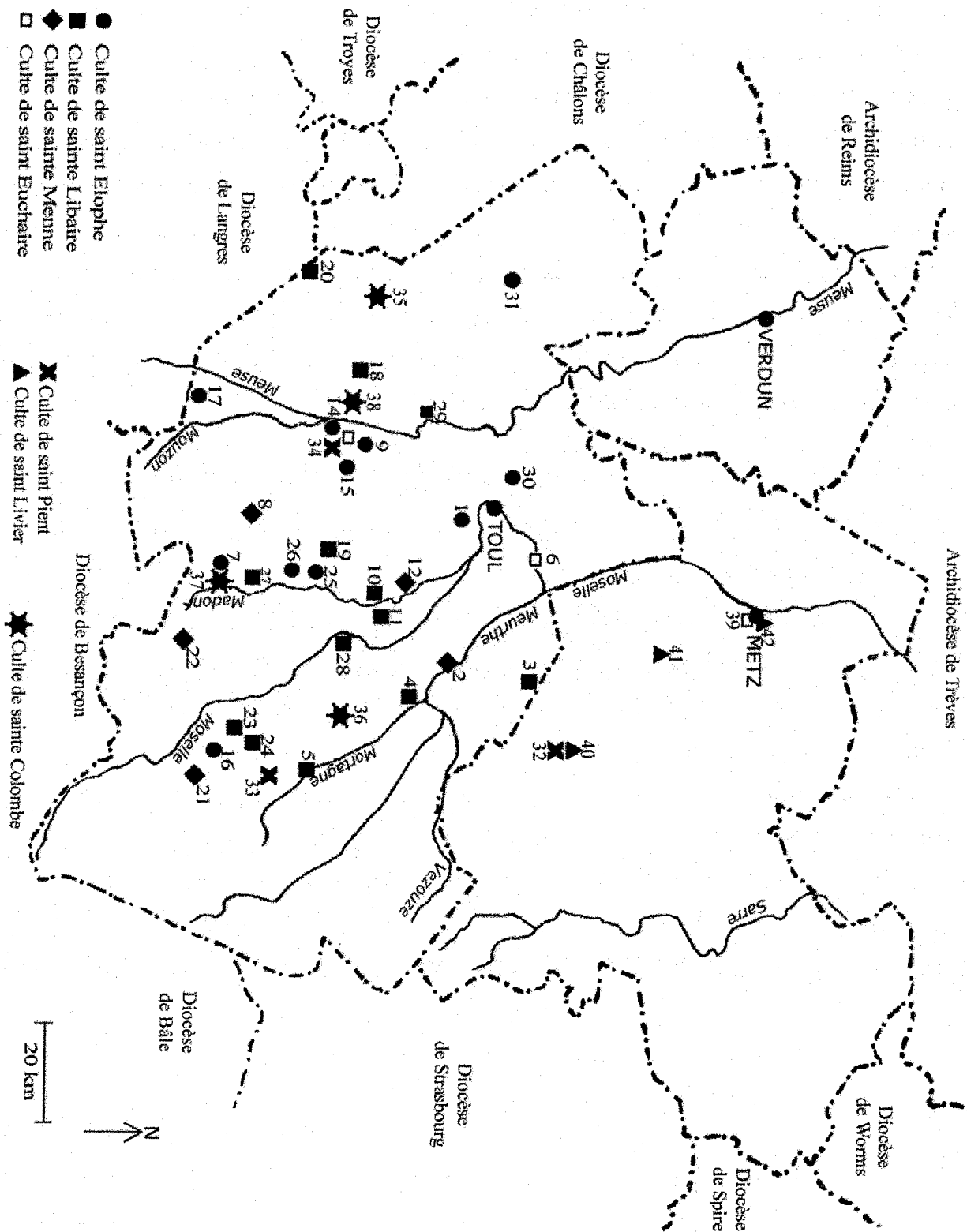
Les saints d'appropriation sont ceux qui possèdent le plus de titulatures en Lorraine (52,3% de l'ensemble des saints lorrains) avec une omniprésence de saint Nicolas qui représente 70,4% des dédicaces de ce type de saint et 36,8% de l'ensemble des dédicaces aux saints lorrains. A l'échelle des diocèses, Nicolas domine celui de Toul avec quelque 134 patronages soit 48,5% du diocèse. Sainte Barbe et saint Quirin se partagent, dans leur catégorie, respectivement 25,6% et 4% des titulatures. Cette importance accordée à saint Nicolas s'explique par l'ancienneté de son culte mais aussi à cause de sa renommée. En effet, à l'inverse de sainte Barbe et de saint Quirin, il est le seul saint d'appropriation à être connu dans toute la Lorraine dont il est le patron et son culte est soutenu par la famille de Lorraine qui n'hésite pas à se mettre sous sa protection lors des moments critiques de son histoire (Bataille de Nancy, Guerre des Rustauds, guerre de Trente Ans...) ; Barbe n'est patronne que de la campagne messine et des professions liées aux métiers à risque ; et Quirin ne jouit d'un culte que dans le massif vosgien, dans la vallée du Donon.

Enfin, les laïcs et les abbés sont les moins représentés dans les titulatures : à l'échelle de la Lorraine, ils disposent de 6,7% des dédicaces. Les fondateurs d'ordre possèdent 5% des

<sup>20</sup> Nicolas DORVAUX, *Les anciens pouillés du diocèse de Metz publiés et annotés*, Nancy, Crépin-Leblond, 1902, p. 547.

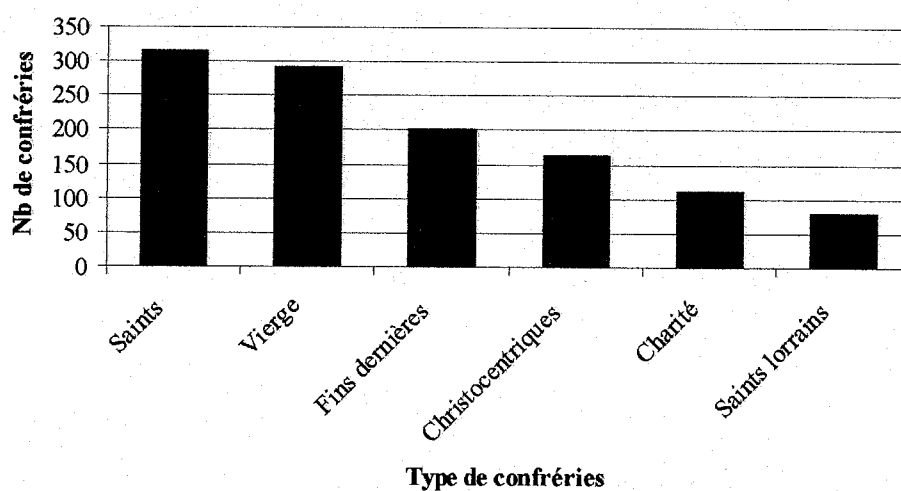
titulatures des diocèses, il s'agit essentiellement des fondateurs des abbayes vosgiennes comme Dié, Romaric, Amé, Hydulphe... ; les laïcs ne sont présents que dans 1,7% des dédicaces des diocèses lorrains.

Carte 4 : Géographie des saints céphalophores lorrains au XVIII<sup>e</sup> siècle  
(La liste des dédicaces est donnée en annexe 5, pages 726-727)



Outre les hagiotoponymes et les pouillés qui permettent de mesurer la présence des saints lorrains sur notre territoire géographique, une strate plus récente par le biais des confréries permet également cette mesure. Grâce à une enquête réalisée par M. Dumesnil, nous connaissons le nombre total de confréries dans les Vosges : 1 164. Ainsi on compte 202 confréries des fins dernières ; 164 confréries christocentriques ; 293 confréries sont en l'honneur de la Vierge ; 112 confréries de la charité : 1 adoption des captifs ; 22 de la charité ; 32 des pauvres ; 33 du bureau des pauvres ; 25 de l'écolage des pauvres et 393 confréries des saints (Cf. Graphique 6). Ces dernières représentent 35% des confréries et sont réparties entre 79 saints. Celles en l'honneur des saints lorrains sont au nombre de 78 soit 19,8% des confréries des saints et 6,7% des confréries au total (Cf. Tableau 7, graphique 7, page 469). Elles se répartissent entre 15 saints lorrains soit 19% des saints. Par rapport aux titulatures d'églises pour lesquelles les saints lorrains représentent 16,2%, les confréries, correspondant à des créations récentes et propres à notre période d'étude, ne sont pas nombreuses ce qui indique que le culte des saints lorrains est profondément ancré dans le passé. La période moderne n'est pas la période des saints lorrains puisque les éléments anciens sont plus importants que les éléments récents ; c'est-à-dire les confréries.

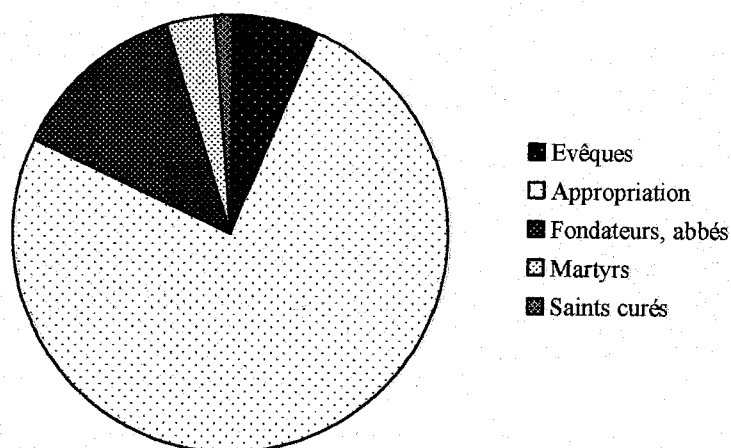
Graphique 6 : Les différents types de confréries dans les Vosges





Type de saints	Saints	Nombre de confréries	Total
Evêques	Epvre	2	5 soit 6,4%
	Gérard	1	
	Goëry	1	
	Mansuy	1	
Appropriation	Barbe	7	59 soit 75,6%
	Nicolas	44	
	Quirin	8	
Fondateurs, abbés	Amé	3	10 soit 12,8%
	Claire	4	
	Gondelbert	1	
	Richarde	1	
	Valburge	1	
Martyrs	Elophe	1	3 soit 3,8%
	Libaire	2	
Saints Curés	Pierre Fourier	1	1 soit 1,3%
TOTAL		78	78

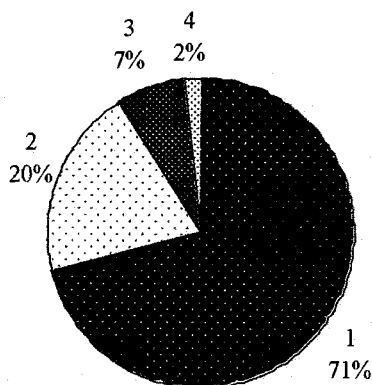
Graphique 7 : Les confréries vosgiennes dédiées aux saints lorrains par type de saints



Les confréries vosgiennes sont marquées par l'importance des saints d'appropriation qui regroupent à eux seuls 59 des confréries soit 75,6%. Parmi ces saints, saint Nicolas est le plus importants avec 44 confréries en son honneur, puis saint Quirin avec 8 confréries et enfin sainte Barbe dont 7 confréries lui sont dédiées. Les fondateurs d'abbayes et les abbés sont la deuxième strate importante puisqu'elle compte 10 confréries soit 12,8% ; ensuite les saints évêques de Lorraine avec 6,4% des confréries ; les martyrs ont 3 confréries en leur honneur (3,8%) et enfin les saints curés avec une seule confrérie (1,3%). Ces 78 confréries se répartissent en 55 paroisses (Cf. Graphique 8, page 470). La grande majorité (71%) des

paroisses ne possèdent qu'une seule confréries mais certaines en comptent plusieurs comme par exemple Bertrimoutier (confréries de sainte Barbe, sainte Claire, saint Quirin); Gérardmer (sainte Barbe, saint Gérard, saint Nicolas, saint Quirin); ou encore Le Tholy (sainte Claire, saint Nicolas, saint Quirin).

Graphique 8 : Nombre de confréries aux saints lorrains par paroisse dans les Vosges



Toutes ces congrégations sont des créations propres à notre période d'étude, seule la confrérie de saint Nicolas à Remiremont est ancienne, elle est créée en 1391. Il n'est pas toujours aisé de connaître les dates de fondation de ces congrégations car les archives sont parfois absentes ou muettes. La confrérie de sainte Barbe de la Croix-aux-Mines est créée antérieurement à 1590, il n'y a pas d'autre précision; c'est une donation d'Agnès, veuve de Nicolas de Lurre; elle est annexée à celle de saint Sébastien en 1702 et reçoit ses bulles d'érection et d'indulgences à la même date<sup>21</sup>. A la Révolution, les confréries entrent dans une phase troublée de leur histoire car elles n'échappent pas au profond remaniement des structures sociales du royaume<sup>22</sup>. Leur existence cesse officiellement avec le décret de l'Assemblée Nationale du 18 août 1792 qui met un terme à « toutes les familiarités, confréries, les pénitents de toutes couleurs, les pèlerins et toutes autres associations de piété et de charité »<sup>23</sup>; elles renaissent lentement à partir de 1801, rétablissement de l'Eglise catholique. Ainsi celle de saint Goëry d'Epinal, où « les bouchers y font dire [à l'autel du chansal] par chacun mois une messe par ancienne permission et donnent à l'offrande le jour

<sup>21</sup> A.D. 88 : G 157.

<sup>22</sup> Stefano SIMIZ, *Confréries urbaines et dévotion en Champagne (1450-1830)*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 2001, p.270-271.

<sup>23</sup> *Pratiques religieuses dans l'Europe révolutionnaires, 1789-1815*, actes du colloque de Chantilly 1986, Turnhout, Brepols, 1988, p. 515.

de la saint Goëry, trois livres de cyre »<sup>24</sup>. Cette confrérie est supprimée pendant la tourmente révolutionnaire et en 1820, elle est rétablie et le 31 mai 1826, elle est érigée canoniquement en recevant ses statuts. Toujours à Epinal, la confrérie de saint Nicolas est réinstallée le 18 juin 1816, elle reçoit ses nouveaux statuts le 1<sup>er</sup> octobre 1829 et le 21 novembre 1829, ses statuts sont approuvés par les autorités compétentes<sup>25</sup>. A Fontenoy-le-Château, c'est la même chose, la confrérie en l'honneur de saint Nicolas est supprimée en 1792 et elle est rétablie après la Révolution.

L'étude des pouillés et des confréries révèle une volonté de l'Eglise ; la plupart des patrons d'églises sont choisis par les autorités ecclésiastiques et la création de confréries est, dans la majorité des cas, l'œuvre du curé de la paroisse après acceptation de l'évêque. Si ces deux strates sont religieuses, il existe un autre niveau qui appartient non plus au curé ou à l'évêque, mais aux fidèles eux-mêmes qui choisissent seuls le prénom de leur enfant.

L'étude des prénoms est un moyen de saisir l'impact des saints lorrains sur les populations à un moment précis. Afin de prouver l'importance de ces saints dans la vie des populations, les registres paroissiaux tenus par les curés à l'Epoque Moderne nous donnent ces renseignements. En effet, les actes de baptême permettent de découvrir si beaucoup d'enfants portent le prénom du saint de leur paroisse ou de tout autre saint lorrain. Selon Guy Cabourdin, « le concile de Trente impose aux chrétiens le choix de noms de saints pour prénom afin que ceux-ci deviennent protecteurs de l'enfant ». Ainsi, à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, le prénom devient un marqueur confessionnel opposant les catholiques aux protestants<sup>26</sup> ; ces derniers optent pour des prénoms choisis dans l'Ancien testament, accentuant la différence de confession. Les historiens se sont intéressés à l'importance que revêt le prénom dans l'histoire et son impact sur les mentalités religieuses et sociales. Le père Pérouas, dans *Les Limousins, leurs saints, leurs prêtres du XV<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, a bien montré l'importance de l'étude des prénoms pour mesurer l'implantation des saints sur les populations. Selon lui, les prénoms permettent « une approche différente, plus étroite dans le choix, mais plus large dans son champ »<sup>27</sup>. Approche différente en ce sens où, par les prénoms, nous touchons réellement au peuple des fidèles. Plus étroite car il nous est possible de mener un dépouillement sur

<sup>24</sup> A.D. 88 : G 144, f° 31 v°.

<sup>25</sup> A.D. 88 : G 2415.

<sup>26</sup> Le prénom devient un marqueur confessionnel à partir de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle lorsque catholiques et protestants cohabitent ; voir à ce sujet les études de : Marie-José LAPERCHÉ-FOURNEL, *La population du duché de Lorraine : de 1580 à 1720*, Nancy, PUN, 1985, 236 p. ; Etienne FRANCOIS, *Protestants et catholiques en Allemagne : identité et pluralisme, Augsburg, 1648-1806*, Paris, A. Michel, 1993, 391 p. Catholiques et protestants ne choisissent pas les mêmes prénoms, ces derniers préférant des prénoms plus anciens tirés de l'Ancien testament.

<sup>27</sup> Louis PEROUAS, *Les Limousins, leurs saints, leurs prêtres du XV<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Cerf, 1988, p. 32.

quelques paroisses et sur seulement quelques saints afin de démontrer si cette enquête est révélatrice ou non de l'ampleur que revêt le culte des saints auprès des croyants. Et enfin plus large car nous pourrions déterminer si tel saint est plus présent que tel autre c'est-à-dire si le local l'emporte sur l'universel, si les dévotions nouvelles ont la primeur sur les dévotions anciennes, etc. Par exemple, en Limousin, les prénoms Pierre et Jean ont une position dominante avec quelque 40% sur les 9 673 prénoms attribués vers 1500<sup>28</sup>. La part des prénoms locaux ou régionaux semble également importante. La majorité de ces prénoms est le plus souvent localisée dans, ou autour des villages ayant pour saint patron celui dont on porte le prénom. De même, il serait intéressant de pouvoir déterminer les éventuelles influences dans le choix de tel ou tel prénom, c'est-à-dire si le clergé (évêque, moines, chanoines, curés...) a une incidence quelconque dans le choix des parents. En Limousin au XIII<sup>e</sup> siècle, l'évêque de Limoges, Raynaud de la Porte, favorise la dévotion aux saints locaux<sup>29</sup>. Selon Lucien Febvre, l'étude des registres de catholicité porte témoignage des mentalités et des habitudes à une période donnée<sup>30</sup>.

Etudier les prénoms peut se faire de deux manières : approcher un groupe social homogène ou une région significative en étudiant les patronymes de tous les habitants. Le choix du groupe social s'est porté sur les nobles de Lorraine pour lequel l'usage du *Nobiliaire de Lorraine* de dom Ambroise Pelletier s'est révélé nécessaire et sur les femmes de Metz grâce à l'étude des registres de baptême, mariage, sépulture<sup>31</sup>.

L'étude du *Nobiliaire de la Lorraine et du Barrois* de dom Pelletier (1703-1757) publié à Nancy en 1738 nous montre que sur l'ensemble des familles nobles et anoblies seulement deux personnes portent le prénom Mansuy. Une femme, Mansuette Gérard, épouse du prévôt de Gondreville, Philippe Maillot. Famille anoblée par lettres de Charles de Lorraine données à Nancy le 16 juin 1587<sup>32</sup> ; et un homme, Mansuy Sallet, petit-fils de Charles Sallet et Claude-Etiennette de Chalus. Son grand-père était seigneur d'Outrancourt, lieutenant général, civil et criminel du bailliage de Bassigny. Ses parents étaient Claude Charles Sallet (conseiller du roi, maître particulier des eaux et forêts à Neufchâteau) et Marie Anne Sauville.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 32.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 33.

<sup>30</sup> Cité dans Guy CABOURDIN, « Des noms de baptême en Lorraine centrale aux XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles », *Bulletin de la Société lorraine des études locales dans l'Enseignement public*, nouvelle série, n° 49, 1975, n° 1, p. 1-12.

<sup>31</sup> Nous remercions ici chaleureusement Estelle Weber pour son aide dans l'étude des prénoms des femmes à Metz au XVII<sup>e</sup> siècle.

<sup>32</sup> Dom Ambroise PELLETIER, *Nobiliaire de la Lorraine et du Barrois*, t. I (1<sup>ère</sup> partie) contenant les anoblis, Paris, éd. du Palais Royal, 1<sup>ère</sup> réimpression, 1974, p. 516.

Mansuy était avocat à la cour<sup>33</sup>. L'étude des prénoms nobles révèle qu'il n'y a quasiment pas de prénoms de saints lorrains donnés dans ces familles contrairement aux prénoms Philippe, François...

Les registres de baptême des paroisses de Metz pour les années 1620 et 1679<sup>34</sup> donnent 2 035 baptêmes dont 1 017 garçons et 1 018 filles, répartis en 802 baptêmes en 1620 et 1 233 en 1679. Sur l'ensemble des prénoms féminins, communautés catholique et protestante confondu, dix prénoms dominent : Marguerite, Anne, Catherine, Marie, Jeanne, Françoise, Suzanne, Judith, Elisabeth et Barbe. Seulement 53 petites filles portent le dernier prénom ce qui représente 5,1% du total alors que Anne est attribuée à 165 fillettes (16,2%) ; 129 s'appellent Marie soit 12,7%... Ces deux derniers prénoms étant portés aussi bien par les catholiques que par les protestants. On remarque que sainte Barbe est très peu représentée alors qu'elle est depuis le milieu du XV<sup>e</sup> siècle la patronne de la ville de Metz puis celle de la campagne messine. L'étude des testaments complète cette étude les prénoms. A Metz, sur 209 testaments réalisés entre 1580 et 1650<sup>35</sup>, 214 prénoms ressortent : 104 prénoms masculins parmi lesquels trois prénoms de saints lorrains sont présents ; il s'agit de Nicolas (4,7%), Elophe (2,9%) et Gérard (2,9%) ; et 110 prénoms de femmes dans lesquels nous trouvons six Barbe (5,4%) et trois Libaire (2,7%). Ces résultats rejoignent ceux analysés précédemment puisque sainte Barbe est présente pratiquement au même taux.

L'étude de groupes sociaux homogènes nous montre donc une faible pénétration des prénoms lorrains. Nous avons pris une seconde approche avec une petite région, comme la seigneurie de Bauffremont en 1576<sup>36</sup>. Sur les 192 personnes recensées, seul un laboureur porte le prénom d'un saint lorrain ; il s'agit de Mansuy habitant Médonville.

Dornot, petit village situé au sud de Metz, est annexe d'Ancy-sur-Moselle ; il fait partie, sous l'ancien régime, de la terre de Gorze et relève du baillage de Metz. Nous avons choisi ce lieu car son patron est un de nos saints lorrains : Clément, premier évêque de Metz, honoré dans la chapelle où des messes sont dites les dimanches et fêtes. Entre 1695 et 1898, 297 mariages sont célébrés<sup>37</sup>, occasion d'observer les prénoms utilisés : 7,6% des hommes

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 731.

<sup>34</sup> Archives Municipales de Metz : GG 1 Sainte-Croix 1620 ; GG 138 Saint-Maximin 1620 ; GG 117 Saint-Martin 1620 ; GG 151 Sainte-Ségolène 1679 ; GG 139-3 Saint-Maximin 1679 ;

<sup>35</sup> Yannick COURSEAUX, *La piété populaire à Toul*, mémoire de Maîtrise, Université Nancy 2, sous la dir. L. Châtellier, 1993.

<sup>36</sup> Jean-François PROQUIN, *Une liste anthroponymique du XVI<sup>e</sup> siècle, les feux de la seigneurie de Bauffremont en 1576*, note technique réalisée lors d'un D.E.A. Histoire des civilisations de l'Antiquité à nos jours, 2001, 12 p.

<sup>37</sup> AD 57 : table des mariages pour Dornot. Il n'y a pas de mariages en 1883, 1884, 1885, 1889, 1897, 1898. En outre, de l'an VII à l'an VIII, les unions sont célébrées à Gorze, chef lieu du canton, elles ne sont donc pas comptées ici.

portent des prénoms de saints lorrains ; chiffre qui passe à 4,8% pour les femmes. Clément ou Clémentine est utilisé sept fois entre 1731 et 1810, ce qui montre donc une influence cantonnée dans cette seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. En revanche, Goéric est typique de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle avec quatre mentions entre 1871 et 1879 dans deux familles différentes. Quirin n'est présent qu'en 1777. Deux prénoms de saints d'appropriation sont indiqués tout au long de notre période d'étude. Nicolas est cité 34 fois, la première mention datant de 1696, la dernière de 1881. Barbe, patronne du pays messin est utilisée 28 fois entre 1697 et 1891, mais seules trois mariées du XIX<sup>e</sup> siècle portent ce prénom en 1801, 1808 et 1891. A l'exception de ce dernier cas, on peut donc considérer que Barbe demeure un prénom de l'ancien régime, souvenir qui s'atténue de l'influence de cette sainte dans cette zone. Bien évidemment, certaines familles semblent plus liées aux saints lorrains. Nous avons pu retrouver six mariages de Poncin entre 1745 et 1879 ; quatre de ces hommes portent le prénom de Goéric ou de Clément.

L'étude de groupes sociaux homogènes nous montre donc une faible pénétration des prénoms lorrains. Nous avons pris une seconde approche avec une petite région, comme la seigneurie de Beaufremont en 1576<sup>38</sup>. Sur les 192 personnes recensées, seul un laboureur porte le prénom d'un saint lorrain ; il s'agit de Mansuy habitant Médonville. Ces exemples ne sont pas révélateurs d'une présence réellement importante des saints lorrains dans une catégorie de population définie, la noblesse et les femmes, ou dans une seigneurie.

Les pouillés et les confréries permettent de mesurer la présence des saints lorrains sur le territoire ; les prénoms quant à eux nous donnent ce qui est cher au cœur des Lorrains sans intervention de l'Eglise dans le choix du prénom qu'ils donnent à leur enfant. Cette dernière strate est importante car elle nous révèle une partie de l'intime assez complexe des fidèles. Tous ces éléments fournissent une première constatation : la présence très minime des saints lorrains. Un autre moyen pour découvrir l'importance des saints lorrains dans les paroisses, et pour les fidèles, est leur iconographie résultant d'une commande faite soit par les autorités religieuses, soit par les paroissiens eux-mêmes même s'il est parfois difficile de découvrir qui est à l'origine de la commande.

---

<sup>38</sup> Jean-François PROQUIN, *op. cit.*

### 3.1.2. Des représentations iconographiques

Alain Besançon estime que « les régimes religieux sont inégalement favorables à l'art »<sup>39</sup>. Selon lui, c'est sans doute au sein du christianisme que l'image a le plus fleuri et il donne trois explications à cet état de fait : les objets artistiques sans être divins ne sont pas radicalement coupés du divin ; l'image n'est pas égale au prototype mais elle n'est pas non plus séparée de lui ; l'artiste n'a pas le devoir quasi sacerdotal de communiquer avec le divin ce qui lui donne une situation morale et sociale plus confortable que dans d'autres cultures. Face aux protestants, le concile de Trente réaffirme la place des saints et de leurs images dans la dernière session des 4-5 décembre 1563 en trois points : en premier lieu, il est légitime d'invoquer les saints et les martyrs qui vivent dans le Christ et de vénérer leur corps ; ils ont été au cours de leur vie terrestre « des membres vivants du Christ [...] qui seront ressuscités et glorifiés par lui pour la vie éternelle » ; en second lieu, il est légitime de vénérer les images du Christ, de la Vierge et des saints parce que « l'honneur qui leur est rendu renvoie aux modèles originaux que ces images représentent » et qu'à travers elles, « c'est le Christ que nous adorons, et les saints dont elles portent la ressemblance que nous vénérons » ; enfin, les évêques ont la tâche de veiller à ce qu'aucune superstition ne trouble ce culte et que les représentations soient décentes de telle sorte que « rien de désordonné, rien d'intempestif et de tumultueux, rien de profane et de malhonnête ne se produise »<sup>40</sup>. En 1719, l'évêque de Toul prend une ordonnance pour rappeler, entre autre, aux fidèles que « le vrai culte que nous devons rendre aux Saints, ne doit point s'arrêter aux Images, ni aux Statues qui les représentent ; ces ouvrages de pierre & de bois, sortis de la main des hommes, n'ont en eux aucune divinité, ni aucune vertu qui mérite notre vénération, ou nos respects. Si nous mettions dans ces figures nos espérances ; si nous leur adressions nos prières ; si nous les honorions d'un culte absolu, ce seroit une Idolâtrie, & nous serions semblables aux Payens, qui mettoient leur confiance dans leurs Idoles. Ces Images & ces Statues des Saints, sont à la vérité les livres du commun des Chrétiens, comme dit Saint Grégoire, qui remettent sans cesse dans l'esprit, les originaux, ou les mystères qu'elles représentent, & qui portent à la piété, à la reconnaissance envers Dieu & à l'imitation des Saints. Elles renouvellent dans l'esprit des peuples, les miracles que Dieu a opérés ; elles animent leur foi, & les engagent à faire des prières plus ferventes, pour attirer sur eux de nouveaux effets de la protection de Dieu par les

<sup>39</sup> Alain BESANCON, *L'image interdite*, Paris, Fayard, 1994, p. 505

<sup>40</sup> G. ALBERIGO (sous la dir.), *Les conciles œcuméniques. 2, Les décrets*, vol. II, Paris, 1994, p. 1572-1577.

mérites de JESUS CHRIST & par l'intercession des Saints »<sup>41</sup>. Les statuts synodaux de 1731 rappellent « que les Pasteurs puissent bien faire entendre à leurs ouailles en quoy consiste le culte qu'on rend aux Images dans l'Eglise catholique, & leur faire éviter les pièges que les novateurs tendent à leur piété à cet égard, il est bon qu'ils leur expliquent le sens, & les motifs du premier commandement de Dieu, qui défend de reconnoître des dieux étrangers, & de faire des figures, & des ressemblances de ces faux-dieux, ni d'autre chose quelconque pour les adorer [...] Et ce qui confirme d'autant plus la foy & la pratique des Catholiques dans ce culte, c'est que les Princes des nations ayant une fois arboré l'étandard de la croix dans leurs Etats, & ayant placé ce symbole du salut sur leurs Diadèmes [...] l'idôlatrie n'a plus été à craindre, les idôles sont tombées de toute part, & ont disparu devant ce signe de nôtre Rédemption [...] Mais dans l'Eglise il faut nourrir la piété des Chrétiens, dans lesquels les mouvemens affectueux & tendres, qu'inspire l'esprit d'amour, qui doit leur faire caractère, peuvent être utilement excitez par la considération des choses sensibles »<sup>42</sup>. Le culte des images est ancien comme le prouve le second concile de Nicée qui précise « que suivant la Tradition de l'ancienne coutume de l'Eglise universelle, on doit exposer dans les Temples, & autres lieux, la figure de la Croix, & les Images des Saints, pour y adorer, & honorer ce qu'elles représentent »<sup>43</sup>. Enfin le concile de Trente rappelle qu'« il est ordonné à ceux qui sont chargez du soin des ames, d'enseigner aux fidèles ; Que les Saints, qui sont dans le Ciel, prient Dieu pour les hommes, & qu'il est très avantageux de les invoquer. Que c'est une impiété de dire le contraire. Qu'on doit exposer publiquement à la vénération des fidèles, surtout dans les Eglises, les Images de JESUS-CHRIST, de la Sainte Vierge, & des autres Saints : non pas qu'on croye qu'il y ait quelque chose de divin, ou quelque pouvoir dans ces images, mais pour honorer en elles les prototypes qu'elles représentent. Que lors qu'en faveur des simples on représente dans des tableaux, ou par des figures, quelque histoire de l'Ecriture Sainte, où l'on fait paroître Dieu sous une forme sensible, il faut faire entendre au peuple, que ce n'est pas pour signifier qu'on y donne la ressemblance de la Divinité, comme une chose qu'on puisse voir par les yeux du Corps »<sup>44</sup>.

L'iconographie religieuse est très importante dans le culte des saints et joue un rôle primordial dans les prières adressées aux saints car l'image du saint sert de support à la prière. De plus, certaines images, statues, certains reliquaires, objets de culte ont des vertus miraculeuses et sont très appréciés par les fidèles. L'iconographie religieuse permet de mettre

<sup>41</sup> *Ordonnance et instruction générale pour les dévotions et les confréries*, Toul, Rolin, 1719, p. 9.

<sup>42</sup> Jean-Claude SOMMIER, *op. cit.*, p. 62-66.

<sup>43</sup> Cité dans *Ibid.*, p. 66-67.

<sup>44</sup> Cité dans *Ibid.*, p. 67-68.



en valeur les saints et leurs reliques, mais aussi de montrer à voir parfois l'histoire d'un saint. Elle a pour but de rassembler et de ramener à des prototypes toutes les représentations graphiques se rapportant à un personnage. La dévotion peut s'affirmer dans la liturgie comme dans l'art d'où la multiplication des images pieuses comme les statues de culte ou de dévotion, les reliquaires, les objets de piété, etc.

A cet effet, des théologiens se sont penchés sur les normes iconographiques voulues suite au concile de Trente afin de donner des cadres stricts aux représentations. C'est le cas de Molanus qui publie en 1570 un *Traité des saintes images* dans lequel il décrit la façon dont doivent être représentées les images. Ces traités sont destinés aux curés de la Réforme afin de contrôler la production iconographique des campagnes et donc la dévotion des fidèles envers leur saint. Cette volonté d'uniformisation des représentations des saints a pour but également d'éviter les déviances et les familiarités que pourraient avoir les fidèles avec leurs protecteurs. Il semble que ces préceptes soient bien passés car lorsque l'on regarde la production iconographique, on se rend compte que peu de saints sont peints de manière originale, ils sont tous calqués sur un même modèle. En effet, localement, les artistes sont mobilisés pour donner naissance à des « modèles régionaux », variant selon les époques ; cela est bien visible dans la gravure, la statuaire, les tableaux d'église...

Les historiens du catholicisme ont très vite compris l'importance de ces représentations et s'y sont particulièrement intéressées. Certains ont préféré privilégier un type de représentation et les études sur les retables sont particulièrement nombreuses. Dominique Rigaux, par exemple, s'intéresse aux représentations de Saint Bovo en Italie<sup>45</sup> ; Marie-Hélène Froeschlé-Chopard a étudié les retables de la Provence<sup>46</sup> ; Michèle Ménard, ceux du diocèse du Mans<sup>47</sup> ; ou encore Jacques Salbert dont l'approche s'attache aux ateliers de retableurs de Laval<sup>48</sup>. Ces travaux mêlent étroitement étude des *Vitae* et analyse des choix iconographiques afin de pouvoir en déduire les lignes de force d'une « culture paysanne ». Marie-Hélène Froeschlé-Chopard insiste sur le peuple des saints et les subtils rapports

<sup>45</sup> Dominique RIGAUX, « San Bovo : l'iconographie d'un culte rural italien du XV<sup>e</sup> siècle », *La christianisation des campagnes*, actes du colloque du C.I.H.E.C. (25-27 août 1994), sous la direction de J.-P. MASSAUT et M.-E. HENNEAU, Bruxelles-Rome, 1996, Tome 1, p. 171-198.

<sup>46</sup> Marie-Hélène FROESCHLÉ-CHOPARD, *Espace et sacré en Provence (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle). Cultes, images, confréries*, Paris, éd. du Cerf, 1994, 605 p.

<sup>47</sup> Michèle MENARD, *Une histoire des mentalités religieuses aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Mille retables de l'ancien diocèse du Mans*, Paris, Beauchesne, 1980, 467 p.

<sup>48</sup> Jacques SALBERT, *Les ateliers de retableurs lavallois aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : étude historique et artistique*, Paris, Klincksieck, 1976, 540 p.

qu'entretiennent l'ensemble des représentations existant dans une communauté qu'elles soient installées dans l'église ou dans des chapelles champêtres <sup>49</sup>.

Les représentations évoluent au fil des siècles et ne délivrent pas le même message selon l'époque où elles ont été faites. En effet, on s'aperçoit qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'iconographie est stéréotypée car les « préceptes officiels » sont appliqués tardivement ; les saints lorrains et en particulier les saints évêques n'ont pas d'attributs permettant de les reconnaître <sup>50</sup>.

Etudier toute l'iconographie des saints lorrains en Lorraine n'est pas le but de notre travail, c'est une tâche trop ardue et n'étant pas historienne de l'art, ce qui nous intéresse n'est pas l'étude artistique mais plutôt l'évolution de cette iconographie. Trois angles d'approche sont possibles pour cette démarche. Observer un type de représentation tel le retable ; faire des études exhaustives pour certains saints comme saint Mansuy ; et prendre des zones traitées de manière exhaustive comme autour du Saint-Mont, de Salival et de Beaulieu-en-Argonne, trois régions marquées par la présence d'un saint local. Ces zones seront opposées aux villes épiscopales. L'iconographie sous toutes ses formes est envisagée ainsi que tous les saints afin de pouvoir faire des statistiques pour montrer ou non l'importance des Lorrains par rapport aux autres saints de l'Eglise universelle. Toute étude sur les représentations doit prendre en compte deux niveaux d'analyse : l'analyse des représentations d'une même époque afin d'envisager le message qui est donné à « voir » aux fidèles ; et l'évolution chronologique.

Il est indispensable d'envisager le saint par rapport au monde des intercesseurs qui l'entoure. Qu'il soit partie d'un retable, sur un autel, accroché à un mur... il est nécessaire de prendre en compte les images qui l'entourent. Cela pose d'abord un problème de méthode car le saint prend place dans l'ensemble d'un panthéon très complexe. Pour envisager cette question, arrêtons-nous un instant sur un autel champêtre situé dans une église des Hautes Vosges (Cf. III. 1, page 479). Le saint lorrain est dans un rapport de sujétion, écrasé par une autre représentation ; soit un autre saint, soit une figure de la Vierge, du Christ... cela montre alors son aspect secondaire, soit il est dans une position dominante ce qui montre toute son importance. Concernant cet ensemble, nous optons pour le second cas c'est-à-dire le saint dans sa position dominante. Pour l'expliquer, il est nécessaire de prendre le saint lorrain dans son contexte le plus large pour envisager ses liens avec les autres saints et les autres représentations iconographiques. Cela passe d'abord par un historique du bâtiment, de

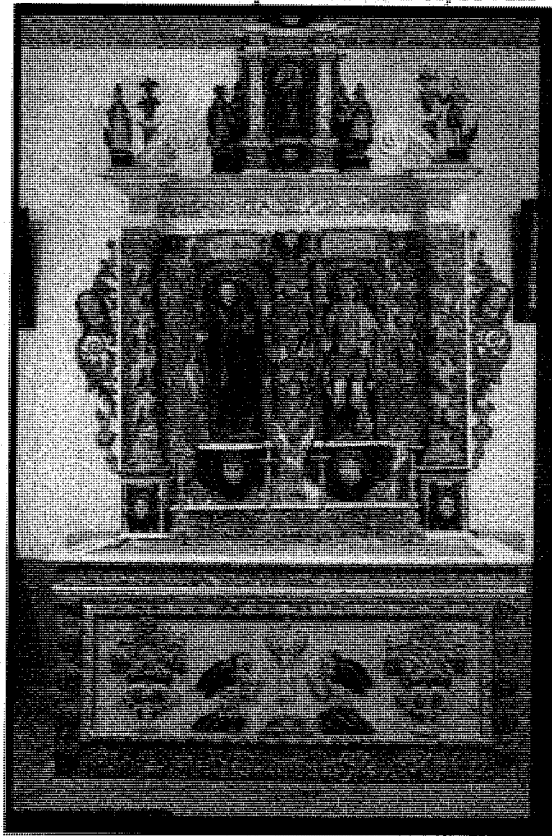
<sup>49</sup> Marie-Hélène FROESCHLE-CHOPARD, *La religion populaire en Provence Orientale au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Beauchesne, 1980, 415 p. ; M.-H. FROESCHLE-CHOPARD, *Espace et sacré en Provence...*, *op. cit.*, 605 p.

<sup>50</sup> Marie-Hélène COLIN, « Saint Mansuy en Lorraine », *Annales de l'Est*, n° 2, 2002, p. 153-177.

l'analyse de son statut, de l'étude des campagnes de travaux... préalables à toute étude iconographique.

Ce retable est situé dans la chapelle Saint-Del au hameau de Lėjold ; hameau de Gerbamont annexe dépendante de Vagney<sup>51</sup>. Elle est installée à mi-pente, au milieu des maisons, sur un versant qui domine la vallée du Bouchot. Construite en 1716<sup>52</sup> ce qui s'inscrit dans la politique épiscopale de favoriser une religion de proximité dans les vallées vosgiennes, manifestation du souci d'encadrer les moindres populations. Comme dans beaucoup d'autres cas<sup>53</sup>, d'importants travaux de transformation de l'édifice ont été entrepris au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, plus exactement en 1766. Une messe dominicale est dite dans la chapelle pour les habitants de la montagne. A l'extrême fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le lieu de culte local prend une autre dimension : il devient un lieu de pèlerinage le 18 janvier pour honorer saint Del, protecteur des troupeaux et des enfants. Ce saint est également le fondateur du monastère de Lure et passe pour avoir été un des compagnons de saint Coloman.

III. 1 : Retable de la chapelle Saint-Del, XVIII<sup>e</sup> siècle



<sup>51</sup> Voir les dossiers de l'Inventaire pour cette région des Vosges.

<sup>52</sup> C'est ce que révèle l'inscription de la pierre située au-dessus de la porte d'entrée.

<sup>53</sup> Philippe MARTIN, *Les chemins du sacré...*, op. cit., p. 49-57.

Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, on installe un autel en bois dans la chapelle. Il est de nombreuses fois restauré : 1735, 1755, 1766, 1778, 1835, 1853, 1991. Il est donc difficile de bien dater les éléments qui le composent<sup>54</sup>. Mais on remarque plusieurs parties : le registre supérieur, avec au centre dans une niche, la Vierge qui porte l'Enfant Jésus ; de part et d'autre des petites statues qui sont en fait des statues qui pouvaient être portées au bout de bâtons de procession ; il s'agit de gauche à droite : un saint évêque indéterminé, de saint Nicolas (le grand saint lorrain), saint Lambert (le patron de la mère-paroisse de Vagney), saint Gengoult (en soldat) ; ensuite la partie centrale avec deux saints qui tiennent donc une place fondamentale, il s'agit de saint Del (en moine) et saint Gengoult (en soldat romain) ; et enfin une sculpture ornementale naturaliste comme on en voit dans les retables du XVIII<sup>e</sup> siècle (ex. : des grives qui picorent des raisins dans les rinceaux des colonnes torsées), il en va de même des décors liés aux anges (Cf. têtes d'angelots sous les niches) ou avec le décor de faux marbre. Un *antependium* favorise la vision eucharistique puisqu'on représente deux anges qui adorent le Saint-Sacrement ; il sert de base à l'autel sur lequel le prêtre dit la messe donc l'iconographie correspond parfaitement à la fonction de cette partie de l'autel.

Ce retable montre l'influence d'un goût cher à l'époque avec le décor végétal, les anges... La place accordée aux saints lorrains est énorme : taille des statues ; mentions écrites pour donner leur nom. On observe cependant des « concessions » à des dévotions plus favorisées par l'Eglise, comme le Saint Sacrement, elles semblent cependant passer au second plan : la Vierge est bien au centre mais, dans sa niche, elle est peu visible alors que les deux saints locaux s'imposent au spectateur.

Cet exemple est exceptionnel. Il y a peu de constructions complexes en Lorraine mettant en scène des saints lorrains. L'interrogation de la base de données Palissy du Ministère de la Culture en entrant « Lorraine » ET « retable » donne un résultat de 743 retables sur l'ensemble de la période, toute iconographie confondue ; les saints lorrains sont présents dans 9% de ces constructions. Parmi ces résultats, on trouve le retable de la vie de saint Nicolas sous la forme de quatorze petits tableaux ; ces scénettes, conservées à la Basilique de Saint-Nicolas-de-Port, datent du XVI<sup>e</sup> siècle et du XIX<sup>e</sup> siècle, elles sont enchâssées dans un retable en bois sculpté par Eugène Vallin placé près de l'autel du saint (Cf. Ill. 36, page 582). Les différents épisodes de la vie de saint Nicolas sont les suivants : saint Nicolas debout au baptême, il dote trois jeunes filles, il est élu évêque par le ciel, il

<sup>54</sup> Pour l'analyse des retables les travaux sont nombreux, voir par exemple : Jacques SALBERT, *op. cit.*, 540 p. ; Eugène CORTADE, *Retables baroques du Roussillon*, Paris, Association pour une meilleure connaissance du Roussillon, 1973, 209 p. ; Michèle MENARD, *op. cit.*, 467 p.

ressuscite trois enfants, saint Nicolas est déposé, rétabli par Marie, il apparaît à Constantin, il entre au saint sépulcre, il nourrit son peuple pendant la famine, puis apaise la tempête, guérit les malades, secourt l'infortune, il meurt assisté par les anges, de son corps coule une huile sainte appelée la manne de saint Nicolas, et enfin, il délivre un enfant de l'esclavage. Si le saint lorrain n'est pas représenté dans un ensemble, c'est parce qu'il l'est de manière individuelle sous forme de statue, tableau, gravure... Il est nécessaire de s'attacher à l'étude de sa représentation image par image et non dans sa globalité comme l'a fait Marie-Hélène Froeschle-Chopard pour la Provence, qui envisage l'ensemble de l'église avec « le monde du dehors et celui du dedans »<sup>55</sup>.

Si les saints lorrains sont peu présents dans les retables, ils ne sont pas beaucoup plus représentés sous forme de statues. Toujours d'après la base de données Palissy<sup>56</sup> nous obtenons lorsque nous entrons en occurrences « statues » ET « le département » : pour la Meuse, sur 1 126 réponses, 79 statues représentent des saints lorrains, soit 7% ; en Meurthe-et-Moselle, 52 saints lorrains pour 516 réponses, soit 6,2% ; la Moselle nous donne 35 statues de saints lorrains pour 597 résultats, soit 5,9% ; et enfin les Vosges rendent sensiblement le même résultat puisque nous dénombrons 65 statues de saints lorrains sur 516 réponses, soit 12,6%. Ces statues sont datées des XV<sup>e</sup> siècle jusqu'à la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Les résultats de la base de données Palissy donnent un total de 231 statues de saints lorrains sur les quelque 2 755 recensées, soit 8,4% ; chiffre qui rejoint le résultat donné par l'étude des retables (9%). Ce faible chiffre peut s'expliquer par le fait que cette base de données est en cours de réalisation et de finalisation ; nos résultats dépendent donc totalement de ce que la base contient à un temps « T » ; elle est bien entendue soumise à des évolutions (Cf. Tableau 8, graphique 9, page 482).

Les saints lorrains les plus représentés en Lorraine, d'après Palissy, sont saint Nicolas et sainte Barbe : 77 statues de saint Nicolas et 58 de sainte Barbe. Sainte Jeanne d'Arc est quant à elle présente uniquement en Meuse<sup>57</sup>. Ces trois saints représentent 68,8% du total des statues de saints lorrains répartis ainsi : 33,3% de saint Nicolas, 25,2% de sainte Barbe et 10,3% de Jeanne d'Arc. Les 31,2% restant se répartissent entre des saints de tous types dont les saints Epvre, Elophe, Quirin, Wendelin, Mansuy et sainte Libaire. Mais il ressort surtout de cette enquête que chaque diocèse a un saint qui domine : Jeanne d'Arc pour la Meuse,

<sup>55</sup> Marie-Hélène FROESCHLE-CHOPARD, *Espace et sacré en Provence ...*, op. cit., p. 215.

<sup>56</sup> Voir [http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/palissy\\_fr](http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/palissy_fr) ; étude réalisée en août 2005.

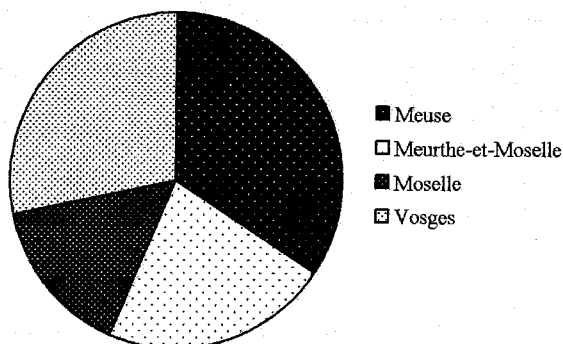
<sup>57</sup> On voit là les lacunes actuelles de la base Palissy qui ne prend quasiment pas en compte l'immense production industrielle de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

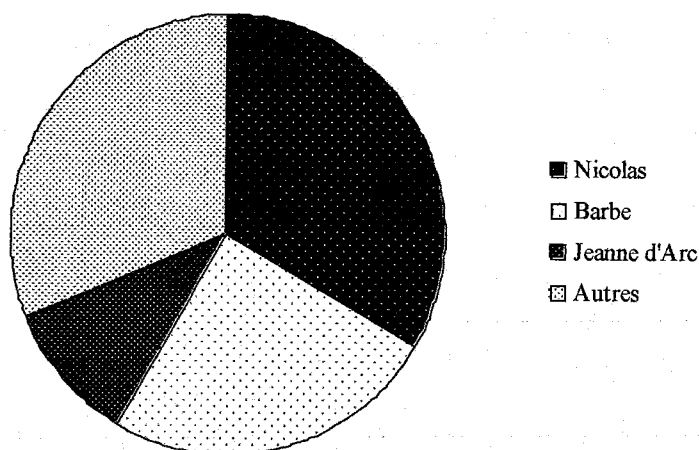
sainte Barbe pour la Meurthe-et-Moselle, saint Wendelin pour la Moselle et saint Nicolas pour les Vosges (Cf. Graphique 10, page 483).

Tableau 8 : Statues des saints lorrains en Lorraine entre le XV<sup>e</sup> siècle et le XX<sup>e</sup> s.

Saints	Meuse	Meurthe-et-Moselle	Moselle	Vosges	Total
Nicolas	20	15	11	31	77
Barbe	16	21	8	13	58
Jeanne d'Arc	24	0	0	0	24
Wendelin	0	0	9	0	9
Quirin	0	2	4	3	9
Epvre	3	1	0	4	8
Libaire	2	1	0	4	7
Elophe	0	2	0	4	6
Mansuy	2	1	0	2	5
Maur	2	2	0	0	4
Saintin	3	0	0	0	3
Airy	1	1	0		2
Gibrien	1	1	0	0	2
Paul	2	0	0	0	2
Walburge	0	1	0	1	2
Dié	0	0	0	1	1
Firmin	0	1	0	0	1
Florentin	1	0	0	0	1
Gauzelin	0	1	0	0	1
Gérard	0	1	0	0	1
Goëry	0	0	0	1	1
Pierre Fourier	1	0	0	0	1
Romaric	0	0	0	1	1
Sigisbert	0	0	1	0	1
Siméon	0	1	0	0	1
Walfroy - Baudry	1	0	0	0	1
Bernard de Bade	0	0	1	0	1
Pierre de Luxembourg	0	0	1	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>79</b>	<b>52</b>	<b>35</b>	<b>65</b>	<b>231</b>

Graphique 9 : Statues des saints lorrains en Lorraine entre le XV<sup>e</sup> siècle et le XX<sup>e</sup> s.



Graphique 10 : Saints les plus représentés en Lorraine entre le XV<sup>e</sup> siècle et le XX<sup>e</sup> s.

Les représentations sont soumises à des évolutions dues aux préceptes de la Réforme qui édicte des règles en matière d'images religieuses. En effet, afin que la Réforme soit un succès dans les diocèses, les évêques lui donnent l'impulsion nécessaire grâce à leur autorité, aux synodes et aux visites canoniques. Hugues des Hazards, évêque de Toul entre 1506 et 1517, soutient cette action. L'appui du duc René II puis d'Antoine lui permet d'user de son influence facilement auprès des curés. Ainsi, des livres liturgiques sont diffusés dans tout le diocèse. A côté de cette action spirituelle, il entreprend une action beaucoup plus matérielle comme la reconstruction de nombreuses églises<sup>58</sup>. Dans le cadre de la Réforme, il entreprend aussi de remettre à l'honneur le culte de certains saints oubliés par les fidèles. C'est dans ce but qu'il charge un sculpteur, sans doute Mansuy Gauvin, de faire un tombeau pour le premier évêque de Toul, saint Mansuy (Cf. III. 2, page 484).

Ce tombeau est placé dans l'abbaye Saint-Mansuy. Olry dans son *Répertoire archéologique de la ville, des faubourgs et du territoire de Toul*, nous dit qu'« au-dessous du chœur [de l'abbaye Saint-Mansuy] se trouvait autrefois une seconde église dans laquelle était le tombeau de saint Mansuy et ceux de plusieurs des anciens évêques de Toul : on appelait cette église souterraine Eglise des Grottes ou des Cryptes. Un service divin s'y faisait même pendant la nuit »<sup>59</sup>. Cet usage est supprimé par Toussaint d'Hocédy, évêque de Toul entre 1543 et 1565. Ce tombeau mesure environ 2,3 mètres de long sur 1 mètre de large. Le couvercle du tombeau est sculpté. Il présente Mansuy, couché, la tête reposant sur un coussin,

<sup>58</sup> VIARD, Geroges, « La Renaissance, l'Humanisme et les débuts de la Réforme, 1450-1550 », *Encyclopédie illustrée de la Lorraine, La vie religieuse* (sous la dir. de R. Taveneaux), Metz, éd. Serpenoise, Nancy, P. U. N., 1988, p.100-103 ; Actes du colloque de Blénod-lès-Toul, à paraître.

<sup>59</sup> E. OLRy, *Répertoire archéologique de la ville, des faubourgs et du territoire de Toul*, Imp. Lepage, 1870, p. 268.

vêtu de ses habits et ornements épiscopaux c'est-à-dire la crosse, la mitre et l'anneau pastoral. Autour du cou, il porte le surhuméral des évêques de Toul avec l'inscription « *Pater. Filius. Spiritus* ». L'effigie de saint Mansuy repose dans une arcade en plein ceintre, ornementée et supportée par des pilastres à panneaux et saillants. Des motifs floraux sur les pilastres se retrouvent sur les arcades et la crosse de l'évêque. A ses pieds se trouve un enfant en prières. Il s'agit certainement d'une référence à son célèbre miracle ; celui d'avoir sauvé le fils du roi des Leuques des eaux de la Moselle. Enfin, ses pieds sont posés sur un lion, emblème de la douceur mais aussi de la force.

Ill. 2 : Le tombeau de saint Mansuy



Ce programme hagiographique correspond parfaitement à ce qui est voulu par la Réforme tridentine ou aux prescriptions de Molanus qui consacre un chapitre de son traité à la peinture des évêques. Il indique la façon dont ils doivent être représentés c'est-à-dire « la main levée afin d'apparaître dans le geste de la bénédiction ou dans celui de la prédication... »<sup>60</sup>. L'évêque est également représenté avec une crosse à la main et un anneau.

<sup>60</sup> MOLANUS, *Traité des saintes images*, Introduction, traduction, notes et indexe par François BOESPFLUG, Olivier CRISTIN, Benoît TASSEL, Paris, Cerf, Collection Patrimoine Christianisme, 1996, Livre IV, chap. 29, « La peinture du commun des évêques », p. 554-556.



La crosse signifie « la houlette ou le bâton de berger » rappelant ainsi « leur fonction et leur charge de pasteur ». « L'extrémité supérieure de la houlette épiscopale est recourbée afin d'accrocher et de tirer à lui, et son extrémité inférieure forme une pointe afin d'aiguillonner parce que l'évêque doit se montrer actif à ces deux tâches... »<sup>61</sup>. L'iconographie religieuse les représente alors dans leur rôle de pasteur, d'évangéliste et protecteur de la foi et de l'Église catholique. Le cas du tombeau de saint Mansuy préfigure les images de la Réforme, tout en s'inscrivant dans la tradition des gisants médiévaux ; ce mélange entre renaissance nouvelle et tradition étant caractéristique de l'art de la cette Lorraine du début du XVI<sup>e</sup> siècle. C'est d'ailleurs cette image qui est reprise par la suite.

Les fidèles font réaliser des images matérielles pour leurs églises aux frais de la fabrique de leur paroisse. Cette iconographie religieuse peut se faire sous toutes ses formes : statues, vitraux, reliquaires, croix de chemin, tableaux... la majorité des représentations étant des statues. Elles sont les ornements les plus répandus dans les églises car plus faciles à toucher, à embrasser, etc ; les fidèles se sentant plus proches d'elles. Il apparaît que les XVI<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles soient très prolifiques. L'iconographie religieuse n'est pas très originale.

Saint Mansuy est généralement représenté en saint évêque c'est-à-dire vêtu des habits épiscopaux, portant la mitre, la crosse, le livre et l'anneau pastoral ; et dans la majorité des cas, il est barbu. La seule chose qui permette de le distinguer des autres est l'enfant qu'il a parfois à ses pieds, faisant référence à son miracle comme par exemple à Mont-le-Vignoble : sur la façade d'une maison se trouve une statuette datant du XVI<sup>e</sup> siècle. Saint Mansuy est sculpté de façon classique et à ses pieds se trouve un petit enfant à genoux les mains jointes. Mais cet attribut spécifique au premier évêque de Toul n'évoque pas toujours le miracle qui convertit des Leuques car certains donateurs se font représenter au pied des statues qu'ils offrent. C'est par exemple le cas à Gye, en Meurthe-et-Moselle, où Mathieu de Blénod s'est fait représenter aux pieds du saint. Il est donc assez aisé de le confondre avec un autre saint évêque car il n'a pas de « marque » propre comme saint Nicolas et les trois enfants dans un baquet. D'autres ressemblances s'imposent. Dans l'église d'Erizée-la-Brûlée, saint Mansuy et saint Nicolas se font face et sans le baquet portant les trois enfants, il serait difficile de savoir qui est saint Mansuy et qui est saint Nicolas. Ces deux statues datent du XVIII<sup>e</sup> siècle et ont de très fortes ressemblances et il en va de même concernant les vitraux et les croix de chemin. Le XIX<sup>e</sup> siècle va accélérer le processus d'uniformisation.

---

<sup>61</sup> *Ibid.*, p. 554-556.

Grâce au dépôt en 1985 à l'Inventaire Général des Monuments et des Richesses Artistiques de Lorraine<sup>62</sup> du fonds du maître verrier Höner, avec celui des ateliers des Janin et Benoît, suite au transfert de l'atelier en juillet 1983, une étude des sujets religieux est possible. Composé de dessins, cartons, maquettes, livres, revues, lithographies et de photographies, ce fonds couvre une période allant de 1850 à 1950 ; période pendant laquelle de nombreuses églises lorraines font refaire leurs vitraux ou sont nouvellement construites et décorées. Les maquettes sont les plus nombreuses et les plus importantes puisqu'elles sont le premier projet d'une verrière.

Le vitrail connaît son apogée au Moyen Age liée au nombre grandissant de cathédrales et reconnaît un nouvel âge d'or au XIX<sup>e</sup> siècle redécouvrant le « Temps des cathédrales » et le gothique. A partir de 1850, le marché du vitrail est très prometteur, le style utilisé fait naître un nouvel engouement pour les verrières jusque dans les années 1870. L'accroissement démographique ainsi que le développement industriel et démographique font de la Lorraine un chantier immense pour le néo-gothique et pour l'art du vitrail. Les maîtres verriers font pénétrer dans les campagnes de nouveaux thèmes religieux ainsi que des thèmes d'actualité comme Jeanne d'Arc ou les saints locaux ancrant alors les dévotions dans le terroir local. De ce fait, de nombreux ateliers voient le jour dans toute la France : de 4 ateliers en 1835, on passe à 40 en 1849, puis 150 en 1863 et enfin plus de 200 à la fin du siècle, en 1895. Le plus grand atelier de peinture sur verre en France s'ouvre en Lorraine, à Metz, en 1834 grâce à Maréchal qui prend part très vite à des expositions et travaille dans la lignée de Sèvres.

A Nancy, l'atelier Höner tient une place importante et débute en 1847 avec François-Antoine Höner, né en 1807 à Munster en Westphalie. Deux ans après sa création, l'atelier déménage à cause de l'extension de son établissement ; François-Antoine Höner est reconnu officiellement comme « maître verrier ». Trois de ses fils deviennent peintres : François-Raphaël dit Victor, successeur de son père en 1886 ; Edmond et Charles<sup>63</sup>. A la mort de Höner fils, Joseph Janin (1851-1910) rachète l'atelier et hérite de la renommée. En 1922, il s'associe à Joseph Benoît. Malgré une pérennité de 38 ans entre 1848 et 1886, peu de maquettes nous sont parvenues ; d'après l'inventaire du fonds réalisé par Christel Jajoux, seules onze d'entre elles sont attribuées avec certitude à Höner père et fils alors que cet atelier est le plus producteur de Nancy en ce XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>62</sup> Christel JAJOUX, *Etude du fonds Höner, Janin, Benoît (1850-1950) déposé à l'inventaire général de Lorraine*, Mémoire de maîtrise sous la dir. de F. Pupil et F. Roussel, Université Nancy 2, 1987, 3 vol.

<sup>63</sup> D. H. BARRY, « La renaissance de l'enseignement artistique à Nancy après 1871. Le rôle de Théodore Devilly », *Le Pays Lorrain*, 1979, 60<sup>e</sup> année, p.40-46. Cet article fait référence à « deux Hoener, qui avaient étudié sous la direction personnelle de Sellier », p. 41.

Parmi les productions Höner, la majorité traite de sujets religieux même si « les vitraux de la maison Höner peuvent s'adresser aussi bien à des églises et à des chapelles qu'à des appartements ou à des châteaux »<sup>64</sup>. Mais sur les onze maquettes, seule une n'est pas une scène religieuse ou la représentation d'un saint ; il s'agit d'une ornementation pour quatre médaillons. L'atelier travaille essentiellement pour les environs de Nancy et les départements limitrophes à cause de la difficulté du transport des verrières. Aujourd'hui encore, de nombreuses réalisations de cet atelier ornent les vitres des églises de la Meurthe-et-Moselle mais aussi des Vosges comme à Soulosse-sous-Elophé, à Remoncourt où la vie de la Vierge est montrée ou encore en Moselle à Virming, etc. Tous ces sujets sont réalisés selon un schéma bien défini et les compositions sont équilibrées et symétriques. Les saints sont stéréotypés et calqués sur un même modèle en fonction du type de saint ; la production de masse ne permet pas de produire de sujets originaux et différents les uns des autres bien que l'atelier Höner réalise de la conception jusqu'à la pose de ses vitraux. Les modèles se diffusent à travers la Lorraine grâce à des publicités et des catalogues envoyés aux curés qui peuvent ainsi choisir leur modèle par correspondance. L'image d'un saint lorrain stéréotypé s'affirme dans cette seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle alors qu'une identité régionale se fonde au même moment et revendique un passé glorieux auquel ces saints ont largement participé.

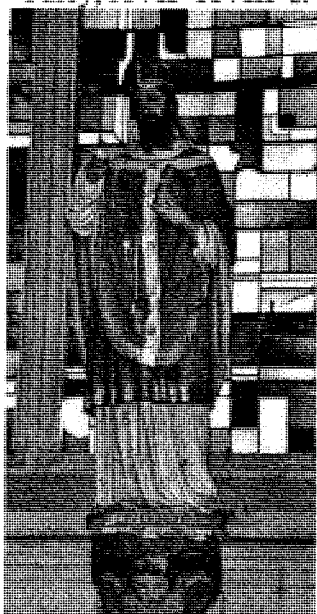
Cette influence des arts industriels est lourde de conséquences pour le décor des églises. L'acheteur choisit une fonction et non un personnage particulier. Le cas des ateliers de statues de Vaucouleurs est exemplaire. On voyait, exposés des corps de saints : saints évêques en grands costumes, martyrs avec la palme... Tous étaient décapités. Dans une autre pièce, ce trouvaient les têtes : avec tonsure, arborant une ample barbe, juvénile et souriante... Il suffisait alors d'associer un corps et une tête. Puis, pour lui donner une identité, de faire inscrire sur le socle un nom.

L'église de Culey, en Meuse, dédiée à saint Mansuy renferme un certain nombre de statues du saint. Si l'on compare une de ces statues de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle avec une statue de saint Epvre trouvée dans l'église de Guerpont, située à quelques kilomètres seulement de Culey, et datée de la même époque, la ressemblance est frappante (Cf. III. 3 et 4, page 488).

---

<sup>64</sup> Cité dans Christel JAJOUX, *op. cit.*, p. 21.

Ill. 3 : Saint Mansuy,  
Culey, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.



Ill. 4 : Saint Epvre,  
Guerpont, XIX<sup>e</sup> s.



(Photos 2000)

Ils sont tous les deux vêtus de la même façon, en habits épiscopaux, mitrés, leur main droite en signe de bénédiction et tenant un livre dans leur main gauche ; tous deux dans la même posture c'est-à-dire le corps légèrement tourné vers la droite et ayant le même visage et la même expression. Sans la dédicace de l'église et le prénom gravé au pied de la statue, il serait difficile de reconnaître de quel saint il s'agit. Seule la décoration de leurs vêtements est différente. Le surplis de saint Epvre est plus richement orné et la mitre portée par Mansuy est rouge alors que celle d'Epvre est blanche. Ces deux églises sont situées non loin l'une de l'autre et l'atelier de Vaucouleurs n'est qu'à une trentaine de kilomètres. Il semble donc très probable qu'elles soient toutes deux issues de cet atelier.

Ressemblances et stéréotypes troublent le regard. A propos de saint Mansuy, seul un vitrail de l'église de Gye, datant du XX<sup>e</sup> siècle, nous donne de façon significative le miracle du saint (Cf. Ill. 5, page 489). En effet, il est difficile de le confondre avec un autre évêque car les principaux protagonistes du miracle c'est-à-dire le roi, la reine et l'enfant sont présents sur cette verrière.

Ill. 5 : Le miracle de saint Mansuy, vitrail de l'église de Gye, XX<sup>e</sup> s.



Photo 2000

En résumé, l'iconographie religieuse de saint Mansuy reste uniforme et n'a pas connu d'évolution particulière. Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, ses représentations sont proches de celles prônées par Molanus ; seule la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle amène de nouveaux traitements. De cette façon, les spécificités liées à la vie des saints sont supprimées lorsque les paroisses donnent à faire des statues ou autres. Le développement des arts de masse au XIX<sup>e</sup> siècle renforce cette impression d'uniformisation. Volonté cléricale dès le XVI<sup>e</sup> siècle ou procédés industriels du XIX<sup>e</sup> siècle fournissent le même constat : le saint lorrain n'a pas de spécificité iconographique, il se confond avec les autres, il devient un stéréotype.

Saint Mansuy ou les productions de Höner ne sont qu'une partie de l'iconographie hagiographique lorraine. Trois personnages retiennent en fait l'attention par l'importance et la variété de leurs représentations : Nicolas, Pierre Fourier et Jeanne d'Arc.

### 3.1.3. Trois saints majeurs

Dans les églises lorraines, le saint le plus populaire, aussi bien en ce qui concerne le culte que l'iconographie, reste saint Nicolas. Vers 1500, le sens de l'iconographie de saint Nicolas ne semble pas encore particulièrement fixé. Quand la puissante famille de Ludres fait faire un vitrail en son honneur pour sa maison forte <sup>65</sup>, son geste est-il le même que pour ceux qui en commande un à l'atelier de Thomas de Clinchamp pour le mettre dans le bras sud du transept de l'église Saint-Martin de Metz ? Dans le premier cas, on peut supposer qu'il y a une dimension « politique » dans cette famille au service de la famille ducale. Dans le second, il faut invoquer une raison purement personnelle. Le saint est accompagné de Jean l'Évangéliste et de Claude. Or, les donateurs sont Nicolas, Jean et Claude Baudoche, grande famille patricienne messine. Dans les deux cas, la représentation est la même, un grand personnage mitré dominant le baquet où l'implorent trois enfants, mais la vision des fidèles est sans doute différente. Or, ce regard est la chose la plus difficile à retrouver, à supposer même.

L'iconographie n'est pas toujours en rapport avec les protections offertes par les saints ou sont loin de mettre en avant leurs attributs iconographiques. Ainsi, malgré la popularité de saint Nicolas comme protecteur des voyageurs et des marins <sup>66</sup>, il n'est quasiment jamais représenté comme cela. Deux exceptions cependant : une toile installée dans l'église Saint-Pantaléon de Commercy (Cf. Ill. 6, page 491). Sortant des nuées, Nicolas écarte les bras pour apaiser les flots ; à ses côtés, un angelot tient sa crosse épiscopale. Sous lui, la mer se déchaîne, des hommes accrochés à un rocher prient pendant que d'autres se débattent, à l'arrière plan, sur un frêle esquif. Il s'agit d'une représentation d'une qualité exceptionnelle due au peintre Girardet (1709-1778) ; elle a fait partie d'une commande de plusieurs grands tableaux destinés à orner l'église d'une ville qui est une des résidences privilégiées de la famille ducale de Lorraine puis de Stanislas.

<sup>65</sup> Vitrail déplacé, installé maintenant dans l'église Saint-Epvre de Ludres et fortement restauré vers 1860-1870.

<sup>66</sup> Ce qui est parfaitement illustré par l'étude des miracles obtenus grâce à lui.

III. 6 : Saint Nicolas,  
église Saint-Pantaléon, Commercy, XVIII<sup>e</sup> s.



Ce type de représentation se retrouve dans d'autres sanctuaires comme celui dédié à la Vierge à Benoîte-Vaux. Dans la chapelle latérale droite, le bas d'un autel de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle accueillant aujourd'hui le Saint-Sacrement montre une scène de naufrage avec saint Nicolas ; la statue du saint proviendrait des ateliers du nancéen César Bagard (1620-1709). Mais la majorité des tableaux de cette époque préfère reléguer au second plan ce type de protection.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, une commande princière permet à un artiste anonyme de peindre sur émail un saint Nicolas (Cf. III. 7, page 492), médaillon destiné à orner un bras reliquaire. Saint Nicolas est présenté debout la main droite légèrement levée, il porte un ample vêtement ecclésiastique et tient sa crosse épiscopale ; à ses pieds se trouve le traditionnel baquet dans lequel les trois enfants reprennent vie. C'est l'iconographie la plus populaire qui est donc utilisée ici par l'artiste, celle dont on se sert pour les nombreuses statues qui ornent les autels lorrains. A l'arrière plan, se trouve une petite barque sur laquelle un marin hisse une voile, simple souvenir que le saint est le protecteur des marins.

Ill. 7 : Saint Nicolas, détail du bras reliquaire,  
Basilique Saint-Nicolas-de-Port <sup>67</sup>, XVIII<sup>e</sup> s.

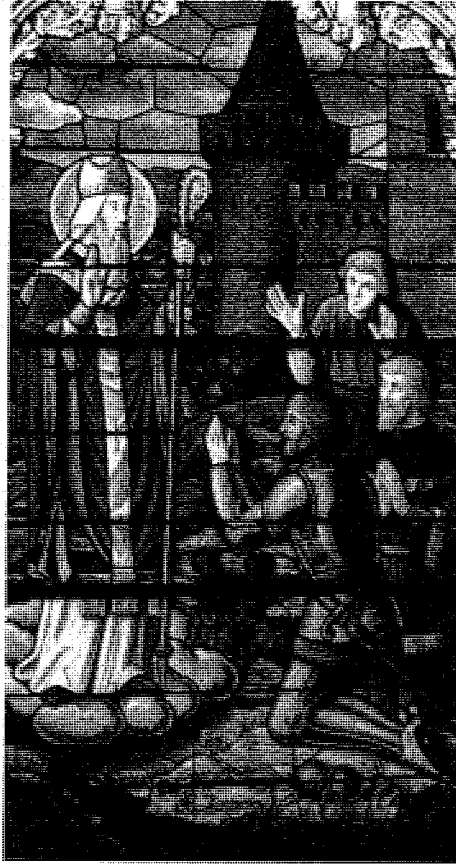


La mise en scène de la libération des prisonniers par saint Nicolas est aussi un sujet rarement utilisé par les artistes. A Lérouville (55), l'église, construite en 1854, est dédiée à sainte Valburge ; elle possède un vitrail dans le bas côté gauche, au-dessus des fonts baptismaux, montrant « saint Nicolas délivrant les seigneurs lorrains prisonniers » (Cf. Ill. 8, page 493) ; vitrail réalisé en 1900 par G. Graff, peintre verrier de Bar-le-Duc. Le saint ne comporte aucun attribut spécifique permettant aisément de le reconnaître. Barbu, il est revêtu des ornements épiscopaux ; posé sur un nuage, il bénit trois personnages devant lui : un soldat en armure portant une épée au côté est à genoux, avec à ses côtés, des chaînes ; deux seigneurs lorrains dont l'un est debout et l'autre à genoux avec en arrière-plan un château fort. Le seigneur en armure fait référence au chevalier de Réchicourt libéré miraculeusement de ses chaînes la veille du 6 décembre alors qu'il était prisonnier des Turcs en 1240. Tous trois remercient le saint de la protection dont ils ont bénéficié.

<sup>67</sup> Marie-José STIRCH, *La légende de saint Nicolas*, Rennes, éd. Ouest-France, 1998, p. 73.



III. 8 : Saint Nicolas,  
église Sainte-Valburge, Lérrouville, 1900



Il arrive parfois que l'iconographie mette en avant plusieurs miracles du saint sur le même tableau. C'est le cas à Gondrecourt-le-Château en Meuse. Au XVII<sup>e</sup> siècle, un tableau conservé à l'église de la Nativité de la Vierge de Gondrecourt dépeint les quatre miracles les plus importants et les plus connus de saint Nicolas : la résurrection des trois enfants, la libération des prisonniers, saint Nicolas apaise la tempête et enfin la dotation des trois jeunes filles (Cf. III. 9, page 494). Ce tableau date de 1623-1625 ; c'est une commande de la confrérie Saint-Nicolas de Gondrecourt à un certain Ramery<sup>68</sup>. La volonté globalisante est nettement affirmée. Le saint est au cœur de la composition, il en le pivot de toutes les actions ; dominant l'ensemble des scènes, il est le dispensateur de toutes les grâces.

<sup>68</sup> Mireille BOUVET, « La représentation de saint Nicolas en Lorraine », *Saint Nicolas et les Lorrains entre histoire & légende*, catalogue de l'exposition « Saint Nicolas et les Lorrains », Nancy, Musée lorrain, Metz, éd. Serpenoise, 2005, p. 93.

## III. 9 : Miracles de saint Nicolas, Gondrecourt-le-Château, 1623-1625

Saint Nicolas  
apaise la tempête



Il dote trois  
jeunes filles

Il libère des  
prisonniers

Il ressuscite  
trois enfants

L'analyse de l'iconographie nous oblige également à prendre en compte la dimension chronologique. Cependant, pour éviter les erreurs d'interprétation, il est indispensable d'envisager des représentations faites sur des supports identiques. Nous pouvons choisir le vitrail<sup>69</sup> en comparant une réalisation de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle conservée au Musée Lorrain mais provenant de l'église de Maxéville détruite en 1889<sup>70</sup> et une autre verrière, installée près de Metz, à Luppy pour un sanctuaire reconstruit en 1841, œuvre de série exécutée en 1865 par Felix Maréchal (Cf. III. 10 et 11, page 495), celui-ci a révolutionné l'art du vitrail dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle en diffusant le vitrail-tableau et en imposant la grisaille imprimée<sup>71</sup>. Ces deux exemples résument bien la permanence des représentations.

<sup>69</sup> *Le vitrail en Lorraine du XII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Metz, éd. Serpenoise, 1983.

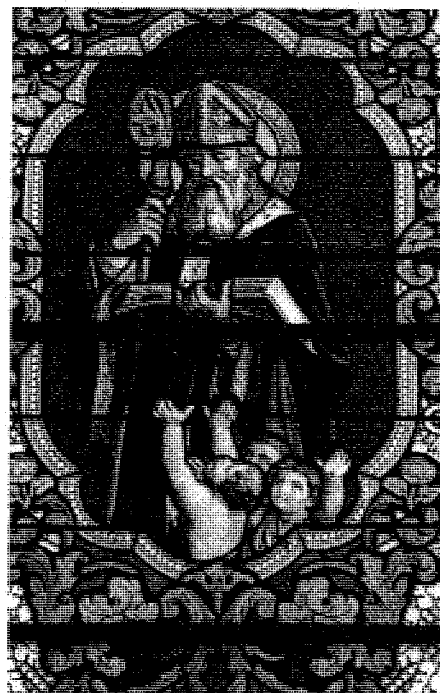
<sup>70</sup> Gaston SAVE, « Les peintres verriers nancéiens sous René II », *Bulletin des Sociétés artistiques de l'Est*, 1897, p. 127-128 ; « Acquisitions provenant de la démolition de l'église de Maxéville », *Journal de la Société d'Archéologie lorraine*, 1899, p. 248.

<sup>71</sup> Procédé mécanique mis au point dans les années 1860 pour réduire le coût de fabrication des grisailles en diminuant l'intervention humaine.

Ill. 10 : Saint Nicolas,  
1<sup>e</sup> moitié du XVI<sup>e</sup> s.  
Maxéville - Musée Lorrain



Ill. 11 : Saint Nicolas <sup>72</sup>,  
1865, Luppy



Dans les deux cas, le « miracle des enfants » est représenté. Nicolas est vêtu en évêque tenant sa crosse à la main. Les bambins sont tournés vers lui et regardent dans le même sens. Là s'arrêtent les différences. Au XVI<sup>e</sup> siècle, il est montré levant la main droite, donc redonnant vie aux enfants, ceux-ci, installés dans un baquet, sont en train de prier, le regard suppliant tourné vers lui. Il s'agit d'une représentation particulièrement stéréotypée pour cette époque puisque nous retrouvons la même dans l'église d'Ennery en Moselle, par exemple. Maréchal a une toute autre interprétation de la scène. Le saint est perdu dans la lecture d'un imposant volume, signe de l'autorité de l'Eglise et rappel que seul Dieu, révélé par les Ecritures, peut sauver les hommes et leur apporter des grâces exceptionnelles. Le traitement des enfants est également radicalement différent : ce sont trois charmants gamins souriants qui tendent vers lui leurs petits bras potelés ; ce ne sont plus des orants à l'âge indéterminé, mais trois figures très réalistes évoquant les joies de l'enfance.

Ces exemples nous permettent de mettre en évidence les éléments iconographiques caractéristiques d'un saint. Nicolas est toujours assimilé à un évêque, portant un vêtement richement orné et tenant sa crosse. Les représentations le montrent âgé, barbu et sauvant les enfants, en fait déformation du miracle par lequel il a sauvé de l'exécution trois clercs ou trois militaires, selon des légendes différentes. Cette iconographie est présente dès le XVI<sup>e</sup> siècle et

<sup>72</sup> Marie-José STIRCH, *op. cit.*, p. 31 et 34.

reste la plus importante même si à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, en parallèle aux trois enfants, des scènes de la vie de l'évêque de Myre connaissent un succès diversifié mais relativement faible. Si de très nombreux fidèles l'invoquent lors des tempêtes ou des accidents, cette protection est très peu représentée et on observe alors une grande différence entre les récits des miracles largement diffusés par les guides de pèlerinage et les représentations offertes aux fidèles ; le stéréotype efface alors les nombreux aspects du miracle.

Cette volonté de stéréotyper les représentations iconographiques est encore plus frappante lorsqu'on étudie un art de masse comme la gravure. Dans le cas de Pierre Fourier, nous disposons d'une collection unique conservée à l'ancien séminaire de Saint-Dié.

Saint Pierre Fourier est présent dans pratiquement toutes les églises de Lorraine que ce soit par une statue (en majorité), un vitrail, un tableau... Selon Jean-François Deblaye, « l'iconographie de Pierre Fourier embrasse l'image populaire qui se met dans le livre de prières, la gravure qui orne l'appartement, la médaille que l'on porte au cou, la statue que l'on installe à l'église sur les autels, et la statuette de la mansarde ou du salon »<sup>73</sup>. Son iconographie est toujours la même : représenté vêtu en curé âgé.

Pierre Fourier n'est pas portraituré durant sa vie car son humilité est telle qu'il refuse que quiconque fasse la moindre esquisse de lui. Bedel nous dit : « Nous avons néanmoins son tableau qui le représente fort naïvement mais nous sommes redevables à l'adresse du peintre qui eut bien assez de subtilité de le crayonner au travers d'une vitre un peu cassée : car à faute de cette heureuse rencontre nous n'aurions jamais eu le moyen de le dépeindre ny d'avoir ce riche pourtrait qui court maintenant partout et est recherché par les provinces les plus éloignées »<sup>74</sup>. Les avis divergent quant à son apparence physique. Bedel nous dit qu'il « était beau comme un petit ange [...] il estoit d'une taille richement haute et puissante à proportion, le nez un peu aquilin, les yeux bien taillés, et son visage également parsemé de lys et de rose qui estoient comme l'écorce de son tempérament sanguin qui est ordinairement cause de beauté »<sup>75</sup> alors que le père Piart, postulateur de la cause de la béatification, nous apprend que « P. Fourier était de taille au-dessus de la médiocre, il avait le visage peu long, le front fort et large, les yeux bruns, assez gros, que la modestie avait habitués à se tenir presque toujours baissés [...] Il avait le nez plutôt grand que petit, un tant soit peu aquilin et proportionné, à tout le visage, dont le coloris, jusqu'à ce qu'il commença à vieillir, fut un peu rouge [...] ses

<sup>73</sup> Jean-François DEBLAYE, *Examen de l'histoire du Bienheureux Père Pierre Fourier*, Nancy, Vagner, 1865, p. 3-4.

<sup>74</sup> R.P. Jean BEDEL, *La vie du très révérend père Pierre Fourier dit vulgairement le père de Mattaincourt*, éd. de 1645, p. 343.

<sup>75</sup> *Ibid.*, p. 13.

cheveux étaient de la couleur des yeux, toujours coupés très courts. Sa barbe, au contraire, était épaisse et fort longue, suivant la coutume des ecclésiastiques et des religieux les plus modestes de son temps »<sup>76</sup>. Lors de l'ouverture de sa tombe en 1683, un procès-verbal de visite est dressé et renferme des particularités très intéressantes pour l'iconographie de Pierre Fourier. L'abbé Chapelier en fait une analyse dans le *Bulletin de la canonisation du Bienheureux Pierre Fourier* : « Il détermine d'abord la stature du Bienheureux et la fixe à cinq pieds et demi. Il donne ensuite la configuration du crâne. La boîte crânienne est très développée. La tête est oblongue. C'est donc une tête dolichocéphale, type qu'on rencontre particulièrement chez les Germains et chez les Français, caractérisé par la forme ovale du crâne. L'os frontal fort large et comme haussé par la pensée, annonce un grand développement des facultés intellectuelles [...] L'occipital avance beaucoup en dehors. Cette protubérance loge l'organe de la philogéniture, ou de l'amour des parents et des enfants. On ne dit rien du sommet de la tête où se trouvent les organes de la vénération. Cette faculté produit les sentiments du respect, dispose à la piété filiale et aux idées religieuses. Heureusement, la configuration de la face vient combler en partie ces lacunes regrettables. On voit en effet par le portrait du saint que les masses latérales sont aplaties et n'ont pas de place pour les organes de la destructivité. En un mot, nous apercevons dans l'ensemble harmonique de cette tête, belle dans ses proportions esthétiques, la douceur, la bonté, la bonhomie »<sup>77</sup>.

Deblaye a composé une collection d'images de saint Pierre Fourier, entre 1859 et 1860, il recense près de 300 peintures et environ 150 gravures du bon père. Cette collection est aujourd'hui conservée à la Bibliothèque de l'ancien séminaire de Saint-Dié.

Grâce à l'étude de cette documentation<sup>78</sup>, nous pouvons déterminer les caractéristiques et les attributs de saint Pierre Fourier. Il est généralement vêtu de couleurs sombres propres aux chanoines réguliers de Saint-Augustin qui portent une robe noire ample et fermée par des agrafes ; il porte l'aumusse et la banderolle ou simarre, fixée au cou par une tresse, elle tombe de droite à gauche comme une écharpe (Cf. III. 12, page 499). Il arrive parfois que l'artiste mette l'accent sur le côté pastoral du curé de Mattaincourt en le représentant en prêtre avec l'étole, la chasuble et la chape. Outre le vêtement, des attributs accompagnent saint Pierre Fourier. Cinq types d'objets caractérisent l'iconographie du saint curé : le parchemin et les

<sup>76</sup> Cité dans Jean-François DEBLAYE, *Iconographie du Bienheureux Pierre Fourier de Mattaincourt*, Neufchâteau, 1877, p. 15.

<sup>77</sup> *Bulletin de la canonisation du Bienheureux Pierre Fourier*, n° 7, 9 avril 1897, p. 21-22.

<sup>78</sup> Mireille Bouvet a attiré l'attention sur ce fonds. Mireille BOUVET, « L'iconographie de saint Pierre Fourier », *Saint Pierre Fourier en son temps*, actes du colloque de Mirecourt les 13-14 avril 1991, Nancy, P.U.N., 1992, p. 177-195.

livres (Cf. III. 13, page 499) ; une croix accompagnée de fleurs de lys (Cf. III. 14, page 500) ; des attributs lorrains ; ses armoiries et des objets divers dont la présence est épisodique <sup>79</sup>.

Le parchemin rappelle la remise de la bulle du pape Paul V accordant au couvent de la Congrégation de Notre-Dame le droit d'enseigner aux jeunes filles en 1616. Le livre fermé ou ouvert évoque la rédaction des Constitutions de la Congrégation de Notre-Dame mais aussi l'œuvre pédagogique du bon père. La croix et les fleurs de lys sont les emblèmes de Pierre Fourier utilisés lors de la béatification ; elles désignent la pénitence et la pureté. La croix seule, peut mettre l'accent sur la prédication du saint curé. Après 1870, cette croix devient une croix de Lorraine, témoignage du patriotisme lorrain à un moment où la France pleure la perte d'une partie de la Lorraine et de l'Alsace. Ce patriotisme se retrouve lors de la cause de canonisation où les auteurs de la *Semaine religieuse du diocèse de Saint-Dié* font de saint Pierre Fourier le grand réunificateur de la France. Les armoiries familiales sont fréquentes dans les « images pieuses du XIX<sup>e</sup> siècle, les vitraux et les petits objets de souvenirs » <sup>80</sup>. Elles sont « d'azur à trois bandes d'or au chef d'argent, chargée d'une tête de lion arrachée de gueule, accompagné de deux roses de même, pointées d'or ; timbré d'un armet morné surmonté d'un lion naissant de gueule, tenant dans ses pattes une rose d'argent, pointée de gueule, aux lambrequins des couleurs de l'eau ». Enfin les objets divers sont parfois une couronne de fleurs tenue par un ange, un chapelet, un crucifix devant lequel il est en prière, ou encore un cœur enflammé...

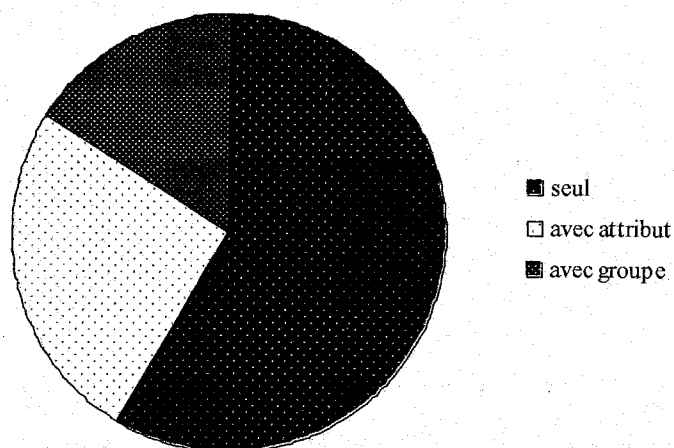
L'étude de la collection de Saint-Dié, nous donne trois groupes de représentations (Cf. Graphique 11, page 499) : saint Pierre Fourier seul, en personnage isolé dans 83 cas, soit 58,4% ; 36 images le montrent avec un attribut, soit 25,4% ; et enfin 23 gravures le mettent en scène avec des personnages, en groupe, soit 16,2% (Cf. III. 15, page 500). Les représentations en groupe le montrent avec des enfants rappelant ainsi son rôle de catéchèse mais aussi sa participation à la création de la Congrégation de Notre-Dame. Dans la majorité des cas, Pierre Fourier est donc représenté seul que ce soit debout, en pied ou en buste, priant les mains jointes ou bénissant la foule. Il arrive parfois qu'un cœur enflammé orne le cadre de la gravure, rappelant le miracle du cœur du Bienheureux Pierre Fourier, le miracle de son incorruption. En effet, le 27 mars 1641, lorsque le duc de Lorraine réclame le corps de Pierre Fourier à Gray, les religieux ne gardent que le cœur placé dans une excavation de la chapelle. A l'ouverture du reliquaire, quelques années plus tard, il est intact, sain et entier. Les scènes de groupes le montrent avec des angelots, des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame et/ou

<sup>79</sup> *Ibid.*, p. 182-185.

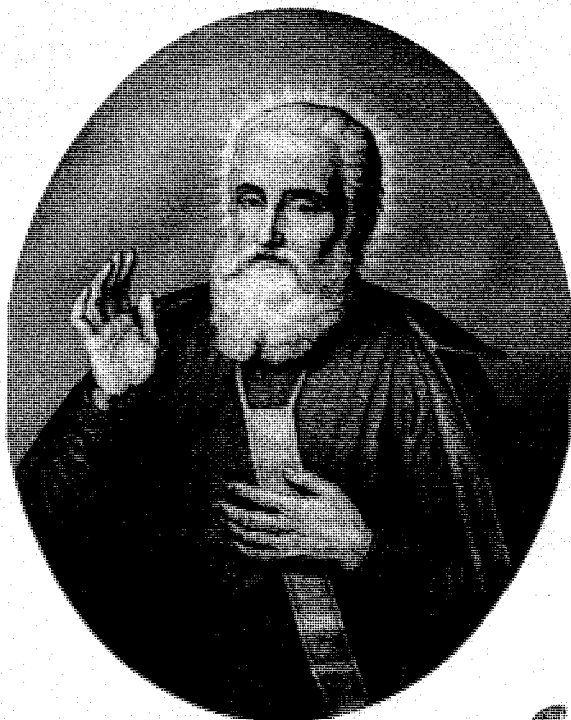
<sup>80</sup> *Ibid.*, p. 184.

des chanoines de Notre-Sauveur, des enfants, la mère Alix le Clerc, la Vierge à l'enfant, ou encore dans des scènes de la vie quotidienne. Une gravure le montre avec une religieuse de la Congrégation de Notre-Dame et des enfants les entourant dans une église avec un texte au-dessus de l'image disant : « Laissez venir à moi les petits enfants », rappelant son rôle dans la constitution de la Congrégation mais aussi son œuvre pastorale et catéchiste. En général les scènes présentées sont assez simples et rappellent les grands épisodes de la vie du saint.

Graphique 11 : Représentation de saint Pierre Fourier



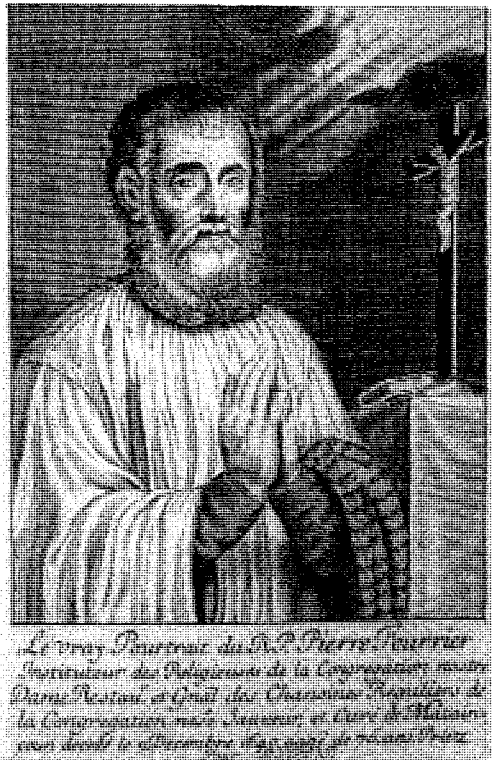
Ill. 12 : Pierre Fourier avec l'aumuse



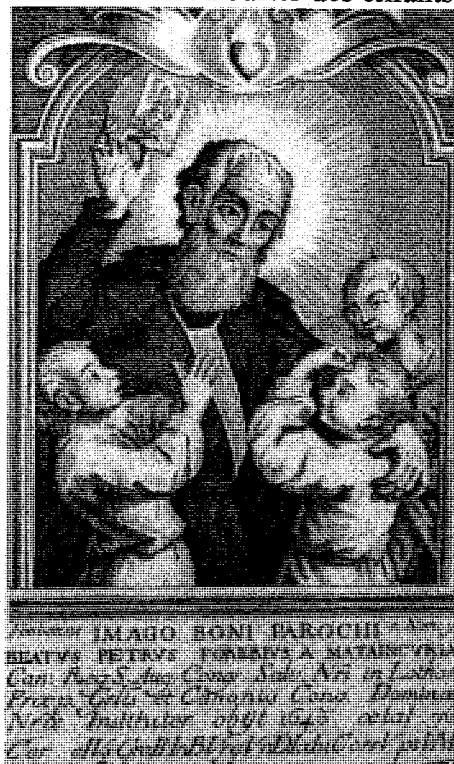
Ill. 13 : Pierre Fourier avec un livre



Ill. 14 : Pierre Fourier avec un crucifix



Ill. 15 : Pierre Fourier des enfants



Dans la majorité des cas, Pierre Fourier est « montré debout en prière ou bénissant, un livre à la main ou ouvert devant lui, avec ou sans auréole selon les dates, barbu et avec les cheveux hirsutes, revêtu généralement du costume des chanoines de Notre-Sauveur [...] : robe très ample fermée par des agrafes, simarre, enfin la traditionnelle aumusse des chanoines »<sup>81</sup>.

L'image de Pierre Fourier est donc très stéréotypée et bien des scènes sont ignorées alors qu'elles sont très populaires. Ainsi, les nombreux miracles du « bon père » ne sont pas envisagées ni son rôle de conseiller des princes ou sa charité lors des terribles troubles du XVII<sup>e</sup> siècle. L'iconographie développe un discours bien différent de celui des récits de miracles ou des biographies pieuses. Il est malheureusement impossible d'en faire une étude chronologique précise ; aucune des gravures n'est datée et les innombrables rééditions biaisent toute approche cohérente. Cependant, force est de reconnaître qu'entre le XVIII<sup>e</sup> siècle et le XIX<sup>e</sup> siècle, une image s'est imposée : celle d'un bon vieillard, docte et priant, ami des enfants.

Face à cette victoire du stéréotype, Jeanne d'Arc semble un contre exemple parfait.

L'iconographie Johannique, présente dès le XV<sup>e</sup> siècle, s'affirme plus particulièrement au XIX<sup>e</sup> siècle. Dès les années 1820-1840, en parallèle à la littérature, l'iconographie se développe sous toutes ses formes : gravures, tapisseries, peintures, sculptures... Une des

<sup>81</sup> Mireille BOUVET, « L'iconographie de saint Pierre Fourier », *op. cit.*, p. 177-195.



premières représentations de la sainte est une peinture allemande du XV<sup>e</sup> siècle montrant Jeanne chevauchant vers Chinon à la rencontre du roi Charles VII. Le fait que ce tableau soit hors de France montre l'importance du rayonnement de la légende. Puis, au XVI<sup>e</sup> siècle, une autre tapisserie montre Jeanne en grand cortège amenant Charles VII à Reims ; enfin au XVII<sup>e</sup> siècle, on trouve deux tapisseries qui étaient conservées au château d'Espagnol dans le Tarn-et-Garonne. Sur l'une, Jeanne boute les Anglais hors du fort des Tourelles, elle trouve écho dans un poème de Jean Chapelain intitulé *La Pucelle ou la France délivrée*, publié en 1656<sup>82</sup> ; sur l'autre, elle assiste au couronnement du roi. La popularité de la sainte est accentuée par le fait qu'elle est présente dans la *Galerie des hommes illustres* de Richelieu en 1635 mise en gravure par Heince et Bignon<sup>83</sup>. Elle compte parmi les vingt-cinq « héros qui, par leurs conseils et par leur courage, ont maintenu de tout temps la couronne ». De grands artistes se sont aussi intéressés au personnage comme Simon Vouet qui lui rend hommage en 1635 et lui donne une allure décidée, vêtue d'une cuirasse sur le buste et l'épée à l'épaule, tout en gardant une certaine grâce de dame élégante.

Ces œuvres chantant la tradition de batailles ou de triomphes s'estompent à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle. Au même moment apparaissent des monuments votifs dont les premiers sont à Domrémy et Orléans. A Domrémy, la statue de Jeanne d'Arc est placée dans une niche au-dessus de la porte de la maison. A Orléans, un groupe en bronze situé sur le pont délivré par Jeanne d'Arc, en 1502, la place dans un ensemble où, avec Charles VII à genoux, ils sont devant le calvaire de la Vierge au pied d'un Christ en croix.

Cependant, Jeanne d'Arc semble absente des collections artistiques surtout après la publication de *La Pucelle* de Voltaire en 1756, qui présente la sainte comme une « satire acerbe de la vierge illuminée » alors que le *Dictionnaire philosophique* la déclare « dévote » et « quelque peu idiote ». Elle est remise à l'honneur après la Révolution ; elle a une bonne place au Musée des Monuments français d'Alexandre Lenoir (1795-1816) où elle est aux côtés de Charles VII. Elle n'est plus présentée en héroïne guerrière mais environnée de ses contemporains, elle prend place dans un ensemble historique. Enfin, le XIX<sup>e</sup> siècle montre une Jeanne d'Arc chevaleresque et héroïque ainsi que la martyre d'une mission solitaire et tragique<sup>84</sup>. La France de cette période a besoin d'une image, d'une mémoire surtout pendant la Restauration, période pendant laquelle la sauvegarde de la maison de Domrémy est lancée

<sup>82</sup> Marie PESSIOT, « Illustre ou infortunée. Figures de Jeanne d'Arc au début du XIX<sup>e</sup> siècle », *Jeanne d'Arc. Les tableaux de l'histoire, 1820-1920*, Rouen, Musée des Beaux-arts, 30 mai - 1<sup>er</sup> septembre 2003, Paris, Réunion des Musées Nationaux, 2003, p. 18.

<sup>83</sup> BIGNON, HEINCE, *Les Portraits des hommes illustres français qui sont peints dans la galerie du palais cardinal de Richelieu*, Paris, 1690.

<sup>84</sup> Marie PESSIOT, *op. cit.*, p. 17.

par *Le Moniteur de France*. Le département des Vosges achète la maison, et le peintre Jean-Antoine Laurent (1763-1832) fait un reportage sur les lieux. Malgré ce nouvel intérêt porté à la sainte, peu d'iconographie est présente en Lorraine ; Rouen est la réceptrice de toutes les œuvres car c'est la ville reprise aux Anglais par Jeanne.

Il faut attendre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour voir fleurir les représentations de Jeanne dans notre région. Si la basilique du Bois Chenu est le monument lorrain en son honneur, presque tous les villages ou églises possèdent une statue ou un tableau. Ainsi, une statue équestre la met à l'honneur à Vaucouleurs (Cf. Ill. 16). Bien que cette statue soit de l'époque contemporaine, elle est représentative de la « fonction » de Jeanne comme l'indique l'inscription sur le socle : « Monument élevé par souscription publique à la gloire de Jeanne d'Arc, pur symbole de l'héroïsme français ».

Ill. 16 : Jeanne d'Arc à Vaucouleurs, statue équestre <sup>85</sup>



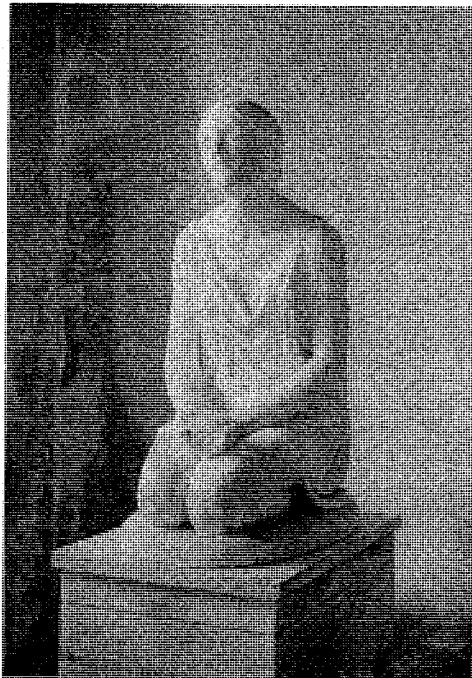
Cette iconographie guerrière est stéréotypée car la sainte est, la plupart du temps, représentée en tenue de soldat, debout ou à genoux, portant un étendard orné de fleurs de lys, son casque sur la tête ou à ses pieds. A Badonvillers - Gérauwilliers, en Meuse, une petite statue polychrome, non datée mais de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, montre la sainte en soldat, vêtue d'une armure et d'une cotte de mailles, la main droite posée sur la poitrine, et le bras gauche retenant un étendard replié ; son casque est posé à ses pieds. Il peut arriver que la sainte soit représentée totalement différemment. A Gondrecourt-le-Château, en Meuse, Jeanne debout,

<sup>85</sup> Le sculpteur est Halbout ; le socle de la statue porte une autre inscription en creux : « Statue érigée à Alger en 1951, mutilé en 1962, réparée par les soins du syndicat d'initiative de Vaucouleurs, inauguré le 8 mai 1966 ».

les mains jointes, est en train de prier. Elle a les yeux levés vers le Ciel et porte une robe nouée par une corde à la taille, telle une religieuse.

A Neufchâteau, une statue de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, dans l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, actuellement la sous préfecture, montre la sainte, le regard tourné vers le Ciel, à genoux en prière, les mains jointes, vêtue d'une simple chemise (Cf. III. 17). Une inscription indique : « Dieu est ma lumière et mon salut ; de qui aurai-je peur ? Dieu est le soutien de ma vie ; Qui pourrai-je craindre ? Si une armée campe contre moi, mon cœur ne craint rien, si une guerre éclate contre moi, voilà ma confiance... »<sup>86</sup>. Malgré la position d'orante de Jeanne, le psaume rappelle sa fonction militaire.

III. 17 : Jeanne d'Arc, statue, Neufchâteau



Outre les édifices religieux, la sainte, emblème de la Lorraine et de la France, voit son effigie un peu partout sur les places des villages ou des villes. Sur la place Jeanne d'Arc, dans le vieux Neufchâteau, la sainte possède son monument commémoratif élevé entre 1857 et 1859 (Cf. III. 18, page 504). La statue est due à Charles Pêtre, fondue à Paris chez E. Vittoz, bronzier à Paris. Jeanne est debout, tenant son étendard dans la main droite et montrant une couronne à gauche ; ces deux symboles résument clairement sa vie et son action. Un relief sur le socle de la statue donne à voir Jeanne écoutant ses voix, révélation de ce qui se trouve sur le socle. De nombreux villages lorrains ont érigé un monument à la gloire de cette héroïne. A

<sup>86</sup> Ps. XXVII, versets 1 - 3.

Autreville, dans les Vosges, un monument près de l'église, montre une statue de la sainte en bergère, juste avant sa mission.

### III. 18 : Monument commémoratif à Jeanne d'Arc, Neufchâteau, 1857



Le vitrail lorrain manifeste également une grande originalité. Le premier à être créé en son honneur dans notre région sort des ateliers Maréchal-Champigneulle vers 1878. Les plus intéressants demeurent cependant ceux posés par l'Institut catholique de Vaucouleurs dans l'église de cette localité en 1892. L'atelier fournit d'habitude des « vitraux-peints » en grande série dus à Martin Pierson, le directeur de l'institut. Cependant, pour Jeanne, l'originalité est de mise. On y voit l'héroïne à cheval quittant Vaucouleurs, d'après le carton de Th. Bouchy, oeuvre offerte par le chanoine Raulx et Martin Pierson dont les portraits-médallions ornent le bas de la verrière. C'est aussi, s'inspirant de la fresque que Lenepveu réalise pour le Panthéon, Jeanne au bûcher. Deux étapes majeures de l'épopée johannique : son ouverture en Lorraine et sa fin tragique à Rouen. Dans les années 1920, ce cycle sera complété par une verrière de l'atelier Janin frères et Benoit, présentant la France surmontée du Sacré-Cœur et de Jeanne qui soutient un poilu. L'originalité est donc largement de mise pour l'iconographie de Jeanne et même les ateliers de production en série savent faire oeuvre originale à son égard.

La basilique du Bois Chenu commencée en 1881, est consacrée en 1926 ; elle est édifée sur le lieu où Jeanne aurait entendu ses voix. Cet édifice est bien plus qu'un simple hommage à la sainte, elle reprend dans son iconographie de nombreux saints lorrains et plus particulièrement ceux du pays de Domrémy comme Elophe, Libaire... Comme les autres « grands saints lorrains », elle rassemble autour d'elle le panthéon régional. Sa popularité, en cette fin du siècle, en fait le vecteur idéal pour sauver de l'oubli, ou pour donner une nouvelle aura, des personnages locaux plus mineurs. Ces associations illustrent aussi le désir de lier des temps très différents, de rompre les barrières chronologiques. La sainteté a cette force de pouvoir créer un espace a-temporel, celui de héros toujours actuels.

L'iconographie des saints est possible sous de nombreuses formes comme les tableaux, vitraux, statues. La volonté de l'Eglise de créer une image universelle du saint qui serait identifiable aisément par les fidèles s'est mise en place progressivement et au fil des siècles, elle semble avoir été respectée puisque l'imagerie des saints est très stéréotypée. Tous les saints évêques sont calqués sur le même modèle avec crosse, mitre et objets divers ; les céphalophores sont pratiquement tous les mêmes avec leur tête entre leurs mains que ce soit les céphalophores lorrains ou saint Denis par exemple ; les abbés portent tous les mêmes vêtements et les mêmes attributs, etc. La seule chose qui permette de savoir « qui est qui » est le nom, quand il est inscrit, au pied de la statue ou sous le tableau ou vitrail. Malgré cette volonté d'homogénéiser les choses afin de les rendre plus simples, il n'est pas toujours facile de reconnaître tel ou tel saint, et comprendre les différents épisodes relatés par l'image. Comment savoir ce que racontent les vitraux de l'église de Soulosse-sous-Saint-Elophe sans connaître au préalable quelques éléments de la vie du saint et l'histoire du pèlerinage ? C'est la même chose à Bonnet où les peintures murales décrivent l'histoire de saint Florentin. Les fidèles ne connaissent pas la vie de leur saint patron ou alors seulement quelques bribes. Dans le cas de saint Nicolas, patron des Lorrains, dont la vie est inscrite sur des tableautins de la basilique de Saint-Nicolas-de-Port (Cf. III. 36, page 582), très peu de Lorrains savent avec exactitude ce qu'ils représentent et ce qu'ils montrent. La pédagogie par l'image reste incomplète si elle n'est pas accompagnée d'une légende. Si ces images étaient destinées aux « non lisants », elles restent difficiles à déchiffrer car même avec tous les éléments en main, il est parfois malaisé de bien comprendre les épisodes qui défilent sous nos yeux.

Si l'iconographie reste quelque chose d'assez éloignée pour les fidèles, ils sont pas pour autant désintéressés par leurs saints puisque d'autres supports leurs permettent de demander des grâces et de les prier. Ces supports sont beaucoup plus proches d'eux car plus

« réels » pour eux : il s'agit des reliques qui mettent les hommes en contact direct avec le saint et, indirectement, avec Dieu.

### 3.1.4. Les reliques des saints

Selon l'abbé Migne, les reliques sont tout ce « qui reste d'un saint après sa mort, ses os, ses cendres, ses vêtements, etc. et que l'on garde respectueusement pour honorer sa mémoire »<sup>87</sup>. Le culte des reliques est ancien, il date des premiers temps de l'Eglise ; les premières reliques honorées étant celles de la Passion du Christ. Puis avec les persécutions, le nombre de reliques augmente et joue un rôle dans le développement du culte des saints et dans la célébration liturgique. Depuis la fin du Moyen Age jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, « on peut évaluer à plusieurs milliers les reliques accumulées [...] dans les diocèses du nord de la France et du sud de la Belgique »<sup>88</sup>. Les reliques sont présentes dans toutes les églises puisque, depuis le concile de Nicée II en 787, il est ordonné qu'elles doivent être consacrées par la déposition d'une sainte relique.

La diffusion des reliques multiplie les centres de culte d'un saint bien que ce culte demeure lié à un vestige tangible du saint<sup>89</sup>. Elles montrent « la réalité historique des saints » car les corps des saints sont « des objets pourvus d'un pouvoir capable de rayonner vers l'extérieur [...] Les reliques des saints sont considérées comme une preuve tout à fait certaine du pouvoir des saints aussi bien durant leur vie qu'après leur mort, comme des garants de la survie de l'âme et de la résurrection des corps à la fin des temps »<sup>90</sup>. Elles répondent à des besoins de protection à la fois matérielle et spirituelle et sont l'objet de « convoitise » car tout le monde souhaite posséder des reliques : fidèles, monastères, abbayes, souverains...<sup>91</sup>. Saint

<sup>87</sup> MIGNE (abbé), *Encyclopédie théologique ou série de dictionnaires sur toutes les parties de la science religieuse, offrant en français et par ordre alphabétique, la plus claire, la plus facile, la plus commode, la plus variée et la plus complète des théologies*, Paris, J.-P. Migne éd., t. 35, 1851, col. 118. Sur les reliques, voir la synthèse de A. ANGENENDT, *Heilige und Reliquien. Die Geschichte ihres Kultes vom frühen Christentum bis zu Gegenwart*, Munich, 1994.

<sup>88</sup> Arnold VAN GENNEP, *Le folklore de la Flandre et du Hainaut français*, Paris, 1935, p. 302-303.

<sup>89</sup> A.-G. MARTIMORT ; *L'Eglise en prière*, t. 4, *La liturgie et le temps*, Paris, Desclée, éd. nouvelle, 1983, p. 131.

<sup>90</sup> Sofia BOESCH GAJANO, « Reliques et pouvoirs », *Les reliques. Objets, cultes, symboles*, actes du colloque international de l'Université du Littoral-Côte d'Opale (Boulogne-sur-Mer), 4-6 septembre 1997, Turnhout, Brépols, 1999, p. 256.

<sup>91</sup> Sur ce point particulier concernant le rapport entretenu par les monarques avec le pouvoir sacré des reliques, voir Dominique JULIA, « Sanctuaires et lieux sacrés à l'époque moderne », *Lieux sacrés, lieux de culte, sanctuaires. Approches terminologiques, méthodologiques, historiques et monographiques*, (sous la dir. A. Vauchez), Collection de l'Ecole Française de Rome, n° 273, 2000, p. 290-292.

Basile, dans un sermon sur le Psaume 115, ne s'exclame-t-il pas : « Celui qui touche les os d'un martyr participe à la sainteté et à la grâce qui y réside »<sup>92</sup>

Les statuts synodaux définis à Saint-Dié en 1731 évoquent le respect à rendre aux reliques des saints en ces termes : « L'honneur qu'on rend chez les catholiques aux saints dans leurs reliques, est de les exposer dans les églises et autres lieux de dévotion ; de les y tenir avec décence, et d'une manière qui inspire du respect ; de les visiter ; de les porter, et les accompagner dans les processions avec recueillement et modestie ; de les regarder par les yeux de la foy, si ce sont leurs corps, leurs os ou leurs cendres, comme devant ressusciter un jour, et participer à la gloire, dont leurs ames jouissent »<sup>93</sup>.

Les fidèles doivent honorer les reliques non pas à cause d'elles-mêmes mais à cause de Dieu. Elles reliques sont alors conservées dans le trésor des églises ; elles sont des « instruments de protection temporelle et spirituelle des monastères [autour desquelles] la mémoire d'un lieu se construit »<sup>94</sup>. Les protestants, fortement opposés au culte des reliques, ils le considèrent « mauvais en soi car il détourne les fidèles de la véritable adoration de Dieu »<sup>95</sup>. Calvin estime que « reconnaître l'existence des reliques [...] mène [...] dès lors à la vénération »<sup>96</sup> et c'est « une idolâtrie exécrationnable d'adorer relique ». Il pose diverses questions sur la conservation de la « véritable » relique à plusieurs endroits différents et sur ce qui est ou non relique ; de ce fait, il réclame un inventaire général des reliques car, selon lui, les saints ont trop de reliques. Sainte Ursule a son corps conservé à Saint-Jean-d'Angély mais elle a une tête à Cologne, une autre aux Jacobins de Tours, encore une à Bergerac ; saint Etienne, quant à lui, a « quatre corps entiers, dont l'un est à Rome, à Saint-Laurent, l'autre à Soissons, le troisième à Piligny près Nantes, le quatrième près de Narbonne, au lieu de sa nativité »<sup>97</sup>. Malgré ces critiques très vives sur le culte des reliques et leur origine, beaucoup sont conservées dans des abbayes ou maisons religieuses et sont honorées d'un culte public et approuvé par l'Eglise. La possession de reliques est ancienne dans l'Eglise ; le concile de Carthage au IV<sup>e</sup> siècle rappelle que toute église ou sanctuaire doit posséder une relique enchâssée dans la pierre d'autel. Cette thèse est réactivée au IX<sup>e</sup> siècle entraînant une course aux reliques de l'Orient vers l'Occident. Si toutes les églises doivent posséder une relique, il

<sup>92</sup> Cité dans Philippe BOUTRY, « Corps saints et recharges sacrales : Geneviève, Germaine, Theodosie et les autres » *La mort n'en saura rien. Reliques d'Europe et d'Océanie*, catalogue de l'exposition du Musée National des Arts d'Afrique et d'Océanie (oct. 1999 - jan. 2000), Paris, Réunion des Musées Nationaux, 1999, p. 83-96.

<sup>93</sup> Jean-Claude SOMMIER, *op. cit.*, p. 59.

<sup>94</sup> Eric PALAZZO, « Les trésors du Moyen Age », *Le chemin des reliques. Témoignages précieux et ordinaires de la vie religieuse à Metz au Moyen Age*, Metz, Musées de la Cour d'Or - éd. Serpenoise, 2000, p. 14.

<sup>95</sup> Jean CALVIN, *Traité des reliques*, texte présenté par Irena Backus, Genève, Labor et Fidès, rééd., 2000, p. 9.

<sup>96</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>97</sup> *Ibid.*, p. 68.

arrive que certains sites en possèdent plusieurs ; c'est surtout le cas pour les édifices religieux de quelque importance comme les abbayes, les basiliques ou encore les cathédrales.

Grâce aux registres capitulaires de la cathédrale de Metz, il est possible de connaître l'état et l'évolution du trésor de la cathédrale pendant notre période. Ainsi, le 20 novembre 1567, un inventaire est réalisé<sup>98</sup>. Sur l'ensemble des objets relevés, nous trouvons « deulx reliquaires des dentz saint Pierre et saint Clément [...] Lanneau Saint Arnoul avec sa custode [...] un petit couffre de reliques ». Le reste du trésor est constitué de bâtons de procession, un morceau de la vraie croix, le chef de saint Etienne, des exemplaires du Nouveau Testament, divers objets pour la messe... Quelques années plus tard, en 1604, un nouvel inventaire est fait. Il mentionne « des bijoux, manuscrits et tableaux conservés à l'autel, à la sacristie et à la nef ». Les objets inventoriés évoluent mais il n'y a pas beaucoup de reliques et encore moins de saints lorrains ; la majorité de l'inventaire est constitué de livres, de vases sacrés, calices, burettes...<sup>99</sup> Le 25 janvier 1648, Henri de Haraucourt, chanoine et grand doyen de la cathédrale, Pierre Andynot coute, et Louis Foes, chanoine, réalisent à nouveau un inventaire des reliques suite à un don fait à Madame la comtesse de Brienne, épouse de Charles de Luxembourg<sup>100</sup>. Les reliques reçues sont au nombre de treize parmi lesquelles une parcelle du bras de sainte Glossinde, un os de saint Clément « qui paroist estre dun doigt », une côte de saint Pierre de Luxembourg, évêque de Metz, et un morceau de saint Légonce, événement décisif qui montre le nouvel intérêt pour les saints lorrains qui apparaissent discrètement ici. Le 19 mars 1682, une nouvelle énumération des « reliques, bijoux et livres qui sont dans les trois armoires du grand autel » est faite par messieurs Pantaléon et Gisse, chanoines, en présence de Bailly, chantre et chanoine, Louis Foës, trésorier, Anthoine Fournier, chanoine, et Pierre de Goize, coute et chanoine ; ils sont gardiens des clés des armoires<sup>101</sup>. Bien souvent les auteurs de ces énumérations sont vagues quant aux reliques, ils n'indiquent pas forcément exactement ce que peuvent contenir certaines boîtes reliquaires et se contentent de : « un petit reliquaire d'argent dont le cristal est rompu dans lequel il y a des reliques » ou encore « un grand coffre de bois plein de reliques »<sup>102</sup>. Cette liste révèle un trésor riche et important mais peu ou pas de saints lorrains sauf l'anneau de saint Arnould. Faut-il comprendre que leurs reliques sont exposées en permanence à la vénération des fidèles et de ce fait ne font pas partie de ces inventaires de « reliques enfermées » ou la cathédrale ne dispose pas de

<sup>98</sup> Retranscrit dans Jean-Baptiste PELT, *Etudes sur la cathédrale de Metz, textes extraits principalement des registres capitulaires (1210-1790)*, Metz, Imp. Lorraine, 1930, p. 144-146 (Trésor n° 4).

<sup>99</sup> *Ibid.*, p. 182-186 (trésor n° 12).

<sup>100</sup> *Ibid.*, p. 206-207 (trésor n° 18).

<sup>101</sup> *Ibid.*, p. 222-226 (trésor n° 22).

<sup>102</sup> *Ibid.*, inventaire du 18 mars 1682, p. 227 (trésor n° 22).



morceaux de saints fondateurs à l'inverse des cathédrales de Toul et Verdun qui possèdent des reliques de leurs saints évêques ? S'il est difficile d'avoir une vision globale des richesses cathédrales, nous pouvons aborder un aspect particulier et découvrir les trésors des abbayes messines, ainsi que les liens complexes qui se tissent entre les institutions détentrices de reliques.

La place des reliques dessine un paysage historique très complexe fait d'oublis, de redécouvertes, de tris, de choix... L'histoire de l'abbaye de Saint-Arnould et des reliques de ce saint illustre parfaitement ces rapports parfois ambigus. Au début du VII<sup>e</sup> siècle, Arnould est un de ceux qui participent au renversement de la reine Brunehaut ce qui permet à Clotaire II de réunir les royaumes francs. Pour le remercier, le souverain le nomme, bien qu'il soit laïc, évêque de Metz, puis conseiller de son fils Dagobert (623). En 629, il se retire dans la solitude aux côtés de son ami Romaric et meurt près du Saint-Mont vers 640. Son corps est ramené à Metz par son successeur Goëry et installé dans l'église des Saints-Apôtres qui prend le nom de Saint-Arnould vers 715-717. Le culte de saint Arnould, 29<sup>e</sup> évêque de Metz, est attesté dans l'ancienne liturgie messine et dans le martyrologe romain. Il est considéré comme un des plus prestigieux ancêtres de la dynastie carolingienne. L'abbaye devient alors le lieu d'inhumation d'importants personnages d'Austrasie et de la famille carolingienne, les plus célèbres étant Hildegarde, femme de Charlemagne décédée en 783, et Louis le Pieux, fils de Charlemagne mort en 843. L'abbaye incarne donc la mémoire carolingienne. C'est également là que sont pieusement conservées les reliques d'autres évêques comme saint Patient, quatrième évêque de Metz de 130 à 143 ; ses restes ont longtemps été conservés dans une châsse d'argent réalisée vers 1193. Lors du siège de 1552 qui entraîne la destruction de nombreux sanctuaires situés hors les murs, les sépultures royales et les reliques sont précieusement rassemblées dans l'église des Prêcheurs. « Le tombeau du saint et par conséquent ses reliques sont la pierre sur laquelle se fonde ce culte, la structure porteuse de nouvelles institutions ecclésiastiques, le fondement d'un nouveau pouvoir »<sup>103</sup>.

A partir de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, ces objets et reliques attirent l'attention de religieux qui s'intéressent alors à l'histoire locale. En 1654, Dom Pierre Descrochets dresse un inventaire raisonné de ceux conservés dans l'abbaye<sup>104</sup>. En 1696, Dom Ruinart, en visite en Lorraine, se rend à l'abbaye de Saint-Arnould et fait une description de ce qu'il voit : la chape de Léon IX, celle de Charlemagne, une coupe de tamarinier dont se servait saint

<sup>103</sup> Sofia BOESCH GAJANO, « Reliques et pouvoirs », *op. cit.*, p. 257.

<sup>104</sup> B.M. Metz : ms. 813 : *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Arnould* ; une partie du manuscrit a été perdue mais il est connu par une copie faite en 1767 par Dom Jean François, Biblio. Municip. Epinal ms. 36

Arnould, les châsses des saints Arnould et Patient. Lors des fêtes importantes, l'abbaye met en valeur ses reliques en sortant les châsses pour les mettre à la vénération des fidèles. Pourtant, l'objet le plus précieux de la ville est conservé à la cathédrale ; cet anneau d'or du VII<sup>e</sup> siècle est surmonté d'une pierre représentant une nasse de pêcheur d'où sortent trois poissons en souvenir de son miracle<sup>105</sup>. Vers 1770, Dom Sébastien Dieudonné fait une description minutieuse des pièces des trésors des principales églises<sup>106</sup>. Les voyageurs illustres se font également montrer ces objets historiques<sup>107</sup> et Dom Calmet en parle dans son *Histoire de la Lorraine* de 1748.

Selon tous ces auteurs, l'abbaye de Saint-Arnould de Metz possède un trésor de reliques important dont la reconnaissance a lieu en août 1719 par le prieur Dom Jobal<sup>108</sup>. Parmi ces reliques, on trouve la châsse d'argent de saint Arnould, le chef d'argent qui contient sa mâchoire, le vase d'argent de sa tête, la châsse d'argent de saint Patient, sa tête dans un reliquaire de bois doré, quatre reliquaires d'argent, la chape de Léon IX, la chape de Charlemagne... Le vase de saint Arnould contenant son crâne sert à donner à boire aux malades le jeudi saint<sup>109</sup>. Ces reliques sont certes importantes puisqu'il s'agit des premiers saints du diocèse mais elles mettent surtout en évidence le prestige religieux et politique de l'abbaye puisqu'elle conserve les tombeaux de Louis le Pieux, Drogon, la chape de Charlemagne...

Malgré cette richesse de l'abbaye, l'objet le plus précieux est l'anneau de saint Arnould, conservé à la cathédrale. Il est au centre d'un des faits merveilleux que racontent les *Vitae* du saint à partir du VIII<sup>e</sup> siècle. S'estimant pécheur, Arnould aurait jeté son anneau dans la Moselle en prononçant ces paroles : « Je me croirai absous de mes fautes, le jour où cet anneau me sera rapporté ». Devenu évêque, il décide, un soir, de se faire servir un poisson pour son repas. En ouvrant une grande carpe pour la vider, son cuisinier est extrêmement surpris d'y trouver un anneau qu'il apporte immédiatement à son maître. Celui-ci reconnaît immédiatement l'anneau auquel il avait renoncé quelques années auparavant. Cet objet devient alors hautement symbolique, manifestation de la sainteté de l'évêque et du pardon divin. Il est au centre d'un cérémonial compliqué qui se déroule tous les 16 août, anniversaire de la mort d'Arnould. Depuis le X<sup>e</sup> siècle, une grande foire se tient en cette journée, mais la

<sup>105</sup> Jean-Baptiste PELT, *op. cit.* ; R. FOLZ, *Etudes sur le culte liturgique de Charlemagne dans les églises de l'Empire*, Paris, Les Belles Lettres, 1951, 157 p. ; *Le chemin des reliques. Témoignages précieux et ordinaires de la vie religieuse à Metz au Moyen-Age*, Metz, éd. Serpenoise, 2001, 192 p.

<sup>106</sup> *Mémoires sur Metz* ; B.M. Metz : ms. 909. Ce document a servi de base pour reconstituer les trésors des abbayes messines exposées au Musée de la cour d'Or au début de l'année 2001

<sup>107</sup> Voir par exemple le récit fait par Dom Thierry Ruinart dans son *Voilage d'Alsace et de Lorraine* de 1696

<sup>108</sup> A.D. 57 : H 198.

<sup>109</sup> *De caritate et de cypho sancti Arnulphi*, f<sup>o</sup> 44 v<sup>o</sup>.

manifestation religieuse ne nous est connue que par des règlements du XII<sup>e</sup> siècle. Pour l'époque moderne, nous la connaissons grâce à un inventaire de novembre 1567 et à un cérémonial de 1694. L'anneau est conservé dans une armoire de la sacristie sous la responsabilité du coutre qui le portera, dans une boîte d'argent finement décorée, tout au long de la cérémonie, précédé d'un acolyte portant une croix. A la cathédrale, pendant Matines, la *Vita* du saint est lue avant l'Évangile. Après la messe, on chante tierce. Les chanoines forment alors une procession qui se dirige vers Saint-Arnould. Pendant ce temps, dans l'abbaye, ont été chantées vêpres et matines avec la récitation de la *Vita* et la lecture de l'Évangile. Puis, l'abbé et tous les religieux attendent les chanoines de la cathédrale devant leur église avec deux cierges, deux croix et le livre des Évangiles. A l'arrivée de la procession, le coutre présente l'anneau à l'abbé et lui déclare : « Messieurs de la cathédrale mettent en votre main la bague du grand saint Arnoul qu'ils conservent depuis si longtemps, à condition qu'après la messe elle leur sera rendue, pour être remise en leur trésor ». L'abbé accepte, baise l'anneau et l'attache aux signets qui pendent du livre des Évangiles. Un chantre entonne alors l'antienne *Confessor Domini* et tous entrent dans l'église ; l'anneau pendu au livre est installé au centre du chœur. Après diverses prières, répons et antiennes, les chanoines se rendent dans la crypte où ils disent la vigile des morts avant de s'installer dans le chœur. Une grande messe commence alors. Après l'Évangile, ils vont pieusement baiser l'anneau. A l'issue de la cérémonie la précieuse relique est rendue au coutre qui, accompagné de ses confrères, retourne à la cathédrale.

L'anneau de saint Arnould n'est utilisé que lors d'une des deux fêtes du saint, le 16 août, anniversaire de sa mort ; en revanche, il est absent des manifestations de la fête de la translation, le 18 juillet. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les fidèles semblent ne plus comprendre le sens de cette cérémonie. En 1745, Dom Brocq écrit à Dom Calmet que le peuple messin demande « des bagues de saint Roch et croit que c'est de ce saint qu'on fait la fête ». Le saint lorrain a donc perdu son importance aux yeux des fidèles qui ont opéré un glissement vers un personnage plus connu, Roch, le grand saint anti-pestueux. En revanche, pour le clergé de la cité, la festivité est essentielle car elle donne « à voir » la place de chaque groupe. Le chapitre de la cathédrale peut rappeler sa place prééminente ; les précautions prises et le petit couplet récité par le coutre à l'abbé le montrent assez. Pour les chanoines de Saint-Arnould, l'anneau est indispensable pour célébrer la fête de leur patron, occasion de prier pour leurs morts. Pour les érudits et les historiens, la bague en question est surtout une superbe pièce antique qu'ils datent du VII<sup>e</sup> siècle. Elle est déposée à la Monnaie de Metz en octobre 1792 mais rendue à la cathédrale en 1846.

Cet exemple nous montre bien la complexité de la place des reliques, des autres objets saints et du calendrier liturgique. Longtemps, ils ont été au centre de cérémonies essentielles dans la vie des cités car elles rappellent l'histoire des fondateurs mais également parce que les hiérarchies honorifiques y sont projetées. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, fidèles, clercs et historiens ne leur donnent absolument pas la même valeur. Ce qui compte finalement n'est pas forcément le nombre de reliques possédé par une institution mais la position de pouvoir de celui qui détient la relique et qui s'en sert. Il arrive que pour obtenir des reliques, certains n'hésitent pas à s'emparer de manière tout à fait illégale. En 1683 a lieu la première visite du corps de Pierre Fourier conservé à Mattaincourt. A cette occasion sont présentes de nombreuses personnalités : l'évêque de Toul, Mgr de Fieux, François Le Lièvre, archidiacre de Ligny et chanoine de la cathédrale de Toul, Jean de Mandre, chantre de la cathédrale, Mathurin Aufroi, écolâtre, André Poirier, archidiacre de Rinelle, François Cuny, chanoine de la cathédrale, François d'Haussonville, chanoine de l'église Saint-Gengoult de Toul, François Germiny, curé de Mirecourt, Nicolas Orlion, docteur en médecine de la faculté de Montpellier et bourgeois de Toul, Jean Corny, maître maçon, Nicolas Collin, maître charpentier et Jean Bonnet, maître potier d'étain. Après avoir creusé la terre pour accéder au tombeau, ils constatent que l'enveloppe de bois est pourrie et que celle d'étain est dessoudée. Le procès-verbal de visite relate « que le crâne renfermait encore une substance cérébrale entièrement inodore ; les gencives avaient conservé leurs dents et il ne manquait que quelques molaires. Deux cotes, l'une de droite et l'autre de gauche, les deux rotules des genoux et environ soixante-treize petits ossements des mains et des pieds avaient disparu »<sup>110</sup>. Plus de quarante ans après la mort du « bon père », les autorités ecclésiastiques découvrent avec effroi qu'il y a eu violation de sépulture et soustraction de reliques. Il semble que cela soit le fait des chanoines réguliers qui croyaient pouvoir, en toute légalité, s'appropriier le trésor qu'ils convoitaient ; il s'agissait pour eux de reprendre un bien qui leur avait été injustement volé.

Les ordres religieux jouent un rôle important dans le développement du culte des saints ayant fondé des maisons religieuses où sont généralement exposées leurs reliques. Ils mettent également en valeur leur saint en ce sens où ils participent aux différentes fêtes du saint et exposent ses reliques comme par exemple l'abbaye Saint-Mansuy de Toul qui prête la châsse contenant les restes du saint au Corps de Ville afin que les fidèles puissent faire la procession lors de la fête du saint<sup>111</sup>. Les reliques et les cérémonies organisées par les maisons

<sup>110</sup> B.M. Nancy : ms 520, p. 133-145.

<sup>111</sup> Marie-Hélène COLIN, *Le culte des saints évêques de Toul dans l'ancien diocèse de Toul de 1650 à 1850*, Mémoire de maîtrise sous la direction de Philippe Martin, Université de Nancy II, 2000, p. 72-73.

religieuses sont intéressantes ainsi que le sens de ces rites permettant aux ordres religieux d'affirmer leur place dans la cité ou dans la vie religieuse d'une région. La possession d'une relique donne à une église, un monastère, un certain prestige qui rejaillit sur le pays qui l'entoure <sup>112</sup> ; elle est un objet précieux capable de conférer un prestige à celui qui la possède, l'enjeu du pouvoir réside dans le contrôle et la gestion du sacré <sup>113</sup>. Il peut même arriver que deux communautés s'opposent pour pouvoir posséder une relique. Ainsi, suite à la béatification de Pierre Fourier, il est question de transporter « la relique précieuse du Corps de ce Bienheureux dans une Ville de Lorraine, où il y avoit une Communauté nombreuse de Chanoines Réguliers pour lui faire plus d'honneur, pour la garder plus en assurance contre tous dangers, & aussi afin qu'elle fut plus à portée du Public ». Si les prétentions des chanoines sont tout à fait louables, les habitants de Mattaincourt où se trouve le corps de leur curé, ne sont pas d'accord avec ces derniers : ils « traversèrent ce projet, prétendant que le Corps leur appartenoit de droit & que l'on ne pouvoit, avec justice, le transporter hors de chez eux qui s'y opposoient. La Ville de Rircourt, qui n'en est éloignée que d'une petite demie lieuë, se joignit à ces Habitans dans la même prétention. Il y eut des Imprimez de part & d'autre à ce sujet ; & les difficultez ne s'aplanirent que par une Transaction passée, & approuvée par M. l'Evêque, par Acte du 21 May 1732, dans laquelle il fut dit que le Corps dui Bienheureux Pierre Fourier de Mataincourt, appartient de droit aux Chanoines Réguliers de la Congrégation de Notre Sauveur ; qu'il sera enfermé dans la Chasse qu'ils lui avoient fait faire : que Monsieur le Général, & le R.P. Curé de Mataincourt, Chanoine régulier, en tiendront les clefs, & qu'à ces conditions, & quelques autres toutes honorables au Bienheureux [...] Les Chanoines Réguliers consentent que son Corps vénérable reste pour toujours dans l'Eglise de Mataincourt, placé à l'endroit qu'ils jugeroient plus à propos, & fermé par un Grillage de fer doré sous trois clefs, dont deux seront dans les mêmes mains que celles de la Chasse ; & la troisième dans celles du Maire de Mataincourt, pour être conservées par eux & leurs successeurs » <sup>114</sup>.

La basilique Saint-Maurice d'Epinal conserve plusieurs reliques de saints Lorrains. Le règlement du chapitre de 1761 <sup>115</sup>, dresse la liste des reliques et indique les circonstances de leur utilisation. Celles de saint Goëry, patron de la ville, sont conservées à la basilique depuis

<sup>112</sup> Charles CHAPELIER (abbé), *Epinal et saint Goëry*, Saint-Dié, Humbert, 1887, p. 3.

<sup>113</sup> Sofia BOESCH GAJANO, *op. cit.*, p. 263.

<sup>114</sup> *Relation de ce qui s'est passé à Rome et à Mataincourt pour la béatification du Bienheureux Pierre Fourier, curé de Mataincourt*, Nancy, Midon, 1733, p. 49-50.

<sup>115</sup> B.M. Epinal : LV 219, *Dispositif de l'arrêt du conseil d'Etat de sa Majesté le roy de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, faisant règlement pour l'insigne chapitre d'Epinal, 20 janvier 1761*, Nancy, Pierre Antoine, 1761.

la création de la cité vosgienne suite à leur transfert de Metz ; saint Goëry étant le 30<sup>e</sup> évêque de Metz entre 638-656, son chef est resté dans sa cité primitive. Au Moyen Age, un pèlerinage naît sur le corps saint et au XVIII<sup>e</sup> siècle, il semble que les peuples lui vouent une grande vénération surtout au moment de sa fête, le 19 septembre<sup>116</sup>. L'église possède également les reliques des deux filles de saint Goëry : sainte Précie, première abbesse d'Epinal, et Victorine, leurs corps saints sont mis à la vénération de fidèles lors de la fête de Goëry, exposition d'une « famille sainte »<sup>117</sup>. Le 19 septembre est un grand jour de fête à Epinal. La veille de la fête, les châsses des saints sont descendues en vue de la procession générale du lendemain qui débute à neuf heures. Le chapitre préside, suivi des officiers laïcs portant tour à tour les reliques de saint Auger, puis les bouchers portent celles des saintes Précie et Victorine ; les officiers de la ville portent quant à eux les reliques de saint Goëry au début de la procession puis les laissent à quatre bourgeois pour les transporter dans la ville. A la fin de l'octave du saint, une nouvelle procession se déroule de la même manière que le 19 septembre mais sans le panégyrique du saint<sup>118</sup>. Cette fête marque un temps fort dans la vie religieuse d'Epinal car Goëry étant le patron de la ville, sa fête est celle de toute la cité renforçant les liens existant entre l'abbaye, les autorités civiles et les Spinaliens.

Si les Spinaliens vouent un culte particulier aux reliques de leur saint patron c'est parce qu'il est considéré comme étant le fondateur de la cité bien que le véritable fondateur soit Thierry de Hamelant, évêque de Metz entre 965 et 984 ; mais la tradition véhicule cette idée reprise par les auteurs au fil des siècles<sup>119</sup>. Dès l'arrivée des reliques à Epinal, des guérisons miraculeuses ont lieu ; il s'agit essentiellement de malades atteints du « mal des ardents », maladie due à l'usage de pain de seigle renfermant de l'ergot<sup>120</sup>. De ce fait, face aux pouvoirs d'intercession du saint et de son crédit auprès de Dieu, les bourgeois ne manquent pas de faire une offrande d'un denier au chapitre le jour de la Saint-Goëry « en mémoire d'un miracle qui s'est fait par l'intercession du saint »<sup>121</sup>. Afin de protéger les papiers importants de la cité, ils sont enfermés dans un grand coffre fermé et scellé dans le grand chœur de saint Goëry<sup>122</sup>. Tout comme dans les autres villes de Lorraine, le saint est

<sup>116</sup> *Ibid.*, p. 35.

<sup>117</sup> Jean RUYR, *Recherches des saintes antiquités de la Vosge, province de Lorraine, revues, corrigées et augmentées depuis la première édition*, Epinal, Ambroise, 1634, p. 69-73.

<sup>118</sup> B.M. Epinal : LV 219, art. 164, p. 39.

<sup>119</sup> Jean Ruyr dans son ouvrage sur les origines religieuses des Vosges véhicule cette tradition ; tradition qui perdure tout au long de l'époque moderne et encore actuellement.

<sup>120</sup> Martine TRONQUART, *Saint-Maurice d'Epinal, une église dans la ville*, Vagney, G. Louis, 1989, p. 16-17.

<sup>121</sup> A.D. 88 : G 127, 128 et 129, recette régulière de la fabrique du chapitre.

<sup>122</sup> Cité dans Jeffry WALTER, *Recherches sur la vie religieuse à Epinal (1690-1789)*, Mémoire de maîtrise, Université Nancy 2, 2005, p. 179.

invoqué dans de nombreux cas en particulier lors de grosses chaleurs ; les reliques du saint sont exposées et transportées à travers la ville en procession extraordinaires comme en 1719, 1750 et 1762<sup>123</sup>. Les reliques, bien plus qu'un simple corps déposé et conservé dans un bâtiment religieux, jouent un rôle important dans la vie des fidèles et dans les cités car elles jalonnent tous les moments importants et protègent la cité et ses habitants.

Bien que n'ayant pas les reliques de son saint fondateur, Senones possède celles de saint Siméon, septième évêque de Metz, donnée par Angelramme, septième abbé de Senones nommé par l'empereur. Cet abbé, afin de se concilier les religieux leur envoie le corps du saint évêque, qu'ils refusent « encore tout aigris contre leur abbé ». Face au refus, l'abbé fait élever une chapelle sur une colline proche du monastère pour y déposer les reliques ; et « bientôt Dieu y fit éclater tant de miracles, qu'on y accourait de toutes parts et que personne ne sortoit de sa présence sans en recevoir quelque soulagement »<sup>124</sup>. L'oratoire subsiste encore au XVIII<sup>e</sup> siècle mais sans ses reliques puisque les religieux transportent solennellement les restes insignes de saint Siméon dans leur abbaye le 24 octobre. Malgré cette absence, une procession s'y fait le troisième jour des Rogations, et une messe y est dite le jour de sa fête avec exposition de la châsse du saint. Saint Siméon est invoqué par les fidèles « dans les nécessités publiques »<sup>125</sup>.

L'abbaye de Moyenmoutier dans les Vosges est l'une des abbayes les plus riches de la région, possédant près de 2 000 menses. L'église abbatiale devient église paroissiale lors de la dissolution des ordres religieux. Comme toute église, elle possède des reliques dont les châsses sont détruites en 1792<sup>126</sup> ; les corps saints ont cependant été conservés et mis dans des châsses en bois. Parmi ces reliques, on trouve le corps de saint Hydulphe, mort le 11 juillet 707 à Moyenmoutier et dont le corps est levé du tombeau pour être mis dans une châsse le 8 novembre 855. Son corps est en parfait état, en particulier son crâne. Les restes de saint Spinule transférés de Saint-Blaise, près de Lunéville à Moyenmoutier par Hydulphe, puis transportés au prieuré de Belval en 1104 où de nombreux prodiges se produisent, sont transportés à Nancy en 1674 au prieuré Sainte-Croix, ancêtre de l'abbaye Saint-Léopold et enfin en 1736, elles regagnent l'église de Moyenmoutier.

<sup>123</sup> A.D. 88 : E dépôt 162, archives anciennes de la ville d'Épinal, GG 39, comptes de la paroisse pour les années 1750, 1753, 1754, 1755 et 1762.

<sup>124</sup> A.D. 54 : ms SAL 369, Dom Augustin CALMET, *Histoire de l'abbaye de Senones, ordre de saint Benoît, congrégation de Saint Vannes et Saint Hydulphe*, p. 33-34.

<sup>125</sup> *Ibid.*, p. 35.

<sup>126</sup> L.-F. DEBLAYE (abbé), *Reliques de l'église de Moyenmoutier : leur vérité ; cérémonie de leur reconnaissance solennelle, le 6 août 1854. Description et histoire de l'oratoire de Saint-Grégoire et du tombeau de saint Hydulphe à Moyenmoutier*, Nancy, Imp. A. Lepage, 1856, 32 p.

Les corps saints des frères Jean et Bénigne, religieux de Moyenmoutier et disciples de saint Hydulphe, sont dans le même tombeau conformément aux souhaits du frère aîné qui veut être dans le même tombeau que son frère car « Le même sein nous a enfantés à la lumière terrestre ; le même père nous a reçus le même jour à la vie monastique ; le même trépas va rendre nos âmes à Dieu ; que le même sein de la terre, notre mère commune, reçoive nos corps et les garde jusqu'au jour de la résurrection bienheureuse ! »<sup>127</sup>. Les deux corps reposent dans le même reliquaire.

Saint Gemus appartient aussi à la famille monastique de saint Hydulphe. Ses reliques, longtemps conservées dans l'église d'Hurbache, sont de nouveau à Moyenmoutier en 1707. Enfin, on trouve des reliques des saints Maximin et Boniface, parcelles de corps transférées de Trèves par saint Hydulphe en 705. Toutes ces reliques sont conservées dans trois grandes châsses, dans des linges et de la soie, cousues séparément les unes des autres sous la direction du prieur Dom Hyacinthe Alliot et dom Calmet. Ce sont les reliques les plus importantes de l'abbaye bien que d'autres fragments y soient conservés appartenant à Saint Erard, évêque de Rastisbonne et frère de saint Hydulphe, saint Siméon, évêque de Metz, saint Dié, saint Epvre, évêque de Toul, saint Christophe, martyr...

En dehors de l'abbaye, Moyenmoutier conserve les reliques de son fondateur sur une colline attenante au monastère. Là, saint Hydulphe fait construire un oratoire en l'honneur de saint Grégoire et ce lieu devient sa sépulture et le cimetière. A sa mort, les religieux mettent son corps dans un cercueil de pierre à l'oratoire Saint-Grégoire. Selon la tradition, cette petite chapelle serait debout depuis le VII<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire depuis sa fondation, elle aurait survécu aux épreuves du temps et aux ravages causés par celui-ci<sup>128</sup>. Le tombeau du saint est placé sur le sol, au côté droit de l'autel.

Ces quelques exemples montrent l'importance des reliques des saints lorrains dont le culte est largement soutenu par des abbayes jalouses de ces pieux dépôts.

La période révolutionnaire est difficile pour l'Eglise et les cultes ; on assiste à de nombreuses destructions d'églises ou à leur vente comme biens nationaux. Reliques, statues ou tableaux... sont dispersés ou détruits, à moins qu'ils soient protégés par des fidèles ou des religieux. Cependant, dans les premiers mois, la fermeture de maisons religieuses permet aux paroisses rurales de s'emparer de reliques dont elles avaient été spoliées au XVII<sup>e</sup> siècle, quand, sous prétexte des guerres, abbayes ou prieurés avaient concentré dans leurs églises les

<sup>127</sup> Cité dans *Ibid.*, p. 5.

<sup>128</sup> *Ibid.*, p. 23.



plus précieux souvenirs. L'aventure de celles de Grand apparaît comme une véritable revanche des humbles sur les puissants.

En 1587, les reliques de sainte Libaire sont déplacées de Grand à l'abbaye Saint-Léon de Toul par l'évêque, le cardinal de Vaudémont « à cause du passage des Allemands, commandés par Frédéric, comte sauvage du Rhin »<sup>129</sup>. Les reliques sont alors sauvées de la destruction mais, ce qui n'était au départ qu'un dépôt de sauvetage, prive l'église de Grand des précieuses reliques de sa patronne jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, et ce, malgré les différentes suppliques adressées au prieur de Saint-Léon de Toul. Les habitants de Grand récupèrent une partie des reliques en 1622, 1645 et 1696, suite à des demandes adressées à l'abbaye de Saint-Léon à Toul. Le 16 septembre 1622, le doyen de Grand reçoit une partie des restes de sainte Libaire après avoir demandé « avec grande et fervente dévotion ». Le 27 septembre 1645, « Philippe le Jallot, licencié en droit canon, vicaire général et prieur claustral de l'abbaye de Saint-Léon de Toul, de l'ordre des chanoines réguliers de saint Augustin, faisons foy et attestons que l'ossement inclus en ce billet a été par nous tiré de la châsse dans laquelle est renfermé le corps de sainte Libaire, Vierge et Martyre, et que nous avons délivré à vénérable et discrète personne Laurent Barrat, curé de Grand et doyen de Reynel ledit ossement et relique pour être gardé en son église »<sup>130</sup>. Puis, au cours du mois de juin 1696, plusieurs lettres se suivent afin d'obtenir de l'abbaye Saint-Léon « une relique de sainte Libaire [...] assez considérable pour être exposée, avec la permission de Monseigneur l'illustrissime et révérendissime Henry de Thiard de Bissy, Evêque et comte de Toul, à la vénération des peuples »<sup>131</sup>. Cette demande atteste de la vitalité du culte de la sainte car les fidèles souhaitent pouvoir montrer leur dévotion envers la sainte de Grand. Après plusieurs réclamations, Grand obtient « une parcelle des reliques de sainte Libaire qui sont dans le trésor de ladite abbaye ». Cette relique est « l'os presque entier de l'épaule, appelé omoplate, pour estre [...] déposé au trésor d'icelle [de l'église de Grand] pour estre exposé sur l'autel pour la gloire de Dieu, à l'honneur de la dite sainte Libaire et à la dévotion des peuples »<sup>132</sup>. Le même jour, 9 juin 1696, un inventaire est réalisé en présence du père Sébastien Clément, prieur, et de tout le chapitre de l'abbaye de Saint-Léon. La cassette contient : toute la mâchoire inférieure garnie de trois dents ; sept vertèbres, tant du col, dos que lombes ; l'os

<sup>129</sup> Dom Augustin CALMET, *Histoire de la Lorraine*, livre 5, n° 8.

<sup>130</sup> Authentique de la relique de sainte Libaire rendue à l'église de Grand, le 27 septembre 1645, reproduit dans J.-L. L'HUILLIER, *Sainte Libaire et les Martyrs lorrains du IV<sup>e</sup> siècle*, Nancy, Vagner, 1889, t. 2, p. 412.

<sup>131</sup> Supplique des habitants de Grand au chapitre de Saint-Léon de Toul, à l'effet d'obtenir une relique notable de sainte Libaire, 8 juin 1696, reproduit dans *Ibid.*, p. 413.

<sup>132</sup> Procès-verbal d'extraction de la relique de sainte Libaire octroyée à l'église de Gg, 9 juin 1696, reproduit dans *Ibid.*, p. 415.

presque entier de l'épaule appelé omoplate ; quatre os presque entiers des os sacrum, ischium et pubis ; l'os entier de la cuisse appelé fémur ; une partie du pareil os ; les deux grands os des jambes appelés tibia ; les deux os des bras appelés humérus ; un petit os de la jambe appelé péroné ; trois pièces ou bouts de côtes ; une phalange du pied ; plusieurs parcelles d'os au nombre de six ; un os du talon ; et une dent de la mâchoire supérieure<sup>133</sup>. Finalement, après bien des péripéties, les reliques de la sainte rejoignent leur lieu d'origine en 1792-1793. A cette occasion, le 24 juillet 1792, le juge de paix du canton de Grand, Claude-Nicolas Collin, se transporte en la ville de Toul, « à l'effet de recevoir les reliques de sainte Libaire, Patronne de Grand, dont la restitution à la paroisse dudit Grand a été ordonnée par un arrêté du département de Meurthe du jour d'hier [...] j'y ai trouvé entr'autres effets, une châsse de bois rougi en forme de coffret, surmonté d'un toit ; j'ai aperçu à travers le verre de la dite châsse, des ossements [...] en continuant mes recherches, j'ai trouvé dans une boîte sans couvert, une tête de mort enveloppée dans du papier et dans une pièce de taffetas rouge [...] J'ai trouvé encore dans un long cylindre de verre l'os d'une jambe, cuisse ou bras, sans aucune note ou inscription »<sup>134</sup>. Après avoir trouvé les reliques, Collin cherche des documents pouvant les authentifier mais, ne trouvant pas de preuves suffisantes, il croit « devoir provisoirement transporter à Grand, les châsses et ossements [...] à l'effet de quoi j'ai fait faire une châsse en bois de sapin, dans laquelle j'ai enfermé la châsse [...] et ai fait chargé le tout sur une voiture, qui l'a conduit dans mon domicile à Grand, pour y demeurer en dépôt, jusqu'à ce qu'il aura été fait par qui de droit les recherches nécessaires, pour constater l'authenticité des dites reliques »<sup>135</sup>. Après bien des recherches, Collin trouve un billet prouvant l'authenticité des reliques sous la planche du fond de la châsse avec cette inscription : « Cette châsse où sont les ossements de saint Libaire, Vierge et Martyre, a été faite le neuf mai mil sept cent quarante » ; il trouve aussi un petit coffre dans lequel se trouvent « trois petits sacs de velours cramoisi, une pièce de taffetas rouge pâle noué et contenant quelque chose, une pièce aussi de taffetas rouge pâle renfermant des ossements au-dessus desquels se sont trouvés cinq papiers inventoriés comme suit : [...] reliques des dix ou deux mille deux cent trois martyrs ; et partie du peigne de sainte Libaire, Vierge et Martyre [...] un mémoire des ossements du corps de sainte Libaire »<sup>136</sup> ; inventaire réalisé le 9 juin 1696 par le Sieur Duval, chirurgien de Toul, et certifié par le père Clément, prieur de Saint-Léon. L'authentification ayant été apportée, la

<sup>133</sup> Cité dans *Ibid.*, p. 416.

<sup>134</sup> Procès-verbal de la translation des reliques de sainte Libaire de Toul à Grand, 24 juillet 1792, reproduit dans *Ibid.*, p. 418.

<sup>135</sup> Cité dans *Ibid.*, p. 418-419.

<sup>136</sup> Procès-verbal de la translation des reliques de sainte Libaire de Toul à Grand, 1<sup>er</sup> février 1793, reproduit dans *Ibid.*, p. 421.

translation des reliques de la sainte a lieu le 5 février 1793. Ces cérémonies d'authentification de reliques et de translation ont donné lieu à de grandes enquêtes qui permettent d'avoir une vision générale de la présence des reliques.

Pourtant, le temps des persécutions arrive en cette année 1793. A Nancy, en juillet, les reliques de saint Sigisbert sont encore exposées pour obtenir la pluie mais, quelques mois plus tard, en décembre 1793, elles sont brûlées dans les caves de l'Hôtel O'Mahony<sup>137</sup>. A l'inverse, à Beaulieu-en-Argonne, les reliques de saint Rouin sont sauvées de la destruction grâce au curé dom Dominique Lemaire qui transfère les reliques du saint fondateur dans l'église paroissiale mais, finalement, le lieu ne se révélant peu sûr, il les fait enfermer dans une caisse en bois et les confie à Claude Joly, ancien garde forestier du monastère. Son fils, Louis Nicolas Joly, au moment du procès-verbal de reconnaissance des reliques de saint Rouin à Beaulieu en 1846, a « un souvenir très précis d'avoir vu l'une des châsses dans l'armoire de sa mère, qu'il en avait soulevé le couvercle et avait vu un crâne enveloppé d'une étoffe rouge »<sup>138</sup>. Une fois la tourmente révolutionnaire passée, il peut les replacer dans leur châsse d'origine<sup>139</sup>. Il existe donc une certaine concentration de la dévotion populaire autour de l'abbaye ; le fait que les reliques passent aux fidèles montre que les religieux sont bien intégrés dans le monde local.

Une fois les troubles révolutionnaires passés, il s'agit pour les institutions religieuses et les fidèles de récupérer les reliques auprès de leurs « sauveurs ». A Pont-à-Mousson, le curé Bastien de l'église Saint-Martin, demande la réintégration des reliques de l'abbaye Sainte-Marie pour pouvoir à nouveau les exposer à la vénération publique. Ces reliques avaient été confiées par M. Lallement, abbé régulier de cette maison, « à un de ses amis et conseil de la maison le tout bien enfermé dans une boîte, avec son attestation en bonne forme »<sup>140</sup> avant d'envoyer les châsses et les reliquaires à la monnaie. Le catalogue des reliques indique 84 types de reliques parmi lesquelles une épaule de saint Adelphe, évêque de Metz ; une côte, un os considérable de l'épine du dos, un os de la jambe et plusieurs autres os de saint Urbin, évêque de Metz ; une épaule et plusieurs os de saint Pierre, évêque de Metz ; une parcelle du corps de saint Spre, évêque de Metz, plusieurs os de saint Sigisbald, évêque de Metz ; la tête de saint Rufe, évêque de Metz ; un os de saint Clément, premier évêque de Metz ; une grosse

<sup>137</sup> Albert TROUX, *La vie politique dans le département de la Meurthe*, Nancy, Imp. Thomas, t. 2, 1936, n. 20, p. 357.

<sup>138</sup> Nicolas ROUSSEL, *Histoire ecclésiastique et civile de Verdun avec le pouillé, la carte du diocèse et le plan de la ville en 1745*, Bar-le-Duc, Contant-Laguerre, 1813-1814, t. 2, p. 245-246.

<sup>139</sup> *Ibid.*, p. 246.

<sup>140</sup> B.D. Saint-Dié, fonds Chapelier : Ch. E 95/1, *Procès-verbaux de reliques du diocèse de Nancy*, non paginé ni folioté.

dent de saint Nicolas ; et un os, un morceau de la robe, un mouchoir et une autre relique du Bienheureux Pierre Fourier de Mattaincourt. Chaque relique est ensuite soigneusement décrite en latin avec sa fortune critique. Le grand os et la côte de saint Urbice proviennent d'un reliquaire de l'église Saint-Eucaire de Metz et ont été donnés le 13 juillet 1613 à Pont-à-Mousson.

A Choloy, le 21 octobre 1790, le vicaire général de l'évêque de Toul, M. de Jumilly, met « dans un pied d'estal d'une vierge de bois doré destinée à être sur l'autel de la congrégation des filles de Choloy, une partie de vertèbre de saint Gérard, évêque de Toul, tirée du trésor de l'église cathédrale de Toul » afin d'exposer la relique à la vénération des fidèles. Le 2 mai 1858, « Pour la plus grande gloire de Dieu, la plus grande vénération des saints et l'édification des fidèles », l'abbé Deblaye procède à la remise sous reliquaire des reliques de saint Gérard, saint Mansuy, sainte Libaire et saint Boniface dans l'église de Choloy-Ménillot à la demande de l'abbé Joseph Mathieu, curé de ce lieu. Les reliques sont transférées dans « des reliquaires décents [...] sur un fond de soie blanche, où elles sont fixées par des fils de soie rouge, avec des inscriptions convenables, dans quatre médaillons en cuivre doré, de forme ovale, à bords unis, fermés en avant par un verre et en arrière par des fils de soie rouge »<sup>141</sup>. Deblaye appose un petit sceau sur ces reliquaires afin de pouvoir les déplacer « sans qu'il soit porté atteinte aux conditions qui garantissent la certitude et l'authenticité des dites reliques ».

La même chose se passe à Praye-sous-Vaudémont le 28 octobre 1790 lorsque l'évêque de Toul, François-Xavier de Champorcin fait la translation des reliques de saint Gérard et de la sandale de saint Amon « dans un reliquaire propre et décent préparé à cet effet » devant témoins. Cette translation permet « l'exposition des dites reliques à la vénération des fidèles ».

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les reliques sont remises dans de nouvelles châsses après leur authentification par les autorités compétentes bien que ce siècle apparaisse, dans l'histoire des reliques, comme une période tardive mais féconde de renaissance et de renouvellement. En effet, la Révolution a détruit la majorité des reliquaires et dispersé les ossements ; le climat intellectuel n'est pas non plus favorable aux reliques et en 1821-1822, Collin de Plancy publie son *Dictionnaire critique des reliques et des images miraculeuses*<sup>142</sup>. Malgré ce climat de railleries, l'Eglise de France est touchée par un vaste mouvement de translations,

<sup>141</sup> *Ibid.*

<sup>142</sup> Jacques-Auguste-Simon COLLIN du PLANCY, *Dictionnaire critique des reliques et des images miraculeuses, précédé d'un Essai historique sur le culte des images et des reliques, sur les troubles élevés par les Iconoclastes, etc.*, Paris, Guien, 1821-1822, 3 vol.

d'expositions solennelles, de processions... Cet effort de renouvellement des reliques paroissiales se poursuit alors pendant tout le siècle. Si, dans le diocèse de Belley, le mouvement débute dès les années 1830 sous l'impulsion de Mgr Devie <sup>143</sup>, il faut attendre les années 1840-1850 pour voir l'apogée de ce mouvement dans nos quatre départements. A Moyenmoutier, toutes les reliques de 1707 sont retrouvées et authentifiées par Mgr Cavérot, évêque de Saint-Dié, le 6 août 1854 après un inventaire minutieux mené par l'abbé Deblaye commencé le 17 octobre 1851 et terminé le 18 juillet 1854, et un examen médical par le docteur Jacquot le 29 juin de la même année. Ainsi, le dimanche 6 août, l'évêque préside la cérémonie de reconnaissance officielle des corps saints conservés à Moyenmoutier. Après la célébration de la messe avec exposition des reliques, l'évêque en présence du clergé, des autorités et des notables de la paroisse, ouvre les châsses pour vénérer les ossements, y déposer une attestation de sa visite et les sceller du sceau de ses armes. Le soir, après les vêpres, les reliques sont portées en procession à travers les rues du village, le tout en chantant les hymnes composés en l'honneur des saints. Les châsses sont portées dans un ordre bien précis : tout d'abord, celle des saints Maximin et Boniface portée par le maire et l'adjoint de la commune ; puis les corps saints de Jean et Bénin, Spin et Gemus portés par deux membres de la fabrique, et enfin la châsse de saint Hydulphe est quant à elle portée par le diacre et le sous-diacre de la paroisse. Derrière les châsses, suivent l'évêque avec mître et crosse, précédé du clergé et de la masse des fidèles. Au retour de la procession, l'évêque de Saint-Dié fait la bénédiction du Saint-Sacrement et la cérémonie prend fin mais pas l'exposition des reliques puisqu'une octave est décrétée. Des documents officiels attestent de la cérémonie puisqu'au sortir de l'église, l'ordonnance épiscopale de reconnaissance d'authenticité est signée par le clergé présent, les membres du conseil de fabrique, ceux du conseil municipal et des notables de Moyenmoutier.

Les reliques de saint Urbice et de Sigisbault sont authentifiées le 25 juin 1857 en présence de Victor-Joseph Bastien, curé de Saint-Martin de Pont-à-Mousson, chanoine de la cathédrale de Nancy, par Jean-François Deblaye, curé de Dommartin-lès-Toul et commissaire-visiteur des saintes reliques du diocèse de Nancy. Outre les reliques des saints Urbice et Sigisbault, celles de saint Clément sont également authentifiées.

Cette époque est aussi celle pendant laquelle nombre d'églises importantes souhaitent se constituer un trésor de reliques même s'il n'existait pas jadis. Il faut s'adapter à la nouvelle carte ecclésiastique et la cathédrale se doit de concentrer les restes des principaux saints du

---

<sup>143</sup> Pour plus d'information, voir Philippe BOUTRY, *Prêtres et paroisses au pays du curé d'Ars*, Paris, Cerf, 1986, p. 487-492.

diocèse. Le 16 octobre 1847, l'évêque de Nancy et Toul demande au Secrétaire général de l'évêché de Metz de lui donner une relique de saint Livier : « Il y a quelques mois, j'avais prié M. Chalaudon de me faire savoir s'il reste à Metz quelques reliques de s. Livier ; je n'ai pas reçu de réponse. Le lieu où ce saint a été martyrisé se trouve actuellement dans le diocèse de Nancy ; l'antique chapelle vient d'être restaurée, mais elle ne possède qu'une relique à l'authenticité de laquelle la foi la plus robuste ne saurait croire. Mgr de Nancy désirerait pouvoir gratifier ce pèlerinage d'une parcelle des os de ce saint martyr dont la vénération se conserve dans le pays. Auriez-vous, Monsieur, l'extrême obligeance de vous informer s'il en est échappé quelque chose aux désastres de la Révolution, et s'il serait possible d'en obtenir un fragment »<sup>144</sup>. La réponse semble avoir tardé puisque les archives donnent un document datant du 23 mai 1868 par lequel l'évêque de Metz donne l'os calcanéum et un morceau du pied gauche de saint Livier, « mort pour la patrie et la foi » pour la conservation d'un autel d'une paroisse Saint-Livier en Moselle ; ces reliques étaient conservées dans la chapelle de Mgr d'Aubusson de la Feuillade. A cette occasion, l'évêque de Nancy reçoit-il la parcelle demandée en 1846 ? Aucun document ne confirme cette donation. Echange de bon procédé, la cathédrale de Metz n'a aucun souvenir de saint Clément. En 1845, l'évêque de Nancy et Toul donne « une parcelle des Reliques de saint Clément apôtre de Metz ». La lettre du 5 août 1845, adressée à l'évêque de Metz précise que « M. le curé de Saint-Martin de Pont-à-Mousson a été enchanté de pouvoir prouver que son église tient à conserver avec la cathédrale de Metz leurs bons rapports qui ont existé autrefois. De son côté, Mgr de Nancy se félicite d'avoir pu faire une chose agréable à Mgr l'évêque de Metz »<sup>145</sup> ; Pont-à-Mousson appartenait au diocèse de Metz avant la Révolution ce qui explique la présence du saint évêque ici. En 1857, l'église Saint-Martin de la même ville offre encore une parcelle du corps de Clément « considérant l'absence de toute relique de saint Clément premier évêque et apôtre de la ville et diocèse de Metz »<sup>146</sup>.

Ces transferts, échanges ou dons provoquent maints bouleversements de la carte lorraine des reliques, du moins dans les grands sanctuaires. Dans les plus petits, il s'agit d'authentifier ce qui a pu être sauvé. Long processus mettant en œuvre la mémoire des fidèles, l'enquête, la recherche de documents anciens... En effet, si, la plupart du temps, les précieux restes sont accompagnés d'un certificat d'authentification, il arrive que cela ne soit pas toujours le cas. En 1874, à Langatte (57), les reliques de saint Sigisbert, patron secondaire de

<sup>144</sup> A.D. 57 : 29 J 412, reliques.

<sup>145</sup> *Ibid.*, lettre de l'évêque de Nancy et Toul à l'évêque de Metz du 5 août 1845.

<sup>146</sup> B.D. Saint-Dié, fonds Chapelier : Ch. E 95/1, *op. cit.*

la paroisse, ne disposent pas de certificat ; les autorités religieuses, représentées par les curés de Gosselming et de Langatte, mènent alors une enquête et auditionnent des témoins pour connaître l'origine des reliques du saint et savoir si elles ont toujours bénéficié d'un culte. L'arrivée des reliques dans la paroisse de saint Sigisbert semble dater de la Révolution. Pierre, Joseph et Antoine Jung, fils de « défunte Catherine Germain, ancienne cuisinière du défunt Mr Frimont, curé de Langatte, certifions avoir une multitude de fois entendu dire à notre mère qui se trouvait au service de Mr Frimont [...] que son maître prévoyant la profanation sacrilège et prochaine de tout ce que les églises renfermaient de saint, se munit de toutes les clefs nécessaires pour ouvrir les châsses des saints et s'introduisit nuitamment dans l'église cathédrale [de Nancy] et qu'après y être resté longtemps, il en revint avec des portions considérables du corps de saint Sigisbert qu'il avait détachées avec un instrument tranchant »<sup>147</sup>. L'acquisition est confirmée par Marguerite Adam, « âgée de soixante ans, préfète de la Congrégation de Langatte, et Madelaine Gross, âgée de soixante-neuf ans, veuve de Joseph Gantrud, toutes deux nées et habitantes de Langatte ». Elles affirment avoir « souvent vu Mr Frimont, curé de Langatte, arriver de sa maison curiale à l'église et portant dans ses mains enveloppées d'un linge blanc les reliques de saint Sigisbert qu'il disait avoir soustrait à la profanation et détachées lui-même du corps du saint ». Elles se souviennent également l'avoir entendu dire « que c'étaient les reliques d'un saint, dont le corps se trouvait entier à Nancy avant les mauvais jours, et qu'on invoquait principalement pour un temps favorable »<sup>148</sup>. Les reliques rapportées de Nancy par le curé consistent « en deux morceaux d'une côte brunie »<sup>149</sup>. Christophe Martin, « âgé de soixante-dix-sept ans, né à Langatte, ancien maire et chantre dans l'église » depuis son enfance et Marie Eve, son épouse, « âgée de soixante-douze ans » certifient « que Mr Frimont a souvent, et chaque fois que la température continuait à être défavorable, exposé sur l'autel de la sainte Vierge, deux morceaux d'une côté qu'il disait avoir détachés des Reliques de saint Sigisbert pendant son séjour à Nancy. Nous certifions en outre que chaque fois que ces saintes reliques s'y trouvaient exposées, le peuple avait l'habitude de se porter à l'église en foule, tant pour les vénérer que pour prendre part aux prières qui s'y faisaient ». Le témoin ajoute également que sa « conscience nous fait aussi un devoir de dire que le bon Dieu paraissait à chaque nouvelle exposition ». Ces deux personnes sont alors convaincues « que les reliques que notre église se glorifie de posséder encore sont les mêmes que celles que Mr Frimont a exposées immédiatement après son retour

<sup>147</sup> A.D. 57 : 29 J 412, attestation touchant les reliques de saint Sigisbert, 13 septembre 1874.

<sup>148</sup> *Ibid.*

<sup>149</sup> *Ibid.*, témoignage de Marianne et Marguerite Adam.

dans la paroisse jusqu'à sa sortie en 1876, et que nous avons fréquemment eu l'occasion de voir et d'examiner de près pendant l'office l'espace de onze ans »<sup>150</sup>. Le culte envers le saint est alors attesté par les différentes personnes interrogées ; François Adam affirme « que le Ciel avait eu égard au culte que les fidèles rendaient aux restes mortels d'un de ses serviteurs publiquement exposés, en accordant une température plus favorable »<sup>151</sup> ; saint Sigisbert étant invoqué par les populations pour obtenir un temps plus clément. François Bouge, âgé de 73 ans et ancien échevin de Langatte atteste la même chose : « ma conscience m'oblige aussi de dire qu'à chaque exposition nouvelle, le temps n'a jamais manqué de devenir plus favorable »<sup>152</sup>. Dans le cas où les certificats d'authentification font défaut, la mémoire des fidèles fait foi même si les receveurs de ces dépositions certifient seulement « véritables les dépositions des personnes susmentionnées et leurs signatures authentiques »<sup>153</sup>.

Un événement important provoque, bien évidemment, enquête et authentification. Il en va ainsi à Mattaincourt, en 1897, lorsque l'évêque de Saint-Dié, pour la canonisation du Bienheureux Pierre Fourier, souhaite dresser une liste des précieuses reliques conservées dans la châsse. Il est envisagé de dresser un catalogue complet de tous les autres souvenirs liés au futur saint et les rédacteurs du *Bulletin de la canonisation du Bienheureux Pierre Fourier* demandent « à MM. les Curés, dont les églises possèdent quelques reliques, de nous en envoyer la description, et de nous indiquer, s'il leur est possible de le savoir, comment elles sont arrivées jusqu'à eux. Nous adressons la même prière aux monastères de Notre-Dame et à la parenté du Bienheureux : l'une et l'autre conservent avec le soin le plus filial de nombreux souvenirs de leur père »<sup>154</sup>. Deux mois plus tard, le 11 juin 1897, le *Bulletin* publie le début du catalogue des reliques du saint<sup>155</sup> même s'il « est difficile d'établir d'une manière complète le catalogue de toutes les reliques du Bon Père, soit de ce qui reste de ses ossements, soit de ce qu'on a conservé de ses vêtements ou d'objets à son usage ». Malgré cette difficulté, une nomenclature est dressée et comporte en premier « le premier jet des Constitutions de Notre-Dame, écrites à la main du Saint, avec de nombreuses ratures, des surcharges, des annotations dans les marges, témoignage du travail successif du Saint Fondateur » ; puis « le gobelet qui était à son usage lorsqu'il habitait son monastère de Saint-Mihiel » ; « le manteau du Saint en serge noire, bien vieux et bien râpé » ; « la calotte qui

<sup>150</sup> *Ibid.*

<sup>151</sup> *Ibid.*

<sup>152</sup> *Ibid.*

<sup>153</sup> *Ibid.*

<sup>154</sup> *Bulletin de la canonisation du Bienheureux Pierre Fourier, curé de Mattaincourt, publié sous le haut patronage de S.G. Mgr Foucault, évêque de Saint-Dié*, n° 8, 16 avril 1897, p. 17.

<sup>155</sup> *Ibid.*, n° 16, 11 juin 1897, p. 8-10.



servait en hiver au Bon Père ; elle est en serge noir, comme le manteau, et doublée de flanelle bleue » ; « une manche de soutane en serge noire très rapée » ; et « deux couvertures de livre en peau ». Toutes ces reliques proviennent des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame et en particulier de celles de Saint-Mihiel. A cela s'ajoutent divers objets comme son ancienne croix de missionnaire conservée à Saint-Martin de Pont-à-Mousson ; une écuelle en étain possédée par la famille de Gonneville ; divers chapelets donnés par Pierre Fourier à mademoiselle Baudot de Besançon, à Mme de Villeneuve de Paris... Mais surtout, l'église de Mirecourt possède les fonts baptismaux sur lesquels Pierre Fourier a été baptisé.

Même si l'inventaire n'est pas encore réalisé, l'évêque est obligé d'ouvrir la châsse de Pierre Fourier car une fois le procès de canonisation abouti, « on doit aux cardinaux qui l'ont mené à bien, et au pape qui a présidé les dernières séances et signé le décret, un témoignage de reconnaissance éclatant. On offre à chacun des cardinaux, membres de ladite congrégation, une relique du saint, son portrait et un exemplaire de sa vie. Naturellement, le portrait doit être peint par un artiste, la relique enchâssée dans un reliquaire digne du saint, au nom duquel on l'offre, et du personnage auquel il est offert, et le volume également riche. Telle est la tradition en vigueur à Rome [... avec obligation] pour nous de commander les tableaux, reliquaires et la reliure des volumes aux artistes de Rome, comme si nous n'avions pas un art national et des artistes français qui seraient fiers de mettre leur génie au service d'un compatriote »<sup>156</sup>. Comme il faut des reliques dans les reliquaires, l'évêque de Saint-Dié doit donc faire une reconnaissance de l'état des reliques avec l'aide des médecins, et en prendre quelques-unes pour Rome. La reconnaissance a lieu le lundi 12 avril 1897 dans la chapelle du Bon Père. Mgr Foucault est encore accompagné d'un grand nombre de personnes pour cette cérémonie qu'il termine par une vénération par les religieuses du couvent de Mattaincourt.

Ne croyons pas un instant qu'un seul événement suffit à clore la chronique des reliques dans une paroisse. Tout au long du siècle, elles sont au cœur d'incessants débats comme le démontre le cas de celles de saint Siméon, septième évêque de Metz, dont les restes sont arrivés à Senones en 785. Au cours de l'époque moderne son culte est demeuré bien vivant. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, Jean Ruyr signale qu'elles sont conservées dans deux reliquaires : l'un, en argent, a une forme de bras, l'autre contient le crâne. En mai 1684, Dom Joachim Vivin, élu abbé en 1668, fait refaire la châsse en argent par François Hennequin orfèvre à Nancy. En 1735, la chapelle du saint, dite « chapelle du coteau », est restaurée grâce

<sup>156</sup> *Ibid.*, n° 10, 30 avril 1897, p. 9 ; le portrait de Pierre Fourier offert au pape Léon XIII coûte 10 000 francs. Le jour de la canonisation, le souverain pontife célèbre la messe à Saint-Pierre et on doit lui fournir une chapelle complète, calice, burettes, aiguillères en or ciselé ; ces objets sont fournis par la Lorraine et coûtent entre 30 000 et 40 000 francs.

à la générosité de Dom Calmet. Mais la Révolution advient. L'oratoire est vendu au sieur Grélot le 4 mai 1794. Quant aux reliques, le 1<sup>er</sup> août 1793, le bras reliquaire est envoyé à la Monnaie. Les ossements sont pieusement recueillis par les pères Mathis et Marchal qui les installent dans une simple châsse de bois que, le 19 juillet 1795, ils déposent dans l'église de Saint-Maurice-les-Senones. Le 19 juillet 1808, date anniversaire, se déroule, à la demande de l'évêque de Nancy, la première reconnaissance des reliques par Sébastien Moine, ancien religieux de Senones, et J.-B. Matsuque, professeur au séminaire. Ils s'agit alors d'authentifier les restes afin d'oublier les années troubles. Une semaine plus tard, l'autorisation de les exposer est donnée. Le 23 juillet 1821, la châsse est ouverte pour que le bras soit montré à part dans un reliquaire de bois doré. Sept ans plus tard, les ossements quittent l'église de Saint-Maurice pour rejoindre Senones. Un cycle semble se clore. Reconnus officiellement, ils retrouvent leur emplacement originel et un certain luxe pour être présenté. Trente cinq ans auront été nécessaires. Mais les reliques doivent faire face à un nouveau « danger » : la critique historique ou rationaliste qui nie toute ancienneté à ses restes. Commence alors une seconde aventure. Le 21 octobre 1835, la châsse est ouverte par l'abbé Deblaye, principal historien catholique du diocèse, qui doit se servir de la « science de l'anatomie » pour « fournir pour ou contre la vérité de ces reliques »<sup>157</sup>. Le 29 juin 1854, nouvelle reconnaissance mais, cette fois, l'évêque fait appel à un médecin, le docteur Jacquot, dont la mission est de « résoudre tous nos doutes [...] cette épreuve étant décisive »<sup>158</sup>. La dernière épreuve arrive le 13 avril 1891 avec une nouvelle reconnaissance, préalable indispensable pour le diocèse avant de modifier la date de la fête du saint qui passe au 16 février.

Ainsi, en moins d'un siècle, nous voyons clairement les deux temps de l'histoire des reliques des saints lorrains. Les premières décennies sont nécessaires pour effacer les épreuves de la Révolution ; on fait alors appel à des témoins, à la mémoire orale, aux documents écrits trouvés dans les châsses... La seconde moitié du siècle est consacrée à des examens plus « scientifiques » où interviennent historiens, médecins... des autorités dont la compétence devrait permettre d'arrêter les critiques dont sont l'objet ces pieux dépôts.

Aventures, quasiment rocambolesques, échanges entre diocèses, enquêtes sérieuses montrent l'importance des reliques en ce XIX<sup>e</sup> siècle. Aussi, certains ont-il envie de faire un état exact des précieux souvenirs conservés dans la région. A sa mort, l'abbé Charles Chapelier, (Antony 1843 - Saint-Dié 1924), curé de Jeanménil et chanoine de la cathédrale de Saint-Dié, infatigable collectionneur de documents de toute sorte, laisse à la bibliothèque

<sup>157</sup> Extrait du procès-verbal de reconnaissance de l'abbé Deblaye cité dans abbé MATHIAS, *op. cit.*, p. 100.

<sup>158</sup> Extrait d'une lettre de l'évêque citée dans *Ibid.*, p. 103.

diocésaine de Saint-Dié un fonds aussi bien d'imprimés que de manuscrits très riche. Parmi ces documents, des registres nous donnent l'état du trésor des églises des diocèses de Nancy et Saint-Dié<sup>159</sup>, réalisé grâce à une enquête auprès des curés de paroisses vers 1840. Le moment est important. C'est l'apogée de la distribution des « saints de Rome » : 19 saints sont donnés au Mexique, 3 au Pérou, saint Claude part en 1842 à Sydney... Un peu plus de 22% des reliques partent vers la France, second pays à en bénéficier après l'Italie (51,8%). Un tel mouvement provoque des remises en cause, même temporaires ; comme ce que fait Désiré Raoul-Rochette, en 1836, dans une communication à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres. Dans les années 1850-1860, on assiste à la « déroute archéologique du culte des corps saints des catacombes »<sup>160</sup>, mais, à ce moment, il faut retrouver le patrimoine local face à l'invasion de la sainteté romaine, le compter, l'identifier, faire un inventaire pour pouvoir fonder sérieusement un culte.

L'*Inventaire des reliques du diocèse de Nancy* se présente sous la forme de deux grands cahiers dans lesquels deux pages, sous forme d'un tableau, sont consacrées à un village :

#### Inventaire des reliques du diocèse de Nancy :

Présentation du registre : exemple de la paroisse de l'Hôpital de Saint-Charles de Nancy

n° d'ordre	Noms des saints	Désignation des reliques	Nombre	Lieux de conservation	Châsse reliquaire
1	Saint Gérard	Ossement, bras, vertèbre	3		Boîte et reliquaire
2	Saint Amon	Ossements	id.		id.
...	...	...	...	...	...

Sceaux	Actes authentiques	Lieux d'où les reliques proviennent	Date de leur translation	Faits divers, observations
	Authentique donné en 1776 et approuvé à Nancy en 1791 et 1803	Ancien Bonsecours		
...	...	...	...	...

Cette enquête est unique et donne une vue d'ensemble sur la possession des reliques dans les paroisses au XIX<sup>e</sup> siècle. Quand l'auteur dispose des renseignements, il indique le

<sup>159</sup> B.D. Saint-Dié, fonds Chapelier : Ch. E 100 T1 - T2, *Inventaire des reliques du diocèse de Nancy*, 2 vol. ; Ch. E 95/1 - 95/2, *Procès-verbaux de reliques du diocèse de Nancy*, 2 vol. ; Ch. E 95/3 - 95/4, *Procès-verbaux de reliques du diocèse de Saint-Dié*, 2 vol.

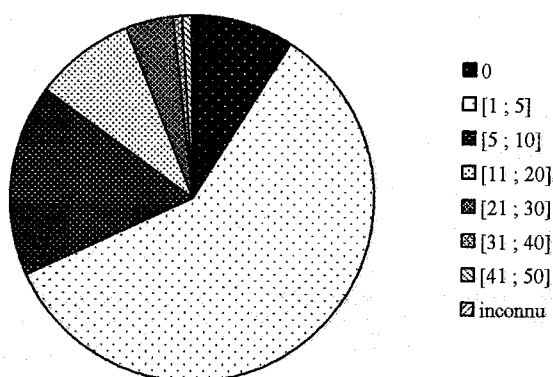
<sup>160</sup> Expression de Philippe Boutry, « Cors saints et recharges sacrales : Geneviève, Germaine, Theodosie et les autres » *La mort n'en saura rien. Reliques d'Europe et d'Océanie*, catalogue de l'exposition du Musée National des Arts d'Afrique et d'Océanie (octobre 1999 - janvier 2000), Paris, Réunion des Musées Nationaux, 1999, p. 83-96.

nom des saints, le nombre de reliques conservées, quel type de reliques, où et comment elles sont conservées, d'où elles proviennent, la date de leur authentification et de leur translation puis fait parfois diverses observations. Malgré la richesse de ces documents, les renseignements ne sont pas toujours précis, les reliques ne sont pas toujours décrites avec précision et certaines paroisses sont absentes de l'inventaire ; c'est le cas par exemple de Saint-Nicolas-de-Port.

L'étude de ce document nous renseigne sur 260 paroisses et fournit la liste de 1 230 reliques (Cf. Tableau 9, graphique 12). Certaines paroisses en possèdent beaucoup, d'autres pas, ou tout du moins, le registre n'indique rien. Il s'agit des paroisses suivantes : Chavigny, Clémerey, Fribourg, Gogney, Gondreville et Fontenoy-sur-Moselle, Hilbersheim, Houdemont, Létricourt, Saint-Louis... Trente-cinq paroisses possèdent entre 11 et 50 reliques, soit 13% des paroisses ; la majorité des paroisses possédant entre une et cinq reliques.

Nombre de reliques	Nombre de paroisses
0	41
[1 ; 5]	142
[6 ; 10]	41
[11 ; 20]	21
[21 ; 30]	10
[31 ; 40]	2
[41 ; 50]	2
inconnu	1

Graphique 12 : Nombre de reliques par paroisse

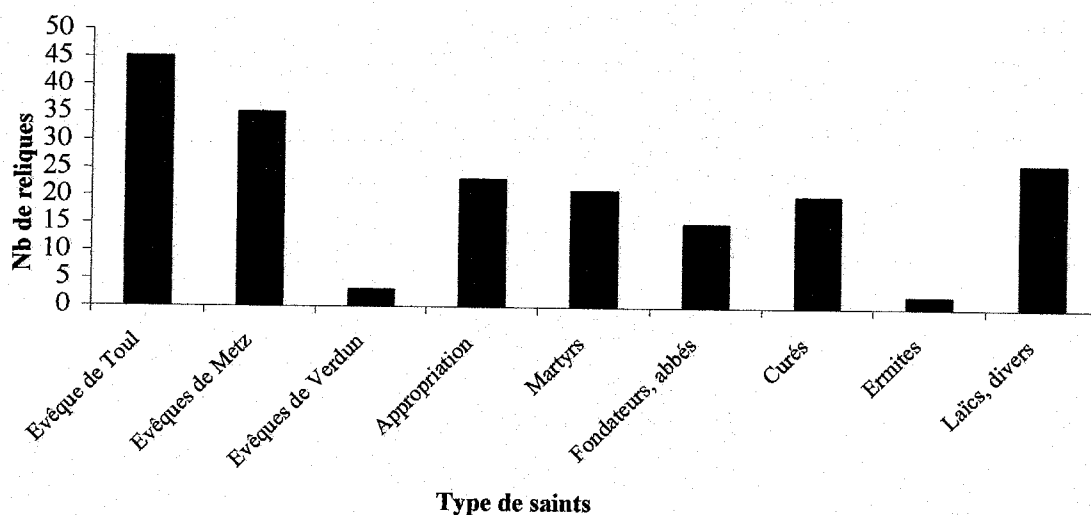


Parmi ces quelque 1 230 reliques, nous trouvons 190 reliques de 39 saints lorrains (Cf. Graphique 13, page 529 ; tableau 10, page 530) ce qui représente 15,4% du total, réparties dans 99 paroisses soit dans plus du tiers des paroisses indiquées dans l'inventaire. Les

Lorrains les plus présents sont saint Pierre Fourier, saint Gérard, évêque de Toul, saint Sigisbert, roi d'Austrasie, saint Nicolas, les saints Arnould et Clodulphe, évêques de Metz, saint Epvre, évêque de Toul, sainte Libaire, martyre à Grand... ; ces huit saints ont 98 reliques dans diverses paroisses. Les reliques sont de plusieurs types : ossements, vêtements... La majorité est constituée de fragments, morceaux, particules d'os et sont pour la plupart conservées dans des reliquaires individuels ; quelques-unes étant dans des châsses ou reliquaires contenant plusieurs reliques. C'est le cas à Saxon-Sion où un même reliquaire de bois doré contient une parcelle de saint Hydulphe, de saint Romaric, de saint Amé et de sainte Libaire ; à Sommerviller, les reliques de sainte Aprône, sainte Libaire et saint Clodulphe sont conservées dans un seul reliquaire ; ou encore à Notre-Dame de Bonsecours de Nancy où les reliques des saints Mansuy, Gérard, Clodulphe et Romaric sont « enfermées dans un même médaillon ou boîte »<sup>161</sup>.

Les reliques sont conservées dans tout le diocèse de Nancy, il n'y a pas de région plus ou moins favorisée. Leur provenance est en général l'ancien diocèse de Toul, les évêchés de Nancy et Saint-Dié, diverses abbayes, et parfois Rome.

Graphique 13 : Nombre de reliques par type de saints



<sup>161</sup> Ch. E 100 T2, *Inventaire des reliques du diocèse de Nancy*, vol. 2.

Tableau 10 : Reliques des saints Lorrains du diocèse de Nancy à la fin du XIX <sup>e</sup> s.		
Type de saints	Noms des saints	Nombre de reliques
Evêques de Toul	Saint Amon	2
	Saint Epvre	11
	Saint Gauzelin	1
	Saint Gérard	19
	Saint Léon IX	2
	Saint Mansuy	9
	Sans précision	1
Evêque de Metz	Saint Adelphe	2
	Saint Arnould	12
	Saint Clément	1
	Saint Clodulphe	12
	Saint Firmin	5
	Saint Légonce	1
	Saint Pierre	2
Evêques de Verdun	Saint Airy	1
	Saint Paul	2
Appropriation	Sainte Barbe	2
	Saint Nicolas	15
	Saint Quirin	6
Martyrs	Saint Agent	1
	Saint Elophe	4
	Saint Livier	1
	Saint Pient	2
	Sainte Colombe	1
	Sainte Libaire	11
	Sainte Menne	1
Fondateurs, abbés	Saint Amé	1
	Saint Dié	3
	Saint Hydulphe	3
	Saint Romaric	4
	Saint Spinule	1
	Sainte Glossinde	2
	Sainte Perpétue	1
Curés	Saint Pierre Fourier	20
Ermites	Saint Gibrien	2
Laïcs, autres	Saint Dagobert	1
	Saint Sigisbert	17
	Sainte Aprône	7
	Sainte Gertrude de Lorraine	1
<b>TOTAL</b>	<b>39</b>	<b>190</b>

Les reliques de saint Pierre Fourier sont conservées à : Badonviller, reliquaire de bois doré et ont été données le 4 juillet 1840 ; Einvaux : un os de la partie qui environne le cœur et du sang provenant de Mattaincourt ; Ferrières : une particule d'ossement ; Flavigny : un os

donné par l'évêché de Saint-Dié ; Fontenoy : un linge provenant d'une aube donné par la chère sœur Sérazin de Mattaincourt ; Houdelmont : deux ossements provenant de la cathédrale de Toul ; Lagney : deux parties d'ossements dans un reliquaire provenant de Colombey et Lagney (la translation a lieu en 1842) ; Lay-Saint-Rémy : un os apporté par un homme de la paroisse ; Manhoué : un morceau d'étoffe donné par le Couvent de la Visitation ; Milléry : une partie d'os d'un avant-bras dans un reliquaire doré donnée par un chanoine régulier de Pont-à-Mousson ; l'Hôpital Saint-Charles de Nancy : un ossement dans un reliquaire provenant de Toul (translation en 1610) ; Nomeny et Rouvre : une parcelle d'étoffe ; Petitmont, chapelle dédiée au Bon Père possède une parcelle d'ossement ; Saint-Laurent de Pont-à-Mousson : des fragments d'os ; Saint-Martin de Pont-à-Mousson : des os ; Saint-Quirin : un ossement dans un reliquaire donné par le curé de Bouxières-aux-Dames ; Viéville-en-Haye : un os du poignet conservé dans un reliquaire et donné par les Filles de Saint-Claire de Pont-à-Mousson. ; Voyer : un os dans un reliquaire en pierre de style ogival conforme à celui dans la chapelle de Voyer, don de M. Gridel, vicaire général, et authentifié le 12 mars 1853 par ce même vicaire.

Les reliques de saint Gérard sont conservées à : Bayon : petite parcelle d'os dans un reliquaire gothique pour orner le maître-autel, authentifiée le 6 janvier 1855 ; Bernécourt : des ossements dans un reliquaire de bois doré ; Blénod-lès-Toul : ossement de côte conservé dans deux reliquaire ; Chénevières : fragment d'ossement provenant de l'évêché de Nancy et authentifié le 21 octobre 1850 ; Essey-les-Nancy : ossement ; Gondrexange : des fragments d'os donnés par l'évêché de Nancy dans le courant des années 1855-1857 ; Héming : ossements ; Méréville : os dans un reliquaire venant de Nancy, translation le 8 mars 1856 ; Mulcy : une partie d'une côte dans un reliquaire en bois doré, donnée par l'évêché de Nancy et translâtée le 17 mai 1851 ; l'Hôpital Saint-Charles de Nancy : un ossement, un bras, une vertèbre dans une boîte et reliquaire provenant de Toul ; Eglise Notre-Dame de Bonsecours à Nancy : un os enfermé dans un médaillon ou boîte appartenant à M. le curé de Bonsecours et provenant de Rome, Trèves, Toul ; Nohing : des ossements dans un reliquaire ; Saint-Laurent de Pont-à-Mousson : des fragments d'os ; Pèlerinage de Saint-Ulrich : un ossement provenant de Nancy, translation le 1<sup>er</sup> octobre 1854 ; Serres : ossement venant de Nancy, translation le 13 avril 1854 ; Sion et Saxon : une parcelle du saint dans un reliquaire de bois doré donné par M. Gérard, vicaire général de Toul-Nancy ; Sommerviller : un ossement entier de la côte supérieure du côté gauche dans une châsse, translâté en 1715, et provenant de l'église Saint-Mansuy de Toul ; Sainte-Mélaine de Vandoeuvre : un fragment de bras dans un reliquaire de bois doré donné et placé par M. le Secrétaire de l'évêché de Nancy en 1854.

Il semble qu'il n'y ait pas de logique entre les titulaires d'églises et les paroisses où les corps saints reposent. Les reliques de saint Gérard sont présentes dans un grand nombre de paroisses du diocèse de Nancy alors qu'une seule église lui est dédiée, celle de Sommerville. Bien que saint Nicolas soit présent dans de nombreuses églises et chapelles de Lorraine, ses reliques dans le diocèse de Nancy, d'après le registre, sont seulement au nombre de quinze. Certains saints absents des dédicaces d'églises sont malgré tout présents grâce à leurs reliques, c'est le cas des saints Spinule, Glossinde, Perpétue, Pierre Fourier, Gibrien, Dagobert, Sigisbert, Aprône ou encore Gertrude de Lorraine dont le nombre total de reliques de ces saints est de 52, soit 29% des reliques lorraines.

### 3.1.5. Différentes strates pour les saints lorrains

Etudier la présence des saints lorrains sur le territoire des anciens diocèses de Lorraine implique de procéder étape par étape : les titulaires d'églises et de chapelles, les confréries, les prénoms, sans oublier l'iconographie et les reliques. Ce processus permet de montrer l'autonomie de chaque support du culte des saints sa chronologie ou ses invariants. Mais il est nécessaire ensuite de croiser ces différentes strates afin de mettre en évidence toute la complexité du culte des saints qui ne peut se résumer à une seule catégorie de mesure (Cf. Tableau 11).

Eglises	Chapelles	Ermitages	Liturgie	Reliques	Statues	Confréries	Prénoms <sup>162</sup>
16,2%	11,2%	4,6%	16,4%	15,4%	8,4%	6,7%	~ 12%

Ces chiffres montrent la cohérence du culte des saints lorrains ; en effet les églises, la liturgie et les reliques, entre 15 et 16%, révèlent des chiffres très proches, il est vrai que ces trois « marqueurs » dévoilent une strate de la dévotion particulièrement contrôlée par l'Eglise. En revanche, ermitages, confréries... forment des catégories à part et sont très peu représentés. Entre ces deux niveaux, chapelles et prénoms, offrent des résultats quasiment similaires ; dépendants étroitement de la volonté des fidèles, ils montrent la pénétration des saints lorrains dans l'univers religieux des populations. Cette présence demeure cependant

<sup>162</sup> Pourcentage calculé par rapport aux villages de Dornot (57) et de Raon-aux-Bois (88) qui, rappelons-le, sont des exceptions par la forte présence des saints lorrains.



« inférieure », selon le critère numérique, à ce que propose l'Eglise. Malgré cette relative homogénéité, il existe des différences très nettes entre les types de saints (Cf. Tableau 12).

Tableau 12 : Présence des saints lorrains par type de saints <sup>163</sup>

	Eglises	Chapelles	Ermitages	Liturgie <sup>164</sup>	Reliques	Statues	Confréries	Prénoms
Evêques	49,7%	8%	33,3%	53,3%	43,7%	13%	5,6%	1,6%
Appropriation	26,3%	86%	44,4%	15%	12,1%	62,3%	75,6%	56%
Martyrs	15,6%	2%	5,5%	6,6%	11%	5,6%	3,8%	-
Fondateurs	7%	2%	5,5%	18,3%	7,9%	2,5%	12,8%	42,4%
Curés	-	-	-	3,3%	10,5%	0,4%	1,3%	-
Ermites	-	-	-	-	1%	1,3%	-	-
Laïcs	1,6%	1,5%	11,1%	3,3%	13,7%	14,9%	-	-

Les saints évêques sont les saints les plus représentés avec 121 églises lorraines, soit 49,7% de notre corpus ; 16 chapelles soit 8%. Les saints d'appropriation représentent près de 27% des titulaires d'églises et 86% des patronages des chapelles. Les martyrs sont titulaires de 15,6% des églises et de seulement 2% des chapelles. Les fondateurs d'ordres sont présents dans 7% des églises et 2% des chapelles. Enfin, les laïcs ne sont présents que dans 1,6% des titulaires d'églises mais aussi des chapelles. Nous remarquons l'ancienneté de la présence des saints évêques car ils sont titulaires de presque 50% des églises de Lorraine ; à l'inverse ils sont très peu présents dans les chapelles. Ce phénomène se reproduit avec les martyrs qui sont plus présents dans les églises que les chapelles. Si ces deux types de saints apparaissent anciens, les saints d'appropriation sont, au contraire, plus récents car ils sont présents dans près 90% des titulaires de chapelles.

Concernant les saints évêques, la répartition par diocèse nous révèle l'importance des évêques de Verdun dans leur diocèse. En effet, sur la vingtaine d'évêques canonisés, un tiers est mis à l'honneur dans les titulaires. Malgré le grand nombre de saints évêques de Metz, seulement sept sont présents dans les titulaires, soit 16%. Enfin, sur les 23 saints évêques de Toul, 26% ont une dédicace d'églises ou de chapelles.

Les saints d'appropriation ont le plus de dédicaces et sont tous représentés. En effet, saint Nicolas a 51 paroisses (21%) et 115 chapelles (58%) qui portent son nom ; sainte Barbe est présente dans 10 églises (4,1%) et 51 chapelles de Lorraine (25,7%) ; et saint Quirin a 3 églises sous son patronage (1,2%) ainsi que 5 chapelles soit 2,5%.

<sup>163</sup> Ces chiffres sont calculés en prenant comme référence le nombre total de saints lorrains et non en fonction de l'ensemble de la Lorraine.

<sup>164</sup> Résultats obtenus en prenant comme référence le nombre de saints lorrains présents dans les calendriers des bréviaires de Metz (1778), Toul (1780) et Verdun (1779) et non en fonction du calendrier dans son ensemble.

Les martyrs sont la troisième strate dans ces titulatures puisqu'ils comptent 43 patronages répartis en 38 églises (17,4%), 4 chapelles et 1 ermitage. Huit martyrs sur dix de notre corpus sont présents dans les pouillés ; seuls saint Fournier, né à Vaux-en-Ormois, martyr en 360 sous Julien l'Apostat à Gondrecourt et saint Germain et saint Aymond, martyrs près de Verdun en 334 sont absents de ces listes d'églises. Les abbés et fondateurs d'ordres ont sous leur patronage 17 églises (7%) et 4 chapelles (2%). Seuls trois laïcs sont patrons de trois églises (1,6%) et de trois chapelles (1,5%), il s'agit des saints Florentin, patron de l'église de Bonnet ; Lucie, patronne de deux chapelles à Sampigny ; et Oranne, patronne de l'église et de la chapelle de Bérus ; le culte de ces saints est donc très localisé.

Très peu de saints sont patrons d'ermitages ; sur les quelques 393 ermitages présents en Lorraine au XVIII<sup>e</sup> siècle, seuls 18 sont dédiés à des Lorrains, soit 4,5%, parmi lesquels les saints d'appropriation dominent avec 44,4% des titulatures.

Cette diversité nous révèle deux types de saints particulièrement présents dans tous les types de « représentations » : les saints d'appropriation et les saints évêques. Bien que leur nombre soit très importants, les évêques sont surtout indicatifs d'une piété institutionnalisée car leur forte présence se retrouve dans les églises, la liturgie et les reliques. A l'inverse, les saints d'appropriation sont surtout révélateurs d'une strate plus populaire avec les chapelles, les ermitages, les statues, les confréries et les prénoms. C'est la même chose pour les saints curés particulièrement prisés par les populations du fait de leur proximité avec les fidèles, c'est pour cela qu'ils représentent plus de 10% des reliques, culte très apprécié des chrétiens. Ces différentes strates sont donc un bon indicateur pour connaître la popularité des saints auprès des autorités mais aussi des populations et marquer leur ancienneté ou au contraire leur « jeunesse » en Lorraine.

Notre approche quantitative dissimule l'intensité de l'attachement à certains hauts lieux ; même s'ils sont peu nombreux, ils tiennent une place importante dans la religion des Lorrains.

### 3.2. Les lieux de pèlerinage

Les lieux de pèlerinage sont des lieux d'exception, ils sont choisis par les fidèles qui s'y rendent à la recherche d'un recours et y rencontrent l'au-delà<sup>165</sup>. Les miracles jouent un rôle important dans l'avènement d'un sanctuaire, mais aussi « le souvenir d'un événement marquant dans la vie du fondateur d'une religion ou d'une grande figure de son histoire »<sup>166</sup>, et surtout, la présence d'un objet vénéré, le tombeau d'un personnage réputé saint ou une représentation iconographique ayant des vertus réputées miraculeuses. Selon Dominique Julia, les sanctuaires « de dévotions populaires » se définissent par plusieurs traits caractéristiques. Tout d'abord, ils sont étroitement liés aux miracles et aux prières de recours ; et cet espace est « extensible puisque les objets rapportés par le pèlerin dans sa patrie d'origine sont devenus eux-mêmes sacrés »<sup>167</sup>. Puis, le sanctuaire se définit par le concours du peuple, « au double sens du nombre et de son opposition aux élites » ; par la géographie sacrée opposant les grands sanctuaires aux sanctuaires locaux ; et enfin par le fait que l'Eglise institutionnelle n'y a pas sa place et semble n'y jouer aucun rôle.

La Lorraine compte de nombreux sanctuaires ayant une dimension régionale, voire extra régionale comme Notre-Dame d'Avioth dont les vertus en faveur des enfants morts sans le baptême sont connues de tous ; Notre-Dame d'Autrey, où se trouve une statue miraculeuse de saint Hubert... Les saints lorrains ont également des hauts lieux comme Saint-Nicolas-de-Port où le saint patron de la Lorraine assure sa protection sur de nombreux pèlerins, Sainte-Barbe près de Metz... D'autres ont un rayonnement « micro-régional » à l'exemple du pèlerinage de sainte Oranne à Bérus ; celui de saint Elophe à Soulosse ; saint Rouin a son ermitage en Meuse ; frère Joseph de Ventron dans les Vosges, saint Quirin est particulièrement honoré dans la vallée du Donon, etc. Ces lieux se construisent autour d'une relique et font souvent suite à des miracles. Leur existence est plus ou moins longue en fonction des incidences de facteurs extérieurs dont la guerre de Trente Ans qui réactive ou au contraire anéantit certains sanctuaires.

<sup>165</sup> Alphonse DUPRONT, *Du sacré. Croisades et pèlerinages. Images et langages*, Paris, Gallimard, 1987, p. 366-415.

<sup>166</sup> Catherine VINCENT, « Quelques réflexions introductives », *Identités pèlerines*, actes du colloque de Rouen, 15-16 mai 2002 publiés sous la dir. de Catherine Vincent, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 2004, p. 10.

<sup>167</sup> Dominique JULIA, « Sanctuaires et lieux sacrés à l'époque moderne », *Lieux sacrés, lieux de culte, sanctuaires. Approches terminologiques, méthodologiques, historiques et monographiques*, (sous la dir. A. Vauchez), Collection de l'École Française de Rome, n° 273, 2000, p. 242-243.

A partir du XVII<sup>e</sup> siècle, la religion est une religion de proximité ; les fidèles identifient le saint au lieu en lui donnant son nom. Cela se voit très nettement dans les sanctuaires dédiés à la Vierge ; on ne parle pas simplement de la Vierge mais de la Vierge de Benoîte-Vaux, de Longwy, de Sion... Il est donc nécessaire de faire un parallèle avec les autres sanctuaires lorrains dédiés à la Vierge car les saints lorrains ne sont pas absents de cette appropriation. Certains sanctuaires ne connaissent pas d'évolution et gardent leur caractère local, micro-régional. Surtout, puisque nous avons vu l'importance des reliques de nos saints, nous devons envisager les particularismes du saint lorrain en pèlerinage.

### 3.2.1. Une intervention du saint

Selon Alphonse Dupront, « le fait pèlerin est une donnée fondamentale de l'anthropologie religieuse, [il est] l'un des temps forts de l'expérience religieuse collective et individuelle »<sup>168</sup>. Les lieux de culte dédiés aux saints sont nombreux et peuvent n'être qu'une simple croix ou fontaine sur un terroir. Le lieu n'implique pas forcément un édifice, un élément évoquant le saint peut suffire. Les pèlerinages se définissent par un lieu, une marche sacralisant l'espace exceptionnel et une quête c'est-à-dire une demande adressée aux saints invoqués<sup>169</sup>. Le saint local, sauf les évêques, choisit lui-même son lieu de vie qui devient par la suite son lieu de sépulture sur lequel les fidèles viennent se recueillir et demander des grâces.

Il serait illusoire de vouloir présenter ici la liste exhaustive des origines des pèlerinages aux saints lorrains. Une typologie permettra d'éclairer plus précisément les particularités de nos sanctuaires.

Certains ne s'identifient qu'à un bâtiment comme c'est le cas pour saint Paul (626-648 ou 649), treizième évêque de Verdun, né aux environs de Trèves près de Tholey, restaurateur de l'Eglise de Verdun, fêté le 8 février, possède une chapelle à Loxéville, annexe de Triconville, dans l'archiprêtré et le doyenné de Commercy<sup>170</sup>. A cet endroit, les fidèles se rendent pour obtenir la guérison des « maux de tête réputés incurables » ou lorsqu'on est « atteint de folie ». Sous une cheminée basse, proche de l'autel de saint Paul, sont placés de « larges berceaux » dans lesquels, enfants ou adultes malades, sont installés. Un feu est

<sup>168</sup> Alphonse DUPRONT, « Pèlerinage », *Dictionnaire des religions*, Paris, 1985, p. 1300.

<sup>169</sup> Philippe MARTIN, *Pèlerins de Lorraine*, Metz, éd. Serpenoise, 1997, p. 10-11.

<sup>170</sup> N. ROBINET (abbé), *Pouillé du diocèse de Verdun*, Verdun, Imprimerie et lithographie de Charles Laurent, t. 3, 1904, p. 128-130.

allumé dans la cheminée et le prêtre dit la messe. Après ce rituel, les fidèles se rendent à la fontaine de Saint-Paul, à deux kilomètres du village sur un point élevé ; cette source est réputée ne jamais tarir. Une fois à la source miraculeuse, les chemises des malades sont plongées dans cette eau. On ramène également de l'eau afin d'en pouvoir laver les malades avec et leur en faire boire une fois revenus chez eux <sup>171</sup>. Le pèlerinage s'est éteint lorsque l'église a été détruite en 1866. A Althorn, archiprêtre de Bitche, saint Chrodegang est le patron de la paroisse. En 1807, le curé écrit à son évêque : « de temps immémorial existe le pèlerinage en l'honneur de saint Chrodegang. Une grande image peinte sur toile représente saint Chrodegang avec un paralytique à ses pieds est l'unique titre d'ancienneté, et la seule relique que possède ce pèlerinage. Le vendredi de chaque semaine est spécialement consacré au culte du saint » <sup>172</sup>.

Si le lieu précis révèle son importance, quelques saints ne peuvent être identifiés à aucun site précis. C'est le cas à Senones où les fidèles honorent le fondateur de l'abbaye, saint Gondelbert, bien que l'on « ignore le lieu précis de sa sépulture et nous n'avons aucune de ses reliques » <sup>173</sup>. Dom Calmet trouve surprenant qu'un homme de si haut rang comme Gondelbert « soit décédé hors de son monastère et qu'on n'ait pas eu soin de marquer au moins le lieu de sa sépulture ou de rapporter son corps, [...] et s'il est mort à Senones qu'on ait oublié jusqu'au lieu où il avait été enterré, qu'on n'ait pas levé ses reliques de terre » <sup>174</sup> mais le saint aurait souhaité mourir oublié de tous comme il avait vécu.

Malgré cette absence de lieu pour honorer le saint, les fidèles lui vouent un culte, qui est, selon Dom Calmet, ancien. La dépendance de la cure de Provenchères est une petite chapelle sous son invocation et possède une fontaine « nommée la bonne fontaine, où les peuples vont en pèlerinage et où ils croient recevoir plusieurs grâces et plusieurs guérisons par l'intercession du saint : on s'y assemble principalement des paroisses voisines le dimanche de l'octave de l'Ascension » <sup>175</sup>. Le culte à la bonne fontaine semble ancien car, lorsque la chapelle est reconstruite, « on trouva [...] plus de deux chariots de vieilles crosses et béquilles et infinité d'inscriptions sur les murailles » <sup>176</sup> en témoignage des prodiges accomplis. Cette dévotion est née au vu de la solitude des lieux propices à inspirer le recueillement et la dévotion ; et parce que la tradition veut que saint Gondelbert « se retirait souvent entre deux

<sup>171</sup> Henri LABOURASSE, *Anciens us, coutumes, légendes, superstitions, préjugés, etc. du département de la Meuse*, Marseille, Laffitte reprints, 1981, p. 121.

<sup>172</sup> A.D. 57 : 26 J 365 à 368, enquête de 1807.

<sup>173</sup> A.D. 54 : ms SAL 369, Dom Augustin CALMET, *Histoire de l'abbaye de Senones, ordre de saint Benoît, congrégation de Saint Vannes et Saint Hydulphe*, p. 21.

<sup>174</sup> *Ibid.*, p. 25.

<sup>175</sup> *Ibid.*, p. 21-22.

<sup>176</sup> *Ibid.*, p. 22.

rochers qui se voient dans cette gorge pour y vaquer plus en paix à la contemplation »<sup>177</sup>. La fête du saint est fixée au 21 février mais, dans l'ancien nécrologe de l'abbaye, elle est au 17 octobre ; et lors d'une visite épiscopale du monastère en août 1671, elle se célèbre en même temps que celle de saint Benoît martyr (12 novembre). Malgré ces actes officiels, la fête de saint Gondelbert se célèbre le 21 février dans l'église de Provenchères, à la chapelle de la bonne fontaine et à l'abbaye de Senones et « quelques personnes dévotes de la paroisse de Provenchères et autres pèlerins après leurs dévotions faites en la chapelle [...] viennent les achever dans l'église de Senones pour trouver du soulagement à leurs maux de jambe et à la goutte »<sup>178</sup>.

Les modalités de fondation ne sont pas uniquement d'ordre spirituel. Maints ordres religieux ont construit leur renommée et leur prestige autour du corps de leur fondateur. A Beaulieu-en-Argonne, c'est saint Rouin qui est ainsi à l'honneur.

Saint Rouin, fondateur de l'abbaye de Beaulieu-en-Argonne, en Meuse, voit son culte se développer sur son lieu de sépulture. Lors d'une procession solennelle instituée en 918, par l'évêque Dadon, son culte naît. Tous les ans, le 25 avril lors de la fête de saint Marc, les moines de Vasloge<sup>179</sup> portant le corps de leur saint fondateur, vont à la rencontre des religieux de Verdun et des chanoines de Montfaucon, qui apportent, d'un côté, les dépouilles de saint Airy et de saint Vanne ; de l'autre, celle de saint Baudry. Le pieux cortège s'arrête au sommet de la montagne de Jouy et là, sur quatre autels de pierre surmontés d'une croix, on dépose les quatre châsses. Un prédicateur de Vasloge a le privilège de prêcher devant la foule accourue de plusieurs lieues à la ronde<sup>180</sup>. Il semblerait que lors de cette réunion solennelle, il y ait eu de nombreuses guérisons miraculeuses et cela de façon fréquente<sup>181</sup>. L'ermitage de saint Rouin est aussi visité par les moines de Beaulieu à la Pentecôte : « les religieux s'y rendaient en procession, tous les ans, le lendemain de la Pentecôte, pour y chanter la messe et y entendre prononcer le panégyrique du saint »<sup>182</sup>. Lorsque l'ermitage est sécularisé, dans les années 1610-1650, ils abandonnent cette pratique<sup>183</sup> ; et après la suppression du monastère à la Révolution, l'usage se perpétue mais l'ermitage devient aussi un lieu de rendez-vous champêtre pour les populations d'alentour. Et enfin, « de temps immémorial les moines de

<sup>177</sup> *Ibid.*, p. 22.

<sup>178</sup> *Ibid.*, p. 24.

<sup>179</sup> Vasloge désigne Beaulieu-en-Argonne c'est-à-dire le lieu où saint Rouin installe son abbaye au VII<sup>e</sup> siècle.

<sup>180</sup> P.-Auguste LEMAIRE, *Recherches historiques sur l'abbaye et le comté de Beaulieu-en-Argonne*, Bar-le-Duc, Contant-Laguerre, 1873, p. 14-15.

<sup>181</sup> Mgr Paul GUERIN, d'après le Père Givry, *Les petits Bollandistes, Vies des saints*, 7<sup>e</sup> éd., Paris, t. 11 (du 10 septembre au 2 octobre), 1873, p. 170.

<sup>182</sup> N. ROBINET, *op. cit.*, t. 2, p. 682 (note 1).

<sup>183</sup> Jules DIDOT, *Saint Rouin et son pèlerinage*, Verdun, Ch. Laurent, 1872, p. 79-81.

Beaulieu célébraient solennellement à Saint-Rouin, le 17 septembre, la fête de leur saint fondateur : les pèlerins y accouraient en foule »<sup>184</sup>. Ce pèlerinage a une telle importance qu'il est célébré dans tout le diocèse et par toutes les abbayes bénédictines de ce même diocèse<sup>185</sup>. Par un glissement opéré dans le calendrier, la fête se fait aujourd'hui le 25 septembre mais elle reste fixée au 17 pour l'église de Beaulieu.

Après la destruction de l'abbaye à la Révolution, l'ermitage de Saint-Rouin suscite la curiosité des pèlerins<sup>186</sup>. Pour faire renaître cette dévotion, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, trois guides de pèlerinages sont publiés : celui de Gustave Neveu-Lemaire, *Antiquités de l'Argonne, Saint-Rouin* en 1842 ; l'abbé Périn publie la *Restauration du pèlerinage de Saint-Rouin* en 1865 et enfin, le chanoine Didiot<sup>187</sup>, en 1872, sort *Saint Rouin et son pèlerinage*. Ces publications vont de pair avec la volonté de restaurer le pèlerinage et le culte de saint Rouin. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, avant la restauration du pèlerinage par l'évêque de Verdun, les fidèles se rendent de nouveau à la « croix de l'architecte » qui correspond au lieu où saint Rouin quittait ses frères moines qui le raccompagnaient vers son ermitage jusqu'en haut de la colline qui domine Bonneval les dimanches et jours de fêtes, après qu'il se soit rendu à l'église de Beaulieu pour y célébrer l'office<sup>188</sup>. Ce lieu est marqué par un calvaire taillé à même un chêne vivant. La tradition veut que, depuis saint Rouin, le même chêne serve à tailler la croix et que lorsque sa souche l'abandonne, « un vigoureux rejet » est choisi pour perpétuer la légende et renouveler la croix pour sa « relève ». Elle est alors consacrée dans un « faste religieux digne d'une cérémonie aussi rare et avec le concours de toute la population d'alentour ». La dernière « relève » est faite en 1851 par un habitant de Brizeaux surnommé l'architecte d'où son nom de « croix de l'architecte »<sup>189</sup>.

Il existe un certain attachement des fidèles à saint Rouin puisque dans les années 1865-1866, après un appel à la charité des paroisses environnantes et d'un grand nombre de personnes de pays éloignés, le diocèse peut acheter la chapelle, les bâtiments de l'ermitage et du domaine adjacent, des objets du culte...<sup>190</sup>. La restauration officielle du pèlerinage a lieu le 17 septembre 1866, jour de la fête de saint Rouin, lorsque Monseigneur Rossat, évêque de

<sup>184</sup> N. ROBINET, *op. cit.*, t. 2, p. 682.

<sup>185</sup> Mgr Paul GUERIN, d'après le Père Givry, *op. cit.*, p. 170.

<sup>186</sup> Serge BONNET, *Entre Lorraine et Champagne : histoire de l'ermitage et du pèlerinage de Saint-Rouin*, Nîmes, Lacour, réédit., 1996, p. 37.

<sup>187</sup> Jules Didiot, 1840-1905, docteur en théologie à Rome et professeur au grand séminaire de Verdun, il écrit entre autre *La théologie des catacombes catholiques, Saint Thomas d'Aquin...* Voir Michel CAFFIER, *Dictionnaire des littératures de Lorraine*, Metz, éd. Serpenoise, 2003, vol. 1, p. 325.

<sup>188</sup> Cet épisode de la vie de saint Rouin est mis en image dans l'église de Brizeaux où un vitrail représente cette scène.

<sup>189</sup> Ernest BASSUEL, « Une légende peu connue celle de la « croix de saint Rouin », *Horizon d'Argonne...*

<sup>190</sup> Jules DIDIOT *op. cit.*, p. 83.

Verdun, vient reprendre possession de ces lieux et présider la fête du saint. La chapelle où est célébrée la messe est trop petite pour y accueillir tous les pèlerins et « une trentaine de prêtres venus de divers points du diocèse de Verdun et des paroisses limitrophes du diocèse de Châlons ». Les reliques de saint Rouin sont exposées à la vénération des fidèles dans la chapelle de l'ermitage. Depuis, la solennité et le pèlerinage sont célébrés chaque année au milieu d'un grand concours de peuple ; on vénère et porte en procession la châsse du saint. Depuis la réouverture de la chapelle à la vénération publique, « les bons habitants de la vallée considèrent avec allégresse les étrangers qui affluent de toutes parts vers l'enfoncement de la forêt si riche en souvenirs »<sup>191</sup>. En 1871, l'évêque inaugure le monument érigé sur la Fontaine des malades. Ce lieu fait l'objet d'un culte jugé superstitieux. Des jeunes filles y viennent « faire trois signes de croix, dire trois oraisons à Marie, patronne des Vierges, et la main droite sur le cœur, entrelacer de la main gauche trois nœuds de verdure avec des lianes flexibles, qui s'inclinent sur l'eau prophétique »<sup>192</sup>. Celles qui réussissent à tresser ces trois nœuds sont sûres d'être fiancées dans l'année. Il semblerait que des jeunes gens vont aussi pratiquer ce geste. Plus tard, il ne sera plus question de la main droite mais de la gauche, d'un seul nœud fait avec deux rameaux flexibles et jetés dans la source pour connaître le lien matrimonial éventuel<sup>193</sup>.

Cette renaissance du pèlerinage est accompagnée, en 1880, de la pose de vitraux représentant la vie de saint Rouin dans le transept droit de l'église paroissiale de Beaulieu-en-Argonne. Ces verrières, un don de M. Victor-François Jacquet, sont réalisées par Haussaire à Reims. Saint Rouin est au centre entouré de cinq vignettes se lisant à partir de la gauche de haut en bas puis à droite de haut en bas (Cf. Ill. 9, page 542) :

1. Saint Rouin revêtu de ses vêtements liturgiques : il porte la chasuble, tient le crucifix dans sa main gauche, sa main droite bénit. Un chapelet ceint sa robe. A ses pieds sont posées la crosse et la mitre, signes de sa vocation d'abbé ou rappel qu'il aurait été évêque en Ecosse avant de venir évangéliser l'Argonne.

2. Après avoir été chassé de Vasloge par Austrésius, saint Rouin s'éloigne et prend le chemin de Rome pour retremper sa force et ses espérances au sanctuaire des Apôtres. Prostré dans l'église de Saint-Pierre, il prie le Ciel de seconder sa vocation et de le rendre à la solitude, objet de ses regrets ; lorsque tout à coup, dit la légende, une voix d'en haut lui commande de retourner vers sa cabane, où la gloire de Dieu l'attendait. Il croit à sa mission et

<sup>191</sup> *Ibid.*, p. 83.

<sup>192</sup> *Ibid.*, p. 62-63.

<sup>193</sup> *Ibid.*, p. 63.



se relève avec le don des miracles.

3. De retour de Rome, auprès de Resson (à quelques kilomètres à l'est de Bar-le-Duc), ayant très soif alors que règne une terrible sécheresse ; de son bâton enfoncé dans le sol, il fait jaillir une fontaine : la fontaine de Saint-Rouin. La légende ajoute encore qu'il tire de cette fontaine une quantité d'or suffisante pour acheter le champ sanctifié par ce prodige ou plutôt pour payer la générosité de la pauvre femme qui lui en fait présent.

4. Après avoir chassé saint Rouin de ses terres, Austrésius, le seigneur du lieu, est frappé d'un mal étrange et terrible qui le tourmente jour et nuit. Il voit périr sa femme et plusieurs enfants ; et sur la main de Bana, sa fille ou sa sœur selon les auteurs, la seule qui survit, un stigmaté ineffaçable fait lire le nom vengeur de Rouin. Apprenant le retour du saint, Austrésius se précipite à sa rencontre, baisse la tête devant l'humble pèlerin, et Bana pleure à ses genoux. Rouin, empressé de pardonner, invoque sur eux la miséricorde divine : à l'instant le père est guéri et le signe mystérieux s'efface sur la main de la fille. Austrésius n'est point ingrat ; il offre à saint Rouin la terre de Vasloge.

5. Le bienheureux Didier admis au monastère à l'âge de 10 ans, ressuscité par les prières de saint Rouin et par l'intercession de saint Maurice, succède à Etienne, deuxième abbé de Beaulieu.

6. Enfin, au moment de sa mort, le 17 septembre 680 dans une grande vieillesse, Rouin rend grâces au Seigneur. Plein de résignation et de confiance, il se place sur un lit de cendres, et là, au milieu des larmes et des prières de tous ses frères accourus pour recueillir sa bénédiction, il expire le dix-huitième jour de septembre. Le peuple s'empresse de tous les côtés pour rendre un dernier hommage à ce bienfaiteur des hommes, et les fidèles viennent en si grand nombre se prosterner devant ses restes vénérables, qu'il faut différer de trois jours ses funérailles, auxquelles présida l'évêque Armonius. Enfin son corps, selon ses désirs, est inhumé dans l'église du monastère, devant l'autel de saint Jean l'Évangéliste.

Ces verrières renouent avec l'époque médiévale et la *vita* du saint toujours vivant dans l'esprit des gens même si elles sont plus ou moins lisibles.

### III. 19 : La vie de saint Rouin, église de Beaulieu-en-Argonne



Ces histoires n'ont rien de spécifiquement local. Partout, volonté des fidèles et action du clergé ont permis l'épanouissement de sanctuaires pèlerins dont le décor s'enrichit au XIX<sup>e</sup> siècle, période des vastes verrières aux aspirations autant hagiographiques que pédagogiques. Les saints régionaux ont pourtant une très nette spécificité, qui apparaît déjà avec Rouin : leur inscription dans le territoire. Une source, une clairière ou un arbre montrent le souci des dévots de Beaulieu de marcher dans les pas du saint, de retrouver le milieu où il a vécu. Cette

aspiration encore plus nette à Sampigny autour de sainte Lucie <sup>194</sup>. Là, chacun se souvient encore du bâton de la sainte ayant pris racine pour devenir un arbre si gigantesque que les artisans en tiraient aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle, un bois très dur avec lequel ils réalisent surtout des objets de piété. Une chapelle, érigée dans le cimetière à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, rappelle le culte voué à la sainte ; il s'agit de l'emplacement de l'ancienne église paroissiale proche du lieu de sépulture de la Lucie. D'après la tradition, les habitants de Mont-Sainte-Lucie se réfugient dans la forteresse de Sampigny au XIV<sup>e</sup> siècle, après la destruction de leur village. L'église de Sampigny est primitivement la chapelle des seigneurs et leur sert de paroisse, estimant la distance pour se rendre au Mont trop éloignée ; elle devient paroissiale en 1386. L'église de Mont-Sainte-Lucie est cédée aux Minimes en 1625 mais les paroissiens se réservent certains jours de l'année pour y célébrer le service divin et la fête de la sainte. Son culte est ancien dans la région et semble remonter au XI<sup>e</sup> siècle ; selon Roussel, auteur de *l'Histoire ecclésiastique et civile de Verdun*, une charte de Thierry, évêque de Verdun, de 1046, fait mention d'un autel de sainte Lucie donné à l'abbaye de Saint-Maur <sup>195</sup>.

Sainte Lucie <sup>196</sup>, fille d'un roi d'Ecosse, mène une vie religieuse dès sa plus tendre enfance ; « elle gardait une étroite solitude dans son cabinet, où détachée de toutes les créatures, elle ne pensait qu'aux choses célestes. Les jeûnes, les veilles et les oraisons faisaient toutes les délices de son âme ». Lorsqu'elle apparaît en public, ce n'est que pour l'aumône et aller à l'église. Face aux mœurs qui règnent à la cour de son père, elle décide de quitter le palais, traverse toute l'Ecosse et arrive en France puis en Lorraine. En Meuse, elle souhaite continuer pour aller plus loin mais une rivière en crue l'oblige à se réfugier sur une montagne voisine. Elle est alors engagée par un homme riche, Thiébaud, pour garder ses troupeaux tout en filant et en pratiquant toutes les vertus. A la mort de sa femme et de ses enfants, Thiébaud la fait sa légataire universelle <sup>197</sup>. Les Bollandistes et Pierre Marot ont une opinion divergente quant à l'héritage que Lucie reçoit à la mort de son maître. Selon les Bollandistes <sup>198</sup>, elle distribue l'argent aux pauvres et convertit la maison de son maître en église consacrée à la Sainte Trinité, à la Reine des Anges et aux Apôtres saint Pierre et saint Paul alors que Pierre Marot <sup>199</sup> nous dit qu'elle fait construire un oratoire avec l'argent de son

<sup>194</sup> N. ROBINET (abbé), *op. cit.*, p. 509-524.

<sup>195</sup> N. ROUSSEL, *Histoire ecclésiastique et civile de Verdun avec le pouillé, la carte du diocèse et le plan de la ville en 1745*, Bar-le-Duc, Constant-Laguerre, t. 1, 1863, p. 328.

<sup>196</sup> Tous les auteurs s'accordent sur le fait que l'époque où elle vécut n'est pas certaine, les avis divergent : le V<sup>e</sup> ou VI<sup>e</sup> siècle ou vers le XI<sup>e</sup> siècle ; voir Mgr Paul GUERIN, d'après le Père Givry, *op. cit.*, t. 11, 1873, p. 252-254.

<sup>197</sup> *Ibid.*, p. 253.

<sup>198</sup> *Ibid.*, p. 253.

<sup>199</sup> Pierre MAROT, « Recherches sur les 'sculpteurs en bois de sainte Lucie' : les Foullon », *Le Pays Lorrain*,

héritage où sont recueillis ses restes à sa mort. Toujours est-il qu'elle fait « construire » une grotte afin d'y passer le reste de ses jours ; elle meurt le 19 septembre âgée de 40 ans environ. Elle est canonisée par l'évêque Béranger en 950. Si Nicolas Psaume l'enlève du Bréviaire et du calendrier diocésain en 1557, le culte continue de vivre grâce aux miracles accomplis par la sainte, à la dévotion des bénédictines de Saint-Maur <sup>200</sup> et à la confrérie créée en 1420 après une épidémie de peste <sup>201</sup>. Déjà quatre chapelains s'occupent de gérer le pèlerinage en égard « aux miracles innumérables » qui, « par le mérite et intercession de la glorieuse vierge, sainte Lucie », y sont faits « chaque jour », et suite à la dévotion des souveraines, des Minimés sont installés le 25 janvier 1625 par Louis, prince de Phalsbourg.

Les reliques de la sainte sont reconnues trois fois par trois évêques de Verdun : en 1332 par Henri d'Aprémont qui transfère ses restes dans une nouvelle châsse en cuivre ornée de bas-reliefs montrant les principaux actes de la sainte, les armes et le portrait du prélat ; à la fin du XV<sup>e</sup> siècle par Guillaume d'Haraucourt ; et en 1618 par Charles de Lorraine. En 1731, la châsse est ouverte par le curé de Sampigny après autorisation de l'évêque Charles-François d'Allencourt. On y trouve « un fémur et 14 vertèbres, l'os Ilion et une rotule, trois extrémités d'os de la cuisse et des jambes, deux pareilles des bras, quinze côtes grandes et petites, un petit cœur plein de pâte, l'extrémité d'un péroné, deux radius et deux cubitus, deux clavicules, les os des pieds et des mains, plusieurs fragments d'os de côtes et de vertèbres, le sternum et le sacrum » <sup>202</sup>. La tête de la sainte manque car, selon la légende, son père aurait envoyé des émissaires pour retrouver sa fille et ils en auraient rapporté la tête. Le 28 juillet 1731, l'abbé Picard sollicite l'ouverture de la châsse de la sainte et tout le corps de la sainte est présent sauf la tête.

Son mausolée, datant de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, comporte une grande tombe de marbre sur laquelle est gravée la sainte en ronde-bosse revêtue en princesse avec des brebis à ses pieds. En souvenir du sanctuaire qui existe jusqu'à la Révolution, deux chapelles sont édifiées : l'une dans le cimetière de Sampigny au-dessus de la grotte de la sainte « vénérée par tout le pays environnant » <sup>203</sup> ; l'autre à côté d'un tilleul centenaire <sup>204</sup>. Pour un saint local, l'ensemble du territoire « dit » le miracle en l'inscrivant dans le paysage. Une source, dont l'eau guérit les maladies de langueur, est née près de son tombeau ; là où elle plante sa

---

49<sup>e</sup> année, 1968, p. 2.

<sup>200</sup> *Offices à l'usage des Dames de l'abbaye de Saint-Maur, de Verdun*, Bar-le-Duc, 1750.

<sup>201</sup> N. ROBINET (abbé), *op. cit.*, t. 3, 1904, p. 511.

<sup>202</sup> Charles-Emmanuel DUMONT, *Les ruines de la Meuse*, t. 5, *Sampigny et ses dépendances*, p. 227.

<sup>203</sup> Marcel GROSDIDIER de MATONS, *En Lorraine. De l'Argonne aux Vosges*, Grenoble-Paris, Arthaud, 1948, p. 66. (189 p.)

<sup>204</sup> Illustration dans *Ibid.*, p. 70.

quenouille, un arbre s'élève : le merisier<sup>205</sup> dont on fait des grains de chapelet et des rosaires ; les femmes qui s'assoient dans le siège de sainte Lucie, dit le Fauteuil de sainte Lucie<sup>206</sup>, peuvent être guéries de la stérilité. Cette dernière qualité est telle que la duchesse Marguerite de Gonzague, épouse du duc Henri II, « vint lui demander un fils le 29 avril 1609, et Anne d'Autriche, qui accompagne Louis XIII dans sa campagne contre Charles IV, s'est, au retour, arrêtée le 2 octobre 1633 à Sampigny pour obtenir de l'intercession de la sainte la naissance d'un dauphin »<sup>207</sup>.

L'inscription de Lucie dans l'espace passe donc par deux types de lieux. Ceux voulus par l'Eglise, en particulier la maison des religieux gestionnaires du pèlerinage ou l'édicule du cimetière. Le second ensemble de sites regroupe l'arbre miraculeux, la source merveilleuse, la pierre bénéfique... Ce sont autant de manifestations qui « réalisent » la présence de la sainte dans le monde. Le rapport peut être encore plus intime. Le saint choisit miraculeusement l'endroit où il veut reposer à sa mort. Si les exemples sont multiples, le cas de Bonnet, en Meuse, est sans doute le plus révélateur de ce processus d'identification au terroir.

A Bonnet, le pèlerinage fait suite à la mort de saint Florentin, porcher du lieu. A sa mort, vers la fin du VII<sup>e</sup> siècle<sup>208</sup>, le saint choisit lui-même, par l'intermédiaire des bœufs qui transportent sa dépouille, le lieu où il est inhumé ; de là naît un pèlerinage. Saint Florentin jouit d'une grande renommée en Lorraine car il guérit la folie. Les fidèles viennent honorer le saint sur son tombeau conservé dans l'église. Outre les restes du bienfaiteur, l'église possède des fresques murales relatant la vie du saint : elles racontent d'une part, en 21 peintures, la vie et légende de saint Florentin et d'autre part, en 22 peintures, la vie et mort du Christ. Les fidèles peuvent voir la légende de saint Florentin grâce à ces peintures du XV<sup>e</sup> siècle<sup>209</sup>, en partie repeintes au XIX<sup>e</sup> siècle, et connaître la vie du saint (Cf. III. 20, pages 546-547). On souhaite dire le saint : saint Florentin reçoit la couronne d'Ecosse des mains de son père ; il refuse la couronne d'Ecosse en présence des chevaliers venus le convaincre ; saint Florentin appelle Dieu en aide pour traverser la mer. Un ange lui apporte une croix ; avec ses compagnons, Florentin passe la mer sur le bois de la croix ; il se sépare de ses compagnons pour aller servir Dieu ; saint Florentin arrive à Bonnet et offre ses services pour garder des porcs ; saint Florentin gardant des porcs ; saint Florentin conduit ses porcs à Langres (Cf. ville

<sup>205</sup> Charles-Emmanuel DUMONT, *op. cit.*, p. 214.

<sup>206</sup> Mgr Paul GUERIN, d'après le Père Givry, *op. cit.*, p. 253.

<sup>207</sup> Christian PFISTER, *Histoire de Nancy*, t. 3, p. 42 et note 2.

<sup>208</sup> Nicolas ROBINET (abbé), *op. cit.*, t. 3, 1904, p. 190-196 ; G. FRUSSOTTE (abbé), *Un saint secourable. Le porcher de Bonnet, saint Florentin*, Verdun, Laurent, 1899, 44 p.

<sup>209</sup> Jacques CHOUX, Francis ROUSSEL (sous la dir.), *Canton de Gondrecourt-le-Château : Meuse*, rééd. Marie-France Jacops, Francis Roussel, Danuta Maniewska..., Paris, Imp., 1981, 375 p.

fortifiée avec trois églises) ; saint Florentin fait des guérisons ; des diables essayent de le tenter ; les diables habillés en jeunes filles proposent l'anneau nuptial à saint Florentin ; saint Florentin combat les diables ; il fait jaillir une source pendant son sommeil ; saint Florentin est malade ; mort de saint Florentin en présence des habitants du village ; levée du corps ; saint Florentin est conduit dans la forêt au lieu de sa sépulture ; inhumation de saint Florentin ; miracles de l'église de Bonnet ; tombeau de saint Florentin (cette peinture a été rajoutée au XIX<sup>e</sup> siècle) ; cartouche indiquant la date, l'auteur et les circonstances de la restauration de ces fresques.

### III. 20 : Histoire de saint Florentin d'après les fresques conservées dans l'église de Bonnet <sup>210</sup>

Il reçoit la couronne de son père



Il refuse cette couronne



Il quitte l'Ecosse



Il propose ses services aux habitants de Bonnet



Il conduit ses porcs à Langres



Florentin fait des guérisons



<sup>210</sup> Toutes les fresques de la *vita* de Florentin ne sont pas présentées ici, nous ne mentionnons que les épisodes les plus importants.

Il refuse l'anneau nuptial



Maladie de saint Florentin



Mort de saint Florentin



Le pèlerinage annuel à Bonnet a lieu lors de la fête de la translation des reliques de saint Florentin, le 18 mai ; l'anniversaire de sa mort étant le 24 octobre. Plusieurs cérémonies sont prévues pour les malades lors du pèlerinage du 18 mai. Les reliques du saint sont placées près d'un gisant posé sur six piliers. Après la messe, les fidèles passent sous le tombeau et mettent des offrandes dans un petit bassin prévu à cet effet. Puis une procession s'organise dans toutes les rues du village pour aller jusqu'à la fontaine ayant des vertus miraculeuses.

En dehors de cette fête, les fous sont amenés à Bonnet pour y faire une véritable cure. A son arrivée, le fou a la tête rasée en signe de pénitence. Quand c'est possible, il revêt une robe rouge en souvenir du vêtement porté par Jésus devant Hérode. Commence alors une neuvaine. Les trois premiers jours, le malade est mené quotidiennement à la fontaine de saint Florentin par une route surnommée le « chemin des fous ». A la fontaine, il boit l'eau et se baigne. On la ramène alors à l'église où il passe sous le gisant et vénère les reliques. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, une petite couronne de cuivre jaune, décorée d'un médaillon renfermant les reliques, était placée sur la tête du malade. Ainsi, il y a un contact direct entre le saint et le malade. Si son état le permet, il communique. Et le reste de la journée il est enfermé dans des pièces aménagées spécialement que les habitants du village louent aux familles des malades. Les trois jours suivants, le malade reste à l'église où il est attaché dans un berceau (lit de bois de chêne avec des cordes) et le prêtre dit l'exorcisme. Parfois celui-ci glisse son étoile autour du cou du malade qui est à genoux devant lui. Les trois derniers jours ressemblent aux trois premiers jours de la neuvaine. Pendant cette neuvaine, les parents du malade restent à Bonnet et sont logés chez l'habitant. Ils se confessent, communient, entendent la messe et jeûnent. A la suite de cette cure, le malade guérit ou meurt. Les registres des sépultures indiquent deux

cas de pèlerins morts pendant la neuvaine : Christophe Thiéry, décédé le 11 mars 1673 au septième jour du traitement ; le père Christophe Crystallin enterré le 19 septembre 1742.

Le transfert du corps de Florentin par des bœufs s'arrêtant spontanément à Bonnet ne manifeste qu'une intervention posthume du saint. Certains choisissent le lieu de leur inhumation. C'est le cas des céphalophores qui nomment le lieu où ils souhaitent être inhumés et une fois le martyre subi, s'y rendent. En Moselle, à Virival, saint Livier, élevé dans les principes de la foi chrétienne, fils du seigneur Hontrant noble et sénéchal du pays de Metz, et de Guinarde de Gournay, trouve la mort au V<sup>e</sup> siècle, décapité par les Huns lorsqu'ils attaquent la ville de Metz. Lorsque sa tête touche le sol, à l'endroit où le sang jaillit, « sortit à gros bouillons une source d'eau vive, claire et nette qui fit aussitôt un beau ruisseau découlant aval la montagne »<sup>211</sup> : il s'agit de la fontaine de Vireval réputée pour son eau miraculeuse. Saint Livier, martyr céphalophore<sup>212</sup>, prend sa tête entre ses mains et la porte au sommet de la colline, « marchant environ quatre cents pas, où étant arrivé sur la cyme, se laissa doucement tomber et rendit son âme à son créateur »<sup>213</sup>. C'est le début d'une dévotion des peuples en son honneur à Virival et dans le Saulnois.

Au cœur du phénomène pèlerin, le saint régional ne se différencie pas fondamentalement des autres. Cependant, son inscription dans le territoire en fait un personnage à part. Les arbres, les rochers, les sources... deviennent autant de « preuves » de la réalité des légendes ou des récits hagiographiques. Le fait est lourd de conséquences car, à partir de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, certains clercs veulent créer de vastes complexes spirituels, couvrant l'espace de signes afin de redonner à vivre quelques épisodes de la vie du saint.

<sup>211</sup> Alphonse de RAMBERVILLERS, *Les actes admirables en prospérité, en adversité et en gloire du bienheureux martyr Saint Livier, Gentil-homme d'Austrasie. Avec les stances de son hymne et la vérification des miracles fais en la fontaine dudit martyr, voisine de l'Abbaye de Salival, près Vic, en l'année 1623. Histoire non moins agréable d'utile aux personnes de noblesse extraite des archives, cartulaires, et manuscrits anciens*, Vic, Cl. Félix, 1624, p. 81.

<sup>212</sup> Les céphalophores sont des martyrs qui, au moment de leur décapitation, ont pris leur tête entre leurs mains pour se rendre sur le lieu de leur sépulture. En Lorraine, on compte plusieurs « familles » de céphalophores : les martyrs de Grand : Elophé, Euchaire, Menne, Libaire et Suzanne ; les martyrs de Moyenvic : Pient, Agent et Colombe ; tous furent martyrisés au IV<sup>e</sup> siècle et enfin Livier, martyr de Marsal-Salival au V<sup>e</sup> siècle.

<sup>213</sup> Alphonse de RAMBERVILLERS, *op. cit.*, p. 81.



### 3.2.2. Une inscription dans l'espace

La constitution d'un ensemble spatial autour du lieu de pèlerinage manifeste une volonté de vaincre la matérialité de l'espace pour que le lieu devienne l'endroit de la rencontre avec la présence divine, le terme de l'effort, physique et spirituel, accompli ; le pèlerinage garde alors sa puissance de vertu <sup>214</sup>. Le saint, en choisissant sa sépulture, choisit sa cité car « la cité du saint est celle qu'il se choisit en laissant sa dépouille mortelle ; c'est le coin de terre où on lui rend les premiers honneurs » <sup>215</sup>. Au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, en parallèle avec la parution de nouvelles vies, de guides de pèlerinage, des espaces pèlerins se créent autour de légendes. On fait marcher les fidèles dans les pas du saint, pour se souvenir de son martyre, de ses miracles et attirer les bontés de Dieu par son intermédiaire. C'est à partir du XVII<sup>e</sup> siècle que se constituent en Lorraine ces complexes pèlerins pour les saints locaux, et, même s'ils perdent de leur importance au cours des siècles, plus précisément au XVIII<sup>e</sup> siècle, ils sont toujours actifs et attirent une foule de fidèles.

Dans les Vosges, les martyrs céphalophores tiennent une place importante dans les dévotions des fidèles, surtout autour de Neufchâteau, lieu de leur mort. Leur complexe pèlerin raconte l'histoire de leur martyre. A Grand, trois chapelles <sup>216</sup> rappellent le martyre de sainte Libaire en 362 sous les persécutions de Julien l'Apostat ; elles marquent les différentes phases de sa « passion » et créent ainsi un espace pèlerin où les fidèles se rendent lors de la fête de la sainte, le 7 octobre. Selon la légende, la sainte aurait été inhumée dans le cimetière par son frère, « l'évêque Euchaire [...] accompagné, conformément à l'usage, d'une partie au moins de son *presbyterium* » <sup>217</sup>. A cet endroit s'élève une chapelle dont certains éléments dateraient du VIII<sup>e</sup> siècle ; cette thèse appuie donc l'ancienneté du culte de la sainte <sup>218</sup>.

La petite chapelle, ou chapelote, située en dehors du village sur la voie romaine menant à l'antique cité de Grand, est l'endroit où la sainte est décapitée. La tradition rapporte qu'après avoir été exécutée, Libaire prend sa tête entre ses mains pour aller à la fontaine au centre de la place du village actuel pour y laver sa tête. A cet endroit s'érige la chapelle de la place, de forme carrée, une reconstruction du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Jusqu'à la Révolution, de nombreux ex-voto, en forme de béquilles, laissés par les malades et les infirmes, couvrent les

<sup>214</sup> Alphonse DUPRONT, *Du Sacré...*, op. cit., p. 515.

<sup>215</sup> Hippolyte DELEHAYE, « Loca sanctorum », *Analecta Bollandiana*, t. 48, 1930, p. 5.

<sup>216</sup> Bernard PERRIN, *Chapelles des Vosges. Histoire - Légendes - Traditions - Pèlerinages*, Nancy, Christmann, 1998, p. 26-28.

<sup>217</sup> J.-L. L'HUILLIER, *Sainte Libaire et les martyrs lorrains du IV<sup>e</sup> siècle*, Nancy, Vagner, 1889, t. 2, p. 74-75.

<sup>218</sup> *Ibid.*, p. 77.

murs de la chapelle. A côté de cette chapelle est érigée à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, l'église paroissiale en l'honneur de la sainte. Le chœur de l'église est orné de trois vitraux : « ces belles verrières groupent heureusement autour de sainte Libaire les membres de sa famille : saint Euchaïre, saint Elophe, sainte Suzanne, sainte Menne, et aussi sainte Bologne, originaire de Grand ; elles reproduisent en outre les quatre principales scènes de la vie de l'illustre Vierge Martyre de Grandésina, qui donnent à l'histoire religieuse de la paroisse tout son charme, son édification, sa grandeur. Ces scènes sont sa prise de voile des mains de l'évêque son frère, saint Euchaïre, probablement un jour de Pâques ; son jugement et sa condamnation à mort par l'empereur Apostat ; son martyre par le feu et par le glaive en 361 ; le retour triomphal de ses reliques en 1792, alors qu'elles furent rapportées de Toul, où on les avait transportées en 1587 »<sup>219</sup>.

Enfin la chapelle du cimetière est le lieu de sépulture de la sainte. Elle est la plus importante des trois puisque c'est là que se trouve le tombeau de Libaire. Construite dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, elle est restaurée au XVIII<sup>e</sup> siècle. A l'intérieur, se trouve une pierre tombale posée sur quatre piliers, dite « pierre de sainte Libaire », alors qu'il est écrit dessus « Nicolas de Raigecourt, mort en 1483 ». La coutume veut que l'on fasse passer les enfants dessous afin de les faire marcher au plus tôt. Outre cette intervention en faveur des enfants, la sainte est invoquée par les paysans pour éloigner la grêle « et tous les fléaux capables de compromettre les récoltes, soit plus souvent encore pour attirer sur les campagnes les pluies bienfaisantes du Ciel »<sup>220</sup>. Elle est aussi la patronne des naufragés, protège les forteresses et leurs remparts, les châteaux-forts et les tours, les dangers du feu, et, enfin, elle est la « Patronne et la Protectrice spéciale des militaires et des guerriers »<sup>221</sup>. Le culte de Libaire est très important car, selon les habitants, la sainte « règne dans le cœur du peuple de Grand comme une reine majestueuse et une bienfaitrice souveraine »<sup>222</sup>.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'auteur de la vie de sainte Libaire, L'Huillier, défend avec ferveur le pèlerinage, le considérant comme un lieu privilégié, à l'égal de Jérusalem, Rome ou encore Saint-Jacques de Compostelle. Il s'exclame : « Ah ! Combien d'émotions salutaires à recueillir pour le pieux pèlerin qui parcourt en esprit de foi les divers lieux consacrés par sa présence, la vie, les vertus, la mort précieuse et le riche trésor des dépouilles de sainte Libaire ! Il aime à se représenter ces flots de fidèles qui, dans les siècles passés, accouraient sur cette terre abreuvée du sang des martyrs solliciter, par l'intercession de la glorieuse

<sup>219</sup> *Ibid.*, p. 81-82.

<sup>220</sup> *Ibid.*, p. 166.

<sup>221</sup> *Ibid.*, p. 176.

<sup>222</sup> *Ibid.*, p. 84.

servante de Jésus-Christ, toutes sortes de secours spirituels et temporels »<sup>223</sup>. D'après lui, un grand nombre de pèlerins se rendent au tombeau de la sainte, et ce dès le Moyen Age ; pèlerinage qui ne cesse d'attirer les foules à l'époque moderne. Il nous dit que des preuves attestent de « l'existence d'un pèlerinage considérable, qui attirait au tombeau de la première Martyre de Lorraine, des foules nombreuses, venues souvent de très loin [...] Il était universellement reconnu, dans toute l'étendu de la province de Lorraine et même dans les contrées voisines que le nom et surtout les reliques de sainte Libaire étaient de nature à entraîner les peuples aux plus ardentes manifestations religieuses »<sup>224</sup>. L'Huillier, pour confirmer l'importance du pèlerinage en l'honneur de sainte Libaire, donne la liste de pèlerins célèbres tels que saint Martin de Tours « venu plus d'une fois prier au tombeau de sainte Libaire »<sup>225</sup> ; ou encore Jeanne d'Arc au XV<sup>e</sup> siècle, « la future libératrice de la France dut y aller chercher lumière, force et consolation, au milieu des incertitudes et des frayeurs que lui laissaient ses premières apparitions »<sup>226</sup> ; il est vrai que Grand n'est pas loin de Domrémy. Et il continue à propos de Jeanne et de Libaire : « C'est ainsi que, sans avoir été, comme sainte Marguerite et sainte Catherine, l'inspiratrice directe et le guide immédiat de la Pucelle, sainte Libaire ne lui en a pas moins servi de modèle, et n'a pas moins fait, en quelque sorte, sa première éducation, la préparant ainsi de loin à la mission céleste que Dieu voulait confier un jour à l'humble Bergère »<sup>227</sup>. Finalement, l'auteur, en défendant et en justifiant son pèlerinage, travaille indirectement contre lui car il attribue tout le mérite à Jeanne d'Arc qui devient, en cette fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le catalyseur de toutes les dévotions régionales. Les saints céphalophores deviennent sous sa plume « la sainte milice qui allait désormais combattre avec Jeanne d'Arc et à ses côtés, pour la libération de la France et le rétablissement de son roi »<sup>228</sup>. Sainte Libaire, modèle pour la jeune femme, se retrouve à chaque étape lorraine de Jeanne d'Arc.

Un espace beaucoup plus complexe existe à proximité de Grand. A Soulosse, le souvenir du martyre de saint Elophe est encore fêté le lundi le plus proche du 16 octobre. Ce jour-là, toute la paroisse de Soulosse, village dont il est le patron, parcourt le chemin qu'aurait accompli le saint en 362. Cette marche débute à la chapelle Sainte-Epéotte, lieu même du martyre, lorsque les soldats romains lui auraient coupé la tête sur ordre de Julien l'Apostat (Cf. Ill. 21, page 552). A proximité est construit un ermitage à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Le 29

<sup>223</sup> *Ibid.*, p. 147.

<sup>224</sup> *Ibid.*, p. 149.

<sup>225</sup> *Ibid.*, p. 151.

<sup>226</sup> *Ibid.*, p. 154.

<sup>227</sup> *Ibid.*, p. 155.

<sup>228</sup> *Ibid.*, p. 156.

janvier 1688, l'évêque de Toul, André du Saussay, « autorise à Elophe Coüard, appartenant à une famille de Brancourt, de bâtir une habitation [près de la chapelle] pour y vivre en solitude et vaquer au service de Dieu sous la direction de son curé. Le doyen rural, curé de Moncel, lui donne l'habit et lui trace le règlement des ermites »<sup>229</sup>. Le fait qu'un ermite soit installé près de la chapelle, pour s'en occuper, suppose une certaine renommée du pèlerinage. A l'intérieur de la chapelle, un retable « raconte » le martyre du saint (Cf. III. 22). Ce retable, du début du XVII<sup>e</sup> siècle, est presque contemporain des derniers enrichissements de la *Vita* par Machon ; il faisait partie, à l'origine, d'un autel.

III. 21 : Chapelle Sainte-Epétotte, départ du pèlerinage (photo 2001)



III. 22 : Retable de la chapelle Sainte-Epétotte (photo 2001)



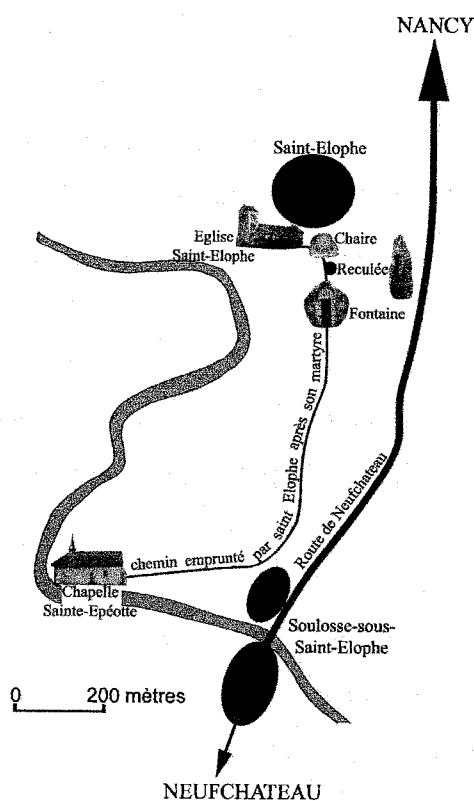
<sup>229</sup> Cité dans Edouard ZELLER (abbé), *Saint Elophe, sa famille, sa vie, son culte*, Neufchâteau, Kienné imprimeur, 1875, p. 217.

Deux scènes sont bien visibles. Au premier plan, la scène de décapitation. A droite de l'image, l'empereur, la tête ceinte d'une couronne à pointes, tenant dans la main droite une épée courte, est assis sur un trône élevé, est entouré de quatre hommes armés de glaives et de lances. Un de ses soldats vient d'exécuter la sentence prononcée contre Elophe. Un ange, dans les cieux, tient une couronne au-dessus du martyr, signe de son accession au collège des saints. Le lieu de l'exécution est évoqué par un petit édifice à gauche de la scène, il s'agit de la chapelle Sainte-Epéotte. Au second plan du retable, le saint gravit la colline, sa tête dans la main droite et un bâton dans l'autre main, en direction de l'église Saint-Elophe, marquant la fin du pèlerinage des fidèles. Ce retable est, à la fois, une manière de donner à voir le fait miraculeux et également un guide pour le pèlerin, un véritable itinéraire pieux. Une peinture représentant la scène est aussi présente dans l'église Saint-Elophe, à gauche de l'entrée, donc à l'issue du parcours<sup>230</sup>. Ainsi quelque soit le sens de circulation du dévot, une représentation lui donne à voir le chemin ; non la réalité mais un espace où s'inscrit le saint ; une scénographie où se mêlent les lieux et la légende, le contemporain et le monde céleste.

Après cette halte dans la chapelle, les fidèles débutent leur pèlerinage dans la vallée du Vair où subsistent encore des vestiges gallo-romains, rappelant l'ancienne cité de Solimariaca (Cf. III. 23, page 554). Ils remontent jusqu'à l'église Saint-Elophe pour aller se recueillir sur le gisant du saint et bénéficier des bienfaits miraculeux qu'il offre. Ils revivent le martyre d'Elophe en marchant dans ses pas et en faisant des stations à chaque lieu où le saint se serait arrêté. Après sa décapitation, il aurait pris sa tête dans ses mains et aurait commencé à marcher vers le lieu qu'il avait choisi pour sépulture : une colline, manifestation de la toute puissance divine, de son désir d'élévation et de son refus de suivre les ordres de l'empereur qui veut le massacrer dans la vallée.

<sup>230</sup> Cette fresque est aujourd'hui quasiment illisible.

### III. 23 : Parcours de la procession en l'honneur de Saint-Elophe

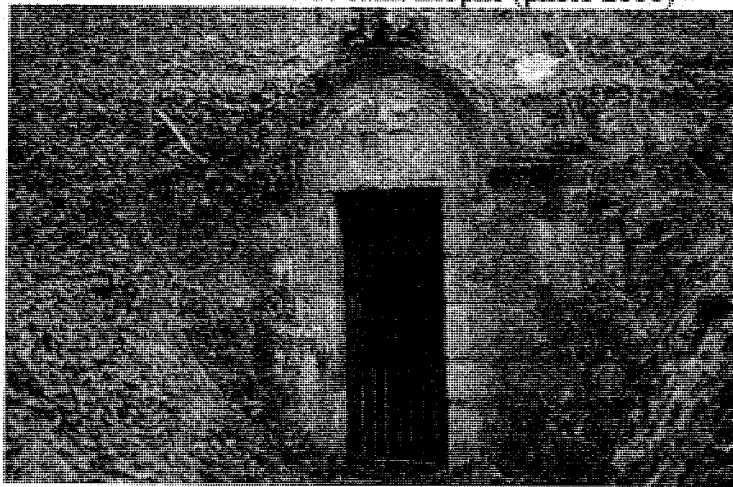


Sur le chemin, il se serait arrêté et un filet d'eau aurait jailli afin qu'il puisse nettoyer son chef. A cet endroit, un édifice de 4 m. de long sur 2,80 m. de large et 2,70 m. de haut a été construit afin de préserver la source aux vertus miraculeuses (Cf. III. 24, page 555). A l'intérieur, deux bassins se font face ; les fidèles viennent se laver les pieds, tremper des linges... Des banquettes de pierres sont disposées tout autour, afin que les marcheurs puissent se reposer de leur ascension. Nous trouvons, dans les ronces proches de la source, des plaques de pierre offertes probablement en ex-voto sur lesquelles sont gravés les noms des donateurs. Cet ensemble a été plusieurs fois restauré depuis la première construction qui daterait des XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles. Une fois lavé, le saint aurait repris son parcours jusqu'au sommet de la colline. Mais recherché par les soldats romains, il se serait caché dans un rocher qui s'entrouvre pour le laisser passer, ouverture vite refermée par une toile d'araignée pour le protéger de ses agresseurs : il s'agit de la reculée de saint Eloph<sup>231</sup> (Cf. III. 25, page 555). Ce miracle n'est pas propre à saint Eloph, il se retrouve dans beaucoup d'autres histoires de céphalophores comme sainte Barbe qui se terre dans un rocher s'ouvrant à son passage afin d'échapper à ses poursuivants ou encore saint Denis. Aujourd'hui, une statue d'Eloph orne

<sup>231</sup> Le modèle est donné par le massacre des Innocents lorsque Elisabeth cache saint Jean-Baptiste dans le creux d'un rocher qui se referme sur l'enfant durant trois jours.

cette cavité assez étroite. Il est quasiment impossible de dater avec précision ces différentes installations, d'autant plus que, concernant leur érection, les archives sont totalement muettes. Cependant, les observations que nous pouvons effectuer sur la nature des matériaux, le style des décors, les techniques d'assemblage... nous permettent de penser que les premières traces remontent au XVII<sup>e</sup> siècle. Cela est parfaitement corroboré par ce que nous savons de l'action du père Machon qui, dans son guide pour les pèlerins, indiquent les étapes et les récits qui s'y rapportent.

III. 24 : La source de saint Elophe (photo 2001)



III. 25 : La reculée (photo 2001)



La suite du pèlerinage se poursuit par une dernière montée vers l'église que l'on aperçoit depuis la vallée (Cf. III. 26, page 556).

### III. 26 : L'église Saint-Elophe à Soulosse (photo 2001)



L'église, du XV<sup>e</sup> siècle, est un bâtiment avec un chœur à cinq pans. On y pénètre par le cimetière. Aujourd'hui, à l'entrée, se trouve une gigantesque statue du saint. Elle a été érigée sur le clocher vers 1860-1870, puis a été redescendue car, par son poids, elle menaçait la stabilité de l'édifice. Dans le cimetière, un rocher en forme de siège est abrité sous un petit édicule (Cf. III. 27, page 557). Le saint s'y serait assis afin de se reposer et faire une dernière prédication avant de s'éteindre. Ce siège de forme ronde ressemble à une chaire d'évêque<sup>232</sup>. Ainsi se termine le chemin.

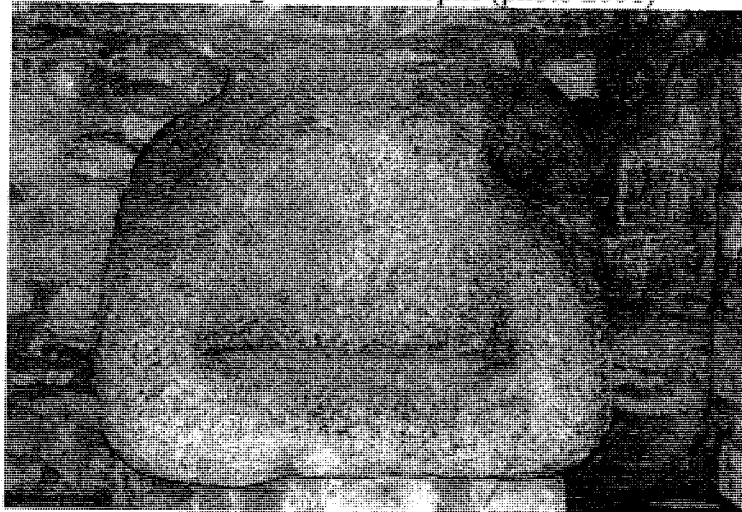
Le fidèle n'entre pas, comme nous pourrions le croire, par la porte principale de l'église mais par une porte donnant sur le cimetière, au-dessus de laquelle trône une statue du saint. A ses côtés, a été scellée dans le mur une stèle gallo-romaine : trois bustes, représentant deux hommes encadrant une femme (Cf. III. 28, page 557). Bien évidemment, la tradition locale veut y voir Elophe et Euchaire, décapité à Liverdun, encadrant Libaire, exécutée à Grand, les trois martyrs de la famille de Grand, frères et soeur. En fait, ces portraits sont issus d'un monument funéraire du III<sup>e</sup> siècle posée là dans le courant du XV<sup>e</sup> siècle. L'insertion de cette pierre à côté de la statue de saint Elophe montre un désir de construire une iconographie complète, une volonté de relier tous les céphalophores au culte du saint local en essayant de faire croire qu'il s'agit de sa famille. Ce réemploi d'éléments gallo-romains dans les édifices religieux est assez courant : on le retrouve par exemple à Tarquimpol où il y a une tête de cette époque dans le clocher de l'église ; ou encore à la paroisse Notre-Dame à Metz, où deux colonnes grises ont été placées à l'entrée du presbytère. Ici, il est la marque d'appropriation

<sup>232</sup> Il ressemble au siège de pierre, dit « de Charlemagne », destiné à l'évêque de Metz et installé à l'entrée du chœur de la cathédrale.

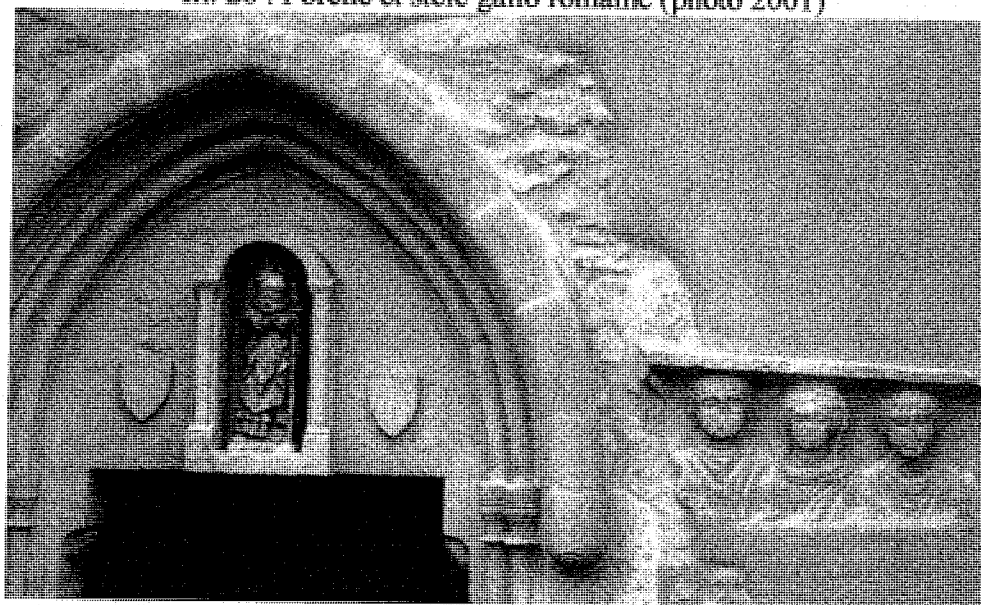


par les populations des vestiges antiques si nombreux, le discours tendant à les rapprocher de la légende pour qu'ils la confirment.

III. 27 : Siège de saint Elophe (photo 2001)



III. 28 : Porche et stèle gallo romaine (photo 2001)

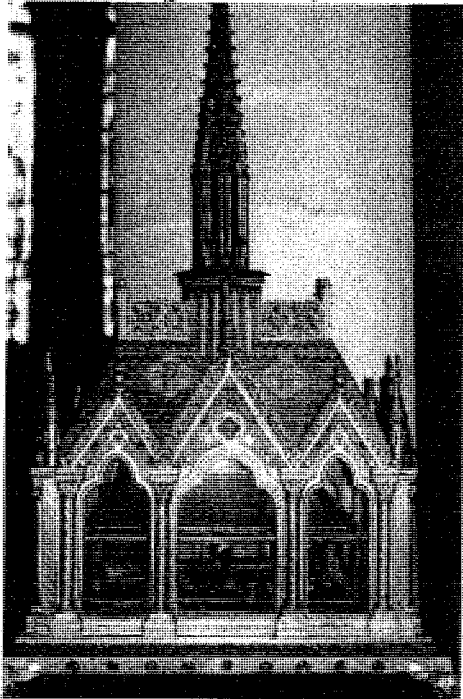


Les pèlerins, une fois à l'intérieur de l'église, se recueillent devant les reliques du saint conservées dans une châsse près d'un pilier du chœur ou autour du gisant placé à la croisée du transept (Cf. III. 29, page 558). En 1869, la famille Marchand offre une nouvelle châsse pour abriter les précieuses reliques : une « petite église toute gracieuse, de style roman fleuri. Il y a trois ouvertures sur chaque face en forme de portes et une rosace à chaque extrémité, toutes couronnées de riches frontons. Des tourelles sont placées aux angles. La toiture est à aigrettes et à quatre pans surmontés d'un campanile »<sup>233</sup>. Lors de la bénédiction, le 16 octobre, M.

<sup>233</sup> Edouard ZELLER (abbé), *Saint Elophe, sa famille, sa vie, son culte*, Neufchâteau, Kienné imprimeur, 1875,

Vaulot fait une description des ossements qui s'y trouvent. Cette translation des reliques donne l'occasion d'un grand déplacement de pèlerins qui s'agenouillent devant les restes saints et en profitent pour visiter toutes les stations du pèlerinage. Le gisant en calcaire ivoiré du XVI<sup>e</sup> siècle représente le saint couché avec sa tête entre ses mains (Cf. Ill. 30). Les fidèles aiment se glisser dessous, par un escalier assez étroit, pour prier afin d'obtenir des grâces d'Elophe. Les dons de la famille Marchand, en 1869, ont permis la réfection du tombeau et la pose d'une balustrade tout autour. Sur les bords de la pierre sépulcrale sont placés sept piliers ornés de bas-reliefs représentant la famille de Bachius, le père d'Elophe, ainsi que le curé qui administrait la paroisse à cette période et le donateur.

Ill. 29 : Reliquaire de saint Elophe  
(photo 2001)



Ill. 30 : Gisant de saint Elophe (photo 2001)



L'église Saint-Elophe renferme également des vitraux, dans la nef, relatant la vie du saint depuis sa naissance jusqu'à sa mort, verrières posées grâce à la générosité de la famille Marchand qui multiplie les dons à partir de 1874 <sup>234</sup>. Elles sont réalisées par la maison Höner, qui « racontent » l'histoire d'Elophe. Les pèlerins, à la fin de leur ascension, voient se dérouler devant eux la vie du saint qu'ils viennent d'honorer ; ils ont un résumé de ce qu'ils viennent de faire. Les onze vitraux, divisés chacun en deux parties, permettent de suivre la vie d'Elophe, son martyr et la naissance de son culte (Cf. Ill. 31, pages 559-561).

p. 202-203.

<sup>234</sup> Elle participe également à la réfection de la toiture, la pose de trois autels...

1. Saint Elophe et sa mère : au vu du nombre de livres autour d'eux, sa mère semble lui faire la lecture. Elle lui enseigne les bienfaits de Jésus et la tendresse de Marie <sup>235</sup> ; Elophe l'écoute les mains jointes comme s'il priait.

2. Ayant suivi une éducation religieuse à l'école épiscopale de Toul sous la direction de son frère Euchaire, Elophe est fait diacre par un évêque. « Le Prélat qui reçut ses serments, fut peut être le grand apôtre de Toul ; peut être un vénérable confesseur de la foi. Ne serait-ce pas plutôt le tendre ami de son enfance, celui qui dirigea ses études et forma sa jeunesse à la vertu, Euchaire, devenu évêque de Grand ? » <sup>236</sup>.

3. Se rendant à Solimariaca pour y prêcher sa foi, Elophe « fendant les flots pressés de la foule, [...] s'élançe vers l'autel profane. Là, sous l'œil étonné du sacrificateur, saint Elophe brise l'idole, renverse tout ce qui se présente sous sa main, et foule aux pieds l'encens sacrilège préparé pour le sacrifice » <sup>237</sup>.

III. 31 : Légende de saint Elophe, vitraux de l'église de Saint-Elophe, 1874 (photos 2001)

1. Elophe et sa mère



2. Elophe fait diacre



3. Elophe prêche



4. Après avoir brisé les idoles, Elophe, sur un monticule, prêche la foi chrétienne à quelques fidèles rassemblés autour de lui. Deux personnages, à sa droite, l'écoutent attentivement les mains jointes pendant qu'un homme âgé s'en va mécontent.

5. Ayant défié les Dieux et l'empereur Julien l'Apostat, Elophe est condamné à être décapité. La tête du saint gît aux pieds de l'empereur entouré de gardes et d'une foule de curieux et de chrétiens. Là est édifiée au XVI<sup>e</sup> siècle une chapelle : la chapelle Sainte-Epeotte.

<sup>235</sup> Edouard ZELLER (abbé), *op. cit.*, p. 202-203.

<sup>236</sup> *Ibid.*, p. 40.

<sup>237</sup> *Ibid.*, p. 62.

6. Saint Elophe, suivi par des fidèles, porte sa tête dans sa main gauche et commence à gravir la colline vers le lieu de sa sépulture. Ce prodige atteste de la sainteté du personnage. Ce même chemin est emprunté par les pèlerins de l'Epoque Moderne.

4. Il brise les idoles



5. Elophe est décapité



6. Le saint gravit la colline



7. Puis, toujours suivi de ses ouailles, saint Elophe arrête son ascension, plante son bâton pastoral en terre et une source jaillit dans laquelle il lave son chef avant de reprendre son chemin vers le sommet de la colline.

8. Une fois arrivé au sommet, saint Elophe s'assoit sur une pierre qui prend alors la forme d'un siège, la chaire de saint Elophe, et prêche une dernière fois la foi chrétienne aux fidèles qui l'ont accompagné dans son périple. Certaines personnes l'écoutent avec attention et d'autres semblent attristées comme la femme à droite du vitrail, qui pleure. Là s'éteint le saint martyr qui rejoint le collège des saints.

9. En 965, saint Gérard, évêque de Toul, relève les reliques de saint Elophe et les authentifie avant de les déposer dans l'église que l'on aperçoit derrière lui. Il donne également une partie de ces reliques (la tête, entre autre) à Cologne.

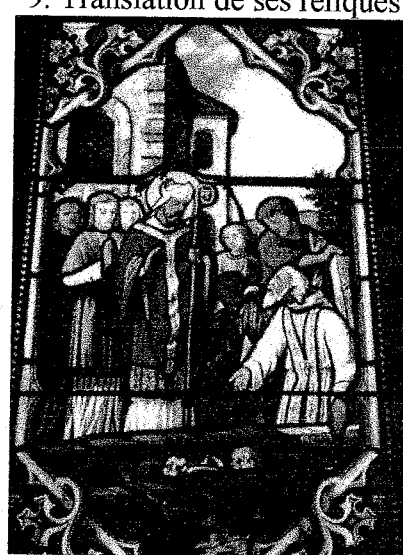
7. La source de saint Elophe



8. Le siège de saint Elophe



9. Translation de ses reliques



10. Le martyre de saint Elophe fait naître un pèlerinage en l'honneur de sa mort et permettant de bénéficier de ses vertus miraculeuses. Les fidèles partent de la chapelle Sainte-Epéotte et gravissent la colline jusqu'à l'église qui lui est dédiée en faisant des stations aux divers endroits où le saint se serait lui-même arrêté et aurait effectué des miracles.

11. Les membres de la famille Marchand sont les donateurs de ces vitraux. Ils se sont fait représenter par le maître verrier Höner au pied de l'autel sur lequel repose le reliquaire où sont conservés les ossements de saint Elophe (Cf. III. 29, page 558).

10. Le pèlerinage



11. La famille Marchand



Le territoire d'Elophe a été sacralisé en deux temps. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, moment des efforts du père Machon pour enrichir la légende, chapelle, retable, édifices

divers... sont mis en place pour jalonner un parcours. A l'extrême fin du XIX<sup>e</sup> siècle, commence une seconde phase : restauration des édifices et installation d'une statuette dans la reculée, érection d'une grande statue, pose des vitraux... Le parcours, facile d'accès, est très balisé et fait de façon logique puisqu'il suit les pas du saint. Ces constructions ont été réalisées aux XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles et l'espace a été enrichi et englobé par la légende. En accomplissant ce parcours, les fidèles marchent dans les pas du saint. Il s'agit en quelque sorte du « chemin de croix de saint Elophe ». Cela permet d'entrer plus facilement en communion avec lui pour le prier.

Si le lieu raconte l'histoire du saint, il arrive parfois que ce soit le rite lui-même qui dise l'histoire. A Bérus, aujourd'hui en Allemagne, le pèlerinage en l'honneur de sainte Oranne ou Uranie, patronne du bailliage d'Allemagne et de la Lorraine germanophone, a lieu le troisième dimanche de septembre. A cette occasion, les fidèles parcourent à pied la distance entre la chapelle de la Croix, lieu, à l'intérieur du village, où sont restées pendant longtemps les reliques de la sainte et la chapelle de sainte Oranne, à l'extérieur, soit environ trois kilomètres.

On sait peu de chose de la chapelle primitive. L'aménagement actuel des lieux semble avoir commencé après les terribles guerres du XVII<sup>e</sup> siècle qui ont ravagé la région<sup>238</sup>. Historiens ecclésiastiques et dévots cherchent des renseignements et consignent la vie de la sainte. En septembre 1719, les reliques sont reconnues et transférées dans la nouvelle église de Bérus. Le pèlerinage est si fréquenté qu'en 1745 un ermite est installé à proximité de la chapelle. En 1760, le sarcophage de la sainte est surmonté d'une statue tenant dans une main son oreille, dans l'autre une croix. Une tradition locale assure que le sculpteur manquant d'imagination fut visité de nuit par la sainte et qu'il put ainsi dessiner son véritable portrait. Après la tourmente révolutionnaire qui provoque l'abandon de l'oratoire, le pèlerinage est restauré entre 1847 et 1858, les chapelles restaurées...

Les sources concernant sainte Oranne sont peu nombreuses ; de ce fait pour reconstituer le pèlerinage, nous avons suivi la procession jusqu'à la chapelle de la sainte. Le départ de la procession se fait, dans un cimetière, au pied de la côte, à la chapelle de la Croix où ont été longtemps conservées les reliques. Après deux cents ans passés là, les reliques de sainte Oranne retrouvent leur lieu d'origine le 22 septembre 1969 lors d'une grande procession à laquelle participaient des Français et des Allemands, pèlerinage de réconciliation comme il y en a tant. La procession actuelle se présente selon l'ordre général qui met en scène

<sup>238</sup> Marie-Hélène COLIN, « Sainte Oranne, patronne de la Lorraine germanophone », *Cahiers Lorrains*, septembre 2004, n° 3, p. 222-233.

la société <sup>239</sup> : en tête se trouvent des enfants de chœur portant la croix, rappel que dans toutes les processions le Christ ouvre la marche ; puis viennent les enfants des écoles <sup>240</sup> avec leurs instituteurs ; les porte-drapeaux des trois communes de Vorweiller, Antvorweiller et Bérus ; les fidèles ; enfin le clergé et l'harmonie. Tous entonnent des chants et les litanies de la sainte jusqu'à la chapelle, au cœur d'une clairière. Une fois arrivés, ils éclatent en trois groupes : tout d'abord, les enfants sont préparés à l'office derrière la chapelle, leurs instituteurs leur faisant le catéchisme sur la vie de la sainte, ils ne rejoignent l'office qu'au moment de la communion ; les prêtres et enfants de chœur se replient un instant dans la chapelle où certains ecclésiastiques revêtent leurs habits sacerdotaux avant de rejoindre l'autel aménagé dans une clairière, sous un dais, à côté de la chapelle ; en les attendant, les fidèles se regroupent dans la clairière. Parmi eux, on remarque aisément les groupes spécifiques comme des marcheurs vêtus en randonneurs, des mineurs en tenue d'apparat... Lorsque les prêtres sont prêts, la messe commence pour une foule d'environ 1 000 personnes. L'après-midi, vers 15 heures, les assistants se retrouvent pour la prière et l'exposition du Saint-Sacrement à la chapelle.

La chapelle de la sainte est à l'emplacement d'une ancienne église mère ; cet espace a été aménagé par Rudolf GÜthler. A l'entrée, se trouve la fontaine aux vertus miraculeuses. Lors des pèlerinages ou des rites personnels, les fidèles humectent leurs lobes d'oreilles avec l'eau pour se protéger d'éventuels maux. A l'intérieur, les malades se posent sur la tête des couronnes de fer surmontées d'une petite croix apportant soulagement à celui qui le fait s'il se prosterne trois fois en priant la sainte. Ce rite est également connu en Meuse et plus particulièrement à Bonnet où les couronnes de saint Florentin guérissent les fous. Des ex-voto en plusieurs langues attestent des miracles faits par la sainte mais surtout du caractère européen de sainte Oranne (français, allemand, espagnol, italien...). Les armoiries des vitraux montrent le rayonnement dans tout le Saarland (ex. : Menskirch) et la Lorraine.

Les pèlerins honorent sainte Oranne pour plusieurs types de demandes. Pour obtenir une bonne mort, il faut réciter ces paroles : « Bienheureuse sainte Oranne, servante et fiancée du Christ, prie pour moi, surtout à l'heure de ma mort, et intercède auprès de Dieu qu'il juge avec bienveillance ma pauvre âme que je te recommande » <sup>241</sup>.

D'après ses litanies, elle est invoquée contre les maux de tête, les éblouissements, les maux d'oreille, la surdité, les maux de cerveau, la goutte ou l'arthrite aux mains ou aux pieds. Elle protège aussi des maux de dents.

<sup>239</sup> Philippe MARTIN, *Les chemins du sacré...*, op. cit., p. 134-146.

<sup>240</sup> Il y a une école Sainte-Oranne à Bérus.

<sup>241</sup> Prière citée dans Henri HIEGEL, « Sainte Oranne, patronne du bailliage d'Allemagne », *Pays Lorrain*, 1975, p. 136-137.

Enfin, elle est encore sollicitée par les jeunes filles de Berviller, Bérus et Vorweiller pour trouver un époux. Elles récitent alors à deux : la première :

« Sainte Oranne, accorde-moi un homme !  
Pas un ivrogne, ni un vaurien !  
Ni un barbu rouquin <sup>242</sup>, ça ne vaut rien ! ».

Sa compagne reprenait :

« Sainte Oranne, accorde-nous un bon mari, qui nous servira très longtemps ! ».

Enfin la première termine :

« Sainte Oranne, accorde-moi un homme !  
Pas un ivrogne, ni un vaurien !  
Ni un barbu rouquin, ça ne vaut rien !

Si personne ne vient, je prendrai le premier qui se présentera ! » <sup>243</sup>.

Pour plus de sûreté, les jeunes filles coiffent leur tête d'une couronne de fer de la chapelle. Elles vont ensuite s'asseoir sur une pierre à côté de la chapelle et, si la pierre bouge, c'est plutôt bon signe... <sup>244</sup>.

Dans années 1970, la sainte devient la patronne de la jeunesse dans un monde dangereux. Cette dimension est présente aujourd'hui dans la prière que les fidèles chantent lors de la messe annuelle en son honneur :

« Toi la Vierge, tendre fleur ;  
Si gracieuse, si belle, si pure ;  
Toi l'étoile sur cette terre ;  
Aussi lumineuse que le soleil ;  
Nous venons à ta sépulture ;

Les regards suppliants tournés vers le Ciel...

Ô sainte Oranne, aide-nous dans l'affliction et la douleur » <sup>245</sup>.

De l'histoire des saints naissent des réseaux complexes éclatés sur plusieurs sites. En Moselle, saint Quirin, martyrisé à Rome par l'empereur Adrien le 30 mars 132, tient une place

<sup>242</sup> Cette référence au « barbu rouquin » est le souvenir de la légende : c'est un rouquin qui aurait tenté de violenter la sainte.

<sup>243</sup> Michel CAFFIER, *La Lorraine dans les textes*, Metz, éd. Serpenoise, 1996, p. 180.

<sup>244</sup> De telles pratiques sont attestées bien ailleurs, voir : Alphonse MULLER, Jeanne MULLER, *Le Warndt mystérieux. Légendes et traditions dans le Bassin houiller*, Metz, éd. Serpenoise, 2001, p. 119 ; Daniel BONTEMPS, *Quand nos grands-mères se mariaient. La vie traditionnelle d'autrefois en Lorraine*, Metz, éd. Serpenoise, 2001, p. 58-59.

<sup>245</sup> Cette prière est reprise des chants distribués lors de la fête de sainte Oranne qui a eu lieu à Bérus le 22 septembre 2003. Nous fournissons une traduction de l'allemand et nous remercions ici M. Adolf Thill qui nous a gentiment apporté son aide face aux barrières de la langue.



particulière auprès des fidèles. Les circonstances de sa translation, largement racontées dans les livrets de pèlerinage du XIX<sup>e</sup> siècle, sont merveilleuses. Pendant une prière dans l'église Saint-Pierre de Rome, Gépa, sœur du pape Léon IX, « aperçut une clarté extraordinaire, elle vit venir des anges tenant des cierges allumés en leur mains, qui rendaient honneur et encensaient, certaines reliques posées dans une châsse sur un autel »<sup>246</sup>. Après s'être renseignée sur ce corps saint, elle souhaite en obtenir des reliques pour les ramener chez elle, à Nuys en Allemagne. Son frère accède facilement à sa demande. Sur la route « après bien du temps et de longues fatigues, elle [Gépa] arriva enfin avec les saintes reliques près les montagnes où est aujourd'hui situé le prieuré de St.-Quirin, [...] le mulet s'arrêtant [...], cette dame fut contrainte de passer la nuit avec son train sur une hauteur que l'on voit encore »<sup>247</sup>. Le lendemain, quand elle souhaite reprendre la route, les reliques « refusent » de bouger. Malgré toutes les prières de Gépa, personne ne peut les prendre pour les remettre sur le mulet. Une décision est alors prise : la tête qui, à Rome, avait été séparée du corps, est emportée par Gépa ; le reste est laissé sur place. Pour l'accueillir, la princesse fait bâtir une petite chapelle « sur la montagne vis-à-vis le portail de l'église de St.-Quirin »<sup>248</sup> et y laisse une fille pieuse pour honorer les reliques et entretenir l'édifice. A sa mort, l'abbé de Marmoutier y envoie un de ses religieux s'occuper du pèlerinage. Devant les nombreux miracles et l'affluence des fidèles, l'abbé décide de récupérer le précieux dépôt pour l'exposer dans son monastère mais « d'épouvantables malheurs vinrent alors éprouver les populations voisines ». Pour calmer la « colère du Ciel », le comte de Dabo demande à l'abbé de ramener les reliques à l'emplacement choisi par le saint. Celui-ci ayant accédé à cette requête, en remerciement, le comte bâtit le prieuré de Saint-Quirin.

Dès lors les miracles se succèdent à la chapelle. « Des milliers de pèlerins accourent chaque année de toutes les parties de l'Alsace et de la Lorraine pour se prosterner devant la châsse et devant le buste du saint [...] Une foule d'ex-voto sont appendus aux murailles de la chapelle et de l'église du village »<sup>249</sup>. Les croyants affluent surtout lors des cinq processions solennelles qui se font au village en souvenir des cinq translations du corps qui ont eu lieu entre la chapelle et l'église prieurale : la première a lieu après les complies de la veille du dimanche de la fête du saint le 30 avril ; la seconde le lendemain de la grande messe ; la troisième le lendemain de l'octave ; la quatrième le jour de l'Ascension ; enfin, la cinquième

<sup>246</sup> *La conversion et le martyr de Saint-Quirin, tribun ou colonel de cavalerie sous l'empereur Trajan, avec l'histoire de la translation de son corps de la ville de Rome, au lieu de Saint-Quirin, maintenant du diocèse de Nancy*, s.l., s.n., 1806, p. 17.

<sup>247</sup> *Ibid.*, p. 18.

<sup>248</sup> *Ibid.*, p. 19.

<sup>249</sup> *Ibid.*, p. 52.

le dimanche le plus proche du dernier jour d'août. Pendant ces fêtes, les reliques du saint et de sa sainte fille sont portées en procession de l'église paroissiale jusqu'à la chapelle haute.

En dehors de ces fêtes et de ce vaste complexe pèlerin, les fidèles peuvent venir honorer le saint pour obtenir la guérison. En effet, saint Quirin est réputé pour soigner « le mal de Saint-Quirin ». Il s'agit d'une « espèce d'écrouelles qui [...] se manifeste par une enflure opiniâtre dans quelques parties du corps humain, et qui avec le temps s'ouvre et suppure par un ou plusieurs trous qui se forment en plaie, résistant [...] aux remèdes de l'art ; [...] le remède le plus sûr et le plus expérimenté est d'avoir recours à Dieu et à son saint martyr Quirin, [...] dont sainte Balbine, fille unique de saint Quirin, a été guérie miraculeusement, laquelle guérison a occasionné la conversion de son père »<sup>250</sup>. Pour reconnaître que l'on souffre bien de ce mal, il suffit d'appliquer sur la plaie des feuilles de chêne vertes, ou sèches, trempées auparavant dans l'eau ; si elles adhèrent à la plaie, le malade est atteint de ce mal. Ces feuilles sont prises du chêne de saint Quirin, tout près de la chapelle haute. Dans ce cas, un rite, en quatre temps, est effectué pour obtenir la guérison<sup>251</sup>. Tout d'abord, le malade doit jeûner pendant 40 jours en l'honneur du saint ; puis, il doit pendant cette quarantaine s'abstenir de « tout ce qui provient de la chèvre »<sup>252</sup> sinon le mal peut revenir et il faut recommencer le rite au départ ; ensuite il faut laver la plaie tous les jours de la quarantaine avec l'eau de la fontaine de Saint-Quirin « qui se trouve en bas de l'église du village [...], y tremper des feuilles de chêne et en couvrir la plaie » tout en disant des prières en l'honneur du saint, au besoin, de l'eau bénite peut être ajoutée dans l'eau de la fontaine ; enfin après la guérison, le malade doit célébrer tous les ans la fête du saint et qu'il jeûne la veille de la fête, « en reconnaissance de la grâce que Dieu lui a faite par l'intercession de St. Quirin ».

Quirin prend alors place dans l'espace complexe de la dévotion régionale. Il s'inscrit dans « le chemin des sept roses » (Cf. III. 32, page 568), appelé encore les « sept roses de Saint-Quirin », sept sanctuaires s'inscrivant dans le paysage parmi lesquels deux sont dédiés à Quirin. La rose d'or est l'église paroissiale de saint Quirin et la rose rouge, la chapelle haute située sur « le saint mont de la sainte montagne du Donon ». Les autres « Roses » sont : la « rose bleue » située à L'Hor et dédiée à Notre-Dame ; la « rose mauve », chapelle de Notre-

<sup>250</sup> *Ibid.*, p. 22.

<sup>251</sup> Des feuillets servant de guide de pèlerinage actuel indiquent six étapes pour obtenir la guérison : 1) les malades jeûnent 3, 6 ou 9 vendredis de suite, même au pain et à l'eau ; 2) ils s'abstiennent de nourritures trop irritantes et de boissons alcoolisées ; 3) ils font une neuvaine de prières à saint Quirin ; 4) ils lavent leurs plaies avec de l'eau de la fontaine de Saint-Quirin, qui est bénite chaque année ; 5) ils font un pèlerinage à Saint-Quirin ; et enfin, 6) ils font célébrer des messes en l'honneur du saint.

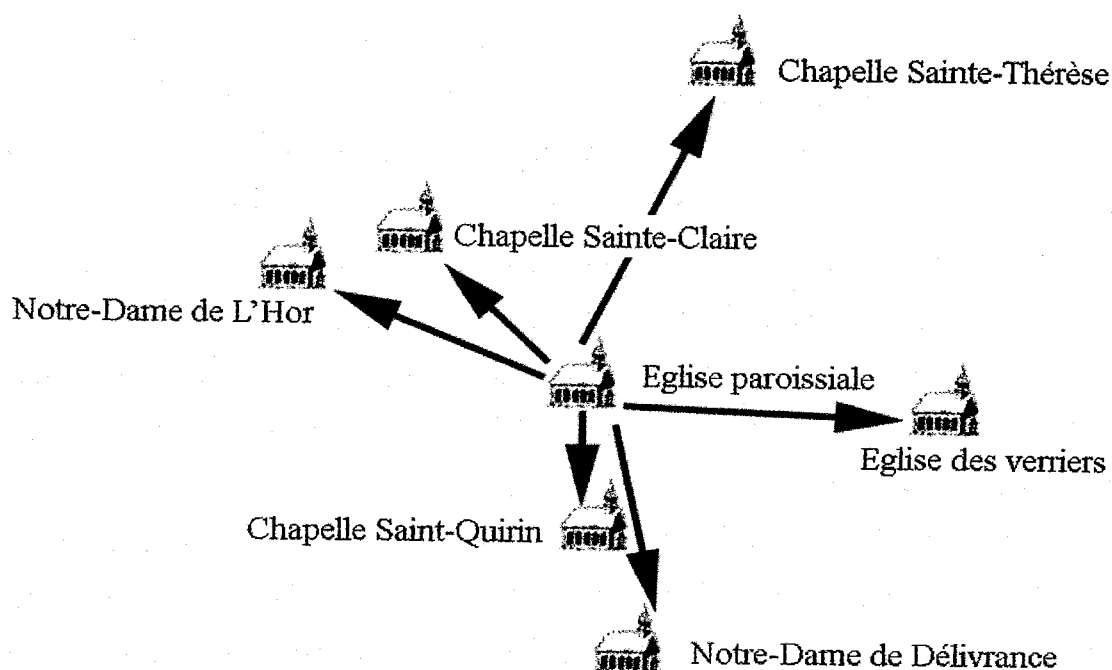
<sup>252</sup> *La conversion et le martyr de Saint-Quirin...*, *op. cit.*, p. 23.

Dame de Délivrance située au lieu dit « La cense du Petit-Blanc rupt » ; la « rose blanche », chapelle de Sainte-Claire à Vasperviller ; la « rose rose », église Sainte-Thérèse à Vasperviller ; et enfin la « rose de cristal », église des verriers dédiée à Saint-Quirin à Lettenbach. L'église paroissiale de Saint-Quirin est au centre de cet ensemble et de là rayonnent les autres « roses » formant une sorte d'étoile à six branches.

Chacun de ces sept lieux a une fonction spécifique. On se rend à Saint-Quirin pour soigner le mal de saint Quirin ; à Notre-Dame de L'Hor pour y prier la Vierge des Sept-Douleurs mais aussi saint Blaise le 3 février et saint Wendelin en octobre afin d'obtenir la protection des animaux domestiques et des fruits de la terre ; à Notre-Dame de Délivrance, les femmes enceintes viennent invoquer la Vierge pour obtenir un accouchement sans douleur, plus généralement, les fidèles la prient pour toutes les délivrances, mourants, âmes du purgatoire, prisonniers... Sainte Claire est le but de pèlerinage des mal-voyants. L'église Sainte-Thérèse, détruite en 1635 pendant la guerre de Trente Ans, n'est reconstruite qu'en 1968 dans un style contemporain bien que deux projets d'églises aient été présentés au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. La dévotion est plutôt contemporaine puisque cette église est le mémorial des Trois Saints c'est-à-dire trois hommes exécutés dans les camps de la mort. Enfin l'église des verriers à Lettenbach, dédiée à saint Quirin, est visitée pour honorer le saint. Les plaquettes de pèlerinage donnent la signification de ce chemin des sept roses en ces termes : « La Rose d'or, c'est l'église mère, la priorale. La Rose rouge, c'est le sang du martyr. La Rose bleue, c'est la Bonne Dame de L'Hor la bien-aimée. La Rose blanche, c'est la lumière des « Pauvres Dames » du St Claire. La Rose mauve, c'est la mystérieuse Vierge du Blanc-Rutp, celle qui délivre. La Rose de cristal est le berceau de l'industrie verrière de France. Et la Rose rose c'est la petite Thérèse de Lisieux qui fait pleuvoir une pluie de roses »<sup>253</sup>.

<sup>253</sup> *Les 7 Roses de Saint-Quirin*, dépliant à l'usage des pèlerins souhaitant faire le pèlerinage des sept roses.

## III. 32 : Le chemin des sept roses



Cette profonde inscription dans l'espace a une influence dans une région beaucoup plus vaste. Si saint Quirin est largement présent dans le diocèse de Metz, en 1807 son culte est en net déclin<sup>254</sup>. A Rédange, archiprêtré de Aumetz, quelques pèlerins se contentent de faire bénir de l'eau lors de la fête. A Boulange, dans le même archiprêtré, la chapelle en son honneur est en pleine décadence. Le curé remarque : « il n'y a plus de pèlerinage officiel mais des pèlerins isolés. Autrefois, paraît-il, on y disait une messe ». Ce culte ne semble se maintenir que dans la partie orientale du diocèse. A Bliesschreyen, archiprêtré de Sarreguemines, le pèlerinage est très ancien et le desservant observe : « sa fête est célébrée chaque année le 30 avril. Pour ce jour, il y a procession, bénédiction de la fontaine de saint Quirin, messe haute avec prédication et tous les pèlerins vont à l'offrande avec les enfants malades. Il y a toujours beaucoup de pèlerins ainsi que pendant toute l'année et on expédie l'eau de cette fontaine jusqu'en Amérique. Elle a la vertu de guérir les maladies de la peau ». Ce maintien dans cette région s'explique par la proximité du sanctuaire installé à proximité, sur les contreforts vosgiens.

Soulosse, Bérus ou Saint-Quirin nous offrent deux facettes de l'indentification d'un territoire à un saint. Les lieux, à partir des XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles, prennent une valeur spirituelle évidente par la construction de chapelles, l'installation de puits, l'érection de statues, la fondation d'autels. Certes, cela relève d'une pastorale plus générale tendant à

<sup>254</sup> A.D. 57 : 26 J 365 à 368, enquête de 1807.

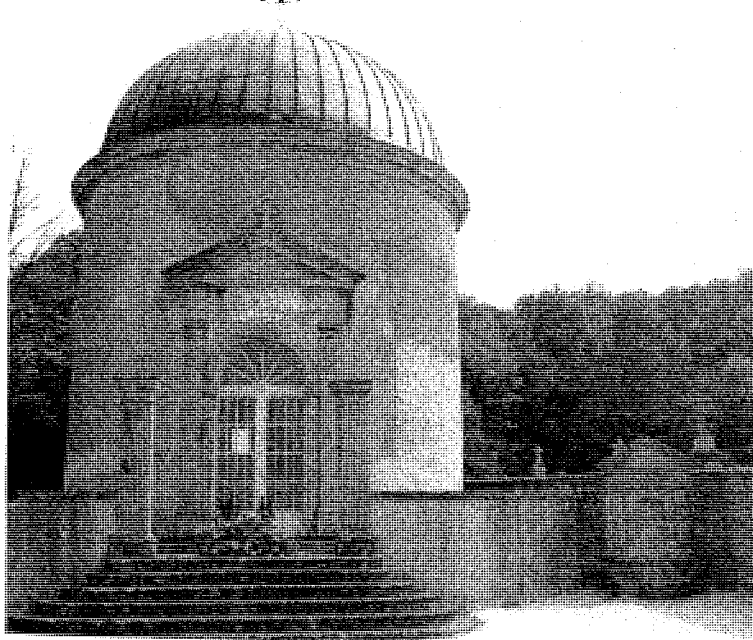
densifier l'espace sacré, à lui donner une dimension visible. Mais, pour les gestionnaires de sanctuaires, il s'agit aussi d'encadrer la piété, d'enrichir le légendaire, de tenter de lui donner une réalité propre à toucher des croyants souhaitant « voir » et « sentir ». Le saint étant local, il faut que chacun puisse facilement retrouver ce passé glorieux. Le lieu est également porteur d'un savoir. Retables, fresques, processions ont ce rôle pédagogique. En réunissant la communauté des catholiques d'une petite zone autour d'un des leurs, ces cérémonies participent pleinement à une religion à dimension régionale. Le sanctuaire du saint lorrain a alors une telle force qu'il tend à rappeler les autres dévotions voisines, à relier entre eux les sanctuaires proches. Il devient une « tête de réseau » pour utiliser un terme cher à la géographie actuelle.

Le XIX<sup>e</sup> siècle reprend les mêmes pastorales vis-à-vis de l'espace. De multiples paroisses créent ainsi des espaces lorsque les fidèles célèbrent la fête de leur saint patron. En 1834, à Mattaincourt, une chapelle<sup>255</sup> (Cf. III. 33, page 570), à gauche du cimetière, est érigée en l'honneur du bienheureux sous l'influence du chanoine Hadol alors en charge de la cure. C'est là que se recueille Pierre Fourier sous l'ombre d'un orme qu'il a lui-même planté, c'est là aussi qu'il fait jaillir une source, miraculeuse, en plantant son bâton dans le sol afin de donner à boire aux moissonneurs. Cette source, captée lors de la construction de la chapelle, demeure en grande vénération auprès des fidèles. La chapelle devient un but de pèlerinage qui se manifeste plus particulièrement le jour de la fête du Bienheureux le 7 juillet. A l'issue des vêpres, l'après-midi, la foule monte de l'église en procession à la chapelle du Bon Père appelée aussi Chapelle Ronde.

---

<sup>255</sup> Bernard PERRIN, *Chapelles des Vosges. Histoire - Légendes - Traditions - Pèlerinages*, Nancy, Imp. Christmann, 1998, p. 31.

III. 33 : Chapelle du Bon Père à Mattaincourt (photo 2005)



Ne nous interrogeons pas sur les réalités que cachent les légendes. Certes, les « miracles » peuvent servir à légitimer la propriété de tel ordre religieux sur un territoire, bien des exemples sont connus. Retenons surtout l'effort fait par le clergé paroissial et les fidèles pour ancrer les récits dans le paysage qui devient le théâtre d'une sainteté sans cesse réactualisée par le culte et la prière. C'est ce message que véhiculent les chants, les prières ou les guides de pèlerinage. C'est lui qui façonne l'appréhension du saint par les populations. Plus que tout autre, le saint régional s'identifie à un territoire auquel il donne une dimension spirituelle. Cette inscription n'est cependant pas chose immuable. Les glissements géographiques et culturels que connaît sainte Barbe en sont la parfaite illustration.

### 3.2.3. Une évolution du pèlerinage

Le culte des saints est une réalité véritablement vivante ; il est sans cesse soumis à des évolutions. L'analyse de la dévotion envers sainte Barbe illustre parfaitement cette mutation car elle est d'abord connue pour être la patronne de la campagne messine, avant de devenir la patronne des artilleurs et enfin des mineurs auxquels elle est pleinement associée depuis le début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Son culte opère donc, en trois siècles, un glissement géographique, puis le religieux laisse place à l'identité professionnelle.

La vie de sainte Barbe est connue dès le XI<sup>e</sup> siècle en Orient et se diffuse en Occident à partir du XIII<sup>e</sup> grâce à la *Légende dorée* de Jacques de Voragine qui nous livre la légende en ces termes : « Il y avait à Nicomédie, du temps de l'empereur Maximien ; un païen du nom de Dioscor [...] qui avait une fille nommée Barbe [...] qu'il enferma dans une haute tour » à cause de sa beauté. Les supplices qu'elle a subis lors de son martyre, le 4 décembre 235, en ont fait la patronne de nombreux métiers ayant un rapport avec le feu et ses dangers comme les arquebusiers et les canonniers, depuis l'apparition du canon vers 1346. Ce n'est que beaucoup plus tard que les mineurs, les carriers, les pompiers et les électriciens l'adoptent comme patronne. Elle protège aussi les écoliers et les lycéens à cause du travail qu'elle a fourni pour acquérir les enseignements chrétiens ; les prisonniers et les maçons pour la tour et la troisième fenêtre qu'elle a fait percer... Elle est aussi invoquée contre la foudre : son père, qui fut aussi son bourreau, fut frappé par la foudre à la mort de sa fille. Elle est encore censée préserver de la mort subite.

Le culte de sainte Barbe en Lorraine daterait du XIII<sup>e</sup> suite à l'érection d'une chapelle consacrée à la sainte au village qui porte son nom près de Metz <sup>256</sup>. Dès le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, elle est patronne de la ville de Metz, puis de la campagne messine. D'ailleurs, tous les ans, est joué le *Mystère de sainte Barbe*. Par exemple, le 23 juillet 1485, Philippe de Vigneulles (1471-1528), bourgeois drapier de la ville, le décrit ainsi : « En la place Chambre, le jeux de la Vie et Passion ma damme sainte Barbe. Et durait trois jours ; et fut le mieux juez et le plus triumpamment que jamaix je vis » <sup>257</sup>. Le souvenir de ces représentations s'est maintenu dans la cité et, après plusieurs siècles d'interruption, en 1951, le mystère de la sainte est rejoué dans la salle des fêtes du Lycée de garçons de Metz.

A une dizaine de kilomètres de Metz, la sainte a son « haut lieu », là où les principales fêtes se déroulent, à la Pentecôte et le 4 décembre. Dans ses *Chroniques*, Philippe de Vigneulles, l'envisage avec un certain « nationalisme » messin. Il aime dresser la liste des pèlerins prestigieux qui s'y rendent : le 3 septembre 1449 « vint Jehan de Calabre, fils de René, Roi de Sicile, Duc de bar et de Lorraine, avec grosse compagnie et noblesse de chevalerie, esculines et gentizhommes qui fit offrande d'ung cierge de vingt livre de cire et d'une couronne d'or » ; en 1494 vient l'ambassadeur du Roi de France, sire de Vergy. La même année, le lundi de l'Ascension, la duchesse de Lorraine, Philippe de Gueldre, épouse du Roi René y vient « accompagnée d'une grand gentillesse » ; en 1512, une sécheresse sévit sur

<sup>256</sup> François-Anatole WEYLAND, *Nos saints, vie des saints du diocèse de Metz*, Guénange, Imp. des orphelins apprentis, 1912, t. 6, p. 331.

<sup>257</sup> Philippe de VIGNEULLES, *Chronique*, éditée par Ch. Bruneau, Metz, 1932, t. 3, p. 114.

toute la contrée : « Les pourcessions se continuaient encore tous les jours » ; en 1515 « Le 23<sup>e</sup> jour de février passait Monseigneur de Guise qui était frère du Duc Antoine » ; ou encore en 1523, le duc Antoine et ses gens. Des lors, ces pèlerins célèbres attirant les foules, les pèlerinages se multiplient et l'église devient trop petite. Le Sieur Claude Baudoche, en 1516, fait bâtir un nouvel édifice pour accueillir le flot de pèlerins mais aussi pour que sa fille y soit abbesse <sup>258</sup>.

Très tôt des miracles sont associés à la sainte. En mars 1522, une femme ayant accouché d'un enfant mort-né prie son mari de la conduire à Sainte-Barbe afin « d'interceder envers la belle dame » et que l'enfant soit enterré après avoir été ondoyé. Le mari obéit, mais ne voyant aucun signe de vie chez l'enfant, il l'enterre, en terre profane, hors du cimetière. La mère ne veut pourtant pas croire qu'il est mort. Vingt-trois jours plus tard, elle pousse son époux à déterrer le cadavre. Aidés par des pèlerins, ils sortent l'enfant de terre « aussi biaux et aussy enthier que au jour ou qu'il y fut mis ». Dès qu'ils prennent l'enfant, il se met à saigner au nombril. Dans une grande joie, ils le portent à l'autel. Devant le prêtre et plus de vingt témoins dont « deux mairchants, hommes de biens de Montbelliairt qui estoient en pellerinaige » l'enfant tire trois fois la langue. Le lendemain, ce miracle est annoncé par un frère Cordelier à Metz : « et dit tou haultement que l'anffans avoit esté vingt-trois jour et vingt-trois nuyt en terre » <sup>259</sup>.

L'invocation de sainte Barbe dans ce récit est liée à son appartenance aux 14 saints intercesseurs. Philippe de Vigneulles l'invoque lui-même à plusieurs reprises notamment quand il est attaqué par des brigands et qu'il craint de mourir. En 1500, lorsqu'il tombe entre les mains de « lairons », il invoque sainte Barbe et saint Nicolas pour avoir la vie sauve. Pendant les douze premiers jours de sa détention, il rédige une Oraison en vers à la sainte :

« O sainte barbe, très excellente,  
Comme [un] soleil resplandissante,  
Après Marie l'une des fleurs [...]  
En servant Dieu devotement ;  
Et comme tu fis pour son amour

<sup>258</sup> L'église primitive, dont l'époque de construction n'est pas connue, a été démolie au début du XVI<sup>e</sup> siècle par Claude Baudoche. Il fait élever vers 1513 un important édifice inachevé en raison du décès de son fondateur. La construction est terminée en 1604 par le chapitre de la cathédrale de Metz. Le couvent des Clarisses, instauré à la même époque à côté de l'église, devient un prieuré bénédictin à partir de 1633 au service des pèlerins jusqu'à la grande révolution. Ce sanctuaire étant resté ensuite à l'abandon est détruit en 1827 en vue de la construction de l'église actuelle. Cf. <http://www.auburtin.org/genealogie/villes/sainte%20barbe.htm>.

<sup>259</sup> Philippe de VIGNEULLES, *op. cit.*. Ce sont les manifestations classiques des répits, voir Jacques GELIS, *Les enfants des limbes. Mort-nés et parents dans l'Europe chrétienne*, Paris, éd. Audibert, 2006, 396 p.



Faire trois fenestres en une tour  
 Au nom de la Sainte Trinitez  
 En gardant ta virginité  
 De toute œuvre diabolique  
 En soutenant [ta] foy catholique [...]  
 Pourtant te prie quai en [qu'en] mémoire,  
 Très excellente vierge notable,  
 De moy qui sy misérable,  
 Plein de deffault et de pechiet [péchés] ;  
 Et mon corps et l'esprit,  
 Vueille gairder de tout pérît [veuille garder de tout péril...] »<sup>260</sup>.

Pendant la guerre de Trente Ans, le sanctuaire subit de nombreux pillages dus aux soldats de passage ; il ne s'en remettra jamais. Parallèlement, le culte de la sainte décline dans tout le pays messin<sup>261</sup>. On perd même le souvenir de certains lieux de dévotion. Les registres capitulaires de la cathédrale de Metz indiquent que lors de réparations effectuées à la cathédrale au XVIII<sup>e</sup> siècle, les chanoines ne peuvent plus situer avec exactitude l'emplacement de la chapelle Sainte-Barbe. A la Révolution, les cinq religieux qui desservent le pèlerinage et la paroisse sont expulsés. L'église Sainte-Barbe, tombant en ruine, est détruite au début du XIX<sup>e</sup> siècle ; il n'en subsiste aujourd'hui que la tour gothique et le portail au-dessus duquel une statue de sainte Barbe accueille les fidèles.

Entre le XV<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle sainte Barbe est honorée à l'égale de saint Nicolas. Elle perd cependant lentement de son influence et son ancrage régional décline irrémédiablement à partir de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Elle ne disparaît cependant pas pour autant des esprits car un glissement s'est opéré : elle devient protectrice de certaines professions.

A partir de la fin du XV<sup>e</sup> et du début du XVI<sup>e</sup> siècle, la communauté italienne de Metz s'accroît. A côtés des banquiers et des marchands, viennent s'installer des spécialistes de la métallurgie qui permettent l'ouverture d'un arsenal sur la colline Sainte-Croix, à proximité de l'actuelle maternité. Dans la péninsule italienne, sainte Barbe apparaissait déjà nettement comme la patronne des artilleurs. Ainsi, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, Palma Vecchio réalise, pour

<sup>260</sup> Cité dans *Sainte Barbe, mystère de la patronne du pays messin à vingt personnages, adaptation des manuscrits médiévaux inédits... Suivi d'une étude historique et folklorique sur sainte Barbe, patronne du pays messin*, Guénange, Presses de orphelins apprentis, 1951, p. 80-81.

<sup>261</sup> Pourtant à Sion, « un homme originaire de Saxon, fonda, le 25 juin 1630, la chapelle de sainte Barbe ». Voir Eugène MANGENOT, *Sion, son sanctuaire, son pèlerinage*, Nancy, ancienne Imp. Vagner, 1919, p. 213.

la chapelle des bombardiers de Venise de l'église Santa Maria Formosa, un portrait de la sainte un canon, à ses pieds <sup>262</sup>.

Ailleurs, les artilleurs reconnaissent aussi sainte Barbe comme leur patronne comme en témoigne un ex-voto déposé dans la chapelle Saint-Etienne à Lille par Antoine Tenremonde en 1531, en mémoire de son père. Il semble qu'à Metz ce soient les artisans transalpins qui infléchissent le culte rendu à Barbe pour en faire la protectrice des artilleurs. Ce glissement est parfaitement accepté par la population messine dont la ville affirme sa position de place forte. La porte couvrant la confluence de la Seille et de la Moselle, fortement équipée en emplacements pour l'artillerie, prend le nom de la sainte : en 1444, nommée porte du pont Rengmont, elle devient la Porte du chemin de sainte Barbe et, en 1540, la porte Sainte-Barbe. Cependant, si les soldats et les artilleurs de la forteresse se placent sous sa protection, il n'y a ni culte, ni chapelle spécifiques pour elle. Elle demeure une sainte invoquée dans un milieu assez fermé. Il faut attendre le XVIII<sup>e</sup> siècle pour voir une autre évolution dans le culte rendu à sainte Barbe.

En 1794, l'Ecole Nationale du Génie et des Mineurs formant les ingénieurs militaires située jusqu'alors à Mézières, vient s'implanter à Metz dans les locaux de l'ancienne abbaye bénédictine Saint-Arnould ; elle y reste jusqu'en 1870. Barbe est honorée par les élèves de l'institution, perdant une grande partie de son caractère spirituel pour devenir la patronne des jeunes étudiants. La fête de la sainte est si populaire qu'elle est célébrée avec grands fracas. La Sainte-Barbe est l'occasion pour les artilleurs de briquer leurs armes et de festoyer autour d'un banquet qui rassemble les officiers et les hommes en uniforme. La fête est donc plus l'occasion de ribaudes que de prières, occasion de chahuts et d'excès dans les rues de la ville. En 1849, le journal local, *Le Vœu national*, relate : « Hier, la Sainte-Barbe, patronne des artilleurs, était célébrée dans la caserne avec l'entrain et l'ardeur des meilleurs jours. Beaucoup de joie, beaucoup d'animation extérieure, mais pas un seul accident » <sup>263</sup>. Il arrive parfois que les choses ne se passent pas aussi bien et qu'il y ait des « accidents ». Ainsi, le 4 décembre 1856, lors de cette fête « toute la police est sur pied, les élèves brisent les croisées de cinq ou six boutiques ; au restaurant, ils démontent les poêles, enlèvent les tuyaux, et transportent le tout en ville » <sup>264</sup>.

<sup>262</sup> Louis REAU, *Iconographie de l'art chrétien*, t. 3, *Iconographie des saints*, Paris, P.U.F., 1958, p. 174.

<sup>263</sup> *Le Vœu national*, mercredi 5 décembre 1849, n° 273.

<sup>264</sup> M. DUMONTIER, *Ecole du génie de Metz, 1794-1802. Ecole d'application de l'artillerie et du génie de Metz, 1802-1870*, Nancy, Académie de Stanislas, 1957, p. 52.

La Sainte-Barbe est une manifestation identitaire qui permet au groupe de se former et d'agréger les nouveaux venus, la nouvelle promotion arrivant début décembre. Une chanson est l'hymne de cette société :

« Sainte, notre Patronne  
 Reine du Polygone  
 Protège l'artillerie,  
 Le train et le génie,  
 Nos affûts, nos canons,  
 Nos forts et nos caissons,  
 Nos braves canonniers,  
 Tous nos vaillants troupiers ».

Cette dimension professionnelle de sainte Barbe inspire les imagiers messins. En 1843, une xylographie de sainte Barbe sort des ateliers Dembour et Gangel (Cf. III. 34).

III. 34 : Sainte Barbe, patronne des artilleurs



Cette image représente la sainte tenant la palme du martyre dans la main droite et une épée dans la main gauche, ce qui rappelle qu'elle fut décapitée par l'épée de son propre père. Devant elle, sont disposés des boulets de canons, un panier en osier et une pioche, symboles du métier d'artilleur. A l'arrière plan, se trouvent des canonniers à l'entrée d'un fort, prêts à faire feu. Deux hommes, sur la droite, semblent montrer à la sainte la scène qui se déroule

dans son dos afin qu'elle les protège ou leur vienne en aide. Le texte, en haut de l'image, « Sainte Barbe, patronne des artilleurs » est traduit, en bas, en espagnol ; de même l'oraison « Sainte Barbe, qui avez souffert courageusement le martyre pour soutenir la foi, intercédez Jésus-Christ pour nous, afin que soyons délivrés de tous maux, et qu'au jour de danger nous souffrions la mort pour la gloire de Dieu, et le salut de la patrie. Ainsi soit-il ».

Barbe est donc déjà associée à une profession : les artilleurs. Avec l'exploitation des mines en Lorraine, son culte prend un nouvel essor et la sainte change à nouveau d'identité : elle devient la véritable patronne des mineurs.

Cette association aux mineurs ne se fait que tardivement car les premières mines lorraines, au Moyen Age ou à l'Époque Moderne, ne sont pas encore sous sa protection. Ainsi, au Bleiberg, dans la région de Saint-Avold, les mines de cuivre argentifère sont placées sous la protection de la Vierge qui possède une chapelle à Valmont, à proximité de l'exploitation. Dans le Val-de-Lièpvre, dans les Vosges, les mines d'argent sont sous la protection de saint Nicolas ; on parle d'ailleurs de la « rouge myne de Saint-Nicolas » dans les manuscrits du XVI<sup>e</sup> siècle de Heinrich Gross<sup>265</sup>, et les galeries les plus profondes sont placées sous la protection de ce saint. En 1550, une mine est placée sous le patronage de sainte Barbe à Bussang, mais elle est associée à saint Guillaume, saint Pierre et saint Jacques ; en revanche, à Steinbach (Alsace), elle a une mine à son nom dès 1551. En ce XVI<sup>e</sup> siècle, sainte Barbe n'est donc pas ignorée du monde des mineurs mais elle n'intervient que comme une des nombreux protecteurs de cette profession dangereuse. Elle est une sainte comme les autres. Il faut attendre le XIX<sup>e</sup> siècle pour qu'elle devienne véritablement la patronne des mineurs. En effet, la mine connaît alors un spectaculaire développement. Après quelques sondages dans les années 1780, la première concession minière est accordée, en 1820, à Schoeneck (Moselle). Très vite, le charbon devient une activité importante : en 1870, près de 230 000 tonnes de houille sont extraites des secteurs de Petite-Roselle, Carling et l'Hôpital.

Le patronage de saint Barbe s'affirme grâce à l'influence germanique car, pour exploiter la richesse souterraine en Lorraine thioise de parler francique, on sollicite des mineurs et contre-maîtres de la Ruhr ou de la Sarre où le charbon est exploité depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ils apportent leurs coutumes, en particulier, le patronage de sainte Barbe. Dans leurs régions d'origine ils étaient en effet regroupés en « Associations Sainte Barbe » avant l'implantation des premières paroisses.

<sup>265</sup> J. GRANDEMANGE, *Les mines d'argent du duché de Lorrain au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, 1991, p. 107.

A partir de ce moment, sainte Barbe est présente dans les mines de fer et de charbon. On le voit très bien à travers les constructions du XIX<sup>e</sup> siècle. A Hettange-Grande (Moselle), la concession ouverte en 1897, une statue de sainte Barbe est mise dans une niche au-dessus de la galerie de la voie ferrée qui descend vers le fond. L'exploitation souterraine du fer débute à Hayange (Moselle) en 1834, à l'entrée du puits, est gravé « Honneur à sainte Barbe ». On donne aussi aux mines le nom de la sainte comme dans le pays du fer à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle... La sainte est alors inscrite partout dans le paysage. Des quartiers, des rues, voire même des cités, adoptent son nom : à Freyming-Merlebach, il y a la Cité Sainte Barbe, l'hôpital de Forbach s'appelle hôpital Sainte Barbe, à Porcelette nous trouvons le foyer Sainte Barbe, tout comme à Creutzwald...

Sa présence s'affirme dès le début du siècle grâce à de multiples sanctuaires qui apparaissent autour des bassins miniers ce qu'illustre parfaitement l'enquête épiscopale de 1807<sup>266</sup>. A Ottange, archiprêtre de Cattenom, le curé remarque : « on honore d'un culte spécial Ste Barbe patronne des mineurs ». Remarque identique à Petite-Roselle, archiprêtre de Forbach, où elle est clairement identifiée comme la « patronne des mineurs ». Lorsque l'extraction bat son plein le culte se développe, dès qu'elle connaît une crise la dévotion, il s'essouffle. C'est ce que constate le desservant d'Aumetz qui écrit à son évêque « ste Barbe était honorée de même au temps de l'extraction du minerai : aujourd'hui simple messe haute ».

En quelques siècles, Barbe est passée du pays messin au nord et à l'est mosellan, des bourgeois d'une ville indépendante aux mineurs venus du monde germanique, d'un lieu restreint, petit village au nord de la cité, à une dissolution dans l'ensemble des bassins houillers ou ferrifères. Le glissement a parfaitement réussi, manifestation de la souplesse du saint régional. Une telle adaptation est cependant exceptionnelle. Bien des cultes n'ont pas su s'adapter et ont été oubliés. En outre, les grands personnages demeurent ancrés dans un sanctuaire. Nicolas s'identifie ainsi pleinement à Port.

<sup>266</sup> A.D. 57 : 26 J 365 à 368, enquête de 1807.

### 3.2.4. Un cas unique en Lorraine : saint Nicolas

Saint Nicolas, saint de l'Église universelle, n'est pas originaire de Lorraine, il n'a pas créé de communauté religieuse ni eu d'incidence dans la vie religieuse de la Lorraine... Si l'on considère la typologie des saints Lorrains, Nicolas n'entre dans aucune catégorie « lorraine ». Bien qu'étant évêque de Lycie en Asie Mineure au III<sup>e</sup> siècle, il devient le patron de la Lorraine douze siècles plus tard. Son histoire mêle dévotion publique et politique. En ce sens, son culte est unique en Lorraine. En 1807, bien des dévotions en son honneur existent. Le patron de l'église de Vitry-sur-Orne, archiprêtre de Thionville, est saint Etienne mais le curé note : « il paraîtrait, au dire des anciens, que le patron était saint Nicolas, et que les moines de Justemont lui ont fait substitution au siècle dernier Saint Etienne pour abrégé les jours de réjouissances. Aujourd'hui, Saint Nicolas est regardé comme patron secondaire, et fêté comme tel par les jeunes gens, par les divertissements ordinaires, après un service religieux » A Kerlingen, archiprêtre de Sierck, un autel Saint-Nicolas est dressé dans la chapelle de l'annexe, on y chante les messes et les vêpres. Les habitants d'Hapelsheid, archiprêtre de Bitche, chôme le jour de la fête en vertu d'un vœu fait en 1796 afin d'être préservés des épidémies et des famines. Si de telles mentions prouvent la vitalité du culte rendu à ce saint, nous ne devons pas oublier que très vite un seul lieu s'est imposé : Port, près de Nancy.

Le culte à Nicolas est assez ancien en Lorraine puisqu'au XI<sup>e</sup> siècle, en 1046, une chapelle lui est dédiée à la cathédrale de Verdun ; en 1065, dans le diocèse de Metz, l'oratoire de l'abbaye de Gorze est consacré à tous les saints et, principalement, saint Nicolas et saint Grégoire. Mais Nicolas n'alors rien de spécifiquement lorrain. Finalement, il faut aller chercher l'origine de sa dimension régionale en Italie. Lorsque les marchands de Myre craignent une profanation de la relique en 1087 par les musulmans, ils apportent la relique à Bari, en Italie. Une dizaine d'années plus tard, en 1098, un chevalier Lorrain, Aubert de Varangéville, rapporte à Port, près de Nancy, une phalange du saint qu'il dépose dans la chapelle de la Vierge. Bientôt, des miracles se produisent autour de la relique et leur renommée est telle que l'abbé de Gorze, dont dépend le prieuré, décide de faire construire une église digne d'abriter la précieuse relique et d'accueillir le flot des pèlerins. Elle est consacrée en 1101 par l'évêque Pibon de Toul (1070-1108) qui voue une grande dévotion à saint Nicolas. Il lui avait fait élever des autels à l'abbaye Saint-Léon de Toul, à Pierre-la-Treiche ou encore à Neufchâteau.

Parallèlement à l'implantation géographique, la légende du saint s'enrichit des trois petits enfants, légende la plus connue aujourd'hui, déformation de la littérature médiévale, de l'iconographie, de la lexicographie médiévales... les premières *vitae* n'y faisant en effet pas référence. L'histoire trouve son origine chez des poètes du XII<sup>e</sup> siècle comme Robert Wace né vers 1100 dans l'île de Jersey, venu vivre à Paris. Il relate les principaux miracles de saint Nicolas dans un poème de 1 491 vers<sup>267</sup>. Des vers 212 à 225, il fait mention de trois écoliers qui « allaient à l'école » : un « aubergiste la nuit les tua ; cacha leur corps et prit leur argent. Saint Nicolas par Dieu le sut, [...] ; demanda les clercs à l'aubergiste ; qui ne put les montrer ; saint Nicolas par sa prière ; remit les âmes dans les corps ; ainsi les clercs lui firent honneur »<sup>268</sup>. Robert Wace ne fait pas mention d'un quelconque saloir en relatant le miracle des trois clercs. Ce qui n'est pas le cas lorsqu'il évoque l'histoire d'un riche marchand en voyage, assassiné par un aubergiste voulant lui voler son argent. Ce dernier le découpe en morceaux et le met au saloir. Saint Nicolas intervient et « le reconstitua si parfaitement et si discrètement que l'hôtelier à son réveil, fut étonné que le marchand le saluât comme si rien ne s'était passé »<sup>269</sup>. Il semblerait donc que la légende des trois enfants mis au saloir soit un mélange de ces deux histoires, les écoliers et le voyageur. En outre, l'anecdote pourrait également provenir d'une mauvaise interprétation des représentations iconographiques. Beaucoup d'icônes illustrent l'histoire des trois généraux de Constantin enfermés dans une tour peinte coupée en deux afin qu'on puisse voir les prisonniers. Elle a pu alors être prise pour un cuveau et la grande taille de saint Nicolas par rapport aux officiers a pu les faire passer pour des enfants. Tout comme la confusion des termes médiévaux *innocentes* et *pueri*, signifiant enfants qui étaient employés indifféremment dans la liturgie médiévale<sup>270</sup>, pourraient être à l'origine de cette légende.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, alors que les foires locales tentent de se développer, la dévotion s'intensifie quand Cunon de Réchicourt en 1240, seigneur lorrain, après être tombé entre les mains des infidèles en Terre Sainte, prie saint Nicolas de le libérer et lui promet un pèlerinage. Le matin, à son réveil, il se retrouve libéré de ses chaînes dans la basilique de Saint-Nicolas-de-Port. Depuis ce miracle, les prisonniers prient saint Nicolas pour leur obtenir auprès de Dieu le même miracle.

<sup>267</sup> Henri CLAUDE, Claude KEVERS-PASCALIS, Marcel THIRIET, *Saint Nicolas*, Woippy, éd. G. Klopp, 1998, p. 221.

<sup>268</sup> Cité dans *Ibid.*, p. 221.

<sup>269</sup> Cité dans *Ibid.*, p. 221.

<sup>270</sup> Cité dans *Ibid.*, p. 222.

La dévotion envers saint Nicolas est donc ancienne en Lorraine. Elle s'accroît lorsqu'en janvier 1477, à l'issue d'une messe entendue à Saint-Nicolas-de-Port près duquel il campe, René II place ses troupes sous la protection du saint avant qu'elles partent affronter l'armée de Charles le Téméraire pour dégager Nancy, assiégée par les Bourguignons. Après sa victoire, le duc de Lorraine rend gloire à la Vierge, à Dieu et à saint Nicolas qu'il nomme « père du pays ». Une nouvelle église est alors construite. La première pierre est posée le 14 avril 1495 ; une monnaie à l'effigie du saint est frappée et une statue avec les trois petits enfants dans leur baquet est mise dans la chapelle nancéenne des Cordeliers, sanctuaire des ducs. Ainsi saint Nicolas est lié au pouvoir et à la mémoire de la dynastie. Le duc Antoine hérite de son père la même dévotion envers Nicolas. En 1525, avant de partir combattre les Rustauds, il institue une messe quotidienne à Port pendant toute la durée de la campagne « pour la singulière et fervente dévotion que [il a] au glorieux corps saint, confesseur et amy de Dieu, monseigneur saint Nicolas, nostre bon advocat et patron »<sup>271</sup>. Après sa victoire, il se rend avec sa femme à Saint-Nicolas-de-Port pour remercier Dieu et « fonda à perpétuité une messe quotidienne qui devait s'annoncer par seize coups de cloche, en mémoire des 16 heures qu'il était resté à cheval, durant la bataille »<sup>272</sup>, usage encore en vigueur à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Malgré cette dévotion, le titre de patron de la Lorraine donné par René II à saint Nicolas n'est confirmé par le pape Innocent X qu'en 1657. Il faut donc attendre presque deux siècles pour que cette protection soit reconnue par Rome. Cette volonté politique n'est pas propre à la Lorraine. A cette période, de nombreux Etats sont consacrés par un vœu. Ainsi, en 1581, Guillaume V le Pieux, duc de Bavière, met la ville de Munich sous la protection de la Vierge d'Altötting ; il entreprend tous les ans le pèlerinage au sanctuaire et fonde une archiconfrérie sous le titre de *Maria zu Alten Oetting*. Cet acte est repris par son fils, Maximilien I<sup>er</sup> de Bavière, qui confirme la protection de la Vierge. En France, Louis XIII offre la France à la Vierge en 1638 ; en 1645, Ferdinand III met tous les territoires autrichiens sous la protection, le refuge et le patronage de la glorieuse Vierge Marie. Le XVII<sup>e</sup> siècle est le siècle des sanctuaires et des pèlerinages royaux ; des sacralités liées au pouvoir<sup>273</sup>. La famille ducale entretient un lien intime avec le saint en dotant ses membres du prénom

<sup>271</sup> A.D. 54 : B 12, f<sup>o</sup> 83 v<sup>o</sup>.

<sup>272</sup> *Saint Nicolas, patron de la Lorraine. Discours prononcé dans la basilique Saint-Nicolas-de-Port le 6 décembre 1895*, par M. l'abbé MOUROT, curé de Laveline (Vosges) chevalier du Saint-Sépulcre, Nancy, Imp. Crépin-Leblond, 1896, p. 16.

<sup>273</sup> Dominique JULIA, « Sanctuaires et lieux sacrés à l'époque moderne », *Lieux sacrés, lieux de culte, sanctuaires. Approches terminologiques, méthodologiques, historiques et monographiques*, (sous la dir. A. Vauchez), Collection de l'Ecole Française de Rome, n<sup>o</sup> 273, 2000, p. 284-292. Pour des exemples, voir Marc R. FORSTER, *Catholic Revival in the Age of the Baroque. Religious Identity in Southwest Germany 1550-1750*, Cambridge, University Press, 2001, p. 21-36.



Nicolas comme Nicolas fils de René II, Nicolas de Vaudémont fils d'Antoine, Nicole fille d'Henri II, Nicolas-François fils de François II...

La dévotion des ducs favorise le pèlerinage qui prend de l'importance, la ville se développe, ses foires franches sont à l'égale de celles de Champagne <sup>274</sup>. Son influence s'étend alors dans toute la région et en Allemagne. En ce XVI<sup>e</sup> siècle, les dimensions religieuse et politique fusionnent ; le saint et son principal sanctuaire, Saint-Nicolas-de-Port, sont des emblèmes de la Lorraine. Le saint universel est alors un saint que les Lorrains se sont approprié et auquel ils s'identifient.

Rien ne semble pouvoir ébranler la cité jouissant de la sainte protection de Nicolas. En 1587, la ville de Saint-Nicolas-de-Port est protégée des « Reistres conduits en France par ceux de la R.P.R. » qui, tombés dans une embuscade vers l'abbaye de Belchamps, décident le dimanche 27 août de « tirer au bourg de Saint Nicolas, le forcer et ruiner entièrement ; mais après qu'avec cette mauvaise volonté contre le bourg ils s'acheminèrent à telle entreprise, Dieu qui scait s'opposer aux pernicioeux desseins des hommes irrégieux, voulut faire un trait de sa bienveillance sur le bourg et le lieu saint y fondé ; car il vint à s'élever un si grand orage de vent, d'éclairs, de tonnerre et de forte pluye » <sup>275</sup> que les soldats doivent renoncer à leur projet de piller la ville.

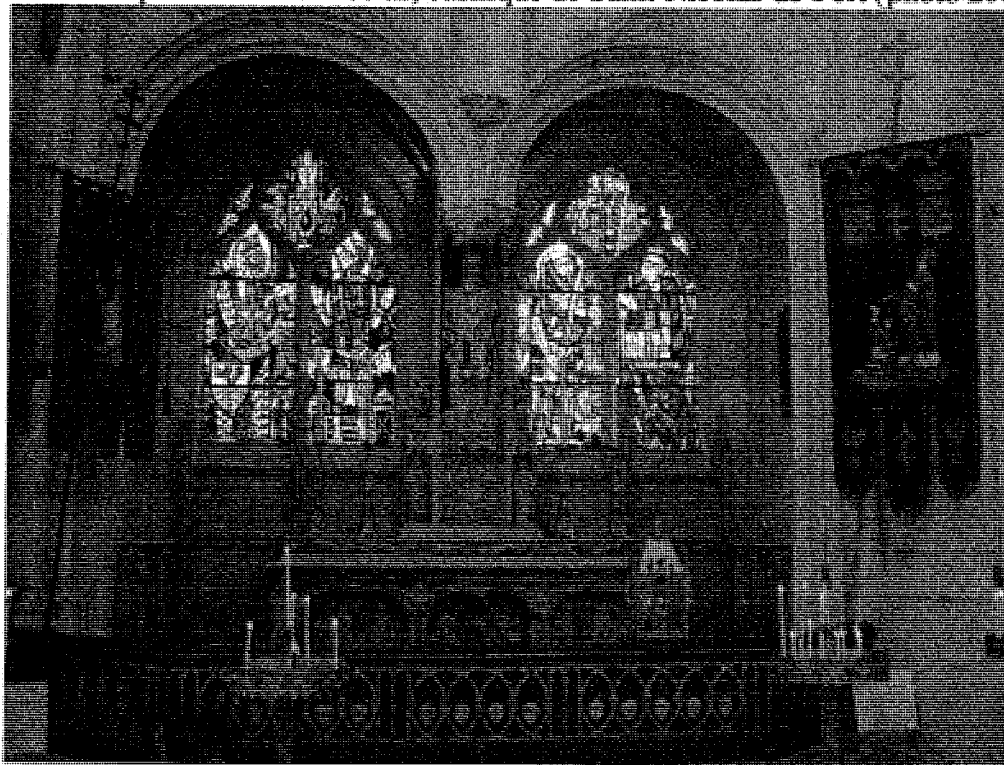
Certains auteurs, encore aujourd'hui, l'évoquent comme étant « la ville sainte de la Lorraine » <sup>276</sup>. En effet, elle est le temple du saint. Outre le patronage de l'église, Nicolas possède une chapelle dans le bas côté droit où est exposée en permanence la manne du saint qui coule de son tombeau à Bari (Cf. III. 35, page 582). Les fidèles se font oindre le front lors de sa fête, le 6 décembre, et de la fête de sa translation le 9 mai. De chaque côté de la chapelle se trouvent des bannières représentant ses deux miracles les plus connus : la délivrance des prisonniers et les trois petits enfants. Les vitraux évoquent le transport des reliques du saint de Myre à Bari par des marchands, la venue de Jeanne d'Arc à Saint-Nicolas-de-Port avant son départ pour Rouen, et la construction de la basilique en 1495 et 1520. A côté de la chapelle se trouve une série de quatorze tableautins, datant du XVI<sup>e</sup> siècle, mais fréquemment remaniés, donnant à voir la vie de saint (Cf. III. 36, page 582).

<sup>274</sup> Odile KAMMERER-SCHWEYER, *La Lorraine des marchands à Saint-Nicolas-de-Port, du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, Saint-Nicolas-de-Port, Connaissance et renaissance de la Basilique, 1985, 208 p.

<sup>275</sup> Nicolas DURMONT, *La vie du grand et incomparable Saint Nicolas, évêque de Myre et patron de la Lorraine*, Nancy, Charlont, 1621, p. 46.

<sup>276</sup> Emile BADEL, *1914 ! La Saint-Nicolas des prisonniers ; contes, poésies, anecdotes, documentaires*, Nancy, Imp. Lorraine Regot et Cie, [1914], p. 17.

Ill. 35 : Chapelle de saint Nicolas, basilique de Saint-Nicolas-de-Port (photo 2005)



Ill. 36 : Vie de saint Nicolas, basilique de Saint-Nicolas-de-Port, XVI<sup>e</sup> siècle (photo 2005)

Saint Nicolas au baptême			Saint Nicolas dote trois jeunes filles	
Il est élu évêque par le Ciel	Il ressuscite trois enfants		Il est déposé et rétabli par Marie	Il apparaît à Constantin
Il entre au Saint Sépulcre	Il nourrit son peuple pendant la famine		Il apaise la tempête	Saint Nicolas guérit les malades
Il secourt l'infortuné	Il meurt assisté par les anges		Il inonde de manne son tombeau	Il délivre un enfant de l'esclavage

A présent, six piliers de la basilique sont ornés de bannières de procession ; elles tournent toutes autour du saint : une représente la Lorraine dont il est le patron ; une autre le montre en évêque avec la formule « *Sancte Nicolae ora pro nobis* » ; deux montrent ses miracles, la délivrance des prisonniers et les trois petits enfants ; une, sans figure, porte juste

une mention « Vive labour » ; enfin, la dernière est celle de Réchicourt (Cf. III. 37) dont une délégation vient tous les ans lors des deux fêtes du saint pour porter leur bannière et se souvenir du miracle de Cunon de Réchicourt.

III. 37 : Bannière du sire de Réchicourt (photo 2005)



Le sanctuaire de Saint-Nicolas-de-Port devient un haut lieu de la Lorraine grâce aux miracles accomplis par l'intermédiaire de la précieuse relique. Dom De l'Isle affirme, avec quelque emphase, que le lieu est « aussi fréquenté, & peut être plus que celui de Bari »<sup>277</sup>. Sa renommée attire des « gens du peuple » mais aussi des personnages influents tels Cunon de Réchicourt, à qui l'on doit la célébration du 5 décembre, veille de la fête du saint, Jeanne d'Arc, Renée II, Marguerite d'Anjou, François de Guise, Louis XIII ou encore Richelieu. Charles de Vaudémont, évêque de Toul entre 1580 et 1587, pieux et zélé, à qui l'on doit l'université de Pont-à-Mousson, n'hésite pas à faire appel à Nicolas pour qu'il vienne en aide au pays. Il fait faire des supplications solennelles au sanctuaire de Saint-Nicolas-de-Port et organise un pèlerinage depuis la cathédrale de Toul en août 1583 pour obtenir de Dieu la paix de l'Eglise. La confiance des fidèles s'accroît envers le saint et la basilique devient de plus en plus le sanctuaire national des Lorrains<sup>278</sup>.

<sup>277</sup> Dom Joseph DE L'ISLE, *Histoire de la vie, du culte, de la translation des reliques et des miracles de S. Nicolas évêque de Myre en Lycie*, Nancy, Cusson, 1745, p. 125.

<sup>278</sup> Eugène MARTIN, *Histoire des diocèses de Toul, Nancy et Saint-Dié*, Nancy, éd. Crépin-Leblond, 1900-1903, t. 2, p. 42.

Des pèlerins de toutes nationalités s'y rendent et le premier guide à leur usage est imprimé en 1612 : *La vie et légende de S. Nicolas évêque de Myre et patron de la Lorraine, avec un bref recueil d'aucuns miracles advenus par son intercession en l'église Saint Nicolas de Port en Lorraine* par Nicolas Durmont<sup>279</sup>, approuvé par l'évêque et réédité jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>280</sup>. Le succès est tel qu'un volume en latin, du à Léonard Perin, jésuite très proche de la Cour pour laquelle il écrit de nombreux traités, est imprimé à Pont-à-Mousson en 1627. Pierre Gody en 1629 dans ses *Odes sacrées à saint Nicolas*, évoque la foule des dévots :

« Tous les Austrasiens ; les Barrois, les Messins  
Honorent ton beau nom ; la Franche Séquanie,  
Et les bons Allemands tes affidés voisins  
Croient tous à te voir bien fortuné leur vie.  
Tous les pays gaulois voire les plus distants  
Estiment à grand honneur d'avoir ce temple [...] »<sup>281</sup>.

Et il ajoute :

« A ce pèlerinage  
Le voit les bons Allemands,  
Ecorchant notre langue  
[...] Ainsi la troupe joyeuse  
Vient de la Franche Comté,  
Qui la bouteille vineuse  
Fait branler à son côté  
Estimant que le bon vin  
Peut aplanir tout chemin »<sup>282</sup>.

Les foules sont alors énormes. L'année jubilaire 1601 attire plus de 200 000 fidèles, « y compris six mille prêtres qui y dirent la messe et vingt et un hérétiques qui y firent abjuration »<sup>283</sup>. Pour éviter tout désordre, le duc Charles IV envoie des troupes canaliser la foule. Ces masses de fidèles viennent essentiellement à deux moments : la Saint-Nicolas d'été et la Saint-Nicolas d'hiver.

<sup>279</sup> Nicolas DURMONT, *op. cit.*, 1621.

<sup>280</sup> Pour plus de renseignements, voir Odile MAISSE, *Le miracle en Lorraine. Les exemples de Saint-Nicolas-de-Port et de Notre-Dame de Bon Secours*, mémoire de Maîtrise, Université Nancy 2, dactyl., 1985, 2 vol.

<sup>281</sup> Pierre G. GODY, *Odes sacrées pour l'honneste récréation de toutes sortes de personnes, à saint Nicolas*, Ode III, *De l'affluence des peuples circonvoisins au bourg de Port, pour visiter la célèbre église de saint Nicolas, et des miracles qui s'y font*, Saint-Nicolas-de-Port, Jacob François, 1629, p. 5-6.

<sup>282</sup> *Ibid.*, Ode récréative V, *Pour ceux qui voyagent à Saint Nicolas*, p. 12.

<sup>283</sup> Dom Joseph DE L'ISLE, *op. cit.*, p. 168.

La Saint-Nicolas d'été, le 9 mai, est aujourd'hui célébrée le lundi de la Pentecôte. A l'origine, elle rend hommage à la translation des reliques du saint de Myre à Bari mais, à présent, ce n'est pas cette translation qui est fêtée, c'est celle opérée par le chevalier de Varangéville en 1098. On célèbre un événement lorrain. Jusque dans les années 1950-1960, cette solennité attire beaucoup de monde ; l'évêque de Nancy y vient et toute une foule processionne à travers le bourg. A l'issue de la messe, les fidèles attendent de recevoir sur le front l'onction de l'huile sainte provenant du tombeau de saint Nicolas en Italie. Cette « liqueur », appelée la « manne de saint Nicolas », se distribue « par toute la terre pour le soulagement des malades »<sup>284</sup>. Cette onction se fait également lors de la Saint-Nicolas d'hiver. Aujourd'hui, il reste peu de chose de la fête religieuse si ce n'est une cérémonie dans l'église ; la procession qui se déroule dans les rues de Saint-Nicolas-de-Port est supprimée en 1968<sup>285</sup> laissant place aux manèges et boutiques des forains installés pour l'occasion. Viennent en tête du cortège trois enfants de chœur suivis des fidèles portant les bannières et des reliquaires, des prêtres ; en costumes médiévaux, des pages, une Jeanne d'Arc et un sire de Réchicourt ferment la marche. La présence d'une représentation de ce dernier personnage aux deux cérémonies, le lundi de la Pentecôte et les 5 et 6 décembre, a permis d'opérer, par une confusion populaire, la synthèse des légendes<sup>286</sup> à laquelle s'ajoute la présence de l'héroïne nationale. La tradition s'ancre donc dans le temps les légendes et le sanctuaire lie son passé à toutes les gloires régionales.

La Saint-Nicolas d'hiver, beaucoup plus connue, s'est largement diffusée. La Lorraine a parfaitement su l'intégrer à son histoire. On se souvient du « père Fouettard » qui punit les enfants désobéissants pendant que le saint distribue des cadeaux aux gentils. Or, ce noir personnage est inventé à Metz dans l'hiver 1552 durant le terrible siège que Charles Quint fait subir à la cité. En décembre, chacun a compris que l'armée impériale devrait lever le camp. Pour se moquer, les Messins décident de joindre aux traditionnelles fêtes à Saint-Nicolas un pantin à l'effigie du souverain vaincu. La figure est restée même si son origine a été oubliée. Partout, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, le religieux a progressivement laissé place au folklore. Le matin du 6 décembre, dans les Hautes Vosges, les jeunes gens désireux de se marier, ne disent-ils pas : « Saint Nicolas, qui mariez les filles avec les gars, ne m'oubliez pas ! »<sup>287</sup> ? Nicolas est surtout le saint des enfants sur lesquels il veille. Il apporte friandises et cadeaux

<sup>284</sup> Mgr Paul GUERIN, d'après le Père Givry, *op. cit.*, t. 14, 1873, p. 91.

<sup>285</sup> Colette MECHIN, *Saint Nicolas, fêtes et traditions populaires d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, Berger-Levrault, 1978, p. 16.

<sup>286</sup> *Ibid.*, p. 118-119.

<sup>287</sup> L.-F. SAUVE, *Le folklore des Hautes-Vosges*, Paris, G.-P. Maisonneuve et Larose, s.d., p. 357.

lorsqu'ils sont sages. A Ventron, les mères voulant calmer leurs bambins turbulents n'ont qu'à prononcer le nom du saint pour qu'ils se tiennent tranquilles : « Saint Nicolas veille sur les enfants ; qui ne sont pas méchants ; et les mauvais garnements, sont pris par la buse »<sup>288</sup>. A Saint-Nicolas-de-Port, après le défilé de chars dans les anciens et nouveaux quartiers, la cérémonie dans l'église commence. Cette solennité est le souvenir du miracle du sire de Richécourt qui l'aurait lui-même instituée. Il ne se rendait pas en personne à Saint-Nicolas-de-Port mais il y envoyait une personne de chaque famille de Réchicourt. Ces députés étaient dans le « rang immédiat après le Célébrant, pour marque que cette Procession se faisoit en considération de la délivrance de leur Seigneur, & comme s'ils l'eussent représenté. Le même Comte avoit ordonné que quarante hommes d'arches marchaient de côté & d'autre de la même Procession »<sup>289</sup>. Cette présence de délégués de Réchicourt perdure jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, et plus précisément jusqu'à « la peste de 1637 & même quelques années après ». A partir de ce moment, plus personne ne vient honorer la mémoire de la délivrance du preux chevalier ; « les Comtes de Réchicourt donnèrent quelque chose à S. Nicolas pour se redimer de l'obligation d'envoyer des hommes d'armes ; & peut être que les habitants de Réchicourt en firent autant de leur côté »<sup>290</sup>. Malgré cela, la procession ne cesse d'exister et « on ne se laissoit pas, avant de commencer la Procession, de crier à haute voix pour annoncer aux Assistants, que s'il se trouvait quelqu'un du comté de Réchicourt, il pouvoit prendre le rang qu'on accordoit autre-fois aux gens de ce lieu »<sup>291</sup>. La venue de représentants de Réchicourt est une chose importante et la coutume est toujours de rigueur puisque tous les ans, la veille de la fête de saint Nicolas, ils sont présents dans l'assemblée et assistent à la procession en portant leur bannière.

Cependant, cette cérémonie n'a pas toujours eu l'agrément des autorités religieuses. Les hommes d'armes de Réchicourt disparaissent du cortège en 1637. En 1740, le chapitre de la Primatiale de Nancy, gestionnaire du lieu, estimant la procession trop « honéreuse »<sup>292</sup> et refusant une solennité nocturne, la transfère au lendemain. Le résultat est immédiat : « le bruit qui s'en répandit émut tellement la bourgeoisie qu'il y eut opposition à ce changement, & tout le monde fut en rumeur ». Les religieux sont donc obligés de surseoir à cette suppression. En 1757, l'évêque, soutenu par le chancelier La Galaizière, remplace le cortège par un simple

---

<sup>288</sup> *Ibid.*, p. 363.

<sup>289</sup> Dom Joseph DE L'ISLE, *op. cit.*, p. 140.

<sup>290</sup> *Ibid.*

<sup>291</sup> *Ibid.*, p. 141.

<sup>292</sup> *Ibid.*, p. 125.

salut le soir, avec une procession le lendemain. La colère des fidèles est telle, qu'en 1774 il faut rétablir l'usage ancien.

Aujourd'hui, la cérémonie nocturne existe toujours (Cf. Ill. 38). Dans la basilique, les fidèles, après avoir allumé leur cierge, s'assemblent derrière les bannières et les reliques. Le prêtre chante les litanies en l'honneur de saint Nicolas, patron de la Lorraine, dont le refrain est :

« Saint Nicolas, ton crédit d'âge en âge  
A fait pleuvoir des bienfaits souverains  
Vient couvre encore de ton doux patronage  
Tes vieux amis, les enfants des lorrains ».

L'évêque de Nancy, accompagné du Pope de l'Eglise orthodoxe, ferment la marche derrière le bras d'or du saint. A la fin de la cérémonie, les fidèles reçoivent l'onction d'huile sainte qui provient de la manne de saint Nicolas à Bari.

### Ill. 38 : Saint-Nicolas d'hiver, 6 décembre 2004

Procession aux flambeaux



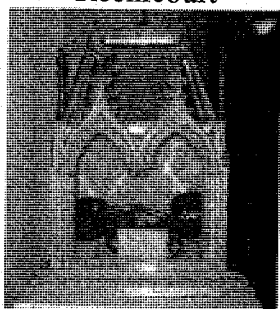
Statue de procession



Bras reliquaire



Chaînes du Sire de Réchicourt



Buste reliquaire



Sire de Réchicourt



Manne de saint Nicolas



Saint-Nicolas-de-Port est donc un lieu de pèlerinage fréquenté de tous les Lorrains mais aussi des frontaliers ; sa dimension régionale s'est étendue. Malgré cette vivacité, la guerre de Trente Ans n'épargne pas le sanctuaire ni la ville qui ne se relève pas de sa mise à sac entre le 4 et le 11 novembre 1635 par des soudards<sup>293</sup>. Cette destruction résume alors toutes les horreurs vécues en Lorraine. La renaissance du pèlerinage est difficile et deux communautés religieuses se disputent la propriété des reliques. Mais la piété revient lentement dans les rues de Port<sup>294</sup>. Cependant, la destruction met fin à une période de prospérité marquée par le miracle.

### 3.3. Les miracles

Tous les saints font des miracles, c'est d'ailleurs par ce fait qu'ils sont considérés comme des saints. D'après Jean-Michel Sallmann, le saint « est avant tout un élu de Dieu dont les pouvoirs surnaturels permettent de détourner les malheurs de l'existence [...] Le saint n'est pas saint car il fait des miracles, il fait des miracles car il est saint »<sup>295</sup> ; accomplir des prodiges n'est pas une preuve mais une marque de sainteté, destinée aux fidèles<sup>296</sup>. Le miracle peut être demandé partout, le fidèle n'est pas obligé de se rendre au sanctuaire pour obtenir grâce mais, lorsqu'il s'y rend, le pèlerinage peut déboucher sur un miracle bien que cela ne soit pas essentiel ni ce que recherche forcément le pèlerin. Lorsque le miracle a lieu, le fidèle est en contact « direct » avec Dieu. Les grâces divines ne sont pas des récompenses, mais les moyens mis par le Seigneur à la disposition des saints, afin de parfaire leur sanctification et d'instruire les fidèles<sup>297</sup>.

Depuis bien longtemps, les saints lorrains sont mêlés au miracle. Au XVI<sup>e</sup> siècle, Philippe de Vigneulles lie la peste à une punition divine. L'épidémie de 1466 aurait été envoyée pour punir les Messins de s'être opposés au pouvoir pontifical. A l'appui de cette

<sup>293</sup> Pour plus d'informations, voir Philippe MARTIN, *Une guerre de Trente Ans en Lorraine*, Metz, éd. Serpenoise, 2002, p. 126-127.

<sup>294</sup> Sur l'histoire du sanctuaire et des dévotions, voir Marie-Hélène COLIN, Emmanuelle FRIANT, Philippe MARTIN, « La dévotion à saint Nicolas en Lorraine », *Saint Nicolas et les Lorrains entre histoire et légende*, *op. cit.*, p. 54-76.

<sup>295</sup> Jean-Michel SALLMANN, « Qu'est-ce qu'un saint ? », *Saints et sainteté*, Rives nord-méditerranéennes, Aix-en-Provence, 1999, n° 3, p. 11-16.

<sup>296</sup> Eric SUIRE, *La sainteté française de la Réforme catholique (XVI<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles) d'après les textes hagiographiques et les procès de canonisation*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 2001, p. 192.

<sup>297</sup> *Ibid.*, p. 191.



thèse, notre chroniqueur remarque que tous les dignitaires ecclésiastiques de la cité, sauf l'abbé de Saint-Vincent, étaient décédés ! Dieu avait pourtant prévenu les hommes des armes de sa colère, des signes précurseurs auraient dû les amener à s'amender. Avant la poussée de peste de 1499, une grande comète, comparée à un « dragon de feu », traverse le ciel lorrain. Les autorités municipales partagent cette approche sacrée de la peste. Pour apaiser le fléau de 1499, elles prièrent saint Clément et lui offrirent un somptueux calice sur le pied duquel était gravé : « Donné par la cité à monseigneur Saint Clément l'an 1501 ». Même si le mal a une origine surnaturelle, les contemporains ont parfaitement compris qu'il se répand depuis des centres. Nombre d'épidémies ont un surnom qui renvoie à la zone géographique d'où elle serait provenue. Celle de 1569 est ainsi nommée « peste de Hongrie ». Face au mal, les autorités semblent bien impuissantes. Immédiatement, elles se tournent vers les protecteurs surnaturels de la cité. Le 14 juillet 1466, pour conjurer la peste qui sévit « on fist une tres belle procession generale à Mets en la grande eglise, priant Dieu qu'il volcist gardeir et preserveir son peuple de peste et aultre griefves malladies, qui lors persecutoient les habitans de Mets et du pays à l'entour. Et allont on aux Chairtriez au Ponthieffroy, querir la vraye croix qui là estoit apportée de Saint Eloy, et y portont on le chief saint Estienne, la fierte saint Clement et la fierte saint Livier ; et apportont on ladicte vraye croix à St Pierre le Vielz, et y fut en jusques à ce que la pestilence fust cessée »<sup>298</sup>.

Le XVII<sup>e</sup> siècle, véritable « climat miraculeux »<sup>299</sup>, peut être considéré comme l'âge d'or du miracle ce qui va de pair avec le renouveau des écrits sur les saints et une nouvelle exaltation de la sainteté<sup>300</sup>. Les récits de miracles sont abondants au cours de ce siècle mais cela « ne traduit pas le nombre de grâces réclamées par les pèlerins »<sup>301</sup> mais un désir de recenser ces récits. Ainsi, l'autorité ecclésiastique canalise l'imaginaire populaire et cela est d'autant plus net à la lecture des procès de canonisation qui indiquent le nombre de miracles réalisés par le saint de son vivant et à sa mort. De plus, cela évite les rumeurs, le doute ou les inventions. Le discours du miracle se décline sous plusieurs registres, c'est-à-dire un registre familial qui interpelle le saint, un discours du thaumaturge tout puissant qui prête toutes les vertus au saint... Le miracle n'est pas nécessaire dans la dévotion des fidèles mais il est l'aboutissement d'une demande et par lui, le fidèle se sent proche de Dieu. Les miracles sont également connus par les prières d'intentions écrites par les fidèles dans des cahiers destinés à

<sup>298</sup> Jean-François HUGUENIN, *Chroniques de la ville de Metz enrichies du plan de Metz et des attaques dirigées contre cette ville par Charles-Quint en 1552*, Metz, Lamort, 1838, p. 354.

<sup>299</sup> Henri PLATELLE, *Les chrétiens face au miracle, Lille au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Cerf, 1968, p. 45.

<sup>300</sup> Jean DELUMEAU, *Le catholicisme entre Luther et Voltaire*, Paris, PUF, 1971, p. 87-109.

<sup>301</sup> Philippe MARTIN, *Pèlerins de Lorraine*, op. cit., p. 193.

recueillir les demandes, les remerciements ou les vœux des pèlerins. Malheureusement, très peu de ces cahiers nous sont parvenus.

En Lorraine, les lieux ne manquent pas pour obtenir divers miracles<sup>302</sup> ; il existe de nombreux intercesseurs plus ou moins « connus » pouvant guérir de tous les maux : saint Livier, saint Nicolas, saint Pierre Fourier, Notre-Dame d'Avioth, Notre-Dame de Sion, frère Joseph, Alix le Clerc... En revanche, il y a très peu de récits de miracles. Entre 1600 et 1670, sur 575 miracles, 173 miracles<sup>303</sup> ont été réalisés à la basilique dédiée au patron de la Lorraine soit environ 30%. Saint Nicolas est réputé pour protéger les enfants, les marins et tous ceux qui s'embarquent sur l'eau, les prisonniers, les personnes qui sont agressées par des voleurs<sup>304</sup>...

Le saint apparaît bien souvent comme le dernier recours des malades. Les récits nous permettent de connaître la manière dont le saint est envisagé par les fidèles, mais aussi les rites et les gestes utilisés par les demandeurs. Leur intérêt est multiple car on peut tenter d'approcher une parole plus « spontanée », bien que les études antérieures ont montré la relativité de cette approche puisque les récits de miracle sont l'œuvre de l'autorité ecclésiastique, mais aussi mesurer la confiance placée en ces saints... Dans notre région, ces différentes dimensions ont été bien mises en évidence par de multiples travaux entrepris depuis une vingtaine d'années. Notre intention n'est pas de les reprendre mais de découvrir l'éventuel « miracle lorrain ». Nos saints, si caractéristiques dans leur rapport à l'espace ou au politique, ont-ils offert aux hommes des grâces particulières ?

### 3.3.1. Des miracles du vivant du saint

Les saints réalisent des prodiges de leur vivant et ceux-ci peuvent être variés. Par exemple, saint Nicolas, le jour même de sa naissance, se tient debout dans le bassin rempli d'eau tiède dans lequel il plongé pour un bain, « les mains jointes et les yeux élevés vers le Ciel »<sup>305</sup>. Toujours nourrisson, il s'abstient de prendre le sein de sa nourrice le vendredi et parfois le mercredi, il pratique donc le jeûne dès son plus jeune âge. Les premiers évêques des trois diocèses lorrains ont également fait des miracles de leur vivant : saint Clément chasse le

<sup>302</sup> Philippe MARTIN, *Les chemins du sacrés...*, *op. cit.*, 358 p. ; Philippe MARTIN, *Pèlerins de Lorraine*, *op. cit.*, 287 p.

<sup>303</sup> Philippe MARTIN, *Pèlerins de Lorraine*, *op. cit.*, p. 202.

<sup>304</sup> Odile MAISSE, *op. cit.*, 149 p.

<sup>305</sup> Mgr Paul GUERIN, d'après le père Giry, *op. cit.*, t. 14, p. 84.

Graouilly de la cité de Médiomatrices ; saint Mansuy redonne la vie au fils du roi des Leuques ; saint Saintin sauve, au cours d'un voyage à Rome, son compagnon saint Antonin. Ces miracles nous plongent dans les strates les plus anciennes de l'hagiographie et nous savons déjà comment certains épisodes ont été privilégiés par les artistes ou les poètes. Ils dessinent un corps de définition de la sainteté qui structure les consciences et les démarches officielles. Il n'est donc pas surprenant de les retrouver chez les saints ayant vécu à notre époque.

Saint Pierre Fourier, humble curé de Mattaincourt est réputé pour avoir divers dons. A sa mort, à Gray, le 7 juillet 1640, il est déjà vénéré comme un saint car « tandis qu'on sépare les entrailles, les plus habiles luy desrobent tout ce qu'ils peuvent, trempent du linge dans son sang, luy coupent les ongles, les cheveux, la barbe, en sorte qu'on est contrainct d'y mettre ordre, de peur qu'ils ne passent plus outre, et soulagent leur perte par un morceau de sa chair »<sup>306</sup>. Gens du peuple et Grands, tout le monde souhaite avoir quelque chose ayant appartenu au bon père. Un témoin assure : « les princesses ne desdaignent pas de mettre la main à la plume pour ce subiect, et s'estiment honorées si elles peuvent avoir l'une le chapelet, l'autre la médaille du deffunct, ou quelque unes de ses hardes »<sup>307</sup>. Sa vie est telle qu'on « ne luy dresse point des bierres communes, mais des pyramides ardentes, chargées de hyéroglyphes à sa louange, des licts d'honneur, et des theatre de gloire, où il se voit en platte peinture, ou bien en relief au milieu de cent cierges, et flambeaux, qui s'allument pour suppleer au deffaut du Soleil [...] Le peuple y accourt en si grand nombre qu'il n'y a pas de places en plusieurs, et chascun s'en retourne avec un nouvel appetit d'entendre les louanges de ce grand homme »<sup>308</sup>. Cette remarquable ferveur s'explique par la réputation du défunt et la connaissance des innombrables « miracles » qu'il a réalisé au cours de son existence.

Très vite un ouvrage fournit l'ensemble de ces faits merveilleux. En l'écrivant, Jean Bedel fait plus œuvre d'hagiographe que de biographe. En plus de ses qualités naturelles, le bon père dispose de qualités « surnaturelles » comme le don des larmes, le don de prophétie et le don des miracles. Son don des larmes se rencontre dans toutes les périodes de sa vie : « il pleure à la Messe, particulièrement à celle de Minuict, il pleure en parlant de la Nativité, il pleure en entendant qu'on offense Dieu, il pleure estant eslu General, il pleure en priant la

<sup>306</sup> R.P. Jean BEDEL, *La vie du très révérend père Pierre Fourier dit vulgairement le père de Mattaincourt réformateur et général des chanoines réguliers de la Congrégation de Notre Sauveur et instituteur des religieuses de Notre Dame*, Mirecourt, Humbert, 1869, p. 206 - p. 251 dans version de 1656.

<sup>307</sup> *Ibid.*, p. 206 - p. 251 dans version de 1656.

<sup>308</sup> *Ibid.*, 1869, p. 207.

Vierge, il pleure partout »<sup>309</sup>. Ces larmes viennent « de bien haut [...] c'est une fontaine dont les eaux vont reiallir iusqu'à la vie éternelle, des eaux de départ qui nettooyans la rouille de nos actions les laissent dans le pur or de leurs mérites ». Pierre Fourier est investi par Dieu.

Outre son don des larmes, il bénéficie du don de prophétie ; la prophétie étant « une chose plus qu'humaine et qui ressent la Divinité, comme dit Esaye : Dites-nous les choses à venir et nous croirons que vous estes des Dieux »<sup>310</sup>. Jean Bedel consigne une vingtaine de prophéties s'étant réalisées par la suite bien qu'il y en ait eu d'autres puisque parfois une simple phrase anodine peut se révéler être une prophétie. Parmi celles-ci, huit sont relatives à la Congrégation de Notre-Dame, les autres touchent autant des princes que des domestiques, annoncent la mort ou non d'une personne, les malheurs d'une province... Ainsi, il prédit à un Prince atteint de la petite vérole qu'il ne mourra point. Ce puissant personnage, dont Bedel tait le nom, voyant Pierre Fourier « devant son lict, conceut une telle confiance aux mérites de cest homme de bien, qu'il glissa doucement sa main soubs les draps pour toucher sa robbe, et depuis ceste visite la maladie donna des marques de sa fuite, et fit voir les symptomes que la vertu avoit plus de force qu'elle, et que le iuste est un demy Dieu tout puissant entre les hommes »<sup>311</sup>. Il fait la même chose lorsque, appelé par la Damesoille d'Amblemont de Saint-Mihiel, il visite deux enfants malades, un garçon et une fille ; il dit à la petite fille qu'elle ne mourrait point « mais qu'elle seroit Religieuse, comme il est arrivé, et ne dit mot du garçon, qui fut enlevé par ceste maladie, et mourut peu de temps après »<sup>312</sup>.

En 1626, il annonce à un bourgeois de Lunéville « surpris d'un catarre qui luy osta l'usage de la parolle » qu'il restera muet pendant neuf mois comme Zacharie ; malgré les pèlerinages et les visites aux lieux saints pour obtenir la guérison, ce personnage reste muet jusqu'au terme du temps annoncé par Pierre Fourier. De même une jeune femme dont le mari est tombé dans de « malheureuses desbauches » vient trouver le curé de Mattaincourt pour lui faire part de sa résolution de se séparer « de corps et de biens » de son époux, mais Fourier lui demande d'être patiente et d'attendre un peu, que son problème serait bientôt résolu. « En effect ce peu ne fut que de juict iours, car le Ieudy Saint cest homme ayant communié, tomba malade et mourut, estant brusquement transporté dans l'autre monde »<sup>313</sup>. Capable de prédire la mort, il annonce aux religieuses de la Visitation le décès prochain d'une de leurs sœurs et les exhorte à la préparer spirituellement. Il prophétise sa propre mort ayant « eu un songe

<sup>309</sup> *Ibid.*, 1656, p. 492.

<sup>310</sup> *Ibid.*, 1869, p. 412.

<sup>311</sup> *Ibid.*, p. 413.

<sup>312</sup> *Ibid.*, p. 416.

<sup>313</sup> *Ibid.*, p. 416.

pendant une nuit ». Tombé malade avec deux autres religieux, il dit au troisième : « c'est à nous de prendre la place après eux, & puis à vous ».

Les prophéties du bon père doivent être écoutées et respectées car celui qui ne fait pas ce qui lui est prédit risque de mettre sa vie en péril. C'est le cas lorsque des domestiques d'un gentilhomme trouvent un carrosse abandonné en pleine campagne. Ne sachant ce qu'il faut en faire, ils consultent Pierre Fourier qui leur dit « qu'il falloit s'informer sur à qui il appartenoit, et le rendre, et en tout cas si on ne trouvoit point son Maistre, il pria ce Seigneur de ne iamais s'en servir, ny pour luy ny pour pas un des siens »<sup>314</sup>. Malgré cette mise en garde, le gentilhomme ramène le carrosse chez sa belle-mère pour qu'elle s'en serve. Un soir, sur le chemin la ramenant à son château, « deux des routes quitterent l'essieu et donnerent une telle secousse à ceste Dame, qu'elle en cracha tout le sang en abondance et mourut quelque temps après »<sup>315</sup>.

Les prophéties de Pierre Fourier peuvent être non plus individuelles mais collectives. Ainsi, en 1625, alors qu'il est à Pont-à-Mousson pour donner l'habit à la sœur Jeanne Guinet, il harangue la foule en lui disant : « Que si on ne s'amendoit, Dieu préparoit de rudes chastimens pour tout le pays que les trois fléaux qui servent d'instrument à sa colère penchoient dessus nos testes, et y tomberoient sans doute s'ils n'estoient arrêté par un soudain changement de vie ». Il prédit les malheurs de la guerre de Trente Ans dont l'horreur s'abat sur la Lorraine à partir de 1631 pour ne s'arrêter qu'en 1661, rayant certains villages de la carte<sup>316</sup>. En pleine période de chasse aux sorcières, il annonce à ses paroissiens « le malheur des Possédés »<sup>317</sup>. Dans sa correspondance, Pierre Fourier fait état de plusieurs cas de sorcellerie. Le 25 août 1628, alors qu'il écrit au R.P. Guinet, il fait état de « quatre ou cinq ou six filles et femmes possédées et bien cinquante ou soixante tant enfans que grandes personnes maléficiées et tourmentées de divers sorts »<sup>318</sup> à Mattaincourt. Le 22 septembre de la même année, il signale de nouveau des cas de possession : « En cette paroisse de Mattaincourt sont 85 tant possédez de l'ennemy, que tourmentez de diverses autres sortes de maléfices. Les uns grondent comme des pourceaux, autres abboient comme des chiens, et tous tellement inquiétez qu'ils ne peuvent travailler pour entretenir leur pauvre vie. Ce sont presque toutes jeunes filles et quelques femmes. Je n'y connois qu'un homme et un garçon ou

<sup>314</sup> *Ibid.*, p. 420.

<sup>315</sup> *Ibid.*, p. 240.

<sup>316</sup> Philippe MARTIN, *Une guerre de Trente Ans en Lorraine...*, *op. cit.*, p. 197-269.

<sup>317</sup> R.P. Jean BEDEL, *op. cit.*, 1869, p. 416-417.

<sup>318</sup> Lettre du 25 août 1628, t. III, p. 106, au R.P. Guinet, tirée de Hélène DERREAL, Madeleine CORD'HOMME, *Pierre Fourier, sa correspondance, 1598-1640*, Nancy, P.U.N., 5 tomes, 1986-1991.

deux »<sup>319</sup>. Le curé de Mattaincourt se plaint du bruit qu'ils font à l'office ; selon ils en font tellement « que l'on ne peut entendre ny chant, ny sermon, ny autre voix que les leurs qui épouvantent les assistans »<sup>320</sup>. Un notable de Mattaincourt est arrêté pour sorcellerie sur dénonciation d'une femme prétendant l'avoir vu au Sabbat et d'entendre le démon parler par sa bouche mais surtout serait capable d'être à deux endroits fort éloignés l'un de l'autre en même temps. Chacun se persuade que Pierre Fourier avait prédit toutes ces peines, ce qui renforce son aura parmi ses ouailles.

De nombreuses prophéties touchent les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame. Un jour, il réunit dans le Barrois les représentantes de toutes les maisons de la Congrégation. Malheureusement, il y a une absente. A l'issue de la réunion, il demande aux religieuses prêtes à partir de rester un jour de plus sans leur dire pourquoi. A l'heure des vêpres, « une Supérieure d'une autre maison, laquelle estoit partie de fort loing expressement pour se trouver à ceste conference » arrive alors. Grâce à la « prophétie », toutes les supérieures peuvent ainsi se retrouver ! Mais, surtout, le « bon père » est capable de savoir qui sera ou non religieuse, qui restera ou quittera la congrégation. Alors qu'il lit les règles communes « aux Religieuses d'un certain Monastère », les comparant à des chaînons, il annonce à l'une d'elles, encore professe, qu'elle quitterait bientôt la maison religieuse, « ce qui fut admiré par la sortie de ceste fille, qui arriva bientôt après »<sup>321</sup>. Une autre souhaitant vivement entrer en religion ne peut le faire car ses parents s'y opposent. S'ouvrant au Bon père de ce problème, il l'exhorte à prendre patience et lui dit : « Regardés bien Monsieur vostre Père comme pour la dernière fois de vostre vie »<sup>322</sup>. Le père de la jeune fille meurt peu de temps après, lui permettant de rejoindre la congrégation.

En plus de tous ces dons, Pierre Fourier jouit du « don des miracles » autant de son vivant qu'après sa mort. Au moment même de sa mort, « on vit une belle lumière monter du toit de la maison où il mourut vers les Estoilles »<sup>323</sup>. La nouvelle est à peine répandue, qu'une femme à qui « la memelle estoit tarie, recouvra son laict »<sup>324</sup>. Le miracle par l'intercession de Pierre Fourier s'opère de différentes manières : par la prière du Bon père pour la personne en difficulté, par l'invocation du Bon père ou par l'intervention d'un objet lui ayant appartenu. Cet objet peut être des cheveux, du linge trempé dans son sang, une

<sup>319</sup> Lettre du 22 septembre 1628, t. III, p. 127-128, au R.P. Guinet, tirée de *Ibid.*

<sup>320</sup> *Ibid.*

<sup>321</sup> R.P. Jean BEDEL, *op. cit.*, 1869, p. 419.

<sup>322</sup> *Ibid.*, p. 419.

<sup>323</sup> *Ibid.*, p. 440.

<sup>324</sup> *Ibid.*, p. 440.

image ou un tableau le représentant, des lettres... Selon le père Rogie<sup>325</sup>, 32 miracles sont accomplis lors du vivant du saint et 186 après sa mort jusqu'en 1684, année où l'enquête s'arrête pour sa béatification (Cf. Tableau 13). Des miracles ont eu lieu après 1684 ; ils ont servi à dresser le dossier pour la béatification de Pierre Fourier. Malgré ce nombre important, le père Rogie ne les pas tous étudiés dans son ouvrage, seuls 76 miracles nous sont parvenus dont 9 sont approuvés par la congrégation des rites. L'intercession du Bienheureux Pierre Fourier permet de guérir : « la folie, la surdité, la cécité, le mutisme ; les blessures, les plaies, les fractures aux jambes, aux bras, aux pieds, aux mains, aux doigts ; les tumeurs, les chancres, les ulcères, les abcès, les hernies, les rhumatismes, les douleurs, la migraine ; les maladies de la gorge, des poumons, de l'estomac, des entrailles ; les hémorragies, l'épilepsie, la paralysie, l'hydropisie, les fièvres de tout genre. En plusieurs circonstances, la puissance de son intercession servit à dompter les éléments nuisibles. Par elle, la mort même fut contrainte de rendre quatre de ses victimes »<sup>326</sup>.

Tableau 13 : Pierre Fourier et le miracle

Moyens utilisés pour la demande	Miracles du vivant de P. Fourier	Miracles entre 1640 et 1685	Miracles après 1685	Total
Prière	4	6		10
Neuvaine		7	3	10
Autres demandes spirituelles	2	1		3
Cheveux	2	14		16
Linge trempé dans son sang		7		7
Image ou tableau	1	7		8
Ecrits		3		3
Objets divers	2	3		5
Mélange	1	6		7
Autres	4	1	1	6
Inconnu	1			1
Total	17	55	4	76

Parmi les miracles opérés de son vivant, le plus célèbre reste celui de la petite fille sauvée, le 31 mai 1628, de la noyade par les prières du bon père. Cela est attesté par le père Jennin, curé de Saint-Eloy à Châlons-en-Champagne, témoin de la scène. Il explique qu'étant parti chercher de l'eau au puits avec Pierre Fourier, il remarque des enfants en train de boire dans un seau. En voyant les religieux, il se sauvent, sauf une petite fille qui « tenoit les bords

<sup>325</sup> P. J. ROGIE, *Histoire du B. Pierre Fourier chanoine régulier de Saint-Augustin, curé de Mattaincourt, Instituteur des congrégations de Notre-Dame et de Notre-Sauveur*, Verdun, Ch. Laurent, 1887, t. III, 591 p.

<sup>326</sup> *Ibid.*, p. 387.

dudit sceau, lequel renversant dedans le puits, y tira icelle fillette la teste devant ». Après avoir alerté les gens du village, Pierre Fourier se retire chez lui et prie pendant que son invité retire le corps de la petite fille du puits avec l'aide des villageois. Son père se met à genoux auprès du curé qui lui dit de prier. Pendant la prière du Bon curé, le père Jennin se rend chez les parents de la fillette et vérifie sa mort en lui prenant plusieurs fois le pouls ; puis « quelques temps apres il toucha de rechef le pouce de cest enfant, mit sa main sur la poitrine d'iceluy, et le trouva vivant [...] le lendemain matin [...] elle alla à l'escole sans aucun mal »<sup>327</sup>. Le père Jennin n'hésite pas à conclure : « Venerable et discrete personne Maistre Pierre Fourier, curé de Mattaincourt, resuscita une petite fille aagée de cinq ans ou environ, qui avoit esté suffoquée des eaux dans le puits de la Maison de Cure dudit Mattaincourt »<sup>328</sup>. Le mot « ressusciter », utilisé au XVI<sup>e</sup> siècle, donne une force remarquable au fait.

L'eau est souvent associée aux miracles du « Bon père ». Il sauve un petit garçon tombé dans un puits à Marainviller ; un homme échappe à un naufrage sur la Moselle en l'invoquant et lui-même réchappe de l'accident de son carrosse lors du passage d'un ruisseau en crue à Gerbéviller.

A l'opposé de l'eau, Pierre Fourier intervient aussi en cas d'incendie. Le 16 septembre 1624, le père Jean Cuny, chanoine régulier de l'ordre de Saint-Augustin du monastère de Saint-Sauveur en Vosges, se rend à Mattaincourt pour assister aux obsèques de sa nièce, religieuse, accompagné par le père de cette dernière. La nuit venue, ils sont hébergés par une veuve du village. Pendant leur sommeil, des « charbons et le bois mesme tombés sur le plancher, percent le premier, passent outre le second, et descendent dans une boutique de draps »<sup>329</sup>. Pierre Fourier apparaît au prêtre dans son sommeil ; le tire hors du lit et le met en garde contre l'incendie. Aussitôt, l'homme se saisit d'une jarre pleine de vin et d'une aiguière. Il les renverse sur le feu qui « fut esteint sans autre bruict ny dommage ». En plus de son intervention directe, l'utilisation de ses cheveux permet également de sauver le monastère de Belchamps des flammes des Luthériens en 1639.

La mère Alix le Clerc semble aussi avoir eu le « don de prédiction et de songe ». A sa mort, François de Vaudémont cherche par tous les moyens à honorer sa mémoire ; il souhaite recueillir des informations sur sa vie, ses vertus et ses prodiges afin d'en faire un livre « qui puisse servir à la consolation des filles de la congrégation & à l'édification des peuples »<sup>330</sup>.

<sup>327</sup> R.P. Jean BEDEL, *op. cit.*, 1869, p. 426.

<sup>328</sup> *Ibid.*, p. 424-425.

<sup>329</sup> *Ibid.*, p. 429.

<sup>330</sup> B.M. Nancy : Ms 1255<sup>1-2</sup>, PETITMANGIN (chanoine de Remiremont), *Vie de la vénérable Mère Alix le Clerc, fondatrice et institutrice de la Congrégation de Notre-Dame*, t. 2, p. 1038-1039 ; il semblerait que ce



De son vivant, elle a fait de nombreuses prédictions. En 1616, elle prédit à une mère qu'une de ses filles la rejoindra dans la congrégation et à une autre jeune demoiselle que son mariage sera fait « de grandes croix et de terribles afflictions ». Les deux annonces se sont révélées exactes. Selon l'abbé Petitjean, elle annonce aussi la fondation de la Congrégation de Notre-Dame du Refuge onze ans avant sa création. Alix le Clerc, souhaitant qu'Elisabeth de Ranfaing rejoigne son ordre, prie Dieu afin « de lui donner cette chère compagne » ; mais « il lui fit connoître qu'elle ne devoit pas y songer, qu'il avoit d'autres desseins sur Elisabeth et qu'il la réseervoit pour un établissement qui seroit très glorieux ; [...] il lui traça une idée distincte de l'ordre de Notre-Dame du Refuge dont il vouloit qu'Elisabeth fut la fondatrice & l'institutrice »<sup>331</sup>.

Ces prophéties ne sont pas réservées aux autres, elle prédit aussi son avenir. Dès son enfance, Dieu lui vient en songe et lui montre le chemin de son avenir : « Un jour dans son sommeil, il lui sembla qu'elle étoit à la paroisse, qu'elle y assistoit à la Sainte Messe et qu'allant à l'offrande, elle voyoit la sainte Vierge au coin de l'autel revêtue d'un habit tout semblable à celui que portent aujourd'hui les Religieuses de la Congrégation »<sup>332</sup>. Une fois la Congrégation créée, elle fait d'autres prédictions. Ses parents lui proposent d'aller au couvent de Sainte-Claire à Verdun. Ne sachant que répondre, elle prie et voit la Vierge qui lui donne « le petit Iesus entre mes bras ; et il me fut dit que ie perseverasse en ma premiere vocation, et que ie n'eu point de crainte, qu'il seroit mon esperance »<sup>333</sup>. En 1618, elle prédit la date de sa mort. Tombée malade, « étant toute épuisée [...] elle tomba tout à coup dans une maladie très sérieuse : les medecins ne surent d'abord trop quoi en penser. [...] Ils jugèrent qu'elle n'en pouvoit revenir ; ils la condannèrent à mort »<sup>334</sup>. Toute la maison religieuse est consternée à l'idée de perdre leur révérende mère mais elle dit à la sœur Angélique : « n'ayez pas peur, ma fille, [...] je vivrai encore plus de quatre ans dans le nouveau monastère »<sup>335</sup> ; elle est morte quatre ans et deux mois plus tard, le 9 janvier 1622.

---

manuscrit du XVIII<sup>e</sup> siècle soit la copie de *La vie de la venerable mere Alix Le Clerc fondatrice, premier mere et religieuse de l'ordre de la Congregation de Nostre Dame. Contenant la relation d'icelle, escrite et signée de la mesme Mere, par commendement de ses Superieurs ; les esclarcissement sur ceste relation : avec les remarques du commencement de la Congregation, tirées sur les Escrits propres du R.P. Fondateur et quelque Memories des actions principales de ladite Mere. Dédiee à Son Altesse par les superieure et Religieuses du premier monastere de la Congregation à Nancy*, Nancy, Antoine, Claude et Charles les Charlots, 1666, 412 p., conservé à la Bibliothèque de l' Arsenal sous la cote 4-H-6809.

<sup>331</sup> B.M. Nancy : Ms 1255<sup>1-2</sup>, *op. cit.*, t. 1, p. 879-880.

<sup>332</sup> *Ibid.*, p. 47.

<sup>333</sup> *La vie de la venerable mere Alix Le Clerc fondatrice...*, *op. cit.*, p. 22-23.

<sup>334</sup> B.M. Nancy : Ms 1255<sup>1-2</sup>, *op. cit.*, t. 1, p. 677-678.

<sup>335</sup> *Ibid.*, p. 678.

Pierre Fourier et Alix Le Clerc nous offrent une vision vivante du miracle. Ils nous montrent des populations prêtes à qualifier de « merveilleux » les gestes de ceux qu'ils connaissent. Les prédictions sont la forme la plus fréquente de l'élection divine. Mais les proches de Pierre Fourier n'hésitent pas à lui prêter des pouvoirs encore plus vastes. Dans l'esprit de chacun le Ciel est donc présent en ce monde. La sainteté n'est pas un événement historique, perdu au plus profond de temps anciens ; elle est une réalité contemporaine qu'on veut toucher, voir, sentir. Comment ne pas croire alors aux innombrables miracles annoncés dans les sanctuaires lorrains ?

### 3.3.2. L'âge d'or du miracle, le XVII<sup>e</sup> siècle et ses récits de miracles

Ce XVII<sup>e</sup> siècle est l'âge d'or du miracle. C'est à cette période que la majorité des miracles ont été notés, relevés soigneusement par les autorités ecclésiastiques. Nous ne disposons malheureusement que de très peu de récits de miracles concernant les saints lorrains.

Livier apparaît être un intercesseur privilégié et très demandé par les fidèles. En 1624, Alphonse de Rambervillers note 42 miracles dus à l'intervention de saint Livier à la fontaine de Vireval, non loin de Salival<sup>336</sup> entre le 26 juillet 1623 et le 4 novembre de la même année. D'après dom Calmet, dans sa *Notice de la Lorraine*, la chapelle de saint Livier se situe à « environ un quart de lieue de Salival sur le chemin qui conduit à Moyenvic et Marsal »<sup>337</sup>. Les miracles réalisés en la fontaine de Vireval<sup>338</sup> sont authentifiés et contrôlés par une commission épiscopale présidée par « messire Edmont André Lancelot Toiraqueau, Docteur en sainte Théologie, et ès droits, Abbé de Saint-George, et vicaire général en la spiritualité de l'Evêché de Metz, lequel pour satisfaire à son devoir par la renommée de tant de miracles survenus en notre sainte fontaine, a député et commis pour inquisiteur, Révérend et vénérable messire Didier Perrin, gradué en sainte Théologie, et official audit Evêché pour le district de Vic, qui ayant appelé pour greffier, vénérable personne messire Claude Huel notaire Apostolique, chanoine en l'église collégiale dudit Vic »<sup>339</sup>. Seul Didier Perrin, envoyé à

<sup>336</sup> Alphonse de RAMBERVILLERS, *Vérification des miracles faits en la fontaine de Vireval, voisine de l'abbaye de Salival, près la ville de Vic, en l'année dernière 1623, et continuans encore ez présent, par l'intercession du glorieux martyr saint Livier, diligenciée et approuvée par l'autorité des supérieurs du diocèse de l'évesché de Metz*, Vic, Claude Félix, [1624], in-8°, 75 p.

<sup>337</sup> Dom Augustin CALMET, *Notice de la Lorraine*, Nancy, Beaurain, 1756, vol. 2, col. 375-376.

<sup>338</sup> Alphonse de RAMBERVILLERS, *Vérification des miracles fais en la fontaine de Vireval*, op. cit.

<sup>339</sup> *Ibid.*, p. 66-67.

Vireval pour diriger l'enquête, relève 42 miracles authentiques survenus en l'année 1623. L'auteur n'affirme-t-il pas à propos de ces miracles : « il ne faut entrer en doute que les merveilleuses guérisons qui ont esté faictes devant nos yeux en nostre fontaine salutaire, ne soient de vrais miracles, pour ce que l'on a recognu que les malades qui se sont lavez, ou beu de l'eau d'icelle, ont esté guéris au grand estonnement de tous » ?

Le nombre officiel de miracles n'est probablement pas représentatif de tous ceux survenus pendant cette année 1623 car, selon Rambervillers, « le peu de soin que nous portons aux choses divines, a fait négliger la plupart des miracles faits au commencement du mois de juin », période où il y aurait eu jusqu'à douze ou quinze mille personnes venues prier et demander des guérisons<sup>340</sup>. La commission de vérification, tout comme Alphonse de Rambervillers, a opéré un tri dans les miracles afin de déterminer la véracité des faits. Les miracles, armes de la pastorale de l'Eglise, ont plusieurs fonctions : créer une religion de proximité contrôlée et fournir un modèle de dévotion à suivre. Malgré leur diversité, ils sont construits sur le même modèle : la personne malade recourt tout d'abord à des médecins et chirurgiens qui ne peuvent la soulager de son mal. Par exemple, Nicolas de Haut-Marin<sup>341</sup>, page de Mme de Vaudémont, atteint d'une paralysie à la main droite et de fièvre, consulte à « Nancy, ville capitale de Lorraine, abondante en médecins et chirurgiens » qui lui fournissent « de grand nombre de remèdes et recettes » contre son mal. Malgré les soins prodigués, il ne sent aucun soulagement. Il arrive parfois que les maux durent plusieurs années comme cette femme, Catherine Colin de Hauboudange souffrant d'un mal œil pendant 35 ans. Malgré les dépenses engagées auprès des médecins et chirurgiens, « la pauvre femme demeura affligée de douleur en son œil ». Tous les malades ayant fait confiance en premier lieu à la médecine, c'est devant l'impuissance de la science qu'ils recourent au spirituel.

Ils connaissent les vertus miraculeuses de l'eau de la fontaine de Vireval. Ils s'y rendent soit par leurs propres moyens, lorsqu'ils le peuvent, soit s'y font transporter. Anne Bechelet de Nancy finit par avoir « recours aux célestes, en sorte qu'ayant ouï parler de la fréquence des miraculeuses guérisons qui se faisaient en la salutaire fontaine, elle s'y fait transporter »<sup>342</sup>. Si les malades ne peuvent pas se rendre physiquement à la fontaine, on leur en ramène l'eau.

Une fois au sanctuaire, « avec grande dévotion », les pèlerins boivent et/ou se lavent avec l'eau de la fontaine. Le plus souvent la guérison est obtenue sur le site même mais il

<sup>340</sup> *Ibid.*, p. 3-4.

<sup>341</sup> *Ibid.*, p. 9-10.

<sup>342</sup> *Ibid.*, p. 41-42.

arrive parfois que le malade reparte chez lui avec des bouteilles remplies d'eau et obtienne la guérison un peu plus tard comme Nicolas Gérard de la Garde atteint d'une paralysie des membres et muet. Accompagné de son frère, il « accomplit sa dévotion au saint, et ayant bu de l'eau de la fontaine par diverses fois, s'en retournèrent en leur maison, apportant de la même eau pour en boire chaque jour, et le second jour de la neuvaine, ledit Nicolas commença à parler »<sup>343</sup>.

Claude Sypaire, dit Bouvron, jeune enfant de neuf ou dix ans, est sourd, muet, aveugle et boiteux. Malgré les soins procurés par sa tante Chrétienne et les chirurgiens consultés, rien ne peut soulager ses maux. Ayant entendu parler des vertus miraculeuses de la fontaine de Salival, sa tante décide d'y emmener l'enfant. Le 26 juillet 1623, il commence par faire une neuvaine pendant laquelle il boit l'eau et se lave les parties offensées. « A peine avoit-il passé le quatre ou cinquième jour, que sans apparence de moyens naturels, ses yeux s'ouvrirent, les oreilles laissèrent leur surdité et sa jambe contractée se rendant aussi longue que la saine, se fait aussi ferme que l'autre, et en fin de sourd, muet et boiteux, il est fait clair-voyant, bien-parlant et ferme au marcher »<sup>344</sup>. De même, le 13 octobre 1623, une vieille femme aurait été guérie d'une double hernie. Le 21 juillet, un jeune homme estropié et perclus de son pied droit est réduit en pleine santé. Le 24 août, Bonne Fontaine, femme de Jacob Pourry, charpentier de Nancy, est paralysée des deux mains. Aucune médecine ne pouvant la guérir, elle se rend à la fontaine de saint Livier où elle boit l'eau et s'y lave les mains. Après une neuvaine elle retrouve l'usage des ses mains.

Toutes les personnes « miraculées » rendent grâce à Dieu de l'intercession du saint en chantant ses louanges ou en déposant les objets souvenirs de leur ancien handicap (béquilles, cannes...). Jeanne Daulnois d'Amance laisse « ses potances à Salival pour témoignage de sa guérison (paralysie), s'en retourna à pied saine et allègre en sa maison »<sup>345</sup>.

Les miracles relevés par Alphonse de Rambervillers ont lieu en grande partie au mois d'octobre (30%) (Cf. Tableau 14, page 601). Seulement 19% arrivent en juillet alors que c'est le mois où l'on fête Livier, souvenir de sa mort est survenue un 17 juillet. Partout en Lorraine, les pèlerinages sont plus importants à la fin de l'été et au début de l'automne car les fidèles disposent de plus de temps lorsque les travaux agricoles sont terminés et les routes plus praticables en cette période de l'année.

---

<sup>343</sup> *Ibid.*, p. 54-55.

<sup>344</sup> *Ibid.*, p. 8.

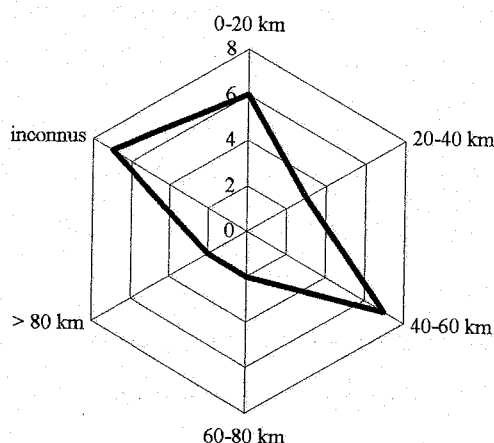
<sup>345</sup> *Ibid.*, p. 57.

Juillet :	Août :	Septembre :	Octobre :	Novembre :	Sans date :	Total :
8	7	9	12	1	5	42

Ces personnes viennent de vingt-sept villes ou villages différents (Cf. Tableau 15, graphique 14) avec en premier Nancy (plus de 26%), puis Vic, Moyenvic, Saint-Nicolas-de-Port, Vaudémont, Hauboudange, Amance, Baccarat, Bruyères, Château-Salins, Metz, Pont-à-Mousson, Seicheprey, Sonneville, Vézelize... La majorité (77%) des « miraculés » dont nous fait part Alphonse de Rambervillers n'est donc pas du Saulnois, zone où se situe le sanctuaire. Cela permet de montrer alors l'importance du rayonnement du sanctuaire de Vireval et la diffusion du culte de saint Livier à travers toute la Lorraine.

0-20 km : 6	20-40 km : 3	40-60 km : 7	60-80 km : 2	+ 80 km : 2	Inconnu : 7
-------------	--------------	--------------	--------------	-------------	-------------

Graphique 14 : Origine des miraculés de Vireval (1623)



Les catégories socio-professionnelles des miraculés, assez variées, ne sont pas représentatives de la société d'ancien régime (Cf. Tableau 16, page 602). En effet, le monde rural est sous-représenté (seulement 20%) alors que la majorité des habitants à cette époque sont des paysans (85%). La diversité des professions est grande, nous trouvons un libraire de Nancy, André Blaise ; Sébastien Maire, tailleur ; Anthoine Forestier, marchand bourgeois ; Bonne Fontaine, femme de Jacob Pourri, charpentier à Nancy ; Maître Claude Cheveneau,

<sup>346</sup> Afin de connaître le nombre de kilomètres séparant Salival aux localités des pèlerins, nous avons utilisé le site <http://www.mappy.fr> ; mais celui-ci ne « connaissant » pas Salival, nous avons situé le lieu d'arrivée à Moyenvic se situant à seulement ¼ de lieue de Salival selon dom Calmet. Une lieue lorraine équivaut à 4,938 km donc ¼ de lieue correspond à 1,2345 km.

artiste peintre ; Bastien Mouzene, manouvrier ou encore Yzabeau Pagentière, épouse d'André Guillaume, maître d'école...

Menu peuple :	Monde rural :	Artisans :	Elite urbaine :	Ecclésiastiques :	Sans indication :
3	6	8	5	2	18

La majorité des personnes fréquentant le pèlerinage et obtenant une guérison miraculeuse sont donc des femmes (40%) puis viennent les hommes représentant 31%, les enfants dans 21,5% des cas et enfin les vieilles personnes avec 7,5% (Cf. Tableau 17).

Hommes adultes :	Femmes adultes :	Enfants :	Vieillards :	Total :
13	17	9	3	42

La majorité des maladies (Cf. Tableau 18, page 603) pour lesquelles viennent les fidèles en pèlerinage sont des paralysies soit totale soit partielle : 49%, pourcentage un peu supérieur à ce qui existe dans le reste de la Lorraine<sup>347</sup>, pour laquelle un tiers des maladies sont des paralysies ; dans les deux cas, c'est le premier type de maux pour lesquels les fidèles viennent implorer Dieu. Il s'agit par exemple de « paralysie et contraction de la main droite » ; de « perclusion de bras » ; de « douleur de jambe », etc. comme « Marguerite femme à Claudin Husson, demeurant à Belle-Ville près Dieulouard, se trouva saisie d'une grande fluxion froide, laquelle peu à peu lui cause une violente enflure par tout son corps, qui en fin se termina en hydropisie formée »<sup>348</sup>. Viennent ensuite, avec 14% les maux de ventre (contre 11% pour la Lorraine) à l'exemple de « Laurence femme de Jean Perche, artisan demeurant à Marzerulle lez Nancy se sent incommodée d'une grande douleur d'estomac, qui lui est causée par un long verm qui lui montait à la gorge, elle sentant la cause fait tous les efforts à elle possibles pour vomir, et jeter hors ledit verm, mais en ce faisant soit quelle se rompit quelque veine, ou pour quelque autre cause occulte elle fut surprise à l'instant d'une fluxion et abondance de sang de coulant par les narines, par l'espace de sept heures entières sans intermission »<sup>349</sup>. Puis on trouve la cécité, 9% contre 8% pour les autres sanctuaires... Les guérisons miraculeuses obtenues à Saint-Livier de Salival ne sont donc pas différentes de celles intervenues dans les autres sanctuaires lorrains à la même période.

<sup>347</sup> Pour plus de renseignements, consulter Philippe MARTIN *Pèlerins de Lorraine, op. cit.*, p. 210-211.

<sup>348</sup> Alphonse de RAMBERVILLERS, *Vérification des miracles fais en la fontaine de Vireval...*, *op. cit.*, p. 31-32.

<sup>349</sup> *Ibid.*, p. 37.

Paralysie des membres	27
Maux de ventre	8
Problèmes à la tête	7
Problèmes de vue	5
Surdité	3
Muet	3
Femme ne pouvant plus allaiter	2

L'exemple de Vireval dans le Saulnois est représentatif des autres pèlerinages lorrains. Livier, comme beaucoup d'autres saints lorrains des débuts du christianisme, a des origines nobles, une enfance marquée par un enseignement chrétien, une vie très pieuse mettant en valeur sa foi et une mort pour la défense de sa religion. L'intention d'Alphonse de Rambervillers fut de faire de Vireval un haut lieu spirituel où le chrétien pouvait obtenir guérison de ses maux mais surtout procéder à une réformation intérieure en suivant l'exemple de ce noble chevalier chrétien.

L'hymne du glorieux martyr saint Livier <sup>351</sup> composé en 1624 présente clairement ces deux dimensions :

« O guerrier invincible, ô siège de valeur  
 Honneur de la cité, gloire de l'Austrasie,  
 Grand saint, donne santé, Martyr chasse-douleur,  
 Ame du zèle saint divinement saisie ! [...] ]  
 Les aveugles, les sourds, les muets, les perclus,  
 De leurs infirmités bien que longues et fortes  
 Y trouvent guérison, et qui est beaucoup plus  
 Un seul, remède éteint les maux de tous sortes [...] ]  
 O sacré médecin, ô notre asile sûr !  
 O puissant avocat, ô patron secourable !  
 O tutélaire saint, ô doux intercesseur !  
 Continue envers nous ton aide favorable ».

La vitalité du culte à saint Livier est donc attestée par ces miracles et les nombreux pèlerins qui se rendent sur son tombeau. En 1627, la fontaine de Vireval voit défiler près de

<sup>350</sup> Nous avons pris en compte ici, non pas le nombre d'individu, mais le nombre de maladies différentes rencontrées chez ces 42 personnes. Ce qui fait un total de 55 maladies.

<sup>351</sup> Cet hymne est retranscrit dans François-Anatole WEYLAND, *op. cit.*, 1906, vol. 4, p. 190-194.

20 000 personnes dont le duc Henri II de Lorraine<sup>352</sup>. Les archives deviennent alors brutalement silencieuses.

Un autre grand thérapeute lorrain est saint Nicolas<sup>353</sup> à la basilique de Saint-Nicolas-de-Port. Entre 1585 et 1715, 173 miracles sont relatés à Saint-Nicolas-de-Port ; ils peuvent se diviser en trois périodes<sup>354</sup>. Avant 1605, seuls 5 miracles sont mentionnés ; entre 1605 et 1626, 100 miracles soit 58% du total, et enfin après 1626, une rupture se produit puisque seulement 68 miracles sont retranscrits. Tout comme pour Livier, ces récits de miracles ne constituent pas l'ensemble des miracles qui ont eu lieu au sanctuaire du saint car tous ne sont pas retranscrits par les autorités religieuses responsables du lieu. La majorité des miracles relatés ont eu lieu pendant une période de paix et de prospérité, la guerre de Trente Ans ne débutant qu'en 1631 en Lorraine<sup>355</sup>.

Les récits de miracles sont de plusieurs types<sup>356</sup> : les dépositions des miraculés rapportant le prodige tel qu'ils l'ont vécu, des extraits de dépositions originales, et le récit de miracles, contrôlé par les autorités, placé en fin de manuel de pèlerinage dont le but est l'édification des pèlerins. Ces récits se structurent de trois manières<sup>357</sup> : à l'approche d'un danger, le fidèle fait appel à saint Nicolas et prononce parfois un vœu. Une fois le prodige intervenu, le miraculé se rend au sanctuaire remercier le saint ; 142 récits de miracles correspondent à ce type. Ensuite, la démarche est la même que précédemment mais le récit ne mentionne pas de pèlerinage de remerciement ; il s'agit de 68 miraculés. Enfin, le fidèle se rend au sanctuaire afin de demander l'intercession du saint directement ; 16 pèlerins ont cette démarche. Certains miracles sont répétés plusieurs fois comme celui concernant Claude Huel en 1644 qui est retranscrit 4 fois ou sont retranscrits dans différents recueils ; c'est pour cela que nous avons un total de 226 récits de miracles alors qu'il y a seulement 173 miracles. Les bénéficiaires de ces miracles sont en majorité des hommes, puis ce sont les enfants et enfin les femmes.

La raison principale pour laquelle saint Nicolas est invoquée est l'eau, la noyade et le naufrage ; puis les chutes diverses ; et enfin les guérisons contre différentes maladies. La libération de prisonniers et l'intervention du saint contre les soldats et les voleurs sont égales. Il est également invoqué en cas de violence comme des coups de feu ou d'épée ; contre les

<sup>352</sup> Henri TRIBOUT DE MOREMBERT (sous la dir.), *op. cit.*, p.118.

<sup>353</sup> Odile MAISSE, *op. cit.*

<sup>354</sup> *Ibid.*, vol. 1, p. 59-60.

<sup>355</sup> Philippe MARTIN, *Une guerre de Trente Ans en Lorraine...*, *op. cit.*, 383 p.

<sup>356</sup> Les récits de miracles de Saint-Nicolas-de-Port sont conservés aux A.D. 54 sous la cote H 284, *Attestations et recueils de miracles du XVII<sup>e</sup> siècle, réalisés à Saint-Nicolas-de-Port.*

<sup>357</sup> Odile MAISSE, *op. cit.*, vol. 1, p. 64.



incendies, l'injustice ; pour obtenir un accouchement facile ; faire des répit ; aider les gens perdus et en cas de sorcellerie. Un récit de miracle n'a pas de rapport avec saint Nicolas puisqu'il relate l'histoire d'une jeune fille qui, se promenant avec trois enfants et voyant un démon sur une croix de pont, invoque Jésus et la Vierge pour obtenir du secours. Dans la marge, il est noté « qu'il est bon d'invoquer le nom de Jesu et de Marie »<sup>358</sup>.

L'analyse des récits des miracles attribués à saint Nicolas montre qu'il est essentiellement le protecteur des voyageurs et des marins (Cf. Tableau 19, page 606) : près de 32% des faits merveilleux relevés au XVII<sup>e</sup> siècle concernent ces questions<sup>359</sup>. Chacun connaît alors ces historiettes. En 1623, Jean Simon, fondateur de cloches lorrain, s'embarque sur un vaisseau hollandais. Pris dans une tempête, le navire est sur le point de couler, quand notre voyageur s'adresse à Nicolas l'implorant de le sauver. Miraculeusement, il trouve une épave à laquelle s'accrocher et arrive sain et sauf sur le rivage. Là, il pleure la perte de ses enfants et prie ; nouveau miracle, puisque ses deux garçons apparaissent à ses côtés. Ce bonheur est cependant terni par la disparition de sa malle ; mais Nicolas l'écoute encore et lui permet de retrouver ses bagages. De tels récits sont innombrables et le sanctuaire de Saint-Nicolas-de-Port est rempli d'ex-voto marins, cordages ou morceaux d'épaves que signale Nicolas Durmont dans son livret de pèlerinage publié en 1621. L'édition de 1737 d'un guide met toujours en avant ce type de protection. Les manuels étrangers, en particulier le texte de Antonio Beatillo, présentent les mêmes histoires de marins sauvés des flots déchaînés<sup>360</sup>.

Il arrive que le miracle profite à plusieurs personnes. Ainsi, le 15 avril 1615, la foudre tombe sur le village de Sapé en Normandie, vers onze heures du soir. Elle embrasse plusieurs dizaines de maisons. Celle d'un bourgeois et de ses trois enfants est entourée d'édifices en flammes. Voulant aller les secourir, le brave homme « y fut à peine entré que le feu luy boucha passage pour son retour ». Face au danger, « un seul et dernier remède luy reste, c'est l'assistance du ciel [...] Il fait vœux de venir en Lorraine visiter l'Eglise de St Nicolas » et recommande ses trois enfants à saint Nicolas, « les iette de ce second estage par la fenestre en bas sur le pavé, et après eux il s'y iette luy mesme, ce qui se fit si heureusement que ny luy ny pas un de ces petitz enfans n'en receut aucun mal »<sup>361</sup>.

<sup>358</sup> A.D. 54 : H 284, *Choses remarquables et vrayem[ent] miraculeuses arrivées par layde faveur et assistance de n[ost]re glorieux patron mons[ieu]r St Nicolas rapportées et attestées p[ar] les pèlerins qui de toutes parts arrivent p[ou]r visiter son insigne église de Lorraine*, f° 9 v°.

<sup>359</sup> La majorité des récits sont présentés dans Nicolas DURMONT, *op. cit.* A ce sujet, voir : Odile MAISSE, *op. cit.* ; Philippe MARTIN, *Pèlerins de Lorraine, op. cit.*, chap. 6. Pour une rapide présentation du culte de saint Nicolas, voir Marie-José STIRCH, *op. cit.*

<sup>360</sup> Cet ouvrage a été édité à Naples en 1620, 1633, 1642, 1645, 1672... ; à Milan en 1695 ; à Rome en 1701 ; à Venise en 1705...

<sup>361</sup> A.D. 54 : H 284, *Recueil des miracles du glorieux St Nicolas [...] protecteur auprès de Dieu, 1691*, f° 10 r°.

Tableau 19 : Les miracles à Saint-Nicolas-de-Port au XVII <sup>e</sup> siècle					
Types de miracles	Nombre de miracles	Hommes	Femmes	Enfants	Collectif
Noyade, naufrage	55	29	7	25	
Chute	28	23	3	8	
Guérison	27	17	5	6	
Contre les soldats, voleurs	19	17	2		
Prisonniers	10	12			
Protection dans les combats	4	3			1
Accidents	11	8	4	4	
Contre le feu	6	3	2	4	
Mensonges, injustice	3	2	1		
Accouchements	3		3		
Répits	5			5	
Orientation	1				
Sorcellerie	1				
<b>TOTAL</b>	<b>173</b>	<b>114</b>	<b>27</b>	<b>52</b>	<b>1</b>

En général, les demandes interviennent au moment même du danger, dès qu'il y a menace, comme le 15 décembre 1616, lorsqu'une jeune fille de Huillecourt rentrant de la messe découvre qu'un vol a été commis dans la maison de ses domestiques. Sa maîtresse lui enjoint « qu'il falloir qu'elle retrouve le tout qu'autrement elle la feroit mettre entre les mains de la justice »<sup>362</sup>. Malgré cela, son maître sort pour aller quérir les sergents et la mettre en leurs mains. « Aussitost qu'elle les apperceut se iette à genouilx en plein rue invoq[ue] l'ayde et faveur de St Nicolas et p[ro]met que si iamis elle peut retourner en son pays son honneur et bonne renommée sauves, qu'elle visiteroit à piedz nudz son Insigne Eglise de Lorraine »<sup>363</sup>. Le 8 mai 1628, le sieur d'Argenton, procureur, est arrêté par des voleurs qui le font tomber de cheval et le rouent de coups. Face à un tel danger de peur d'y perdre la vie, le procureur se met à invoquer saint Nicolas dont la fête de la translation est le lendemain, 9 mai. Et « il en receu une telle protection que nonobstant la violence des coups, ces voleurs ne peurent pas luy oster la vie comme ilz prétendoient »<sup>364</sup>. Face à un danger proche, les victimes recourent au puissant intercesseur, protecteur de la Lorraine ; et les formules relatées dans les récits de miracles sont très explicites : « tombant et invoquant », « se voyant tomber s'écria », « invoquant Saint Nicolas à même qu'elle se sentit tomber », « invoquant durant sa chute »...

<sup>362</sup> A.D. 54 : H 284, *Choses remarquables et vrayem[ent] miraculeuses...*, op. cit., 16 p., miracles arrivés entre 1613 et 1616, f° 1 r°.

<sup>363</sup> *Ibid.*, f° 1 r°.

<sup>364</sup> A.D. 54 : H 284, *Recueil des miracles du glorieux St Nicolas...*, op. cit., f° 31 r°-v°.

En juin 1657, à Brancourt, Nicolas Bourguignon est assailli par un « taureau en furie qui luy avoit ia mis en piece son habis et sa chemise et après l'avoir terrassé par terre et donné plusieurs grands coups de pieds luy avoit enlevé une partie de la peau du ventre »<sup>365</sup>. Face à tel danger de mort, Nicolas Bourguignon invoque saint Nicolas « à son ayde et secours » et à peine le fait-il, « ce taureau mettant bas son couroux se retira laissant son homme libre » alors qu'il attaque quinze jours après un autre habitant du lieu et l'éventre. De même le jour de la Saint-Rémy 1621, une fillette de deux ans tombe sous les roues du char à bœufs de son père et lui passe sur le visage. Sa mère la voyant à travers la fenêtre « y courut invocquant l'assistance de Mons[ieu]r St Nicolas, réitérant plusieurs fois Mons[ieu]r St Nicolas je vous recommande mon pauvre enfant »<sup>366</sup>. Malgré la demande de protection sur l'enfant, la petite fille a le visage tout meurtri ; sa mère la ramène chez elle et invoque de nouveau le saint et obtient la guérison de sa fillette.

Comme dans le cas des miracles opérés par l'intercession de Livier, le demandeur est en premier lieu réticent à invoquer le surnaturel ; il préfère faire appel à la science ou à la raison avant d'invoquer le saint. Il faut que tous les remèdes s'avèrent inutiles et inefficaces pour se tourner vers le Ciel, c'est leur dernier espoir. En faisant appel au surnaturel, les fidèles glorifient le saint qui est alors « victorieux là où toute industrie humaine » est impuissante<sup>367</sup>. Le prieur des pères réformés de Saint-Nicolas ayant une fièvre extrême, « désespère des médecins, fit voeux de dire deux messe en ladite église et par mesme moyen recouvrit la santé »<sup>368</sup>. Le 17 mai 1626, l'épouse de Balthazard de Neyon, auditeur à la chambre des comptes de Bar, enceinte, est atteinte d'un « cathard [...] qui dura iusque à 3 ou 4 heures du lendemain » ; elle est abandonnée par les médecins, « son mary réclamant St Nicolas [...] et se porta fort bien trois ou quatres iours après »<sup>369</sup>. L'exemple de Jeanne Fardet<sup>370</sup> est très éloquent de cette puissance thaumaturgique de saint Nicolas. Depuis l'emménagement de ses parents, la fillette est « tombée dans une très grande maladie [et] infirmité du genouil droict [...] des signes évidents d'enfleures en l'estomach [et] en la gorge qui lui causoient des douleurs extrêmes accompagnées de simptome [et] d'évanouissement » ; enfin, elle est percluse et infirme du côté droit. Face à l'impuissance des médecins puisqu'il n'y a aucun moyen ni remède de soulager l'enfant, les parents décide « d'implorer le secours du ciel [et]

<sup>365</sup> A.D. 54 : H 284, *Attestations et recueils de miracles du XVII<sup>e</sup> siècle, réalisés à Saint-Nicolas-de-Port*.

<sup>366</sup> A.D. 54 : H 284, *Recueil des miracles du glorieux St Nicolas...*, op. cit., f<sup>o</sup> 20 v<sup>o</sup> - f<sup>o</sup> 21 r<sup>o</sup>.

<sup>367</sup> Odile MAISSE, op. cit., vol. 1, p. 66.

<sup>368</sup> A.D. 54 : H 284, *Miracles advenus par la faveur et invocation de Monsieur St Nicolas ez années 1613 et 1614*, f<sup>o</sup> 2 r<sup>o</sup> - f<sup>o</sup> 3 r<sup>o</sup>.

<sup>369</sup> A.D. 54 : H 284, *Recueil des miracles du glorieux St Nicolas...*, op. cit., f<sup>o</sup> 13 r<sup>o</sup>.

<sup>370</sup> A.D. 54 : H 284, *Attestations et recueils de miracles du XVII<sup>e</sup> siècle...*, op. cit..

de vouer leur fille ainsy malade au grand saint Nicolas afin d'obtenir sa guérison par les mérites [et] intercession de ce grand saint ». Tous les jours pendant un mois, ils l'emmènent à l'église de Saint-Nicolas-de-Port et la déposent dans un petit chariot pour qu'elle puisse se déplacer librement. Après deux neuvaines faites par son père en l'honneur du saint, le 30 octobre 1664, la fillette, à la messe, crie « Je suis guérie St Nicolas m'a guéry » au moment de l'élévation de l'hostie ; tombe à genoux devant l'hostie et à la fin de l'office, elle « se seroit levée sur ses pieds [et] auroit marché librement iusqu'au lieu où reposent les sacrées Reliques » du saint. Ce miracle a lieu devant une foultitude de fidèles assistant à la messe ; les parents demandent aux religieux de Saint-Nicolas-de-Port de faire un acte authentique du prodige « pour la gloire de Dieu et l'honneur de St Nicolas ».

Saint Nicolas est le patron des enfants et de nombreux miracles sont opérés pour les sauver : vingt-cinq sont préservés de la noyade, huit de chutes, six de terribles maladies, cinq nouveaux-nés morts à la naissance bénéficient d'un retour temporaire à la vie suffisant pour être baptisés, quatre sortent indemnes d'un accident, et trois d'un incendie.

Bien que les répits soient plus spécifiques aux sanctuaires féminins, saint Nicolas est invoqué quatre fois en 1657, 1661 et 1662 ; la dernière date n'est pas connue. Ces miracles ont lieu en pleine période de remise en cause de ce type de miracle par les autorités épiscopales suite à une affaire survenue à Mirecourt en mars 1657. Deux sages-femmes, Marie Claudon et Rolet Friant, ayant des authentications de miracles signées d'avance par des religieux, sont accusées d'avoir profité de la douleur des parents en leur faisant croire qu'elles pouvaient ondoyer des ossements de nourrissons après avoir décelé des signes de vie. Face au scandale, l'évêque de Toul, André du Saussay, prend des mesures contre ces miracles : il exige quatre témoins et un certificat signé par le curé pour qu'un nourrisson puisse être enterré en terre chrétienne. Ainsi, pour prouver aux autorités que ces miracles sont véridiques et pour préserver le sanctuaire, l'abbé Jean Delhôtel, curé de Notre-Dame d'Avioth, rédige en 1668 un *Bref recueil de l'état de l'église de Notre-Dame d'Avioth*<sup>371</sup>. Lorsque les religieux chargés de recueillir les miracles faits par l'intercession de saint Nicolas rédigent les récits des répits, ils vont dans le même sens que Delhôtel ; ils souhaitent préserver leur sanctuaire et montrer aux autorités que ce type de miracles est tout à fait authentique. A Saint-Nicolas-de-Port, on remarque dans ces récits de miracles, le respect des prescriptions de l'évêque puisqu'à chaque fois, le miracle a lieu en présence d'au moins quatre témoins. Le 25 décembre 1661, le tabellion de Lorraine fait comparaître Nicolas Bon, vitrier, son fils,

<sup>371</sup> Jean DELHOTEL (abbé), *Bref recueil de l'état de l'église de Notre-Dame d'Avioth*, 1668, édité en 1981, Colmar, 64 p. Sur les répits, voir Jacques GELIS, *op. cit.*

Anthoine Boucquillon, âgé de 18 ans, Nicolla Pauvel, épouse de Pierre Travellat, Marguerite Couy, François Pierre Louys, tonnelier et Marie Mirjolet, afin de témoigner du miracle accompli sur l'autel de saint Nicolas concernant l'enfant mort-né d'Anne Jacmet et de Pierre Louys. Ils déposent l'enfant sur l'autel et « ils ont remarqué [et] veu qu'effectivement ledit enfant avoit changé de couleur noir en rouge, ouvert l'œil droit et le refferme plusieurs fois, jette du sang par la bouche, par le né et mesme par les yeux sans induction ny oppressement de personne »<sup>372</sup> ; l'enfant peut alors être baptisé et enterré chrétiennement. C'est la même chose en janvier 1662 lorsque le père d'une petite fille morte à la naissance l'apporte devant l'autel de saint Nicolas une semaine après sa mort pour qu'elle puisse bénéficier d'un répit et être baptisée. Le miracle a lieu en présence du père, Charles Grégoire, du curé de Mouriviller, des sieurs Jean Thurain, maître chirurgien, Michel Bellaire, huissier en la cour souveraine de Lorraine et Barrois, Nicolas Pignolet, sergent du bailliage de Nancy et de Didière Dattellier, matronne du lieu. Tous déclarent avoir vu « une goutte de sang serreux » couler de l'œil droit du nourrisson ainsi que des rougeurs « en quelques parties du visage ce qui est tout à fait surnaturelle »<sup>373</sup>.

De nombreuses noyades touchent les enfants : 25 cas sont relevés dans les récits de miracles sur les 54 appartenant à ce type soit 46%. Parmi ces miraculés, en 1623, Jeanne Jacob, épouse de Demange Mengin, vient rendre action de grâces à Dieu pour avoir sauvé son fils, Louis, de la noyade « dans la haune proche de Nancy » qui invoque saint Nicolas dans le danger<sup>374</sup>. Le 16 juin 1660, François Gauthier vient témoigner d'un miracle dont il a bénéficié 36 ans plus tôt. Agé de onze ans, il tombe « dans une fosse pleine d'eau » sur la Marne et des passants le voient en train de se noyer mais « par l'assistance dudit st [Nicolas] il sortit sain ce qu'il luy attribue comme à son libérateur »<sup>375</sup>.

Pour Livier ou Nicolas, les miracles relevés par les autorités ecclésiastiques ne montrent que peu de divergences avec ce que nous connaissons pour le reste de la région<sup>376</sup>. Les récits et les grâces obtenues s'inscrivent dans des cadres bien connus. Ceux contenus dans les vies édifiantes relèvent d'une logique un peu différente. L'auteur ne souhaite en retenir que quelques uns afin de les intégrer à sa démonstration.

<sup>372</sup> A.D. 54 : H 284, *Attestations et recueils de miracles du XVII<sup>e</sup> siècle...*, *op. cit.*

<sup>373</sup> *Ibid.*

<sup>374</sup> A.D. 54 : H 284, *Recueil des miracles du glorieux St Nicolas...*, *op. cit.*, f° 4 r°.

<sup>375</sup> A.D. 54 : H 284, *Attestations et recueils de miracles du XVII<sup>e</sup> siècle...*, *op. cit.*

<sup>376</sup> Philippe MARTIN, *Pèlerins de Lorraine*, *op. cit.*

La vie d'Alix le Clerc, rédigée par le chanoine Petitmangin<sup>377</sup>, contient des miracles de la sainte après sa mort : sept miracles sont consignés et concernent en majorité des religieuses ; en effet, six cas sur sept touchent des religieuses de la congrégation de Notre-Dame et sont des guérisons, soit 85%. Le seul miracle « hors Congrégation » est bénéfique au R.P. Samuel, capucin de Lorraine, en prière sur le tombeau de la sainte, se sent « embaumé d'une odeur délicieuse, accompagnée de sentiment extraordinaire de dévotion » mais il oublie le sermon qu'il doit prononcer le matin même. Une fois en chaire, il s'adresse à la mère Alix afin qu'elle lui vienne en aide et « au même moment, tout le sermon lui revint »<sup>378</sup>. Le rayonnement géographique des miracles est vaste puisque les religieuses sont issues de Châlons, Troyes, Rambervillers, La Mothe, Reims et Nancy. Les maladies pour lesquelles elles invoquent leur fondatrice sont les rhumatismes, la petite vérole, la colique, l'hydropisie, de l'humeur à une jambe et aussi la mort. Dans certains cas, la mère Alix apparaît à la religieuse en difficulté. Ainsi, la révérende mère Isabelle de Louvroir, souffrant de rhumatismes à l'épaule, voit Alix le Clerc lui toucher l'épaule alors qu'elle est en prière ; immédiatement elle guérit. D'autres obtiennent le miracle grâce à un objet ayant appartenu à la sainte. Une religieuse de Nancy guérit d'une violente colique après avoir avalé des petits grains de poivre ayant appartenu à la sainte mère ; la mère Charlotte de Rambervillers guérit de son hydropisie et de sa forte fièvre une fois qu'elle applique une petite croix que la mère Alix possédait ; enfin, une religieuse est sauvée de la mort lorsque sa mère supérieure lui apporte un portrait d'Alix le Clerc. Il arrive parfois que les malades ne suivent pas les conseils donnés par les saints. Bernardine des Peaux du monastère de La Mothe, a un problème à une jambe. « Un soir qu'elle commence à s'endormir, sur les dix heures, il lui sembla voir la Mère Alix qu'il lui mettoit un emplâtre sur la jambe & qui en la regardant lui sourit tout à la fois et gravement & délicieusement »<sup>379</sup>. Bernardine sent un soulagement immédiatement, elle fait une neuvaine en son honneur mais malgré la vision, elle continue à appliquer les anciens remèdes. Le mal revient alors. Finalement, elle quitte tous les remèdes sauf celui de la prière et après une seconde neuvaine, elle obtient la guérison de sa jambe.

Malgré le grand nombre de miracles opérés par nos saints lorrains, il n'apparaît pas de véritable spécificité du miracle (Cf. Tableau 20, page 611). En effet, les saints sont invoqués pour presque toujours les mêmes raisons : maladies diverses, danger immédiat, accidents, protection... Seul saint Nicolas est en marge des autres saints thaumaturges lorrains. Etant le

<sup>377</sup> B.M. Nancy : Ms 1255<sup>1-2</sup> : PETITMANGIN (chanoine), *op. cit.*

<sup>378</sup> *Ibid.*, t. 2, p. 1049-1050.

<sup>379</sup> *Ibid.*, p. 1058.

patrons des voyageurs, des prisonniers et des marins, il est normal que le taux de miraculés dans cette catégorie soit important (37,6%). En revanche, peu de maux liés à la petite enfance sont soignés par ce grand dispensateur de prodiges : seuls 4,6% des miracles du saint alors que les autres saints étudiés sont invoqués dans environ 20% des cas. Ceci peut s'expliquer par le fait que nous n'avons pris en compte que les répités et les problèmes liés à l'accouchement car les autres miracles ne sont pas expressément des maux de la petite enfance, ils peuvent être des accidents, des chutes... contre lesquels des enfants ont été sauvés par l'intercession du saint et de ce fait, il appartient à une autre catégorie de miracles. Quoiqu'il en soit, il ressort de ce tableau que l'appel aux saints est principalement lié à la maladie, environ 80% des miracles sont obtenus pour guérir d'une maladie. De ce fait, la nature des miracles des saints lorrains n'est pas spécifique puisque quelque soit le saint et la période, leurs miracles sont à peu près les mêmes que ceux observés dans les sanctuaires mariaux étudiés par Philippe Martin dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>380</sup>.

Tableau 20 : Nature des miracles des saints lorrains

Saint	Nombre total de miracles	Petite enfance	Prisonniers et voyageurs	Immédiat	Maladie
Livier	42	21,5%	-	-	78,5%
Nicolas	172	4,6%	37,6%	42,2%	15,6%
Alix Leclerc	7	-	-	15%	85%
Frère Joseph	23	21,7%	-	8,7%	84,2%
Notre-Dame de Sion	41	24,5%	9,5%	-	66%
Notre-Dame de Bon Secours (Nancy)	42	9,5%	-	-	90,5%

### 3.3.3. La renaissance du miracle au XIX<sup>e</sup> siècle

Le XVIII<sup>e</sup> siècle, siècle des Lumières, remet en cause le miracle et les autorités religieuses, suite aux abus, sont de plus en plus méfiantes vis-à-vis du surnaturel. Malgré cette méfiance, des miracles ont lieu mais on en parle moins qu'au XVII<sup>e</sup> siècle. On ne les note plus avec le même zèle et les rééditions de manuels de pèlerinage épurent les listes anciennes<sup>381</sup>. Le miracle, croyance « populaire », n'a sans doute pas disparu, mais son discours s'est fait souterrain. Il faut attendre le siècle suivant, le XIX<sup>e</sup> siècle pour que le

<sup>380</sup> Philippe MARTIN, *Pèlerins de Lorraine, op. cit.*, p. 202.

<sup>381</sup> Philippe MARTIN, *Une religion des livres (1640-1850)*, Paris, Cerf, 2003, voir en particulier p. 224-229.

miracle renaissse et réapparaisse ; il s'agit d'un second âge d'or et cela se voit très nettement à travers les dévotions locales.

Frère Joseph, ermite à Ventron, meurt le 30 avril 1784 ce qui provoque la désolation et la tristesse dans toute la paroisse. Les registres de B.M.S. de la paroisse de Ventron de 1770-1790 relatent l'événement : « Mort du respectable et sage frère Joseph, solitaire. L'an 1784, le 30 du mois d'avril est décédé dans cette paroisse muni des sacremens le respectable et sage frère Joseph baptisé sous le nom de Joseph Formet natif de [Laumontot] en Franche-Comté, comme il nous a été déclaré, âgé environ 61 ans dont il en a passé 33 vivant en solitaire dans un endroit de cette paroisse appelé aubente où était autrefois un étang appelé de même nom, édifiant par ses paroles et ses exemples non seulement les paroissiens de ce lieu mais encore tous ceux qui avaient l'avantage de le connaître sans sestre jamais démenti pendant le long espace de sa vie austère. Le second de may de la même année, son corps a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse à l'angle gauche en sortant de l'église avec les cérémonies ordinaires en présence d'un grand concours de peuples de différentes paroisses »<sup>382</sup>. Une telle mention ne rend pas compte de la ferveur des foules qui assistent à l'inhumation, le 2 mai 1784. Un témoin rapporte : « ce fut pour l'humble et le pauvre frère Joseph un triomphe ». Toutes les personnes présentes souhaitent le toucher et le faire toucher à leurs enfants, et la foule est telle « qu'on mit deux heures à parcourir l'espace de deux kilomètres qui séparent les Buttes de l'église »<sup>383</sup>. A peine sa tombe « eut-elle été fermée, qu'elle devint le but d'un pèlerinage très fréquenté » par des fidèles venant des montagnes environnantes, le reste des Vosges, de l'Alsace, de la Haute-Saône...<sup>384</sup> car « plusieurs miracles très éclatants ont été opérés sur le tombeau de frère Joseph, peu de temps après sa mort »<sup>385</sup>. La dévotion envers l'ermite de Ventron est approuvée par l'évêque de Toul puisqu'il s'occupe de régler l'emploi « qu'on devait faire des offrandes des pèlerins ».

Pour tous, la vie de frère Joseph est un modèle de sainteté et il accomplit des miracles de son vivant. L'abbé Mougeolle le décrit comme étant « entouré de l'auréole qui fait les saints. Il a été envoyé pour prémunir les esprits contre les scandales qui devaient arriver. Il a été donné à Ventron, juste et néanmoins pénitent, comme saint Augustin. Le frère Joseph a été, selon Dieu, un homme fait pour le temps et les lieux où il a vécu ; un homme, qui sans le savoir, prouvait la Religion par ses exemples et accomplissait les desseins miséricordieux de

<sup>382</sup> A.D. 88 : GG 2, registre de B.M.S. 1770-1790, paroisse de Ventron.

<sup>383</sup> [LEROY, abbé], *Vie de Pierre-Joseph Formet, dit Frère Joseph, solitaire de Ventron*, Mirecourt, Humbert, 1884, p. 74. Les Buttes est un lieu dit où frère Joseph a installé son ermitage qui existe toujours.

<sup>384</sup> *Ibid.*, p. 77.

<sup>385</sup> [MOUGEOLLE, abbé], *Vie du vénérable Pierre-Joseph Formet, mort en 1784, en odeur de sainteté, dans la paroisse de Ventron (Vosges)*, p. 53.



Dieu sur son peuple »<sup>386</sup>. Sa vie est emplie de mentions telles que « si dévot personnage » ; « ange terrestre assis continuellement au banquet de la vie éternelle » ; « saint anachorète » ; « chrétien simple et droit, d'une foi et d'une vie patriarcale » ; « Tant de vertu, tant de piété » ; il jouit d'une grande réputation d'humilité, de chasteté et sa mortification est connue de tous. De ce fait, de nombreuses personnes recourent à lui en cas de problèmes et à sa mort, son culte est attesté de tous. Ses différents biographes relatent une vingtaine de miracles grâce à l'intervention du solitaire. De son vivant, outre le soin qu'il apporte aux malades, il obtient un répit pour l'enfant mort-né de Marie-Agathe Géhin et de Jean-Claude Curien, tous deux de Ventron. Le vénérable ermite invite les parents à prier Dieu dans sa chapelle avec lui et « l'enfant ouvrit la main trois fois », signe miraculeux permettant le baptême. Après sa mort, cinq autres miracles de ce genre ont lieu sur son tombeau ou à sa chapelle. Outre les répits, frère Joseph est surtout invoqué en cas de maladie. De son vivant, il secourt un enfant très malade en lui rendant visite alors qu'il est à Fresse ; après ses prières, l'enfant se trouve bien et il est parfaitement guéri. Lorsque sa mère refait son lit, elle trouve « sous l'oreiller les deux pièces de monnaie qui avaient été données à Frère Joseph »<sup>387</sup>. De même, une enfant de sept ans recouvre la vue après avoir été conduite chez frère Joseph par son père.

Après sa mort, la majorité des miracles accomplis par l'intercession de frère Joseph sont liés à la petite enfance (Cf. Tableau 21, page 614) ; sur 23 miracles relatés entre 1788 et 1882, dix-neuf ont lieu sur des enfants, soit 83% dont sept sont boiteux ou perclus de leurs membres (37%) ; cinq répits sur des nourrissons morts-nés (26%) ; deux sont soignées de convulsions (11%) ; deux sont chétifs (11%) ; une est épileptique (5%), un autre bègue (5%) et une aveugle (5%). Ces miracles bénéficient aux enfants dans douze cas après être emmenés à la chapelle de Frère Joseph ; cinq enfants sont guéris après avoir été mis sous la protection du vénérable ; et un en allant à la chapelle et en priant le bon ermite. Les miracles accomplis sur les adultes sont au nombre de quatre : un homme boiteux, un homme secouru « dans des nécessités graves », une femme malade et une aveugle.

<sup>386</sup> *Ibid.*, p. VII-VIII.

<sup>387</sup> PETITJEAN (abbé), *Vie de Pierre-Joseph Formet, dit l'ermite de Ventron*, Epinal, V<sup>o</sup> Collot, 1884, p. 90-91.

Tableau 21 : Miracles obtenus après la mort de frère Joseph					
Type de miracle	Le peuple des miraculés		Lieu et gestes du miracle		
	Nombre d'enfants	Nombre d'adultes	Chapelle	Prière	Chapelle + prière
Boiteux - perclus	7	1	6	1	1
Répits	5		4	1	
Convulsifs	2		2		
Chétifs	2			2	
Epileptique	1			1	
Bègue	1			1	
Aveugle	1	1		1	1
Secours		1		1	
Sans précision		1		1	
<b>TOTAL</b>	<b>19</b>	<b>4</b>	<b>12</b>	<b>9</b>	<b>2</b>

Les miracles accomplis sur les enfants le sont par l'intermédiaire d'une tierce personne ; la plupart du temps, il s'agit des parents qui placent leur enfant sous la protection du saint et/ou emmènent leur enfant en pèlerinage au sanctuaire. En septembre 1784, un nourrisson recouvre la vie pendant quelques instant sur la tombe de Frère Joseph en présence de onze pèlerins ; peu avant la Révolution, Jean-Baptiste Flayeux et Marie-Claire Mengin de Plainfaing emmènent leur enfant mort-né sur la tombe de l'ermite ; c'est la même chose lorsque dix personnes se réunissent la nuit à la chapelle de frère Joseph et lui « demandent secours [...] en faveur du petit enfant mort » ; en 1808, Catherine Valdenaire pousse son mari, à aller déposer son enfant mort-né sur la tombe du vénérable ; enfin, en 1882, le curé de Ventron prend la « déposition sur le baptême d'un enfant mort-né, que sa mère [Marguerite Miclo, d'Orbey] avait recommandé avec larmes à frère Joseph »<sup>388</sup>.

En 1788, une fillette de sept ans, boiteuse, est emmenée par ses parents près des restes de Frère Joseph pour obtenir une faveur. « Arrivée sur la tombe, elle sortit toute seule de la voiture et toute seule elle marcha sans éprouver de douleur » bien que les médecins aient demandé l'amputation<sup>389</sup>. Le plus extraordinaire récit de miracle concerne Marie-Joséphine Maurcie, âgée de 10 ans. Elle « ne pouvait ni marcher, ni se tenir debout, ni garder en main aucun objet, tant elle était agitée dans ses nerfs ». Le médecin ne laisse aucun espoir de guérison immédiate. Ses parents la portent alors sur le tombeau de Frère Joseph, y écoutent la messe et montent à l'ermitage. La fillette descend des épaules de son père « à chacune des croix du pieux solitaire. Elle y faisait une courte prière et baisait pieusement le pied de la croix ». Une fois arrivés à la chapelle, ils prient tous. La fillette ressent déjà les bienfaits du pèlerinage. Au retour, « elle put déjà marcher seule, jouit d'un calme inaccoutumé et dort

<sup>388</sup> *Ibid.*, p. 98.

<sup>389</sup> [LEROY, abbé], *op. cit.*, p. 82-83.

profondément toute la nuit. Le lendemain, son père et sa mère, revenant de la messe, virent leur chère enfant courir à leur rencontre, entièrement guérie »<sup>390</sup>.

Il arrive parfois que le saint « se venge » que le miraculé ne tienne pas la promesse qu'il a fait. C'est le cas en 1821 lorsque M. Galmiche de Belfort, en danger, promet « d'apporter un petit chemin de croix à la chapelle de Ventron » s'il est secouru. Obtenant son prodige, il ne tient pas la promesse faite à Frère Joseph et tombe malade pendant quinze mois, jusqu'à ce qu'il apporte un ex-voto<sup>391</sup>.

Les miraculés sont en majorité originaires de la montagne vosgienne : sur vingt-six personnes ayant demandé de l'aide à Frère Joseph, treize, soit la moitié, viennent de villages situés dans un rayon de trente kilomètres autour de Ventron et sont originaires de Ventron, Cornimont (5,9 km), Saulxures-sur-Moselotte (9,6 km), Ménil-Thillot (12,7 km), Fresse-sur-Moselle (14,8 km), Bussang (22,6 km), Remiremont (29,6 km) et Thann (30 km) ; dix sont au-delà de ce cercle, ils viennent de Plainfaing (43,3 km), Orbey (52 km), Belfort (56,6 km), Saint-Maurice-les-Ballons (76,7 km) et Lomontot (95,5 km) ; et trois sont sans précision.

On remarque que certaines personnes n'hésitent pas à faire près de cent kilomètres pour obtenir la grâce de Frère Joseph ; il s'agit d'Antoine Laine, qui se rend à Ventron depuis Lomontot alors qu'il est estropié, et de son fils qui fait le pèlerinage, étant lui aussi boiteux. Il n'est cependant pas étonnant que des pèlerins parcourent une telle distance puisque Joseph Formet est originaire de Lomontot en Haute-Saône.

Depuis l'ouvrage de Rambervillers, les miracles ne sont plus signalés, du moins officiellement, autour de la source de Vireval. Ne croyons pas pour autant que la piété a déserté Livier. Sans qu'il soit possible d'en retracer les méandres, elle subsiste pour ressurgir à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle avec l'inauguration de la nouvelle église de Saint-Max et d'une statue du saint, en août 1891 cérémonie relatée dans la *Semaine religieuse, historique et littéraire de la Lorraine* du 29 août. Le dimanche précédant cette date, à quatre heures de l'après-midi, « une véritable manifestation de foi et de piété » est témoignée à Saint-Max à celui qui est considéré comme « le premier pasteur du diocèse »<sup>392</sup>. Le but de l'abbé Vinot, curé de Saint-Max, est de raviver la charité des habitants. Une procession est organisée du quartier du Pont d'Essey jusqu'à la nouvelle église. Elle est composée des enfants des écoles, des congrégationnistes, des dames de Sainte-Anne, des confrères de Saint-Pierre, des verriers, des enfants de chœur, du clergé et de Mgr l'évêque, sous un dais, suivi de la municipalité. Le

<sup>390</sup> PETITJEAN (abbé), *op. cit.*, p. 101.

<sup>391</sup> [LEROY, abbé], *op. cit.*, p. 84.

<sup>392</sup> *Semaine religieuse, historique et littéraire de la Lorraine*, Nancy, Pierron et Hozé, 1891, p. 685.

nouveau sanctuaire est magnifiquement décoré : « des guirlandes formant comme une voûte [...] les écussons nombreux au chiffre de saint Livier [...] à chaque fût de colonnes, des oriflammes qui flottent au gré du vent, des banderoles avec des invocations à saint Livier [...] De chaque côté de l'autel, les armes de Léon XIII et de Mgr Turinaz : le tout encadré de trophées formés de drapeaux français et lorrains »<sup>393</sup>. L'évêque prononce un discours dans lequel il rappelle « admirablement la vie du guerrier et du martyr du V<sup>e</sup> siècle [...], fait admirer dans saint Livier, le saint et le martyr, mettant au service de Dieu et de sa patrie sa foi invincible, son courage héroïque, et le martyre venant couronner une telle vie »<sup>394</sup>. Mais surtout, ce qui montre cette fidélité au saint est l'allocution de l'évêque aux habitants de Saint-Max qui, ne pouvant plus aller au pèlerinage de Salival, souhaite que Saint-Max devienne un grand centre pour les fidèles : « il nous est interdit de passer la frontière pour aller au pèlerinage, au sanctuaire élevé en l'honneur de saint Livier, au lieu même où il reçut la palme du martyre, mais faites que bientôt, grâce à nos largesses et à votre générosité, ce lieu où nous sommes réunis, devienne le centre d'un pèlerinage lorrain et national, où la France viendra demander à saint Livier, non pas le courage, elle n'en a jamais manqué, mais l'union de tous pour la gloire de Dieu et de notre chère patrie »<sup>395</sup>. Le miracle, du moins dans le discours officiel véhiculé par ces discours, a donc disparu. Mais le nationalisme s'est affirmé : deux pôles de la place du saint régional dans le quotidien, deux utilisations correspondant à des périodes différentes.

Un moule culturel et culturel semble avoir caractérisé le « miracle lorrain ». Il n'a rien de spécifique par rapport à ceux qui se manifestent dans les autres sanctuaires lorrains, répondant à la même construction de discours, connaissant à peu près la même chronologie, concernant les mêmes affections... Ils se fondent dans le phénomène pèlerin sans révéler une stratégie particulière ou une piété spéciale. Ils ne donnent naissance à aucun rite extraordinaires, ni à un discours singulier.

Une telle constatation est-elle la preuve d'un certain échec ? Des saints lorrains qui se montrent bien originaux dans leurs discours, leurs utilisations par les autorités, leurs reliques, leur liturgie... ne fourniraient pas une approche inédite du miracle. Serait-ce la marque d'un désintérêt de la part des populations ? Répondre par l'affirmative à cette question, c'est sans doute négliger deux choses. La première correspondrait au cadre dans lequel s'exprime le discours du miracle. Il est relativement codifié, du moins avec les documents dont nous

<sup>393</sup> *Ibid.*, p. 685-686.

<sup>394</sup> *Ibid.*, p. 686.

<sup>395</sup> *Ibid.*, p. 687.

disposons en Lorraine. Il doit répondre à des règles précises, véhiculer une pastorale... Peu de spécificités peuvent s'y glisser. Le second aspect à prendre en compte est la notion d'échelle. Il faut sans doute voir les saints lorrains dans leur milieu, descendre plus bas dans la géographie du sacré et envisager de micro-régions.

### 3.4. Le Saint-Mont : une région sacrée

Dom Calmet explique que Remiremont « tire son nom de St Romaric, un des principaux Seigneurs du Royaume d'Austrasie, qui s'étant consacré à Dieu dans le Monastère de Luxeuil vers l'an 618, fonda vers l'an 620 un Monastère de Filles sur une montagne, sur laquelle étoit bâti un Château ou Maison royale, nommée Habend, qui étoit le Chef-lieu d'un canton ou Comté »<sup>396</sup>. Dominant la cité, s'élève le Saint-Mont.

En 1760, un anonyme écrit une épître<sup>397</sup> à propos de ce relief qu'il compare aux Pyrénées, à une terre sainte où vivent de pieux personnages : « Sur ces montagnes fortunées, ces agréables Pyrénées, où vit la tranquille Lorraine ; l'œil de loin découvre un terrain qu'habitent d'heureux solitaires, qui sans cesse en ces Sanctuaires, par des accents mélodieux célèbrent la Gloire des Cieux. C'est sur cette heureuse colline, autant charmante que divine, d'Andlau, que je coule mes jours, que tout est grand dans ces détours ! Partout l'horreur et le silence d'un Dieu nous montre sa présence. Sainte Montagne de Sion, temple de ma Religion, que votre enceinte est redoutable, et tout ensemble respectable ! Et vous tombeaux si glorieux, monumens chers et précieux, les peuples des lointains rivages, viennent vous rendre leurs hommages, ils accourent de tous côtés ! [...] De cet endroit si vanté, de notre superbe terrasse, quel coup d'œil, quel immense espace ! Tous les objets charment les yeux, rien n'est si joli que ces lieux. D'ici j'admire la Moselle, ce fleuve consistant et rebelle, qui court et partage ses eaux en mille agréables ruisseaux, qui vont arroser nos prairies toujours vertes, souvent fleuries. De cette optique de nos Monts l'œil considère trois vallons qui se perdant à notre vue, semblent cacher sous la nuit, et par le moyen des cristaux que l'art ajoute à des tuyaux, on voit au loin dans ces vallées nombre de fermes isolées, des fonds, des terres, des raisins, des plaines, des bois, des bassins, des rochers, ces fils de la terre redoutables même au

<sup>396</sup> Dom Augustin CALMET, *Notice de la Lorraine, op. cit.*, t. 2, col.

<sup>397</sup> B.M. Remiremont : ms 16, *Épître sur la situation du Saint-Mont et de ses environs. A M. d'Andlau, grand prieur de la très illustre et très noble abbaye de Lure...*, 1760, 6 p.

tonnerre [...] Que ce tapis est agréable, que cet émail est admirable ! L'été nous charme par ses feux »<sup>398</sup>.

L'auteur de cette épître ne semble pas insister sur le sacré du lieu ; il est beaucoup plus impressionné par la situation géographique du Saint-Mont. Malgré cette absence pendant une dizaine de pages, il se rattrape et finit par évoquer les pères du lieu : « Que de vertu ! Que de Grandeur ! Que de bonté ! Que de candeur ! Je vois, je reconnais les traces de ces heureux siècles de grâces où nos ancêtres innocents, jours et nuits présentoient l'encens au Dieu qui les avoit fait naître. Sur leurs traces, suivent ce maître, on voit dans ce temple sacré, un chœur à jamais révééré de vestales, dont la sagesse surpasse leur haute noblesse [...] La veuve y trouve son azile »<sup>399</sup>.

Le Saint-Mont est donc résumé par cet anonyme comme étant un lieu privilégié géographiquement mais aussi religieusement. Certes, il exagère la topographie, il mélange le XVIII<sup>e</sup> siècle pendant lequel il écrit et les temps médiévaux où vivait saints Amé et Romaric, Dié et d'autres ermites. Mais de telles libertés avec la réalité montrent son attachement à ce qui est pour tous une « montagne sainte ».

### 3.4.1. Les trois cercles du sacré

Haute de 683 mètres, la montagne du Saint-Mont se présente « comme un éperon avancé » au confluent des vallées de la Moselle et de la Moselotte. Située sur une partie de la commune de Saint-Etienne et sur la commune de Saint-Amé, elle est comprise dans le massif montagneux du Gris-Mouton qui s'étend jusqu'à la rive droite de la Cleurie. Avant son évangélisation par saint Amé et saint Romaric, ce lieu appelé, Mont Habend, sert de cadre p des réunions païennes, près d'une villa qui en occupe le sommet. Comme la voie romaine allant de Bâle à Metz passe non loin, l'endroit est fortifié avec l'installation d'un *castrum* en vigie pour pouvoir surveiller les vallons<sup>400</sup>. Disposant de l'endroit, Romaric décide avec Amé d'en faire un lieu pieux et ils créent un monastère double. Des religieuses vivent selon la règle colombanienne, pratiquant la *laus perennis*, la prière perpétuelle ; d'ailleurs sept groupes de douze religieuses se relaient jour et nuit afin de prier dans l'église principale<sup>401</sup>. Mais, au

<sup>398</sup> *Ibid.*, p. 1-6.

<sup>399</sup> *Ibid.*, p. 9-11.

<sup>400</sup> Chanoine André LAURENT, *Ils sont nos aïeux... les saints de chez nous*, Saint-Dié, 1979, p. 261.

<sup>401</sup> Charles KRAEMER, Michel ROUILLON, *Aux origines de Remiremont : le Saint-Mont*, Groupe de recherches archéologiques des Hautes-Vosges, 1991, p. 8.

début du IX<sup>e</sup> siècle, les moniales abandonnent la montagne et se retirent sur les rives de la Moselle, dans un lieu moins hostile. Elles y fondent une abbaye, origine de Remiremont. Malgré leur départ, elles conservent un prieuré sur le Mont. Se rattachent à la règle de saint Benoît, les hommes restés au Saint-Mont sont peu nombreux et assurent l'assistance matérielle et spirituelle de l'établissement<sup>402</sup>. Le lieu est peu fréquenté, seuls les ermites viennent en cette terre de haute solitude. Au XII<sup>e</sup> siècle, les choses changent et une communauté de religieux obéissant à la règle de saint Augustin s'installe définitivement ; ils sont remplacés au XVII<sup>e</sup> siècle par des bénédictins sous l'impulsion de l'abbesse Catherine de Lorraine (1611-1648). Le Saint-Mont jouit d'une position géographique stratégique permettant de renforcer le « tissu bénédictin dans une partie de l'espace lorrain encore peu touchée par la réforme tridentine et à proximité des pays protestants »<sup>403</sup>. Il « verrouille » une des voies d'accès du protestantisme alsacien ; lui donnant le même rôle que les abbayes de Moyenmoutier et Senones. Le Saint-Mont de l'époque moderne s'inscrit « au cœur du plan de reconquête catholique ».

Durant la période qui nous intéresse, le prieuré a un nombre de religieux stable, environ une dizaine. La vie spirituelle se maintient grâce aux pèlerins qui viennent prier les corps saints des premiers fondateurs et à la desserte de la cure de Dommartin. De plus, il règne une certaine activité intellectuelle due à quelques-uns de ses prieurs comme dom Mathieu Gesnel, dom Ignace Philbert... Malgré tout, le monastère connaît des difficultés matérielle, pillé par les troupes françaises lors de la guerre de Trente Ans, subissant plusieurs incendies en 1654 et 1663. Finalement, il est rasé et l'on reconstruit à la place des bâtiments plus salubres et fonctionnels en 1735. A la Révolution, les religieux et les biens sont dispersés. En 1819, M. Robinot de Remiremont rachète le lieu et détruit les bâtiments pour construire une maison d'habitation. Dans les années 1850, le Saint-Mont change de propriétaire. En 1857, une petite chapelle est bâtie et les chemins d'accès remis en état. A la mort du propriétaire, son neveu en hérite et obtient que la messe puisse y être de nouveau célébrée ; la première a lieu le 17 août 1901<sup>404</sup>. Grâce à l'impulsion du curé R. Roy, le pèlerinage renaît.

Malgré ces vicissitudes de l'histoire, cette montagne a toujours disposé de « trois couronnes sacrées » : au sommet, le prieuré ; sur les flancs de la montagne, les chapelles ; et

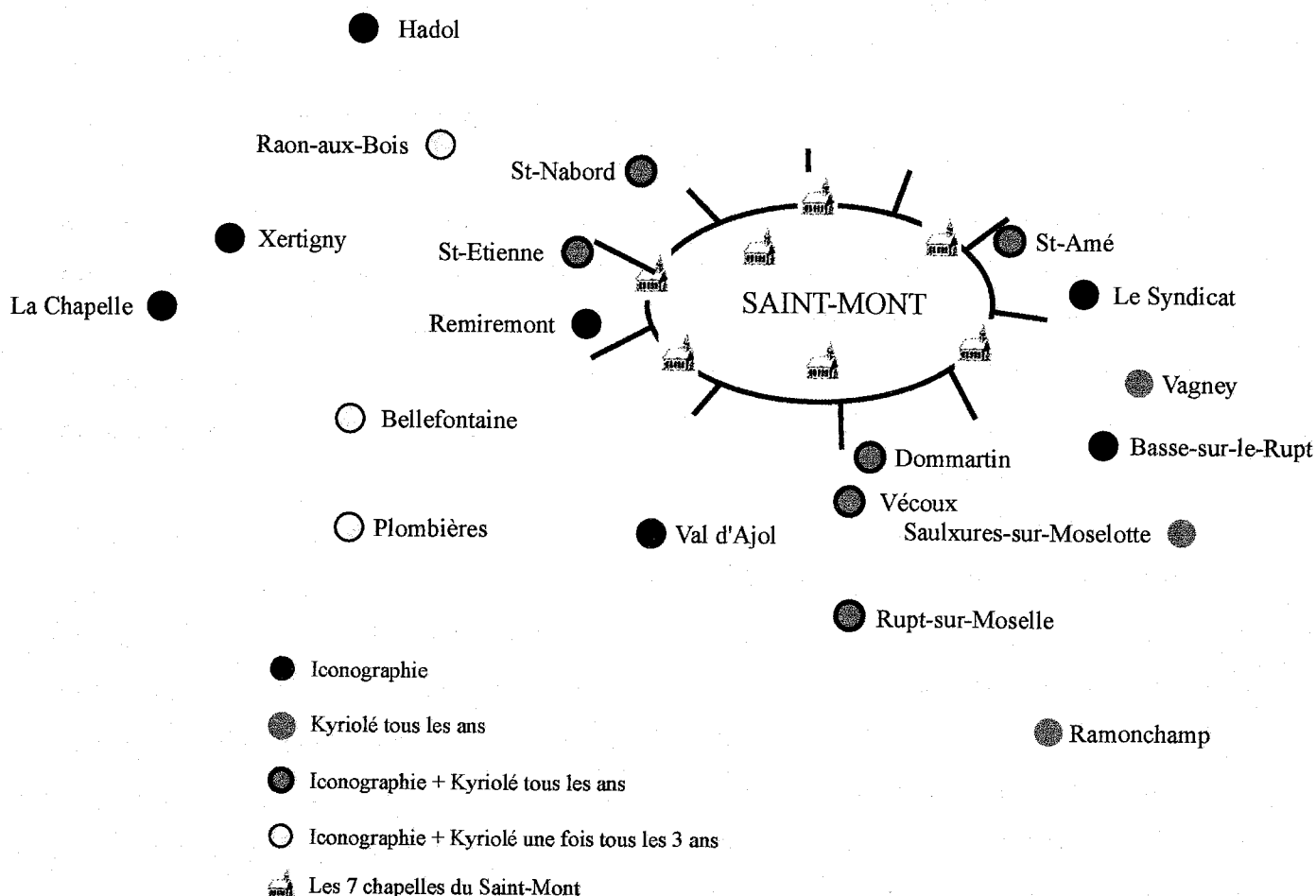
<sup>402</sup> Jean-Claude BAUMGARTNER, Pierre HEILI, « Le Saint-Mont », *Le Pays de Remiremont. Le Saint-Mont lieu sacré de la Montagne Vosgienne*, Bulletin de la Société d'Histoire Locale de Remiremont et de sa Région, n° 7, 1985, p. 5.

<sup>403</sup> Gérard MICHAUX, « Le Prieuré du Saint-Mont aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », *Le Pays de Remiremont. Le Saint-Mont lieu sacré de la Montagne Vosgienne, op. cit.*, p. 62.

<sup>404</sup> Abel MATHIEU, *Histoire du Saint-Mont*, Dommartin-lès-Remiremont, 1971, p. 89.

dans la vallée, les églises dédiées aux saints du Saint-Mont ou ayant des représentations iconographiques des saints (Cf. Carte 5).

Carte 5 : Les « trois couronnes sacrées » du Saint-Mont



L'église principale est construite sur un rocher. Selon un visiteur du XVI<sup>e</sup> siècle, elle est « solidement bâtie, & très bien ornée & entretenue »<sup>405</sup>. Dom Calmet nous apprend que les fidèles la fréquentent cxassidûment les dimanches et lors des fêtes des saints. Sébastien Valdenaire, prieur d'Hérival au XVI<sup>e</sup> siècle et auteur du *Registre des choses mémorables de l'église Saint-Pierre de Remiremont*<sup>406</sup>, nous présente le Saint-Mont en portant à neuf son nombre d'églises. Dom Calmet, dans sa *Notice de la Lorraine* confirme ce nombre de neuf

<sup>405</sup> Dom Augustin CALMET, *Notice de la Lorraine, op. cit.*, t. 2, col. 318.

<sup>406</sup> B.M. Nancy : ms 1276, Sébastien VALDENAIRE, *Registres ou commentaires des choses mémorables de l'Eglise de Saint-Pierre de Remiremont, divisé en IV livres...*, 206 ff<sup>o</sup>.



oratoires où l'on « célébrait continuellement et successivement les louanges de Dieu, à l'imitation des neuf chœurs des anges »<sup>407</sup>. D'après la tradition, ces chapelles auraient été construites par Amé et Romaric pour y installer dans chacune un groupe de religieuses chargées de chanter la messe perpétuelle<sup>408</sup>. Selon Valdenaire, à l'origine, ces oratoires étaient dédiés à la Sainte-Croix, au Saint-Sépulcre ou saint Jean ; à saint Michel, Notre-Dame, saint Etienne, saint Pierre et saint Laurent. Avec l'installation de nouveaux religieux au XII<sup>e</sup> siècle, ils sont restaurés. Les moines, souhaitant rendre hommage aux fondateurs mais aussi encourager la dévotion des peuples déjà importante, construisent les chapelles de sainte Claire, sur sa tombe en contre-bas du prieuré, et de sainte Marguerite, puis celle des saints Romaric et Amé ou dite « des corps saints ». S'ajoutent à ces chapelles, l'église du monastère et l'oratoire de saint Amé au pied de la colline. Dom Ruinart (1647-1709) moine bénédictin passionné d'histoire ecclésiastique, parcourt la Lorraine en 1696. Il décrit le Saint-Mont en ces termes : « Le 1<sup>er</sup> octobre, nous gravâmes la montagne où était autrefois le monastère d'Habend. Avant d'atteindre le sommet, nous vîmes le commencement du pont destiné à établir une communication avec la montagne voisine très élevée [...] Là, outre la grande église où se célèbre chaque jour l'office divin, il existe cinq oratoires disséminés sur la pente de la montagne. Au nord, sont ceux de la Sainte-Croix et de Saint-Michel ; au levant, le premier est celui de Sainte-Claire [...], qui y fut enterrée, et où l'on voit encore son tombeau vide ; le second est de Sainte-Marguerite ; le troisième, qui paraît plus ancien que les autres, est divisé en deux ailes, ayant sur leur gauche deux tombeaux antiques, supportés chacun par quatre colonnes, ceux de Saint-Amé et de Saint-Romaric »<sup>409</sup>.

Deux chemins permettent d'accéder à ces sanctuaires : le chemin de la Vierge et celui de saint Jacques<sup>410</sup>. En 1627, Catherine de Lorraine, abbesse de Remiremont, fait retracer la route allant au Saint-Mont afin que l'accès soit beaucoup plus facile pour les pèlerins qui le visitent pour obtenir des grâces auprès des saints Amé, Romaric ou encore sainte Claire, la trilogie sainte du lieu à cause des reliques présentes ou parce qu'ils ont vécu ici. Dom Calmet nous dit, dans sa *Notice de la Lorraine* : « Au Saint-Mont on voit encore les Chapelles de sainte Marguerite, de saint Michel, de sainte Claire, de saint Amé & de saint Romaric ; celle

<sup>407</sup> Dom Augustin CALMET, *Notice de la Lorraine...*, op. cit., t. 2, 1836, p. 259.

<sup>408</sup> Jean-Claude BAUMGARTNER, Pierre HEILL, « Les chapelles du Saint-Mont », op. cit., p. 39.

<sup>409</sup> Récit cité dans Jean-Pierre STOCCHETTI, *Le pays de Remiremont vu par les peintres et les écrivains*, Remiremont, Gérard Louis éditeur, 1993, p. 35.

<sup>410</sup> Georges DURAND, *Le Saint-Mont sous le prieur dom Jérôme Gillet (1735-1740)*, Fontenoy, imp. Moderne, s.d., p. 2.

de sainte Croix, qui étoit sur le sommet du Rocher au devant de l'Eglise, a été renversée depuis quelques années »<sup>411</sup>.

Une des chapelles les plus visitées est celle de sainte Claire, protectrice des malades souffrant de la vue car elle serait devenue aveugle à force de prières et de pleurs sur la Passion du Christ. En 1749, un hagiographe local explique que la religieuse, appelée Sigoberge, devient Claire car elle a le pouvoir « d'éclairer les aveugles et les maux des yeux »<sup>412</sup>. Ses reliques n'ont pas été descendues dans la vallée comme celles d'Amé, Romaric, Adelphe et Gébétrude. Les vestiges actuels de la chapelle montrent un édifice orienté est-ouest avec une nef rectangulaire de 7 mètres de long sur 3,5 mètres de large, et un chœur rectangulaire de 2,8 mètres de long sur 2,6 mètres de large. Il semblerait que cela soit le prolongement d'un édifice funéraire au vu de la douzaine de sépultures retrouvées à l'intérieur. D'après Dom Gesnel, la chapelle « sert de cimetière aux religieux »<sup>413</sup> et l'obituaire du Saint-Mont confirme le désir des religieux de se faire enterrer près de la sainte<sup>414</sup>. Aujourd'hui, la tombe de la sainte est toujours visible et aucun ossement n'y a été retrouvé puisque ses reliques ont été transportées dans l'église de Remiremont au XVII<sup>e</sup> siècle. En revanche, de nombreuses monnaies lorraines des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, trouvées au pied du sarcophage, laissent croire que les pèlerins faisaient des offrandes métalliques lors de leur pèlerinage.

Ce premier cercle, spatialement très restreint mais chronologiquement très ancien, est donc marqué par les saints, les reliques ou leurs tombeaux. Sur les flancs de la montagne, commence le second anneau de la sainteté.

La chapelle du Vieux Saint-Amé, à Celles près de Remiremont, est le lieu d'évangélisation de la région. La prière de saint Amé le rappelle : « Apôtre de nos vallées. Vous y avez apporté l'Évangile. Autour du Saint-Mont vous avez fondé la première communauté chrétienne de ce pays et les paroisses à la ronde sont des feux spirituels pris au foyer central allumé d'abord par vous. Depuis treize siècles, elles ont gardé votre souvenir et vous les avez aidées de votre continuelle protection ». Jusqu'en 1724, c'est là que se trouvait l'église-mère desservant la vallée de Cleurie jusqu'au Tholy. A cette date, les paroissiens ont la permission de transférer le culte dans la vallée pour plus de commodité. Malgré cette translation, ils n'oublient pas le lieu d'origine et décident de conserver une chapelle en

<sup>411</sup> Dom Augustin CALMET, *Notice de la Lorraine...*, op. cit., t. 2, 1973, col. 313.

<sup>412</sup> *Vie de sainte Claire*, Remiremont, N. Laurent imp., 1749.

<sup>413</sup> B.M. Saint-Dié : ms 22, Dom GESNEL, *Les anciens rites de l'église de Remiremont ou la manière dont on faisoit l'office divin dans cette abbaye suivant plusieurs anciens bréviaires et autres livres de chœur à son usage, le tout pour servir à soutenir une partie de l'histoire de cette ancienne église qui n'en a encore point que celle-ci laquelle l'auteur de ce recueil a travaillé depuis 1744* ; voir aussi Marie-José GASSE-GRANDJEAN, *Les livres dans les abbayes vosgiennes du Moyen Age*, Nancy, PUN, 1992, 256 p.

<sup>414</sup> Médiathèque de Metz : ms 1156, *Obituaire du Saint-Mont* (1406 - XVIII<sup>e</sup> siècle), 41 ff<sup>o</sup>.

souvenir de saint Amé. Cependant, elle tombe en ruines à la fin du siècle. Faute d'avoir l'argent et les autorisations nécessaires à l'érection d'un nouveau sanctuaire, une simple croix est érigée en 1833 à l'emplacement du chœur de l'ancienne église. En 1882, des travaux commencent, des vitraux représentant les premiers occupants du Saint-Mont sont posés. La chapelle, à la flèche élancée, se situe dans une clairière. Un autel en grès, sur le parvis, permet de célébrer la messe lors du pèlerinage, l'oratoire étant trop petit pour accueillir la foule. On retrouve la même configuration à Saint-Rouin où un autel est au milieu de la clairière pour célébrer l'office lors de la fête du saint, le 17 septembre.

Le portail de la chapelle est surmonté d'une statue d'Amé bénissant les fidèles qui entrent. Le saint, sur l'autel, les bras croisés sur la poitrine en signe de paix, les accueille. Sur les murs, des plaques de marbre retracent l'histoire des lieux, présentent quelques curés de Celles, les évêques ayant présidé le pèlerinage, l'histoire de la chapelle... On peut lire l'origine du lieu : « Ici, au VII<sup>e</sup> siècle, fut peut être bâtie la demeure des premiers moines colombanistes du Saint-Mont. La présence de temps immémorial d'une église paroissiale en ce lieu d'accès très difficile et apparemment excentrique, le nom : Celles (c'est-à-dire cellules) de la paroisse dont elle était le foyer suggèrent raisonnablement cette hypothèse ». Une autre plaque indique la date de construction de la chapelle et son bienfaiteur : « 1882 - M. Le curé R. Roy fit construire cette chapelle sur l'emplacement de l'église millénaire près du vieux cimetière de la paroisse primitive : Celles ». Au-dessus, des médaillons présentent les saints du Saint-Mont : les saintes Perpétue, Gébertrude, Claire, Mactefelde, et les saints Adelphe, Romaric, Arnould, Emmon.

A l'extérieur, deux calvaires sont situés près de la chapelle. L'un matérialise l'emplacement de l'ancien cimetière, on peut lire « A la mémoire des paroissiens enterrés en ce cimetière depuis l'origine de la paroisse jusqu'en 1724 - Requiescant in pace ». L'autre le chœur de l'ancienne église, « Cette croix a été érigée pour perpétuer le souvenir de l'église bâtie en ce lieu par saint Amé et saint Romaric l'an 623 - Faite par J<sup>N</sup>-B<sup>IE</sup>. Hosquaut, bénie par Mr Jacquot curé de Saint-Amé. 1833 ».

Derrière la chapelle, l'emplacement de la grotte où saint Amé vivait en ermite est indiqué par une inscription : « Sous cette roche aujourd'hui amputée de ce qui en faisait alors une grotte saint Amé se retirait pour prier méditer expier ». A l'intérieur, derrière une grille de protection, une statue représente le saint à genoux, un livre à ses côtés, priant et donnant l'exemple aux fidèles venus l'implorer. Sa prière silencieuse les aide à se souvenir de lui et de ses actions. On y signale la tranquillité du lieu qui permet de mieux méditer, la montagne vosgienne permet « l'union constante et plus facile avec Dieu ». La solitude aide à « trouver

la vérité plus accessible dans la paix la plus profonde ». Toutes les vertus humaines sont rappelées à travers la vie du saint résumée en quelques lignes : prière, amour du travail, charité, renoncement de soi et aux vanités du monde, entraide, amour de Dieu... Enfin en contre-bas de la chapelle, sur le chemin qui y mène, se trouve une source « abondante [...] où puisèrent les moines du VII<sup>e</sup> siècle et puis les ermites gardiens de l'église ». Elle aurait des vertus miraculeuses.

Tous les ans, une procession est organisée le 13 septembre pour célébrer le souvenir du saint. Selon l'actuel curé du village de Saint-Amé, qui organise la procession, elle se fait le troisième dimanche de septembre. De nombreuses paroisses dont Plombières, Raon-aux-Bois, Celles... y assistent regroupant environ 200 personnes. Il conclut : « Les paroissiens sont très attachés à cette procession et il n'est pas question de l'annuler »<sup>415</sup>.

D'autres chapelles sur le Saint-Mont sont également visitées par les fidèles comme la chapelle de saint Romaric et de sainte Claire, à deux kilomètres à l'est de Remiremont ; celle de saint Romaric et de saint Amé est une chapelle double, une partie abrite le tombeau de saint Amé et l'autre celui de saint Romaric. Malgré la descente de leurs reliques dans l'abbaye de Remiremont, la dévotion des fidèles continue sur leurs tombeaux vides. Ils étaient supportés par quatre colonnettes de trois pieds de hauteur ; les fidèles passant dessous en signe de vénération. Ainsi le 28 août 1735, lors de la visite d'Elisabeth de Lorraine, abbesse de Remiremont, « Après qu'elle eut pris [une] collation elle fut visiter les chapelles et eut la dévotion de passer sous les tombes des saints Amé et Romaric et y fit passer toutes les dames et personnes de sa suite »<sup>416</sup>.

La Chapelle de sainte Sabine, religieuse du Saint-Mont martyrisée en 917 par les Hongrois lors du pillage de l'abbaye<sup>417</sup> connaît un regain d'intérêt à partir d'août 1667 lorsque le pape Clément IX accorde une indulgence plénière pour sept ans aux personnes qui visitent la chapelle le jour de la décollation de saint Jean-Baptiste, bien que le pèlerinage soit actif depuis les années 1630. La chapelle ainsi que la ferme qui en dépendait sont vendues après la Révolution, en 1796, comme bien national.

Saint Arnould, évêque de Metz, vient terminer sa vie en solitaire dans la montagne sacrée auprès des saints Amé et Romaric. Il s'installe « sur la croupe de la montagne, vis-à-vis celle du Saint-Mont à l'occident ». A cet endroit, il y avait « autrefois une église, dont on voit

<sup>415</sup> Interview de juillet 2005.

<sup>416</sup> A.D. 88 : 7 H 35, Dom Gêrôme GILLET, *Ce qui s'est passé de considérable au Saint-Mont depuis 1732 jusqu'en 1740*, p. 16-17.

<sup>417</sup> Bernard PERRIN, *Chapelles des Vosges. Histoire, légendes, traditions, pèlerinages*, Nancy, Imp. Christmann, 1998, p. 182.

encore quelques vestiges ». Pour pouvoir se rendre d'une montagne à l'autre, les religieux ont érigé un pont fait d'amas de pierres de la montagne. « La hauteur de la chaussée est d'environ quarante pieds, & sa largeur de vingt pieds, à commencer au fond du vallon, afin de diminuer d'autant la fatigue de monter & de descendre. Le peuple appelle la chaussée, le *Pont des Fées* <sup>418</sup>. La légende s'empare très vite des sites sans que nous puissions la dater. Cet amas de pierre servant de talus de circulation serait l'œuvre du diable qui aurait projeté des pierres contre Amé et Romaric ; pour d'autres, c'est Dieu qui les a installées pour permettre aux saints des origines de pouvoir se rencontrer plus facilement. Aucune fouille archéologique n'a été entreprise pour tenter de donner une chronologie à ce passage. Pour nous, la fable est plus importante que la réalité. Elle montre le désir d'expliquer le site, de le « charger » de merveilleux...

Ce second cercle de sacralité ceinture le Saint-Mont. Les lieux rappellent les saints, leur vie ou leur mort. Ils sont plus étroitement liés aux paroissiens voisins alors que le sommet demeure emprunt de l'influence des religieux. Ils composent finalement des relais entre la hauteur, uniquement dévolue à la piété, et les zones basses où travaillent les populations.

Dans la vallée se trouve le troisième cercle du sacré. Le centre est l'abbaye de Remiremont, fondée au VII<sup>e</sup> siècle par saint Romaric, célèbre abbaye de Dames nobles <sup>419</sup>. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, après la venue de visiteurs apostoliques, l'état des lieux est jugé déplorable comme dans la crypte encombrée de gravats. Catherine de Lorraine ne peut rétablir la régularité complète mais elle lutte contre les abus les plus criants. Parallèlement, elle affirme la prééminence de l'abbaye sur la région. Elle fait transférer les reliques de Romaric et d'Amé du Saint-Mont à l'église abbatiale. Pour eux, elle fait édifier un grand retable de pierre pour le maître-autel dans le chœur (Cf. Ill. 37). Cinq reliquaires dorés entourent le saint Sacrement, lui-même entouré de sept statuette représentant les saints Adelphe, Arnould, Romaric, Amé, Colomban et les saintes Claire et Gerbétrude. Derrière l'autel, le vitrail gauche du chœur montre une scène de vie du prieuré.

Ill. 37 : Statuettes du maître-autel de la collégiale de Remiremont

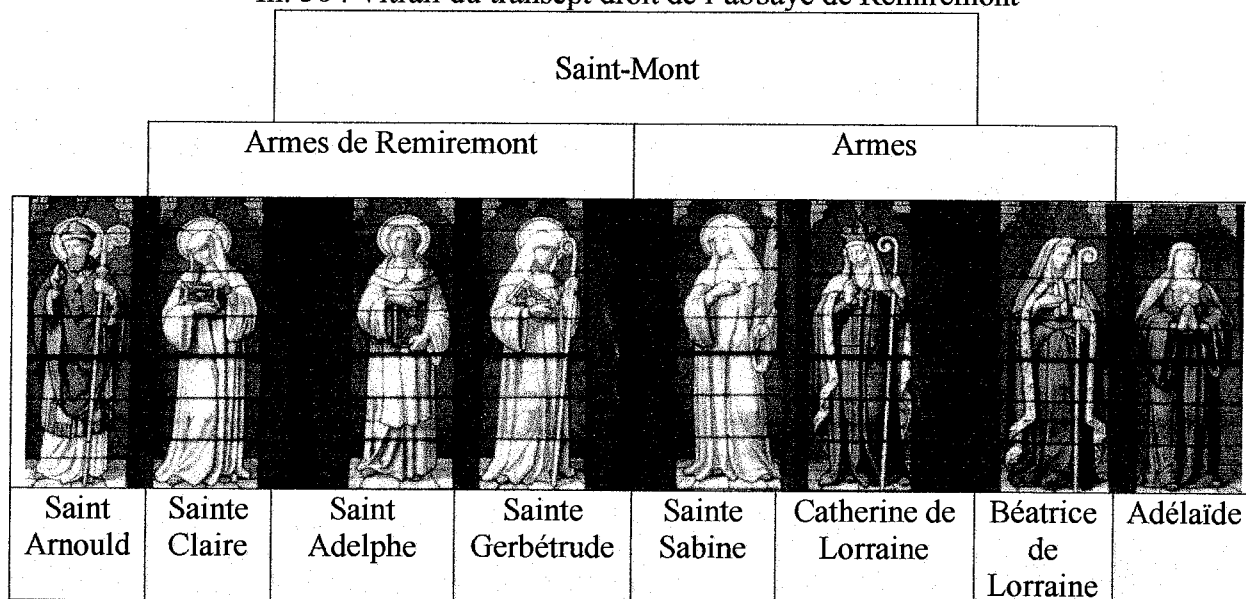
		Saint Colomban		
Sainte Claire		Saint Sacrement	Sainte Gerbétrude	
Saint Adelphe	Saint Arnould		Saint Romaric	Saint Amé

<sup>418</sup> Dom Augustin CALMET, *Notice de la Lorraine...*, op. cit., t. 2, 1973, col. 315.

<sup>419</sup> Françoise BOQUILLON, *Les chanoinesses de Remiremont*, Remiremont, Société d'Histoire de Remiremont, 2000, 328 p.

Dans le bras droit du transept, un vitrail montre certains saints du lieu (Cf. Ill. 38, page 626) : saint Arnould, sainte Claire, saint Adelphe, sainte Gerbétrude et sainte Sabine ; et les trois dernières verrières sont consacrées à des abbesses de l'abbaye : Catherine de Lorraine, Béatrice de Lorraine et Adélaïde ; et dans la rosace, on remarque l'église de Remiremont avec des moniales priant à genoux.

Ill. 38 : Vitrail du transept droit de l'abbaye de Remiremont



Le programme iconographique mis en œuvre par les chanoinesses est exemplaire. Autour des reliques des deux fondateurs, enlevées au Saint-Mont, c'est l'ensemble du peuple des saints qui apparaît en statues ou en vitraux. Tous sont convoqués pour marquer le riche passé du lieu, rappeler les glorieux ancêtres. Certes, le Saint-Sacrement continue à trôner au centre du maître-autel mais la richesse de la décoration dit que l'Eglise locale a évangélisé ces montagnes pour y semer prière et dévotion.

Les villages voisins ont aussi assimilé l'importance des saints locaux mais les monuments érigés en leur honneur sont beaucoup plus tardifs.

Au pied du Saint-Mont, le bourg de Saint-Amé offre un beau résumé du culte aux saints abbés et abbesses. L'église est dédiée à saint Amé et les vitraux du chœur présentent Jeanne d'Arc, sainte Claire, saint Amé, saint Romaric et saint Pierre Fourier (Cf. Ill. 39, page 627).

## III. 39 : Vitraux de l'église de Saint-Amé

Jeanne d'Arc

Claire, Adelphe  
et Gerbétrude

Amé

Romaric et  
Arnould

Pierre Fourier



Sainte Claire accueille les saints Adelphe et Gerbétrude ; saint Amé, revêtu d'un simple surplis, est à genoux les mains ouvertes vers le Ciel ; saint Romaric, quant à lui, annonce à Arnould sa détermination de se faire moine et de se retirer sur le mont Habend dont il est propriétaire. Ces saints sont encadrés par les deux grandes figures lorraines : Jeanne d'Arc et Pierre Fourier. Le troisième vitrail à droite dans la nef montre le Saint-Mont et fait face à la Terre Sainte. Enfin, dans le transept droit, le saint parton a son autel avec ses reliques. La statue qui le représente est presque la même que celle qui se trouve au bout du chemin paroissial en face de l'église (Cf. III. 40, page 628). Cet ensemble, réalisé en 1915 par l'abbé Lucas, est un véritable chemin de saints de la région, un complexe étonnant. Au bout, sur un socle de plus de deux mètres, Saint Amé, debout, revêtu des vêtements d'abbé, un bâton pastoral dans la main gauche, tend le bras, la main paume vers le ciel en signe d'invitation<sup>420</sup>. Autour on peut lire des formules lapidaires très explicites : « Au premier moine du Saint-Mont », « Au protecteur de la paroisse », et « Au premier apôtre de notre pays ». Le chemin est constitué de deux rangées de quatre colonnes qui ouvrent le chemin jusque saint Amé. Des médaillons montrent à voir saint Romaric, « Bénissez Remiremont » ; saint Arnould, « Protégez la France » ; sainte Claire, « Aux aveugles la lumière » ; sainte Mactefelde, « Aux fidèles le dévouement » ; sainte Gerbétrude, « Aux jeunes filles la prudence » ; saint Adelphe, « Aux jeunes gens la fidélité » ; sainte Perpétue, « Aux morts la paix » ; saint Emmon, « A tous la charité ».

<sup>420</sup> Remarquons que la statue de l'église est totalement différente dans son mouvement : le bras doit être tendu en pointant du doigt les fidèles.

III. 40 : Chemin paroissial de Saint-Amé



Saint Amé



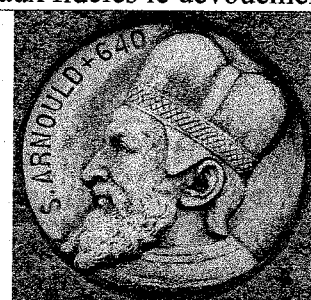
aux jeunes filles la prudence



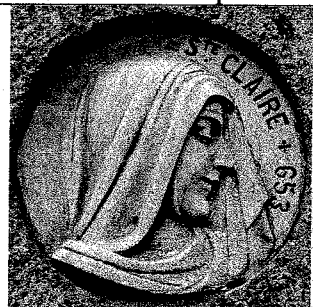
aux fidèles le dévouement



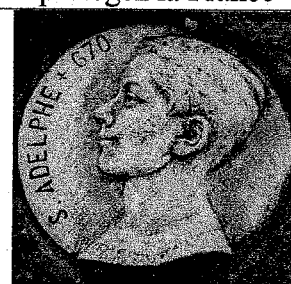
aux morts la paix



protégez la France



aux aveugles la lumière



aux jeunes gens la fidélité



bénissez Remiremont

CHEMIN PAROISSIAL



à tous la charité



Ces huit saints forment une garde muette menant à saint Amé. Ils s'identifient au passé mais chacun décline aussi un message ! Loin des stéréotypes hagiographiques traditionnels, tels sainte Claire avec un œil, les portraits se cachent sous des traits anonymes, seuls les noms gravés sur le pourtour fournissent l'identité exacte.

Outre Remiremont, ville importante de la vallée, les paroisses dédiées aux saints du Saint-Mont sont peu nombreuses. Le *Pouillé du diocèse de Toul* du révérend père Benoît Picard de 1700 dénombre trois paroisses ayant pour saint patron saint Amé et une seule pour saint Romaric. Ces paroisses, du doyenné de Remiremont, ont pour collateur le chapitre de Remiremont et sont situées non loin de la ville. Il s'agit de Celles, Raon-aux-Bois et Plombières pour saint Amé et d'Uxegney pour saint Romaric. Nous voyons donc un rayonnement très local et très restreint des pères fondateurs du Saint-Mont. Ces villages se situent tous dans la montagne et autour de Remiremont. Le chapitre de Remiremont possède des terres dans une zone beaucoup plus vaste : cinquante-deux bans dépendent du chapitre des Dames nobles et auraient été donnés, selon la légende, par Romaric. Cela renforce donc l'ancienneté du chapitre mais aussi son autorité sur ces paroisses. Cette approche hagiotoponymique révèle une strate ancienne de sacralité de l'espace. Si nous la couplons avec les œuvres exposées aujourd'hui dans les églises ou les édifices champêtres, le constat est bien différent. L'étude de l'iconographie en l'honneur de ces saints est plus parlante et révélatrice de leur importance dans les Vosges.

Tout autour du Saint-Mont, un cercle important de paroisses abrite des représentations iconographiques des saints (Cf. Tableau 22, page 630). Plusieurs paroisses montrent le rayonnement de ces saints : Basse-sur-le-Rupt, Bellefontaine, La Chapelle, Docelle, Dommartin-lès-Remiremont, Girmont-Val d'Ajol, Hadol, Plombières, Raon-aux-Bois, Rupt-sur-Moselle, Saint-Amé, Saint-Etienne-lès-Remiremont, Saint-Nabord, Le Syndicat, Vécoux et Xertigny. Toutes ne sont pas dédiées à un saint du Saint-Mont ; seules Plombières et Raon-aux-Bois ont pour patron saint Amé. Malgré un patronage sans rapport avec ses saints, les représentations iconographiques sont nombreuses et les mettent en valeur. Mais cette dimension est récente, bien des œuvres datant de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ou de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Tableau 22 : Présence des saints lorrains dans le décor des paroisses autour du Saint-Mont		
Paroisses	Saint Patron	Présence des saints lorrains
Basse-sur-le-Rupt	?	1 croix de chemin : Amé
Bellefontaine	Saint Blaise	Pierre Fourier, Jeanne d'Arc, saint Nicolas
La Chapelle	Sainte Menne	1 statue : Romaric
Dommartin	Saint Laurent	4 verrières : Adelphe, Claire, Amé, Romaric 2 statues : Claire + Pierre Fourier, saint Nicolas
Girmont Val d'Ajol	Nativité	Jeanne d'Arc
Hadol	Saint Gengoul	
Plombières	Saint Amé	1 vitrail : Amé ; autel et statue de saint Amé + Pierre Fourier, Barbe
Raon-aux-Bois	Saint Amé	1 statue : Amé
Rupt-sur-Moselle	Saint Etienne	1 vitrail et 1 statue de sainte Claire + saint Nicolas
Saint-Amé	Saint Amé	2 statues : Amé 4 verrière : Saint-Mont, Claire, Amé, Romaric + Jeanne d'Arc, Pierre Fourier
Saint-Etienne les Remiremont	Saint Etienne	9 verrières : Claire, Adelphe, Arnoïul, Romaric, Sabine, Perpétue, Gerbétrude, Mactefelde 4 statues : Amé, Romaric, Claire, Arnoul + Dié, Elophe, Pierre Fourier, Jeanne d'Arc, Libaire, Alix le Clerc
Saint-Nabord	Saint Nabord	Pierre Fourier, Barbe
Le Syndicat	?	1 croix de chemin : Amé
Vécoux	Saint Louis	1 croix de chemin : Amé + 1 vitrail et 1 statue de Jeanne d'Arc
Xertigny	Sainte Valburge	4 verrières : Amé, Romaric, Del, Arnould + Jeanne d'Arc, Pierre Fourier

L'église la plus représentative est celle de Saint-Etienne-lès-Remiremont qui en plus des saints du pays, insère un bon nombre de saints Lorrains comme Elophe, martyr à Soulosse, Dié, évangéliste des Vosges, Pierre Fourier, modèle des curés, Libaire, martyr à Grand, Jeanne d'Arc, héroïne nationale et fierté de la Lorraine et Alix le Clerc, fondatrice de la congrégation de Notre-Dame. Tous les saints importants de la Lorraine sont présents et forment une allée jusqu'au chœur où les saints de la montagne sont présents et entourent saint Etienne, patron de l'église (Cf. Ill. 41, page 631). Les vitraux sont récents puisqu'ils ont été réalisés en 1951 pour ceux du chœur, en souvenir du jubilé et en l'honneur du 200<sup>e</sup> anniversaire de l'église et en 1956 pour ceux de la nef ; ils sortent des ateliers Benoît Frères de Nancy.

## III. 41 : Les saints lorrains dans l'église de Saint-Etienne les Remiremont

		Saint Etienne distribuant le pain aux pauvres		
Amé	CHŒUR		Sabine	
Romarc			Claire	
Arnould			Gerbétrude	
Adephe			Mactefelde	
Autel sainte Claire		TRANSEPT		
Dié	NEF		Jeanne d'Arc	
Elophe			Libaire	
Pierre Fourier			Alix le Clerc	
Jean-Baptiste			?	

A Xertigny, les vitraux sont moins nombreux qu'à Saint-Etienne mais ils racontent la vie des saints qu'ils montrent. Les vitraux sont l'œuvre du maître verrier Gabriel Loire de Chartres et ont été bénis en 1953 par l'évêque de Saint-Dié, Mgr Brault. Saint Amé, au centre, est représenté vêtu d'une simple bure, en ermite mais tenant dans sa main gauche une crosse d'abbé et dans la droite un rouleau de papier, peut-être pour rappeler qu'il a introduit la règle de saint Colomban au Saint-Mont. Sous ses pieds, on voit la chapelle du Saint-Mont et, autour de lui, des scènes de sa vie permettent de mieux connaître le saint malgré la difficulté à déchiffrer ses historiottes. A gauche, du bas vers le haut, il est rappelé qu'Amé était un ermite avant de devenir abbé du Saint-Mont, une colombe lui apporte du pain, puis le miracle de la poutre et la fondation du monastère avec Romarc ; enfin à droite, de haut en bas, saint Amé est au Saint-Mont en prière, le miracle de la ruche et sa mort. Le vitrail de saint Romarc est plus complexe. Au-dessus de sa tête, on trouve les armoiries de Remiremont car c'est grâce à lui que la ville est née ; à ses pieds, le sceptre et la couronne rappellent ses origines et le miracle du baril de cervoise faisant de lui un des patrons des brasseurs en Lorraine. Il est vêtu en abbé tenant la crosse et une colombe signifiant la pureté. De part et d'autre de lui, des vignettes racontent les principaux événements de sa vie : Romarc faisant l'aumône, avec sa famille et sa rencontre avec Amé ; puis une fois au Saint-Mont, on montre ses travaux manuels, la guérison des lépreux et enfin sa mort.

Ces trois cercles de sacralité s'organisent autour de l'ancien monastère. Leur histoire nous révèle tout d'abord les glissements opérés par les chanoinesses vers leur ville de Remiremont pour permettre son épanouissement au détriment de l'ancien haut lieu. On

remarque aussi très aisément les trois périodes de création de cet espace : le XII<sup>e</sup> siècle affirme, sur le sommet, la présence de trois saints locaux, Amé, Romaric et Claire ; les XVII<sup>e</sup> et le début du XVIII<sup>e</sup> complètent le système en faisant nettement apparaître l'importance de la ville canoniale ; le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, période de reconstruction et de modification profonde de la vie quotidienne de ses vallées, provoque le développement de l'iconographie des saints lorrains dans les villages de la plaine. Nous assistons donc, par lent mouvement, à une densification de l'espace, à la création d'un territoire dédié totalement aux saints locaux. Cependant, depuis bien longtemps, cet univers est régulièrement animé par la venue de pèlerins.

### 3.4.2. Le culte aux saints du Saint-Mont

Au fil des siècles, de nombreux pèlerins se sont rendus au Saint-Mont afin d'y honorer ses saints. Selon les traditions présentées, certains sont plus célèbres que d'autres <sup>421</sup> : Charlemagne y serait venu ; Louis le Débonnaire s'y rend plusieurs fois en 817, 821, 825 et 831 ; en 860 Lothaire obtient la guérison de l'un de ses courtisans après une visite au tombeau de saint Romaric, le bienheureux Richard de Saint-Vanne y trouve un asile dans les années 1020... De telles énumérations, sont nouvelles par leur longueur, leur précision pour de simples livrets de pèlerinage. Elles se situent entre légende et réalité. Véhiculées au XIX<sup>e</sup> siècle, elles montrent la volonté d'historiciser le lieu ; plus de l'accrocher à des personnages plus ou moins connus qu'à des miracles, si décriés parfois à cette époque.

Le culte aux saints de ce haut lieu ne se manifeste pas uniquement par un déplacement, il peut aussi être une donation ou une protection accordée par une puissance politique. Les ducs lorrains ne sont pas en reste concernant le Saint-Mont. Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, les donations affluent vers le monastère : en 1204, Simon II donne la maison des chanoines de Romberg ; en 1299, cette donation est confirmée par Ferry III ; en 1641, Charles IV leur donne des privilèges et, en 1662, il confirme tous les privilèges et donations de ses prédécesseurs. Outre les membres de la famille ducale, des prélats lorrains y viennent en pèlerinage : le 12 mai 1665, le cardinal de Retz y fait un séjour ; en novembre 1694, c'est au tour de Mgr Henri Thiard de Bissy de s'y rendre... Saint Pierre Fourier est venu prier devant le tombeau des saints du Saint-Mont à Remiremont. Selon son biographe Rogie, alors qu'il est à Remiremont,

<sup>421</sup> *Pèlerinage au Saint-Mont ou vie des saints Amé, Romaric, Adelphe, Germain, Arnoul et vie des saintes Mactefelde, Claire, Gébétrude, Modeste, Sabine*, Epinal, Collot, 1887, p. 225.

il s'écrie à la vue de l'église : « Oh ! [...] quelle satisfaction il y aurait de pouvoir honorer Dieu en la compagnie de tant et de si grands saints dont les précieuses reliques reposent dans ce sanctuaire ! »<sup>422</sup>. Au XVII<sup>e</sup> siècle, il y a une véritable relance du pèlerinage grâce à l'octroi d'indulgence. En 1641, le pape Urbain VIII « accorde à ceux et à celles qui visiteront les sept chapelles une indulgence plénière semblable à celle qui est donnée à quiconque visite les églises de Saint-Pierre et de Saint-Paul à Rome, en y faisant les stations »<sup>423</sup>. Sept ans plus tard, Innocent X donne une indulgence « à quiconque visitera l'église du Saint-Mont, depuis les premières vêpres de la seconde fête de la Pentecôte jusqu'au coucher du soleil du jour de cette fête ». Un lieu est cependant plus visité : l'oratoire en l'honneur de sainte Claire.

Le pèlerinage à cette chapelle se développe à partir du XII<sup>e</sup> siècle et est remis à l'honneur par Catherine de Lorraine au XVII<sup>e</sup> siècle. Ses reliques, relevées en présence de l'évêque de Toul, Mgr Jean de Porcelet de Maillane, sont placées dans l'église du Saint-Mont, plus sûre que la petite chapelle de la sainte. Mais les fidèles continuent à venir honorer la sainte dans son oratoire champêtre, dont les vestiges sont encore visibles aujourd'hui, tout comme ils le font sur les tombeaux vides de Romaric, Amé, Adelphe...

Cette sainte est invoquée contre les maladies des yeux car, selon la légende, elle « pleura tellement qu'elle en perdit la vue »<sup>424</sup>. Le plus souvent, le pèlerinage se fait après la guérison pour la remercier car il suffit de la prier pour obtenir sa protection. Ainsi en 1735, deux miracles sont consignés<sup>425</sup> : le cheval aveugle d'un paysan des environs de Charmes recouvre la vue après que son propriétaire a prié la sainte ; une femme de Vagney, devenue presque aveugle, recouvre la vue après l'avoir implorée. Le plus célèbre des miracles est celui de Madame de Couvonge, chanoinesse de Remiremont, qui retrouve l'usage d'un œil en 1627 au moment même où elle aperçoit la chapelle de sainte Claire en se rendant au Saint-Mont pour accomplir le vœu qu'elle avait fait à la sainte ; une statue de la sainte est alors dressée afin de commémorer cet événement<sup>426</sup>. Lorsque les fidèles viennent sur place, ils peuvent faire une ablution des yeux à la fontaine de Claire, source qui jaillit sur la pente sud du Saint-Mont. Le tombeau de la sainte est entouré de grilles à cause du grand nombre de fidèles qui vient prier la sainte.

<sup>422</sup> J. ROGIE, *Histoire du B. Pierre Fourier... op. cit.*, vol. 3, 1888, p. 503.

<sup>423</sup> B.M. Remiremont : ms 7, *Monument historique de l'insigne église collégiale et séculière de Saint-Pierre de remiremont* par l'abbé Vuillemin.

<sup>424</sup> Eric TISSERAND, *Les paroisses dépendantes du Chapitre de Remiremont sous l'Ancien Régime (XVI<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Mémoire de maîtrise sous la dir. de Louis Châtellier, Université Nancy 2, 1994, p. 35.

<sup>425</sup> A.D. 88 : 7 H 35, Dom Gérôme GILLET, *op. cit.*

<sup>426</sup> *Pèlerinage au Saint-Mont...*, *op. cit.*

Malgré ce succès, au XVIII<sup>e</sup> siècle, le culte évolue. En 1736, la fête est déplacée suite à la demande des religieux, par la chambre de la conservation, au 12 d'août, jour de sainte Claire d'Assise. Le prétexte officiel est de « faciliter la dévotion que les peuples ont à cette sainte, et qui ne pouvoient la satisfaire à cause des neiges qui couvrent la montagne au mois de janvier (le 28) »<sup>427</sup>. Une telle transformation traduit la volonté de faciliter les voyages des fidèles mais aussi de faire glisser le saint local vers un homonyme universel. A cette occasion, les fidèles portent sa châsse en procession dans sa chapelle et chantent la grande messe. Le culte à sainte Claire domine le Saint-Mont pendant toute la période d'occupation du lieu par les religieux, c'est pour elle que les pèlerins gravissent les pentes de la colline pour prier sur son tombeau. Lorsque la Révolution éclate et que l'on réquisitionne tout ce qui peut être fondu, les fidèles sauvent les reliques de la sainte qui trouvent alors une place aux côtés des autres saints du Saint-Mont, sur le retable de l'église de Remiremont.

Dans le cas des autres saints du Saint-Mont, il n'y a pas de pèlerinage équivalent bien que leurs reliques aient toujours été un objet de vénération. Les jeunes filles désirant se marier vont à la chapelle de sainte Sabine le 29 août, jour de la fête de la sainte, près de la source miraculeuse. Là, elles déposent une aiguille sur l'eau ; si elle ne coule pas, le mariage est proche. Ce rite ne fait pas exception puisque l'eau est fréquemment associée aux pèlerinages mais aussi à la féminité<sup>428</sup>. En France, il y a quelque 2 000 sources réputées miraculeuses ; les fidèles en boivent l'eau afin de se guérir ou se protéger, mouillent des linges pour connaître leur avenir... A Resson, le lien entre l'eau et la féminité est nettement affirmé lors du nettoyage de la fontaine qu'aurait fait jaillir saint Rouin, puisque seules les jeunes filles du village prennent part à cette manifestation<sup>429</sup>. A Saint-Rouin, les jeunes filles viennent « faire trois signes de croix, dire trois oraisons à Marie, patronne des Vierges, et la main droite sur le cœur, entrelacer de la main gauche trois nœuds de verdure avec des lianes flexibles, qui s'inclinent sur l'eau prophétique »<sup>430</sup>. Celles qui réussissent à tresser ces trois nœuds sont sûres d'être fiancées dans l'année. Il semblerait que des jeunes gens allaient aussi pratiquer ce geste. Plus tard, il ne sera plus question de la main droite mais de la gauche, d'un seul nœud fait avec deux rameaux flexibles et jetés dans la source pour connaître le lien matrimonial éventuel<sup>431</sup>.

<sup>427</sup> Cité dans Georges DURAND, *op. cit.*, p. 30-31.

<sup>428</sup> Pour plus d'information sur les rites liés à l'eau lire Philippe MARTIN, *Pèlerins de Lorraine, op. cit.*, p. 169-174.

<sup>429</sup> *Ibid.*, p. 172.

<sup>430</sup> Jules DIDOT, *op. cit.*, p. 62-63.

<sup>431</sup> *Ibid.*, p. 63.

Outre ces fêtes annuelles, le calendrier liturgique permet de renouer les liens entre le Saint-Mont et la vallée qui était jadis dans sa dépendance spirituelle et temporelle. Le jour de la Saint-Marc, la paroisse de Remiremont se rend en procession sur la montagne en chantant les litanies. Les fidèles et le clergé partent de l'église paroissiale après la messe des Rogations, puis ils se dirigent vers la montagne avec les reliques des saints. Les chanoinesses participent au cortège mais pas jusqu'au bout ; elles n'accompagnent les fidèles que jusqu'à la croix la plus proche du couvent et repartent. Le reste des assistants va jusqu'à Saint-Etienne en suivant le chemin de Vagney et bifurque après vers le Saint-Mont. Avant d'aller à la messe, la procession fait sept stations aux sept chapelles du site. Une fois la procession terminée, elle repart par le même chemin qu'en venant et passe près de la fontaine Sainte-Claire<sup>432</sup>.

Dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, le Saint-Mont change au profit de la vallée. En effet, les religieux souhaitent quitter la montagne pour pouvoir s'agrandir mais aussi parce que les conditions de vie sur la montagne sont très dures. En avril 1730, ils adressent une supplique à l'évêque de Toul afin de redescendre de la montagne car « ce n'est qu'avec de grandes difficultés et à grands frais qu'ils font transporter sur le sommet de leur montagne les provisions nécessaires. Les malades sont comme nécessairement négligés par l'éloignement de la ville et la difficulté de grimper jusqu'au monastère ce qui lasse et rebute les médecins et chirurgiens qu'on pourrait appeler »<sup>433</sup>. En plus de ces difficultés liées à leur santé, les religieux avancent l'argument des désagréments dus au fait qu'ils ne peuvent s'agrandir : « Le peu de terrain qu'il y a sur le sommet de cette montagne et les grandes inégalités que forment les roches ne permettent point d'y bâtir une maison tant soit peu commode ny d'y faire la cloture nécessaire pour le maintien de la régularité d'où il nait de grands inconvénients »<sup>434</sup>. Loin de désertier totalement le haut lieu, il précisent qu'ils laisseront « néanmoins dans le petit monastère qui est sur la montagne outre un frère convers deux religieux prêtres pour dire la messe dans cet ancien sanctuaire confesser les pèlerins et conserver dans la décence la petite église et les chapelles répandues tout autour, a condition aussy que le supérieur du monastère d'en bas enverra aux festes principales des Religieux en suffisance pour chanter la grande messe et satisfaire à la dévotion des peuples »<sup>435</sup>.

<sup>432</sup> Michel VERON, *La vie religieuse dans l'ancien doyenné de Remiremont sous l'Ancien Régime (XVI<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Mémoire de maîtrise sous la dir. de Louis Châtellier, Université Nancy II, 1989, p. 168-169.

<sup>433</sup> A.D. 88 : 7 H 7, copie de la requête présentée à Monseigneur l'évêque pour obtenir la permission de transférer leur monastère à Remiremont.

<sup>434</sup> *Ibid.*

<sup>435</sup> *Ibid.*

Suite à cette demande, l'évêque, Scipion Jérôme, donne son approbation le 3 mai 1730, « ayant reconnu par nous même dans le cas de nos visites, la situation du Saint Mont »<sup>436</sup>. Il leur permet « de transférer du Saint-Mont dans la Plaine et voisinage de Remiremont leur monastère »<sup>437</sup>. Scipion Jérôme, précise que les religieux doivent « cependant d'entretenir a perpétuité deux religieux prêtres au Saint-Mont pour y dire tous les jours la sainte messe et dy en envoyer d'autres encore aux jours solennels pour l'y célébrer solennellement et satisfaire à la dévotion des pèlerins »<sup>438</sup>.

Les reliques, comme celles de saint Amé et de saint Romaric, sont déplacées et descendues dans la collégiale de Remiremont, mais les fidèles continuent à venir dans les chapelles des saints pour prier sur les tombeaux vides. Il y a donc un certain attachement au lieu en lui-même, comme si les vertus des saints étaient restées dans l'endroit primitif du culte. Il existe une sorte d'identification du lieu aux personnages vénérés, une identité de la montagne. Malgré ce lien, l'évêque de Toul ordonne leur destruction en 1767 car il les considérait comme des « écueils de la vertu, de l'honneur et des mœurs »<sup>439</sup>. Il est vrai qu'à plusieurs reprises des jeunes gens sont venus se livrer à des divertissements tout profanes dans ces édifices ouverts à tout vent.

Alors que la charge sacrale du haut lieu diminue, Remiremont devient le véritable pôle du culte des saints locaux, les puissantes chanoinesses détenant à présent la majeure partie des reliques. Leurs fêtes sont bien connues mais les saints n'ont pas la même place que ceux fêtés dans la ville comme saint Pierre patron de l'église. Le *Recueil des règlements et usages de l'insigne église collégiale et séculaire de Saint-Pierre de Remiremont*<sup>440</sup> de 1735 nous donne de nombreux renseignements quant à la manière de célébrer saints Amé et Romaric. Ces Dames manifestent une piété filiale envers leurs saints fondateur en baisant le soulier de saint Romaric enfermé dans un petit coffret d'argent surmontant la châsse des corps saints<sup>441</sup>. Chaque jour avant sept heures, à l'abbaye, une messe est dite en son honneur<sup>442</sup>. Il est le seul saint du Saint-Mont qui soit honoré ainsi quotidiennement par les chanoinesses. Il y a

<sup>436</sup> A.D. 88 : 7 H 7, copie du décret de Monseigneur l'Evêque Comte de Toul et Prince du Saint Empire du 3<sup>e</sup> may 1730.

<sup>437</sup> *Ibid.*

<sup>438</sup> *Ibid.*

<sup>439</sup> A.D. 88 : 7 H 55, mémoires historiques XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle sur le Saint-Mont.

<sup>440</sup> *Recueil des règlements et usages de l'insigne église collégiale et séculaire de Saint-Pierre de Remiremont*, Remiremont, chez J. Charlot, 1735, 250 p.

<sup>441</sup> Colette DUSSAUX, *Vis mystique au pays vosgien*, t. 1, *Remiremont et sa sainte montagne*, Saint-Dié, Thomas, 1949, p. 191.

<sup>442</sup> Françoise BOQUILLON, *op. cit.*, p. 245.



également une cérémonie annuelle, le 13 septembre, pour saint Amé et, le 8 décembre, pour saint Romaric.

Cinq articles du règlement de 1735 décrivent les rites de ces fêtes. La veille des fêtes, à la fin de prime, les dames chanoinesses présentes dans le chœur « descendront de leur siège, se mettront à genoux au milieu du chœur et le long des sièges d'en bas, la Dame Abbessse dira le CONFITEOR et après elle se relèvera et fera une exhortation [...] Une fois l'exhortation finie, elles la reconduisent à son siège »<sup>443</sup>. L'exhortation n'est pas obligatoire, le règlement précisant que l'abbessse la fait seulement si elle le souhaite. De même, au second coup de vêpres, « la Compagnie ira en corps, sans manteau d'Eglise » chercher la Dame Abbessse chez elle pour « la mener jusqu'à la porte du chœur ». Enfin, toujours la veille des fêtes, la « Doyenne veille depuis huit heures du soir jusque minuit avec treize pauvres filles ou veuves que l'Eglise nourrit. Elle les fait catéchiser et prier Dieu »<sup>444</sup>. Ces femmes sont appelées des Coquerelles.

Le jour de la fête, les chanoinesses organisent une procession générale autour de la Place des Dames à laquelle se joint celle organisée par la ville ; les reliques des saints sont portées à cette occasion. Outre les fidèles de Remiremont, « un chanoine régulier de l'abbaye de Chaumousey, un de celle de Belchamp et un du prieuré d'Hérival »<sup>445</sup> se joignent à cette société organisée. Le déroulement de la cérémonie est assez « commun » puisqu'il rassemble le chapitre fondé par ces deux saints personnages et la ville. Il ne semble pas que les chanoinesses se rendent à l'église du Saint-Mont. Il existe toutefois une particularité lors de la Saint Romaric. En ce jour, un bureau, installé au-dessous du pupitre du chœur, est tenu par la dame sonrière. Le cleric de l'église « appellera les Maires des cinquante-deux bans de l'église, lesquels seront tenus de s'y trouver sur peine de l'amende ordinaire »<sup>446</sup>. Ces représentants des localités qui dépendent temporellement du chapitre doivent apporter un présent ou de l'argent aux chanoinesses sous peine d'une amende dont le montant n'est pas précisé. La fête religieuse prend alors une dimension recognitive essentielle.

Après les affres de la Révolution, la fête de saint Romaric est rétablie officiellement à Remiremont, dont il est le second patron, le 24 janvier 1841. A cette occasion, une grande cérémonie est organisée à la basilique Saint-Pierre et un discours est prononcé par l'abbé

<sup>443</sup> *Recueil des règlements et usages de l'insigne église collégiale et séculaire de Saint-Pierre de Remiremont*, art. 1, p. 12.

<sup>444</sup> *Ibid.*, article 3, p. 12.

<sup>445</sup> *Ibid.*, article 4, p. 13.

<sup>446</sup> *Ibid.*, article 5, p. 12.

Germain <sup>447</sup>. L'orateur rappelle tout d'abord la fondation de la ville par Romaric, puis sa vie pieuse, et enfin le crédit dont il jouit auprès des populations vosgiennes et plus particulièrement romarimontaines. L'abbé Germain évoque également les Amé et Arnould qui avec Romaric, sont « chers aux habitants de cette ville dont ils furent en quelque sorte les pères et les fondateurs ». La fidélité des habitants envers ces saints se manifeste particulièrement dans la basilique où sur l'autel reposent « ces châsses précieuses qui renferment des restes plus précieux encore ». Le rétablissement de la fête de saint Romaric remplit « l'attente des âmes pieuses, sert aussi à combler une lacune dans la liturgie de cette importante paroisse » <sup>448</sup>. Mais du point de vue de la mémoire, « cette nouvelle fête doit encore contribuer puissamment à conserver, à perpétuité parmi nous les faits, les antiquités du pays, les premières notions sur lesquelles on puisse asseoir les bases d'une bonne histoire de cette contrée des Vosges » <sup>449</sup>. L'orateur termine son discours par une prière au saint : « O grand saint Romaric ! qui n'avez cessé d'édifier par vos vertus le pays que nous habitons, de combler de bienfaits notre commune patrie, et de répandre partout les dons de vos pieuses largesses, maintenant que vous reposez dans le sein de Dieu, qui est la charité même, l'amour par excellence, pourriez-vous rester indifférent à ces lieux jadis honorés de votre présence, sanctifiés par votre mort, illustrés par vos miracles ? Non, certainement non. Daignez donc du haut du ciel, jeter un regard favorable sur ce pieux auditoire, sur tous les habitants de cette ville, qui vous reconnaissent pour leur protecteur et leur père ; demandez à Dieu, pour vos enfants soumis et dévoués, cette foi vive, dont vous fûtes sans cesse animé ; cette espérance ferme et inébranlable, qui vous soutint dans tous vos labeurs ; cette charité ardente, qui nous fasse à votre exemple, mépriser les honneurs, les richesses, les plaisirs séduisants du monde, pour nous attacher uniquement à Dieu, notre éternelle et magnifique récompense » <sup>450</sup>.

Mais, pour tous, au-delà de ces solennités, une fête marque la puissance de Remiremont et de ses saints : les kyriolés.

---

<sup>447</sup> GERMAIN (abbé), *Discours prononcé à l'occasion du rétablissement de la fête de saint Romaric, second patron de Remiremont, le 24 janvier 1841*, Nancy, Grimblot, 1841, 12 p.

<sup>448</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>449</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>450</sup> *Ibid.*, p. 11-12.

### 3.4.3. Remiremont s'impose

Le terme Kyriolé est dû à la déformation du mot grec « kyrie ». Il s'agit d'une marche scandée par des chants en l'honneur des saints tutélaires de l'abbaye et de saint Urbain. Jusqu'à la Révolution, tous les lundis de Pentecôte, huit paroisses dépendant du chapitre sont obligés de se rendre à la fête : Dommartin-lès-Remiremont, Ramonchanmp, Rupt-sur-Moselle, Saint-Amé, Saint-Nabord, Saint-Etienne, Saulxures-sur-Mosellotte et Vagney. Trois autres paroisses ne viennent qu'une fois tous les trois ans : Raon-aux-Bois, Plombières et Bellefontaine. Chacune envoie des jeunes filles qui se présentent à l'église de Remiremont<sup>451</sup> et y entonnent des cantiques en français<sup>452</sup> jouant sur un triple registre : célébrer le Chapitre de Remiremont car à cette occasion les paroisses lui apportent une redevance comme des plats de neige ; demander des grâces à Dieu par l'intercession des saints ; honorer les saints et plus particulièrement Amé et Romaric. A cette occasion, les jeunes filles arborent un branchage, comme par exemple des baies de genièvre ou du « mirguet ». Chacune symbolise leur communauté. Par ce geste emblématique, les groupes se reconnaissent et s'individualisent face aux autres<sup>453</sup> mais surtout ils permettent de montrer la puissance de l'abbaye ainsi que son identité et son autorité.

Pendant la fête, les reliques des corps saints sont exposées et les fidèles les vénèrent : « Nous prions petits et grands, tous les saints qui sont céans » chantent les assistants. Nous voyons ainsi les habitants de Saint-Etienne demander aux saints l'entrée dans la ville mais également leur intercession auprès de Dieu pour le salut des âmes :

« Que tous les corps saints et toutes les saintes en priant Dieu,  
Les âmes fidèles soient hors de peine et dans les Cieux ».

Dans chaque cantique, saint Romaric est présent. Ainsi, les huit paroisses demandent au patron de la ville d'entrer dans Remiremont. Vagney invoque et demande au saint de lui ouvrir ses portes en ces termes :

« Criaulé, ô bienheureux saint Romary,  
Criaulé, nous vous demandons vos portes ouvrir,  
C'est saint Lambert qui veut entrer par sa bonté,

<sup>451</sup> Philippe MARTIN, « Les Kyriolés : entre vie religieuse et folklore », dans *Le Pays de Remiremont des origines à nos jours*, Actes des Journées d'études vosgiennes, Remiremont 2, 3 et 4 novembre 2000, Le Thillot, Imprimerie Saille, 2001, p. 197.

<sup>452</sup> *Kyriolés ou Cantiques qui sont chantés à l'Eglise de Mesdames de Remiremont*, op. cit., Remiremont, chez E. Laurent, 1773, 16 p.

<sup>453</sup> Philippe MARTIN, « Les Kyriolés : entre vie religieuse et folklore », op. cit., p. 205.

Et tous ceux qui sont après et qui prient Dieu » <sup>454</sup>.

Les représentants de Saint-Nabord entonnent :

« Criaulé saint Pierre et saint Romary,  
 Priez pour ceux qui sont ici,  
 A Saint-Nabord donnez l'entrée, ô criaulé, ô criaulé,  
 En Jésus-Christ oyez nos vœux,  
 Et tous les saints, et toutes les saintes, oyez nos vœux » <sup>455</sup>.

Chaque paroisse fait intervenir son saint patron dans ces cantiques et demande la protection des saints. Ainsi Saint-Etienne-lès-Remiremont chante :

« Criaulé saint Pierre et saint Romary  
 O bienheureux ! Daignez vos portes ouvrir ;  
 Car le martyr saint Etienne veut venir :  
 C'est pour tenir conseil ensemble,  
 Qu'un bon conseil puissent-ils prendre,  
 Que ce soit pour nos corps et nos âmes,  
 Et que tout le monde de mieux vaillent,  
 Que tous les corps saints et toutes les saintes en priant Dieu,  
 Les âmes fidèles soient hors de peine et dans les Cieux » <sup>456</sup>.

Le plus souvent, Romaric est associé à saint Pierre, patron de l'église de la cité. Cela marque bien l'importance du saint dans la vie des fidèles mais c'est également un rappel de son rôle dans la fondation de la ville au VII<sup>e</sup> siècle. A l'inverse de saint Romaric, saint Amé, premier abbé du Saint-Mont, n'est invoqué qu'une seule fois par les villageois. La paroisse qui lui demande l'entrée dans Remiremont est celle qui porte son nom, à savoir Saint-Amé dont il est le patron <sup>457</sup>. Elle le fait ainsi :

« Criaulé, gentil Saint Sire Amé,  
 Criaulé, j'allons en pèlerinage,  
 Criaulé, tous les mots que nous dirons,  
 Que Dieu veuille prendre en gré pour sa bonté,  
 Et tous les saints et toutes les saintes en priant Dieu,  
 Toutes les âmes sont hors de peines en priant Dieu.  
 [...] Criaulé, Gentil Sire Saint Amé,

<sup>454</sup> *Kyriolés ou Cantiques qui sont chantés à l'Eglise de Mesdames de Remiremont...*, op. cit., § 5, p. 12.

<sup>455</sup> *Ibid.*, § 6, p. 10.

<sup>456</sup> *Ibid.*, § 1, p. 11.

<sup>457</sup> *Ibid.*, p. 8.

Criaulé, faites nous vos portes ouvrir,

Car Saint-Amé y veut entrer en priant Dieu, et tous les saints »<sup>458</sup>.

Dans ces cantiques, les saints sont très humanisés et il ne semble pas que ces cérémonies aient pu être surprenantes aux yeux des personnes de passage dans les Vosges. Ainsi, aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, ces processions semblent parfaitement naturelles et les voyageurs qui traversent Remiremont, comme Montaigne à la fin de 1580 ou H. de l'Hermine en juin 1681 négligent d'en parler<sup>459</sup>. Certains eux signalent simplement l'habitude d'apporter des plats de neige tant ce geste leur apparaît original. Au siècle suivant, il en va tout autrement et l'abbé Grégoire condamne sans appel les kyriolés. Sous sa plume, elles sont des « sottises féodales », « des fatras rimés en vieux Gaulois », des « usages grotesques que quelque nouveau Ducasse classera un jour avec la fête des fous, celles des calendes »<sup>460</sup>. Le XIX<sup>e</sup> siècle, change encore de regard. Il renforce le particularisme. Vers 1840, Charles Friry les considère comme une « cérémonie moitié sérieuse, moitié bouffonne, partie militaire et partie religieuse »<sup>461</sup>. Au même moment, M. Richard y voit une « bien belle fête [...] fête religieuse et féodale »<sup>462</sup>. En 1841, une *Causerie d'un vieillard* relate la fête des kyriolés en ces termes :

« Oh ! oui, je vois encor, dès l'aube matinale,  
Les gens de Dommartin, de Vagney, d'Hérivale,  
Femmes, enfants, vieillars... enfin le peuple entier,  
Arriver à la file devant le moustier,  
Crois et bannières en tête, ayant sur leurs épaules  
Leurs patrons familiers, comme eux nés dans les Gaules,  
S. Arnould, S. Eloi, S. Gérard, S. Nabord,  
S. Adelphe, S. Cloud, mais S. Amé d'abord !  
Par le petit portail que voit la Franche-pierre  
Ils entraient dans l'église, où la Dame Sonrière  
Ayant sous son manteau ses insignes d'honneur,  
Et se tenant debout sur les marches du chœur,  
Recevait leurs saluts, leurs différents feuillages

<sup>458</sup> *Ibid.*, § 4 et 5, p. 8.

<sup>459</sup> Leurs récits sont cités dans Jean-Pierre STOCCHETTI, *Le pays de Remiremont vu par les peintres et les écrivains*, *op. cit.*, p. 11-12 (pour Montaigne), p. 19-20 (pour H. de l'Hermine).

<sup>460</sup> Abbé GREGOIRE, *Correspondance sur les affaires du temps*, 1798 ; cité dans Jean-Pierre STOCCHETTI, *op. cit.*, p. 68-70.

<sup>461</sup> Charles FRIRY, *Guide du baigneur et du touriste à Plombières, à Remiremont et lieux voisins*, Commercy, s.n., s.d., t. 2, p. 139.

<sup>462</sup> M. RICHARD, *Les kyriolés de Remiremont*, Epinal, Imp. de Gley, s.d., p. 1-2.

Et les mots qu'en patois dictaient d'anciens usages »<sup>463</sup>.

La cérémonie des kyriolés est empreinte d'hommages rendus aux saints mais aussi aux chanoinesses. Certains tirent trois coups de pistolet « au pied du grand bon Dieu » ; cet usage est un hommage purement honorifique remplaçant des prestations onéreuses ou des corvées dont les vassaux du chapitre sont affranchis mais l'on conserve une mémoire des anciennes servitudes afin de rappeler le rôle des chanoinesses dans la fin des servitudes dont elles sont les libératrices.

Bien que les kyriolés soient étroitement liés à Remiremont, elles ne sont absolument pas une cérémonie montagnarde mais prennent place parmi les rites du temps de la Pentecôte marqué par des manifestations mi-festives, mi-religieuses. Par exemple, à Montluçon, les Chevaux Fugs ou les Chevaux du Saint Esprit ; à Lyon, le Cheval Fou ; en Dauphiné, des bœufs ou des veaux étaient promenés ; en Bretagne, les oiseaux étaient à l'honneur<sup>464</sup>. En Lorraine le lundi de la Saint-Etienne, les garçons et les filles de fermes apportaient au chapitre Saint-Paul des volailles de la part de leurs patrons. Ils se réunissaient aux portes de la ville et formaient alors une procession qui se rendait vers la maison des chanoines en chantant les « plaincts de Saint Esteve », cantiques mêlant paroles françaises et versets latins<sup>465</sup>. Finalement, ce qui fait la particularité des kyriolés ne sont pas tant les chants mais le cérémonial qui les entoure, c'est-à-dire le rite reconnaissant de la puissance temporelle du Chapitre de Remiremont. Au moment, où elles gagnent leur plus grande puissance cérémonielle, au XVIII<sup>e</sup> siècle avec la publication des chants, elles manifestent aussi la victoire de la ville sur le Saint-Mont. Romaric, placé au cœur des festivités, est le pivot autour duquel s'articule cet espace sacré.

Ce territoire des saints, rendu visible par des monuments et vivant par des cérémonies, est-il « intériorisé » par les populations ? Ont-elles accepté cette tutelle spirituelle et historique ? Le test de l'étude dans prénoms peut nous renseigner à ce propos.

<sup>463</sup> *Saint Romaric. Causerie d'un vieillard né à Remiremont*, s.n., s.l., [1841], p. 7-8.

<sup>464</sup> Maurice VLOBERG, *Les fêtes de France*, Grenoble, Arthaud, 1936, p. 144-147.

<sup>465</sup> Charles ABEL, « Revue rétrospective des vieilles chansons populaires du pays mosellan », *Mémoires de l'Académie de Metz*, 1887-1888, p. 107-108.

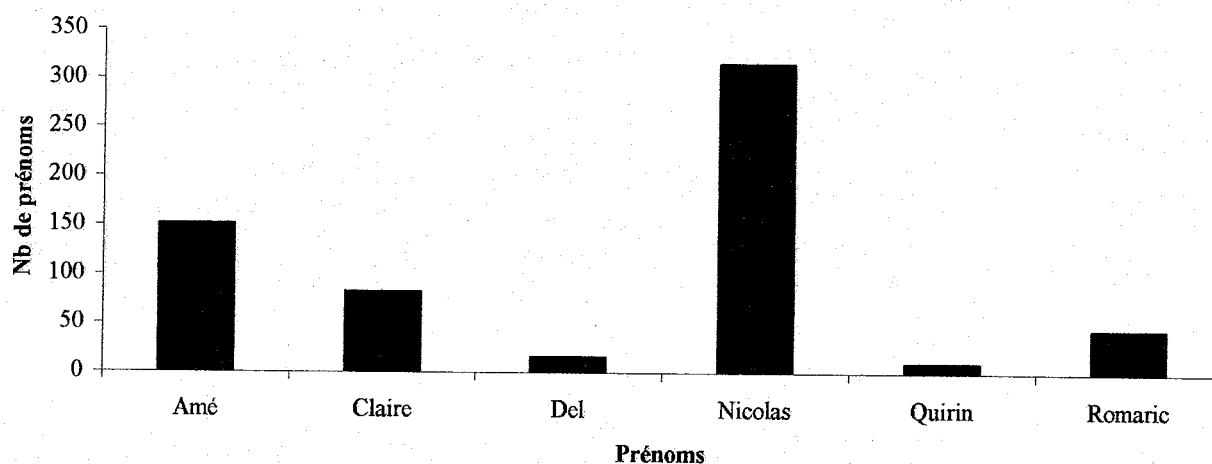
### 3.4.4. Un ancrage populaire : les prénoms des saints du Saint-Mont

L'étude, dans la zone géographique située autour du Saint-Mont, des prénoms nous révèle l'importance des saints du Saint-Mont auprès des populations. A Bellefontaine, entre 1591 et 1792, sur 5 344 naissances, 620 enfants portent un prénom lorrain soit 11,6% du total avec une prédominance pour Nicolas. Raon-aux-Bois situé à 10 km au nord-ouest de Remiremont, est sous le patronage de saint Amé. Le village dépend, au XVIII<sup>e</sup> siècle, de trois seigneuries : Saint-Pierre du chapitre de Remiremont, Alba fief d'Arches, Pont les Dommartin. Il s'agit donc bien d'une paroisse marquée par les saints locaux tant dans le vocable de l'église que dans les liens temporels qui la rapprochent de Remiremont. Sur 3 129 naissances entre 1644 et 1792, 618 enfants portent le prénom d'un saint lorrain soit 19,8% (Cf. Tableau 23, graphique 15). Ce résultat est tout à fait exceptionnel car nous sommes en présence d'un village proche du Saint-Mont et dont le patron de l'église n'est autre que saint Amé. Nos résultats sont calculés à partir du corpus de saints lorrains et non de liste complète de prénoms. Ces prénoms sont répartis en six prénoms : Amé, Claire, Del, Nicolas, Quirin et Romaric. Certains le portent en prénom principal alors que pour d'autres, il s'agit d'un prénom composé ou d'un second prénom.

Tableau 23 : Répartition des prénoms des saints lorrains des enfants de Raon-aux-Bois

Prénoms	Amé	Claire	Del	Nicolas	Quirin	Romaric
Nombre	151	82	16	315	10	44
%	24,4	13,3	2,6	51	1,6	7,1

Graphique 15 : Les prénoms lorrains à Raon-aux-Bois (1644-1792)



Ce tableau montre l'importance du prénom Nicolas qui est porté par 51% des enfants,

puis vient celui d'Amé avec près de 25% et enfin celui de Romaric avec seulement 7% des enfants portant le nom du fondateur de la ville de Remiremont. La prédominance du prénom Nicolas n'est pas propre à cette micro-région, on retrouve le même phénomène partout en Lorraine, à toutes les périodes. Par exemple, à Beaulieu-en-Argonne (55), les registres de baptême entre le 23 septembre 1802 et le 31 décembre 1812 donnent 30 enfants portant le prénoms Nicolas ou Nicole, seul ou en prénom composé, sur 153 naissances soit près de 20% des enfants.

Sur les 44 prénoms Romaric (Cf. Tableau 24), seulement quatre sont portés en prénom principal, en majorité, il est en second prénom précédé de Jean, Nicolas, Amé... dont la moitié est partagée avec ce dernier prénom. Le couple de fondateurs du Saint-Mont est donc clairement identifié par ces parents qui utilisent ce rapprochement inconnu ailleurs en Lorraine.

Prénoms	Amé	Nicolas	Jean	Joseph	Claude	Jacques
Nombre	23	7	4	3	1	1

Sur les 82 prénoms Claire, 64 sont associés à un autre prénom dont le principal est Marie-Claire ou Anne-Claire. On trouve également une Marie-Agnès-Claire, une Ursule-Claire, une Françoise-Claire ou encore une Marguerite-Claire.

Le prénom Amé n'est pas autant partagé que Claire ou Romaric (Cf. Tableau 25). En effet, sur les 151 prénoms étudiés, 15 sont associés à Claude, 3 à Nicolas, 1 à Charles... Ce qui est frappant est le fait que Amé reste souvent le premier prénom. On trouve des Amé-Charles, Amé-Sébastien, Amé-Quirin, Amé-Benoît...

Prénoms	Nombre
Claude-Amé	15
Nicolas-Amé	3
Jacques-Amé	1
Jean-Nicolas-Amé	2
Charles-Amé	1
Amé-Charles	1
Amé-Sébastien	1
Amé-Quirin	1
Amé-Benoît	1
Amé-François	2



Quant au prénom Nicolas, il est pour 33% en second prénom de Jean, puis 8,3% est associé à Joseph. On trouve quelques Claude-Nicolas, Nicolas-Joseph, Nicolas-Antoine, Nicolas-Laurent... Au total, 155 enfants (51%) portent un prénom Nicolas qui est soit le premier prénom soit le second. Ce prénom est assez répandu et cela se retrouve dans beaucoup de communes. Ainsi à Aouze (88), sur les 489 actes de baptême signés entre 1631 et 1683, 35 enfants portent ce prénom soit 7% ; à Aroffe, 34 enfants également portent ce prénom sur les 440 baptisés entre 1668 et 1715 soit 7,7%.

Les prénoms lorrains revêtent une importance particulière dans certaines familles qui n'hésitent pas à donner le même prénom à tous leurs enfants ou à transmettre le prénom de leur enfant décédé. C'est le cas de Claude Demougin et de Grossier Marie dont le premier enfant, Amé-Romarie, naît le 16 janvier 1768 et meurt le 14 mars de la même année. En 1770, ils ont un autre garçon né le 3 décembre et qu'ils prénomment Amé-Romarie ; il meurt le 13 juillet 1771. Enfin, le 17 mai 1776 naît un troisième enfant auquel on donne le prénom des deux enfants morts. Il n'est pas rare de voir ce genre de cas ; nous retrouvons le même phénomène à Felury-sur-Aire, en Meuse, où les parents redonnent le même prénom lorrain au nouvel enfant. Par exemple, la famille Bertin a un premier enfant, prénommé Nicolas, qui naît le 7 février 1689 et meurt deux jours plus tard. En 1691, le 21 août, un nouvel enfant naît et porte le même prénom que son frère aîné décédé deux ans plus tôt. Ce deuxième enfant meurt le 6 septembre 1691. La famille Genet fait la même chose lorsque Nicolas Genet, né le 7 octobre 1700 meurt le 24 octobre de la même année. Ses parents ont un autre enfant le 26 octobre 1701 et le prénomment également Nicolas. En reprenant le même prénom, les parents souhaitent-ils commémorer le souvenir de l'enfant ou simplement désinhiber la mort d'un nourrisson ? On observe cependant que, plus que d'autres, les prénoms issus des saints lorrains font partie d'un patrimoine familial qui doit obligatoirement se léguer.

D'ailleurs, on transmet souvent à un garçon le même prénom de son père ou on donne en second prénom à son enfant le nom d'un saint car le premier est celui du père. Sur 373 noms de parents relevés, 111 enfants portent le prénom ou un des prénoms de leur père et 19 fillettes celui de leur mère. Par exemple, Amé-Romarie Aubry et Anne-Marie Chalmant ont un enfant le 9 août 1788 qui se prénomme Amé-Romarie. Ou encore Jean-Nicolas Joly et Marie Matthieu qui donnent à leur fils le même prénom que son père : Jean-Nicolas. Quant à Jean Laurent et Marguerite Baley, ils donnent à leur bébé le second prénom de Quirin, le premier étant Jean comme son père. Certaines familles sont plus enclines à donner le nom d'un saint lorrain à leur enfant. Par exemple, les Aubry se passent les prénoms Amé, Romarie, Claire et Nicolas ; les Cheviot affectionnent particulièrement le prénom Nicolas puisque entre

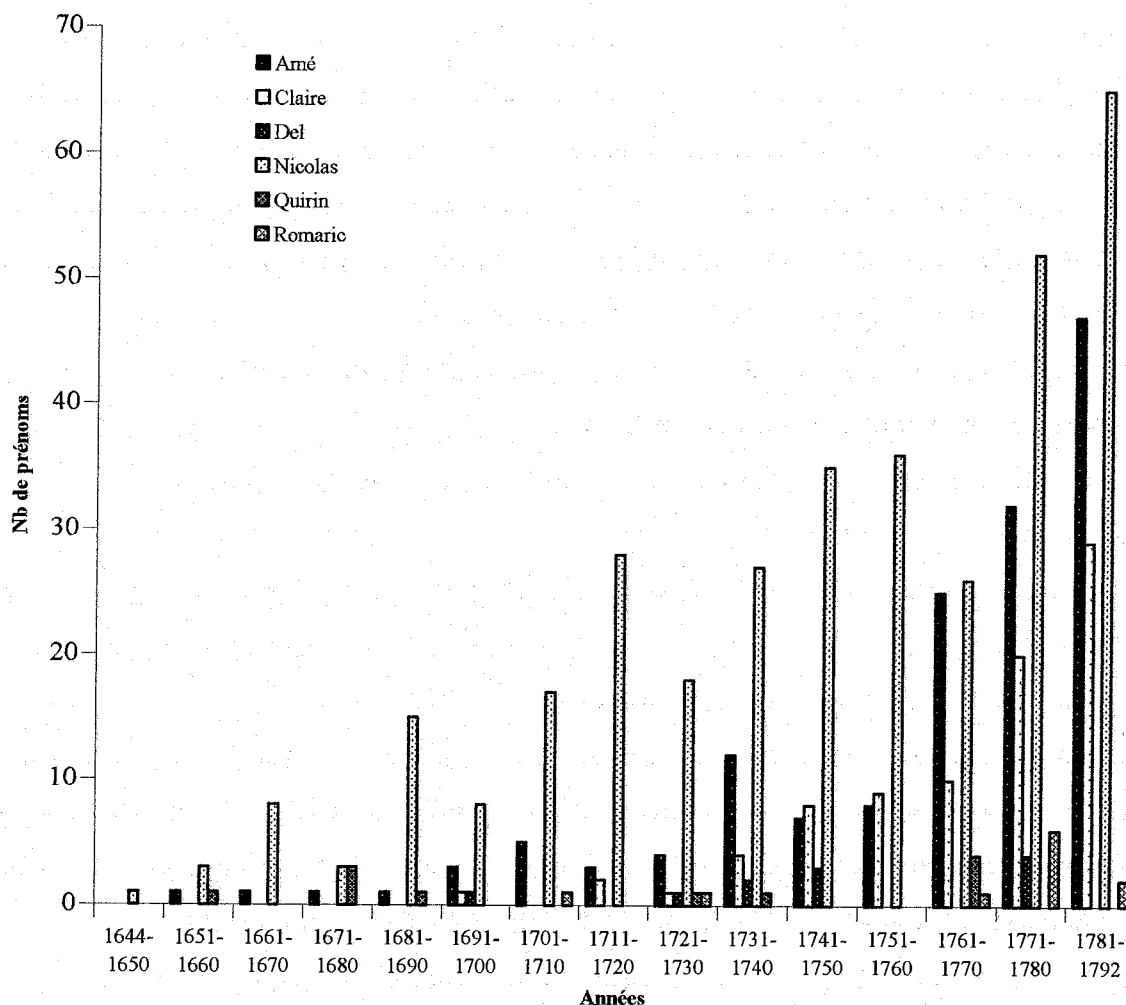
1674 et 1718, sept enfants reçoivent ce saint patron pour protecteur, le père s'appelant également Nicolas. Amé Charpentier et Catherine Mougin donnent à leur enfant le prénom d'Amé-Romari... Certains enfants portent le nom du saint parce que leur naissance est proche de sa fête. Ainsi, Nicolas Aubertin, fils de Joseph Aubertin et Anne Sibille est né le 8 décembre 1739, soit deux jours après la Saint-Nicolas ; Joseph Berne et Marie-Rose Sibille ont un enfant le 6 décembre 1772 et le prénomment Nicolas car il est né le jour de saint Nicolas ; le 14 septembre 1773 naît un petit Claude-Amé, la fête de saint Amé ayant lieu le 13 septembre et Amé Aubertin naît quant le 13 septembre 1785. Six petites filles portant le prénom Claire ou Marie-Claire sont nées le 12 août ou proche de la fête de la sainte déplacée en 1736. Malgré le déplacement, certains parents continuent à honorer la sainte à travers leurs enfants nés en janvier en leur donnant le nom de cette sainte appréciée dans les environs du Saint-Mont. Il en va de même avec Romaric pour des enfants sont nés proche du 8 décembre, jour de sa fête : Claude Creusot et Marguerite Humbert donnent à leur enfant le prénom Romarie, ce dernier étant né le 10 décembre 1769.

Afin de visualiser comment se répartissent ces prénoms entre 1644 et 1792, un histogramme (Cf. Tableau 26, graphique 16, pages 646-647) montre l'importance du prénom Amé et celui de Nicolas. Lorsque qu'un enfant porte deux prénoms lorrains, comme Amé Romaric, nous avons choisi de ne retenir que le premier afin d'éviter les doublons. Il ressort de cette étude graphique la prédominance de Nicolas tout au long de la période avec une nette augmentation à partir de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. L'autre trait important de cette répartition est la remise à l'honneur, dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, des prénoms lorrains. Ainsi Amé et Claire connaissent une recrudescence et entrent en concurrence avec Nicolas. Au même moment, les kyriolés sont publiées, l'autel de Remiremont est refait, des reliques sont réexposées... Autant de phénomènes qui participent à la même logique.

	Amé	Claire	Del	Nicolas	Quirin	Romaric
1644-1650				1		
1651-1660	1			3	1	
1661-1670	1			8		
1671-1680	1			3	3	
1681-1690	1			15	1	
1691-1700	3	1	1	8		
1701-1710	5			17		1
1711-1720	3	2		28		
1721-1730	4	1	1	18	1	1
1731-1740	12	4	2	27	1	
1741-1750	7	8	3	35		

1751-1760	8	9		36		
1761-1770	25	10		26	4	1
1771-1780	32	20	4	52		6
1781-1792	47	29		65		2
<b>TOTAL</b>	<b>150</b>	<b>84</b>	<b>11</b>	<b>342</b>	<b>11</b>	<b>11</b>

Graphique 16 : Répartition chronologique des prénoms lorrains à Raon-aux-Bois 1644-1792



Le Saint-Mont est-il une exception ? Nous avons là une région totalement vouée aux saints locaux. Même si la géographie sacrée a changé de centre, passant de la montagne à la ville de Remiremont, elle demeure d'une exceptionnelle densité. La multiplication des chapelles, vitraux, statues, autels... au cours de plusieurs périodes fortes est remarquable. Cet intérêt se manifeste aussi bien à la fin du XVII<sup>e</sup> et au début du XVIII<sup>e</sup> siècle qu'à l'extrême fin du XIX<sup>e</sup> siècle ou dans les années 1950. Enfin, processions, pèlerinages ou prénoms montrent une pénétration profonde de ces saints locaux dans les mentalités. Et les cérémonies organisées en l'honneur des saints du Saint-Mont nous montrent l'attachement et le souvenir de ces derniers auprès des populations. La *Semaine religieuse* du diocèse de Saint-Dié d'août

1892, évoque le culte de saint Romaric comme étant de plus en plus populaire dans la paroisse de Remiremont : « depuis cinq ans, la fête anniversaire de la translation des reliques, fixée au quatrième dimanche d'août, amène au pied des châsses des illustres fondateurs, une foule nombreuse et recueillie. Cette année, cette fête de famille a été célébrée avec plus d'éclat encore que de coutume [...] M. le curé est monté en chaire après le chant des complies, pour préciser le caractère de cette fête et exhorter les enfants de saint Romaric à conserver précieusement, comme un héritage de famille, le culte de leur vieux père. Puis, les différents reliquaires furent portés en procession dans les allées de l'église, tandis que la foule émue s'inclinait sur leur passage et que le chœur répétait sur le ton de l'Ave Maria de Lourdes, le cantique populaire de saint Romaric »<sup>466</sup>. Le 30 septembre suivant, un pèlerinage à la chapelle du Vieux Saint-Amé a lieu et « De nombreux pèlerins, ayant à leur tête seize ecclésiastiques, se sont rendus à la chapelle du Vieux-Saint-Amé pour la fête du 13 septembre. Le *Réveil catholique* parle ainsi de ce pèlerinage dont l'encadrement est si splendide et le prédicateur était l'éloquent P. Nurdin : « L'assistance est recueillie ; les cœurs sont pénétrés ; les chants et les cantiques éclatent sur toutes les lèvres, les prêtres alternent avec les fidèles. Le R. P. Nurdin ne pouvait rester froid dans une telle atmosphère, en face de tant de souvenirs ravivés dans un si beau spectacle. Son âme vibre dans sa parole claire et puissante. Il nous parle de sainteté comme un saint ; il a dans le cœur et dans la voix les accents d'un tendre fils lorsqu'il invoque saint Amé et le prie de nous bénir tous. Après cette instruction substantielle et touchante, rien ne manquait ni aux grâces, ni aux joies d'un si beau jour ». Enfin, « les pèlerins se dispersèrent le long des sentiers de la montagne, ou se réunissent sur le rocher pour des agapes fraternelles. Chacun, avant de partir, promet le retour au Vieux-Saint-Amé pour l'an prochain et bénit le pieux restaurateur du culte des saints dans notre pays »<sup>467</sup>.

Enfin, n'est-on pas en présence de la véritable dimension des saints lorrains ? Si liturgistes, dévots ou politiques tentent de s'en servir pour construire une identité régionale, les fidèles préfèrent se concentrer sur « leurs saints ». Ils n'inventent pas de rituels ou de miracles exceptionnels, mais Elophé autour de Neufchâteau, Amé et Romaric près de Remiremont, Quirin dans une vallée vosgienne, Airy à Verdun... traduisent l'attachement profond à la « petite région », celle dans laquelle on vit. Ils participent à la création d'une identité locale qui apparaît aussi bien dans les patronymes que dans les paysages.

<sup>466</sup> *Semaine religieuse du diocèse de Saint-Dié*, 5 août 1892, relation d'un double pèlerinage dans les Vosges, à Mattaincourt et à Chamagne, par un pèlerin de Sens, p. 550-552.

<sup>467</sup> *Ibid.*, 30 septembre 1892, pèlerinage au Cieux Saint-Amé, p. 684

## CONCLUSION GENERALE

Trois siècles, trois diocèses, trois discours, trois évolutions.

Nous avons vu tout d'abord que le saint fait partie d'une identité lorraine et, à ce titre, il est l'objet de controverses, de débats, d'un discours extérieur parfois violent qui sert une cause : défense du catholicisme contre les protestants ; défense aussi de l'ancienneté de la christianisation de son diocèse pour être le premier à avoir été évangélisé par rapport aux autres ; protection encore des frontières... Très tôt naît l'idée d'une identité lorraine et d'un panthéon lorrain mis en avant par certains auteurs mais aussi des artistes comme Jacques Callot. Bien que cette identité lorraine apparaisse dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle, il faut attendre la fin du siècle suivant pour que ce collectif lorrain de sainteté s'affirme réellement. Le premier à mettre en avant les saints lorrains comme marqueur identitaire est le diocèse de Toul au moment de son démembrement ; les saints sont encore une fois utilisés pour faire face à une attaque.

Puis, en parallèle à ce discours extérieur, se dévoile un discours beaucoup plus feutré et intérieur à travers la liturgie qui souhaite ancrer la religion dans le terroir afin de faire face à une Eglise très romaine de plus en plus présente depuis la réforme du concile de Trente. A l'image du reste de la France, les Eglises diocésaines de Lorraine veulent mettre en avant leurs particularismes locaux qui passent par leurs saints. Le degré de célébration d'un saint dépend de multiples facteurs, tous n'ayant pas un rapport direct avec les honneurs qui lui sont éventuellement rendus : la nature de la liturgie plus ou moins romaine, la volonté d'étendre le temps en célébrant ou non l'octave... Ainsi, toute la liturgie lorraine est remise à jour pour réintégrer certains saints enlevés des calendriers sans les oublier dans les cérémonies de l'Eglise. De même, au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, siècle des liturgistes et des « rubricistes », les chanoines des trois chapitres cathédraux prennent la plume pour régler toute la liturgie et rétablir la place des saints lorrains. Outre la volonté de se différencier de Rome et de régler les cérémonies, les saints sont présentés aux fidèles, par l'intermédiaire des prières, comme des modèles à imiter mais surtout pour montrer aux populations que leurs ancêtres se sont comportés d'une certaine manière et qu'elles sont les héritières des siècles passés. Malgré cela, la liturgie reste repliée, peu de saints sont célébrés dans les prières et il s'agit toujours des mêmes personnages qui véhiculent toujours le même message ; nous sommes face à une sainteté proche des grands modèles de l'époque moderne.

Enfin, le dernier « discours » véhiculé sur les saints lorrains au cours de notre période est celui du fidèle et du siècle c'est-à-dire comment les saints sont présents en Lorraine, comment les fidèles les envisagent et comment ils les célèbrent. Il ressort de cette étude que les saints préférés des fidèles ne sont pas ceux utilisés par la liturgie. La mesure de la présence des saints lorrains se fait de plusieurs manières (pouillés, confréries, prénoms, iconographie...) mais cette multiplicité nous donne au final un résultat assez stable de cette installation à l'échelle de la Lorraine. Elle révèle des disparités entre les différents types de saints, les saints évêques et les saints d'appropriation étant ceux qui ressortent le plus quelque soit le mode de représentation.

Nous avons souhaité établir notre étude des saints sur tous les marqueurs possibles, nous avons voulu en envisager le maximum afin d'appréhender au mieux le culte voué à nos personnages. Les spécificités du saint local apparaissent nettement avec certains indicateurs comme le discours ou la création d'espaces pèlerins complexes ; en Lorraine seule Notre-Dame de Sion dispose d'un parcours du même type mais il s'agit d'un pèlerinage très politisé et surtout lotharingiste. En revanche, d'autres marqueurs ne sont pas caractéristiques de notre région, mais s'intègrent dans la sainteté en général. Ainsi, les miracles ne sont pas particuliers à nos saints car ils sont à peu près les mêmes dans tous les grands centre de pèlerinage de la Lorraine.

Finalement, ces multiples discours illustrent deux aspects essentiels de l'identité régionale : l'Eglise et les autorités politiques ont la conscience d'une identité à l'échelle de la Lorraine et diffusent un discours d'autorité alors que les populations ont seulement conscience d'un saint local et proche, à une échelle micro-régionale. Entre ces deux niveaux s'insère une strate à l'échelle diocésaine : Metz révèle un diocèse très replié sur lui-même ; Toul a une vision hégémonique du culte des saints ; et Verdun reste très passif. Ces comportements se retrouvent encore aujourd'hui dans les attitudes politiques des trois villes <sup>468</sup>.

Notre étude montre également l'importance de la chronologie : le XVII<sup>e</sup> siècle construit un discours et des lieux ; le XVIII<sup>e</sup> codifie, règle et ordonne ; le XIX<sup>e</sup> siècle est la période de réactivation du culte des saints. Deux personnages deviennent des emblèmes, des porteurs du panthéon lorrain, des catalyseurs de la sainteté locale : il s'agit de Jeanne d'Arc et Pierre Fourier occupant le devant de la scène lorraine au détriment des autres saints mais permettant de fait ressortir d'autres plus négligés comme par exemple Jean-Martin Moye. Si

<sup>468</sup> Eric AUBURTIN, « Le système de représentation lotharingien », *Annales de l'Est*, 2005 - 1, p. 187-207.

Jeanne d'Arc dépasse totalement le cadre lorrain, Pierre Fourier s'insère véritablement dans sa région. Ces deux saints, et surtout Jeanne d'Arc, sont les vestiges du lotharingisme puis le souvenir du traumatisme de la perte de l'Alsace - Moselle ; on passe alors très nettement d'une approche lotharingiste, qui ne disparaît pas pour autant, à une approche nationaliste que seule Jeanne d'Arc intègre parfaitement. L'ancrage local perdure au détriment de l'ancrage régional comme le montre le poème *Village meusien* extrait du recueil de poésie de Georges Druilhet<sup>469</sup>. Ce poème évoque la vie d'un village meusien « silencieux [...] Toute l'activité du dehors semble morte ». Le narrateur entre dans l'église et « Elle est accueillant, parmi / Les tombes. Dans le chœur, saint **Mansuy**, saint Rémy, / En bois peint, ont la mitre à la main, sainte **Barbe**, / Rose, fait face au prône et domine les bancs ; / Tandis qu'un frais bouquet noué par des rubans, / Dont la moire s'avive à la flamme d'un cierge, / Pare l'enfant Jésus sur les bras de la Vierge ». La présence de deux saints lorrains montre qu'ils sont maintenant intégrés à l'image de la communauté.

Malgré ces diverses évolutions du culte des saints lorrains et de son instrumentalisation par les autorités, une chose persiste au cours des siècles et ne change pas : le portrait du saint. Quelque soit la période, la vie du saint est toujours présentée de la même manière et nous retrouvons au fil des *vitae* un stéréotype du saint. Trois moments sont importants dans sa vie : son enfance, sa mission et sa mort. « Le saint naît saint », il est très rare que dès sa naissance il ne donne pas de signe de sa future sainteté ; dans le cas contraire, sa petite enfance révèle ses traits de sainteté, il commence à pratiquer les vertus chrétiennes dans le ventre de sa mère, sa précocité s'affranchit des lois de la nature et provoque l'émerveillement de sa famille<sup>470</sup>. Saint Nicolas, le jour même de sa naissance, se tient debout dans le bassin rempli d'eau tiède dans lequel il est pour son bain, « les mains jointes et les yeux élevés vers le Ciel »<sup>471</sup>. Puis, toujours lorsqu'il est un nourrisson, il s'abstient de prendre le sein de sa nourrice le vendredi et parfois le mercredi, il pratique dès son plus jeune âge le jeûne. Saint Sigisbert, le jour de son baptême, alors qu'il n'est âgé que de quarante jours, prononce « Amen » face à une assistance muette<sup>472</sup>. Sainte Barbe voit aussi un miracle s'accomplir lors de son baptême : « une source jaillit du sol dans une des salles des appartements. Cette source, après avoir rempli un grand vase continua de couler et se divisa

<sup>469</sup> Georges DRUILHET, *Les Cendres d'or. Poésies (1914-1924)*, Paris, Imp. Lemerre, 1924, 103 p.

<sup>470</sup> Jean-Michel SALLMANN, *Naples et ses saints à l'âge baroque (1540-1750)*, Paris, P.U.F., 1994, p. 238-239.

<sup>471</sup> Paul GUERIN, d'après le père Givry, *op. cit.*, 1873, 7<sup>e</sup> éd., t. 14, p. 84.

<sup>472</sup> Georges AULBERY, *Histoire de la vie de saint Sigisbert Roy de Metz et d'Austrasie comprenant plusieurs singularités du duché et de la ville de Nancy capitale de la Lorraine*, Nancy, J. Garnich, 1617, p. 53.

en quatre parties avec la forme d'une croix »<sup>473</sup>. Cette sainteté est bien souvent héritée des parents qui sont tous qualifiés de très pieux, emplis des ferveurs de la foi... Par exemple, saint Firmin a des parents très pieux ; il est aussi issu d'une longue lignée d'évêques : il « naquit dans le Pays Toullois, [...] d'une famille noble et féconde en saints évêques, parmi lesquels on compte saint Pulchrone, saint Germain (évêque d'Auxerre), saint Loup (Troyes), et saint Vaast d'Arras »<sup>474</sup>. En règle générale, les parents sont nobles ou aisés. Dans le cas contraire, comme c'est le cas pour Charles Lambert dont les parents ne possèdent pour toute richesse d'une maison et quelques pièces de terre, « la piété, la candeur et l'innocence des mœurs remplaçoit devant Dieu ce qui manquait du côté de la fortune devant les hommes »<sup>475</sup>.

Une naissance très pieuse mais aussi une enfance particulièrement sage et étonnante ; les saints rejettent les jeux de l'enfance pour se consacrer totalement à Dieu. Pierre Fourier est le parfait exemple de ce refus de l'enfance. Selon Bedel, « au lieu de courir les rues & chercher les occasions de jouer & perdre son temps, il se retiroit dans l'Oratoire qu'il avoit dressé luy mesme en une chambre secrette, et la prenoit plaisir a changer les ornements de son autel, agencer les images, & monter quelques cierges le mieux qu'il pouvoit, se tailloit luy mesme une aube, quelque forme de chasubles, & se revestant à la mode des Prestres, sonnoit la clochette, appellant les domestiques & en la présence de ceux qui avoient loisir & la curiosité d'y assister, repetoit ce qu'il avoit veu faire au sanctuaire de nos Eglise, avec une sérieuse gravité & une mémoire si fidèle, qu'il observoit iusqu'aux moindres cérémonies »<sup>476</sup>. L'adolescence des saints est à l'image de leur enfance, ils continuent à pratiquer des vertus qui leurs sont tout à fait naturelles. Frère Joseph est un « exemple de frugalité et de mortification [...] Qu'il était beau de voir un adolescent né au sein de la misère se priver, volontairement et chaque jour, des mets les plus simples et qui semblaient nécessaires au soutien de sa vie laborieuse »<sup>477</sup>. L'étude tient une place importante dans l'éducation des futurs candidats à la sainteté. Sainte Barbe a de belles dispositions pour l'étude ; elle est confiée à des maîtres qui lui font étudier les poètes, les orateurs et les philosophes et « Son esprit pénétrant fut frappé de tout ce que renfermait d'absurde les enseignements du paganisme sur la pluralité des Dieux »<sup>478</sup>. Ces enseignements permettent alors aux saints de choisir leur vocation. Saint Elophe fait ses études dans l'école épiscopale de Toul, auprès de

<sup>473</sup> Paul GUERIN, d'après le père Givry, *op. cit.*, t. 14, p. 51.

<sup>474</sup> *Histoire de la vie et des miracles de Saint Firmin, évêque de Verdun, et de la translation de ses reliques et de celles de Sainte Emérite, au prieuré de Flavigny, en Lorraine*, s.l., s.n., 1740, p. 5-6.

<sup>475</sup> A.D. 54 : ms SAL 190, [Abbé ELQUIN], *Vie abrégée de M. Charles Lambert, prêtre curé de Buissoncourt*, p. 1-2.

<sup>476</sup> Jean BEDEL, *op. cit.*, 1656, p. 13.

<sup>477</sup> [MOUGEOLLE, abbé], *op. cit.*, p. 5.

<sup>478</sup> Paul GUERIN, *op. cit.*, t. 14, p. 49.



son frère aîné, Euchaire. Après de rapides progrès dans les sciences et la piété, il est investi du ministère de la prédication et élevé à l'ordre du diaconat.

Si l'enfance du saint est parfaite aux yeux de Dieu, sa mission l'est encore plus car le saint mène une vie particulièrement pieuse, chaste ; il se voue totalement à son état. Pierre Fourier est bien connu pour son action pastorale à Mattaincourt et les paroisses environnantes ; saint Elophe meurt décapité pour avoir voulu accomplir sa tâche ; saint Gérard se démène pour son diocèse et ses fidèles ; sainte Libaire est martyrisée pour avoir voulu rester l'épouse de Dieu, etc. La vie des saints est aussi marquée par une certaine mortification. Frère Joseph est un très bel exemple : sa mortification est le côté le plus éclatant de sa vie. Il dort dans son cercueil sans autre oreiller qu'un bloc de granit et pour se réveiller : « Il avait trouvé le secret de se réveiller à volonté par le moyen d'une pierre suspendue au plancher de sa cellule, et qui retombait lourdement sur sa poitrine, à chaque heure, pour l'empêcher de se livrer trop nonchalamment au repos et il en profite pour prier »<sup>479</sup>. Il porte sur les reins « une cruelle ceinture, large de trois doigts, sorte de tissu de gros laiton dont les pointes recourbées à l'intérieur et longues d'un demi centimètre, s'enfonçaient dans sa chair et la déchiraient »<sup>480</sup>. Chaque jour est pour lui un jour de jeûne ; il ne mange que le soir avec, pour seul repas, un peu d'eau, des herbes, de la mousse et du pain desséché ou moisi. Seul Dieu compte. Pierre Fourier fait de même en préférant le sol pour dormir à son lit qu'il considère comme trop confortable ou en ne mangeant pas les repas qui lui sont destinés... Si le saint mène une vie particulièrement exemplaire, il peut arriver que sa vocation lui soit signalée tardivement. Certains se marient comme Sigisbert ou échappent au mariage comme sainte Glossinde. Elle se destine à consacrer sa vie et sa virginité à Dieu, ses parents décident de la marier à un jeune homme d'une haute naissance mais ce dernier est arrêté et exécuté. Glossinde ne réussissant pas à persuader ses parents qu'elle est destinée à Dieu et non au mariage, se voit dans l'obligation de quitter la maison familiale pour se réfugier à l'église Saint-Etienne de Metz puis à Trèves où elle prend le voile. S'enfuir pour aller jusqu'au bout de sa vocation n'est pas rare chez les saints. Sainte Oranne, selon la légende, se serait enfuie d'Irlande car son père voulait la marier à « un homme vilain, roux, barbu et bagarreur ». Lorsqu'elle le voit, elle décide de consacrer sa vie et sa virginité à Dieu et s'enfuit avec son frère, saint Wendelin, et sa servante, Cyrille et arrive à Bérus.

Parfois Dieu se rappelle à ses saints pour leur faire comprendre qu'ils lui sont voués. La vie d'Alix Le Clerc est « un tissu et un enchaînement de souffrances, de combats et de

<sup>479</sup> [MOUGEOLLE, (abbé)], *op. cit.*, p. 50.

<sup>480</sup> LEROY (abbé), *op. cit.*, p. 65.

merveilles ». Bien que sachant très tôt qu'elle est destinée à Dieu et à fonder la Congrégation de Notre-Dame, lorsqu'elle est à Mattaincourt, elle s'adonne à la danse, va aux bals avec des jeunes gens mais elle est rappelée à l'ordre par une musique joué par le Diable. De retour chez elle, « elle reconnoit la grace extraordinaire du Ciel pour l'instruire du danger de ses affections et de ses satisfactions mondaines [...] elle prend la résolution de n'être plus jamais d'aucune danse » et de prendre le voile<sup>481</sup>. Si Alix Le Clerc est sauvée assez tôt par l'esprit saint, certains saints connaissent les vicissitudes du diable. C'est le cas d'Elisabeth de Ranfaing qui à « l'âge de 4 ou 5 ans l'un de ces esprits d'enfer se fit voir à elle sous la forme d'un monstre sans tête et un autre à l'âge de 10 ans la précipita du haut d'une muraille à bas »<sup>482</sup>. Son envoûtement par le diable ne l'empêche de faire triompher Dieu et de fonder la congrégation Notre-Dame du Refuge à Nancy.

Les saints possèdent des dons et bien souvent, ils connaissent le jour de leur mort et peuvent ainsi s'y préparer. Frère Joseph sait le moment de sa dernière heure : « Il comprenait son état, il sentait que l'heure où il allait comparaître devant son créateur allait bientôt sonner »<sup>483</sup> tout en étant heureux de cet événement. Saint Dié sent « ses forces diminuer de plus en plus, et bientôt il comprit que sa fin était prochaine. Peu de jours avant de mourir, il envoya chercher saint Hydulphe, son voisin et son ami, lui recommanda de prendre soin de sa communauté après sa mort, et ayant reçu de lui le saint viatique, il expira doucement entre ses bras, le 19 juin 679 »<sup>484</sup>. Saint Rouin, au moment de sa mort, le 17 septembre 680, rend grâce au Seigneur. Plein de résignation et de confiance, il se place sur un lit de cendre, et là, au milieu des larmes et des prières de tous ses frères accourus pour recueillir sa bénédiction, il expire. La mort des saints attire les foules qui s'empressent de rendre un dernier hommage au bienfaiteur et plus leur nombre est important plus la renommée du personnage est grande. Saint Nicolas, quant à lui, selon la légende, « en ce jour, à son dernier souffle, il entendait selon son ultime désir, la musique céleste des anges »<sup>485</sup>. Il apprend sa mort par Dieu et se retire dans le monastère de la Sainte-Sion dont il est abbé après avoir dit au revoir à son peuple lors d'une messe et reçoit les derniers sacrements, entouré des anges et des archanges. La mort de Pierre Fourier est aussi entourée de prodiges. D'après Bedel, « le père sembloit avoir eu quelque connaissance plus particulière des approches de son trépas » car il prédit à

<sup>481</sup> B.M. Nancy : ms 1255<sup>1-2</sup> : PETITMANGIN (chanoine), *op. cit.*, p. 60-64.

<sup>482</sup> Henry-Marie BOUDON, *Le triomphe de la Croix en la personne de la vénérable Mère Marie-Elisabeth de la Croix de Jésus, fondatrice de l'Institut de Notre-Dale du Refuge des vierges et Filles pénitentes*, Liège, Streel, 1686, p. 12.

<sup>483</sup> [MOUGEOLLE, (abbé)], *op. cit.*, p. 50-51.

<sup>484</sup> *La vie de saint Dié, évêque*, Epinal, Pellerin, imprimeur libraire, 1847, p. 13.

<sup>485</sup> *Saint Nicolas des Lorrains*, exposition préfigurative du Musée de l'Image à Epinal, 7-21 décembre 1996, Epinal, Imp. Aymard, p. 19.

un religieux de Luxeuil qu'il mourra avant lui. Pendant la nuit, il discute avec sa fièvre qui lui dit : « ouy ie te tourmente il est vray, & ny à personne qui te puisse délivrer de mes mains »<sup>486</sup>. En bref, tous connaissent le jour où ils rejoindront le peuple des saints.

Enfin, le dernier trait caractéristique du portrait du saint est le miracle. Qu'il soit réalisé du vivant du saint ou après sa mort, le miracle est indissociable du saint. Leurs vies mettent d'ailleurs l'accent sur ce phénomène qui relève du merveilleux ; d'ailleurs il apparaît, à la lecture des *vitae*, que toute la vie du saint est un miracle car dès sa naissance, il redouble de qualités par rapport à un simple mortel. Selon Eric Suire, les biographes tendent un miroir aux lecteurs pour souligner l'écart entre leur mode de vie et celui des envoyés du Seigneur. Plus de mille ans séparent les martyrs des premiers siècles de Pierre Fourier. Le tri effectué dans leurs vies, le choix de certains épisodes, la répétition des représentations, quitte à aboutir à des stéréotypes... uniformise le discours. Il le vide du merveilleux pour exalter des existences totalement vouées à Dieu. Installés au cœur du territoire quotidien des fidèles, ils sont des modèles à imiter et les croyants sont des héritiers qui ne doivent pas déshonorer ce patrimoine. Ce stéréotype n'est pas propre aux saints lorrains, il se retrouve dans toute l'hagiographie de l'époque moderne qui cherche à véhiculer un modèle pouvant être imité pour ses vertus, sa vie exemplaire, sa piété... renforçant alors la place du saint local auprès des populations.

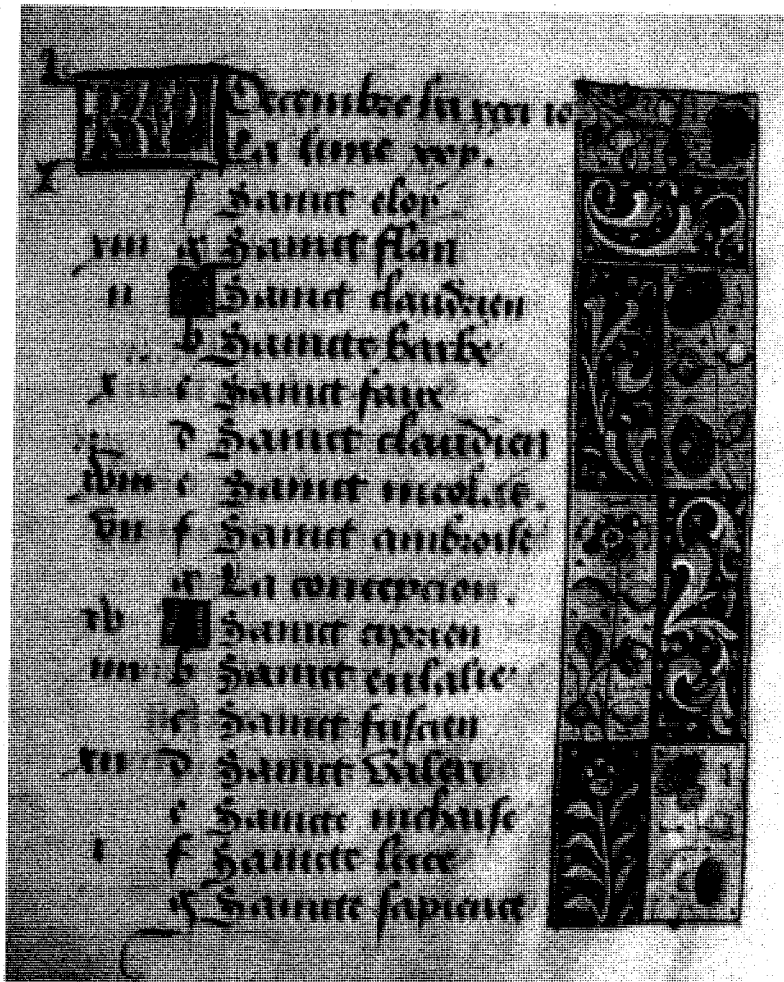
L'ancrage historique du saint est important et essentiel. Jean-Paul II l'a bien compris pendant son pontificat en béatifiant ou canonisant de nombreux saints locaux comme Catherine Tegahkouita (1656-1680), jeune iroquoise convertie au catholicisme, béatifiée le 22 juin 1980 ; Emilie Tavernier-Gamelin (1800-1851), fondatrice de la Maison des Sœurs de la Providence dans l'Église de Montréal, béatifiée le 7 octobre 2001 ; ou encore Zygmunt Szczęśny Feliński (1822-1895), archevêque métropolitain de Varsovie puis archevêque titulaire de Tarse, reconnu vénérable le 14 avril 2001. En un temps de doute, voire de crise, l'Église a besoin de s'ancrer dans la force et le passé des Églises nationales, renouant avec ce qui s'était fait jadis.

---

<sup>486</sup> Jean BEDEL, *op. cit.*, p. 243-247.



## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE





# SOURCES MANUSCRITES

## 1) Rome – Cité du Vatican

### Fonds de la Bibliothèque Apostolique Vaticane

Nous avons consulté les dossiers concernant Pierre Fourier :

- Chigi II 51.
- Chigi II 1157.
- Barberini LL VI. 35 – 36.
- Barberini LL III. 54.

### Archives de la Sacrée Congrégation pour les Causes des Saints

- Dossiers concernant Pierre Fourier : A 18.
- Dossiers concernant Alix Leclerc : A 8.

### Archives secrètes du Vatican

- Dossiers concernant Pierre Fourier : *Riti* 3002-3005 ; 3008-3010 ; 4118-4119.
- Dossiers concernant Alix Leclerc : *Riti* 3676 ; 4302 ; 4304-4307 ; 5688.

## 2) Paris

### Archives Nationales

- F 19 5558-5561 : missions, prédications et croix.

### Bibliothèque Nationale de France

- Ms fr. 14521 : *Ci commence aulcuns petits points de la sainte et vertueuse vie qu'a mené la feu bonne royne de Cecille et duchesse de Lorraine et de Bar notre révérende mère sœur Philippe de Gheldres l'espace qu'elle a esté religieuse en notre pouvre couvent*, 57 f°. (vers 1550-1560).
- Ms lat. 11912 : correspondance de Dom Montfaucon et de Dom Calmet.
- Fonds des canonisations (fonds imprimé) : pour Pierre Fourier : H 1299-1302.

## 3) Archives départementales lorraines

Les archives départementales sont une source essentielle pour nous. Cependant, bien souvent, nous avons du consulter des liasses entières pour uniquement trouver la mention d'une fête,

d'une chapelle ou d'une relique. Dans les notes de bas de page de notre thèse, nous avons fourni toutes les références précises des documents que nous avons réellement utilisés. Nous nous contentons ici d'indiquer les grands types de renseignements que fournissent les principales séries consultées. Les quatre dépôts lorrains fournissant des documents assez similaires, nous choisissons de classer les archives par série et non par dépôt, fournissant, à chaque fois, les exemples les plus significatifs de dossiers utilisés.

### Série B

- A.D. 54 B 289-290 : *Etat du temporel des Paroisses et des bénéfices situés dans les duchés de Lorraine et de Bar*. Cette enquête couvre, plus ou moins bien, l'ensemble des territoires lorrains, donc les localités situées dans les diocèses d'ancien régime.

### Série H

- des documents sur les pèlerinages, ainsi pour Saint-Nicolas-de-Port :  
 A.D. 54 H 274 : contrats et baux à propos de la vente des objets autour de l'église.  
 A.D. 54 H 283 : quatre inventaires du trésor de l'église.  
 A.D. 54 H 284 : *Attestations et recueils de miracles du XVII<sup>e</sup> siècle, réalisés à Saint-Nicolas-de-Port*<sup>1</sup> contenant 25 dépositions originales des miraculés ; un recueil manuscrit de 16 pages intitulé *Miracles advenus par la faveur et invocation de Monsieur St Nicolas ez années 1613 et 1614* ; un recueil de 16 pages contenant dix faits miraculeux arrivés entre 1613 et 1616 portant le titre *Choses remarquables et vrayem[ent] miraculeuses arrivées par layde faveur et assistance de n[ost]re glorieux patron mons[ieu]r St Nicolas rapportées et attestées p[ar] les pèlerins qui de toutes parts arrivent po[u]r visiter son insigne église de Lorraine* ; un recueil de 108 récits de miracles intervenus entre 1605 et 1649, nous lui donnerons pour titre *Recueil des miracles du glorieux St Nicolas [...] protecteur auprès de Dieu, 1691* ; un cahier de feuilles volantes dont il reste 66 récits de prodiges arrivés entre 1613 et 1643 ; 4 récits sur une seule feuille dont trois sont datés (1663, 1664 et 1669).
- les histoires d'abbayes, de maisons religieuses ou de couvents fournissent souvent des historiques, rédigés le plus souvent au XVIII<sup>e</sup> siècle :  
 A.D. 88 17 H 2 : Chroniques et documents divers concernant l'abbaye d'Etival (XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles).  
 A.D. 88 7 H 7, 7 H 8, 7 H 55 : notes sur le prieuré du Saint-Mont (XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles).  
 A.D. 88 7 H 35 : Dom Gérôme GILLET, *Ce qui s'est passé de considérable au Saint-Mont depuis 1732 jusqu'en 1740*.
- des histoires de saints ou de fêtes :  
 A.D. 88 12 H 5 : récit des fêtes de la béatification du bienheureux Pierre Fourier, célébrées en l'abbaye de Chaumousey (7-9 juillet 1731)
- les visites ou les inventaires d'abbayes, de maisons religieuses ou de couvents fournissent des listes de reliques :  
 A.D. 57 : H 198 : reconnaissance des reliques de l'abbaye Saint-Arnould de Metz par Dom Jobal en août 1719.  
 A.D. 57 : H 3993 : abbaye Sainte-Marie de Metz, dossier bâtiments, cultes, reliques, prébendes, 1245-1758.

<sup>1</sup> Voir : Odile MAISSE, *Le miracle en Lorraine. Les exemples de Saint-Nicolas-de-Port et de Notre-Dame de Bon Secours*, Mémoire de Maîtrise, Nancy 2, dactyl., 1985, 2 vol.



- Tout ce qui concerne les listes de religieux, les prises d'habits... s'est révélé assez décevant<sup>2</sup> :

A.D. 54 H 2772 : registre donnant le nom de toutes les sœurs entrées au couvent du Refuge.

### Série G

- Archives des évêchés et chapitres cathédraux :

A.D. 54 G 83-106 : délibération capitulaires du chapitre de la cathédrale de Toul.

A.D. 54 G 296 et G 299 : affaire du démembrement du diocèse de Toul.

Pour Metz, les registres capitulaires ont été publiés : Jean-Baptiste PELT, *Textes extraits principalement des registres capitulaires (1210-1790)*, Metz, Imp. Lorraine, 1930, 5 vol.

- Chapitre de Saint-Goëry d'Epinal :

A.D. 88 : G 127, 128 et 129, recette régulière de la fabrique du chapitre.

A.D. 88 G 144 : confréries dépendant du chapitre.

A.D. 88 G 147 : usage du chapitre de Saint-Goëry d'Epinal.

A.D. 88 G 202 : cahier contenant les noms des dames des Chapitres d'Epinal et de Remiremont, des Annonciades Célestes d'Epinal, des Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame d'Epinal et de diverses associations religieuses de 1712 à 1716.

A.D. 88 G 203 : Livre de Madame la comtesse de Richardménil chanoinesse de l'insigne église de Saint-Goëry d'Epinal (1745).

A.D. 88 G 207 : *Dispositif de l'arrêt du Conseil d'Etat de sa Majesté le Roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar. Faisant règlement pour l'Insigne Chapitre d'Epinal du vingt Janvier Mil sept-cent soixante-un*, Nancy, Pierre Antoine, 1761, 182 p.

A.D. 88 G 208 : 1590-1788, différentes notes sur le cérémonial de différentes fêtes.

- Chapitre de Saint-Dié :

A.D. 88 G 232 : recueil des droits et privilèges de l'église de Saint-Dié par R. Thiery, chantre et chanoine, avant 1700.

A.D. 88 G 239 : cahier de 47 feuillets papier à propos des cérémonies de plusieurs fêtes à observer au Chapitre de Saint-Goëry d'Epinal, 1613.

A.D. 88 G 240 : XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles, index chronologique et notes sur les évêques de Toul du R.P. Mabillon adressés à M. Riguet, Grand Prévôt du chapitre.

A.D. 88 G 245 : 1629, approbation par la Congrégation des Rites des leçons lues par les chanoines aux offices des translations de saint Dié (17 septembre) et de saint Nicolas (9 mai).

- Cures et paroisses :

A.D. 54 G 994-1229 : cures et chapelles.

A.D. 55 16 G (paroisses) et 17 G (chapelles)

A.D. 57 1904-2515 : paroisses (1177 - an X)

A.D. 88 G 979 : chapelle de Saint-Nicolas, 1421-1671. Ces documents donnent la localisation exacte de la chapelle Saint-Nicolas.

A.D. 88 G 2032 (2Mi284) : cures et dîmes de la paroisse de Saint-Maurice de 1572 à 1754 : construction d'une chapelle Sainte-Barbe à Bussang en 1724 car l'église est trop petite. Les habitants demandent l'autorisation à l'évêque de Toul le 31 janvier 1725 d'ériger leur chapelle en cure. Les fidèles de Bussang dépendent de l'église de Saint-Maurice. Avec la croissance de la population, ils ne peuvent plus se rendre tous ensemble à l'église paroissiale ; c'est la raison pour laquelle la chapelle Sainte-Barbe a été érigée. Le prêtre de Saint-Maurice,

<sup>2</sup> Nous avons pensé pouvoir y trouver des éléments sur les prénoms des religieux afin d'observer leur éventuel désir de choisir des saints lorrains.

l'abbé Jalté, est rétribué par les habitants de Bussang pour y célébrer la messe tous les dimanche et jours de fêtes. Depuis la Toussaint 1724, l'abbé Jalté ne veut plus desservir la chapelle ce qui prive plusieurs habitants de l'office divin.

### Série J

Dans les sous-séries J, nous trouvons les entrées extraordinaires ; en Moselle, y sont conservés des archives de prêtres, de séminaire, en particulier les fonds des séminaires...

- A.D. 57 sous série 18 J dépôt 1-393 : fonds du petit séminaire de Montigny-lès-Metz (1581-XX<sup>e</sup> siècle) constitué par les papiers de plusieurs supérieurs ou professeurs du séminaire. Fonds intéressants pour toute l'histoire religieuse du diocèse de Metz... Dans le cas de notre étude, certains fonds sont plus utiles que d'autres ; c'est le cas de 18 J 131-248, fonds du chanoine Emile Morhain, directeur du petit séminaire (1900-1964) qui traite du culte des saints du diocèse de Metz (sources, généralités, offices propres au diocèse, saints titulaires d'églises et de chapelles, liste des saints titulaires d'églises, notes d'histoire paroissiale par archiprêtres de l'ancien et actuel diocèse de Metz, sermons de fêtes religieuses...).
- A.D. 57 sous série 19 J 158-162 : archives de l'abbé Curicque.
- A.D. 57 sous série 26 J 365 à 368 : enquête de 1807.
- A.D. 57 sous série 29 J 412 : document du XIX<sup>e</sup> siècle sur les reliques.

Les archives diocésaines de Nancy sont aussi conservées dans un dépôt départemental, celui de Meurthe-et-Moselle, dans la sous-série 50J<sup>1</sup>. Sont tout particulièrement intéressants :

- n° 31-00 : paroisses de Meurthe-et-Moselle.
- n° 32-00 : paroisses de l'actuel diocèse de Metz (32-A à 32-Z).
- n° 36-00 : visites de paroisses classées par dates.
- n° 58-00 : pèlerinages et reliques.

On trouve aussi dans les séries J, des enquêtes d'instituteurs :

- A.D. 54 9 J 2-5 : enquête de 1958.

### Série Q

Nous avons utilisé, rapidement, cette série <sup>3</sup> pour avoir des renseignements sur l'état des édifices à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les titulaires...

- A.D. 54 : Q 612-614 (ventes dans biens de première origine) ; 1 Q, 2 Q (voir en particulier 1 Q 278 et 2 Q 259, le séquestre des biens de Saint-Nicolas-de-Port).
- A.D. 55 : Q 92-371.
- A.D. 88 : 5 Q, 7 Q, 8 Q, 9 Q, 10 Q.

### Série L

Indispensable pour « suivre » les prêtres réfractaires. Voir en particulier :

- A.D. 54 : L 3302, L 3310, L 3314-3320, L 3327.
- A.D. 88 : L 157.

<sup>3</sup> Cette série, en Moselle, a été détruite en 1944 lors des combats de libération de la ville de Metz.

On y trouve aussi des renseignements essentiels pour découvrir le sort des reliques pendant la Révolution, voir, par exemple :

- A.D. 54 L474-478 : cures et chapelles.
- A.D. 54 L 1502 : destruction des ornements et reliques de Saint-Nicolas-de-Port en février 1794.

### Série O

Les dossiers de l'administration communale sont extrêmement divers. Nous avons pu y trouver quelques éléments sur la restauration d'édifices ou des règlements lorsque des « désordres » interviennent pendant une fête.

- A.D. 88 500-O-7 : restauration du monument pour Frère Joseph à Ventron.

### Série V

Les documents de la police des cultes peuvent nous renseigner sur les cérémonies, les fêtes importantes, en particulier les canonisations...

- A.D. 54 : V 23-31; V 47-54 (sur les cures et chapelles).
- A.D. 55 : 10 V – 12 V.
- A.D. 57 : V 41-58.
- A.D. 88 : 4 V 1-6.

### Archives et Etat-civil

- Pour les Vosges : tables des naissances de : Bellefontaine (115 J 48) ; Raon-aux-Bois (115 J 409) ; Rupt-sur-Moselle (115 J 415) ; Val d'Ajol (115 J 497).
- Pour la Moselle : tables des mariages de Dornot.
- Pour la Meuse : tables des naissances des localités voisines de Beaulieu-en-Argonne.

### Archives de la Société d'Archéologie de Lorraine

Aux archives de Meurthe-et-Moselle sont conservées les archives de la Société d'Archéologie de Lorraine sous la côte ms SAL :

- n° 40, Dom Augustin CALMET, « Liste des saints et des bienheureux hommes et femmes illustres par leur religion et piété de la Maison de Lorraine », tiré de l'*Abrégé de l'histoire de la Lorraine de Dom Calmet*.
- n° 190, [Abbé ELQUIN], *Vie abrégée de M. Charles Lambert, prêtre curé de Buissoncourt*.
- n° 369, documents sur Senones.

## 4) Bibliothèques municipales

### Metz, Bibliothèque - Médiathèque

- Ms. 813 : *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Arnoul* ; une partie du manuscrit a été perdue mais il est connu par une copie faite en 1767 par Dom Jean François, Biblio. Municip. Epinal ms. 36
- Ms 854 : manuscrit sur l'histoire de l'Eglise de Metz ayant appartenu à Dom Tabouillot, notes de Bertrand de Berthier sur saint Livier (1667)

- Ms 855 : recueil de pièces et chroniques de Metz ; voir en particulier *Les evesques de Metz depuis saint Clément jusqu'à Conrad Bayer de Boppart*
- Ms 909 : *Mémoires sur Metz* <sup>4</sup>
- Ms 1156 : Obituaire du Saint-Mont (1406 – XVIII<sup>e</sup> siècle), 41 ff<sup>o</sup>.
- Ms 1298 : Auguste Migette, *Journal*, (de juillet 1860 à août 1862).

### Nancy, Bibliothèque Municipale

- Ms 520 : reconnaissance du corps de Pierre Fourier, 1683.
- Ms 128 : *Mémoire de Messire François de Blouet de Camilly, comte-évêque de Toul, P.D.S.E., pour justifier l'opposition qu'il a formée avec le chapitre de l'église cathédrale à l'érection d'un évêché dans la ville de Saint-Dié.*
- Ms 924-931 : *Histoire de l'Université et du collège de Pont-à-Mousson par le Père Abram*, traduction par Murigothus (Ragot), 1755 <sup>5</sup>.
- Ms 1068 (657) : *Inventorium generale bibliothecae...*
- Ms 1255<sup>1-2</sup> : PETITMANGIN (chanoine), *Vie de la vénérable Mère Alix le Clerc fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame*, 2 tomes, XVIII<sup>e</sup> siècle.
- Ms 1276 : Sébastien VALDENNAIRE, *Registres ou commentaires des choses mémorables de l'Eglise de Saint-Pierre de Remiremont, divisé en IV livres...*
- Ms 1331-1370 (820) : monographies communales rédigées en 1889.
- Ms 1658 : *Divers voyages en Lorraine* par Reynard de Gironcourt, chevalier d'honneur au Bureau des Finances de Metz et Alsace depuis 1757 jusqu'en 1785, non paginé ni folioté.
- Ms 2572 : Jean HORDAL, *Heroinae nobilissimae Joannae Darc Lotharingiae vulgo Aurelianensis Puellae historia...*, Pont-à-Mousson, 1612, chez Melchior Bernard, 270 p. <sup>6</sup>

### Remiremont, Bibliothèque Municipale

- Ms 7 : *Monument historique de l'insigne église collégiale et séculière de Saint-Pierre de Remiremont* par l'abbé Vuillemin.
- Ms 16 : *Epître sur la situation du Saint-Mont et de ses environs. A M. d'Andlau, grand prieur de la très illustre et très noble abbaye de Lure...*, 1760.
- Ms 61 : documents sur la confrérie saint Nicolas de Remiremont.

### Saint-Dié, Bibliothèque Municipale

- Ms 22 : Dom Gesnel, *Les anciens rits de l'Eglise de Remiremont ou la manière dont on faisoit l'office divin dans cette abbaye, suivant plusieurs anciens bréviaires et aultres livres de chœur à son usage, le tout pour servir à soutenir une partie de l'histoire de cette ancienne Eglise qui n'en a point encore...*, vers 1744.

<sup>4</sup> Essentiel pour tenter de reconstituer les trésors des églises messines sous l'ancien régime.

<sup>5</sup> Voir aussi Auguste CARAYON (publié par), *Histoire extraite des manuscrits du Père Nicolas Abram. L'Université de Pont-à-Mousson*, Paris, L'écureux, 1870, LIV - 552 p.

<sup>6</sup> Il s'agit d'un livre in-4 mais conservé dans ce fonds de manuscrit.

### Verdun, Bibliothèque Municipale

- Ms 87 : Nicolas GUEDON, *Cérémonial de la cathédrale de Verdun*, XVIII<sup>e</sup> siècle, 4 vol.
- Ms 431 : Dom Pierre LECOURT, *Histoire de l'abbaye de Saint-Vanne divisée en trois parties*, 1744, 515 p.
- Ms 892 : Nicolas GUEDON, *Epitaphier de la cathédrale de Verdun*, XVIII<sup>e</sup> siècle, 160 p.
- Ms 849 : Nicolas GUEDON, *Journal d'un chanoine de Verdun*, XVIII<sup>e</sup> siècle, 347 p.

## 5) Archives et bibliothèques diocésaines

### Nancy, bibliothèque diocésaine

- MB 43 : CHARLOT (abbé), *Notices sur des prêtres lorrains du XVIII<sup>e</sup> siècle*, t. 1, 372 ff°.
- MB 44 : CHARLOT (abbé), *Notices sur des prêtres lorrains du XVIII<sup>e</sup> siècle*, t. 2, 251 ff°.
- MB 45 : [CHARLOT (abbé), *Notes biographiques sur des ecclésiastiques lorrains du XVIII<sup>e</sup> et de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*, cahier 1, non folioté].
- MB 46 : [CHARLOT (abbé), *Notes biographiques sur des ecclésiastiques lorrains du XVIII<sup>e</sup> et de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*, cahier 2, non folioté].
- MB 78 : *Etat de l'Eglise de Toul commencé par Mr Antoine Dumesnil chanoine et archidiacre de Port qui a été chanoine pendant 74 ans et mort le 20 juin 1746*, non folioté.
- MB 84 : cahier de notes sur des prêtres du diocèse de Nancy, période révolutionnaire et début XIX<sup>e</sup> siècle.
- MB 89 : *La croisade de Toul*, vers 1770.
- MB 90 : *Affaires de Toul sur le démembrement du diocèse à l'anoblissement du chapitre. Mémoires, lettres, arrêts, délibérations, consultations, & autres pièces relatives à ce double sujet. Recueil dû aux soins de Mons. Thouvenin, 1<sup>er</sup> échevin de Toul*, XIX<sup>e</sup> siècle, 2 vol.
- MB 93 : *Usages et croyances qui se rapportent aux diverses époques de l'année*, 119 ff°.
- MB 118 : *Essai sur les premières origines de la Région Vosgienne*, 40 ff°.
- MC 9-10 : CHATRIAN (abbé), *Martyrologue romain et français à l'usage du diocèse de Nancy*, 1781, 2 vol.
- MC 163 : MOYE (abbé), *Vie de M. Louis Jobal de Pagny, curé de Sainte Ségolène à Metz, mort en odeur de sainteté, âgé de 30 ans, le 3 septembre 1766*, 1780, 224 p.<sup>7</sup>
- *Cantique spirituel à l'honneur du Bon & Vénérable serviteur de Dieu, Charles Lambert, décédé curé à Buissoncourt le 28 janvier 1710, natif de Sechamps en Lorraine, âgé de 46 ans 28. jours. Sur l'air, Adieu la belle*, 1 feuillet.
- Ms 6 : *Projet de Bréviaire pour le diocèse de Toul*, 1723, préface.

<sup>7</sup> Une copie de ce manuscrit se trouve également à la Bibliothèque Diocésaine de Saint-Dié sous la cote : Fonds Chapelier, C 68.

**Saint-Dié, Bibliothèque diocésaine de la Maison Saint Pierre Fourier**

- JA 346 : registre des dédicaces des touristes et pèlerins venus à la maison de Jeanne d'Arc de Domrémy, 1820-1867, non paginé.
- Fonds Chapelier : Ch. E 95/1, *Procès-verbaux de reliques du diocèse de Nancy*, non paginé ni folioté.
- Fonds Chapelier : Ch. E 95/3 - 95/4, *Procès-verbaux de reliques du diocèse de Saint-Dié*, 2 vol.
- fonds Chapelier : Ch. E 100 T1 - T2, *Inventaire des reliques du diocèse de Nancy*, 2 vol.
- Fonds Chapelier : collection d'images de Pierre Fourier.
- Ch C 45 : manuscrit du chanoine Chapelier sur le culte liturgique de saint Dié.
- C35-45 : notices diverses sur les paroisses vosgiennes.

**Verdun, Archives de l'évêché conservées à la bibliothèque diocésaine**

Consultation de divers documents rassemblés par le chanoine Souplet sous forme de dossiers classés par saint ou par commune du département. Il n'existe pas de véritable cotation de ces archives.

Voir en particulier les dossiers Saint-Rouin, Vadonville et Verdun.

# SOURCES IMPRIMEES

## LIVRES D'EGLISE

Le dépouillement des divers livres qui pouvaient être présents dans les églises nous permet de situer la présence des saints lorrains selon les siècles et de voir l'évolution du culte de ces saints. Ainsi, une étude statistique est permise et nous montre plus distinctement la mesure de certains saints par rapport à d'autres et ceci sur une période longue allant de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les fonds consultés pour réaliser cette étude sont principalement ceux de la Bibliothèque Municipale de Nancy, du Séminaire de l'Asnée de Villers-les-Nancy, du Séminaire de Metz<sup>8</sup>, de la Bibliothèque Municipale de Verdun, de la Bibliothèque Diocésaine de Verdun, du Séminaire de Saint-Dié.

L.-I. P\*\*\*\*\*, *Cérémonial de l'Empire français*, Paris, 1805, 502 p.

### 1) Livres liturgiques et actes officiels pour le diocèse de Metz

[*Agenda Metensis, seu Liber in quo continentur ea quae Paroecos...*, Metis, Abr. Faber, 1605], 248 p.<sup>9</sup>

*Antiphonarium Metense administratio usum Ecclesiarum parochialium et aliarum*, Metz, Collignon, 1779, 480 p.

*Bréviaire à l'usage des dames de l'Abbaye royale de Ste. Glossinde, ordre de S. Benoist, de la ville de Metz*, Metz, 1732, 312 p.

*Bréviaire à l'usage des Dames de l'Abbaye Royale Sainte Glossinde, ordre de Saint Benoît*, Bar-le-Duc, Richard Brillot, 1740, 325 p.

*Breviarium metense eminentissimi et reverendissimi in Christo patris DD. Ludovici-Josephi S.R.E. cardinalis de Montmorency-Laval episcopi metensis S.R.I. principis auctoritate editum : necnon illustrissimi ac reverendissimi in Christo patris DD. Pauli-Georgii-Mariae du Pont des Loges metensis apiscopi auctoritate ac venerabilis ejusdem ecclesiae capituli consensu demuo typis mandatum*, Metz, Dembour et Gangel, 1848, 6 parties : pars hiemalis (582 p. + CXXXII p.) ; pars verna (594 p. + CXX p.) ; pars aestiva (660 p. + CXXXII p.) ; pars autumnalis (648 p. + CXXXII p.) ; Octavarium (LXXVIII p. + 153 p.) ; *Supplementum breviarium metense*, 4 parties : pars hiemalis (26 p.) ; pars verna (8 p.) ; pars aestiva (54 p.) ; pars autumnalis (28 p.).

<sup>8</sup> Les fonds de la bibliothèque municipale de Metz se sont avérés presque totalement inutiles pour une étude des livres d'Eglise.

<sup>9</sup> Il s'agit d'un rituel à l'usage du diocèse de Metz mais l'exemplaire conservé à la Bibliothèque diocésaine de Nancy sous la cote L 138 a perdu sa page de titre.

*Breviarium metense, illustrissimi et reverendissimi in Christo patris DD. Ludovici-Joseph de Montmorency-Laval, primi baronis christiani, episcopi metensis, sacri romani imperii principis, etc. auctoritate, ac nobilis ejusdem ecclesiae capituli consensu editum, Metis, Joannes-Baptista Collignon, 1778, 4 parties : pars hyemalis (500 p. + CLXVI p.) ; pars verna (504 p. + CLXVI p.) ; pars eastiva (534 p. + CLXXX p.) ; pars autumnalis (508 p. + CLXXX p.).*

*Cérémonial à l'usage de l'abbaye Royale de Sainte Glossinde de Metz, Paris, Christophe Ballard, 1739, 133 p.*

*Cérémonial de l'Eglise cathédrale de Metz, renouvelé par Messieurs les Vénérables Prancier, Doyen, Chanoines et Chapitre de ladite Eglise en l'année 1694, Metz, chez veuve François Bouchard, 1697, 252 p.*

*Epître et évangiles des dimanches et fêtes de l'année, avec des réflexions et collectes sur les Evangiles, et l'Ordinaire de la sainte messe, Metz, Collignon, 1825, 360 p.*

*Graduale Metense ad usum ecclesiarum parochialium et aliarum quae Officio Canonico non tenentur ; excellentissimi, illustrissimi et reverendissimi in Christo Patris DD. Ludovici-Josephi de Montmorency-Laval, Primi Baronis, Metensis Episcopi, sacri Romani Imperii Principis, &c. &c. auctoritate, ac Nobilis ejusdem Ecclesiae Capituli consensu editum, Metis, Collignon, 1779, 384 + XCII p.*

*Heures contenant l'office de l'Eglise, avec des prières et des instructions tirées de l'Ecriture sainte, & des saints pères. Imprimé par ordre de Mgr l'Illustrissime et Révérendissime Evêque de Metz à l'usage de son diocèse, Metz, Brice Antoine, 4<sup>e</sup> éd., 1709, 667 p.*

*Missale Metense illustrissimi et reverendissimi in Christo D.D. Ludovici Joseph de Montmorency Laval, Metz, Jean-Baptiste Collignon, 1778, 700 p.*

*Missale Metense illustrissimi et reverendissimi in Christo D.D. Jacobi Francisci Besson Episcopi Metensis..., Metz, Collignon, 1829.*

*Missale secundum usum insignis ecclesiae Metensis, Metz, Abraham Fabert, 1597, 500 p.*

*Missel de Metz publié par Mgr Besson, Metz, 1829, n.p.*

*Office divin ou livre d'église à l'usage des fidèles du diocèse contenant en Latin & en françois, les offices du matin et du soir, pour les dimanches & les fêtes de l'année, selon le Bréviaire & le Missel nouveau avec les prières du matin & du soir, & un exercice pour la confession & pour la communion, Metz, Collignon, 1782, 660 p. + CXXIV p.*

*Officia propria dioecesis metensis a SS. D. N. Pio papa IX approbata et concessa ac de mandato illustrissimi et reverendissimi DD. Pauli Georgii Mariae du Pont des Loges episcopi metensis edita, Metis, Rousseau-Pallez, 1858, pars hiemalis IV + 6 + VI p. ; pars verna V + 9 + VI p. ; pars aestiva IV + 18 + VI p. ; pars autumnalis IV + 18 + VI p.*



*Processionale Metense illustrissimi et reverendissimi in Christo D.D. Ludovici Joseph de Montmorency Laval, Metz, Jean-Baptiste Collignon, 1781, 15 + 308 + 220 p.*

*Rituale metense seu liber in quo continentur ea quae Parochos praestare oportet in Sacramentorum administratione, rerum Benedictionibus, aliisque ad Parochiale munus spectantibus quorum Index habetur in fine, peragendis. Iussu et auctoritate illustris et reverendi amodum Domini Claudii de Bruillard de Coursan, Iuris utriusque Doctoris, Regis Christianissimi a Sanctoribus confiliis, insignis Ecclesiae Cathedralis Primiscerii & Canonici Praebendati, Sancti Symphoriani Abbatis Commendatarii, nec non Episcopatus Matensis, Vicarii Generalis & irrevocabilis. De consensu venerabilis et reverendi admodum Domini Jouannis Royer electi Decani & Canonici eiusdem Ecclesiae Cathedralis, iuris utriusque Licentiati, & dicti Episcopatus Metensis respectiue Vicarii Generalis; habitoque praesatae Cathedralis Ecclesiae Metensis, Venerabilis Capituli consilio, Metis, Joannem Antonium, 1662, 212 p.*

*Rituale metense denuo editum, et recongnitum auctoritate Illustrissimi ac Reverend. D.D. Archi-Episcopi Ebredunensis, Episcopi Metensis, Regi à Sanctoribus Confiliis, & régiorum ordinum Commendatoris. In quo continentur ea, quae parochos praestare oportet in Sacramentorum administratione, rerum Banadictionibus, aliisque administratione Parochiale munus spectantibus, Metis, Joannem et Claudium Antoine, 1686, 96 p.*

*Rituale Metense, auctoritate Celsissimi & Excellentissimi Domini D Henrici-Caroli Du Cambout, Episcopi Metensis, Sacri Romani Imperii Principis, Ducis de Coislin, Paris Franciae, &c., editum, Metis, Typer Brixii Antoine, 1713, 2 vol. : pars prima Continens Doctrinam de Sacramentis, aliisque Ritibus Sacris, XXVI + 642 p. ; pars secunda Continens ordinem ministrandi Sacramenta, aliosque Ritus sacros celebrandi in Ecclesiâ, 184 p. ; pars tertia Continens ordinem ministrandi Sacramenta, aliosque Ritus sacros celebrandi extraordinaire Ecclesiam, 130 p.*

*Rituale Metense, continens ordinem ministrandi Sacramenta aliosque Ritus sacros celebrandi, reverendissimi in Christo Patris, DD. Gaspardi-Joannis-Andreae-Josephi Jauffret, Episcopi Metensis, auctoritate editum, Metz, Collignon, 1820, 335 p.*

## **2) Livres liturgiques et actes officiels pour les diocèses de Toul, Nancy et Saint-Dié**

*Antiphonale juxta Breviarium Tullense, illustrissimi ac reverendissimi in Christo Patris DD. Scipionis Hieronimy Begon, Dei gratia, & auctoritate sanctae Sedi Apostolicae, Episcopi & comitis Tullensis, S.R.I. Principis, jussu et auctoritate necnon de venerabilis ejusdem Ecclesiae capituli consensu editum, Naceii, Leseure, 1753, 2 vol.*

*Arrest de la Cour Souveraine de Lorraine et Barrois, portant suppression d'un Imprimé ayant pour titre : Très humbles et très respectueuses remontrances présentées à Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Claude Drouas, Evêque, Comte de Toul, Prince du Saint-Empire. Par tous les curés de son diocèse, au sujet du changement des Fêtes Patronales, 2 juin 1770, 4 p.*

*Bref perpétuel pour la récitation de l'office divin conforme aux Bréviaire et Missel de Toul adoptés par Monseigneur l'évêque et primat de Lorraine, pour son diocèse ; à l'usage des fidèles qui fréquentent leurs paroisses, Nancy, Leseure, 1783, 144 p. + XV p.*

*Breviarium secundum usum insignis ecclesiae tullensis. Jussu et auctoritate reverendissimi in Christo Patris et Domini D. Christophori à Valle episcopi & comitis tullensis & ejusdem ecclesiae capituli consensu editum, Mussiponti, Stephanum Mercatorem, 1595, 72 + 320 + 176 + 64 ff°.*

*Breviarium secundum usum insignis ecclesiae tullensis, jussi et auctoritate reverendissimi D. Caroli Christiani de Tournay episcopi sitiensis administratoris in spiritualibus et pontificalibus episcopatus tullensis et eiusdem ecclesiae capituli consensu editum, Tulli apud Simonem Belgrand, 1628, 4 vol.*

*Breviarium tullense illustrissimi ac reverendissimi in christo patris Domini D. Jacobi de Fieux, Misaratione divina & sancate Sedis Apostolicae gratia Episcopi & Comitis Tullensis jussu & auctoritate, necnon de Venerabilis eiusdem Ecclesiae Capituli consensu, editum, Tulli Leucorum, Alexii Laurent, 1684, 4 vol.*

*Breviarium Tullense in quatuor Anni tempora divisum. Editum secunda, prima emendatior et correctior, Tulli Leucorum, Laurent, 1695, 4 vol.*

*Breviarium Tullense illustrissimi ac reverendissimi in Christo Patris DD. Scipionis Hieronymi Bégon, Dei gratia, & auctoritate sanctae Apostolicae Episcopi & Comitis Tullensis, S.R.I. Principis jussu & auctoritate necnon de venerabilis ejusdem Ecclesiae Capituli consensu editum, Nancy, Leseure, 1748, 4 vol.*

*Breviarium Tullense ad illustrissimi ac reverendissimi in Christo patre DD. Ludovico Appolinari De la Tour-du-Pin-Montauban, Dei gratia & sanctae Apostolicae auctoritate primo Episcopo Nanceiensi & Primat Lotharingiae, Regi a sanctoribus confiliis, etc. necnon de Insignis ejusdem Ecclesiae Capituli consensu adoptatum, Nanceii, Leseure, 1780, 7 p. + 14 p. + 19 p. + 14 p.*

*Breviarium nanceiense, olim tullense, illustrissimi ac reverendissimi in Christo patris DD. Antonii-Eustachii Osmond, episcopi nanceiensi auctoritate, ac venerabilis ejusdem ecclesiae capituli consensu, denuo editum, in Seminario nanceiensi, 1821, 4 vol.*

*Catéchisme du diocèse de Nancy, approuvé et ordonné par Monseigneur l'évêque, pour être seul enseigné dans son Diocèse, Nancy, Leseure, 1820, 108 p. + XXII p.*

*Catéchisme du diocèse de Nancy, approuvé et ordonné par Monseigneur l'évêque, pour être seul enseigné dans son Diocèse, Nancy, Leseure, 1823, 108 p. + XXII p.*

*Catéchisme du diocèse de Nancy approuvé et ordonné par Mgr l'évêque, pour être seul enseigné dans son diocèse, Dieuze, Vernier, 1836, 120 p.*

*Catéchisme du diocèse de Toul, dernière édition, Toul, Imp. Vincent, 1717, 424 p.*

*Catéchisme ou exposition de la doctrine chrétienne, Imprimé par ordre de Mgr l'évêque, Comte de Saint-Dié, pour l'usage de son diocèse. Avec les instruction pour la*

*confirmation et la communion, publiées par l'ordre de Mondit Seigneur l'Evêque, Saint-Dié, Charlot, 1778, 134 p.*

*Ceremoniae locales, et officia propria mediani monasterii, Nanceii, Haener, 1779, 133 p.*

*Cérémonial de Toul dressé par un chanoine de l'église cathédrale et imprimé par ordre d'illustrissime et révérendissime seigneur Monseigneur Henry Thiard-Bissy, évêque comte de Toul, Toul, Alexis Laurent, 1700, 640 p. + LXXX p.*

*Cérémonial et rituel de l'insigne église collégiale et séculière de St. Pierre de Remiremont, Remiremont, Laurent, 1750, 235 p.*

*Diurnale tullense, illustrissimi ac reverendissimi in Christo patris D.D. Claudii Drouas de Boussey, Dei gratia & auctoritate sanctae sedis Apostolicae Episcopi & Comitii Tullensis, S.R.I. Principis, jussu & auctoritate, necnon de venerabilis ejusdem Ecclesiae capituli consensu editum, Nanceii, Claudium Leseure, 1759 ; Pars aestiva, 323 p. + CXVIII p. + 10 p. ; Pars hyemalis, 384 p. + CXVIII p. + 10 p.*

*Diurnale tullense jussu et auctoritate illustrissimi ac reverendissimi in Christo patris Dominum D. Jacobi de Fieux, Episcopi & Comitii Tullensis, & venerabilis ejusdem Ecclesiae capituli consensu editum, Tulli leucorum, Stephanum Rolin, 1684, 596 p. + CXCVII p.*

*Extrait du rituel de Toul, contenant la pratique pour l'administration des sacrements et les bénédictions les plus usitées, Nancy, Leseure, s. d., 176 p.*

*Graduale tullense illustrissimi ac reverendissimi in Christo Patris DD. Scipionis Hieronymi Begon, Dei gratia & auctoritate sanctae sedi apostolicae, episcopi & comitis tullensis, S.R.I. Principis, jussu & auctoritate, necnon de venerabilis ejusdem ecclesiae capituli consensu, Nanceii, A. Leseure, 1752, 676 p. + CCLVI p.*

*Graduel à l'usage du diocèse de Nancy et de Toul, imprimé par ordre de Monseigneur Alexis-Basile Menjaud, évêque de Nancy et de Toul, primat de Lorraine, au Séminaire de Nancy, Grimblot et veuve Raybois, 1847, 320 p. + CXXXII p.*

*Heures nouvelles, en latin et en françois, à l'usage du diocèse de Toul, Toul, Joseph Carez, 1765, 415 p.*

*Heures nouvelles contenant l'office de l'église latin et françois pour tous les dimanches et fêtes de l'année, avec des prières, instructions et méditations pour tous les jours du mois. Imprimées par ordre de Monseigneur, à l'usage de son diocèse, Partie du matin, Toul, Joseph Carez, 1756, 543 p.*

*Heures nouvelles contenant l'office de l'église pour tous les dimanches et fêtes de l'année, avec le petit office de la Vierge et l'office des morts. Imprimées par ordre de Mrg, à l'usage de son diocèse. Partie du soir, Toul, Joseph Carez, 1756, 553 p.*

*Lettre de Monseigneur l'Evêque comte de Toul, prince du S. Empire, &c. au clergé de son diocèse, 12 novembre 1749, 3 p.*

*Livre d'église à l'usage du diocèse de Nancy, contenant en latin et en français les messes et vêpres des dimanches et principales fêtes de l'année ; l'office de la B.V. Marie sans renvois ; les sept psaumes, l'office des morts, etc.*, Nancy, Claude-Antoine Leseure, 1822, 720 p. + LXIX p.

*Mandement de Monseigneur l'Evêque comte de Toul, prince du St. Empire, qui ordonne l'usage des Bréviaires & autres Livres d'Eglise, nouvellement imprimés pour son diocèse*, 27 juillet 1752, 8 p.

*Mandement de Monseigneur l'Evêque, Comte de Toul, Prince du Saint Empire ; qui fixe au dimanche, suivant immédiatement les Quatre-Temps de Septembre, la célébration de la Fête Patronale de toutes les Eglises Paroissiales, Annexes & Succursales de son Diocèse*, Neufchâteau, Monnoyer, 25 décembre 1767, 4 p.

*Missale ad usum cathedralis ecclesiae et diocesis tullensis, illustrissimi ac reverendissimi in Christo Patris DD. Scipionis Hieronymi Begon, dei gratia & auctoritate sanctae sedis apostolicae episcopi & comitis tullensis, S.R.I. principis jussu & auctoritate, necnon de venerabilis ejusdem ecclesiae capituli consensu aditum*, Nanceii, A. Leseure, 1750, 30 p. + 681 p. + 12 p. + CLIII p.

*Missale nanceiense et tullense, illustrissimi ac reverendissimi Caroli-Augusti-Mariae-Joseph de Forbin Janson, episcopi nanceiensis et tullensis jussu et auctoritate, necnon venerabilis ejusdem ecclesiae capituli consensu, recongatum ac typis denuo mandatum*, Nanceii, 1838, XXXVI p. + 744 p.

*Missale romano-tullense ex decreto sacrosancti concili tridentini restitutum, Pii V Pont Max jussu editum, et Clementis VIII Primum, nunc denuo, Urbani papae octavi auctoritate recognitum. In quo Missae propriae de sanctis administration longum potitae sunt administration majorem celebrantium commoditatem*, Tulli Leucorum, Alexii Laurent, 1748, 54 p. + 660 p. + CXXVIII p.

*Missale tullense ab illustrissimo ac reverendissimo in Christo patre DD. Ludovico-Appolinari de la Tour du Pin Montauban, dei gratia & sanctae sedis apostolicae auctoritate primo episcopo nanceiensi & primate lotharingiae, regi a sanctioribus confiliis & necnon de insignis ejusdem ecclesiae capituli consensus adoptorum*, Nanceii, Frastres Leseure, 1781, 681 p. + 6 p. rajoutées + CLIII p.

*Missel à l'usage des diocèses de Toul, Nancy et Saint-Diez, auquel on a joint les Antiennes, Psaumes et Hymnes pour les processions avant la messe de paroisse ; les vêpres du Jeudi et du Vendredi Saint et de l'Annonciation de la Sainte Vierge, imprimé par permission d'illustrissime et révérendissime Monseigneur François de Fontanges, évêque de Nancy, Primat de Lorraine, conseiller du roi en tous ses conseils, etc.*, Nancy, Claude Leuseure, 1785, 588 p. + 135 p.

*Neuvaine à l'honneur de saint Sigisbert, roi d'Austrasie, 3<sup>ème</sup> du nom, en faveur de la confrairie royale de ce grand saint, érigée par l'autorité du Saint-Siège, dans l'insigne église cathédrale de Nancy, primatiale de Lorraine*, Nancy, P. Barbier, 1790, 72 p.

*Neuvaine de méditations et de prières en l'honneur de saint Nicolas, suivie du pèlerinage de Saint-Nicolas-de-Port*, Saint-Nicolas-de-Port, imp. P. Trenel, s.d., 18 p.

*Nouveau paroissien romain très complet à l'usage du diocèse de Nancy contenant en français et en latin les offices de tous les dimanches et de toutes les fêtes de l'année qui peuvent se célébrer un dimanche, approuvé par Monseigneur l'évêque de Nancy, Paris, Morizot, 1861, 1140 p.*

*Nouveau paroissien romain très complet à l'usage du diocèse de Nancy contenant en français et en latin les offices de tous les dimanches et de toutes les fêtes de l'année qui peuvent se célébrer un dimanche, approuvé par Monseigneur l'évêque de Nancy et de Toul, Nancy, Thomas et Pierron, 1872, 1140 p.*

*Nouveaux offices ajoutés au supplément pour le diocèse de Nancy, Paris, Imp. Lahure, s.d., 86 p.*

*Office divin conforme aux Bréviaire et Missel de Toul adoptés par Mgr l'évêque et primat de Nancy, pour son diocèse ; à l'usage des fidèles qui fréquentent leurs paroisses, Nancy, Leseure, 1781-1782, 4 vol.*

*Office divin ou livre d'église à l'usage des fidèles du diocèse de Nancy et de Toul, nouvelle édition seule approuvée par Monseigneur l'évêque, Nancy, Gudin-Philbert, 1856, 720 p.*

*Officia propria ad usum Ecclesiae nanceiensis et Tullensis juxta exemplar a S.R. congregatione revisum et approbatum de mandato Illustrissimi ac reverendissimi DD. Caroli Francisci Turinaz Episc. Nanc. Et Tullensis reedita, Tornaci derbitorium, S. Joannis Eb. Desclée Lefebvre, 1886, 4 parties : pars hiemalis (IV + 52 p.) ; pars verna (79 p.) ; pars aestiva (78 p.) ; pars autumnalis (90 p.).*

*Officia propria administration usum ecclesiae nanceiensis juxta exemplar A.S.R. congregatione revisum et emendatum et a SS. DD. NN. Pio Nono pontifice maximo approbatum de mandato illustrissimi ac reverendissimi Georgi Darboy episcopi nanceiensis et tullensis edita, Turonibus, A. Mame, 1860, 4 parties : pars hiemalis (109 p.) ; pars verna (111 p.) ; pars aestiva (89 p.) ; pars autumnalis (104 p.).*

*Officia propria dioecesis sancti-deodati, A.S. rituum congregatione administratione probata et auctoritate illustrissimi et reverendissimi Ludovico-Mariae-Joseph-Eusebii Caverot, episcopi Sancti-Deodati, edita, Lutetiae Parisienrum, 1853, 4 parties : pars Hiemalis (14 p.) ; pars verna (21 p.) ; pars aestiva (42 p.) ; pars autumnalis (28 p.).*

*Officia propria Ecclesiae primatialis Lotharingiae, Nanceii, Nicolai Charlot, 1768, 55 p.*

*Officia quaedam sanctorum administration usum congregationis SS Vitoni et Hydulphi ordinis S. Benedicti ; quae ploraeque in majoribus breviariis choro destinatis defunt, Tulli leucorum, Alexii Laurent, 1697, 113 + 21 + 68 + 11 + 12 + 8 p.*

*Officia quorundam festorum, quae ritu romano in ecclesia S. Deodati specialiter celebrantur, Sandeodati, Joseph Charlot, 1733, 72 p.*

*Ordonnance et instruction générale pour les dévotions et les confréries, Toul, Rolin, 1719, 14 p.*

*Ordonnance de Monseigneur l'évêque comte de Toul, prince du Saint Empire, &c. pour la fixation des Fêtes qui se célébreront dorénavant dans le diocèse, Toul, Carez, 1758, 7 p.*

*Ordonnance de Monseigneur l'évêque comte de Toul, prince du saint Empire, pour la division du Territoire de son diocèse, & celle des revenus du Prieuré de Saint-Laurent de Rinel, 15 avril 1780, 8 p.*

*Paroissien complet latin-français selon le rit romain à l'usage du diocèse de Saint-Dié, Paris, imp. Simon Raçon et C<sup>ie</sup>, [1854], 956 p.*

*Paroissien complet ou nouveau psautier à l'usage des fidèles du diocèse de Nancy et de Toul, imprimé par ordre de Monseigneur Alexis-Basile Menjaud, évêque de Nancy et de Toul, primat de Lorraine, Nancy, Grimblot et veuve Raybois, 1853, 672 p.*

*Paroissien romain très complet approuvé par Monseigneur Guillaume-René Meignan archevêque de Tours, Tours, Alfred Maure et fils, 1888, 4 parties : partie d'hiver (576 p. + 91 p. pour les offices propres à Nancy) ; partie de printemps (647 p. + 91 p.) ; partie d'été (595 p. + 91 p.) ; partie d'automne (604 p. + 91 p.).*

*Processionnal à l'usage du diocèse de Nancy et de Toul, contenant outre les processions et les supplications tout ce qui concerne les saluts du T. S. Sacrement ; imprimé par ordre de Monseigneur Alexis-Basile Menjaud, évêque de Nancy et de Toul, primat de Lorraine, au Séminaire de Nancy, chez Grimblot et veuve Raybois, 1848, 184 p. + LX p.*

*Processionale Tullense, s.l., s.n., s.d., 408 p.*<sup>10</sup>

*Processionale ad usum cathedralis ecclesiae et diocesis tullensis, Toul, 1722, 416 p.*

*Processionale Tullense, Toul, 1756, 628 p.*

*Psalterium juxta Breviarium tullense ab illustrissimo ac reverendissimo in Christo patris DD. Ludovico-Apollinari de la Tour du Pin Montauban, Dei gratia & sanctae sedis apostolicae auctoritate primo Episcopo Nanceiensi & Primate Lotharingiae, Regi a adoptatum, Nanceii, Leseure, 1780, 372 p.*

*Psalterium juxta Breviarium Tullense, cum Officiis in Solemnitate & anniversario Dedicationis Ecclesiae de Beata Maria in Sabbato, pro Defunctis & communi sanctorum ; illustrissimi ac reverendissimi in Christo patris DD. Scipionis Hieronimu Begon, Dei gratia & auctoritate sanctae sedis Apostolicae, Episcopi & comitis Tullensis, S.R.I. Principis, jussu & auctoritate, necnon de Venerabilis ejusdem Ecclesiae capituli consensu editum, Nanceii, Leseure, 1753, 372 + CLXVII p.*

*Pseautier à l'usage du diocèse de Nancy, contenant les offices des dimanches et fêtes ; l'office de la B. V. M., etc., Nancy, Cl.-Antoine Leseure, 1815, 690 p.*

<sup>10</sup> Ce processionnal est postérieur à 1640 puisqu'il fait référence au vœu de Louis XIII.

*Pseautier à l'usage du diocèse de Nancy et de Toul, et du diocèse de Saint-Dié, contenant les offices des dimanches et fêtes, l'office de la B. V. M., etc., et conforme au Bréviaire, Nancy, Imprimerie Hinzelin et Compagnie, s. d., 638 p.*

*Psautier à l'usage du diocèse de Nancy, contenant l'office entier des dimanches et des principales fêtes de l'année ; l'office de la B. Vierge Marie, etc. ; conforme aux Bréviaires de Toul, Nancy et Saint-Dié, Toul, V<sup>re</sup> Carez, 1803 (an XI), 669 p.*

*Pseautier ou livre d'église à l'usage du diocèse de Toul, conforme aux Bréviaire et missel, réimprimé par ordre de Monseigneur l'évêque. Partie d'Hyver, Toul, Joseph Carez, Neuf-Château, Monnoyer, 1771, 447 p. + CLXXIX p.*

*Recueil des règlements et usages de l'insigne église collégiale et séculaire de Saint-Pierre de Remiremont, Remiremont, chez J. Charlot, 1735, 250 p.*

*Rituale parvum administration usum dioecesis nanceiensis et tullensis juxta exemplar A. S. Rituum congregatione revisum emendatum et approbatum de mandato illustrissimi ac reverendissimi DD. Caroli-Francisci Turinaz Episcopi Nanceiensis et Tullensis editum, Nanceii, Stephanum Drioton, 1899, 171 p.*

*Rituale Romanum Pauli V, pontificis maximi, jussu editum, atque a felicis recordationis Benedicto XIV auctum et castigatum, ad usum dioecesis Sancti-Deodati supplemento a S. Rituum Congregatione adprobato amplificatum et II. RR. Ludovici Mariae Josephi Eusebii Caverot, episcopi Sancti-Deodati, auctoritate promulgatum, Parisiis, Leour et Jouby, 1854, 366 p.*

*Rituale tullense seu officialis liber continens ea quae parochis in officiis pastoralibus obeundis praestanda sunt ad Romanum recentem, quantum fieri potuit, accomodateur. Jussu et auctoritati Reverend. Dom H. Joannis Porcelletti Maillanas, episc. Et Comitum Tullensis, S.R. J. Principis editus, Tulli leucorum, Simonem, 1616, 399 p.*

*Rituale Tullense, seu officialis liber, continens ea quae à Parochis in Officiis pastoralibus obeundis praestanda sunt, ad Romanum recentem, quantum fieri potuit, accomodatus, Tulli leucorum, Belgrand & Laurentii, 1652, 391 p.*

*Rituel de Toul, imprimé par ordre d'illustrissime et révérendissime seigneur Monseigneur Henry de Thyard-Bissy, évêque, comte de Toul, Toul, Alexis Laurent, 1700, 638 p.*

*Rituel de Toul, imprimé par ordre d'illustrissime et révérendissime seigneur Monseigneur Henry de Thyard-Bissy, évêque, comte de Toul, nouvelle édition, Nancy, Veuve et Claude Leseure, 1760, 639 p.*

*Rituel de Saint-Diez, imprimé par ordre d'illustrissime et révérendissime seigneur, Monseigneur Barthelemi-Louis-Martin de Chaumont, premier évêque-comte de Saint-Diez, Saint-Diez, Joseph Charlot, 1783, 658 p. + VIII p.*

*Rubricae missalis et breviarii nanceiensis, cum missae ordinario et singulis ritibus. Accedit alphabeticus sanctorum in missalis ordine et calendario memorentum, in seminario nanceiensi, 1838, 148 p.*

*Très humbles et très respectueuses remontrances présentées à Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Claude Drouas, Evêque, Comte de Toul, Prince du Saint-Empire. Par tous les curés de son diocèse, au sujet du changement des Fêtes Patronales, mars 1770, 68 p.*

*Vespéral à l'usage des diocèses de Toul, Nancy et Saint-Diez, qui contient les vêpres et complies de toute l'année ; les matines, laudes et petites heures des principales fêtes ; les ténèbres et tout ce qui se chante aux processions et saluts, etc. Imprimé par permission d'illustrissime et révérendissime Mgr. François de Fontanges, évêque de Nancy, Primat de Lorraine, conseiller du roi en tous ses conseils, etc., etc., Nancy, Leseure, 1787, 340 p. + LXXIII p.*

*Vespéral à l'usage du diocèse de Nancy et de Toul, imprimé par ordre de Monseigneur Alexis-Basile Menjaud, évêque de Nancy et de Toul, primat de Lorraine, Nancy, Vve Raybois, 1849, 516 + LXVIII p.*

### 3) Livres liturgiques et actes officiels pour le diocèse de Verdun

*Antiphonarium romanum quod administration cantum attinet, administration gregorianam formam redactum ex veteribus Mss. Undique collectis et duplici notatione donatum administration usum Ecclesiae Viridunensis, Viriduni, Laurent, 1877, 564 p.*

*Breve Viridunense pro anno M.DCC.XXV., Jussu Illustrissimi ac Reverendissimi in Christo Patris DD Stephani-Mariae-Brunonis d'Arbou, Episcopi Viridunensis, editum, Viriduni, Villet-Collignon, 1825, 55 p.*

*Breviarum Viridunense, illustrissimi et reverendissimi in Christo Patris DD Hyppoliti De Bethune, dei gratia, episcopi et comitis Viridunensis auctoritate editum, Viriduni, Francisci Vigneulle, 1693, 4 vol.*

*Breviarum Viridunense, Illustrissimi & Reverendissimi in Christo Patris DD Henrici-Ludovici-Renati Desnos, episcopi et comitis Viridunensis, sacri romani imperii principis, etc. auctoritae, ac venerabilis ejusdem Ecclesiae Capituli consensu editum, Viriduni, F. L. Christophe, 1779, 4 vol.*

*Breviarum Viridunense, Illustrissimi & reverendissimi in Christo Patris DD Henrici-Ludovici-Renati Desno, Episcopi & Comitis Viridunensis, Sacri Romani Imperii principis, Viriduni, Franciscum-Ludovicum Christophe, 1780, 4 vol.*

*Breviarum Viridunense, jussu illustrissimi et reverendissimi in Christo Patris DD Stephani-Mariae-Brunonis d'Arbou, episcopi Viridunensis, recognitum : ac ipsius auctoritate et venerabilis ejusdem Ecclesiae Capituli consensu editum, Viriduni, in Seminario dioecetano, 1826, 4 vol.*

*Cérémonial à l'usage de la cathédrale et du diocèse de Verdun, rédigé par l'ordre de feu Mgr de Villeneuve ; édité et publié, le siège vacant, par MM. les Vicaires-Généraux-Capitulaires, Viriduni, in Seminario dioecetano, 1832, 529 p.*



*Diurnale viridunense illustrissimi et reverendissimi in christo patris DD. Hyppoliti de bethune, divina providentia episcopi et comitis Viridunensis auctoritate editum, Metis, Francisci Bouchard, 1699, 476 p. + CVIII p.*

*Graduale viridunens, ad usum ecclesiarum parochialium, in quo Missae, cum cantu, Dominicarum Anni, Festorum Domini, B.M. Virginis, & SS. in Dioecesi festivorum vel alias in Dominicis celebrandorum, una cum Resp. in processionibus ante Missam fieri solitis, cantandis, ac Votivae quaedam, praesertim, Defunctorum, reperiuntur, Viriduni, aprèsud Francisc-Ludovic Christophe, 1782, 628 + CLXVIII p.*

*Graduale viridunens, ad usum ecclesiarum parochialium, in quo Missae, cum cantu, Dominicarum Anni, Festorum Domini, B.M. Virginis, & SS. in Dioecesi festivorum vel alias in Dominicis celebrandorum, una cum Resp. in processionibus ante Missam fieri solitis, cantandis, ac Votivae quaedam, praesertim, Defunctorum, reperiuntur, Viriduni, Franciscum-Ludovicum Christophe, 1782, 696 + CCVI p.*

*Graduale Viridunense, jussu illustrissimi ac reverendissimi in Christo Patris DD Stephani-Mariae-Brunonis d'Arbou, episcopi Viridunensis, recognitum necnon illustrissimi ac reverendissimi in Christo Patris DD Francisci-Josephi de Villeneuve-d'Esclapon, viridunensis episcopi, auctoritate vulgatum, Stenaei, Templeux, 1828, 742 + CCXLII p.*

*Livre de chant à l'usage du diocèse de Verdun, nouvelle édition, publiée par ordre de Mgr Louis Rossat, évêque de Verdun, Verdun, 1842, 2 vol.*

*Missale Viridunense, illustrissimi et reverendissimi in Christo Patris DD. Hyppoliti de Bethune, miseratione divina episcopi et comitis Viridunensis auctoritate editum, Viriduni, Franciscum Vigneulle, 1699, 556 p. + LXXXIX p.*

*Missale Viridunense, illustrissimi ac reverendissimi in Christo Patris DD. Henrici-Ludovici-Renati Desnos, episcopi et comitis Viridunensis, Sacri Romani imperii principis, &c., Viriduni, Franciscum-Ludovicum Christophe, 1779, XLIV + 540 + CXXXVIII p.*

*Missale Viridunense, jussu illustrissimi ac reverendissimi in Christo Patris DD. Stephani-Mariae-Brunonis d'Arbou, episcopi Viridunensis, recognitum, necnon illustrissimi avant Reverendissimi in Christo Patris DD. Francisci-Josephi de Villeneuve-Esclapon, Viridunensis episcopi, auctoritate, ac venerabilis ejusdem ecclesia capituli consensu, editum, Stenaei, Templeux, 1829, LVIII + 630 + CLI p.*

*Office divin, latin-français, du diocèse de Verdun, contenant l'office de tous les dimanches et Fêtes de l'année, la Semaine Sainte et le Commun des Saints et un exercice pour le chemin de la croix, Verdun, Villet-Collignon, 1844, 948 p.*

*Office de la semaine sainte à l'usage de Verdun, Imprimé par l'ordre de Mgr Hippolyte de Béthune, évêque et comte de Verdun, Verdun, Fanart et Fanart, 1703, 252 p.*

*Officia propria dioecesis Viridunensis a SS. DN. Pio papa IX approbata, ac de mandato illustrissimi et reverendissimi DD Ludovici Rossat episcopi Viridunensis, edita, Viriduni, Laurent, [1877], 142 p.*

*Rituel de Verdun renouvelé et augmenté par Mgr l'illustrissime et révérendissime Messire Hyppolite de Béthune, évêque et comte de Verdun, Verdun, Michel Fanart, 1691, 648 p.*

*Rituel du diocèse de Verdun, imprimé par l'autorité de Mgr Henri-Louis-René Desnos, évêque et comte de Verdun, Verdun, François-Louis Christophe, 1787, 2 vol.*

*Rituel du diocèse de Verdun, imprimé par l'autorité de Mgr Henri-Louis-René Desnos, évêque et comte de Verdun, prince du Saint-Empire, Verdun, François-Louis Christophe, 1787, 2 vol.*

*Supplementum Missalis Viridunensis, mandate illustrissimii ac reverendissimi in Christo Patris DD Francisco-Joseph De Villeneuve-Esclapon, opis copo Viridunensis, anno M.D.CCC.XXIX editi, ex dispositione ejusdem DD episcopi veteri Missali Viridunensi accessurum, Stenaei, Templeux, 1829, XLVI + 540 + CXXXVIII p.*

*Vesperale Viridunense, Jussu illustrissimi ac reverendissimi in Christo Patris DD Stephani-Mariae-Brunonis d'Arbou, episcopi Viridunensis, recognitum, necnon illustrissimi ac reverendissimi in Christo Patris DD Francisci-Josephi de Villeneuve-Esclapon, Viridunensis episcopi, auctoritate vulgatum, Stenaei, Templeux, 1828, 744 + CXLVIII p.*

#### 4) Autres livres pour le clergé

*Défense de l'invocation des saints, comme un écrit anonyme daté de Schafhouse, se disant imprimé à Basle ; par l'Auteur des douze Lettres sur les Six Obstacles au Salut & sur les six Obstacles à la conversion des Protestants, Strasbourg, J.-F. Leroux, 1751, 84 p.*

CORDEMOY (abbé), *Traité des saintes images, prouvé par l'écriture et la tradition contre les nouveaux iconoclaste*, Paris, Babuty, 1715, 197 p.

CORDEMOY (abbé), *Traité des saintes reliques*, Paris, Babuty, 1719, 213 p.

Dom Claude DE VERT, *Explication simple, littérale et historique des cérémonies de l'Eglise*, Paris, Florentin Delaulne, 1690-1713, 4 vol.

*Défense de l'invocation des saints, comme un écrit anonyme daté de Schafhouse, se disant imprimé à Basle ; par l'Auteur des douze Lettres sur les Six Obstacles au Salut & sur les six Obstacles à la conversion des Protestants, Strasbourg, J.-F. Leroux, 1751, 84 p.*

Abbé DIEULIN, *Le guide des curés dans l'administration temporelle des paroisses*, Nancy, Grimblot, Thomas et Raybois, 1839, 556 p.

Abbé DIEULIN, *Le guide des curés, du clergé et des ordres religieux, pour l'administration des paroisses, et pour leurs rapports légaux avec les fabriques, les communes, les écoles, les diverses autorités et les particuliers, ouvrage enrichi de notion d'architecture avec 250 figures servant de modèles d'églises, autels, confessionnaux,*

*colonnes, monuments funèbres, 64 formules d'actes, ordonnances, etc.*, Nancy, Vagner, 1860, 5<sup>e</sup> éd., 2 vol.

*Manuel pour les paroisses, curez et tous aultres prestres selon le rite de Toul...*, Toul, M. Langlancier, 1525, non paginé (ff<sup>o</sup> 21-22 : litanies des saints avec Mansuy, Epvre, Nicolas, Gérard, Léon (saints confesseurs), Libaire, Menne (saintes vierges).

Jean-Claude SOMMIER, *Statuts synodaux publiez au synode de Saint-Diez, tenu le 9 may 1731*, Saint-Diez, J. Charlot, [1731], 106 p.

*Les vrayes constitutions des Religieuses de la Congrégation de Nostre Dame faictes par le Très Révérend Père Pierre Fourier leur Instituteur & Général des Chanoines Réguliers de la Congrégation de Nostre Sauveur, approuvées par Nostre Sainct Père le Pape Innocent X*, s.l., s.n., 1649, 368 + 96 + 149 + 68 p.

# SOURCES IMPRIMEES

## LIVRES DE PIETE ET

## HAGIOGRAPHIE

### 1) Ouvrages de piété explicitement destinés aux Lorrains

*L'Ange conducteur dans la dévotion chrétienne, réduite en pratique en faveur des âmes dévotes, nouvelle éd.*, Toul, Joseph Carez, 1810, 476 p.

*L'Ange conducteur dans la dévotion chrétienne, réduite en pratique en faveur des âmes dévotes, par le R.P. Gobert, de la Compagnie de Jésus, nouvelle éd., revue et corrigée et augmentée de nouveau*, Saint-Diez, Trotot, 1829, 419 p.

*Le Bon paroissien, contenant l'office de l'Eglise en latin et en françois, conforme aux Bréviaire & Missel nouvellement imprimés, avec des exercices pour régler saintement les actions du chrétien dans tous les temps de sa vie*, Toul, J. Carez, 1725, 692 p.

*Le Bon paroissien, ouvrage qui contient l'office de l'Eglise en latin et en françois à l'usage du diocèse de Toul, avec des exercices pour régler saintement les actions du chrétien dans tous les tems de la vie, 8<sup>ème</sup> éd. revue et corrigée par l'auteur et augmentée de l'office de la Sainte Vierge*, Nancy, François Midon, 1735, 638 p.

*Le Bon paroissien, contenant l'office de l'Eglise en latin et en françois, conforme aux Bréviaire & Missel nouvellement imprimés, avec des exercices pour régler saintement les actions du chrétien dans tous les temps de sa vie*, Toul, J. Carez, 1745, 924 p.

*Le Bon paroissien, contenant l'office de l'Eglise en latin et en françois, conforme aux Bréviaire & Missel nouvellement imprimés, avec des exercices pour régler saintement les actions du chrétien dans tous les temps de sa vie*, Toul, J. Carez, 1756, 115 + 512 p.

*Le Bon paroissien, ouvrage qui contient les Vêpres du d l'office de la Vierge et des morts ; les proses et hymnes des principales fêtes, en latin et en français. Avec des exercices pour régler saintement ses actions dans tous les temps de la vie. A l'usage de Rome*, Nancy, Claude Leseure, 1770, 429 p.<sup>11</sup>

*Le Bon paroissien, contenant l'office de l'Eglise en latin et en français, conforme aux Bréviaire et Missel nouvellement imprimés, avec des exercices pour régler saintement les actions du chrétien dans tous les temps de sa vie. Imprimé par ordre de Mgr. l'évêque à l'usage de son diocèse*, Neufchâteau, Monnoyer père et fils, 1779, 455 p.

<sup>11</sup> Le même livre a été publié sous une autre adresse : Toul, J. Carez, 1770.

*Le Bon paroissien, ouvrage qui contient les vêpres du dimanche, des jours de la semaine, l'office de la Vierge & des morts, les proses & hymnes des principales fêtes, en latin & en françois. Avec des exercices pour régler saintement ses actions dans tous les temps de la vie, Toul, J. Carez, 1786, 421 p.*

*Le Bon paroissien, ouvrage qui contient la messe, les vêpres du dimanche et de tous les jours de la semaine, l'office de la Vierge et des morts, les hymnes des principales fêtes, conformes aux usages du diocèse ; en latin et en français. Avec des exercices pour régler saintement ses actions de tous les temps de la vie, Nancy, Leseur-Gervois et fils, an XI-1803, 486 p.*

*Le Bon paroissien, livre qui contient un abrégé de la Vie des saints dont on fait l'office dans le diocèse de Nancy, des Prières et instructions pour régler saintement ses actions dans tous les temps de l'année, des méditations pour tous les jours du mois, l'office de la B. Vierge marie, sans renvoi les vêpres, complies prières aux saluts pendant l'année, proses et hymnes des principales fêtes, les sept pseumes et l'office des morts, le tout en latin..., Nancy, C. Leseure, 1810, 496 p.*

*Le Bon paroissien, contenant les vêpres du dimanche, l'office de la Vierge et des morts, les vêpres, les proses et les hymnes des principales fêtes, en latin et en français ; précédé d'une vie des saints, pour tous les jours de l'année et des exercices pour régler saintement ses actions dans tous les temps de la vie, Epinal, Pellerin et C<sup>ie</sup>, 1834, CIV p. + 334 p.*

*Explication des prières de la messe, par Messire Jacques Bénigne Bossuet, évêque de Meaux, conseiller dy Roy en ses conseils, cy-devant Précepteur de Monseigneur le Dauphin, Premire Aumosnier de Madame la Dauphine, Paris, S. Mabre-Cramoisy, 1691, 334 p.*

*Journée du chrétien, à l'usage du diocèse de Nancy et de Toul et du diocèse de Saint-Dié, avec de nouvelles lectures ou méditations publiées sous les auspices de Monseigneur J.M.A.C. Dupont, alors évêque de Saint-Dié et depuis archevêque d'Avignon, les offices des principales fêtes, en latin et en français ; un grand nombre de prières diverses et choisies ; l'abrégé de la doctrine chrétienne, par l'abbé de la Hogue, etc., nouvelle éd., Nancy, chez Veuve Reiners, 1836, 431 p.*

*La Journée du chrétien, sanctifiée par la prière et la méditation. Nouvelle édition, augmentée d'un abrégé de la doctrine chrétienne, et d'un précis des motifs de notre croyance, par M. l'abbé de la Hogue, docteur et professeur de Sorbonne, Lyon, Rusard et C<sup>ie</sup>, 1831, 384 p.*

*Instructions chrétiennes, contenant une explication familière du sujet des Fêtes que la Sainte Eglise célèbre pendant l'année, des jeûnes qu'elle commande & de diverses actions de Religion qu'elle pratique, avec des Exercices de piété conforme à l'esprit & aux desseins de l'Eglise. Pour l'usage principalement de Messieurs les Curez de la Campagne, lors que dans leur Prône ils avertissent leur Peuple, soit des Fêtes ordonnées par nôtre Mère sainte Eglise, soit d'autres actions religieuse qu'elle observent, Metz, Bouchard, 1683, 324 p.*

## 2) Hagiographie : en France

Adrien BAILLET, *Discours sur l'histoire de la vie des saints*, Paris, Roullard, 1701, 234-XXI p.

Adrien BAILLET, *Topographie des saints, où l'on rapporte les lieux devenus célèbres par la naissance, la demeure, la mort, la sépulture et le culte des saints*, Paris, L. Roullard, 1703, 692 p.

Amable BONNEFONS, *Les fleurs des vies des saints en abrégé, et leur doctrine en maximes. Avec des réflexions spirituelles et morales sur leurs plus belles actions, qui peuvent servir de méditation pour tous les jours de l'année. Et un recueil des saints de France. En faveur des Chrestiens qui veulent estre Saints. Revues et augmentées en cette 3<sup>e</sup> édition d'un sommaire des vies des fondateurs et fondatrices des ordres religieux ; avec leurs Institutions et Réformations*, Paris, E. Loyson, 3<sup>e</sup> éd., 1664, 4 vol.

Guillaume CHARDON, *La vie des saints pour tous les jours de l'année avec des pratiques et de courtes prières à l'usage des provinces d'Auvergne et autres circonvoisines*, Clermont-Ferrand, Imp. P. Viallanes, 1777, 2 vol.

Jean COLLIN, *Histoire sacrée de la vie des saints principaux et autres personnes plus vertueuses qui ont pris naissance, qui ont vécu, ou qui sont en vénération particulière en divers lieux du diocèse de Limoges*, Limoges, M. Barbon, 1672, 798 p.

Guillaume GAZET, *Histoire ecclésiastique des Pays-Bas, contenant l'ordre et la suite des évêques et archevêques de chaque diocèse, avec un recueil de leurs faits les plus illustres ; Catalogue des Saints qui y sont spécialement honorés, les fondations des églises, monastères, collèges et autres lieux, &c. Plus la succession des Comtes d'Artois, et les choses mémorables arrivées de leur tems par Guillaume Gazet, chanoine de St-Pierre à Aire*, Arras, La Rivière, 1614, 582 p.

*Grand ménologe des saintes, bienheureuses, et vénérables Vierges, contenant, outre le nom, le mois, et le jour des religieuses et séculières, les éloges de celles qui ont presque toutes vécu au monde de l'éminent état de la virginité, avec un petit discours sur les fêtes de Jésus et de Marie, l'Époux et la Reine des Vierges, pour tous les jours de l'année, recueilli par le père François Lahier, de la Compagnie de Jésus, seconde partie*, 1645, p. 295-298.

Marie-Nicolas des GUERROIS, *La sainteté chrétienne, contenant les vie, mort et miracles de plusieurs saints de France et autres pays ; avec l'histoire ecclésiastique, traitant des antiquitez, fondations et restaurations des églises, abbayes et monastères dudit diocèse...*, Troyes, Jacquard, 1637, 427 ff°.

*Légende générale des saints, recueillie de l'Écriture sainte, des anciens pères et des documents de la sainte Eglise, par le P. Pierre Ribadeira et le P. Heibert Rosweide, prêtre de la compagnie de Jésus, Second volume, 7<sup>e</sup> éd.*, Anvers, Verdussen, 1711, 379 p.

Martin LHERMITE (s.j.), *Histoire sacrée des saints Ducs et Duchesses de Doçny, seigneurs de Merville*, Douai, Veuve M. Wyon, 1637, 112 p.

Martin LHERMITE, *Histoire des saints de la Province de Lille, Douai, Orchies, avec la naissance, progrès, lutte de la religion catholique dans ces chastellenies*, Douai, Imp. de Barbou, 1638, 672 p.

Dom Guy-Alexis LOBINEAU, *Histoire des saints de Bretagne et des personnes d'une éminente piété qui ont vécu dans la même province*, Rennes, C<sup>ie</sup> des Imp. libraires, 1725, 576 p.

Simon MARTIN, *Les Vies des Saints, dont on fait l'office dans le cours de l'année : et de plusieurs autres, dont la mémoire est plus célèbre parmi les Fidèles. Composées après Lipoman, Surius, Ribadeneira, & quelques autres Auteurs, par le R.P. Simon MARTIN, Religieux de l'Ordre des Minimes. Nouvellement recherchées dans leurs sources, corrigées sur les Actes originaux qui ont depuis paru au public, & mises dans la pureté de notre Langue. Avec des Discours sur les Mysteres de Nôtre-Seigneur & de la sacrée Vierge, dont l'Eglise fait la Fête : Grand nombre de Vies nouvelles, tant des Saints canonisez ou beatifiez depuis peu, que de plusieurs Personnes de nôtre temps, qui sont mortes en odeur de Sainteté. Le Martyrologe Romain traduit en François, & mis à la teste de chaque jour ; & un Martyrologe des Saints de France qui ne sont pas dans le Romain, tiré des Breviaires & des Calendriers des Eglises particulieres. Par Le Révérend Pere François GIRY, Provincial du même Ordre en la Province de France*, Paris, Federic Leonard, tome second, 1685, 2038 + XLII col.

Pedro de RIBADENEYRA, *Les fleurs des vies des saints et fêtes de toute l'année, suivant l'usage du calendrier réformé...*, Rouen, J. de la Mare, 1645-1646, 2 vol.

*Vie des saints du diocèse de Bordeaux avec un traité de la dévotion aux saints à l'usage du même diocèse*, Bordeaux, Imp. Brun, 1723, 450 p.

### 3) Hagiographie : en Lorraine

*Abrégé de la vie de sainte Hoilde, vulgairement appelée sainte Hou, vierge, de la traduction de Monsieur... abbé de Haultefontaine*, Toul, A. Laurent, 1688, 34 p.

ADRIEN, *Eloge historique de l'illustre martyr Saint Elophe*, Nancy, s. n., 1731, 86 p.

Georges AULBERY, *Histoire de la vie de saint Sigisbert Roy de Metz et d'Austrasie comprenant plusieurs singularités du duché et de la ville de Nancy capitale de la Lorraine*, Nancy, Jacob Garnich, 1617, 241 p.

Dom Pierre BAILLET, *Histoire du célèbre monastère de Saint-Maurice de Beaulieu-en-Argonne*, ouvrage manuscrit, 1712 (ce manuscrit est retranscrit dans Nicolas ROUSSEL, *Histoire ecclésiastique et civile de Verdun avec le pouillé, la carte du diocèse et le plan de la ville en 1745*, Bar-le-Duc, Contant-Laguerre, 1813-1814, 2 vol.).

*Bénédiction et inauguration de la nouvelle église paroissiale de Saint-Epvre à Nancy*, Nancy, N. Collin, 1871, 55 p.

Léon BIGOT, *Monsieur de saint Eucaire de Liverdun et les martyrs de Pompey*, Nancy, Crépin-Leblon, 1912, 34 p.

Henry-Marie BOUDON, *Le Triomphe de la croix, en la personne de la vénérable Mère Marie-Élisabeth de la Croix de Jésus, fondatrice de l'Institut de Notre-Dame du Refuge des vierges et Filles pénitentes*, Liège, Streel, 1686, 584 p.

Antoine de BRETAGNE, *Panégirique de saint Amé. Prononcé le jour de sa feste le 13 septembre lan 1673 devant le célèbre et illustre Chapitre des Dames Chanoinesses et comtesses de Remiremont. Et dédié à Madame M. de Rouxel de Mesdavid*, Epinal, Claude Cardinat, 1673, 26 p.

Charles CHAPIA, *Vie de la V. mère Alix Le Clerc, et histoire de la Congrégation de Notre-Dame*, Mirecourt, Humbert, 1858, VIII-320 p.

*Consécration de la basilique de Saint-Epvre*, Nancy, Collin, 1876, 27 p.

*La conversion et le martyre de Saint Quirin, tribun ou colonel de cavalerie sous l'empereur Trajan, avec l'histoire de la translation de son corps de la ville de Rome, au lieu de Saint Quirin, maintenant au diocèse de Nancy*, s. l. s. n., 1806, 24 p.

*Conversion et martyre de saint Quirin et de sainte Balbine, sa fille, avec l'histoire de la translation de leurs corps au village de Saint-Quirin (Diocèse de Nancy)*, Nancy, Vagner, 1847, 60 p.

Jean-Marie CURICQUE, *Essai historique sur la vie de la bienheureuse princesse Marguerite de Bavière, épouse de Charles II, duc de Lorraine, morte à Sierck le 27 août 1434*, Metz, Rousseau-Pallez, 1859, 60 p.

Jean-Marie CURICQUE, *Précis de la bienheureuse Princesse Palatine Marguerite de Bavière, duchesse de Lorraine*, Bar-le-Duc, L. Guérin, 1863, 16 p.

P.P. DEXEN, *Où est né le pape saint Léon IX ?*, Strasbourg, E. Bauer, 1884, 47 p.

Jules DIDOT, *Saint Rouin et son pèlerinage*, Verdun, Ch. Laurent, 1872, 81 p.

M. DIDOT, *Panegyrique du bienheureux Pierre de Luxembourg prononcé en l'église de Ligny, à l'occasion de la translation de ses reliques, le 9 juillet 1854*, Verdun, Laurent, 1854, 24 p.

[Paul FERRY], *Remarques d'histoires sur le discours de la vie et de la mort de S. Livier, et le récit de ses miracles nouvellement publié par le Sieur de Ramberviller, Lieutenant général au Bailliage de l'Evesché de Mets, avec diverses approbations des Docteurs*, Paris, 1624, 32 p.

Nicolas FRISON, *La vie de la Vénérable Mère Marie-Elisabeth de la Croix de Jésus, dite dans le monde, Elisabeth de Ranfaing, fondatrice de l'Ordre de Notre-Dame du Refuge, établi à Nancy en 1631*, Avignon, F. Girard, 1735, X-419 p.



Thimothée GAUTRELLE, *La Vie de la vénérable mère Alix Leclerc, co-institutrice de l'ordre de la Congrégation de Notre Dame, par un Carme déchaussé de la Province de Lorraine*, Nancy, Heaner, 1773, XII-272 p.

GERMAIN, *Discours prononcé à l'occasion du rétablissement de la fête de saint Romaric, second patron de Remiremont, le 24 janvier 1841*, Nancy, Grimblot, 1841, 12 p.

[Nicolas GUINET], *La vie de la vénérable servante de Dieu, Madame Philippe de Gueldres, de glorieuse mémoire, jadis Roïne de Sicile, Duchesse de Lorraine & de Bar, etc. qui après la mort du feu Roy de Sicile son mary, se rendit Religieuse au Couvent de Sainte Claire du Pont-à-Mousson. Recueillie fidelement par les plus anciennes Religieuses dudit Couvent, lesquelles ont vécu & conversé bien long-temps avec elle*, Pont-à-Mousson, C. Cardinet Imp., 1691, 36 p. Texte suivi de de Nicolas GUINET, *Addition à la vie de la vénérable servante de Dieu sœur Philippe de Gueldres, autre-fois Reine de Sicile, Duchesse de Lorraine & de Bar, depuis Religieuse de Sainte Claire dans le Monastère de Pont-à-Mousson*, [Pont-à-Mousson], C. Cardinet, 1691, 175 p.

M.-G. HARROUARD, *Notice sur le pèlerinage et sur la restauration de la chapelle de saint Livier*, Vic, Veuve Gabriel, 1848, 12 p.

*Histoire de la vie et des miracles de Saint Firmin, évêque de Verdun, et de la translation de ses reliques et de celles de Sainte Emérite, au prieuré de Flavigny, en Lorraine*, s.l., s.n., 1740, 45 p.

*Histoire de la vie et des miracles de S. Firmin, évêque de Verdun, et de la translation de ses reliques et de celle de sainte Emérite, martyre, au prieuré de Flavigny en Lorraine*, Nancy, chez Haener, 1828, 48 p.

*Kyriolés ou Cantiques qui sont chantés à l'Eglise de Mesdames de Remiremont*, Remiremont, chez E. Laurent, 1773, 16 p.

[LEROY], *Vie de Pierre-Joseph Formet, dit Frère Joseph, solitaire de Ventron*, Mirecourt, Humbert, 1854, 89 p.

L. L'HUILLIER, *Sainte Libaire et les Martyrs lorrains du IV<sup>e</sup> siècle*, Nancy, Vagner, 1889, 2 vol.

*Litanies des saints de la Lorraine et spécialement des saints de l'ancien diocèse de Toul*, traduite par l'abbé Guillaume, Nancy, Thomas et Pierron, 1871, 23 p.

MATHIAS, *Saint Siméon, 7<sup>e</sup> évêque de Metz, 2<sup>e</sup> patron de l'ancien monastère de Senones. Sa place dans l'histoire, son culte, ses reliques*, Saint-Dié, Imp. Horn, 1895, 106 p.

MEURISSE, *Histoire des evesques de l'Eglise de Metz, par le R.P. MEURISSE de l'Ordre de S. François, Docteur & naguere Professeur en Théologie à Paris, Evesque de Madaure & suffragan de la mesme Eglise, à Monseigneur l'Illustrissime & Révérendissime Evesque de Metz*, Metz, Jean Anthoine, 1634, 690 p. + 29 p. de table des matières.

MIRGUET, abbé, *Saint Euchaire, sa vie, son culte*, Nancy, Vagner, 1897, 94 p.

[MOUGEOLLE], *Vie du vénérable Pierre-Joseph Formet, mort en 1784, en odeur de sainteté, dans la paroisse de Ventron (Vosges)*, Raon-l'Étape, J.-C. Docteur, 1842, 56 p.

MULLER, *Panegyrique de S. Livier soldat-martyr de Metz, prêché à Virival paroisse de Morville-les-Vic le 19 juillet 1894*, Metz, Imp. A Béha, 1895, 24 p.

*Pèlerinage au Saint-Mont ou vie des saints Amé, Romaric, Adelphe, Germain, Arnoul et vie des saintes Mactefelde, Claire, Gebertrude, Modeste, Sabine*, Epinal, V. Collot, 1887, 288 p.

PETITJEAN, *Vie de Pierre-Joeph Formet, dit l'ermite de Ventron*, Epinal, Veuve Collot, 1884, 111 p.

Benoît PICARD, *La vie de saint Gérard, évêque de Toul. Avec des notes pour servir à l'histoire du pays*, Toul, 1700, 358 p.

René PICHARD, *Admirable vertu des saints exorcismes sur les princes d'enfer possédants réellement vertueuse Damoiselle Elizabeth de Ranfaing, avec ses justifications, contre les ignorantes et calomnies de F. Claude Pithoys Minime*, Nancy, S. Philippe, 1622, 674 + 96 p.

Alphonse de RAMBERVILLERS, *Les actes admirables en prospérité, en adversité et en gloire du bienheureux martyr saint Livier, gentilhomme d'Austrasie. Avec les stances de son hymne, et la vérification des miracles faits en la fontaine dudit martyr, voisine de l'abbaye de Salival près Vic, en l'année 1623. Histoire non moins agréable qu'utile aux personnes de noblesses, extraicte des archives, cartulaires et manuscrits anciens*, Vic, Claude Félix, 1624, in-8°, 100 et 75 p.

M.-A. RAOULT, *Petit guide du pèlerin à Saint Elophe*, s.d., s.l.<sup>12</sup>

François de RIGUET, *Mémoires historiques et chronologiques sur la vie de saint Dié*, Nancy, Ch. et N. Charlot, 1681, n.p.

François de RIGUET, *Observation sur les titres de l'ancienne église de Saint-Dié-en-Vosges, est ajouté Vita sancti Deodati, Nivernensis episcopi et insignis Ecclesiae Sandoodatensis in Vosago fundatoris*, Nancy, Ch. et N. Charlot, 1681, 57 + 45 + 64 p.

François de RIGUET, *Système chronologique, historique des évêques de Toul, avec des mémoires historiques & chronologiques pour la vie de saint Dié, Evêque de Nevers, & Fondateur de l'insigne Eglise de Saint Dié en Lorraine*, Nancy, Barbier, 1701, 358 p.

Jean RUYR, *Recherches des saintes antiquités de la Vosge, province de Lorraine, revues, corrigées et augmentées depuis la première édition*, Epinal, Ambroise, 1634, 479 p.

*Saint Romaric. Causerie d'un vieillard né à Remiremont*, s.l., s.n., [1841], 14 p.

<sup>12</sup> Très rare opuscule conservé en A.D. 88 BR 4608.

*Le Temple du ciel et de la terre, discours prononcé par l'abbé Villemet à l'occasion de la bénédiction de l'église Saint-Nicolas de Nancy le 6 juin 1881, Nancy, Imp. Saint-Epvre, 1881, 29 p.*

TINSEAU, *Vie de saint Livier chef des milices médiomatriciennes et martyr de l'Eglise de Metz au temps de l'invasion des Huns commandés par Attila (V<sup>e</sup> siècle), 2<sup>e</sup> éd., Metz, Béha, 1886, 142 + XXX p.*

*La vie de la venerable mere Alix Le Clerc Clerc fondatrice, premier mere et religieuse de l'ordre de la Congregation de Nostre Dame. Contenant la relation d'icelle, escrite et signée de la mesme Mere, par commendement de ses Superieurs ; les esclarcissement sur ceste relation : avec les remarques du commencement de la Congregation, tirées sur les Escrits propres du R.P. Fondateur et quelque Memories des actions principales de ladite Mere. Dédiee à Son Altesse par les superieure et Religieuses du premier monastere de la Congregation à Nancy, Nancy, Antoine, Claude et Charles les Charlots, 1666, 412 p.*

*La vie de saint Hydulphe, archevêque de Trèves, fondateur et premier abbé de l'abbaye de Moyennoutier en Vosges, Strasbourg, G. Schmouck, 1723, 48 p.*

*La vie, les miracles, et le martyre des saints Pian, Agent et Colombe, frères et sœur, Quivivoient l'an trois cens dix-huit, où l'on découvre, comme dans un excellent tableau, les effets admirables de la grâce, et de la manière que Dieu, par son infinie miséricorde, opère en l'homme le vouloir et le pouvoir, comme dit l'Écriture. (La fête de ces saints se solemnise à Moyenvic le 30 octobre), Besançon, Louis Rigoine, s. d., 39 p.*

VINCENT, *Histoire fidèle de saint Sigisbert, XII<sup>e</sup> Roy d'Austrasie et III<sup>e</sup> du nom. Avec un abrégé de la vie du roy Dagobert don fils. Le tout tiré des antiquités Austrasiennes, Nancy, Charlot et Deschamps, 1702, 275 + 64 p.*

Edouard ZELLER, *Saint Elophe, sa famille, sa vie, son culte, Neufchâteau, Kienné imprimeur, 1875, 236 p.*

#### 4) Hagiographie : saint Nicolas

Emile BADEL, *Le bras d'or de saint Nicolas, Nancy, Crépin-Leblond, 1894, 16 p.*

Emile BADEL, *Le guide du pèlerin et du touriste à Saint-Nicolas-de-Port, Nancy, Crépin-Leblond, 1893, 192 p.*

P. N. de BRALION, *La vie admirable de saint Nicolas, surnommé le Grand, archevêque de Myre, avec un discours de la liqueur miraculeuse qui sort de ses sacrées reliques, appelée communément manne de saint Nicolas, Paris, Danguy, 1646, 190 p.*

P. N. de BRALION, *La vie admirable de saint Nicolas, surnommé le Grand, archevêque de Myre, avec un discours de la liqueur miraculeuse qui sort de ses sacrées reliques, appelée communément manne de saint Nicolas, Paris, J. Henault, 1646, 178 p.*

Nicolas DURMONT, *La vie du grand et incomparable saint Nicolas*, Nancy, s. n., 1621, non paginé.

Pierre GODY, *Richecourt. Trage-Comédie représentée par les pensionnaires des Rr. Pères Bénédictins de S. Nicolas*, Saint-Nicolas-de-Port, J. François, 1628, 67 p.

Pierre GODY, *Odes sacrées*, Saint-Nicolas-de-Port, J. François, 1629, VIII + 184 p.

Jules LAROCHE (abbé), « La manne de saint Nicolas, Fribourg », *Revue de la Suisse catholique*, Imp. catholique suisse, 1890, p. 166-267.

Dom Joseph DE L'ISLE, *Histoire de la vie, du culte, de la translation des reliques et des miracles de Saint Nicolas, évêque de Myre*, Nancy, Cusson, 1745, 224 p.

[MOUROT], *Saint Nicolas, patron de la Lorraine. Discours prononcé dans la basilique Saint-Nicolas-de-Port le 6 décembre 1895*, Nancy, Imp. Crépin-Leblond, 1896, 26 p.

*Notice historique sur la vie, le culte et les miracles de saint Nicolas, évêque de Myre, patron de la Lorraine dont les reliques reposent dans l'église de la ville de St-Nicolas-de-Port*, Nancy, C.J. Hissette, 1823, 96 p.

Léonard PERIN, *Vita S. Nicolai, Myrensis episcopi, Lotharingiae patroni*, Mussiponti, Hanz et Bernard, 1627, n.p.

*Vie de saint Nicolas, patron de la jeunesse et de la Lorraine*, Paris, Féchoz, 1886, LII-321 p.

## 5) Hagiographie : Pierre Fourier

*Abrégé de la vie du bienheureux Pierre Fourier de Mattaincourt, Réformateur et Général des Chanoines Réguliers de la Congrégation de notre Sauveur. Et instituteur des Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame*, Paris, J. Vincent, 1731, 68 p.<sup>13</sup>

*Adresse au souverain pontife par Henry Boudon, évêque d'Evreux, demandant la canonisation de Pierre Fourier*, s.l., 20 février 1676, 3 p.

ASSEMAINE, *Panegyrique du B. Pierre Fourier curé de Mattaincourt*, Mirecourt, Humbert, 1860, 16 p.

Jean BEDEL, *La vie du très révérend père Pierre Fourier dit vulgairement le père de Mattaincourt réformateur et général des chanoines réguliers de la Congrégation de Notre Sauveur et instituteur des religieuses de Nostre Dame*, seconde éd. revue, corrigée et augmentée, Pont-à-Mousson, J. Guillère, 1656, 567 p.

<sup>13</sup> La même année, le même livre paraît sous une autre adresse : chez Pierre Antoine, imprimeur-libraire à Nancy.

*Le bienheureux Pierre Fourier patron de l'église de Petitmont (diocèse de Nancy). Notice offerte aux pèlerins du bon père*, Bar-le-Duc, L. Guérin, 1873, 40 p.

BOURGEOIS, *Panegyrique du B. Pierre Fourier prononcé en l'église de Mattaincourt le 7 juillet 1882*, Mirecourt, Chassel, 1882, 16 p.

*L'esprit du B. P. Fourier, vulgairement appelé le Père de Mattaincourt représenté dans un nouvel essai de l'histoire de sa vie, et dans quelques recueils de ses lettres choisies*, Lunéville, Messuy, 1757, 332 p.

Chanoine GROS, *Panegyrique de saint Pierre Fourier prononcé dans la Basilique Saint-Epvre de Mattaincourt le 7 juillet 1898*, Mirecourt, Chassel, 1898, 29 p.

Henri-Dominique LACORDAIRE, *Panegyrique du B. Fourier, prononcé dans l'église de Mattaincourt le 7 juillet 1853*, Paris, Sagnier et Bray, 1853, 48 p.

Emile LONGIN, *Saint Pierre Fourier et la Franche-Comté. Etude historique*, Besançon, P. Jacquin, 1898, 60 p.

LAPERRINE d'HAUTPOUL, *Panegyrique de saint Pierre Fourier prononcé dans la Basilique de Mattaincourt le 4 juillet 1897*, Remiremont, Imp. Kopf-Roussel, 1897, 16 p.

*Litanies du bienheureux Pierre Fourier*, s.l., 1776, n.p.

Eugène MARTIN, *Le bienheureux Pierre Fourier*, Paris, L'Etouézy & Ané, 1897, 15 p.

Pie M<sup>e</sup> MORTARA, *Panegyrique du B. Pierre Fourier, prononcé dans l'église paroissiale de Mattaincourt le 7 juillet 1878*, Mirecourt, Chassel, 1878, 30 p.

*Panegyrique du pèlerinage du B. Pierre Fourier, curé de Mattaincourt*, Paris - Mirecourt, Humbert, 1864, 20 p.

*Panegyrique de saint Pierre Fourier, modèle et patron du clergé contemporain prononcé par M. le chanoine Olivier, archiprêtre de la métropole de Sens, dans la basilique de Mattaincourt le 7 juillet 1906*, Sens, Duchemin, 1906, 24 p.

PARISOT, *Panegyrique du B. P. Fourier prononcé dans l'église de Mattaincourt le 7 juillet 1885*, Nancy, Imp. Catholique R. Vagner, 1885, 34 p.

*Le pèlerin de Mattaincourt ou manuel de piété à l'usage des personnes qui fréquentent le pèlerinage de saint Pierre Fourier*, Abbeville, Paillart, 1853, 2<sup>e</sup> éd., 128 p.<sup>14</sup>

PIERFITTE, *A Rome, pour la canonisation de Saint Pierre Fourier, pèlerinage lorrain-barisien*, Remiremont, Imp. Kopf-Roussel, 1897, 51 p.

*Pratiques de piété en l'honneur du Bienheureux Pierre Fourier, curé de Mattaincourt*, Mirecourt, Imp. Humbert, 1844, 72 p.

<sup>14</sup> Très rare opuscule conservé en A.D. 88 BR 6060.

*Recueil des principales lettres adressées au B. P. Fourier, par les princes et princesses de la Maison de Lorrains et par diverses personnes de considérations*, 63 p.

*Relation de ce qui s'est passé à Rome et à Mataincourt pour la béatification du Bienheureux Pierre Fourier, curé de Mataincourt*, Nancy, Midon, 1733, 91 p.

J. ROGIE, *Histoire du B. Pierre Fourier, chanoine régulier de Saint-Augustin, curé de Mattaincourt, instituteur des congrégations de Notre-Dame et de Notre-Sauveur, d'après sa correspondance et les documents les plus anciens et les plus authentiques*, Verdun, Laurent, 1887-1888, 3 vol.

J. ROGIE, *Histoire abrégée du B. Pierre Fourier*, Nancy, Crépin-Leblond, 1897, XIV + 371 p.

R.P. THIRIET, *Panegyrique du Bienheureux Pierre Fourier prononcé dans l'église de Mattaincourt le 7 juillet 1887*, Nancy, Imp. Catholique R. Vagner, 1887, 20 p.

*Vie ou éloge historique du bienheureux Pierre Fourier, dit vulgairement le père de Mattaincourt, réformateur et Général des chanoines réguliers de la congrégation de Notre-Sauveur, et instituteur des religieuses de la congrégation de Notre-Dame*, Nancy, Leseure, 1746, 189 + 171 p.

## 6) Hagiographie : Jeanne d'Arc

Emile BADEL, *Jeanne d'Arc à Nancy*, Nancy, Pierron et Hozé, 1890, 102 p.

Emile BADEL, *Jeanne d'Arc à Saint-Nicolas-de-Port*, Nancy, s.n., [1889], 8 p.

Emile BADEL, *Jeanne d'Arc en Lorraine. Sa venue à Toul, Nancy, Saint-Nicolas, Dieulouard. Avec une préface de M. Louis Marin, ancien ministre député de Meurthe-et-Moselle*, Nancy, S<sup>té</sup> d'Imp. Typographiques, s.d., 60 p.

Emile BADEL, *Jeanne d'Arc est Lorraine*, Nancy, Crépin-Leblond, 1895, 31 p.

Emile BADEL, *La statue de Jeanne d'Arc à Saint-Nicolas-de-Port*, Nancy, Crépin-Leblond, 1896, 34 p.

Célestin BOURGAUT, *Guide et souvenirs du pèlerin à Domrémy*, Nancy, Berger-Levrault, 1878, 85 p.

*C'est de Jehanne la Pucelle. Légende de la fin du XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Guyot, 1833, 2 vol.

A. CELLIEZ, *Vie de Jeanne d'Arc*, Paris, Gaume frères, 1841, 206 p.

J.-E. CHOussy, *Vie de Jeanne d'Arc*, Moulins, Imp. Bourbonnaise, 1900, 547 p.

CLEMENT, *Vie de Jeanne d'Arc*, Rouen, Mégard et C<sup>ie</sup>, 1853, 211 p.

Jules DAVID, *Vie de Jeanne d'Arc*, Paris, de Soye et fils, 1875, 61 p.

Abel DESJARDINS, *Vie de Jeanne d'Arc*, Paris, Firmin Didot, 1854, 388 p.

FREPPPEL, *Panegyrique de Jeanne d'Arc prononcé dans la cathédrale d'Orléans à la fête du 8 mai 1867*, Paris, A. Bray, 1867, 32 p.

FRONTON du DUC, *Histoire tragique de la Pucelle de Dom-Remy, autrement d'Orléans*, Nancy, V<sup>ve</sup> Janson, 1581, 46 p.

Henri GENOT, *Jeanne d'Arc en France et à Domrémy*, Neufchâteau, Gontier-Kienné, 1890, 14 p.

GILLET, *Panegyrique de la bienheureuse Jeanne d'Arc prononcé à la cathédrale de Verdun le 19 mai 1912*, extrait de la *Semaine religieuse* de 1912, p. 489-496.

GILLIS, *Panegyrique de Jeanne d'Arc, prononcé dans la cathédrale d'Orléans à la fête du 8 mai 1857*, Orléans, Gatineau, 1857, 56 p.

Guido GOERRES, *Jeanne d'Arc, d'après les chroniques contemporaines*, traduit de l'Allemand par Léon Boré, Paris-Lyon, Firmin-Didot-Périsse frères, 1843, 400 p.

Paule de Saint-Aulavie HARCOURT, *Vie de Jeanne d'Arc*, Paris, Lévy frères, 1864, 346 p.

A.-F.-F. HUIN, *Histoire populaire de Jeanne d'Arc, suivie de détails curieux sur sa chaumière, sur les lieux que la pieuse héroïne a visités, et sur l'établissement d'un musée à Domrémy (Vosges)*, Paris - Neufchâteau, Garnier - Kienné, 1856, 174 p.

Emile KELLER, *Vie de Jeanne d'Arc*, Paris, Comité de Jeanne d'Arc, 1894, 36 p.

DE L'AVERDY, *Mémorial lu au comité des manuscrits, concernant la recherche à faire des minutes originales des différentes affaires qui ont eu lieu par rapport à Jeanne d'Arc*, Paris, Imp. Royale, 1787, 3 vol.

E. de LABOULAYE, *Vie de Jeanne d'Arc*, Paris-Lyon, Lecler-Pélagaud, 1877, 115 p.

A. P. LAFONTAINE, *Vie de Jeanne d'Arc*, Orléans, Gatineau, 1854, 508 p.

Emile LEGROS, *Panegyrique de la Vénérable Jeanne d'Arc prononcé à l'occasion du pèlerinage annuel et du groupe monumental à la Basilique de Domrémy*, Saint-Dié, Humbert, 1894, 21 p.

M. H. LEMAIRE, *Vie de Jeanne d'Arc, surnommé la Pucelle d'Orléans ; écrite d'après les manuscrits les plus authentiques de la Bibliothèque du Roi, et dans laquelle on trouve des détails exacts sur la naissance, les premières années, les exploits, la prise, le procès et la fin terrible de cette héroïne ; sur les sièges d'Orléans et de Paris, et sur le couronnement de Charles VII*, Paris, Le Prieur, 1818, 235 p.

Nicolas LENGLET DUFRESNOY, *Histoire de Jeanne d'Arc, vierge héroïne et martyre d'Etat, suscitée par la Providence pour rétablir la monarchie française, tirée des divers procès et autres pièces originales du temps*, Paris - Orléans, Coutelier, 1753-1754, 2 vol.

Ernest LESIGNE, *La fin d'une légende. Vie de Jeanne d'Arc (de 1409 à 1440)*, Paris, Bayle, 1889, 249 p.

Célestin MALIGNON, *Jeanne d'Arc, poème*, Paris, Tolra, 1894, 320 p.

MALASSAGNE, *La bienheureuse Jeanne d'Arc*, Lille, Paris, Bruges, Desclée de Brouwer, s.d., 221 p.

*Panegyrique de Jeanne d'Arc prononcé dans l'église de Domrémy par l'abbé Patron, chanoine & aumônier du Sacré-Cœur à Orléans*, Saint-Dié, Lambert, 28 p.

PIE (cardinal), *Panegyrique de la B<sup>se</sup> Jeanne d'Arc*, Paris, Vic & Amat, 1911, 61 p.

MICHAUD, POUJOULAT, *Vie de Jeanne d'Arc*, Paris, J. Vermot, 1861, 339 p.

Jules MICHELET, *Jeanne d'Arc*, Paris, Hachette, 1853, VIII-147 p.

Louis MORVAN, *Jeanne d'Arc, sa mission, sa vie, sa mort*, Nancy, Le Chevallier frères, 1883, 206 p.

V. MOUROT, *Jeanne d'Arc, sainteté et patriotisme. Drame en trois actes accompagné de notes historiques en appendice*, Paris, Wattelier, 1879, 95 p.

PUYMAIGRE, *Jeanne d'Arc du théâtre (1439-1890)*, Paris, Savine, 1860, 115 p.

TOUCHET, *Avant, pendant, après la béatification de Jeanne d'Arc (22 novembre 1908 - 10 mai 1909). Discours panégyrique, lettres, allocutions, documents divers*, Paris, Lethielleux, 258 p.

François Arouet de VOLTAIRE, *La Pucelle d'Orléans, poème héroï-comique*, Paris, 1755, 216 p.<sup>15</sup>

Henri WALLON, *Jeanne d'Arc*, Paris, Hachette, 1860, LVIII-332 p.

<sup>15</sup> Ouvrage réédité 74 fois au XVIII<sup>e</sup> siècle ; 67 au siècle suivant dont 4 entre 1877 et 1888.



## 7) Presse Catholique

Nous avons dépouillé la *Semaine religieuse* de nos diocèses :

- celle de Saint-Dié est consultable aux A.D. 88 JPL 311/1-311/24
- celle de Nancy est à la bibliothèque diocésaine de Nancy
- celle de Verdun est à la bibliothèque diocésaine de Verdun
- celle de Metz est à la bibliothèque diocésaine de Metz

En outre, nous avons dépouillé le *Bulletin de la canonisation du B. Pierre Fourier, curé de Mattaincourt, publié sous le haut patronage de S.G. Mgr Foucault, évêque de Saint-Dié*, bulletin semestriel, consultable aux A.D. 88 JPL 783-1

## 8) Diocèses et dynasties de Lorraine

Emile BADEL, *A travers la Lorraine, excursions et souvenirs*, Nancy, Crépin-Leblond, 1899, 352 p.

Emile BADEL, *L'église Saint-Nicolas de Nancy. Son histoire, ses objets d'art, ses peintures murales*, Nancy, Crépin-Leblond, 1890, 31 p.

M. BEAUPRE, *Notice bibliographique sur les livres de liturgie des diocèses de Toul et de Verdun, imprimés au XV<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle*, Nancy, Raybois, 1843, 74 p.

Emile-Auguste BEGIN, *Biographie de la Moselle, ou Histoire par ordre alphabétique de toutes les personnes nées dans ce département, qui se sont fait remarquer par leurs actions, leurs talents, leurs écrits, leurs vertus, ou leurs crimes*, Metz, Verronais, 1829-1832, 4 vol.

Emile BEGIN, *Guide de l'étranger à Metz et dans les environs*, Metz, Imp. Verronais, 1834. 336 p.

Edmond du BOULLAY, *Généalogies des très illustres et trespuissants princes les ducs de Lorraine*, Paris, 1549, n.p.

Augustin CALMET, *Bibliothèque Lorraine ou Histoire des Hommes illustres, qui ont fleuri en Lorraine, dans les trois-Evêchés, dans l'Archevêché de Trèves, dans le Duché de Luxembourg, etc.*, Nancy, Leseure, 1751, 1047 col. + 162 p. de supplément, additions et corrections.

Nicolas CLEMENT, *Austrasiae reges et ducs epigrammatis per Nicolaum Clementem Trellaenum Mozellanum descripti*, Coloniae, s.n., 1591, 130 p.

DAULNOY, PILLEMENT (publié par), *Mémoires de Jean du Pasquier procureur syndic de la cité de Toul, tirés d'un manuscrit de la bibliothèque publique de la ville de Nancy*, Toul, Lemaire, 1878, 312 p.

Paul DIGOT, *Les sanctuaires de Nancy, ode sacrée*, Nancy, Imp. Lorraine, 1885, VII + 28 p.

Nicolas DORVAUX, *Les anciens pouillés du diocèse de Metz publiés et annotés*, Nancy, Crépin-Leblond, 1902, XXVIII-862 p.

*Epitome des Gestes des Soixantes trois Ducz de Lorraine depuis Lothar jusques au present, treshault et trespuissant Charles troisieme du nom...*, Nancy, 1556, 152 ff°.

P. GRAND'EURY, Louis LALLEMENT, *L'église Saint-Epvre à Nancy (autrefois paroisse de la cour de Lorraine). Notice archéologique et historique*, Nancy, Peiffer, 1856, 124 p.

Prosper GUERRIER de DUMAST, *Nancy. Histoire et tableau*, Nancy, Conty, 1837, 49 p.

*Histoire de Metz par des religieux bénédictins de la Congrégation de Saint. Vanne, Membres de l'Académie des Sciences et des Arts de la même Ville*, Metz, 1769, 6 vol.

Adolphe JOANNE, *Géographie de Meurthe-et-Moselle*, Paris, Hachette, 1885, 80 p.

LAPAIX, *Description illustrée de Nancy et de ses environs*, Nancy, chez tous les libraires, 1884, 107 p.

Henri LEPAGE, *Histoire de Nancy, ville-vieille et ville-neuve*, Nancy, Gonet, 1838, 395 p.

Henri LEPAGE, *Promenade dans Nancy et ses environs*, Nancy, Grosjean-Wiener, 3<sup>e</sup> éd., 1879, 147 p.

DE MOLEON, *Voyages liturgiques de France ou recherche en diverses villes du Royaume*, Paris, 1783, 580 p.

*Monographie de la basilique Saint-Epvre à Nancy*, Tournai, Desclée, Lefebvre et C<sup>ie</sup>, 1890, 1 volume de textes et 1 volume de planches.

A. MUNIER, *Nancy-guide*, Nancy, Vagner, s.d., 117 p.

*Nancy*, Nancy, Magasins Réunis, 1911-1912, coll. Plan-Guide, 32 p.

*Nancy vu en deux heures, opuscule destiné aux voyageurs qui s'y arrêtent seulement entre deux trains de chemin de fer*, Nancy, Crépin-Leblond, 1881, 38 p.

Benoît PICARD, *Pouillé ecclésiastique et civil du diocèse de Toul*, Toul, Louis et Etienne Rolin, 1711, 2 vol.

Ambroise PELLETIER, *Nobiliaire de la Lorraine et du Barrois*, Paris, éd. du Palais Royal, 1<sup>ère</sup> réimpression, 1974, 5 vol.

Christian PFISTER, *Guide de Nancy et historique*, Nancy, offert par le Grand Hôtel, s.d., 45 p.

Benoît PICART, *Pouillé ecclésiastique et civil du diocèse de Toul*, Toul, Louis et Étienne Rolin, 1711, 2 vol.

Bernardin PIERRON, *Le temple des messins ; poème*, Metz, Collignon, 1779, 152 p.

N. ROBINET, *Pouillé du diocèse de Verdun*, Verdun, Imprimerie et lithographie de Charles Laurent, 1888-1910, 2 vol.

François de ROSIERES, *Stemma Lotharingiae ac Barri ducum...*, Paris, 1580, XL + 499 f°.

Nicolas ROUSSEL, *Histoire ecclésiastique et civile de Verdun avec le pouillé, la carte du diocèse et le plan de la ville en 1745*, Bar-le-Duc, Contant-Laguerre, 1813-1814, 2 vol.

Jacques SALEUR, *La clé ducale de la sérénissime, très auguste et souveraine Maison de Lorraine*, Nancy, A., C. et Ch. Charlot, 1633, 131 p.

# BIBLIOGRAPHIE

## 1. Outils

Benedict ANDERSON, *L'imaginaire national*, Paris, La Découverte, 1996, 212 p.

Constantin ANDRONIKOF, *Le sens de la liturgie*, Paris, Cerf, 1988, 324 p.

Marie-Louise AUGER, *La collection de Bourgogne à la Bibliothèque Nationale. Une illustration de la méthode historique mauriste*, Genève, Droz, 1987, 3 vol.

Annik AUSSEDAT-MINVIELLE, Jean-Baptiste MOLIN, *Répertoire des rituels et processionnaires imprimés conservés en France*, Paris, éd. du CNRS, 1984, 716 p.

Pierre BATIFFOL, *Histoire du bréviaire romain*, Paris, Picard, 1911, 449 p.

Dom Suitbert BÄUMER, dom Réginal BIRON (trad.), *Histoire du bréviaire*, Paris, Letouzey et Ané, 1905, 2 vol. (le vol. 2 concerne l'époque moderne).

BERGIER, M. PIERROT, *Dictionnaire de théologie dogmatique, liturgique, canonique et disciplinaire*, Paris, J.-P. Migne éd., 1850-1851, 4 vol.

BIRON, *Histoire du Bréviaire*, Paris, Letouzey, 1905, 2 vol.

Xavier BISARO, *Une nation de fidèle. L'église et la liturgie parisienne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, à paraître en décembre 2006 chez Brépols.

Catherine BRISAC, Alain ERLANDE-BRANDENBURG, Jean-Michel LENIAUD, et alii (sous la dir.), *L'achèvement de la cathédrale de Limoges au XIX<sup>e</sup> siècle*, exposition de la D.R.A.C. de Limoges, Limoges, 1988, 120 p.

Dom Fernand CABROL, Dom Henri LECLERCS (publié par), *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, Paris, Letouzey et Ané, 1920-1953, 30 vol.

I.-H. DALMAIS, *Initiation à la liturgie*, Desclée de Brouwer, 1958, 250 p.

Olivier DIARD, *Les offices propres dans le sanctoral normand. Etude liturgique et musicale (X<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles)*, Thèse, Paris-IV Sorbonne, 2000, 1042 p.

Dom M. FESTUGIERE, *Qu'est-ce que la liturgie ? Sa définition. Ses fins. Sa mission. Un chapitre de théologie et de sociologie surnaturelle*, Paris, 1914, 110 p.

Barbara FLEITH, Franco MORENZONI (études réunies par), *De la sainteté à l'hagiographie. Genèse et usage de la légende dorée*, Genève, Droz, 2001, 324 p.

Marc FUMAROLI, Chantal GRELL, Jean-Michel DUFAYS, Diego VENTURINO (sous la dir.), *Historiographie de la France et mémoire du royaume au XVIII<sup>e</sup> siècle*, actes de

la journée d'études de mars 2002 au Collège de France, Paris, Honoré Champion, 2006, 426 p.

Monique GOULLET, Martin HEINZELMANN (sous la dir.), *La réécriture hagiographique dans l'Occident médiéval. Transformations formelles et idéologiques*, Jan Thorbecke Verlag, 2003, 288 p.

Robert LE GALL, *Dictionnaire de liturgie*, Chambray-lès-Tours, éd. CLD, 1983, 279 p.

Catherine HALPERN, « Faut-il en finir avec l'identité ? », *Identité (s) L'individu, le groupe, la société*, Paris, éd. Sciences Humaines, 2004, p. 11-20.

Danièle HERVIEU-LEGER, « La transmission des identités religieuses », *Identité (s) L'individu, le groupe, la société*, Paris, éd. Sciences Humaines, 2004, p. 149-155.

Jean-Michel LENIAUD, *Les cathédrales au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Economica, 1993, 984 p.

V. LEROQUAIS, *Les sacramentaires et missels manuscrits des bibliothèques publiques de France*, Mâcon, Protat, 1924, 3 vol. + 1 vol. de planches

V. LEROQUAIS, *Les bréviaires manuscrits des Bibliothèques publiques de France*, Mâcon, Protat, 1934, 5 vol. + 1 vol. de planches

V. LEROQUAIS, *Les psautiers manuscrits des bibliothèques publiques de France*, Mâcon, Protat, 1940-1941, 2 vol. + 1 vol. de planches

Robert LESAGE, *Dictionnaire pratique de liturgie romaine*, Paris, Bonne presse, 1951, 1138 col.

Robert LESAGE, *Les livres liturgiques*, Marseille, Publibroc, 1936, 142 p.

Aimé-Georges MARTIMORT, *L'église en prière*, Paris, Desclée, nouvelle éd., 1983, 4 t.

Aimé-Georges MARTIMORT, *Les lectures liturgiques et leurs livres*, coll. Typologie des sources du moyen âge occidental, Turnhout, Brépols, 1992, fasc. 64, 105 p.

Aimé-Georges MARTIMORT, *Les « ordines », les ordinaires et les cérémoniaux*, coll. Typologie des sources du moyen âge occidental, Turnhout, Brépols, 1991, fasc. 56, 123 p.

Frédéric MEYER, Ludovic VIALLET (sous la dir.), *Identités franciscaines à l'âge des Réformes*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2005, 536 p.

Maurice MICHAUD, *Les livres liturgiques. Des sacramentaires au missel*, coll. Je sais - je crois, Paris, Fayard, 1961, 107 p.

MIGNE (abbé), *Encyclopédie théologique ou série de dictionnaires sur toutes les parties de la science religieuse, offrant en français et par ordre alphabétique, la plus claire,*

*la plus facile, la plus commode, la plus variée et la plus complète des théologies*, Paris, J.-P. Migne éd., 52 vol.

Etienne RENARD, Michel TRIGALET, Xavier HERMAND, Paul BERTRAND (sous la dir.), *Scribere sanctorum gesta. Recueil d'études d'hagiographie médiévale offert à Guy Philippart*, Turnhout, Brepols, 2005, 781 p.

Louis-Michel RENIER (sous la dir.), *Exultet. Encyclopédie pratique de la liturgie*, Paris, Bayard, 2000, 377 p.

M. TRIACCA, Domenico SARTORE (sous la dir.), *Dictionnaire encyclopédique de la liturgie*, Turnhout, Brepols, 1992, vol. 1, XXIII-677 p. ; 2002, vol. 2, XV-575 p.

François TURELLIER, « Le renouveau du chant en l'abbaye royale de Chelles à l'époque de l'abbesse Louise-Adélaïde d'Orléans : un processionnal établi par Jean-Baptiste Morin et gravé en 1726 », *Les musiciens au temps de Louis XIV*, Paris, Ostinato rigore, revue internationale d'études musicales, 8/9, 1997, p. 283-291.

Dom Cyprien VAGAGGINI, *Initiation théologique à la liturgie*, Bruges - Paris, 1959-1963, 2 vol.

M. VILLER, F. CAVALLERA, J. de GUIBERT (fondé par), *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique, doctrine et histoire*, Paris, Beauchesne, 21 vol., 1937-1995.

## 2. Histoire religieuse

### 2.1. Le contexte

R. AIGRAIN, *L'hagiographie, ses sources, son histoire*, Bloud et Gray, 1953

G. ALBERIGO (sous la dir.), *Les conciles œcuméniques. 2, Les décrets*, Paris, 1994, 3 vol.

Philippe ARIES, *L'homme devant la mort*, Paris, Seuil, 1977, 641 p.

Alain BOUREAU, « Les enseignements absolutistes de Saint Louis, 1610-1630 » *La monarchie absolue et l'histoire de France*, Chantal GRELL et François LAPLANCHE (sous la dir.), Paris, 1986, p. 79-97.

Henri BREMOND, *Histoire littéraire du sentiment religieux en France depuis la fin des guerres de religion jusqu'à nos jours*, Paris, Bloud et Gay, 1916-1933, 12 vol.

L. CHATELLIER, Philippe MARTIN (sous la dir.), *L'écriture du croyant*, Turnhout, Brepols, 2005, 215 p.

L. CHATELLIER, Philippe MARTIN (sous la dir.), *La prière dans le christianisme moderne*, *Revue de l'histoire des religions*, Paris, PUF, t. 217, juillet - septembre 2003, 659 p.

Gérard CHOLVY, *Etre chrétien en France au XIX<sup>e</sup> siècle, 1790-1914*, Paris, Seuil, 1997, 177 p.

Gérard CHOLVY, *La religion en France de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, Hachette, Carré Histoire, 1998, 254 p.

G. CHOLVY, Yves-Marie HILAIRE (sous la dir.), *Histoire religieuse de la France, géographie XIX<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècle*, Toulouse, éd. Privat, 2000, 255 p.

Olivier CHRISTIN, *Une révolution symbolique. L'iconoclasme huguenot et la reconstruction catholique*, Paris, éd. de Minuit, 1991, 350 p.

Paul CHRISTOPHE, *1789, les prêtres dans la Révolution*, Paris, éd. ouvrières, 1986, 284 p.

Alain CORBIN, *Archaïsme et modernité en Limousin au XIX<sup>e</sup> siècle, 1845-1880*, Paris, éd. Claude Rivière, 1975, 2 vol.

Dominique de COURCELLES, *L'écriture dans la pensée de la mort en Catalogne*, Genève, librairie Droz, 1992, 557 p.

Jean DELUMEAU, *L'aveu et le pardon. Les difficultés de la confession XIII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1990, 194 p.

Jean DELUMEAU, *Rassurer et protéger. Le sentiment de sécurité dans l'Occident d'autrefois*, Paris, Fayard, 1989, 667 p.

Alphonse DUPRONT, *Du sacré. Croisades et pèlerinages. Images et langages*, Paris, Gallimard, 1987, 541 p.

Heinrich FICHTENAU, « 'Stadtplanung' im frühen Mittelalter », *Ethnogenese und Überlieferung. Angewandte Methoden des Frühmittelalterforschung*, Wien - München, éd. K. Brunner - Brigitte Mert, 1994.

Marie-Hélène FROESCHLE-CHOPARD, « Espace et sacré au XVIII<sup>e</sup> siècle. Présentation des sources », *Lieux sacrés, lieux de culte, sanctuaires. Approches terminologiques, méthodologiques, historiques et monographiques* (sous la dir. A. Vauchez), Collection de l'Ecole Française de Rome, n° 273, 2000, p. 297-316.

Yves-Marie HILAIRE (sous la dir.), *Histoire religieuse de la France, géographie XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Toulouse, Privat, 2000, 255 p.

G. JACQUEMET (sous la dir.), *Catholicisme, hier, aujourd'hui, demain*, Paris, Letouzey & Ané, 1948-1993, 13 vol.

Bernard JOASSART, « Le voyage littéraire de Conrad Janning et François Baert en Allemagne, Bohême, Autriche et France (1688) », *Analecta Bollandiana. Revue critique d'hagiographie*, 123 (2005), p. 90-132.

Dominique JULIA, « Pour une géographie européenne du pèlerinage à l'époque moderne et contemporaine », *Pèlerins et pèlerinages dans l'Europe moderne* (sous la dir. Ph. Boutry et D. Julia), Collection de l'Ecole Française de Rome, n° 262, 2000, p. 3-126.

Dominique JULIA, « Sanctuaires et lieux sacrés à l'époque moderne », *Lieux sacrés, lieux de culte, sanctuaires. Approches terminologiques, méthodologiques, historiques et monographiques*, (sous la dir. A. Vauchez), Collection de l'Ecole Française de Rome, n° 273, 2000, p. 241-295.

Jacques LE BRUN, « La sainteté à l'époque classique et le problème de l'autorisation », *Confessional sanctity (c. 1500 - c. 1800)*, Mainz, Ph. Von Zabern, 2003,

Nicole LEMAITRE (sous la dir.), *Histoire des curés*, Paris, Fayard, 2002, 523 p.

Bruno MAES, *Le roi, la Vierge et la Nation. Pèlerinage et identité nationale entre guerre de cent Ans et Révolution*, Paris, Publisud, 2002, 633 p.

Ida MAGLI, « Il problema antropologico-culturale del monachesimo femminile », *Enciclopedia delle religioni*, Florence, 1972, t. 3, p. 627-641.

Philippe MARTIN, *Une religion des livres (1640-1850)*, Paris, Cerf, 2003, 622 p.

Philippe MARTIN, « Réforme catholique et modèle de piété laïque : les devoirs d'état au XVII<sup>e</sup> siècle », *Frömmigkeit und Spiritualität. Auswirkungen des Reformation im 16. und 17. Jahrhundert*, Mathieu Arnold, Rolf Decot (sous la dir.), Mayence, 2002, p. 129-146.

Jean-Marie MAYEUR, Ch. et L. PIETRI, André VAUCHEZ, Marc VENARD (sous la dir.), *Histoire du christianisme*, t. 10, *Les défis de la modernité (1750-1840)*, Lille, Desclée, 1997, 1002 p.

Frédéric MEYER, *Pauvreté et assistance spirituelle. Les franciscains recollets de la province de Lyon aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Saint-Etienne, Publications de l'université de Saint-Etienne, CERCOR, 1997, 507 p.

Hilaire MULTON, « Faire la politique du miracle. L'abbé Jean-Marie Curicque, restaurateur de sites religieux et compilateur de prophéties », *Chrétiens et société XVI<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècles*, bulletin de l'équipe RESA, n° 12, 2005, p. 59-70.

Daniel-Odon HUREL, Raymond ROGE (sous la dir.), *Dom Bernard de Montfaucon, actes du colloque de Carcassonne d'octobre 1996*, éd. de Fontenelle, 1998, 2 vol.

Richard PAQUIER, *Traité de liturgie*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1954, 228 p.

Pierre SALMON, *L'office divin, histoire de la formation du bréviaire*, Paris, Cerf, 1959, 253 p.

Stefano SIMIZ, *Confréries urbaines et dévotion en Champagne (1450-1830)*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 2001, 402 p.



Timothy TACKETT, *La Révolution, l'Eglise, la France, le serment de 1791*, Paris, éd. du Cerf, 1986, 485 p.

René TAVENEAU, *Le catholicisme dans la France classique, 1610-1715*, Paris, SEDES, 1980, 2 t.

Jan VAN GOUDOEVER, *Fêtes et calendriers bibliques*, Paris, Beauchesne, 1967, 400 p.

André VAUCHEZ, *La sainteté en Occident aux derniers siècles du Moyen Age*, Rome, Ecole Française de Rome, 1988, 771 p.

Anne WAGNER (études réunies par), *Les saints et l'histoire. Sources hagiographiques du haut Moyen Age*, Rosny-sous-Bois, éd. Bréal, 2004, 318 p.

Laura WEIGERT, *Weaving Sacred Stories. French Choir Tapestries and the Performance*, Ithaca NY, Cornell University Press, 2004.

## 2.2. Histoire des saints - Culte des saints

Philippe BOUTRY, « Les saints des catacombes. Itinéraires français d'une piété ultramontaine », *Mélanges de l'Ecole Française de Rome*, 91/1, 1979, p. 875-930.

Philippe BOUTRY, *Prêtres et paroisses au pays du Curé d'Ars*, Paris, éd. du Cerf, 1986, 706 p.

Philippe BOUTRY, Dominique JULIA (sous la dir.), *Reine au Mont Auxois. Le culte et le pèlerinage de sainte Reine des origines à nos jours*, Paris, Cerf, 1997, 446 p.

Peter BROWN, *Le culte des saints. Son essor et sa fonction dans la chrétienté latine*, Paris, 1984 (trad. De l'anglais, 1<sup>er</sup> ed. 1981), 164 p.

Albrecht BURKARDT, *Les clients des saints. Maladie et quête du miracle à travers les procès de canonisation de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle en France*, Collection de l'Ecole Française de Rome, n° 338, 2004, 623 p.

Albrecht BURKARDT, « Reconnaissance et dévotion : les vies des saints et leurs lectures au début du XVII<sup>e</sup> siècle à travers les procès de canonisation », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, n° 43, 1996, p. 214-233.

Jean-Michel CASSARD, Georges PROVOST (sous la dir.), *Saint Yves et les Bretons. Culte, images, mémoire (1303-2003)*, actes du colloque de Tréguier (18-20 septembre 2003), Rennes, PUR, 2004, 368 p.

Pierre CENTLIVRES (sous la dir.), *Saints, sainteté et martyre. La fabrication de l'exemplarité*, actes du colloque de Neuchâtel, 27-28 novembre 1997, Neuchâtel - Paris, éd. de l'Institut d'ethnologie - éd. de la Maison des sciences de l'homme, 2001, 198 p.

Francesco CHIOVARO, Jean DELUMEAU, André MANDOUZE, Bernard PLONGERON (sous la dir.), *Histoire des saints et de la sainteté chrétienne*, Hachette, Paris, 1986-1988, 11 vol.

Gérard CHOLVY (actes réunis par), *La Sainteté*, VII<sup>e</sup> Université d'été d'histoire religieuse, Saint-Didier, 9-12 juillet 1998, Centre régional d'histoire des mentalités, 1999, 348 p.

Maurice COENS, « Le plan d'une hagiographie de la Franche-Comté et des régions voisines par P.-F. Chofflet en 1627 », *Analecta Bollandiana*, Bruxelles, 1965, t. 83, p. 23-49.

Alain COLLIGNON, *Dictionnaire des saints et des cultes populaires de Wallonie*, Liège, éd. du Musée de la Vie Wallonne, 2003, 621 p.

Dominique de COURCELLES, *Les histoires des saints, la prière et la mort en Catalogne*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1990, IX-137 p.

Hippolyte DELEHAYE, « Loca sanctorum », *Analecta Bollandiana*, t. 48, 1930, p. 5-64.

Pierre DELOOZ, « Toward a Sociological Study of Canonized Sainthood in the Catholic Church », *Saints and their Cults*, Stephen WILSON dir., Cambridge, 1983.

Roger DEVOS, « Pratiques et mentalités religieuses en Savoie. Permanence et évolution », *Ethnologie française. Revue de la Société d'ethnologie française*, t. 11, n° 3, juillet - septembre 1981, p. 203-210.

David EL KENZ, « Les usages subversifs du martyr dans la France des troubles de religion : de la parole au geste », *Revue des sciences humaines*, 269/1, 2003, p. 33-51.

Philippe GEORGE, *Reliques et arts précieux en pays mosan. Du haut moyen âge à l'époque contemporaine*, Liège, éd. du CEFAL, 2002, 266 p.

Mgr Paul GUERIN, d'après le père Giry, *Les petits bollandistes, vies des saints de l'Ancien et du Nouveau testament...*, 7<sup>e</sup> éd., Bar-le-Duc, Louis Guérin, 1872-1874, 17 vol.

Guy LAFLECHE, *Les saints martyrs canadiens*, Laval, 1988, 2 vol.

Françoise LAUTMAN, « Cultes officiels et pratiques populaires. Emprunts réciproques et modèles de variation », *Ethnologie française. Revue de la Société d'ethnologie française*, t. 11, n° 3, juillet - septembre 1981, p. 199-201.

Françoise LAUTMAN, « Ostensions et identités limousines », *La légende dorée du Limousin. Les saints de la Haute-Vienne*, Cahiers du Patrimoine n° 36, 1993, p. 79-89.

Françoise LAUTMAN, Simone LOSSIGNOL, « Entre la sainteté et la légende Entre l'art urbain et l'imagerie populaire. Geneviève de Brabant », *Ethnologie française. Revue de la Société d'ethnologie française*, t. 11, n° 3, juillet - septembre 1981, p. 247-250.

Françoise LAUTMAN, Bernard POMMARET, « Aureil : du saint protecteur au saint patron », *Ethnologie française*, 1983, n° 4, p. 351-361.

Jacques LE BRUN, « Mutation de la notion de martyr au XVII<sup>e</sup> siècle d'après les biographies spirituelles féminines », Jacques Marx (sous la dir.), *Sainteté et martyr dans les religions du livre*, Bruxelles, 1989, p. 77-90.

Jean-Marie LE GALL, « Les saints des capitales », *Mythologies urbaines. Les villes entre histoire et imaginaire*, actes du colloque de Dunkerque les 29 et 30 novembre 2002, Rennes, P.U.R., 2004, p. 167-183.

Jean-Loup LEMAITRE (sous la dir.), *Saint Pantaléon et son culte en Limousin*, exposition du Musée d'Ussel, 13 juillet - 1<sup>er</sup> septembre 2004, Paris, éd. de Boccard, 2004, 104 p.

Jean-Michel MATZ, « La sainteté dans les saints du sanctoral. Etude historique », *La Maison-Dieu*, 1995 - 1, n° 201.

Sylvain MILBACH, *Prêtres, historiens et pèlerinages du diocèse de Dijon (1860-1914)*, Dijon, éd. universitaires de Dijon, 2000, 676 p.

Louis PEROUAS, « Ostensions et culte des saints en Limousin. Une approche ethno-historique », *Ethnologie française. Revue de la Société d'ethnologie française*, t. 13, n° 4, octobre - décembre 1983, p. 323-336.

Isabelle POUTRIN, *Le voile et la plume : autobiographie et sainteté féminine dans l'Espagne moderne*, Madrid - Paris, Casa de Velasquez - Klincksieck, 1995, 495 p.

Jean-Michel SALLMANN, « Image et fonction du saint dans la région de Naples à la fin du XVII<sup>e</sup> et au début du XVIII<sup>e</sup> siècle », *Mélanges de l'Ecole française de Rome, Moyen Age et temps modernes*, t. 91, 1979 - 2, p. 827-874.

Jean-Michel SALLMANN, *Naples et ses saints à l'âge baroque (1540-1750)*, Paris, P.U.F., 1994, 423 p.

Jean-Claude SCHMITT, « Le texte hagiographique dans la culture populaire », *Ethnologie française. Revue de la Société d'ethnologie française*, t. 10, n° 4, octobre - décembre 1980, p. 380-384.

Albert SOBOUL, « Sentiment religieux et cultes populaires pendant la Révolution. Saintes patriotes et martyres de la liberté », *Archives de sociologie des religions*, Paris, CNRS, n° 2, juillet - décembre 1956, p. 73-87.

Marie-Hélène FROESCHLE-CHOPARD, *Espace et sacré en Provence (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle). Cultes, images, confréries*, Paris, éd. du Cerf, 1994, 605 p.

Louis. KARL, « Les vies des saints par l'image », *Gazette des Beaux-Arts*, 1929, vol. 2, p. 185-205.

Michèle MENARD, *Une histoire des mentalités religieuses aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Mille retables de l'ancien diocèse du Mans*, Paris, Beauchesne, 1980, 467 p.

Jacques SALBERT, *Les ateliers de retableurs lavallois aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : étude historique et artistique*, Paris, Klincksieck, 1976, 540 p.

Marc VAN UYTFANGHE, « L'origine, l'essor et les fonctions du culte des saints. Quelques repères pour un débat ouvert », *Cassiodorus*, p. 143-196

### 3. La Lorraine

#### 3.1. Histoire de la Lorraine

Paul d'ARBOIS de JUBAINVILLE, *Dictionnaire biographique lorrain*, Metz, éd. Serpenoise, 2003, 414 p.

Pierre BARRAL, *L'esprit Lorrain, cet accent singulier du patriotisme français*, Nancy, P.U.N., 1989, 191 p.

Jacques BOMBARDIER, Anne-Marie LEPAGE (sous la dir.), *Histoire des Sœurs de la doctrine chrétienne de Nancy*, Nancy, Doctrine chrétienne, 1988-1999, 5 t.

Françoise BOQUILLON, *Les chanoinesses de Remiremont (1566-1790). Contribution à l'histoire de la noblesse dans l'Eglise*, Société d'Histoire Locale de Remiremont et sa Région, Le Thillot, Imprimerie Saille, 2000, 328 p.

René BOUR, *Histoire de Metz*, Metz, éd. Serpenoise, 1977, 299 p.

G. BOURGEAT, N. DORVAUX, *Atlas historique du diocèse de Metz*, Metz, chez les auteurs, 1907, 9 p. + XVI planches.

Michel CAFFIER, *Dictionnaire des littératures de Lorraine*, Metz, éd. Serpenoise, 2003, 2 vol.

Noëlle CAZIN, Philippe MARTIN (sous la dir.), *Autour de la Congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe : l'idée de réforme religieuse en Lorraine*, Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc, Bar-le-Duc, 2006, 176 p.

Paulette CHONE (sous la dir.), *Jacques Callot (1592-1635)*, Catalogue de l'exposition du Musée historique lorrain, Nancy, 13 juin - 14 septembre 1992, Paris, Réunion des Musées Nationaux, 1992, 559 p.

Paulette CHONE, *Emblèmes et pensée symbolique en Lorraine (1525-1633)*, Paris, Klincksieck, 1991, 830 p.

Alain CULLIERE, *Les écrivains et le pouvoir en Lorraine au XVI<sup>e</sup> siècle*, Genève, Champion, 1999, p. 679.

Hélène DERREAL, Madeleine CORD'HOMME, *Pierre Fourier, sa correspondance, 1598-1640*, Nancy, P.U.N., 1986, 5 vol.

Hélène DERREAL, *Un missionnaire de la Contre-Réforme : saint Pierre Fourier et l'institution de la congrégation de Notre-Dame*, Paris, Plon, 1965, 478 p.

Mathilde DOYEN, *Les Grillot : trois générations de maîtres-d'œuvres à Nancy et dans les Vosges de la Révolution à la III<sup>e</sup> République*, Mémoire de maîtrise sous la dir. de . Le Béguec, Université de Nancy 2, dactyl., 1996,

Charles-Emmanuel DUMONT, *Les ruines de la Meuse, t. 5, Sampigny et ses dépendances*, Nancy-Paris, Collin-Derache, s.d., 390 p.

Hubert ELIE, *Un architecte nancéien, Prosper Morey (1805-1886)*, Nancy, Imp. G. Thomas, 1964, 95 p.

Emmanuelle FRIANT, *Les Cordeliers de Nancy. Un ordre au service d'une capitale et de ses souverains*, mémoire de maîtrise sous la dir. de Ph. Martin, Université Nancy 2, 2001.

André GAIN, *Le quartier et la paroisse de Saint-Léon IX de Nancy*, Nancy, G. Thomas, 1934, 64 p.

Franck GAMA, *Verdun, 15<sup>e</sup> document d'évaluation du patrimoine archéologique des villes de France*, Ministère de la Culture et de la Communication, Direction du Patrimoine, Paris, 1997, 158 p.

Prosper GUERRIER de DUMAST, *Nancy. Histoire et tableau*, Nancy, Conty, 1837, 49 p.

André HALLAYS, *Les villes d'art célèbres : Nancy*, Paris, H. Laurens, 1908, 144 p.

Christel JAJOUX, *Etude du fonds Höner, Janin, Benoît (1850-1950) déposé à l'inventaire général de Lorraine*, Mémoire de maîtrise sous la dir. de F. Pupil et F. Roussel, Université Nancy 2, 1987, 3 vol.

H. LABOURASSE, *Anciens us, coutumes, légendes, superstitions, préjugés, etc. du département de la Meuse*, Marseille, Laffitte reprints, 1981, 224 p.

Eugène MANGENOT, *Les ecclésiastiques de la Meurthe, martyrs et confesseurs de la foi pendant la révolution française*, Nancy, Pierron & Hozé, 1895, 518 p.

Eugène MARTIN, *Le père Benoît de Toul*, Extrait des *Etudes franciscaines*, Paris, Société et librairie saint François d'Assise, 1930, 52 p.

Philippe MARTIN, *Une guerre de trente ans en Lorraine, 1631-1661*, Metz, éd. Serpenoise, 2002, 383 p.

Philippe MARTIN, « Définir le diocèse. Débats en Lorraine à propos d'une définition (vers 1690 - vers 1730) », in Gérard CHAIX (sous la dir.), *Le diocèse. Espaces, représentations, pouvoirs. France, XV<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, éd. du CERF, 2002, p. 329-354.

Roger MAZAURIC, *Le pasteur Paul Ferry, messin, interlocuteur de Bossuet et historien*, Metz, Marius Mutelet, 1964, 149 p.

Jean-Baptiste PELT, *Etudes sur la cathédrale de Metz, documents et notes relatifs aux années 1790 à 1930*, Metz, [Imp. Lorraine], 1932, 436 p.

Germaine ROSE-VILLEQUEY, *Verre et verriers en Lorraine au début des Temps Modernes (de la fin du XVI<sup>e</sup> au début du XVII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, P.U.F., 1971, LXXXIV-912 p.

François ROTH, *Encyclopédie illustrée de la Lorraine. L'époque contemporaine. De la Révolution à la Grande Guerre*, Metz - Nancy, éd. Serpenoise - P.U.N., 1992, 271 p.

Jean SCHNEIDER, *La ville de Metz aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, Nancy, Imp. G. Thomas, 1950, XXVIII-608 p.

Hélène SICARD-LENATTIER, *Les Alsaciens-Lorrains à Nancy, 1870-1914*, Haroué, éd. G. Louis, 2002, 463 p.

Maxime SOUPLET, « Nicolas Guédon, 1688-1759, chanoine de la Cathédrale de Verdun », Supplément de l'*Echo de Notre Dame*, février 1934, p. 1-16.

René TAVENEAUX (sous la dir.), *Encyclopédie illustrée de la Lorraine, Les temps modernes*, Metz - Nancy, éd. Serpenoise - PUN, 1991, 2 vol.

René TAVENEAUX, *Nancy, Colmar-Eguisheim*, éd. SAEP, 1971, 93 p.

Pascal THIEBAUT, *Un architecte néo-gothique méconnu, Léon Vautrin, 1820-1884*, Mémoire de maîtrise sous la dir. de F. Pupil, Université de Nancy 2, 1984, 90 p. et 20 p. d'annexes.

Marie WERNERT, *Les « drames des écoles » à l'Université de Pont-à-Mousson*, Mémoire de maîtrise sous la dir. de Ph. Martin, Université Nancy 2, 2005, 132 p.

### 3.2. Histoire religieuse de la Lorraine

Charles AIMOND, *Histoire religieuse de la Révolution dans le département de la Meuse et le diocèse de Verdun*, Bar-le-Duc, Imp. Saint-Paul, 1949, XVII-509 p.

[Gérard BREUIL], *L'église Saint-Vincent-Saint-Fiacre a 100 ans, 1853-1953*, s.l., s.n., s.d., 29 p.

Cyril BURTEAUX, *L'épitaphier de Nicolas Guédon : étude des comportements face à la mort à travers l'analyse des monuments funéraires et des épitaphes de la cathédrale de Verdun*, Master 1 CIMMEC sous la dir. de Ph. Martin, Université Nancy 2, 2006, 121 p.

Guy CABOURDIN (sous la dir.), *Encyclopédie illustrée de la Lorraine, t. 3, La vie religieuse*, Metz - Nancy, éd. Serpenoise - PUN, 1988, 247 p.

Jacques CHOUX, « Le retable de la Vie de saint Evre, œuvre du peintre vosgien Claude Bassot, 1616 », *Pays Lorrain*, 92<sup>e</sup> année, vol. 76, octobre - décembre 1995, n° 4, p. 225-238.

*Comme on connaît ses saints, on les honore...*, Association générale des Conservateurs des Collections publiques de France, Section fédérée de Lorraine, Sarrebourg, 1993, 227 p.

Nancy GAUTHIER, *L'évangélisation des pays de la Moselle, la province romaine de Première Belgique entre Antiquité et Moyen Age (III<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, éd. de Boccard, 1980, 496 p.

Marcel GROSDIDIER de MATONS, *En Lorraine. De l'Argonne aux Vosges*, Grenoble-Paris, Arthaud, 1948, 189 p.

Angélique HOEBEL, *Les sites de pèlerinage mosellans en 1807*, Mémoire de maîtrise sous la dir. de Ph. Martin, Université de Nancy 2, 2003, 173 p.

Eugène MARTIN, *Les ermites au diocèse de Toul*, Nancy, Imp. Vagner, 1928, 50 p.

Eugène MARTIN (abbé), *Histoire des diocèses de Toul, de Nancy et de Saint-Dié*, Nancy, éd. Crépin-Leblond, 1900-1903, 3 vol.

Philippe MARTIN, « Le cantique catholique en Lorraine (vers 1750-vers 1850) », *Symphonies Lorraines. Compositeurs, exécutants, destinataires*, s.l., éd. Klincksieck, 1998, p. 337-356.

Philippe MARTIN, *Les chemins du sacré, paroisses, processions, pèlerinages en Lorraine du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, Metz, éd. Serpenoise, 1995, 358 p.

Philippe MARTIN, « La Lorraine des années 1580-1630, terre de spiritualité espagnole ? », *RHEF*, n° spécial, *Les échanges religieux entre la France et l'Espagne du Moyen Age à nos jours*, t. 90, n° 224, janvier - juin 2004, p. 147-159.

Philippe MARTIN, *Pèlerins de Lorraine*, Metz, éd. Serpenoise, 1997, 287 p.

N. ROUSSEL, *Histoire ecclésiastique et civile de Verdun avec le pouillé, la carte du diocèse et le plan de la ville en 1745*, Bar-le-Duc, Constant-Laguerre, 2 vol. 1863-1864.

René TAVENEAU, *Le jansénisme en Lorraine, 1640-1789*, Paris, J. Vrin, 1960, 759 p.

Henri TRIBOUT DE MOREMBERT (sous la dir.), *Le diocèse de Metz*, Paris, Letouzey & Ané, 1970, 312 p.

Jean VARTIER, *Le grand livre des proverbes et des dictons de Lorraine et du Bassigny*, Les classiques lorrains Vent d'Est, 1985, 267 p.

Emmanuel VIROUX, *Le renouveau gothique dans la région de Nancy*, Mémoire de maîtrise sous la dir. de F. Pupil, Université de Nancy 2, dactyl., 151 p.

Gary WALTER, *Recherches sur les saintes antiquitez de la Vosges, par Jean Ruyr : l'œuvre d'un religieux vosgien du XVII<sup>e</sup> siècle*, Mémoire de maîtrise, Université Nancy 2, 2005, 179 p.

Jeffry WALTER, *Recherches sur la vie religieuse à Epinal (1690-1789)*, Mémoire de maîtrise, Université Nancy 2, 2005, 223 p.

#### 4. Les saints lorrains

Emile BADEL, *Dictionnaire des saints d'Austrasie, de Lorraine et d'Alsace*, Nancy, 1926, 24 p.

Emile BADEL, *Les grands jours de Saint-Nicolas-de-Port*, Nancy, 1931, 358 p.

Emile BADEL, *Les soixante saints de Toul et du pays toulois*, Nancy, éd. Crépin-Leblond, 1919, 181 p.

G. BEAUMONT, A. PIERROT, *Iconographie de saint Dié*, Mulhouse, Braun et C<sup>ie</sup>, s.d., 17 p. et XLVII planches.

E. BEAUPIN (Mgr), *Sainte Jeanne d'Arc modèle du patriotisme chrétien. Panégyrique prononcé par Mgr E. Beaupré le 10 mai 1925 à Notre-Dame de Paris*, Paris, 1925, 16 p.

Léon BIGOT, *Monsieur Saint Eucaire de Liverdun et les martyrs de Pompey*, Nancy, éd. Crépin-Leblond, 1912, 34 p.

Serge BONNET, *Histoire de l'ermitage et du pèlerinage de Saint-Rouin*, s.l., 1956, 181 p.

Mireille BOUVET, « La représentation de saint Nicolas en Lorraine », *Saint Nicolas et les Lorrains entre histoire & légende*, catalogue de l'exposition « Saint Nicolas et les Lorrains », Nancy, Musée lorrain, Metz, éd. Serpenoise, 2005, p. 86-97.

G. CLANCHE, *Philippe de Gueldres, sa dévotion à saint Gibrien. Les sépultures dans son abbaye*, Extrait du « Patriote Mussipontain », 1934, 12 p.

G. CLANCHE, *La sépulture de Philippe de Gueldres à Pont-à-Mousson*, Extrait du « Patriote Mussipontaine », 1933, 5 p.

[CLANCHE, abbé], *Saint Arnould de Metz, patron des brasseurs*, s. l., s. n., s. d., 4 p.

G. CLANCHE, *Saint Arnould, évêque de Metz au VII<sup>e</sup> siècle, patron des brasseurs*, Nancy, Imp. Lorraine, 1938, 19 p.

Henri CLAUDE, Claude KEVERS-PASCALIS, Marcel THIRIET, *Saint Nicolas*, Woippy, éd. G. Klopp, 1998, 265 p.



Marie-Hélène COLIN, « Beaulieu-en-Argonne et saint Rouin, du XVII<sup>e</sup> siècles à nos jours », *Beaulieu-en-Argonne, abbaye en pays frontière*, Journées d'Etudes meusiennes à Beaulieu-en-Argonne, 4-5 octobre 2003, Bar-le-Duc, Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc, 2004, p. 149-162.

Marie-Hélène COLIN, « Les cérémonies extraordinaires à Verdun vues par un chanoine de la cathédrale : Nicolas Guédon », actes du colloque du Puy-en-Velay des 27-28-29 octobre 2005, *Les cérémonies extraordinaires du catholicisme baroque*, à paraître.

Marie-Hélène COLIN, « Des saints de la montagne ? Amé, Romaric et Claire », *Montagnes sacrées d'Europe*, actes du colloque Religion et montagne réunis par Serge Brunet, Dominique Julia et Nicole Lemaître, Tarbes 29 mai-1<sup>er</sup> juin 2002, Paris, Publications de la Sorbonne, 2005, p. 109-119.

Marie-Hélène COLIN, « La dévotion de saint Nicolas en Lorraine du XV<sup>e</sup> siècle au XIX<sup>e</sup> siècle », *Saint Nicolas et les Lorrains : entre histoire et légende*, catalogue de l'exposition du Musée lorrain (3 décembre 2005 - 27 février 2006), Metz, éd. Serpenoise, 2005 (article rédigé en collaboration avec Emmanuelle Friant et Philippe Martin), p. 54-76.

Marie-Hélène COLIN, « Pierre Fourier : réalité et image du prédicateur », *Annoncer l'Évangile (XV<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle), permanences et mutations de la prédication*, M. Arnold (sous la dir.), actes du colloque internationale de Strasbourg, 20-22 novembre 2003, Paris, Cerf, 2006, p. 381-394.

Marie-Hélène COLIN, « Sainte Barbe : de la patronne du pays messin à la protectrice des mineurs », actes du colloque du C.T.H.S., Nancy 15-19 avril 2002, éd. du CTHS, à paraître.

Marie-Hélène COLIN, « Saint Elophe en Lorraine », *Pays lorrain*, avril 2003, p. 99-104.

Marie-Hélène COLIN, « Sainte Lucie de Sampigny », actes des Journées d'Etudes Meusiennes les 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2005, à paraître.

Marie-Hélène COLIN, « Saint Mansuy en Lorraine », *Annales de l'Est*, décembre 2002, p. 153-178.

Marie-Hélène COLIN, « Saint Nicolas, mémoire des Lorrains ? », *Mémoire et lieux de mémoire en Lorraine*, Ph. Martin et F. Roth (sous la dir.), Sarreguemines, éd. Pierron, 2003, p. 253-263.

Marie-Hélène COLIN, « Sainte Oranne, patronne de la Lorraine germanophone », *Les cahiers lorrains*, septembre 2004, n° 3, p. 222-233.

Marie-Hélène COLIN, « Les saints lorrains : entre religion et identité régionale (fin XVI<sup>e</sup> siècle - fin XIX<sup>e</sup> siècle) », *Le Pays Lorrain*, septembre 2005, p. 181-184.

Marie-Hélène COLIN, « Thérapeute et modèle, saint Livier au XVII<sup>e</sup> siècle », *Patrimoine et art sacré dans le Saulnois*, catalogue de l'exposition de Vic-sur-Seille (été 2004), Metz, éd. Serpenoise, 2004, p. 36-43.

M. CORBET, *Sainte Richarde. Sa vie. Son abbaye. Son église. Son pèlerinage et la petite ville d'Andlau*, Sélestat, éd. Alsatia, 1932, 56 p.

Claire CREUSAT, *Les reliques de la cathédrale de Verdun*, Mémoire de maîtrise sous la dir. de P. Corbet, Université de Nancy 2, 2002, 167 p.

Henri FRANCOIS (abbé), *Vie du bienheureux Pierre de Luxembourg, évêque de Metz, cardinal à Avignon (1369-1387)*, Ligny-en-Barrois, Gettliffe, 1927, 79 p.

Henri HIEGEL, « Sainte Oranne, patronne du bailliage d'Allemagne », *Pays Lorrain*, 1978, p. 133-140.

Emile HINZELIN, *Chez Jeanne d'Arc*, Paris - Nancy, Berger-Levrault, 1904, 276 p.

Michèle LAGNY, *Culte et images de Jeanne d'Arc en Lorraine, 1870-1921*, Thèse de doctorat, Université Nancy 2, 1973, 2 t.

Frédérique LAVERRIERE, *Le cérémonial de la cathédrale de Verdun : la fête des saints évêques de Verdun*, Mémoire de maîtrise sous la dir. de M. Vion-Delphin, Université de Besançon, 1996, 96 p.

Georges L'HOTE (chanoine), *Vie de sainte Richarde, Reine et Impératrice et son culte à Etival*, Lille, Desclée de Brouwer, 1896, 31 p.

J.-L. L'HUILLIER, *Sainte Libaire et les Martyrs lorrains du IV<sup>e</sup> siècle*, Nancy, Vagner, 1889, 2 vol.

Marie LOSSON, *Recherches sur le culte, l'iconographie, la fête de saint Nicolas en Lorraine*, Thèse à l'université de Nancy 2, 1979, 2 vol., 700 p.

Pierre MAROT, « Recherches sur les « sculpteurs en bois de sainte Lucie » : les Foullon », *Pays Lorrain*, 49<sup>e</sup> année, 1968, p. 1-46.

Eugène MARTIN, « Saint Gibrien, ermite », *Semaine religieuse du diocèse de Nancy et de Toul*, 61<sup>e</sup> année, n° 17, 26 avril 1924, p. 295-297.

Eugène MARTIN, *Marguerite de Bavière, duchesse de Lorraine (1376-1434)*, Nancy, Vagner, 1928, 46 p.

Philippe MASSON, « Un ermite vosgien au siècle des Lumières. Frère Joseph de Ventron », *Pays Lorrain*, mai 2005, 101<sup>e</sup> année, vol. 86, p. 101-108.

*Panegyrique de saint Pierre Fourier, modèle et patron du clergé contemporain prononcé par M. le chanoine Olivier, archiprêtre de la métropole de Sens, dans la basilique de Mattaincourt le 7 juillet 1906*, Sens, Duchemin, 1906, 24 p.

Jean-Charles PICARD, « Le recours aux origines. Les vies de saint Clément, premier évêque de Metz, composées autour de l'an mil », *Evêques, saints et cités en Italie et en Gaule. Etudes d'archéologie et d'histoire*, Collection de l'Ecole Française de Rome, n° 242, 1998, p. 367-384.

Edmond RICHER, *La première Histoire en date de Jeanne d'Arc (1625-1630). Histoire de la Pucelle d'Orléans, par Edmond Richer, docteur en Sorbonne, syndic de la Faculté de théologie de Paris. Texte collationné et publié d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale, fonds français, cote 10448, par Philippe Hector Dunand, Paris, Desclée de Brouwer, 1911-1912, 2 vol.*

*Saint Nicolas : actes du symposium des 8-9 juin 1985*, organisé par Connaissance et renaissance de la basilique, la MJC de Saint-Nicolas-de-Port, l'UER de recherche régionale de l'Université Nancy 2, la ville de Saint-Nicolas-de-Port, Saint-Nicolas-de-Port, 1988, 95 p

*Le serviteur de Dieu, frère Joseph ou l'ermite de Ventron d'après le Procès informatif*, Montauban, Imp. Catholique Prunet frères, 1896, 71 p.

Frédérique SKORY ; « Saints lorrains dans *Les Images de tous les saints...* de Jacques Callot », *Pays Lorrain*, 94<sup>e</sup> année, vol. 76, octobre - décembre 1995, p. 259-270.

Maxime SOUPLET (chanoine), *La couronne de ND de Verdun ou les saints de Verdun, notes sur les origines chrétiennes de Verdun (IVe-XIIIe siècle)*, Bar-le-Duc, Imp. Saint Paul, 1934, 54 p.

Maxime SOUPLET (chanoine), *Le bienheureux Gobert sir d'Aspremont en pays Verdunois, moine de Villers-en-Brabant*, Verdun, Imp. Joseph Martin, s.d., 154 p.

[Maxime SOUPLET (chanoine)], *Les fêtes de ND de Verdun et du 4<sup>ème</sup> centenaire de saint Pierre Fourier*, 19-20 octobre 1965, s.l., s.n., s.d., 32 p

Maxime SOUPLET (chanoine), *Notre bienheureux père saint Saintin, sa vie, ses reliques, son culte*, Verdun, Imp. Martin - Colardelle, 1939, 54 p.

Maxime SOUPLET (chanoine), *Saint Airy, évêque de Verdun*, Verdun, Imp. Huguet, 1965, 123 p.

Maxime SOUPLET (chanoine), *Saint Airy, évêque de Verdun. Son mémorial inauguré le 18 octobre 1970*, Verdun, Imp. Huguet, [1970], non paginé

Maxime SOUPLET (chanoine), *Saint Firmin, 7<sup>e</sup> évêque de Verdun, patron des œuvres charitables*, Verdun, éd. de l'œuvre ND, [1957], 58 p.

Maxime SOUPLET (chanoine), *Saint Madalvée, évêque de Verdun 744-777*, Verdun, Imp. Huguet, 1967, 76 p.

Maxime SOUPLET (chanoine), *Saint Maur, saint Salvin, saint Arateur, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> évêques de Verdun*, Verdun, Imp. Huguet, 1956, 52 p.

Maxime SOUPLET (chanoine), *Saint Paul, 13<sup>e</sup> évêque de Verdun, 626-648*, « *Le restaurateur de l'Eglise de Verdun* », Verdun, Œuvre ND (Imp. Huguet), 1949, 99 p.

Maxime SOUPLET (chanoine), *Saint Pierre Fourier et la Bienheureuse Alix le Clerc dans le diocèse de Verdun, 4<sup>ème</sup> centenaire de la naissance de saint Pierre Fourier*, Mattaincourt, 1965, 20 p.

Maxime SOUPLET (chanoine), *Saint Poppon de Deynse (978-1048), moine à Saint-Vanne de Verdun, prieur de Saint-Maurice de Beaulieu-en-Argonne, abbé de Stavelot-sur-Amblèz*, Verdun, Imp. Huguet, s.d., 62 p.

Maxime SOUPLET (chanoine), *Saint Possesseur, 6<sup>ème</sup> évêque de Verdun (470-486), patron des magistrats*, Verdun, éd. de l'œuvre de ND, [1955], 19 p.

Maxime SOUPLET (chanoine), *Saint Pulchrone, 5<sup>ème</sup> évêque de Verdun (457-470), fondateur du culte de ND de Verdun*, Verdun, éd. de l'œuvre de ND, [1957], 103 p.

[Maxime SOUPLET (chanoine)], *Une sainte missionnaire, sainte Walburge abbesse (710-779), patronne des malades. Sa vie. Ses reliques. Son culte. Quelques pratiques de dévotion*, Bar-le-Duc, Imp. Saint-Paul, 1934, 24 p.

Maxime SOUPLET (chanoine), *Sainte Salaberge, abbesse de Richecourt (Meuse) et de Saint-Jean de Laon*, Verdun, Imp. Huguet, 1956, 24 p.

[Maxime SOUPLET (chanoine)], *Les saints du diocèse de Verdun*, s.l., s.n., s.d., 10 p.

Maxime SOUPLET (chanoine), *Le vénérable Dom Didier de la Cour de la Vallée (1550-1623), Prieur de Saint-Vanne, réformateur des Bénédictins de Lorraine, Fondateur de la congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe*, Verdun, Imp. Huguet, s.d., 65 p.

Maxime SOUPLET (chanoine), *Vie de saint Vanne, 8<sup>ème</sup> évêque de Verdun et Livre de ses miracles par le Bienheureux Richard, abbé de Saint-Vanne*, Verdun, éd. de l'œuvre de ND, 1958, 127 p.

Aurélie TRUER, *Culte et iconographie de saint Quirin dans l'Est de la France*, Mémoire de maîtrise sous la dir. de Patrick Corbet, Université de Nancy 2, 2003, 168 p.

Pierre-Edouard WAGNER, « Culte et reliques de sainte Sérène », *Le chemin des reliques. Témoignages précieux et ordinaires de la vie religieuse à Metz au Moyen Age*, catalogue de l'exposition du Musée de la Cour d'Or, Metz, éd. Serpenoise, 2000, p. 82-86.

François-Anatole WEYLAND, *Nos saints, vie des saints du diocèse de Metz*, Guénange, Imp. des orphelins apprentis, 1906-1912, 6 vol.

# ANNEXES

---





# ANNEXE 1 : LES SAINTS LORRAINS <sup>1</sup>

## Les saints évêques

### DIOCESE DE METZ

- Saint Abbon, 33<sup>e</sup> évêque de Metz, successeur de saint Clodulphe, 15 avril (703-712)  
 Bienheureux Adalbéron II, 48<sup>e</sup> évêque de Metz et confesseur, 15 décembre (984-1005)  
 Saint Adelphe, 10<sup>e</sup> évêque de Metz et confesseur, 29 août ou 1<sup>er</sup> septembre (230-247 ou 237-234)  
 Saint Agatombre, 20<sup>e</sup> ou 22<sup>e</sup> évêque de Metz et confesseur, 11 mai (519 ou 520-531)  
 Saint Angelran, 38<sup>e</sup> évêque de Metz, 28 octobre (768-791)  
 Saint Arnoald, 27<sup>e</sup> évêque de Metz, 17 avril (564-621)  
 Saint Arnould, 29<sup>e</sup> évêque de Metz puis solitaire dans les Vosges, 18 juillet ou 19 août (620-638)  
 Saint Arnalt (Arnaldus), évêque (peut être de Metz) et confesseur, 9 octobre  
 Saint Auteur, 13<sup>e</sup> évêque de Metz et confesseur, 9 août (326-375)  
 Bienheureux Bennon, 45<sup>e</sup> évêque de Metz et solitaire, 3 août (927-929)  
 Saint Casture, évêque de Metz et confesseur, 14 octobre  
 Saint Céleste, 2<sup>e</sup> évêque de Metz et confesseur, 14 octobre (I<sup>e</sup> siècle)  
 Saint Clodulphe ou Cloud, 32<sup>e</sup> évêque de Metz et confesseur, 8 juin (665-705 ou 707)  
 Bienheureux Chrodegand, 37<sup>e</sup> évêque de Metz et confesseur, 6 mars (712-766)  
 Saint Clément, 1<sup>er</sup> évêque de Metz et confesseur, 23 novembre (I<sup>e</sup> siècle)  
 Saint Cramace, 21<sup>e</sup> évêque de Metz et confesseur, 25 avril (496-519 ou 520)  
 Saint Explèce, 14<sup>e</sup> évêque de Metz et confesseur, 30 juillet (375-390)  
 Saint Félix I<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup> évêque de Metz et confesseur, 21 février (II<sup>e</sup> siècle)  
 Saint Félix II, 35<sup>e</sup> évêque de Metz et confesseur, 22 décembre (mort en 718)  
 Saint Firmin, 20<sup>e</sup> évêque de Metz et confesseur, 18 août (489-496)  
 Saint Godon, 31<sup>e</sup> évêque de Metz et confesseur, 8 mai (659-687)  
 Saint Goëric, 30<sup>e</sup> évêque de Metz et confesseur, 19 septembre (638-656)  
 Saint Gondulphe, 39<sup>e</sup> évêque de Metz et confesseur, 6 septembre (819-822)  
 Saint Gosselin, 18<sup>e</sup> évêque de Metz, 31 juillet (443-460)  
 Vénérable Hermann, évêque de Metz et confesseur, 4 mai  
 Saint Hesperius ou Sperus, 23<sup>e</sup> évêque de Metz, 22 novembre (531-548)  
 Saint Légonce, 12<sup>e</sup> évêque de Metz, 18 février (III<sup>e</sup> siècle)  
 Saint Maldavé, 23<sup>e</sup> évêque de Metz, 5 octobre (735-777)  
 Saint Pappole, 28<sup>e</sup> évêque de Metz et confesseur, 21 novembre (321-324 ou 322-325)  
 Saint Patient, 4<sup>e</sup> évêque de Metz et confesseur au II<sup>e</sup> siècle, fêté le 8 janvier  
 Saint Phronime, 11<sup>e</sup> évêque de Metz et confesseur, 27 juillet (247-292)

<sup>1</sup> La liste des saints lorrains a été réalisée grâce aux ouvrages suivants : Emile BADEL, *Dictionnaire des saints d'Austrasie, de Lorraine et d'Alsace*, Nancy, 1926 ; Emile BADEL, *Les soixante saints de Toul et du pays toullois*, Nancy, éd. Crépin-Leblond, 1919 ; Mgr Paul GUERIN, d'après le Père Givry, *Les petits Bollandistes, Vies des saints*, 7<sup>e</sup> éd., Paris, 1872-1874, 17 vol. ; Chanoine André LAURENT, *Ils sont nos aïeux... les saints de chez nous*, Saint-Dié, 1979, 284 p. ; Jean-Baptiste-Edmond L'HOTE, (abbé), *La vie des saints, bienheureux, vénérables et autres pieux personnages du diocèse de Saint-Dié*, Saint-Dié, Humbert, 1897, 2 vol. ; François-Anatole WEYLAND, *Vies des saints du diocèse de Metz*, Guénange, Imprimerie des Orphelins-Apprentis, 1906-1912, 6 vol.

Saint Pierre I<sup>er</sup>, 25<sup>e</sup> évêque de Metz, 17 ou 27 septembre ou 28 octobre (568-578)  
 Saint Romain, 19<sup>e</sup> évêque de Metz et confesseur, 13 avril (460-489)  
 Saint Ruf = Roux, 9<sup>e</sup> évêque de Metz et confesseur, 11 mai et 7 novembre (III<sup>e</sup> siècle)  
 Saint Sambace, 8<sup>e</sup> évêque de Metz, 14 septembre (216-237)  
 Saint Sigisbaud, 36<sup>e</sup> ou 48<sup>e</sup> évêque de Metz et confesseur, 26 octobre (720-741)  
 Saint Siméon, 7<sup>e</sup> évêque de Metz et confesseur, 16 février (III<sup>e</sup> siècle)  
 Bienheureux Téotger, 54<sup>e</sup> évêque de Metz, 22 avril (1118-1120)  
 Saint Térance, 17<sup>e</sup> évêque de Metz et confesseur, 29 octobre (423-443)  
 Bienheureux Thierry I<sup>er</sup>, évêque de Metz et confesseur, 7 septembre (964-984)  
 Saint Urbice, 15<sup>e</sup> évêque de Metz et confesseur, 20 mars (402-431)  
 Saint Victor I<sup>er</sup>, 5<sup>e</sup> évêque de Metz, 22 ou 23 septembre (II<sup>e</sup> - III<sup>e</sup> siècle)  
 Saint Victor II, 6<sup>e</sup> évêque de Metz, 23 septembre (II<sup>e</sup> - III<sup>e</sup> siècle)  
 Saint Villicux, 24<sup>e</sup> évêque de Metz, 17 avril, (548-572)

### **DIOCESE DE TOUL**

Saint Albaut, 8<sup>e</sup> évêque de Toul et confesseur, 1<sup>er</sup> octobre (507-525)  
 Saint Alchas, 3<sup>e</sup> évêque de Toul et confesseur, 2 et 26 août et 30 octobre (385-450)  
 Saint Amon, 2<sup>e</sup> évêque de Toul et confesseur, 23 octobre (vers 350-385)  
 Saint Antimonde, 13<sup>e</sup> évêque de Toul et confesseur, 1<sup>er</sup> octobre (550-575)  
 Saint Arnoul d'Orléans, 28<sup>e</sup> ou 29<sup>e</sup> évêque de Toul et confesseur, 15 novembre (849-871)  
 Saint Auspice, 5<sup>e</sup> évêque de Toul, 8 juillet ou 2 août (450-490)  
 Saint Berthold, 38<sup>e</sup> évêque de Toul et confesseur, 1<sup>er</sup> octobre (996-1019)  
 Saint Bodon (Leudin Bodon), évêque de Toul et confesseur, 11 septembre (637-673 ou 679)  
 Saint Brunon, 40<sup>e</sup> évêque de Toul, pape sous le nom de Léon IX, 19 avril (1002-1054).  
 Saint Celsin, 4<sup>e</sup> évêque de Toul, 2 août, 1<sup>er</sup> et 30 octobre (385-450)  
 Saint Dulcitus, 10<sup>e</sup> évêque de Toul, 1<sup>er</sup> octobre (540-548)  
 Saint Endulus, 14<sup>e</sup> évêque de Toul, 1<sup>er</sup> octobre (600-622)  
 Saint Epvre, 7<sup>e</sup> évêque de Toul, 15 septembre (500-507)  
 Saint Etienne de Lunéville, 36<sup>e</sup> évêque de Toul et confesseur, 12 mars ou 1<sup>er</sup> octobre (994-996)  
 Saint Gauzelin, 34<sup>e</sup> évêque de Toul et confesseur, 31 août ou 7 septembre (922-962)  
 Saint Gérard, évêque de Toul et confesseur, 23 avril ou 27 avril (963-994)  
 Hugues des Hazards, 72<sup>e</sup> ou 75<sup>e</sup> évêque de Toul, 14 octobre (1506-1517)  
 Saint Jacob, 23<sup>e</sup> ou 25<sup>e</sup> évêque de Toul et confesseur, 2 mars ou 23 juin (756-768)  
 Saint Mansuy, 1<sup>er</sup> évêque de Toul et confesseur, 3 septembre (vers 338-350)  
 Saint Ours, 6<sup>e</sup> évêque de Toul, 2 août (490)  
 Saint Prémon, 12<sup>e</sup> évêque de Toul, (548-550)  
 Saint Ursus, 5<sup>e</sup> évêque de Toul, 1<sup>er</sup> octobre (490-500)

### **DIOCESE DE VERDUN**

Vénérable Albéron de Chiny, 46<sup>e</sup> évêque de Verdun 46<sup>e</sup> évêque de 1131 à 1138 (meurt en 1148), 2 novembre  
 Bienheureux Adalbéron, 36<sup>e</sup> évêque en 984 ; fils du duc de Haute-Lorraine et de Béatrix, sœur de Hugues Capet, il meurt évêque de Metz en 1005  
 Saint Airy, 10<sup>e</sup> évêque de Verdun et confesseur, 1<sup>er</sup> décembre (mort en 591)  
 Vénérable Bérenger, 33<sup>e</sup> évêque, 940-963, meurt moine à Saint-Vanne en 967



Saint Arateur, 4<sup>e</sup> évêque de Verdun et confesseur, 5 septembre (mort vers 454)  
 Saint Désiré, 9<sup>e</sup> évêque 529-554  
 Saint Hermenfroï, évêque de Verdun et confesseur, 8 janvier et 8 février  
 Saint Firmin, évêque de Verdun et confesseur, 4 mai (mort en 502)  
 Charles de Lorraine, évêque de Verdun de 1611 à 1622 ; mort en odeur de sainteté en 1631  
 Saint Maur, 2<sup>e</sup> évêque de Verdun, 8 novembre (mort vers 383)  
 Saint Madalvé, évêque de Verdun et confesseur, 5 octobre (mort en 777)  
 Saint Paul, 13<sup>e</sup> évêque de Verdun et confesseur (626-249), 8 février  
 Saint Pulchrone, 5<sup>e</sup> évêque de Verdun et confesseur, 30 avril (mort en 470)  
 Saint Saintin, 1<sup>er</sup> évêque de Meaux et de Verdun, 22 ou 23 septembre (IV<sup>e</sup> siècle)  
 Saint Salvin, 3<sup>e</sup> évêque de Verdun et confesseur, 4 septembre (mort en 420)  
 Vénéralbe Urbain IV (Jacques de Troyes), évêque de Verdun de 1252 à 1255 ; pape de 1262 à 1264  
 Saint Vannes, 8<sup>e</sup> évêque de Verdun, 14 novembre (mort en 529)

### **DIOCESE DE SAINT-DIE**

Saint Dié, évêque de Nevers, apôtre des Vosges, 19 juin (VII, 150) mort en 702

## Les saints martyrs

Saint Agent, martyr honoré à Moyenvic, 30 octobre (mort en 318)  
 Saint Elophe, martyr près de Sulosse, 16 octobre 362 (XII, 406)  
 Saint Euchaïre, évêque, martyr prêtre de Pompey, 22 octobre 362 (XII, 529)  
 Saint Fournier, né à vaux-en-Ormois, martyr en 360 sous Julien l'Apostat à Gondrecourt  
 Saint Germain et saint Aymond, martyrs près de Verdun en 334  
 Saint Livier, martyr à Marsal, diocèse de Nancy, 17 juillet 450 (VIII, 411)  
 Saint Pient, honoré à Moyenvic, au diocèse de Nancy, 30 octobre (mort en 318)

## Les saints abbés et moines

Saint Adelphe, abbé de Remiremont, 11 ou 10 septembre (VII<sup>e</sup> siècle)  
 Vénéralbe Alestan le Viel, abbé de Saint-Vanne en 1179 ; se retire en 1184, mort eu prieuré de Bokencle  
 Saint Amé de Grenoble, abbé de Remiremont, 13 septembre (VII<sup>e</sup> siècle)  
 Saint Aymon, religieux de l'abbaye de Flavigny, 30 avril  
 Saint abbé Bailly, sous diacre de Toul, mort à 24 à Bar-le-Duc (1758-1781)  
 Bienheureux Baldéric de la Pierre, moine de Saint-Maximin de Trèves, 1<sup>er</sup> abbé de Saint-Airy, selon dom Calmet, il mourut en grande opinion de sainteté en 1059  
 Bienheureux Barthelem, 3<sup>e</sup> abbé prémontré de Saint-Paul (XII<sup>e</sup> siècle)  
 Saint Baudry = Walfroy, solitaire, fondateur de l'abbaye de Montfaucon, diocèse de Verdun, 22 juillet et 16 octobre  
 Saint Bénigne, disciple de saint Hydulphe, honoré dans les Vosges, 21 juillet, VII<sup>e</sup> siècle  
 Vénéralbe Blicher, 1<sup>er</sup> abbé bénédictin de Saint-Paul, mort en 982  
 Saint Cadroel d'Ecosse, 1<sup>er</sup> abbé de Saint-Clément de Metz (978), 6 mars  
 Barthelémy Claudon, profès à Beaulieu en 1639, mort en 1693  
 Dom Philippe Collard, né à Lunéville, abbé de Saint-Airy en 1622, mort en 1635

Vénérable Conon, abbé de Saint-Vanne en 1142, mort en 1178  
 Bienheureux Didier, 3<sup>e</sup> abbé de Beaulieu (VII<sup>e</sup> siècle)  
 Vénérable Ebroïn, 3<sup>e</sup> abbé bénédictin de Saint-Paul (XI<sup>e</sup> siècle)  
 Bienheureux Encelin, prieur 2<sup>e</sup> abbé de Saint-Airy  
 Bienheureux Etienne, 2<sup>e</sup> abbé de Beaulieu (VII<sup>e</sup> siècle)  
 Bienheureux Etienne, 3<sup>e</sup> abbé de Saint-Airy, mort en 1084  
 Saint Fingen (irlandais), 7<sup>e</sup> abbé de Saint-Vanne, fonde l'abbaye de Saint-Symphorien de Metz, mort en, 1004  
 Bienheureux Frédéric, fils du comte de Verdun Godefroy III, moine à Saint-Vanne, prévôt de l'abbaye Saint-Waast d'Arras  
 Bienheureux Fulgence, moine de Saint-Airy  
 Saint Gondelbert, entre 640 et 720, archevêque de Sens et confesseur, fondateur de l'abbaye de Senones (21 février)  
 Vénérable Humbert de Saint-Evre, reclus à Verdun, moine de Saint-Evre (X<sup>e</sup> siècle)  
 Vénérable Humbert de Saint-Vanne, né à Verdun, chanoine à Verdun, 1<sup>er</sup> abbé de Saint-Vanne de 951 à 963, mort en 973  
 Saint Hydulphe, archevêque de Trèves, fondateur de Moyenmoutier, 11 juillet (612-702)  
 Vénérable Gilles, 7<sup>e</sup> abbé de Saint-Airy, mort en 1149  
 Vénérable Gorget, chanoine de la collégiale de Montfaucon  
 Jacques de Dompierre, abbé de Saint-Airy, mort en 1149  
 Saint Jean, disciple de saint Hidulphe, honoré dans les Vosges, 21 juillet (VII<sup>e</sup> siècle)  
 Saint Jean, prêtre et moine du monastère de Moyenmoutier, 31 juillet  
 Vénérable Louis de Hirgis, abbé de Saint-Vanne en 1198 ; se retire en 137, mort en 1238  
 Bienheureux Nanterre, abbé de Saint-Mihiel en 1021, mort en 1044  
 Saint Poppon, prieur de Beaulieu, disciple de Richard de Saint-Vanne, mort à Stavelot en 1048, 25 janvier  
 Vénérable Richard, 8<sup>e</sup> abbé du monastère de Saint-Vannes de Verdun, 14 juin 1046  
 Bienheureux Roger, 1<sup>er</sup> abbé prémontré de Saint-Paul (XII<sup>e</sup> siècle)  
 Saint Romaric, moine de Luxeuil, 8 décembre (VII<sup>e</sup> siècle)  
 Saint Rouin, abbé de Beaulieu, 17 ou 25 septembre (mort en 615)  
 Bienheureux Scheir, fondateur de l'abbaye de Chaumouzey, 8 mai  
 Saint Spinule, moine de Moyenmoutier, 11 juin et 10 août  
 Saint Théoger, abbé de Saint-Georges puis évêque de Metz, 22 avril  
 Bienheureux Thierry, 2<sup>e</sup> abbé prémontré de Saint-Paul, XII<sup>e</sup> siècle  
 Saint Vandelin, abbé de Tholey et confesseur, 20 et 22 octobre  
 Saint Vaudrice, abbé de Saint-Epvre de Toul et confesseur, 9 mars  
 Saint Wandrille, fils du comte de Verdun Waltchise, moine à Montfaucon, fonde l'abbaye de Fontenelle, mort en 667, 24 juillet

## Les saints curés

Saint Pierre Fourier, curé de Mattaincourt, 1565 - 7 juillet 1640  
 Charles Lambert, curé de Seichamps (né en 1664 à Seichamps - mort en 1710 à Buissoncourt)  
 Le vénérable Jean-Martin Moye, prêtre du diocèse de Metz (né en 1730 - 4 mai 1793)  
 Saint Serein, prêtre et confesseur, mort en 650, 2 octobre  
 Saint Trudon, prêtre de Metz, mort en 693, 26 novembre

## Les saints ermites et solitaires

Saint Basle, ermite en Champagne, 26 novembre (mort en 620)  
 Saint Gibrien, ermite à Gironville et à Maucourt (55), 8 mai (mort en 409)  
 Saint Jean de Vandières, solitaire à Verdun, abbé de Gorze (mort en 973)  
 Frère Joseph, ermite à Ventron (1724-1784)  
 Saint Montant, solitaire à Iré-le-Sec et dans la vallée de la Chiers, mort à La Fère, V<sup>e</sup> siècle,  
 17 mai (20 septembre)

## Les saints laïcs

Saint Dagobert II, roi d'Austrasie, martyr, 23 décembre (674-679)  
 Saint Florentin, confesseur à Bonnet, diocèse de Verdun, 24 octobre (VII<sup>e</sup> siècle)  
 Saint Gondoin, comte de Gondrecourt, père de sainte Salaberge et de saint Bodon (VII<sup>e</sup> siècle)  
 Saint Odilon de Verdun, princier à Verdun, abbé de Stavelot, mort en 954 à Stavelot  
 Saint Sigisbert (630-656), roi d'Austrasie, 1<sup>er</sup> février

## Les femmes saintes, bienheureuses et vénérables

Sainte Adelvive, mère de saint Poppon, recluse près de Verdun (XI<sup>e</sup> siècle)  
 Bienheureuse Adelberge, 1<sup>ère</sup> abbesse de Saint-Maur de Verdun (XI<sup>e</sup> siècle)  
 Vénérable Alix Le Clerc, vierge, 9 janvier (XVII<sup>e</sup> siècle)  
 Sainte Aprône, vierge, sœur de saint Epvre de Toul, 15 juillet ou 15 septembre 420  
 Sainte Austrude, 17 octobre, vierge du diocèse de Toul, (morte en 707)  
 Bienheureuse Claire, abbesse du monastère de Remiremont, 12 août (VII<sup>e</sup> siècle)  
 Sainte Colombe, vierge et martyre honorée à Moyenvic, 30 octobre 318  
 Bienheureuse Gabrielle-Scholastique de Livron, bénédictine de Juvigny-les-Dames, meurt en  
 1662  
 Sainte Hoïlde, vierge en Champagne, 30 avril ou 17 septembre (V<sup>e</sup> siècle)  
 Sainte Humberge ou Humberte, vierge honorée jadis à Saint-Mihiel, 29 juin (XII<sup>e</sup> siècle)  
 Sainte Jeanne d'Arc, la Pucelle d'Orléans, vierge de Domrémy, 30 mai 1431  
 Sainte Libaire, vierge et martyre à Grand, 7 octobre 362  
 Sainte Lucie, princesse d'Ecosse, solitaire à Sampigny, 19 septembre  
 Sainte Macteflède, 1<sup>ère</sup> abbesse de Remiremont, 13 mars (VII<sup>e</sup> siècle)  
 Bienheureuse Marguerite, fondatrice et abbesse de Sainte-Hoylde (Bussy-la-Côte), meurt en  
 1240  
 Vénérable Marguerite André, supérieure du monastère de Saint-Mihiel, 22 août  
 Bienheureuse Marguerite de Bavière, duchesse de Lorraine, clarisse (1376- 1434), 27 août  
 Bienheureuse Mathilde de Saxe, épouse du comte Godefroy de Verdun, mère du bienheureux  
 Frédéric de Saint-Vanne (XI<sup>e</sup> siècle)  
 Sainte Menne, vierge au diocèse de Chalons, 3 octobre (IV<sup>e</sup> siècle)  
 Sainte Odile de Verdun, abbesse, fille du comte Herman, nièce de sainte Odile d'Alsace  
 Sainte Oranne, vierge à Bérus, 22 septembre (VII<sup>e</sup> siècle)  
 Sainte Perpétue, vierge, abbesse de Remiremont, 12 septembre  
 Bienheureuse Philippe de Gueldres, reine de Sicile et duchesse de Lorraine, 26 février 1547  
 Sainte Prèce, vierge, fille de saint Goëri, 22 juin  
 Sainte Richarde, fondatrice du monastère d'Andlau et d'Etival, 18 septembre 893 ou 894

Sainte Rothilde de Verdun, fondatrice de Bouxières avec Gauzelin (X<sup>e</sup> siècle)  
 Sainte Salaberge, abbesse de Richecourt Saint-Jean-Baptiste de Laon, 22 septembre, morte en 655  
 Sainte Scariberge, vierge et épouse de saint Arnoul, 18 juillet et 2 octobre (VII<sup>e</sup> siècle)  
 Vénérable Sophie de Bar, comtesse de Mousson (XII<sup>e</sup> siècle)  
 Sainte Valdrade, vierge et abbesse honorée à Metz, 5 mai

## Les saints appropriés

Sainte Barbe, vierge et martyre du IV<sup>e</sup> siècle à Nicomédie, 4 décembre  
 Saint Nicolas, évêque de Myre, IV<sup>e</sup> siècle, 6 décembre  
 Saint Quirin, tribun martyr à Rome sous l'empereur Adrien, 30 mars (mort en 130)

## Les confesseurs de la foi

Les confesseurs de la foi sont ceux qui ont fait une profession publique de la foi devant les persécuteurs. Ce sont des soldats du Christ éprouvés par les supplices, à qui souvent il ne manquait que le dernier coup de la mort. On a étendu ce titre, depuis la paix de l'Eglise, aux fidèles qui s'endorment dans le baiser du Seigneur, après une vie passée dans la persévérance de toute justice, ou l'exercice d'une pénitence laborieuse. Ces saints confesseurs sont entrés plus tard en partage des honneurs de la religion accordés à ses héros. Saint Martin de Tours paraît en avoir joui le premier, du moins en Occident<sup>2</sup>.

Bienheureux Bernard de Bade, confesseur, patron de Vic au diocèse de Nancy, 15 juillet, mort en 1458

Saint Bodagiste, confesseur au diocèse de Metz, 18 décembre

Dom Didier Crabouillet, abbé de Lisle-en-Barrois, tué à Dieulouard en 1568 par les Huguenots

Saint Digne, confesseur au diocèse de Metz, 18 décembre

Saint Oudon, confesseur au diocèse de Metz, 18 décembre

Claude Rollet, curé de Notre-Dame et de Saint-Etienne de Bar, mort en 1836

François Vignon, curé de la cathédrale de Verdun, mort en 1841

## Les personnages morts en odeurs de sainteté

Agnès de Catillon, religieuse à l'abbaye de Beaupré, 28 mars (milieu XII<sup>e</sup> siècle)

Vénérable Amicus, chanoine de la cathédrale, fondateur de la collégiale Sainte-Croix de Verdun (XI<sup>e</sup> siècle)

Anne-Elisabeth de Lorraine, princesse de Vaudémont, 5 août 1714

Elisabeth de Ranfaing, fondatrice de l'ordre de Notre-Dame du Refuge, 14 janvier (né à Remiremont le 30 octobre 1592, morte en 1649)

Vénérable Ermenfroy, chanoine de la cathédrale, archidiacre (XI<sup>e</sup> siècle)

Bon père Hautcolas, curé de Vadonville, 1657-1709

Vénérable Herbert, fondateur des abbayes norbertines de Riéval, Jovillers (Stainville), Jand'heurs (XII<sup>e</sup> siècle)

<sup>2</sup> Mgr Paul GUERIN, d'après le Père Givry, *Les petits Bollandistes, Vies des saints*, 7<sup>e</sup> éd., Paris, 1874, t. 17, p. 35.

Marguerite de Lorraine, duchesse d'Alençon, 2 novembre (né en 1463, morte en 1521)  
 Vénéralbe Martin, écolâtre de la cathédrale de Verdun  
 Vénéralbe Philippe de Létanche, fondateur de l'abbaye de Létanche, mort en 1150  
 Mansuy Prévost, curé de Morlaincourt en 1669, mort en 1696

## Les Martyrs de la Révolution

Charles d'Aligre, chanoine de l'église Saint-Sauveur de Metz, 23 octobre  
 Andoire, curé de Montiers-sur-Saulx au diocèse de Verdun, 21 août  
 Nicolas Antoine, curé de Dompaire au diocèse de Saint-Dié, 13 avril  
 Pierre Antoine, religieux cordeliers à Nancy, 10 août  
 Nicolas Barthélemy, prêtre et religieux bénédictin de Verdun, 25 août  
 Nicolas-François Barthélemy, prêtre du diocèse de Nancy, 13 octobre  
 Baudoin, prêtre, ex-jésuite de Metz, 1<sup>er</sup> septembre  
 Bernard, prêtre et religieux cordelier à Varennes-en-Argonne, 1<sup>er</sup> octobre  
 Bernardin, prêtre et religieux du diocèse de Verdun, 25 août  
 Billiche, prêtre et religieux récollet à Apremont au diocèse de Verdun, 22 novembre  
 Blondelet, prêtre et chanoine de Clermont, en Argonne, 17 novembre  
 Bonnaire, prêtre et religieux bénédictin au diocèse de Metz, 8 septembre  
 Bourry, vicaire à Brabant-le-Roi au diocèse de Verdun, 1<sup>er</sup> octobre  
 Carcanot, chanoine de l'une des églises collégiales de Verdun, 16 août  
 Joseph-Charles Carret, prêtre et religieux dominicain à Metz, 29 novembre  
 Castillard, prêtre du diocèse de Verdun, 1<sup>er</sup> septembre  
 Charles-Alexandre Cholet, chanoine de Ligny-en-Barrois, 1<sup>er</sup> août  
 Pierre (Hippolyte Cholet, chanoine de l'église collégiale de Montfaucon, 13 juillet  
 Christiani, curé d'Inglange au diocèse de Metz, 1<sup>er</sup> octobre  
 Chevresson, chanoine à Dommartin-les-Ville au diocèse de Saint-Dié, 17 août  
 Nicolas Claude, chanoine de l'église cathédrale de Nancy, 13 août  
 Dominique-Nicolas Claude, prêtre du diocèse de Saint-Dié, 13 avril  
 Collet, curé de Voinémont au diocèse de Nancy, 1<sup>er</sup> janvier  
 Collignon, curé d'Heudicourt au diocèse de Verdun, 1<sup>er</sup> août  
 Collignon, curé de Grimaucourt au diocèse de Verdun, 31 août  
 Jean Collin, prêtre et religieux du couvent de Toul, 19 août  
 Jean-Marie Collot, prêtre et religieux bénédictin de Verdun, 24 avril (24 avril 1794 à Paris)  
 Jean-Nicolas Colus, curé de Vomécourt au diocèse de Saint-Dié, 12 mars  
 Alexandre-Elisabeth de la Corbière, vicaire général de Verdun, 24 avril (né en 1734 et exécuté le 24 avril 1794 à Paris)  
 Nicolas Cordier, aumônier des religieuses Annonciades à Saint-Mihiel, 1<sup>er</sup> octobre (mort sur le Washington le 30 septembre 1794 à 84 ans)  
 Jacques Cornelly, prêtre et religieux Récollet au diocèse de Metz, 4 août  
 Cortot, prêtre et religieux cordelier à Ceintrey, diocèse de Nancy, 19 décembre  
 Creitte, curé d'Etain, diocèse de Verdun, 1<sup>er</sup> août  
 Joseph Cugnières, chanoine de l'une des églises collégiales de Verdun, 31 juillet  
 Jean de Cuni, prêtre et chanoine de Metz, 1<sup>er</sup> octobre  
 Pierre Defér, diacre du diocèse de Toul, 1<sup>er</sup> février  
 Nicolas Delatre, curé d'Ornes, diocèse de Verdun, 4 septembre  
 Delattre, curé de Woimbey, diocèse de Verdun, 1<sup>er</sup> septembre  
 Nicolas-Antoine Didelot, prêtre du diocèse de Saint-Dié, 10 juin  
 Dieudonné, prêtre et religieux cordelier au couvent d'Etain, 29 janvier

Jean Dran, prêtre au diocèse de Nancy, 3 septembre  
 François Dubois, religieux capucin à Pont-à-Mousson, 11 juin  
 Dupré, curé de Nixéville au diocèse de Verdun, 1<sup>er</sup> août  
 Duvaux, curé de Neuville-les-Vaucouleurs au diocèse de Verdun, 1<sup>er</sup> octobre  
 Michel Eblinger, ermite à Saint-Avold au diocèse de Metz, 1<sup>er</sup> juillet  
 Etienne, prêtre insermenté du clergé de Toul, 1<sup>er</sup> août  
 Etienne Etringer, prêtre de l'ancien diocèse de Toul, 1<sup>er</sup> février  
 François Fanard, prêtre et religieux cordelier à Briey, 8 mai  
 Ficquelmont (de), chanoine de la cathédrale de Metz, 1<sup>er</sup> septembre  
 Joseph Fleurence, prêtre et religieux capucin à Saint-Dié, 10 janvier  
 Pierre-François Flocon, curé de Romécourt au diocèse de Nancy, 12 juillet  
 François François, prêtre et religieux capucin à Nancy, 10 août  
 Nicolas François, prêtre de l'église cathédrale de Metz, 15 août  
 Marien de Frémery, chanoine de la cathédrale de Metz, 2 octobre  
 Frémiot, curé de Nouillonpont, diocèse de Verdun, 2 novembre  
 Jacques Gagnot, prêtre et religieux Carme à Nancy, 18 août  
 Nicolas Genet, chapelain de l'église Sainte-Glossinde de Metz, 1<sup>er</sup> mai  
 Georges, chanoine de l'église collégiale de Mars-la-Tour, 8 juin  
 Georges, chanoine de l'église collégiale de Montfaucon, 1<sup>er</sup> juin  
 Chrétien-Nicolas Georgin, prêtre de la cathédrale de Nancy, 4 septembre  
 Jean-Nicolas Gerin, prêtre et religieux bénédictin du diocèse de Metz, 3 octobre  
 Pierre Gilbert, prêtre du diocèse de Toul, 2 février  
 Gollier, prêtre insermenté du diocèse de Toul, 1<sup>er</sup> août  
 Jean Gossin, chanoine de Verdun, 24 avril  
 Gouget, curé de Romagne-sous-les-Côtes au diocèse de Verdun, 1<sup>er</sup> août  
 Pierre Grandcolas, prêtre et religieux Carme à Saint-Mihiel, 6 septembre  
 Jean-Louis Grandgury, prêtre et religieux Capucin à Ramberviller, 22 août  
 Louis-Joseph Grimond, chanoine de l'église Sy-Gengoult de Toul, 9 juin  
 François Hadol, curé de Gemaingoutte, diocèse de Saint-Dié, 21 juin  
 Charles-Arnould Hanus, chanoine de Ligny, diocèse de Verdun, 1<sup>er</sup> août (mort le 28 août 1794 à sur le Bateau-Hôpital à 70 ans)  
 André de Haut, chanoine de l'église cathédrale de Saint-Dié, 15 août  
 Hautcolas, curé de Loison, diocèse de Verdun, 1<sup>er</sup> août  
 Joseph d'Hauzenne, chanoine de la collégiale de Bar-le-Duc, 5 novembre  
 Pierre Henri, curé d'Aube, diocèse de Metz, 15 août  
 Jean-Baptiste-Nicolas Henri, prêtre de la cathédrale de Nancy, 13 octobre  
 Jacques Henri, prêtre et religieux Capucin à Charmes, 4 octobre  
 Christophe Herbillon, curé de Saint-Médard, diocèse de Verdun, 24 avril (25 avril 1794 à Paris)  
 Hesnard, prieur curé d'Ancerville, diocèse de Verdun, 1<sup>er</sup> août  
 Jacques Heyberger, prêtre et religieux Cordelier à Mirecourt, 17 juin  
 Huberte (d'), curé de Cunel, diocèse de Verdun, 17 septembre  
 Jean-Baptiste Humbert, prêtre et religieux du diocèse de Toul, 7 janvier  
 Eloi Hureau, frère convers Cordelier à Raon-l'Etape, 13 octobre  
 Jean-Baptiste-Nicolas Hussenot, prêtre et religieux Franciscain à Nancy, 4 août  
 Louis Jacques, frère convers des Récollets de Nancy, à Darney, 9 septembre  
 Jean, vicaire à Biding, diocèse de Metz, 1<sup>er</sup> août  
 Jeanson, prêtre et religieux Capucin de Fontenoy-en-Vosges, 21 juillet  
 Josselin, curé de Tilly, diocèse de verun, 10 octobre  
 Claude-Joseph Lallemand, prêtre et religieux Carme à Nancy, 7 septembre

Lambaud, curé de Rosières-en-Haye, diocèse de Nancy, 1<sup>er</sup> juillet  
 Antoine de Lamorre, chanoine à Bar-le-Duc, 31 août  
 Lamorre (de), chanoine de la collégiale de Ligny, 13 novembre  
 Jean-Blaise Lamoureux, prêtre du diocèse de Verdun, 21 septembre  
 Simon Laurent, curé de Riaville, diocèse de Verdun, 1<sup>er</sup> août  
 Pierre Laurent, vicaire à Stenay, 13 août  
 Laurent, curé de Naives-en-Bois, diocèse de Verdun, 1<sup>er</sup> septembre  
 Lavoef, curé de Villers-sur-Meuse, 1<sup>er</sup> septembre  
 Jacques de Layant, prêtre du diocèse de Verdun, 25 avril  
 Leblanc, curé de Montfaucon, diocèse de Verdun, 1<sup>er</sup> septembre  
 Guilain Lefèvre, prêtre et religieux bénédictin à Verdun, 24 avril (exécuté le 25 avril 1794 à Paris)  
 Jean-François Lefort, curé de Mouilly, diocèse de Verdun, 29 septembre  
 Jean-François-Claude Legivre, prêtre du diocèse de Metz, 1<sup>er</sup> mai  
 Nicolas Lemaire, vicaire à Montmédy, 11 septembre  
 Joseph Lemoine, prêtre et religieux du monastère de Sion, diocèse de Nancy, 12 septembre  
 Lenez, prêtre à Stenay, diocèse de Verdun, 1<sup>er</sup> septembre  
 Nicolas Lombal, curé de Sivry-sur-Meuse, 17 août  
 Longueil, vicaire général de Metz, 1<sup>er</sup> août  
 Gilbert-Isaac Macusson, prêtre jésuite à Bar-le-Duc, 1<sup>er</sup> août  
 Claude-Alexis Maréchal, curé de Bras, diocèse de Verdun, 26 août  
 [Louis de la Marle, curé de Baudrecourt, 11 octobre ]  
 Jean-Baptiste Marquet, curé de Stenay, 9 septembre  
 Nicolas Martin, prêtre du diocèse de Verdun, 22 mars  
 Pierre Matthieu, vicaire à Lunéville, 20 juin  
 Jean-Charles Matthieu, curé à Epinal, 11 septembre  
 Maucolin, prêtre insermenté du diocèse de Metz, 12 août  
 Maucourt, aumônier de l'hôpital de Stenay, 1<sup>er</sup> août  
 Jean-Baptiste Ménestrel, chanoine de la collégiale de Remiremont, 1<sup>er</sup> juillet  
 Mercier, curé d'Euville, diocèse de Verdun, 12 octobre  
 Claude-François Michel, prêtre et religieux Capucin à Verdun, 23 septembre  
 Mouche (de), chanoine de l'église collégiale de Montfaucon, 12 octobre  
 Neveu, prêtre et chanoine de Montfaucon, 1<sup>er</sup> septembre  
 Antoine Nicolas, prêtre du diocèse de Metz, 12 août  
 Florentin Nicolas, prêtre et religieux Carme à Nancy, 25 août  
 Notin, prêtre et chanoine de Montfaucon, 1<sup>er</sup> septembre  
 Nouvelet, prêtre et chanoine de la collégiale de Montfaucon, 1<sup>er</sup> septembre  
 Jean-François d'Oppel, chanoine de l'église cathédrale de Nancy, 19 août (martyr)  
 Paradis, curé de Parois, diocèse de Verdun, 1<sup>er</sup> septembre  
 Nicolas Parizot, prêtre Lazariste à Metz, 14 octobre  
 Jean-Nicolas-Joseph de Peret, chanoine de Saint-Maxe de Bar-le-Duc, 1<sup>er</sup> février  
 Poirat, prêtre insermenté du diocèse de Saint-Dié, 1<sup>er</sup> janvier  
 Henri Poirson, prêtre et religieux Capucin du couvent de Toul, 2 novembre  
 Joseph Poirson, prêtre et religieux Cordelier à Toul, 13 août  
 Jean-François Prévost, prêtre et religieux Cordelier à Raon-l'Étape, 17 août  
 Renaudin, vicaire à Parfondrupt, diocèse de Verdun, 1<sup>er</sup> septembre  
 Joseph-Louis Renault, prêtre du diocèse de Saint-Dié, 1<sup>er</sup> avril  
 Claude Richard, religieux Bénédictin à Saint-Léopold de Nancy, 9 avril  
 Alexis-François Romécour, chanoine de l'église de Commercy, 4 août  
 Roullière ou Rouyère, curé de Rupt-devant-Sty-Mihiel, 10 juin

Jean-François Roussel, prêtre et religieux Bénédictin à Verdun, 8 septembre  
Nicolas-Joseph Royer, prêtre du diocèse de Toul, 29 janvier  
Jean-François Saint-Privé, curé de Champ-le-Duc, diocèse de Saint-Dié, 6 décembre  
Jean-François Sautré, prêtre insermenté du diocèse de Metz, 5 avril  
Pierre Sirjean, prêtre et religieux Cordelier à Nancy, 25 juillet  
Nicolas Tabouillot, curé de Méigny-le-Grand, diocèse de Verdun, 1<sup>er</sup> février (mort à l'hôpital de Rochefort le 23 février 1795 à 50 ans)  
Charles-Hyacinthe Thomas, chanoine de l'église cathédrale de Verdun, 8 juin  
Thomas, prêtre et religieux Capucin à Blamont, Nancy, 20 octobre  
Henri Tinot, curé de Thionville, diocèse de Metz, 1<sup>er</sup> septembre  
Tripied, curé de Marre, diocèse de Verdun, 1<sup>er</sup> septembre  
Jean-Baptiste Tronçon, prêtre chanoine de Montfaucon, 22 janvier  
Gille Urbain, curé de Montmédy, diocèse de Verdun, 13 août  
Jacques Vallentin, curé de Chaillon, diocèse de Verdun, 2 juillet  
Charles-François Varin, prêtre du diocèse de Verdun, 30 septembre  
Vassimont (de), chanoine et grand chantre à Bar-le-Duc, 21 octobre  
Vautrot, prêtre chapelain de l'église de Ligny, 1<sup>er</sup> mai



## Annexe 2 : Géographie des saints évêques de Toul, dans le diocèse de Toul au XVIII<sup>e</sup> s.

### **Patronages dédiés à saint Epvre :**

- 1 Toul, abbaye bénédictine Saint-Epvre
- 2 Burthécourt-aux-Chênes
- 3 Champigneules
- 4 Deuxville
- 5 Haraucourt
- 6 Ludres
- 7 Lupcourt
- 8 Nancy
- 9 Pompey
- 10 Thiébauméni
- 11 Haillainville
- 12 Réménoville
- 13 Séranville
- 14 Tremblecourt
- 15 Réménauville
- 16 Chavelot
- 17 Vomécourt
- 18 Domèvre-sous-Monfort
- 19 Harol
- 20 Juvaincourt
- 21 Mattaincourt
- 22 Viviers-les-Offroicourt
- 23 Domèvre-sur-Avière
- 24 Jorcey
- 25 Uriménil
- 26 Contrexéville
- 27 Norroy-sur-Vair
- 28 Diarville

- 29 Germiny
- 30 Goviller
- 31 Grimonviller
- 32 Houdelmont
- 33 Houdreville
- 34 Le Ménil
- 35 Selaincourt
- 36 Thélod
- 37 Barville
- 38 Darney-aux-Chênes
- 39 Lemmecourt
- 40 Rollainville
- 41 Tilleux
- 42 Romain-aux-Bois
- 43 Bréchainville
- 44 Germay
- 45 Lézéville
- 46 Thonnance-les-Moulins
- 47 Le Bouchon-sur-Saulx
- 48 Montiers-sur-saulx
- 49 Paroy-sur-Saulx
- 50 Brillon-en-Barrois
- 51 Guerpont
- 52 Sepvigny
- 53 Méligny-le-Grand
- 54 Dagonville
- 55 Rosnes

**Patronages dédiés à saint Léon IX**

- 1 Toul
- 56 Royaumeix

**Patronages dédiés à saint Amon**

- 57 Saulxerotte

**Patronages dédiés à saint Gérard**

- 58 Gérardmer

59 Sommerécourt

60 Repel

61 Roville-aux-Chênes

62 Sommerviller

63 Crévic

64 Belleville

65 Ville-Issey-sur-Mad

**Patronages dédiés à saint Mansuy**

1 Toul

8 Nancy

66 Culey

67 Erizée-la-Brûlée

68 Villers-en-Haye

69 Bouvron

70 Gye

71 Mont-le-Vignoble

72 Sexey-aux-Forges

73 Xermaménil

74 Vaxainville

75 Sérécourt

76 Fontenoy-le-Château

### Annexe 3 : Géographie des saints évêques de Metz dans le diocèse de Metz au XVIII<sup>e</sup> s.

Alberstroff : saint Adelphe  
Amanvillers : saint Clément  
Amenoncourt : saint Clément  
Arry : saint Arnould  
Dornot : saint Clément  
Insming : saint Clément  
Landremont (annexe de Ville-au-Val) : saint Clément  
Languimberg : saint Adelphe  
Lixheim : saint Adelphe  
Lorry-devant-Metz : saint Clément  
Marange-lès-Metz : saint Clément  
Obreck (annexe de Hampont) : saint Clément  
Pagny-lès-Goins : saint Clément  
Pettoncourt : saint Clément  
Réchicourt-le-Château : saint Adelphe  
Ressonville : saint Auteur  
Saint-Clément (annexe de Gorze) : saint Clément  
Saint-Clément (annexe de Maizières-lès-Vic) : saint Clément  
Silly (annexe de Saint-Augnan) : saint Arnould  
Téterchen : saint Rufe  
Vionville : saint Clément  
Xemmes : saint Clément

## Annexe 4 : Géographie des saints évêques de Verdun dans le diocèse de Verdun au XVIII<sup>e</sup> s.

Belleray : saint Paul de Verdun

Flabas : saint Maur

Haraumont (annexe de Vilosnes) : saint Firmin

Harville : saint Airy

Hattonchâtel : saint Maur

Herbeuville : saint Vannes

Lempire (annexe de Landrecourt) : saint Firmin

Les Souhesmes : saint Airy

Loxéville (annexe de Triconville) : saint Paul de Verdun

Marre : saint Saintin

Ménil-aux-Bois : saint Vannes

Mogéville (annexe de Maucourt) : saint Saintin

Muzeray : saint Firmin

Parois : saint Vanne

Tilly-sur-Meuse : saint Saintin

Vaux-les-Palameix : saint Saintin

Ville-en-Woëvre : saint Vannes

Villers-sur-Meuse : saint Vannes

## Annexe 5 : Géographie des saints céphalophores lorrains au XVIII<sup>e</sup> s.

Diocèse de Toul :

- 1 Moutrot : saint Elophe
- 2 Rosières-aux-Salines : chapelle dédiée à sainte Menne
- 3 Serres : sainte Libaire
- 4 Dame Livière : sainte Libaire
- 5 Ramberviller : sainte Libaire
- 6 Liverdun : chapelle sous l'invocation de saint Euchaïre fondée par Pierre de Brixey, évêque de Toul en 1188
- 7 Vivers-le-Gras : saint Elophe
- 8 Haréville : dépendance de Marcheville, chapelle sous l'invocation de sainte Menne
- 9 Clérey : saint Elophe
- 10 Afrocourt (annexe) : sainte Libaire
- 11 Hammeville ou Hardeval : sainte Libaire
- 12 Crantenois : sainte Menne
- 13 Jubainville (annexe de Ruppes) : saint Euchaïre
- 14 Saint-Elophe : saint Elophe
- 15 Punerot : saint Elophe
- 16 Longchamps : saint Elophe
- 17 Grafigny : saint Elophe
- 18 Grand : sainte Libaire
- 19 Courcelles : chapelle saint Jean-Baptiste et sainte Libaire
- 20 Villiers-le-Sec : sainte Libaire
- 21 Deycimont : sainte Menne
- 22 La Chapelle (annexe de Belmont) : sainte Menne
- 23 Bayecourt (annexe de Domèvre-sur-Durbion) : sainte Libaire
- 24 Padoue (annexe de Deyvillers) : sainte Libaire
- 25 Frenelle-le-Petite : saint Elophe
- 26 Rouvres-en-Santois : saint Elophe
- 27 Rancourt : sainte Libaire
- 28 Charmes (annexe de Florémont) : chapelle saint Sébastien et sainte Libaire
- 29 Burey-en-Vaux : sainte Libaire

- 30 Trondes : saint Elophe
- 31 Savonnières-devant-Bar : chapelle dédiée à saint Elophe
- 32 Moyenvic : saint Pient, saint Agent et sainte Colombe
- 33 Housserat (annexe) : saint Pient
- 34 Autigny-la-Tour : saint Pient
- 35 Bressoncourt (annexe) : sainte Colombe
- 36 Essey (annexe) : sainte Colombe et saint Sylvestre
- 37 Provenchères : sainte Colombe
- 38 Frébécourt : sainte Colombe

Diocèse de Metz :

- 39 Saint-Livier : saint Livier
- 40 Salival : chapelle dédiée à saint Livier
- 41 Secours : chapelle castrale de Saint-Livier
- 42 Metz : paroisse dédiée à saint Euchaïre

